



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

LE
CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE.



LE
CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE.

RELIGION, PHILOSOPHIE, POLITIQUE,
SCIENCES,
LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS.

TOME TRENTIÈME.

PARIS
LIBRAIRIE DE CHARLES DOUNIOL, ÉDITEUR
RUE DE TOURNON, 29.

1852



LE
CORRESPONDANT

LE
PARLEMENT DE FRANCFORT

ET SES RELATIONS DIPLOMATIQUES

AVEC LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ¹

(FIN ¹.)

Si le pouvoir exécutif s'en tint sagement à la politique expectante, ce ne fut certainement pas la faute de ses mandataires à l'extérieur, qui tentèrent tous les efforts pour l'entraîner dans de folles aventures à la suite du parti radical unitaire. A aucune époque la diplomatie n'a joué un rôle aussi dérisoire ; à aucune époque les gouvernements ne se sont regardés comme moins engagés par les paroles de leurs représentants. Tandis que M. de Raumer était le plénipotentiaire d'un pouvoir essentiellement variable, dont les tendances changeaient du jour au lendemain, la République française avait en Allemagne des agents exaltés, tristes détritrus des étranges fonctionnaires du Gouvernement provisoire. Ils promettaient à tort et à travers l'intervention armée de la France, et envoyaient au ministère des affaires étrangères des rapports ultra-révolutionnaires dont on avait le bon sens de ne tenir aucun compte. Personne, au reste, ne se méprenait sur les intentions de ces enfants perdus de la démagogie. La seule annonce de l'arrivée à Berlin du beau proconsul lyonnais suffit pour consterner les hommes d'ordre : ils durent bien-

¹ Voir *le Correspondant*, t. XXIX, p. 705.

tôt se rassurer. Les républicains avaient proposé, dès le début, la suppression des ambassades. On ne peut nier qu'ils n'eussent quelque raison. Elles devenaient parfaitement inutiles au train dont marchaient les choses.

La mission de M. de Raumer ne devait jamais être officiellement reconnue par le gouvernement auquel il était envoyé. « Nous ne nous immiscerons pas, lui dit M. Bastide, dans les affaires intérieures de l'Allemagne, nous assisterons même avec joie au développement de ses institutions nouvelles. Mais pour que l'on tienne compte de ce que vous appelez l'empire germanique, commencez d'abord par être d'accord entre vous, étouffez les ferments de discorde, promulguiez une constitution, faites quelque chose de définitif ; la mesure de votre conduite sera le gage de notre adhésion. » Voilà sans doute de sages paroles, mais elles acquéraient un mérite particulier dans la bouche de celui qui les prononçait. Cette incertitude de l'avenir, cette absence de définitif justement reprochées à l'Allemagne, en quoi différaient-elles de l'état de notre malheureux pays qui, dans l'espace de quelques mois, avait déjà vu trois gouvernements intronisés par la Chambre, la pression des clubs et leur droit divin républicain, je ne sais combien de manifestations soi-disant pacifiques suivies enfin d'un égorgement acharné, et qui ne venait d'échapper à la dissolution la plus complète que par l'emploi des plus terribles remèdes.

M. le ministre des affaires étrangères de la République française, qui, probablement, avait écrit au *National* de fort beaux articles sur l'indépendance de nos frères du Nord, fit tout d'abord bon marché de la Pologne, absolument comme les démocrates allemands. Quant à l'affaire du Sleswig, ce fut différent. Le Danemark, cruellement frappé par le traité de Kiel, qui lui fit payer de la perte de la Norvège sa fidélité à notre alliance, avait assez chèrement acheté le droit de réclamer notre appui. Sommée de tenir la garantie de 1720, qui rendait la monarchie danoise inséparable du Sleswig, la France s'était associée, quoique un peu tardivement, aux négociations commencées par la Russie, la Suède et l'Angleterre, pour obtenir la cessation des hostilités prussiennes. Ces négociations aboutirent à l'armistice de Malmoë, conclu le 26 août, repoussé d'abord par l'assemblée de Francfort, et dont l'acceptation devait finir par amener une terrible tempête. Notons, en passant, qu'avant comme après 1848, sous Louis-Philippe comme sous Louis-Napoléon, la France

a suivi, à cet égard, la même politique. Ses intérêts se trouvent ici d'accord avec son honneur. Elle doit sauvegarder l'intégrité territoriale de cette petite puissance neutre, qui tient les clefs du Sund, ce Bosphore du Nord. Il n'en est pas de même de la Russie. Très-ardente à protéger le Danemark contre les empiétements de l'Allemagne révolutionnaire, ses craintes une fois passées, elle ne veut plus de l'union plus étroite du royaume danois avec le Sleswig. La Baltique n'est-elle pas une des portes de la Russie pour l'Europe? D'ailleurs, une raison de haute politique, supérieure aux calculs de l'intérêt personnel, et qui se trouve mêlée partout aujourd'hui, inspire la conduite de la dominatrice du Nord. Liguée avec l'Autriche et la Prusse dans des vues de résistance contre l'esprit démocratique, elle combat ces tendances vivement, et non sans quelque succès, dans le gouvernement constitutionnel de Copenhague. Ainsi, maintenant que l'invasion allemande a cessé dans les Duchés, après les victoires de Fredericia, d'Istedt et d'Eckernförde, remportées sur les rebelles, après le protocole de Londres, du 4 juillet 1850, renouvelant, au nom des mêmes puissances, les traités protecteurs de 1720 et de 1763, quand la constitution nouvelle, permettant au roi et au Parlement réunis de changer l'ordre de la succession, laissait espérer qu'une loi salique, étendue à tout le royaume, en assurerait l'unité définitive, la note du prince de Schwartzemberg, du 9 septembre dernier, qui sert de base aux arrangements actuels, est venue replacer la question au point où elle était avant 1848, au *statu quo ante bellum*. Le diplomate autrichien, qui a eu l'habileté de substituer son action à celle de la Prusse, recherche auprès des populations allemandes le même genre de popularité qui avait tenté celle-ci. Il admet, à la vérité, l'ordre de succession commun aux diverses parties de la monarchie danoise, mais il repousse toute incorporation du Sleswig dans le Danemark, et réclame le maintien d'États particuliers dans les Duchés. Cette prétendue solution, qui ne tient aucun compte du sang versé dans cette guerre, et de la nationalité de la plus grande partie des habitants du Sleswig, laisse subsister des causes immédiates de morcellement. Pour éviter le rétablissement de cet état précaire, si funeste à l'avenir de son pays, l'opinion prédominante en Danemark eût sacrifié la possession du Holstein à l'incorporation absolue du Sleswig ¹.

¹ La mission de M. le chambellan de Bille-Brahe, auprès des gouvernements de

L'Italie causait un embarras singulier à MM. Cavaignac et Bastide-Renier, à la face de l'Europe, les engagements pris par le Gouvernement provisoire envers les révolutions, était une trop cruelle humiliation, d'autant qu'il ne s'agissait plus ici d'une nationalité dépecée et abattue comme la Pologne, mais des forces vives de la démocratie d'un peuple qui venait de se relever par ses propres forces. On songea bien à sauver le Milanais aux dépens de la Vénétie, et à rejeter l'Autriche au delà de l'Adige. Il était irrévocablement passé, le temps où l'on eût pu refaire, dans les intérêts italiens, les traités de Campo-Formio et de Lunéville; le chargé d'affaires à Paris, M. le comte de Thorn, repoussa énergiquement tout changement de limites, toute cession de territoire. On se borna alors à demander une administration particulière pour le royaume lombard constitué d'une manière indépendante, comme la Hongrie. L'Autriche répondit par de vagues paroles, qui n'engagent pas après le succès. On voulut menacer d'une intervention, ce qui n'empêcha pas le progrès des armes de Radetzky. Essayant de se poser en médiateur, on se trouvait écarté par une résistance courtoise, mais invincible. Rien ne réussissait à donner l'apparence d'une satisfaction; des promesses et des menaces, sans effet, n'eurent d'autre résultat que de mécontenter également les Autrichiens et les Italiens; on s'exposa des deux côtés au blâme le plus sévère, aux reproches les plus amers. « C'est ce qui arrivera toujours, remarque philosophiquement de Raumer, à ceux qui, sans absolue nécessité, se mêlent à ces sortes d'affaires, et s'imaginent pouvoir retenir, par des phrases retentissantes, les passions déchaînées. » Lord Palmerston brouillait les cartes, appuyait ou exagérait les demandes de la France, et riait de la voir s'égarer dans une impasse. Quand on parlait de guerre, il offrait de garder la neutralité.

M. de Raumer témoignait son mépris pour la science des négociateurs, et croyait à la franchise dans les relations internationales. Aussi se laissa-t-il prendre un moment à la bonhomie de lord Normanby, qui lui montra une grande bienveillance et lui recommanda, pardessus tout, de ne rien faire sans le consulter. Le professeur, qui n'avait eu qu'une heureuse inspiration, se loger dans l'hôtel de M. de Wil-

Prusse et d'Autriche, n'a pu aboutir à des conditions meilleures. Le décret royal du 28 janvier, sur l'organisation du Danemark, est le développement du plan tracé par les notes de MM. de Manteuffel et Schwartzberg.

lisen, reçut sans doute quelque lumière du ministre de Prusse, luttant pour les mêmes intérêts, et il finit par s'apercevoir que, du côté de l'Angleterre, bien plus que de celui de la France, existaient les véritables obstacles à l'admission de l'Allemagne dans le concert européen. L'Angleterre, fidèle à la politique punique, qui a fait sa grandeur, ne trouvait pas là une assez forte ébullition du ferment révolutionnaire pour y prendre plaisir. Elle avait reçu avec beaucoup d'égards et même une certaine solennité, M. d'Andrian, envoyé de Francfort à Londres, dans le même but que M. de Raumer à Paris, mais sa bienveillance se borna à cette manifestation peu sincère. Sa protection s'éloigne de tout ce qui offre les apparences d'une réorganisation. Son patronage éclairé se fait davantage aux soldats de la Hongrie, aux émeutiers de Rome; mais naturellement, et avant tout, il n'est pas besoin de le dire, elle se montra systématiquement hostile envers l'Autriche, engagée pour la première fois dans les terribles chances des révolutions. Il s'agissait d'une puissance du premier ordre, catholique, et jusque-là impénétrable aux dissolvants démocratiques. Que d'attraits irrésistibles à la fois! Se croyant sûre du succès, elle laissa d'abord trop percer une joie cynique. « Je viens de lire avec une grande surprise, écrit le 7 février 1849 M. de Raumer, ce que lord Palmerston a dit au Parlement sur les relations de l'Angleterre avec l'Autriche. A l'entendre, on serait tenté de croire que la première a témoigné le plus vif attachement à son alliée de vieille date, qu'elle l'a protégée contre des voisins avides et des sujets révoltés, qu'elle a agi pour le prompt rétablissement de la paix. Et moi qui me rappelle encore le désespoir où Normanby et Palmerston jetaient M. de Thorn, qui venait chercher des consolations auprès de Bastide! » Nous n'aurions eu garde de priver nos lecteurs de cette scène touchante; M. Bastide daignant consentir à protéger la maison de Habsbourg. N'oublions pas, toutefois, que ces souvenirs remontent au début des négociations, à l'époque où il eût été possible d'obtenir quelque avantage pour l'indépendance italienne.

Les événements de Rome, en changeant la direction de l'opinion publique, toujours si mobile en France, vinrent au secours des perplexités de notre gouvernement. Le sang du comte Rossi semblait rejaillir sur l'Italie entière, et les sauvages acclamations qui, dans la Péninsule, saluèrent cet assassinat, en étendaient la responsabilité,

La fuite de Pie IX, outragé ou abandonné par tous, ajoutèrent encore, plus tard, à la vive impression que l'on éprouvait. L'intérêt qu'inspirait cette nation, assez ardente pour conquérir son indépendance, jamais assez sage pour la conserver, s'affaiblit de jour en jour ; les mesures prises en faveur du Pape et de sa sûreté personnelle, trop tardives pour être sérieuses et utiles, furent le dernier acte du pouvoir exécutif dans les affaires d'Italie. En se retirant, il laissait à son successeur la difficulté des solutions définitives, sans renoncer pour cela dans l'avenir au précieux droit de récrimination. L'historien protestant des Hohenstaufen témoigne, à l'occasion de la tragédie de Rome, une indignation trop honorable pour que nous nous refusions au plaisir d'en citer les termes : « Le promoteur de tout ce qui est bien (*Beförderer alles Guten*), le père bienveillant de la chrétienté, a été payé de la plus noire ingratitude... Le saint Père vient d'échapper des mains d'une bande auprès de laquelle les voleurs ordinaires de grand chemin semblent presque innocents. »

A cette époque, il n'y avait pas de gouvernement provisoire, élu par le vœu national de quelques milles carrés, qui ne crut décent et convenable de se pourvoir d'un publiciste ou d'un philosophe de rencontre, pour le représenter plus ou moins officiellement à Paris. Modestes garnis du quartier latin, plus fréquentés d'ordinaire par les amours des étudiants et des grisettes que par les méditations des diplomates, à combien d'excellences, inconnues de leurs portiers, ne donnâtes-vous pas alors asile ! M. de Raumer, dont la position d'envoyé extraordinaire n'était guère moins équivoque, hantait assez volontiers cette bohème de la diplomatie ; il s'exposait à entendre des choses qui scandalisaient fort son cœur honnête. Parlant un jour du meurtier du comte Rossi devant l'hypothétique historien de Jean de Procida, que la révolution sicilienne avait pris pour plénipotentiaire, celui-ci lui répondit avec beaucoup de sangfroid que M. Rossi avait commis bien des fautes.

Du reste, le libéral Frédéric de Raumer s'est toujours distingué par une franche horreur des démagogues et de leurs excès. Déjà, à Francfort, au début du Parlement, sa curiosité était descendue dans ces clubs immondes où fermentaient l'athéisme, le pillage et l'assassinat, idéal « des maisons de fous et des cavernes de brigands. » Le personnel bruyant des tribunes de Saint-Paul ne portait pas un ca-

ractère moins grotesquement redoutable. « Quand je vois ici, nous disent les lettres de Francfort, ces réformateurs du monde avec leur mise excentrique et prétentieusement malpropre, leurs chapeaux enfoncés de travers, leurs bâtons noueux, jeter tout autour d'eux des regards de dédain, alors je me souviens involontairement des sauvages de l'Amérique, et je me prends à redouter l'avènement d'une époque barbare, hostile à toute espèce d'ordre et de civilisation. » On sait que ces sauvages tinrent les promesses de leur mauvaise mine. Les doctrines monstrueuses, les appétits érigés en dogmes, le libre essor donné aux plus sombres instincts devaient porter et portèrent en effet leurs fruits. L'armistice de Malmoë conclu avec le Danemark par la Prusse, chargée de la guerre du Sleswig, fut à Francfort le prétexte de la journée du 17 septembre. Sous les menaces des clubs en permanence, au milieu des discours incendiaires des orateurs de la gauche et des cris de mort de la foule, l'assemblée, dont une trop faible majorité avait eu le courage de voter l'armistice, après en avoir rejeté quelques jours plus tôt les principales dispositions, fit appel pour sa défense aux baïonnettes des puissances allemandes dont elle avait tant de fois contesté les droits. Des troupes autrichiennes, prussiennes, wurtembergeoises vinrent protéger le sanctuaire des législateurs de l'unité ; mais elles n'arrivèrent pas assez tôt pour empêcher la démagogie de se déshonorer une fois de plus. Lichnowsky et d'Auerswald, massacrés avec tous les raffinements de la férocité des terroristes, ajoutèrent une page sanglante à cette histoire de cannibales, qui revendique les meurtres du général de Bréa à Paris, des comtes Lamberg et de Latour à Pesth et à Vienne, de la princesse Windischgrätz à Prague, de M. Rossi à Rome. Le malheureux d'Auerswald était l'unique appui d'une famille sans fortune. Quand le mouvement eut échoué, les assassins furent obligés de fuir. On les arrêta à Strasbourg : de Raumer réclama avec importunité, réclama en vain, du ministre de la justice de la République française, l'extradition de ces coupables de lèse-humanité. Un jour où, pour la millième fois peut-être, il insistait impatiemment au ministère sur cette question, un vieil employé lui répondit : « Votre demande est juste, mais on a peur des journaux. » Rendons à chacun ce qui lui est dû : M^e Marie occupait alors le siège illustré par les Lamoignon et les d'Aguesseau.

La mission de M. de Raumer fut stérile jusqu'au bout. Plein d'ad-

miration pour M. Bastide, qui daignait le recevoir sans aucune espèce de cérémonie, le cigare à la bouche et les mains dans les poches de sa robe de chambre, il se laissa traîner d'échéance en échéance, comme le créancier opiniâtre dans son espoir, qui ne se résout pas à admettre l'insolvabilité de son débiteur. Commencant probablement à se douter du danger du voisinage pour la France d'une force comme l'Allemagne unitaire, le pouvoir exécutif s'appuyait sur des difficultés de forme pour différer la réalisation de ses promesses. Francfort lui-même se chargeait de fournir des prétextes de délai et de temporisation : le rejet de l'armistice de Malmoë, le soulèvement de Vienne, les démêlés du Parlement avec l'Autriche furent autant de motifs pour ne rien précipiter. L'envoyé extraordinaire reconnaissait de bonne foi les déviations du pouvoir qu'il représentait ; cela augmentait ses incertitudes. N'ayant d'ailleurs aucun résultat positif à annoncer, et ne sachant guère voir autour de lui, il correspondait peu avec Francfort. Ses dernières illusions furent entraînées par le coup de hasard où, en haine du présent, la France se livrait à l'inconnu. Il partageait les craintes puérides des bourgeois naïfs, qui redoutaient de voir le neveu de l'empereur inaugurer la politique de conquête. « Ah ! s'écriait-il douloureusement, on aura de la peine à trouver un gouvernement aussi pacifique que celui de MM. Cavaignac et Bastide. » On lui signifia qu'il ne serait reçu qu'en audience particulière par le nouveau président de la République, et qu'il ne serait pas présenté avec le corps diplomatique. Cette dernière disgrâce fit déborder son découragement ; sur sa demande, il fut rappelé dans les premiers jours de janvier.

Ainsi l'Allemagne nouvelle demeurait isolée en Europe, sans alliance possible. Les intérêts de la France lui étaient contraires : en outre, les plus enragés de teutonisme revendiquaient, aux heures de mauvaise humeur, l'Alsace et la Lorraine. Ces prétentions, quelque ridicules qu'elles fussent, devaient à la longue amener de la froideur. Il n'y avait rien de bon à attendre des flatteuses perfidies de l'Angleterre : un gouvernement révolutionnaire qui agitait de temps en temps le drapeau de la Pologne ne pouvait prétendre aux sympathies de la Russie. On faisait la guerre au Danemark, que la Suède appuyait diplomatiquement ; on s'aliénait la Hollande en la menaçant de la perte du Limbourg ; enfin la question lombarde séparait profondément des États italiens lancés dans une voie nouvelle.

Mais il ne suffisait pas de n'avoir plus que des voisins circonspects ou hostiles ; le Parlement de l'empire allait déchirer de ses mains l'unité qu'il se regardait comme appelé à constituer. Après avoir usé des mois entiers à élaborer les droits fondamentaux (*Grundrechte*), espèce de catéchisme politique, qui ne devait jamais recevoir d'exécution complète ; après avoir théoriquement disserté sur les conditions et les rapports de l'Église et de l'État, de l'enseignement, des communes, etc. ; après avoir envenimé les différends internationaux, on en vint à la Constitution. L'ascendant prussien, revenu de sa première défaite, reparaisait de nouveau, et cette fois avec plus de confiance dans le succès ; il laissait voir clairement sa pensée persistante de s'emparer de la couronne impériale. Afin de parvenir à ce but, il fallait avant tout écarter l'Autriche ; nul doute que cette arrière-pensée n'ait eu la plus grande part au vote des § 2 et 3, dont voici la teneur : « Aucune partie de l'empire ne pourra être réunie en un seul État avec des pays non allemands ; si un pays allemand a le même souverain qu'un pays non allemand, les rapports des deux pays ne pourront être réglés que par l'union personnelle. » Les articles suivants aggravaient encore la position faite aux États mixtes, ou plutôt amenaient forcément une séparation, sous différents souverains, des nationalités diverses. Le même prince ne pouvait pas obéir aux exigences contradictoires de plusieurs assemblées constitutionnelles : telle était la machine de guerre employée contre cette Autriche redoutée, qui ne se relevait cependant d'un péril que pour tomber dans un autre. Pendant qu'elle ressaisissait la Lombardie, sa capitale était en proie aux sanglantes journées d'octobre. Les insurgés de Vienne tendaient la main aux Magyars révoltés : il y aurait injustice évidente à juger les glorieux fils d'Arpad d'après l'avocat vaniteux et retors qui s'est livré avec tant de complaisance à l'exhibition préparée par lord Palmerston, et qui varie son langage suivant les besoins de la cause, d'autant plus monarchiste constitutionnel à Londres qu'il était républicain rouge à Marseille. Cette rude nation de gentilshommes centaures, vivant comme au temps de la féodalité et réclamant, la lance au poing, le maintien de ses privilèges, ne manque pas d'une certaine grandeur antique, mais semblait peu faite pour exciter l'enthousiasme de la démocratie. Dans un intérêt d'un moment, la démocratie a renié ses principes ; elle a détourné la tête, — et ce sera là sa honte, — pour ne pas entendre la plainte des

Slaves opprimés, des véritables fils du sol courbés sous un servage de mille ans.

Le morcellement, l'exclusion de l'Autriche, fut consommé à une immense majorité. M. de Gagern, naguère tout puissant sur l'opinion du parlement, faillit se perdre en défendant la cause des Habsbourg. Parmi les membres de la droite, quelques Prussiens s'honorèrent en repoussant cet ostracisme. L'Assemblée poursuivit intrépidement la campagne commencée contre le particularisme; malgré les réclamations des souverains, elle enleva aux États tout rapport direct avec l'étranger et les dépouilla de leur existence politique, ne leur laissant que l'administration intérieure.

Ces sacrifices offerts à l'idole de l'unité et de la centralisation absolue ne satisfaisaient cependant pas les ardeurs de l'extrême gauche. Arnold Ruge, lançant l'anathème « aux paysans » qui siégeaient à Saint-Paul, allait chercher à Berlin une assemblée plus docile aux inspirations démagogiques; Struve reprenait l'éternelle histoire des révolutions de Bade, toujours interrompue au plus bel endroit; Robert Blum, cet esprit égaré par les entraînements de la popularité, se jetait dans l'émeute viennoise arrivée à son paroxysme. On sait comment cela finit : le ban Jellachich et ses fidèles Croates ramenèrent dans Vienne l'autorité impériale; mais le César, lassé du poids trop lourd de la couronne, devait, un mois plus tard, la déposer sur le jeune front de son neveu. La Constituante anarchique de Vienne tomba, comme était tombé le congrès slave de Prague. Robert Blum, le transfuge de Saint-Paul, paya de sa vie sa justification du meurtre du comte Latour et la part qu'il avait prise aux excès de la rue. Au parlement, il s'était toujours distingué des énergumènes de son parti par la modération de ses paroles; son sangfroid, ses sages conseils avaient apaisé, en 1845, l'émeute de Leipzick. Mais comme toutes les âmes longtemps honnêtes, que les révolutions enivrent pour les flétrir ensuite, sa conscience eut une heure d'oubli : il prêcha à la populace armée les mesures de salut public. Il a été plus rudement puni par l'admiration des démagogues que par les rigueurs mêmes de la réaction; sur ce terrible martyrologe, fêté par les sanglants réformateurs de l'avenir, son nom brille à côté de nos montagnards de 1793. A Berlin, grâce à l'énergie de Wrangel, Frédéric-Guillaume reprenait courage, et rendait impossible la réunion de ce contre-parlement rêvé par Arnold Ruge.

L'émeute avortée du 31 octobre décida la crise ; on ferma la salle où se réunissait la diète rebelle de la Prusse, et en attendant de la dissoudre on l'envoya dédaigneusement tenir ses séances en province. Francfort, qu'on délivrait cependant des dangers d'une rivalité, fulminait ses colères impuissantes contre ces transportations d'assemblées. Le Parlement de l'empire condamnait vainement les juges de Robert Blum. Lui qui n'avait pu empêcher les violences des séditeux de tous les pays, lui qui n'avait même pas essayé, prétendait se poser en médiateur entre les gouvernements et les peuples. Aussi il avait beau grossir sa voix, elle n'était nulle part entendue ; alors il reprenait ses travaux et continuait à donner à l'Allemagne des institutions dont elle ne voulait pas, établissait deux chambres, l'une élue par le suffrage universel direct, l'autre composée en nombre égal par la désignation des souverains et le choix des assemblées particulières ; il devait plus tard repousser l'organisation d'un conseil de l'empire, seule chance qui restât encore de donner quelque pouvoir au futur chef de l'État. Comme dans les diverses constitutions issues de cette année climatérique, toutes les forces allaient à la démocratie.

Résistant à tant d'intérêts conjurés à sa perte, la fortune proverbiale de l'Autriche, *felix Austria*, combattait vaillamment, par l'organe de ses nouveaux hommes d'État, les décisions iniques de Francfort. Dans sa note du 27 novembre, le prince de Schwartzemberg maintenait les droits de l'unité absolue de la monarchie. Tout en gardant son influence sur l'Allemagne, elle réservait son indépendance à l'égard de l'œuvre encore imparfaite, attendant ses derniers développements pour s'y associer dans une certaine mesure ou la condamner sans restriction. Le système qui prédominait à Vienne, et qui devait se manifester dans la charte du 4 mars, aujourd'hui déchirée, était la centralisation constitutionnelle des divers états de l'empire autrichien, avec égalité de droits pour les races. Mais derrière cette égalité, forcément accordée aux Transylvains et aux Croates, qui venaient de sauver le trône, sans doute surtout par amour de la dynastie de Habsbourg, un peu aussi en haine des Magyares, s'abritait l'arrière-pensée, jamais abandonnée, d'une germanisation des éléments hétérogènes. Il y avait cependant à ce plan un danger bien visible : les Slaves auraient été toujours maîtres de la majorité dans l'assemblée et auraient fini par annihiler, sur tous les points, le

principe allemand qui prétendait les absorber. Quoi qu'il en soit, on refaisait dans un sens opposé le travail que la Constituante de Francfort s'arrogeait comme un droit; on portait un rude coup à son infaillibilité. Cette négation de son autorité augmentait l'irritation du parlement et poussait de plus en plus du côté de la Prusse. Frédéric-Guillaume IV accordait à la nécessité de se rendre populaire les plus larges concessions à l'esprit moderne. Après avoir chassé son assemblée trop turbulente, même à Brandebourg, il promulguait la patente du 5 décembre imprégnée d'idées démocratiques auxquelles il n'avait guère habitué ses sujets. Il exigeait à la vérité un cens pour l'électorat et l'éligibilité de la première chambre. Précaution aujourd'hui puérile! On sait combien le cens, la plus illogique des aristocraties, est un obstacle aux révolutions. Du reste, dans l'espoir d'une amélioration, le monarque laissait aux chambres futures la faculté de réviser cette constitution faite à la mode des circonstances. Un fonctionnaire prussien, publiciste distingué, M. de Sperling, conseiller de régence à Magdebourg, en montrait les défauts, sans déplaire probablement beaucoup au maître et prenait texte de là pour faire une rude guerre au régime constitutionnel, au bénéfice de l'État chrétien. « La chimie peut bien décomposer le tout en parties, disait-il dans sa langue énergique et figurée, l'image parfaite de Dieu en fractions imparfaites, mais elle est impuissante à créer une vie organique. Qu'on ne cite pas l'exemple de l'Angleterre, ce n'est pas par ses formes constitutionnelles, c'est par l'esprit que le peuple y apporte qu'elle se maintient ¹. »

L'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche se dessinait toujours davantage dans les notes diplomatiques de ces deux puissances. Pendant que le langage du prince de Schwartzemberg devenait de plus en plus hautain et catégoriquement hostile à l'organisation de Francfort, celui du cabinet de Berlin trahissait tous les embarras, toutes les perplexités d'une conduite à double face. On voulait entraîner les parties hétérogènes qui formaient l'incertaine majorité du Parlement de l'empire, mais on voulait surtout ne pas s'exposer à

¹ *Vorschläge zur Verbesserung unserer geselligen Zustände von Fried. Von Sperling, Magdeburg, 1849.* Le même auteur a publié, contre la constitution prussienne du 31 janvier 1850, qui succéda à celle du 5 décembre 1848 : *Plan wie die Königlich preussische Regierung sich das öffentliche Vertrauen erwerben und den durch die März-Ereignisse gestorten Verkehr wieder beleben kann, Magdeburg, 1850.*

une rupture complète avec les anciennes puissances : rôle difficile qui ne pouvait être longtemps soutenu. La monarchie de ces Grands maîtres Teutoniques, enrichis aux dépens de leur ordre, s'était, il est vrai, élevée par de successives alluvions, auxquelles la diplomatie avait eu autant de part que la conquête. Mais cette fois, placée entre deux principes inconciliables, il était impossible de tirer avantage de tous les deux ; toutes les habiletés du monde n'aboutissaient qu'à retarder une décision nécessaire, sans parvenir à l'éviter. Après avoir été menacé et humilié dans son propre palais par la démagogie, Frédéric-Guillaume ne put se résoudre, même au prix de l'empire, à se mettre à la disposition d'un aussi dangereux auxiliaire. Il ferma sagement l'oreille à ceux qui lui rappelaient la politique hardie et victorieuse du Grand Électeur et de Frédéric II. Le souvenir des temps héroïques de la Prusse, les campagnes de Silésie et la guerre de 1813 ne purent l'éblouir ni l'ébranler. Il sentait parfaitement que tout était changé, que les ennemis les plus redoutables se trouvaient sur son propre territoire, qu'il ne devait pas attendre de ses sujets cette fidélité inébranlable, qui, à l'heure du péril, n'avait pas manqué à son père. Poussé à bout, forcé de s'expliquer, malgré ses lenteurs calculées et ses répugnances, il refusa une dignité illusoire décernée par une faible majorité de hasard, qui n'apportait avec elle que des dangers et qu'il fallait trop chèrement acheter. Cette première expérience n'a pas, on s'en souvient, modifié chez le roi de Prusse ce singulier mélange de timidité et d'ambition. Un an plus tard, dans la question de La Hesse, nous l'avons vu, après avoir élevé des prétentions qu'il semblait prêt à soutenir par les armes, les sacrifier aux mêmes considérations, aux mêmes craintes, et porter un coup sensible à l'amour-propre national.

Quant au parti prussien dans l'assemblée de Francfort, la passion du pouvoir, la jalousie de l'Autriche, le désir d'amener, par l'unité allemande, le triomphe du particularisme de Berlin, le précipitèrent dans les actes les plus irréfléchis. La réunion du Weidenbusch, où dominait l'influence prussienne, posa les bases d'une coalition avec les démagogues, où, en échange de la vieille pourpre impériale, véritable manteau de parade jeté sur les épaules des Hohenzollern, on faisait en réalité l'abandon des conditions essentielles du pouvoir. La loi électorale, le veto purement suspensif, tout ce qui

pouvait affaiblir et rendre vaine cette suprême dignité, fut accordé aux hommes d'anarchie pour obtenir le concours de leur vote, alors que la conduite énigmatique du futur César, et que les notes vagues de ses ministres n'offraient aucune garantie et n'apportaient aucune preuve positive d'acceptation.

En s'alliant à la gauche, les hommes de constitutionnalité compromettaient à la fois et l'avenir de leur pays, et jusqu'à ces doctrines de gouvernement parlementaire, si cher à leur vanité puérile. Dupes d'une comédie, dont eux seuls ignoraient le secret, les membres de la grande députation, envoyée à Berlin pour offrir au roi ce fantôme d'empire héréditaire, s'enivraient aux villes de leur passage d'un enthousiasme trop conforme aux rêves de leur esprit pour ne pas leur paraître sincère. Les vivats de la foule, les promenades aux flambeaux, les discours et les applaudissements des banquets ; tout contribuait à donner le vertige à ces malheureux chefs d'opposition dynastique, fourvoyés en pleine eau démocratique. Il est vrai que les plus ardents et les plus pressés, peu soucieux de garder longtemps le masque, se trahissaient déjà par leurs vociférations et leurs violences, et troublaient l'harmonie de cette marche triomphale. A Cologne, on cassait les vitres de l'auberge où étaient descendus les députés, et il fallut employer la force armée pour disperser la populace menaçante. C'étaient les premiers grondements de ce formidable orage, qui devait fondre quelques jours plus tard sur Dresde, Leipzick, Stuttgart et le grand-duché de Bade. Mais on ne détruit pas pour si peu de folles chimères enracinées dans la chair et dans le sang. Les unitaires ne furent désabusés que devant l'accueil glacé du roi, ses paroles ambiguës, son acceptation ironiquement subordonnée au consentement des puissances, ou, pour mieux dire, ce refus humiliant qui venait écraser de tout son poids l'omnipotence de l'assemblée constituante. Au retour de cette malencontreuse odyssee parlementaire, dont M. de Raumer s'est fait le complaisant narrateur, la déroute générale commença. Le refus de la Prusse, les notes menaçantes de l'Autriche poussèrent aux dernières extrémités ces législateurs implacables dans leur chute, comme des auteurs sifflés. Tandis que la partie la plus sage et la plus honorable de la majorité s'éloignait ou continuait sans espoir une lutte inutile, la plupart des constitutionnels apportèrent à la gauche le concours de leur vanité blessée et l'amertume de leurs

déceptions. On nomma une sorte de comité de salut public, où les opinions ardentes prévalurent. Les journées de septembre étaient bien loin. Cette fois l'émeute venait au secours de Francfort et ajoutait à sa décadence; elle essayait partout de forcer les gouvernements à accepter la constitution nouvelle, qui, bien entendu, ne fut qu'un prétexte pour les partis avancés. Une grande partie de l'Allemagne, des villes florissantes virent ces lamentables scènes de dévastation et de carnage, auxquelles les acteurs de la république rouge nous ont accoutumés. Le roi de Wurtemberg, après s'être enfui à Ludwigsbourg, revenait humblement dans son palais exécuter les caprices de la populace. La Bavière et la Saxe résistaient mieux; à Dresde, le canon tonna trois jours contre les barricades où flottait le drapeau du sang. Mais le plus hardi de tous fut encore le roi Frédéric-Guillaume : aguerri par ses premiers succès, il cassa la seconde chambre et fit un appel aux gouvernements contre les usurpations de Francfort. Ces concessions et surtout ces résistances faisaient marcher à grands pas vers le dénoûment. Chaque jour l'assemblée devenait et moins nombreuse et plus violente. M. de Gagern tombait du pouvoir, après avoir trop accordé aux exigences toujours croissantes de la gauche. On fut obligé de réduire à cent le quantum des membres nécessaires pour délibérer. Quand tout ce qu'il y avait d'honnête, quand tout ce qu'il y avait de sensé se fut retiré de cette arène fatale, l'infime minorité, transformée en majorité par le vide qui s'était fait autour d'elle, ordonna au pouvoir central de soutenir, contre les gouvernements réguliers, les émeutiers, les incendiaires, les pillards du Palatinat, dont la cause fut proclamée sainte par le Parlement. Un autre jour, il destituait le vicaire de l'Empire, comme un instrument trop peu docile aux mesures démagogiques. Mais l'archiduc Jean se garda de tenir aucun compte de cette volonté *in extremis* d'une législature tombée en dissolution. Descendue dans le mépris et l'impuissance au lieu même où elle siégeait, la Constituante prit un parti désespéré. Le 30 mai 1849, à la majorité de 71 contre 64, elle décida le transport du bagage constitutionnel à Stuttgart, au centre même de la révolte triomphante. Tandis qu'un petit nombre de forcenés traînait, à la suite de l'émeute, les misérables restes d'une assemblée décapitée et déchue, dont quelques agents de police devaient faire une dernière justice, les parlementaires discrédités par leurs fluctuations, suspects à tous les

partis, rentraient furtivement dans leurs villes natales, ou tâchaient, par leur absence, d'arriver plus sûrement à l'oubli.

En Allemagne, ainsi qu'à l'étranger, l'opinion s'est montrée d'une inflexible rigueur pour ces unitaires qui ont agrandi la division, pour ces libéraux qui ont ruiné le système représentatif, pour ces doctrinaires et ces hommes de principe, sans autre règle de conduite que l'intérêt du moment le plus actuel, foulant aux pieds, selon l'occasion, le droit des nationalités si solennellement proclamé ; tour à tour ennemis ou complices de la démagogie, réclamant l'appui des armes des princes, après avoir eu la prétention de les régenter et finissant par soulever leurs sujets contre eux. Le jugement de l'histoire ne sera ni moins dédaigneux ni moins sévère. Comme d'autres assemblées contemporaines, où brillèrent pourtant des hommes consciencieux et éminents, comme tout ce qui s'appuie uniquement sur les caprices variables de la souveraineté du nombre, le parlement de Francfort ne devait rien créer, il n'était destiné à ne laisser après lui ni regrets ni trace. Posé par la force des circonstances en arbitre entre les souverains et les peuples, il s'aliéna les princes, en ne sachant pas faire leur part légitime et nécessaire dans la reconstitution de l'Allemagne. Après avoir été l'objet d'incommensurables espérances, il finit, grâce à ses tergiversations, à son inexpérience, à ses perpétuelles abstractions, par rendre les multitudes indifférentes à sa chute. Produit d'idées générales, aussi vagues que séduisantes, il ne put dégager de ces formules aucune solution positive et pratique. Mais nous l'avons déjà dit, là où était la grandeur, là était aussi le danger. Ce qui servira d'excuse à ces théoriciens débiles, ce sont les difficultés qu'apportent toujours en politique les promesses trop brillantes. L'impossible gâta le possible : les rivalités, les intérêts divergents s'opposaient à la transformation d'une fédération d'états en un état fédératif, et l'on ne parvint pas à réaliser la moindre amélioration. Les libertés civiles sont plus nécessaires que les libertés parlementaires. La grandeur de la patrie, la dignité, la sécurité du citoyen, conditions essentielles de l'existence des peuples, doivent être préférées aux satisfactions de la vie constitutionnelle, plus capable de séparer que d'unir, et qui sera toujours une barrière impuissante contre l'anarchie ou le despotisme. Quelque désabusé de ses idoles qu'il se montre dans certains moments, le siècle, nous le savons, est profondément imbu de préjugés contraires. De pa-

reilles tentatives peuvent donc parfaitement se renouveler ; mais nous ne devons pas en attendre de meilleurs résultats.

La question d'unité plus étroite, d'assimilation des divers éléments germaniques, échappée des mains des législateurs de Saint-Paul, fut ramassée par l'ambition de la Prusse, à laquelle ses premières déconvenues n'avaient pas encore donné un enseignement suffisant. La politique de l'hégémonie prussienne, c'est-à-dire de l'agglomération volontaire des États allemands, sous la direction du cabinet de Berlin, suivie jusqu'à la convention d'Olmütz, traversa des phases diverses et réduisit graduellement ses prétentions. Les secours, donnés à Dresde et dans le grand-duché de Bade aux souverains contre leurs sujets révoltés, servirent la première période de cette ambition ; le traité des trois rois conclu avec la Saxe et le Hanovre, au moment de la dissolution du Parlement, fut le résultat d'une conduite aussi habile, et sembla donner gain de cause aux rêves de prépondérance. Seulement la Prusse se reposait, avec trop de confiance, sur des plans et des projets, qui, aux yeux de ses alliés, répondaient à des nécessités passagères. Les périls de la crise, l'instinct de la conservation forçaient les États, trop faibles par eux-mêmes, à se grouper momentanément autour d'un protectorat puissant. « L'Union était dressée comme une souricière, dit un publiciste prussien : la souris ne veut pas s'y laisser prendre ; mais voilà qu'elle entend le chat miauler, et, égarée par la frayeur, elle finit par y entrer¹ ». La Bavière, plus en état de se défendre, restait en dehors du nouveau système ; elle devait être le promoteur du traité du 27 février 1850, qui garantit les droits des puissances secondaires. Quant à la Saxe et au Hanovre, tout en se liguant avec la Prusse, ces royaumes ne prétendaient pas prêter foi et hommage entre ses mains. Ce que Berlin leur accordait en secours matériels, ils le lui rendaient par l'accroissement d'influence morale que lui apportait leur alliance, et se regardaient comme parfaitement quittes pour l'avenir. L'événement le prouva. Quand il s'agit de constituer l'Union restreinte au Parlement d'Erfurt et au Collège des princes, il ne resta plus à la suite de la Prusse, à part le grand-duché de Bade, que de petits États sans importance, tout à fait dépendants par leur situation géographique. Erfurt fut la parodie de Francfort : plusieurs des ac-

¹ *Politique de la Prusse.* Cette brochure anonyme a été traduite en français.

teurs du drame confus du Parlement de l'Empire reparurent sur cette scène amoindrie ; la gloire de M. de Gagern acheva de s'y effacer. Le mandataire de la politique personnelle du roi Frédéric-Guillaume, le général de Radowitz, présenta à la sanction de ces comparses trop dociles le projet de constitution publié le 28 mai, deux jours après le traité des trois rois. Le temps avait marché depuis cette époque, et le compromis passé avec l'œuvre des législateurs de Saint-Paul ne s'accordait plus avec les vues secrètes de la pensée royale. On attendait des modifications de la part du nouveau Parlement, qui adopta aveuglément au contraire le projet tout entier. Se conformant à une fiction présentée par M. de Radowitz, on persistait, malgré leur retraite, à regarder le Hanovre et la Saxe comme engagés dans l'Union, et on s'obstinait à faire à ces éléments importants une place dont ils ne voulaient plus, dans l'organisation de la Confédération. Mais l'antagonisme avec l'Autriche restait la complication la plus sérieuse. Les pouvoirs du vicaire de l'Empire avaient survécu à l'Assemblée, dont ils émanaient, jusqu'au 20 décembre 1849, où ils avaient été remplacés par une commission fédérale intérimaire Austro-Prussienne, dont le plan appartenait tout entier à l'Autriche et qu'elle avait eu l'habileté de faire accepter à Berlin. Forte de ce précédent et appuyée d'ailleurs sur la Russie, elle suivait sa route avec une confiance hardie, qui se jouait des expédients tentés par sa rivale. Quelques jours avant la fin de l'intérim, qui expirait le 10 mai, elle convoquait bravement à Francfort les plénipotentiaires des puissances allemandes pour reconstituer l'ancienne Diète, conformément au pacte de 1815. La Prusse admettait le nouveau plenum de Francfort, mais seulement à titre de conférences consultatives, dont les décisions ne seraient nullement obligatoires pour les États qui refuseraient de s'y soumettre. Elle espérait par ce moyen maintenir le droit du *Sunderbund*, de l'Union restreinte, qu'elle essayait de former. Aussi le jour même de la convocation de la Diète, elle assemblait à Berlin le Congrès des princes, auquel succéda bientôt le Collège de leurs plénipotentiaires. Ces deux réunions, qui se séparèrent sans avoir rien terminé, accédèrent aux désirs de Frédéric-Guillaume, en modifiant les résolutions trop libérales du Parlement d'Erfurt. A Francfort, quoiqu'on eût obtenu le concours de tous les gouvernements importants, on n'agissait pas plus qu'à Berlin. Il fallait une crise pour dégager l'Alle-

magne des fondrières de la politique confuse où elle se trouvait embarrassée.

La Hesse avait suivi l'exemple de la Saxe et du Hanovre, en désertant l'Union restreinte. L'électeur, qui avait besoin d'argent et ne pouvait présenter un budget en règle, cassa ses deux Chambres, assez indiscrètes pour demander à y voir clair dans la gestion des deniers publics. Le pays fut mis en état de siège. Mais pour faire un coup d'État on doit nécessairement s'appuyer sur quelqu'un : le souverain n'avait derrière lui qu'un ministre de hasard, M. Hassenpflug, compromis en Prusse par un procès en malversation. Dans l'impossibilité de se fier à son armée, l'électeur fit un appel à l'intervention de la Diète, qui envoya à son secours des troupes autrichiennes et bavaoises. Sans doute, cette cause était par elle-même assez peu respectable. Toutefois un intérêt supérieur et plus général dominait la situation : le premier devoir des princes était de sauvegarder, sur tous les points, les prérogatives monarchiques et d'étouffer l'esprit révolutionnaire qui, depuis deux ans, avait causé en Allemagne d'aussi sérieux dangers. C'est ce que comprirent parfaitement, à l'entrevue de Bregenz, les trois souverains d'Autriche, de Bavière et de Wurtemberg, qui décidèrent l'intervention. A Berlin, on jugea les choses d'un point de vue bien différent : on ne pardonnait pas au transfuge de l'Union restreinte de décider du sort de ses États sans l'assentiment du Collège des princes. Le dédain de l'influence prussienne était un grief autrement sensible que la dilapidation des finances du gouvernement de Cassel. Les susceptibilités militaires de la Prusse, la fougue libérale des deux Chambres se rencontraient avec les prétentions du roi. Il y avait bien, au milieu de tout cela, un parti sage et réellement conservateur : celui de la vieille Prusse, peu accessible aux illusions, rappelant que leur pays n'avait jamais grandi que par le particularisme, et montrant les périls auxquels l'élément prussien se serait trouvé exposé par le triomphe du Teutonisme. Ce parti national, qui peut revendiquer l'avenir, parlait trop le langage de la raison, pour avoir chance d'être écouté. Le général de Radowitz passait pour être l'interprète de la politique personnelle. Son entrée au ministère fut le signal de tentatives aussi téméraires qu'incertaines, qui faillirent amener une conflagration générale. Cet homme d'État, féodalement révolutionnaire, imbu des paradoxes incomplets de l'école historique, ne parvint pas à troubler et à faire reculer les

représentants de la vieille diplomatie autrichienne. Tout se passa d'abord dans le domaine des négociations et des votes parlementaires. On persistait à regarder la Hesse électorale, comme partie intégrante de l'Union restreinte, et relevant par conséquent de la suprématie berlinoise; on niait à la Diète, ou pour mieux dire au Cabinet de Vienne, le droit d'intervenir entre le souverain et son peuple. Les troupes austro-bavaroises franchirent la frontière et ne se laissèrent arrêter ni par les récriminations ni par les menaces. Maintenant qu'il s'agissait de soutenir des prétentions si nettement exprimées, on hésitait à Berlin au lieu d'agir. Un changement momentané de système et le rapide passage aux affaires du vieux comte de Brandebourg, oncle du roi, semblèrent le gage d'une paix définitive; mais une mort soudaine ayant enlevé ce vieux conseiller de la couronne, tout fut remis de nouveau en question et subordonné plus que jamais aux solutions violentes. On disposa de toutes les ressources militaires: l'armée et la landwehr furent mobilisées. On intervint par le Nord de la Hesse électorale, comme l'Autriche intervenait par le Midi. Il y eut même entre les avant-postes des deux armées un engagement, qui semblait devoir finir par amener cette guerre depuis si longtemps prévue. Il n'en fut rien cependant. Dans cet instant de crise, qui eut un retentissement si profond, même à la tribune de notre Assemblée législative, de graves réflexions assiégèrent sans doute l'esprit du roi et y opérèrent à l'heure décisive un changement salutaire. Comme le jour où il refusait la couronne offerte par les députés de Francfort, il se vit avec effroi sans alliés en Europe et débordé par le mouvement révolutionnaire. Les espérances du conclave socialiste de Londres, audacieusement manifestées, projetaient d'ailleurs une vive lumière sur la direction que la démagogie comptait donner aux événements. Heureusement il n'était pas encore trop tard pour sauver la Prusse. Cette fois, Frédéric-Guillaume eut le courage de le vouloir sérieusement et d'une manière définitive: il rompit d'un seul coup, sans arrière-pensée, avec les tendances révolutionnaires. La convention d'Olmütz fut la renonciation la plus formelle aux dangereuses chimères de l'ambition impossible, pour rentrer dans les conditions essentielles de l'ordre et de la monarchie. Abandonnant ses alliés de la veille dans les deux questions de la Hesse et du Holstein, la Prusse s'engageait à unir son action à celle de l'Autriche, pour faire rentrer les sujets révoltés sous l'auto-

rité du souverain. Il est vrai que de graves difficultés restaient à résoudre dans l'affaire des duchés danois, mais la cause monarchique triomphait partout en principe.

A bien considérer le fond des choses, la convention d'Olmütz, quoique imposée par les circonstances, a été pour la Prusse plutôt un acte d'habileté que de faiblesse. Ce traité, conclu le 29 novembre 1850, qui inaugure l'abaissement définitif de la politique révolutionnaire en Europe, et où tout trahit l'intervention occulte du czar, rendit à la Prusse sa place et sa part d'influence au milieu d'une Allemagne organisée en dehors d'elle et contre elle. Il était de son intérêt comme de son honneur de faire oublier ses imprudentes convoitises aux royaumes secondaires, aux petits États ligués entre eux et entraînés un moment vers l'Autriche par l'instinct de la conservation, mais qui ne peuvent prêter les mains à l'établissement d'une prépondérance unique en Allemagne. Depuis cette date mémorable, d'une importance si grande sur l'avenir de notre siècle, la conduite du successeur du grand Frédéric et des hommes d'État du cabinet de Berlin a été constamment sage et habile, et si toutes les préventions n'ont pas encore disparu, ils ne doivent s'en prendre qu'au passé. Aux conférences de Dresde, pas plus que dans la diète restaurée de Francfort, ils ne se sont écartés de la ligne conservatrice. D'accord avec Vienne dans les affaires intérieures, dans les questions de politique étrangère, pour refouler, anéantir sous toutes les formes le génie de la révolution et paralyser la fatale influence anglaise, — les efforts tentés en commun par les grandes puissances pour l'expulsion des réfugiés de Londres, le rétablissement du conseil d'État prussien et des diètes provinciales, qui absorbent une part importante des attributions constitutionnelles, sont des preuves de cet ensemble monarchique, — et cela ne les empêche pas de lutter pied à pied, par les voies pacifiques de la diplomatie, contre les envahissements de leur puissante rivale. Ainsi, c'est la Prusse, aujourd'hui gardienne des traditions germaniques, qui maintient l'ancienne organisation de la diète et interdit aux royaumes slaves et italiens de l'Autriche l'entrée de la confédération¹. Sur le terrain

¹ Les puissances signataires du traité de Vienne ont protesté contre cette tentative de rupture de l'équilibre européen. Parmi elles, la Russie, dont on connaît les prétentions au protectorat des diverses branches de la famille slave, qui n'appartiennent pas à sa domination, ne pouvait permettre la germanisation de vingt millions de Tchèques, de Slovaques, de Croates, de Galiciens ou d'Illyriens.

des améliorations et des intérêts matériels, le débat n'est pas moins vivement soutenu des deux parts. A l'accession du Hanovre au Zollverein, qui agrandit le cercle de la suprématie commerciale prussienne, répond la convocation du congrès douanier allemand, actuellement réuni à Vienne. En effet, d'après les engagements mutuels qui régissent le Zollverein, les divers États qui en font partie vont rentrer, au 1^{er} janvier 1854, en possession de leur liberté, et la reconstruction de cette union peut amener de graves changements au profit de l'Autriche. Les vastes projets du prince de Schwartzemberg n'embrassent rien moins qu'une coalition douanière de l'Europe centrale, où trouveraient place, outre l'Allemagne et l'Italie du nord, la Suisse, le Danemark, la Hollande, et jusqu'à la Belgique, dont l'alliance commerciale est venue s'offrir à nous et que nous avons laissé volontairement échapper. Si jamais s'établit cette confédération gigantesque, aurore d'une formidable concentration politique, elle serait une infraction évidente aux traités de 1815, si persévéramment revendiqués contre nous, et notre diplomatie devrait entraver par tous les moyens la restauration de l'ancienne grandeur de la maison d'Autriche, comme il eût été dans ses intérêts de s'opposer aux envahissements de Berlin révolutionnaire. Heureusement cette entreprise, si elle était tentée dans ces proportions, rencontrerait assez d'obstacles pour que nous soyons à l'abri de pareilles craintes.

A la place des parlementaires de Francfort tombés en 1849, les plénipotentiaires des princes remuent donc partout les grandes questions de l'organisation politique de l'Allemagne; les constitutions issues de cette crise sans résultat définitif se sont écroulées ou tombent pièce à pièce; mais s'ensuit-il que ces idées de réformation intérieure, mises en œuvre par des mains inhabiles, compromises à la fois par les théoriciens et les hommes de violence, subordonnées aujourd'hui à la nécessité de replacer sur leur base les grands principes d'ordre monarchique foulés aux pieds dans la confusion de la mêlée, doivent complètement et nécessairement disparaître. En vérité, nous ne pouvons nous résoudre à le penser. Nous ne croyons pas qu'il y ait d'imprudance à prévoir la médiatisation d'un certain nombre de souverainetés, qui sont un embarras pour tout le monde. L'homme le plus étranger à ces questions n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la carte d'Allemagne, si bizarrement découpée, pour com-

prendre que cette situation, aggravée à quelques égards par le traité de Vienne, subira dans un avenir prochain des modifications considérables. La Prusse, renonçant à toute alliance avec l'esprit démocratique, et s'appuyant exclusivement sur l'importance que lui donnent le large développement de son industrie, le chiffre de sa population, son rôle intellectuel et militaire, est destinée à grandir et à s'étendre dans le Nord de l'Allemagne. L'absorption des deux principautés de Hohenzollern, en 1849, est un symptôme de cette tendance. Mais à mesure qu'elle deviendra plus puissante, les intérêts du Midi, plus agricoles que manufacturiers, s'éloigneront d'elle. Peut-être une fédération des États inférieurs, formant le contre-poids des deux grandes puissances, remplacera-t-elle le système compliqué de la Diète actuelle. Du reste, ces changements, la satisfaction de ces besoins sont soumis à tout un ordre d'idées qui embrasse un cercle autrement étendu que la Germanie. L'agitation stérile des révolutions est le plus grand obstacle à toute espèce de progrès. Ne demandez rien de bon à ces époques orageuses, n'espérez d'elles rien d'utile. Ceux qui abusent de la parole pour tromper et pervertir, ceux qui imposent la tyrannie et le désordre au nom de la liberté; ceux qui, sous prétexte d'égalité, déchaînent les folies de la vanité et de l'égoïsme, les hommes aux mains violentes et aux convoitises sans frein reçoivent tous pour premier châtement l'impuissance de rien fonder, et compromettent les conquêtes les plus légitimes : 1793 a failli perdre 1789. Pour faire croître les améliorations durables, il faut avant tout l'abri d'un ciel pur et le loisir des longues années pacifiques.

Anatole DE GALLIER.

LE POÈTE DES BRETONS

I. — MARIE. — II. LA FLEUR D'OR. — III. LES BRETONS. — IV. PRIMEL ET NOLA¹.

(1^{re} PARTIE.)

Que de fois depuis dix-huit ans n'avons-nous pas entendu répéter d'un ton péremptoire : « La tribune a tué la poésie ! » Depuis 1848 surtout les fanfares oratoires étaient devenues tellement étourdissantes qu'il était impossible aux plus fortes voix de poètes de se faire écouter ; et pourtant ces voix harmonieuses qui savent des chansons

Pour calmer la douleur ou lui prêter des charmes ,

comme l'a si bien dit M. Ampère, ne trouvaient, hélas ! en nos temps désastreux que trop d'occasions de gémir !

Plus sensibles à la poésie vraie que ne le sont en général les classes supérieures, les masses n'avaient point cessé d'apprécier son pouvoir : le fait suivant en est la preuve.

C'était au plus fort de la tourmente de Février, à l'Hôtel-de-Ville même, le jour où on y apportait d'heure en heure les victimes de nos discordes : témoin officiel de ce spectacle douloureux, que probablement il ne voyait pas sans remords, le chanteur illustre des *Méditations* étendait la main pour haranguer la foule, quand un roulement de tambours lui coupa la parole. A ce tapage intempestif : « Silence, tambours ! » s'écria un homme du peuple, persuadé que M. de Lamartine allait parler en vers, « silence devant la *flûte* du gouvernement provisoire ! »

Aujourd'hui les tambours des tribuns (peut-être un peu violem-

¹ Chez Garnier frères, Palais-Royal, 1852.

ment forcés à se taire) ne résonnent plus, et la flûte des poètes respire :

O Melibæe, Deus nobis hæc otia fecit!

Profitions donc avec Mélébée des loisirs que César a faits à Tityre.

I

Le poète aimable auquel je veux consacrer cette étude est pour la France ce que l'Irlandais Thomas Moore et l'Écossais Burns sont pour l'Angleterre : c'est un fils d'adoption, fidèle à la grande patrie, sans cesser de l'être à la petite, les aimant toutes deux d'un amour presque égal, et les illustrant toutes deux : c'est un rameau celtique greffé sur l'arbre franc, et l'arbre tout fier s'émerveille de porter des feuilles nouvelles et des fruits qui ne sont pas les siens,

Miraturque novas frondes et non sua poma.

Châteaubriand, si digne lui-même de cet éloge et le premier Breton qui l'ait pleinement mérité, avait prédit l'avenir poétique de M. Brizeux dès l'apparition de *Marie*. Après la lecture du poème, il m'écrivit : « M. Brizeux chantera ces bois de la Bretagne que je n'ai fait que traverser pendant mon enfance. »

On ne trouve en effet dans les *Martyrs*, dans *René* et dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, que des échappées de vue sur la Bretagne, que de vagues paysages bretons, que des tableaux rapidement esquissés, quoique admirables et de génie ; mais ni mœurs, ni costumes, ni usages, ni souvenirs nationaux ; il ne les connaissait point. Son compatriote, le poète des *Paroles d'un croyant*, qui a jeté sur la littérature française contemporaine un éclat si vif, trop vif même parfois, car c'est l'éclat de l'incendie, n'a pas connu davantage et n'a pu peindre la vraie nature celtique. J'en dirai autant des autres poètes proprement dits, nés sur le sol breton : MM. de Beauchêne, Boulay-Paty, du Clézieux, de Francheville, de Morvonnais, Turquety, Violeau, remarquable pléiade d'esprits très-distingués, avec lesquels il faudra compter, quand on écrira l'histoire de la poésie française au XIX^e siècle. Faute de savoir la langue du pays, ou d'y avoir vécu assez longtemps de la vie des champs, ils n'ont point généralement imprimé à leurs œuvres le cachet particulier qu'on y cherche, en les voyant signer de leurs noms. D'ailleurs, ils ont peu

traité de sujets celtiques, ou bien ils ne les ont qu'effleurés, l'attrait les emportant au loin ; et le plus souvent heureusement inspirés dans la grande patrie, ils ont trouvé dans la petite moins d'inspirations poétiques que d'aspirations. Charmant défaut ! s'écrieront bien des gens auprès desquels c'est un mérite d'être le moins Breton possible, et qui reprocheraient presque à M. Brizeux de l'être trop : mais une semblable critique a été adressée à Thomas Moore et à Burns, ce qui n'empêche pas le barde de l'Irlande et le barde de l'Écosse d'être deux grands poètes anglais, et elle ne fera pas tomber une feuille de la couronne française du poète des Bretons.

Auguste Brizeux est né à Lorient dans les premières années de l'Empire. Fils unique, et seul aujourd'hui de son nom, il perdit son père en bas âge, et fut élevé par deux femmes d'un rare mérite : l'une encore jeune alors, l'autre déjà blanchie par les années, sa mère et sa grand'mère. Si l'éducation de l'homme est faite dès neuf ans sur les genoux maternels, comme l'assure Fénelon, c'est aux deux femmes dont je viens de parler que revient l'honneur d'avoir formé le poète des Bretons, et il leur en a gardé dans ses vers une reconnaissance attendrie qui mouille de larmes bien douces les yeux de ses lecteurs. Un bon vieux prêtre aussi, son oncle, ne demeura pas étranger à sa première éducation : il était curé, au fond de la campagne, et entretenait dans son presbytère, comme une volière de gais écoliers, enfants des chaumières ou des manoirs voisins : les uns y allaient le matin et revenaient le soir ; d'autres y demeuraient ; notre poète, qui était de ce nombre, y fut conduit par son aïeule :

Oh ! je pleurai d'abord longtemps et je gémis :
 Pour la première fois je voyais mes amis,
 Pour la première fois je quittais mes deux mères ;
 D'abord je répandis bien des larmes amères.
 Le travail arriva qui sut tout adoucir ;
 Le travail, mon effroi, bientôt fit mon plaisir.
 Le premier point du jour nous éveillait : bien vite,
 La figure lavée et la prière dite,
 Chacun gagnait sa place, et sur les grands paliers,
 Dans les chambres, les cours, le long des escaliers,
 En été dans les foins, couchés sous la verdure,
 C'était tout le matin, c'était un long murmure,
 Comme les blancs ramiers autour de leurs maisons,
 D'écoliers à mi-voix, répétant leurs leçons ;

Puis la messe, les jeux et les beaux jours de fête,
Des offices sans fin chantés à pleine tête.

A l'époque de la première communion, la jeune colonie s'augmentait d'une foule d'enfants des campagnes, fillettes et garçons, à qui le bon curé faisait le catéchisme :

Dans les beaux mois d'été, lorsqu'au bord d'une haie
On réveille en passant un lézard qui s'effraie,
Quand les grains des épis commencent à durcir,
Les herbes à sécher, les mûres à noircir,
D'autres enfants aussi venaient de leur village,
Tous, pieds nus, en chemin, écartant le feuillage
Pour y trouver des nids, et tous, à leur chapeau,
Portant ces nénuphars qui fleurissent sur l'eau.
Alors, le vieux curé, par un long exercice,
Nous préparait ensemble au divin sacrifice,
Lisait le catéchisme, et, nous donnant le ton,
Entonnait à l'autel un cantique breton.

C'est ainsi que s'écoulèrent les années les plus fleuries de sa jeunesse, entre la prière et l'étude. Après sa première communion, il quitta le presbytère pour aller au collège de Vannes :

Vanne aussi m'a nourri ; mon nom est sur ses bancs ;
J'ai nagé dans son port et chassé dans ses îles.

Il y retrouva plusieurs de ses anciens camarades, et quelque chose de cette vie des champs qu'il avait menée jusque-là :

Leurs livres à la main, sous le bras leurs cahiers,
De Vannes, chaque jour, sortent les écoliers :
Comme si, dans les mois de sève et d'allégresse,
Ils voulaient au soleil déployer leur jeunesse,
Dans les prés lire Ovide, et sous les buissons verts,
Aux appels des oiseaux répondre par des vers.

Mais, arrivé en rhétorique, changement complet d'existence et de pays... Un autre oncle (et non plus Breton cette fois, hélas ! quoique excellent) voulut à son tour l'avoir près de lui, et l'emmena bien loin de la Bretagne, au nord de la France, dans la ville d'Arras, où il était fonctionnaire de l'Université :

Il est dans cette ville un grand et vieux collège ;
Les cours durant deux mois sont couvertes de neige.
Cette chambre autrefois fut la mienne...

De la neige ! et pendant deux mois ! au lieu du doux climat du Morbihan où les camélias et les lauriers roses fleurissent en pleine terre ; une chambre ! au lieu de la vie libre et joyeuse en plein air,

Au murmure des pins sur le bord de la mer.

et même, pour comble de malheur,

..... Une chambre où ses yeux

A peine entrevoyaient la verdure et les cieux !

Et pourtant je ne la maudis pas, car elle a été comme la serre où a commencé de se développer, sous l'influence de l'absence, des souvenirs et des regrets, la plante exilée d'Armorique.

Je fus poète alors ! sur mon âme embrasée,

L'imagination secoua sa rosée ;

Et je reçus d'en haut le don intérieur

D'exprimer par des chants ce que j'ai dans le cœur.

Voilà comment il devint poète ; madame de Sévigné, séparée de sa fille, est devenue écrivain de la même manière, et les jeunes pâtres armoricains, arrachés à la vie rustique pour aller étudier en ville, les *kloer*, comme on les appelle, ne deviennent pas poètes autrement.

J'ai peint ailleurs leur avènement à cette vie nouvelle¹. Il est rare, ai-je fait observer, que les *kloer* n'apportent pas en ville le germe d'un premier amour : le contraste de la gêne, des privations, de la servitude présente avec la liberté des bois ; le mal du pays, les regrets contribuent à développer ce sentiment. Un souvenir, un mot, un air qu'on se rappelle, que sais-je ? Parfois le son d'un instrument sauvage qui s'éveille au fond du vallon, le fait éclater tout à coup : alors l'écolier poète a besoin, comme il dit, « de soulager son cœur » ; ses confidences, il les fait à la Muse, c'est elle qui reçoit ses premiers aveux, qui sourit à ses joies d'enfant, qui essuie ses larmes. Ainsi naissent des milliers d'idylles : *Marie* en est l'idéal et la fleur.

Le poète breton est à Paris, il fait nuit ; la pluie tombe au dehors ; le vent gémit à ses vitres mouillées :

Cette nuit, le jeune homme est triste, la cité

Le retient en ses murs comme en captivité ;

Seul devant son foyer, devant le bois qui fume,

Il pense au sombre Arvor tout entouré de brume...

¹ *Chants populaires de la Bretagne*, Introduction.

Mais l'esprit du pays l'est venu visiter :

« — Si ton cœur est trop plein, laisse ton cœur chanter, »

lui dit-il,

Et se rappelant ses jours d'innocente joie et purs de tout nuage

Dont une amitié douce a marqué le passage,

le poète éveille

..... au fond de sa pensée,

Une image assoupie et jamais effacée,

Avec un soin jaloux en rassemble les traits,

Lentement, à loisir, non sans quelque regrets.

Cette image est celle de la Bretagne : la voici qui paraît sous les traits charmants de la petite Marie.

Chaque jour, vers midi, par un ciel chaud et lourd,

Elle arrivait pieds nus, à l'église du bourg...

Volontiers j'aurais cru voir la Vierge immortelle,

Ainsi qu'elle appelée et bonne aussi comme elle !

Savais-je en ce temps-là pourquoi mon cœur l'aimait,

Si ses yeux étaient noirs, si sa voix me charmait,

Ou sa taille élancée, ou sa peau brune et pure ?

Non, j'aimais une douce et pure créature,

Et sans chercher comment, sans me rien demander,

L'office se passait à nous bien regarder ;

Je lui disais parfois : « Embrassons-nous, Marie ! »

Et je prenais ses mains ; mais vers sa métairie

La sauvage fuyait ; et moi, jeune amoureux,

Je courais sur ses pas, au fond du chemin creux.

Les *kloer* armoricains diraient moins bien, mais pas autrement ; l'un d'eux s'exprime, ainsi que certainement l'auteur ne connaissait pas :

« La première fois que je vis Marguerite, ma douce belle, mon amie, elle se préparait à faire ses premières pâques, dans l'église de la paroisse ; elle était dans l'église de la paroisse au milieu des autres enfants ; dans ce temps-là j'avais douze ans, elle avait douze ans aussi.

« Elle ressemblait, parmi les enfants, à la fleur d'or du genêt, ou à la petite rose sauvage dans un buisson de lande ; tout le temps que durait l'office, je ne faisais que la regarder ; tant plus je la regardais, tant plus elle me plaisait. »

La chanson bretonne se termine par ces mots :

« Cependant j'ai du chagrin, car je n'ai jamais eu de mon amie un baiser d'amour sincère. »

Mais la jeune fille lui crie de loin en se sauvant :

« Une autre fois, mon ami, lorsque vous viendrez à la lande, et que nous serons tous deux seuls, un baiser d'amour sincère vous donnerai, un ou deux. »

Dans la première édition de *Marie*, on lisait ces vers que je regrette et qui rendaient parfaite la ressemblance :

Je la voyais au loin se perdre dans la plaine,
Et du haut d'un rocher, svelte, et d'un air vainqueur,
S'enfuir en me jetant quelque baiser moqueur. »

Ces amours d'enfants, on le conçoit, sont extrêmement simples, beaucoup plus simples même que celles de Daphnis et Chloé ou de Paul et Virginie : elles s'épanouissent au bord des ruisseaux, au coin des taillis, parmi les herbes, les fleurs et la mousse des champs et des prairies ; parfois, sous l'arche d'un vieux pont où les deux enfants aiment à jouer ensemble :

Laissant pendre en riant leurs pieds au fil de l'eau,
Joyeux de la troubler ; ou bien, à son passage,
D'arrêter un rameau, quelque flottant herbage,
Ou, sous les saules verts, d'effrayer le poisson
Qui venait au soleil dormir près du gazon.

Si Marie passe un jour sans se rendre au bourg, l'écolier escalade les murs du presbytère pour courir au Moustoir, village de la jeune fille :

Il entre ; et c'est d'abord un silence profond,
Une nuit calme et noire ; aux poutres du plafond,
Un rayon de soleil seul darde sa lumière,
Et tout autour de lui fait danser la poussière.

Chaque objet cependant s'éclaircit insensiblement ; il y a quelqu'un dans cette maison qui paraît déserte :

. Sur le bord du foyer
Assise à son rouet, près du grillon qui crie,
Et, dans l'ombre filant, je reconnais Marie,
Et, sous sa jupe blanche, arrangeant ses genoux,
Avec son doux parler, elle me dit : « C'est vous ! »

Comment de pareilles amours resteraient-elles à l'abri des caquets ? On finit par s'occuper des petits amoureux, et plus qu'ils ne le voudraient sans doute. Trois grandes filles, trois sœurs, cousines du garçon, terribles comme les Parques, et curieuses comme toutes les filles, arrivent un jour au presbytère, sous prétexte de rendre visite à leur cousin, mais en réalité pour voir

Celle qui le tenait si jeune en son pouvoir ;
Et quand au catéchisme arrivait une fille,
Rouge sous la chaleur et qui semblait gentille,

comme il en venait tant au bourg, à l'heure de midi, de tous les villages de la paroisse,

Elles barraient sa route, et, par plaisanterie,
Disaient en soulevant sa coiffe : « Es-tu Marie ? »

Or, celle-ci arrive, on la trahit ; elle se sauve, on l'arrête :
Elle se débattait, se cachait la figure,
Mais chacune écarta ses mains et sa coiffure,
Et les yeux des trois sœurs s'ouvrirent pour bien voir
Cette grappe du Scorf, cette fleur de blé noir.

L'été passe ; six mois d'hiver séparent les petits amoureux. L'écolier soupire après le retour des nids et des chansons ; mais il appelle en vain Marie ; elle est malade ; un vieux mendiant aveugle qui vient quêter à sa porte, lui donne des nouvelles de la jeune fille ; plus tard, il apprend de lui qu'elle est guérie et debout, plus grande et plus belle ; il la retrouve un jour d'avril, sous le porche de l'église, il lui parle en secret, mais elle l'écoute, sans lui répondre :

Enfin, me regardant avec un doux sourire,
Comme une sœur aînée un frère qui l'admire,
Grave et tendre à la fois elle me dit adieu ;
Puis, entrant dans l'église, elle alla prier Dieu.

Avec ces mots d'adieu, tout finit ; un autre jeune homme l'aimait, elle l'épouse :

Et, toute à son mari, soumise en son ménage,
Bientôt elle oublia l'amoureux de son âge...
Celui qui resta seul, celui-là dut souffrir !...

Ainsi laissé seul, il ne tarde guère à s'éloigner des lieux où il a connu Marie. Il met cent lieues entre elle et lui ; le voilà à Paris.

En ce moment, on y fait appel aux jeunes soldats de toutes les parties de la France ; un de ses anciens camarades du presbytère doit être du nombre ; il lui écrit :

Il faut partir aussi, Daniel, adieu ta ferme !
 Mais avant de partir, si tu le peux, va voir
 Celle qui demeurerait chez sa mère au Moustoir...
 Attache bien tes yeux sur cette pauvre femme ;
 Est-elle belle encor comme au fond de mon âme ?
 Et ses petits enfants, prends-les entre tes bras,
 Et, s'ils ont de ses traits, tu les caresseras...
 Oh ! s'il croit une fleur, une feuille à sa porte,
 Daniel, prends-les pour moi, déjà sèches, qu'importe ?

Depuis son départ du pays, l'ami de Marie met ainsi son bonheur à s'enquérir d'elle toujours et partout. Pour charmer les regrets de l'absence, il ne cesse de la chanter ; vains efforts ! rien ne peut le consoler et son cœur le ramène vers elle :

Et cependant pourquoi ce pénible voyage,
 Aujourd'hui, dans quel but ? Et lorsque son image
 M'est demeurée entière et charmante, pourquoi
 Ternir ce pur miroir que je porte avec moi ?

Il y avait fête ce jour-là dans la paroisse de Marie ; on dansait sur la place du bourg ; cent boutiques de chapelets, de croix et de rubans dressées en plein vent sous des tentes attiraient les chalands : trois charmantes paysannes se tenant par la main, s'arrêtent devant un des marchands :

« Marie ! ah ! c'était elle, élégante, parée ;
 De ses deux sœurs enfants, sœur prudente entourée ;
 Belle comme un fruit mûr entre deux jeunes fleurs,
 Le passé, le présent, le sourire, les pleurs !...

Comme elle m'observait : « Oh ! lui dis-je en breton,
 Vous ne savez donc plus mon visage et mon nom ?

— Mon Dieu ! c'est lui, dit-elle, en me prenant la main,
 Et nous pleurions

Il fallut se quitter ; alors il achète à chacune d'elles une bague, qu'il passe en tremblant à leurs doigts :

Les deux petites sœurs riaient ; la jeune femme,
 Tranquille et sans rougir, dans la paix de son âme
 Accepta mon présent ; ce modeste trésor,
 Aux yeux de son époux elle le porte encor.

L'époux est sans soupçon, la femme sans mystère ;
L'un n'a rien à savoir, l'autre n'a rien à taire.

Nouveau départ de la Bretagne, nouveau retour au pays natal :

Ouvre, c'est moi Joseph. — Quoi, si tard en voyage !

— Ne ris pas, c'est Noël qui chez toi me conduit ;

Je viens entendre encor la messe de minuit.

Les deux amis s'y rendent ensemble. L'église est celle où le poète fit sa première communion ; tout y est encore à la même place ; il reconnaît tout ; lui seul n'est plus comme autrefois dans le chœur revêtu de l'aube bénite.

A la communion, quand le prêtre arriva,
Portant le corps du Christ, mon front se releva ;
J'essayai de revoir (Seigneur, était-ce un crime ?)
Celle qui près de moi, dans notre âge innocent,
Mangea de votre chair et but de votre sang.
Je ne la nomme plus ! Mes yeux avec tristesse
La cherchèrent en vain cette nuit à la messe ;
Dans la paroisse en vain je la cherchai depuis :
Elle a quitté sa ferme et quitté le pays.

Ces vers terminent ce pur et frais roman d'amour qu'il eût fallu citer en entier, et que j'ai été forcé de traiter, hélas ! comme les femmes sauvages de Thrace traitèrent autrefois Orphée.

La majeure partie du génie se compose de souvenirs, a dit Châteaubriand, et les plus belles choses qu'un auteur puisse mettre dans un livre sont les sentiments qui lui viennent par réminiscence des premiers jours de son enfance.

Comme l'auteur de *René*, comme Beattie, dans son *Minstrel*, et tant d'autres poètes illustres, l'auteur de *Marie* nous le prouve de la façon la plus charmante.

Mais, de ces souvenirs, dirai-je avec lui,

C'est assez feuille à feuille éclaircir la couronne.

Passons à ses autres ouvrages.

II

Marie parut sans nom d'auteur en 1832. Une seconde édition, augmentée et signée, fut publiée en 1836 ; une troisième en 1840. L'année suivante, l'auteur donna un nouvel ouvrage mal intitulé : *les*

Ternaires, qu'on réimprime en ce moment, complètement revu, corrigé et refondu, sous le titre de *la Fleur d'Or*, dont je donnerai tout-à-l'heure l'explication. La *Fleur d'Or* représente le Breton voyageur, comme *Marie* le Breton enfant.

« Si le précédent volume de *Marie*, dit M. Brizeux, dans la préface encore inédite, s'adressait avant tout au sentiment, celui-ci, même en face des splendeurs de la nature et de l'art, devra s'adresser souvent à la réflexion. »

De mon cœur j'ai fermé le livre,
J'ouvre celui de mon esprit.

« Heureux, peut-être, continue-t-il, qui s'en tient aux seules émotions de l'âme, aux habitudes du foyer, aux simples joies du pays natal ! Cependant, après les fraîches années de jeunesse et d'inspiration, combien pourraient, dans la vie et dans l'art, négliger la science et impunément se passer d'elle ? Au surplus, si l'auteur s'éloigne de son pays, c'est pour y revenir bientôt et mieux enseigné. Encore, dans cette excursion vers le Midi emmène-t-il tous ses souvenirs, et, aux fleurs de l'oranger, se plaît-il souvent à mêler les fleurs jaunes de la lande. »

J'ai trouvé dans l'idylle de *Marie* l'écho le plus harmonieux des chants d'amour des Kloer bretons, ou plutôt l'idéal de leurs gracieuses chansons populaires. Je retrouve ici l'art savant, l'inspiration, tous les procédés des vieux bardes.

Il y en avait un, il y a treize cents ans, qui s'appelait Merzin ; il aima tout jeune une enfant comme lui, nommée Viviane, dont les cheveux blonds flottaient au vent et dont les dents brillaient, dit-il, comme des perles de rosée. Elle lui inspira bien des poèmes. Mais on ne reste pas toujours enfant ; le barde grandit, et si le souvenir de Viviane ne mourut ni dans son cœur ni dans ses vers, d'autres soins plus graves l'occupèrent. On le rencontrait dès le point du jour parcourant les champs et les bois, non plus à la poursuite de Viviane, mais à la recherche d'un talisman cher aux fils de la science bardique.

« Merzin, Merzin, où allez-vous si matin avec votre chien noir ?
— Je vais cherchant dans les prairies le cresson vert et l'*Herbe d'or*¹. »

¹ *Chants populaires de la Bretagne*, tome I.

L'herbe ou la fleur d'or est une plante merveilleuse que le fer du faucheur n'atteint jamais, dit-on, sans que le ciel ne s'obscurcisse. Elle brille de loin comme une lumière; qui la trouve tombe endormi, et tous les mystères de la science lui sont aussitôt révélés.

Le chantre de *Marie*, parti d'un bourg de son pays, se met aussi, lui, en quête de cette fleur précieuse et charmante. Il la cherche à Paris, aux bords de la Méditerranée, à Florence, à Rome, à Naples, à Venise, à Paris encore. Reviendra-t-il au pays natal plus heureux que Merzin, et ne pourrait-on pas lui dire, comme au vieux druide :

« Merzin, Merzin, revenez sur vos pas; laissez l'herbe d'or dans la prairie; il n'y a de devin que Dieu. »

Au moment du départ, un saint prêtre, autrefois son compagnon d'enfance, lui avait tenu à peu près le même langage :

« Hé bien ! parcours le monde, lui avait-il dit ;

Puis, rentré dans le bourg où fleurissait ton cœur,
 Tu t'écrieras : « Orgueil, vain orgueil de connaître !
 « Mon Dieu, le vrai savoir, je le savais peut-être
 « Lorsqu'à douze ans je chantais dans le chœur. »

Il faut avouer que tous les souvenirs qu'il emmenait avec lui, et qui gazouillaient comme des oiseaux le long de la route, étaient assez de nature à lui donner des distractions et à le détourner de ses recherches scientifiques. Je ne m'en plains pas, au contraire; et même, si j'osais, je regretterais qu'il n'en ait pas eu davantage : j'aime cette image de la patrie qui passe et repasse charmante au milieu des monuments et des paysages de la terre étrangère.

Une fleur sauvage, croissant dans les rochers au bord de la mer, sur la route de la Spezzia, lui parle des landes fleuries de Bretagne; Gênes lui rappelle un peu Lorient, sa ville natale; les Vénitiens le font songer aux Venètes d'Armorique, peuples de même origine, dit-on.

A Florence, il trouve et admire un char celtique; à Rome, il découvre une chapelle sous l'invocation d'un bon vieux saint breton, le patron des marins de Saint-Malo, et oubliant cirques et forum, colonnades et tours, il chante :

Patron des voyageurs, les fils de ton rivage,

Venus à ce milieu de l'univers chrétien,
 Connaîtront désormais ton nom italien,
 Et tu seras un but dans leur pèlerinage.
 Les plus tendres de cœur à Rome apporteront
 Quelques fleurs des landiers pour réjouir ton front ;
 Mais là-bas, près des mers, sous ta sombre chapelle,
 Fête-les au retour, bon saint, et souris-leur,
 Quand sur ton humble autel ils mettront une fleur
 De la ville éternelle.

Tout, dans le voyageur breton, se change en rêverie ; il n'est pas jusqu'au son d'une *piva*, dont joue un pauvre enfant de Parme, et que personne n'écoute, qui n'attire son attention et le fasse tressaillir. Il croit entendre les notes mélancoliques et stridentes du hautbois breton :

Sonne encore, ô *piva* ! sonne, instrument sauvage,
 Une voix te répond sur un autre rivage ;
 De l'Est à l'Occident, pays, répondez-vous,
 L'un si cher à mon cœur, l'autre, à mes yeux, si doux.
 Qu'aujourd'hui ma province en songe m'apparaisse,
 Là tous mes souvenirs, là toute ma tendresse !

Tel est le cachet de ce livre, et ce qui le distingue essentiellement des autres recueils de poésie dont l'Italie est le sujet.

Les pièces en rythme ternaire, vieille forme bardique introduite par M. Brizeux dans la poésie française, n'auraient pas suffi pour donner à son œuvre l'originalité qu'elle possède au plus haut degré. Ces pièces, du reste, ont été jugées très-diversement et ont trouvé des critiques et des admirateurs également passionnés. Tel est le privilège de ce qui n'est point banal : un fabricant de vers correctement plats aurait tort d'y prétendre. L'abeille (et justement on a comparé notre poète à une abeille de l'Hymète égarée parmi les landes fleuries de la Bretagne), l'abeille qui, *nourrie d'un peu de fleur et d'un peu de rosée*, s'égaie, ne rencontre point d'indifférents, car elle a son dard ; le moucheron, qui n'en a pas, bourdonne et passe inaperçu.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

(La fin à un prochain numéro.)

LES POURÂNAS

ÉTUDES SUR LES

DERNIERS MONUMENTS DE LA LITTÉRATURE SANSCRITE

(1^{er} ARTICLE.)

Les Pourânas de l'Inde appartiennent à cette catégorie d'écrits que l'on consulte aujourd'hui avec empressement et respect comme les archives de civilisations éteintes, comme les fondements de toute science historique et comme les garants d'une philosophie de l'histoire qui ne se nourrit point simplement d'hypothèses. Cosmogonies et théogonies, traditions et légendes, mœurs et lois, métaphysique et poésie, tels sont les éléments divers qu'ils contiennent et coordonnent dans leurs vastes proportions. Fournir un riche formulaire de tout dogmatisme et de toute histoire aux sectateurs de Vichnou, plus rarement à ceux de Çiva, dont les religions étaient à droit égal héritières de l'antique Brâhmanisme, telle est la destination de la plupart de ces livres identiques de sujet comme de nom : aussi répondent-ils bien à l'idée que l'on se fait de ces monuments qui doivent livrer en toute vérité les formules de l'état social et intellectuel d'une race puissante, comme l'a été la race hindoue depuis plus de trois mille ans au cœur de l'Asie. Considérables comme objets d'étude, les Pourânas ne donneront peut-être pas à une foule de personnes la satisfaction qu'elles attendent, avidement quelquefois, de la lecture des chefs-d'œuvre de la pensée étrangère ; mais, n'insistons pas trop sur la résistance passive que notre goût occidental ne peut manquer de faire sous ce rapport.

Il suffit que ces productions sanscrites soient des œuvres natio-

nales et populaires dans l'Inde, œuvres historiques et religieuses à la fois, pour qu'on trouve excuse auprès des lecteurs à qui on vient en parler au milieu d'études ou de préoccupations d'une toute autre nature. Nous plaçant à leur point de vue, nous ne faisons point difficulté d'appliquer aux Pourânas ce qu'il est juste de dire de la littérature sanscrite tout entière, et en général de toutes les littératures orientales, à propos de l'accueil qui leur est réservé dans l'Europe civilisée.

On se pique de notre temps d'une sorte d'électisme littéraire, comme il n'y en a pas eu d'exemple dans l'histoire intellectuelle d'aucun siècle : chaque nation semble avoir fait abandon de quelques-uns de ses droits de propriété dans le monde de l'art ; bien plus, elle se fait gloire de la plus large impartialité envers les littératures étrangères, même envers celles que l'esprit national avait naguère le plus de répugnance à estimer. En France, la critique, suivant en cela les vicissitudes de l'opinion, n'a-t-elle pas donné franchises et privilèges aux œuvres originales du génie anglais et du génie allemand, qui font rudement contraste avec sa littérature classique, avec ses écrivains du grand siècle ? Le même sentiment de complaisante justice et d'impartiale urbanité, on l'a transporté à certains égards dans l'étude des littératures antiques, et de nos jours, sans qu'on ait dépouillé l'héritage littéraire des Grecs et des Romains de son titre de classique, on a donné place dans le champ des hautes études aux monuments des grands peuples de l'Orient : de là, une enquête toute nouvelle touchant l'origine des peuples et l'organisme des langues ; de là, des recherches étendues sur l'esprit de chaque civilisation, et sur la culture littéraire et les arts qu'elle a comportés. Ainsi s'est produite une sorte de renaissance orientale, analogue, dans les travaux d'érudition qu'elle a provoqués, au mouvement scientifique qui s'opérait il y a trois siècles sous l'influence des idées et des formes grecques : seulement le second mouvement qui se poursuit encore est renfermé dans les régions de la science, et n'a étendu que rarement et faiblement son action dans le domaine général des lettres. Sollicite-t-on pour les œuvres du génie oriental la bienveillance ou l'arbitrage du public européen ? il les accueille, et c'est son droit, avec quelque défiance ; il veut être satisfait dans ses exigences d'habitude avant de consentir à en faire l'examen, avant même d'accepter les jugements et les suffrages de la critique

qui les lui offre déjà débrouillées et singulièrement éclaircies. La première question qui sera faite au sujet de tout livre dûment traduit d'une langue orientale dans un idiome moderne, consistera à s'enquérir de son intérêt historique, à demander si cette production possède quelque valeur sociale, politique et religieuse, ou bien si elle a d'ailleurs en elle-même quelque mérite littéraire. La réponse à cette question est-elle affirmative, il devient plus aisé d'obtenir pour le livre l'attention d'un assez grand nombre d'hommes, sans parler de ceux qui ne recherchaient dans toute lecture de ce genre que le seul agrément de l'imagination.

Une telle présomption étant facilement admise en faveur des Pourânas, nous avons hâte de déclarer sur quelles autorités seront fondés nos aperçus analytiques et critiques touchant ces poèmes qu'on n'avait pu jusqu'ici juger que fort imparfaitement. Mettant en œuvre nous-même les documents originaux publiés à l'heure qu'il est dans cette partie de la littérature sanscrite, nous avons en même temps consulté consciencieusement les meilleurs travaux qui ont enrichi à leur sujet les sciences historiques, et nous avons comparé les opinions qu'ont soutenues leurs auteurs. Bien qu'ils datent d'environ dix ans, nous ne balançons pas d'affirmer qu'ils ont conservé pour l'immense majorité du public leur intérêt de nouveauté.

S'il est, en effet, des livres qui ne vieillissent pas, malgré l'impatience qui fait de nos jours dévorer si vite tant d'œuvres pulvulant à la surface du monde littéraire, ce sont bien de tels livres qui, fruits d'études longues et sérieuses, ont donné à quelques branches du savoir des résultats durables et sérieux. Parmi les écrits qui ont droit à cette glorieuse exception, c'est justice de ranger la belle édition que M. Eugène Burnouf a donnée du plus célèbre des Pourânas¹, le *Bhâgavata*, un des grands monuments de la littérature indienne : malgré la date déjà ancienne de son premier volume, l'ouvrage n'en a pas moins été jugé digne d'une mention toute spéciale dans ce recueil ; c'est donc en quelque sorte une dette envers la

¹ *Le BHAGAVATA POURANA ou Histoire poétique de Krichna*, traduit et publié par M. Eugène BURNOUF, membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collège de France, etc. Paris, Imprimerie royale, t. I, 1840 ; t. II, 1844 ; t. III, 1847. — L'édition qui est imprimée dans le double format in-folio et in-4° doit donner, dans un quatrième volume, la fin de l'ouvrage indien ; mais il entre dans les intentions de son habile interprète de consacrer un cinquième volume à des mémoires et à des commentaires explicatifs du fond même de ce Pourâna.

science que nous acquittons aujourd'hui au nom de ses directeurs. Puisque les événements des dernières années ont apporté une interruption fâcheuse à sa publication, force nous est de remplir sans plus tarder une tâche qui ne sera peut-être pas sans quelque utilité.

Ce n'est pas que le *Bhâgavata Pourâna*, dont M. Burnouf a donné le texte et la traduction, ne mérite à lui seul un examen détaillé qui en fasse découvrir toutes les richesses historiques : religion, philosophie, mysticisme, usages, poésie. Car, c'est sans contredit l'œuvre la plus complète concernant Vichnou ; elle le glorifie sous le nom de *Bhagavat*, ou « Bienheureux » par excellence, « possesseur de toutes les perfections, » celle de ses épithètes que l'on regarde comme la plus vénérée et la plus sainte. Vichnou, « envisagé sous toutes ses faces, y est l'objet d'un hymne qui ne s'interrompt que pour passer d'un attribut déjà décrit à un attribut nouveau, dans la contemplation duquel la foi du poëte trouve la matière de chants religieux et philosophiques. » La seconde personne de la triade populaire des Hindous y est considérée dans ses diverses manifestations, mais avec plus de complaisance dans celle qu'elle a faite en Krichna, héros et pasteur comme Apollon. Si l'incarnation de Vichnou, caché en Krichna sous l'apparence trompeuse d'un homme, est la huitième dans l'ordre de ses grandes incarnations, c'est celle qui a frappé davantage le peuple et qui a obtenu le premier rang : « Les incarnations de Hari, dit le *Bhâgavata* ¹, sont sans nombre, comme les mille canaux qui sortent d'un lac inépuisable » ; mais, tandis que les êtres supérieurs du monde divin, les Richis, les Manous, les Dévas, les Pradjâpatis ou Chefs des créatures « ne sont que des manifestations des parties détachées de l'Esprit, Krichna seul est Bhagavat tout entier. » C'est d'ailleurs, au jugement unanime des indianistes, le *Bhâgavata* qui exerce sur les opinions et les sentiments du peuple une influence plus directe et plus forte qu'aucun autre livre du même titre : l'histoire moderne de l'Inde justifie en quelque manière la foi enthousiaste avec laquelle son auteur l'appelle « le plus mystérieux des Pourânas, celui auquel appartient en propre l'excellence, l'essence des Védas réunis, qui est sans pareil, le flambeau de l'Esprit suprême ². » L'œuvre tout entière a dû sa grande popularité en partie à son dixième livre qui expose la légende

¹ Livre I, chap. 3, st. 26 et 28.

² Livre I, ch. 2, st. 3. V. liv. II, ch. 1, st. 8.

de Krichna et qui a été de préférence traduit ou imité dans toutes les langues de l'Inde.

On aperçoit d'un premier coup d'œil ce que devrait être l'examen approfondi d'une œuvre aussi vaste que le *Bhâgavata* ; cependant, puisque nous n'avons pas devant nous assez d'espace pour exposer les résultats d'un tel examen, nous avons cru préférable de nous en tenir ici à une appréciation historique et critique de ce livre encyclopédique et des livres les plus remarquables qui composent le cycle entier des Pourânas. C'est le savant éditeur du *Bhâgavata* qui nous en a suggéré la pensée et fourni les moyens dans les préfaces des trois premiers volumes où il a consigné les conclusions partielles du travail qu'il a fait subir à une si grande masse de textes poétiques.

Retracer succinctement les investigations dues à la sagacité de ce critique éminent, suffirait, sans doute, pour convaincre les bons esprits de la valeur de l'œuvre qui en a été l'objet. Mais, pourquoi n'userions-nous pas du droit de mettre en ligne de compte les jugements de la critique la plus avancée dans les écoles d'Angleterre et d'Allemagne sur le *Vichnou Pourâna* et sur les autres Pourânas qui sont le mieux connus ? Rattacher aux opinions de M. Burnouf celles de MM. Wilson et Lassen, qui se sont occupés activement de la même étude ¹, c'est prendre les questions d'histoire et de critique dans leur plus haute généralité ; c'est demander aux maîtres de la science l'autorité de leurs avis et le concert de leurs suffrages. Peut-être réussirons-nous de la sorte à établir assez clairement combien de difficultés présentait l'étude systématique de deux œuvres importantes entre tous les Pourânas, et avec quel succès elle a été réalisée ; peut-être, en montrant les inductions aussi ingénieuses que solides qu'en a tirées l'esprit européen, parviendrons-nous à caractériser une catégorie si volumineuse des livres indiens, formant à

¹ H. H. Wilson, professeur de sanscrit à l'Université d'Oxford, bibliothécaire de la Compagnie des Indes, etc. *The VISHNU PURANA, a system of hindu mythology and tradition*, translated from the original sanscrit and illustrated by notes derived chiefly from other Purânas. London, 1840, pp. XCI. 704, in-4°. — V. plusieurs mémoires du même savant sur les principaux Pourânas dans le *Journal de la Société asiatique du Bengale*, et dans le journal de celle de Londres.

Chr. Lassen, prof. de littér. sanscrite à l'Univ. de Bonn, etc. *Indische Alterthumskunde* (ou Antiquités indiennes), tome I^{er} p. 478, suiv. (Bonn, 1847.)

elle seule une littérature d'un haut prix historique malgré son âge comparativement moderne.

Deux grands faits sont acquis à la science relativement aux étonnantes compositions que l'Inde nous a léguées sous le titre collectif de *Pourânas*, c'est-à-dire : « Histoires ou légendes *antiques* ¹. » Il ne reste plus de doute aujourd'hui sur leur caractère original de poèmes mythologiques, ainsi que sur la date récente de leur rédaction. D'une part, ces productions qui sont les plus vastes et les plus populaires de la poésie des Hindous, ont la double destination du symbole et de l'histoire : la variété surprenante de fictions et d'aventures qu'elles renferment accuse la diversité des sources où leurs auteurs ont puisé ; l'ampleur de la plupart de ces œuvres, dont on compte jusqu'à dix-huit, atteste la surabondance de vie littéraire que l'intelligence indienne a possédée jusque dans les siècles de notre moyen âge ; enfin, la célébrité dont elles jouissent encore dans tous les rangs de la population brâhmamique dérive incontestablement de ce qu'elles renferment l'expression fidèle des idées religieuses qui ont prévalu dès un temps reculé dans une grande partie de l'Inde. Ajoutez à cela que nulle part ailleurs le Vichnouïsme n'a été exposé avec autant d'étendue, ni formulé avec autant de puissance. C'est, il est vrai, la conception indienne du panthéisme qui est la philosophie et l'âme des Pourânas ; mais le Dieu de ce panthéisme, mis en scène dans ses plus glorieuses incarnations, devient le centre de l'action épique ; il est véritablement le héros toujours agissant et faisant agir des êtres fragiles et passagers dans un monde de formes illusoire. Il y a bien quelque grandeur dans la poésie qui chante, sans perdre haleine, un véritable système de philosophie et de mythologie, dont les abstractions sont rendues vivantes par la manifestation de l'Esprit suprême dans plusieurs existences humaines et dans une multitude de phénomènes cosmiques.

D'autre part, comme nous disions plus haut, l'âge moderne des Pourânas n'est aucunement méconnaissable : la nature des notions mythologiques et la manière de les exposer, le mysticisme des sectes Vichnouïstes à tous ses degrés de rêverie ou d'extravagance, le remaniement des traditions héroïques, l'élégance raffinée ou l'exal-

¹ On pourrait même dire littéralement les *antiques* ou les *antiquités*.

tation du style nous les présentent comme des productions relativement modernes, par rapport à tant de documents considérables et parfaitement authentiques qui appartiennent à un autre âge de la langue sanscrite.

Observons tout d'abord que ces données, si sommaires qu'elles soient, reçoivent des applications infiniment utiles dans les études générales d'histoire et de chronologie : c'en est assez pour qu'on évite désormais le retour de ces méprises ou de ces erreurs qu'on a si souvent répétées depuis soixante ans sur la valeur et sur la date des Pourânas. N'étaient-ils pas, pour les uns, des œuvres vénérables d'une fabuleuse antiquité ; pour les autres, des compilations ébauchées hier, sans valeur réelle, sans portée historique ? Ces exagérations, dans un sens opposé, provenaient des préoccupations étrangères au sujet sous lesquelles on étudiait naguère les monuments des peuples anciens, et cela dans le but d'en exalter ou d'en rabaisser l'importance, soit au détriment, soit au profit des livres et des traditions bibliques.

On sait assez avec quelle assurance les ennemis de la révélation chrétienne ont accueilli à la fin du dernier siècle les notions vagues et incertaines qui semblaient mettre l'antiquité indienne en dehors et au delà de la chronologie des Hébreux ; il est vrai de dire que leurs calculs, non-seulement sont tombés en discrédit par suite du progrès incessant des études indiennes, mais encore sont déjà ensevelis dans un oubli presque complet. Le même sort était, du reste, réservé aux interprétations erronées que le capitaine Wilford et quelques autres Européens avaient acceptées de la bouche de leurs Pandits et qui tendaient à détruire toute foi à une histoire vraiment ancienne et originale de l'Inde. Un savoir plus profond a fait justice sans peine et sans colère des hypothèses que la crédulité avait, de part et d'autre, accueillies trop promptement et bientôt après érigées en dogmes historiques.

Quel est donc, aux yeux de la science contemporaine, le prix véritable des Pourânas ? C'est ce que nous essayerons de déterminer, avant d'entrer plus avant dans le cœur de notre sujet. Ces œuvres modernes de la poésie sanscrite ont été édifiées sur un fonds antique : elle y a conservé en substance l'histoire des révolutions religieuses de l'Inde depuis une époque très-reculée, celle du naturalisme des Védas, jusqu'à la formation des grandes sectes entre

lesquelles s'est partagé le Brâhmanisme et qui existent encore à cette heure ; elle leur a confié la lettre des plus anciennes traditions et des histoires héroïques qui n'avaient jamais cessé d'être chères à l'esprit indien. Envisagés dans leurs matériaux, les Pourânas sont, par conséquent, des dépôts authentiques de croyances, de connaissances et de faits remontant à une haute antiquité, et, si l'on considère l'âge de leurs sources, c'est-à-dire des légendes qui en ont été le premier noyau, ces immenses récits ont porté à juste titre le nom d'anciens. En dépit de ce que l'imagination de leurs auteurs a brodé sur le tissu de traditions d'un âge bien antérieur, en dépit des fictions nouvelles dans le cadre desquelles elle les a enveloppées, c'est un fonds primitif et traditionnel de mythes et d'aventures que le génie moderne des Hindous a résumé ou amplifié dans ce corps vraiment énorme de compositions métriques. L'idée dominante, nous le répétons, le principe d'unité entre des matières si diverses et quelquefois si disparates, c'est l'adoration du Dieu souverain succédant à tous les autres, c'est l'enseignement de son culte plus parfait et plus efficace que tous les cultes connus.

Les Pourânas, qui sont au nombre de dix-huit, présentent tous sans exception le même caractère, et à peu de chose près la même ordonnance. L'épithète qui les désigne individuellement est formée du nom de la divinité qui passe pour avoir promulgué l'ouvrage, ou qui figure dans cet ouvrage comme l'objet d'un culte spécial ou exclusif¹. Bien que les noms de Çiva, d'Agni, de Vâyou, de Brahmâ soient inscrits en tête de plusieurs de ces livres, il n'en faut pas moins reconnaître que l'adoration de Vichnou est la matière des Pourânas les plus célèbres, et même qu'elle est le but ordinaire des poètes qui font tourner à la gloire de ce dieu les légendes rapportées de prime-abord en l'honneur d'une autre divinité du panthéon brâhmanique².

¹ Le *Brâhma Pourâna* est ainsi nommé de ce que Brahmâ l'aurait révélé au sage Mâritchi ; au contraire, le *Bhâgavata* tire son nom de Bhagavat ou Vichnou, à la louange duquel il est consacré.

² Les plus considérables de ces œuvres pouraniques sont décidément vouées à la glorification de Vichnou : tels sont le *Brâhma*, le *Pâdma*, le *Vichnou*, le *Mârkan-déya*, l'*Agni*, le *Varâha*. Par contre, le Çivaïsme domine exclusivement dans le *Vâyou* ou *Çiva pourâna*, dans le *Linga* et le *Skanda*, qui n'ont pas atteint la même renommée que les premiers. Enfin, il est des Pourânas, tels que le *Koûrma*, le *Vâmana*, le *Matsya*, qui ont la nature d'œuvres mixtes, où les légendes çivaïtes ont

Dès à présent, il est permis de croire que les Pourânas, à mesure qu'on y dégagera les éléments historiques des doctrines ou des fictions, donneront des fondements plus solides à l'étude de la civilisation indienne tout entière ; cependant, il est dans ces livres un intérêt qu'on a mis heureusement en valeur au début des études raisonnées entreprises sur leur texte : c'est l'enseignement littéraire que la critique occidentale ne peut manquer d'y puiser. On l'a deviné, et même on l'a déjà reconnu, ils vont devenir, pour ainsi parler, le chronomètre d'après lequel les époques décisives du développement littéraire de l'Inde seront désormais fixées et définies. En même temps, ils montreront sous leur vrai jour les procédés, les habitudes et les tendances de l'esprit indien : or, au point de vue de l'art, il est d'une haute importance de juger où ont abouti les derniers efforts d'un grand peuple cherchant l'expression rajeunie de ses croyances.

C'est assez dire que les notions de critique littéraire tirées de la comparaison de textes originaux, comme ceux des Pourânas, méritent d'être exposées et bien précisées dans leur rapport d'application à l'histoire générale des lettres aussi bien qu'à l'esthétique. C'est parce qu'elles n'ont point été vulgarisées à un degré suffisant que nous nous y attacherons de préférence dans ce morceau ; car nous sommes convaincu que c'est offrir les études indiennes sous un de leurs aspects les plus curieux et les plus utiles.

Notre premier soin sera de montrer l'importance des Pourânas, comme dernier terme des compositions littéraires qui se sont imposées universellement dans l'Inde, en assignant leur place dans la série des œuvres originales de cette nation. Après cette espèce d'enquête, qui aura pour but de constater les points généraux de chronologie acquis à l'histoire de la littérature sanscrite, nous reviendrons expressément aux Pourânas, et nous nous attacherons au genre de leur composition et aux particularités de leur style. Nous n'oublierons pas que les Pourânas sont avant tout pour la conscience indienne des livres religieux, symboliques et historiques, aussi bien que la plupart des œuvres que l'on possède dans la langue sacrée de-

dépassé de beaucoup l'histoire vichnouite de l'une des incarnations du Dieu en tortue, en nain, en poisson, qui avait été le premier prétexte de la compilation. Quant aux autres Pourânas, le *Narada*, le *Bhavichya*, le *Brahma-Vaivatta*, le *Garouda*, le *Brahmânda*, ils paraissent être des compilations d'un ordre tout à fait inférieur.

l'Inde. Il sera par conséquent indispensable, ce nous semble, d'indiquer plus d'une fois, dans l'esquisse que nous entreprenons, les liens qui ont uni toujours, et si étroitement, le sort des lettres à celui des doctrines : d'ailleurs, des synchronismes littéraires et religieux s'offriront à nous surabondamment, dès que nous voudrons interroger la tradition brâhmanique des Aryas de l'Inde, encore vivante dans les Pourânas.

§ 1^{er}

Toute création de l'art et de la poésie se rattache invinciblement, dans l'Inde, au système religieux, qui est l'âme de sa constitution sociale ; on ferait donc fausse route si l'on isolait un seul instant le mouvement littéraire des transformations que ce système a subies. A peine les bases du Brâhmanisme furent-elles jetées, grâce à l'ascendant d'un culte public fondé sur les Védas, il s'établit dans l'Inde, soumise à un même symbole et à un même régime politique, une tradition légale dont l'empire s'étendit à tous les rangs du peuple et à tous les faits de la vie. La caste sacerdotale, qui était la caste savante, ne se dessaisit jamais du droit d'interpréter ou de modifier cette tradition, qui faisait la force de la société indienne, comme le culte des ancêtres faisait celle de la société chinoise.

Les Brâhmanes créèrent eux-mêmes une littérature qui fit suite aux chants sacrés d'origine antique, fondements des pratiques journalières comme des rites solennels de la religion ; ils s'ingénierent à fournir à l'esprit et à l'imagination des Hindous un aliment incessant et varié dans de grands recueils destinés à résumer leurs croyances et leurs lois, leurs généalogies et leurs légendes : c'est ainsi que se forma ce corps gigantesque de l'épopée indienne, le *Mahâbhârata*, qui est véritablement un répertoire encyclopédique de science et d'histoire, de jurisprudence et de morale. Il est donc vrai d'affirmer que le Brâhmanisme n'a été que tradition, et qu'il a puisé sa force dans l'amour de la tradition qu'il a su inspirer à ses peuples : ne l'a-t-on pas vu se rejeter avec passion vers l'antiquité, quand il eut à défendre ses croyances, ses institutions, ses castes et ses privilèges, contre un grand système novateur, raisonneur, niveleur, le Bouddhisme ? Après qu'il eut triomphé de ce redoutable adversaire, et qu'il l'eut forcé à porter son prosélytisme hors des frontières de l'Inde, il fit retour sur lui-même et il se fortifia de deux manières,

en réhabilitant puissamment encore une fois la tradition et en créant de nouveaux cycles littéraires.

La science brâhmanique, conviée à ce travail, ne transigea point directement avec les classes auxquelles les chefs de la société politique avaient interdit, dès l'origine, la lecture des Védas, et en général des textes sacrés. Sa première et vive sollicitude fut de défendre l'inspiration et l'autorité de ses livres, de rehausser l'éclat de la sagesse dont ils étaient dépositaires, de soutenir la supériorité de son code et de ses prescriptions : cette restauration de la théologie traditionnelle et orthodoxe s'opéra dans l'intervalle de plusieurs siècles, du VIII^e au XIV^e de notre ère, que marquèrent des travaux saillants de philologie et d'exégèse en partie conservés ¹. Pendant ce temps, la science brâhmanique s'inquiétait également des moyens de retenir dans les liens de l'obéissance religieuse celles des castes inférieures qui étaient privées de toute prérogative légale, et même de tout droit à l'instruction ; c'est alors qu'elle provoqua la composition d'œuvres poétiques qui enseignassent à la masse du peuple l'histoire de ses ancêtres mythiques avec celle de ses dieux : de là l'opportunité des Pourânas, qui relevèrent du Brâhmanisme, qui comptèrent même bientôt dans sa littérature orthodoxe sans faire partie de ses écritures sacrées. Cette destination populaire et vulgaire même de si vastes poèmes mérite bien d'être considérée en détail dans sa portée politique.

Les hommes des castes pures ou régénérées au nombre de trois étaient caractérisés par la même épithète de *Dvidjas* ou « deux fois nés, » puisque l'initiation à la loi religieuse était considérée par eux comme une seconde naissance. Or, non-seulement ils avaient accès au texte même des anciens livres, dont l'étude remplissait tout le temps du noviciat avant l'époque de l'investiture brâhmanique par la ceinture et le cordon sacré ; non-seulement ils avaient dans les lois de Manou un recueil réservé tout spécialement à leur usage et les initiant à tous leurs droits ², mais encore ils possédaient dans la grande épopée un code quasi sacré, un cinquième Vêda, comme on

¹ Les glossateurs indiens n'ont pas atteint en minutie, mais égalé peut-être en exactitude et en savoir les subtils commentateurs de la Bible chez les Juifs, du Coran et de la Sunnah chez les Musulmans.

² *Mânava-dharma-çâstra*. Liv. I, st. 88-90, st. 103. Liv. II, st. 16, 44, 63, 69, st. 165-169.

l'a quelquefois nommé. A part la prérogative que les Brâhmanes se sont habilement réservée de faire lire et d'expliquer aux autres la lettre de la loi religieuse, les Kchattriyas et les Vaïçyas, guerriers et artisans, trouvaient dans leur droit identique à sa lecture des titres assurés de supériorité originelle et morale sur le reste de la population.

De fait, le privilège hiératique des castes dominantes ne fut point aboli à la suite des révolutions qui menacèrent l'existence même du Brâhmanisme ; mais, fût-il vrai que la connaissance des doctrines et des faits, consignés dans la grande Épopée, n'ait pas toujours été refusée aux hommes des castes inférieures et mixtes¹, satisfaction plus complète fut enfin donnée dans la lecture des Pourânas, qui leur offraient les légendes antiques sous une forme appropriée à leurs besoins et à leur goût. Ainsi naquit cette seconde littérature épique qui fait appel à la tradition sacrée, et par son titre et par son contenu : destinée au peuple, elle ne cessa point, toutefois, d'être étudiée et développée sous les inspirations ou sous le contrôle du sacerdoce brâhmanique. Il faut entendre le langage que tiennent les Richis, au début du *Bhâgavata*, quand ils demandent au barde, qui leur est montré comme un pilote sur l'océan, la narration des anciennes histoires² :

« Dans l'âge de Kali, où nous sommes, la vie est généralement de peu de durée ; les hommes sont indolents ; leur intelligence est lente, leur existence difficile ; bien des maux les accablent.

« De tant de récits, où sont recommandés de si nombreux devoirs, et qu'il faut entendre séparément, que ton esprit rassemble ici la substance, et raconte, pour le bonheur des êtres, ce récit qui donne à l'âme un calme parfait ! »

Les récits des Pourânas sont mis dans la bouche, non plus seulement de sages et de patriarches comme ceux des légendes épiques, mais de *Soûtas* ou d'écuyers, compagnons et panégyristes des princes

¹ Selon le *Bhâgavata* (Liv. I, ch. 4 et 29), le *Bhârata* serait un livre où « le devoir et les autres objets sont enseignés aux femmes, aux Çoùdras et aux autres classes même » ; Vyâsa le composa par pitié pour eux qui ne pouvaient entendre le triple Vêda. (*Ibid.*, st. 25 et suiv.)

² Liv. I, chap. I, st. 10-11, st. 16 et suiv. V. *Ibid.* ch. 3, st. 43 : « Ce fut lorsque Krichna, avec la loi, la science et les autres vertus, eut regagné sa demeure, que ce soleil des Pourânas se leva dans l'âge Kali pour les hommes privés de lumière. »

et des hommes de caste guerrière. Ce nom désigne une classe de chantres qui récitait l'histoire des dieux et des héros, et qui exerçaient cette fonction par droit de naissance : ils figurent déjà dans les deux épopées sanscrites, et rien n'empêche de penser que ces *aèdes* aient accompagné sur le champ de bataille les Kchattriyas, dont ils célébraient ensuite les actions ; il y aurait donc, dans la dénomination générique de *Soùtas*, une réminiscence d'un âge de luttes et de combats, où l'ardeur martiale de la race conquérante ne s'était pas encore éteinte dans les spéculations de la théosophie¹. Seulement, si les bardes, ainsi nommés, sont chargés du récit dialogué des Pourânas, il est entendu, pour les Indiens, qu'ils n'en sont pas les auteurs, mais simplement les collecteurs et les narrateurs. Le fond de ces livres passe toujours pour inspiré ; celui qui les a rédigés ou promulgués, c'est toujours le même Vyâsa qui a communiqué aux hommes les *Védas*, les *Brâhmanas* et les *Oupanischads*, ainsi que le *Mahâbhârata*.

Vyâsa a composé le *Bhâgavata*, afin de rendre hommage à Vichnou plus expressément qu'il ne l'avait fait dans la grande Bhârâtide. Le *Soùta* ou barde, qui expose le poème, l'a appris dans une assemblée royale, de la bouche de Çouka, fils de Vyâsa lui-même. Mais, aux yeux des croyants, Vyâsa est-il autre chose qu'un narrateur d'un rang secondaire ? Il tient de Nârada l'histoire de Bhagavat que ce Dieu lui-même avait racontée à Brahmâ. Évidemment, Vyâsa, l'éditeur humain, qu'on nous passe le mot, de cette espèce de révélation, cachait à lui seul le nom des véritables auteurs à leurs propres contemporains. Ainsi était satisfaite la propension ou, pour mieux dire, l'avidité du peuple pour le merveilleux ; ainsi était assurée la prépondérance de la caste sacerdotale, son influence décisive sur la source unique de l'instruction populaire. Cette caste savait bien qu'elle ne courait aucun danger pour elle-même en jetant des livres dans les rangs de ceux qui n'avaient pas lu : elle ne disait pas tout, et elle gardait la clef des choses qu'elle jugeait bon de dire.

C'est en raison de ces vues, toujours présentes à l'esprit des défenseurs du Brâhmanisme, que les Pourânas ont pris tout d'abord et conservé éminemment la caractère d'œuvres didactiques : l'ensei-

¹ Voy. la préface de M. Burnouf au tome I du *Bhâgavata*, p. XXXI. III. — Les *Soùtas* étaient versés dans tout ce qui concerne l'art de la parole, à l'exception du Vêda. *Bhâgav.* I, ch. 4, st. 13.

gnement religieux et mythologique, c'est leur but commun à tous ; sur ce terrain, ils offrent une sorte de concordance, tandis qu'ils varient notablement de l'un à l'autre dans la partie légendaire. Les doctrines et les traditions, que reproduisent les Pourânas, remontent, la plupart, jusqu'à l'origine même de la société indienne ; il n'y a point mensonge de la part du poète à déclarer le *Bhâgavata* égal aux *Védas*, formé de leur essence et de celle des *Itihâsas* ou narrations épiques¹. Mais elles apparaissent dans les Pourânas sous la forme qu'elles ont prise dans les siècles intermédiaires entre la haute antiquité et le moyen âge ; c'est ainsi qu'on a lieu de présumer que plusieurs d'entre elles ne seraient pas moins anciennes, quant au fonds, que le III^e siècle avant l'ère chrétienne². Il en est tout autrement de leur rédaction écrite, que nous possédons, sous la désignation uniforme de Pourânas. Selon toute vraisemblance, la rédaction en est moderne, d'après toutes les considérations qu'a suggérées l'étude de leur texte et de leur contenu ; car, il est de fait que, si les plus considérables d'entre les Pourânas ne remontent pas, dans leur forme actuelle, au delà du XII^e ou du XIII^e siècle, comme on le verra plus loin, les moins étendus, qui sont incontestablement des œuvres d'abrégement et de compilation grossière, descendent jusqu'à des temps très-rapprochés de nous.

En poursuivant attentivement cet ordre de recherches, on est parvenu à découvrir, et c'est là le triomphe de la critique prudente et sûre de MM. Burnouf et Wilson, qu'il a existé deux espèces de Pourânas : les uns, les plus anciens, formant jusqu'à six recueils différents ; les autres, nouveaux par rapport à ceux-ci, et distribués en plus grand nombre d'ouvrages distincts. Les premiers se composaient surtout d'éléments cosmogoniques et héroïques ; ils renfermaient les généalogies détaillées des dynasties et des races dominantes : on en rapporterait la première rédaction aux *Soûtas*, à ces bardes écuyers qui mêlaient les chansons de geste aux histoires divines. Les seconds Pourânas ont été produits par l'amplification des premiers ; cependant, en raison de la place qui devait y être faite à des fictions nouvelles, à des inventions étranges, ils ont été dépouillés d'une partie des listes généalogiques et des données chronologiques qui appartenaient en propre à leurs modèles. Quand on a remanié la

¹ *Bhâgav.* Liv. I, chap. 3, st. 40-41. Liv. II, chap. 1, st. 8.

² Voy. la préface de M. Wilson, au *Vishnu Purâna*, p. LXIII.

matière des Pourânas, bien des traditions d'un caractère héroïque et d'une forme épique auront été transportées dans le *Mahâbhârata*, et remplacées par des légendes qui n'avaient guère qu'un but moral et religieux ¹ : s'il est resté des débris d'histoire dans leur seconde rédaction, l'œil exercé de la science européenne doit les y chercher à grand'peine. Les Pourânas, plus anciens, étaient des collections de documents, faites sans critique, il est vrai, mais du moins très-fidèles ; on ne peut les comparer avec plus de justesse qu'aux écrits des premiers Logographes grecs ; seulement, dans l'Inde, la critique ne revint point plus tard à la charge, et une littérature historique ne sortit point de la Logographie ².

Malgré la diversité de leurs titres, les Pourânas, qu'on possède actuellement, dérivent, sans le moindre doute, d'une même source : de ce que plusieurs d'entre eux répètent les mêmes légendes, en reproduisant jusqu'aux mêmes expressions de passages vraiment étendus, on serait en droit de conclure, avec M. Wilson, qu'ils ont été copiés, et en quelque sorte calqués sur un ancien ouvrage, sui un original commun ³. On citerait encore, à l'appui de cette opinion, grand nombre de faits qui ne sont pas exposés, mais simplement indiqués par manière d'allusion à d'autres textes suffisamment connus.

FÉLIX NÈVE.

¹ Burnouf, préface du tome I, p. XXXVI.

² Lassen, *Indische Alterthumskunde*, tome I, p. 481.

³ *Vishnu Purâna*, préface, p. IV.

(La suite à un prochain numéro.)

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 9 avril 1852.

L'un de ces jours derniers, j'ai fait une courte visite au *Salon* ; ce que j'aurais à en dire ne saurait trouver place que dans une *Revue politique* ; car de parler en détail de notre école, quand la plupart de ses chefs sont absents, ce serait peut-être une injustice ; mais le goût des arts et la longue habitude de vivre au milieu de leurs produits a développé en moi une sorte de sensibilité que je compare à ce qu'on raconte de l'organisation des sauvages du Nouveau-Monde : en collant l'oreille contre terre, ils se font, dit-on, une idée fort exacte de ce qui se passe à une distance de plusieurs lieues, et ils calculent le nombre et la direction de leurs adversaires quelques heures avant que ceux-ci ne puissent paraître à leurs regards. Si ce mot, devenu un lieu commun : *la littérature est l'expression de la société*, a quelque chose de fondé, à plus forte raison pensé-je qu'il en est de même des productions de l'art du dessin ; car rien ne me représente plus vite et plus nettement l'état de la société, à ce qu'il me semble, qu'une collection de tableaux neufs, de modèles moulés d'hier et de statues sur lesquelles la râpe vient de cesser de mordre.

Je n'oublierai jamais l'étrange et désolante impression que fit sur moi le Salon de 1849. J'avais hésité longtemps, et comme par le pressentiment d'une émotion aussi désagréable, à visiter ces salles des Tuileries d'où la trace des ravages de la sédition n'avait pas encore disparu. Il existait une telle harmonie entre le contenant et le contenu, que j'en fus tout bouleversé : le désordre presque universel qui fermentait dans les têtes s'était reflété dans la bizarrerie de toutes ces toiles ; il me semblait que des hommes capables de telles folies devaient marcher la tête en bas et les pieds en l'air.

Cette fois-ci, ce n'est plus la même impression : tout est dans l'ordre. Et d'abord, un arrangement irréprochable dispose ou plutôt devrait disposer aux plus vives jouissances. Toute la partie maladroite a été écartée ou à peu près, et ce qui reste est décent. Les

jours sont ménagés avec art, toutes les places sont bonnes, et les moins bien traités n'ont à se plaindre que de la distance où on les a relégués. Il y a même de l'art dans la disposition des matériaux que le hasard a fournis, et si l'on avait des chefs-d'œuvre à faire voir, jamais mise en scène n'aurait été plus favorable. Mais quoi ! c'est toujours comme la bête de Roland : excellente, sauf qu'elle est morte. Notre époque est celle des cadres, et les cadres ont chassé les tableaux.

Vous tous qui, sans prendre souci de anathèmes assez burlesques sous lesquels il semblait que le fameux *Palais de Cristal* allait s'écrouler, avez passé le détroit pour juger par vous-mêmes de l'effet de cette serre gigantesque, vous vous souvenez, avec un certain chatouillement de l'amour-propre national, d'avoir admiré la montre dans laquelle la fabrique de soie lyonnaise avait rassemblé ses produits : c'était une combinaison merveilleuse, que le chatouillement de toutes ces nuances et de toutes ces broderies ! Jamais l'art de l'*étalage*, dans ce qu'il a de plus séduisant et de plus délicat, n'avait été poussé plus loin. *L'art de l'étalage*, ce seul mot dit tout. Ne voit-on pas ainsi se réaliser d'une manière sérieuse le principe du baron de Fénéste : *Paroître et non estre ?*

Quelqu'un qui voulait me faire plaisir me racontait, en Angleterre, que le Raphaël des chiens, Edwin Landseer, sans contredit le meilleur des peintres vivants qui existent dans les trois royaumes, étant venu à Paris, avait été séduit au-delà de son attente, par la beauté de nos étalages. Il s'en allait de boutique en boutique, s'exaltant sur l'inépuisable élégance qui, des fabriques de fleurs et des dépôts de cachemires, s'étendait aux papetiers et aux marchands d'éponges : « En vérité, disait-il à son retour, on ne connaît pas assez les Français ; c'est vraiment un peuple d'*artistes* ! »

Pour dégager la vérité de cette emphase irréfléchie, il faudrait peut-être démêler ce qu'il y a de complexe dans notre situation, et ce n'est pas facile à faire en peu de mots. On a bien vu à Londres l'avantage que la supériorité du dessin assure à notre industrie ; c'est qu'en effet nous sortons à peine d'un temps où l'on attachait une grande importance au dessin : M. Ingres, dont la puissance m'a toujours paru problématique, parce qu'il manque la sanction morale à son inspiration, a du moins eu l'avantage de passionner ses élèves pour les époques où l'on savait dessiner, et toutes les applications de l'art à l'industrie ont profité de cette éducation qui ne suffisait déjà plus pour le but direct et élevé de la peinture ; mais si l'art a de cette manière alimenté et soutenu l'industrie, combien l'indus-

trie elle-même n'a-t-elle pas réagi sur les destinées de l'art? et c'est ici le bien triste revers de la médaille.

Paroître et non estre. C'est la devise qu'il faudrait écrire en lettres cubitales sur la porte du salon de 1852. Nous avons vu progressivement s'effacer, sous nos yeux, toute trace de sincérité dans le talent de nos artistes. Depuis le portraitiste à la mode qui s'efforce de rendre les miévreries les plus raffinées de la toilette, jusqu'au faux naïf qui, l'année dernière, cherchait la vérité dans l'imitation des enseignes de la foire, on ne voit que la concurrence effrénée des moyens d'effet, au lieu d'une aspiration honnête aux véritables beautés de la forme, de la couleur et de l'expression. A côté des faux naïfs, il y a les faux sérieux, le faux antique, le faux moyen âge : la friperie envahit tout. Je voudrais en excepter un certain nombre de chrétiens scrupuleux qui ont cherché à se retremper aux sources de l'inspiration religieuse ; mais combien en est-il parmi eux qui n'aient pas pris le chemin de traverse ? Dans tous les produits de l'intelligence humaine, il y a une orthographe à apprendre ; Dieu, dans sa bonté infinie, ne nous a toutefois abrégé qu'une route : c'est celle du salut.

La chose en est venue au point, parmi toutes ces catégories d'apparence, que si quelqu'un des grands maîtres, je ne dis pas Michel-Ange qui était bizarre, je ne dis pas Corrège qui était affecté, mais Titien dans la splendeur tempérée de ses teintes harmonieuses, mais Raphaël lui-même : que dis-je ? Raphaël tout le premier glissait aujourd'hui, sans prévenir personne, un pauvre tableau sincère, comme *la Vierge à la Chaise* ou *la Vierge au Linge*, au milieu des toiles cirées, fardées, attifées de 1852, personne, non personne n'y ferait la moindre attention. Les critiques en renom n'auraient pas un mot à dire pour consoler la disgrâce du génie ; et s'il arrivait à quelqu'un de s'apercevoir de la présence d'un ouvrage aussi complètement en désaccord avec nos préjugés actuels, ce serait une jeune personne accomplie, ornée de toutes les perfections de l'éducation moderne, qui, pour avoir payé une centaine de cachets à quelque charlatan d'aquarelle, se croirait autorisée à s'écrier avec compassion : « A quoi donc sert le jury, et comment peut-on admettre des « horreurs pareilles ? »

M. Guizot vient de faire réimprimer, sous le titre d'*Études sur les beaux-arts en général*¹ un jugement écrit en 1810 sur le salon de cette même année, un essai théorique qui date de 1816 « sur les limites qui séparent et les liens qui unissent les beaux-arts, » et quelques notices relatives à des tableaux des anciennes écoles, les-

¹ Un volume in-8°. Chez Didier.

quelles parurent pendant les premières années de la Restauration. C'est déjà une chose assez piquante que de rencontrer un des grands athlètes de la politique contemporaine, un homme sur le front duquel on ne place guère que le souci des révolutions et de l'éloquence, au nombre de ceux pour la pensée duquel les jouissances de l'art sont un besoin. Il y aurait donc, en tout état de cause, à écrire un article intéressant sur M. Guizot, amateur et juge de la belle peinture. Mais le livre, indépendamment de son mérite et de son intérêt propre, a de plus pour nous l'avantage de jeter une belle lumière sur le passé de ce siècle (qui pourtant ne fait que de commencer sa seconde moitié), et c'est à ce titre que nous croyons devoir alléguer ici un témoignage aussi inattendu.

On peut d'abord faire cette remarque, que M. Guizot n'est non-seulement pas un appréciateur technique des beautés de l'art, mais encore qu'il ne semble avoir eu aucune prétention de ce genre. C'est que du temps de sa critique il existait encore une distance respectable entre le cabinet du littérateur et l'atelier de l'artiste. On laissait à celui-ci les secrets du métier ; on n'avait pas l'habitude de s'enquérir s'il fait usage d'une bonne *imprimature*, ou s'il abuse de l'huile siccativ. La Bruyère trouvait assez ridicule que l'amateur de numismatique connût si bien « le flan, le flou et la fleur de coin ; » on n'aurait pas mieux traité en 1810 quiconque aurait transporté l'argot de l'atelier dans les salons intelligents et lettrés de l'époque. On se contentait de demander aux beaux-arts des impressions agréables, et, au risque de prêter à l'artiste bien des idées et des combinaisons étrangères à son esprit, l'homme de lettres rendait avec une naïveté respectueuse ce qu'il avait ressenti en contemplant une belle peinture.

Nous en sommes venus à regretter ce temps de noble inexpérience : les procédés techniques ont été mis à la portée de toutes les intelligences ; les moindres amateurs de notre temps en remonteraient aux plus habiles peintres de 1810, et les critiques savent aujourd'hui faire leur palette beaucoup mieux que Gérard et que Girodet. On conçoit donc que M. Guizot, qui jugeait la peinture en littérateur de 1810, et même de 1820, ait paru à quelques-uns de ces Aristarque, qui ne se montrent en public qu'avec de la couleur sur les manches, fort déplacé dans un temps d'analyse chimique comme celui où nous vivons. Toutefois, si au lieu d'emprunter aux *rapins* de 1852 la formule héréditaire de leurs dédains, ces grands critiques s'étaient appliqué à eux-mêmes, comme un réactif utile, les belles pages littéraires que M. Guizot a écrites

sur les arts, ils auraient trouvé beaucoup à apprendre et à réfléchir dans ce livre qu'ils jugent de si haut. Les lettres usaient de leur droit en demandant aux arts de les satisfaire : qu'avons-nous gagné à forcer le public dans sa répugnance pour l'incontestable bizarrerie de M. Ingres? Il en est résulté que des hommes d'un talent beaucoup plus incomplet encore se sont senti encouragés à jeter leurs tableaux au public, comme autant d'énigmes à déchiffrer. Personne, je pense, n'a rendu plus de justice que moi aux qualités éminentes de M. Eugène Delacroix ; je l'ai constamment défendu dans les plus grands écarts de sa fantaisie contre ceux que ses excentricités audacieuses poussaient presque à la fureur : ce qui ne m'a pas empêché de m'amuser d'un bon Anglais de la vieille roche, qui trouvait acides tous les vins du continent, et que je conduisis à Versailles devant la bataille de Taillebourg, en lui disant : « Monsieur, voici le tableau d'un des « chefs de notre école. » L'honnête insulaire ne m'a pas pardonné cette insulte à son bon sens ; quand je le rencontre à Londres, il détourne de moi les regards, comme Didon à l'approche d'Énée dans les enfers :

Illu solo fixos oculos aversa tenebat.

Didon avait raison, et il n'a pas tort : on n'a pas mis à l'homme le pinceau à la main, avec la mission de charmer et de toucher ses semblables, pour qu'un coloriste, si consommé qu'il soit dans l'art d'harmoniser ensemble les différentes nuances, ait le droit de donner pour un tableau d'histoire un tel mélange

D'os et de chairs meurtris et traînés dans la fange.

Et voilà pourtant où l'on a conduit un homme supérieur, à force de raffiner sur les secrets de l'art et de mépriser le sens tout uni des bourgeois, y compris celui des gens de lettres. Le sphinx est posé sur sa colonne ; il dévore quiconque ne devine pas son logogryphe : le peintre qui s'aviserait de plaire tout uniment ne serait désormais qu'un bourgeois comme les autres.

Et encore si l'on en était resté à cette hauteur apocalyptique ; mais d'adroits aventuriers se sont mis à spéculer sur cette dispense de l'accomplissement des conditions ordinaires de l'imitation, et l'artiste qu'on avait si complaisamment mis à l'aise s'est trouvé *distancé* par des mirmidons qui ne lui vont pas à la cheville. L'usage s'était établi de tourner en ridicule les hommes qui, en 1810, cherchaient le beau avec un effort constant et une noble sincérité. A la faveur de ces dédains, dont croyaient seuls devoir profiter des hommes qui, du moins, n'abjuraient pas le sentiment de la grande peinture, les infi-

niment petits, les singes des Hollandais, les brocanteurs de *tablotins* firent une brèche bientôt élargie, et à travers laquelle tout le public a fini par passer à leur suite.

Je demande pardon au lecteur du ton de jérémiade auquel me pousse l'impression de cette rafale contraire, de cette *buffera infernal*, comme dit le poète, à travers laquelle sont contraints de marcher les hommes à qui le beau est resté cher, depuis que « l'on a changé tout cela » ; mais, puisque c'est une *Revue politique* que j'écris, on me pardonnera de rappeler l'émotion que j'éprouvai quelques temps avant la catastrophe de février, en observant à quelque distance, pendant une des dernières expositions du Louvre, deux des jeunes princes du sang royal, soumis depuis lors à de trop cruelles épreuves, pour que leur personne ne m'inspire pas aujourd'hui plus que du respect. Il y avait là des ouvrages sur lesquels je savais que des hommes d'un incontestable talent et d'un dévouement profond à la cause de l'art véritable, avaient longtemps pâli : leur destinée pouvait dépendre d'un regard, et on ne le leur accordait pas. Tout sentiment de la responsabilité d'une position si éminente semblait effacé. On raconte que le *grand Frédéric* était si charmé des *Watteau* de sa galerie de Sans-Souci, qu'en voulant s'en repaître de près, lorsque sa vue était déjà affaiblie, il les avait presque effacés avec le contact de son visage : le jour dont je parle, d'audacieuses pochades de Diaz couraient des dangers de ce genre. Le spéculateur en tons fins avait attiré les princes dans ses filets : on allait couvrir d'or ces caprices sans composition, sans vérité, sans expression, sans noblesse, et l'on déclarait involontairement ainsi, aux derniers athlètes de l'art qui élève l'esprit et qui lui donne le sentiment des jouissances délicates : « Ou spéculez, à l'exemple de ce poseur de toutes choses, sur la dégradation du goût de vos contemporains, ou faites comme saint François d'Assise : mariez-vous avec la Pauvreté ! »

De Delacroix, on était descendu à Diaz et à Messonnier ; aujourd'hui la chute est encore plus profonde ; le public des amateurs flotte entre la royauté de Rousseau et la royauté de Courbet : Rousseau, un paysagiste finement organisé, qui pouvait rendre la nature avec le charme de la vérité, pourvu que ce fût la nature rabougrie, Rousseau qui, avec de la persévérance, serait devenu le Ruysdael des mares, et qui, aujourd'hui, se voit condamné à produire des esquisses où la toile est à peine frottée, par impuissance de faire un nez qui ressemble à un nez, que dis-je ? une feuille qui ressemble à une feuille ; Courbet, le byzantin de l'égalité socialiste, qui méprise la perspective et la beauté comme des prétentions à l'aristocratie,

et qui ne reconnaît à la nature le droit de se produire dans les œuvres de l'art, qu'avec la dégradation que lui impriment les habitudes du cabaret.

O société du milieu de ce siècle, mire-toi et instruis-toi dans ces objets de ta prédilection ! Mesure, si tu le peux encore, par ces preuves visibles, le chemin que tu as parcouru depuis quarante ans ; estime ce qui te reste de ressources morales, quand on ne saurait plus te plaire qu'à force de laideur et d'abaissement. Diderot, Diderot lui-même ! s'indignait en voyant les faveurs de Louis XV tomber sur un peintre tel que Boucher ; l'horizon du monarque ressemblait en effet à celui du peintre, et l'on pouvait reconnaître, dans la préférence donnée à cet Apelle des boudoirs, l'abâtardissement dans lequel le successeur de Louis XIV était tombé : mais aujourd'hui Boucher, c'est l'idéal, et les apôtres du *naturalisme* qui règne dans les arts condamnent cet idéal comme une insulte à la sorte de vérité dans laquelle ils se complaisent. Et cette vérité, faut-il le dire ? cette vérité si basse est pourtant la seule qui nous reste : en dehors du cercle dans lequel elle croupit, on ne voit appelés au succès du monde que des hommes habiles à dissimuler leur ignorance radicale et leur impuissance profonde sous l'emploi de procédés expéditifs et d'*évitements* perpétuels. Pour la décadence, elle est positive : la seule question qui reste à résoudre est celle de savoir si c'est un Éson rajeuni ou les morceaux de Pélias qui sortiront de cette triste chaudière.

La question de l'avenir ne peut s'éclaircir que par l'étude du passé ; c'est pour cela que j'attache une importance capitale aux publications qui éclairent l'histoire de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci. On en a fait, pendant les limbes du 2 décembre, plusieurs dont la sensation a été profonde : les *Lettres de M. de Maistre*, la *Correspondance de Mirabeau*, les *Mémoires de Mallet-Dupan*. Nous venons de lire un livre moins volumineux et destiné seulement à quelques amis, mais qui serait digne, si nous ne nous trompons, de toute l'attention des hommes éclairés. C'est la *Vie de M. Becquey*, ministre d'État sous la Restauration, par M. le comte Beugnot. Il y a peu de temps que s'éteignait, dans le calme d'une vieillesse chrétienne et d'une conscience pure, l'existence de l'homme auquel vient d'être payé ce tribut d'une pieuse reconnaissance. Un écrivain tel que M. Beugnot, habitué à se rendre un compte approfondi des sujets qu'il traite, ne pouvait toucher à la vie d'un homme qui avait été mêlé à tant de choses et à tant d'événements, sans que la biographie ne prît sous sa plume les proportions de l'histoire. Nous

nous souvenons d'une *Vie de M. d'Hauterive*, dans laquelle l'excellent M. Artaud de Montor avait donné des échasses à son héros, afin de l'élever à la hauteur des faits dont celui-ci n'avait été presque toujours que l'agent et le rapporteur en sous-ordre. M. Beugnot s'est bien gardé de ce défaut ; outre que M. Becquey, sans avoir jamais joué le premier rôle, avait dépassé de beaucoup l'ancien directeur des affaires étrangères par l'importance des fonctions, la force de l'esprit et l'autorité du caractère, le soin du biographe à n'exagérer nulle part ni le mérite ni l'action de son modèle, n'en rend que le lecteur plus disposé à reconnaître la place honorable qu'il occupa parmi les meilleurs et les plus utiles conseillers de la Restauration.

En retraçant les événements auxquels M. Becquey fut associé, M. Beugnot le montre suivant avec persévérance la ligne qu'il aurait voulu suivre lui-même. La Révolution trouva M. Becquey dans les rangs du tiers-état, avec ce besoin d'amélioration et de changement, qui doit bien avoir eu quelques motifs plausibles, puisque si peu des esprits sages de l'époque y échappèrent. Appelé à siéger dans l'Assemblée Législative, la marche effrayante de la Révolution ne tarda pas à l'éclairer, et dès lors il prit place dans cette droite constitutionnelle qui, avec le courage de la conscience, sinon avec l'espérance du succès, disputait pied à pied le terrain au déchaînement des passions aveugles ou impies, tandis que l'émigration confondait dans le même anathème les défenseurs du roi et ses ennemis. Au bout de ces terribles épreuves, et quand le flot révolutionnaire eut débordé sur le trône, M. Becquey, qui ne l'avait cédé à personne en témérité pour la bonne cause, rentra dans l'obscurité de la vie privée, sans rien perdre de son ardeur pour le salut de son pays. C'est ainsi qu'on le trouve, depuis 1798 jusqu'en 1800, associé à Royer-Collard et à l'abbé de Montesquiou, dans ce comité royaliste qui, étranger à toute conspiration et à toute intrigue, s'était donné la mission de faire connaître l'esprit et les besoins de la France nouvelle au frère de Louis XVI et à l'héritier de Louis XVII.

Après l'ajournement d'espérances qui alors semblaient bien proches, M. Becquey vécut longtemps dans cet éloignement des affaires publiques, où l'on se figure ordinairement que les hommes doivent perdre tout ressort et toute activité. Puis vint le moment où, à l'exception d'un bien petit nombre, on crut inébranlable la grandeur du héros, d'Austerlitz : avec Bonald, avec Joubert, avec Royer-Collard, M. Becquey consentit à entrer dans l'Université, à laquelle, comme on le voit, sans parler de Fontanes, ne manquèrent pas des

hommes de conscience et de mérite, bien capables d'en faire une institution bienfaisante, si la nature et la pensée de cette institution ne se fussent opposées à un tel succès. L'édifice politique n'en croula pas moins bien peu de temps après le moment où il semblait défier la fortune, et alors s'ouvrit pour les talents et la probité de M. Becquey une carrière où il prouva qu'une aussi longue retraite n'avait fait que mûrir ses facultés.

M. Beugnot étudie M. Becquey comme administrateur et comme homme politique. Sans nier l'intérêt que présente l'autre partie de cette belle vie, nous ne suivrons quelques instants le biographe que sur le terrain des débats où s'agitait de nouveau le sort de la monarchie. A la Chambre des députés, M. Becquey resta ce qu'il avait été à l'Assemblée législative, un royaliste constitutionnel. Quand la droite pure fut arrivée au pouvoir, l'homme politique s'effaça sans renoncer à ses anciennes convictions; l'expérience n'y avait apporté d'autres modifications qu'un attachement inébranlable au principe de la légitimité, et par conséquent une tendance plus marquée à céder au pouvoir royal, même quand il semblait dépasser la mesure de la prudence. M. Becquey, que le ministère du prince de Polignac avait condamné à la retraite, n'en fut pas moins sévère pour la monarchie *contractuelle*, ou du moins il ne prit jamais confiance dans sa durée; quoiqu'il ne s'y fût pas attendu, il vécut assez longtemps pour voir s'accomplir sa prédiction.

On ne peut embrasser l'opinion commune à M. Becquey et à son biographe, il faut de toute nécessité, sans voir une mesure de salut dans la fameuse ordonnance du 5 septembre, et sans condamner la marche plus hardiment royaliste, quoique tout aussi franchement constitutionnelle, que l'auteur de la *Monarchie selon la charte* avait imprimée à la politique de la Restauration; pour nous, nous aimerions mieux n'avoir pas à nous prononcer sur ces difficiles questions. Nous acceptons le jugement que l'expérience a dicté à M. Mignet, dans son remarquable éloge de M. Droz, prononcé la semaine dernière à la séance publique de l'Académie des sciences morales: « la monarchie constitutionnelle a donné à la France ses trente-quatre années les plus prospères et les plus fécondes. » J'ajoute, comme explication, que la monarchie de la branche cadette n'a fait le bien que par continuation et comme par reflet de sa devancière, malgré la contradiction du principe.

Lorsque en dehors du préjugé des causes vaincues, sous l'hostilité desquelles la Restauration a fini par succomber, on étudie les effets de ce gouvernement, la conviction s'établit irrésistiblement

que jamais cause plus juste n'a été servie d'une manière plus honorable, par des hommes plus dignes d'une haute fortune. Ceux qu'on n'avait pas trouvés dans le bagage du gouvernement antérieur, et qui s'étaient préparés par la longue adversité de l'opinion royaliste, dépassaient de beaucoup, si nous ne nous trompons, ces fameux administrateurs, formés à une autre école. Et pourtant la Restauration n'a pas seulement succombé sous la malignité de ses ennemis : les hommes dévoués à la monarchie légitime l'ont tuée en se montrant les uns envers les autres d'une susceptibilité excessive, d'une défiance et d'une passion presque insensée.

On conserve autour de moi le souvenir d'une époque où deux hommes dignes de s'entendre, et qui s'étaient aimés d'un attachement sincère et profond, Camille Jordan et Mathieu de Montmorency, avaient été rejetés par les dissentiments politiques aux deux extrémités de l'arène des partis. L'estime réciproque subsistait toujours ; on était lié par les souvenirs, mais l'amertume et les soupçons débordaient. Mathieu de Montmorency ne voyait plus dans Camille qu'un jouet de la passion révolutionnaire ; Camille s'éloignait du noble et religieux champion de la monarchie comme d'un ennemi de la société nouvelle ; et pourtant la Restauration aurait eu besoin, contre les passions qui la minaient, de l'accord de ces deux tendances. Chez Camille, le philosophe aurait dû céder ; Mathieu de Montmorency aurait dû se garder d'étendre trop rigoureusement à la nation la doctrine d'expiation qu'il appliquait avec une vertu si haute à ses premières convictions et à ses débuts dans la carrière politique.

Le sentiment de regret que j'ai entendu si souvent exprimer, en parlant de ces tristes dissensions, se reflète pour moi dans la vie de M. Becquey. Je suis de ceux qui pensent que, dans le cours régulier d'un fleuve, le milieu ne saurait se passer des bords : tout se tient dans une même cause politique, et on la perd quand on montre de l'intolérance envers les nuances et les désaccords. Efforçons-nous donc d'appliquer au passé cette largeur et cette indulgence de jugement, afin que, dans un avenir possible, l'impétuosité et la légèreté du caractère français ne nous fassent pas retomber dans des discordes aussi fatales. Quand je vois triompher l'intrigue, je ne m'inquiète que des fautes des gens de bien ; car, à mes yeux, ils sont seuls responsables du mal qui se fait dans le monde. Un vieux proverbe dit que le chemin de l'enfer est pavé de bonnes intentions : j'interpréteraï volontiers ce proverbe, en disant que la route ouverte aux méchants a toujours eu pour encaissement les dissentiments

futiles des citoyens honnêtes, et les préventions réciproques qui les séparent.

Telle est certainement la conclusion qu'il faut tirer de l'écrit publié récemment à Bruxelles, par le vénérable M. de Gerlache ; cet *Essai sur le mouvement des partis en Belgique depuis 1830 jusqu'à ce jour* résume avec une bonne foi parfaite, une clarté saisissante et une modération exemplaire, les péripéties par lesquelles nos voisins ont passé depuis leur révolution vraiment glorieuse de 1830, et montre les dangers, un moment suspendus par la crise de 1848, qui les menacent en ce moment. On connaît assez la situation critique dans laquelle le *Congrès libéral* de 1846 avait placé le gouvernement constitutionnel de la Belgique, quand, heureusement pour ce royaume, la chute du trône de Louis-Philippe, en révélant de quel mal nous étions travaillés, avertit des conséquences certaines de l'épidémie si elle venait à s'étendre à la contrée limitrophe. Mais cette impression ne semble avoir été que passagère, et le langage de M. de Gerlache, ce citoyen bien digne d'être le Nicolas de Flue de son pays, ne respire pas l'espérance. Quand il rappelle les sentiments généreux et vraiment éclairés qui animèrent l'Assemblée constituante de la Belgique, on dirait d'un témoin importun des anciens âges que la génération nouvelle ne comprend pas, et dont son impatiente étourderie supporte difficilement le reproche.

Nous souhaitons de toute notre âme que M. de Gerlache s'exagère le danger ; nous voudrions pour beaucoup que la tradition de 1830 ne fût pas morte, et qu'un pays aussi foncièrement catholique renonçât à la fantaisie de goûter du philosophisme en matière d'éducation et de gouvernement. C'est à sa religion que la Belgique doit d'avoir résolu, au moins momentanément, le problème d'une nationalité distincte : avantage contestable sans doute, si la France eût été mieux gouvernée, mais que nos folies ont mis assez en relief pour que les hommes sages aient le droit de s'y attacher avec passion. Aujourd'hui un seul craquement en Europe peut broyer ce riche mais faible royaume, et nul n'oserait dire qu'une telle catastrophe pût tourner à l'avantage de nos voisins. Ainsi donc, pour préserver son pays du coup mortel, M. de Gerlache a bien raison, même aux yeux de ceux qui ne font pas comme lui remonter la nationalité belge jusqu'aux Commentaires de Jules César, de rappeler les principes qui firent pendant quinze ans la gloire et la prospérité de ce royaume. Il ne souhaite pas que les catholiques arrivent au pouvoir ; et sous ce rapport, son opinion se rapproche de celle que nous avons toujours professée à l'égard de la France : dans la

situation actuelle des esprits, les catholiques ne doivent pas gouverner, mais influencer : ce qu'ils font directement les compromet, ce qu'ils obtiennent indirectement a pour tout le monde des conséquences heureuses et fécondes. D'ailleurs, telle est la tradition des bonnes années de la Belgique : quand les catholiques avaient une majorité décidée dans les Chambres, ils laissaient, avec une prudence qu'on ne saurait assez admirer, la direction principale des affaires à des hommes qui ne partageaient pas leurs principes religieux. Ce qui nous fait croire que tout n'est pas perdu en Belgique, c'est le droit que les catholiques ont conservé, et dont M. de Gerlache use noblement, de rappeler au philosophisme triomphant leur modération constante, quand eux-mêmes il leur aurait été si facile de triompher.

Cependant l'influence récente des événements qui se sont accomplis, soit en dedans, soit en dehors de la Belgique, semble avoir sinon modifié, au moins tempéré, dans l'esprit de M. de Gerlache, quelques-unes des idées du congrès de 1830. Sans doute, à cette époque, on poussa trop loin la doctrine, alors en faveur, de la séparation de l'Église et de l'État ; sans doute on eut trop de confiance dans l'efficacité de la discussion, et la religion, comme le gouvernement, ne reçurent pas une protection suffisante contre les excès de la presse ; sans doute on ne prévoyait pas assez les monstrueux effets des coalitions parlementaires. Il y aurait donc, pour sauver la Belgique, des changements assez notables à introduire dans la législation politique de ce pays ; ces changements, tels qu'ils seraient dictés par la longue expérience et la généreuse impartialité de M. de Gerlache, ne pourraient avoir que d'heureuses conséquences. Mais nous voudrions fixer la pensée de ce vénérable homme d'État au point où son désir patriotique s'arrête de lui-même. S'il juge parfaitement la Belgique, il s'expose peut-être à quelques erreurs dans l'appréciation d'événements qui ne se sont pas passés, et qui ne se continuent pas sous ses yeux. Quand nous avons tant de peine à connaître l'état réel de la France, comment, malgré la communauté de la langue et des mœurs, aurait-on à Bruxelles une vue bien claire de notre histoire contemporaine ? La différence capitale entre les temps de licence et les temps de compression, c'est que dans les uns, le danger est mis à nu jusqu'à l'exagération, tandis que dans les autres, l'autorité, comme ceux qui la subissent, perdent la faculté d'apprécier le travail intérieur de la société.

C'est à cette incertitude du point de vue extérieur que j'attribue quelques expressions excessives de l'écrit de M. de Gerlache, et

même une formule générale d'excommunication contre le *libéralisme* et le *parlementarisme*, qui se trouve heureusement contredite par le langage d'ailleurs sincèrement constitutionnel de l'auteur. Que M. de Gerlache vienne à Paris, et il sentira lui-même à quel point ses convictions sont restées libérales et parlementaires, dans le bon sens du mot. On peut avec lui reconnaître les dangers propres au système parlementaire et maudire le faux libéralisme ou plutôt l'application funeste du philosophisme à la politique, sans en venir jusqu'à mettre en suspicion les causes auxquelles, pour ne pas parler de nous-mêmes, la Belgique a dû, dans le passé, des années de paix, de prospérité et de véritable progrès.

J'entends la sorte de progrès qui est permise à la société humaine : car pour ruiner de fond en comble la doctrine de la perfectibilité indéfinie, et les illusions dangereuses des sectes qui s'y rattachent, il suffirait d'observer dans le monde l'étrange impossibilité de supporter le bien qui s'empare des hommes, quand les choses semblent en effet marcher, sans obstacle apparent, vers une amélioration continue. Ces années dorées, qui nous apparaissent dans l'histoire, parce qu'en effet on y accomplit, en peu de temps, un bien immense et durable, ont été pour les contemporains pleines d'angoisses et de malaise. Rien de triste, par exemple, à regarder de près, comme l'état des esprits sous le règne de Henri IV, depuis la glorieuse paix de Vervins jusqu'au coup de poignard de Ravallac. Qu'on se rappelle l'état de la France avant la folie de 1830, même avant la folie de 1848 ; une disposition aussi insensée serait-elle croyable, si elle n'était comme l'accomplissement d'une loi de notre nature ? La Belgique, plus grave que nous en apparence, n'est pas disposée à se montrer plus sage ; car elle n'a pas eu de cesse qu'elle n'ait mis en péril la meilleure et la plus généreuse des constitutions.

Ce qu'on appelle le bonheur ici-bas n'est jamais qu'une halte de quelques instants ; la palme du combat, que rend incessamment la liberté humaine, est cachée dans les cieus, et nous n'avons pour garant de cette palme, que l'image d'un Dieu crucifié.

Ch. LENORMANT.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

EXCÈS

DU FANATISME IRRÉLIGIEUX



M. de Barante nous communique un extrait du quatrième volume de son *Histoire de la Convention* ; nous nous empressons d'en enrichir notre recueil. C'est de l'histoire vengeresse. Rendons grâce aux apologistes de la Révolution ; l'audace de la réhabilitation qu'ils ont tentée a soulevé la conscience du genre humain, et nous leur devons des travaux qui, comme celui de M. de Barante, vivront et grandiront dans l'estime publique, tandis que les pages hideuses dont l'effet a momentanément troublé les esprits iront s'entasser chez les bouquinistes et les épiciers avec tout le fatras du XVIII^e siècle.

Ch. LENORMANT.

En même temps Robespierre entreprit de mettre un terme au scandale des persécutions que les hommes irréligieux exerçaient contre le culte catholique. Il n'aurait pas osé, et sans doute il n'aurait pas voulu sauver du massacre ou de l'échafaud cette multitude de malheureux prêtres que Carrier noyait et qu'exterminait à leur gré les représentants en mission ; il ne pensait pas à rétablir une vraie liberté dans les pratiques religieuses. Ce n'était pas au nom du christianisme qu'il réclamait les garanties encore écrites dans les lois. Bien qu'il regardât comme dangereux, pour sa politique, les excès et les outrages commis contre la croyance et l'adoration de la majorité des Français, il ne se serait pas fait l'apologiste et le défenseur de la religion. Disciple de Rousseau, il n'appartenait pas à la philosophie qui n'a de certitude et de foi qu'en l'existence de la nature matérielle ; il croyait à une volonté suprême qui a créé et la nature matérielle et la nature morale. Mais pour lui, comme pour son maître, la religion et la morale n'étaient rien de plus que des sentiments individuels, et ne comportaient ni règles ni devoirs imposés au libre arbitre de l'homme.

A ses yeux les dogmes et les rites de la religion chrétienne étaient donc des superstitions ou des impostures : les prêtres, des fanatiques

ou des hypocrites. En nulle occasion sa religiosité philosophique ne s'était émue en voyant verser leur sang ; jamais il ne s'était indigné ni inquiété de tant de sacrilèges et de profanations.

Lorsque tout à coup il entreprit de parler pour la liberté des cultes et pour la tolérance religieuse, peut-être ne songeait-il pas même à introduire un principe d'ordre et de soumission dans son gouvernement révolutionnaire. Sa pensée était bien plutôt de diriger une attaque contre un des groupes de la faction anarchique qui gênait le plus sa suprématie : c'était en effet de la commune de Paris qu'émanait l'impulsion et l'exemple du fanatisme irrégulier.

Chaumette a attaché son nom à ce chapitre de la Révolution. Fils d'un cordonnier de Nevers, il avait fait quelques études, mais son goût d'indépendance et le désordre de sa conduite le jetèrent bientôt hors de sa famille. Il fut d'abord marinier sur la Loire, puis mousse sur un vaisseau. En 1789, il était copiste chez un procureur. Il fit connaissance avec Camille Desmoulins, fut d'abord employé comme orateur des groupes de la rue, puis fut admis aux Cordeliers. Il avait une sorte de facilité et de talent de parole, surtout après dîner. Sa violence et son exagération le firent remarquer parmi cette classe de révolutionnaires ; il devint collaborateur du journal de Prudhomme, *les Révolutions de Paris*. Toutefois son nom ne commença à être connu et répété qu'après le 10 août. Lorsque Manuel, nommé député à la Convention, laissa vacante la place de procureur général de la commune, Chaumette fut élu à cette fonction. Dès lors il fut un homme important. On a pu remarquer comment il était l'organe habituel de cette autorité née de l'insurrection et qui en conservait toute la puissance. C'était Chaumette qui le plus souvent lui inspirait ses volontés, pour venir ensuite les dicter à la Convention. Mais il sembla s'être surtout proposé de porter la révolution dans la loi morale et d'anéantir la loi religieuse.

Deux jours après son installation comme procureur de la commune, il prononçait le mariage civil de plusieurs époux. « Citoyens et citoyennes, leur disait-il, vous nous prouvez aujourd'hui que la liberté reposera chez nous sur des bases éternelles ; déjà le règne des mœurs commence. Il était réservé au divorce de rajeunir d'anciennes alliances et de remplacer par des charmes inconnus jusqu'alors les dégoûts et la fatigue inséparables d'un lien indissoluble. La facilité d'une rupture rassure des âmes timides. Rien ne coûte que ce que l'on fait par contrainte, et le plaisir même est à charge lorsqu'il

devient un devoir. Le divorce est le dieu tutélaire de l'hyménée. »

Lorsqu'il se rendit dans le Nivernais avec Fouché pour fermer et piller les églises ; lorsqu'il y proclamait le culte du matérialisme, un de ses amis disait à la tribune d'un club : « Un temps va venir où l'attachement d'un père pour son enfant, où le respect filial seront punis comme des attentats à la liberté naturelle des êtres. »

Il voulait effacer tout vestige de la religion, en abolir les préceptes et l'influence ; mais, en même temps, soit pour satisfaire sa propre imagination, soit parce qu'il reconnaissait que l'homme a un besoin inné d'adoration et de spectacles solennels, Chaumette s'occupait sans cesse de fêtes patriotiques, de célébrations révolutionnaires. De là les obsèques de Marat et son culte comme martyr.

Un premier essai de la religion nouvelle fut offert à la population de Paris pour l'anniversaire du 10 août. Cette cérémonie était destinée à célébrer l'acceptation de cette constitution, qui ne devait jamais être mise à l'épreuve. La Convention entière, les autorités de Paris, les délégués des assemblées primaires formaient un immense cortège qui, de la place de la Bastille, se rendit au Champ de Mars, en s'arrêtant à six stations décorées par les soins de David. Le président de la Convention, Héroult de Séchelles, fit un discours à chacune des haltes du cortège.

La première station était devant la fontaine de la Régénération. Une statue colossale de la Nature pressait ses mamelles d'où sortait une eau jaillissante. Le président de la Convention approcha une coupe et but l'onde régénératrice, puis il prononça cette prière :

« Souveraine du sauvage et des nations éclairées, ô Nature ! ce peuple immense, assemblé aux premiers rayons du jour devant ton image, est digne de toi ; il est libre ; c'est dans ton sein, dans tes sources sacrées qu'il a recouvré ses droits, qu'il s'est régénéré. Après avoir traversé tant de siècles d'erreurs et de servitude, il fallait rentrer dans la simplicité de tes voies pour retrouver la liberté et l'égalité. O Nature ! reçois l'expression de l'attachement éternel des Français pour tes lois, et que ces eaux fécondes qui jaillissent de tes mamelles, que cette boisson pure qui abreuva les premiers humains, consacrent dans cette coupe de la fraternité et de l'égalité les serments que te fait la France en ce jour, le plus beau qu'ait éclairé le soleil depuis qu'il a été suspendu dans l'immensité de l'espace. »

Déjà l'athéisme et le culte de la nature avaient été professés à la Convention par un nommé Jacob Dupont. « Quoi ! disait-il, les trônes sont renversés et les autels sont encore debout ! croyez-vous donc fonder et consolider la république française avec des autels autres que ceux de la patrie, avec des emblèmes religieux autres que les arbres de la liberté ? La nature et la raison, voilà mes dieux. Oui, je l'avoue de bonne foi à la Convention, je suis athée. »

L'orateur ne fut point rappelé à l'ordre ; les applaudissements des tribunes le protégèrent contre les murmures de l'assemblée et contre les apostrophes de quelques-uns des prêtres constitutionnels qui siégeaient sur les bancs. Jacob Dupont était un homme sans conséquence ; on le traita de fou ; en effet, longtemps après, il est mort en état d'aliénation mentale. Dans ce temps-là, il mit seulement trop de précipitation à dire ce qui, plusieurs mois après, fut à l'ordre du jour.

Dès que la journée du 31 mai et la prompte répression de la révolte du Calvados eurent donné un libre essor à toutes les passions révolutionnaires, la haine contre le clergé et les saturnales de l'impiété ne connurent plus de bornes. Ce ne fut pas seulement à Nevers que les commissaires de la Convention procédèrent à l'abolition du culte, presque tous les représentants en mission semblèrent avoir reçu le mot d'ordre de Chaumette et des professeurs d'athéisme.

André Dumont écrivait d'Amiens à la Convention : « Soixante-quatre prêtres insermentés vivaient en commun dans une maison appartenant à la nation ; je les ai fait traverser la ville pour aller en prison. Cette nouvelle espèce de monstres qu'on n'avait pas encore exposés à la vue du peuple a produit un excellent effet. Les cris de « Vive la république ! » retentissaient à côté de ce troupeau de bêtes. Indiquez-moi la destination que je dois donner à ces cinq douzaines d'animaux que j'ai exposés à la risée publique. J'avais chargé des comédiens de leur servir d'escorte. »

Un autre jour, il racontait que deux prêtres assermentés lui ayant été indiqués comme bons patriotes et dignes d'être nommés administrateurs, il avait annoncé qu'il ne consentirait pas à les choisir avant leur adhésion à une profession de foi qu'il allait faire. Alors, monté dans la chaire, il avait dit au peuple que les prêtres étaient des arlequins vêtus de noir ; que leurs singeries n'avaient d'autre but que d'escroquer de l'argent ; qu'il fallait faire un *auto-da-fé*

avec les confessionnaux, et qu'on ne pouvait regarder comme des républicains les prêtres qui du haut de la chaire, maintenant appelée à juste titre chaire de vérité, ne reconnaîtraient pas qu'il n'existe réellement d'autre religion que l'esprit et le cœur.

« Je viens d'ordonner, écrivait-il encore, l'arrestation des prêtres qui se permettent de célébrer les fêtes et dimanches. Je fais disparaître les crucifix et les croix, et bientôt je comprendrai dans la proscription les animaux noirs appelés prêtres. »

Lequinio et Laignelot, commissaires à La Rochelle, l'un et l'autre hommes de lettres peu connus, rendaient compte aussi de leur propagande : « Huit bénisseurs du culte catholique et un ministre du culte protestant viennent de se déprêtriser en présence du peuple assemblé dans le temple de la Vérité, ci-devant église paroissiale; ils ont juré de n'enseigner désormais que les principes de la morale et de la saine philosophie, de prêcher contre toutes les tyrannies politiques et religieuses, et de commencer enfin à montrer aux hommes le flambeau de la raison; ils ont scellé leur serment en brûlant, dans un vase plein d'encens, leurs lettres de prêtrise. Il n'y aura plus dans cette ville qu'une manière de prêcher la morale; qu'un seul temple, celui de la Vérité; qu'un seul dépôt des restes inanimés de l'homme, que la superstition faisait revivre pour tourmenter les vivants. »

« Nous avons cru devoir récompenser le courage des prêtres philosophes qui, les premiers, ont osé secouer énergiquement le joug de la superstition; nous leur avons assuré, leur vie durant, la pension de 1,200 livres dont ils jouissaient comme curés. » — « Tout va marcher ici rondement; le peuple vient de lui-même au flambeau de la raison, que nous lui montrons avec douceur et fraternité. Le tribunal révolutionnaire que nous venons d'établir fera marcher les aristocrates, et la guillotine fera rouler les têtes. »

C'étaient ces mêmes représentants qui annonçaient, peu de jours après : « Encore un triomphe moral, non pas sur les momeries sacerdotales, elles n'existent plus, mais sur un préjugé non moins sot et non moins enraciné. Nous avons nommé les membres du tribunal révolutionnaire, excepté celui qui doit clore la procédure, le guillotiner. Nous voulions laisser aux patriotes de Rochefort la gloire de s'employer librement comme vengeurs de la république. Nous avons donc exposé ce besoin à la société populaire. — Moi!

s'est écrié avec un noble enthousiasme le citoyen Ance, c'est moi qui aurai l'honneur de faire tomber la tête des assassins du peuple. Aussitôt d'autres membres de la société se sont levés et ont réclamé la faveur de l'aider. Nous avons proclamé le citoyen Ance guillotiné, et nous l'avons invité à venir dîner avec nous en faisant des libations en l'honneur de la république. »

Les commissaires de la Convention dans le département du Gers se félicitaient des succès de leur « apostolat philosophique. » — « Le peuple était mûr, et le dernier jour de la troisième décade fut fixé pour célébrer la fête de la Raison et l'abolition totale du fanatisme. Le peuple entier s'est assemblé sur un boulevard champêtre, dans un banquet fraternel. Après ce repas lacédémonien, il a parcouru l'enceinte de la ville en arrachant et foulant aux pieds tous les signes fanatiques. Puis on a fait amener dans un tombereau deux vierges à miracies, les croix principales et les saints qui naguère recevaient un encens superstitieux. Ces ridicules idoles ont été jetées sur un bûcher couvert de titres féodaux, et le feu a été allumé, aux acclamations d'un peuple innombrable. La carmagnole dura toute la nuit autour de ce brasier philosophique, qui consumait à la fois tant d'erreurs. »

Un conventionnel en mission dans la Vendée témoignait d'une autre sorte sa haine contre le fanatisme ; il racontait comment, à la tête de quelques housards, après avoir atteint des fugitifs vendéens qui, au passage de la Loire, n'avaient pu rejoindre leur armée, il avait emmené les femmes comme prisonnières et tué de sa main le curé de Basse-Goulaine.

La Convention écoutait avec contentement la lecture de ces correspondances et des récits que lui adressaient ses commissaires. Jamais une parole de blâme ne venait contredire les éloges que le comité de salut public donnait à leur zèle.

Les scènes qu'elle encourageait ainsi de son approbation allaient être bientôt transportées dans l'enceinte de la représentation nationale. Déjà, et même avant que la domination des Jacobins fût complète, elle avait applaudi au mariage des prêtres, qui lui communiquaient cet acte d'émancipation en reniant leurs vœux et en accusant leur vie passée d'hypocrisie et de mensonge. Thomas Lindet, évêque constitutionnel et membre de la Convention, s'était marié il y avait plus d'un an ; souvent son exemple avait été proposé, soit à la tri-

bune de l'Assemblée, soit aux Jacobins. Maintenant il était fort imité. A Paris et dans toute la France, les mariages de cette sorte devinrent assez fréquents parmi les prêtres assermentés. Les uns y voyaient une sauvegarde contre la prison et l'échafaud ; d'autres, qui avaient professé auparavant, dans leurs écrits ou dans leurs discours familiers, une incrédulité plus ou moins complète, un grand nombre qui prétendaient avoir protesté intérieurement contre un joug accepté par eux de plein gré, enfin ceux qui s'étaient cyniquement établis dans les opinions révolutionnaires et qui avaient pris service dans les emplois publics : tels étaient les membres du clergé constitutionnel qui donnaient ce scandale ; car même alors, dans cette funeste époque où toutes les notions du devoir semblaient abolies jusqu'au fond des âmes, c'était encore un scandale.

La commune de Paris voulut donner une grande solennité à une autre sorte de sacrilège. Gobel, archevêque constitutionnel de Paris, était un vieillard de caractère faible. Il était progressivement devenu le jouet des révolutionnaires et suivait avec docilité leurs injonctions. Il en était arrivé à laisser des prêtres mariés exercer leurs fonctions sacerdotales. Une députation de la commune l'amena, le 7 novembre, à la Convention ; il fut présenté par Momoro. « Conduits par la raison, l'évêque de Paris et ses grands-vicaires viennent se dépouiller du caractère que leur avait donné la superstition. Bientôt la République française n'aura d'autre culte que celui de la liberté, de l'égalité et de l'éternelle vérité. » Cet évêque prononça quelques paroles tremblantes : « Né plébéien, j'eus de bonne heure l'anfour de la liberté et de l'égalité. J'ai toujours reconnu la souveraineté du peuple ; ce principe a été la règle de ma conduite. La volonté du peuple fut ma première loi, la soumission à sa volonté mon premier devoir. Ma conscience me dit qu'en obéissant au peuple, je ne l'ai pas trompé. — Aujourd'hui qu'il ne doit y avoir d'autre culte national que celui de la liberté et de l'égalité, je renonce à mes fonctions de ministre du culte catholique. Nous déposons sur votre bureau nos lettres de prêtrise. Puisse cet exemple consolider le règne de la liberté. Vive la République ! »

Ce cri fut répété par l'Assemblée et les spectateurs au milieu de bruyantes approbations.

Le président de la Convention félicita Gobel d'avoir abjuré l'erreur et sacrifié sur l'autel de la patrie les hochets gothiques de la supersti-

tion. « Vous prêcherez désormais la pratique des vertus sociales et morales. C'est le seul culte qui soit agréable à l'Être suprême. »

Les transports de joie redoublèrent ; on coiffa l'évêque du bonnet rouge ; on le conduisit au fauteuil du président. « Donnez l'accolade à l'évêque, criait l'auditoire. — Il n'y a plus d'évêque de Paris, répondit avec à-propos le président, j'embrasse Gobel. »

Son indigne reniement ne le sauva point. Cinq mois après, avant de monter sur l'échafaud, il écrivit une lettre où il disait à un prêtre de ses amis : « Par la miséricorde de Dieu, je vais expier tous mes crimes et mes scandales contre sa sainte religion. »

A peine finissait cette scène, que la plupart des prêtres qui siégeaient sur les bancs de la représentation nationale, se précipitèrent vers la tribune.

Coupé de l'Oise y arriva le premier : « Le spectacle qui vient de se passer sous mes yeux me rappelle, dit-il, que j'ai été curé ; j'ai depuis longtemps, en philosophe, abandonné ces fonctions. Je renonce à la pension que la nation a promise aux anciens prêtres. »

L'espèce de réserve qu'on pouvait démêler dans ces paroles, ne pouvait échapper aux Jacobins ; on produisit une lettre où il avait blâmé le mariage des prêtres. Fabre d'Églantine le traita de fanatique, et sa lettre de blasphème ; il fut rayé de la société.

L'évêque Thomas Lindet ne pouvait encourir une telle punition, il avait déjà fait ses preuves. « J'attendais, dit-il, le moment favorable où je pourrais, sans danger pour la patrie, abdiquer mes fonctions. »

D'autres, avec plus ou moins de profanation, renièrent leur caractère, ou déposèrent leurs lettres de prêtrise sur le bureau.

Un ministre protestant, Julien de Toulouse, aurait pu se dispenser d'un tel déshonneur. Mais il ne put résister au grand exemple que venait de donner Gobel. « On sait que les ministres du culte protestant n'étaient guère que des officiers de morale ; mais il faut en convenir, il y a eu dans tous les cultes plus ou moins de charlatanisme. Je fais cette déclaration sous les auspices de la raison, de la philosophie et de notre sublime constitution. Je renonce à mes fonctions. Je n'aurai désormais d'autre temple que le sanctuaire des lois, d'autre divinité que la liberté, d'autre évangile que la constitution républicaine. »

L'évêque Grégoire demanda la parole. « J'arrive en ce moment dans l'Assemblée, et j'apprends que plusieurs évêques viennent

d'abdiquer. S'agit-il de renoncer au fanatisme? cela ne peut me regarder ; je l'ai toujours combattu ; mes écrits ont toujours respiré la haine des rois et de la superstition. Parle-t-on des fonctions d'évêque? je les ai acceptées dans des temps difficiles. Je suis disposé à les abandonner quand on le voudra. » On a depuis parlé du courage de cette déclaration. Elle n'a jamais fait courir aucun danger à Grégoire ; il a pu, sans se faire de querelle avec les révolutionnaires, devenir le patriarche de l'église instituée par la loi civile.

Soit à la tribune, soit par lettres, les renonciations au caractère ecclésiastique se succédèrent de la part de presque tous les évêques ou curés représentants du peuple. Parmi ces actes de soumission à la volonté des plus infimes démagogues, il en était un qui devait être fort remarqué : l'abbé Sieyès crut devoir donner quelque solennité à son abjuration. Cette fois le silence qu'il s'était imposé ne lui sembla point assez prudent.

« Mes vœux appelaient depuis longtemps le triomphe de la raison sur la superstition et le fanatisme. Ce jour est arrivé et je m'en réjouis comme d'un des plus grands bienfaits de la république. Quoique depuis un grand nombre d'années, j'aie déposé tout caractère ecclésiastique et qu'à cet égard ma profession de foi soit ancienne et bien connue, je profiterai de la nouvelle occasion qui se présente pour déclarer encore, et cent fois s'il le faut, que je ne connais d'autre culte que celui de la liberté, de l'égalité ; d'autre religion que l'amour de l'humanité et de la patrie. J'ai vécu victime de la superstition. Jamais je n'en ai été l'apôtre ou l'instrument. J'ai souffert de l'erreur des autres ; personne n'a souffert de la mienne. Nul homme sur la terre ne peut dire avoir été trompé par moi ; plusieurs m'ont dû d'avoir ouvert les yeux à la vérité. Au moment où ma raison se dégagea saine des préjugés dont on l'avait torturée, l'énergie de l'insurrection entra dans mon cœur. Depuis ce moment, si j'ai été retenu dans les chaînes sacerdotales, c'est par la même force qui comprimait les âmes libres dans les chaînes royales et les malheureux objets des haines ministérielles à la Bastille. Le jour de la Révolution a dû les faire tomber toutes. — Je n'ai paru, on ne m'a connu que par mes efforts pour la liberté et l'égalité. C'est comme plébéien député du peuple et non comme prêtre, je ne l'étais plus, que j'ai été appelé à l'Assemblée nationale. Il ne me souvient plus d'avoir eu un autre caractère que celui de député du peuple. Je ne

puis pas, comme plusieurs de mes collègues, vous livrer les titres de mon ancien état ; depuis longtemps ils n'existent plus. Je n'ai point de démission à vous donner, parce que je n'ai aucun emploi ecclésiastique. Mais il me reste une offrande à faire à la patrie, celle de dix mille livres de rente que la loi m'avait conservées pour indemnité d'anciens bénéfices. »

Sieyès racontait avec véracité ce qui avait dû se passer dans son esprit ; en ce sens il avait raison de dire que, depuis longtemps, la révolution philosophique était accomplie en lui ; mais à prendre les choses dans la réalité, il s'était consolé d'être victime de la superstition en recevant des bénéfices et en jouissant d'un excellent revenu. Les chaînes sacerdotales ne pouvaient peser que sur sa conscience, et il les portait légèrement, sans risque de la Bastille. L'énergie de l'insurrection qui était cachée dans son cœur se manifesta seulement lorsqu'elle était non plus un danger, mais une sauvegarde.

Cette déclaration n'en eut pas moins de succès, et la Convention ordonna qu'elle serait imprimée dans le bulletin.

Le conseil général de la commune, pour solenniser l'abolition définitive de la religion catholique, avait ordonné que la fête de la Raison serait célébrée le 20 brumaire (10 novembre) dans l'église de Notre-Dame. Dufourny se présenta à la Convention pour l'inviter à venir honorer « cette divinité. » — « Le peuple vous y attend. Il ne faut pas que cette fête soit un acte partiel, mais le résultat du vœu de la nation. »

Thuriot, quelques jours auparavant, avait dit aux Jacobins : « Toutes les religions ont été instituées par divers législateurs, selon qu'ils les ont jugées convenables aux peuples qu'ils voulaient gouverner. Elles ne sont nécessaires que lorsque les principes ne sont pas assez forts. Les nôtres n'ont pas besoin d'être appuyés sur de pareils moyens : c'est la morale de la république et de la Révolution qu'il faut prêcher : il ne nous en faut pas d'autre. » Ce fut lui qui insista le plus pour que la Convention prouvât par cette démarche qu'elle ne se laissait pas devancer par l'opinion dans la destruction des préjugés.

La commune avait la ferme volonté que la Convention assistât à cette célébration ; déjà la cérémonie avait commencé à Notre-Dame ; elle fut interrompue et le cortège arriva pour prier l'Assemblée de venir se joindre à la cérémonie. — On vit d'abord entrer un

chement de l'armée révolutionnaire ; il défila au bruit du tambour. Des soldats portaient au bout de leurs piques des ornements d'église. D'autres s'étaient par dérision revêtus de chapes et de chasubles. L'orateur parla ainsi :

« Les républicains que vous voyez marchent pour l'affermissement de la république et l'anéantissement du fanatisme. Dans le département de l'Oise nous avons arrêté cent prêtres. Nous les avons enfermés à Chantilly, où ils auront le temps de dire leur bréviaire. Vous voyez sur nous les dépouilles de l'évêque de Senlis. Nous amenons avec nous dix hommes qui vont expier leurs forfaits sur l'échafaud. De ce nombre est un frère du vertueux Roland. Il était moine. »

Puis ils déposèrent l'argenterie qu'ils avaient enlevée dans les églises. — « Nous avons aussi trouvé deux drapeaux couverts de fleurs de lis. Nous vous demandons d'y mettre le feu et de danser la carmagnole autour. »

La Convention vota un décret pour le leur permettre ; alors commença la plus honteuse bacchanale. Quelques représentants s'associèrent aux gaietés des soldats révolutionnaires, et Levasseur, qui avait dirigé leurs expéditions contre les églises, attesta que ces citoyens étaient dignes d'éloges ; il les avait vus se conduire avec autant de sagesse que d'ardeur. Ainsi la Convention devait approuver leur conduite. Cette proposition fut encore décrétée.

A l'armée révolutionnaire succéda une députation de la section des Sans-Culottes ; elle amenait huit prêtres qui venaient d'abjurer leurs jongleries et brûler au flambeau de la Raison les signes de leur crédulité au pied de la chaire qu'ils nommaient autrefois sacrée. — Ils présentèrent aussi un détachement des enfants trouvés : « L'orgueil et le vice les appelaient naguère enfants de la pitié. Ils sont aujourd'hui les vrais enfants de la nature et de la patrie. »

Enfin parut Chaumette avec le cortège. « Le peuple, dit-il, vient de faire un sacrifice à la Raison dans la ci-devant église métropolitaine ; il vient en offrir un autre dans le sanctuaire des lois. »

Le défilé commença par un groupe de musiciens qui chantaient des hymnes patriotiques, entre autres un hymne à la Raison, de Chénier. — Ensuite passèrent, en chantant aussi, des enfants qui représentaient les orphelins des défenseurs de la patrie. — Des citoyens couverts du bonnet rouge s'avançaient, répétant les cris :

« Vive la République ! vive la Montagne ! » Les membres de la Convention mêlaient leurs cris à ceux des citoyens.

Une musique militaire faisait retentir les airs patriotiques. Après les musiciens passa une troupe de jeunes citoyennes vêtues de blanc, avec une ceinture tricolore, la tête couronnée de fleurs ; elles précédaient la déesse de la Raison portée par quatre hommes, et assise sur un siège orné de guirlandes de chêne.

Lorsque ce palanquin fut devant l'estrade du président, la marche s'arrêta ; Chaumette s'avança et prit la parole : « Législateurs, dit-il, le fanatisme a lâché prise, il a cédé la place à la raison ; ses yeux louches n'ont pu supporter l'éclat de sa lumière : un peuple immense s'est porté sous les voûtes gothiques qui, pour la première fois, ont servi d'écho à la vérité. Là, les Français ont célébré leur vrai culte, celui de la liberté, celui de la Raison. Nous avons abandonné les idoles inanimées pour la Raison, pour cette image animée, chef-d'œuvre de la nature. »

En effet, la Raison était représentée par une chanteuse de l'Opéra, mademoiselle Maillard, « belle et jeune comme la Raison, » disent les relations contemporaines. Elle avait une tunique blanche, un manteau bleu de ciel, et le bonnet rouge d'où s'échappaient ses cheveux épars.

Lorsque l'Assemblée eut contemplé un instant la nouvelle divinité, Chaumette continua son discours. « Le peuple a dit : Plus de prêtres, plus de dieux que ceux que la nature nous offre. Nous, ses magistrats, nous avons recueilli ce vœu, nous vous l'apportons, nous vous demandons que la ci-devant métropole soit consacrée à la raison et à la liberté. Le fanatisme l'a abandonnée, les êtres raisonnables s'en sont emparés ; consacrez leur propriété.

Le président de la Convention répondit : « L'Assemblée voit avec la plus vive satisfaction le triomphe que la raison remporte aujourd'hui sur le fanatisme et la superstition. Elle allait se rendre en masse au milieu du peuple dans le temple qui va être consacré à cette déesse ; ce sont ses travaux et la nouvelle d'une victoire qui l'ont retardée. »

On demanda que la déesse prît place auprès du président. Chaumette lui donna la main pour descendre de son brancard et la conduisit au président. Il embrassa mademoiselle Maillard, les secrétaires s'empressèrent aussi de lui donner le baiser fraternel, et elle siégea au bureau de la représentation nationale.

Thuriot renouvela sa proposition, et la Convention se mit en marche pour le temple de la Raison au milieu des transports et des acclamations d'une joie universelle, comme parle le procès-verbal.

La sanction donnée avec tant de solennité par la Convention encouragea ces dégoûtantes saturnales. Les églises de Paris devinrent l'une après l'autre le théâtre des plus infâmes orgies. Un conventionnel en a écrit la description, qu'il faut transcrire pour ne pas avoir le dégoût d'en chercher les détails dans les témoignages contemporains ¹. « La femme du vil Momoro, la chanteuse Maillard, l'actrice Candelle se prêtèrent d'abord à ces triomphes, à ces adorations ; mais la Raison était ordinairement une divinité choisie dans la classe des sans-culottes. Le tabernacle du maître-autel servait de marche-pied à son trône. Des canonniers, leur pipe à la bouche, lui servaient d'acolytes. Les cris de mille voix confuses, le bruit des tambours, les rauques éclats de la trompette, le tonnerre de l'orgue laissaient croire aux spectateurs qu'ils étaient transportés parmi les bacchantes. Ce peuple, subitement licencié du joug politique et religieux, n'était plus qu'une populace effrénée, dansant dans le sanctuaire, en hurlant la carmagnole, et les danseurs, à peu près sans culottes, le cou et les bras nus, les bas ravalés, imitaient dans leurs rapides tournoisements un tourbillon avant-coureur des ravages de la tempête. Le devant des chapelles était masqué par des tapisseries, et là se passaient des scènes de débauche. A Saint-Eustache on avait, par une décoration, simulé un de ces jardins publics, lieux d'amusements désordonnés, et dressé des tables pour manger et pour boire.

« Paris contemplait sans souffler un mot ces processions de la ligue jacobine. Ivres de vin et de sang, revenant du spectacle des échafauds, les prêtres et les prêtresses de la Raison suivaient d'un pas chance!ant le char de leur divinité impure. L'air retentissait des rugissements de ces tigres. Les mots de guillotine, de rasoir national, de raccourcissement patriotique, quolibet des Montagnards, retentissaient dans les rues. Les spectateurs pâles, glacés d'effroi à l'aspect des bonnets rouges et des inscriptions menaçantes, portés par ces brigands stipendiés, ne trouvaient ni résistance, ni objection, lorsque des espions apostés les forçaient à se prosterner devant l'image de la liberté. »

¹ Mercier, *Nouveau Paris*.

Par l'autorité des représentants en mission ou le zèle des comités révolutionnaires, de pareilles célébrations étaient répétées dans toute la France. On vit parfois d'honnêtes familles, afin de se préserver de la persécution révolutionnaire, prêter leur fille pour être portée en public, travestie en déesse de la Liberté ou de la Raison. Les scènes que la Convention avait admises, et auxquelles elle s'était associée, se renouvelaient incessamment. Les sections, les municipalités des villes voisines envoyaient à l'Assemblée l'argenterie, les vases sacrés, les ornements sacerdotaux; les châsses, les reliquaires enlevés aux églises étaient apportés par des foules confuses d'hommes ivres ou hors de sens, et de folles femmes qui se jouaient des plus infâmes profanations. Il y avait toujours quelque orateur pour célébrer la victoire de la raison sur le fanatisme, et célébrer les vertus républicaines. Le président de la Convention retournait les mots des phrases qu'il venait d'entendre, et louait le patriotisme et la philosophie de la députation.

Un jour, la section de l'Unité produisit comme orateur un jeune enfant qui demanda le baiser fraternel au président. On le porta au fauteuil, et comme il avait un peu oublié sa leçon, le président, après l'avoir embrassé, dit à l'Assemblée : « Ce jeune républicain, s'il n'eût craint d'abuser de vos moments, aurait récité la Déclaration des Droits de l'homme, qu'il sait tout entière, et qu'il porte dans son cœur. Il demande aussi que vous fassiez écrire un petit catéchisme républicain; il brûle de l'apprendre. »

La Convention fut charmée de « cette ingénuité républicaine. » On chargea le président d'écrire à la famille de l'enfant pour la féliciter. On ordonna de composer le petit catéchisme; le récit de cette scène touchante fut envoyé dans tous les départements.

Quelques mois auparavant, le 25 août, une députation d'instituteurs était venue réclamer que l'éducation fût gratuite et obligatoire. Elle avait aussi fait parler un enfant, qui avait demandé au nom de ses camarades qu'on « les instruisît des principes de l'égalité et des droits de l'homme, au lieu de les prêcher au nom d'un soi-disant Dieu. » Un mouvement de vive indignation s'était manifesté dans l'Assemblée. Elle avait depuis lors fait de notables progrès en philosophie révolutionnaire.

Cependant on commença bientôt à entrevoir que Chaumette, les révolutionnaires de la commune et des Cordeliers, avaient entraîné

la Convention dans une route dangereuse. L'indignation était muette, l'opinion étouffée par la terreur ; mais il était possible de démêler que les persécutions et les outrages, loin d'abolir la religion catholique, la ravivaient au fond des âmes.

Un projet était présenté à la Convention pour régler le sort des prêtres qui abjuraient leur foi et renouçaient à leurs fonctions. Pour compléter la suppression de tout culte religieux, les révolutionnaires extrêmes voulaient que l'État n'en reconnût aucun et cessât de salarier les prêtres. Léonard Bourdon disait aux Jacobins : « La Convention conserve la volonté d'assurer la liberté des cultes, puisqu'il faut encore pardonner cette faiblesse au reste de la génération actuelle ; mais il ne peut entrer dans ses principes de donner jamais à une secte quelconque la prééminence sur toutes les autres.— Faisons une pétition pour demander à la Convention que tous ceux qui se trouvent catholiques dans une circonscription louent un emplacement où, pour leurs deux sous, ils puissent se procurer toutes les cérémonies qui leur sont agréables ; mais que l'État cesse de payer des hommes inutiles ou dangereux. »

La Convention ne pensa pas ainsi. Elle avait promis des pensions aux prêtres mariés ; elle en donna aussi à ceux qui abjuraient leurs fonctions et reniaient leur vie passée ; elle applaudissait à la populace qui dépouillait et profanait les églises ; elle approuvait ses commissaires qui, dans les départements, exterminaient les prêtres. En même temps, par une étonnante contradiction, elle se refusait à ôter tout moyen de subsistance à ceux qui, soumis aux lois et aux serments qu'elles avaient imposés, remplissaient encore leurs fonctions ecclésiastiques, ou, pour parler exactement, les auraient remplies, si les sociétés et les comités révolutionnaires le leur avaient permis.

La discussion où fut résolue cette question manifesta les motifs de cette sorte de retour en arrière.

Il fut dit que l'éruption volcanique du peuple contre le culte et les prêtres pouvait être en partie attribuée aux intrigues infatigables de Pitt et Cobourg ; que les prêtres étaient sans doute des hommes dans l'erreur, mais qu'ils avaient besoin de subsistance et de secours ; qu'il était bon de laisser la terreur à l'ordre du jour, mais qu'on devait la tempérer par la justice et la bienfaisance, qui tendraient la main à l'erreur. « Si vous leur ôtez les moyens de subsister, les prêtres, au lieu d'abjurer, ressusciteront la superstition. »

Déjà, même aux Jacobins, on avait remarqué l'effet des persécutions : « Les financiers, les prêtres assermentés, les patriotes de 89 deviennent dévots, » disait-on. Plus d'une fois, Danton, son bon sens politique l'emportant sur la passion révolutionnaire, avait recommandé la tolérance religieuse ; il parla encore sur ce même texte : « La raison nationale est à son apogée : le règne des prêtres est passé ; mais le règne politique vous appartient. Adoptez ce qui est utile au peuple, rejetez ce qui peut lui nuire. Fondez vos décrets sur l'économie du sang des hommes. Vos ennemis mettent à profit, pour vous perdre, jusqu'à la philosophie qui vous dirige. Vous avez accueilli les prêtres que la raison porte à abandonner leur état ; on voudrait vous faire persécuter ceux qui sont encore aveuglés par le bandeau de l'erreur. Ainsi que le peuple, vous serez aussi justes qu'éclairés ; vous exécutez la persécution, et vous ne fermerez point votre cœur à l'humanité ; vous n'accorderez de salaire à aucun culte, mais vous ne refuserez point de secours aux prêtres qui n'ont aucun moyen de subsister. Pitt espère que la persécution que vous ferez éprouver aux prêtres sera un obstacle à votre rentrée en Belgique ; qu'il apprenne à respecter une nation généreuse. — Si vous ôtez aux prêtres les moyens de vivre, ils mourront de faim ou s'en iront dans la Vendée. Soyez justes, politiques, grands comme le peuple. Au milieu de sa fureur vengeresse, il ne s'écarte jamais de la justice : il la veut. »

Danton se montrait moins déraisonnable que ses amis des Cordeliers ; néanmoins son discours n'était que déclamation et mensonge. Les sanguinaires persécuteurs et les sacrilèges comédiens qui voulaient anéantir la religion n'étaient point payés par Pitt et Cobourg ; le peuple de Chaumette était le même que le peuple de Danton, et l'appeler grand, juste et politique, était une ridicule flatterie. Les prêtres qui continuaient à exercer leurs fonctions sous les menaces de la Terreur ne cherchaient pas à conserver une misérable pension ; lorsqu'ils risquaient le martyre, ils obéissaient à leur conscience. Enfin, parler de l'économie du sang humain sous le gouvernement révolutionnaire était une détestable dérision.

Robespierre, sans plus de sincérité, allait traiter avec pompe et solennité les questions de tolérance religieuse.

L'arrestation de Chabot et de Bazire, les poursuites commencées contre eux avaient répandu l'inquiétude parmi les hommes qui, de-

puis quelques jours étaient intitulés ultra-révolutionnaires ; on disait que Chaumette et d'autres membres de la commune étaient compromis.

Hébert et Momoro entretenirent la société des Jacobins de ces bruits publics et de leurs appréhensions. Dans leur apologie il leur arriva de dire qu'il faudrait toujours trembler pour le salut de la république, tant qu'il resterait un seul prêtre. — « Pour se maintenir, ils veulent, dit Momoro, que le peuple continue à soudoyer leurs farces. » — Hébert avait en outre demandé que madame Élisabeth fût envoyée à l'échafaud.

Robespierre prit la parole : « Est-il donc vrai que nos plus dangereux ennemis soient les restes impurs de la race de nos tyrans, ces odieux captifs dont le nom sert encore de prétexte à quelques rebelles et surtout aux puissances étrangères ? Je vote, en mon cœur, pour que la race des tyrans disparaisse de la terre ; mais puis-je m'aveugler sur la situation de mon pays, au point de croire que cet événement suffirait pour éteindre le foyer des conspirations qui nous déchirent ? A qui persuadera-t-on que la punition de la méprisable sœur de Capet imposerait plus à nos ennemis que celle de Capet lui-même et de sa criminelle compagne ?

« Est-il vrai que le fanatisme soit la principale cause de nos maux ? Le fanatisme, il expire ; je pourrais même dire qu'il est mort ; en dirigeant notre attention contre lui, ne la détourne-t-on pas des véritables dangers ? — Vous avez peur des prêtres, quand ils s'empressent d'abdiquer leurs titres pour les échanger contre ceux de municipaux, d'administrateurs, ou même de présidents de sociétés populaires ; croyez seulement à leur amour de la patrie, sur la foi de leur abjuration subite, et ils seront très-contents de vous. Peut-être ne devriez-vous pas l'être d'eux également. Ne craignez pas leur fanatisme, mais leur ambition ; non pas l'habit qu'ils portaient, mais la peau nouvelle dont ils se sont revêtus.

« Non, ce n'est point le fanatisme qui doit être aujourd'hui le principal objet de nos inquiétudes. Cinq ans d'une révolution qui a frappé sur les prêtres déposent de son impuissance. »

Robespierre s'arrêtait un moment sur la guerre de la Vendée, en dénaturant son caractère, la regardant comme un brigandage et annonçant qu'elle était terminée.

« Je ne sais qu'un seul moyen de réveiller le fanatisme, c'est de

croire à sa puissance ; le fanatisme est un animal capricieux ; il fuyait devant la raison ; poursuivez-le à grands cris, il retournera sur ses pas.

« Que des citoyens viennent déposer sur l'autel de la patrie les monuments inutiles et pompeux de la superstition : la patrie et la raison sourient à ces offrandes. Que d'autres renoncent à telles ou telles cérémonies, et adoptent sur ces choses l'opinion qui leur paraît la plus conforme à la vérité : la raison et la philosophie applaudissent à leur conduite. — Mais de quel droit l'aristocratie et l'hypocrisie viennent-elles se mêler au civisme et à la vertu ? De quels droits des hommes inconnus dans la carrière de la Révolution viennent-ils chercher ainsi les moyens d'usurper une fausse popularité, d'entraîner les patriotes à de fausses mesures, et de jeter parmi nous la discorde et le trouble ? De quel droit viennent-ils troubler la liberté des cultes au nom de la liberté, et attaquer le fanatisme par un fanatisme nouveau ? Pourquoi faire dégénérer les hommages solennels rendus à la vérité pure en farces ridicules ? Pourquoi leur permettrait-on de se jouer de la dignité du peuple et d'attacher les grelots de la folie au sceptre de la philosophie ?

« On a supposé qu'en accueillant des offrandes civiques, la Convention avait proscrit le culte catholique.

« Non, la Convention n'a point fait cette démarche téméraire, la Convention ne la fera jamais. Son intention est de maintenir la liberté des cultes qu'elle a proclamée, et de réprimer en même temps tous ceux qui en abuseraient pour troubler l'ordre public ; elle ne permettra point qu'on persécute les ministres paisibles du culte, et les punira avec sévérité quand ils armeront les préjugés ou le royalisme contre la république. On a dénoncé des prêtres pour avoir dit la messe ; ils la diront plus longtemps, si on les empêche de la dire. Celui qui veut les en empêcher est plus fanatique que celui qui dit la messe.

« Il est des hommes qui veulent aller plus loin, qui, sous le prétexte de détruire la superstition, veulent faire une sorte de religion de l'athéisme lui-même. Tout philosophe, tout individu peut adopter là-dessus l'opinion qui lui plaira, quiconque voudrait lui en faire un crime est un insensé. Mais le législateur serait cent fois plus insensé, qui adopterait un pareil système. La Convention nationale l'abhorre ; la Convention n'est pas un faiseur de livres, un faiseur de systèmes

métaphysiques : c'est un corps politique et populaire, chargé de faire respecter non-seulement les droits, mais le caractère du peuple français. Ce n'est point en vain qu'elle a proclamé la Déclaration des droits de l'homme en présence de l'Être suprême.

« On dira peut-être que je suis un esprit étroit, un homme à préjugés : que sais-je, un fanatique ?

« Je ne parle ni comme un individu, ni comme un philosophe systématique, mais comme un représentant du peuple. L'athéisme est aristocratique ; l'idée d'un grand Être, qui veille sur l'innocence opprimée et qui punit le crime triomphant, est toute populaire. » — Ici l'orateur fut interrompu par de vifs applaudissements. — « Le peuple, les malheureux m'applaudissent. Si je trouvais des censeurs, ce serait parmi les riches ; j'ai été, dès le collège, un assez mauvais catholique, je n'ai jamais été ni un ami froid, ni un défenseur infidèle de l'humanité. Je n'en suis que plus attaché aux idées morales et politiques que je viens de vous exposer. »

Alors Robespierre rappela ce qui s'était passé aux Jacobins en 1792, lorsque les Girondins, disciples d'une autre philosophie, s'étaient bruyamment raillés de lui parce qu'il avait prononcé le mot de Providence. — « Et dans quel temps ? lorsque le cœur ulcéré de tous les crimes dont nous étions témoins et victimes, versant des larmes amères et impuissantes sur la misère du peuple éternellement trahi, éternellement opprimé, je tâchais de m'élever au-dessus de la tourbe impure dont j'étais environné, en invoquant la vengeance céleste, au défaut de la foudre populaire. Ce sentiment est gravé dans tous les cœurs sensibles et purs... C'est celui du peuple français ; il n'est attaché ni aux prêtres, ni à la superstition, ni aux cérémonies religieuses ; il ne l'est qu'au culte de lui-même, c'est-à-dire à l'idée d'une puissance incompréhensible, effroi du crime, soutien de la vertu, à qui il se plaît à rendre des hommages qui sont autant d'anathèmes contre l'injustice et contre le crime triomphant.

Il y avait dans ces mots, « le culte de lui-même, » un démenti à tout sentiment religieux ; c'était l'orgueilleuse adoration de la raison individuelle ; c'était Dieu inventé et non pas révélé ; c'était l'absence de la loi morale imposée par une puissance suprême.

LE POÈTE DES BRETONS

I. — MARIE. — II. LA FLEUR D'OR. — III. LES BRETONS. — IV. PRIMEL ET NOLA ¹.

(FIN ¹.)

III

Je me demandais, dans un précédent article, si M. Brizeux a rencontré dans le Midi la Fleur d'or, objet de ses recherches : le poème des *Bretons*, rapporté d'Italie en 1845, et *Primel et Nola*, venus du même pays naguère, répondent l'un et l'autre à cette question. Ce n'est pas sans profit que le pied du Virgile armoricain a foulé le sol du poète de Mantoue, qu'il a visité la maison d'Horace, ou qu'à Florence il a traduit Dante : si la Fleur d'Or est le symbole de la science poétique arrivée à la perfection, il l'a trouvée ; elle n'a plus de secrets pour lui, elle illumine ses vers de son plus vif éclat, et les embaume de ses plus suaves parfums. Au lieu de simples effusions patriotiques, nous voyons se dérouler les chants suivis et nombreux d'un poème : ce n'est plus un coin du ciel que nous apercevons, c'est tout un horizon.

Pour mieux connaître le pays qu'il a le premier chanté, il y est revenu passer plusieurs années ; il y a vécu dans une chaumière, au fond des bois, au centre même de la vie, des mœurs, des usages, des souvenirs et des costumes nationaux, dans le canton le plus pittoresque et le plus retiré, se nourrissant comme les paysans, parlant leur langue, vêtu même de leur habit, et, par une coïncidence

¹ Voir *le Correspondant*, t. XXX, p. 24.

singulière, le hameau choisi pour sa retraite porte en breton de temps immémorial le nom de *village du barde* :

La chaumière où seul j'habite
Est petite.
Mais elle est près d'un étang
Et d'un bois jeune et flottant
Qui l'abrite.

Dès le matin, sous mon chaume,
Tout embaume ;
Mes deux volets sont ouverts ;
Du chanvre et des genêts verts,
Quel arôme !

Un jour de printemps, s'éveillant avec l'alouette, et un rayon de soleil entrant dans sa cabane avec l'odeur vivifiante du chanvre et des genêts en fleur, il vit s'approcher de son lit, la main dans la main, deux fiancés qu'il chanta autrefois enfants ; et reconnaissant Loïc et Anna, il les prit pour sujet du poème des *Bretons*.

Loïc Daoulas raconte aïnsi, au vicaire de sa paroisse, le commencement de cette histoire :

« J'étais un jeune enfant, heureux d'âme et de corps,
« Plein de calme au dedans, tout de joie au dehors,
« Lorsque le vieux curé, par une chaleu grande,
« Me trouva qui chanta's sur le bord de la lande :
« Je gardais mes bestiaux et j'appelais Anna
« Qui conduisait aussi ses chèvres près de là.
« Nous venions chaque jour seuls sur cette bruyère
« Et nous nous appelions la matinée entière.
« Le curé me voyant chanter de si bon cœur,
« Désira de m'avoir pour son enfant de chœur :
« Il me dit de laisser ma vache et de le suivre,
« Qu'il me nourrirait bien, me donnerait un livre,
« Et que si j'aimais Dieu, dans la paroisse un jour,
« Comme lui je dirais la grand'messe à mon tour.
« Ma mère pleura d'aise. — « Enfin Dieu, je l'espère,
« Vient de trouver pour toi, dit-elle, un autre père !
« Que l'âme du premier veille sur celui-ci !
« Prends courage, garçon, laisse-moi seule ici.
« Quand tu seras curé, je tiendrai ton ménage ;
« Mon enfant, te voici l'appui de mon veuvage !... »

« J'ai fait ce qu'on m'a dit. Écolier studieux,

« Je n'ai point ménagé ma mémoire et mes yeux.

.

« Voilà pour le passé. Quant à mon avenir,

« C'est d'Anna de Coatlorh que je veux le tenir.

« Malheur ! malheur sur moi dans ce monde et dans l'autre,

« Si je quitte jamais mon habit pour le vôtre !

« Sur elle aussi malheur ! je le dis sans détour :

« Dans le fond de son cœur, il est un grand amour ! »

Le bon prêtre lui répond :

« Renonce à mon habit, ne le profane pas ;

« Mais malheur à celui qui règle mal ses pas ! »

Anna est plus scrupuleuse :

« On espérait un jour vous voir prêtre en ce lieu ;

« Ami, je ne veux pas voler une âme à Dieu, »

lui dit-elle ; et la liberté que lui laisse l'Église ne lui sert de rien près de la jeune fille.

Désolé, le pauvre clerc profite de l'invitation à une noce qui lui a été adressée par un ami du Morbihan, et il s'éloigne de la Cornouaille ; mais la noce sans pareille à laquelle il assiste ne peut le consoler.

Non, celui que l'amour a rempli de sa flamme,
En changeant de pays, ne change pas son âme.

Son ami remarque qu'il a besoin de distraction, et l'emmène avec lui sur mer ; ils visitent ensemble les îles du Morbihan :

La tristesse est partout sur ces îles sauvages ;
Mais la paix, la candeur, la foi des premiers âges :
Les champs n'ont point de borne et les seuils point de clé.
Les femmes d'un bras fort y récoltent le blé.
De là sortent aussi, sur les vaisseaux de guerre,
Les marins de Bretagne, effroi de l'Angleterre.

Ensemble ils entendent la messe dans l'île d'Hœdic, cette messe poétique et touchante que les pieux habitants entendent depuis des siècles de la même manière, tous les dimanches où le gros temps ne permet pas aux prêtres de l'île d'Houad d'arriver jusqu'à eux :

« — Ah ! disaient-ils, la mer est rude, le vent fort,
« Et le prêtre chez nous ne viendra pas encor. »
Ensuite ils reprenaient d'un air plein de tristesse :

« — Ceux de Houad sont heureux, ils ont toujours la messe ! »
 Et, sans plus espérer, graves, silencieux,
 Sur leur île jumelle ils attachaient les yeux.
 « — A genoux ! dit soudain le chef ; voici qu'on hisse
 « Le pavillon de Dieu ; c'est l'heure de l'office. »
 Alors vous auriez vu tous ces bruns matelots,
 Ces femmes, ces enfants, priant le long des flots ;
 Mais comme les pasteurs qui regardaient l'étoile
 Les yeux toujours fixés sur la lointaine voile,
 Tout ce que sur l'autel le prêtre accomplissait,
 Le saint drapeau d'une île à l'autre l'annonçait.
 Ingénieux appel ! par les yeux entendue,
 La parole de Dieu traversait l'étendue :
 Les îles se parlaient ; et, comme sur les eaux,
 Tous ces pieux marins consultaient leurs signaux !

Le Morbihannais n'a garde de laisser partir son ami sans l'avoir mené au pardon de Carnac, et lui avoir fait admirer les merveilleux monuments druidiques de la paroisse. Loïc va partir en effet, rappelé par Anna, touchée des chagrins du jeune clerc. Au retour, les luttes annuelles l'attendent au village natal, et les danses accoutumées auxquelles Anna, on le sent bien, ne reste pas étrangère. Elle accepte, en dansant, la bague que le jeune homme lui passe au doigt, et devient ainsi sa promise, tandis que sa sœur Hélène devient celle du conscrit Lilèz, son cousin.

Ils vont donc être heureux ? Point du tout ; si Loïc s'est éloigné, c'est maintenant au tour d'Anna. Sa mère étant tombée malade, elle fait vœu d'aller à Saint-Jean-du-Doigt, pèlerinage célèbre du pays de Léon ; et elle se met en voyage avec son cousin Lilèz, sous la conduite du même prêtre dont il a déjà été parlé. Tous trois gagnent la côte et s'embarquent ; mais en doublant la pointe du Raz et les rochers fameux de Penmarch, une tempête épouvantable s'élève ; ils font naufrage, et ce n'est qu'à travers mille dangers qu'Anna parvient à Saint-Jean-du-Doigt. Son vœu accompli, elle revient en Cornouaille, en passant par les montagnes pittoresques du nord de la Bretagne ; et tandis que ses deux compagnons, plus curieux, descendent dans la mine d'Huelgoat, elle reste au bord du gouffre à songer à Loïc absent et à sa mère malade.

Sa mère est mieux à son retour ; mais Hoël, son père, est mourant, et elle arrive pour assister aux derniers moments et au convoi du vieux fermier. La douleur présente fait taire dans son cœur tout

sentiment profane durant l'automne et l'hiver. Loïc pourtant, aimant, souffrant toujours, ne néglige aucune occasion de la voir : fêtes rustiques, veillées, fileries où une jeune fille peut aller, quoique en deuil.

Autre chagrin pour elle et pour Hélène, pour Loïc aussi : Lilèz s'en va soldat.

Nous sommes à Quimper, un jour de foire. Dans la foule on voit des jeunes gens qui pleurent ; ils sont tombés au sort ; leurs parents les entourent : parmi eux, voici Lilèz que sa mère adoptive, Armèle, Hélène, sa fiancée, ses amis Loïc et Anna, et le bon prêtre lui-même, leur confesseur à tous, ont accompagné pour le consoler. Le conscrit leur fait ses adieux : Loïc n'y peut tenir, et lui propose de le remplacer :

Retourne en ton pays ; moi, l'étude me lasse,
Et dans ton régiment j'irai prendre ta place.
Pour quitter notre bourg, Lilèz, j'ai mes raisons :
Mes bras ne savent plus travailler aux moissons,
On a brisé leur force : hélas ! un savant maître,
De moi, pauvre ignorant, a voulu faire un prêtre !...
Une fille pouvait m'arrêter en ce lieu,
Mais elle ne veut pas voler une âme à Dieu.

Le parti de Lilèz est pris : il remercie son ami ; et ils entrent dans l'église pour prier et demander force et courage à saint Corentin, le patron de la Cornouaille.

Tout à coup on entend l'appel :

« Assez, Lilèz, assez de pleurs et de prières !
« Le tambour bat, jeune homme, essayez vos paupières !
« Sortez de cette église aux ordres de la loi ;
« Vos moments ne sont plus à vous, ils sont au roi. »

Le jeune conscrit est plein de résignation ; une seule chose le désespère : on va faire tomber, selon l'usage, sa belle chevelure blonde, ce signe d'honneur et de liberté si cher à tout breton.

Les ouvriers sont prêts pour émonder les saules ;
Ah ! mes nobles cheveux qui couvraient mes épaules !
Leur fer va les couper ! Aide-moi, juste Dieu !
Je serai moins qu'un homme en sortant de ce lieu !

Aussi dès qu'il voit les ciseaux levés sur sa tête, il s'échappe, et, décrochant un fléau au mur d'une boutique, il se fraie un passage à

grands coups, à travers soldats et gendarmes, tandis que Loïc et ses autres amis protègent de leur mieux sa fuite :

A leur aide accouraient tous les forts des cantons :
 C'était un grand combat de soldats à Bretons ;
 Tous criaient : on eût dit les abois d'une meute.
 Le préfet, entendant de loin gronder l'émeute,
 Dépêcha des courriers : « Le peuple est soulevé ! »
 Dirent ils en rentrant. Et bientôt le pavé
 Résonnait dans Kemper sous sa nombreuse escorte ;
 Et bourgeois et marchands barricadaient leur porte.

Pour lors, des campagnards le sort était certain,
 Si saint Éloi, prié par le bon Corentin,
 Saint Éloi n'eût trouvé pour les fils de Cornouaille,
 D'étranges alliés, plus forts que la mitraille.
 Des hommes sans croyance ont dit (méchant propos),
 Que le bruit du combat effraya les troupeaux ;
 Ou que des maquignons venus de Normandie,
 Race d'humeur sournoise et de gestes hardie,
 Avaient semé dans l'air, par un art odieux,
 Une poudre qui rend les bestiaux furieux :
 Dieu le sait ! mais les bœufs, les chevaux et les vaches
 Dans le même moment brisèrent leurs attaches ;
 Et tous les fronts cornus et les immenses dos
 Bondirent furieux et fous comme les flots,
 Renversant les bouviers, lançant contre les bornes
 Gendarmes et soldats enfourchés par leurs cornes.
 Effroyable mêlée ! Ah ! vos deux jeunes gens
 Désormais, Corentin, bravaient leurs poursuivants !
 Vos cloches résonnaient comme un jour de victoire.
 Depuis la Terre-au Duc, jusques au Champ de foire,
 Sur les quais de l'Odet et sur les quais du Ster,
 Ce n'étaient que fuyards dispersés dans Kemper ;
 Car derrière eux venaient de grandes voix beuglantes,
 Et des yeux flamboyants et des cornes sanglantes :
 Chez lui le plus hardi rentrait épouvanté ;
 Les animaux étaient maîtres de la cité.

Saint Corentin, saint Éloi et les bœufs dont il est le patron, ne furent pas les seuls alliés de Loïc et du con-crit : un fileur du pays de Tréguier nommé Hervé, vieille connaissance de tous deux, et qui avait été chouan dans sa jeunesse, vint aussi à leur aide :

Au marché de Kemper, il vit nos jeunes hommes
 Abattant sous leurs coups, comme en été, les pommes.

Gendarme sur gendarme, et soldat sur soldat ;
 Et lui-même, dit-on, prit sa part du combat :
 Si bien qu'en sa voiture, il sut, après l'affaire,
 Cacher notre écolier et notre réfractaire ;
 Et tous les deux, blottis sous un amas de fil,
 Suivirent en Tréguier le tisserand subtil..

Grâce encore à maître Hervé, et grâce aussi au pauvre poète populaire aveugle, Jean le Gwenn, les deux proscrits trouvent, au pays de Tréguier, quelques moments de repos. Malheureusement, il est troublé par les gendarmes, et, toujours inquiets, ils songent à aller chercher dans le Morbihan un plus sûr asile, lorsque la nouvelle d'une amnistie pleine et entière accordée aux réfractaires, à l'occasion de la prise d'Alger, arrive jusqu'à eux, et ils se hâtent de regagner leur village pour épouser chacun ses amours.

Cette histoire, sans aventures étranges, sans passions romanesques, sans fausses grâces de convention, sans orages ni tempêtes de cœur, mais calme, ingénue, reposée, pleine de poésie, est la vie même du paysan breton, dans toutes les conditions de son existence, du berceau à la tombe. La suivre dans les quatre cantons de la Bretagne où elle se déploie, la peindre sous ses couleurs variées, avec les usages, les costumes, les habitudes, les mœurs, les traditions merveilleuses, les croyances religieuses et populaires, les souvenirs historiques, les origines nationales, les monuments, les sites, les paysages divers, et même les animaux de l'Armorique ; évoquer enfin de leur tombe les druides, les saints, tous les héros du pays ; voilà ce que devait faire, voilà ce qu'a fait M. Brizeux, et personne avant lui n'avait tracé un tableau poétique de la Bretagne si vrai, si vivant, si complet ; personne après lui ne l'essaiera.

La poésie française lui devait déjà d'avoir retrouvé l'idylle, telle que l'antiquité la comprenait, l'idylle qui représente fidèlement, naïvement, pathétiquement les amours champêtres, et non celle qui conduit aux champs, en mules de satin rose, et à la main une houlette entourée de festons, des moutons couverts de rubans ; il crée maintenant, dans ce genre nouveau, une variété d'un ordre plus élevé, et aussi sans antécédent parmi nous : l'épopée rustique et populaire. Nous n'avons plus rien à envier aux anciens et aux étrangers auxquels nous ne pouvions opposer sérieusement les *Dicts et contredits de Franc Gontier*, et les fades bergeries de Racan :

Théocrite et Paul Potter sont désormais réunis chez nous, dans le même homme.

Pour achever de donner une idée de cette épopée villageoise des *Bretons*, il faudrait entrer dans les détails, et, après l'avoir analysée sommairement, comme je l'ai fait, nous arrêter devant chaque scène d'intérieur, chaque paysage, chaque tableau de marine, chaque figure d'hommes ou d'animaux, et surtout devant ces grandes et vigoureuses peintures des luttes et des danses nationales, des fêtes patronales, des foires, des funérailles, des fiançailles et des noces bretonnes ; il faudrait citer vingt morceaux où la perfection de l'ensemble le dispute au fini des détails, et où l'on ne sait trop que louer le plus du travail ou de l'industrie qui le cache, du naturel ou de l'art, de la mesure ou de l'inspiration. Malheureusement le temps nous manque, et nous regretterions de quitter les *Bretons*, si nous ne les retrouvions pas dans un autre ouvrage de l'auteur, *Primel et Nola*.

IV

L'anecdote suivante courait de bouche en bouche dans les paroisses bretonnes :

Un bon vieux jardinier, fort riche, avait épousé une jeune paysanne, moins parce qu'elle était jolie que parce qu'elle était bonne, et qu'elle lui en avait donné des preuves, quand tout le monde, le croyant pauvre, le méprisait. Il mourut : mille galants se présentèrent pour se disputer la main et la dot de la belle veuve ; le moins riche fut choisi comme le plus digne ; mais, aussi fier que tendre, il ne consentit à se marier qu'après avoir, par son travail, gagné noblement ses habits de noce.

M. Brizeux a donné à la jeune femme le nom de Nola, au jeune homme, celui de Primel ; ils sont les héros du poème auquel son nouveau recueil doit son titre.

D'autres poèmes et d'autres chants entourent cette histoire principale qui, du centre du livre, rayonne sur le livre tout entier. Dans la pensée modeste à l'excès de l'auteur, toutes ces nouvelles pièces seraient comme les notes et éclaircissements de l'épopée rustique des *Bretons*. S'il fallait prendre à la lettre une assertion pareille, les notes auraient le rare mérite de valoir autant que l'ouvrage, et même

d'attacher le lecteur par les liens encore plus étroits et plus nombreux d'une sympathie générale et complète.

La vieille harpe celtique n'avait que trois cordes ; elle suffisait, sans doute, aux fils des anciens Bretons, et leur dernier barde en a su tirer d'harmonieux accords. Mais comment jouer des airs variés sur un instrument incomplet ? Il l'a senti, et, tout en demeurant fidèle à ce qui fait sa gloire, il a ajouté des cordes nouvelles à la harpe nationale.

Parmi ces cordes, il en est une qui me plaît entre toutes, c'est celle de la gaieté. La poésie celtique est triste de sa nature, quoique d'une tristesse douce : « Les cœurs bretons, hélas ! sont pleins de mélancolie, » dit un de leurs anciens poètes ; leur muse est la vierge d'Arvor, morte d'amour et de chagrin, qu'on voit errer, aux rayons de la lune, sur les murs du château en ruines de Rustéfan, chantant quelquefois, et souvent pleurant. Ce n'est pas la muse française, toujours riieuse et folâtre, qui, jeune, *saute les buissons, pied leste, en chantant ses chansons* ; qui, vieille, *regrette son bras si dodu et le temps perdu*, prêche la joie à la jeunesse et s'en va disant aux fillettes, comme *la mère Bontemps* de la ballade :

Dansez, mes enfants,
Tandis que vous êtes jeunettes ;
La fleur de gaieté
Ne croît pas l'été ;
Au printemps, c'est comme la rose ;
Cueillez-la quand elle est éclosé,
Dansez, mes enfants,
Plus tard, il n'est plus temps.

Cette dernière muse inspire souvent le poète des Bretons dans son nouveau volume. Arrivé au printemps de la vie et du talent, il justifie bien le dire charmant de la ballade qui ne fait fleurir qu'en cette saison la fleur de la gaieté. Et comme l'autre muse est surtout la sienne, il réunit avec bonheur la sensibilité profonde et vraie de la première aux gais accents de la seconde.

Primel et Nola offrent le mélange agréable de tons variés dont je parle. Après le deuil vient la joie. Je prends un exemple au hasard, l'Aire neuve, si on le veut. On nomme ainsi cette fête rustique où l'on danse sur l'aire à battre, pour la fouler et l'aplanir :

L'heureux fermier sentait l'argile se durcir,

On dansait par devoir autant que par plaisir :
 Nul oisif ; cette sœur pleurant encore son frère
 Dansait ; même les vieux suivaient à leur manière ;
 On disait : « Je travaille ! » Oui, jusques aux dévots
 Secouaient tout scrupule au choc de leurs sabots.

Cette peinture de la danse agricole n'est-elle pas d'une originalité piquante ? Le dernier trait surtout n'est-il pas tout à fait plaisant ?

Mais, c'est principalement dans les *Hêtres de Lothéa*, chef-d'œuvre du volume à mon gré, qu'on trouve les nouvelles qualités de M. Bri-zeux et ses qualités anciennes ; c'est là qu'il passe, avec un égal bonheur, du *grave au doux, du plaisant au sévère*, comme le demande Horace. Il faut lire tout le poème, je ne veux pas le dissé-quer. Arrêtons-nous seulement un instant devant le frais tableau que voici :

Avec ses blonds cheveux et sa jaquette blanche,
 Sur le bord du lavoir courait le petit Fanche :
 Et sa mère inquiète, et le suivant des yeux,
 Ne cessait d'appeler l'enfant vif et joyeux,
 Qui, toujours, s'échappait : « Ma chère créature,
 Approchez, que ma main lave votre figure ;
 Revenez, mon petit ; » mais si Fanche aimait l'eau,
 C'était pour y tremper les feuilles d'un bouleau....

.
 Ruse charmante ! Enfin, cette mère aux abois,
 Voyant que le joueur restait sourd à sa voix,
 Se mit à caresser un jeune ange de pierre
 Dont la bouche versait les flots de la rivière :
 « Celui ci, c'est mon fils, mon enfant, mon amour,
 Tranquille, à mes côtés, il reste tout le jour ;
 Il ne va pas courir quand sa mère l'appelle ;
 Sa joue, oh ! regardez comme elle est blanche et belle. »
 Et l'enfant oublieux des jeux, l'enfant jaloux,
 Les deux bras étendus et heurtant ses genoux,
 Vint, tout en agitant sa chevelure blonde,
 A cette heureuse mère offrir sa bouche ronde.

De pareils traits ne s'inventent pas ; la nature a été prise ici sur le fait ; mais comme elle est peinte ! Quel naturel ! quelle grâce et quelle naïveté charmantes ! Du reste, les enfants et les mères ont toujours porté bonheur au poète des Bretons ; il n'est pas un de ses livres où ils ne lui aient inspiré des vers touchants. On dirait qu'il a

toujours sous les yeux l'idéal si divinement représenté par Raphaël,

Le bel Enfant Jésus et la Vierge Marie,

tels qu'il les priaît à douze ans, dans la crèche de mousse et de feuillage qu'il leur élevait lui-même, à Noël, au fond de son église. Son culte pour eux attendrit sa voix, toutes les fois qu'il parle des enfants et des mères, et son cœur s'épanche. Il semble que, par reconnaissance, ils lui dictent ses plus beaux vers.

Un autre a remarqué avant moi (et la crèche me le rappelle), qu'il excelle de même dans la peinture de ces bons animaux, amis de l'homme, et surtout du bœuf. Serait-ce aussi au bœuf de la crèche, à celui qui réchauffait de son haleine les membres du divin Enfant, qu'il doit de chanter si bien tout le troupeau? Un pâtre armoricain le croirait volontiers.

Dieu récompense et bénit les cœurs pieux et tendres; il n'est pas un lecteur du poète des Bretons qui ne l'aime après l'avoir lu, et ses œuvres ont reçu la sanction de notre plus grand corps littéraire.

« L'Académie, disait l'élégant rapporteur, veut honorer ce qu'il y a de poétique et de pur dans les ouvrages de M. Brizeux, elle veut honorer aussi ce qu'il y a de rare et de noble dans l'auteur, poète par le cœur comme par le talent, vivant de peu dans la solitude, se soumettant à traduire en prose le Dante pour gagner quelques loisirs de liberté rêveuse et d'inspiration pour son compte, dans une chaumière où il est retiré, et d'où la célébrité nous le ramènera quelque jour. »

La moitié de la prédiction de l'illustre secrétaire perpétuel est accomplie; un rayon de célébrité est allé chercher le poète au fond de sa mystérieuse retraite, et a dissipé l'ombre dont il s'est plu, pendant trop d'années, à entourer son nom. Maintenant est-ce à l'Académie que son étoile littéraire le mène? On pense, à cet égard, en général, comme a prédit M. Villemain; mais, ici encore, l'excessive retenue de M. Brizeux lui a nuï beaucoup au début de sa carrière, et l'empêchera de nouveau, je le crains, de prendre hardiment le pas sur tant de concurrents moins dignes, qui n'en sont que plus affamés des honneurs académiques. A un ami, qui le pressait de revenir de Naples, où il était alors, et de se mettre sur les rangs, il répondait : « Ce n'est pas nous, Bretons, qui montons si lestement les hauts escaliers, avec nos lourds sabots. »

Vrai Breton, en effet, s'il aime la gloire, c'est à la manière des hommes de son pays ; fiers et susceptibles, ils ne vont pas la chercher, ils l'attendent. Frappe-t-elle à leur porte ? Ils lui ouvrent, mais ils ne l'apprécient qu'autant qu'elle ne gêne en rien la simplicité de leurs habitudes, qu'autant qu'elle se résigne à vivre à leur foyer comme un hôte obscur et complaisant qui partage les goûts de la famille. La remarque est de Châteaubriand ; pour n'avoir pas toujours suivi l'exemple de ses compatriotes, il n'en a pas moins bien noté leur coutume. L'auteur, peut-être un peu trop breton de *Marie*, ne ferait pas mal d'imiter, en cette occurrence, l'auteur d'*Atala* ; son caractère n'y perdrait rien, et l'Académie y gagnerait.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

LES POURÂNAS^A

ÉTUDES SUR LES

DERNIERS MONUMENTS DE LA LITTÉRATURE SANSCRITE

(SUITE¹)

Selon toute apparence, nous n'avons plus rien de la première forme de ces légendes pourâniques, qui étaient l'analyse idéale de l'histoire héroïque de l'Inde : nous n'en pouvons plus juger que par les compositions détachées qui en ont recueilli l'importance et la célébrité. Mais qu'est-il nécessairement arrivé dans le remaniement des mêmes légendes? C'est que l'esprit nouveau des religions indiennes s'est fait jour aux dépens de leur fond primitif, par conséquent de leur vérité à titre de mythes et de symboles; or, l'adoration de Vichnou a, en quelque façon, absorbé à son avantage exclusif la meilleure partie, historique et dogmatique, des Pourânas modernes. Ce n'est donc plus l'image pure de l'antique Brâhmanisme qui revit dans ces gigantesques poèmes; c'est la religion traditionnelle des Hindous, mais accrue de symboles relatifs à la divinité de Vichnou ou à celle de Çiva, ainsi qu'aux rites inventés par leurs sectateurs. Ici s'est produit un étonnant syncrétisme, par l'ascendant duquel les poètes compilateurs ont fait tourner la plupart des histoires antiques, en l'honneur des dieux favoris des populations au milieu desquelles ils écrivaient; mais n'anticipons pas sur la définition de ce syncrétisme, que nous reprendrons plus loin, en l'appuyant de quelques exemples.

Ce que nous avons dit jusqu'ici des Pourânas prouve assez l'auto-

¹ Voir *le Correspondant*, tome XXX, page 37.



rité de la tradition dans l'Inde ; on la recherche, on l'invoque comme antique et vénérable, alors même qu'on l'altère. Malgré la pression que leurs convictions ardentes devaient exercer sur l'esprit des auteurs, les compilations poétiques, dites Pourânas, ont été à leur tour des véhicules de la tradition religieuse. Mais il n'est pas moins vrai qu'elles rendent témoignage à la tradition littéraire de l'Inde brâhmanique. Qu'on interroge avec lenteur et sagacité leur style et leur contenu, leur témoignage apparaît à cet égard si fidèle, si exprès même, qu'on peut sans crainte y chercher des notions historiques sur la succession des œuvres sanscrites, qu'on peut même y saisir un fil conducteur à travers les siècles littéraires de l'Inde jusqu'à la période de l'hymnologie des Védas.

Dérivant de recueils qui ont d'abord possédé la destination d'archives héroïques, les Pourânas sont remplis d'allusions à des monuments de tout âge ; bien qu'ils ne reproduisent pas la lettre des Védas, ils relèvent en maint passage des livres originaux de l'antiquité védique ; ils conservent en quelques endroits, avec fidélité, le souvenir des dieux du Naturalisme et le merveilleux qui avait rehaussé leurs premières légendes parmi les tribus ariennes de chasseurs et de bergers. En d'autres endroits, ils redisent les aventures des familles guerrières, ils résument ces généalogies consignées plus amplement sous le titre de *Vanças* et de *Gotras* dans les deux épopées, surtout dans le *Mahâbhârata* : il serait même exact de dire que ce grand poëme est la source principale et bien reconnaissable de tout ce que la plupart des Pourânas renferment d'historique ¹. Ajoutons qu'ils ne sont pas moins riches en rapprochements avec les traités de jurisprudence qui étaient entrés dans le cadre de la littérature sacrée, élargi à diverses reprises, d'après les besoins des grandes époques.

Ainsi les Pourânas se présentent comme des compléments tardifs, comme des résumés populaires des œuvres qui avaient créé le système brâhmanique ou qui en avaient assuré la perpétuité : prières et liturgies, méditations philosophiques, traditions chantées, codes politiques et religieux des nations indiennes, tels sont autant d'ou-

¹ Voy. Lassen, ouvr. cité, p. 481-485. — Wilson, préface, p. LVIII, et p. 460 du *Vishnu Purâna*. — Le *Bhâgavata* (Liv. I, ch. 5, st. 3) appelle le *Bhârata* « trésor de toutes les choses utiles. »

vrages dont ils dénotent la transmission séculaire, et dont ils viennent attester à leur tour l'existence légale. Dès que l'on considère la valeur intrinsèque des Pourânas, ainsi que leur connexion avec les productions anciennes et classiques du même pays, on est porté à les consulter comme des documents d'une dernière époque qui jettent quelque jour sur la destinée des lettres dans l'Inde à toutes les époques antérieures.

Assurément, c'est déjà un assez grand profit pour la science que de pouvoir, à la lumière de semblables documents, établir un classement général parmi les œuvres innombrables de la littérature sanscrite, et les ranger de proche en proche dans un certain rapport d'âge, dans un enchaînement chronologique, à défaut de dates vraiment fixes et précises. Quand une classification de ce genre aura été réalisée, alors seulement il deviendra possible de mettre la chronologie des œuvres indiennes rigoureusement en parallèle avec la chronologie des littératures anciennes et modernes chez les peuples occidentaux par rapport à l'Inde. Nous allons nous attacher uniquement ici au premier essai de ce genre, tel qu'il a été tenté par M. Burnouf et ses dignes émules dans la lice où ils sont entrés ensemble.

On n'a pas de peine à se figurer les œuvres de l'esprit indien comme formant une seule et même échelle, dont les Védas occupent le sommet, et les Pourânas la base : au milieu vient se placer l'histoire chantée par les rhapsodes brâhmanes sous forme de récits épiques, les *Akhyânas* et les *Itihâsas*. On voit ainsi se dessiner trois périodes littéraires qui ont une analogie frappante avec les trois périodes entre lesquelles se partage la succession des religions et des cultes de l'Inde. La vérité des synchronismes est ici placée fort au-dessus de rapprochements qui ne seraient qu'hypothétiques : « Dans l'Inde, dit M. Burnouf ¹, le développement de la littérature est parallèle à celui de la religion, dont les monuments écrits sont, pour toutes les époques, les plus grandes productions du génie brâhmanique. »

Aucune classe de livres sanscrits ne peut le disputer en antiquité aux livres appelés VÉDAS, en ce sens qu'ils renferment le plus haut savoir révélé aux hommes par la divinité même ; les paroles en ont

¹ Préface du tome I, p. CXV.

été inspirées à des *Richis* ou chantres divinisés pour leur sagesse. Ce ne sont point d'ailleurs des livres d'une origine tout à fait mystérieuse, d'une existence incertaine et contestée, comme on a coutume de considérer les livres sacrés d'une foule de peuples anciens qui n'ont su en conserver aucun débris. Les *Védas* de l'Inde forment un corps d'écrits transmis par une tradition non interrompue jusqu'aux temps modernes ; hymnes chantées, formules liturgiques, récits légendaires, c'est sous ces trois formes qu'ils ont conservé le travail intellectuel d'où est sorti le culte brâhmanique. L'Europe jugera bientôt l'importance de leur texte qui sera livré entièrement avec l'appareil des commentaires indigènes à l'étude du monde savant ¹.

A la composition des *Védas* répond la formation du Naturalisme qui a été la première phase du polythéisme indien ². C'est, en effet, la nature déifiée dans ses éléments et ses lois, surtout dans ses phénomènes lumineux, qui fait l'objet des cantiques et du rituel que ces livres renferment. Leur priorité d'âge sur toutes les autres productions sanscrites ne découle pas seulement du genre de notions religieuses qu'ils exposent, mais encore de l'état rudimentaire d'une langue qui est parvenue plus tard à une perfection si rigoureuse de formes grammaticales ; elle est de plus attestée par la série de gloses et de travaux exégétiques qui leur ont été consacrés et qui ont exigé le labeur de plusieurs générations savantes ; en d'autres termes, la science interprétative qui avait pour but d'éclaircir ou de défendre les *Védas*, reporte leur composition primitive dans un âge reculé par rapport aux temps historiques de l'Inde.

Une seconde catégorie d'ouvrages sanscrits a son origine dans une nécessité sociale pour les Hindous, celle de conserver à la fois la tradition héroïque des Aryas et les mythes nés au berceau même des religions indiennes. Dans cette période, de nouvelles légendes divines furent inventées, à l'appui des cultes idolâtriques qui ten-

¹ On devra une édition complète et critique de trois *Védas*, le *Rig*, le *Yadjour*, le *Sâman*, à des indianistes allemands déjà célèbres : MM. Max Müller, Alb. Weber et Théod. Benfey. D'un autre côté, la traduction française, aujourd'hui terminée, du *Rig-Véda* ou Livre des Hymnes, par M. Langlois, de l'Institut, fera l'initiation d'un public plus nombreux à la connaissance de cette poésie religieuse.

² Nous avons soutenu naguère cette thèse dans une monographie intitulée : *Essai sur le mythe des Ribhavas, premier vestige de l'apothéose dans le Véda*. (Paris, 1847.)

daient à glorifier les dieux du panthéisme, Brahmâ, Çiva, Vichnou, et dès lors aussi prit naissance la doctrine des Incarnations désormais si féconde dans l'Inde. Ce mouvement religieux eut pour expression la littérature épique, celle des récits essentiellement traditionnels, dits *Akhyânas* et *Itihâsas*, c'est-à-dire des récits faits par des témoins oculaires ou composés d'après le texte littéral des paroles d'autrui. Dans la rhapsodie sanscrite, comme dans la *Saga* du Nord, des croyances primitives étaient sans cesse mêlées à des souvenirs guerriers.

Dans cette littérature épique, la seconde évolution du polythéisme indien nous est représentée avec les signes distinctifs de l'anthropomorphisme, et, d'autre part, la société brâhmanique nous y apparaît tout organisée, parvenue à son état normal, avec son histoire mythique, avec ses codes de lois, avec ses archives sacerdotales et royales. L'épopée, qui n'en a pas moins été mise parmi les livres inspirés, a été le travail d'époques florissantes, où les populations de l'Inde, unies par un même symbole, vivaient en paix sous une constitution qui perpétuait les coutumes patriarcales. Le *Ramâyana* est une œuvre d'art qui reflète la civilisation avancée sous les auspices de laquelle Valmiki chantait une expédition nationale conduite à travers l'Inde, par les princes d'une antique dynastie ¹. Entreprise plus de dix siècles peut-être avant l'ère chrétienne, la rédaction de l'*Itihâsa* par excellence, du *Mahâbhârata*, n'a été terminée que dans des temps très-voisins de cette ère, et quelques parties ne l'ont même été que plus tard. Le recueil enfin clos, les derniers rédacteurs qui y mettent la main déclarent « qu'il n'est sur la terre aucune histoire qui ne s'appuie sur ce grand récit, comme il n'est point de corps qui subsiste sans nourriture. »

Enfin, à une troisième phase des religions indiennes correspond une troisième classe de productions littéraires, qui portent en elles-mêmes des traces d'une composition bien postérieure à celle des précédentes ; ce sont les poèmes pourâniques dont nous avons déjà essayé d'assigner l'âge, et de définir le sujet et les tendances. Les Pourânas sont les organes d'une religion qui s'est élaborée après la

¹ L'édition du *Ramâyana* donnée par M. Gorresio, de l'Académie de Turin, avec une traduction italienne parvenue présentement à son second volume, a enrichi d'un monument véritablement grand les études générales de littérature et de critique.

période mythico-héroïque des croyances indiennes ; ils consacrent la prédominance d'une seule divinité sur toutes les autres ; ils donnent une figure sensible au mysticisme effréné des sectes qui la proclament ; ils sont surchargés de légendes qui s'adressent autant à l'imagination qu'à l'intelligence du croyant. Leur langage, comme leur esprit, atteste un nouvel et ardent travail des poètes pour approprier d'anciennes histoires aux dogmes qui avaient prévalu à la suite des luttes ou des transactions religieuses.

Telle est, dans l'ordre naturel et conforme à l'influence des doctrines, la succession des œuvres capitales qui représentent l'activité philosophique et les besoins littéraires de l'esprit indien. Il suffit de considérer quels ouvrages étendus appartiennent à chacune des trois périodes que nous venons d'esquisser à l'instant, pour reconnaître qu'en réalité un espace de plusieurs siècles a séparé la production de tels ouvrages qui sont comme autant d'images fidèles de grandes époques historiques¹. Encore une fois, la diction et les formes du langage, aussi bien que les idées, dénotent un déroulement lent et longtemps progressif des forces originales de la pensée indienne.

Éclairé qu'on est aujourd'hui par de telles données, pourquoi craindrait-on de transporter les œuvres les plus anciennes de la littérature sanscrite dans l'âge même où était en vigueur la croyance qui les a inspirées ? Nous ne balancerions pas à mettre dans la bouche des pasteurs ariens, premiers civilisateurs de l'Inde, ces cantiques qui invoquent toutes les puissances phénoménales du monde avec autant de simplicité que de grandeur ; il n'y aurait point d'exagération à placer, en conséquence, leur première composition, ou plutôt improvisation, quinze à dix-huit cents ans avant Jésus-Christ. Si la conquête de l'Inde centrale par les Aryas s'est effectuée à une date non moins ancienne que celle de la Grèce par les Pélasges, et ensuite par les Hellènes ; si le fond antique de l'épopée sanscrite retrace les rivalités et les luttes des races conquérantes, il serait juste d'assigner le XIV^e ou le XIII^e siècle aux premiers essais des Rhapsodes de l'Inde². A ce compte, l'épopée,

¹ Si nous n'avons pas donné place dans ce court tableau aux drames de Calidâsa et de ses imitateurs, aux poésies descriptives, aux recueils d'apologues et de contes, qui datent de l'un ou l'autre siècle de la seconde période, c'est en raison du caractère profane de toutes ces productions et de leur succès passager par rapport aux œuvres consacrées à la tradition religieuse.

² Voy. Wilson, préface du *Vishnu Purâna*, p. LXV, p. LXX.

comme refuge des traditions chantées, aurait eu plus de mille ans pour se parfaire, par l'accession de légendes, de généalogies, et même de traités didactiques.

Il est, fort heureusement, d'autres données, plus précises peut-être, qui viennent en aide à ces inductions générales sur l'âge ancien des *Védas* et des *Itihâsas*, ou narrations qui ont constitué le noyau primitif des poèmes épiques. Voici le premier de ces rapprochements historiques; il est tiré de l'histoire du Bouddhisme, que M. Burnouf a naguère élucidée avec un merveilleux talent d'analyse¹. Les rédacteurs des *Soûtras*, ou écritures authentiques des Bouddhistes, n'ont pas fait difficulté de mentionner les *Védas* et les traités légendaires qui s'y rattachent comme des livres bien connus au moment même où parlait et enseignait leur maître. Or, s'il est avéré que le Bouddhisme est né dans l'Inde à l'époque du Bouddha Çakyamouni, c'est-à-dire au VII^e siècle avant Jésus-Christ, il est indispensable de donner à la littérature sacrée des Brâhmanes un développement de plusieurs siècles avant celui du réformateur. Ainsi se confirme l'antiquité respectable que nous attribuons tout à l'heure à la production des chants et des liturgies védiques, ainsi qu'à celle des légendes ou narrations d'une période qui les a immédiatement suivis. Un second rapprochement a été fourni depuis plus longtemps à la science par les sources grecques : au témoignage de voyageurs occidentaux qui ont visité l'Inde après l'expédition d'Alexandre, les institutions du Brâhmanisme y étaient alors très florissantes, comme elles nous sont décrites dans le Code de Manou. Eu égard au temps qu'exige le développement des doctrines et des institutions qui en découlent, il faut bien lui accorder un espace d'environ dix siècles. On est donc rigoureusement dans le vrai, en rejetant bien au delà du IV^e siècle avant notre ère, sinon la rédaction, du moins l'élaboration des poèmes épiques et juridiques qui nous montrent en plein exercice les institutions originales des nations hindoues.

Les considérations qui précèdent au sujet des deux premières périodes littéraires de l'Inde, celle des *Védas* ou des écritures sacrées, et celle des *Itihâsas* ou des narrations épiques, nous ra-

¹ Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien, tome I, 1844, p. 129-38.— Voir les deux articles que nous avons consacrés à cet ouvrage, en 1845, dans le *Correspondant*, tomes XI et XII.

mènent naturellement à celle des *Pourânas* et à leurs textes connus, dont l'étude collective a livré des armes nouvelles et sûres à la critique ; il vaut certes la peine d'examiner à la faveur de quelles circonstances ont vu le jour de si volumineux recueils de poésie religieuse, fruits d'une seconde expansion du génie épique dans le même pays.

C'est bien ici le lieu de faire observer qu'il n'y eut pas de même une seconde période dans l'histoire de l'épopée grecque, avec laquelle l'épopée indienne a des affinités incontestables, et pourquoi une semblable rénovation a été impossible en Grèce. Tandis que la littérature de l'Inde a toujours été religieuse, et même sacerdotale, la poésie grecque s'est bientôt émancipée de l'autorité directe du sacerdoce national, alors même qu'elle s'est inspirée du sentiment religieux ; après les temps de sa perfection classique, elle est devenue une affaire d'érudition et de goût littéraire, sans jamais revendiquer la mission de célébrer des croyances. Quand l'Hellénisme fut menacé dans son existence même par le Christianisme, ce fut la philosophie qui prit sa défense et qui prétendit animer d'une vie nouvelle la mythologie qu'Homère avait chantée. La poésie ne fut donc pas appelée à créer une autre littérature mythologique en vers. Puisque les poèmes homériques du moyen âge n'ont eu aucun caractère sacré, force nous serait de remonter à l'enfance de la poésie hellénique pour trouver des œuvres qui entrent en parallèle avec les *Pourânas*. Ce seraient, entre toutes les productions dont mention est faite dans les sources, les poèmes cosmogoniques et théogoniques attribués à Hésiode et à l'école de la Béotie, ainsi qu'à Épiméide de Crète et Aristée de Proconnèse, pour ne point parler des mystérieuses poésies sorties des écoles orphiques ; ce seraient encore les *Titanomachies*, ou *Guerres des Titans*, œuvres du Cycle épique mises sous le nom d'Éumèle et d'Arctinus. Nous bornant à constater en ce moment que la culture littéraire de la Grèce n'offre point de ce côté de véritables synchronismes avec celle de l'Inde, revenons aux poèmes mythologiques qui ont été l'occasion de ce court parallèle.

On expliquerait mal l'origine des *Pourânas*, si l'on s'en tenait uniquement à ce besoin de résumer, de compiler, qui s'empare des peuples dans les périodes décroissantes de leur littérature et de leur science : il faut se représenter le Brâhmanisme dans son œuvre

d'organisation sociale, il faut le suivre dans son histoire, dans sa géographie même, pour se rendre raison de si nombreux remaniements des mêmes légendes qui ont été opérés en des temps et en des lieux fort divers, comme les textes pourâniques en font foi.

Dans les quatre derniers siècles de l'antiquité profane, la religion Brâhmanique n'avait pas cessé de perdre du terrain devant le Bouddhisme, qui s'était fortifié sous la protection de quelques princes puissants; cependant, bien que réduite à fuir de plusieurs États, bien qu'éclipsée par sa rivale, elle avait toujours conservé sur le sol même de l'Inde quelques asiles, où ses trésors de poésie historique furent préservés de toute atteinte. Dès lors, il se fit vraisemblablement un travail qui tendait à populariser, en les abrégeant ou en les condensant, les traditions mises jusque-là avec un respect religieux sous la sauvegarde des écritures sacrées. Les Brâhmanes favorisèrent cette tendance, comme nous l'avons dit plus haut, tout en surveillant la confection des poèmes, qui allaient devenir livres symboliques entre les mains de l'immense majorité des Hindous, sans distinction de castes. Les premières collections pourâniques ne furent autre chose, ce nous semble, que des résumés de tout ce qui formait l'histoire merveilleuse du Brâhmanisme, des Aryas et de leurs Dieux, des castes et des dynasties, à partir de périodes si reculées qu'elles échappent à tout calcul. Donner au peuple des Pourânas, c'était lui fournir les seules annales auxquelles il pût ajouter foi et porter intérêt. Puis il advint, quand les populations brâhmaniques prévalurent de nouveau dans les pays de l'Inde, d'où elles avaient expulsé les Bouddhistes, qu'elles se répandirent bientôt après au delà des limites qu'elles n'avaient encore franchies en aucun temps : c'est alors que le Brâhmanisme conquit le midi de la Péninsule, en suivant le même mouvement qui avait de temps immémorial porté la civilisation du nord-ouest au sud-est. A chaque halte qu'il fit en établissant son influence sur les côtes orientales et méridionales de l'Inde, il s'opéra dans sa littérature, toute de tradition, une sorte de renaissance; le remaniement d'anciens ouvrages produisit de nouveaux traités en tout genre, exégèse des Védas, philosophie, grammaire, recueils de contes. Seulement, ces productions conservèrent le cachet des lieux nouveaux où vivaient leurs auteurs, et c'est ainsi que les Pourânas, qui furent de ce nombre, gardent l'empreinte, non-seulement des cultes qui

étaient en faveur à une époque déterminée, mais encore des mœurs et de l'esprit des contrées où ils ont été recomposés.

Rien de surprenant, d'après cela, qu'une certaine nouveauté de conception ait marqué les anciens mythes reproduits dans les poèmes pouraniques qui appartiennent à ces restaurations partielles du Brâhmanisme; rien d'étonnant non plus que la scène des événements antiques et même fabuleux ait été transportée sans scrupule du nord de l'Inde dans le midi¹. A ce point de vue, les Pourânas sont des produits, en quelque sorte nécessaires, des renaissances successives qui se sont faites au profit de la littérature orthodoxe des Brâhmanes, en des lieux fort éloignés les uns des autres, et dans des temps assez voisins du nôtre.

Ce coup d'œil une fois jeté sur les progrès que la civilisation des Aryas a faits au sud de l'Inde, on s'explique plus facilement l'accroissement qu'ont prises des œuvres du genre des Pourânas; on comprend comment elles ont pu croître en nombre et en étendue, jusqu'à former, dans la seconde rédaction qui nous est seule connue, la masse de seize cent mille vers, comme s'accordent à le dire les meilleurs des polygraphes indiens. Les plus anciens Pourânas ont été comme une première assise sur laquelle on a bâti une littérature mythologique, devenue pyramidale, malgré l'espace étroit de ses fondements : les nouveaux Pourânas, enrichis d'ornements, surchargés d'invocations, ont quelque ressemblance avec ces pagodes de Mahâbalipouram, bien connues du voyageur, qui se composent d'étages d'un diamètre égal à celui de leur base battue par les flots, et qui sont couronnées jusqu'au faite de gracieuses sculptures.

Les faits que nous invoquons plus haut doivent aussi nous donner la raison de la répétition si fréquente des mêmes légendes, sous des titres différents, dans les Pourânas : partout la curiosité de la foule devait être satisfaite; toujours la ferveur des sectaires devait se produire sous l'autorité d'anciennes fables. Ce n'était pas trop d'une légende poétique pour donner à des lieux tout modernes de pèlerinage et d'ablutions sacrées la consécration d'une mystérieuse antiquité. L'esprit religieux des populations avait à tous ces égards tant d'exigences, qu'il s'est produit dans une même langue, mais dans des localités distinctes, une série considérable d'œuvres ayant au-

¹ Burnouf, préface du tome III, p. XXVIII-XXXI.

tant de ressemblance dans leur exposition que dans leur sujet.

Les dix-huit Pourânas ont été l'œuvre de plusieurs écoles de poètes, et ils ont été mis au jour dans des contrées fort diverses. Il en est quelques-uns, toutefois, qui ont acquis dans l'Inde une popularité universelle, eu égard à leur ampleur, à leur plan encyclopédique, ainsi qu'au talent de leurs auteurs : de ce nombre sont le *Vichnou*, l'*Agni*, le *Vâyou*, et surtout le *Bhâgavata Pourâna*. La date de la collection entière de ces livres répond au moyen âge des peuples occidentaux : la plupart ont été rédigés du XII^e au XVI^e siècle de notre ère. Au jugement de M. Wilson, qui a été à même de manier en ce genre de nombreux manuscrits, le IX^e ou le X^e siècle est la date la plus ancienne que l'on puisse assigner à celui d'entre eux qui est plus pur comme compilation, le *Mârkândéya*, ainsi appelé de ce que l'histoire est rapportée par le sage ou prophète de ce nom. Le *Vichnou Pourâna* serait antérieur, peut-être, au XII^e siècle, mais ne remonterait pas au delà du VIII^e : le *Bhâgavata*, qui est une œuvre d'érudition autant que d'inspiration, et qui a en partage une véritable supériorité de style, serait une œuvre du XIII^e siècle rapportée au nom individuel de Vopadéva ¹.

Qu'on sache bien, cependant, que des indices tout extérieurs ne suffisent pas pour qu'on prononce sur l'âge des œuvres pourâniques : ce ne sont point, par exemple, les plus récentes qui renferment seules la liste complète des dix-huit Pourânas ; il paraît que cette liste a été insérée après coup dans le texte de chacune d'elles, afin d'en assurer d'autant mieux l'autorité. C'est donc une de ces interpolations obligées et conventionnelles qui ne peuvent faire préjuger l'âge d'un écrit. En faisant l'analyse des grands Pourânas, Wilson déclare que le texte actuel de quelques-uns de ces livres n'est pas authentique, puisqu'il ne répond pas au contenu d'un véritable Pourâna ².

S'il est dans les textes mêmes des notions qui serviraient un jour à établir entre les Pourânas une sorte de chronologie, ce sont bien

¹ Voir la préface de Wilson du *Vishnu Purâna*, p. XXXVI, p. XXXI, p. LXXI-II. — Burnouf, *Bhâgavata*, préface du tome I, p. XCVI-CIII.

² Les Indiens énumèrent de même au nombre de dix-huit les *Oupapourânas*, ou Sous-Pourânas, compilations mesquines inférieures en âge comme en composition aux poèmes qui traitent des mêmes sujets et qui leur ont servi de modèles. — Voy. la préface de Burnouf, tome I, p. LXXXIX, et celle de Wilson, p. LV.

celles qui ont trait à l'origine et aux progrès du Vichnouïsme. On n'a pas de peine, en effet, à remarquer de l'un à l'autre plus ou moins d'exaltation, et même de violence, dans la manière de glorifier le dieu nouveau et de vanter les pratiques de son culte. Ainsi, l'absence d'un esprit de secte ardent et fanatique augmente singulièrement la valeur historique et doctrinale du *Vichnou Pourâna*; la vie de Krichna, qui en remplit le V^e livre, est traitée avec une sobriété et une simplicité qui font contraste avec les récits qu'en font le *Brâhma* et le *Bhâgavata*. Par contre, on rapporterait à une branche toute moderne du Vichnouïsme un Pourâna, tel que le *Brâhma-Vaïvarta*, où sont accumulées des aventures puérides sur l'enfance de Krichna, sur ses amours avec les *Gopis* ou bergères du pays de Bradj¹. Il serait donc nécessaire d'interroger le dogmatisme des poèmes pour décider à quelle phase des cultes modernes chaque œuvre serait légitimement rapportée. Les Pouranistes n'ont, du reste, rien négligé pour donner le change à la foule sur l'âge des fables vichnouïtes mêlées à des traditions ariennes; mais faudrait-il, en conséquence, accueillir avec une égale défiance tous les mythes insérés comme anciens dans les Pourânas? Quand on a fait la part d'un mysticisme novateur qui se trahit toujours dans l'exposition même, on reconnaît aisément dans chaque ouvrage la même source traditionnelle d'un grand cycle d'histoires divines et humaines, et d'ailleurs, suivant la remarque de M. Burnouf, tirée de l'étude du *Bhâgavata*², « les modifications qu'a subies le vieux système indien se sont faites par voie d'addition plutôt que par « voie de substitution, et elles ont conservé, avec une rare fidélité, « les éléments anciens sur lesquels elles travaillaient, et qu'elles ne « pouvaient altérer impunément. »

Il ressort assez des considérations que nous venons de résumer que la lecture des Pourânas ne peut être faite dans un but scientifique et critique sans de minutieuses précautions. Est-il besoin de prouver combien est rude et longtemps ingrate l'investigation de

¹ Voy. Wilson, préface du *Vishnu P.*, p. LXIV-XXI, p. XL-LI. — Le poème, dit *Harivaṅça*, et qui est l'histoire spéciale et détaillée de Krichna, se rapproche beaucoup plus des Pourânas que du *Mahâbhârata* auquel il sert d'appendice (Voy. Wilson, *ibid.*, p. LVIII). M. Langlois l'a traduit entièrement en français avant que le texte en fût imprimé. (1835, 2 vol. in-4°.)

² Préface du tome I, p. CXX.

sources qui se composent d'éléments si divers, et quel talent ont apporté à l'accomplissement de cette tâche les illustres indianistes dont les recherches sont ici analysées, sans que nous ayons toujours pu établir leurs titres personnels ? Pour bien apprécier cette tâche, qu'on se figure l'interprète européen sans cesse aux prises avec des obscurités de toute nature, subtilités philosophiques, fictions étranges, allégories mythologiques, enchevêtrement des composés indiens, caprices d'une langue qui tantôt se raidit dans une concision dogmatique, tantôt se joue et se dilate dans un pléonasme continu de mots et d'images ; que l'on considère tout ce qu'il a fallu de patience et d'habileté, de sagacité et d'intelligence aux traducteurs du *Vichnou Pourâna* et du *Bhâgavata*, pour s'emparer de la pensée orientale, pour la dégager de ses formes luxuriantes, pour en assouplir l'expression, suivant la logique des langues de l'Occident, ce ne sera que justice de mettre leurs beaux travaux au rang des conquêtes les plus remarquables de l'érudition moderne.

FÉLIX NÈVE.

(*La suite à un prochain numéro.*)

DES PRINCIPES

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR M. ALBERT DU BOYS ¹

La Révolution française a eu ce caractère particulier que, contrairement aux révolutions antiques, elle eut pour but, non de changer l'État politique, mais l'État social : pour employer une expression adoptée de nos jours, ce fut une révolution humaine ; elle s'attaqua à des conditions non accidentelles, passagères, contingentes, comme on dit en philosophie, mais générales et nécessaires ; basée sur les passions humaines, elle a remué les passions, et son action a été immense comme le champ des passions : aussi son étude est-elle féconde ; plus on y cherche, plus on y trouve.

On commence à entrevoir la vérité : on connaissait les faits, on examine les principes. Naguère on parlait des conquêtes de la Révolution ; on ne voulait pas, disait-on, rétrograder en les abandonnant. Sait-on du moins quelles sont ces conquêtes ? Nos adversaires, nos ennemis, ceux que nous redoutons le plus, les socialistes, remontent jusqu'à 1789 ; ils reconnaissent là leur point de départ, leur droit ; nous, qui les combattons, partirons-nous du même principe ? Deux fleuves, coulant en sens inverse, l'un vers le nord, l'autre vers le sud, sortiraient-ils de la même source ? Quand Julien l'Apostat entreprit de soutenir le paganisme à l'aide des principes chrétiens, la révolution chrétienne était faite, et sa tentative même attestait son impuissance ; il n'avait plus foi dans le paganisme comme religion, il le défendait comme principe de gouvernement. Nous semblons aujourd'hui l'imiter : les grands principes, l'autorité, la propriété, la famille, la religion, on croirait, à la façon dont nous les défendons, que nous les considérons non comme les fondements de la société, mais comme des soutiens de l'État, des moyens de gouvernement. Ce n'est plus une partie intrinsèque, inséparable de nous-mêmes ; ce

¹ 1 vol. in-8°. Lyon, Pélagaud et C^e ; Paris, Poussielgue-Rusand, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, et chez Dentu, libraire, Palais-Royal, galerie vitrée.

sont des armes extérieures qui peuvent changer, tomber, être modifiées, remplacées, détruites ; nous nous appuyons, pour les affirmer, sur les principes révolutionnaires qui les attaquent dans leur essence ; malgré nous, nous sommes révolutionnaires, empreints de l'esprit révolutionnaire, ou plutôt, et c'est la notre seul espoir de salut, nous sommes ignorants de la pensée intime de la Révolution, de ses principes, de ses inévitables conséquences.

C'est de cette faiblesse ou de cette ignorance qu'a été frappé un excellent et judicieux écrivain, que sa foi forte et assurée a tenu inébranlable au milieu des entraînements et des préjugés de nos jours. Le livre de M. Albert Du Boys, qui, en peu de mois, est arrivé à une deuxième édition, est destiné à exposer ces principes, à montrer leurs applications, leurs déviations, leurs résultats.

Il ne s'agit pas ici des causes de la révolution : des réformes profondes et radicales étaient utiles, indispensables ; nous l'acceptons. Il s'agit de savoir quelle était la véritable pensée de la nation, ce qu'elle désirait, ce qu'elle demandait ; si la société du XVIII^e siècle était parvenue à un tel état de corruption qu'elle voulût une nouvelle loi morale pour sanction à ses immoralités, ou si, malgré ses vices, ses sophismes, ses voluptés, ses passions, il lui restait encore au fond du cœur le sentiment de la conscience que Dieu a mis en tous les hommes pour leur faire reconnaître le juste de l'injuste, le bon du mauvais, la vertu du crime, et les amener du bas-fond de leurs erreurs à rendre un invincible hommage à l'éternelle vérité.

Eh bien, non, la société du XVIII^e siècle n'était pas ennemie des principes du christianisme, elle ne voulait pas retourner à la civilisation païenne ; elle a été emportée par quelques hommes dont elle ne répondait pas ; pour lui faire adopter pendant quelques jours ces nouveaux principes, il a fallu la violenter, la mutiner, la séquestrer, la baillonner ; on l'a méconnue, calomniée : elle l'a prouvé par l'héroïque résistance d'une partie de ses enfants, par le sublime sacrifice des autres, par le silence même de tous.

Ce que voulait cette nation française si sage, si raisonnable, si pratique, elle le déclara d'une voix unanime, quand, par l'initiative royale, elle fut appelée à exprimer ses vœux et à envoyer aux États généraux des députés pour les discuter. Que l'on parcoure les cahiers des bailliages, qu'on lise seulement le résumé officiel qui en fut fait par M. de Clermont-Tonnerre, et l'on se formera une juste idée des

besoins et des tendances qui avaient pénétré la masse des esprits et qui demandaient à se formuler en faits.

C'était, en deux mots, le gouvernement monarchique représentatif, avec une plus équitable répartition des charges.

Tout était contenu dans ce vœu général, et la conservation des principes sociaux et le maintien de la forme gouvernementale sous laquelle la France s'était constituée, agrandie, fortifiée, et l'introduction de ces garanties nouvelles que la liberté d'examen avait fait juger nécessaires ; le passé était respecté, le présent raffermi, l'avenir préparé.

Pour atteindre ce but, tout le monde était d'accord ; la nation le demandait, le roi l'accordait ; le témoignage de Jefferson (cité dans la deuxième édition) atteste que la cour, c'est-à-dire le roi, était tout prêt à accepter et à poser les bases d'un gouvernement constitutionnel ; il le désirait, il le voulait. D'ailleurs il avait été formé à ces idées dès sa jeunesse. Ce n'est que de nos jours qu'on a connu véritablement Louis XVI ; on avait le sentiment de ses bonnes intentions, on ignorait ses idées et ses principes de gouvernement ; le livre de ses *Entretiens avec M. le duc de la Vauguyon*, publié l'année dernière par M. de Falloux qui les a fait précéder d'une belle introduction, nous a révélé tout ce qu'il y avait de généreux, de sincère, de consciencieux, et aussi de ferme, de net et de pratique dans cet admirable et malheureux prince. Nous qui avons appris la révolution dans les livres des écrivains révolutionnaires, nous avons sans doute été étonnés de voir quelles idées de gouvernement ce jeune homme de vingt ans s'était faites, au sein d'un État despotique, et qu'il se proposait d'appliquer lorsqu'il serait monté sur le trône. Il faut lire le chapitre *des formes de gouvernement nécessaires pour assurer à chacun ses droits*. Il établit d'abord les conditions d'un pouvoir qui veut être respecté : « Tout gouvernement doit avoir une force absolue et irrésistible qui nécessite l'obéissance ; » mais aussitôt après, lui qui avait entrevu et jugé les excès du pouvoir arbitraire dans les mains de son aïeul Louis XV, il proclame cette loi morale, gardienne de la liberté aussi bien que de la dignité humaine : « S'il n'y a pas de loi sans la volonté du souverain, toute volonté du souverain n'est pas une loi pour ses sujets. « Quel sera donc le contrepois de cette volonté individuelle ? Il le trouve dans l'institution des parlements tels que les avaient formés le temps et les

mœurs. « Pour s'assurer de la justice de leurs édits, les rois ont voulu que les parlements examinassent même le fond de leurs dispositions. » Et l'institution reconnue, il règle la mesure de ses attributions : « Cette délibération des parlements n'a pas pour objet de chercher quelle doit être la loi, mais si la loi, telle qu'elle leur est envoyée, doit être publiée, ou si cette publication doit être suspendue, en instruisant le prince des inconvénients qu'il peut n'avoir pas prévus. »

N'y a-t-il pas là tous les éléments d'un gouvernement constitutionnel : le droit du souverain, le contrôle de ses actes, la garantie des sujets? Tel était le contrat social de Louis XVI, dauphin, en 1770 ; un philosophe du temps l'eût signé ; et l'on sait par la docilité et la bonne foi de cet homme excellent, si le progrès des idées qui s'était fait dans la nation trouva plus tard en lui un adversaire opiniâtre et sans intelligence. Nul roi de France, on le peut affirmer, ne fut plus préparé et plus ouvert à toutes les réformes utiles et praticables ; aucune ne fut proposée, rêvée, que lui-même ne l'ait le premier adoptée ; il fit franchement, sans regret, bien plus, avec joie, l'abandon de ses prérogatives royales ; il embrassa avec ardeur la pensée d'une transformation et d'une limitation de son pouvoir ; il voulait réellement mériter le titre de *Restaurateur de la monarchie* que lui décerna l'Assemblée constituante, ce roi qui se faisait gloire de dire que personne n'aimait le peuple plus que lui.

Comment donc, la nation étant si raisonnable et son roi si sincère, les résultats furent-ils si différents de ceux que l'on devait attendre, et, pour employer l'expression de M. Albert Du Boys, les entraînements révolutionnaires de l'Assemblée si contraires à ce qu'on appelait les principes de 1789?

Il y eut deux causes : l'influence de Rousseau et la haine du christianisme que Voltaire avait inspirée à une partie éclairée de la nation. La révolution ne s'y est pas trompée : un peuple a toujours le sentiment de la raison des événements dans l'instant où ils s'accomplissent. Les révolutionnaires se glorifiaient d'être les disciples de Voltaire et de Rousseau : ils disaient vrai ; et, en décrétant que leurs restes seraient portés au Panthéon, ils affirmaient par un fait éclatant l'intime pensée de leur œuvre : ils tenaient leurs systèmes de Rousseau, de Voltaire leurs instincts.

Rousseau leur avait soufflé une folle admiration de l'antiquité ; ils

en étaient enivrés sans la connaître ; ils rêvaient une république à la mode des sociétés antiques, et ils ignoraient qu'il n'y eut jamais de véritable république dans l'antiquité. Il y avait des oligarchies, des aristocraties à Sparte et à Athènes, un petit nombre de citoyens avec des esclaves, et il est bien facile de gouverner avec des instruments aveugles ; mais de démocratie, telle qu'on l'entend de nos jours, il n'en existait pas.

A Rome, le sénat administrait, gouvernait. Dans les premiers temps de ce qu'on a appelé la république, le peuple, peu nombreux, délibérait sur le Forum, comme il pourrait y avoir une réunion de citoyens sur la place publique dans une ville de deuxième ordre, Marseille ou Bordeaux, ainsi que l'a remarqué M. Thiers. Mais à mesure que la ville s'accroît, que le nombre des citoyens augmente, que la puissance romaine s'étend en Italie et hors de l'Italie, on voit le sénat prendre plus d'autorité, le pouvoir se concentrer ; quelques révoltes cherchent en vain à arrêter cet irrésistible mouvement ; sous les Gracques et sous Marius, l'aristocratie l'emporte ; sous Sylla, la république devient une oligarchie, et finit par se transformer peu de temps après en despotisme, sous les Césars.

Mais les théories de Rousseau avaient faussé l'histoire et les idées ; tous ceux qui prétendaient au titre de philosophes se croyaient le droit et le devoir d'organiser l'état social, et « de tous les gouvernements dont l'histoire ait gardé le souvenir, il n'en est pas un seul qui ait été fondé par la sagesse politique¹. » C'est de très-bonne foi que fut fait ce serment du Jeu-de-Paume, de ne se point séparer avant que d'avoir donné une constitution à la France ; l'exaltation qui les emporta alors atteste à la fois l'aveugle sincérité de ces malheureux disciples du sophiste et leur impuissance à accomplir leur entreprise. L'enthousiasme, un des plus sublimes mouvements de l'âme, est admirable pour produire de grandes actions soudaines ; il est insuffisant, inutile, nuisible même pour une œuvre longue et sérieuse comme une constitution ; cet enthousiasme prouvait qu'ils n'étaient pas des hommes d'État, qu'ils n'étaient que des illuminés.

Des illuminés et des matérialistes : ils tenaient ce matérialisme de Voltaire, et, par suite, la haine du Christianisme. Cette race philosophique ne songeait qu'à jouir et à satisfaire ses passions : elle s'était formé, pour ses besoins, des théories et des systèmes ; les mauvais instincts de l'homme, elle les avait érigés en droits natu-

¹ Dugald-Stewart.

rels, formulés en principe ; et ces doctrines sensualistes n'avaient pas seulement infecté des esprits médiocres et envieux comme Robespierre, ou radicalement faux comme Saint-Just, elles avaient pénétré des hommes d'ailleurs naturellement droits et sains comme Cambacérès, poétiques et généreux comme Vergoiaud, supérieurs comme Mirabeau. Aux uns l'envie faisait proclamer l'égalité absolue, et, à sa suite, un nivellement général, la destruction des noms, des titres, des armoiries, de tout ce qui est la marque du rang, du mérite, des services rendus, de la supériorité ; à ces ambitieux des biens qui passent, il fallait qu'il n'y eût plus rien qui choquât le plus petit d'entre eux. Aux autres, le besoin de s'épandre dans tous les caprices de l'inconstance faisait comprendre et demander le divorce ; Cambacérès le défendait en droit, et Saint-Just, dont on connaît la moralité par un poème immonde, écrivait en un seul article le code brutal du mariage : « L'homme et la femme qui s'aiment sont époux. » Tous ou presque tous, enfin, reconnaissaient et applaudissaient la philosophie sensuelle de la nouvelle société dans ces paroles de Vergoiaud, qui contiennent tous les éléments du socialisme du XIX^e siècle : « L'homme n'a pas seulement reçu de la nature l'amour de l'indépendance, mais encore une foule d'autres passions, avec l'industrie qui les satisfait et la raison qui les dirige. » Nous nous sommes épouvantés des projets de ces modernes Érostrate, où disparaissaient la propriété, la morale, la famille, la religion. Ces théories furieuses n'étaient que la déduction des principes d'il y a soixante ans ; les pères ont dû se reconnaître dans leurs enfants.

Aussi, dès qu'ils sont à l'œuvre, que font les constituants ? Ils affichent de généreux principes : le respect de la propriété, la liberté de conscience, l'égalité devant la loi, le droit d'émigrer ; dans leur entraînement, ils vont même jusqu'à des effets rétroactifs ; par horreur de la confiscation, ils décrètent la restitution des biens des protestants ; puis, dès le lendemain, dès le jour même, par la force de leurs instincts, sans apercevoir la contradiction manifeste et flagrante, tous ces principes, ils les violent un à un : ils sont conservateurs en théorie, révolutionnaires en fait. Peut-on compter toutes ces violations aux droits les plus sacrés ? La liberté individuelle, ils la violent par la suppression des ordres religieux, par la proscription des émigrés, par l'éducation des enfants en commun ; la propriété collective, par la confiscation des biens de l'Église, par l'alié-

nation des biens des hôpitaux, des fabriques et des collèges ¹, par la confiscation des biens des communes, que M. Albert Du Boys qualifie énergiquement d'*acte de brigandage* ; la propriété, par le rétablissement du droit « féodal et barbare » de la confiscation, par la destruction en principe du droit de tester et de la transmission de l'héritage : « La propriété de l'homme doit retourner au domaine public de la société, après sa mort, » enseigne Robespierre ; car « ce n'est qu'un privilège, » ajoute Mirabeau. Après la propriété privée, la propriété collective et la liberté individuelle, ils s'attaquent au mariage : la liberté individuelle n'étant plus reconnue, tout citoyen est absorbé dans l'État ; il n'y a plus de solidarité : « Les individus, dit Cambacérès, ne peuvent être responsables des fautes de leurs pères ; » dès lors, assimilation des enfants naturels aux enfants légitimes. Cette « immoralité ignoble, » pour employer l'expression de M. Laferrière, est bientôt suivie d'une autre *lâcheté législative* (A. Du Boys). La matérialisme s'est introduit dans la loi, par la déclaration que le mariage « n'est qu'un contrat civil ; » il se fonde sur le divorce par consentement mutuel, qui n'était ni dans les mœurs ni dans les vœux de la nation, et n'était réclamé que par un seul cahier, celui du duc d'Orléans ; il trouve sa sanction dans l'adoption du divorce par incompatibilité d'humeur et de caractère.

La famille elle-même est atteinte par l'institution des tribunaux de famille, qui rend l'autorité du père illusoire, et reconnaît le droit d'insurrection chez les enfants ; enfin, et, comme si la mission de la révolution eût été de ne rien laisser debout, pas même le principe auquel elle devait son origine, elle déclare que toute souveraineté réside dans la nation, qu'elle est imprescriptible, inaliénable ; donc, la délégation peut être retirée ; et, de là, la Constitution de 93, la nation se gouvernant elle-même en assemblées primaires, l'égalité réelle, le communisme de Babœuf, l'anarchie de Proudhon, la destruction de toute société.

Mais si les révolutionnaires, en voulant réformer la société, ne réussirent qu'à l'anéantir, ils parvinrent, comme l'a démontré l'analyse sagace de Proudhon ², à organiser dans l'État la tyrannie la plus absolue, la centralisation, « conséquence nécessaire, indispensable ³, » de la souveraineté du peuple, de l'égalité, et de la liberté absolues qu'ils avaient proclamées.

¹ Cette aliénation fut retardée en fait, mais elle était proclamée en droit.

² *Idee générale de la Révolution.* — ³ Royer-Collard.

Ces législateurs théoriciens ne comprenaient pas l'État autrement que Louis XIV. Sous Louis XIV, le royaume tout entier n'était qu'une immense propriété que le roi gérait comme un homme riche un vaste domaine, et c'est justement qu'il pouvait dire : « l'État, c'est moi ! » De même, les révolutionnaires voulurent qu'un être moral, appelé l'État, remplaçât l'être personnel appelé Roi, que l'État fût seul propriétaire, que les officiers, les intendants, les administrateurs de toute sorte ne fussent que les gérants de cet autre maître, l'État.

Mais il y a cette différence entre les deux systèmes, que, dans le premier, il reste une place pour la liberté ; il y a des conventions consenties, des droits établis ; des recours et des garanties sont donnés au serviteur contre le maître ; même ce qu'on nomme *privileges* est un témoignage de traités acceptés et de droits reconnus, et c'est ce qu'on voit dans l'ancienne monarchie : tandis que, dans le second système, avec l'État souverain absolu, il n'y a plus de liberté possible : tous les citoyens étant l'État, aucun n'est personnellement responsable de rien ; l'État, être insaisissable, invisible, peut tout se permettre et tout oser ; tout appartient à tous, rien n'appartient à personne. Dès lors, abolition de tout pouvoir particulier : abolition de la propriété, de l'hérédité, du droit du père de famille, du mariage même : tous ces droits sont réellement des privilèges, des lois faites pour un seul ; cela est inadmissible, et c'est justement qu'on en demande l'abolition ; et, ainsi, il ne reste plus qu'un pouvoir unique, immense, exorbitant, planant sur l'ensemble qui est censé appartenir à tous, et dont personne ne jouit, dans lequel le citoyen ne peut vivre, agir, contracter, s'allier de son propre mouvement et par sa propre volonté, où la liberté est constamment et à chaque pas arrêtée, limitée, subordonnée à l'intérêt de l'État, et où, enfin, la dignité humaine, que le Christianisme avait relevée et ennoblie, s'absorbe dans un matérialisme grossier, qui est, en effet, la dernière espérance et le dernier terme du socialisme. D'où l'on voit combien le socialisme, loin d'être, comme on l'a osé prétendre, le complément et la succession du Christianisme, en est, au contraire, l'opposition la plus radicale. L'un, pour dégager l'esprit de l'homme, lui donne la liberté, l'autre la lui enlève, pour le livrer à la satisfaction de ses instincts les plus honteux et les plus dégradants.

C'est à l'aveu impudent de ces avilissantes doctrines que les révolutionnaires en étaient arrivés, dans les jours que nous venons de passer. Tout était nié, toutes les bases étaient attaquées ;

la société allait craquer ; il fallait, ou qu'elle sautât, ou que l'on écartât ces mains imprudentes, forcenées ou insensées, qui ébranlaient tous ses appuis. Qui que ce soit qui l'eût fait, eût rendu à la société le service qu'on rend à un homme quand on le saisit par les cheveux pour le tirer de l'eau. Ainsi que l'a expliqué Platon, il y a trois mille ans (dans son livre *de la République*), toute anarchie, et notre anarchie morale était la marque de l'anarchie des faits à laquelle nous allions être abandonnés, a pour fin inévitable le despotisme, et ce n'est qu'après le despotisme qu'il est possible de revenir à cette liberté modérée qui est propre à l'homme, nécessaire à ses besoins, à ses aspirations, au développement de sa force, de ses vertus, et qui doit être le but de tous les gouvernements.

M. Albert Du Boys nous pardonnera de ne pas nous en être tenus à l'analyse de son livre, et de nous être laissés entraîner par les impressions qu'il faisait naître en nous ; c'est un des meilleurs éloges que nous lui puissions donner. Nous avons moins prêté attention à la façon de dire de l'écrivain qu'aux choses même qu'il nous démontrait. Et cependant, si nous avions plus d'espace et de loisir, il nous eût plu d'insister sur les éminentes et rares qualités qui le distinguent : il est du petit nombre d'hommes de nos jours qui sachent composer un livre : introduction, prémisses, sage et habile division, exposé des faits, conséquences nécessaires, toutes les parties viennent à leur rang produire sur le lecteur l'effet que l'auteur s'était lui-même proposé. M. Du Boys, à la science de jurisconsulte, joint l'érudition éclairée de l'historien et la foi du chrétien. Aussi, ces discussions et ces examens de questions spéciales, il les ravive et les anime d'un style chaleureux, énergique, convaincu, souvent éloquent : on sent l'homme loyal, le Français qui aime sa patrie, le catholique ardent ; en deux mots, et combien en est-il dont on puisse ainsi parler ? il sait convaincre et persuader, et, pour convaincre et persuader, il ne faut pas seulement frapper par le talent, il faut toucher par le caractère, se faire aimer et estimer.

Eugène LOUDUN.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 24 avril 1852.

Le prince Félix de Schwartzenberg, premier ministre de l'empereur d'Autriche, est mort subitement d'une attaque d'apoplexie : c'est, dans l'état actuel des affaires de l'Europe, un événement considérable et qui peut avoir des conséquences graves. Et pourtant qu'était-ce que le prince de Schwartzenberg ? à moins d'avoir pris une part active aux affaires extérieures depuis quatre ans, il aurait été bien difficile, il y a quelques jours, de répondre à cette question. Antérieurement aux grandes agitations de 1848, vivait à Naples un diplomate du second ordre, grand par sa naissance, mais compromis par des scandales de société, et qui ne devait sans doute qu'au nom qu'il portait d'avoir conservé des fonctions d'une certaine importance.

Cependant l'Italie était en feu ; les patriotes de la Péninsule, menant leur cause avec tout le sérieux d'un opéra, s'imaginaient partout en attaquant le droit des gens, faire prouesses d'indépendance. Un jour vint où l'écusson de l'ambassadeur d'Autriche fut traîné dans la poussière de Naples : au même moment, le vieux maréchal Radetzki (que la mère de l'Empereur vient de baiser au front, comme le sauveur de l'Empire : c'est une chose curieuse que cet Alain Chartier de la guerre), le vieux maréchal battait en retraite devant la révolte moins frivole des Milanais ou plutôt des Milanaises. Obligé, pour l'honneur de son gouvernement, de quitter Naples, le prince Félix comprit que l'heure des conversations diplomatiques était passée ; et comme grâce à des habitudes de l'ancien régime qui se sont perpétuées en Autriche jusqu'à nos jours, les ambassades y comptent pour des campagnes et les protocoles pour des victoires, le diplomate qui se trouvait en même temps figurer sur le cadre des généraux, pensa que l'occasion était favorable pour justifier l'abus dont il avait profité.

L'armée autrichienne, qui ne vit pas d'abord sans murmures caracoler à sa tête un homme de cabinet, ou plutôt de boudoir, fut bientôt forcée d'applaudir ce colonel de Versailles qui passait, comme au-

trefois, du tambour à tapisserie aux périlleux lauriers de Lawfeldt, et plus le contraste était complet, plus le nouveau Renaud fut accueilli par l'opinion. Il manquait une phase à sa métamorphose : l'honneur des armes autrichiennes venait d'être sauvé en Lombardie ; mais l'incendie était au cœur de l'Empire, et dans ce gouvernement où la centralisation est tout, le centre même, tombé au pouvoir de l'émeute, envoyait un empereur imbécile chercher un refuge dans l'aire de son fidèle Tyrol. C'est alors qu'aux yeux de l'Europe, frappée d'étonnement, le vieux serpent fit peau neuve, et qu'un empire en débris fut sauvé par l'organisation de l'armée. L'abdication de l'empereur Ferdinand coïncide avec l'avènement du prince de Schwarzenberg aux grandes affaires. Entre l'école du prince de Metterich, usée dans le mensonge, et les novateurs fidèles au principe monarchique, auxquels on ne saurait rien comparer que les derniers ministres de Louis XVI, l'homme d'État *in-promptu* sut se faire, dès le début, une place originale et prééminente. Il était secondé dans cette *rescousse* du pouvoir impérial par son beau-frère, M. de Windischgraez, dont les premiers actes eurent également beaucoup d'éclat ; mais celui-ci vit son prestige s'affaiblir dans les difficultés terribles de la guerre de Hongrie, tandis que rien n'arrêta la marche ascendante du prince de Schwarzenberg, depuis le jour où il avait vu tomber le comte de Latour sous les poignards de la république universelle, jusqu'au moment où l'Autriche fut tellement sauvée, qu'elle put songer à profiter de son salut pour abaisser la Prusse et absorber l'Allemagne. Carrière qui, par la rapidité de sa progression et la brièveté de sa durée, n'a eu de comparable dans l'histoire de l'Europe moderne que les deux immortelles années de la régence de Ximènes ; avec cette différence que ce grand homme, pendant sa longue carrière, avait du moins occupé auprès du trône une position éminente, à tel point qu'on a pu confondre sa propre histoire avec celle de son pays ; tandis que le prince de Schwarzenberg, héros de la cause conservatrice, n'était pas mieux préparé à cette mission qu'un ministre du Gouvernement provisoire ne s'attendait à voir tomber sur ses épaules la responsabilité d'une révolution.

Arrivé au faite des grandeurs et de l'influence, le prince Félix sentait que son rôle allait finir : il s'était rapidement usé dans des travaux auxquels sa vie précédente ne l'avait pas habitué ; et l'on peut dire qu'il est mort à temps pour sa gloire, tant l'impétuosité de son caractère aurait peu convenu à des temps moins troublés que ceux où il s'était élevé. Ajoutons que, dans tout autre pays, le prince de Schwarzenberg n'aurait pu recueillir qu'une gloire éphémère,

au lieu de la grande figure qu'il est destiné à faire dans les annales de l'Autriche. Partout ailleurs, l'opinion publique n'aurait pas pardonné à un homme d'État de faire promulguer une charte constitutionnelle comme un expédient, en se réservant de s'en délivrer au premier moment favorable. Il aurait fallu qu'on aperçût dans sa conduite au moins l'apparence d'un principe, au lieu de ce machiavélisme audacieux qui ne se détermine que sous l'impulsion de la nécessité.

Les hommes d'État de l'Autriche ont une prétention curieuse, c'est celle de se guider surtout par des principes : sous ce rapport, ils nous jugent avec une extrême sévérité. Je ne parle pas du prince de Metternich, dont la correspondance avait, dit-on, toute la grâce du sentiment, et tournait même souvent à l'éclogue. On me permettra de faire allusion au livre du comte de Ficquelmont, dont le premier volume a fait dernièrement en Europe une sensation assez vive. Pour démontrer (ce dont il est certainement convaincu) qu'on ne saurait trouver en Europe une cause morale plus belle que celle de l'empire d'Autriche, il évoque fort à propos les nuages de la métaphysique allemande, et sa bonne foi est si respectable que nous lui pardonnerions tout si, comme l'habitude s'en est malheureusement invétérée en Autriche, il ne se sentait entraîné à condamner du haut de ses principes les hommes qui ont franchement professé la vraie politique française.

Nous n'avons, pour ce qui nous concerne, aucune intention de récriminer, et ce serait nous écarter de nos précédents que de dénier à l'Autriche ses prérogatives historiques, si souvent méconnues en France. La puissance qui a servi de boulevard à l'Europe contre les invasions musulmanes, qui nous a pris le prince Eugène et qui nous a donné Marie-Antoinette, n'est pas de celles dont on parle sans respect ou même quelquefois sans sympathie. Mais si, lorsqu'il est question de l'Autriche, l'impartialité commande de ne la juger que par rapport à elle-même, on ne saurait imaginer rien de plus dangereux que d'assimiler les conditions d'un tel gouvernement condamné à ne pouvoir subsister sans une compression violente de tant d'éléments disparates, et une existence politique pleine et homogène comme celle de la France.

L'Autriche n'est pas un bon modèle pour nous ; c'est aussi une dangereuse conseillère. Elle a pris la religion comme le gouvernement d'une façon qui ne nous convient pas ; et pourtant elle nous convie à l'imiter, à la fois par amour-propre et par intérêt. Rien ne se ressemble moins que le rôle du catholicisme en France et en Autriche, notamment depuis une dizaine d'années. Le prince de Metternich,

tout en lâchant un peu plus la main à l'action des congrégations religieuses, n'avait pas, dans l'administration des affaires ecclésiastiques, cédé un pouce du terrain envahi par le joséphisme. Quand la tempête révolutionnaire éclata sur Vienne, on sait les périls que le clergé courut, et le peu de soutien qu'il rencontra dans l'opinion publique. C'est à l'exemple de la France, c'est en voyant la force que l'indépendance du clergé avait apportée à la cause de la société, que le jeune empereur, sous la conduite de sa mère, comprit que la liberté de l'Église pourrait aussi devenir un appui pour le trône ; et de là les sages et fécondes mesures, qui, sans effacer tout à fait les doctrines du joséphisme, ont néanmoins rendu au clergé autrichien une attitude honorable et un certain degré d'indépendance. C'est pourtant de ce pays qui serait peut-être à Ronge aujourd'hui, s'il n'eût appris de la France à respecter les franchises du clergé, que semblent venir les incitations à confondre l'action de l'Église avec celle de l'État. Nous ne pouvons sans doute conjurer tout le péril de cette propagande ; mais du moins n'aurons-nous pas à nous reprocher d'avoir gardé le silence.

Depuis quatre siècles, si l'Autriche n'a pas été la première puissance de l'Europe, c'en a été du moins la plus grande ambition. On connaît la devise énigmatique de l'empereur Frédéric III : A. E. I. O. U. : interprétée non sans vraisemblance par ces mots latins : *Austriæ est imperare orbi universo* : « C'est à l'Autriche qu'il appartient de commander au monde entier. » Elle a rencontré sur le chemin de sa fortune la France qui n'a que par intervalles (et toujours à ses dépens) prétendu à la monarchie universelle, et qui presque toujours s'est bornée à défendre l'équilibre de l'Europe contre les prétentions de l'Autriche. Cette rivalité a creusé d'incurables blessures, et à l'époque où la Révolution française mettait en péril les principes mêmes de la société, c'est une chose avérée que l'indécision des souverains de l'Europe eut pour cause principale la secrète satisfaction que l'Autriche éprouvait à voir humilier sa brillante ennemie. Tandis qu'ici des passions stupides reprochaient à Marie-Antoinette de sacrifier la France à l'Autriche, l'Autriche faisait payer cher à cette noble fille de son sang d'avoir pris parti, dans toute la sincérité de son âme, pour sa patrie d'adoption. Il existe à cet endroit des annales de l'Autriche une page odieuse, et qu'il nous est interdit d'oublier.

Quand il s'agissait du notre pays, le prince Félix était Autrichien comme les autres ; il ne lui convenait pas plus qu'à ses devanciers que la France fût *trop* sauvée. Depuis longtemps nous suivons avec inquiétude la main toujours habile et mesurée de cette puis-

sance dans nos affaires. Ce qu'il y a de plus fâcheux en ce moment, c'est qu'en mettant de côté comme un vain soupçon l'action occulte et persévérante que nous sommes tentés de lui attribuer, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître qu'il reste encore quelque chose de tentant, pour des esprits superficiels ou peu scrupuleux, dans l'exemple de ses dernières années. Nous ne pousserons pas plus loin le parallèle : en ce moment, la distance du point de vue est un avantage que nous ne voulons pas perdre ; mais si tous les Français eussent été de notre goût, ils auraient certainement préféré l'estime défiante du prince de Schwartzenberg à ses encouragements et à son amitié.

Parmi les préoccupations auxquelles l'Europe est en proie, nous avons compté dernièrement celles de la Belgique. Un écrit du vénérable M. de Gerlache nous y initiait, écrit plein de sens et de véritable patriotisme. Aujourd'hui une nouvelle lumière nous est fournie par M. de Decker, membre de la chambre des représentants et l'un des soutiens les plus distingués de la cause catholique¹. Cette seconde brochure n'est point sujette à interprétation ; elle ne s'étend pas en dehors de la Belgique ; elle n'emprunte rien à des faits extérieurs, nécessairement mal appréciés, parce qu'il est impossible de les bien connaître. M. de Decker s'exprime aussi vivement que personne sur le compte du parti libérateur, qui depuis 1846 mine en Belgique le sol de la patrie ; il flétrit l'esprit d'exclusion qui domine dans la faction à laquelle appartient aujourd'hui le pouvoir ; il montre avec une clarté saisissante que cette influence conduit à la dissolution du lien national. L'histoire de la Belgique à la main, il ne lui est pas difficile de prouver que sans sa religion ce royaume n'existerait pas, et que les catholiques seront les derniers soutiens de son indépendance. Cette dernière argumentation, par cela même qu'elle est sans réplique, fera sourire ceux qui ne se sont adjoints à la faction libératrice que parce qu'elle tend à ruiner l'indépendance du pays. Aussi est-ce en vain que M. de Decker, comme M. de Gerlache, s'enveloppent dans leur patriotique douleur ; si la nationalité de la Belgique est destinée à s'évanouir comme un beau rêve, leurs plaintes se perdront dans le bruit de la catastrophe. Mais du moins (et c'est là un éloge que M. de Decker mérite sans réserve), les défenseurs éclairés de la cause catholique n'auront pas abandonné l'admirable terrain sur lequel leur pays s'était placé en 1830. Dans le cas d'un effacement de la Belgique, événement que nous ne verrions pas sans un profond regret, plus la disparition de cette

¹ *L'Esprit de parti et l'Esprit national*. Bruxelles, 1852.

monarchie serait irrévocable, plus nous admirerions la force du principe religieux qui aurait suffi à donner vingt ans et plus d'une vie féconde à une combinaison dépourvue de vitalité et d'avenir.

Je sais ce qu'on dit et ce qu'on a raison, jusqu'à un certain point, de dire de l'incompatibilité d'humeurs qui existe entre les opinions libérales et le catholicisme. Il y a peu de temps, les philosophes de la *Liberté de penser* défiaient les catholiques d'accorder avec leurs doctrines les conséquences pratiques de l'indépendance absolue de l'esprit humain : aujourd'hui des catholiques déchirent comme un mensonge et presque comme un crime les pactes où, suivant eux, l'Église n'aurait jamais dû engager sa liberté d'action. Aux yeux des uns comme des autres, des opinions comme celles de M. de Decker (pour ne pas parler des nôtres) doivent paraître bien surannées. Je concède aux catholiques guerroyants comme à leurs adversaires que l'Église cesserait d'être elle-même, si elle renonçait à l'espoir d'établir partout son autorité¹, puisque cette autorité, c'est le salut ; et, de leur côté, les partisans de la liberté de penser ne songent, en dépit de tous les pactes du monde, qu'à détruire l'autorité de l'Église. On avait l'air de s'entendre, quand la partie semblait à peu près égale ; mais depuis qu'il est prouvé par l'expérience que la liberté pratiquée sincèrement conduit toujours à un progrès de l'Église catholique, les adversaires se sont ravisés, et sous apparence de libéralisme, comme jadis, ils ont repris la guerre acharnée contre l'Église. Qu'est-ce donc que prouve cette mauvaise foi, sinon que nous sommes les seuls qui puissions pratiquer sincèrement la doctrine de la liberté ? De deux choses l'une, en effet, ou nous ne parviendrons jamais que par intervalles à amener nos adversaires sur le terrain d'une franche réciprocité, et dans ce cas ne serait-ce pas un désavantage évident pour notre cause que de la priver du prestige de la générosité, en l'échangeant contre une hostilité qui nous mettrait au niveau de la cause contraire ? Ou, à force de sacrifices, de dévouement et d'abnégation, vraie gymnastique du chrétien, nous fonderons enfin cette trêve perpétuelle qui doit assurer notre victoire finale, et alors, l'effet étant si sûr, qui oserait proposer d'y mettre fin ? Qui songerait au règne de l'homme, quand celui de Dieu serait assuré sur la terre ?

Mais, sans doute, nous ne sommes pas encore assez près de la fin du monde pour un si grand résultat, et c'est pourquoi il faut en re-

¹ Nous disons autorité, sans ajouter le mot *morale*, parce que l'*autorité morale* est, à nos yeux, la seule qui possède une force durable et immortelle.

venir à quelque chose de moins différent du train courant des affaires humaines. Il s'en fait aujourd'hui de toutes sortes, et ce n'est pas l'activité qui manque. Contraste remarquable : on assemble une commission composée des hommes les plus éminents dans le clergé et dans la législation, et ces hommes n'osent aborder la question du programme des études, malgré l'urgence évidente d'une réforme. Ce que des esprits indépendants n'ont pas tenté, aujourd'hui l'autorité l'accomplit subitement ; il a suffi d'un coup de trident pour bouleverser l'immense réseau de l'action universitaire. Mais comment apprécier cette révolution ? on ne discute qu'à armes égales, c'est-à-dire quand la discussion est un élément indispensable de l'action publique. De bonne foi, est-ce là le caractère du moment actuel ?

La France ressemble à une escarpolette : dans quelque direction qu'elle se trouve lancée, elle ne se contente jamais à demi. Est-il de règle qu'on délibère avant de rien décider ? Alors le sol produit chez nous, comme un fléau d'Égypte, des milliers d'insectes destructeurs, qui s'acharnent à abuser des droits, et n'ont pas de cesse qu'ils n'en aient rendu l'usage insupportable, absurde et impossible. Alors c'est le tour de l'autorité, et tout est remis au dé du génie ou de l'imprudence, de la sagesse ou de la folie. Dans ces moments, qu'on soit sauvé ou perdu, il est clair que la discussion ne sert à rien.

Disons seulement, à propos du décret du 10 avril, qu'en fait de système d'éducation, il n'y a de réel que l'action personnelle des maîtres. Un maître fonde une famille intellectuelle : il a dans ses élèves autant d'enfants qui lui ressemblent. Si le maître est bon, cela se fait vite et bien. La Providence a voulu que pendant un petit nombre d'années un homme rare, M. l'abbé Gratry, dirigeât un collège de Paris. Dieu sait contre quels misérables obstacles sont venus échouer ce dévouement et ces lumières ! Il a pourtant suffi d'un laps de temps peu considérable pour faire lever des hommes dans cette étroite plate-bande. J'ai sous les yeux deux thèses récemment soutenues à la Faculté des lettres, et qui restent des livres recommandables. M. Lescœur a donné un *Essai philosophique sur le Traité de DEO* du P. Thomassin, de l'Oratoire¹ (c'est le second titre de l'ouvrage, meilleur que le premier, auquel je serais disposé à chercher querelle). M. Nourrisson publie un autre *Essai sur la philosophie de Bossuet, avec des fragments inédits*². Il faudra plus tard parler avec détail de ces deux productions, saines, substantielles, où l'on trouve à la fois la force de l'esprit et la pureté du cœur. Je ne les cite aujourd'hui que comme des exemples frappants de ce que je disais

¹ 1 vol. in-8°. Douniol. — ² 1 vol. in-8°, chez Ladrangé et Douniol.

tout à l'heure. M. l'abbé Gratry, qui avait trouvé dans M. Ozanam un auxiliaire si puissant, une âme si agissante sur les autres âmes, se reproduit dans ses deux élèves : c'est là une école, et une bonne école. Cherchez donc ailleurs à avoir une école, quand partout vous n'avez que des classes ? Dès que l'homme veut agir en dehors des lois qui lui sont propres, il n'est que vanité et aveuglement.

Parcourir des livres comme ceux que je viens de citer, faits par des jeunes gens, c'est la bonne, c'est la véritable espérance ; et que de gages n'avons-nous pas, malgré notre découragement, de l'avenir de notre pays ? De l'aveu de tous les ouvriers évangéliques, jamais moisson n'a été comparable à celle de cette année. Naguère, c'était un progrès de religion ; aujourd'hui, c'est un progrès de piété. Cette Babylone avinée et prostituée où nous vivons a produit un peuple admirable. Toutes les classes, toutes les professions y ont contribué ; nulle n'a fait défaut. Chaque pasteur, dans sa paroisse, a cru avoir reçu une grâce privilégiée de la faveur céleste ; mais la rosée était universelle. Le talent même des orateurs sacrés n'y était que pour peu de chose. Le P. de Ravignan se remet à peine d'une maladie très-grave ; le P. Lacordaire était absent ; il n'y avait aucun prétexte à la curiosité, aucune explication à donner de l'affluence par la curiosité. Les cœurs étaient touchés ; ils allaient au devant de la parole divine. Dans ce pays de respect humain, on s'est mis à pratiquer la religion simplement et de tout cœur, comme nous ne l'avions vu faire que parmi les populations où la foi se distingue à peine de l'air qu'on respire. Je puis le dire sans crainte d'être démenti : depuis que je vais dans les églises, j'ai vu périr le respect humain.

Nous est-il permis d'ajouter que ce progrès est tout entier le résultat du mouvement le plus libre qui ait existé chez aucun peuple, et qu'il n'a coûté pas un acte de contrainte, pas une mesure de rigueur ? Or, on sait ce qu'a de merveilleux le résultat mathématique des progressions croissantes. Pour que la population française redevenue la plus pieusement et la plus généralement catholique du monde, il suffit que l'action toute morale de la religion et du clergé ne rencontre pas d'obstacle. *Erudimini, erudimini!* la leçon est assez belle et assez douce pour que nous engagions à en profiter.

Ch. LENORMANT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Livre des classes ouvrières et des classes souffrantes, par M. l'abbé Isidore MULLOIS, prédicateur, attaché à la maison des Carmes, auteur du *Manuel de charité*¹.

Nous sommes en retard avec cette publication. Au mois de janvier dernier, nous recommandions vivement à nos lecteurs le *Manuel de charité*; et en même temps nous leur annoncions, comme une bonne fortune prochaine, l'apparition d'un autre écrit du même auteur, destiné particulièrement au peuple. Le *Livre des classes ouvrières et des classes souffrantes* répond aux espérances que la lecture du premier ouvrage avait inspirées. Le prêtre s'y montre avec la chaleur de son âme et la force de sa doctrine; l'autorité, la dignité essentielles à son caractère ne perdent rien à la familiarité de ses entretiens. Enfin le mérite rare de ce petit volume permet de l'envisager à un point de vue plus général.

Depuis trente ans, le nombre des livres composés dans une pensée chrétienne ou philanthropique, à l'intention du peuple, est incalculable. Or, de ces écrits combien sont appelés à survivre et peuvent être considérés comme le commencement d'une bonne littérature populaire, si utile à fonder dans un pays où l'instruction primaire a pris un immense développement? le compte serait trop vite fait: quelques noms et quelques volumes à peine prendraient place sur le catalogue. Les auteurs ont bonne volonté cependant: certains d'entre eux peut-être ont manqué de talent ou d'expérience littéraire; d'autres, mieux doués ou plus exercés, ont exécuté trop rapidement ce qu'ils supposaient, à tort, une œuvre facile; mais ce ne sont là, selon moi, que des causes accessoires de la faiblesse de leurs ouvrages. Ce qui leur a nui avant tout, j'en suis convaincu, c'est le défaut d'une connaissance réelle, intelligente, pratique du public auquel ils s'adressaient. Ils ne se doutaient pas du tact singulier de ce public, à la parole inculte et parfois confuse, mais distinguant

¹ Paris, chez Douniol, Lecoffre et Périsse. Un vol. in-18 de 300 pages. 40 cent.

merveilleusement les nuances dans la parole d'autrui : acceptant le langage familier, répugnant au trivial, goûtant le simple et méprisant le niais ; ne saisissant guère les principes abstraits posés comme prémisses d'un discours, ne se prêtant pas davantage à en tirer les déductions logiques ; mesurant pourtant sa confiance et son estime à ceux qui l'entretennent des choses qui le touchent de plus près, sur le degré de leur puissance à l'élever aux idées supérieures de l'ordre moral.

Cela seul ferait du peuple un lecteur difficile à satisfaire ; c'est de plus un lecteur ombrageux : il éprouve un sentiment de son infériorité analogue à celui de l'enfant ; il ressent la même défiance que lui et la pousse plus loin. Un instinct de nature porte invinciblement l'un et l'autre à suspecter quiconque se présente pour leur parler et les instruire, d'exprimer moins sa pensée intime qu'une doctrine convenue, faite à l'usage des faibles en intelligence et qu'on estime utile de leur inculquer.

Dieu sait quelle injustice, quelle ingratitude fait la plupart du temps le fond de cette prévention ! Néanmoins la circonstance la plus futile, la plus fortuite la changera en une conviction enracinée, d'autant plus rapide et plus profonde que l'appât d'une vengeance prête, facile et sûre, viendra stimuler la passion à se justifier à elle-même son dérèglement. Dans les repréailles aussi le peuple et l'enfant auront la même ressource et le même procédé. A l'insincérité imaginaire de leurs amis les plus dévoués, tous deux opposeront la fausseté la plus réelle, la plus savante, la plus ingénieusement calculée. Dès lors, hommes de bien, femmes pieuses et zélées, le succès apparent de vos efforts est assuré, vos désirs seront dépassés si des dehors peuvent vous séduire. Les déclarations de vertu, les effusions de piété, les protestations de résignation (philosophique au besoin, chrétienne si vous le préférez), aux inconvénients d'une condition chétive et inférieure vont abonder ; et ce seront autant de feintes couvrant des sentiments radicalement contraires. On ne vous mentira plus seulement par intérêt, on vous mentira par plaisir ; on se glorifiera parmi les siens de ses mensonges les plus hardis comme de coups brillants dans une partie bien jouée, et le scrupule de ces abominations ne surgira pas même dans des âmes qui se croiront honnêtes, parce que, encore une fois, dans toutes ces impostures on se croira avec vous à deux de jeu.

Pour vaincre la défiance qui produit tant de maux, le procédé doit varier selon le genre d'action qu'on entreprend sur le peuple ; je ne parle plus ici que de lui, quoique ce que je vais dire puisse aussi s'appliquer dans l'éducation des enfants. Celui qui nourrit l'ambition d'améliorer les hommes à l'aide de sa parole ou de ses écrits, cherche-t-il à seconder sa propagande morale en offrant conjointement des notions

utiles empruntées à quelque branche des sciences humaines? Il a en main un moyen infallible de convaincre qu'il parle en conscience et du fond du cœur. Si son enseignement scientifique est vraiment solide, si, sous l'effort d'un travail opiniâtre, l'exposition en est devenue simple au lieu de le paraître seulement, ainsi qu'il arrive à tout exposé superficiel de généralités, l'instinct populaire sentira ces mérites et accordera respect et confiance à celui qui les possède.

Au contraire, l'apostolat projeté est-il direct, s'agit-il de faire pénétrer sans intermédiaire dans les âmes les notions salutaires de la religion et de la vertu, vent-on réformer les mœurs? la sincérité de l'orateur ou de l'écrivain, sa droiture d'intention s'établiront sur une base différente, mais, je le crois, sans plus de difficulté.

Que le langage de l'apôtre révèle une connaissance approfondie de ceux d'entre ses frères qu'il veut tirer de l'indifférence ou du vice! que les habitudes du peuple s'y peignent avec exactitude et netteté; que les opinions de ce peuple, ses préjugés, ses bons et ses mauvais instincts s'y montrent sous leur vrai jour; que l'intention réformatrice s'y manifeste avec douceur, mais sans détour ni réticence; enfin que l'expression, énergique et affectueuse, tende droit au but; qu'elle participe de l'action pour ainsi dire plus que de la dissertation et de l'élucubration curieuse de la pensée! le peuple reconnaîtra la sympathie dans l'étude attentive qu'on a faite de sa nature intime, et il en saura gré; il distinguera la foi, le dévouement dans la volonté forte et candide qui anime les paroles qu'on lui adresse, et il se sentira disposé à croire et prêt à se donner comme on s'est donné à lui.

C'est ainsi que l'entend M. Mullois. Aussi le croyons-nous appelé à tenir un rang distingué dans ce genre direct de propagande chrétienne. Il possède déjà comme écrivain des qualités précieuses, et il montre en germe celles qui n'ont pas encore pris chez lui un développement complet. Félicitons-le, et souhaitons qu'il rencontre beaucoup d'imitateurs et d'émules. Ainsi pourra naître et se fonder une bonne littérature catholique à l'usage du peuple, goûtée de lui, appréciée et respectée de tous.

E. WILSON.

ERRATUM au numéro du 10 avril 1852. — Page 60, ligne 25, après ces mots : *on ne peut embrasser l'opinion commune*, supprimez : *il faut de toute nécessité*.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.



DES ÉTUDES CLASSIQUES

DANS LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE.

(3^e ARTICLE¹.)

III

CHARLEMAGNE ET ALCUIN.

Charlemagne et Alcuin, un empereur et un moine, tels sont les hommes qui figurent au premier rang dans les modestes annales que nous allons dérouler sous les yeux de nos lecteurs. L'alliance de ces deux noms n'est ni fortuite ni arbitraire : elle est l'expression de ce qui se passait au sein de la société ; le clergé, d'une part, de l'autre, l'empereur ; le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir laïque ; dans l'éducation, comme partout ailleurs, vous les voyez constamment agir de concert et se prêter un mutuel appui. Si Alcuin, comme on le pense généralement, appartenait à l'Ordre de Saint-Benoît, il n'en représente que mieux la physionomie de l'époque. Cet Ordre, en effet, à partir du VI^e siècle, c'est-à-dire dès son origine, acquit dans l'éducation une prépondérance marquée ; il la conserva jusqu'à la formation définitive des universités, jusqu'à la naissance des familles religieuses de saint Dominique et de saint François, deux faits accomplis entre le XII^e et le XIII^e siècle, et dont la coïncidence nous semble toute providentielle. Ainsi se déploie, du VI^e au XII^e siècle, une vaste période qui pourrait, à notre point de vue spécial, rece-

¹ Voir le *Correspondant*, t. XXIX, p. 513.

voir le nom de période bénédictine. Au milieu nous apparaît Charlemagne, non pas créant dans le vide, mais rassemblant sous sa main puissante les éléments dispersés autour de lui. Comme il n'est guère possible de parcourir tout d'une haleine un espace si étendu, nous réserverons pour un autre article les temps postérieurs à Charlemagne.

Dans la seconde moitié du VI^e siècle, nous l'avons déjà dit, avec les Lombards, la stérilité et les ruines prennent possession de l'Italie. La culture des intelligences, dans de justes proportions et sur une vaste échelle, devient désormais impraticable. Aussi Cassiodore se plaignait-il de n'avoir pu, en joignant ses efforts à ceux du Pape saint Agapet, fonder à Rome des écoles d'Écriture sainte, qu'il aurait voulu voir rivaliser avec celles de Nisibe et d'Alexandrie. L'Écriture sainte, suivant sa pensée bien arrêtée, n'aurait marché qu'avec le cortège de toutes les sciences humaines. Cassiodore exprime son regret en ces termes : « L'embrasement de la guerre, les troubles sanglants auxquels l'Italie est en proie ont opposé à mes désirs des obstacles insurmontables. En des temps si agités, il n'y a plus place pour les occupations de la paix. » Cette situation s'aggrave encore sous le pontificat de saint Grégoire le Grand. En prononçant ses homélies sur Ézéchiël, le Pape entend gronder au loin le torrent qui menace l'Italie : Agilulfe a passé le Pô ! Il marche à grandes journées sur Rome ! Un peu plus tard, il voit rentrer en désordre, dans l'enceinte de Rome, des citoyens cruellement mutilés par les barbares ; leurs compagnons ont été pris ou tués. Enfin, la voix du pasteur s'éteint au milieu des gémissements de son troupeau ; il déclare qu'il met fin à ses discours, et que désormais il a pris la vie en aversion¹. Aussi, lorsque, en 680, le Pape saint Agathon envoie ses légats au sixième concile général, il se croit obligé d'excuser par le malheur des temps l'infériorité de leur savoir. Le clergé romain joint sa voix à celle du Pontife. On lit dans la lettre synodale qui fut remise aux légats pour l'empereur d'Orient : « Vous avez demandé des hommes d'une science éminente. Si vous parlez de cette science qui entretient la piété, l'orthodoxie en fait tout le prix ; s'il s'agit d'éloquence profane, personne, pensons-nous, ne peut aujourd'hui se flatter de posséder cette science éminente ; car ce pays est en

¹ *Homil. in Ezech.*, l. II, præf. et hom. ult.

proie à la fureur et à l'effervescence de toutes les nations, et nous avons à supporter, tantôt l'oppression des barbares, tantôt les invasions et le pillage. » Et cependant cette malheureuse et féconde Italie ne sera pas entièrement épuisée ; du moins elle réparera promptement ses pertes. Au siècle suivant, elle donne à Charlemagne plusieurs savants hommes, entre autres Pierre de Pise, son maître de grammaire, et Théodulfe, qui, promu au siège d'Orléans, emploie son autorité et ses lumières à régénérer l'enseignement.

La France mérovingienne était tombée beaucoup plus bas ; Fortunat et Grégoire de Tours l'attestent, pour ainsi dire, à chaque page. D'ailleurs, les sanglantes tragédies auxquelles Brunehaut et Frédégonde ont attaché leur nom, et les querelles non moins désastreuses des maires du palais nous avertissent de ne point chercher là ces institutions amies de la paix que Cassiodore n'espérait plus voir fleurir dans sa patrie ; il serait impossible qu'elles s'y rencontrassent dans leur véritable intégrité. Quant à l'Allemagne, elle sommeillait encore dans ses forêts, et si le sang de saint Boniface y avait fécondé la semence de l'Évangile, les sciences et les arts, transplantés par le glorieux martyr sur cette terre sauvage, n'avaient pas encore pu s'y acclimater et y prendre racine.

Un spectacle bien différent nous est offert par la Grande-Bretagne. Là les populations anglo-saxonnes ont été transformées par le zèle d'Augustin de Cantorbéry, de Mellitus, de Juste et des autres envoyés du Saint-Siège ; le Christianisme en peu d'années a pris de rapides accroissements, et bientôt il s'épanouit en toute liberté ; la science sacrée et la science profane, et, pour emprunter à saint Basile cette gracieuse image, le fruit et les feuilles qui le protègent prospèrent à souhait sur cette tige féconde. Bède est l'historien de ces Églises naissantes qu'il vit en quelque sorte à leur berceau. Benoît Biscop, Théodore de Tarse et saint Aldhelm nous apparaissent dans ses écrits comme les plus insignes promoteurs de la science. Benoît avait fondé, sur les bords de la Were et de la Tyne, les abbayes de Weremouth et de Jarrow, deux sœurs qui n'oublièrent jamais leur commune origine. Nourri dès l'enfance à Weremouth, puis transféré à Jarrow, où s'écoula sa longue et studieuse existence, Bède a décrit avec amour la vie du cloître. C'est lui qui nous apprend que le pieux fondateur profitait de ses fréquents voyages d'outremer pour enrichir la bibliothèque de trésors littéraires de toute

espèce ¹. Théodore était né à Tarse, en Cilicie; l'an 669, le Pape Vitalien l'envoya en Angleterre, en le nommant archevêque de Cantorbéry. Versé dans les lettres sacrées et profanes, il forma un grand nombre de disciples qui parlaient le grec et le latin comme leur langue maternelle. Bède, qui nous raconte ces choses ², avait vécu avec eux. Parmi les livres apportés en Angleterre par Théodore, on cite un magnifique exemplaire d'Homère³. Nous avons de saint Aldhelm un traité de grammaire et de métrique publié pour la première fois en 1833, par les soins du cardinal Maï ⁴. L'antiquité classique y est largement mise à contribution. Malheureusement le style de saint Aldhelm n'est pas à la hauteur de son érudition; il subissait l'influence de certaines traditions littéraires on ne peut plus en vogue au siècle précédent et que nous aurons l'occasion d'apprécier plus tard. Arrivé au bout de sa tâche, l'auteur s'applaudit d'avoir approfondi plus qu'homme de sa nation les règles de la prosodie et de la versification latine; il se compare, toutes proportions gardées, au poète de Mantoue qui, venu après les Grecs Hésiode et Homère, avait pourtant bien le droit de dire :

*Primus ego in patriam, mecum modo vita supersit,
Aonio rediens deducum vertice Musas;
Primus Idumæus referam tibi, Mantua, palmas.*

A ces hommes, joignez Bède lui-même, qui ne le cédait à aucun d'eux, et vous comprendrez qu'il y avait en Angleterre une vie intellectuelle que le reste de l'Europe pouvait lui envier.

Peu d'années après la mort de Bède croissait, à l'ombre de l'église d'York, celui qui devait aller sur le continent prendre une part si glorieuse à l'œuvre de Charlemagne. Alcuin eut pour maîtres Egbert et Ælbert, tous deux élevés ensuite à l'épiscopat. La grammaire, la rhétorique et la poétique, l'astronomie et les différentes branches des mathématiques, préparaient leurs élèves à l'étude de l'Écriture sainte⁵. A côté de l'école s'élevait une bibliothèque où l'on trouvait avec les Saints Pères, Aristote et Cicéron, Virgile, Lucain et Stace, ainsi qu'un grand nombre d'anciens grammairiens ⁶.

¹ *Vita B. B. Abbatum Wiremuthensium et Girvensium, Ven Bedæ*, opp. t. IV. Ed. Giles. — ² *Hist. eccl. gentis Anglorum*, l. IV, c. II. — ³ *Godwin, Præsules anglæ*, p. 41. — ⁴ *Classicorum auct. e Vaticanis codicibus edit.*, t. V. — ⁵ Alcuin. *Poema de Pontifet S. S. Ebor.*, t. II, vol. I, p. 256. Ed. Froben. — ⁶ *Ibid*, p. 257.

Alcuin nous apprend qu'on lui avait confié la garde de ce trésor, plus précieux à ses yeux que tous le reste : *caras super omnia gazas*. Devenu évêque, Ælbert, sans se décharger entièrement de ses fonctions d'instituteur, appela Alcuin à les partager avec lui, et la réputation du nouveau maître se répandit rapidement dans toute l'Heptarchie et au delà des mers.

Ce fut l'an 781 qu'eut lieu la mémorable rencontre de Charlemagne et d'Alcuin. Ælbert étant mort, Eanbald, son successeur, avait envoyé Alcuin en Italie avec mission de lui rapporter le *pallium*. En passant par Parme, Charlemagne le vit et le devina d'un coup d'œil. Ils n'eurent pas de peine à se comprendre. Alcuin ne retourna en Angleterre que pour obtenir le congé de son archevêque et du roi des Northumbriens ; l'année suivante, il était en France accompagné de plusieurs de ses anciens disciples, et une nouvelle ère commençait pour l'éducation et la civilisation européenne.

Charlemagne avec la sagacité du génie comprenait quel genre de culture il fallait donner aux éléments sociaux sur lesquels il opérait. Cette culture ne pouvait être germanique : ramener à leur origine des races encore rebelles à la civilisation, c'eût été les retremper dans la barbarie et le paganisme. Mais convenait-il d'étouffer l'esprit national ? Loin de là, Charlemagne le protégera ; il rassemblera les chants épiques des Francs, ses ancêtres, et composera la première grammaire de la langue théotisque, travail qu'il laissa inachevé mais qui fut continué dans un monastère d'Allemagne¹. Toutefois la langue et la culture romaine avaient, dans l'économie générale de son œuvre, une tout autre importance. C'était d'abord le seul lien possible entre les différents membres du vaste empire qu'il voulait constituer ; c'était la clef de l'ancien monde, destiné à être longtemps encore une grande école intellectuelle ; c'était enfin un instrument indispensable au déploiement de toutes les forces de l'Église, et ce motif à lui seul eût suffi sans doute pour fixer son choix. Convaincu que les intérêts de la religion sont étroitement unis à ceux de la science, il regarde le clergé comme le dépositaire né des uns et des autres, et s'efforce en toute rencontre de lui faire partager cette conviction. On en voit la preuve dans une circulaire qu'il adressa, l'an 788, aux évêques et autres prélats ecclésiastiques

¹ Cf. Einhard. *Vita Karoli, imp.*, c. 29, et Trithème, *Chronicon Hirsaug*, an 863.

de ses États. Comme il ne doute pas de leur zèle pour l'étude de l'Écriture sainte, il leur parle de la variété des connaissances que cette étude appelle à son secours, et il entre à cet égard dans des explications qu'on pourrait croire empruntées à certains traités de saint Augustin : « Nous vous exhortons, dit-il, à ne pas négliger l'étude des lettres, et à vous y appliquer de votre mieux en toute humilité, avec une intention que Dieu ne manquera pas d'agréer, celle de pénétrer plus facilement et avec plus d'assurance le sens mystérieux des Écritures. Et parce que l'on rencontre dans nos livres saints des figures, des tropes et semblables choses, il est hors de doute que ceux-là en comprendront mieux l'esprit qui se seront mieux préparés par de bonnes études littéraires. » Pensée souvent reproduite à cette époque et dont on retrouve l'empreinte dans les actes d'un grand nombre de conciles célébrés sous Charlemagne et ses successeurs.

L'enseignement des temps carlovingiens, considéré dans son ensemble, était donc véritablement ecclésiastique, sans voir pour cela décroître son domaine et diminuer ses attributions. L'élévation du but que l'on poursuivait dans les écoles attachait à leurs humbles travaux des hommes qui, à une autre époque, n'auraient semblé destinés à rien de tel. De là ces existences vénérables, comme il s'en rencontre alors un grand nombre, préluant à l'apostolat par la grammaire, quand elles ne mènent pas de front ces deux choses où se trouvait, après tout, l'aliment d'un même zèle. Charlemagne lui-même, apprenant la grammaire sous Pierre de Pise et la dialectique sous Alcuin, entre une expédition militaire et un concile, offre un magnifique exemple de cette estime intelligente pour les rudiments de la science ; et lorsqu'il assouplit sa main guerrière à tracer sur ses tablettes des caractères réguliers, je ne sais s'il n'est pas plus admirable que le czar Pierre I^{er} façonnant du bois dans les chantiers de Saardam ; le progrès inauguré par Charlemagne appartenait du moins à un ordre bien supérieur.

Voilà pour l'esprit qui animait cet enseignement. Quant à sa fortune, elle fut immense. On n'en saurait douter en voyant quels hommes se pressaient autour d'Alcuin dans le palais impérial transformé en école. Ce sont Richbod, archevêque de Trèves ; Leidrade, archevêque de Lyon ; Angilbert, abbé de Saint-Riquier ; Adhalard, abbé de Corbie ; Eginhard, fondateur du monastère de Seligenstadt et

beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer mais dont l'influence ne fut pas moindre ¹. Ainsi, l'école du palais deviendra la métropole d'une multitude d'écoles épiscopales et monastiques. Quand nous comparerons à la méthode d'Alcuin les méthodes suivies quatre siècles après dans presque toute l'Europe, la dérivation sera manifeste : elle s'explique par le fait que nous signalons en ce moment. Connaître Alcuin, c'est donc beaucoup, car il est de ceux dont on peut dire : *Ab uno disce omnes*. Il ne faudrait pas toutefois s'imaginer qu'il fût le premier dans sa ligne ; il tient plutôt, parmi les instituteurs du moyen âge, le même rang que Jacob parmi les patriarches, père des douze tribus, mais petit-fils d'Abraham.

Deux hommes avant lui avaient laissé un cours d'études complet, une suite de traités sur les arts libéraux : Martianus Capella et ce même Cassiodore dont nous avons déjà parlé plus d'une fois. C'est ici le lieu de les apprécier, et nous le ferons assez brièvement.

Martianus Mineus Felix Capella était un Africain natif de Madaure, qui vécut tour à tour à Carthage et à Rome dans la seconde moitié du V^e siècle. Tout est bizarre dans son ouvrage, le titre d'abord : *Le mariage de Philologie avec Mercure* ; le style, qui enchérit sur toutes les excentricités de la diction africaine ; le ton enfin, mélange de gravité sentencieuse et d'ironie tantôt fine, tantôt bouffonne, avec une sorte d'*humour* propre à l'auteur, mais fort peu en harmonie avec le sujet. La philologie, c'est ce que nous pourrions nommer en notre langue la science, l'érudition, au sens le plus vaste du mot ; elle sera toujours d'un mérite médiocre si elle ne fait alliance avec Mercure, le dieu de l'éloquence.

Celui-ci lui offre sa main ; elle accepte, et l'Olympe entier prend part à la fête nuptiale. Mais la Philologie est mortelle ; comment épousera-t-elle un immortel ? Jupiter, d'abord, lui accorde une dispense en règle ; ensuite, ce qui vaut mieux, Athanasie (l'immortalité) lui administre un bol qui doit la rendre digne de tout point de l'assemblée des dieux. Mais auparavant, elle lui fait rejeter (qu'on nous pardonne ces détails) le poids inutile qui oppresse son estomac. La Philologie est soulagée d'un nombre prodigieux de volumes

¹ On s'est beaucoup alarmé, de nos jours, de voir les vaisseaux de notre flotte porter des noms païens. Mais que penser lorsque des chrétiens s'imposent à eux-mêmes ces appellations profanes : Alcuin-*Flaccus*, Angilbert-*Homère*, etc. ? Cela devrait être un fâcheux pronostic pour l'époque carlovingienne.

de toute espèce, écrits en toutes les langues : papyrus et parchemins, rouleaux d'écorce et rouleaux de toile s'accroissent pêle-mêle à ses pieds. Beau symbole de l'érudition indigeste ! — Et qu'est-ce que tout cela peut avoir de commun avec les sept arts libéraux ? — Le voici : aux termes de la loi Papia Poppæa, une dot a dû être constituée à la nouvelle épouse ; il lui faut une maison, un service convenable, et pour que les dieux jugent si Mercure s'acquitte loyalement de ce devoir, Apollon fait comparaître une à une les futures suivantes de la Philologie : la Grammaire, la Dialectique, la Rhétorique, la Géométrie, l'Arithmétique, l'Astronomie et la Musique. Elles parlent, elles expliquent leurs fonctions, et cela dure ainsi pendant sept livres. Mais ne vous figurez pas qu'une fois en train de fiction, Martianus enchaînera son essor au terre-à-terre d'une exposition didactique ; c'était bien son premier dessein, mais impossible à lui de s'imposer cette contrainte. L'allégorie reprend donc plus d'une fois le dessus ¹, et chacune des suivantes ne développe avec complaisance que les subtilités et les arcanes de son art. La Grammaire, par exemple, avait débuté par une dissertation savante sur les lettres de l'alphabet et les parties du discours, lorsque Minerve l'interrompt *propter superi senatus Jovisque fastidium*. Était-ce donc le lieu de s'étendre sur les tropes et les métoplasmes, les solécismes et les barbarismes ? Ces vulgarités conviennent peut-être aux écoles, mais nullement à l'Olympe. — On conçoit qu'un ouvrage composé sur une semblable donnée ne soit pas élémentaire. Les allusions, les énigmes y foisonnent : pour se rendre compte de chaque mot, il faut être non-seulement philologue, mais mythologue aussi, et d'une certaine force. Ce luxe mythologique a fait penser que Martianus était païen.

Bien différents sont les Traités de Cassiodore. Vous n'avez plus

¹ Martianus avait écrit à la fin de son second livre :

Nunc ergo mythos terminatus; infunt
Artes libelli qui sequentes asserunt.

Le troisième livre commence ainsi :

Rursum Camœna parvo
Phaleras parat libello
Et vult amica fictis
Commenta ferre primum, etc.

Il est vaincu par les raisons de sa Muse.

His me Camœna vicit, etc.

devant vous un bel esprit faisant montre de son savoir à tout propos et hors de propos, mais un homme instruit qui réunit en quelques pages écrites sans prétention les fruits de sa longue expérience. Il assemble, il coordonne des définitions et des divisions, et sacrifiant l'agréable à l'utile, il en compose un véritable manuel : *introductorios libros*. Ce qu'il présente à ses élèves n'est à ses yeux qu'un cadre modeste destiné à être rempli par les leçons orales et par la lecture : Cicéron et Quintilien pour la rhétorique ; pour la dialectique, Aristote et Porphyre, Boèce et Apulée viendront compléter ces notions élémentaires ⁴. Ce qu'il a à cœur par dessus tout, c'est qu'on s'instruise. Que si pourtant il se rencontrait un frère en qui, suivant le langage de Virgile,

Frigidus obstiterit circum præcordia sanguis,

il pourra dire avec le même poète :

Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes.

Appliqué au travail des champs, à la culture du jardin, il lira les auteurs qui traitent de la chose rustique : Gargilius Martialis ou Pallade ; et puisse-t il aussi prendre goût à Columelle !

Que dites-vous de la simplicité de ce savant homme, de l'abnégation de cet excellent maître, qui facilite aux autres la carrière des études sans jamais chercher à se faire valoir ? N'est-ce pas beaucoup plus aimable que la pédanterie burlesque du rhéteur africain ?

Tous deux, au reste, jouirent d'une grande vogue au moyen âge ; tous deux sont souvent cités dans les livres, souvent portés sur les catalogues des bibliothèques. Saint Grégoire de Tours parle de Martianus Capella comme d'un auteur entièrement classique, et qui défrayait à lui seul tout l'enseignement. Il est vrai que Cassiodore, son

⁴ Libros autem duos Ciceronis de arte rhetorica et Quintiliani duodecim institutionum judicavimus esse jungendos ; ut nec codicis excresceret magnitudo, et utriusque dum necessarii fuerint parati semper occurrant. (Cassiod. *De Rhet.*, opp. t. II, p. 565. Ed. Maur.) Illud autem competens judicavimus recapitulare breviter, quorum labore in latinum res istæ pervenerint ; ut nec auctoribus gloria sua pereat, et nobis plenissime rei veritas innotescat. Isagogen transtulit Patricius Boetius commenta ejus gemina derelinquens. Categorias idem transtulit Patricius Boetius, cujus commenta tribus libris ipse quoque formavit. Peri hermenias supra memoratus Patricius transtulit in latinum, cujus commenta ipse duplicia minutissima disputatione tractavit. Apuleius vero Madaurensis syllogismos categoricos breviter enodavit. Supra memoratus vero Patricius de syllogismis hypotheticis lucidissime pertractavit. Topica Aristotelis uno libro Cicero transtulit in latinum, cujus commenta prospector atque amator latinorum Patricius Boetius octo libris exposuit. Nam et prædictus Boetius Patricius eadem Topica Aristotelis octo libris in latinum vertit eloquium. (*De Dialect.*, p. 583.)

contemporain ou peu s'en faut, n'avait guère eu le temps alors de pénétrer dans les Gaules. Saint Isidore de Séville, qui mourut quarante et un ans après Grégoire de Tours, fait déjà à Cassiodore des emprunts considérables. C'est à lui aussi que se rattache Alcuin, tant pour la manière de procéder que pour le choix des matières.

Soit préoccupation, soit inadvertance, on s'est quelquefois singulièrement mépris sur la nature de l'enseignement d'Alcuin. Un homme que personne ne taxera de légèreté, M. Guizot, en parle ainsi : « Il est difficile de dire quel en était l'objet ; je suis tenté de croire qu'à de tels auditeurs (il venait de les nommer), Alcuin parlait un peu au hasard de toutes choses ; qu'il y avait, dans l'école du palais, plus de conversations que d'enseignement proprement dit, et que le mouvement d'esprit, la curiosité, sans cesse excitée et satisfaite, en était le principal mérite ¹. » A entendre le savant professeur, le hasard et le caprice auraient présidé à ces leçons ; la méthode en eût été à peu près bannie. M. Guizot cite, à l'appui de son dire, un entretien d'Alcuin avec le jeune Pépin, fils de Charlemagne, véritable hors-d'œuvre, ne se rattachant par aucun point aux arts libéraux, et n'ayant d'autre but que d'éveiller l'intelligence d'un enfant par une suite de pensées présentées sous une forme concise, symbolique et parfois énigmatique. Mais pour être en droit de conclure, il fallait pousser plus loin l'examen. Ne possédons-nous pas quatre autres dialogues d'Alcuin, le premier servant d'introduction à ses leçons, les trois autres répondant à autant de parties du *trivium* ? C'est là, si je ne me trompe, le véritable mémorial de l'école du palais. Dans les dialogues sur la rhétorique et la dialectique, les interlocuteurs sont Charlemagne et Alcuin ; dans les autres, Alcuin n'a pour auditeurs que des enfants. Ceci s'accorde parfaitement avec le rapport d'Éginhard ². Eh bien, ces différents opuscules appartiennent au genre didactique le plus tranché ; cet enseignement révèle en toutes ses parties son origine gréco-romaine ; et, pour le dire tout d'abord, la dialectique et la rhétorique d'Alcuin procèdent directement de Cicéron et d'Aristote. Connaissez-vous dans l'antiquité rien de plus magistral ?

Les catégories, les topiques, le livre de l'interprétation ou de l'élocution logique (*περι ἑρμηνείας*) et les syllogismes, autant d'extraits d'A-

¹ *Histoire de la Civilisation en France*, t. II, p. 191.

² In discenda grammatica Petrum Pisanum diaconum senem audivit, in cæteris disciplinis Albinum cognomento Alcoinum. *Vita Karoli, imp.* c. 25.

ristote, composent la dialectique d'Alcuin. Le tout est précédé de l'Isagoge ou Introduction de Porphyre, dont le titre annonce assez la destination. Cassiodore avait déjà adopté ce plan. De part et d'autre, c'est la même trame, la même série de traités, à la différence d'un seul, non pas retranché, mais transposé par Alcuin. Il est probable qu'il recourait aussi à Cicéron, à Apulée, à Boëce, et qu'il avait en main leurs traductions et leurs commentaires, ce qui ne prouverait nullement qu'il n'eût pas consulté le texte grec : sa capacité d'helléniste allait bien assurément jusque-là.

S'il prenait dans Aristote le fond de sa dialectique, il s'adressait à Cicéron pour la rhétorique. Déjà Cassiodore, après avoir tracé une esquisse de cet art, avait recommandé à ses élèves une rhétorique de Cicéron en deux livres, désignation qui se rapporte à l'ouvrage intitulé *De l'Invention*, puisque l'autre rhétorique (*ad Herennium*) est divisée en quatre livres¹. Voilà la source où puise Alcuin. Disons mieux, il abrège l'ouvrage de l'orateur romain et le revêt de la forme dialoguée; mais les expressions de Cicéron, la phrase, les développements, les exemples, il les conserve autant que possible. Nous ignorons parfaitement si on l'avait remarqué avant nous. Au reste, la découverte est de peu de mérite, tant la chose est manifeste : il suffit de lire et de comparer.

TEXTE DE CICÉRON.

Quum Thebani Lacedæmonios bello superavissent, et fere mos esset Graiis, quum inter se bellum gessissent, ut ii qui vicissent, trophæum aliquod in finibus statuerent, victoriæ modo in præsentia declarandæ causa, non ut in perpetuum belli memoria maneret, æneum statuerunt trophæum. Accusantur apud Amphictyonas, id est apud commune Græciæ concilium. Intentio est : Non oportuit. Depulsio est : Oportuit, etc.

(Cic., *De Inventione*, l. II, c. XXIII).

TEXTE D'ALCUIN.

Cum Thebani Lacedæmones bello superassent et fere mos Græcis est ut, bello inter se gesto hi qui vicissent trophæum aliquod in finibus statuerent, victoriæ modo in præsentia declarandæ causa, non ut in perpetuum belli memoria maneret, æneum statuerunt trophæum. Accusantur apud commune Græciæ concilium. Intentio est : Non oportuit. Depulsio est : Oportuit, etc.

(Alcuin. *De Rhetorica et virtutibus*, opp. t. II, v. I, p. 317.)

Le texte de Cicéron reste donc le même sous la plume d'Alcuin,

¹ Parmi les ouvrages de Cicéron, il en est deux que l'on désigne sous le nom de *Rhétorique* : *De Inventione libri duo* ou *Rhetorica vetus*, et *Libri quator rhetoricorum ad Herennium*, ou *Rhetorica nova*. Nous n'avons pas à examiner si la seconde rhétorique est bien de lui.

et les légères modifications notées par nous avec scrupule ne peuvent guère être mises que sur le compte du copiste. Cette confrontation renouvelée pour une multitude de passages amènerait constamment des résultats analogues ; nous croyons que le lecteur nous en dispensera volontiers.

Alcuin abrégé Cicéron. Est-ce à dire qu'il veuille substituer son abrégé à l'ouvrage primitif? Cette hypothèse est inadmissible : la preuve en est que son travail tel qu'il l'a laissé ne saurait être compris qu'à l'aide de Cicéron. Prenons un exemple. Il s'agit des arguments qui peuvent être employés dans une affaire judiciaire. Les uns concernent la *personne*, les autres le *fait* même qui est en cause. « Dans ce dernier cas, dit Alcuin, il faut considérer ce qui s'est passé *avant*, *pendant* et *après*. Ainsi dans l'affaire de l'aubergiste (*in facto cauponis*) on remarquera *avant*, le voyage fait de compagnie, l'arrivée de tous deux ensemble à l'auberge, le souper pris en commun ; *pendant*, la nuit, le sommeil, le meurtre ; *après*, le départ de l'accusé seul, l'abandon de son compagnon, l'épée ensanglantée trouvée entre ses mains, etc. » Voilà, il faut l'avouer, une étrange façon d'entrer en matière. Qu'est-ce que ce voyage fait de compagnie, ce souper pris en commun, cette épée ensanglantée, cette affaire de l'aubergiste enfin? Un naïf éditeur ne devinant pas le sens de ces mots : *ut in facto cauponis*, n'imagina rien de mieux que de mettre à la place : *ut in facto causæ ponis!*⁴

Une page de Cicéron va tout éclaircir. « Un voyageur rencontre un marchand qui s'était mis en route pour faire quelque acquisition, et qui portait avec lui de l'argent. Bientôt, comme c'est l'ordinaire, ils lient conversation, et une espèce d'intimité s'établit entre eux pour le reste du voyage. Ils s'arrêtent à la même hôtellerie, et annoncent l'intention de souper ensemble et de coucher dans la même chambre. L'hôte, *caupo* (il en fit depuis l'aveu quand il se vit convaincu d'un autre crime), avait remarqué celui qui portait de l'argent. Au milieu de la nuit, quand il juge que la fatigue les a plongés dans un profond sommeil, il entre dans leur chambre, tire l'épée du voyageur qui l'avait placée près de lui, égorge le marchand, s'empare de son argent, remet l'épée sanglante dans le fourreau, et va se mettre au lit. Cependant le voyageur, dont l'épée avait servi à commettre le crime, s'éveille longtemps avant le jour, et appelle à plusieurs reprises son compagnon de voyage. Comme il ne répon-

⁴ Paris, 1617.

dait point, il le croit endormi, prend son épée, son bagage, et se met seul en route. Bientôt l'aubergiste s'écrie qu'on a assassiné un homme, et poursuit avec quelques-uns de ses hôtes le voyageur qui venait de partir à l'instant. Il l'atteint, il l'arrête, tire son épée du fourreau et la trouve ensanglantée. On ramène à la ville celui qu'on croit l'assassin, on le met en jugement¹. » Nous comprenons maintenant les circonstances énumérées par Alcuin : le voyage, le souper, l'épée sanglante. Mais si dissertant sur un pareil imbroglio judiciaire il n'a pas cru nécessaire de faire ce récit, c'est qu'apparemment il disait à ses élèves comme Cassiodore : « Vous trouverez dans notre bibliothèque et vous aurez sous la main les deux livres de la rhétorique de Cicéron. » A moins qu'il n'ait voulu les jeter dans le curieux embarras où tomba son éditeur ! Ailleurs ce n'est plus seulement une page de Cicéron, ce sont des discours entiers auxquels il fait ainsi allusion. Nous verrons des professeurs du IX^e et du X^e siècle attacher beaucoup d'importance à se procurer ces mêmes discours. Pensez-vous que ce fût à cette fin unique d'en former des collections ?

Un mot sur le rôle d'abrégiateur que joue ici Alcuin, rôle assez décrié de nos jours. Quelques-uns peut-être auraient peine à lui pardonner d'avoir découpé en dialogues un ouvrage de Cicéron. Mais on peut alléguer d'assez fortes choses à sa décharge. Si l'on considère qu'en ce temps-là chaque exemplaire d'un livre même peu volumineux coûtait aux copistes de longues veilles ; que le manque de matière première propre à recevoir l'écriture condamnait souvent au repos bien des plumes laborieuses ; que des manuels, des extraits plus facilement reproduits à cause de leur brièveté, procuraient au moins aux élèves un texte suffisant pour préparer la leçon, la repasser, la ruminer à loisir ; que l'ouvrage complet enfin, loin d'en souffrir aucun préjudice, n'en acquérait que plus de prix, qu'il était conservé avec soin, consulté par chacun en temps et lieu ; si l'on fait, dis-je, une juste part à ces circonstances, on accordera sans doute que, dans la vue de propager les études et de sauvegarder plus efficacement l'héritage littéraire du passé, Alcuin devait faire ce qu'il a fait.

Mais il est temps d'en venir à l'humble grammairien. Elle jouissait alors d'une considération peut-être mieux méritée que nos dédains. Théodulfe nous la représente assise au pied de l'arbre de la science dont elle protège les racines ; d'une main elle tient une lame pour

¹ Cic. *De Invent.*, l. II, c. IV. La traduction que nous donnons ici est de M. J. Licz.

effacer les fautes de langage, de l'autre (pourquoi ne le dirions-nous pas?) un fouet, symbole de sa justice vindicative; mais elle est reine, et sur son front on voit briller une couronne ¹. Assistons à un exercice de grammaire dans le palais de Charlemagne.

« Il y avait dans l'école du maître Albin (*Alcuin*, ainsi débute sa grammaire) deux enfants, Franc et Saxon, engagés depuis peu dans les profondeurs épineuses de la grammaire. Ils imaginèrent pour aider leur mémoire de faire un abrégé des règles de cet art par demandes et par réponses. Franc s'adressant à Saxon lui dit : Allons, cher Saxon, je vais t'interroger et tu répondras, car c'est toi qui es l'aîné. J'ai quatorze ans, toi quinze, je crois. — Soit, dit Saxon, mais à une condition : s'il se rencontre par hasard des questions trop relevées et qui réclament le secours de la philosophie, nous nous adresserons à notre maître. » La condition acceptée, la lutte commence entre les deux émules. Les parties du discours sont le champ-clos où elle se déploie : nom et pronom, verbe et adverbe, tout est passé en revue. Franc presse à outrance son adversaire qui se défend bravement, citant coup sur coup Virgile, Horace, Ovide, Térence et Lucain, et se retranchant au besoin derrière Priscien et Donat, — Donat notre maître, Priscien la gloire des grammairiens ! — ainsi parlent les enfants. Une fois pourtant Saxon a perdu courage ; après avoir parcouru une longue série de verbes irréguliers, il s'arrête tout hors d'haleine et demande grâce. Franc lui répond par cet hémistiche :

Ego hoc te fasce levabo.

« Oui, fait l'autre, mais en me réservant une charge plus lourde que la première. »

A quoi son camarade, toujours en style virgilien :

Labor omnia vincit

Improbis.

Et là-dessus Saxon poursuit sa marche avec une ardeur toute nouvelle.

Si l'on étudie de près ce dialogue, on voit qu'une main habile a sagement combiné Priscien et Donat : Donat le livre élémentaire, le rudiment de cette époque trouve son complément dans le fonds beaucoup plus riche de Priscien. Les exemples apportés à l'appui des règles ont bien aussi leur signification. Les enfants avaient-ils

¹ *Theodulfi Carmina*, l. IV, c. II, p. 204. (Ed. Sirmond.)

lu tous les auteurs qu'ils citaient? Je ne le crois pas, mais je crois encore moins que ces auteurs leur fussent absolument interdits. On aurait eu vraiment mauvaise grâce à leur rappeler si souvent ce qu'ils devaient ignorer. Et puis, si Virgile, par exemple, était pour eux lettre close, d'où vient qu'ils ont ses vers à la bouche dans les propos familiers qu'ils échangent entre eux? Les personnages sont fictifs sans doute, mais Alcuin a voulu peindre ses écoliers, et il n'est pas croyable qu'il ait de gaieté de cœur faussé à ce point leur physiologie. Enfin tous les mots n'étaient pas dans Priscien et Donat; on n'avait pas encore la ressource commode du dictionnaire; lorsqu'il se présentait une difficulté de prosodie ou de syntaxe, comment sortir d'embarras? Au moyen des auteurs. Et quels auteurs encore? D'abord les plus anciens, les plus classiques; ensuite ceux de l'époque intermédiaire. Voyez la métrique de saint Aldhelm; lorsque le maître a expliqué une règle à son élève, celui-ci manque rarement de lui dire qu'il ne la tiendra pour certaine qu'après en avoir vu l'application dans un poète de l'antiquité: *Sed tamen id certius ex priscis veterum poematibus experiri cupio*. Que fait le maître? Il cite Virgile, après Virgile, Lucain; saint Prosper et Sedulius ne viennent qu'en troisième et quatrième ordre. Les anciens poètes formaient donc une partie essentielle des études grammaticales. Lorsque Théodulfe passe en revue dans ses vers les auteurs qu'il lisait de préférence, il met dans un premier groupe les saints Pères, dans le second les poètes chrétiens, mais Virgile et Ovide sont réunis aux grammairiens:

*Et modo Pompeium¹ modo te, Donate, legebam,
Et modo Virgilium, te modo, Naso loquax.*

Si Louis-le-Débonnaire (un des élèves de l'école du Palais) n'imitait pas en cela Théodulfe; si, épris des charmes de l'Écriture sainte, il lui consacrait tous ses moments et n'en accordait aucun aux poètes païens, au moins son historien nous apprend-il qu'il les avait beaucoup lus lorsqu'il était jeune². Mais nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

Il fallait bien entrer dans ces détails, ouvrir les livres de classes, et en quelque sorte les cahiers: un regard jeté de loin sur l'école du palais ne nous eût donné que des notions vagues et flottantes; Porphyre et Aristote, Cicéron, Priscien et Donat, Virgile, Lucain et Térence nous eussent échappé; enfin nous n'aurions pas découvert

¹ Sextus Pompeius Festus. Ces vers de Théodulfe sont tirés du premier poème de son IV^e livre. (Ed. Sirmond, p. 202.)

² Theganus, *De Gestis Lud. pii*, ap. Duchesne, t. II, p. 279.

cet accord pourtant si remarquable d'Alcuin avec Cassiodore, premier chaînon d'une longue tradition que nous poursuivrons jusqu'à son terme, et nous aurions pu croire avec quelques autres qu'on venait là moins pour s'instruire et se former que pour satisfaire un vain attrait de curiosité. L'ordre au contraire règne par dessus tout dans l'enseignement d'Alcuin ; il se manifeste encore dans la disposition harmonieuse des sept colonnes sur lesquelles repose, comme il le dit lui-même, le temple de la sagesse : c'est sous cette image qu'il représente dans son prologue les sept arts libéraux.

Des enfants sont venus lui demander de guider leurs pas dans les sentiers de la science, il leur apprend que la science doit être aimée en vue de Dieu, sans jamais tourner au profit de la vanité et des passions. « Cherchez, leur dit-il, au dedans de vous, non au dehors : faites en sorte de vous posséder vous-mêmes, c'est un bien qu'on ne saurait vous ravir ; ne vous attachez pas au bonheur qui passe, mais à celui qui demeure. Vos lectures ne vous ont-elles pas fait connaître les richesses de Crésus, le renom d'Alexandre, les honneurs obtenus par Pompée ? A quoi tout cela leur a-t-il servi, puisqu'ils devaient bientôt mourir ? » Ainsi toujours l'éducation à côté de l'instruction ; aucun don de l'esprit qui ne soit employé à la culture de l'âme, et les pages de l'histoire profane sont devenues le thème des leçons les plus chrétiennes. En même temps le but définitif et beaucoup plus élevé auquel tendent ces enfants est placé devant leurs yeux : « Parcourez ces sentiers, leur dit Alcuin, tous les jours de votre jeunesse. Dans un âge plus parfait, en possession d'une intelligence plus ferme, vous parviendrez au sommet des saintes Écritures. »

Telle est la large et grave discipline sous laquelle les rudes enfants du Nord se dépouillaient de leur barbarie native et se préparaient à figurer dignement dans la grande société européenne. Franc et Saxon deviendront un jour des hommes : hommes d'église, hommes d'état, hommes de guerre, ils accompliront de nobles et saintes entreprises. Sans doute le souffle de leurs passions les entraînera plus d'une fois loin de la voie si pure qui leur était montrée ; cependant ils auront puisé dans cette éducation à la fois religieuse et intellectuelle un ascendant, une supériorité qui subsistera longtemps encore, et dont ils auraient tort de méconnaître la première origine.

Ch. DANIEL. S. J.

(La suite à un numéro prochain.)

EXPÉDITION
DANS LES PARTIES CENTRALES
DE L'AMÉRIQUE DU SUD

PAR M. DE CASTELNAU¹

C'est une des gloires de la monarchie, à qui nous devons la magnifique unité de notre carré géographique, d'avoir compris la mission intellectuelle de ce grand pays de France et d'avoir constamment aidé à ses progrès dans les lettres, dans les arts, dans les sciences.

Grâce à l'action d'un pouvoir intelligent, et à la continuité d'une noble pensée, le globe a été peu à peu, et surtout dans les derniers temps, sillonné, étudié sur tous les points, par la volonté de nos rois, par le concours de leurs ministres, par une légion de naturalistes, de philologues, de dessinateurs qu'un ardent désir d'études emportait vers les lointains parages. Le pavillon français a majestueusement flotté sur toutes les mers, et les peuples éloignés qui n'avaient sur nous que de vagues notions ont vu avec surprise ces beaux navires équipés à grands frais, non point par une spéculation mercantile, mais par une pensée dégagée de tout intérêt matériel.

Ce qui a été récolté dans ces longs et féconds voyages, on peut le voir par les rapports de l'Institut, qui en a été fréquemment occupé, par les publications de la marine et de l'instruction publique ; on peut observer cette Toison d'or des Argonautes de la science, dans nos bibliothèques, dans les salles de nos musées, et non-seule-

¹ 6 vol. in-8°. Paris, chez Bertrand, 1850.

ment dans les nôtres, mais dans celles des principales villes d'Europe. Car, le dogme de propagation prêché par les républicains, la France monarchique l'a adopté et pratiqué longtemps avant les homélies de M. Louis Blanc. A toutes les époques, elle s'est plu à répandre parmi les étrangers les fruits de son travail, à les doter de ses œuvres. En parcourant l'Allemagne, les royaumes scandinaves et les principales cités des États-Unis, on n'y trouvera pas une grande bibliothèque qui n'ait reçu de notre gouvernement quelque grande publication ; pas une collection d'art ou d'histoire naturelle qui n'ait été plus ou moins enrichie par nos voyages. C'est un honneur pour la France d'avoir ainsi compris sa mission, c'est un devoir pour elle de la poursuivre, si la faucille démocratique appliquée au budget ne l'en empêche, un devoir essentiellement lié à ses facultés, à sa situation.

Le concile démocratique réuni à Londres le dit à qui veut l'entendre ; Mazzini l'écrit dans ses pamphlets ; Ronge le répète dans ses lettres ; Kossuth le proclame dans ses bruyants meetings ; les peuples de l'Europe ont les yeux tournés vers la France, ils l'interrogent dans son repos et dans ses rumeurs, ils attendent d'elle une parole décisive, un signal, un mouvement.

Nous ne supposons pas que les républicains réclament un brevet d'invention pour cette ingénieuse observation. Depuis que la France est la France, et il y a de cela un bon nombre d'années, elle a occupé dans l'ordre des monarchies européennes, et surtout dans l'ordre des idées, un rang spécial qu'aucun État n'a pu lui disputer. Par le vif éclat de son imagination, par la spontanéité et la clairvoyance de son esprit, elle a dû s'avancer la première dans les voies intellectuelles. Par sa puissance d'initiative et sa hardiesse, elle a souvent entraîné à sa suite les peuples plus timides qui essayaient vainement de résister à son ascendant. Rien de neuf, rien de grand ne s'est accompli en Europe sans son impulsion, ou tout au moins sans sa vivace participation ; nul rayon ne l'a éclairée sans qu'elle en ait aussitôt répandu la lumière autour d'elle, et nul orage ne l'a frappée sans que l'Europe en ait, jusqu'à ses dernières limites, senti le contre-coup ; car si les autres nations de notre continent sont les membres du corps européen, la France, comme on l'a souvent dit, en est le cerveau, vaste et ardent cerveau, toujours à l'œuvre et toujours fermentant, prompt à concevoir le bien, et, fatalement,

aussi prompt à enfanter le mal, source intarissable des plus nobles aspirations, foyer volcanique des plus funestes utopies.

Dès le XII^e siècle, elle était à la tête de l'enseignement. Des contrées les plus reculées, une foule d'étudiants accouraient autour de ses professeurs, se réunissaient sur la montagne Sainte-Geneviève, qu'un spirituel écrivain a appelée le mont Sinaï de l'instruction. Un de ses collèges portait le nom de Collège Anglais; un autre, celui de Collège Danois, et la pauvre Islande a mentionné avec orgueil ceux de ses fils qui étaient venus s'instruire à cette grande école. Ils acquéraient par ces voyages un titre indélébile, comme les Turcs, par le voyage de la Mecque. Les sagas les désignent toujours par l'épithète honorifique de *Parisi clerkar* (clercs parisiens).

Au XVII^e et au XVIII^e siècle, la France conquiert, subjugué l'Europe par la splendeur de son génie, et cette heureuse conquête, elle ne l'a jamais perdue. Quelle que ait été d'ailleurs à différentes époques son action sur les autres peuples, c'est par ses productions intellectuelles, par l'attraction de son esprit, par l'élégance de ses mœurs, par les qualités particulières de son industrie, qu'elle occupe leurs pensées et gagne leur tribut. Sa langue est répandue à travers le monde entier; c'est la langue des cours et des négociations diplomatiques, la langue des salons aristocratiques de Pétersbourg, de Moscou, de Stockholm, la langue dont l'étude semble un complément indispensable d'éducation dans les régions du Nord comme dans celles du Sud. Ses œuvres dramatiques animent tous les théâtres, depuis les confins du Cap nord jusqu'au delà des Andes; ses livres contrefaits par la Belgique ou traduits par l'active Amérique, se retrouvent dans toutes les villes, sont emportés de toutes parts sur les ailes du wagon et du bateau à vapeur, et les travaux de son Institut sont d'une extrémité à l'autre du globe suivis avec une respectueuse déférence par les savants.

Que les révolutionnaires de tous les pays fassent l'honneur à la France de la doter d'une autre mission, nous ne pouvons les en empêcher, mais qu'il nous soit permis de nous enorgueillir de celle qu'elle a pacifiquement accomplie par son esprit, par son urbanité, et de souhaiter seulement qu'elle la continue, sous le régime républicain comme sous le régime monarchique, ne pouvant en imaginer pour elle une meilleure.

M. de Castelnau est un de ces voyageurs d'élite dont la monarchie

de Juillet se plaisait à encourager les hardies entreprises. Son dernier voyage, proposé par le roi, patronné par M. Guizot, organisé par le ministère de l'instruction publique, il n'a pas mis moins de cinq années à le faire. Mais aussi quel voyage ! Toute la largeur du continent à traverser, par de longs circuits, par les forêts sauvages et les terres désertes, par les campagnes sans chemin et les rivières sans pont, depuis l'empire du Brésil jusque dans la république Argentine, de là jusqu'à Lima, et de Lima au fleuve des Amazones. Quel champ d'études pour le naturaliste ! Quelle scène merveilleuse pour le peintre, et quel espace !

Quand Christophe Colomb partait du petit port de Palos, avec ses trois caravelles, il n'entrevoyait encore, à la lueur de son génie, qu'un horizon indécis, une contrée imaginaire, il ne comprenait point, et longtemps encore après lui, on ne devinait pas l'étendue des régions dont son immortelle audace a ouvert la route. Aujourd'hui que ces régions se montrent à nu dans leur ensemble, elles nous étonnent par la place qu'elles occupent sur la carte, et le voyage de M. de Castelnau à travers une des moitiés seulement du continent américain nous apparaît dans des proportions fabuleuses.

Qu'est-ce que les plus beaux fleuves de notre continent dont, en quelques jours de marche, on atteint l'extrémité, comparés à ces immenses nappes d'eau de l'Amérique du sud, aux rives de la Plata, au fleuve des Amazones qui ont un cours de mille lieues, et quarante lieues de largeur à leur embouchure ? Qu'est-ce que notre pauvre petite vieille Europe en face de ces États dont plusieurs sont dix ou douze fois la grandeur de la France. La surface de l'Europe est d'environ 500,000 lieues carrées ; sa population de 200,000,000 d'âmes. La surface de l'Amérique du sud est de plus de 2,000,000 de lieues carrées. En admettant que cette région fût peuplée dans les mêmes proportions que l'Europe, elle devrait avoir 800,000,000 d'habitants, et elle n'en a pas la vingtième partie. Certes, ce n'est pourtant pas la puissance nutritive de la terre qui lui manquerait pour suffire aux besoins d'une toute autre population. Il n'est personne qui n'ait entendu conter avec admiration les merveilles de végétation des contrées équinoxiales. Cette fécondité du sol s'étend jusqu'à trente degrés au delà de l'équateur, jusqu'aux confins de la Patagonie. Si, sous le ciel ardent des Tropiques, le travail est difficile, l'homme qui ne veut pas travailler, qui n'aspire ni à la pénible cul-

ture du sucre, ni à celle du café, n'a qu'à jeter quelques grains en terre pour avoir bientôt une ample récolte de maïs et de manioc. S'il est là des plages qui enfantent des maladies contagieuses, ces plages peuvent être assainies par le labeur de l'homme, et du reste quel magnifique espace reste là ouvert à l'agriculture, à l'industrie, au bord de ces charmantes rivières qui découlent des Andes dans les profondeurs des forêts où jamais la hache du bûcheron n'a pénétré, au sein des vallées et jusque sur les flancs escarpés des montagnes.

En Suisse, la végétation cesse à 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et le Mont-Blanc qui n'a que 14,000 pieds de hauteur est d'un aspect si effrayant que l'on compte comme des hommes heureux ceux qui ont pu, dans une virile audace, parvenir à son sommet. Les deux grandes chaînes de montagne de l'Amérique du sud, les Andes et la Cordillère, sont dans toutes leurs ramifications coupées par des vallons d'une étonnante fertilité, et dans les Andes du Pérou, à 14,200 pieds au dessus du niveau de la mer, il existe une ville, Cerro de Pasco, qui ne compte pas moins de 15,000 habitants.

Évidemment, il y a dans ces régions d'Amérique, si vastes, si splendides, si richement douées, une immense question d'avenir. Il y a là tout un nouveau monde à constituer, une retraite providentielle pour les populations agglomérées de l'étroite Europe. Les révolutions, les guerres civiles, l'œuvre funeste des passions de l'homme ont jusqu'à présent paralysé dans ces contrées l'œuvre de la nature, mais vienne une autre ère, et l'Amérique du sud offrira aux regards un tableau d'une grandeur sans pareille dans les annales de l'humanité.

Les divers États dont se compose cette région ont été isolément parcourus par un assez grand nombre de voyageurs. Le Brésil a été sérieusement exploré par M. le prince de Neuwied, par le Prussien M. Rugendas, et plus tard par deux savants bavaoises, MM. Spix et Martius. MM. Koster, Mawe, Gardner ont publié sur quelques provinces de cet empire d'intéressantes notices. Un des membres de notre Institut, M. A. de Saint-Hilaire, a fait là quatre voyages dont le récit occupe une place honorable dans nos publications scientifiques. Sur la république Argentine, nous avons vu successivement apparaître les curieuses esquisses de M. Head, les lettres des deux frères Robertson, le livre plus explicite de King, et l'exacte description de Woodbyne-

Parish ; sur le Paraguay, deux volumes de lettres de MM. Robertson et le dramatique récit de MM. Russegger et Longchamps ; sur le Chili et le Pérou, l'ouvrage classique de Stevenson, le grand ouvrage de M. Poppig, professeur à Leipzig et celui que M. Tschudi a publié il y a quelques années avec un légitime succès. Le fleuve des Amazones a été récemment sillonné par un intelligent américain, M. Edward, par un de nos officiers de marine distingué, M. de Montravel, et par le prince Albert de Prusse. En tête de ces différentes publications, les lois de la science nous ordonnent de placer le voyage de la Condamine et celui de M. de Humboldt.

C'est un Français, M. Alcide d'Orbigny qui le premier a, dans un vaste plan d'exploration, réuni plusieurs de ces États : le Brésil, l'Uruguay, la république Argentine, la Patagonie, le Chili, la Bolivie, le Pérou. Son patient travail, commencé sous la Restauration, achevé sous le gouvernement de Juillet, est une de ces entreprises qui honorent l'homme dont le courage et le talent s'y consacrent, les savants qui lui viennent en aide, et les gouvernements qui le patronnent.

M. de Castelnau en élargissant la sphère de son prédécesseur a pris aussi une direction plus difficile qui, en l'exposant à plus de fatigue et à plus de danger, lui offrait pour récompense de son courage une perspective d'observation d'une nouveauté extrême. Ce qu'il a eu d'obstacles à vaincre, de périls à surmonter dans le cours de son long trajet, ceux-là seuls le sauront qui dérouleront feuillet par feuillet les six volumes de son récit. Un de ses compagnons de voyage a été assassiné sur les côtes du Pérou, d'autres sont tombés gravement malades, lui-même saisi par la fièvre a été plus d'une fois aux prises avec la mort.

Grâce à son énergique constitution et à sa mâle résolution, il a pu suivre enfin jusqu'à sa dernière limite l'audacieux itinéraire qu'il s'était tracé, résister à l'influence des températures les plus variées et supporter les plus rudes privations. Il a pu avec son attirail d'instruments de physique, d'astronomie et de météorologie, traverser les réseaux de lianes où l'on ne s'avance qu'en se frayant un passage la hache à la main, gravir des montagnes, franchir des défilés où les mules ne cheminent que d'un pas craintif, planter sa tente au milieu des tribus d'Indiens sauvages, et préparer son rapport pour l'Institut dans des lieux où jamais nul Européen n'avait passé.

En lisant le récit de cette noble expédition, nous regrettons que M. de Castelnau ne l'ait pas divisé en deux parties, l'une purement historique, l'autre scientifique. Dans le public qui s'intéresse à ces lointaines explorations, il y a deux classes de lecteurs distinctes. Les uns y cherchent avec avidité une connaissance spéciale, une somme, une dissection, un chiffre ; les autres, et ce sont les plus nombreux, ne demandent que l'effet pittoresque ou dramatique du voyage, les descriptions de paysages, les peintures de mœurs, les incidents caractéristiques d'une journée de marche.

M. de Castelnau, dans le sentiment de sa grave mission, a un peu trop dédaigné, ce nous semble, ce *vulgum pecus* du monde lettré qui a le malheur de ne pas apprécier dignement les résultats les plus positifs d'une exploration scientifique, qui regrette d'avoir à se fourvoyer dans les buissons épineux d'une dissertation de botanique, à traverser les landes de la géologie ou les arides plateaux des tables météorologiques, pour en venir çà et là à l'image qui attire sa curiosité, à l'épisode qui l'émeut.

M. de Castelnau est assez riche pour faire à la fois la part des grands et des petits, pour découper dans ses six volumes une œuvre purement littéraire. Si son expédition lui a conquis l'estime des savants, ce nouveau travail le populariserait, et, par le temps qui court, quel est le philosophe dont l'austère philosophie ne se plie à offrir de temps à autre, dans une leçon ou dans un écrit, quelques grains d'encens sur l'autel d'argile de la popularité?

X. MARMIER.

DES

INDIGÈNES DE L'ALGÉRIE.

(1^{re} PARTIE.)

L'Algérie est devenue française ; sans doute aussi elle est appelée à devenir chrétienne. C'est probablement pourquoi Dieu nous y a conduits : or, c'est le point dont on s'occupe le moins. Depuis longtemps les soldats de Mahomet fermaient le continent africain aux lumières de l'Évangile. Aujourd'hui la barrière est rompue ; nous nous jetons dans ce pays barbare pour le coloniser, et nous ne songeons pas à la mission qui nous est dévolue de le civiliser en lui rendant la foi.

Avant de traiter cette importante question, il convient de donner quelques notions sur les différentes races africaines en présence desquelles la conquête nous a mis. Il faut aussi parler de la guerre, car la guerre, depuis que nous sommes en Algérie, a toujours été un obstacle à la propagation de la foi. On a prétendu que les missions évangéliques compromettraient notre conquête et pourraient perpétuer la guerre ; il serait peut-être possible de prouver que les musulmans de l'Algérie sont moins fanatiques qu'on le prétend, et que le Christianisme les effarouche beaucoup moins que tous ceux qui jusqu'à présent ont exploité notre colonie ; d'où l'on arriverait à cette conclusion que c'est moins au fond la guerre que l'on craint que le moyen de la rendre plutôt inutile. Nous ne voulons pas toutefois mêler la question de guerre à la question de religion, et engager sur ce chapitre une polémique sans résultats possibles pour le moment. Nous considérons la guerre en elle-même, dans ses succès, dans ses revers, dans ses avantages politiques, dans ses chances de durée ; et pour cela, comme pour le reste, il nous faut auparavant un peu connaître les indigènes de l'Algérie.

La population de l'Afrique septentrionale a subi, dans la suite des siècles, d'assez grandes transformations ; plusieurs races bien différentes s'y sont mêlées. Les auteurs anciens nous parlent des Gétules comme occupant les régions atlantiques. Lorsque les Romains sont venus fonder leur colonie dans ce pays, ils y trouvèrent les Numides. Strabon, qui écrivait quelques années avant Jésus-Christ, dit que ce peuple ressemblait beaucoup au peuple nomade de l'Arabie. Massinissa, en civilisant les Numides, leur avait donné le goût de l'agriculture, et de brigands qu'ils étaient en avait fait des soldats. Cette population aborigène finit au bout de quelques siècles par se fondre en beaucoup de points avec la population romaine, et, comme elle, par être transformée par les préceptes de l'Évangile ; mais bientôt les Vandales, avec l'hérésie d'Arius, vinrent mettre le trouble dans cette chrétienté. Elle avait déjà singulièrement déchu, lorsque survint l'invasion arabe qui opéra dans le pays une métamorphose complète. Les Turcs vinrent ensuite sans amener de grands changements. Enfin nous sommes arrivés à Alger, et voilà plus de vingt ans que nous y sommes installés.

Pour ne pas pousser trop loin nos investigations sur les différentes races indigènes, prenons les choses où elles en étaient au moment de l'occupation française. Nous trouvons alors sur le territoire algérien quatre races bien distinctes : les *Turcs*, les *Arabes*, les *Kabyles* et les *Nègres*. On pourrait y ajouter les *Juifs* ; quoiqu'ils n'appartiennent spécialement à aucun pays, il semble que l'Algérie ait pour eux un attrait particulier.

DES TURCS.

Les Turcs, lorsque nous sommes venus en Afrique, étaient les derniers conquérants du pays ; ils occupaient toutes les villes du littoral et même celles de l'intérieur qui n'étaient pas trop éloignées de la côte ; ils s'inquiétaient peu des progrès de l'agriculture et de la prospérité du commerce. Toute leur préoccupation était sur mer d'exercer la piraterie de la manière la plus avantageuse, et sur terre de percevoir le plus possible d'impôts. Ils tiraient parti des pauvres chrétiens qu'ils faisaient captifs en les employant comme esclaves aux travaux les plus pénibles. Quant aux indigènes sur qui s'exerçait leur domination, une fois que l'impôt était recueilli et qu'ils les

avaient pressurés, ils les laissaient parfaitement libres, sans songer à modifier ni leur croyance ni leurs usages.

Les Turcs en Algérie ne formaient guère qu'une armée d'occupation; c'était plutôt des soldats que des colons. Jamais ils n'y amenaient de femmes; quelques-uns cependant formaient des alliances dans le pays, et de ces unions il est résulté une race particulière d'indigènes du nom de *Coulouglis*.

Par le seul fait de l'occupation française, les Turcs n'avaient plus rien à faire en Algérie; ils n'avaient plus d'impôts à percevoir, plus de piraterie à exercer. Obligés de rendre les armes, soldats licenciés, ils n'avaient rien de mieux à faire que de partir pour quelque autre pays ottoman; c'est le parti qu'ils prirent immédiatement presque tous, et les plus riches eux-mêmes, après avoir vendu à vil prix tout ce qu'ils possédaient, s'embarquèrent pour Alexandrie ou Tunis. Cette dernière ville surtout prit de cette émigration un accroissement considérable. Nous n'avons donc plus de Turcs en Algérie; habitués à la domination, l'orgueil des plus riches aurait trop souffert du niveau qui allait s'étendre sur tous les vaincus, et les autres, population toute parasite, devaient désormais être privés de leurs moyens d'existence. Il n'est plus resté que des Coulouglis qui, par leurs mères, tenaient au pays.

Les Coulouglis mahométans, comme les Arabes, ont cependant un rit différent; tandis que ces derniers sont tous de la secte Maleki, ils sont, eux descendants des Turcs, attachés à la secte Hanefi; c'est là ce qui constitue la principale différence des Coulouglis et des autres indigènes de l'Algérie. Dans la plupart des villes ils ont encore des mosquées différentes, des muphtis et des cadis particuliers; la différence des deux sectes est tout extérieure. La principale dissidence est que dans l'une on prie les bras étendus, et que dans l'autre il faut les croiser sur la poitrine. Du reste, les Coulouglis ne sont ni plus pieux ni moins sévères que les autres mahométans; on ne les rencontre guère que dans les villes, et ils y ont les mêmes usages que les Arabes; leur physionomie, toutefois, est un peu différente, leurs traits ont plus de noblesse, leurs allures sont plus fières; ils paraissent plus francs et plus ouverts que les autres, mais il semble qu'avec plus de bonne foi ils ont un fanatisme plus aveugle. Malgré leur fierté, ils n'ont aucune morgue aristocratique; ils n'attachent que très-peu d'importance à une naissance plus ou moins distinguée. En

effet, du temps des Turcs, le plus modeste des artisans aurait pu arriver au pouvoir suprême ; les deys se plaisaient même à tirer leurs favoris des classes les plus inférieures. Comme chez eux l'éducation n'est pas nécessaire pour devenir grand seigneur, une telle manière d'agir n'offusquait personne : le dernier pacha Hussein Dey était un ancien boucher.

DES ARABES.

Les Arabes de l'Algérie se divisent en deux portions bien tranchées, d'une part *les Maures*, de l'autre *les Bédouins* ; les Maures habitent les villes, les Bédouins la campagne, c'est là toute la différence, et cependant elle est immense ; il en est résulté, à la suite des siècles, de grandes transformations d'habitudes.

Le Maure est essentiellement marchand ; c'est pour lui la profession la plus honorable, et encore maintenant, pour nous faire honneur, il ne nous aborde qu'en nous appelant *mercanti*. Tous les Maures, quelle que soit leur position ou leur fortune, se livrent au commerce ; tous ceux qui en ont le moyen ont une petite boutique garnie d'étoffes, d'essences, d'épiceries, de comestibles quelconques, et vont s'y établir toute la journée ; très-souvent ils ne vendent rien, mais ils ont l'agrément de voir les passants ; ils arrêtent ceux qu'ils connaissent, leur offrent du café, s'informent des nouvelles. Du reste, ils en prennent à leur aise. S'ils veulent aller au bain ou faire quelque autre course, ils laissent leur boutique ouverte aux soins du voisin. Tout se passe dans ces bazars maures, absolument comme en famille ; ce sont de véritables cercles où l'on vient passer les heures de la journée qui seraient beaucoup trop longues et trop ennuyeuses dans l'intérieur des maisons, fermées hermétiquement à tout visage étranger.

Les pauvres femmes mauresques sont dans une ignorance si complète, qu'elles ne sont d'aucune ressource pour leurs maris ; elles n'ont idée de rien, et ne savent guère s'occuper que de leur toilette. Elles s'imaginent être beaucoup plus belles quand elles ont teint leurs sourcils et moucheté leur visage, quand leurs mains et leurs pieds sont couverts d'une épaisse couche de couleur jaune, quand, enfin, leurs ongles brillent d'un beau noir d'ébène. La seule distraction de ces infortunées est d'aller aux bains maures, et de passer

là ensemble toute une demi-journée dans une vapeur suffocante.

Les Maures qui ont quelque aisance s'en vont l'été à leurs maisons de campagne ; ils n'abandonnent pas pour cela leurs boutiques, ils s'y rendent chaque matin sur leur mule pour s'en retourner le soir. La mule est la monture de prédilection des Maures ; elle va mieux que le cheval à leurs habitudes pacifiques.

Maintenant, quelle est l'origine des Maures ? Évidemment leur nom vient du pays qu'ils habitent, qui, sous les Romains, s'appelait *Mauritanie*. Toutefois, il est difficile de croire que ce soient les anciens habitants du pays ; on ne les trouve guère que dans les villes et surtout les villes du littoral. Ils nous apparaissent bien plutôt comme les débris de l'ancien empire des Maures d'Espagne. Mais ceux-ci étaient les Sarrazins, les Arabes de l'invasion. Peut-être à leur passage par les Mauritanies ont-ils entraîné avec eux en Europe les habitants de ces contrées. Rien ne l'indique, et il est probable que le nom de Maures donné aux Sarrazins d'Espagne venait uniquement du dernier pays qu'ils avaient traversé, et où leur domination avait fini par se concentrer. Les Maures, en effet, n'ont d'autre langue que la langue arabe, et il n'y a pas chez eux le plus petit vestige d'un idiome primitif. Selon toutes les probabilités, les Maures ont donc une origine commune avec les Arabes ; mais le fait est qu'il existe maintenant entre eux très-peu de sympathie. L'Arabe, proprement dit, méprise le Maure autant que celui-ci le dédaigne. Pour le Maure citadin, l'Arabe n'est qu'un vil paysan, c'est un Bédouin ; pour l'Arabe de la plaine, le Maure n'est qu'un marchand de poivre, comme nous dirions un épicier.

On conçoit facilement que les Maures d'Espagne, en contact continu avec les chrétiens dans un pays riche et fertile, ont dû perdre de leurs habitudes du désert. Aussi, quand, repoussés de l'Europe, ils sont venus se réfugier dans les villes du littoral de l'Afrique, ils ont dû revenir là avec des mœurs toutes changées. Cela explique comment il y a plus de différence entre les Arabes de la plaine et les Maures, qu'entre ces derniers et les Turcs, qui, cependant, sont d'une autre origine.

Les Arabes proprement dits, les Bédouins, si l'on veut, ont conservé leurs mœurs primitives. En entrant dans une tribu arabe, on se croit reculé, non pas seulement de plusieurs siècles, mais bien de plusieurs milliers d'années ; il semble que l'on soit encore au temps

d'Abraham et de Jacob. Ces braves Arabes de nos côtes d'Afrique, si modifiés qu'ils puissent être par le Coran, nous représentent parfaitement ces saints patriarches qui, selon la description de la Bible, parcouraient paisiblement les riches plaines de la Mésopotamie.

L'Arabe est essentiellement nomade ; il tient peu à telle ou telle portion du sol ; il n'a pas de propriété particulière ; il se confine dans certains cantonnements et les parcourt selon son caprice. Il ne cultive de terre que ce qui est absolument nécessaire pour pourvoir à sa nourriture : il choisit le champ où il pourra le plus facilement tracer des sillons ; et si sa charrue rencontre des broussailles ou des pierres, il tourne l'obstacle ; l'enlever, ce serait fatigue sans grand profit, car, peut-être, l'année prochaine sa tente sera-t-elle plantée plus loin, et confiera-t-il à un autre champ le grain qui devra le nourrir. Pour l'Arabe, la terre est à tous ; il n'y attache donc que peu de prix. Sa richesse particulière consiste dans ses troupeaux ; il est pasteur, et le lieu qu'il recherche davantage est le pâturage le plus fertile. Ne tenant point au sol, n'ayant rien à compromettre, pouvant transporter avec lui tout son bien, il ne doit pas attacher une très-grande importance à la paix. Aussi l'Arabe est-il naturellement belliqueux. S'il ne peut participer à de grandes guerres, il se contente de faire du brigandage. Quand on ne le rencontre pas la houlette à la main, on le trouve monté sur un rapide coursier et armé de toutes pièces pour le combat. Cavalier et pasteur, voilà le vrai type arabe, le double aspect sous lequel se présentent les fidèles disciples de Mahomet, son peuple par excellence.

L'organisation des Arabes est conforme au génie qui leur est propre. Ils ne sont pas divisés par territoires, mais bien par tribus. Chaque tribu ou agglomération d'hommes est divisée en douairs (sections), qui ne sont qu'un des composés d'un plus ou moins grand nombre de familles, où chaque individu en état de porter les armes doit marcher à la première réquisition de celui qui commande. La tribu est une espèce de légion qui se mobilise selon les besoins de la guerre, ou pour mieux dire selon le caprice des chefs. Les chefs arabes ont presque toujours à gagner dans les guerres, car il leur advient la plus grande part dans le butin ; tous les gens de leur tribu ne sont que des vassaux qu'ils exploitent de leur mieux, soit en leur faisant porter les armes, soit en en retirant des impôts. Les tribus arabes de l'Algérie, comme toutes les autres, ont donc été conti-

nnellement en guerre, les unes contre les autres et contre les populations fixées au sol.

Quelques-unes de ces tribus arabes sont très-puissantes ; ainsi la tribu des A'mour est forte de six cents chevaux et compte trois mille fantassins. La tribu des H'amïan peut mettre deux mille chevaux sur pied ; elle se subdivise, comme beaucoup de tribus importantes, en deux grandes fractions : les H'amïan-Cheraga, ceux de l'est, et les H'amïan-Gharaba, ceux de l'ouest ; chaque fraction a son cheikh ou chef particulier.

« Les H'amïan, nous dit le général Daumas dans son ouvrage du « *Sahara algérien*, possèdent d'immenses quantités de moutons, « beaucoup de chevaux, et surtout des chameaux ; les riches en ont « jusqu'à deux mille ; le plus pauvre en a deux au moins. Dans le « désert, ces troupeaux ne paissent pas confusément ; ils sont divi- « sés, les moutons par groupes de quatre cents, et chacun de ces « groupes prend le nom de *a'ca*, mot qui signifie proprement le bâ- « ton d'un berger, et qui représente ici la quantité de moutons con- « fiés à la garde d'un individu. Les chameaux sont divisés par « groupes de cent têtes appelés *ybel* ; il n'est pas rare de trouver des « Arabes riches de vingt *a'ca* (huit mille moutons), et de quinze à « vingt *ybel* (quinze cents à deux mille chameaux.)

« Un H'amïan nous disait : « Ce que nous aimons le mieux au « monde, c'est le lévrier, l'oiseau de race, le faucon, la femme, la « jument. »

« A la guerre et dans leurs chasses, ils montent de préférence des « juments ; elles supportent mieux que les chevaux, disent-ils, la « soif, la faim et la fatigue. Les poulains sont vendus dans le Tell.

« Ils chassent avec des meutes de levrier l'autruche, la gazelle, « l'arouï, le begar-el-ouach, espèce d'antilope qui a quelque ressem- « blance avec un veau. Le petit gibier se chasse au faucon.

« Comme les Sidi-Cheikh, les H'amïan se distinguent par la beauté « de leur race et le luxe de leurs vêtements ; leurs femmes sont, « elles aussi, fort belles et très-parées : elles portent des bracelets « de pieds et de mains, des colliers en pièces de monnaie, en corail « ou en clous de girofle, des bagues en argent, en or ou en cuivre. »

Les tribus arabes, quelles que soient leurs richesses, vivent toujours sous la tente. Les Arabes répètent souvent : « Nous aimons les « chants, la musique, les femmes, la poudre, et par dessus tout l'in-

« dépendance. » Or, pour des gens qui aiment l'indépendance, nulle habitation n'est plus convenable qu'une tente : d'un moment à l'autre, quand on veut voyager, on peut la rouler et la mettre sur le dos d'un chameau. Le mobilier de ces habitations arabes n'est pas considérable ; on se couche sur des nattes ; on s'assied les jambes croisées sur des tapis. L'eau nécessaire, le lait des troupeaux se versent et se conservent dans des outres de cuir ; chacun mange à la gamelle avec ses doigts. On n'a pas besoin, par conséquent, de beaucoup d'ustensiles de ménage ; le même plat ou la même corbeille peut contenir le repas de toute une famille, et le même pot, circulant de bouche en bouche, suffit pour étancher la soif de beaucoup de convives. La partie du mobilier la plus lourde à emporter est la paire de meules qui sert à faire de la farine pour le couscoussou. Cependant les chefs arabes ont quelquefois des richesses mobilières et des approvisionnements trop considérables pour les proportions d'une tente ; alors ils bâtissent des maisons, ils y serrent leurs grains, ils y déposent leurs richesses, ils y envoient leurs fils pour ne pas les laisser à l'abandon ; mais ils ont bien garde d'aller les habiter eux-mêmes. Un véritable Arabe ne peut respirer entre des murs et sous un toit ; il lui faut de l'air et de l'espace. Le jour, il n'a besoin que de l'abri d'un caroubier ; la nuit, il aime à contempler les astres et à admirer la splendeur du firmament.

Le véritable type arabe se trouve surtout dans l'intérieur et au delà du Tell, entre les oasis du Sahara. C'est là que se sont mieux conservés les instincts primitifs de ce peuple éminemment vagabond. Ils se livrent à leur aise à la vie pastorale, et jamais ne cultivent la terre. Ils se croiraient déshonorés de descendre au travail du jardinage. « Nos pères, disent-ils, n'ont jamais touché la terre ; nous ferons comme eux. »

Les tribus arabes du Sahara, riches en chameaux, les louent aux marchands voyageurs ou en font elles-mêmes le métier. Elles achètent dans les villes d'entrepôt les objets de première nécessité, et de luxe même, qui y ont été apportés, soit de Tunis, soit d'Alger, et vont les revendre dans le Sahara. La tribu des Ouled-Naïd, qui se trouve sur la ligne intermédiaire du Tell et du Sahara, est admirablement située pour faire ce colportage ; aussi, quoiqu'elle puisse lever de nombreux cavaliers, il semble que ses penchants soient plutôt industriels que guerriers.

Certaines tribus, soit parce qu'elles sont moins riches que les autres, soit parce qu'elles se trouvent sur le passage des caravanes, se livrent au brigandage ; des espions sont disséminés dans toutes les oasis, les informent de l'arrivée d'une caravane, de l'importance de son chargement, du nombre de cavaliers qui l'accompagnent, de la direction qu'elle doit prendre. De leur côté, les chameliers ont aussi des gens roués au métier qui les avertissent du danger. Si le péril est imminent, et si la caravane est trop faible, elle attend dans l'oasis où elle est campée un mois ou deux mois, six mois au besoin, jusqu'à ce qu'il arrive une autre caravane pour la renforcer, ou que, fatiguée de l'attendre, la bande arabe ne se soit éloignée. Mais une fois que des Arabes ont flairé leur proie, ils luttent de patience ; ils feignent la retraite, décampent à grand bruit, laissent un homme couché dans le sable ou couvert de branches comme un buisson, et restent tout le jour dans l'immobilité la plus complète, puis ils reviennent la nuit, au grand galop de leurs chevaux, interroger leur védetle. Ils manœuvrent ainsi pendant des mois entiers. Quand la caravane, reprenant confiance, s'est mise en marche, dès qu'ils découvrent à l'horizon de la grande plaine un nuage de sable, ils s'élancent dans cette direction, et bientôt une lutte horrible s'engage. Les oasis du Sahara ne seraient pas à l'abri de ce brigandage si les Arabes n'étaient, pour leurs besoins, obligés d'y venir commercer : dès lors, la crainte de se voir interdire les marchés ou de s'exposer à des représailles les arrête. Aussi ces Arabes ne se permettent-ils d'attaquer les paisibles habitants du Sahara que comme auxiliaires, et pour le compte des habitants d'une oasis, quand ils ont des vengeances à exercer contre ceux d'une autre oasis.

Parmi les tribus arabes, on distingue les *Cheurfa*. Les Cheurfa sont des tribus privilégiées : le mot schériff, singulier de Cheurfa, signifie descendant de Mahomet. Il y a des tribus de Cheurfa sur tous les points de l'Afrique ; elles représentent la haute aristocratie du pays et jouissent d'immenses privilèges. Un schériff, si pauvre et si sale qu'il soit, est vénéré des Arabes de toute classe, et jamais on ne voudrait le voler ni lui faire tort en quoi que ce soit. Le général de Bourjolly raconte qu'il chargea un jour un schériff de porter ses dépêches. Ce schériff partit ; mais surpris en route et dépouillé de sa valise, il revint bientôt au camp et raconta sa mésaventure. Tandis que le général s'occupait à faire le duplicata de ses dépêches, on vit



arriver en toute hâte un Arabe apportant la valise intacte, parce que, disait-il, informé qu'elle avait été prise, sans le savoir, à un schériff, on s'était vu dans l'obligation de la rendre. On peut juger par là de l'influence des schériffs sur les Arabes.

Les femmes arabes de l'intérieur ne se voilent pas le visage avec autant de précaution que les Mauresques. Du reste, elles s'éloignent peu de leurs tentes ; les plus jeunes sont ménagées comme le sont les chevaux de prix ; mais à mesure qu'elles vieillissent, elles perdent leurs privilèges et sont appliquées aux plus rudes travaux du ménage. On les envoie chercher de l'eau et on les fait tourner sans interruption les meules à farine. C'est une pitié de voir ces pauvres femmes fatiguant leurs bras décharnés, tandis que leurs jeunes filles sont étendues nonchalamment, fument des cigarettes ou s'occupent des futilités de leur toilette. Chez les Arabes, la femme n'est qu'une servante qui obéit au chef de la famille. Le fils, même du vivant de son père, est un objet de respect ; à sa mort, il hérite de toute son omnipotence. Quand un enfant devient le chef de la famille, sa mère est obligée de condescendre à ses moindres caprices ; elle n'a sur les autres esclaves que le privilège de lui avoir donné le jour.

Une fois, nous rencontrâmes un jeune Arabe, monté sur un beau coursier et couvert de riches habits ; il voyageait tranquillement, au grand pas de sa bête ; une vieille femme, chargée d'un lourd fardeau, pressait sa marche en avant, un peu sur le côté. Le jeune Arabe n'avait pas voulu trop charger son cheval ; cependant, par pitié pour la vieille, et dans la crainte peut-être qu'elle ne succombât, il avait attaché une petite corde à son fardeau, et en tirant à lui, du haut de sa monture, allégeait un peu les épaules de cette pauvre femme : cette femme était sa mère !

Ailleurs, passant par-devant une tribu, nous remarquions de jeunes enfants jouant entre eux ; l'un d'eux était altéré ; il va trouver un groupe de femmes assises dans le voisinage, et étanche sa soif au sein de la première venue. La femme, impassible, n'y faisait pas attention ; seulement elle jeta un cri de douleur quand l'enfant, la quittant trop brusquement, la blessa par la précipitation de ses mouvements.

Le Coran a réduit la femme à la dernière des abjections ; elle n'a

pas même l'honneur de pouvoir entrer dans une mosquée ; elle n'est pas digne de prier avec les fidèles croyants ; d'ailleurs le pourrait-elle, puisqu'elle n'a point d'âme, pas plus que les animaux ? C'est une bête de service, un instrument de plaisir ; on la laisse végéter et porter ses fruits.

Les Arabes ont une finesse de sens extraordinaire ; leur œil perce l'horizon à des distances immenses ; leurs oreilles recueillent les bruits les plus lointains ; il leur suffit de flairer le sable pour reconnaître, sans jamais se tromper, et quels que soient l'obscurité de la nuit, le lieu où ils se trouvent. La teinte plus ou moins foncée du terrain leur indique où git un filet d'eau et à quelle profondeur. Le général Dumas, dans l'ouvrage du *Sahara algérien*, raconte la conversation d'un Arabe à cet égard ; elle est sans doute exagérée ; mais elle donne néanmoins une idée de l'aptitude des gens de sa race :

« Je passe, disait-il, pour ne pas avoir une très-bonne vue ; mais je distingue une chèvre d'un mouton à un jour de marche. J'en connais, disait-il encore, qui, à trente lieues, dans le désert, éventent la fumée d'une pipe ou de la viande grillée. Nous nous reconnaissons tous à la trace de nos pieds sur le sable, et quand un étranger traverse notre territoire, nous le suivons à la piste ; car pas une tribu ne marche comme une autre ; une femme ne laisse pas la même empreinte qu'une vierge. Quand un lièvre nous part, nous savons à son pas si c'est un mâle ou une femelle, et dans ce dernier cas, si elle est pleine ou non ; en voyant un noyau de datte, nous reconnaissons le dattier qui l'a produit. »

Essentiellement sensuels, les Arabes sont passionnés pour les plaisirs ; ils sont paresseux, avares, égoïstes et à la fois très-orgueilleux. En tout ils ne considèrent que leur avantage personnel et ne cherchent que des jouissances.

C'est la paresse qui empêche les Arabes d'avoir du goût pour l'agriculture et leur fait préférer la vie pastorale. Ils peuvent s'asseoir et croiser leurs bras en gardant leurs troupeaux. Leur paresse est telle, que lorsqu'ils ont besoin de bois, pour s'éviter la peine de couper les broussailles et d'ébrancher les arbres, ils mettent le feu à toute une forêt : quand l'incendie a fait ses ravages, ils débitent à leur aise les gros troncs qui restent, ils ramassent sans peine le charbon produit par les branches.

Leur avarice l'emporte sur leur paresse ; ils feront quelquefois plusieurs lieues pour économiser un sou ; ils n'hésiteront pas à faire un grand voyage pour réaliser le moindre petit gain. Il n'y a que les Juifs qui puissent commercer avec eux, supporter leurs lésineries et leurs hésitations ; les marchands européens finissent par s'en impatienter et les mettent à la porte de leurs magasins. Quand des Arabes sont réunis, il est rare que leur conversation roule sur autre chose que sur l'argent : les douros sont pour eux le sujet favori et inépuisable de toutes les causeries. Les Arabes cachent soigneusement leur argent sous leurs vêtements ; souvent même, ils le placent dans leur bouche. Il n'est pas rare de voir un Arabe dans l'aisance tendre la main pour ne pas dépenser l'argent qu'il a sur lui. On se figure que les Arabes sont sobres, parce qu'ils savent se priver de nourriture : ils n'agissent ainsi que par avarice ; ils sont, au contraire, très-gloutons toutes les fois qu'ils ne sont pas obligés de payer leurs vivres, et avaleraient un mouton sans désespérer. Quelques colons, les voyant peu manger, ont cru faire des économies en se chargeant de les nourrir comme les ouvriers européens, et ont été tout étonnés de les voir dévorer cinq ou six livres de pain par jour.

Une seule chose chez les Arabes triomphe de l'avarice : c'est l'amour du plaisir. A chaque instant on voit les plus misérables organiser des fêtes ; ils convoquent près leur habitation tous leurs voisins, font venir des danseuses et passent la nuit à admirer leurs mouvements, plus lascifs que gracieux. Leur bourse alors, qui les suit partout, est forcée de s'ouvrir ; ils en tirent, l'une après l'autre, toutes les pièces de monnaie, et, après les avoir humectées de leur salive, ils vont les coller sur le visage de la triste danseuse qui les électrise. Quand ses joues et son front en sont couverts, elle les secoue dans une écuelle placée à ses pieds, et après quelques minutes de danse, la cérémonie recommence avec les autres assistants. Chaque application de monnaie est un triomphe pour la danseuse ; il est salué par les hourras des femmes légitimes, que la pudeur tient renfermées dans les gourbis et qui ne participent au spectacle que par les fentes de ces pauvres demeures.

Souvent les fêtes arabes ont pour principal mobile la vanité ; elle se manifeste alors par des exercices d'équitation et par des repas. L'expression la plus simple d'une réjouissance est la *fantasia*. Quand

les Arabes veulent rendre honneur à quelqu'un, du plus loin qu'ils l'aperçoivent, ils fondent sur lui ventre à terre ; arrivés à quelques pas, ils font à ses pieds une décharge de leurs armes ; au même instant, ils s'arrêtent court, puis, lançant en l'air leurs longs fusils, font valte-face et s'éloignent, pour recommencer cinq minutes après. Ce manège, plusieurs fois répété, s'appelle faire la fantasia.

Après la fantasia, vient la *diffa*, repas plus ou moins somptueux, selon l'étranger à qui l'on fait honneur. La diffa se sert sur un tapis, sous la tente ou à l'ombre d'un grand arbre. Elle se compose d'énormes plats de couscoussou, parsemés de quartiers de volaille ou de morceaux de mouton, de crêpes nageant dans le miel, de fruits secs de toute espèce et de lait. Le café complète cette copieuse collation. Quand les voyageurs sont des personnes de distinction, le chef seul de la tribu mange avec eux ; des serviteurs se tiennent sur le côté, portant, suspendus à des bâtons, les squelettes des quadrupèdes dont les morceaux figurent sur les plats. Les personnes invitées à une diffa doivent manger, même sans avoir appétit ; autrement elles feraient injure à leur hôte. Quoi qu'il en soit, les restes d'une diffa sont toujours abondants ; mais à peine les convives partis, ils disparaissent en quelques secondes sous la dent des gens de la tribu.

Les Arabes mettent dans leur hospitalité la plus grande ostentation possible. Ils tiennent, du reste, très-peu à obliger un voyageur. Ils rencontreront sur leur chemin un homme renversé de son cheval, ils poursuivront leur route sans lui tendre la main pour l'aider à se relever, sans s'arrêter un seul instant ; ils ne feront que se détourner, comme s'ils avaient une pierre devant eux. Ils verraient un homme expirer dans la souffrance sans jeter sur lui un regard compatissant.

Ces défauts sont rachetés par quelques qualités. Les Arabes ont un sentiment profond de la divinité. Toutefois ils n'ont pas pour Dieu plus d'amour que pour les hommes ; ils craignent Dieu plutôt qu'ils ne l'aiment, et, dans leur aveuglement, ils mesurent sa gloire sur les choses extérieures qui les touchent. Leurs actes de piété sont des espèces de marchés pour apaiser son courroux. Il leur arrive souvent de violer les préceptes du Coran ; jamais ils ne manquent de faire leur rhamadan ; car, selon eux, cette pénitence, quand elle est faite avec exactitude, a pour effet de racheter tous les crimes. Pendant un mois entier ils jeûnent jusqu'au coucher du soleil, tout

en se livrant la nuit à de complètes orgies. Mais le jour, une goutte d'eau qui tomberait sur leur langue, la fumée du tabac qui atteindrait leurs lèvres suffiraient pour rompre le rhamadan ; il faudrait recommencer.

Avec une piété tout extérieure, les Arabes ont une très-grande superstition. Ils se couvrent de talismans eux et leurs bêtes ; ils croient aux sortilèges et expliquent par là tout ce qu'ils ne comprennent pas. Qu'un Arabe revienne de France et raconte aux gens de sa tribu la merveilleuse rapidité des chemins de fer, un ancien s'écriera que rien au monde ne peut aller plus vite que son cheval, et, sans contester la bonne foi du voyageur, lui répondra que, pendant qu'il était en France, il avait un sortilège sur les yeux.

Parmi les vertus arabes, il en est une toutefois sur laquelle on ne peut contester. Les Arabes sont patients et résignés : la résignation du reste est la vertu par excellence de tous les Mahométans : *mu-selem*, en arabe veut dire résigné. En prenant le nom de Musulmans, il semble que les disciples de Mahomet veulent s'honorer de la principale vertu qui les caractérise. Leur farouche fanatisme plie devant la résignation. Si nous les avons vus s'agiter à notre arrivée, c'est qu'ils ne prenaient pas notre domination au sérieux. Ils n'ont laissé débarquer nos troupes que pour faire un plus complet massacre de chrétiens ; ils n'ont vendu aux premiers aventuriers les terres de leurs tribus que pour extorquer leur argent et parce qu'ils pensaient bien qu'ils ne pourraient jamais venir les occuper. A l'apparition d'Abd-El-Kader, ils se sont plus que jamais exaltés en prenant confiance dans l'avenir. Nos hésitations plus que nos conquêtes ont entretenu leur fanatisme, et il ne s'éteindra complètement que le jour où ils demeureront convaincus que la volonté d'*Allah*, de Dieu, est que les Français restent perpétuellement les maîtres du pays. Ils l'avouent eux-mêmes, et vont jusqu'à dire qu'ils se feraient chrétiens, s'ils étaient bien sûrs des nouvelles destinées de l'Algérie.

DES KABYLES.

On évalue à 1,500,000 âmes la population arabe de nos possessions africaines, y compris les Maures, qui occupent les villes, et dont le nombre ne s'élève plus guère aujourd'hui qu'à cent mille. Mais derrière cette population arabe et souvent au milieu d'elle, sur des

étendues immenses qui ne sont pas occupées par des tribus, on trouve une population beaucoup plus compacte, trois ou quatre fois plus forte et qui se compte par millions.

On a longtemps confondu les Kabyles avec les Arabes ; cependant les Kabyles ne sont pas Arabes, ils sont loin de leur ressembler.

Les Arabes ont les cheveux et les yeux noirs ; les Kabyles ont souvent les yeux bleus et généralement leur teint est plus blanc que celui des Arabes. Les Arabes ont le visage allongé et le cou long ; les Kabyles ont le visage carré et la tête rapprochée des épaules. Les Arabes se couvrent excessivement la tête, par dessus plusieurs calottes, ils portent un *haïk* ou espèce de voile maintenu par des cordes de chameau, ils aiment aussi à être chaussés ; les Kabyles vont le plus souvent nu-tête et nu-pieds. Les Arabes sont ordinairement enveloppés de leur burnous et ne l'ôtent que pour travailler ; le burnous est pour les Kabyles une chose de luxe qui se transmet de père en fils. Les Kabyles sont ordinairement vêtus d'une simple tunique de laine et couvrent le bas de leurs jambes d'espèces de guêtres ; quand ils travaillent, ils mettent un grand tablier de cuir, et dans cet accoutrement ressemblent assez à nos anciens forgerons.

Tandis que les Arabes sont paresseux, les Kabyles aiment le travail ; ils vont le chercher au loin comme les Savoyards et les Auvergnats. On n'avait encore jamais pénétré dans leurs montagnes que déjà ils affluaient sur la place d'Alger, et servaient de manœuvres à nos maçons européens.

Le Kabyle est plus sobre que l'Arabe : deux sous de pain lui suffisent pour sa nourriture ; mais tandis que l'Arabe, selon son âge, dépense follement pour ses plaisirs tout ce qu'il gagne ou thésaurise avec passion, le Kabyle commence par acheter ce qui lui est utile : d'abord un fusil, puis un bœuf, puis une femme ; ce qui lui reste après, il le place avec intérêt.

L'Arabe aime passionnément les chevaux ; sa plus grande ambition est d'être bien monté ; il consacra plusieurs milliers de francs à l'acquisition d'un cheval ; il donnera tous les douros de sa bourse pour pouvoir mettre entre ses jambes un quadrupède quelconque. Faute de mieux, il prendra un petit âne, dont quelquefois les jambes ne suffiront pas pour enlever les siennes au dessus du sol. Qu'importe ! il les tiendra diagonalement en se plaçant sur la croupe du

pauvre animal. Le Kabyle a moins de goût pour l'équitation, et il a une aversion extraordinaire pour les ânesses. Il met son luxe dans ses armes, qu'il tient toujours brillantes, à la différence des Arabes, qui les ont toujours rouillées, en prétendant qu'elles font néanmoins leur service.

L'Arabe est vaniteux, arrogant, servile et faux. Le Kabyle est fier, simple, déteste le mensonge et a un sentiment profond de dignité. Tandis que l'Arabe s'incline presque jusqu'à terre pour baiser la main du chef qu'il respecte ou de l'ennemi qu'il craint, le Kabyle le plus misérable exigera qu'on lui rende le moindre salut, et poussera même à cet égard la susceptibilité jusqu'à coucher en joue le marabout le plus vénéré qui se permettrait avec lui un retard de politesse. L'hospitalité chez le Kabyle, même le plus riche, n'a rien de fastueux, mais elle est cordiale.

Le Kabyle ne croit pas aux sortilèges, ni à l'efficacité des amulettes, mais il craint les démons; il ne sort jamais la nuit sans les conjurer, au nom du Dieu puissant; il évitera les endroits où le sang a été répandu, car les démons aiment le sang, et là où le sang a coulé, ils ont dû se donner rendez-vous. Les Kabyles ont pour la vie de l'homme le respect que n'ont pas les Arabes: pour la moindre chose, un chef arabe fait trancher une tête. Il se croit le droit de disposer de la vie de ses semblables comme d'un bien, dès le moment qu'il y trouve profit et avantage. Un chef arabe aura une somme importante qu'il voudra cacher, il choisira un homme de sa troupe, lui chargera son trésor sur les épaules, cheminera avec lui à travers des sentiers détournés; quand il sera parvenu dans un lieu solitaire, il fera creuser un trou à son serviteur, lui fera enterrer son trésor, puis, quand l'opération sera terminée, pour éviter toute indiscrétion, il tirera son yatagan et lui tranchera la tête.

Un Kabyle attende bien quelquefois à la vie de son semblable; il le fait par haine, par vengeance, mais il ne le fait jamais de sang-froid, et il ne se croit pas le droit d'immoler un homme comme du bétail, soit dans son intérêt privé, soit même dans l'intérêt public.

Les Kabyles font la guerre quand leur territoire est attaqué; ils la font par représailles et par vengeance, mais jamais pour envahir un territoire qui ne leur appartient pas et pour piller le bien d'autrui. En général ils ne provoquent pas, et lorsqu'ils arrivent sur le champ de bataille, ils ont soin de prévenir leur ennemi; puis, quand

L'affaire est engagée, ils ne reculent que lorsqu'ils y sont contraints par une force supérieure; ils auraient honte de fuir. Leurs femmes, qui les aident dans le combat, qui leur apportent de la poudre, qui les encouragent de leurs acclamations, les accuseraient de lâcheté. Si elles les voyaient tourner le dos, elles prendraient du charbon et feraient sur leurs burnous ou leurs chemises de laine de larges marques pour les désigner au mépris de tous. Les Arabes, au contraire, comme des brigands, cherchent à surprendre leur ennemi, et aussitôt qu'ils ont déchargé leurs armes, s'enfuient ventre à terre pour éviter ses coups. Aussi, les Arabes ne se font aucun scrupule de trancher la tête à leurs prisonniers, tandis que les Kabyles respectent les leurs.

Les Kabyles n'ont pas, comme les Arabes, de castes privilégiées. S'ils n'ont pas de *cheurfa*, ils ont beaucoup de *marabouts*. La naissance fait les cheurfas; ce sont les vertus qui font les marabouts. Tout le monde peut devenir marabout, et ce titre devient héréditaire dans une famille, à condition que les fils marcheront sur les traces du père, qui l'a mérité par sa piété, sa science et son dévouement pour le prochain.

Les marabouts doivent vivre pour les autres plutôt que pour eux-mêmes, ce sont des anges de paix; ils attirent sur toute leur contrée les bénédictions du ciel; ils mettent la bonne harmonie chez les habitants de leur pays; ils ne touchent aux biens de la terre que pour s'en faire les dispensateurs.

Marabout vient du mot *mrabeth*, lié. Les marabouts sont des gens liés à Dieu, ils observent scrupuleusement tous les préceptes de la religion; ils ont des mœurs sévères, ils ne fument jamais; mais ils profitent de leur mieux du droit d'avoir plusieurs femmes. Les Kabyles qui ne sont pas marabouts, ordinairement n'en ont qu'une.

Les femmes kabyles ont beaucoup plus de liberté que les femmes arabes, et comptent plus qu'elles dans la société. La femme arabe ne sort jamais de son intérieur; aucun étranger ne peut la visiter. Les Arabes, à l'heure du repas, reçoivent leurs hôtes en dehors de leurs tentes ou de leurs gourbis, et ce sont les fils de la maison qui vont eux-mêmes chercher les plats préparés au dedans. La femme arabe ne mange pas même avec son mari. Au contraire la femme kabyle prend ses repas en famille, et l'arrivée d'un étranger ne change en rien cet usage; elle met à le recevoir la même politesse qu'une dame française. La femme kabyle peut sortir de chez elle le

visage découvert ; elle chante, elle cause, elle s'assied sans que personne le trouve mauvais ; c'est elle qui va faire les provisions de la maison, qui va au marché pour acheter ou vendre ; son mari aurait honte d'entrer, comme l'Arabe, dans de semblables détails. Les femmes kabyles filent la laine et la tissent, elles font aussi de la toile avec le lin qu'elles ont recueilli et préparé. Chez les Arabes, les hommes seuls travaillent à la confection des étoffes ; les femmes ne savent faire autre chose que les blanchir et préparer les aliments.

Les femmes kabyles se tatouent comme les femmes arabes, mais elles se font de préférence des croix sur le front, usage inconnu chez les Arabes et contraire au Coran.

La population kabyle paraît être plus que la population arabe inhérente au sol africain. Les montagnes du Jurjura non loin d'Alger sont entièrement peuplées de kabyles. Notre armée a été tant soit peu étonnée de trouver chez eux de belles cultures, des maisons très-bien bâties et offrant l'aspect de villages européens.

« Qui n'a parcouru cette contrée, écrivait un officier en y arrivant, « ne saurait se faire une juste idée de sa fertilité et de sa richesse ; « nous croyons être dans le vrai en disant que la France n'en présente aucune qui lui soit supérieure. C'est véritablement la terre « promise des oliviers ; ils y sont comparables, pour la vigueur du « tronc et l'ampleur de la couronne, aux chênes ordinaires de « France. On les rencontre, non plus à l'état de plan ou même de « bois, mais de forêts de plusieurs lieues d'étendue. Tous sont francs « et surchargés de fruits. Les greffes nombreuses pratiquées sur de « jeunes oliviers sauvages, les petits sillons pour la conduite des « eaux et l'irrigation des arbres, les travaux préparatoires pour « l'ensemencement, quelques parties même fumées, prouvent l'entente d'une bonne culture. Les moissons, belles en général, et « même luxuriantes, s'étendent presque sans interruption sur la « vallée, dont la largeur varie de une à deux lieues ; les terres sont « cultivées dans la montagne jusqu'au sommet des grands pitons.

« Sur les deux versants opposés et latéraux, on voyait de distance « en distance, de beaux, grands et nobles villages, bâtis à mi-côte, « et plus généralement même sur les pitons les plus élevés ; vous « eussiez dit des nids d'aigles, d'où le Kabyle dominant la plaine, « semblait défier ses ennemis. »

Ainsi, tandis qu'on ne rencontre chez les Arabes que des oliviers

sauvages, les Kabyles greffent les leurs et les irriguent ; tandis que les Arabes brûlent leurs forêts, les Kabyles sont continuellement occupés à planter des arbres fruitiers de toute espèce ; tandis que les Arabes râclent à peine la terre et laissent dans un champ qu'ils labourent toutes les broussailles qu'ils y trouvent, les Kabyles ne négligent aucune parcelle. Ils donnent deux façons à la terre et la couvrent d'engrais ; ils cultivent le tabac à fumer et une grande variété de légumes ; depuis quelque temps ils plantent même des pommes de terre. Aussi le principe que la terre est au premier occupant n'est-il pas appliqué chez eux. Ils ont au contraire des propriétés bien divisées et clôturées. Ils se bâtissent des maisons en pierres et en briques, quelquefois à plusieurs étages, avec des écuries et des étables. Leur industrie est assez développée : ils font leur huile avec des meules et des pressoirs qu'ils confectionnent ; ils forgent des armes, des canons et des batteries de fusil, des sabres très-renommés (flissas), des socs de charrue ; ils font de la menuiserie, des sabots, des métiers pour tisser, de la poterie, toutes sortes de vêtements de laine ; ils fabriquent même de la fausse monnaie. Mais l'industrie qui leur profite le plus, surtout depuis l'occupation française, c'est la fabrication de l'huile ; ils en apportent dans des outres des grandes quantités sur les marchés de Bougie et d'Alger.

LOUIS DE BAUDICOUR.

(La fin à un prochain numéro.)



REVUE POLITIQUE.

Paris, le 8 mai 1852.

J'insère d'abord en tête de cette *Revue* un écrit que plusieurs recueils ou journaux ont déjà fait connaître, mais qu'on ne saurait assez répéter, assez propager, ce que nous faisons avec une conviction entière, et non uniquement pour répondre à l'honneur qu'on nous a fait en invoquant notre témoignage. La question de l'emploi des auteurs païens dans l'éducation classique nous semblait déjà fort éclaircie, et, dans tous les cas, nous n'aurions pas prolongé la discussion au delà du péril momentané qui l'a soulevée. L'intervention d'un prélat tel que Mgr l'évêque d'Orléans dans le débat y imprime un caractère nouveau; les remarquables succès que ce prélat a obtenus dans l'éducation grandissent sur une telle question l'autorité de la parole épiscopale, et je ne comprends pas ce qu'on pourrait dire désormais de raisonnable et de *topique* en faveur de la thèse soutenue par M. l'abbé Gaume, après que l'expérience et la raison ont trouvé un organe si éloquent et si autorisé. Je ne puis donc mieux faire que de laisser la parole à Mgr Dupanloup, me réservant seulement d'y joindre quelques réflexions au point de vue de mes idées personnelles.

Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans à MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de ses petits séminaires, et aux autres ecclésiastiques chargés, dans son diocèse, de l'éducation de la jeunesse, par l'emploi des auteurs profanes grecs et latins dans l'enseignement classique.

Messieurs,

Plusieurs d'entre vous se sont émus de la vive et ardente controverse soulevée récemment au sujet de l'emploi des auteurs païens dans l'enseignement classique. Ils m'ont demandé ce qu'ils devaient penser à cet égard, et s'ils pouvaient continuer sans inquiétude à donner à leurs élèves un enseignement contre lequel sont dirigées de si graves accusations.

Sans entrer, Messieurs, dans le fond et les détails d'une controverse que les savants travaux de M. l'abbé Landriot, du R. P. Daniel et du R. P. Pitra ne tarderont pas, je le crois, à finir convenablement, je répondrai simplement, comme je le dois faire, à la question que vous m'avez adressée : et je vous dirai que vous pouvez continuer ce que vous faites, sans aucune inquiétude d'esprit, sans aucun trouble de conscience.

L'étude respectueuse des saints Livres et l'explication des auteurs chrétiens, grecs et latins, ont dans votre enseignement la place qui leur convient, celle qu'on leur a toujours réservée dans la plupart des petits séminaires et des maisons d'éducation chrétienne.

Vous faites sur ce point, Messieurs, ce qu'il est bon de faire, et vous le faites dans la mesure commandée par l'âge de vos élèves : vous savez d'ailleurs, dans l'instruction que vous leur distribuez, user chrétiennement des auteurs profanes ; et, dans la sollicitude attentive qui me préoccupe constamment pour tout ce qui intéresse l'éducation de ces chers enfants, je ne me suis jamais aperçu qu'aucun de vous ait négligé les précautions nécessaires à prendre, soit pour le choix des éditions et des textes, soit pour les explications convenables à donner en chaque classe.

Ce n'est là, du reste, pour vous, Messieurs, qu'un mérite fort simple, et que vous partagez avec tout ce qu'il y a jamais eu d'instituteurs vraiment religieux.

Il suffit de lire le *Traité des Études de Rollin*, et les plans d'études qui nous restent du dix-septième siècle, pour voir que les auteurs chrétiens n'ont jamais été bannis de l'enseignement classique dans les maisons d'éducation où la religion présidait, et qu'on s'y est toujours appliqué à enseigner chrétiennement les auteurs profanes.

Il y a même eu de pieux et savants hommes, tels que le P. Thomassin, qui ont fait des traités exprès pour apprendre à étudier d'une manière chrétienne les historiens et les poètes du paganisme. Vous n'ignorez pas que le grand saint Basile de Césarée a laissé un célèbre discours sur cet intéressant sujet.

Je sais bien que derrière ces graves autorités vous ne serez pas à l'abri des accusations dont le bruit vous a émus. Mais du moins vos consciences pourront rester en paix sur le fond de ces accusations elles-mêmes.

Sans doute il y a quelque chose de pénible à les entendre ; mais, si en les examinant attentivement, on trouve qu'elles sont sans valeur, il devient aisé de se rassurer sur le bruit qu'elles font, et vous ne tarderez pas à être sur ce point aussi tranquilles que je le suis

moi-même, lorsque je vous aurai indiqué quelques-unes des autorité et des raisons qui vous absolvent.

Quelles sont donc ces accusations ?

En apparence, il faut le dire, elles ne sauraient être plus graves : on accuse l'enseignement littéraire, tel qu'il s'est donné depuis trois siècles dans les maisons d'éducation chrétienne, d'avoir *rompu dans toute l'Europe, manifestement, sacrilégement, malheureusement la chaîne de l'enseignement catholique.*

On proclame, en empruntant aux divines Écritures leurs anathèmes contre les idoles païennes, on proclame qu'une telle culture des esprits *est la cause, le commencement et la fin de tous les maux* dont souffre la société moderne : *Infandorum idolorum cultura omnis mali causa est, et initium et finis.*

On accuse les instituteurs les plus religieux, les congrégations enseignantes les plus célèbres, les Bénédictins, les Jésuites, les Oratoriens, et *d'autres en grand nombre, d'avoir coulé les générations dans le moule du paganisme et d'avoir fait les générations païennes* que nous voyons.

On les nomme des *novateurs, qui ont introduit le paganisme dans l'éducation, des hommes à imagination qui saturent les générations de paganisme, et leur laissent ignorer le christianisme.*

Les maisons d'éducation, même celles qui sont tenues par des ecclésiastiques ou des religieux, et *dans lesquelles règne le paganisme classique*, sont flétries comme les sources premières du *communisme* et de l'irréligion.

Certes, je le répète, il faut avouer que les accusations ne pouvaient être plus violentes ; mais votre bon sens, Messieurs, a suffi pour vous avertir que cette violence même est ce qui doit le moins vous troubler. La raison et la vérité ne vont pas à de tels excès.

C'est là sans doute aussi ce qui fait que jusqu'à ce jour, les collèges tenus par des congrégations religieuses et les petits séminaires continuent simplement à enseigner comme par le passé, sans que les supérieurs de ces congrégations, soit en France, soit à Rome, ni les Évêques, ni les chefs d'ordres aient cru devoir accomplir dans l'enseignement classique la RÉVOLUTION réclamée. Je dis la RÉVOLUTION, car c'est une RÉVOLUTION, qu'on réclame : je cite textuellement ce mot et le souligne ; il a été employé par ceux qui vous reprochent d'être des novateurs.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer, Messieurs, que vous n'êtes pas ici les seuls en cause. Vos co-accusés sont nombreux et illustres : ce sont, vous le voyez, tous les instituteurs religieux de

la jeunesse, depuis trois siècles ; ce sont toutes les congrégations dévouées à l'enseignement sans exception, les plus anciennes, les plus vénérables, les plus saintes.

Le zèle de vos accusateurs va si loin, qu'il ne craint pas d'envelopper dans la proscription les saints Pères eux-mêmes : oui, parmi les saints Pères qu'on veut mettre entre les mains des enfants et substituer aux auteurs païens pour l'enseignement grammatical ou littéraire, il en est dont on doit se défier ; et on ne craint pas de dire et d'imprimer que c'est *la plupart des Pères latins* ; parce que, *représentants de la transition du paganisme au christianisme, ils conservent encore dans leur style des formes païennes*. Il en est même, comme l'admirable *saint Paulin*, comme *Prudence*, comme le *grand Pape saint Damase*, comme *saint Avit* et d'autres que l'on exclut tout à fait du programme de l'enseignement, parce que, *chrétiens par l'idée, ILS SONT ENCORE PAÏENS PAR LA FORME*.

On aurait peut-être droit de demander à ceux qui écrivent ces choses d'où leur vient l'autorité pour prononcer de tels jugements, et qui leur a permis d'établir une distinction aussi étrangement arbitraire et injurieuse entre des saints que l'Église nous enseigne à vénérer sous le même nom, sous le grand nom de PÈRES ET DE DOCTEURS ! Mais n'insistons pas davantage et bornons-nous à constater que, si nous sommes païens, nous le sommes en bonne compagnie ; et que *la plupart des Pères latins* sont bien faits pour nous consoler et nous rassurer !

Voilà, cependant, jusqu'où peuvent conduire les emportements du zèle ! Mais, aussi, voilà comment on manque le but en le dépassant. C'est aujourd'hui une assez fréquente manière de le manquer : ce n'est pas la meilleure. Mais du moins un tel zèle peut-il être excusé ? Je l'accorderai volontiers, pourvu qu'on m'accorde aussi qu'il ne peut plus être écouté ; car il ne s'entend plus lui-même.

Je me borne donc, Messieurs, à vous redire ce que je vous disais tout à l'heure.

Vous pouvez persévérer sans inquiétude dans la pratique d'un système d'enseignement qui, pendant tant d'années, a été approuvé, pratiqué non-seulement par tous les plus grands esprits, mais aussi par les esprits les plus chrétiens, par les plus grands saints, par tous les instituts religieux enseignants, par tout le clergé, de l'aveu même de vos accusateurs : par les Évêques, par les Papes, c'est-à-dire par l'Église elle-même.

Ici, vous le voyez, messieurs, l'autorité décide, et la sage raison décide avec elle, comme toujours.

Je pourrais vous citer des témoignages innombrables ; je ne vous en citerai que deux : un grand génie qui fut assurément chrétien, et un grand saint qui avait assurément aussi son génie. Je veux parler de Bossuet et de saint Charles Borromée : ces deux grands noms me suffisent. Il est vrai qu'ils en représentent mille autres, et que leur grave parole s'appuie sur celle des Pères, des Souverains-Pontifes et des Conciles.

Certes, ce n'est pas saint Charles Borromée que l'on accusera de complicité dans les excès de la *Renaissance* : s'il y eut jamais un saint, auquel l'austérité de son esprit et la gravité de ses habitudes et de son caractère aient dû inspirer peu de goût pour les fables païennes, ce fut saint Charles.

Et, toutefois, c'est lui, qui dans les admirables règlements qu'il fit, de concert avec les évêques de la province de Milan, pour l'exécution des immortels décrets du concile de Trente, et l'établissement des écoles ecclésiastiques, a tracé les plans d'études PAÏENNES, adoptées depuis dans tous les séminaires catholiques et dans toutes les maisons d'éducation chrétienne.

Ces règlements décident qu'il y aura dans les séminaires des classes de grammaire, où l'on expliquera, le matin, les *Épîtres familières de Cicéron*, le soir, quelques endroits plus faciles d'*Ovide* et de *Virgile* ; et que tous ces auteurs *expliqués* seront la matière des leçons apprises et récitées de mémoire le lendemain par les élèves.

Dans les *humanités*, on expliquera les *Offices de Cicéron*, auxquels on joindra ceux de saint Ambroise, les *Tusculanes* du même auteur, son *Traité sur l'Amitié*, ses *Épîtres à Atticus*. Parmi les poètes, on traduira *Virgile et Horace*, expurgés comme il convient. Dans les six derniers mois, on verra la rhétorique de saint Cyprien et quelques-uns des discours de Cicéron les plus faciles à entendre : et saint Charles Borromée indique le *Pro Marcello* et le *Pro Archiâ poetâ* ¹.

4

INSTITUTIONES

AD UNIVERSUM SEMINARIUM REGIMEN PERTINENTES.

Pars prima. — Caput II.

DE STUDIIS.

Ut studia Clericorum, majore quo fieri possit ordine procedant, et unicuique abundè suppedientur, quibus ad studiorum metam pervenire possit; statuimus ut infra scriptæ classes in Seminario sint.

Utrique verò explicetur manè aliquis liber Epistolarum familiarium Ciceronis prout præscribitur; à prandio autem Ovidius de *Tristibus*, vel de *Ponto*, aut aliquis ex Virgilio facilius liber æstivo tempore: quas omnes lectiones sequenti die,

Après avoir lu les véhémentes accusations dont l'examen nous occupe, il y aurait certes, Messieurs, de quoi s'étonner ici, ou plutôt non ; tout ceci est fort simple.

Saint Charles Borromée savait que tout n'est pas mauvais et païen dans les livres des anciens ; saint Charles ne pensait pas, comme Luther, que toute philosophie et toute littérature humaine dussent être réprochées *comme des erreurs et des péchés*, et qu'il fallût brûler Platon, Aristote, Cicéron et tous les livres des anciens pour n'étudier que l'Écriture sainte⁴.

Saint Charles, au contraire, qui connaissait à fond le grand et sage esprit du concile de Trente, estimait, comme les anciens Pères et comme saint Augustin, dans le livre de la Doctrine chrétienne, que : « Les écrits des païens ne renferment pas seulement des fables, mais des règles littéraires très-propres à l'usage de la vérité, et des préceptes moraux très-utiles, et même quelques vérités sur le culte d'un seul Dieu. » (S. Aug., *ibid.*, liv. 2, n. 60.)

Saint Charles Borromée disait, comme Pierre de Blois : « Il m'a été utile de lire Quinte-Curce, Tacite, Tite-Live, etc., qui, dans leurs histoires, rapportent *beaucoup de faits utiles à l'éducation des mœurs*. » (Pierre de Blois, *lettre* 101.) Et, en effet, les historiens de saint Charles nous apprennent qu'il lisait souvent le *Manuel* du philosophe païen *Épictète*, et qu'il avouait en avoir tiré souvent un véritable profit pour la sanctification de sa vie.

Le fameux discours de saint Basile *sur l'utilité que les jeunes gens peuvent tirer de l'étude des auteurs païens*, était évidemment présent à l'esprit de saint Charles et de ses vénérables collègues, lorsqu'ils tracèrent leurs plans d'études : voici les admirables paroles du grand archevêque de Césarée ; vous les lirez, Messieurs, avec un profond intérêt : vous y admirerez les beautés de la forme antique en même temps que la profondeur et la sagesse des pensées :

« *Tant que la faiblesse de l'âge ne permet pas à l'intelligence de pénétrer*

tum manè, tum vesperè, statim ac in gymnasium venerint, memoriter recitent.

Singuli autem utriusque ordinis in stylo, et compositione eleganti exerceantur, et in cruendo vero sensu auctorum qui latinè scripserunt confirmentur.

Explicetur illis *M. T. de Officiis*, quibus etiam S. Ambrosii Officia inserantur, aut *de Amicitia*, aut *Tusulanæ Questiones*, aut *Epistolæ ad Atticum*.

Ex poetis Virgilius explanetur, reliquis iis partibus in quibus aliquid est minùs honestum : Horatius item correctus interdùm..... Rhetorica S. Cypriani, et aliqua ex Ciceronis orationibus facilioribus explicetur, quales sunt illæ pro M. Marcello et pro Archiâ.

⁴ Luth., epist. ad Nobil. Gen., anno 1520, cité par Fleury. Erasme, cité par le P. Perrone, de *Locis theologis*, t. II, p. 1393.

« *la profondeur sublime des Écritures*, nous devons exercer les yeux de
 « l'âme sur des ouvrages qui n'en diffèrent pas absolument. Il faut nous
 « persuader que la plus grande des luttes nous est proposée ; et, pour
 « nous y préparer, nous devons supporter les plus pénibles travaux et
 « *étudier les poètes, les historiens, les rhéteurs et tous les écrivains qui*
 « *peuvent être de quelque utilité à notre âme.* Pour teindre les étoffes,
 « les ouvriers emploient d'abord certaine préparation et appliquent en-
 « suite la couleur pourpre, ou toute autre, selon leur volonté. *De même,*
 « *si la splendeur du beau doit demeurer imprimée sur notre âme d'une ma-*
 « *nière indélébile, commençons par nous initier à la connaissance des*
 « *auteurs profanes, avant de nous livrer à l'étude de nos saints et ineffables*
 « *mystères* ; et après nous être accoutumés à considérer le soleil comme
 « dans le miroir des eaux, nous pourrons ensuite jeter les yeux sur le
 « foyer même de la lumière !

« S'il existe de l'harmonie entre les sciences humaines et les dogmes
 « chrétiens, continue saint Basile, l'érudition profane nous sera très-
 « utile ; dans le cas contraire, établir une comparaison et constater les
 « différences, servira à prouver la supériorité de la doctrine plus excel-
 « lente. Mais où trouverai-je une image qui vous fasse comprendre le
 « rapport de ces deux études ? — La vertu propre d'un arbre est de se
 « charger de fruits dans la saison favorable, et cependant il ne laisse
 « pas de se couvrir, comme d'un ornement, de ces feuilles qui s'agitent
 « autour de ses rameaux. Ainsi, la vérité est le fruit de notre âme ; mais
 « on n'ôte rien à ses charmes en la revêtant des ornements d'une sa-
 « gesse étrangère ; *ce sont des feuilles qui protègent le fruit et en font res-*
 « *sortir la beauté.* On dit que Moïse, cet homme merveilleux dont le nom
 « rappelle l'idée de la plus haute sagesse, exerça son intelligence aux
 « sciences des Égyptiens, avant de s'appliquer à la contemplation de
 « *celui qui est.* A son exemple, dans les siècles postérieurs, nous savons
 « que Daniel ne commença les études divines qu'après avoir approfondi
 « la science des Chaldéens..... C'est par la vertu que nous devons arriver
 « à l'autre vie, et *comme les poètes, les historiens, et surtout les philoso-*
 « *phes, ont célébré la vertu dans leurs écrits, nous devons spécialement*
 « *étudier cette partie de leurs livres.* Il est très-utile de graver les prin-
 « cipes de la vertu dans l'âme des jeunes gens, de manière à ce qu'ils
 « contractent avec elle une habitude de familiarité : les impressions
 « sont plus profondes *sur ces âmes tendres,* et ordinairement elles ne
 « s'effacent jamais. Eh ! quelle autre pensée dictait à Hésiode ces vers
 « fameux qui sont dans la bouche de tout le monde, *si ce n'est le désir*
 « *d'exciter les jeunes gens à la vertu ?*

« Pour moi, il me semble qu'en exprimant ces pensées, *Hésiode ne se*
 « *proposait autre chose que de nous exciter à la vertu, de nous exhorter à*
 « *devenir hommes de bien.....* Si d'autres écrivains célébrèrent également
 « la vertu, *nous devons nous pénétrer de leurs maximes, comme conduisant*
 « *à la même fin..... Aimons donc les discours qui renferment de sages pré-*

« ceptes ; et puisque les belles actions des hommes de l'antiquité se sont
 « conservées par la tradition, ou dans les écrits des poètes et des histo-
 « riens, ne nous privons point de l'utilité que cette lecture peut nous pré-
 « parer. »

Saint Basile accumule ensuite dans son discours les citations ou les exemples d'Hésiode, d'Homère, de Théognis, de Prodicus, de Périclès, d'Euclide de Mégare, de Socrate, d'Alexandre, de Clinias le pythagoricien ; puis « il exhorte vivement la jeunesse chrétienne à imiter ces exemples, à pratiquer ces maximes. Comme ces exemples, dit-il, et ces maximes s'accordent avec les principes chrétiens, je crois qu'il est convenable de marcher sur les traces de si grands hommes. »

Assurément, Messieurs. ces sages, ces graves, ces profondes pensées n'étaient pas étrangères aux méditations de saint Charles Borromée, lorsque furent arrêtés les règlements des séminaires de l'Église de Milan, qui, grâce à la grande autorité du saint archevêque, devinrent ceux de tous les séminaires de France, d'Italie et des autres nations catholiques.

Ce sont les mêmes pensées qui décidèrent tant de Papes, depuis Eugène IV, Pie II, Nicolas V, Sixte IV, Innocent VIII, Léon X ; tant de pieux et savants cardinaux, tant de saints prélats, à prodiguer les plus généreux, les plus glorieux encouragements aux poètes et aux humanistes latins des XV^e et XVI^e siècles.

Sans doute il y eut à cette époque, dans le mélange du sacré et du profane, des excès ridicules et d'étranges aberrations. Mais croit-on que tous ces grands et vertueux personnages ne les aient ni vus ni blâmés ?

Et il me semble qu'au lieu d'envelopper dans un indistinct et si violent anathème toute la période de la *Renaissance*, il faudrait au moins tenir quelque compte de tant de noms saints et illustres, de tant de souverains pontifes, de tant d'évêques, de tant de prêtres, de tant de religieux vénérables, qui eurent une si incontestable et si décisive influence sur ce grand mouvement des esprits.

Comment admettre qu'un saint Charles Borromée, fondateur des séminaires et de la célèbre académie romaine des *Nuits vaticanes*, qu'un saint François de Sales, fondateur de l'académie florimontane, qu'un saint Ignace, un saint François Xavier, un saint François de Borgia, un saint Philippe de Néri, et tant d'autres Pères et saints instituteurs de la jeunesse, ont été parmi nous les restaurateurs et les pères du paganisme ? Étrange paganisme que celui au milieu duquel on voit naître, au XVI^e siècle, CINQUANTE-DEUX *nouvelles conrégations religieuses*, et QUATRE-VINGT-DIX au XVII^e ! Étranges païens

que tous ces hommes qui aboutissent à saint Vincent de Paul et à Bossuet !

J'ai prononcé le nom de Bossuet, et j'ai promis, Messieurs, de vous donner son témoignage après celui de saint Charles Borromée.

Il est vrai, Bossuet, comme il le dit lui-même dans son austère langage, n'était pas favorable aux fictions païennes.

« Je n'aime pas les fables, écrivait-il à Santeuil ; nourri depuis beaucoup d'années de l'Écriture sainte, qui est le trésor de la vérité, je trouve un grand creux dans ces fictions de l'esprit humain et dans ces productions de sa vanité. »

Vous n'ignorez pas, d'ailleurs, Messieurs, avec quelle sévérité Bossuet reprochait à Santeuil d'éviter *dans ses poésies, les noms d'apôtres et de martyrs comme tous les autres qui ne se trouvent pas dans Virgile et dans Horace.*

L'histoire de ce démêlé est célèbre ; on sait la part qu'y prirent Fénelon et l'abbé Fleury, et comment tout finit par une amende honorable de Santeuil.

Mais tout cela, Messieurs, n'a pas empêché Bossuet, aussi bien que Fénelon, dans l'éducation des fils de Louis XIV, de faire étudier et expliquer à ces jeunes princes les auteurs païens, grecs et latins ; de leur en faire apprendre par cœur et réciter très-souvent, *persæpè recitare*¹, les plus beaux passages : et dans sa célèbre lettre au Pape Innocent XI, sur l'éducation du dauphin, Bossuet nomme l'*Énéide*, *César*, *Térence*, *Salluste*, *Cicéron*, *Aristote*, *Quintilien*, *Platon*, et ailleurs *Cornelius Nepos*.

Et Bossuet ajoute :

« Très-Saint Père,..... nous n'avons pas jugé à propos de lui faire
« lire les ouvrages de ces auteurs par parcelles, c'est-à-dire de prendre
« un livre de l'*Énéide*, par exemple, ou de *César* séparé des autres.
« Nous lui avons fait lire chaque ouvrage entier de suite, et comme
« tout d'une haleine, afin qu'il s'accoutumât peu à peu non à considé-
« rer chaque chose en particulier, mais à découvrir tout d'une vue le
« but principal d'un ouvrage et l'enseignement de toutes ses parties. »

Ce qu'il importe de remarquer ici, Messieurs, c'est que le Pape Innocent XI répondit à Bossuet ; et non seulement il ne fut point choqué de rencontrer les auteurs païens dans le plan des études du grand dauphin, mais il félicita Bossuet du plan qu'il avait adopté, et voici dans quels termes :

« Nous ne cessons de rendre grâces à la bonté de Dieu, *qu'il se soit trouvé un homme tel que vous, un tel instituteur*, si digne d'éle-

¹ Lettre de Bossuet à Innocent XI.

ver et d'instruire un prince né pour de si grandes choses ; et nous demandons ardemment à Dieu dans nos prières qu'ainsi puissent être instruits, à l'avenir, tous ceux qui gouvernent la terre ¹. »

Et, en écrivant ces paroles, ce saint Pape n'écrivait pas un compliment en l'air, ni sur des témoignages étrangers : il avait voulu lire et juger lui-même le plan d'éducation de Bossuet.

« La méthode que vous vous êtes proposée, dit-il, pour former, dès ses plus tendres années, aux bonnes choses le dauphin de France, et que vous continuez d'employer avec tant de succès auprès de ce jeune prince, nous a paru mériter que nous dérobachions quelque temps aux importantes affaires de la chrétienté, pour lire la lettre où vous avez si convenablement et si pleinement décrit cette méthode. La félicité publique sera le fruit de la bonne semence que vous jetterez, comme dans une terre fertile, en l'esprit du prince... »

Du reste, Messieurs, c'est dans sa belle lettre à Innocent XI que Bossuet expose la manière dont un instituteur chrétien peut faire utilement étudier à la jeunesse les auteurs païens ; et je me décide, en finissant, à mettre sous vos yeux ce remarquable passage, dont la méditation vous sera également utile et agréable :

« En lisant ces auteurs, dit Bossuet, nous ne nous sommes jamais « écarté de notre principal dessein, qui était de faire servir toutes ses « études à lui acquérir tout ensemble la *piété*, la connaissance des mœurs « et celle de la politique. Nous lui faisons connaître, par les mystères « abominables des Gentils et par les fables de leur théologie, les pro- « fondes ténèbres où les hommes demeuraient plongés en suivant leurs « propres lumières. Il voyait que les nations les plus polies et les plus « habiles en tout ce qui regarde la vie civile, comme les Égyptiens, les « Grecs et les Romains, étaient dans une si profonde ignorance des « choses divines, qu'ils adoraient les plus monstrueuses choses de la « nature, et qu'ils ne se sont retirés de cet abîme que quand Jésus- « Christ a commencé de les conduire. D'où il lui était aisé de conclure « que la véritable religion était un don de la grâce. Nous lui faisons « aussi remarquer que les païens, bien qu'ils se trompassent dans la « leur, avaient cependant un profond respect pour les choses qu'ils es- « timaient sacrées ; persuadés qu'ils étaient que la religion était le sou- « tien des États. *Les exemples de modération et de justice que nous trouvions « dans leurs histoires nous servaient à confondre tout chrétien qui n'aurait « pas le courage de pratiquer la vertu, après que Dieu même nous l'a ap- « prise.*

« On ne peut dire combien il a étudié agréablement et utilement

¹ Nos interim Dei benignati debitas habemus gratias, quod tantæ spei adolescenti par educator institutorque contigerit et accuratas fundimus preces, ut *pariter erudiantur omnes*, qui judicant terram.

« Térence, et combien de vives images de la vie humaine lui ont passé
 « devant les yeux en le lisant. Là le prince remarquait les mœurs et le
 « caractère de chaque âge et de chaque passion exprimés par cet ad-
 « mirable peintre, avec tous les traits convenables à chaque personnage,
 « avec des sentiments naturels, et enfin avec cette grâce et cette bien-
 « séance que demandent ces sortes d'ouvrages. Toutefois, nous ne par-
 « donnions rien à ce poète si divertissant, nous reprenions sévèrement
 « les endroits où il a écrit licencieusement; mais en même temps nous
 « nous étonnions que plusieurs de nos auteurs même eussent écrit
 « avec aussi peu de retenue; et nous réprouvions une façon d'écrire si
 « déshonnête, et si pernicieuse aux bonnes mœurs!

« Pour la doctrine morale, nous avons cru qu'elle ne devait pas se
 « tirer d'une autre source que de l'Écriture et des maximes de l'Évan-
 « gile; et qu'il ne fallait pas, quand on peut puiser au milieu d'un
 « fleuve, aller chercher des ruisseaux bourbeux. Nous n'avons pas
 « néanmoins laissé que d'expliquer la morale d'Aristote : à quoi nous
 « avons ajouté cette doctrine admirable de Socrate, vraiment sublime
 « pour son temps, qui peut servir à donner de la foi aux incrédules et
 « à faire rougir les plus endurcis. Nous marquons en même temps ce
 « que la philosophie chrétienne y condamnait, ce qu'elle y ajoutait, ce
 « qu'elle y approuvait : avec quelle autorité elle en confirmait les dog-
 « mes véritables, et combien elle s'élevait au dessus : en sorte qu'on
 « fut obligé d'avouer que la philosophie, toute grave qu'elle paraît,
 « comparée à la sagesse de l'Évangile, n'était qu'une pure enfance. »

A toutes ces belles paroles de Bossuet, si propres à vous éclairer,
 à vous diriger dans votre méthode d'enseignement, j'ajouterai, Mes-
 sieurs, une dernière citation, qui vous montrera à quel point de vue
 ce grand Évêque considérait, et vous devez considérer vous-mêmes,
 les fables et les fictions païennes : c'est à Santeuil que Bossuet écri-
 vait ces lignes :

« Je reverrai avec plaisir dans ce raccourci et dans cet ouvrage
 « abrégé toute la beauté de l'ancienne poésie des Virgile, des Ho-
 « race, etc., dont j'ai quitté la lecture, il y a longtemps, et ce me sera
 « une satisfaction de voir que vous fassiez revivre ces anciens poètes,
 « pour les obliger en quelque sorte de faire l'éloge des héros de notre
 « siècle, d'une manière moins éloignée de la vérité de notre religion.

.... « Lorsqu'on est convenu de se servir de la fable, comme d'un
 « langage figuré pour exprimer d'une manière en quelque façon plus
 « vive, ce que l'on veut faire entendre, surtout aux personnes accou-
 « tumées à ce langage, on se sent forcé de faire grâce au poète chrétien,
 « qui n'en use ainsi que par une espèce de nécessité. Ne craignez donc
 « point, Monsieur, que je vous fasse un procès sur votre livre; je n'ai,
 « au contraire, que des actions de grâces à vous rendre : et sachant que
 « vous avez dans le fond autant d'estime pour la vérité, que de mépris

« pour les fables en elles-mêmes, j'ose dire que vous ne regardez, non
 « plus que moi, toutes ces expressions tirées de l'ancienne poésie, que
 « comme le coloris du tableau, et que vous envisagez principalement le
 « dessein et les pensées de l'ouvrage, qui en sont comme la vérité et ce
 « qu'il y a de plus solide. »

Voilà, Messieurs, le langage de la raison, du bon sens et de l'autorité : ainsi que je vous le disais plus haut, vous voyez qu'ici, comme toujours, ces grandes puissances sont d'accord ; et qu'au moins, en attendant la fin de la controverse, j'ai pu, sans témérité, vous rassurer sur des accusations dont la violence trahit la faiblesse, et dont le titre seul, si je puis le dire, révèle l'inanité.

Il a vraiment fallu le temps où nous vivons, et le trouble étrange de nos esprits, pour qu'une telle controverse ait pu prendre un seul instant l'importance qu'elle a eue.

Comment ceux qui l'ont soulevée n'ont-ils pas senti l'inévitable impuissance de leur tentative ?

Comment n'ont-ils pas senti qu'une accusation de paganisme dirigée contre toutes les Congrégations religieuses les plus célèbres et les plus vénérables, contre l'enseignement classique donné par tout le clergé catholique, depuis trois siècles, retombait sur l'Église elle-même ? Comment n'a-t-on pas compris qu'aller jusques là, c'était aller forcément à l'absurde, et que de telles énormités n'étaient pas possibles ?

Comment n'a-t-on pas réfléchi sur ces graves paroles de M. Lenormant :

Que devrait-on penser pourtant d'une Église infallible en matière de foi, et qui se serait trompée avec persévérance pendant plusieurs siècles sur une matière aussi intéressante pour la religion que l'objet des études ?

Comment, surtout, qu'on me permette de le dire, comment les accusations n'ont-elles pas hésité, en ce moment, devant la sainte et illustre Compagnie de Jésus ? Comment a-t-on pu l'accuser de n'avoir travaillé avec tant de zèle, que pour faire l'Europe païenne ? Ses ennemis les plus acharnés lui adressèrent-ils jamais une pareille injure ? Et voilà ce qu'on vient lui dire, au moment où toutes les familles chrétiennes la voient, avec tant de bonheur, se dévouer avec un nouveau courage parmi nous à l'éducation de la jeunesse !

Ne serait-il pas temps enfin de ne plus nous permettre de semblables témérités d'opinion et de langage en face du siècle qui nous regarde ? Ne serait-il pas temps de mettre un terme à ces emportements d'esprit dont les honnêtes gens sont trop souvent le jouet

parmi nous, et à toutes ces déclamations violentes qui ne sont bonnes qu'à produire le trouble et le scandale ?

Nous passons, il le faut avouer, avec une étrange et déplorable facilité d'un excès à l'autre : et ce qu'il y a de plus funeste, c'est que, dans nos entraînements contraires, nous allons toujours aux dernières extrémités, et voulons toujours tout y entraîner avec nous, ne reculant presque jamais, ni devant les accusations les plus monstrueuses, ni devant les réactions les plus inattendues !

J'ai vu, il y a vingt-cinq ans, toutes les écoles de philosophie catholique accusées d'enseigner le scepticisme ; toutes les écoles de théologie accusées d'ignorer le principe même de l'enseignement théologique !

A cette même époque, les traditions païennes étaient représentées comme quelque chose de si authentique et de si parfait, qu'on les eût dit aussi claires que les révélations mêmes des Livres saints : toutes les vérités révélées s'y trouvaient. Un prêtre, dont le nom est aujourd'hui encore une des douleurs de l'Église, a fait deux volumes pour soutenir ce système.

Et voilà que maintenant, dans cette même antiquité, tout est devenu tellement païen, tellement détestable, qu'on n'y trouve plus qu'un *amas de vains mots* ou *la source de tous les vices* !

Et la *Renaissance*, longtemps si vantée, n'est plus en ce moment qu'une *source d'erreurs et de honte* ; c'est le *paganisme même* !

L'éducation catholique dont nous avons fait de si magnifiques éloges et réclamé si ardemment la liberté, cette grande éducation catholique du XVI^e et XVII^e siècle, nous proclamons aujourd'hui que, pendant trois cents ans, elle n'a été bonne *qu'à faire des païens* !

Je pourrais, Messieurs, poursuivre cet examen, et vous signaler bien d'autres excès peut-être plus dangereux encore ; et qui, depuis vingt-cinq ans, ne cessent de produire au milieu de nous comme des courants et des tourbillons d'idées fausses, auxquelles la multitude des esprits faibles ou inattentifs se laisse entraîner. Il serait facile en même temps de vous faire voir comment toutes ces exagérations et toutes ces erreurs se rattachent les unes aux autres, par cette malheureuse logique du faux, qui devient si redoutable et si puissante en des temps où tous les vrais principes ont fléchi.

Mais je craindrais de troubler la paix de vos études, si j'entrais avec vous plus avant dans le détail de ces tristes choses. Je m'arrête, et il me suffit, parmi ces aberrations, de vous avoir prémuni contre celle qui pouvait avoir pour vous et pour la grande œuvre dont vous êtes chargés, un danger plus prochain.

Demeurons donc, Messieurs, avec cette fermeté, avec cette sérénité d'esprit qui conviennent si bien à ceux qui combattent pour la justice, demeurons dans la vérité et le bon sens des choses : calmes, réfléchis, toujours fidèles aux enseignements de nos grands et véritables maîtres ; s'il est possible, demeurons inébranlables parmi tous ces mouvements d'idées et de systèmes contraires, qui, de proche en proche, si l'on n'y prend garde, nous pousseront de plus en plus sur les pentes de la barbarie.

Au milieu de cette intempérance et de cet emportement des esprits, demandons à Dieu de nous conserver dans *cette sobriété* de la vraie sagesse, tant recommandée par saint Paul. Ne rejetons rien de notre glorieux passé ; ne mettons pas en oubli les belles et saintes traditions de nos pères ! Que les étonnantes leçons du temps présent nous profitent aussi ! Les lettres périclitent, la philosophie succombe, le bon sens se perd, jusque dans l'éducation de la jeunesse : partout on aperçoit des menaces de ruine. En un tel état de société, comprenons bien que c'est aux instituteurs religieux, c'est aux chrétiens intelligents qu'est réservée la tâche de sauver tout ce qui peut l'être encore, comme c'est à eux qu'appartint autrefois la mission, si glorieusement accomplie, de tout reconquérir, alors que tout était perdu !

Fortifions nos études : affermissons nos esprits : attachons-nous plus que jamais aux méthodes éprouvées par le temps, consacrées par l'expérience, et qui produisirent tous ces grands hommes dont la littérature, les sciences, la philosophie chrétienne, la politique, l'Église ont pu, à si juste titre, se glorifier depuis trois siècles.

C'est ainsi, seulement, que nous répondrons à la confiance si empressée que le pays et les familles nous témoignent en ces temps de péril. Ce sera fidèlement continuer ce qui fut toujours une des gloires les plus pures, aussi bien qu'un des plus grands services sociaux du clergé catholique.

Où, il sera encore beau, il sera toujours bon que la saine philosophie et les lettres trouvent chez nous l'asile qui ne leur a jamais manqué !

Et, s'il m'est permis de le dire en finissant, après tant d'années de contradictions et d'épreuves, nous avons peut-être mérité cette dernière gloire par notre patience.

Adieu, Messieurs ; vous savez tout ce qu'il y a dans mon cœur pour vous de profond et affectueux dévouement.

† FÉLIX, Évêque d'Orléans.

Revenons au point de départ de cette discussion. Nous avons droit d'agir ainsi, puisque c'est nous qui, les premiers, avons poussé le cri d'alarme. Nous l'avons fait vivement et durement ; et certes ce n'était ni par une prévention personnelle contre M. l'abbé Gaume, ni par aucun penchant pour les luttes ardentes de la polémique. On nous rendra cette justice, que ce n'est point là notre tendance. Mais notre émotion était profonde, et nous l'avons traduite naturellement, parce que nous pensions que c'était pour nous un devoir.

Terminons avec une franchise égale à celle que nous avons mise au début. Tandis qu'on parlait avec tant de confiance, sous le dernier règne, du *niveau des études*, nous nous préoccupions surtout de leur abaissement progressif. Si les études n'étaient pas déjà descendues en France au point où nous les voyons, il ne serait tombé sous le sens de personne de dresser un acte d'accusation comme celui qu'on trouve dans *le Ver rongeur* ; et puisqu'un homme très-instruit, au moins selon la mesure actuelle, a pu se tenir en sûreté de conscience à une telle distance des faits, ne devait-on pas craindre que ses paroles rencontrassent un écho dans les consciences chrétiennes, moins éclairées encore sur le fond des choses, et n'y répandissent un trouble funeste ? Exciter les scrupules dans l'âme de la plupart des catholiques, telle était la conséquence inévitable de cette levée de boucliers, et sous ce rapport, si ce n'avait été pour M. l'abbé Gaume qu'une affaire d'amour-propre, si, comme tant d'autres, il avait cherché le bruit, ce respectable ecclésiastique aurait lieu d'être content de son succès.

J'éprouve, en reprenant la plume sur ce sujet, une confusion dont il m'est impossible de me défendre. Je ne saurais m'empêcher de demander à la plupart de ceux qui sont intervenus dans le débat, les titres qu'ils avaient pour entrer dans une lice aussi positivement circonscrite, et mon étonnement est sans bornes, en voyant la confiance avec laquelle ils s'y sont jetés. Apparemment, pour savoir si l'étude des auteurs de l'antiquité païenne est plus ou moins nécessaire, plus ou moins nuisible dans l'éducation d'un chrétien, il importe de connaître ces auteurs, et c'est là, dans ce siècle où l'on sait tout, ce qu'on ignore le plus communément. Si, à mon tour, pour résoudre cette question, j'invoque mon expérience personnelle, on sait assez que c'est chez moi une affaire de profession, et que, par conséquent, je ne puis être sous l'influence d'une présomption vaniteuse.

J'avais fait, comme les autres, et généralement sous de bons professeurs, le cours d'études de cette fameuse Université : on trouvera

mon nom parmi les lauréats de l'époque ; et pourtant, lorsque des goûts et une direction d'idées fort distincts de ce qu'on m'avait appris au collège, éveillèrent en moi le désir de remonter sérieusement à la source des études classiques, dès la première épreuve, je me sentis d'une ignorance fabuleuse. En était-il ainsi de tous mes compagnons ? Ce que je me rappelle, c'est qu'en Rhétorique, où nous étions censés expliquer Démosthènes, dans le premier collège de Paris, parmi nos condisciples, il n'y avait de capable de traduire à livre ouvert deux phrases du premier orateur de l'antiquité, qu'un pauvre diable, amplement disgracié de la nature, et dont l'existence n'a été depuis lors qu'une suite de déboires et de souffrances, au sein de la plus humble condition. Dans sa simplicité, il croyait que l'intelligence de Démosthènes pouvait servir à quelque chose, et c'est pourquoi cette tortue avait pris l'avantage sur tous les lièvres de la classe.

Nous étions bien autrement avancés ; quoique le mouvement romantique ne se fût pas encore développé, et que la forme de la tragédie classique, grâce à Talma et à Casimir Delavigne, n'eût encore rien perdu de son autorité, cependant nous avions tous une curiosité et comme un appétit de choses modernes qui devait nous mener rapidement dans la voie nouvelle. Quelques années après, les hommes de notre génération hurlaient d'admiration aux drames de Shakspeare, importés par une troupe anglaise, et se pressaient à la représentation d'Hernani, avec la résolution arrêtée d'ouvrir les deux battants à la *liberté du théâtre*. J'indique ces folies (dont j'ai pris ma part), pour faire comprendre la tournure des idées qu'on avait dans ma jeunesse, et la manière dont la génération de 1820 s'était soustraite à toute influence des lettres antiques.

Plût à Dieu, me suis-je dit souvent depuis lors, que le paganisme eût agi sur nous par l'intermédiaire des modèles classiques ! Bien que l'opinion platonicienne qui considère le bon et le beau comme identiques, soit à mes yeux une grande hérésie, il n'en est pas moins vrai que le sentiment du beau soutient l'âme, même dans les plus grands écarts de la passion, et sert à nous attirer dans le domaine de la vérité. Je ne nie pas qu'il existe des créatures assez malheureuses pour que le beau leur suffise ; mais là où le beau n'est plus senti, il manque un préservatif contre la dégradation. On s'en aperçoit aujourd'hui que la sensualité conduit si rapidement à l'existence la plus abjecte. J'interroge mes souvenirs, je résume les observations que je n'ai jamais manqué de faire sur les jeunes gens, et ma conclusion est, qu'à aucune époque, l'influence des lettres païennes n'a été moindre, soit en bien, soit en mal. Parce qu'en effet les doctrines contraires au

Christianisme qui pullulent aujourd'hui ressemblent à celles du paganisme, les esprits superficiels peuvent s'imaginer que cette analogie résulte de l'influence des chefs d'œuvre de la littérature classique : mais penser ainsi, c'est méconnaître la nature de l'esprit humain que les mêmes causes conduisent aux mêmes opinions, sans qu'il soit nécessaire de supposer l'autorité d'anciens exemples.

Les jeunes gens de ce temps se considèrent comme fort au dessus de ce qu'on leur apprend bien ou mal dans les collèges ; ils croient à Victor Hugo et à Alfred de Musset ; Tibulle et Properce ne sont pas plus responsables de leurs fautes que les poètes indoustanis ou madécasses : *Bernerette* les séduit bien autrement que *Délie* ; l'école classique est méprisée : c'est à présent le règne de la *fantaisie*. C'est donc une chose étrange que des hommes respectables, qui ne connaissent sans doute rien des habitudes et des idées de la jeunesse française, choisissent le moment du premier exemple qu'on ait donné en Europe de l'abandon systématique des modèles de l'antiquité, pour imputer à ces chefs-d'œuvre la misère morale des nouvelles générations. En cela, et sans le savoir, ces hommes deviennent complices de ce mépris des grands exemples littéraires, et au nom de la religion ils lancent des anathèmes que la frivole ignorance du siècle lui a appris à prononcer.

Dans cette décadence générale, si bien caractérisée par Mgr l'évêque d'Orléans, il n'y a pas d'avertissement trop sévère. C'est en vain que quelques personnes ont cru que la discussion actuelle était fondée sur un malentendu, et qu'il suffisait qu'on s'expliquât pour que tout le monde fût d'accord. Sans doute, et c'est la seule chose que je concède, il s'agit avant tout de faire des chrétiens ; mais je nie qu'on doive mieux y parvenir par le moyen qu'on propose, et dans l'idée que je me fais de l'esprit et des obligations de l'Église universelle, il me répugne invinciblement d'admettre que, sauf la réserve dont la pudeur et l'expérience ont fait une loi, l'éducation chrétienne ait à procéder par exclusion. N'oubliez donc pas que ce sont des hommes que vous avez à former, et ne croyez pas que la discipline lacédémonienne, qui montrait aux jeunes gens des esclaves ivres pour les éloigner de l'abus du vin, soit étrangère à ce cercle d'exemples classiques où les Pères s'accordaient à reconnaître des instincts chrétiens antérieurs au Christianisme. On prétend que les auteurs païens corrompent irrésistiblement par eux-mêmes, et qu'il ne dépend pas d'un bon instituteur d'empêcher ces séductions. Je réponds qu'il faut qu'un maître soit immensément au-dessous de sa tâche, pour ne pas tirer de tous les auteurs païens et en toute circonsance, des arguments victorieux en faveur du Christianisme.

On dit à cela que la conciliation peut s'établir par un partage judicieux entre les modèles de l'antiquité classique et les Pères de l'Église. Je voudrais, pour beaucoup, que cette combinaison fût possible; mais les maîtres chrétiens des autres siècles ne l'ont pas pensé, et l'examen des conditions matérielles de l'enseignement me porte à embrasser la même opinion. Avant tout, c'est le temps matériel qui manque; on s'en apercevra, si défalquant des années qui s'écoulent depuis la première communion jusqu'à la clôture ordinaire des études classiques, le temps qu'absorbent les vacances, les congés, les repos nécessaires à la légèreté de la jeunesse et au développement du corps, et supputant ce qu'exigent les études accessoires à celle des langues anciennes, et les exercices qui doivent se multiplier à mesure qu'on approche du terme, on réfléchit à ce qui reste, non pas de mois ou de semaines, mais de jours, mais d'heures, pour la lecture et l'explication des textes grecs et latins.

Or, c'est ici que l'expérience technique est nécessaire, et qu'il faut récuser quiconque ne sait pas, d'une science directe et positive, les avantages propres à l'étude des auteurs de l'antiquité classique. S'il était possible d'interpréter et de faire goûter à des humanistes le grec ou le latin, soit de l'Écriture sainte, soit des Pères, sans une initiation préalable aux secrets de l'art d'écrire, tels que les anciens l'ont pratiqué, j'admettrais immédiatement le partage, et je comprendrais même l'exclusion: mais les faits sont matériellement contraires à une telle espérance, et j'en ferai l'épreuve avec quiconque voudra la tenter avec moi. Nous ouvrirons au hasard l'Évangile, saint Jean Chrysostôme, Tertullien ou saint Augustin, et l'on n'y rencontrera pas un paragraphe dont l'explication et l'appréciation ne présupposent une connaissance suffisante des auteurs qui ont contribué à la formation des deux langues.

Dure nécessité, dira-t-on, et pleine de périls! Je n'en disconviens pas, ou plutôt j'admire ce que Dieu a voulu, en forçant les chrétiens à ne pas former leur jugement et leur style, sans avoir puisé à une autre source que la source directe de la religion. C'est ce que saint Basile et Bossuet ont admirablement exprimé dans les passages cités d'une manière si judicieuse par Mgr l'évêque d'Orléans, et leur autorité suffit pour convaincre les esprits justes, quelque peu disposés qu'ils y soient d'ailleurs par l'inexpérience universelle à notre époque. De même qu'il faut des degrés pour élever l'esprit humain aux pensées sublimes que la religion inspire, de même l'homme a dû circonscire ses idées dans un horizon plus étroit, pour opérer sur l'emploi des mots ce travail persévérant d'où l'art d'écrire est sorti.

Horace dit qu'on n'imité pas Pindare ; à plus forte raison le style des Psaumes et d'Isaïe n'est pas matière à démonstration didactique. Il n'en est pas ainsi de Démosthènes, même quand la passion l'inspire : et Démosthènes devait beaucoup à Isocrate, si froid pour la forme, si circonscrit pour la pensée. A leur tour, les maîtres de la littérature chrétienne sont parvenus à rendre accessibles à toutes les intelligences les vérités abruptes de la religion, en puisant dans les modèles terre à terre de l'antiquité païenne cet art des mots poussé par elle à sa dernière perfection ; tellement que celui qui sait en jouir, ne peut parler des mérites d'aucun auteur moderne, qu'en constatant à quel point ils approchent de cette incontestable supériorité.

Et qu'on ne m'objecte pas qu'en m'attachant ainsi à la forme, je laisse le jeune homme à moitié du chemin et sans préservatif contre les dangers qui vont bientôt l'assaillir ; ce serait admettre que tout est fini pour l'étude avec le cercle des classes, et c'est à quoi je ne consentirai jamais, quels que soient à cet égard les préjugés et les habitudes de mon pays. A considérer les choses dans le vrai, les études classiques ne sont qu'une préparation. Si l'on veut sauver l'esprit français d'une barbarie inévitable, au lieu de tourner dans un cercle vicieux en cherchant à tout renfermer dans les limites du collège, il faudra qu'on se décide à organiser de véritables études universitaires. Alors les jeunes gens dont l'esprit aura reçu de bonnes et solides assises littéraires, pourront édifier sur ces fondements indispensables une instruction complète, où les beautés des Pères de l'Église viendront à leur véritable place. On comprendra alors ce qu'ont été les dépouilles de l'Égypte entre les mains des Israélites sortis de la captivité ; et loin de voir, comme c'est aujourd'hui la fantaisie de quelques personnes, dans les écrivains catholiques qui vécurent avant l'invasion des Barbares, des demi-païens, au moins quant aux habitudes littéraires, on ne se lassera point d'admirer cette richesse inépuisable de pensées et d'expressions qui réunit à toutes les ressources de la forme antique, les aspirations les plus hardies et les nuances les plus délicates de la pensée moderne.

Nous ne saurions trop remercier Mgr Dupanloup d'avoir recommandé de sa bouche épiscopale, cette sobriété, cette modération dans les jugements qui m'ont toujours paru l'une des prérogatives de l'Église catholique. Elle seule possède la maturité et la grandeur du bon sens ; s'éloigner du bon sens, c'est se montrer infidèle à l'Église.

En annonçant dans notre dernière livraison le morceau du quatrième volume de *l'Histoire de la Convention*, que M. de

Barante avait bien voulu nous communiquer, j'ai dit que ce volume était de l'histoire vengeresse ; d'autant plus vengeresse, ajouterai-je aujourd'hui, qu'elle est moins exagérée. On n'en est plus, il faut en convenir, aux apologies de la Révolution ; ceux qui continuent dans cette voie ont en paraissant quelque chose de vieux et de suranné qui indique la décadence de cette déplorable école. Mais, dans un intérêt que l'on comprend aujourd'hui, on s'est lancé dans un excès contraire. Nous avons vu accumuler comme à plaisir, dans les feuilletons de certains journaux, toutes les horreurs révolutionnaires. Ces tableaux surchargés terrifiaient le lecteur sans l'instruire. Tel n'est pas l'effet produit par le nouveau volume de M. de Barante, et pourtant le récit qu'on y trouve s'étend depuis la chute des Girondins jusqu'au 9 thermidor, époque d'un châtement terrible, où les intelligences n'étaient plus maîtresses d'elles-mêmes, où les cœurs étaient avilis par la crainte : dénoûment d'une horrible épopée, plus effrayant encore que celui des *Nibelungen*, à la fin desquels les compagnons d'Attila s'entretuent dans des flots de sang qui montent jusqu'aux genoux ; car, du moins, au milieu des hordes hunniques, on n'entend que les cris des mourants et le cliquetis des glaives, tandis que les égorgeurs de 1793 ne cessent d'avoir à la bouche des mots de vertu, qui font planer sur ces scènes d'horreur le pire de de tous les monstres, l'hypocrisie.

Mais M. de Barante a mis de l'ordre et de l'impartialité dans la sévérité inflexible de son jugement. Il doit quelque chose à ceux des apologistes de la Révolution qui ont voulu convaincre leurs lecteurs, non par des déclamations, mais par des preuves ; c'est ainsi qu'il a pu, beaucoup mieux que ne le faisaient dans ma jeunesse les témoins de la tourmente révolutionnaire, discerner les mouvements des partis, et assigner son véritable caractère à chacun des groupes et des acteurs. On sait à quel point M. de Barante porte l'art du récit ; c'est un don qui lui est propre, une qualité qui brille constamment dans ses livres, malgré des incorrections assez saillantes. Ici, l'ordre parfait de la narration ajoute à l'effet des tableaux. Depuis longtemps, nous n'avons rien lu de plus frappant que la préparation et l'explosion du 9 thermidor, où le salut de la société fut accompli par des hommes pires encore que ceux qu'ils renversaient. De ces quatre volumes, c'est certainement le plus remarquable. Il ajoute à ces informations qui nous viennent successivement sur une époque qu'on ne saurait trop méditer ; car il n'en est pas de l'histoire comme de la tête de Méduse : la vue du mal n'y pétrifie pas, elle éclaire.

Ch. LENORMANT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MARIE ou *la Destinée chrétienne de la Femme*,
par Édouard DE LA BAUME¹.

Ceci n'est point un livre ; c'est plus, ou moins, ou mieux ; n'importe ; c'est une hymne mystique, poétique, et quelquefois charmante, qui semble s'exhaler d'une âme féminine parfumée de tous les amours du ciel et de la terre.

Une jeune fille aime son fiancé avec un cœur si pur et si nourri des choses de Dieu, que celles de la terre ne lui suffisent plus ; elle aspire incessamment au ciel, et pour y parvenir, elle a faim, elle a soif de tous les sacrifices.

Pendant son fiancé s'en va loin d'elle pour un temps, et pendant son absence, il boit aux sources empoisonnées des sciences mondaines, et revient ayant perdu ses saintes et pieuses croyances. La jeune fille alors le voit exilé du ciel, qu'elle ne peut comprendre sans lui. Elle offre à Dieu sa vie pour le racheter. Une maladie semble l'exaucer ; elle croit mourir. Cependant ce n'est pas le sacrifice de ses jours qui lui est demandé ; c'est celui bien plus difficile de sa félicité terrestre, et Dieu veut la remplacer par un bonheur plus grand, même dès ce monde, celui de l'immolation de soi-même, pour vivre enivré du seul amour de Dieu : elle est religieuse.

Régille, le fiancé, pleure trois ans. Il pleurerait toujours peut-être ; mais une jeune fille, que l'auteur va chercher bien loin, on ne sait trop pourquoi, donne à Régille toute sa tendresse. Elle est vive, poétique et romanesque, et n'a reçu de son éducation première aucune idée religieuse. L'espoir d'amener une âme à Dieu (car le sacrifice de Marie lui a rendu toutes ses croyances), cet espoir, joint peut-être à quelque fugitive pensée d'amour, le décide à l'épouser. C'est dans l'église du couvent où sa première fiancée a prononcé ses vœux qu'il va faire bénir son union.

Pendant les prières du mariage, une jeune Religieuse est en méditation sur les souffrances de la croix, derrière le voile du temple. C'est Marie, et chaque parole du prêtre enfonce une douleur dans son âme et la cloue à sa propre croix. Cette scène est très-touchante.

L'ensemble de ce petit volume est attachant par des sentiments élevés, des pensées suaves et des élans d'un grand enthousiasme vers les choses du ciel. Quelques citations le feront apprécier.

« La nature est une première Bible écrite avec des fleurs, des images
« et les grandes scènes de la nature. »

« L'amour chrétien ne respire que du côté du ciel. »

¹ 1 vol. in-12. Paris, chez Douniol, libraire, rue de Tournon, 29, et chez Sagnier et Bray, libraires, rue des Saints-Pères, 64.

Cette pensée est charmante ; les suivantes le sont aussi.

« Un cœur ne peut s'attacher à un autre cœur que quand l'illusion
« lui prête ce qui n'appartient qu'à Dieu. »

« Aimer, c'est la moitié du bonheur et de la vertu ; être aimé, c'est
« l'autre. »

Ces pensées, et bien d'autres dont le livre est semé, sont belles et pures comme des perles d'Orient.

M. de Labaume dit quelque part :

« Heureux l'homme qui a dans son cœur quelque chose du cœur de
« la femme. »

Ce bonheur, il le possède à souhait ; il en possède toutes les tendresses et aussi toutes les plus suaves tristesses ; c'est une âme toute pénétrée d'amour divin.

Le style de son ouvrage est presque toujours élégant, souvent poétique ; nous voudrions quelquefois le trouver un peu plus sobre, et puis nous voudrions aussi qu'à travers les élans d'une imagination toute portée vers l'idéal, il donnât une réalité plus vivante à ses personnages. Ils nous représentent souvent, si ce n'est presque toujours, ces têtes d'anges posées si gracieusement sur deux ailes dans les vieux tableaux. Ces anges-là peuvent descendre du ciel ; mais ceux qui y montent de la terre ont encore des pieds, des mains, un corps, et même une sorte de pesanteur.

Nous aimons l'idéal, assurément ; on nous a même reproché de l'aimer un peu trop ; cependant il nous semble qu'il faut savoir quelquefois prendre un peu terre et ne pas s'envoler perpétuellement dans les nues, dans les nuages et dans les vapeurs.

Le défaut que nous reprochons à M. de Labaume est un beau défaut, qui n'est pas commun, par le temps tout prosaïque et tout matériel où nous vivons ; c'en est un pourtant, et qui essouffle un peu le lecteur. Il sera bien facile à l'auteur de s'en corriger par une étude attentive des bons modèles, de ceux qui savent unir ensemble l'idéal et le réel pour former un tout qui satisfasse l'esprit et que l'imagination puisse se représenter. M. de Labaume possède quelques-unes des qualités qui ne s'acquièrent pas et qui sont un don de Dieu. Celles qui lui manquent peuvent s'acheter par le travail, la réflexion, et peut-être aussi par la recherche de sincères et sérieux avis. Nous n'osons point dire que quelques-unes des idées de M. de Labaume ne nous ont pas paru tout à fait orthodoxes. Il faut une grande compétence pour prononcer sur ces matières ; mais ce serait cependant un des points sur lesquels il nous paraîtrait nécessaire qu'il appelât une attention sérieuse et très-éclairée. Ses intentions sont assez élevées et assez pures pour que la vérité lui soit chère avant tout.

ANNA-MARIE.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

DES
INDIGÈNES DE L'ALGÉRIE.



(SUITE ¹)

DES KABYLES (*Continuation*).

Le nom de Kabyle a plusieurs étymologies. On prétend que ce nom vient du mot *Kabilos* qui veut dire village, parce que les Kabyles, à la différence des Arabes, habitent dans des maisons. Mais on donne aussi à ce nom des étymologies plus savantes et non moins vraisemblables. *Kobel* en arabe veut dire *devant*, *Kabel* veut dire *il a accepté*, et l'on induit de là que les Arabes avaient appelé Kabyles ceux qui les avaient devancés, ou bien encore ceux qui avaient fini par accepter le Coran.

Il est à croire que les Kabyles sont les anciens indigènes de l'Afrique, les peuples qui l'occupaient avant l'invasion des Arabes. Probablement, à cette époque, toutes les populations qui habitaient les villes romaines et leurs riches territoires, obligées de fuir, se réfugièrent dans les montagnes les plus voisines; elles s'y sont amalgamées avec les anciens habitants, moins redoutables pour eux que les nouveaux conquérants. On trouve ces mêmes Kabyles dans toutes les montagnes du Tell, depuis Tunis jusqu'au Maroc, avec des caractères plus ou moins tranchés, selon qu'ils ont pu s'isoler davantage des Arabes et conserver leur indépendance. Cependant toutes ces populations, tous ces débris de l'empire romain et de la chrétienté déjà abâtardie d'Afrique, n'ont pu trouver place dans les montagnes

¹ Voir *le Correspondant*, t. XXX, p. 152.

voisines de la côte. Elles ont alors pénétré dans le Sahara, elles ont cherché à féconder le désert, elles en ont multiplié les oasis.

Malgré les noms divers que ces populations ont pris dans le Sahara, il ne peut exister aucun doute sur la communauté de leur origine ; elles ont toutes le même type de physionomie, les mêmes mœurs, et une égale antipathie pour la race arabe. Les villes du désert sont entourées de murailles crénelées ; elles ont des portes flanquées de tours, des fossés d'enceinte absolument comme nos petites places fortes d'autrefois. Leurs paisibles habitants y vivent à l'abri des excursions des Arabes.

Ainsi Aïa-Madi, la première ville que l'on trouve au sud d'Alger à l'entrée du désert, est située sur un petit mamelon et entourée de murailles. On y entre par deux portes ; la principale, Bab-el-Kebir, est double ; après avoir passé une première porte pratiquée dans l'épaisseur de la muraille et flanquée de deux grosses tours carrées, on se trouve dans une espèce de place d'armes de quarante pas de longueur sur trente de largeur ; pour entrer dans la ville il faut passer par une seconde porte. La disposition de ces deux issues n'est pas sans intelligence : elles ne sont pas vis-à-vis l'une de l'autre, de telle sorte que les boulets qui enfileraient la première ne viendraient pas donner dans la seconde. Les murailles peuvent avoir deux mètres d'épaisseur et huit mètres de hauteur ; elles sont crénelées, bâties en pierres et bien entretenues ; nos obusiers de campagne ne pourraient certainement rien contre elles.

En dehors de ces murailles sont les jardins qui en suivent le contour sur une largeur d'environ cent cinquante mètres ; ils sont eux-mêmes protégés par un mur de clôture, de sorte que la ville est entourée d'une double enceinte.

Les villes du Sahara les plus éloignées, Tougourt, Ouargla, Insalah ont de semblables enceintes. Mais ce qui prouve encore plus que tout le reste la communauté d'origine de ces populations sédentaires, c'est d'une part leur *langue*, d'autre part leurs *institutions*.

Les habitants du Sahara, comme les Kabyles du Jurjura, parlent une langue toute différente de l'arabe et qui n'a avec la langue arabe aucune analogie, bien qu'elle ne s'écrive plus maintenant qu'en caractères arabes. Les Kabyles ayant adopté la religion de Mahomet, leurs marabouts, leurs tolbas, comme les saints et les savants arabes, ont dû s'occuper particulièrement de l'étude du Coran. Il en est

résulté qu'ils ont fini par perdre l'habitude d'écrire dans leur propre langue. Cette langue est probablement l'ancienne langue *berbère* ou la langue *punique*, qui, au temps de saint Augustin, était encore en usage dans les campagnes. Le saint évêque d'Hippone prêchait quelquefois en cette langue, et il se plaignait que la dispensation des trésors de l'Évangile était retardée dans son diocèse par la disette où l'on était d'ouvriers sachant la langue punique. Le latin dominait alors parmi les ecclésiastiques et dans les villes, et cependant les populations des campagnes acceptaient plus volontiers le Christianisme ¹.

Si les Romains n'ont point donné leur langue aux populations indigènes de l'Afrique en se confondant avec elles, il semble qu'ils leur aient transmis en partie leurs institutions.

Les *institutions* des Kabyles sont toutes différentes de celles des Arabes. Tandis que les Arabes ont une organisation toute féodale, toute militaire, entièrement fondée sur le principe du pouvoir, les Kabyles ont des *institutions* basées sur le principe de l'égalité; le droit chez eux ne part pas d'en haut, mais d'en bas; l'élection est la loi souveraine. Chaque village kabyle, chaque oasis du Sahara a une *djemma* ou conseil composé d'une douzaine de membres pris dans les différents quartiers; chaque quartier élit ses représentants. La *djemma* administre le village et son territoire, elle délibère sur les intérêts communs, et choisit un chef, appelé *amine*, et qui est chargé du pouvoir exécutif, tantôt pendant quelques mois, tantôt pendant une année entière. Les amines doivent prendre l'avis des *djemma* sur les moindres affaires. Une mauvaise conduite pourrait amener leur destitution immédiate, de même que des services signalés peuvent faire voter une prolongation de pouvoir. Ainsi les chefs kabyles ne se permettent pas, comme les chefs arabes, de percevoir arbitrairement des impôts. Le *budget* est fixé chaque année par la *djemma*.

¹ Nous avons respecté ici la rédaction de notre honorable collaborateur, sans prendre la responsabilité des inexactitudes qu'elle renferme. La langue berbère que parlent les Kabyles, et pour la transcription de laquelle les tribus de l'intérieur ont conservé une écriture dérivée de l'alphabet libyque, n'a aucune analogie avec l'idiome punique ou phénicien apporté de l'Asie en Afrique par les tribus carthagoises. Les nombreux monuments que nous possédons de la langue punique démontrent sa parfaite analogie et presque son identité avec l'hébreu : entre les caractères des inscriptions puniques et celui des médailles frappées pour les princes de la famille des Machabées, la ressemblance est également frappante, et les différences n'ont rien d'essentiel.

(Note du Rédacteur en chef.)

On y détermine un traitement pour le chef, afin de lui ôter l'idée de tirer un parti lucratif de sa position, de toucher aux biens communaux, d'entamer la part des pauvres. Ainsi, par exemple, il y a telle *djemma* qui donne à son chef la jouissance d'autant de jardins qu'il y a de jours dans l'année. Toutes sans doute n'y vont pas si largement, mais le chef est toujours pourvu assez convenablement pour n'avoir plus aucun souci de fortune, et il peut d'autant mieux se consacrer à la charge dont il est investi. Aussi les Kabyles sont-ils bien moins souvent en guerre que les Arabes. Les chefs kabyles n'ont aucun intérêt à troubler la paix, tandis que les chefs arabes, qui ont la plus grande part au butin, trouvent, dans la guerre comme dans le brigandage, les moyens de s'enrichir.

Les Kabyles, surtout ceux du Sahara, ont la réputation d'être bons, humains, hospitaliers ; si quelqu'un se réfugie chez eux, disent les Arabes, ils mourraient plutôt que de le livrer. A la saison des fruits, les voyageurs peuvent entrer dans les jardins et en manger à discrétion. Seulement, on exige qu'ils n'en emportent pas, et même, dans quelques endroits, on met la condition qu'ils laisseront les noyaux au pied des arbres.

Les pauvres sont un des objets principaux de la préoccupation de toutes les *djemmas* ; ils sont nourris à frais communs. A la saison des dattes, chaque famille est tenue de désigner un palmier de son jardin dont les fruits, versés à la mosquée, sont distribués aux nécessiteux. Ces palmiers s'appellent *les palmiers de l'amour de Dieu*.

Les cotisations que fixent les *djemmas* servent en grande partie à venir au secours des malheureux ; les amendes, imposées parfois comme pénalité, ont aussi cette destination ; mais c'est surtout dans l'institution des *zaouïas* que se révèle le caractère charitable et hospitalier des Kabyles. Cette institution mérite d'être connue ; elle joue un très-grand rôle dans la société kabyle : on peut même dire qu'elle en est la base principale.

Les *zaouïas* sont des établissements tenus par les marabouts du pays ; ils ont trois buts principaux : la prière, la bienfaisance et l'instruction. Aussi toute *zaouïa* se compose d'un édifice religieux, d'une hôtellerie et d'une école.

L'édifice religieux est ordinairement un petit dôme, *kouba*, qui couvre le tombeau du marabout dont il porte le nom. Les Kabyles des environs y viennent en pèlerinage, bien qu'ils aient des mos-

quées dans chacun de leurs villages. Une vénération particulière s'attache aux zaouïas. Aux époques de sécheresse, on y fait de grandes processions pour demander la pluie, usage qui a une analogie frappante avec nos processions des Rogations. Les malades viennent souvent y prier pour obtenir leur guérison. La mère qui ne peut élever ses enfants y vient demander à Dieu de les lui conserver. La femme stérile s'y fait conduire par son père ou son mari pour obtenir la grâce d'une postérité. Quelques zaouïas ont même une plus grande réputation que les autres, et l'on y accourt de très-loin en pèlerinage pour implorer les saints marabouts qui les ont fondés. On cite le marabout de Sidi-Aly-Taleb comme opérant de très-grands miracles. Ce marabout avait un bâton merveilleux avec lequel il lui suffisait de mettre un ennemi en joue pour le faire tomber raide mort. Quand les malades viennent prier sur son tombeau, on leur fouette le dos avec ce bâton pour les guérir. Les malades emploient aussi comme remède la pierre même du tombeau, qu'ils avalent après l'avoir broyée. Enfin, lorsque les Kabyles ont quelques dissentiments entre eux, ils se rendent à la zaouïa et défèrent le serment devant le marabout. C'est aussi à ce saint personnage qu'ils s'adressent souvent lorsqu'ils ont des réclamations à faire pour des injustices commises à leur égard, ou pour des vols qui leur auraient été faits. Le marabout est un arbitre accepté par tous, et bien que chaque village ait ses juges réguliers, on leur préfère, la plupart du temps, les marabouts des zaouïas ; on va même jusqu'à les consulter pour les affaires politiques, de telle sorte que leur autorité balance celle déjà restreinte des amines, les chefs ordinaires, et rend de leur part tout arbitraire impossible.

Par suite de leur caractère sacré et de la vénération qui s'attache à leurs marabouts, les zaouïas reçoivent une portion de la dîme dévolue aux mosquées. En outre, les habitants du voisinage s'en déclarent les serviteurs, et tiennent à honneur d'y apporter toutes sortes de provisions : de l'huile, du miel, des fruits, des poules, des moutons, etc. Les pèlerins qui viennent implorer les faveurs célestes font aussi de riches présents qui entretiennent le marabout dans une aisance très-honorable et lui permettent de faire de larges aumônes. Ces marabouts sont trop vertueux pour rien garder ; plus on leur apporte, plus ils distribuent : c'est ainsi que chaque zaouïa est à la fois un sanctuaire et une hôtellerie.

Tout voyageur, quel qu'il soit, bien vêtu ou en haillons, de quelque pays qu'il vienne, peut se présenter à la porte d'une zaouïa, y est reçu et hébergé pendant trois jours : touchante similitude avec l'usage des couvents de la Trappe. Pas plus que chez nos religieux, le pauvre et l'étranger ne peuvent être éconduits : ni le matin ni le soir, les gens d'une zaouïa ne prendraient leurs repas sans s'être assurés que les besoins de leurs hôtes ont été satisfaits. Le principe de l'hospitalité s'étend jusqu'aux animaux : ceux qui sont égarés sont installés dans l'écurie et nourris jusqu'à ce qu'on vienne les réclamer.

N'est-il pas surprenant qu'un peuple, que l'on cite comme le plus farouche de la barbarie elle-même, pratique mieux la bienfaisance que les peuples les plus civilisés ? Jamais un pauvre chez les Kabyles ne peut mourir de faim. S'il veut rester dans son village, il est libre de le faire ; ses voisins lui ouvrent la porte de leur jardin : tant qu'il y a des fruits, il peut s'y rassasier. Des provisions de toute espèce sont apportées entre les mains des chefs ou des marabouts ; en tout temps, il y peut puiser. Cette position précaire ne rend pas le pauvre indigne de remplir les devoirs ordinaires d'un citoyen ; après l'avoir vêtu, on lui donne sur le fonds commun un fusil et de la poudre. Le pauvre est un homme comme le riche ; pourquoi ne défendrait-il pas la patrie contre les ennemis du dehors ? Au dedans, il ne peut en avoir plus qu'un autre ; il en a même nécessairement moins, puisqu'il reçoit des bienfaits de tous. L'assistance des malheureux, chez les Kabyles, est considérée comme une vertu du ciel ; dès lors, l'indigence ne peut être regardée comme un fléau. Cette société barbare a trouvé le secret de rendre chez elle la mendicité impossible, sans avoir fait aucune loi pour l'éteindre. Les Kabyles n'ont jamais eu l'idée d'interdire aux pauvres plutôt qu'aux riches des habitudes vagabondes ; le vagabondage, chez eux, n'est pas un délit. Le pauvre qui ne se plaît pas dans son village peut mener la vie de pèlerin, aller de zaouïas en zaouïas, partout il est le bienvenu ; on ne considère pas qu'il soit à charge à personne : il est, au contraire, une occasion d'utiliser les dons pieux et d'inspirer à tous l'amour du prochain.

Outre la prière et la bienfaisance, nous avons dit que les zaouïas avaient encore pour but l'instruction. Chaque zaouïa a un local où l'on ne s'occupe que du Coran ; un second local est réservé à l'étude des sciences ; un troisième sert d'école primaire pour les enfants.

Indépendamment des habitations où l'on reçoit les mendiants et les voyageurs, chaque zaouïa a des bâtiments destinés aux élèves qui désirent se perfectionner dans les sciences. Sous ce rapport, la zaouïa est une espèce d'université. Son école primaire est ouverte à tous les enfants kabyles ou arabes : quelques-uns sont envoyés de très-loin, quand les parents veulent donner à leurs enfants une éducation soignée, et qu'ils trouvent insuffisant l'enseignement de la petite école de leur tribu. Chaque enfant, en entrant dans une zaouïa, paie 6 douros ou 30 francs : moyennant cette légère somme, il est nourri, logé et habillé aux frais de l'établissement jusqu'à l'époque de son départ. Mais les riches ajoutent au prix fixé de la pension des cadeaux quelquefois considérables. Quand les enfants restent cinq ou six ans dans une zaouïa, ils sont en état de lire et d'écrire ; ils savent par cœur le texte du Coran et reçoivent dès lors le titre de *tolbas*. Ce titre leur permet de rentrer dans leur village ou leur tribu, et d'y ouvrir de petites écoles pour les enfants du peuple. Souvent ils ne s'arrêtent pas à l'enseignement primaire, et restent dans les zaouïas pour s'y livrer à des études transcendantes. Quelques zaouïas ont à cet égard une grande renommée ; on y vient non-seulement des divers points de l'Algérie, mais aussi du Maroc, de Tunis, et même de l'Égypte. Les savants paient à leur entrée dans une zaouïa 8 francs pour toute la durée de leur séjour. Ils y apprennent : 1° la *théologie*, qui comprend les commentaires sur le Coran et les conversations du prophète ; 2° le *droit*, ou l'étude du Coran au point de vue légal ; 3° les *sciences*, l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie ; 4° les *lettres*, la grammaire et la versification. Enfin les *tolbas* apprennent dans les zaouïas non-seulement à réciter de suite tout le Coran sans faute, mais aussi à le réciter avec la psalmodie ou l'intonation convenable, de manière à bien maintenir la pureté du langage.

Les différentes zaouïas ont entre elles des dissidences et des rivalités universitaires qu'entretient l'esprit de corps. Quelques-unes ont un personnel considérable ; on en cite qui n'ont jamais moins de deux ou trois cents pensionnaires, et qui entretiennent chaque jour plus de cent et quelquefois jusqu'à quatre cents passagers.

Il est par là facile de comprendre quelle influence les marabouts exercent sur la population. Sans sortir de leurs zaouïas, ils ont, soit par les élèves, soit par les voyageurs qui y affluent, des relations

dans tous les pays : aussi dédaignent-ils de remplir des fonctions publiques. Il y en a même qui, par une sainte coutume, s'interdisent de jamais franchir les limites de leur petit domaine, et comme dans une zaouïa le fils d'un marabout succède à son père, il arrive que bien des marabouts n'ont jamais eu d'autre horizon que celui de la vallée qui leur a donné le jour.

Les zaouïas suppléent chez les Kabyles et à très-bon marché beaucoup d'institutions des peuples civilisés. Ils en possèdent une autre qui leur est spéciale et remplace merveilleusement chez eux la police des grands empires, odieuse à leurs mœurs libérales. Cette institution s'appelle l'*anaya*. L'*anaya* remplace le passeport et le sauf-conduit. Un Kabyle abandonne sa femme, ses enfants, sa maison ; il n'abandonne jamais son *anaya*. Chez les peuples civilisés, le souverain ou le représentant du pouvoir constitué donne seul des passeports. Tout Kabyle peut donner l'*anaya*, et la sécurité de celui qui possède l'*anaya* dépasse celle dont un citoyen peut jouir quand il est muni d'un passeport. Avec cette pièce officielle, un Européen est assuré de n'être pas pris pour un voleur ; mais dans beaucoup de pays du continent il n'est nullement assuré de n'être pas détroussé en route : il a bien la garantie que l'État est à la poursuite des malfaiteurs, mais l'État ne le protège pas personnellement. Le voyageur européen peut tout au plus, en payant, obtenir une escorte de gendarmes ; encore, si les brigands arrivent en nombre, la meilleure escorte devient impuissante. L'étranger qui voyage en Kabylie sous la protection de l'*anaya* défie toute violence instantanée ; il brave temporairement la vengeance de ses ennemis et même la pénalité due à ses actes antérieurs. Mais pour éviter tout abus, les Kabyles ont soin de restreindre l'*anaya* à leurs seuls amis. Ils ne l'accordent qu'une fois aux fugitifs : ils le regardent comme illusoire s'il a été vendu : enfin ils en puniraient de mort la déclaration usurpée. Pour éviter toute fraude, celui qui le confère délivre comme preuve à l'appui quelque objet bien connu pour lui appartenir, tel que son bâton, son fusil, son chien ; souvent il envoie l'un de ses serviteurs et même quelquefois il escorte son protégé s'il a des craintes qu'on l'inquiète. L'*anaya* reposant tout entier sur la considération de celui qui le donne, a des effets plus ou moins étendus, selon la qualité de ce dernier ; venant d'un Kabyle obscur, il a besoin d'être renouvelé de village en village, mais accordé par un marabout et surtout par

un marabout de renom, il ne connaît pas de limite ; quiconque en est porteur peut traverser la Kabylie en sa longueur, quel que soit le nombre de ses ennemis. Un Kabyle n'a rien de plus à cœur que l'inviolabilité de son anaya ; il y attache son point d'honneur ; ses parents, ses amis en répondent avec lui, et tel homme qui ne trouverait personne pour l'aider à réparer une injure personnelle, soulèvera tous les habitants de son village s'il est question de son anaya méconnu.

Enfin, les Kabyles se distinguent essentiellement des Arabes, en ce que le Coran n'est pas pour eux, comme pour ces derniers, la seule loi religieuse et civile.

Les Kabyles, avant d'avoir accepté le Coran, avaient d'autres lois qu'ils n'ont pas répudiées complètement ; ils les appellent encore leurs *canons*, mot qui indique assez par lui-même une origine chrétienne. Ces canons forment le droit coutumier des Kabyles ; il s'est maintenu à travers les siècles, à travers les changements de religion ; les amines s'y conforment en toute occasion ; les vieillards et les savants l'ont reçu traditionnellement ; ils en conservent le dépôt pour le transmettre intact à leur postérité. Une des choses les plus remarquables de la législation kabyle est que la peine de mort n'y figure point. Une djemma kabyle ne prononce jamais une sentence de mort. Le meurtrier cesse d'appartenir à la tribu ; sa maison est détruite, ses biens sont confisqués, un exil perpétuel le frappe ; c'est là toute la vindicte publique. Un autre caractère du code kabyle, également remarquable, est qu'il n'y est jamais question de la bastonnade. Contrairement aux idées reçues chez les Arabes, cette punition serait infamante aux yeux des Kabyles. Les amines ont trop de respect pour leurs administrés pour jamais oser l'ordonner. A défaut de prison, les pénalités se règlent par des amendes. Les rixes sont punies de 1 à 30 boudjous (une cinquantaine de francs), selon qu'il n'y a eu que de simples menaces ou bien des coups ; selon que ces coups ont été portés avec un bâton, une pierre, un yatagan ou un fusil : le simple coup de poing n'est puni que d'un quart de boudjous ; mais une injure faite sans motif entraîne une pénalité de 4 boudjous. Le vol est le délit le plus sévèrement puni : la peine est de 100 boudjous. Une peine égale est infligée à celui qui entre dans une maison dont le maître est sorti ; on lui suppose des intentions mauvaises et non moins coupables, qu'il s'agisse ou non de vol. Les

femmes kabyles, avons-nous dit, sont beaucoup plus libres que les femmes arabes ; elles ne sont pas obligées de se voiler ; mais la législation kabyle protège avec soin cette indépendance. Un homme qui paraîtrait au lavoir public des femmes serait puni d'une amende. Enfin, chez les Kabyles, comme chez nous, il y a une pénalité pour celui qui ne monte pas sa garde. Cette contravention est punie de 4 boudjous.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la législation kabyle ; ce que nous avons dit suffit pour prouver qu'elle est inspirée par un esprit tout différent que celui qui a inspiré le Coran. Toutefois, il y a encore dans leurs institutions un point sur lequel il importe de fixer l'attention. Le Coran prescrit aux croyants de donner le dixième de leurs grains et le centième de leurs troupeaux. Ces deux contributions, l'*achour* et le *zekkat*, servent, chez les Kabyles, à entretenir les mosquées, à défrayer les écoles, à secourir les pauvres. Lorsqu'elles sont insuffisantes, comme lorsqu'il s'agit de pourvoir à certains besoins généraux, d'acheter de la poudre pour la guerre, nous avons vu que les djemma y pourvoient en votant quelques taxes. A part cela, les Kabyles ne paient pas d'impôts ; aucun sultan, aucun souverain n'a jamais pu leur en imposer. Du temps des Turcs, à la différence des Arabes, ils ne payaient jamais de tribut : tous les voyageurs en font foi. Un écrivain espagnol nous parle d'une nation vaillante qui habite à huit lieues de Bougie, au milieu de hautes montagnes et de grands bocages. « Ces habitants, dit-il, « qui sont de ceux qui se font des croix au visage et aux mains, « n'obéissent qu'à des chefs élus par eux-mêmes et ne paient aucun « tribut ni à roi, ni à prince. » Nous verrons plus tard qu'Abd-el-Kader, même pour la guerre sainte, n'a jamais pu obtenir aucun tribut des Kabyles ; il n'a jamais pu percevoir d'eux que des contributions indirectes, en leur faisant payer des droits sur les marchandises qu'ils apportaient dans les marchés des pays sous sa domination.

Si ce n'est pour la poudre et les armes dont il faut fournir les pauvres, les Kabyles ne comprennent pas le besoin de contribution de guerre. Chez eux, tout homme en état de porter des armes est soldat. Le concours général que chacun doit apporter à la défense du pays est régularisé par une formalité qui se rapproche beaucoup de notre recrutement. Lorsqu'un jeune homme a accompli sa quinzième année,

qu'il a pu faire son premier rhamadan, que sa constitution est assez robuste, il se présente à la djemma : il est alors déclaré apte à porter un fusil, et après l'avoir inscrit, on lit sur lui le *fetah*, prière, qui le consacre comme défenseur de la patrie : jusqu'à l'âge de soixante ans, au moins, il doit être prêt à marcher.

Quant aux travaux publics, ils n'exigent pas, chez les Kabyles, plus d'impôts que la guerre. Tous se font chez eux par corvée ; mais tandis que les Arabes sont de corvée pour faire valoir les biens de leurs chefs, les Kabyles n'en font jamais que pour leurs chemins, leurs fontaines, leurs mosquées, et pour les choses d'utilité publique et générale, ou bien pour creuser la tombe d'un de leurs compatriotes. Avec de pareils usages il est facile à concevoir combien des impôts, tels que ceux que nous faisons nous-mêmes percevoir, seraient vexatoires pour les Kabyles : il ne les comprendraient pas, puisqu'ils pourvoient eux-mêmes à tous les besoins de leur administration. Perçu en dehors de ces besoins, un impôt ne serait, pour eux, qu'une spoliation, qu'un vol.

La religion est le seul lien qui existe véritablement entre les Arabes et les Kabyles ; mais ce lien est encore bien faible : à part les marabouts, il est peu de Kabyles qui observent scrupuleusement les préceptes du Coran. Beaucoup boivent des liqueurs fermentées que les Juifs leur fournissent ; les Arabes prétendent qu'il en est qui se permettent de manger des animaux immondes, de la chair de sanglier. Ce qu'il y a de certain, c'est que leur dévotion n'est pas très-grande, et l'on peut dire que la plupart ne savent même autre chose de l'islamisme que la phrase chérie des musulmans : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète ! »

Nous avons confondu, sous le nom générique de Kabyles, par opposition aux Arabes, dont l'origine est différente, tous les anciens indigènes de l'Algérie ; ils ont le même caractère, les mêmes goûts, la même langue, les mêmes institutions. Cependant on n'appelle généralement Kabyles que les anciens indigènes restés sur les côtes, et comme la plupart se sont retranchés dans les montagnes, dans l'usage, le nom de Kabyles désigne des montagnards, et l'on a donné le nom de Grande Kabylie au pays qui entoure les chaînes du Jurjura où ils sont principalement groupés. Les anciens indigènes qui habitent le Sahara ont des noms différents, suivant les oasis qu'ils occupent. Parmi eux on remarque les Beni-Mزاب, autrement dit les Mozabites.

Les *Mozabites*, à une centaine de lieues au sud d'Alger, forment au milieu des populations du Sahara, une nation à part, qui se distingue par la sévérité de ses mœurs, sa probité proverbiale et quelques modifications dans ses pratiques religieuses, bien que sa religion soit musulmane. La langue des Mozabites est, à peu de choses près, celle des Kabyles proprement dits; ils s'entendent parfaitement avec ces derniers. Beaucoup de Mozabites ont les yeux bleus et les cheveux blonds. Comme ils ne sont pas complètement mahométans, les Arabes ont contre eux une haine traditionnelle; une foule de contes populaires signalent les Beni-Mzab au mépris des vrais croyants. Quand ils sont morts, il leur pousse des oreilles d'âne; ils n'auront qu'un cinquième dans les joies du paradis, etc.... Les Arabes les accusent de transgresser les préceptes de Mahomet; mais au fait ils ne trouvent guère contre eux d'autre chef d'accusation que de dire qu'ils qualifient d'impiété tout péché. Ils sont effectivement beaucoup plus sévèrement religieux que les Arabes. Ils ont pour la prière des vêtements particuliers. Ils jeûnent et font exactement leurs ablutions; leur pureté de mœurs est poussée jusqu'au rigorisme. L'adultère est lapidée, son complice paie une amende très-forte, et est banni du pays. Religieux observateur de la foi donnée, ennemis jurés du mensonge, ils meurent de faim auprès du dépôt qui leur est confié. Quand un Beni-Mzab vous a dit: « Dieu soit avec vous! » dormez tranquille, disent les Arabes, il veille. — Généralement ils sont très-sobres: priser et fumer est un péché pour eux; ils ont l'ivresse en telle horreur que si un Juif vient à s'enivrer, ils font des perquisitions dans sa maison et brisent les pièces de vin sur la place publique; si une juive se livre à la prostitution, elle est honteusement bannie.

La ville principale des Mozabites est Gardaïa. C'est une ville presque aussi grande qu'Alger. La muraille d'enceinte est crénelée et défendue de distance à distance par neuf tours également à créneaux, et qui peuvent contenir trois ou quatre cents combattants. Gardaïa a dix portes; on y remarque six mosquées dont l'une est immense. Gardaïa est administrée par une djemma composée de douze membres, présidée par un chef suprême. Il ne peut rien décider toutefois sans avoir pris l'avis du chef de la religion qui s'appelle Cheikh-Baba, dont la parole a force de loi dans tous les environs. Au près de Gardaïa sont les ruines d'une ville immense que les indigènes appellent

Baba-Sad, et qui est sans doute encore le vestige d'une cité romaine. On y remarque encore des bassins et des mosaïques.

Les Mozabites, comme toutes les populations du Sahara, font très-peu de cas des Arabes, et ils n'ont pas toujours pour eux la tolérance qu'ils ont pour les Juifs. Les Arabes, pour acquérir chez eux le droit de bourgeoisie, sont obligés d'adopter solennellement les rites de la tribu, et encore souvent ne sont-ils après cette cérémonie assimilés aux autres qu'à la quatrième génération. Il y a quelques années, les chefs de Gardaïa ont expulsé quarante familles arabes de leur ville, parce qu'elles ne voulaient point se faire Beni-Mzab.

Au moment de la conquête, les Mozabites formaient à Alger une corporation particulière. Ils avaient le monopole des bains, des boucheries, des moulins, et celui de divers autres métiers ou professions, tels que rôtisseurs, marchands de fruits, marchands de charbon, fabricants de mottes et conducteurs d'ânes.

Le même type de physionomie se remarque, avons-nous dit, chez toutes les populations de race kabyle. On trouve au fond du Sahara des gens aux yeux bleus et au teint blanc. Cependant dans les oasis qui avoisinent le grand désert, il y a un mélange de nègres et par conséquent un certain croisement de races. Là aussi les institutions subissent de petites modifications ; l'élément du pouvoir monarchique vient se combiner avec l'élément républicain, et il en résulte quelquefois de petites royautés constitutionnelles comme en Europe. Les populations sahariennes tiennent parfois à placer à leur tête des personnages de familles distinguées ; elles vont même jusqu'à s'adresser à l'empereur du Maroc qui, dans l'intérêt de la paix, finit par les satisfaire en y envoyant quelqu'un des siens. Les petits sultans du Sahara ne laissent pas d'avoir un certain faste ; ils ont leur garde et leur musique, et font étalage quand ils sortent de leurs casbahs des signes extérieurs de leur puissance ; mais cette puissance n'est jamais que pour le bien ; le sultan constitutionnel qui voudrait en abuser serait immédiatement déshérité. Les choses se passent au Sahara d'une manière beaucoup plus calme encore que dans nos cours du Nord ; les rois y sont détrônés sans qu'on ait besoin de tirer un seul coup de fusil ; la djemma convoque une assemblée générale, et quand la révocation du souverain est prononcée, on se conduit à son égard avec une délicatesse extrême. Tous les soirs il est d'usage que la musique vienne charmer les loisirs du prince régnant ; si ce

divertissement vient à manquer, le sultan descend de son trône, et comprend qu'il doit rentrer dans la vie ordinaire. Les mœurs kabyles sont si différentes des mœurs arabes, que les femmes elles-mêmes ne sont pas exclues des honneurs ; on en trouve qui restent sur le trône de leurs maris ; d'autres dans les zaouïas héritent de la sainteté de leurs pères et sont un sujet de vénération de la part des fidèles.

Quelques personnes ont attribué le mélange de la race blanche à la race nègre, sur la lisière du Sahara, à la facilité avec laquelle les indigènes s'unissaient aux négresses esclaves ; mais la tradition du pays donne une toute autre raison à l'altération de la couleur des indigènes. « Dans le principe, disent les habitants de Tougourt, toutes les familles étaient noires. » D'où il faut conclure que la cause de ce mélange vient uniquement de l'invasion qui a fait refluer vers le Sud les populations berbères et romaines de la côte. Les petites diversités que nous venons de remarquer dans les institutions de ces pays ne font que corroborer la vérité de cette assertion.

Nous avons évalué à 1,500,000 le nombre des Arabes disséminés dans l'Algérie ; la population kabyle occupe peut-être des espaces moins étendus, mais elle est beaucoup plus compacte. Toutes les montagnes du Tell, quoique moins fertiles que les plaines, sont infiniment plus peuplées ; les oasis le sont également beaucoup, et quelquefois ils s'étendent sur des espaces de cinquante et soixante lieues ; sans exagération on peut donc évaluer à 4 ou 5 millions le chiffre de la population kabyle de l'Algérie.

Il est à remarquer que cette population kabyle est partout mélangée à la population arabe. Les Arabes campent dans le Sahara comme dans le Tell, mais leur rôle est différent selon le territoire ; dans le Tell, ils occupent les plus belles plaines, ils sont riches, plus puissants la plupart du temps que les Kabyles acculés dans les montagnes. Dans le Sahara, au contraire, les seuls endroits fertiles sont occupés par les populations aborigènes ; les Arabes qui errent dans les plaines d'alentour y sont réduits au rôle de brigands.

DES NÈGRES.

Le pays des nègres, le Soudan, est par delà le grand désert, le véritable désert, qui fait suite au Sahara algérien. Les espaces du

Sahara, de ce grand océan de sable, sont sillonnés en tous sens de caravanes qui emportent les nègres. Néanmoins bon nombre d'habitants ne sortent pas de leur pays comme marchandise. Sur toute la surface de l'Algérie, et même dans le Tell, on rencontre des nègres parfaitement libres. A Alger, les nègres forment encore une corporation qui a ses privilèges tout aussi bien que les diverses corporations des Kabyles. De ce droit de cité accordé aux nègres de l'Algérie, il résulte que dans ce pays leur position est toute différente de celle qu'ils ont dans les colonies américaines. Là il y a une séparation profonde entre les blancs et les noirs. Les noirs jusqu'à présent ont été esclaves, et les blancs maîtres. La civilisation se consume en vains efforts pour aplanir dans ces pays les différences de races, relever le moral des uns et vaincre les orgueilleux préjugés des autres. En Afrique, au contraire, un nègre n'est pas nécessairement esclave ou d'origine esclave; la quantité d'esclaves ne se confond pas avec la quantité de nègres, et même avant l'occupation française, les blancs comme les nègres étaient esclaves. On a compté jusqu'à vingt mille esclaves chrétiens dans la seule ville d'Alger. Tout pénible qu'était l'esclavage pour les uns comme pour les autres, il ne devait pas être plus déshonorant pour la race du Soudan que pour la race européenne. Aussi les indigènes de l'Algérie traitent-ils les nègres libres avec autant de considération que les autres; ils ne font aucune difficulté d'accepter pour chef, pour juge, pour supérieur quelconque, un homme au visage noir et à la tête crépue.

La prise d'Alger qui a eu pour résultat de rendre à la liberté tous les chrétiens enchaînés, n'a pas eu celui d'affranchir les nègres de l'esclavage. Pendant très-longtemps, les indigènes ont pu conserver leurs esclaves nègres; on les empêchait, autant que possible, de leur faire subir de trop mauvais traitements. Lorsqu'un indigène assommait de coups son esclave, on ne croyait pas pour cela qu'il fût juste de le priver de sa propriété, mais on le forçait à le vendre. Nous avons vu une pauvre négresse, qui, grâce à des voisins, avait échappé aux fureurs de son maître; elle s'était réfugiée chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul; elle tenait encore dans les mains les dents que des coups brutaux avaient fait sortir de sa mâchoire. Ses vêtements étaient déchirés, les bonnes sœurs s'empressèrent de lui donner une robe française. Elle rayonnait de joie de s'en voir affublée

et croyait qu'elle allait devenir chrétienne et libre. Au bout de quelques jours, des agents de police vinrent la réclamer, et messieurs du parquet parurent satisfaits d'avoir obtenu que, conformément à la jurisprudence, elle serait vendue à un autre Maure de la ville. — Dans la plaine, les esclaves étaient assez maltraités, les maîtres y craignaient moins qu'à Alger l'intervention de l'autorité française, mais en général la position des nègres et des négresses esclaves continuait à être un peu rude, à moins que ces dernières n'eussent été nourrices ; les enfants de la maison les aimant alors comme leurs mères, se désolaient quand les parents les maltraitaient.

Il a fallu la révolution de février pour que cet humiliant état de choses eût son terme et que tous les esclaves de l'Algérie fussent affranchis. Faut-il avouer que la France avait été devancée par le bey de Tunis ? Dès l'année précédente, ce petit souverain, par un décret solennel, avait rendu à la liberté tous les esclaves de sa régence.

Les nègres de l'Algérie sont d'assez braves gens ; leur physionomie est empreinte là, comme partout ailleurs, de beaucoup de bonhomie ; ils ne manquent pas d'intelligence. Beaucoup sont libres de naissance ; ils savent parfaitement s'ingénier pour se créer des moyens d'existence. Ils se livrent à certaines industries ; la confection des paniers est un de leurs monopoles ; bon nombre vendent de la chaux et vont badigeonner les maisons. Les négresses servent tant qu'on veut pour 10 à 15 francs par mois ; elles arrangent les femmes aux bains maures et peuvent gagner jusqu'à 2 francs par jour à cette occupation. Beaucoup d'entre elles font des petits pains et les vendent dans les rues aux indigènes. Quand les négresses se marient, elles nourrissent leurs maris, et le mari paye la chambre. Souvent un nègre a deux femmes, de façon que l'une puisse aller vendre lorsque l'autre fait le ménage. En somme, les nègres forment pour notre colonie une excellente population. Ce sont les indigènes les plus laborieux, les citoyens les plus paisibles que nous ayons maintenant en Algérie. Ils sont musulmans comme les Arabes, mais n'ont rien de leur fanatisme ; ils n'ont pas même un attachement bien profond pour Mahomet, ni une dévotion très-grande dans les pratiques du Coran ; ils leur préfèrent les sacrifices de coqs aux bords des fontaines. Pour peu qu'on les y conviât, ils embrasseraient le christianisme et se conformeraient à nos institutions.

Il serait à désirer, dans l'intérêt de la colonisation, que les caravanes du Sahara nous en amenassent un plus grand nombre. Les obstacles qui sont mis maintenant à la traite des nègres auront ce résultat ; sans arrêter l'émigration des habitants du Soudan, ils lui donneront un autre caractère, une autre direction ; les enfants du Soudan, au lieu d'être vendus esclaves sur les côtes de la Cafrerie, se présenteront libres aux portes de notre nouvelle colonie.

Toutefois, il paraît que rien ne manque aux nègres dans leur pays, et que leur territoire est assez fertile. Ils ont même de l'or, mais n'y attachent qu'un prix médiocre ; ils en trafiquent avec les marchands des caravanes, qui, en échange, leur rapportent des coquilles de mer, dont ils se servent pour leur monnaie. Ils n'admettent pas que l'Algérie soit meilleure et plus civilisée que leur pays. « Les marchands de notre pays sont très-riches, disait un jour un nègre « interrogé à cet égard ; tu y trouveras tout, excepté ton père et ta « mère. » Les nègres se considèrent comme des hommes beaucoup plus accomplis que les autres ; ils comparent les blancs à des *raisins qui ne sont pas mûrs*.

DES JUIFS.

Les Juifs semblent être plus nombreux en Algérie que partout ailleurs ; toutes les villes de la côte en regorgent ; ils sont très-répandus dans le Sahara.

On les retrouve dans presque toutes les villes ; dans quelques-unes même, ils ont leurs quartiers, leurs synagogues, leurs rabbins, leurs écoles ; ils s'y livrent au commerce, particulièrement à celui des étoffes ; beaucoup exercent le métier de teinturier, de cardeur de laine ; un assez bon nombre sont orfèvres, armuriers, etc. Le chef de leur religion prend le titre de cheikh ; ils vivent en assez bonne intelligence avec les indigènes, à la condition de se conformer aux lois du pays et de respecter les habitudes de leurs hôtes ; mais il leur est défendu de monter à cheval et de porter le haïk ; ils sont, en outre, astreints à se rouler un mouchoir noir autour de la tête. Comme ils sont assez unis les uns aux autres, leur établissement dans la plupart des villes du Sahara leur donne de grandes facilités pour le commerce.

Les Juifs de l'intérieur sont en relation avec ceux de nos villes

maritimes ; ces derniers traitent avec nos commerçants et manufacturiers des villes de France ; ainsi, tout le commerce des indigènes de l'Algérie se fait par l'intermédiaire des Juifs.

Dans les premiers temps de l'occupation française, ce sont les Juifs qui, le plus ordinairement, nous ont servi d'intermédiaires. La langue française s'est plus rapidement répandue chez eux que chez les Arabes ; beaucoup ont quitté les vêtements orientaux pour s'habiller à l'européenne ; le gouvernement en a conclu qu'ils étaient civilisés, et on les a dès lors admis dans les milices nationales. Ce changement d'habits ne les modifie cependant qu'à l'extérieur ; au fond, ils sont toujours aussi sordides et aussi sales. Entrez dans une maison juive : telle elle était sous les anciens deys, telle on la trouve encore maintenant.

Les musulmans sont très-froissés de la position que nous avons faite aux Juifs de l'Algérie et des franchises que nous leur avons accordées. Ils acceptent notre domination ; ils s'y résignent ; mais ils ne comprennent pas que nous ayons assimilé à la leur une race aussi méchante que la race juive. Cette idée les révolte, et ils nous disent : « Les Juifs ont voulu crucifier Jésus-Christ ; mais ils n'y ont pas réussi : Dieu ne pouvait pas permettre que son prophète mourût ignominieusement sur la croix ; Dieu a donc substitué un autre homme à Jésus-Christ. Nous croyons que Jésus-Christ n'est pas mort, et cependant nous méprisons les Juifs à cause du crime qu'ils ont voulu commettre. Vous autres chrétiens, vous adorez Jésus-Christ comme Dieu ; vous croyez que les Juifs l'ont néanmoins crucifié. Pourquoi donc honorez-vous tant les Juifs ? Ils devraient, au contraire, mériter toute votre haine, beaucoup plus que la nôtre, puisqu'ils sont les ennemis de votre Dieu. »

La réhabilitation de la race juive, si méprisée des musulmans, nous a beaucoup nui aux yeux de ces derniers sans nous rattacher les Juifs. Ce serait une erreur de croire qu'ils nous sont très-dévoués. Sans doute ils avaient beaucoup à souffrir sous le gouvernement des Turcs ; mais aussi ils faisaient de grands profits et étaient presque seuls en possession du commerce. Or, pour un Juif, souffrir n'est rien quand il peut gagner de l'argent. Il est même à remarquer que le commerce étant sa principale préoccupation, s'il a des sympathies pour un peuple, elles seront pour celui avec lequel il commercera le plus avantageusement. Ne nous y trompons pas, les

Anglais valent beaucoup plus que nous pour les Juifs. Aussi nos officiers des bureaux arabes ont-ils remarqué, chez les Juifs de l'intérieur, des dispositions à devenir des agents anglais plutôt que d'utiles intermédiaires pour notre gouvernement.

Les Juifs trafiquent de tout; aussi la moralité a-t-elle beaucoup baissé chez ceux de l'Algérie depuis que nous y sommes entrés. Ils n'ont pas manqué de tirer parti, au détriment des mœurs, de cette circonstance que nous n'avions point pour leur race la même répulsion que les musulmans; et cependant un caractère de réprobation semble véritablement empreint sur tous les visages des Juifs de l'Algérie.

LOUIS DE BAUDICOUR.

SUR L'OPINION DU DOCTEUR ITARD

RELATIVE AUX

FACULTÉS INTELLECTUELLES DES SOURDS-MUETS

PAR M. FERDINAND BERTHIER ¹.

On a déjà signalé les nombreuses et importantes questions philosophiques que soulève le problème posé dans cet écrit. Sans vouloir les discuter, il est bon peut-être de les signaler à l'attention du lecteur.

C'est, du reste, un thème déjà vieux de dissertations philosophiques, que l'état intellectuel et moral du sourd-muet. Depuis qu'on a commencé à s'occuper de cette classe de créatures souffrantes, on a touché à leur égard les deux extrêmes de l'exaltation et de l'abaissement. Selon l'abbé Sicard, le sourd-muet non instruit, ou celui qu'il appelle ainsi, est un animal, moins qu'un animal, va-t-il jusqu'à dire; car il ne possède même pas l'amour des parents qui est dans l'instinct des animaux. Aux yeux de M. Berthier, sourd-muet lui-même, et plus reconnaissant du bien qu'il a reçu de la Providence qu'il ne regrette le bien qu'elle lui a ôté, la différence s'efface; le sourd-muet a non-seulement la plénitude des facultés humaines; mais le développement en est chez lui aussi facile que chez d'autres; il suffit qu'on veuille bien faire usage du moyen de développement qui lui est propre, que l'on emploie son langage gesticulé, aussi riche, aussi précis, aussi fécond que l'est le langage parlé, davantage peut-être.

Il me semble que sans beaucoup de métaphysique, avec le simple

¹ Paris, Michel Lévy, 1852.

bon sens, on peut indiquer le vrai dans cette question. Oui, le sourd-muet est un homme, un homme intellectuel et moral dans la plénitude de ses facultés : il est né pour penser, pour raisonner, pour savoir, pour vivre en un mot comme nous tous. L'accident physiologique qui a fermé son oreille n'a certainement rien changé à son être intellectuel et moral, à ses aptitudes, à ses penchants, à sa capacité de vouloir et de sentir. Tous les instincts, tous les sentiments, toutes les pentes, toutes les puissances, tous les défauts lui ont été donnés comme à nous. Le déclarer, comme le font l'abbé Sicard, le docteur Itard et bien d'autres, incapable de tel ou tel acte de l'intelligence, de tel ou tel sentiment du cœur, d'amour, de pitié, de reconnaissance, me paraît un non-sens. S'il en était incapable par nature, l'éducation ne l'en rendrait pas capable ; s'il était né animal, l'éducation ne le ferait pas homme. « L'art peut apprivoiser, dit un écrivain allemand qui me paraît juger cette question avec beaucoup de bon sens ; l'art peut apprivoiser les ours et les lions ; mais il n'y a que l'amour qui puisse élever, et on n'élève qu'un être capable d'aimer. » Le sourd-muet est un animal, comme l'enfant de six mois en est un : celui-ci ne parle non plus, ni n'entend, ou du moins son audition ne lui apprend rien encore ; en est-ce moins un homme, un être doué de raison, un être fait pour comprendre, pour sentir et pour aimer ?

Mais, d'un autre côté, il faut dire que le sourd-muet est un homme dont un accident physique, en le privant d'un sens, retarde le développement. Ses facultés sont les mêmes ; elles ont une ressource de moins pour se développer, une porte de moins pour se produire. De là une plus longue enfance, un progrès plus lent, un état définitif plus imparfait. C'est un homme, mais un homme dont la puissance intellectuelle est plus lente, le terme souvent moins parfait. Pour avoir un obstacle matériel de plus, il n'en a pas une aptitude morale ou intellectuelle de moins ; seulement l'obstacle retarde, modifie, diminue ses aptitudes. Il lui demeure de cette imperfection et de cette attente certains accidents d'intelligence et de caractère qui ne font pas que sa nature soit différente, qui ne l'empêchent pas d'être homme, que l'éducation même peut aplanir, qui ne le séparent point, mais qui le caractérisent. C'est un objet digne d'étude, même au point de vue purement spéculatif, que ce phénomène d'un être humain, plus longtemps sevré ou, pour mieux dire,

moins promptement nourri des influences étrangères, dont l'état primitif ne s'est pas transformé aussi rapidement que le nôtre, et qui nous laisse le temps d'étudier, au moins par conjecture, d'après un type plus tardivement altéré, ce qu'est l'homme venant en ce monde.

Les aptitudes du sourd-muet sont donc celles de tout homme venant en ce monde. Que dirons-nous de ses idées ? D'où lui viennent-elles ? Précèdent-elles l'éducation, l'influence étrangère, la sensation ? Ici la querelle devient plus sérieuse et se rattache à des questions que la philosophie débat et débattrait éternellement dans ses écoles. M. Itard, fidèle disciple de Condillac, n'admettait pas que le sourd-muet non instruit puisse avoir une idée. Ses pauvres protégés avaient beau lui exprimer par toutes les ressources de l'écriture et de la pantomime qu'ils avaient eu des idées bien avant d'être instruits, lui énumérer les notions vraies ou fausses (peu importe) que leur esprit s'était faites sur l'homme, sur la divinité, sur la vie, sur la mort. « Impossible ! répondait l'imperturbable docteur ; si tu avais eu une seule idée, la théorie de Condillac serait fausse. » Donc un sourd-muet non instruit ne peut avoir une seule idée. M. Berthier, on le pense bien, ne passe pas condamnation là-dessus. Il cite les curieux et instructifs interrogatoires, trop ignorés des penseurs, de Massieu, de Lenoir (il aurait pu ajouter celui de mademoiselle Marois, plein d'intérêt et de vérité), questionnés sur les idées qu'ils avaient pu se faire avant qu'aucune instruction méthodique leur eût été appliquée. Il lui paraît certain que par lui-même, sans instruction, le sourd-muet, ou, pour mieux dire, l'homme peut avoir des idées. Il donne tout à fait raison à Descartes contre Condillac.

S'il m'est permis, en pareille matière, d'aventurer mon humble opinion, je dirai qu'il n'y a beaucoup à conclure ni pour l'un ni pour l'autre de ces philosophes dans cette enquête, dont les écoles, les tribunaux même ont retenti, sur les idées que peut posséder le sourd-muet non instruit. On a constamment oublié une chose, c'est de dire où se trouve le sourd-muet non instruit. Où trouvera-t-on un enfant âgé seulement de cinq ou six ans, sourd-muet ou parlant, peu importe, qui n'ait réellement reçu aucune instruction ? Auquel le contact des hommes, sa communication avec eux, par paroles ou par signes, le spectacle de leur vie, l'influence de leur

exemple, le gouvernement de leurs volontés n'ait rien appris, rien pu apprendre? Le sourd-muet ou plutôt l'homme, non instruit, ce serait un être sauvage, ayant vécu des années loin du contact des hommes, comme le sauvage de l'Aveyron ou la femme sauvage dont parle Louis Racine. Mais celui qui a eu une famille, celui qui a vécu dans une ville ou dans un village, au milieu d'êtres humains, celui-là, bien évidemment, aura, dans une mesure plus ou moins grande, communiqué avec eux, reçu quelques-unes de leurs idées, ou formé ses idées d'après leurs actions. Son âme, à moins qu'il ne soit idiot, n'aura pas vécu dans cet isolement que l'on suppose. La distinction du sourd-muet non instruit et du sourd-muet instruit est donc fautive. Il y a des sourds-muets, comme il y a des hommes, instruits d'une manière plus ou moins méthodique, plus ou moins scientifique, plus ou moins parfaite : il n'y en a pas, à un certain âge, d'absolument non instruits, si ce n'est les idiots. Il n'y en a pas qui n'aient rien reçu d'autrui, qui aient vécu et pensé absolument à eux seuls, sur la pensée desquels la pensée d'autrui n'ait en rien influé. Maintenant les idées que s'étaient faites, sans livres et sans instituteurs, sans langage méthodique, mais sous le toit paternel, au milieu de leurs parents et de leurs compagnons, avec un langage de gestes au moins ébauché, Massieu, Lenoir, mademoiselle Marois, ces idées leur appartenaient-elles ou leur venaient-elles d'autrui? Elles pouvaient venir de l'une des deux sources comme de l'autre. L'observation ne résout donc pas le problème ; sur la philosophie retombe la charge de le résoudre, si elle le peut.

C'est pour cela, disons-le en passant, que la question de la culpabilité des sourds-muets non instruits a fait, et bien inutilement, tant de bruit devant les tribunaux. Si le sourd-muet, étranger à tout langage méthodique, était réellement un être non instruit ; s'il n'avait, comme le pense M. Itard, aucune idée ni de bien, ni de devoir, ni de justice, aucun discernement du bien ou du mal, il y aurait certes une iniquité profonde à le condamner. Je vais plus loin : s'il était resté, comme on le suppose toujours, sans aucun contact intellectuel avec les hommes, si le spectacle de la société n'avait pu rien lui apprendre, si les idées du juste ou de l'injuste ne pouvaient exister en lui qu'à titre d'idées innées, de divination intérieure ; il y aurait encore une injustice suprême à condamner, au nom de la loi, un homme pour qui nulle loi humaine n'a été promulguée, qui

aurait vécu parfaitement ignorant des rapports élémentaires de la société, des règles de droit, de propriété, de protection, de police, sur lesquelles l'édifice social repose. Le condamner, uniquement parce qu'en vertu d'une certaine théorie métaphysique, on suppose que le discernement du bien et du mal doit être chez lui une idée innée, me paraîtrait une iniquité révoltante. Mais il n'en est pas ainsi. On le condamne justement, parce qu'il a vécu au milieu des hommes, en contact, en communication plus ou moins restreinte, mais en communication avec eux; parce qu'il a eu sous ses yeux pendant vingt ou trente ans le spectacle de la société; qu'il n'a pu ignorer les quelques idées simples, élémentaires, manifestes et continuellement manifestées à ses yeux, sur lesquelles elle repose. Voilà comment se justifie cette jurisprudence sévère, en faveur de laquelle, il faut rendre aux sourds-muets cette justice, ils se sont fait un honneur de réclamer.

L'étude des sourds-muets ne donne donc pas, il faut en convenir, la solution du problème éternellement débattu de l'origine des idées. Elle n'en est pas moins instructive. Un fait qui prouve, entre autres, que le sourd-muet est bien complètement homme, mais un homme à qui la lumière du dehors arrive plus tardivement, c'est le fait, universellement attesté, du paganisme du sourd-muet. Le sourd-muet qu'on ne cherche pas à éclairer sur les vérités religieuses ne devient pour cela ni athée ni indifférent; l'idée d'une puissance surnaturelle, se révèle facilement à lui, ou par le spectacle de la nature, ou par la vue des actes de vénération et de prière qu'il voit chez les autres et dont il saisit jusqu'à un certain point l'intention. Mais cette puissance surnaturelle, il la comprend, à peu près de la même manière que les peuples déchus, ayant rompu le lien de la tradition primitive, l'ont comprise dans l'ancien monde. « A quoi pensiez-vous, dit-on à Massieu, pendant que votre père vous faisait rester à genoux? — Au ciel. — Dans quelle intention lui adressiez-vous une prière? — Pour le faire descendre de nuit sur la terre (n'est-ce pas là tout à fait le Jupiter de Virgile : *Conjugis in magnæ gremium descendit?*), afin que les plantes que j'avais vu planter crussent, et que les malades fussent rendus à la santé. » D'autres sourds-muets croient que « c'est en balayant les cieux que les anges font voler la poussière, que leur souffle produit les vents, l'eau qu'ils lancent, la pluie; que du bout de son petit doigt, Napo-

l'éon, qui est pour eux la plus haute personnification de la puissance humaine, terrassait des myriades d'ennemis. » Comparez cela aux bas-reliefs égyptiens, où le roi, d'une taille gigantesque, et la masse d'armes à la main, écrase par centaines les pygmées qu'il combat. Ce paganisme naturel du sourd-muet, dont il serait facile de citer d'autres exemples¹, n'est autre chose que le paganisme naturel de l'homme. C'est toujours l'homme destitué de la tradition, abandonné à ses propres forces. L'éclair qui luit, la foudre qui frappe sont un dieu pour lui ; c'est ici qu'est vrai le mot de Lucrèce : *Primus in orbe deos fecit timor*.

Sous un autre rapport, l'étude des sourds-muets ne me paraît pas moins utile. Elle me semble victorieuse contre ces théories qui ont eu un moment de vogue, et qui font de la parole, ou si l'on veut du signe de la pensée, l'instrument nécessaire, l'auxiliaire indispensable, l'élément même de la pensée ; qui déclarent l'homme incapable de concevoir la pensée abstractivement de la parole, en d'autres termes, de penser sans se servir de mots. Il m'a toujours semblé que le sens intime, la conscience de nos propres facultés, l'expérience de chaque jour protestait contre cette assertion. Pourquoi les paroles manquent-elles quelquefois à notre pensée ? Pourquoi sommes-nous obligés de chercher le mot, l'expression propre, le terme adéquat à une idée que nous concevons clairement ? D'où vient tout ce qu'on appelle travail du style, recherche de l'expression, si nous n'avons pas d'avance une conception abstraite, mais claire, lucide, précise de la pensée que nous voulons exprimer, et à laquelle nous essayons les expressions de notre langue comme nous essayons des souliers à notre pied ? Si le pied n'existait qu'avec le soulier et par le soulier, y aurait-il lieu de faire cet essai ?

Mais chez le sourd-muet, la conception de l'idée abstractivement du signe, est plus évidente encore. Le signe n'est pas pour lui comme pour nous sans rapport d'analogie avec l'idée ; ce n'est pas pour lui comme pour nous une pure convention antérieurement établie entre les hommes, et à laquelle on l'initie. Le signe ici, le geste, au moins la plupart du temps, dérive de la pensée ; il en est déduit par une analogie plus ou moins étroite. C'est la pensée qui l'enfante ; il faut donc que la pensée préexiste, qu'elle puisse se peindre à l'es-

¹ J'indique ici l'ouvrage d'un sourd-muet allemand : *Der Taubstumme im uncultivirten Zustande (le Sourd-Muet à l'état inculte)*, par Krusc. Brème, 1832.

prit, claire, précise, nette, abstractivement de tout signe, mot ou geste, peu importe. Il y a plus, cette création du signe est souvent individuelle ; le sourd-muet invente des signes que personne ne lui a appris, qu'on ne pratique pas autour de lui. C'est la pensée elle-même, individuelle, solitaire, qui trouve son expression, et se fait à elle-même le signe extérieur par lequel elle se manifeste. Comment soutenir qu'avant ce signe et indépendamment de ce signe la pensée n'existait pas !

Les quelques pages de M. Berthier nous mèneraient à bien d'autres réflexions, et surtout nous serions heureux que l'espace nous permît d'en extraire plus d'un fait curieux, plus d'une citation précieuse. On peut critiquer en lui une prévention que l'on trouvera peut-être excessive en faveur de ses compagnons d'infortune ; mais qui pourrait lui en faire un reproche ? Et combien, au contraire, n'est pas touchante cette confraternité du malheur par laquelle la Providence permet qu'il s'adoucisse ! La théorie de M. Itard sur l'incapacité morale et intellectuelle du sourd-muet est réfutée ici par de bonnes raisons et par de nombreux exemples. Elle l'est encore mieux par le fait du livre lui-même qui atteste à un haut degré et l'intelligence et le cœur de celui qui l'a fait.

Fr. DE CHAMPAGNY.

LES POURÂNAS

ÉTUDES SUR LES

DERNIERS MONUMENTS DE LA LITTÉRATURE SANSCRITE

(2^e ARTICLE ¹.)

L'intérêt historique qui s'attache à l'étude des Pourânas ne pouvait être mieux caractérisé qu'à la faveur d'un rapprochement comme celui que nous avons exposé ci-dessus, en prenant pour terme de comparaison la longue série des œuvres capitales du génie indien. Mais ces grands poèmes ne méritent pas moins d'être considérés en eux-mêmes, et ce sera le complément naturel de notre travail, que de faire ressortir l'intérêt littéraire que présente leur lecture. Il ne nous appartient pas de toucher, dans ces quelques pages, à toutes les questions vraiment instructives qui ont trait à leur composition : ce que nous ne pourrions entreprendre sans interpréter bien des fables, sans entrer dans le détail des doctrines et des opinions, sans produire en témoignage des extraits de quelques poèmes remarquables par la beauté de la forme. Au moins tirerons-nous de l'étude des livres pouraniques les plus estimés la matière d'analogies et de comparaisons littéraires jetant quelque jour sur les destinées modernes de la poésie dans le haut Orient.

Eu égard à la nature de leur sujet et aux circonstances de leur rédaction, les Pourânas, tels que l'Inde nous les a transmis, ne sont pas des œuvres originales produites d'un seul jet. Comme nous l'avons établi précédemment, rédigés une première fois à titre d'annales héroïques et mythologiques, ils ont été remaniés et amplifiés en vue des besoins intellectuels et moraux des peuples de la

¹ Voir le *Correspondant*, tome XXX, page 96.

péninsule indienne. Ce n'est pas la partie la moins attrayante de notre tâche, que de retracer avec une netteté concise les voies qu'ont suivies les Pouranistes pour servir les intérêts de sectes vraiment puissantes et pour concilier à leur poésie un succès littéraire qui allât jusqu'à la popularité.

Considérons tout d'abord comment le sujet des Pourânas s'est prêté aux innovations hardies que les bardes de l'Inde moderne y ont introduites, et à quel point de vue il devait être fécond entre leurs mains. A vrai dire, aucune matière ne leur laissait plus de liberté que ce fond si ample de mythologie héroïque, qui avait été résumé antérieurement sous le titre de Pourânas. Les faits d'histoire y avaient reçu, comme dans les sections les plus récentes de l'Épopée, une enveloppe mythique; ils y étaient mêlés à des fictions conformes à l'esprit des cultes entés tour à tour sur la religion védique comme sur une même souche. Qu'ont fait les derniers poètes? A l'exemple des anciens chantres de la nature, et sur le modèle des poèmes narratifs et didactiques postérieurs aux Védas, ils ont créé à leur tour une poésie moitié historique, moitié hiératique, qui fût en harmonie avec la foi des populations gagnées au Vichnouïsme : de là une tendance à tout agrandir, à tout compléter, à la condition, tantôt de résumer beaucoup, tantôt de mettre des fictions tout à fait neuves sous l'autorité de fictions plus anciennes. Les premiers auteurs de Pourânas s'étaient bornés à y faire entrer comme éléments principaux la cosmogonie, l'histoire et la géographie des Aryas, d'accord avec la tradition nationale et le système brâhmanique : de ce genre étaient les textes légendaires dont il est question plus d'une fois dans les *Brâhmanas* du Vêda. Les Pouranistes du second âge ont ajouté à ce fond nécessaire de leurs compositions des éléments mythologiques, et même des éléments spéculatifs.

A une première époque, la critique indigène n'avait attribué aux Pourânas que cinq signes ou caractères distinctifs : la création des mondes, leur destruction, les généalogies, les règnes des Manous, les actions des familles royales, telles étaient, d'après le plus ancien vocabulaire sanscrit ¹, les matières principales renfermées dans un

¹ *L'Amara-Kocha*, (l. I, ch. I, sect. 5, v. 6), dont l'auteur, Amara Pinha, vivait moins d'un siècle avant Jésus-Christ. — Suivant Wilson (*ouv. cité*, p. LIX), aucun autre Pourâna ne s'accorde autant que le *Vichnou* avec la définition ancienne de ce genre d'écrits.

de ces livres de cosmogonie et d'histoire. Mais quand la métaphysique, comme aliment du mysticisme indien, eut fait invasion dans ces mêmes livres, à l'occasion de leur remaniement, elle n'y prévalut qu'en portant dommage à la tradition historique. C'est alors que l'on en vint à distinguer dix signes dans la composition des Pourânas, amplifiés dans un sens aussi bien philosophique que théologique; on serait autorisé à les énumérer ainsi, d'après quelques textes¹ : création et création secondaire, existence et gouvernement des Manous, idée des œuvres et histoire des races royales, anéantissements périodiques et délivrances finales, éloge de Hari (Vichnou) et glorification de tous les autres Dévas. Il doit être entendu que toutes ces matières ne se présentent pas dans un ordre déterminé, mais qu'elles sont contenues implicitement dans le corps de l'écrit.

Veut-on retrouver les éléments primitifs des grands Pourânas (*Mahâpourânas*), comme on appelle le *Bhâgavata* et quelques autres, on est tenu d'en retrancher toutes les parties qui s'y sont introduites et développées par une sorte d'accroissement artificiel, en d'autres termes, les éléments spéculatifs. Il en est ainsi des caractères dont les Indiens ont donné une explication mystique : la cause, les œuvres, la délivrance, l'affranchissement, l'éloge des dieux, sujets vraiment nouveaux, qui seraient énoncés, en langage européen, sous les noms de métaphysique, de théologie et de morale. Puisqu'il est de fait que les Pourânas jusqu'ici analysés appartiennent la plupart à cette seconde classe par leurs signes distinctifs, il devient clair que le cadre des légendes pouraniques est demeuré comme un champ immense ouvert à toutes les fantaisies de l'imagination poétique et à toutes les hallucinations de la ferveur religieuse. Qu'on les envisage sous toutes ces faces, on conviendra sans peine avec quelle merveilleuse profusion ils offrent des sujets d'étude et d'observation à l'esprit attentif des érudits.

La prophétie n'a-t-elle pas été un des procédés en quelque sorte familiers qui ont contribué notablement à la confection des Pourânas ? Il ne fallait pas grande habileté chez leurs auteurs pour tirer parti d'un genre de merveilleux qui avait déjà donné tant d'exten-

¹ V. le *Bhâgavata* (liv. II, chap. x, st. 1-7) et les autres textes que M. Burnouf a commentés ingénieusement pour définir les grands Pourânas (tome I, Préface, p. XLVI-L).

sion à la matière épique. Se fondant sur l'inspiration divine des œuvres qu'ils vont promulguer, ils mettent dans la bouche des personnages de la haute antiquité des prédictions fort claires sur la succession des rois de l'âge Kâli, sur les événements qui s'étaient accomplis après l'âge des héros témoins des Incarnations des dieux. En évoquant d'une manière fantasmagorique les noms d'anciens sages et prophètes, tels que Wârada et Mârkhândéya, les Pouranistes rattachent les religions nouvelles aux origines mêmes du Brâhmanisme, bien qu'en racontant l'histoire contemporaine dans toute sa nudité et tout son prosaïsme, ils donnent à leur récit les couleurs de la prophétie et le ramènent ainsi au ton général des livres inspirés. Il y a évidemment des documents historiques sur les dynasties indiennes à recueillir dans cette partie soi-disant inspirée des Pourânas, ainsi que dans d'autres plus anciennes. Mais rien ne doit manquer aux prédictions qui complètent un livre d'histoire révélée¹ : les grands Pourânas se terminent par un tableau du dépérissement de toutes choses et de leur destruction finale, c'est-à-dire de l'anéantissement de l'univers créé, terme de ses révolutions, ainsi que de la lutte des puissances divines. Plus la science religieuse se propageait par une diffusion naturelle sous forme de légendes, plus le poète était tenu d'en justifier les titres par le don d'avenir, comme d'en reporter les sources aussi loin que possible dans un passé fabuleux.

Mais envisageons de plus près la composition des Pourânas, sans perdre de vue quel prétexte, ou si l'on veut, quelle raison de haute politique en a été l'origine : l'instruction du peuple dans les classes inférieures aux trois classes privilégiées. On se demandera sans doute comment ces poèmes ont renfermé des digressions si étendues, et surtout si savantes, puisqu'ils devaient devenir une lecture familière et attrayante pour tous les rangs de la société et pour les femmes elles-mêmes. Mais n'oublions pas que, licence une fois donnée aux poètes de puiser aux sources les plus vénérées, ils ont bientôt innové largement, comme s'ils voulaient créer une littérature qui se suffit à elle-même ; leur tâche a été d'autant plus facile qu'ils avaient

¹ La collection des dix-huit Pourânas ne renferme-t-elle pas un *Bhaviçya Pourâna* ou légende de l'avenir, description de ce qui se passera dans les périodes futures ? C'est une œuvre qui a la prétention d'être prophétique, mais qui ne fait que répéter, sans aucun mérite particulier, plusieurs des sujets déjà traités dans les autres livres de la même classe.—Voir la Préface citée de Wilson, p. XXXIX-XL, p. XXVII-VIII.

eux-mêmes directement accés aux œuvres immenses que le vulgaire ne lisait pas, et qu'ils trouvaient dans la foi enthousiaste des masses, dans leur religiosité insatiable d'impressions, des motifs toujours nouveaux de développements et d'amplifications.

Que les Pouranistes aient célébré des idées et des fictions étrangères à celles de la haute antiquité, c'est ce que montre une simple comparaison de leurs poèmes avec les Védas ou avec les monuments épiques des âges antérieurs. Mais, de fait, ils n'ont nié expressément aucun des dogmes du Brâhmanisme; ils n'en ont ni attaqué les institutions¹, ni aboli les rites séculaires² : c'est d'accord avec son esprit qu'ils ont travaillé à élever l'édifice des religions nouvelles, et à glorifier les pratiques et les pompes par lesquelles elles attiraient la multitude.

Les auteurs de Pourânas n'ont été le plus souvent que l'écho des croyances et des opinions qui ont vu le jour pendant les siècles du moyen âge. Interprètes du sentiment de foi et de dévotion qui a concouru à former le Vichnouïsme, ils ont contribué à fixer et même à agrandir le symbole de cette religion. Qu'avaient-ils à faire pour satisfaire pleinement l'ardeur des sectateurs de Vichnou et du peuple qu'ils entraînaient à leur suite? Donner un corps aux mythes sous lesquels ils se figuraient l'apparition et les incarnations de leur Dieu; exalter les merveilles qu'il avait opérées de tout temps et dans tous les mondes, sous forme des dieux grands et petits, adorés avant lui, mais réputés désormais ses inférieurs. A ce compte, la mythologie du Vichnouïsme grossissait à vue d'œil et au gré de la foule toujours impatiente : le syncrétisme, dont les poètes faisaient usage, reven- diquait sans scrupule l'histoire tout entière du Brâhmanisme, et en faisait gloire au puissant Bhagavat, à l'Esprit, se révélant après tous les Dévas comme leur aïeul et leur maître, mais s'abaissant avec

¹ La caste sacerdotale n'a pas manqué d'attribuer à Vichnou lui-même une part dans ses anciens triomphes. « Vingt et une fois, Bhagavat a purgé la terre de la race des Kchattryas, » oppresseurs des Brâhmanes. (*Bhâgavata*, liv. I, chap. III, st. 20.)

² L'ascète, livré au culte de Bhagavat, chante encore dans le style des stances védiques une invocation au Soleil, qui reproduit à peu près la *Savitî*, dont la récitation figure parmi les préceptes de Manou (liv. II, st. 77-78) : « Nous adorons la lumière bienfaisante et supérieure au ciel du divin Soleil qui a créé de sa pensée l'univers, et qui, l'ayant pénétré de son énergie, contemple l'âme individuelle en proie au désir, et donne le mouvement à l'intelligence. (*Bhâgavata*, liv. V, chap. VII, st. 13.)

amour jusqu'à l'homme sous la figure de Krichna, fils de Vasudéva et de Dévakî. Toutes les fois que Vichnou, incarné dans un corps d'homme ou d'animal, aura remporté une victoire, Brahmâ, Indra, Roudra, les dieux, les déesses, les génies célestes viendront s'incliner devant lui et l'adorer chacun à son tour, lui récitant une stance d'hommage¹.

Le panthéisme qui, déjà, était en germe dans les cosmogonies des *Brâhmanas* védiques et dans les théogonies de l'épopée, avait pris dans ses développements successifs les caractères essentiels de l'idéalisme : il déborda de toutes parts dans les rhapsodies des *Sôûtas* portées à travers la Péninsule et sur toutes les côtes de l'Inde. Tout ce qu'il y avait de tendances spéculatives dans la vie intellectuelle des Aryas s'est manifesté surabondamment dans la constitution du Vichnouïsme comme religion mystique. Les Pourânas nous apprennent à quel point ce travail s'est naturellement accompli, comment il s'est insinué dans l'esprit des peuples, sans cependant détruire dans les classes ouvrières de la société indienne tout sentiment d'activité pratique, et quelle part y ont prise les poètes légendaires qui en ont trouvé la plus vive expression. La philosophie elle-même est venue en aide à ces poètes, puisqu'ils ont fait tourner à la louange de leur Dieu ce qu'il y avait dans ses principaux systèmes de conceptions ou d'images favorables à leur dogmatisme panthéistique ; ce que le *Védânta* avait affirmé de l'Esprit, ce que le *Sânkhya* avait dit de l'Ame universelle, ils l'ont dit à leur tour de Bhagavat, et ils n'ont pas même redouté les longueurs, les hors-d'œuvre, les dissertations, afin de lui faire gloire des qualifications abstraites qui contrastent avec le langage exalté de leurs invocations et de leurs hymnes.

C'est, sans contredit, un des traits les plus frappants qui ressortent de l'histoire critique des Pourânas, que ce mélange de folle superstition et de profond mysticisme, qui se rencontre dans la plupart des chapitres d'un même poème. Il est infiniment curieux de retrouver, dans des stances toutes chargées d'allusions mythologiques, la langue philosophique de l'école *Sânkhya*, les termes d'esprit, de nature, de personnalité, de molécules élémentaires, par lesquels elle a défini les principes des choses, et cependant c'étaient les *Sânkhyas*

¹ Voir par exemple le *Bhâgavata*, liv. VII, chap. VIII, st. 34 et suiv.



qui avaient tenté un premier effort pour s'affranchir de l'autorité de la révélation ; mais Kapila, leur chef, n'était-il pas lui-même une incarnation de Vichnou, révélateur d'une doctrine « où se trouve démontré l'ensemble des principes ¹ ? » On ne nous jugera point coupable de digression oiseuse, si nous relevons présentement quelques-uns des traits qui mettent à nu la portée métaphysique du Vichnouïsme ; car, en considérant les procédés éclectiques des chantages de cette religion, nous avons l'espoir de donner une assez juste idée de l'engouement passionné que leurs œuvres ont excité parmi les masses dont elles flattaient les penchants sensuels en même temps que les instincts religieux. On découvrira, dans son véritable jour, l'alliance du sensualisme et de l'idéalisme qui a été dans l'Inde une réalité ; à ce sujet, nous ne craignons pas d'affirmer que quiconque parcourra une œuvre telle que le *Bhâgavata* sera frappé de l'atroce cruauté qui s'exhale des passages où la bonté de Vichnou semble glorifiée avec le plus d'effusion : que de fois là mollesse des mœurs indiennes s'est alliée à une froide férocité justifiée par la sainteté du but ! Partout où il a dominé, le paganisme a mêlé la terreur à la volupté.

Le panthéisme indien se traduit fidèlement dans les Pourânas : quoique sorti des écoles des contemplatifs, il s'y montre dans toute la rigueur de ses conclusions et dans toute l'ardeur des extravagances dont il ait jamais été capable. Vichnou s'identifie à tous les Dévas que les Hindous ont jadis invoqués, et à tous les personnages divins de la mythologie indienne ; il déclare qu'il est un avec toutes choses, et que Çiva est le même que lui ; il ne diffère ni de Brahmâ, créateur des mondes, ni de Brahm, principe suprême, source de toute vie spirituelle et de tout développement cosmique. Si deux hypostases de la triade indienne sont déclarées identiques à Vichnou, la triade est par là même détruite ².

C'est un fait presque continuel dans la rédaction des Pourânas, que la confusion des légendes de Vichnou avec l'histoire légendaire

¹ *Bhâgavata*, liv. I, chap. III, st. 10. L'exposition même de la doctrine est un des objets avoués du III^e livre de ce Pourâna, et le mythe de Kapila y occupe tout un chapitre, le xxxiii^e et dernier.

² V. la Préface de Wilson, au *Vishnu Pourâna*, p. LX, et l'analyse du *Brâhma* et du *Padma*, au tome V du *Journal de la Société asiatique de Londres*, p. 68, 281, 310.

et mythique de Brahmâ ou de Çiva. Bhagavat, c'est « l'être tout-puissant duquel dérive la création, et qui a tiré de son intelligence le Véda lui-même. » Bhagavat a raconté à Brahmâ sa propre légende, qui a passé par la bouche de Nârada jusqu'à Vyâsa ; c'est encore lui qui a donné à Brahmâ le pouvoir de créer, et que Brahmâ glorifie dans un hymne solennel auquel l'Esprit répond ¹. Nous ne nous permettrons de citer que deux stances de ce grand hymne :

« Adoration à Bhagavat, à toi qui es le directeur du sacrifice, à toi devant qui je tremble moi-même, pendant qu'assis pour toute la durée de mon existence, sur ce siège révééré de tous les mondes, je me livre à des austérités accompagnées de nombreux sacrifices, dans le désir de m'élever jusqu'à toi !

« Adoration à Bhagavat, au plus excellent des Esprits, qui, s'étant, par un acte de son propre désir, enfermé dans divers corps pour protéger les lois qu'il avait créées, s'est plu, quoique indifférent à toute jouissance, à résider au sein de formes d'animaux, d'hommes et de dieux où habite l'âme individuelle ! »

Le narrateur moderne, en s'appropriant les récits qui avaient cours de temps immémorial en l'honneur de Brahmâ, ne prend pas même la précaution de substituer le nom de Bhagavat au sien ; il suppose que les Vichnouïtes entendront de leur Dieu tout ce qu'il rapportera de l'Esprit ou *Pouroucha* du *Védânta*, du *Brahmâ* de la même école et de l'*Hiranyagarbha* des Oupanischads. Il lui suffira de dire que tout était pure apparence dans la puissance de Brahmâ, tandis que la nature de Vichnou seule est vraiment éternelle. La divinité de Bhagavat est latente dans celle de tous les êtres que les hommes ont jamais honorés d'un culte : l'Être suprême est un dans ses incarnations, malgré la diversité des vêtements dont il s'enveloppe ². Sa Providence s'est étendue à tous les âges du monde ; à chacun des règnes des sept Manous correspondent des apparitions de Bhagavat sous un nom particulier et avec un rôle spécial ; car c'est toujours lui qui les inspire, qui les retient, les soutient, les conseille ³. L'incarnation de Vichnou en poisson est placée sous le règne du sixième Manou ; mais elle fait intervenir Satyavrata, pieux

¹ *Bhâgavata*, liv. III, chap. ix ; *Ibid.*, st. 18-19.

² Voir les premiers chapitres du livre II du *Bhâgavata*. Description de Mahâ-pouroucha.

³ *Bhâgavata*, liv. VIII, chap. I, chap. v-II.

roi qui sera le Manou de l'âge suivant. Dans le *Bhâgavata*, ce n'est plus Brahmâ comme dans l'épopée, mais Vichnou qui opère le salut des hommes en guidant le vaisseau de Manou sur les eaux du déluge sous forme de poisson¹. C'est assez dire que l'omniprésence de Bhagavat, dans le temps et dans l'espace, est devenue un dogme de sa religion : la dévotion du fidèle à Vichnou le lui fait apercevoir présent partout.

Rien de plus étrange que la méthode suivant laquelle les Pouranistes échangent continuellement les histoires sacrées de Çiva contre celles de Vichnou. Çiva s'efface tout à coup et fait place à Bhagavat : il est lui-même mis en scène par les poètes pour faire humblement hommage à celui-ci de tout ce qu'il a été et de tout ce qu'il est². D'autres fois, c'est Vichnou que l'on sacrifie à son rival : les Çivaïtes s'emparent de même de toutes ses actions merveilleuses pour les appliquer à leur Dieu, le Seigneur (*îçvara*), le souverain Seigneur (*mahéçvara*) ; c'est ainsi que dans le *Linga Pourâna*, Brahmâ et Vichnou, tout à coup éclairés, confessent la suprématie de Çiva et se mettent eux-mêmes à chanter ses louanges³. Puis n'est-il pas des Pourânas où se succèdent et se mêlent des légendes, les unes vichnouïtes, les autres çivaïtes, comme si les auteurs n'avaient éprouvé aucune crainte d'être en contradiction avec le titre et le thème primitif de leur poème ?

Cependant, il faut le dire, la partie n'a jamais été égale ; les vichnouïtes ont mis tant de zèle à exalter leur culte qu'ils ont imaginé et accrédité les plus bizarres suppositions tendant à ravalier celui des autres sectes. Du reste, ils n'ont rien négligé pour donner toute splendeur à leurs fêtes, pour assurer la célébrité à leurs temples et la vogue aux lieux de pèlerinage et d'ablution qu'ils avaient établis ; en réalité, ils l'ont emporté par le nombre de leurs partisans. Mais voyons que de ressorts ils ont fait jouer à la fois en fait d'inventions et de subtilités dogmatiques.

Tantôt les Vichnouïtes ont loué Çiva en concurrence avec Bha-

¹ V. la Préface de M. Burnouf, au tome III du *Bhâgavata*, p. XXIII et suiv., et notre *Mémoire sur l'Origine de la tradition indienne du déluge* (Paris, 1849), p. 18 et suiv.

² Dans le *Bhâgavata* (liv. VII, ch. x), c'est Vichnou qui a l'honneur d'avoir détruit les villes aériennes des Asouras, tandis que le *Mahâbhârata* le laisse tout entier à Çiva. (V. la Préface du tome III, p. VIII-XI.)

³ V. la Préface citée de Wilson, p. XLVI-III.

gavat; tantôt ils ont rapporté à Çiva le désordre qui domine dans le monde inférieur. Parmi les trois qualités qui marquent toutes ces œuvres, la bonté (*sathva*) appartient au seul Vichnou; l'ignorance ou l'obscurité (*tamas*), dépend surtout de Çiva; de même que la passion (*radjas*), de Brahmâ. Il n'est pas jusqu'à la vanité des poètes qui n'ait trouvé son compte dans ces accommodements intéressés avec le monde divin: selon les bardes vichnouïtes, ce ne peut être que Çiva qui inspire les auteurs des ouvrages où domine l'obscurité¹. Mais qu'on ne croie pas que la théologie des Pouranistes soit jamais en défaut pour justifier jusqu'à l'imperfection, jusqu'à l'iniquité dont une nature céleste peut être coupable. S'ils mettent dans la bouche de Çiva l'aveu de ses crimes, celui-ci s'excuse en les rejetant sur la *Mâyâ*, puissance magique et fantastique de Vichnou.

Bhagavat qui est pur, qui est sans formes, mais qui prend toutes les formes, ne dédaigne aucune fascination quand il veut manifester l'activité incessante de sa puissance et de son intelligence². Comme le dieu des Védantins de l'Inde et de quelques philosophes grecs, Vichnou se joue des êtres créés; il leur envoie des illusions pour ôter à ses vrais adorateurs toute foi à la réalité des phénomènes, à l'existence des choses, esprits et corps, en dehors de lui, centre primordial où rentre et s'absorbe tout ce qui a apparence d'exister. Le Seigneur, qui, toujours immuable, crée, conserve et détruit l'univers par un acte de sa volonté, se fait un jouet du monde mobile et immobile. De même, le sage ne s'attache à rien: ceux qui en ce monde connaissent ce qui est éternel et ce qui ne l'est pas, ne pleurent pas plus l'un que l'autre; quant à ceux qui pleurent, c'est qu'ils ne peuvent vaincre la nature³. L'homme « est comme un ignorant qui assiste à une représentation dramatique⁴, » tout ce que donnent les sens est aussi peu réel que les désirs conçus en songe.

Que les auteurs des Pourânas se soient faits les champions d'un

¹ Wilson, *Ibid*, p. XII-XIII. — La distinction des trois qualités-principes a été appliquée par les sectaires au classement des Pourânas.

² Ne voit-on pas dans le *Bhâgavata* (liv. VIII, chap. XII) Vichnou se déguiser en femme à l'effet de séduire Çiva, qui reconnaît et confesse sa puissance? — V. le t. III, Préface, p. XVIII.

³ *Bhâgavata*, liv. VII, chap. II, st. 39, 48-49. Voir (*Ibid*, st. 50-57) un bel apologue à l'appui de ces aphorismes sur la vanité des larmes humaines.

⁴ *Bhâgavata*, liv. I, chap. III, st. 37; liv. II, chap. IX, st. 1-2; liv. VI, ch. XV, st. 6.

idéalisme négatif comme celui qui se répète indéfiniment dans leurs thèses, on ne leur reprochera pas du moins d'avoir reculé devant les conséquences de leurs doctrines : aucun effort n'a coûté à leur imagination pour rendre sensibles les vicissitudes auxquelles leur Dieu se soumet alors qu'il crée ou qu'il détruit. Qu'on ne s'attende pas à trouver ici de ces métamorphoses gracieuses ou plaisantes, comme celles qu'Ovide a décrites avec tant d'esprit, avec tant de souplesse d'imagination, quand il faisait à vue d'œil passer les corps à des formes toujours incroyables :

In non credendos corpora versa modos.

Ovide ne croyait plus aux Dieux qui agissaient dans les fables grecques que lui livrait tout ébauchées la littérature d'Alexandrie ; il savait bien que son public romain n'y croyait pas non plus ; mais les fictions elles-mêmes, il les produisait comme moyens d'amusement, et, plein de confiance dans son talent, il ne voulait obtenir pour elles qu'un succès de goût et de gaieté.

Les poètes indiens sont sous le poids d'une toute autre préoccupation ; ils croient au Dieu dont ils glorifient les métamorphoses ; ils se fient à la crédulité et à l'enthousiasme des masses auxquelles ils s'adressent. Placés qu'ils sont dans ces conditions si différentes de celles où vivait le poète latin, inspirés par les phénomènes d'un climat plus ardent, ils se sont ingénies à mettre en action, toujours dans une même pensée, tous les prodiges dont le vulgaire cherchait la raison surnaturelle, à personnifier toutes les notions morales qui pouvaient entrer dans un système d'allégories divines. S'emparant des diverses incarnations attribuées à Vichnou, les Pouranistes se sont plu à décrire les *métensomatoses* panthéistiques qui offraient si bien matière à la fiction et au développement du merveilleux : ils n'ont reculé devant aucune transformation d'un corps à un autre, fût-elle la plus bizarre et la plus monstrueuse.

Bhagavat vit dans tout et fait tout rentrer dans sa nature inaltérable : le bien et le mal ne sont plus que des accidents passagers. Des êtres sont-ils déchus de leur rang originel pour quelque odieuse transgression, et, passant ensuite par plusieurs vies, se sont-ils souillés par de nouveaux crimes, ils n'en sont pas moins réunis finalement à la divine essence de Bhagavat. On en trouve un éclatant exemple au VII^e livre (chap. I^{er}) du *Bhâgavata*, dans l'histoire de

deux personnages qui, maudits par les fils de Brahmâ, sont devenus deux géants fameux, Hiranyakcha et Hiranyakaçipou : à cause de leurs excès, ils furent tués un jour par Bhagavat, déguisé d'abord en sanglier, puis en lion ; mais ils sont nés de nouveau sous la forme d'autres géants, que le même dieu a tués dans ses autres incarnations en Râma et en Krichna. Malgré leur nature mauvaise qui les a fait conspirer avec les ennemis des Dévas, et qui les a mis en lutte avec Bhagavat dans plusieurs existences, les deux Asouras finissent par se réunir à lui, par s'identifier même avec lui.

Il n'est pas indifférent à notre but de considérer, dans le même livre ¹, l'histoire de Prahrâda, fils de Hiranyakaçipou. Condamné à d'affreux supplices par son père, en raison de l'affection naturelle qu'il ressentait pour Vichnou, il eut enfin le bonheur de s'unir à Bhagavat : au point de vue de la doctrine, rien de plus significatif que les supplications de Prahrâda demandant grâce à Bhagavat, malgré l'indignité de sa race, et pardon pour son père ². Quant à l'Asoura, cruel et impie, malgré les austérités qu'il pratiqua pour se rendre invincible, il fut déchiré par les griffes de Nrisinha, c'est-à-dire de Vichnou transfiguré en homme-lion ; mais il a été purifié du moment où son divin ennemi lui eut lancé un regard, et il est allé dans le monde de Bhagavat, parce qu'il a eu un fils vertueux.

Ce serait d'ailleurs une erreur de croire, après avoir lu de telles légendes, que Bhagavat puisse jamais se montrer partial et passionné. Exempt de qualités et supérieur par son essence à la Nature, il ne prend le rôle de meurtrier des coupables que par suite de son union avec un des attributs illusoire de sa *Mâyâ* ³ : car il est le Dieu essentiellement impartial, aux yeux de qui tous les êtres sont égaux, et devant lequel les bons et les méchants ne sont pas plus les uns que les autres. A ce sujet, pouvons-nous mieux faire que de citer textuellement la définition que Bhagavat donne de lui-même à Brahmâ dans quatre stances du *Bhâgavata* qui seraient, suivant la critique indigène, le germe et comme le principe divin de l'œuvre théosophique ⁴ :

¹ *Bhâgavata*, liv. VII, chap. II-IX, chap. x, st. 34-37. Comparez le récit de la même histoire dans deux autres Pourânas, le *Vichnou* et le *Padma*, l'un traduit, l'autre analysé par M. Wilson.

² *Bhâgavata*, *ibid.*, chap. VIII-IX, chap. x, st. 14-16, st. 21.

³ *Bhâgavata*, liv. VII, chap. I, st. 6. V. la Préface du t. III, p. II et suiv.

⁴ Liv. II, chap. IX, st. 32-36. Nous y joignons la st. 31, préambule du discours. V. tome I, Préface, p. CLIII.

« Apprends qui je suis, quelle est ma nature, quels sont ma forme, mes qualités, mes actes, et obtiens ainsi par ma faveur l'intuition claire de mon essence.

« J'étais, oui, j'étais seul avant la création, et il n'existait rien autre chose que moi, ni ce qui est, ni ce qui n'est pas (pour nos organes), ni le principe élémentaire de cette double existence; depuis la création, je suis cet univers; et celui qui doit subsister quand rien n'existera plus, c'est moi.

« Ce qui passe sans raison pour être dans l'Esprit, comme ce qui passe pour n'y être pas, c'est cela qui est la Mâyâ dont je m'enveloppe; c'est comme la réflexion ou l'éclipse d'un corps lumineux.

« De même qu'après la création les grands éléments ont pénétré tout ensemble et n'ont pas pénétré les êtres supérieurs et inférieurs, de même je suis à la fois et je ne suis pas dans ces éléments.

« Aussi la seule chose que doive chercher à comprendre celui qui désire connaître la nature de l'Esprit, c'est le principe qui, uni aux choses et cependant distinct d'elles, existe partout et toujours.

« Ainsi, fais de cette vérité l'objet d'une méditation profonde, et l'œuvre de créer des êtres divers dans chaque Kalpa n'aura plus rien qui puisse te troubler! »

Quelle meilleure définition du Dieu du panthéisme que celle que les Pouranistes ont placée dans la bouche de Bhagavat lui-même? Vichnou, c'est le seul être : il est en tout, quoique distinct de tout. C'est lui qui est le premier des êtres, qui se crée, qui se détruit; tout ce qui est bon et beau, c'est son essence : il réside continuellement dans tous les êtres dont il est l'âme¹. « L'Esprit est éternel, impérissable, pur, un, immuable, voyant par lui-même, cause, occupant tout, indépendant, illimité; il est l'âme individuelle, et il renferme toutes choses² : » l'homme qui aura reconnu ces douze caractères supérieurs de l'Esprit, rejettera la fausse opinion, née de l'erreur, qui fait dire moi et le mien, en parlant du corps et des autres objets.

Vichnou est par conséquent le Dieu-Tout qui assemble et concilie en lui tous les contrastes; il efface le fruit des œuvres; il ne distingue pas les Asouras des Dévas; il n'est ni leur ami, ni leur ennemi;

¹ *Bhâgavata*, liv. II, chap. VI, st. 38-39, st. 44; liv. III, chap. XIX, st. 21, st. 27 et suiv.

² *Bhâgavata*, liv. VII, chap. VII, st. 19-20.

il appelle à lui les uns et les autres indistinctement. A chacune des époques où dominèrent la bonté, l'obscurité, la passion, ces qualités de la nature et non de l'esprit, Vichnou les a revêtues tour à tour¹. Bien plus, Bhagavat aime à s'incarner dans un être mauvais pour égarer et pour perdre les ennemis des dieux : à ce compte, Bouddha lui-même ne serait qu'une forme illusoire de Vichnou, entraînant à leur perte ceux qui n'ont pas foi dans l'Esprit suprême, et il en serait de même de plusieurs novateurs, hérétiques et rationalistes par rapport au culte des dieux du brâhmanisme². Rien ne peut résister à Bhagavat ; il attire à lui invinciblement ceux qui le repoussent ; de là tant de mobiles différents et opposés dans l'histoire des personnes qui se sont identifiées avec lui, pour les unes la crainte et même la haine, pour les autres l'affection, la dévotion et l'amour³. Bhagavat n'est point un dieu jaloux : étranger au sentiment de personnalité par sa perfection absolue, l'Être suprême ne connaît pas l'inimitié, et, à vrai dire, le sentiment de la haine unit à lui aussi sûrement que la ferveur de la dévotion.

Qui ne voit à l'instant tout ce qu'il y a d'immoral dans de pareils dogmes, et à quelle conséquence ils ont inévitablement conduit ? La doctrine du *Yoga* en a été le corollaire. Vraisemblablement, le mysticisme indien est parti d'une notion vraie de métaphysique religieuse sur l'union des intelligences finies avec la souveraine Intelligence ; mais, à force d'exagérations, cette notion est devenue la doctrine de l'unification adéquate et finale des êtres avec le divin Bhagavat : suivant le *Yoga*, dont quelques Pourânas, par exemple le *Padma*, donnent la théorie, mais dont tous déroulent dans l'histoire les fatales applications, la foi à Vichnou ne remplace-t-elle pas toutes les œuvres et ne lave-t-elle pas de tous les crimes ? On va juger, par quelques traits, de l'esprit de la doctrine.

Le premier devoir du contemplatif est de se dégager des liens de l'action ; la méditation qui prend Bhagavat pour objet est comme un

¹ *Bhâgavata*, liv. VII, chap. I, st. 8-10. « Pénétrant au sein des qualités manifestées par le *mâyâ*, comme s'il avait des qualités lui-même, l'Être apparaît au-dehors, possédé par l'énergie de sa pensée. » *Ibid*, liv. I, chap. II, st. 31 ; liv. II, chap. V, st. 18.

² *Vishnu Purâna*, liv. III, chap. XVIII, p. 338 et suiv. de la traduction de M. Wilson. Cf. *Bhâgavata*, liv. I, chap. III, st. 24.

³ *Bhâgavata*, liv. VII, chap. I, st. 24-26, st. 30 ; *Ibid*, chap. X, st. 38-39.

glaive tranchant ces liens ¹ : « Détruisez la racine des œuvres, fruit des trois qualités ; c'est la pratique du Yoga qui arrête le courant dans lequel est entraînée l'intelligence..... Honorez, en vous livrant à l'inaction, l'esprit actif qui est Hari, le Seigneur, et duquel dépendent la fortune, le plaisir et le devoir ! » Il est des pratiques qui font naître dans l'âme la dévotion, d'où naît ensuite l'amour : puis, vient le délire de l'homme qui se voit en tout, qui se croit Hari lui-même, et ce délire aboutit à l'union totale avec l'Être. L'amour du serviteur envers Bhagavat doit être un amour désintéressé, de même que le dévouement du Dieu à son adorateur² ; l'ascète est tenu d'aimer Bhagavat sans partage : l'ancien Bharata, très-avancé en perfection, fut changé en gazelle pour avoir caressé et nourri avec trop de sollicitude un jeune faon qu'il avait retiré des eaux³. Le mouvement irrésistible du cœur vers l'Ame peut être comparé à celui du Gange vers la mer. Cependant Bhagavat condescend à la faiblesse de l'ascète ; il lui sourit ; il répond à celui qui l'interroge sur la voie du bien ⁴.

« C'est ce Dieu, le plus libéral de tous les êtres, qu'il faut, avec un cœur ferme et exclusivement attentif, se représenter, par la méditation, souriant avec des regards affectueux.

« Le cœur de celui qui contemple ainsi la forme bienheureuse de Bhagavat, parvient bien vite à l'inaction suprême dont rien ne peut plus le détacher. »

La dévotion envers Vichnou, bien qu'elle comporte neuf devoirs, se réduit à un seul précepte ⁵ : « Entendre et répéter le nom de « Vichnou, se le rappeler, servir ce Dieu, l'adorer, l'honorer, se « faire son esclave, l'aimer comme un ami, se confier à lui tout entier. » La dévotion produit le détachement et une science qui ne discute pas : toutes les œuvres ne sont rien, ou elles ne sont qu'un vain déguisement à côté de la dévotion pure. Cependant le Vichnouïsme ne demandait pas à tous les hommes cette vie contemplative

¹ *Bhâgavata*, liv. VII, chap. VII, st. 28, st. 33 et suiv., st. 48; *Ibid*, liv. I, chap. II, st. 15 et 21.

² « Celui qui te demande des grâces, dit Prahrâda à Vichnou, n'est pas un de tes serviteurs, c'est un marchand... » *Bhâgavata*, liv. VII, chap. X, st. 4-6.

³ Voir le récit touchant de cette métamorphose. *Bhâgavata*, liv. V, chap. VIII.

⁴ *Bhâgavata*, liv. IV, chap. VIII, st. 51-52; *Ibid*, liv. I, chap. VIII, st. 44.

⁵ *Bhâgavata*, liv. VII, chap. V, st. 23; *Ibid*, liv. I, chap. II, st. 6-7; liv. VII, chap. VII, st. 51-52.

qui faisait prendre pour des réalités les rêves de l'idéalisme panthéistique : un petit nombre d'ascètes parvenait à cette inaction parfaite qui en devait être la conséquence logique, et qu'on a comparée à l'immobilité complète des grands reptiles qui ont englouti leur proie¹.

Les extravagances du *Yogisme*, que nous rapportent les voyageurs, nous les trouvons décrites dans les Pourânas, et nous y voyons leur institution attribuée au Dieu lui-même, en l'honneur de qui elles ont été pratiquées : tel est l'exemple d'un ascète, du nom de Richabha, qui n'est autre que Bhagavat lui-même s'incarnant dans la personne d'un prince. Richabha met d'abord en œuvre les facultés magiques du *Yoga*; puis, les dédaignant, il s'abstient de toute action; ensuite, de son corps qui n'a plus qu'une apparence de personnalité, il parcourt plusieurs pays, et enfin il se laisse consumer dans une forêt embrasée. Ainsi Vichnou a-t-il enseigné aux hommes la délivrance de leurs passions².

On est fondé à croire que le sacerdoce des Vichnouïtes a fait deux parts : celle de la contemplation pour les hommes parfaits, celle des pratiques et des actes extérieurs pour l'immense majorité des croyants. A la doctrine du *Yoga*, qui ne pouvait pas être saisie par tous dans ses profondeurs, a répondu un culte matériel fait pour attirer la foule. Les auteurs des Pourânas en ont été les artistes; car leurs descriptions du corps de Bhagavat sont devenues naturellement le modèle de ses idoles sculptées et chargées d'ornements et de pierreries. Au même dogmatisme qui anéantissait de fait la loi morale, se sont rattachées de nombreuses pratiques concourant à assurer le salut sans effort, sans travail et même sans vertu : tels sont les bains, telles sont les ablutions dans certains mois de l'année, et à certaines époques de pèlerinage, dans quelques *tirthas* privilégiés, étangs sacrés dont les eaux purifient les âmes comme les corps par leur seul contact; autant de moyens infailibles d'acquiescer à une sainteté qui soustrait l'homme aux suites de ses actions et le rend égal au Dieu suprême. Les devoirs les plus sacrés ne sont rien auprès de telles pratiques : qu'un père tue son fils plutôt que de manquer à un jeûne de Vichnou³. De deux frères qui avaient mené

¹ *Bhâgavata*, liv. VII, chap. XIII. Devoirs de l'ascète.

² *Ibid*, liv. V, chap. IV-VI.

³ Wilson, d'après le *Nârada Pourâna*, Préface citée, p. XXXIII.

une vie désordonnée, l'un est condamné à l'enfer, l'autre est ravi au ciel, à sa grande surprise ; c'est que celui-ci s'était baigné dans les eaux de la Djoumah pendant le mois consacré de Mâgha ¹ ! La morale sociale ne résiste pas à de telles aberrations, quand elles ont pour fondement le fanatisme et la superstition : théorie bien étrange en effet ! peu importe avec quels sentiments on songe au Dieu de la secte, pourvu qu'on y songe ² : « Car ce Dieu a la même récompense pour l'impie qui le poursuit de ses fureurs et pour le dévôt qui s'efforce de s'unir à lui dans l'extase de l'amour contemplatif. » Au moment de quitter la vie, « les hommes privés d'espoir n'ont qu'à prononcer les noms de l'Être incréé, les noms qui désignent les incarnations, les qualités, les actions sous lesquelles il se cache, pour aller aussitôt, affranchis des souillures de nombreuses naissances, voir la Vérité à découvert ³. »

Il ne faut donc pas chercher fort longtemps les causes de la prodigieuse popularité du Vichnouïsme ; on aperçoit bientôt à quel point il flattait tous les instincts, toutes les inclinations des peuples de l'Inde. Par ses mythes et par ses peintures, il est à l'unisson avec les mœurs de ce pays qui s'étaient dépravées en raison de la violence du climat, en dépit des prescriptions morales des *Çâstras* ou des codes sacrés. Par la doctrine du *Yoga*, il ouvre les sources d'une dévotion facile, mais aveugle, mais ardente, faite pour émouvoir et passionner. Par l'efficacité de ses rites ou cérémonies, il assure le rachat facile ou plutôt l'impunité de tous les crimes, et produit jusque dans la conscience la confusion du bien et du mal. Par la négation du mien et du tien, il commande aux croyants l'indifférence et l'insensibilité envers leurs semblables. Enfin, et c'est le trait qui montre l'influence sociale du Vichnouïsme, par la promesse d'un salut acquis à l'aide de quelques pratiques, il rompt la barrière qui a toujours séparé les Aryas de l'Inde en deux immenses classes : les privilégiés et les déchus ; il fait appel à tous les hommes, il les unit dans la foi à Vichnou qui bénit les *Tchândalas* honnis de tous aussi bien que les hommes de caste pure ou de caste mêlée. Bien plus, les

¹ Analyse du *Padma*, au tome V du *Journal de la Société asiatique de Londres*, p. 298.

² V. Burnouf, Préface du tome III, p. IV et suiv.

³ *Bhâgavata*, liv. III, chap. IX, st. 15; *Ibid*, liv. I, chap. I, st. 14; liv. VI, chap. II, st. 13-15, 45, 49.

oiseaux, les animaux eux-mêmes sont appelés par les chantres des Pourânas à se réunir à la nature de Bhagavat, comme les génies et les hommes¹. Cette universalité du salut promise par le Vichnouïsme n'était-elle pas la plus forte des armes que l'on pût employer contre les Bouddhistes, les Djâïnas et les dissidents de toute origine pour défendre avec le système indien les intérêts des races sacerdotales ? Aucune concession n'avait été faite à l'heure de la lutte ; mais plus tard l'égalité religieuse, sinon civile, fut donnée comme récompense d'une crédulité et d'une confiance exaltée aux prodiges du plus grand des dieux.

Telle est la foi plus large, plus expansive, plus facilement populaire qu'aucune autre, consacrée dans la plupart des Pourânas. Il lui fallait des livres qui lui donnassent l'importance littéraire qu'avaient pris de tout temps les symboles des religions indiennes : la rédaction des Pourânas la lui assura promptement. Non-seulement elle tint lieu aux Vichnouïtes de tout autre formulaire ; mais encore elle relia expressément leurs dogmes et leurs rites à la haute antiquité dont le prestige était une garantie presque indispensable du succès de telles œuvres. Une autre sanction qui ne lui a pas manqué, c'est la promesse d'avantages temporels et de bénédictions abondantes faite aux lecteurs et aux auditeurs des Pourânas ; aucune expression n'a paru trop forte pour rehausser la sainteté de ces livres et l'efficacité de leur étude².

Voyons maintenant quel a été le travail des poètes dans la composition des Pourânas, sous quelle forme et dans quel langage ils ont réalisé le mélange de l'antique et du moderne en fait de croyances, de traditions et de pratiques.

Les noms individuels des poètes rédacteurs des Pourânas ne sont pas encore acquis à l'érudition occidentale ; non-seulement, malgré leur mérite personnel, ils ont dû taire leur nom, à cause de l'inspiration divine que chacun d'eux attribuait à son œuvre,¹ mais encore leur rôle de compilateurs d'anciens textes condamnait implicitement plusieurs d'entre eux à garder l'anonyme. On ne peut, à l'heure qu'il est, arracher à l'obscurité de l'hieratisme qu'un seul nom, celui

¹ *Bhâgavata*, liv. VII, chap. VII, st. 53-55; liv. III, chap. XIX, st. 35; *Ibid*, liv. VIII, chap. II et III. Hommage du roi des éléphants à Bhagavat.

² Voir le chap. II du I^{er} livre de *Bhâgavata*, et l'épilogue du même ouvrage analysé par Wilson. (*Vishnu*, p. XXVII.)

de Vopadéva, grammairien célèbre du XIII^e siècle, qui serait l'auteur du *Bhâgavata*. Maître de toutes les richesses de la langue par ses lectures, de toutes les traditions par sa prodigieuse mémoire, c'est un savant qui a pris la responsabilité d'un chantre sacré ; c'est un versificateur qui a seul assumé la charge de poète¹ : on reconnaît dans l'œuvre même « une main unique qui a présidé à l'arrangement des diverses parties. » Le prodige n'est pas isolé sans doute dans l'histoire de la littérature orientale ; à part le contraste des idées, Vopadéva a, certes, quelque fraternité avec le Hariri des Arabes, l'auteur des fameuses Séances, qui a de même uni la subtilité du grammairien à la verve du poète. Mais passons à l'art des poètes indiens émules de Vopadéva.

Quand les Pouranistes ne dogmatisent pas, leur procédé ordinaire est l'amplification. Chaque sujet, si mince qu'il soit, devient une matière sur laquelle ils s'exercent avec la même ardeur ou avec la même patience. Aucune occasion n'est perdue par ces poètes de piquer vivement l'attention ou d'enflammer l'imagination de leurs auditeurs. Fort souvent, bien qu'ils ne puissent laisser entrevoir leur personnalité, l'intention littéraire les préoccupe autant que le but religieux ; ils ne craignent pas de faire un appel indirect au goût éprouvé du public² :

« Le *Bhâgavata* est tombé sur la terre comme un fruit détaché de l'arbre fécond de la loi (le Véda), et dont le suc est l'Amrita (l'ambrosie) même. O vous tous dont le goût exercé sait reconnaître ce qu'on lui présente, savourez sans cesse ce divin breuvage au sein même de la libération ! »

Les auteurs des Pourânas devaient soutenir à quelque hauteur une tradition d'art déjà séculaire, eu égard à la longue culture de la langue dont ils se servaient ; ils avaient sous les yeux des modèles dont ils avaient intérêt à reproduire les grands traits et à calquer l'idiome poétique ; mais en même temps, ils se piquaient de satisfaire à la prédilection qui va toujours croissant dans l'âge avancé des civilisations, pour les pompes et pour les hardiesses du style. Ampli-

¹ V. la préface de M. Burnouf, au tome I^{er} du *Bhâgavata*, p. IV, p. LVIII et suiv., p. XCVI-CIII.

² *Bhâgavata*, liv. I, chap. I, st. 3 ; *Ibid*, st. 19 : « Les hommes de goût qui l'entendent trouvent à chaque instant le récit de plus en plus délicieux. » V. liv. I, ch. XVIII, st. 14.

fier les éléments anciens de leur composition, en développer avec complaisance les éléments nouveaux, telle devait être leur marche perpétuelle, marche toujours un peu confuse, puisqu'ils prenaient de tous côtés et n'avaient pas à rendre compte du parti qu'ils tiraient de leurs matériaux.

Le *Bhâgavata* nous fournira le meilleur exemple de la latitude laissée aux poètes dans leur travail de rédaction versifiée. L'exorde didactique de ce Pourâna, ou plutôt la suite de ses exordes, est poussé jusqu'au VIII^e chapitre du III^e livre ; il se compose de dialogues sur la transmission des récits sacrés d'une génération à une autre ¹. Le lecteur sort avec peine des préfaces et des introductions réunies avec aussi peu d'art que de méthode ; donne-t-il son attention aux changements de personnages, il rencontre des répétitions d'idées que ces changements entraînent par un vice radical de composition que rien ne peut excuser ; d'autres fois, il s'aperçoit que l'auteur n'a pas toujours concilié les divergences des légendes qu'il a réunies. La synthèse est vaste, mais confuse ; comme l'a dit M. Burnouf, la cause en est l'excès de la fécondité, qui est la principale qualité du génie brâhmanique ². Mais quelle est la forme du livre, quand le poète entre enfin dans l'exposé même qui est son objet et son but ? Celle de dialogues, intercalés dans un dialogue continu, ou de récits insérés dans un récit général. Au milieu des dialogues et des récits prennent place tout à coup la prière et la méditation : tantôt ce sont des cantiques d'adoration, des hymnes descriptifs, séries de définitions mystiques et d'épithètes qui énumèrent autant d'attributs ; tantôt ce sont des digressions philosophiques ³, des fragments moraux où les idées sont plus condensées que dans les parties didactiques du *Mahâbhârata*. Enfin le récit s'arrête alors que le poète, après avoir déroulé l'histoire de Krichna jusque dans ses moindres circonstances, a esquissé l'histoire des royaumes de l'Inde en y comprenant la destruction totale des mondes.

¹ On supposerait, en conséquence, qu'il aurait existé un *Bhâgavata* primitif auquel on a plus tard ajouté une introduction si volumineuse.

² Préface du tome I^{er} du *Bhâgavata*, p. CXLII et suiv., p. CLV et suiv.

³ Voir, par exemple, au liv. VII, chap. XII et suiv., du *Bhâgavata*, l'exposé des devoirs des ordres ainsi que des bonnes pratiques, et au livre V (chap. XVI-XXVI) du même ouvrage, une cosmologie poétique des Pourânas dont la prose n'est pas plus claire que la diction mesurée des autres parties. (V. la préface du tome II, p. XII.)

De ces données générales sur la composition des Pourânas, venons-en aux procédés des poètes qui en ont été les auteurs ou les compilateurs. La description, c'est la recette suivant laquelle les Pouranistes étendent, à chaque pas, la lettre des histoires et des aventures auxquelles ils portent la main tour à tour. S'agit-il d'un sacrifice, le poète ne peut s'empêcher de le décrire comme il a déjà été cent fois décrit dans d'autres sources, et quelquefois comme il l'a été dans le même Pourâna. C'est le sacrifice, dit *Açramédha*, ou immolation solennelle du cheval, qui offre le plus souvent le sujet d'une description devenue banale, vulgaire même, si on ne la considère pas sous un côté instructif ou édifiant pour les Indiens. Comme plus d'une fois la scène des légendes antiques a été déplacée, l'auteur prend occasion de décrire les lieux nouveaux où il la transporte : ainsi voit-on une rivière secondaire de l'Inde centrale au sud des monts Vindhya, la *Narmâda*, chantée à l'égal du Gange, et préférée même au grand fleuve pour sa sainteté ; de même le Dravida, pays des Tamouls, ou quelque autre district du Décan, est substitué à des contrées septentrionales, théâtre des faits héroïques, et quelque partie de la chaîne des Ghates aux montagnes de l'Himâlaya ou des régions voisines. Aux premières descriptions, qu'une seconde main s'est refusé à retrancher, sont venues s'ajouter d'autres peintures au gré des poètes et des époques. Que de fois ces accroissements d'un Pourâna sont restés inconnus loin des lieux de leur composition ! Écrits dans le midi de l'Inde, ont-ils jamais été joints au texte du même livre conservé dans les contrées du nord ? Il va de soi qu'il n'y avait pas de limite aux accroissements qu'un ouvrage pouvait recevoir partiellement et à diverses reprises, et qu'on ne connaissait pas non plus de borne aux retranchements qu'ils subissaient d'un pays à un autre. Que dirait-on de tant de traductions dans les idiomes modernes de l'Inde, incessant mais dernier hommage à la renommée fabuleuse des Pourânas ?

Quant à la manière de peindre et d'écrire, les Pouranistes étaient mis en demeure de sacrifier au goût de leurs contemporains : aussi ont-ils parlé aux yeux et aux oreilles plus vivement que ne l'avait fait jusqu'alors la poésie indienne dans ses tableaux fortement colorés. On comparerait bien, par exemple, avec les descriptions de l'épopée sanscrite, une description analogue du *Bhâgavata*¹, l'épisode où les

¹ Liv. VIII, chap. VII, VIII et IX.

Dévas battent l'Océan comme dans une baratte de beurre pour en extraire l'*Amrita* ou l'ambrosie, breuvage d'immortalité. Un récit de quelque étendue ne peut se passer des divertissements qui étaient entrés dans les mœurs indigènes : des chœurs de musiciens, des groupes de danseurs s'improvisent dans les régions du *Vaikhountha* ou paradis de Vichnou. Dans toute fête céleste ou terrestre, il faut un cortège, il faut un ballet : le poème se grossit de ces mêmes accessoires fort dangereux pour l'art même, que le goût des Allemands a imposés de nos jours, quelquefois si lourdement, à l'opéra d'origine italienne, à une œuvre d'art qui se trouvait complète et se suffisait à elle-même dans son exécution musicale.

Les bardes indiens s'abandonnent à toute leur effervescence d'imagination méridionale, quand ils racontent la vie sensuelle de Vichnou : les folles amours, les jeux folâtres du jeune Dieu, sous le nom de Krichna, de Govinda ou de Bâla Gopâla, les danses des *Gopis* ou bergères indiennes, le rôle de Râdhâ, l'amante préférée, dont la légende est très-moderne, l'apparition de Ramâ, comme enchanteresse parmi les Dévas ¹, offrent des exemples de cette passion de décrire, et de décrire à l'infini. Que ces jeux de la poésie recouvrent des idées méthaphysiques d'union entre la divinité et les créatures, on n'en saurait douter, du moins s'il faut en croire les commentateurs indigènes ; mais, toute réserve faite sur la question mystique, il n'en est pas moins vrai que le langage des poètes s'est imprégné de toutes les mollesses du sensualisme indien, et que leur rhétorique a été aussi loin dans la licence des figures que leur théosophie dans les rêves de l'idéalisme.

Le goût est satisfait, tant que les Pouranistes ne font qu'imiter la manière de Calidâsa et des poètes qui ont rivalisé avec lui en élégance : ainsi reconnaît-on la touche de cette école, quand ils en viennent à rapporter l'histoire de Sacountalâ, d'après le drame bien connu, ou celle de Râma, d'après le *Raghowançâ* ou poème sur la race de Raghou ; sans doute, ils n'atteignent pas à la délicatesse supérieure des peintures de Calidâsa, mais ils en reproduisent dans leurs meilleurs tableaux la richesse et le coloris. Il n'en est plus de même, quand le rédacteur d'un Pourâna se prend à imiter ces auteurs de poésies descriptives qui ne font grâce d'aucun détail, qui surchargent leurs

¹ Voir l'apparition de cette *mâyâ* de Vichnou, au liv. VIII, chap. VIII et IX du *Bhâgavata*.

récits d'images et de synonymes, jusqu'à épuiser le vocabulaire de la poésie indienne et les plus minces ressources de l'assonance ou de l'allitération : les Pouranistes n'y font pas défaut.

Figurons-nous ces écrivains livrés à un véritable entraînement par la puissance même d'une langue poétique qui, comme le sanscrit, coule à flots pressés sous les lois d'une harmonieuse cadence. Ne pouvons-nous pas deviner ce qu'avait de violent et d'irrésistible une telle impulsion qui appelle la répétition des pensées par la sonorité des mots, la coupe des phrases, et le retour des mètres tant de fois consacrés ? N'avons-nous pas tous remarqué un fait absolument semblable dans l'inspiration des derniers poètes de l'antiquité latine, inspiration qui se soutient encore par le rythme et la mesure, alors que les œuvres en prose portent tous les signes d'une déplorable décadence ? A l'heure même où le paganisme se mourait, on composait encore dans les provinces de l'Occident des épopées, des poèmes historiques, des poèmes descriptifs, des panégyriques en vers ; on faisait rendre à la langue défaillante ses derniers accents. A part bien d'autres noms de poètes, quels efforts n'a pas tentés Claudien pour ressusciter les fictions du paganisme ! Quelles illusions n'a-t-il pas réchauffées et embellies, quand il se vantait de donner au public romain un Enlèvement de Proserpine et une Gigantomachie plus de douze siècles après l'école d'Homère ! Joignez un instant les procédés et les raffinements poétiques d'Ausone aux compositions mythologiques de Claudien, et vous aurez sous les yeux, dans le monde latin, un travail littéraire tout à fait semblable à celui qu'ont accompli les Pouranistes de l'Inde. La raison publique se raidit contre ces essais de galvaniser la poésie antique avec ses enchantements déjà fanés ; mais, si le polythéisme grec et romain avait conservé dans l'Empire des autels et des fêtes où se serait ranimée la ferveur de l'idolâtrie, il eût créé dans l'Occident des épopées nouvelles, restauration de ses épopées mythologiques, comme les Pourânas l'ont été pour le polythéisme indien.

Il est, d'ailleurs, de singuliers contrastes dans le style et la langue des poèmes pouraniques : tantôt, c'est un calque fidèle des anciennes narrations, de la marche paisible et régulière des compositions épiques ; tantôt c'est le jeu miroitant des subtilités d'une rhétorique toute moderne ; tantôt, enfin, ce sont les artifices de sons et de figures, dernier prestige d'une littérature qui s'épuise. Il n'est pas

moins instructif d'observer dans la rédaction des Pourânas une affectation fréquente à reprendre les styles fort anciens de la langue sanscrite ; car, c'est bien le même penchant qui se manifeste, dans d'autres littératures, à des époques analogues ou l'on ne crée plus, mais où l'on croit retremper la langue dans sa véritable source en ravivant des expressions et des tournures vieilles. Bien des passages des Pourânas renferment des termes védiques ou même des débris du Véda, conservés et enchassés dans leur texte avec l'intention de lui donner de cette façon un vernis d'antiquité ou un lustre de sainteté. Les archaïsmes, dont les Pourânas sont pleins, sont reproduits évidemment dans la même pensée que les archaïsmes qui sont si fréquents chez certains auteurs latins, Lucrèce, Salluste, Sénèque, par exemple ; ici, ce sont des formules qui accusent une tardive et faible protestation du vieux sentiment romain en faveur des idées de vertu et de liberté ; là, ce sont des retours de la conscience indienne à cette liturgie poétique du Naturalisme qui avait été le point de départ de toutes les conceptions religieuses de la société brâhmanique.

Il est surtout dans les Pourânas quelques hymnes et quelques morceaux descriptifs qui sont faits pour captiver fortement l'attention du lecteur européen, en raison de l'éclat ou même de l'étrangeté de leur style métaphorique ; c'est ici, mieux qu'ailleurs, qu'il pourra se plaire à remarquer la profonde habileté et la fervente exaltation qui ont soutenu tour à tour les poètes orientaux dans leur labeur. Parmi les passages qui s'adaptent le mieux aux prédispositions de notre public occidental, nous citerions quelques descriptions riches, mais vraies de la nature indienne, quelques peintures allégoriques où le sentiment moral se traduit avec force et noblesse⁴, quelques scènes où se reflètent heureusement les affections de famille, enfin quelques traits où se fait jour une douce humanité échappant à la tyrannie de croyances mystiques et superstitieuses. Sans doute, les Pourânas ne manquent pas de tableaux qui peignent avec mélancolie ou avec terreur l'inconstance des choses humaines, la brièveté et l'inanité de la vie ; mais ce sont-

⁴ Par exemple, la peinture du remords poursuivant Indra, coupable du meurtre d'un Brâhmone. « Il vit le crime qui courait derrière lui sous la figure d'une Tchândâll, dont le corps tremblait de vieillesse, qui était minée par la consommation et couverte d'une étoffe ensanglantée ; ses cheveux blancs tombaient en désordre, et elle lui criait : « Arrête ! arrête ! » *Bhâgavata*, liv. VI, chap. XIII, st. 11-13.

là des sujets bien vulgaires que la poésie indienne a chantés pour ainsi dire à satiété. On aimera bien mieux ces fragments descriptifs, tels que l'apparition merveilleuse de Vichnou en lion¹, où s'étale toute la richesse de coloris de la langue sanscrite, si l'on fait grâce aux conceptions bizarres de l'Inde en faveur de leur sens mythologique. Qu'on n'oublie pas non plus, en les lisant, que l'art indien a suivi docilement, dans ses sculptures gigantesques, les proportions surhumaines que les poètes ont données à leurs Dieux, et qu'il a toujours mis ses œuvres en harmonie avec leurs conceptions. On aimera mieux encore ces peintures pleines de fraîcheur qui nous font assister à la vie toute de quiétude des ascètes dans leurs ermitages et leurs forêts, ou qui nous les montrent livrés à toutes les séductions qu'inventent la jalousie des Dévas. Mais on aimera surtout ces épisodes dont les héros parlent le langage vrai de la douleur paternelle ou de la tendresse maternelle, avant que le poète vichnouïte ne leur adresse, par la bouche de quelque sage, des consolations philosophiques, destructives de tout sentiment humain; il faut lire, au VI^e livre du *Bhâgavata*², les lamentations d'une reine dont le fils unique a été empoisonné par ses rivales jalouses, l'abattement du roi Tchitrakétou, et l'attitude de désolation profonde où ce spectacle a plongé toute la cour; il faut lire également, dans le même Pourâna³, les plaintes de la tendre Sounïti au sujet de l'exil de son fils Dhrouva qu'a prononcé son époux, le roi Outhânapâda, par le conseil d'une autre femme. Les premières scènes de ces deux épisodes donnent à de royales douleurs une expression calme et vraie qui ne déparerait point les tableaux de la muse antique; de semblables passages satisferaient en quelque mesure à nos idées de morale et d'esthétique; mais on est tenu de les chercher au milieu de récits et de descriptions qui expriment fidèlement et exclusivement la pensée indienne, et dont on ne saisit la signification philosophique et historique qu'à la condition de connaître la marche des religions de l'Inde et la destinée de ses doctrines.

Avertis de ce que les Pourânas présentent d'insolite et d'exagéré dans leur style, de confus ou d'obscur dans leur exposition, eu égard

¹ *Bhâgavata*, liv. VII, chap. VIII. — ² Chap. XIV, st. 45 et suiv. (Tome III.)

³ *Ibid.*, liv. IV, chap. VIII, st. 9 et suiv.

à nos habitudes intellectuelles, les hommes instruits n'en consulteront pas moins ces monuments avec un œil scrutateur sous un double rapport : quand ils auront saisi le fil des traditions historiques, ils y observeront avec intérêt les transformations successives d'un étonnant système de croyances idéalistes, et la dernière évolution d'une grande mythologie dont les phases se reproduisent fidèlement dans l'histoire des mythologies secondaires. Puis, se plaçant à un autre point de vue, ils y admireront la souplesse et l'habileté, la patience et la persévérance de l'esprit indien dans le maniement d'anciennes formes littéraires, sa finesse et sa subtilité dans l'invention de ressources nouvelles d'expression et de mesure au moment où le véritable génie de création lui est enlevé.

Nous ne craignons pas de dire outre cela : s'il est vrai qu'aucune étude sérieuse ne soit dépourvue d'une sorte de philosophie pratique, l'étude raisonnée des Pourânas fera infailliblement découvrir des considérations auxquelles ce titre ne serait pas refusé. Et certes, si on a demandé au travail de trois siècles la filiation historique des idées qui ont passé des écoles de la Grèce dans nos écoles occidentales, ce ne sera point peine perdue de suivre les procédés de la pensée philosophique et d'en approfondir les applications sociales dans un pays qui résume à lui seul, comme on l'a dit, toute l'histoire de la philosophie ; il ne sera pas inutile de savoir ce que sont devenues les thèses du *Sânkaya* et du *Védânta* dans le grand débordement des cultes théosophiques de l'Inde. D'un autre côté, autant il y a d'importance pour les peuples civilisés dans l'histoire vraie et critique de la chute du paganisme dans les pays qui formaient le monde ancien, autant il y a de secours et d'opportunité pour la science chrétienne, à la veille des conquêtes nouvelles de la foi en Asie, dans l'histoire de la décadence de la société brâhmanique et du polythéisme qui en a été l'âme pendant tant de siècles.

Le Brâhmanisme, il est vrai, n'a pas disparu entièrement après une première et longue période d'existence. Adversaire patient du Bouddhisme, enfin son vainqueur, il s'est reconstitué par un phénomène qui ne s'est accompli peut-être de la sorte que dans l'Inde ; mais, comme tous les cultes faux, il a trouvé sa déchéance dans les efforts de propagande qu'il a tentés. Son organisme politique s'est affaïssé ; le caractère distinctif de ses castes a dégénéré : aussi la société indienne n'a-t-elle pas opposé de résistance sérieuse aux forces étran-

gères, celles des ennemis de sa foi, les Musulmans de la Perse et les Mongols de la Haute-Asie.

Fortifié en apparence par le développement de cultes éminemment populaires comme ceux de Vichnou et de Çiva, le Brâhmanisme s'est scindé et s'est affaibli; en s'étendant toujours davantage dans la Péninsule, il a sacrifié une partie de son unité et de sa force morale; après avoir accepté et favorisé les superstitions locales, il a plutôt succombé sous leur poids; il a laissé son pouvoir d'organisation sociale se dissiper en quelque manière dans le particularisme des sectes mystiques. La poésie a aidé à ce travail de dissolution, tout en répétant les symboles et les aventures qu'elle tenait d'une tradition fidèle. La langue sanscrite elle-même s'est altérée; elle s'est évanouie dans les formes multiples et les remaniements de la poésie légendaire; enfin, dépouillée sans cesse au profit des idiomes vulgaires, elle s'est perdue dans une infinité de courants devenus bientôt de minces ruisseaux, de même que le Gange dans les branches sans nom qui traversent tristement les sables de ses embouchures.

Bien que, de nos jours, de grandes populations soient encore asservies dans l'Inde aux pratiques d'anciens cultes, bien que les noms de ses anciens dieux y soient encore invoqués avec une ferveur superstitieuse, bien que des temples immenses subsistent encore à la surface du sol ou dans le creux des rochers, la décomposition lente, mais irrésistible du Brâhmanisme, est parvenue presque à son dernier terme. Qu'on ouvre la collection des Pourânas où sont mêlés et confondus les éléments de son histoire ancienne et moderne, on verra avec quelle vérité de dessin et de couleurs ils nous dépeignent la décomposition qu'il a subie à la fois dans ses dogmes et dans sa morale, dans sa poésie et dans sa langue sacrée.

FÉLIX NÈVE.



A Monsieur le Rédacteur en chef du CORRESPONDANT.

Dijon, 16 mai 1852.

Monsieur,

Vous voulez bien que je vous remercie de m'avoir fait lire dans la dernière livraison de votre recueil ¹ la lettre de Mgr l'Évêque d'Orléans.

L'éloquent Prélat a laissé peu de choses à dire sur la question particulière qu'il a traitée. Je vous demande pourtant la permission d'ajouter quelques mots.

Si j'interroge comme vous mon expérience personnelle, j'avouerai, en toute sincérité, que mon commerce d'écolier avec l'antiquité grecque et romaine n'avait pas été sans influence sur moi au point de vue politique : je me rappelle fort bien que je suis sorti de rhétorique, en 1813, avec une haute admiration pour Aristogiton et pour Brutus. Ce n'était pas, il est vrai, la faute d'Homère ou de Cicéron ; c'était celle de nos maîtres, qui ne songeaient qu'à faire de nous des humanistes, sans souci aucun des idées fausses qui pouvaient germer et s'enraciner dans nos esprits. Je suis persuadé que, depuis Hubert Languet et La Boétie jusqu'aux Girondins et à Robespierre, cette fascination des souvenirs républicains de l'antiquité a singulièrement faussé un très-grand nombre d'esprits. J'accorde qu'on aurait tort de ne pas tenir compte de ce péril, même aujourd'hui. Le contact habituel avec l'antiquité républicaine ou stoïcienne a d'ailleurs un autre danger purement moral, celui d'exalter l'orgueil, de pousser aux phrases d'apparat, aux vertus de parade. Il faut aux études classiques un arôme qui les empêche de se corrompre de la sorte, et cet arôme est l'esprit chrétien.

Mais il ne faut pas abuser de ces aveux.

Cela dit, je demande qu'on veuille me croire si j'ajoute qu'il n'est pas si difficile de faire sentir à des chrétiens que la civilisation du peuple de Dieu était supérieure à celle de la Grèce antique et à celle de Rome, les lois de Moïse à celles de Lycurgue, de Solon et des Décemvirs, le sublime de la Bible au sublime d'Homère, les Pères de l'Église aux Païens de leur temps, Tertullien à Lucien, Origène à Plotin et à Porphyre, saint Chrysostôme à Libanius, comme Bossuet l'est à Démosthènes et à Cicéron. Voilà ce qui se fait depuis vingt ou trente ans dans toutes les écoles catholiques ². Mais il y a loin de cette ré-

¹ Voir ci-dessus, p. 171 et suiv.

² Qu'il me soit permis de rappeler, après M. l'abbé Landriot, que mon frère, mort en 1842, n'avait pas été étranger à ce progrès. L'un des premiers (dès 1828),

forme, qu'on peut tenir désormais pour un fait accompli, à l'incroyable idée de n'apprendre le latin que dans la Vulgate et dans les écrivains ecclésiastiques.

Quelle préoccupation ne faut-il point pour aller jusqu'à un tel excès; pour se persuader, au mépris de tous les témoignages imaginables, depuis saint Augustin jusqu'à Gerson, que l'explication de Virgile dans les collèges est une innovation due à la Renaissance!

Quelle préoccupation ne faut-il point pour appliquer à cette explication de Virgile dans nos collèges les anathèmes de l'Écriture contre l'idolâtrie; pour s'écrier, à ce propos, dans une épigraphe qui résume tout un livre: « *Infandorum idolorum cultura omnis mali causa est, et initium, et finis!* »

Quelle préoccupation ne faut-il point pour assimiler cette question à celle de la liturgie; pour mettre sur la même ligne ceux qui ont réclamé l'unité de la prière sacerdotale au nom d'une loi de l'Église solennellement décrétée par un concile œcuménique, au nom d'une loi partout observée, si ce n'est en France (et encore depuis un assez petit nombre d'années),—et ceux qui réclament contre ce qui est universellement reçu dans les écoles catholiques, depuis dix-sept siècles, contre ce qui se pratique généralement à Rome sous les yeux du Souverain-Pontife, contre ce qui a été, non pas toléré seulement, mais recommandé par des Saints que l'Église honore comme ses Docteurs, c'est-à-dire comme les témoins irréfutables de la tradition apostolique!

On a peine, en effet, à comprendre qu'on ne se soit pas incliné tout d'abord devant l'autorité de saint Basile le Grand, devant ce discours, écrit *ex professo*, sur l'UTILITÉ que pourront tirer LES JEUNES GENS de l'étude des auteurs païens. On dit que ce qui a pu être admis sans inconvénient à d'autres époques a d'immenses dangers dans la nôtre. Mais qui ne voit qu'au IV^e siècle, quand plus de la moitié de l'Empire était encore païenne, quand la séduction de la littérature antique était si puissante qu'elle avait fait apostasier Julien, le péril de la lecture d'Homère ou de Sophocle était cent mille fois plus grand qu'il ne saurait l'être de nos jours! Vous l'avez dit, Monsieur, nos rhétoriciens de 1852 sont bien plus dévots à Alfred de Musset qu'à Sophocle et qu'à Homère. Et je ne croirai pas volontiers que l'admiration pour Homère, et le je ne sais pas quoi qui fait rechercher les lectures mal saines que vous savez, tiennent au

il avait introduit les Pères de l'Église au rang des classiques dans le petit séminaire du diocèse de Dijon, mais en se renfermant dans les bornes posées par le bon sens et le bon goût. Voir son *Plan d'Études* dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. II et III (année 1831).

fond à la même cause. Je ne croirai pas volontiers qu'Homère, Sophocle, Virgile prédisposent les esprits au romantisme.

Du reste, qu'arriva-t-il au IV^e siècle? Julien, redevenu païen, fit précisément ce que demande M. Gaume; il défendit qu'on expliquât Homère aux enfants chrétiens: « Ils ont Luc et Mathieu, disait l'Apostat, qu'ils les lisent et qu'ils nous laissent Homère. » Julien savait ce qu'il faisait; il savait qu'en abaissant le niveau des études pour les chrétiens, il les dégradait dans l'opinion publique; il les faisait tomber dans le mépris. Saint Grégoire de Nazianze ne s'y trompa point: il protesta énergiquement contre cette persécution d'un nouveau genre; il la flétrit comme une injure faite à notre foi. Comment concevoir qu'un prêtre, aujourd'hui, propose de nous imposer de gaieté de cœur la loi de dégradation portée par Julien?

Car, il ne faut pas l'oublier, voilà la question telle que M. Gaume l'avait posée. Ce ne sont pas des améliorations qu'il a réclamées, c'est une *révolution* dans l'enseignement des langues classiques. C'est une *révolution*, il l'a dit en propres termes, quelques précautions oratoires qu'il ait pu prendre d'ailleurs, et l'exagération n'est pas dans le mot seulement, elle est dans les choses; elle est dans cette proscription absolue, non pas des classiques païens seulement, mais de ceux d'entre les Pères qui *conservent encore dans leur style des formes païennes*.

Ce n'est qu'un malentendu, je le veux bien; mais alors qu'on s'explique nettement, et il n'y a plus de controverse. Qu'on déclare, comme un savant prélat dont l'amitié m'est si précieuse depuis trente années ¹, qu'on déclare que c'est ici une question non de principes, mais d'application, mais de pratique, et qu'il s'agit uniquement de savoir si l'on ne pourrait, dans les écoles catholiques, rendre l'enseignement plus chrétien qu'il ne l'est encore, sans le faire déchoir sous d'autres rapports. Avez-vous quelques bonnes pensées à présenter en ce sens? Parlez, il n'est pas un instituteur chrétien qui ne soit heureux de vous entendre; mais si vous n'avez pas de vues pratiques, de vues applicables, à quoi bon le *Ver rongeur*?

Nous ne voyons pas, quant à nous, ce que l'Église aurait à gagner à désapprendre cette magnifique langue latine que Bossuet parle avec tant de dignité dans ses lettres au Pape Innocent XI sur les études du Dauphin, et qu'on écrit encore si admirablement à Rome dans la chancellerie pontificale. Nous n'avons pas la superstition de ces puristes du XVI^e siècle, qui n'admettaient point dans les breffs émanés du Saint-Siège un seul mot qui n'eût été pris dans Cicéron; mais nous croyons que le commerce assidu de Bossuet écolier avec

¹ Mgr l'Évêque de Montauban. (V. *l'Univers* du 16 mai.)

l'orateur romain n'a pas nui à l'ampleur et à la majesté de langage qui éclatèrent plus tard dans les *Oraisons funèbres*, comme la méditation d'Homère, apparemment, n'a point été sans fruit pour l'auteur de *Télémaque*.

Les pauvretés d'un journal sur les vertus *laïques* de Socrate opposées aux vertus *mystiques*, sa pantalonnade sur le mot de l'Évangile : « Beaucoup d'appelés et peu d'élus, » ne changent rien à la nature des choses. Les éloges que décerne la même feuille à Mgr l'Évêque d'Orléans ne prouvent pas davantage contre la thèse défendue par le Prélat. Il est arrivé à cette feuille de louer Bossuet, dans une arrière-pensée que tout le monde connaît. Cela empêche-t-il que, même en 1682, si nous en croyons un témoignage que Mgr l'Évêque de Montauban ne récusera pas, Bossuet n'ait été « un grand Évêque, un théologien « profond, un habile et puissant modérateur ¹? » Il ne suffit donc pas que le *Journal des Débats* prenne parti en faveur d'une vérité, pour qu'à l'instant même elle cesse d'être.

Laissons cela : aussi bien, le sujet a été comme épuisé par Mgr l'Évêque d'Orléans. Rendons l'enseignement de plus en plus chrétien ; il ne le sera jamais trop : nous sommes tous d'accord à cet égard. Rendons-le plus chrétien encore une fois, mais gardons-nous de le rendre moins classique.

Méditons surtout sur ces excellentes paroles de l'éloquent Prélat : elles ne s'appliquent pas uniquement à la polémique soulevée par le *Ver rongeur* :

« Nous passons, il le faut avouer, avec une déplorable facilité d'un excès à l'autre. Et ce qu'il y a de plus funeste, c'est que, *dans nos entraînements contraires*, nous allons toujours aux dernières extrémités *et voulons toujours tout y entraîner avec nous*, ne reculant presque jamais ni devant les accusations les plus monstrueuses, ni devant les réactions les plus inattendues !

« Ne serait-il pas temps enfin de ne plus nous permettre de semblables témérités d'opinion et de langage, EN FACE DU SIÈCLE, QUI NOUS REGARDE ? »

FOISSET.

17 mai.

P.-S. — Le malentendu se prolonge. Je viens de lire dans *l'Univers* une lettre de M. Roux-Lavergne, qui, j'en demande pardon à un écrivain dont personne, j'ose le dire, n'honore plus que moi le caractère, déplace une fois de plus la question.

Il faut pourtant essayer de s'entendre.

Le latin est la langue de l'Eglise. Toujours l'Eglise a tenu à hon-

¹ *Now. observat. sur les doct. gallicanes*, 1852.

neur de parler cette langue, d'une majesté incomparable, avec une supériorité incontestée : ainsi, par exemple, un ouvrage de pure théologie, le catéchisme du concile de Trente, composé sous la surveillance de saint Charles Borromée, publié par S. Pie V, avait été retouché, quant à la diction, par Paul Manuce, l'un des premiers humanistes du XVI^e siècle. Si l'Université désapprend le latin depuis vingt ans, comme tous les hommes compétents l'avouent, nous croyons qu'il est de l'honneur de l'Eglise de sauver une fois de plus les lettres latines, et, pour cela, de maintenir ses traditions de bonne latinité, auxquelles le Saint-Siège est demeuré si fidèle. Or, nous tenons pour évident qu'il y aurait péril imminent de déchoir sous ce rapport si les classiques profanes sont exclus de l'enseignement, ou même *s'ils ne sont mis de bonne heure dans les mains des élèves.*

Quels sont ces classiques ? En sommes-nous venus à ce point d'ignorance des usages scolaires qu'il faille dire ici leurs noms ? Ce ne sont pas Catulle ni Tibulle, dont je n'ai pas expliqué un seul vers au collège pour ma part. Ce sont Sulpice Sévère, abrégiateur élégant de l'histoire sainte, Érasme (*Selecta à veteri et novo Testamento historica*), Justin, Cornélius Népos, Phèdre, Tacite, Quinte-Curce, un choix des *Métamorphoses* d'Ovide (qui ne faisaient pas de nous des païens, bien s'en fallait), Virgile, Cicéron, César, Salluste, Horace, Tite-Live et Tacite. Ces auteurs, Horace notamment, nous ne les expliquions que dans des éditions *expurgées*. Si l'on trouve que le Père Jouvancy n'avait pas été assez sévère sur ce point, qu'on fasse mieux que lui ; ce n'est pas nous qui réclamerons. Mais qu'il me soit permis de rappeler que tels étaient les classiques en usage sous l'Empire, dans le collège où j'ai appris le latin et où l'on suivait la tradition oratorienne. Ce que M. Gaume appelle *infandorum idolorum cultura* y était tout à fait inconnu.

Sortons des généralités.

Je pense, comme le pensait et le pratiquait mon frère, que les Pères latins ne peuvent sans inconvénient être admis dans l'enseignement classique avant la *Troisième*, avant la classe où les notions grammaticales de l'écolier sont complètes et fixées. Plus jeune, l'écolier ne pourrait s'expliquer le néologisme chrétien, qui certes a sa légitimité, sa raison d'être ; il ne pourrait s'expliquer des contradictions nombreuses entre le rudiment et l'auteur sacré ; cela jetterait de l'incertitude et de la confusion dans ses idées. Pour l'élève adolescent, guidé par un maître habile, cette même objection me paraît sans force. Dès la *Troisième*, des fragments choisis des Pères latins peuvent donc entrer dans les études. Là est peut-être la nuance entre le petit séminaire de Plombières-lès-Dijon et l'institution de

l'Assomption, qui paraît au contraire ajourner l'admission des classiques profanes jusqu'aux classes supérieures (autant qu'il me soit permis de le conjecturer d'après M. Roux-Lavergne). Au reste, c'est là, je le répète, une question, non de principes, mais d'application, bien que ce détail soit fort loin d'être sans importance.

Concluons.

Nous ne voulons pas de la déchéance de l'Eglise. Nous n'acceptons pour elle aucune sorte d'abaissement ; ET NOUS REGARDERIONS COMME UN ABAISSEMENT que ses enfants désapprissent le beau langage que parle la Secrétairerie des Brefs et qu'ont parlé nos évêques dans les derniers conciles provinciaux. Nous croyons fermement que la croisade prêchée depuis six mois contre les classiques païens, aboutirait fatalement, qu'on le veuille ou non, à faire désapprendre ce langage ; aboutirait fatalement à faire déchoir les études, même théologiques (car tout se tient, et je n'en veux pour preuve que le latin de certaines œuvres de théologie de notre siècle, comparé au latin des *Controverses* de Bellarmin) ; aboutirait fatalement, enfin, à faire tomber l'Eglise dans le mépris.

Voilà ce qui nous émeut, croyez-le bien. Ce n'est pas l'humaniste qui se scandalise en nous, c'est le chrétien, jaloux comme il doit l'être de l'honneur de l'Eglise.

Vous dites que l'enseignement n'est pas assez chrétien, même dans les petits séminaires. Je croyais le contraire. Mais, s'il en était ainsi, ce ne serait pas la faute de Virgile et de Cicéron. Même dans l'Université, l'ancienne superstition des élèves et des maîtres pour ces modèles décroît tous les jours. Ah ! croyez-nous, le danger n'est pas là. Le danger, c'est le scepticisme ou l'incroyance ouverte des professeurs ; c'est le goût effréné du roman-feuilleton ; c'est le sensualisme éhonté des mœurs régnantes et de la littérature à la mode. Et, quoique vous en disiez, les classiques *expurgés* de nos petits séminaires n'en sont pas du tout complices.

Oh ! sans doute, rendons l'enseignement plus chrétien ; apprenons à nos enfants à admirer, à aimer, à imiter les héros de la religion de Jésus-Christ. Mais n'allons pas croire qu'il soit utile pour cela de rejeter un mode d'enseignement classique, non pas toléré, ne nous laissons pas de le redire, mais pratiqué, recommandé, honoré dans les écoles les plus catholiques du monde entier, dans les collèges des Jésuites, à Rome, avec la pleine approbation du Souverain Pontife : cela dit tout.

Je m'en réfère du reste à *l'Univers* du 18 janvier : je ne veux rien de plus, rien de moins que M. Du Lac.

FOISSET.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 24 mai 1852.

Tandis que notre ami M. Louis Veillot poursuivait, dans *l'Univers* du 20 mai dernier, la polémique sur les classiques païens, aux dépens des quelques pages dont se compose notre dernière *Revue politique*, nous recevions de M. Foisset la lettre qu'on vient de lire et qui suffira pour répondre aux nouvelles objections des partisans du *Ver rongeur*. Si je ne m'en tiens pas à la réplique de M. Foisset, ce n'est pas que je prétende faire tourner à mon avantage un combat personnel où le champion de la cause adverse n'a employé contre moi que des armes courtoises et où, si je ne consultais que mon amour-propre, je ne trouverais qu'un intérêt médiocre à ne pas paraître vaincu. Nous nous trompons toujours, tout chrétiens que nous sommes, sur la durée de l'effet de ces pages fugitives que nous lançons dans le tourbillon d'une époque indifférente et oublieuse. Mais je sens en moi-même au-delà de ce qui me concerne personnellement, une blessure dans mes convictions les plus profondes qui m'empêche de garder le silence et de me retrancher absolument derrière les voix imposantes auxquelles appartient, en dehors de *l'Univers* et du *Correspondant*, la solution de ce grand débat. Si je ne suis pas un juge, je me considère comme un témoin obligé de l'affaire, et je ne me pardonnerais pas à moi-même d'avoir négligé de rendre, en temps opportun, ce témoignage nécessaire à l'établissement de la vérité.

Ainsi, bien que je sente le peu de modestie apparente qu'il y a de ma part à réclamer un droit de compétence, comme je l'ai fait il y a quinze jours et comme je vais le faire encore, on me permettra de contester à M. Veillot l'exactitude de la métaphore dont il se sert pour établir, dans une matière si spéciale, l'égalité des prétentions à juger en connaissance de cause : « M. L. ne voudrait, dit-il, admettre « dans cette discussion que des professeurs ; il renvoie positivement « tous ceux qui se présentent sans diplôme. Nous n'admettons pas « cette condition ; nous croyons qu'un honnête homme n'a pas besoin « d'avoir fait de bottes pour être autorisé à dire que sa chaussure le gêne. » Oui, sans doute ; mais l'honnête homme que blesse sa chaussure aurait tort de vouloir remédier lui-même au mal qu'il éprouve : s'il tient à s'en délivrer, je ne vois pas d'autre moyen pour lui que de recourir à son cordonnier.

Que M. Veillot en soit convaincu, le privilège que je maintiens en ma faveur n'est pas une affaire d'amour-propre, mais un besoin d'ordre, un préservatif nécessaire contre la confusion. Comme je ne me sens pas coupable d'avoir jamais manqué au respect que chacun doit à l'opinion soit du botaniste en matière de plantes, soit du géomètre dans les questions de mathématiques, soit du médecin en fait de remèdes, et ainsi de suite, de même je soutiens que la conviction unanime et constante des hommes dont l'étude des langues classiques est devenue comme le patrimoine intellectuel, doit être prise en sérieuse considération, dès qu'il s'agit d'un problème dont l'objet est l'enseignement même de ces langues. Que M. L. Veillot consente, pour un moment, à accepter cette loi de déférence à laquelle je me sou mets si volontiers moi-même dès qu'il s'agit de choses étrangères, je ne dis pas à mes études, mais à ma profession, et il sera frappé du contraste que présente l'attitude de chacun dans la querelle des auteurs païens, selon que l'on est ou que l'on n'est pas ce qui s'appelle, du métier.

Pour les uns, il semblerait en effet bien désirable qu'on pût écarter les dangereux exemples dont abondent la morale et l'histoire des païens, même quand il est question des vertus les plus hautes auxquelles ils aient pu atteindre ; et comme par une réaction salutaire, on a rendu aux interprètes du Christianisme, aux Pères et aux Docteurs de l'Église, l'auréole de supériorité qui appartient aussi bien à leur génie qu'à leurs vertus, on est disposé à considérer comme naturelle et comme obligatoire la substitution de ces modèles sûrs aux idoles d'une contestable admiration. Chez les autres, la seule pensée que, par un zèle mal entendu, la chaîne de la tradition littéraire qui s'étend depuis les écoles de la Grèce jusqu'à nos jours, pourrait être interrompue, et qu'on cesserait de révéler aux jeunes gens les oracles du goût, aussi certains dans leur genre que le sont ceux de la vérité religieuse et morale dans le leur, cette pensée excite une douleur véritable ; il leur semble en être revenu à ces temps néfastes de la barbarie envahissante que déplorait si éloquemment saint Grégoire de Tours : « La culture des lettres s'éteignant ou plutôt périssant dans les villes des Gaules, *decedente, atque immo potius pereunte ab urbibus gallicanis liberalium cultura litterarum*, au point qu'il ne restera bientôt pas un écrivain digne de ce nom pour raconter soit en vers, soit en prose, les événements de l'histoire, *nec reperiri posset quisquam peritus... grammaticus, qui hæc aut stylo prosaico aut metrico depingeret versu*, ce qui arrache aux esprits encore cultivés le cri de détresse : *væ diebus nostris, quia perit studium litterarum a nobis !* » Malheur à notre temps, car l'étude des

lettres est déjà morte parmi nous ! » Paroles bien remarquables dans la bouche d'un saint, si l'on réfléchit que la perte qu'il déplorait, c'était celle des écoles de grammaire fondées sur l'explication des classiques païens, et dans lesquelles la passion de l'antiquité non chrétienne n'était certes ni sans entraînement ni sans danger, comme M. Veillot peut le voir dans la curieuse histoire que notre ami, M. Ozanam, en a tracée. Mais, en présence des crimes et des malheurs de son siècle, le saint prélat sentait les armes manquer à sa pensée, et il ne s'en rapportait ni à l'Écriture, ni aux livres composés par les chrétiens, pour tenir lieu de ces enclumes où le Vulcain d'Homère avait appris à forger les foudres de la parole.

Si l'autorité de M. l'évêque d'Orléans ne paraît pas suffisante aux écrivains de *l'Univers*, ne se laisseront-ils pas émouvoir par la voix du vénérable successeur des Yves et des Fulbert, *ce vieil home sans yelw*, aussi vaillant que le doge aveugle et nonagénaire de Venise pour la défense de la foi, et qui de sa voix d'un autre siècle s'écrie à son tour : *Væ diebus nostris, quia perit studium litterarum a nobis!* Quant à moi, je me sens particulièrement touché du témoignage rendu en faveur des études classiques par cet infatigable champion de la vérité religieuse. Homme d'un temps où la politesse des mœurs et la culture classique marchaient de pair dans l'éducation des honnêtes gens, il a vu, même dans les meilleurs, disparaître cette fleur de délicatesse des anciennes manières, qui donnait à la société française tant de charme et d'autorité : il peut nous dire si ce frein qui réglait le commerce extérieur de la vie, ne contribuait pas puissamment à préserver beaucoup d'hommes du dévergondage de la pensée et de la dégradation des mœurs. Après cette perte, qui semble irréparable, il restait encore à quelques-uns d'entre nous le préservatif contre une nouvelle confusion des langues et des idées qui résulte de la tradition d'une forme littéraire nette, simple, correcte et de bon sens, enseignée aux chrétiens eux-mêmes par Homère et par Cicéron : et voici qu'au nom de la religion qui a marché à la conquête des âmes par cette préparation des esprits, de la religion pour laquelle le terrain classique a été dans l'ordre moral ce que fut dans l'ordre matériel le cadre tracé par les conquêtes de l'Empire romain, la prévention, l'inexpérience et la légèreté suscitent une croisade qui n'irait à rien moins, dans sa conséquence logique, qu'à renouveler contre la Rome des papes, contre ses principes traditionnels, contre ses souvenirs, contre ses musées, contre ses exemples, un nouveau sac aussi barbare que celui des bandes protestantes de 1527. Mais les conseils de l'expérience ne servent à rien, quand il s'agit de soutenir une gageure imprudente.

M. Vuillot est un habile tacticien ; le vrai terrain manquant sous ses pieds, il cherche à s'en faire un autre ; ne nous y laissons pas égarer à sa suite ; tout se réduit, en effet, à deux propositions bien simples et qui font aux défenseurs des classiques païens une position inattaquable.

Est-il bon, est-il nécessaire à l'Eglise catholique de savoir le grec et le latin, non d'une manière superficielle, mais à fond, et aussi parfaitement que possible ? Malgré ce que le débat actuel offre d'extraordinaire et d'imprévu, je ne crois personne capable de répondre négativement à la question que je viens de poser.

Peut-on enseigner les langues classiques à fond et parfaitement, autrement qu'en mettant les auteurs païens dans les mains des élèves dès le début et pendant tout le cours des études ? A moins de renier ce qu'on sait et ce qu'on sent, je ne connais pas non plus un homme possédant le grec et le latin, qui oserait tenir sur ce sujet un autre langage que celui de Mgr l'évêque d'Orléans, de Dom Pitra et de M. Foisset.

Après cela, si j'étais de loisir, et si l'ébranlement donné à une tradition profondément catholique par des mains catholiques ne me jetait dans l'âme une tristesse profonde, je ne demanderais pas mieux que de suivre M. Vuillot sur le terrain du paradoxe ingénieux par lequel il établit que le peintre de la fange démocratique, M. Courbet, provient d'Homère en ligne directe.

Alfana vient d'*equus* sans doute,

C'est un fait exact et constant :

Il faut convenir cependant

Qu'il a bien changé sur sa route.

Je n'aime pas ces procès faits à la nature matérielle, ces craintes exagérées sur les conséquences de la vue des objets ou de la lecture des livres. Sans doute, il n'y a rien de plus éloigné de la disposition actuelle des catholiques français que le jansénisme, et comme ils savent pertinemment où cette logique du rigorisme avait conduit, ils laissent les philosophes se pâmer d'admiration et de sympathie pour Nicole et le grand Arnauld. Mais si le jansénisme est vaincu comme doctrine, il ne l'est pas comme attribut du caractère français qui outre tout, et qui porte sa légèreté dans l'exagération même des opinions qu'il embrasse. Pour moi, je remercie Dieu tous les jours de m'avoir rappelé à la religion positive, non par un dégoût du monde dans lequel j'aurais vécu, mais par un besoin toujours croissant d'harmonie et d'équilibre entre les jouissances élevées qui ont tenu tant de place dans ma vie, et les sévérités instinctives de ma conscience. Quand je me rappelle ce

que la vie des sens, dans ce qu'elle a d'innocent et de digne d'être avoué, a été si longtemps pour moi, tout ce que j'ai aimé, tout ce que j'ai possédé de tableaux, de statues, de vers et de musique, je puis bien m'appliquer ce que le troubadour Foulques de Marseille, devenu évêque de Toulouse, dit de lui-même dans *le Paradis* du Dante, où le poète le fait figurer au nombre des plus pures lumières du cercle où triomphe l'amour divin.

Questo cielo

Di me s'imprenta, com' io fe' di lui ;
 Che più non arse la figlia di Belo,
 Noïando ed a Sicheo ed a Creüsa,
 Di me in fin che si convenne al pelo ;

.

Non però quì si pente ; ma si ride
 Non della colpa ch'a mente non torna,
 Ma del valor ch' ordinò et provvide.

(*Parad.*, c. IX.)

« Ce ciel me reflète maintenant, de même qu'en naissant j'en avais subi l'influence ; car la passion de la fille de Bélus, cette passion odieuse à Sichéé et à Creüse, ne fut pas plus ardente que la mienne, tant que dura pour moi l'âge de l'amour.... Ici l'on ne sent pas le repentir : et l'on sourit, non de la faute dont la trace est effacée, mais du chemin qu'a pris la suprême sagesse pour nous amener à une telle fin. »

J'ignore jusqu'à quel point ces expressions sont conformes aux règles d'une stricte théologie ; mais elles ont bien leur place dans cette *philosophie catholique* du Dante qui rayonnait sur l'Italie deux siècles avant que le mot de Renaissance ne fût inventé, cette philosophie que l'Église romaine, expression sublime et complète du bon sens, de la modération et de la vérité chrétienne, n'a jamais désavouée. La passion du beau, qui, lorsqu'elle s'alliait en moi à des erreurs et surtout à des incertitudes, me préserva de la dégradation dans le dénûment où j'étais alors d'un appui plus solide, ne s'est ni altérée ni modifiée depuis que j'ai vu le port et reconnu la véritable route, et je m'estime heureux, de n'avoir à préconiser, dans mon propre intérêt ou dans celui des autres, ni mutilations imprudentes, ni anathèmes inutiles.

Ch. LENORMANT.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.



DU PROGRÈS

DANS

LES SIÈCLES DE DÉCADENCE

Dans un temps où les meilleurs esprits ne voient que décadence, on est mal venu à parler de progrès. Comment renouveler une thèse vieillie et discréditée, qui avait naguère l'inconvénient du lieu commun, et qui a maintenant tout le danger d'un paradoxe? Si l'idée du progrès poussa nos pères aux réformes pacifiques de 1789, on l'accuse d'avoir mené les utopistes de nos jours à l'assaut de la société. Cette croyance généreuse, ou si l'on veut, cette illusion de notre jeunesse ne semble plus aujourd'hui qu'une doctrine d'orgueil et de fatalisme, réprouvée par la conscience et démentie par l'histoire. Les yeux se tournent donc vers le passé, et chacun y cherchant l'idéal de ses regrets, les uns le trouvent dans la monarchie tempérée de Louis XVI, les autres dans la monarchie éclatante de Louis XIV. Plusieurs remontent au moyen âge et s'arrêtent sur les cimes austères du XIII^e siècle, d'où la chrétienté, disent-ils, n'a plus fait que déchoir. Un plus grand nombre retournent jusqu'à l'antiquité et lui envient avec la beauté de ses monuments la riante liberté de ses mœurs.

Ce découragement a ses périls : souvent il est bon d'humilier les hommes, jamais de les désespérer. Il ne faut pas que les âmes perdent leurs ailes, comme dit Platon, et que, renonçant à la hauteur d'une perfection qu'on leur déclare impossible, elles se rejettent tout entières vers de faciles plaisirs. Il faut enfin se souvenir qu'il y

a deux doctrines du progrès. La première, nourrie dans les écoles sensualistes, réhabilite les passions : elle promet aux peuples le paradis terrestre au bout d'un chemin de fleurs, et ne leur prépare qu'un enfer terrestre au bout d'un chemin de sang. La seconde, née d'une inspiration chrétienne, reconnaît le progrès dans la victoire de l'esprit sur la chair, elle ne promet rien qu'au prix du combat, et cette croyance qui porte la guerre dans l'homme est la seule qui puisse donner la paix aux nations. C'est la doctrine du progrès par le Christianisme, que je voudrais ramener comme une consolation en des jours inquiets. Je voudrais premièrement la justifier, en la rattachant à ses principes religieux et philosophiques, en la dégageant des erreurs qui l'ont mise au service des plus détestables causes. Ensuite je l'éprouverai en l'appliquant à des siècles qui semblent choisis pour la démentir, à une époque pire que la nôtre et dont nous ne pouvons pas nous vanter d'avoir égalé les malheurs. Je parcourrai d'une vue rapide l'espace compris entre la chute de l'empire romain et la fin des temps barbares. Là où la plupart des historiens n'ont vu que des ruines, j'étudierai le rajeunissement de l'esprit humain, j'essaierai d'ébaucher l'histoire de la lumière dans un âge de ténèbres, et du progrès dans une période de décadence.

I

La pensée du progrès n'est pas une pensée païenne. Au contraire, l'antiquité païenne se croyait sous une loi de décadence irréparable : le genre humain se souvenait des hauteurs d'où il était descendu, et il ne savait pas encore comment en remonter les pentes. Le livre sacré des Indiens déclare qu'au premier âge « la justice se maintient « ferme sur ses quatre pieds : la vérité règne, et les mortels « ne doivent à l'iniquité aucun des biens dont ils jouissent. Mais « dans les âges suivants la justice perd successivement un pied, et « les biens légitimes diminuent en même temps d'un quart. » Hésiode berçait les Grecs au récit des quatre âges, dont le dernier avait vu fuir la pudeur et la justice, « ne laissant aux mortels que « les chagrins dévorants et les maux irrémédiables. » Les Romains, les plus sensés des hommes, mettaient l'idéal de toute sagesse dans les ancêtres ; et les sénateurs du siècle de Tibère, assis au pied des

images de leurs aïeux, se résignaient à leur déchéance en répétant avec Horace :

*Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosorem.*

Si quelque part, chez Sénèque, par exemple, éclate un merveilleux pressentiment de l'avenir, s'il annonce en termes magnifiques les révélations que la science réserve aux siècles futurs, ces lueurs ne sont que le reflet du Christianisme, qui venait de se lever sur le monde, et qui effleurait déjà de ses clartés les intelligences les plus éloignées de lui.

C'est avec l'Évangile qu'on voit commencer la doctrine du progrès. L'Évangile n'enseigne pas seulement la perfectibilité humaine, il en fait une loi : « Soyez parfaits, *Estote perfecti* ; » et cette parole condamne l'homme à un progrès sans fin, puisqu'elle en met le terme dans l'infini : « Soyez parfaits comme le Père céleste est parfait. » La loi de l'homme devient aussi celle de la société ; saint Paul comparant l'Église à un grand corps, veut que ce corps « grandisse jusqu'à sa maturité complète, jusqu'à réaliser dans sa plénitude l'humanité du Christ. » Et pour m'assurer que j'entends bien le texte sacré, un père de l'Église, Vincent de Lérins, après avoir établi l'immutabilité du dogme catholique, se demande : « N'y aura-t-il donc point de progrès dans l'Église du Christ ? Il y en aura, » répond-il, et même beaucoup. Car qui serait assez envieux du bien des hommes, assez maudit de Dieu pour empêcher ce progrès ? « Mais qu'il soit progrès et non changement... Il faut qu'avec les âges et les siècles il y ait accroissement d'intelligence, de sagesse, de science pour chacun comme pour tous. » Bossuet continue la tradition des Pères, et ce grand homme, si ennemi des nouveautés, croit au progrès dans la foi : « Pour être constante et perpétuelle, la vérité catholique ne laisse pas d'avoir ses progrès : elle est connue en un lieu plus qu'en un autre, en un temps plus qu'en un autre, plus clairement, plus distinctement, plus universellement ¹. »

Je ne m'étonne pas de cette différence de sentiments entre l'antiquité et les temps chrétiens. Le progrès est un effort par lequel

¹ Vincent de Lérins, *Commonitorium*. Bossuet, *Lettre à Leibnitz*.

L'homme s'arrache à son imperfection présente pour chercher la perfection, au réel pour s'approcher de l'idéal, à lui-même pour s'élever à ce qui vaut mieux que lui. Il n'y a pas de progrès si l'homme s'aime, s'il est content de son ignorance et de sa corruption. Les anciens connurent sans doute les attraits de la perfection, ils en approchèrent sur plusieurs points. Mais elle ne se montrait à eux que dans une image troublée et obscurcie, et les âmes qu'elle avait un moment soulevées, apesanties par l'égoïsme païen, finissaient par retomber sur elles-mêmes. Afin que l'homme sortît de lui-même, qu'il en sortît, non pour un moment mais pour toujours, il fallait que la perfection pure lui apparût et que Dieu se révélât.

Le Dieu du Christianisme se révèle comme vérité, comme bonté, comme beauté.

Comme vérité, il attire l'homme par la foi, comme bonté par l'amour, comme beauté par l'espérance. En effet l'esprit humain est capable de posséder le vrai, il est libre d'embrasser le bien : il ne peut qu'entrevoir le beau. Nous définissons le vrai ; il y a longtemps que l'école dit : « Le vrai, c'est l'équation de l'idée et de l'objet : *Æquatio intellectus et rei.* » Nous définissons le bien ; il y a plus longtemps encore qu'Aristote a dit : « Le bien, c'est la fin où tendent tous les êtres. » Mais nous ne définissons pas le beau, ou plutôt les philosophes se sont épuisés sans obtenir une définition qui devînt classique. Ceux qui en ont approché davantage ont trouvé que le beau est une harmonie. Mais précisément le beau absolu est l'harmonie absolue des attributs divins ; et nous percevons si peu cette harmonie que nous ne savons concilier la liberté de Dieu avec son éternelle nécessité, sa justice avec sa miséricorde. Ces accords mystérieux nous échappent en même temps qu'ils nous attirent, et la beauté parfaite toujours absente est aussi toujours espérée.

L'homme, selon le christianisme, vit de deux vies : la vie de la nature et celle de la grâce qui s'ajoute à la nature. Dans l'ordre surnaturel, le vrai révélé à la foi constitue le dogme, le bien embrassé par l'homme produit la morale, le beau entrevu par l'espérance inspire le culte. Il semble qu'ici tout soit immuable, et cependant Vincent de Lérins veut que la loi du progrès s'y fasse obéir. Le dogme ne change point, mais la foi est une puissance active qui cherche la lumière, *fides quærens intellectum.* Elle conserve la vérité révélée, mais elle la médite, elle la commente, et du symbole que retient la

mémoire d'un enfant, elle tire la *Somme* de saint Thomas-d'Aquin. La morale ne change point, mais l'amour qui la met en pratique ne connaît pas de repos. Les préceptes restent, mais les œuvres se multiplient. Toutes les inspirations de la charité chrétienne sont déjà dans le Sermon sur la montagne ; cependant il fallait des siècles pour en faire sortir les monastères civilisateurs, les écoles, les hôpitaux qui couvrirent toute l'Europe. Enfin, le culte ne change pas, du moins dans son fond, qui est le sacrifice : un peu de pain et de vin au fond d'un cachot suffisait à la liturgie des martyrs. Mais une espérance infatigable pousse l'homme à se rapprocher de la beauté divine qui ne se laisse pas contempler ici-bas face à face. Il s'aide de tout ce qui semble monter au ciel, comme les fleurs, le feu, l'encens. Il donne l'essor à la pierre et porte à des hauteurs inouïes les flèches de ses cathédrales. Il ajoute à la prière les deux ailes de la poésie et du chant qui la mènent plus haut que les cathédrales et les flèches. Et, cependant, il n'arrive encore qu'à une distance infinie du terme qu'il poursuit. De là cette mélancolie qui respire dans les hymnes de nos grandes fêtes. Au sortir des pompes sacrées, l'homme religieux ressent l'ennui de la terre et dit comme saint Paul : « Je « désire la dissolution de mon corps pour être avec le Christ. *Cupio dissolvi.* » Ce cri est encore celui d'une âme qui veut grandir ; en effet, le christianisme représente les saints allant de clarté en clarté, et le bonheur de la vie future comme un progrès éternel.

L'ordre surnaturel domine l'ordre naturel ; il l'éclaire, le féconde et le règle. Le dogme nourrit la philosophie, les lois religieuses servent de premières assises aux constitutions politiques, le culte suscite les architectes et les poètes. Toutefois, l'ordre de la nature reste distinct quoique subordonné : il a sa lumière propre, quoique insuffisante, qui est la raison. Le vrai, le bien et le beau s'y manifestent par la science, par les institutions sociales et par les arts.

La science commence, et elle trouve aussi dans la foi le principe de ses progrès. Car il existe une foi naturelle, qui est le fond même de la raison. Elle marque à la science son point de départ dans un certain nombre de vérités indémonstrables. Pour comprendre, il faut croire, et Descartes voulant reconstruire tout l'édifice des connaissances humaines lui donna pour première pierre cette première certitude : « Je pense, donc je suis. » En même temps, la foi jette la

science dans une carrière sans bornes en lui communiquant l'idée de l'infini. L'esprit humain ne se délivrera jamais de cette idée impitoyable qui le tourmentera, qui lui fera prendre en mépris le connu pour s'enfoncer avec passion dans l'inconnu, et qui ne lui laissera pas de cesse jusqu'à ce qu'arrivé au bout de la nature, il y trouve Dieu.

En second lieu, l'amour devient le principe du progrès dans les institutions sociales. L'ordre de la société repose sur deux vertus : justice et charité. Mais la justice suppose déjà beaucoup d'amour ; car il faut beaucoup aimer l'homme pour respecter son droit qui borne notre droit et sa liberté qui gêne notre liberté. Cependant la justice a des limites ; la charité n'en connaît pas. Pressé par ce commandement de faire à autrui le bien qu'il se veut à lui-même, et se voulant un bien infini, celui qui aime les hommes ne trouvera jamais qu'il ait assez fait pour eux jusqu'à ce qu'il ait consumé sa vie dans le sacrifice et qu'il meure en disant : « Je suis un serviteur inutile. »

Enfin, l'espérance est le principe du progrès dans les arts. Nous avons vu la beauté parfaite fuir devant l'imagination humaine qui la poursuit. Mais nul mieux que saint Augustin n'a exprimé la peine de l'âme devant cette fuite éternelle de l'idéal qu'il désire éternellement. « Pour moi, dit-il, presque toujours mon discours me déplaît ; car je suis avide d'un mieux que je crois posséder dans ma pensée... L'idée illumine mon esprit avec la rapidité de l'éclair ; mais le langage ne lui ressemble point, il est lent, tardif, et, tandis qu'il se déroule, l'idée est rentrée dans son obscurité mystérieuse ¹. » La plainte de saint Augustin, c'est la plainte de tous ceux qui ont rêvé la beauté, qui l'ont cherchée et qui sont assez grands pour se rendre le témoignage qu'ils ne l'ont jamais atteinte. C'est Virgile mourant et vouant au feu son *Énéide*. C'est le Tasse ne pouvant se consoler de sa *Jérusalem*. Quand ces dégoûts saisissent des artistes immortels, il semble que l'art lui-même aurait dû se décourager. Il n'en est rien, et l'espérance, plus puissante que l'impuissance avouée des grands hommes, ressaisit ceux qui les suivent et les ramène à l'œuvre interrompue. Elle pousse ces générations d'architectes et de peintres qui recommencent à bâtir après le Panthéon, après le Colysée, après

¹ Saint Augustin, *De erudiendis rudibus*.

Notre-Dame de Paris ; qui recommencent à peindre des Christ, des Madone, des Sainte-Famille, avant que le temps ait effacé les couleurs de Giotto et de Raphaël. Les poètes sont les plus hardis : ils osent venir quand le monde est encore tout retentissant des chants d'Homère et de Virgile. Il est vrai que ces exemples inimitables les troublent d'abord, et que Dante, à l'entrée de l'Enfer, hésite à commencer son pèlerinage poétique et terrible. Mais c'est encore l'espérance qui le pousse pour ainsi dire par les épaules dans le chemin ténébreux. Et si plus d'une fois durant la route, il sent ses genoux trembler et son cœur défaillir, c'est elle qui le ranime et le force à marcher jusqu'au bout en lui montrant Béatrix, c'est-à-dire l'idéal qui lui sourit au ciel.

Voilà comment la philosophie chrétienne peut établir la loi du progrès. Il faut maintenant se demander si c'est une loi morale ou nécessaire, une loi qui souffre résistance ou qui se fasse invinciblement obéir.

L'histoire semble répondre que la loi du progrès est nécessaire et obéie. Elle l'est moins visiblement dans les temps païens où le dogme obscurci ne prête qu'une clarté insuffisante à la marche des esprits ; avec plus d'éclat, quand le christianisme a replacé la vérité religieuse comme une colonne de feu à la tête de l'humanité.

La suite des siècles n'offre pas de plus grand spectacle que celui de l'homme prenant possession de la nature par la science. M. de Humboldt a tracé ce tableau d'une main septuagénaire et inspirée. Il y faut ajouter deux traits. Pendant que l'homme s'empare de la création, il prend aussi possession de lui-même et de Dieu.

On voit d'abord les Égyptiens resserrés dans la vallée du Nil : à droite et à gauche les déserts leur marquent les limites du monde habitable. L'inondation leur dispute même cette étroite patrie et les contraint de se réfugier sur les lieux hauts. Mais ils lèvent les yeux vers les astres dont les révolutions ramènent le débordement du fleuve sacré. Ils admirent le cours réglé des étoiles ; ils les comptent, ils en marquent le lever et le coucher. Ces ignorants qui vivent sur un coin de terre, à qui la mer est interdite, commencent à connaître le ciel. Bientôt les Phéniciens viennent armés de l'astronomie et du calcul. Ils affrontent non plus seulement la mer qui baigne leurs côtes, mais l'Atlantique, jusqu'aux rivages de l'Irlande où leurs vais-

seaux vont chercher l'étain : le monde s'ouvre du côté de l'Occident. Cependant la Grèce se tourne vers l'Orient d'où lui vient le péril avec Darius et Xercès, où elle trouvera l'empire avec Alexandre. Ce hardi jeune homme, disons mieux, ce grand serviteur de la civilisation double en quelques années le monde des Grecs. Mais Aristote se fait un empire plus vaste que celui d'Alexandre et surtout plus durable : il met la main sur le visible et l'invisible, il donne des lois à la nature et à la pensée. Pour continuer son œuvre, ce n'est pas trop de plusieurs générations de savants : Ératosthène mesure la terre, Hipparque dresse la carte des cieux. En même temps l'humanité commence à se chercher elle-même : les philosophes l'étudient dans son essence et les historiens dans ses œuvres. Hérodote avait rattaché au récit des guerres médiques l'histoire de l'Égypte et de la Perse. Diodore de Sicile poussa ses recherches jusqu'aux derniers peuples du Nord. Il semble que les Romains ajouteront peu à ces découvertes. Ils n'agrandissent pas le monde connu, mais le traversent dans tous les sens ; ils le percent de routes, ils le rendent praticable : *Pervius orbis*. Les nations se rapprochent, encore incapables de s'aimer, déjà forcées de se connaître. Tacite écrit la *Germanie* : c'était écrire déjà l'histoire de l'avenir.

Cependant la science antique ne connaissait Dieu qu'imparfaitement. Platon qui avait le plus approché du Père des choses, ne le concevait ni seul, ni libre, ni créateur, puisqu'il lui opposait une matière éternelle. Le paganisme jetait à la fois ses ombres sur l'humanité et sur la nature. D'une part, le grand nombre des esprits hésitaient à forcer les secrets du monde physique qu'ils croyaient tout peuplé de divinités jalouses. D'un autre côté, comment les historiens auraient-ils traité avec le même respect des races issues de dieux différents, destinées, les unes à commander, les autres à obéir ? Le progrès s'arrêtait là, si le christianisme ne fût venu pour chasser les terreurs superstitieuses qui enveloppaient encore la nature, et pour rendre le genre humain à lui-même, en lui rendant l'unité de race et de destinées.

Le Christianisme paraît, et il a ses conquérants qui laisseront derrière eux les aigles romaines. Dès le VII^e siècle, des moines byzantins s'enfoncent dans les steppes de l'Asie centrale et franchissent la grande muraille de la Chine. Six cents ans plus tard, d'autres religieux porteront les messages des Papes au khan des Tartares, et en-

seigneront la route de Peking aux marchands de Gênes et de Venise. Sur leurs traces, Marco Polo traversera le Céleste-Empire et visitera les îles de la Sonde deux siècles avant les navigateurs Portugais. D'un autre côté, les moines irlandais, poussés par cette passion de l'apostolat qui agitait leurs monastères, s'aventurent sur les mers de l'ouest, touchent, en 795, aux bords glacés de l'Islande, et, poursuivant leur pèlerinage vers l'inconnu, se font jeter par le vent sur la côte d'Amérique. Lorsque, au XI^e siècle, les Scandinaves abordèrent au Groenland, ils apprirent des Esquimaux qu'au sud de leur pays, au delà de la baie de Chesapeake, « on voyait des hommes blancs vêtus de longs habits blancs, qui marchaient en chantant et en portant devant eux des bannières. » Ces cloîtres, d'où sortaient les explorateurs du monde terrestre, étaient cependant voués à l'étude des choses divines. La théologie scolastique y naquit ; de l'idée de Dieu, elle fit jaillir sur l'homme et sur la société des lumières que l'antiquité n'avait pas connues. Ses disputes même, dont on a trop accusé la subtilité, tinrent les esprits en haleine pendant cinq cents ans et disciplinèrent la raison moderne.

Le moyen âge avait mieux servi les sciences morales que les sciences physiques. Cependant une parole de Roger Bacon, et les calculs inexacts de Marco Polo, poussèrent Christophe Colomb sur la route du nouveau monde. La foi de ce grand homme fit la moitié de son génie ; l'opiniâtreté de sa croyance répara l'erreur de ses conjectures, et c'est pourquoi Dieu lui donna, comme il dit, « les clefs de l'Océan, et le pouvoir de rompre les chaînes de la mer, qui étaient si fortement serrées. » Avec une nouvelle terre se dévoile toute une création nouvelle ; les tribus des plantes et des animaux se multiplient. Quelques années encore, et les vaisseaux de Magellan ayant achevé le tour du globe, l'homme se trouve maître de sa demeure. La science aborde aux ports de la Chine et de l'Inde ; elle force ces sociétés impénétrables à livrer leurs écritures sacrées, leurs épopées, leurs annales. Le moment approche où elle rendra la voix aux hiéroglyphes de Thèbes et aux inscriptions de Persépolis.

Pendant que l'homme finit de conquérir la terre, de peur qu'il ne trouve un moment de repos, Copernic lui ouvre l'immensité en brisant les cieux factices de Ptolémée. Les étoiles fuient bien loin des faibles distances calculées par l'astronomie ancienne. Mais le télescope les poursuit, le calcul les replace sous des lois plus savantes et

en même temps plus simples. La terre semble s'anéantir en présence de ces amas d'astres semés comme des îles dans l'océan lumineux. Mais l'homme grandit, puisqu'il mesure son néant. Malheur à ceux que ce spectacle éloigne de Dieu, comme si leur attente avait été trompée, comme si, en pénétrant dans les espaces du ciel, ils avaient espéré trouver Dieu quelque part assis sur un trône matériel, comme se le figuraient les anciens ! Au contraire, tout ce qui plonge l'homme loin du visible et du fini le rapproche de ce Dieu que le Christianisme publie infini et invisible. Les étoiles, du temps de David, racontaient la gloire du Créateur ; elles n'ont pas tenu un autre langage à Kepler et à Newton.

Si la loi du progrès entraîne ainsi les intelligences, comment laisserait-elle les sociétés immobiles ? Dans les grands empires de l'Orient, une autorité toute puissante écrase les volontés : là, point de progrès, parce qu'il n'y a point de lutte. Au contraire, la liberté agite les peuples de la Grèce ionienne ; elle fait et défait des pouvoirs aussi mobiles que les dieux de l'Olympe ; là, le progrès se soutient mal, parce qu'il n'y a plus de règle. Il faut que ces deux puissances nécessaires, l'autorité et la liberté, se trouvent en présence à Rome, fortes, l'une de la majesté du patriciat, l'autre de la persévérance plébéienne : il faut qu'elles entrent en lutte, mais dans une lutte contenue par la règle, et de ce combat naît le droit romain, le plus grand effort qu'ait fait l'antiquité pour réaliser sur la terre l'idée de la justice. Mais cette justice, admirable quand elle réglait les contrats, se troublait tout à coup en disposant des personnes. Elle consacrait l'esclavage ; elle établissait une espèce d'hommes qui n'avaient ni Dieu, ni famille, ni droit, ni devoir, ni conscience. Je ne parle pas de la femme, ni de l'enfant, esclaves domestiques que le père de famille pouvait tuer ou vendre : voilà pour la justice. En ce qui touche la charité, il est vrai que Cicéron en a prononcé le nom. Il a écrit le mot (*caritas*), mais qu'il est loin de la réalité ! Ce grand moraliste n'ose point condamner les combats des gladiateurs, Pline le jeune les loue, et Trajan, le meilleur des princes, donna cent vingt-trois jours de fêtes, où dix mille combattants s'entretuèrent pour le plaisir du peuple le plus policé du monde. On ne connaît pas assez toute l'horreur de ces sociétés païennes, qui mêlaient aux plus délicates jouissances de l'esprit les derniers assouvissements du sang et de la chair.

Ce fut le travail des temps chrétiens de faire vivre dans les âmes et pénétrer dans les institutions deux sentiments, sans lesquels il n'y a ni charité, ni justice : je veux dire le respect de la liberté et le respect de la vie humaine. Le Christianisme reconquiert la liberté de l'homme, non d'un seul coup, mais pied à pied. Il rend premièrement à l'esclave la conscience qui fait de lui non plus une chose, mais une personne, qui lui donne des devoirs et par conséquent des droits. C'était détruire le fondement même de l'esclavage : les siècles suivants en poursuivirent la ruine. Ils l'achevèrent par la faveur attachée aux affranchissements, par la transformation de la servitude personnelle en servage de la terre, jusqu'à ce qu'une constitution du Pape Alexandre III déclarât qu'il n'y avait plus d'esclaves dans la société chrétienne. Il ne fallait ni moins de siècles, ni moins de génie et de courage pour rétablir le respect de la vie humaine. Le Christianisme avait pu croire son œuvre presque achevée quand les lois des empereurs chrétiens eurent puni le meurtre des enfants nouveaux-nés et supprimé les spectacles de gladiateurs. C'est alors que paraissent les barbares, apportant de leurs forêts deux soifs égales : celle de l'or et celle du sang. Aux jeux de l'amphithéâtre succède le jeu de la guerre ; ce ne sont plus seulement les peuples qui s'arment contre les peuples, mais les villes contre les villes et les châteaux contre les châteaux. L'Église a beau se jeter éperdue au milieu de ces querelles, en protestant qu'elle abhorre le sang : « *Ecclesia abhorret a sanguine*, » les instincts de la barbarie éclatent au milieu des croisades ; ils se déchaînent aux Vêpres siciliennes. Voilà les résistances que l'Église avait à vaincre pour empêcher les hommes de s'entretuer. Qu'était-ce pour les faire vivre, pour conserver l'enfant exposé, l'infirmes, le vieillard inutile, toutes ces charges que rejette une société sans foi, et qui honorent une société chrétienne ?

Il semble moins facile de soutenir la cause du progrès dans les arts. Après les anciens, que reste-t-il à faire, et comment pousser plus loin qu'eux la simplicité et la grandeur ? Mais, premièrement, ces beautés incomparables sont aussi des beautés inspiratrices ; elles ne se laissent pas contempler sans laisser dans l'âme le désir, le besoin, la passion de les imiter. Quand donc l'esprit humain ne dépasserait jamais les œuvres de l'antiquité, il pourrait encore ajouter les monuments aux monuments, et augmenter l'ornement de sa demeure terrestre. Au-dessous de la Rome des Césars, toute de mar-

bre et d'or, et devenue, comme l'appelle Virgile, la plus belle des choses, se creusait la Rome souterraine des chrétiens : jamais le progrès ne fut plus obscur. Et cependant les chapelles pratiquées dans ces souterrains devaient un jour percer la terre, monter plus haut que tous les temples et tous les théâtres antiques. Saint-Pierre, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Jean-de-Latran ajoutent leur majesté vivante aux ruines du Forum et du Colysée.

En second lieu, si l'art des anciens a pour lui la pureté des formes, le calme des attitudes, la vérité des mouvements, enfin une merveilleuse faculté de rendre le fini et le visible, il n'a pas le don de traduire l'invisible et l'infini. Voyez les bas-reliefs dont Phidias décora les frises du Parthénon. Qui n'admirerait la naïveté des poses, la vigueur et la grâce des contours? Et toutefois quand le sculpteur représente la querelle des Lapithes et des Centaures, on s'étonne de voir la même sérénité sur les traits des combattants, les uns tuant sans colère, les autres mourant sans désespoir. Serait-ce que l'artiste aurait tenté d'exprimer un idéal héroïque, inaccessible aux passions humaines? Un témoignage contemporain nous détrompe et trahit l'impuissance de cet art grec qui donnait la vie à la pierre, mais qui ne leur donnait pas la pensée. Xénophon rapporte que Socrate aimait à visiter les artistes et les aidait de ses conseils. « Il alla voir un jour le peintre Parrhasius : « La peinture, lui dit-il, n'est-elle pas la « représentation de ce que l'on voit? Vous imitez avec des couleurs « les enfoncements et les saillies, le clair et l'obscur, la mollesse et « la dureté, le poli, la rudesse, la fraîcheur et la décrépitude. Mais « quoi! ce qu'il y a de plus aimable, ce qui gagne la confiance et ce « qui touche le désir, l'imitiez-vous, ou bien le faut-il croire inimi- « table? — PARRHASIUS. Et comment le représenter, puisqu'il n'a ni « proportion, ni couleur, et qu'enfin il n'est pas visible? — SOCRATE. « Mais ne voit-on pas dans les regards tantôt l'amitié, tantôt la « haine? — PARRHASIUS. Je le crois aussi. — SOCRATE. Donc il faut « imiter ces passions par l'expression des yeux... La fierté, la mo- « destie, la prudence, la vivacité, la bassesse, tous ces sentiments « se montrent dans le visage et le geste, dans la pose et le mouve- « ment. » Le pressentiment chrétien, qui dévoilait à Socrate la vanité des faux dieux, la perversité de la morale païenne, lui faisait reconnaître aussi l'insuffisance de l'art grec. En effet, le Christianisme vient; il donne aux derniers de ses croyants le sens des choses qui

ne se voient pas et ne se mesurent pas : les ouvriers des catacombes décorent de peintures les tombeaux des martyrs ; ils travaillent à la lueur de la lampe et sous la menace des persécutions. Ils représentent le Christ, la Vierge, les apôtres, des chrétiens en prières. Ces figures trahissent quelquefois une grande inexpérience ; souvent les proportions leur manquent ; mais tout le ciel est dans leurs yeux. Le sentiment de l'infini remplit ces fresques. Il passe dans les mosaïques qui ornent les églises de Rome et de Ravenne aux temps barbares, et tout le progrès de la peinture italienne du XIII^e au XV^e siècle sera de faire resplendir sous la beauté antique des formes la beauté chrétienne de l'expression.

Troisièmement, l'art classique porte le caractère de l'unité. L'antiquité ne connaissait qu'une seule civilisation gréco-latine, région lumineuse hors de laquelle il n'y avait que des barbares. La société civilisée regorgeait elle-même de barbares, c'est-à-dire d'esclaves, incapables de participer à la vie des esprits. L'art n'était donc que le plaisir orgueilleux du petit nombre. L'opulent Romain que les devoirs de sa charge retenaient à York ou à Séleucie, pouvait, sous les portiques d'un palais qui lui rappelait la patrie, se faire lire Properce ou Virgile. Mais le Breton d'York et le Parthe de Séleucie ignoraient éternellement les poètes favoris de leurs maîtres. Au contraire, l'inspiration chrétienne a débordé chez tous les peuples qui ont cru. Elle a ravivé les vieux idiomes de l'Orient en leur donnant ces belles liturgies grecque, syrienne, copte, arménienne. Elle a jailli surtout dans les langues de l'Occident ; elle a formé, comme cinq grands fleuves, les littératures de l'Italie, de la France et de l'Espagne, de l'Allemagne et de l'Angleterre. De là deux avantages des temps modernes. D'un côté, le beau toujours unique dans son type, trouve une variété infinie de manifestations nouvelles dans le génie, les passions, les langues de tant de peuples différents. D'un autre côté, les joies de l'esprit se communiquent à un plus grand nombre d'intelligences, et l'art se rapproche de son but qui est d'achever l'éducation, non de quelques-uns, mais de la multitude, de charmer, non les heureux, mais ceux qui travaillent et qui souffrent, et de faire descendre l'idéal comme un rayon divin au milieu de l'inexorable ennui de la vie.

Ainsi l'humanité semble attirée irrésistiblement vers une perfec-

tion que jamais elle n'atteindra, mais dont chaque âge la rapproche. Toutefois c'est précisément cette nécessité irrésistible qui effraie plusieurs esprits sages, et qui soulève contre la doctrine du progrès deux difficultés. On la repousse comme une doctrine d'orgueil : car elle suppose les hommes de chaque génération meilleurs que leurs pères ; elle inspire le mépris du passé, le dédain des traditions. On la dénonce comme une doctrine de fatalisme, car il suffit qu'un siècle soit le dernier pour être le plus grand ; et comme il y a des siècles où s'obscurissent la vertu et le génie, le progrès se réduit au seul travail qui ne s'interrompt point, c'est-à-dire à l'accroissement des biens matériels.

Ces difficultés se dissipent, si l'on distingue entre l'homme et l'humanité. Dieu n'a pas créé l'humanité sans dessein, et ce dessein éternel, soutenu d'une puissance infinie, ne peut pas rester sans effet. La volonté qui meut les astres règle aussi le cours des civilisations. Ainsi l'humanité accomplit une destinée nécessaire, et cependant elle se compose de personnes libres. Il reste donc à faire la part de la liberté dans les destinées humaines, par conséquent la part de l'erreur et du crime. Il y a des jours de maladie, des années d'égarément, des siècles qui n'avancent pas, des siècles qui reculent. Personne ne dira que les détestables sculptures qui déshonorent l'arc de triomphe de Constantin l'emportent sur les métopes du Parthénon, ni que la France de Charles VI fut plus puissante que celle de Philippe-Auguste et de saint Louis. Pour moi, j'ose plus, et, à mes yeux, le XIV^e siècle avec la guerre de cent ans, le XVI^e avec l'anarchie dans les consciences et l'absolutisme sur les trônes, le XVIII^e avec le libertinage des esprits et des mœurs, sont autant d'égaréments de la société moderne, comme je vois les signes de son retour dans l'admirable élan de 1789 qui fut détourné de sa voie, mais qui ramenait les peuples aux traditions du droit public chrétien. Dans ces périodes de désordre, Dieu laisse les personnes maîtresses de leurs actes, mais il a la main sur les sociétés ; il ne souffre pas qu'elles s'écartent au-delà d'un point marqué, et c'est là qu'il les attend pour les reconduire par un détour pénible et ténébreux plus près de cette perfection qu'elles oublièrent un moment. C'est pourquoi il ne permet pas non plus que l'humanité s'égare jamais tout entière et en toutes choses. Toujours une lumière reste quelque part ; elle marche et finit par rallier à sa suite les générations fourvoyées. Quand l'Évangile

pâlit en Orient, il éclaira les peuples du Nord. Au moment où les écoles d'Italie se fermaient devant l'invasion des Lombards, la passion des lettres se ralluma au fond des monastères irlandais. Quelquefois le progrès, interrompu dans les institutions, retrouve son essor dans les arts; et quand l'art fatigué s'arrête, la science prend la conduite des esprits. Si les libertés publiques se taisent sous Louis XIV, d'autres voix se font entendre, les voix immortelles des orateurs et des poètes qui attestent que la pensée humaine ne sommeille pas. Si l'éloquence et la poésie semblent aujourd'hui descendues de cette élévation où le XVII^e siècle les porta, le génie scientifique de notre siècle n'est pas monté moins haut, et qui accusera d'immobilité le temps d'Ampère, de Cuvier et de Humboldt?

Mais tandis que l'humanité accomplit une destinée inévitable, l'homme reste libre. Il peut résister à la loi du progrès, toujours obligatoire, mais non plus nécessaire pour lui. Il peut se refuser à l'attrait intérieur qui le sollicite, à l'entraînement de la société qui le pousse vers le mieux. D'ailleurs deux choses sont personnelles et ne se ressentent pas du cours du temps : je veux dire l'inspiration et la vertu. La *Divine Comédie* surpasse l'*Iliade* de toute la supériorité du Christianisme : mais Dante n'est pas plus inspiré qu'Horace. Leibnitz sut infiniment plus qu'Aristote ; mais pensa-t-il davantage ? De même l'héroïsme des premiers chrétiens ne fut pas surpassé par les grands missionnaires des temps barbares, et ceux-ci ont trouvé leurs égaux dans ces prêtres intrépides qui vont de nos jours chercher le martyr sur les places publiques du Tonquin et de la Corée. Les belles âmes du moyen âge, saint Louis, saint François, saint Thomas d'Aquin, aimèrent Dieu et les hommes avec autant de passion, servirent la justice et la vérité avec autant de persévérance que les plus nobles caractères du XVII^e siècle. Le temps, en multipliant les lumières, en tempérant la violence des mœurs, ne fait que rendre la science plus accessible, la vertu plus facile, ajoutant ainsi à la dette de reconnaissance que nous recueillons avec l'héritage de nos pères. Ainsi, cette doctrine qu'on accuse de mépriser le passé, fait au contraire sortir tout l'avenir des flancs du passé, elle ne connaît pas de progrès pour les âges nouveaux sans la tradition qui garde l'ouvrage des siècles précédents. Ainsi cette doctrine d'orgueil et de fatalisme détruit à la fois le fatalisme et l'orgueil : car pour elle l'histoire du progrès n'est pas l'histoire de l'homme seulement, mais

de Dieu, respectant la liberté des hommes, et faisant invinciblement son œuvre par leurs mains libres, presque toujours à leur insu, et souvent malgré eux.

Une telle croyance ne favorise certainement pas le matérialisme, et il ne faut point s'étonner qu'elle ait rallié à elle de grands spiritualistes et de grands chrétiens : Chateaubriand, Ballanche, pour ne parler que des morts, et jusqu'à M. de Bonald, qui finit par reconnaître que « les révolutions elles-mêmes, ces scandales du monde social, deviennent entre les mains de l'Ordonnateur suprême des moyens de perfectionner la constitution de la société ¹. » On pourrait, au contraire, nous reprocher de pousser le respect de l'esprit jusqu'à l'oubli de la matière ; car au-dessous de ces trois choses divines, le vrai, le bien et le beau, nous avons oublié une chose humaine, l'utile ; et après la science, les institutions sociales et les arts, nous avons négligé ce que nos contemporains ne négligent pas, l'industrie. Non qu'il faille mépriser l'industrie quand elle se subordonne à ce qui vaut mieux qu'elle, quand elle s'éclaire de l'étude de la nature, qu'elle s'inspire du bien public, qu'elle s'attache aux règles du goût, qui corrige la grossièreté de la matière par la pureté des formes. Si la science, l'art, le bien public frappent ainsi l'industrie d'un triple rayon, elle s'anime, elle vit d'une vie morale, elle peut servir le progrès des esprits. C'est ce qu'on voit au moyen âge chez ces républiques italiennes, aussi résolues à s'immortaliser qu'à s'enrichir, aussi hardies dans leurs monuments que dans leurs navigations. Mais souvent le développement de l'industrie, au lieu de suivre le progrès des esprits, le dépasse, l'arrête et repousse les sociétés vers la décadence. Les nations opulentes sont rarement capables de ces efforts prodigieux, sans lesquels il n'y a ni héroïsme ni génie. L'art, né de la pauvreté, périt par la richesse. La Grèce, qui eut des fables pour tout dire, en fit une pour exprimer ce mal de notre temps. Le roi Midas changeait en or tout ce qu'il touchait ; mais à ce roi aux doigts d'or il poussa des oreilles d'âne.

¹ Je dois l'indication de ce passage à une remarquable thèse sur *l'Idée du Progrès*, présentée à la Faculté des lettres, par M. Javary, professeur de philosophie.

A.-F. OZANAM.

(La suite au prochain numéro.)

VOYAGES

DE LIMA A PARA A TRAVERS LES ANDES

(*Narrative of a journey from Lima to Para across the Andes, by MM. SMITH and LOWE.*)

I

De longtemps elles ne seront connues comme elles méritent de l'être, ces profondes solitudes de l'Amérique du Sud, asile futur de populations agglomérées dans l'étroite enceinte de la vieille Europe. On sait qu'il y a là des terres qui donneraient une douce existence à des millions et des millions de familles, des plaines couvertes d'une végétation splendide et arrosées par de puissantes rivières; des montagnes au sein desquelles se déroulent des vallons où les ardeurs du soleil des tropiques sont tempérées par la fraîcheur d'un vent balsamique. Mais ces plaines sont désertes ou occupées çà et là par quelques sauvages tribus d'Indiens; ces vallons inhabités répandent dans les airs leurs inutiles parfums. Le soc du laboureur n'a point sillonné leurs flancs, la hache du bucheron n'a point pénétré dans les épaisses forêts qui les voilent d'une ombre éternelle.

Nul bateau ne circule dans toute la longueur de ces fleuves près desquels nos plus beaux fleuves d'Europe n'apparaîtraient que comme d'humbles ruisseaux. Nulle route ne traverse ces immenses terrains. L'Américain des États-Unis avec son incessante activité, ses réclames et ses puffs, attire chaque année sur les rives de l'Hudson des nuées d'émigrants, peuple les bords de l'Ohio, du Mississipi et les contours de ses grands lacs. L'Américain du Sud s'assoupit nonchamment dans ses vertes solitudes. Autrefois, il y avait là des établissements de missionnaires, qui répandaient autour d'eux, avec la parole évangélique, les leçons salutaires du travail et de l'industrie, qui, la croix à la main, pénétraient hardiment au sein des peuplades

primitives, des peuplades barbares, subjugaient leur esprit farouche, et d'une troupe de pillards vagabonds formaient une pacifique et laborieuse communauté. Les habiles philosophes du XVIII^e siècle ont détruit ces nobles œuvres qui gênaient leurs théories. Les Jésuites ont été expulsés des champs qu'ils avaient défrichés, des églises qu'ils avaient bâties, des populations qui se groupaient autour d'eux avec une pieuse soumission et une tendre reconnaissance. Leur fructueux labeur a été anéanti ; leurs édifices sont tombés en ruines ; leurs champs sont abandonnés, et les descendants de ceux qu'ils avaient élevé à la dignité d'hommes sont retombés dans la barbarie.

Autrefois, il y avait là des gouvernements investis d'une autorité absolue, idéalisés par une sorte d'auréole divine, les Montézuma du Mexique, les Tupanqui du Pérou qui employaient leur or, leur pouvoir à faire des travaux d'une grandeur gigantesque ou d'une utilité générale, qui élevaient des temples, des palais éblouissants, fondaient des villes, jetaient des ponts sur les torrents, taillaient des routes sur les flancs des montagnes ¹. La monarchie espagnole n'a pas su s'imposer la tâche d'entretenir ces utiles travaux, et les gouvernements révolutionnaires qui lui ont succédé en proclamant avec emphase leur dévouement aux intérêts du peuple, avaient bien d'autres soucis.

Aujourd'hui, grâce aux perpétuelles commotions de son régime républicain, le superbe empire des Incas, la terre aux veines d'or des fils du Soleil, le pays dont l'historien Montésinos, dans sa naïve admiration a fait l'Ophir biblique d'où Salomon tirait ses richesses ; est dans une déplorable situation.

Un voyage dans l'intérieur de cette contrée est une entreprise très-difficile, souvent très-dangereuse, et une grande partie de ses provinces peut être rangée dans la catégorie de tout ce qu'on désignait jadis par le nom de *Terra incognita*.

Deux officiers de la marine royale anglaise : MM. Smith et Lowe, animés de l'esprit aventureux qui distingue les Anglais, séduits par l'honneur d'accomplir une tâche pénible, peut-être aussi par l'espoir d'ouvrir dans les provinces les moins fréquentées du Pérou une nou-

¹ Les voyageurs considèrent encore avec admiration les restes de la magnifique chaussée péruvienne, construite par les Incas, entre les Andes et l'Océan. « Cette « chaussée, bordée de grandes pierres de taille, peut être, dit M. de Humboldt, « comparée aux plus belles routes des Romains que j'ai vues en Italie, en France « et en Espagne. » (*Vues des Cordillères*, page 294.)

velle voie au commerce, ont voulu se rendre de Lima au Brésil en traversant les Andes, et en suivant le cours de deux affluents du Maragnon.

Un vénérable missionnaire, le Père Plaza, qui pendant une trentaine d'années avait fait de curieuses excursions à une longue distance de sa résidence de Sarayacu, signalait comme une des parties les plus fécondes et les plus saines du Pérou, les districts qui s'étendent entre la rivière de Huallaya et l'Ucayali. On pourrait, disait-il, entrer dans la Pachitea qui tombe dans l'Ucayali, de là, par une navigation non-interrompue, rejoindre le Maragnon et arriver à l'Atlantique.

Telle fut la navigation que MM. Smith et Lowe résolurent d'entreprendre. C'était en grande partie un vrai voyage de découvertes où ils devaient rencontrer de graves obstacles, et plus d'un grave danger, entre autres celui de tomber dans une horde de Cashibos, race d'anthropophages très-redoutée des autres tribus indiennes. Les deux courageux Anglais ne se laissèrent point effrayer par une perspective dont le Père Plaza, dans son consciencieux rapport, n'atténuait pas les ombres. Ils se sentaient animés d'un de ces nobles désirs qui corroborent les forces de l'homme. Puis, ils ne devaient pas être dans leur trajet abandonnés à eux-mêmes. Le gouvernement péruvien accueillait avec toutes les apparences d'un très-vif intérêt le plan de cette expédition. N'ayant pas osé l'entreprendre lui-même, il promettait au moins de le seconder efficacement. Il chargeait un colonel d'assurer les moyens de transport des deux officiers anglais, désignait un major et un lieutenant pour les accompagner jusqu'au confluent de l'Ucayali avec le Maragnon et s'engageait à leur fournir des bateliers et une escorte de soldats.

En faisant ces promesses, le président de la république était sans doute de bonne foi. Pour les réaliser, il ne lui manquait qu'une petite chose : l'argent. Après de longues tergiversations, il fut obligé d'avouer la pénurie du trésor ; il ajoutait pourtant que les caisses de l'État allaient peu à peu se remplir et que dès qu'elles seraient suffisamment garnies, il expédierait les officiers et les soldats de l'escorte.

MM. Smith et Lowe réunirent tout ce qu'ils avaient d'argent, achetèrent des provisions et se mirent en marche avec quelques muletiers. Leur récit de voyage simplement écrit peut être cité comme

un épisode curieux dans la vaste histoire des explorations modernes.

Un chemin rocailleux, escarpé, souvent brisé par les torrents, coupé par des rivières, les conduit vers les Andes, dont les cimes gigantesques, couvertes de neiges étincelantes, étonnent la pensée, éblouissent les regards. Quelquefois, après avoir gravi d'arides collines, ils redescendent dans de riants vallons, fécondés par un soleil généreux, rafraîchis par le vent des montagnes, et dans ces vallons qui pourraient être occupés par une nombreuse population, ils ne trouvent que de loin en loin un *tomba*, espèce de cavaransérail solitaire, ou quelque pauvre village habité par une centaine d'Espagnols ou d'Indiens, qui ne se donnent qu'à grand regret la peine de cultiver la terre et se contentent généralement du produit de leurs bestiaux paissant autour d'eux. Les maisons de ces villages sont construites en terre et n'ont ni fenêtres, ni cheminées. Les Lapons entr'ouvrent au moins le haut de leurs cabanes pour livrer un passage à la fumée. Les Péruviens de la campagne ne se préoccupent pas même d'un tel souci. La fumée de leur foyer tourbillonne dans leur chambre et s'échappe par la porte d'entrée. « Nous avons vu, dit M. Smith, un de ces villages appartenant tout entier, avec le terrain qui l'entoure, à un habitant de Lima, et l'on nous a assuré que ce vaste domaine ne lui rapportait pas plus de 4,500 francs par an. Nous avons logé dans une autre de ces colonies rustiques, chez un gentilhomme campagnard auquel nous étions recommandés. Il n'y avait d'autre meuble qu'une grossière table en bois. Une large pierre servait de siège dans le jour et de couchette la nuit.

Le plus pauvre *Nybyggare* des provinces septentrionales de Suède a des vitres à ses fenêtres, des chaises, un lit dans sa demeure. Il vit pourtant sur un sol aride ; mais ce sol est un don de Dieu, il le défriche avec courage, il l'ensemence avec espoir et le féconde par son travail.

Quelques jours après leur départ de Lima, les voyageurs traversent, par un froid rigoureux, dans un tourbillon de grêle et de neige, une montagne de 15,968 pieds de hauteur, la *Viuda*, puis de-là redescendent à Cerro de Pasco.

L'amour de la science a déterminé M. de Saussure à gravir, au péril de sa vie, jusqu'au sommet du Mont-Blanc. L'amour de l'argent a attiré une population considérable d'ouvriers, de marchands sur une cime des Andes qui s'élève presque aussi haut que le Mont-

Blanc (14,278 pieds). Il est vrai, et nous n'avons pas besoin de le dire, que la température des Andes n'est pas la même que celle des Alpes helvétiques, qu'en se hasardant à atteindre le sommet du Mont-Blanc, on court risque, comme M. de Tilly, d'en revenir avec les pieds gelés, et qu'on n'est guère exposé à un tel désagrément dans l'industrielle cité de Cerro Pasco.

Cette ville, située sur le revers occidental des Andes, au milieu des plus riches minerais du Pérou, rappelle, dit M. Smith, l'aspect des villages du pays de Galles. Elle est irrégulièrement bâtie, sur un terrain inégal. La plupart de ses maisons sont blanchies à la chaux. Les Anglais, avec leurs habitudes de confort, y ont introduit, au moins en partie, l'usage des cheminées. Avant eux, les habitants, avec leur indolence naturelle, se contentaient du brasero.

La ville est divisée en trois quartiers, dont chacun a son église et son curé. On y voit deux grandes places et des rangées de boutiques assez largement approvisionnées de diverses espèces de denrées. Mais tout coûte cher dans cette haute cité ; la vie y est difficile, et ses habitants sont en général peu attrayants. Ses rues, détrempées par la neige ou la pluie, constamment humides et boueuses, sont un obstacle aux relations sociales. L'escarpin vernis, les légères bottines se perdraient là dans des flots de poussière ou des amas de boue : le lourd sabot en bois est la seule chaussure avec laquelle le citoyen de Cerro Pasco puisse convenablement franchir le seuil de sa porte. Ces industriels citadins se soucient du reste fort peu d'organiser des bals ou des soirées. On ne gravit point à quatorzemille pieds de hauteur la pointe des Andes pour s'y livrer aux distractions des salons. On ne s'établit pas pour son agrément à la limite des glaces perpétuelles. On va tenter la fortune pour redescendre au plus vite à quelques milliers de mètres près de la demeure ordinaire des humains.

La population de Cerro Pasco se compose de deux classes distinctes unies l'une à l'autre par un même intérêt : spéculateurs et ouvriers. Les ouvriers sont pour la plupart de pauvres Indiens, les descendants des Péruviens vaincus, les fils des anciens maîtres de la contrée, asservis d'âge en âge à un rude travail. Les spéculateurs viennent de tous les pays, et présentent dans un étroit espace un spécimen des principales nations d'Europe et d'Amérique, mais un spécimeu variable comme les circonstances qui en sont le mobile. Cerro Pasco renferme, terme moyen, environ 12,000 habitants.

Ce nombre s'accroît rapidement si l'on découvre une nouvelle mine d'argent, et diminue dans la même proportion si les filons menteurs trompent l'espoir des ingénieurs. Dans cette ardeur avec laquelle on poursuit les pépites du précieux métal, non-seulement un heureux hasard déplace la population, il déplace aussi les habitations. Dès qu'une mine vierge est ouverte quelque part, aussitôt des tentes, des cabanes s'élèvent à son entrée et sur ses contours. Le marchand porte là ses denrées de luxe pour tenter la fantaisie de ceux qui viennent de faire leur récolte dans le royaume souterrain de Pluton. Le cabaretier y porte ses liqueurs enivrantes, et le tapis vert, avec la roulette, complète ce cercle de fascinations. Autant le travail agricole, dans sa patiente régularité, dans ses honnêtes prévisions, est un travail moral, autant celui des mines est d'un effet dangereux. Il donne à ceux qui s'y livrent toutes les émotions du jeu ; il éveille leur cupidité par les trésors qu'il dévoile à leurs regards ; il paralyse en eux les principes d'une sage économie par la prompte jouissance d'un gain facile, et les porte, par la surexcitation de leurs passions, à de funestes désordres. Ce qui se passe en Californie ne prouve que trop le fatal résultat de cet ardent travail, et longtemps avant la découverte des placers du Sacramento, le même résultat avait été suffisamment démontré par la démoralisation des ouvriers de l'Oural et du Pérou.

A Cerro Pasco, les tables de jeu se voient de tous côtés en permanence. Souvent elles sont alimentées par le vol, et souvent ceux qui les entourent ne les quittent que pour engager entre eux une lutte sanglante. Malgré la rigoureuse surveillance à laquelle ils sont soumis, il est peu d'ouvriers qui chaque soir n'emportent frauduleusement au moins quelques parcelles du filon qu'ils ont creusé dans le jour. Au sortir de la mine, leur larcin tombe entre les mains d'un cabaretier habile ou d'un prêteur expérimenté. Ils rentrent dans leur hutte aussi pauvres que la veille, et s'ingénient à trouver un nouvel artifice pour le lendemain. Le produit des mines de Cerro Pasco, contrôlé à Lima, s'élève, dit M. Tschudi, de 200,000 à 300,000 marcs d'argent par an¹. Mais on estime que plus de 80,000 marcs sont, en outre, annuellement enlevés par la contrebande². Malgré son isolement dans les montagnes et sa vocation tout industrielle, Cerro

¹ Le marc vaut, à Cerro Pasco, 30 fr. ; à Lima, 34.

² *Peru. Reiseskizzen*, tome II, page 121.

Pasco souffre aussi des discordes civiles, des révolutions qui depuis leur émancipation désolent les républiques de l'Amérique du Sud. Et quelle est la ville péruvienne qui pourrait échapper à ces commotions d'un État où tout est sans cesse remis en question, où le pouvoir gouvernemental est à tout instant ébranlé par d'ambitieuses rivalités ? Là, dès qu'un officier, dit M. Tschudi, est arrivé au grade de colonel, il aspire à devenir le chef suprême de la république, et l'on a vu en une même année six prétendants à la présidence, lançant l'un contre l'autre leurs soldats et leurs arrêts de proscription, s'emparant tour à tour des villages et des villes, et ravageant le pays au nom de l'intérêt public. A la chute du président Santa Cruz, un de ses partisans, don Miguel Otero, fut banni. C'était l'homme le plus éclairé, le plus entreprenant de Cerro Pasco. Son exil fut un malheur pour la ville, à laquelle il avait donné une nouvelle impulsion.

A en juger par le tableau que M. Smith, M. Tschudi et d'autres écrivains en ont fait, Cerro Pasco est une triste résidence. Nullé riante idée d'art ou de sociabilité n'y égaie le cœur du voyageur ; nul poète n'y rêverait, comme dans notre Jura ou dans notre Dauphiné, quelque douce idylle. L'argent y tient tous les esprits courbés dans une même sombre, inquiète préoccupation ; l'argent y fait oublier la magnificence d'une région sans pareille, la sublime grandeur de ces montagnes, qui, selon l'expression d'un poète espagnol, entendent les tempêtes mugir à leurs pieds et s'abreuvent d'un air éthéré :

Oye braman las tempestades
Bajo sus pies, y etereas auras bebe ¹.

« Les hautes montagnes, dit Byron, sont pour moi un sentiment (*To me high mountains are a feeling*). » Et plus loin : « Les monts, les flots, les cieus ne sont-ils pas une partie de moi-même et de mon âme, comme je suis une partie d'eux-mêmes. L'amour de ces profondeurs n'est-il pas enraciné dans mon cœur avec une pure passion ? »

Il est probable que le mineur de Cerro Pasco ne comprendrait guère ces exclamations ou ne les accueillerait qu'avec un froid sarcasme. Pour lui comme pour tous les industriels, dont la spéculation

¹ *Bello America poetica.*

tion a matérialisé la pensée, la nature entière semble n'exister que pour contribuer à son intérêt pécuniaire. Il ne demande à ses admirables montagnes que le métal enfoui dans leur sein, au ciel qu'un temps propice, et aux eaux qu'un courant facile.

De Cerro Pasco, MM. Lowe et Smith descendent à Huanuco, ville de 10,000 âmes, fondée en 1542, érigée l'année suivante en évêché. Elle est située à six mille pieds au-dessus du niveau de la mer, dans un vallon charmant. Édifiée par ces hardis et intelligents missionnaires qui pénétraient avec tant de courage dans les régions les plus désertes et en choisissaient avec tant d'habileté les meilleurs sites, elle a conservé à un haut degré le caractère de son origine religieuse. Elle n'a pas moins de quatorze églises, et elle possède un collège fréquenté par une cinquantaine d'élèves. En dépit des belles remontrances des philosophes, il suffit de parcourir l'histoire des missions catholiques pour reconnaître que partout où elles pénétraient elles portaient avec elles l'enseignement de l'esprit avec l'enseignement du cœur, les lettres et l'Évangile, l'étude et la prière. Avec leur généreux libéralisme, les grands réformateurs du XIX^e siècle, les chefs des gouvernements démocratiques n'ont point encore reconstitué les écoles et les universités établies par les Jésuites dans les diverses régions de l'Amérique du Sud.

A Huanuco, les deux voyageurs anglais espéraient voir arriver enfin l'escorte qui leur avait été promise. Mais le colonel, chargé officiellement de protéger leur marche, ne touchait point sa solde, et ne pouvait sans solde faire son équipement. Sur leurs vives instances, le gouverneur finit par dépêcher une troupe d'Indiens pour déblayer autant que possible la route difficile qu'ils devaient suivre, et leur donna pour les protéger neuf soldats. Ces neuf soldats, destinés à les défendre contre des hordes sauvages, avaient un tel amour de la famille, qu'ils ne consentirent à partir qu'à la condition d'emmener avec eux leurs femmes et leurs enfants, nouvel embarras auquel MM. Smith et Lowe essayèrent en vain de se soustraire. Pas de ménage, pas de soldats. Il fallut se résigner à cette singulière disposition militaire, et les voilà chevauchant du côté de la Pachitea, par les montagnes et les ravins, par les bois et les rochers.

Les Indiens, expédiés en avant avec des pelles et des pioches pour frayer un chemin, n'avaient fait que dégager de ses plus gros blocs de pierre le lit desséché d'un torrent. Les voyageurs che-

minent pas à pas dans ce rude sentier, puis gravissent des pentes au bord desquelles s'ouvre un gouffre effroyable. Dans un de ces terribles passages, le cheval d'un de leurs compagnons trébuche, s'affaisse; le cavalier, avec une heureuse prestesse, quitte les étrières, se cramponne à un rameau d'arbre, et le cheval roule dans l'abîme à quinze cents pieds de profondeur.

Pour comble d'agrément, ce chemin entr'ouvert au sein d'une des régions les plus pittoresques et les plus fécondes qu'il soit possible d'imaginer, est, de distance en distance, intercepté par des bois épais, par des réseaux de lianes où l'on ne peut entrer que la hache à la main. De distance en distance il est coupé par des rivières impétueuses, que l'on ne traverse pas aisément à cheval, ni sans difficulté à la nage. Les Péruviens ont pourtant, bien longtemps avant nos ingénieurs, découvert le système des ponts suspendus. Mais quels ponts ! Mieux vaut encore se jeter résolument à l'eau et lutter des pieds et des mains contre le courant, que de se hasarder à franchir une rivière au moyen de ces primitives constructions. Ici, c'est tout simplement un tissu de branchages, une espèce de nattes attachées de côté et d'autre à des arbres ou à des poteaux, flottant dans l'air comme une écharpe et vacillant au-dessus de l'abîme à la moindre pression. Ailleurs, ce sont tout simplement deux cordes roulant sur deux poulies. L'Indien se met à califourchon sur une de ces cordes, et, prenant la seconde avec ses mains, se hèle ainsi lui-même sur l'autre rive.

Çà et là cependant, au milieu de cette sauvagerie et splendide contrée, apparaissent des cabanes, des hameaux, des espaces de terrain où brille l'orange d'or, où le cotonnier, la canne à sucre et les meilleures plantes des tropiques naissent et se développent d'elles-mêmes sans culture. Mais les pauvres Indiens qui occupent ce sol abondant ne savent pas même utiliser sa fécondité. Ils n'ont à offrir au voyageur admis dans leur cabane que la *chupa*, mauvaise soupe faite avec du grain bouilli, et, ce qui est pis, un vase de *masata*, horrible boisson que les femmes préparent en mâchant la pulpe de la *yuca* et en la jetant dans une cruche, où elles la laissent fermenter.

La plante favorite des Indiens du Pérou est le coca, petit arbuste de six pieds de hauteur. Ils la cultivent avec soin, en cueillent et en font sécher les feuilles avec une minutieuse précaution. Ces feuilles,

mêlées à des parcelles de cahux, sont pour eux un besoin journalier, une jouissance comme le bétel pour les habitants de l'archipel oriental, le tabac pour les Américains, le café pour les Arabes, le hachich pour un grand nombre d'Égyptiens, et l'opium pour des millions de Chinois.

Quand un Indien entreprend un voyage, peu lui importe la disette des lieux par où il doit passer, pourvu qu'il emporte dans sa pochette en cuir une provision suffisante de coca. De temps à autre il en met une portion dans sa bouche, la mâche lentement et se sent animé d'une nouvelle vigueur pour gravir la montagne ou pour fendre l'eau avec son aviron. Dans la culture des champs, dans les travaux des mines, il a recours au même ingrédient. Il n'est pas un exploitateur des mines péruviennes qui puisse refuser à ses ouvriers indiens quelques instants de repos dans la journée pour mâcher le coca.

Si le coca employé par petites doses, à des intervalles réguliers, ravive, en effet, les forces physiques, il produit sur ceux qui en font un usage immodéré le même effet que l'opium ; il mine peu à peu les constitutions les plus robustes, trouble les sens, égare la raison. A première vue, dit M. Tschudi, on reconnaît ceux qui abusent du coca, ceux qu'on appelle, au Pérou, les *coqueros*, à la teinte blafarde de leur visage, aux cercles violets qui leur cernent les yeux, à leur démarche chancelante, à l'expression morne ou hébétée de leur physionomie. Malgré ces funestes résultats, les Espagnols du Pérou ont pris goût comme les Indiens à la mastication du coca, et à Lima, et dans les autres villes, parmi les personnes appartenant aux classes les plus distinguées de la société, on ne remarque déjà que trop fréquemment les conséquences de cette dangereuse habitude.

Quand l'homme cherche dans la matière une consolation à sa misère, il expie tôt ou tard cruellement son erreur. Des dons salutaires de la nature, il fait un poison. Il achète un rêve mensonger par un sombre réveil, quelques moments d'oubli par le désordre de son imagination, et paye ses heures d'ivresse par les souffrances d'une vieillesse précocce.

X. MARMIER.

(La fin à un prochain numéro.)

DES ÉTUDES CLASSIQUES

DANS LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE.

(4^e ARTICLE¹.)

IV

LES SUCCESEURS D'ALCUIN. — STABILITÉ DES TRADITIONS SCOLAIRES
JUSQU'AU XII^e SIÈCLE.

Parmi les religieux de l'abbaye de Fulde, une des plus importantes fondations de saint Boniface, on distinguait le jeune Raban Maur, qui, à peine âgé de dix-neuf ans, égalait déjà ou surpassait en science tous ses maîtres. Les moines de Fulde ne cultivaient pas encore, à cette époque, toutes les branches de la littérature. Leurs mœurs étaient simples, graves, presque rustiques; leurs connaissances étaient bornées; les hautes études leur étaient étrangères. Raban, qui avait soif d'apprendre, et ne trouvait pas dans son monastère de quoi satisfaire son intelligence, se jeta un jour aux pieds de Ratgaire, son abbé, et obtint de lui la permission de se rendre auprès d'Alcuin, dont le renom scientifique avait pénétré jusqu'au fond de la Franconie².

Cette petite scène éclaire une des faces de l'histoire carlovingienne, et nous fait voir de quels obstacles il fallait triompher pour arriver à cette rénovation à laquelle on travaillait si activement dans l'école du Palais.

Lorsque Charlemagne, dans une circulaire, invitait les dignitaires ecclésiastiques à relever les études, l'abbaye de Fulde n'était pas

¹ Voir le *Correspondant*, tome XXX, page 129.

² Trithème. *Vita Hrabani*, l. I. — Hrab. opera. *Coloniæ Argripinæ*, 1626, t. I.

oubliée, et même le seul exemplaire de cette pièce qui soit parvenu jusqu'à nous était adressé à Baugulf, prédécesseur de Ratgaire ¹. Vous voyez où les choses en étaient restées ; sans la bonne volonté d'un jeune moine, l'initiative impériale n'aurait obtenu, de ce côté du moins, aucun résultat. Mais en revanche, ce fait, une fois accompli, est décisif pour l'Allemagne. De retour à Fulde, Raban y restaure les études, ou, pour mieux dire, inaugure un système complet d'enseignement. Douze professeurs, sous le nom d'anciens, *seniores*, instruisent la jeunesse du monastère dans les lettres divines et humaines ; leur action est dirigée par un *scolastique* ou écolâtre, d'abord Raban lui-même, ensuite son plus brillant élève, Walafrid Strabon, devenu plus tard abbé de Reichenau. De cette école, on voit sortir, dès la première génération, Fréculf, évêque de Lisieux, Ludbert et Hildulf, l'un premier abbé, l'autre premier écolâtre d'Hirsauge (Hirschau), Bernhard, abbé d'Hirschfeld, Charles, archevêque de Mayence, Alfrid, évêque d'Hildesheim, Haymon, évêque d'Halberstadt, tous distingués par leur savoir, tous appelés par leur rang et leurs fonctions à diriger l'enseignement, tous fidèles aux traditions de l'école de Fulde. Il serait facile de signaler les liens de parenté qui rattachaient Fulde, Hirsauge et Reichenau à Constance, à Saint-Gall, à Corwey, en Saxe ; et comme toutes ces abbayes jouèrent un grand rôle dans l'éducation des races germaniques, on démontrerait par là que l'Allemagne doit immensément à Raban Maur. Je m'explique l'enthousiasme de l'abbé Trithème : « Toutes les générations de l'Allemagne, dit-il, doivent publier éternellement les louanges de Raban. Le premier, il expulsa la barbarie du sein de cette nation et la rendit *latine* par le langage. Le premier, il apprit aux Allemands, soumis à la foi du Christ, à articuler des sons grecs et latins. Nul autre avant lui, né et élevé en Allemagne, possédant le grec, n'écrivit un si grand nombre d'ouvrages avec cette élégance, cette propriété, cette pureté de style..... O maître digne de la vénération des siècles ! ô le prince des savants auquel tous les hommes doctes doivent rendre à jamais des hommages solennels ! Il a vécu de la vie la plus sainte dans une chair mortelle, et sa doctrine salutaire s'est répandue par toute l'Église ². »

Qu'on ne s'étonne pas de voir Raban célébré comme helléniste. Il

¹ Ap. Sirmond. *Concilia Galliæ*, anno 788. — ² *Vita Hrabani*, l. I.

avait lu dans les étymologies de saint Isidore, et inséré dans son ouvrage de *Universo*, ces belles pensées : « Il y a trois langues saintes : l'hébreu, le grec et le latin. *Elles l'emportent sur toutes les autres; car Pilate s'en est servi pour inscrire sur la croix du Sauveur la cause de sa mort.* L'obscurité des saintes Écritures rend aussi leur connaissance nécessaire; et lorsque le texte, écrit en quelqu'une de ces langues, offre des difficultés de sens ou d'expression, il faut être à même de recourir à une autre. De toutes celles que parlent les Gentils, nulle n'est aussi belle que le grec ¹. » Aussi Raban étudia-t-il cette dernière langue sous un Grec, Théophile d'Éphèse. Que prétendaient donc les hellénistes disciples de Luther et de Mélanchton, et de quel droit reprochaient-ils aux catholiques leur horreur de la langue grecque, leur répulsion pour tout texte de la Bible autre que la Vulgate ? L'apologie des catholiques était faite d'avance par saint Isidore et par Raban Maur.

L'illustre abbé de Fulde, dont le rôle grandit encore lorsqu'il s'asseyait sur le siège métropolitain de Mayence, est donc un des plus brillants anneaux de cette chaîne qui se rattache à Cassiodore par Alcuin, et se prolonge jusqu'au XII^e siècle. Il n'y a pas le moindre doute sur la conformité de sa méthode avec celle de son maître. Ses études terminées, lorsqu'il revient dans son monastère, son abbé, en lui confiant la direction de l'école claustrale, lui recommande de se faire une loi inviolable du mode d'enseignement qu'il a reçu d'Alcuin : *Eum docendi modum quem ab Albino didicerat etiam tenere apud Fuldenses monachos inviolabilem jubetur* ². Et voici en quels termes Trithème résume cet enseignement : « Il faisait tourner les sciences profanes au profit des divines Écritures. Nouveau Socrate, il donnait à la philosophie, fille du ciel, une direction toute morale. Il formait ses disciples à toutes les sciences profanes, leur apprenait d'abord la grammaire, la dialectique, la rhétorique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique et la poésie, et, ainsi préparés, il les introduisait à l'étude des saintes lettres ³. » N'est-ce pas là l'image fidèle de ce que nous avons vu dans l'école du Palais ⁴ ?

¹ *De Universo*, l. XVI, c. 1. V. Saint Isidore, *Etymolog.*, l. IX, c. 1.

² Trithème. *Vita Hrabani*. — ³ *Ibid.*

⁴ Dans une Dissertation, où il n'était dominé par aucun besoin de polémique, M. Laforêt examinant, entre autres choses, l'enseignement classique d'Alcuin, s'arrête aux conclusions que nous avons nous-même adoptées. — *Dissertatio inauguralis de Alcuino instauratore scientiarum*, etc, Lovanii, 1851.

Parmi les nombreux écrits de Raban, on comptait plusieurs traités préparatoires ou introductions à l'étude des sept arts libéraux : *præparamenta septem artium liberalium* ; car il n'avait pas plus que ses maîtres la prétention de composer, en ce genre, des ouvrages complets. Nous avons encore sa métrique, dont Priscien lui a fourni les matériaux. Toutefois, nous ne trouvons dans Priscien rien qui corresponde au dernier chapitre, espèce de poétique sommaire où les différents genres sont passés en revue, et les poètes de l'antiquité classés dans un ordre systématique. Un ouvrage d'un tout autre intérêt est celui qui a pour titre : de l'Instruction des clercs ; de *Institutione clericorum*. Nous en parlerons lorsqu'il s'agira de déterminer d'une manière plus précise quels étaient les auteurs lus et expliqués dans les classes, et de faire connaître la source principale des grands principes qui dominaient la pédagogie du moyen âge.

A présent, il serait curieux, sans doute, de dresser comme des arbres généalogiques servant à constater la filiation scientifique des plus célèbres professeurs du IX^e au XII^e siècle. Mais les ramifications de ces arbres vont se multipliant à l'infini, et nous craindrions fort en nous livrant à ces recherches, d'ailleurs sans profit pour notre sujet, de tomber dans la nomenclature. Choisissons donc, et cela nous suffit, une forte branche par laquelle fut transmise à de nombreux rameaux la sève partie de Raban, d'Alcuin et de Cassiodore.

Le premier homme qui se présente est Loup de Ferrières (*Servatus Lupus*), qui ne vint à Fulde, il est vrai, que pour terminer son éducation ; mais tandis qu'il étudiait, sous Raban, l'Écriture sainte, il mettait aussi la dernière main à son instruction littéraire. C'est ce que nous apprennent les lettres qu'il adressait de Fulde à Eginhard. L'ancien ministre de Charlemagne, retiré dans son abbaye de Seligenstadt, venait d'écrire la vie du grand homme qu'il avait si bien connu, ouvrage accueilli avec faveur dès son apparition et le plus parfait peut-être que cette époque nous ait laissé. « Dès ma plus tendre enfance, dit Loup de Ferrières¹, j'ai toujours eu un vif amour des lettres, et maintenant encore je ne dédaigne pas de leur consacrer mes loisirs d'une manière que bien des gens appelleraient superstitieuse. Si les maîtres n'étaient pas devenus si rares, si les anciennes études, longtemps négligées, n'avaient pas péri presque entiè-

¹ *Servati Lupi opera.*, éd. Baluze, Anvers, 1710. — Ep. 1, ad Einhardum.

rement, peut-être, avec l'aide de Dieu, aurais-je satisfait cette avidité de savoir. Vous avez vu les jours où le très-illustre empereur Charles, cet homme, dont les belles-lettres doivent éterniser la mémoire, commença à les tirer de l'oubli et à les relever de leur abatement. On comprit alors la vérité de cette parole : *L'honneur est l'aliment des arts et la gloire allume dans tous les cœurs l'amour de l'étude*¹. Mais aujourd'hui quiconque veut s'instruire est à charge aux autres ; placés en haut lieu, ceux qui étudient attirent sur eux les regards de la foule ignorante, et si l'on découvre en eux quelque faiblesse, on s'en prend moins à l'imperfection de la nature humaine qu'au genre de culture auquel ils se livrent. Ainsi, les uns ne pouvant prétendre à la noble palme de la science, les autres craignant au contraire une réputation compromettante, tous renoncent à cette magnifique entreprise. Pour moi je sais que la science doit être recherchée pour elle-même. Appliqué aux études par mon saint archevêque, Aldric (il avait d'abord été son abbé), je fus confié à un maître de grammaire qui m'enseigna les préceptes de cet art. Mais c'est merveille, en ce temps-ci, de passer de la grammaire à la rhétorique, et ainsi de suite aux autres arts libéraux. M'étant donc mis à parcourir différents ouvrages, je goûtai peu ceux de nos contemporains, trop éloignés de la gravité de style qui caractérise Cicéron et les bons auteurs, et dont se montrèrent toujours jaloux les meilleurs écrivains de l'Église. C'est alors que je tombai sur le volume où vous racontez les actions éclatantes de l'empereur Charles d'une manière (ne soupçonnez là aucune flatterie) vraiment digne du sujet. » Des éloges circonstanciés sur les qualités de cet ouvrage, des demandes de livres remplissent la fin de la lettre. La bibliothèque de Seligenstadt possède les *Nuits antiques d'Aulu-Gelle*, plusieurs *Dialogues de Cicéron sur la rhétorique*, probablement le *de Oratore*, enfin des commentaires sur le même auteur ; Loup en a vu les titres sur un catalogue : si Eginhard consent à les lui prêter, il les fera copier et s'en servira pour rectifier les exemplaires fautifs qu'il a déjà entre les mains. Une autre fois Loup consulte l'abbé de Seligenstadt sur quelques passages obscurs de l'arithmétique de Boèce, sur des règles de prosodie. Consulté à son tour par ses amis, il répond avec modestie, mais non sans érudition ; à propos d'une seule expression de Virgile,

¹ Honos alit artes et accenduntur omnes ad studia gloria (Cicéron).

il compare les situations différentes de plusieurs personnages de l'*Enéide*¹. De singulières idées traversent parfois le cerveau des érudits. Un certain Probus, mentionné plus d'une fois dans les lettres de Loup de Ferrières, n'avait-il pas imaginé de prouver que le Sauveur, à sa descente aux enfers, avait dû délivrer les âmes de Virgile et de Cicéron ! La Renaissance n'eût pas fait mieux ; et même, si j'ai bonne mémoire, les *cicéroniens* du XVI^e siècle renouvelèrent en partie seulement cette thèse, qui date, comme on voit, des temps carlovingiens. De part et d'autre, c'était pousser un peu loin les choses ; mais des abus de ce genre à l'endroit des auteurs classiques servent tout au moins à en constater l'usage.

Quelques vers de saint Heiric d'Auxerre nous apprennent qu'il étudia sous Loup de Ferrières². Ce fut à Fulde, selon toute apparence, à une époque où ce dernier enseignait les belles-lettres sous la direction de Raban Maur. Destiné comme eux à former des maîtres, Heiric fut un des esprits les plus cultivés de son temps, et le poème où il raconte la vie de saint Germain³ trahit à chaque instant l'imitation de Virgile et d'Horace. Dans l'épître dédicatoire, adressée à Charles-le-Chauve, il loue ce prince d'avoir fait refleurir l'école du Palais et attiré en France par ses largesses les savants de la Grèce et de l'Irlande. Saint Heiric eut pour disciple Remi d'Auxerre⁴.

Les trois générations que nous venons de compter depuis Alcuin, représentées par Raban Maur, Loup de Ferrières et saint Heiric, ont rempli la plus grande partie du IX^e siècle ; le X^e s'ouvre sous les auspices de Remi. Ce fut sans aucun doute un célèbre professeur ; nous regrettons d'autant plus que ses ouvrages de grammaire soient encore inédits. Si l'on publiait ses commentaires sur Martianus Capella et sur Priscien, cachés jusqu'ici dans les bibliothèques, il en sortirait de nouvelles lumières, et cette époque nous serait mieux connue. En attendant, nous pensons que Remi, soit à Paris, soit à

¹ Cf., Ep. 5, 8, 20, 34.

² His Lupus, his Haymo ludebant ordine grato
Cum quid ludendum tempus et hora daret ;
Humanis alter, divinis calluit alter,
Excellit titulis clarus uterque suis.
Hæc ego tum notulas doctus tractare furaces
Stringebam digitis, arte favente, citis.

(Ap. Mabillon. *Analecta.*, t. I, p. 413.)

³ *Acta SS. Julii*, t. VII, p. 221. — ⁴ Mabillon. *Act. SS. Ben. sæc. V*, p. 325.



Reims¹ où il fut écolâtre, ne se servit de Martianus Capella que pour en faire le texte d'un enseignement supérieur, car on ne manquait pas alors d'auteurs plus élémentaires. Quoi qu'il en soit, à partir de Remi et du X^e siècle, malgré des bouleversements terribles dans l'ordre politique, les études ont à subir moins de vicissitudes que par le passé, et à travers les oscillations inévitables dans un état de choses si agité, on distingue un progrès réel et rarement interrompu. A quoi devons-nous attribuer ce progrès? Vraisemblablement, à l'Institut de Cluny, à cette puissante réforme qui étendait si loin son action en France, en Italie, en Allemagne. Il est certain que, avec la discipline monastique, le fondateur de Cluny, saint Odon, releva les écoles. Saint Odon avait étudié, à Paris, sous Remi d'Auxerre².

Deux monastères dépendants de Cluny méritent une mention spéciale, à raison des professeurs éminents qu'ils ont produits : le premier est Saint-Géraud d'Aurillac, le second Saint-Benoît-sur-Loire ou Fleury.

A Saint-Géraud fut élevé Gerbert, cet homme qui laissa à l'Église de si grands souvenirs, sous le nom de Sylvestre II. Avant d'être archevêque et pape, Gerbert exerça les fonctions d'écolâtre, d'abord à Aurillac, ensuite à Reims. Nous ne dirons rien de ses vastes connaissances mathématiques, il nous suffit de l'envisager comme professeur de belles-lettres. A l'époque où il enseignait à Reims, nous le voyons en relations d'amitié avec son collègue de Fleury, Constantin, disciple de saint Abbon. Remarquons, en passant, que, par saint Abbon, les écolâtres de Fleury remontaient encore à Remi d'Auxerre; Abbon avait été formé non par Remi lui-même, comme on l'a dit quelquefois, mais, ce qui est à peu près la même chose, par ceux qui avaient entendu ce fameux maître. Ainsi de tous côtés nous rencontrons les mêmes origines. Or, il arriva que Constantin, poursuivi par une cabale, se vit forcé de quitter sa retraite de Fleury. Gerbert, touché de l'infortune de son ami, l'invite à venir à Reims, et il termine sa lettre par ces paroles : « Ayez bien soin d'apporter avec vous les livres de Cicéron sur la République, ses discours contre Verrès, enfin les nombreux plaidoyers du père de l'éloquence romaine. » Il faut avouer que la correspondance des écolâtres du X^e

¹ Frodoard. *Hist. Rem.*, l. IV, c. 9. — *Bibl. Max.*, PP., t. XVII, p. 603.

² *Act. SS. Ben. sæc. V*, p. 151, 157.

siècle n'était pas marquée au coin de l'ignorance. Les dialogues sur la République, entre autres, qu'un moine de Fleury portait dans sa valise de voyage, nous seraient encore inconnus, quatre siècles après la découverte de l'imprimerie, si le cardinal Maï n'en avait publié de nos jours d'importants fragments ! Beaucoup d'autres lettres de Gerbert, écrites à différentes époques, contiennent des demandes toutes semblables : ici Suétone, là Pline, le *Discours pour le roi Dejotarus*, l'*Achilléide* de Stace¹, etc. Et si vous demandez quel usage il pouvait faire de ces livres, la réponse est facile. Chargé d'enseigner le *trivium*, il lisait, il expliquait à ses élèves « les poètes Virgile, Térence et Stace ; les satiriques Juvénal, Perse et Horace ; et l'historien Lucain², » est-il dit ; car au moyen âge on savait que l'auteur de la *Pharsale* répond bien mieux aux données de l'histoire qu'à celles de l'épopée. En vérité, ce X^e siècle, nommé si souvent *le siècle de fer*, a été un peu calomnié³ !

Gerbert fut appelé plus d'une fois par les princes de la maison impériale de Saxe à déployer son activité sur un plus vaste théâtre, à leur propre cour. Ces princes étaient de toute manière les continuateurs de Charlemagne ; en prenant sa place dans l'ordre politique, ils semblaient avoir hérité de son dévouement pour la cause de l'Église et de son amour pour la science. Othon I^{er}, lui aussi,

¹ *Gerberti epistolæ*, ap. Duchesne, t. II, *primæ seriei*, ep. 7, 9, 40, 130, 134, 161, et *secundæ seriei*, 13 et 87.

² Fragment de Richer, publié par M. Axinger. *Vie de Sylvestre II.* — Note p. 116.

³ Avant d'enseigner à Reims, Gerbert avait été abbé de Bobbio. On peut juger des études de cette abbaye par le catalogue de sa bibliothèque dressé au X^e siècle et publié par Muratori. En voici un fragment : « *Libros Sergii de Grammatica duos, et in uno horum Adamantii liber habetur. Libros Virgillii numero quatuor. Lucani libros IV. Javenalis duos : et in uno ex his habetur Martialis et Persius. In uno volumine habemus Persium, Flaccum et Juvenalem. Libros Claudiani poetæ quatuor : et in uno ex his Sedulii quædam pars in capite et alia opuscula. Libros Ovidii Nasonis duos. Librum Lucretii I. Librum Dracontii I. Librum Ennodii Episcopi unum, in quo et alia continentur opuscula. Libros Donati tres : et in uno ex his habentur sinonima Ciceronis, etc.* » — Pline, Macrobe, Priscien, l'indispensable Martianus Capella s'y trouvent aussi. Transportés à la bibliothèque ambrosienne, un grand nombre de ces livres ont été vus par Muratori, qui rend hommage à leur correction (*Antiq. italicæ*, Diss. 43). *Les dialogues sur la République* découverts par le Cardinal Maï, au Vatican, provenaient de la bibliothèque de Bobbio ; mais cet exemplaire n'a rien de commun avec celui que Gerbert demandait à Constantin de Fleury. Nous dirons peu de chose de l'Italie. Les lecteurs de ce recueil n'ont sans doute pas oublié un fragment de M. Ozanam sur *les Écoles et l'instruction publique en Italie aux temps barbares* (*Correspondant*, t. XXVI, p. 37). Évidemment, ce travail n'était pas à refaire.

avait fondé une école du Palais. Elle devait surtout sa splendeur au frère de l'empereur, saint Brunon, archevêque de Cologne. Brunon était bien capable, en effet, d'apprécier le mérite, car il avait l'esprit orné des connaissances les plus étendues. On raconte que, dès son enfance, confié aux soins de l'évêque d'Utrecht, il avait lu avec ardeur les poésies de Prudence, après quoi il était entré en pleine possession de l'antiquité grecque et romaine. Il apportait, dit son historien, à l'étude des poètes tragiques et comiques un esprit toujours sérieux, ne se laissant point aller, comme tant d'autres, à un rire immodéré. Là le sujet n'était rien pour lui, mais il faisait grand cas du style. Sa bibliothèque le suivait partout, même en voyage et sous la tente. Aux écrivains sacrés, il demandait le principe et le mobile de ses travaux ; aux païens, il empruntait l'instrument : *causam in divinis, instrumentum in gentilibus libris*¹. Un pareil homme devait être un autre Alcuin. Par le mariage d'Othon II avec une fille des empereurs d'Orient, le goût de la littérature grecque devint plus vif à cette cour, et l'horizon de la science parut s'agrandir. On sait que Charlemagne avait projeté et négocié pour un de ses fils une semblable alliance, et que, en établissant à Osnabruck une école spécialement destinée à l'étude du grec, son principal but était d'avoir toujours sous la main des hommes capables de le représenter à Byzance. Ainsi les Othons accomplissaient tout ce qu'il avait entrepris. Othon III, resté de bonne heure orphelin, et sa mère Théophano recherchèrent l'appui et les conseils de Gerbert, dont le dévouement leur était connu. Gerbert profite de la confiance qu'on lui accorde pour exciter le jeune prince à protéger les lettres ; il l'encourage à étudier les mathématiciens, les philosophes, les orateurs anciens ; enfin, il lui rappelle que, Grec d'origine, Romain par son titre impérial, il doit se regarder comme l'héritier légitime des trésors scientifiques de la Grèce et de Rome².

Puisque nous voici de retour en Allemagne, c'est en Allemagne que nous chercherons au XI^e siècle quelque successeur de Raban Maur. Ce titre paraît convenir parfaitement à saint Meinwerk, évêque de Paderborn, car il avait été élevé dans les écoles d'Halberstadt et d'Hildesheim à la tête desquelles furent placés — nous l'avons dit plus haut — deux disciples de Raban, Haymon et Altfrid. Nous

¹ Ruotgerus in *Vita S. Brunonis*. Ap. Leibnitium. *Script. rerum Brunwicensium*, t. 1, p. 275. — ² Ap. Duchesne, *primæ seriei*, Ep. 154.

pouvons donc regarder l'école de Paderborn comme un rejeton de celle de Fulde. Elle était digne d'une telle origine. Le *trivium* et le *quadrivium* y étaient enseignés ; on y voyait des grammairiens, des rhéteurs, des physiciens, des dialecticiens : « Horace, le grand Virgile, Salluste, Stace, le poète élégant, y étaient en honneur ; » les écoliers s'y exerçaient sans cesse à composer, soit en prose, soit en vers ¹.

On nous dira peut-être, pour atténuer la valeur que nous attachons à tous ces faits : les générations se suivent, sans toutefois se ressembler. Nulle n'est enchaînée aux idées, aux usages de ses devancières. — Parler ainsi, ce serait vraiment méconnaître cette époque, et lui prêter mal à propos notre instabilité moderne. Les programmes d'études alors n'étaient pas chose éphémère comme aujourd'hui ; chaque écolier n'était pas exposé à les voir se renouveler plus d'une fois pendant le cours de son éducation. Bien plus, supposé qu'on se fût mis en peine de quelque diplôme, si un élève d'Alcuin ou même de Cassiodore s'était endormi du sommeil d'Épiménide pour ne se réveiller qu'au commencement du XII^e siècle, il aurait pu, nous n'hésitons pas à l'affirmer, il aurait pu sans embarras affronter l'examen. Jugez-en plutôt par le plan d'études adopté en 1109 à l'école de Cambridge, humble berceau d'une des plus grandes universités de l'Angleterre. Les moines qui dirigeaient cette école avaient pour abbé Joffride, un des élèves de Fleury ; aussi s'attachèrent-ils à la méthode de Fleury ². Le grammairien Odon expliquait aux enfants la grammaire de Priscien avec les commentaires de Remi (d'Auxerre) ; le dialecticien Terric lisait la logique d'Aristote et l'Introduction de Porphyre ³ ; enfin, Guillaume développait oratoirement la rhétorique de Cicéron et les fleurs de Quintilien. Que veut-on de plus ? Priscien, Aristote, Porphyre, Cicéron et Quintilien, ne sont-ce pas les auteurs employés par Alcuin et Cassiodore ? Les événements qui ont renversé la dynastie de Charlemagne et mis l'Angleterre au pouvoir des Normands n'ont pas altéré le moins du monde ces traditions que les professeurs du moyen âge se transmettaient de main en main. Quand Raban Maur,

¹ *Vita S. Meinwerki. Acta SS. Junii*, t. I, p. 537.

² *Continuatio Ingulfs. Ap Gale. Scriptores rerum Anglicarum*, p. 114.

³ Au nom de Porphyre se trouve joint celui d'Averroës. Évidemment c'est par suite d'une interpolation. Averroës ne florissait que vers le milieu du XII^e siècle.

disciple d'Alcuin, revient à Fulde, il reçoit ordre d'enseigner suivant la méthode d'Alcuin ; quand Joffride, sorti de l'école de Fleury, envoie ses religieux professer à Cambridge, ils n'ont d'autre méthode que celle de Fleury ; et il se trouve, en fin de compte, que ces deux méthodes n'en font qu'une. N'avions-nous pas raison, en parlant d'Alcuin et de la manière dont sa discipline s'était répandue, d'annoncer pour le XII^e siècle une dérivation assez manifeste ? Donc aussi les faits rapportés par nous ne sont pas isolés, indépendants les uns des autres ; ils se rattachent à tout un ensemble de doctrines, ils sont conformes à des règles regardées comme inviolables et à Fulde et dans les autres écoles : *eum docendi modum quem ab Albino didicerat etiam, tenere apud Fuldenses monachos inviolabilem jubetur.*

Mais nous touchons à des changements considérables. Ils atteignent à la fois et la personne des maîtres, et les centres d'éducation qui sont transportés ailleurs, et, jusqu'à un certain point, l'objet même de l'enseignement. En trois mots : le sceptre des écoles, resté si longtemps aux mains des Bénédictins, leur échappe ; le cloître, l'évêché, naguère encore si voisin du cloître, cessent d'abriter la jeunesse ; elle s'agglomère dans les universités. Enfin, la dialectique en se développant finit par absorber la grammaire. La décadence des études bénédictines nous est attestée par un annaliste dont la critique, sans doute, n'est pas irréprochable, mais qui fut du moins l'écho fidèle des chroniqueurs de son ordre. « Depuis le temps de Raban, dit Trithème, l'ordre de saint Benoît compta une multitude de savants répandus par toute l'Europe. Rien de plus vrai alors que ce vieux dicton : *la science loge sous le capuchon du moine.* En France, en Allemagne, bon nombre de moines s'appliquaient à l'étude du grec et du latin. Mais depuis que les nôtres ont préféré à la lecture l'oisiveté et les plaisirs, le grec n'est plus étudié, ni en France, ni en Allemagne. Alors se sont formés d'autres instituts, ceux des Frères mendiants, et avec de nouvelles méthodes d'enseignement ils introduisirent une manière d'écrire familière et rustique : *et novos studiorum modos, cum familiari quodam atque campestri genere scribendi attulerunt*¹. » Voilà donc l'étudiant du XII^e, du XIII^e siècle, ne trouvant plus dans les monastères ses anciens instituteurs, et se transportant à Bologne, à Paris, à Cambridge. Là, plus de biblio-

¹ *Vita Hrabani*, l. III.

thèque du cloître, plus de copistes qui reproduisent jour et nuit les exemplaires classiques : les Frères mendiants, voués à la prédication dans les villes et dans les bourgades, n'avaient pas pour cela assez de loisirs. L'étudiant frappe à la porte des libraires de l'université, les *stationarii* ; on lui vend fort cher Priscien, l'Isagoge de Porphyre, peut-être quelque traité d'Aristote : besoigneux, et sollicité par d'autres goûts, il se contente de peu ; l'étude des modèles lui fera presque entièrement défaut. Et puis, à peine débarqué à Paris, par exemple, il est enrôlé dans les cabales de l'école. — Êtes-vous réaliste ou nominal ? Tenez-vous pour Abélard ou pour Guillaume de Champeaux ? — S'il s'attache à Abélard, il ira sur la montagne Sainte-Geneviève assiéger le cloître de Saint-Victor où Guillaume donne ses leçons. Mais bientôt Aristote fait invasion de toutes parts : par l'Espagne où les Arabes le traduisent et le commentent ; par Constantinople, d'où il arrive à la suite des Croisades. On n'en est plus à ses catégories, à ses topiques, on lit ses éthiques, sa métaphysique et sa physique, et même les interprétations hétérodoxes d'Averroës ; et les excès de la dialectique appellent la répression du Saint-Siège. C'était le laborieux enfantement de la scolastique.

Il ne peut entrer dans notre pensée de déprécier l'époque à laquelle nous devons le livre des *Sentences* et les deux *Sommes de saint Thomas*, ces œuvres impérissables ; mais dans un certain ordre de connaissances, elle n'a pas réparé les pertes qu'on venait de faire. En agrandissant le domaine de la science, on laissa en friche le champ cultivé par les aïeux. La grammaire, la littérature restèrent bien au-dessous de ce qu'elles avaient été jusque-là. Leibnitz, occupé à rassembler les monuments historiques de sa patrie, en a été singulièrement frappé. Trop indifférent, comme on sait, aux lumières pourtant si radieuses de la scolastique, il n'envisagea les choses que d'un seul côté, et ne craignit pas de dire que le X^e siècle, comparé au XIII^e, lui semblait un siècle d'or ¹.

Les grands hommes de cette nouvelle ère de la science, fournis surtout par les ordres mendiants, se sont illustrés dans les travaux

¹ *Introductio in collection. scriptor. histor. Brunswic. inservientium. LXIII.* — Consultez aussi Duboulay ou Crévier, *Histoire de l'Université* ; Theiner, *Histoire des Institutions d'éducation ecclésiastique* ; Heeren, *Geschichte der Classischen Litteratur im Mittelalter. dreizehnt. Jahrh.*

de la scolastique. Albert-le-Grand et saint Thomas, Alexandre de Halès et saint Bonaventure appartiennent, sous ce rapport, à une même famille. Parmi les grands hommes de la période bénédictine, nous avons compté Cassiodore, saint Isidore de Séville, saint Aldhelm, le vénérable Bède, Alcuin, Raban Maur, saint Abbon de Fleury, Gerbert; il n'en est aucun qui n'ait été grammairien.

A la suite de cet abaissement de la grammaire, de cet abandon des écoles monastiques, il arriva une chose assez singulière, et dont on ne s'est pas toujours suffisamment rendu compte. Lorsque les avant-coureurs de la Renaissance, au XV^e siècle, et même au XIV^e, se mirent en quête des ouvrages classiques, ils les trouvèrent la plupart du temps ensevelis dans la bibliothèque poudreuse d'un couvent, quelquefois aussi dans un cellier. Ils n'eurent pas de termes assez durs alors pour flétrir l'ignorance et l'incurie des moines. Ils oubliaient que ces moines, du IX^e au XI^e siècle, avaient copié assiduellement les précieux manuscrits, qu'ils les avaient lus, étudiés, expliqués à leurs élèves⁴.

Le mouvement que nous venons de signaler au sein des écoles du XII^e siècle eut un adversaire déclaré dans la personne de Jean de Salisbury, esprit original et incisif, très-judicieux, bien qu'il ait parfois accordé créance à des récits apocryphes. Il vit où entraînait l'ardeur intempérante de la dialectique, et dans un ouvrage qu'il intitule *Métalogique*, il plaide pour le maintien des anciennes traditions. Selon lui, la raison toute seule est stérile; elle n'est féconde que par la parole. Rompre l'union de *Mercure et de la Philologie*,

⁴ Le Pogge vient de découvrir dans l'abbaye de Saint-Gall quelques-uns de ces trésors enfouis. Voici en quels termes il fait part de sa découverte à un ami : « Ibi inter confertissimam librorum copiam, quos longum esset recensere, Quintilianum reperimus, adhuc salvum, et incolumen, plenum tamen situ et pulvere squalentem. Erant enim non in bibliotheca libri illi, ut eorum dignitas postulabat, sed in teterimo quodam et obscuro carcere, fundo scilicet unius turris, quo nec capitalis quidem rei damnati detruderentur. Atqui ego pro certo existimo si essent qui hæc barbarorum ergastula, quibus hos detinent viros, rimerentur ac cognoscerent more majorum, similem fortunam experturos in multis de quibus jam est conclamatum. Reperimus præterea libros tres primos et dimidiatum quartum *C. Valerii Flacci Argonauticon*, et expositiones tanquam thema quoddam super octo Ciceronis orationibus *Q. Asconii Pediani*, eloquentissimi viri, de quibus ipse meminit Quintilianus, etc. » (Ap. Fabricium, *Bibliotheca lat.*, t. I, p. 525.) Après le départ du Pogge, les religieux de Saint-Gall écrivirent dans leurs annales : « Poggius Florentinus in monasterium nostrum veniens concessu atque permissione Abbatis multos perelegantes libros asportavit. » (Ap. Weidmann, *Geschichte der Bibliothek von St.-Gallen*, p. 44.)

de l'éloquence et de la science, c'est attaquer d'un coup tous les arts libéraux, c'est travailler à dissoudre la société humaine. La rhétorique, la grammaire surtout, base et racine de tous les arts, doivent garder leur rang, autrement on donnera tête baissée dans les arguties de l'école. N'a-t-il pas failli lui-même être victime de l'erreur dominante? Arrivé à Paris peu de temps avant la retraite d'Abélard, il alla d'abord sur la Montagne (Sainte-Geneviève) étudier la dialectique, et pendant deux années il eut pour professeurs Albéric et Robert de Melun. « Tous deux, dit-il, étaient pleins de pénétration d'esprit et infatigables au travail; je crois qu'ils eussent excellé dans la philosophie naturelle, s'ils s'étaient appuyé sur la grande base des connaissances littéraires, et s'ils avaient été aussi fidèles à marcher sur les traces des anciens qu'ils étaient enclins à s'applaudir de leurs découvertes. » Instruit par l'expérience et sachant mieux la mesure de ses forces, il résolut de se remettre à la grammaire, et pendant trois ans il assista aux leçons de Guillaume de Conches. « Là, observe-t-il, je lus beaucoup, et c'est un temps que je ne regretterai jamais. » De Guillaume de Conches, il passe à Richard-l'Évêque, de Richard à Hardouin-le-Teutonique; bref, il n'aborde la logique et la théologie qu'après s'être perfectionné dans la grammaire et la rhétorique. Il termine son récit de la sorte : « J'avais employé près de douze ans à ces diverses études. Il me prit envie alors de revoir mes premiers compagnons, que la dialectique avait retenus tout ce temps-là sur la Montagne. Je voulus conférer de nouveau avec eux, dans l'espoir que, nous exposant mutuellement nos anciens doutes, nous en retirerions de part et d'autre quelque profit. Je les trouvai les mêmes qu'auparavant; ils n'avaient pas fait un pas : *Inventi sunt qui fuerant, et ubi.* » La conclusion, c'est qu'il faut s'en tenir à l'ancienne méthode, à celle de Guillaume de Conches, de Richard-l'Évêque, et qu'ils avaient reçue eux-mêmes de leur vénérable maître, Bernard, ou, comme il le nomme volontiers, le vieillard de Chartres. Quelle était donc cette méthode de Bernard de Chartres? Un chapitre entier lui est consacré; nous regrettons que son étendue ne nous permette pas de le mettre sous les yeux du lecteur. C'était un enseignement tout pratique, nourri surtout par la lecture et l'analyse des auteurs. On les apprenait par cœur; on s'exerçait à les imiter dans des compositions en prose et en vers : Virgile et Lucain étaient scrutés à fond. Les règles de la syntaxe, les

figures de grammaire, les ornements de rhétorique, les subtilités dialectiques, les différents points d'érudition, tout y était passé en revue. Mais chacune de ces choses avait son temps; Bernard proportionnait toujours ses explications à la capacité de ses auditeurs. Tous les jours aussi l'excellent maître avait soin de les édifier sur quelque sujet de morale ou de religion. A la fin de la leçon du soir, on récitait le psaume *De profundis* pour les âmes des défunts et l'*Oraison dominicale*.

Mais comment se fait-il qu'on ait abandonné cette méthode? « De nouveaux professeurs sont venus, qui ont promis à leurs élèves la philosophie infuse en moins de deux ou trois ans, et les anciens ont dû céder à l'entraînement de l'aveugle multitude. Depuis cette époque, on accorde moins de temps, moins de soin à l'étude de la grammaire. Et qu'arrive-t-il de là? Ceux qui font profession de tous les arts, tant mécaniques que libéraux, ne connaissent pas seulement le premier de tous, celui sans lequel on n'apprendra jamais les autres. »

Voilà bien le champion du passé, l'ennemi déclaré des nouveautés téméraires. Ailleurs, il recommande aux écoliers Donat, Servius, Priscien, saint Isidore, Cassiodore et le vénérable Bède, tous les auteurs, en un mot, qui étaient en faveur dans les siècles précédents. Mais il prévoit qu'on ne pourra se les procurer; il insiste pour qu'on lise saint Isidore, dont les ouvrages sont fort courts et assez répandus. Et bientôt, réduisant encore ses prétentions: « Si on ne peut, dit-il, l'avoir tout entier, qu'on tâche au moins d'en avoir une partie et de l'apprendre par cœur ¹. » Rien ne montre mieux ce qu'avaient perdu les étudiants en s'éloignant de l'école et de la bibliothèque du monastère.

Ce que nous ne pouvons reproduire du *Métalogique* de Jean de Salisbury, ce qui échappe à l'analyse, c'est la verve satirique dont il poursuit les nouveaux docteurs, leur chef surtout, vrai personnage de comédie auquel il donne le nom de Cornificius; c'est encore l'usage continuel, et souvent fort heureux, qu'il fait des auteurs classiques. Toutes ses pages en sont cousues, à la lettre; un savant étranger y a trouvé matière à trois dissertations ². Et en tout cela,

¹ V. *Metalog.*, l. I, c. 1, 19, 20, 24, et *passim*. — Opp. t. V, ed. Giles.

² *Birgerus Thorlacius, Prolusiones et opuscula academica*, t. V, opusc. 2, 3 et 4, Haunia, 1822.

nulle affectation, nul pédantisme. Le vers de Virgile ou d'Horace tombe de sa plume toujours à propos, sans préméditation apparente. Souvent les textes des anciens sont tellement mêlés à sa phrase qu'on ne saurait trop dire si l'auteur lui-même s'en est aperçu. Vous me direz qu'il fit exception dans son siècle. Ajoutez donc qu'il ferait encore exception aujourd'hui. Mais, en définitive, ce n'était pas un novateur ; c'était un homme grave et religieux, — un des hommes les plus religieux du siècle de saint Bernard, — possédant la confiance du Pape Adrien IV, ami dévoué de saint Thomas de Cantorbéry, dont il partagea l'exil et faillit aussi partager le martyre.

L'esprit de Jean de Salisbury se retrouve tout entier dans son disciple Pierre de Blois, qui mourut vers l'an 1200. Il nous en a laissé un piquant témoignage. C'est une lettre ¹ adressée à un archidiacre de Nantes qui venait de lui confier l'éducation de ses deux neveux : Jean, un enfant dont on s'occupait peu, et Guillaume, adolescent de grande espérance, déjà connu par ses succès dans les écoles, l'orgueil de son oncle en un mot. Mais le précepteur en juge bien différemment. Guillaume, à son avis, lui donnera double besogne ; il faudra qu'il désapprenne avant d'apprendre. « Vous me vantez le génie vif et pénétrant de Guillaume, et pourquoi ? Parce qu'il a passé par dessus la grammaire et l'étude des auteurs pour prendre son vol vers les régions subtiles de la logique ; parce que là il n'a pas appris, comme c'est l'usage, la dialectique dans les livres, mais dans des feuilles et dans des cahiers : *ubi non in libris, ut mos est, dialecticam didicit, sed in schedulis et quaternis*. Ainsi la base de l'instruction littéraire fait défaut, et quant à cette subtilité que vous portez si haut, elle est funeste à bien du monde. Sénèque a dit : Il n'y a rien de pire que la subtilité, quand elle est seule. » Vient ensuite un curieux catalogue des questions à l'ordre du jour par lesquelles devaient débiter les étudiants. Et bientôt, revenant sur l'utilité de la grammaire : « Donat, dit-il, Servius, Priscien, Isidore, Bède, Cassiodore ont traité de toutes ses parties avec le plus grand soin, ce qu'ils n'eussent point fait s'ils n'y avaient vu le fondement nécessaire de toute science. » Quintilien, César, Cicéron sont aussi invoqués en faveur de la grammaire. Enfin, après une vigoureuse sortie contre les professeurs qui inspirent à leurs élèves le mépris des an-

¹ *Petri Bles opera*. Ep. 101, ed. Giles. p. 315.

ciens et les accoutument à ne faire cas que de leurs feuilles et de leurs petites sommes, — celles de saint Thomas n'avaient pas encore paru, — il raconte quelle a été sa propre éducation. Il se félicite d'avoir beaucoup lu, beaucoup exercé sa plume. Outre les auteurs en usage dans les classes, il avait souvent parcouru « Trogue-Pompée ¹, Josèphe, Suétone, Hégésippe, Quinte-Curce, Tacite, Tite-Live dont les histoires renferment beaucoup de choses morales et instructives. » A en juger par cette liste supplémentaire, où nous trouvons les noms de Tacite et de Tite-Live, quelques-uns des historiens de la bonne époque étaient alors négligés dans les écoles.

Il nous est maintenant facile de déterminer la nature des études classiques pour toute la période que nous venons d'embrasser. Nous résumons d'abord ce qui concerne la grammaire, ajoutant au besoin quelques faits par manière de complément.

La *grammaire* jouissait d'une double priorité : priorité de temps, — c'est par elle que l'on commençait ; priorité d'importance, — elle était la base et le fondement des autres études, non le plus relevé mais le plus nécessaire des arts libéraux. Elle ne se renfermait pas dans les parties du discours et dans la syntaxe : la correction de langage qu'on attendait d'elle était celle des bons auteurs. Au reste, voici comment la définissent les maîtres les plus accrédités de l'époque.

Martianus Capella : *Officium vero meum* (qu'on se souvienne que c'est la grammaire en personne qui parle) *tunc fuerat, docte scribere legereque. Nunc etiam illud accessit ut meum sit crudite intelligere probareque. Quæ duo mihi vel cum philosophis criticisque videntur esse communia.*

Cassiodore : *Grammatica est peritia pulchre loquendi ex poetis illustribus oratoribusque (alias auctoribusque) collecta.*

Saint Isidore : *Grammatica est scientia recte loquendi, origo et fundamentum liberalium litterarum.*

Alcuin : *Grammatica est literalis scientia et est custos recte loquendi et scribendi; quæ constat natura, ratione, auctoritate, consuetudine.*

Raban Maur : *Grammatica est scientia interpretandi poetas atque historicos, et recte loquendi scribendique ratio*².

¹ C'est-à-dire Justin, son abrégiateur.

² On a contesté à la grammaire, pendant le moyen âge, toute l'importance que lui attribuait M. Landriot. Après les définitions que nous donnons ici

Deux sortes d'auteurs étaient donc employés dans un cours de grammaire, les uns donnant les préceptes, les autres des modèles de style. Pour les préceptes, c'étaient Priscien et Donat, ou quelque'un des traités qui présentaient le même fond sous une autre forme. On étudiait comme modèles les historiens, mais beaucoup plus encore les poètes. Si vous demandez la cause de cette préférence, je crois la trouver dans l'avantage qu'offrent les vers de fixer la prosodie des mots, et de faciliter par conséquent la correction du langage parlé, avantage précieux aux basses époques de la latinité.

Lorsque nous avons examiné la grammaire d'Alcuin, rencontrant à chaque instant des citations de Virgile, de Térence, de Lucain, nous en avons conclu que les mêmes auteurs, ou à peu près, devaient avoir cours dans les écoles. La conclusion était-elle légitime? La suite l'a montré. A Reims, à Paris, à Paderborn, nous avons trouvé qu'on expliquait, qu'on analysait quelques-uns des auteurs suivants : Virgile, Horace, Térence, Lucain, Stace, Juvénal, Perse et enfin Salluste. De part et d'autre ce sont les poètes qui dominent. Nous y remarquons un seul historien, Salluste. Et comme Pierre de Blois ne le nomme pas avec Tacite et Tite-Live parmi ceux qu'il avait lus en dehors des classes, il doit rester, selon toute apparence, sur la liste des auteurs classiques du moyen âge.

Faut-il y joindre Prudence? Saint Brunon le lisait à Utrecht, lorsqu'il commençait son cours de grammaire; ses vers fournissent à différents traités didactiques un assez grand nombre d'exemples : il est donc probable qu'il était aussi classique. D'autres poètes chrétiens, Sédulius et Juvencus, par exemple, possèdent des titres analogues, moins nombreux, moins décisifs, il est vrai. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étaient lus là ou ailleurs.

Mais n'allez pas croire que tous les auteurs, quelle que fût d'ailleurs leur latinité, fussent considérés comme classiques. Ceux que nous venons de nommer étaient des poètes. Or, un poème est toujours une œuvre d'art. Les entraves du mètre, le choix plus sévère des mots, la consistance du langage poétique, moins sujet à s'altérer

et celles que nous avons données ailleurs, tout doute est désormais impossible. Ajoutons que saint Isidore et Alcuin, moins explicites dans leurs définitions, mettent au nombre des parties de la grammaire les vers, les fables et les histoires : *metra*, *fabulas*, *historias*. L'orthographe (on avait voulu y voir toute la grammaire) est une des trente parties que compte saint Isidore!

par cela même qu'il n'est pas de mise dans le commerce habituel de la vie, préservèrent longtemps d'une entière décadence cette partie de la littérature romaine. On a donc pu, sans confondre toutes les époques, placer la démarcation pour les poètes, bien au-dessous de l'âge d'Auguste. Aussi Stace et Lucain n'étaient-ils pas exclus.

Voilà en résumé ce que nous trouvons de plus positif sur les classiques en usage dans les écoles de grammaire du moyen âge.

Nous n'ignorons pas ce que rapporte l'auteur anonyme d'une vie d'Alcuin. Enfant, il aurait négligé la psalmodie pour la lecture de Virgile, et en aurait conçu des regrets amers ; vieillard et abbé, il aurait interdit cette lecture à quelques-uns de ses jeunes religieux. Si l'on peut conclure de là quelque chose, c'est qu'il est des circonstances où la vie monastique impose des devoirs, des sacrifices qui ne sont pas communs à tous ; c'est aussi que, dans un temps où le latin était encore langue usuelle, un poème latin occasionnait parfois aux jeunes gens des distractions assez fortes, comparables à celles que les romans font seuls naître aujourd'hui. Mais que toute la loi fût dans cette prohibition, on ne le prouvera pas. Nous avons déjà établi le contraire au moyen des faits : un document d'une autre nature va compléter la démonstration.

Raban Maur, étant abbé de Fulde, est consulté par ses frères, ceux en particulier qui sont dans la cléricature, sur les devoirs de leur état. Il ne veut pas tirer cette doctrine de son propre fonds ; mais recourant à saint Augustin, à saint Jérôme, à saint Grégoire-le-Grand, à Cassiodore, et réunissant en un faisceau toutes les lumières de la tradition, il compose un excellent traité divisé en trois livres, et qu'il intitule : *De l'Instruction des Clercs*. Plus tard, adressant ce même ouvrage à Heistulf, archevêque de Mayence, il lui dit que le troisième livre a pour objet de diriger les ecclésiastiques dans l'étude de l'Écriture sainte et dans celle des auteurs païens : *Tertius vero liber edocet, quomodo omnia quæ in divinis libris scripta sunt, investiganda sunt atque discenda, necnon et ea quæ in gentilibus studiis et artibus Ecclesiastico viro scrutari utilia sunt*. Voilà bien une question d'études ecclésiastiques. La circonstance est assez solennelle, les hommes sont assez graves et assez dignes pour que chaque chose ait été pesée avec soin. C'est dans le chapitre de la grammaire¹ que Raban Maur vient à parler des poètes païens. Après avoir

¹ L. III, c. 18.

montré que l'art des vers, enseigné par le grammairien, tire sa principale noblesse de l'Ancien-Testament, où il a été plus d'une fois employé; après avoir rappelé qu'un grand nombre d'écrivains, éclairés des lumières de l'Évangile, l'ont cultivé avec honneur, il déclare à quelles conditions la lecture des poètes païens sera permise. Le Deutéronome ordonnait aux Israélites qui voulaient épouser une de leurs captives de lui couper les ongles et les cheveux : on traitera la poésie païenne comme cette étrangère; on la dépouillera de tout ce qu'il y a en elle de superflu, de dangereux; notre usage, dit l'abbé de Fulde, notre devoir est d'en agir ainsi : *Itaque et nos hoc facere solemus, hocque facere debemus, quando poetas gentiles legimus.*

Il est consolant de retrouver dans cette pensée, empruntée par Raban à saint Jérôme¹, le principe qui a constamment dirigé ceux qui se sont voués à la tâche pénible d'*expurger* les auteurs classiques.

Mais puisque telle était la discipline des cours de grammaire là où la méthode d'Alcuin était en vigueur, on peut juger d'après cela s'il faut attacher tant d'importance aux faits particuliers que nous venons de rappeler.

La littérature de cette époque serait à elle seule une démonstration. Elle abonde en formes classiques. Sans être d'une pureté irréprochable, le style d'Alcuin, de Loup de Ferrières, de Gerbert est beaucoup plus châtié que celui des écrivains du XIII^e siècle. Nous en avons dit plus haut la raison. Eginhard moule sa phrase sur celle de Suétone. L'imitation est encore plus flagrante dans un grand nombre de poésies². Même quelquefois *en un sujet chrétien*, au mé-

¹ *Ep. ad Damasum (secunda inter epistolas criticas, t. IV, p. 1. ed. Maur) et Ep. ad Magnum.* Raban Maur avait sous les yeux, un peu plus bas dans la première de ces lettres, le passage où saint Jérôme reconnaît que c'est nécessité pour les enfants d'étudier les poètes païens : *Quod in pueris necessitatis est.*

² Quelques exemples feront mieux comprendre ce genre d'imitation. Le panégyriste de Béranger (X^e siècle) débute ainsi :

ΑΡΧΕΤΑΙ ΗΠΡΟΑΓΟΣ.

Non oderam sperare vales laurumve, libelle :

Quæ largita suis tempora prisca viris.

Contulit hæc magno labyrinthia fabula Homero

Æneisque tibi, docte poeta Maro.

Atria tum divum resonabant carmine vatum :

Respuet en Musam quæque proseucha tuam

pris du précepte formulé par Boileau, on voit apparaître tout païen le vieux Parnasse : la légende versifiée est entremêlée d'invocations aux Muses, Piérides, Aonides et le reste. Dans la vie de saint Germain, écrite en vers, par saint Heiric, les raisins qui mûrissent sur les côteaux d'Auxerre, deviennent les dons de Bacchus : *Munera Bacchi*. La fable de Dédale et d'Icare fournit au même auteur le thème d'un de ses prologues. Un goût plus sûr eût fait justice de tout ce *phébus*. Mais dire que de tels hommes avaient goûté du fruit défendu, que cette littérature d'emprunt était tout à la fois (qu'on nous passe l'expression) littérature de contrebande, c'est de toutes les interprétations et la moins bienveillante et la moins plausible. Il est tout simple de ne voir là que d'innocentes réminiscences d'un cours de grammaire.

Pierio flagrabat eis sed munere sanguis :
Prosequitur gressum nulla Thalia tuum.

Suivent des plaintes sur le discrédit où sont tombés les vers devenus, hélas ! trop communs.

Supplice sed voto Christum rogitemus ovantes
Quo faveat cœptis Patris ab arce meis.

Clotho, Lachesis et Alecto ont une assez grande part au récit, et dans les engagements de Mars : *Rabidi commercia Martis*, les personnages posent en héros de l'*Énéide*.

Metellus de Tegernsee (XII^e siècle) a composé un grand nombre d'odes et d'épigrammes en l'honneur de saint Quirin, martyr. Il nous suffira d'en citer quelques vers. La seconde ode commence ainsi :

Jam satis terris, ratione Verbi,
Qua Deus dignans habitare terris
Corporis nostri sibi membra junxit,
Virgine matre,
Grandinis duræ Pater ille misit, etc.

La troisième :

Sic te Roma potens Tibri,
Sic patres gemini lucis Apostoli
Regnatorque regat pater, etc.

Et ailleurs :

Solvitur acris hiems tersa nive persecutionis.

La première églogue :

Melibœus.
Tityre, tu magni recubans in margine stagni
Sylvestri tenuique fide pete jura peculi,
Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva, etc.

Ce Tityre est une manière d'intendant qui administre les biens du monastère. Tout commentaire serait ici superflu.

L'âge auquel on étudiait la grammaire ne saurait fournir matière à une discussion sérieuse. Les excellentes *Recherches*¹ de M. Landriot ont jeté sur ce point assez de lumière; et, pour le dire en passant, ici comme ailleurs nous avons senti que nous marchions à sa suite sur un terrain solide. On objectera vainement que les enfants au sortir du berceau n'étaient pas encore capables de lire les historiens et les poètes. Sans doute, ils apprenaient à lire avant de lire. Mais nous n'avons vu nulle part qu'on eût coutume de mettre un long intervalle entre cet enseignement primaire et la grammaire proprement dite. Le premier livre qu'ils recevaient était un psautier. Ils devaient le savoir par cœur, non pour y vérifier les règles de la syntaxe, mais pour y puiser de pieux sentiments, pour être à même de prendre part à la psalmodie. Le plus humble frère lai, celui qui gardait les troupeaux du monastère, apprenait son psautier aussi bien que les clercs. Caton, non le censeur, mais son homonyme du II^e siècle, auquel sont attribués *les distiques moraux*, était l'auteur classique des commençants. Jean de Salisburý s'explique sur ce sujet assez clairement; il en parle comme d'une chose notoire de son temps et par conséquent fort ancienne: « *In libello quoque quo parvuli initiantur, ut virtutis instructio et usus teneris ebibitus animis facile nequeat aboleri (quoniam et testa diutius servat odorem ejus,*

Quo semel est imbula recens)

Ait vel Cato, vel alius (nam auctor incertus est)

Multa legas facito, perlectis perlege multa. »

Polyer. l. VII, c. IX.

Vous voyez quelle estime on faisait dès lors de la morale de cet honnête païen, tout aussi dangereuse, à notre avis, que celle du *Selectæ e profanis*. Pour en finir tout de suite avec ce petit livre, nous dirons que des poésies populaires du XIII^e et du XIV^e siècle attestent qu'il garda constamment ce rang dans les écoles². En 1571, les statuts de l'Université d'Ingolstadt le lui garantissaient

¹ *Recherches sur les Écoles littéraires du Christianisme*, etc. Paris, Charles Douniol, libraire-éditeur, rue de Tournon, 29.

² D'après ces poésies, Caton est un livre que les clercs lisent aussitôt qu'ils vont à l'école :

Een boec dat die clerken lesen
Als sie erst ter scole gaen.

(Cramer, *Geschichte der Erziehung in den Niederlanden während des Mittelalters*, p. 256.)

encore¹. Après cette époque, à tort ou à raison, les fables de Phèdre, nouvellement découvertes, paraissent le lui avoir disputé. Nous connaissons cependant des éditions classiques de Caton d'une date beaucoup plus récente².

Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit de la rhétorique et de la dialectique ; mais nous avons annoncé qu'une haute et chrétienne intelligence, toujours vivante dans la tradition, révérée au moyen âge, avait dû présider au travail intérieur des écoles³. Déjà nous avons vu Cassiodore, insistant sur l'utilité qu'on peut retirer des lettres profanes pour l'intelligence de l'Écriture sainte, évoquer la grande autorité de saint Augustin, et joindre son nom à ceux des docteurs qui l'avaient précédé dans cette même voie. Comme Cassiodore fut le premier à organiser, en Occident, les études claustrales, il nous paraissait probable qu'on aurait eu recours, après lui, au *Traité de la Doctrine chrétienne*, dont il s'était inspiré, aussi bien qu'à celui de *l'Ordre*, où l'évêque d'Hippone développe les mêmes vues. Charlemagne adresse une circulaire aux dignitaires ecclésiastiques pour leur recommander le renouvellement des études, et dans cette circulaire, l'idée de saint Augustin, quelques-unes de ses expressions se retrouvent⁴. Alcuin, au préambule de ses leçons, montre à ses élèves, dans les sept arts libéraux, les sept degrés par lesquels ils seront conduits à la science divine ; c'est le résumé du *Traité de l'Ordre*. Mais voici un fait plus significatif. Des trois livres sur l'instruction des clercs envoyés par Raban Maur à l'archevêque de Mayence, il en est un qui a pour objet les études ; presque toutes les pages de ce livre appartiennent textuellement au *Traité de la Doctrine chrétienne*⁵. Il y a toutefois cette différence que, dans saint

¹ Middendorp, *Academiae celebres in universo orbe*, l. VIII, p. 268.

² Nous nous contentons d'indiquer celle d'Amsterdam, qui est de l'année 1731 ; *cum grammatica constructione et vernacula interpretatione*. Cette diversité de temps et de lieu annonce un usage assez général.

³ *Correspondant*, t. XXIX, p. 534.

⁴ « Quos tamen tropus qui noverunt agnoscunt in litteris sanctis, eorumque scientia ad eas intelligendas aliquantum adjuvantur. » (St. Aug., *Doctrina christiana*, l. III, c. 29.)

« Cum autem in sacris paginis schemata, tropi et cætera his similia inserta inveniuntur, nulli dubium est, quod ea unusquisque legens tanto citius spiritua-liter intelligit, quanto prius in litterarum magisterio plenius instructus fuerit. » *Ep. ad Baugolfum*. Ap. Sirmond. *Concilia Gallia*, an. 788.

⁵ Notons une variante. Saint Augustin avait dit, en parlant des docteurs qui apportent à l'Église les dépouilles de l'Égypte, c'est-à-dire du monde païen : « *Vides*

Augustin, les pensées se croisent, sans se confondre, de manière toutefois à causer quelque embarras au lecteur. Dans la rédaction de Raban Maur, au contraire, tout est distingué, tout est catégorique ; les conceptions de l'incomparable docteur reçoivent déjà ces linéaments précis que prendra plus tard sa théologie sous la plume de saint Thomas. Et c'est en partant des principes de saint Augustin que Raban arrive aux conclusions que nous venons de rapporter¹.

En présence de cet accord magnifique de tant de grands et saints personnages, notre dernier mot est toujours celui de Cassiodore : « *Quis enim audeat habere dubium, ubi virorum talium multiplex præcedit exemplum?* »

Et l'on ne saurait s'étonner des paroles adressées par Mgr l'Évêque d'Orléans à la conscience des ecclésiastiques chargés, dans son diocèse, de l'éducation de la jeunesse.

« *Vous pouvez, leur dit-il, persévérer sans inquiétude dans la pratique d'un système d'enseignement qui, pendant tant d'années, a été approuvé, pratiqué non-seulement par tous les plus grands esprits, mais aussi par les esprits les plus chrétiens, par les plus grands Saints, par tous les Instituts religieux enseignants, par tout le clergé, de l'aveu même de vos accusateurs : par les Évêques, par les Papes, c'est-à-dire par l'Église elle-même*². »

CH. DANIEL, S. J.

(La suite à un prochain numéro 5.)

quanto auro et argento et veste suffarcinatus exierit de Ægypto Cyprianus... quanto Lactantius, etc... Quanto innumerabiles Græci! » Saint Augustin parlait des Pères grecs. On lit dans Raban : « *Quanto innumerabiles grammatici!* » Erreur de copiste sans doute ; mais favorisée par la dignité que la grammaire avait acquise. Depuis que les Boniface et les Isidore avaient été grammairiens, les grammairiens pouvaient être mentionnés après les Cyprien et les Lactance. D'ailleurs saint Augustin n'accordait-il pas à la grammaire une puissance presque divine : *Grammaticæ pene divinam vim.*

¹ Jean de Salisbury, qui appartient à cette même école, fait aussi un fréquent usage des deux traités de saint Augustin dans son *Métalogique* et dans son *Polycratique*.

² *Lettre de Monseigneur l'Évêque d'Orléans à MM. les Supérieur, Directeurs et Professeurs de ses petits séminaires, et aux autres ecclésiastiques chargés, dans son diocèse, de l'éducation de la jeunesse, sur l'emploi des auteurs profanes, grecs et latins dans l'enseignement classique.*

³ Il nous reste à parler des temps modernes : la Renaissance et le concile de Trente nous occuperont bientôt. Les petits séminaires et autres établissements ecclésiastiques, selon nous, sont les héritiers du concile de Trente bien plus que de la Renaissance. Nous ferons toutefois quelques réserves pour les temps postérieurs à la première moitié du XVIII^e siècle.

EUGÈNE BURNOUF

La mort prématurée de M. Eugène Burnouf a produit une vive et pénible émotion : le jour même de la Pentecôte, après la messe de paroisse, son corps a été présenté à l'église de Saint-Sulpice ; la foule des amis et des admirateurs de ce savant illustre remplissait la vaste nef de l'édifice. On sait que l'Église ne permet pas, dans ces grandes solennités, de dépouiller l'autel de ses ornements de fête ; devant le catafalque, la messe du jour fut chantée avec des vêtements de pourpre. En portant mes regards sur le célébrant et ses acolytes, je ne pouvais m'empêcher de penser que cette couleur est celle des martyrs, et qu'en un sens elle pouvait servir à glorifier le génie d'un homme qui s'est usé avant le temps dans des études gigantesques.

Au milieu des loisirs qu'on a faits à la politique, rien ne saurait frapper davantage que ces pertes qui diminuent un pays dans l'estime des autres peuples. La question n'est pas de savoir si ce sentiment est général, en France surtout, où l'estime pour les sciences historiques décroît en raison inverse de leurs progrès. Sans parler de la passion du positif, qui rétrécit de plus en plus les intelligences, on est généralement porté à tenir en plus haute estime les sciences qui ont l'espace et la matière pour objet. Je comprends moi-même ce qu'a d'imposant pour l'imagination l'association du génie de l'homme à toutes ces immensités de la nature au sein desquelles il est moins qu'un atôme ; mais l'esprit humain, qui s'attaque à lui-même et se fait revivre dans le passé par la force de ses investigations, ne présente-t-il pas un spectacle encore plus digne d'admiration, et dès qu'on place l'esprit à son véritable rang, au-dessus de la matière, ne s'ensuit-il pas qu'on doit assigner un degré plus élevé aux sciences

historiques dont les conquêtes ne sortent pas du domaine de l'intelligence ?

Si je parlais à la masse du public, je désespérerais d'avance de pouvoir faire comprendre à quel point est cruelle la perte que les sciences historiques viennent de faire ; en m'adressant à des chrétiens, je ne dois éprouver aucune inquiétude de ce genre : car la supériorité que M. Burnouf avait conquise est évidemment l'ouvrage du Christianisme. Si l'esprit, qui prétend pénétrer dans le génie d'une langue, d'une littérature et d'une civilisation étrangère, n'est pas purifié par le bon sens, il manquera d'un point fixe pour diriger ses observations, et le monde inconnu dont il s'approchera sera pour lui comme une grande roue d'engrenage dans laquelle il se laissera prendre et broyer sans résistance. Or, le Christianisme est la seule doctrine au contact de laquelle l'esprit reste sain, parce que c'est la seule où l'intelligence s'approche de l'infini sans s'y absorber, et sans y perdre les avantages de l'aptitude pratique qui nous sert de guide dans les conditions ordinaires de la vie. Ce que la loi de l'Évangile nous demande de docilité répond à ce que notre raison perdrait en s'abandonnant, sans boussole, à toutes les spéculations que suggère le seul aspect de l'infini, et c'est ce qui fait que les civilisations placées en dehors du Christianisme n'ont jamais pu se juger sagement les unes les autres. On ne trouve, à cet égard, une lueur d'appréciation juste que dans la Grèce, où la question des vérités de conscience fut si hardiment posée par Socrate. Mais cette aspiration sublime du bon sens manquant de l'aliment substantiel d'une révélation, l'esprit humain, après un effort digne d'admiration et de sympathie, retomba promptement sur lui-même, non sans laisser une préparation précieuse à la semence du Christianisme.

Sous le rapport que j'examine en ce moment, la nouvelle loi est très-différente de l'ancienne, où Dieu n'avait pas jugé l'homme encore capable de dominer l'erreur des autres religions autrement que par la condamnation et l'anathème. Si je ne me trompe, jamais l'ancien Testament ne présente une étude raisonnée des erreurs du paganisme ; ni chez Moïse, ni dans Job, ni dans les Psaumes, ni dans les Prophètes, je ne trouve ce calme de l'observation qui distingue la science chétienne : le raisonnement du psaume de la sortie d'Égypte : *oculos habent et non videbunt*, etc., en tant que raisonnement, serait facile à réfuter ; un Égyptien instruit n'aurait pas eu de peine

à prouver aux Hébreux que le fétichisme n'était pas pour lui un point de foi ; et cependant le texte sacré n'est pas autre chose que la vérité sous la forme populaire de l'invective. Je n'ignore pas d'ailleurs la réfutation qu'on pourrait tirer contre moi des livres sapientiaux.

Quand nos missionnaires parcourent le globe, ils ont encore plus souvent à combattre des philosophes que des idolâtres ; et pourtant ils n'hésitent point à porter la folie de la Croix au milieu de ces domaines de la philosophie. On se rappelle avoir vu naguère à Paris, un jeune Malai très-instruit, parlant régulièrement le français, observateur scrupuleux des modes européennes, et qui soutenait fort agréablement que nous avons bien tort de ne pas nous faire Bouddhistes. Les Musulmans de l'Algérie en disent autant des doctrines de Mahomet à ceux de nos officiers qu'une éducation chrétienne n'a point prémunis contre ces influences, et l'on en a vu succomber à cette propagande philosophique du Coran. Le triomphe du Christianisme ne s'en réduit pas moins à une affaire de temps, et la nécessité m'en paraît marquée par deux signes évidents : les conquêtes des missionnaires sur le terrain même des fausses religions, et les conquêtes des savants dans ces gigantesques forteresses de l'erreur qu'a élevées le génie égaré des peuples orientaux.

Pour rattacher ce dernier progrès à la marche du Christianisme, nous n'avons pas besoin que ceux qui y contribuent aient la conscience complète de la source de vérité à laquelle il s'inspire. Il y a peu de temps, M. Arago faisait lire, dans une des séances publiques de l'Institut, un éloquent résumé des derniers progrès de l'astronomie, celle de toutes les sciences qui touche par le plus de points au domaine de la pure intelligence ; M. Arago n'avait oublié que l'épigraphe obligée de son travail : *cæli enarrant gloriam Dei*. L'intelligence qui pénètre ces mystères de l'espace ne peut le faire que parce qu'elle émane de l'intelligence qui les a coordonnés ; vouloir tourner au profit exclusif de l'homme le *gloria Patri* de ce grand psaume, c'est substituer le miroir à la lumière elle-même : prétention folle, et qui ne peut paraître d'accord avec la raison qu'à ceux qui l'ont sacrifiée aux chimères de l'orgueil humain.

Avant les travaux accomplis par la science moderne en dehors de l'œuvre purement chrétienne, et souvent même avec l'intention de la contredire, il a existé une époque où l'entreprise religieuse se

confondait avec la conquête scientifique. C'est par Eugène Burnouf que j'ai connu ce prodigieux P. de Nobili et quelques-uns des Jésuites, ses contemporains, qui, vers la fin du XVII^e siècle, pénétrèrent si avant dans les mystères du génie de l'Inde, qu'ils purent composer des poèmes chrétiens dont le style et le goût ne sont pas désavoués par les Indiens eux-mêmes. Sans doute il ne nous reste que bien peu de chose des observations que ces devanciers de tous les indianistes modernes avaient pu faire dans le long détour entrepris par leur zèle religieux ; mais ils avaient déjà, au plus haut degré, la qualité qui distingue les travaux de ce siècle, principalement ceux d'Eugène Burnouf, l'indépendance de jugement nécessaire pour apprécier des œuvres immenses, et dont l'éblouissement serait infaillible, si l'on n'apportait avec soi comme un talisman de saine philosophie.

C'est par les missionnaires qu'on a su d'abord que l'Inde et la Perse n'avaient pas perdu les monuments littéraires de leurs antiques religions ; à leur voix, un homme doué d'un courageux enthousiasme, Anquetil-Duperron, entreprit de rapporter en Europe le Zend-Avesta de Zoroastre et les Védas des Brahmanes. Il ne réussit que dans la moitié de ses espérances : le texte original des Védas n'a été conquis que très-récemment par l'Europe savante, et grâce à l'affermissement de la puissance anglaise dans l'Hindoustan. Mais auparavant on avait vu arriver en Europe les grandes épopées sanscrites, ainsi que les produits plus récents de cette littérature qu'on connaît sous le nom de Pourânas, et déjà les imaginations étaient entraînées au delà de toutes les limites. Il serait trop long d'énumérer ici les illusions romanesques par lesquelles on a passé successivement, depuis Voltaire, qui s'imaginait que les Védas feraient pâlir la Bible, jusqu'à Frédéric de Schlegel, qui, me recevant à Bonn, en 1834, me conduisait avec une solennité grotesque à un trumeau de son salon, où il avait placé des manuscrits indiens, en me disant, ou à peu près : « Voici les chefs-d'œuvre devant lesquels il faut que « désormais tout genou fléchisse sur la terre. » A cette même époque de 1834, Eugène Burnouf n'était plus un savant ignoré : il avait, quoique très-jeune encore, remplacé Champollion à l'Institut et de Chezy, dans la chaire de sanscrit du Collège de France. La publication du premier volume du commentaire sur le *Yaçna*, avait révélé ce génie fécond, réglé, méthodique et vraiment créateur, dont l'im-

pression ne s'effacera plus, et il avait suffi de ce premier volume pour ébranler, jusque dans ses fondements, l'hypothèse favorite des indianistes de l'Allemagne.

Telle a été, pendant sa courte carrière, l'influence d'Eugène Burnouf. Il n'était pas dans son caractère de rien attaquer de front : la polémique personnelle lui répugnait invinciblement ; vous ne trouverez nulle part dans ses ouvrages l'influence de ces tristes passions de l'amour-propre qui font des querelle entre savants une comédie perpétuelle pour le public. Ses rapports avec l'Allemagne, où les études indiennes sont poursuivies avec ardeur, étaient de la nature la plus bienveillante ; tous les jeunes professeurs d'outre-Rhin sont venus ici suivre ses leçons et je n'ai jamais entendu prononcer son nom par un Allemand autrement qu'avec un sentiment de déférence et de respect. Et cependant, si aujourd'hui la littérature de l'Inde prend sa véritable place dans l'histoire des créations de l'esprit humain, si au lieu des brillantes fantaisies créées par une admiration exaltée, nous voyons apparaître une opinion calme et sérieuse, qui met chaque chose à sa place et range sur le côté ce qu'on voulait élever à la tête, je suis convaincu que c'est à Eugène Burnouf qu'on est redevable de ce progrès.

Cette combinaison de circonstances auxquelles chacun de nous est soumis sans jamais pouvoir en expliquer l'enchaînement, a permis que des rapports étroits s'établissent entre celui qui écrit ces lignes et les deux hommes qui, dans ce siècle, ont témoigné de la plus grande force d'intuition pour pénétrer dans les parties inconnues des langues et des littératures, Champollion le jeune et Eugène Burnouf. Le premier qui fut mon maître et mon seul maître, nous fut enlevé en 1832, à l'âge de quarante-deux ans, et au retour de ce voyage d'Égypte où je l'avais accompagné, et où j'avais été témoin de la première application en grand de sa merveilleuse découverte. Peu d'années après avoir perdu Champollion, je me liai avec Eugène Burnouf, qui n'avait qu'un an de plus que moi, et auprès duquel je vins m'asseoir dans l'Académie, au commencement de l'année 1839. Il m'est permis de parler de cette liaison, qui a été assez publique, et qui n'a fait d'année en année que se resserrer par les liens d'une mutuelle confiance. Pendant quinze ans, l'une de mes plus chères pensées a été de faire rendre justice à Burnouf et de l'aider à atteindre, sous le rapport matériel, le rang éminent qu'on a eu le tort de lui disputer

jusqu'au jour si voisin de sa tombe, où tous les honneurs et tous les avantages vinrent pleuvoir à la fois sur lui.

Je partageais en même temps les inquiétudes de ses autres amis : car s'il eut à lutter contre la médiocrité et l'envie, on doit convenir que personne n'a eu de son vivant des juges plus favorables et des partisans plus passionnés. Nous ne voyions pas sans un funeste pressentiment cette vie obstinément sédentaire, ces nuits sans sommeil, cet acharnement au travail, cette immolation perpétuelle au devoir et à la science. Que n'obtint-il plus tôt les fonctions de secrétaire perpétuel qui sont venues au dernier moment pour parer son cercueil d'un vain titre ? Il aurait au moins divisé sa vie ; ce soin scrupuleux, cette conscience délicate qu'il portait dans l'accomplissement de tous ses devoirs, lui aurait fait des mille détails de l'administration et de la correspondance, une distraction forcée, et les études indiennes n'y auraient rien perdu. Chacun de nous n'a qu'une somme de travail et d'efforts à dépenser ; heureux celui qui, sans perdre l'habitude de l'application, sait ménager ses ressources ! En produisant goutte à goutte, il a plus de chances pour consolider l'action qu'il exerce, et pour emporter dans le secret de la tombe une moindre portion des conquêtes de son esprit.

Mais comment s'imposer un tel régime, quand tout afflue en même temps, et quand les matériaux débordent de toutes parts ? Le sort des savants de notre époque me rappelle toujours la pénitence de Psyché. « En prononçant ces mots, dit La Fontaine dans son agréable récit, Vénus fit venir Psyché, lui ordonna de la suivre, et la mena dans la basse-cour du château. Là, sous une espèce de halle, étaient entassées pêle-mêle, quatre différentes sortes de grains, lesquels on avait donnés à la déesse pour la nourriture de ses pigeons. Ce n'était pas proprement un tas, mais une montagne ; il occupait toute la largeur du magasin, et touchait le faite. » On sait comment Psyché se tira de la tâche qu'on lui avait imposée de séparer ces quatre sortes de grains ; son époux lui envoya pour auxiliaires des fourmis de tous les points du globe. Hélas ! Eugène Burnouf qui avait, lui aussi, sa montagne de grain à trier, n'a pas eu à sa disposition ces fourmis laborieuses ; en vain s'imposa-t-il la loi de ne jamais se distraire de son labeur préparatoire. C'était, certes, un des esprits les plus ouverts et les plus agréables de notre époque : il aurait réussi dans toutes les applications de l'esprit. Destiné d'abord au barreau

par la sollicitude paternelle, il faisait des mémoires, tout comme il aurait fait de la chimie, si on l'avait poussé dans cette voie. Sa sagacité le mettait promptement au courant de toutes les questions du jour ; en politique, il jugeait vite et bien ; et la forme qu'il donnait à ses appréciations était toujours des plus piquantes. Ses études classiques avaient été complètes et parfaites, et s'il avait permis à l'innocente malice de son esprit de se produire, il aurait pu être un journaliste accompli. Qui, de nos jours, pouvant le faire avec succès, a résisté à la tentation d'écrire dans les journaux ? Qui donc, si ce n'est le seul Eugène Burnouf, dont on ne découvrira pas une ligne qui, depuis vingt ans, ait été détournée du but de ses études, de l'accomplissement de ses devoirs de professeur et d'érudit ? Non-seulement il retint sa plume, mais encore il ne lui est jamais arrivé de solliciter des articles ou des réclames. Le progrès de sa carrière, si combattu après les premiers succès, mais si sûr en définitive, a eu lieu absolument en dehors de la presse périodique. Quand M. Ampère, son ami depuis vingt-cinq ans, a spirituellement et savamment caractérisé ses travaux dans d'excellents articles de la *Revue des Deux-Mondes*, quand M. Nève, son disciple dévoué, a, pour seconder mon désir et pour obéir au mouvement de sa propre reconnaissance, enrichi notre recueil de ses doctes études sur l'*Introduction aux livres Bouddhiques* et sur la traduction du *Baghâvata Pourâna*, ils l'ont fait tous deux sans consulter M. Burnouf, et c'est à peine si celui-ci a connu le projet de M. Nève de travailler sur le *Baghâvata*. Lorsque les articles de notre savant collaborateur ont paru, il était déjà trop malade pour le savoir.

Au reste, il est bien rare que les dons de la Providence se ressemblent, et les diversités du génie de l'homme, même dans des applications analogues, m'ont toujours confondu d'étonnement. Toute la supériorité de Champollion se résume dans le mot de divination. Sans doute, il s'était mieux préparé qu'on ne le croit d'ordinaire à l'accomplissement de sa vocation ; les cours qu'il faisait dès l'âge de dix-huit ans à la faculté de Grenoble sur l'histoire ancienne, montraient à certains égards une ouverture d'esprit étonnante ; et sa persévérance à s'assimiler tous les textes connus de la littérature copte lui fut une préparation incomparable dont il reconnaissait le fruit à chaque pas qu'il faisait dans l'application de sa découverte. Il n'en est pas moins vrai que son éducation classique resta incom-

plète, qu'il ne sut jamais qu'imparfaitement le grec et le latin, et que la vocation singulière qui le portait vers les études égyptiennes, l'entraîna dans un engouement peu raisonné pour la civilisation qui faisait l'objet de ses travaux. Longtemps il refusa de s'astreindre à une exposition méthodique de ses progrès dans l'interprétation des écritures égyptiennes; et, lorsqu'il essaya de la faire, le résultat de ses efforts fut d'abord si incomplet, que beaucoup de personnes se sont longtemps autorisées de cette imperfection pour contester la valeur des immenses conquêtes déjà accomplies par sa persévérante intuition.

Dans le chef-d'œuvre immortel qui fut le fruit de ses derniers travaux, la *Grammaire égyptienne*, on trouve encore des inconséquences de raisonnement, des lacunes, des bizarreries inexplicables. J'ai depuis quatre ans ce livre sur la table du collège de France; à chaque instant, j'ai recours à son autorité, et il faut savoir par expérience comme moi, la peine qu'on doit prendre pour en faire la base d'un enseignement didactique. Guidé par une espèce de génie familier, Champollion allait toujours droit devant lui, promenant la sonde dans les galeries de cette mine inexploree, et ne s'étant peut-être jamais une seule fois retourné pour voir ce qu'il laissait derrière lui de ses tâtonnements et de ses conjectures.

Quant à Eugène Burnouf, il possédait toutes les qualités qui d'ordinaire excluent le génie, c'est-à-dire une sagesse à toute épreuve, une prudence consommée, une crainte de rien produire de conjectural et de hasardé, préférant retenir les résultats les plus démontrés à son esprit à l'inconvénient de donner prise aux scrupules de la critique; imperturbable d'ailleurs sur les fondements de l'érudition; le meilleur grammairien qui ait peut-être existé; doué d'une mémoire prodigieuse de toutes les formes et de tous les accidents du langage, et de la philosophie qui apprécie les causes de la formation des idiomes et de leurs modifications successives; infatigable dans le détail et toujours lumineux dans les conséquences; s'appropriant les choses aussi bien que les mots; ne dédaignant aucune source d'instruction ou de comparaison et sachant subordonner toutes ses connaissances; observant tout dans la géographie, dans l'histoire, dans les monuments figurés, dans la situation actuelle du pays, objet de sa prédilection; unissant, avec une constance incroyable, la critique à la passion; Asiatique pour l'immensité de la concep-

tion, Européen pour le jugement ; à la fois l'impulsion et le frein, ce qui ne se verra plus au même degré, je le crois, dans un autre homme.

Il laisse trois titres immortels, le commentaire sur le *Yaçna*, la traduction du *Baghavâta Pourana*, l'Introduction aux livres boudhiques. Dans le commentaire sur le *Yaçna*, l'un des débris de la liturgie de Zoroastre, il exhume une langue entière, le *Zend*, il la restitue aux tribus Iraniennes qui fondèrent et soutinrent l'empire des Achéménides ; il établit la parenté de cette langue avec le sanscrit, il démontre son indépendance en même temps que son affinité ; et dès lors se voit renversé le roman philologique suivant lequel les peuples auxquelles l'Europe doit sa civilisation, les tribus d'où les Grecs, les Romains, les Germains, les Scandinaves et les Celtes sont sortis, ne seraient qu'autant de colonies parties de l'Inde pour apporter en Europe les débris d'un idiome plus savant, plus complet, plus poétique, plus majestueux. Au lieu de ce courant qui démentirait toutes les données de l'histoire sacrée, nous voyons à peu de distance du véritable berceau de l'espèce humaine, deux sœurs issues d'une origine commune, et dont l'une, attirée vers le Sud, y subit une transformation qui altéra sa pureté primitive, tandis que l'autre, fidèle à son premier séjour, réagit sur l'Occident, dans l'histoire duquel elle prend une place considérable. Le commentaire sur le *Yaçna* est un des ouvrages d'Eugène Burnouf que j'ai le plus étudiés dans l'intérêt de mes propres travaux. Je trouve que l'auteur dans la détermination du sens des racines communes auxquelles il ramène si ingénieusement et si sûrement tous les mots du sanscrit et du zend, est trop enclin à préférer les acceptions abstraites, lesquelles ne se trouvent jamais au début des langues, et sont toujours précédées par des qualifications tirées de l'observation des objets matériels : ainsi *blanc* et *brillant* vient toujours avant *illustre* et *joyeux*, *noir* et *sombre* avant *triste* et *méchant*, *serré*, *dur*, avant *fort*, *vallant*, et ainsi de suite. L'auteur néglige aussi tout rapport d'origine avec le vocabulaire sémitique, bien que le séjour des peuples Ariens soit placé par lui à peu de distance des villes bâties par les fils de Sem ; il est encore loin de supposer que l'influence de ces centres de civilisation ait existé au point où les monuments assyriens nous la révèlent aujourd'hui. Je crois que ces monuments lui avaient donné fort à penser dans les derniers temps de sa vie, et les tentatives per-

sévérantes qu'il fit pour pénétrer le secret des écritures assyriennes et babyloniennes, bien que la nécessité de recourir aux idiomes sémitiques l'écartât considérablement de son ancien domaine, prouvent qu'il aurait voulu sous ce rapport compléter et réformer ses premiers travaux. Bien qu'il s'exprimât d'une manière réservée sur ce sujet, je ne lui ferai jamais l'injure de le ranger parmi ces *indomanes* qui, par attachement pour d'anciennes illusions, aimeraient mieux supposer une relation obéissante des doctrines professées sur les bords de l'Euphrate et du Tigre avec celles des tribus nomades du désert d'Orient, que de reconnaître chez ces tribus l'influence prépondérante d'une civilisation qui, fondée l'une des premières, exerça pendant longtemps un ascendant décisif sur toutes les contrées environnantes. Au reste, le commentaire sur le *Yaçna* est rédigé avec tant de prudence et de méthode, que si son illustre auteur avait pu le continuer, il n'aurait eu qu'à joindre à ses premières observations des rapprochements d'abord négligés, pour élever jusqu'au faite et achever dans toutes ses parties un monument dont il avait jeté les fondements.

Je me crois dispensé de m'étendre aujourd'hui avec détails sur le *Baghâvata Pourana*. M. Nève a récemment, dans ce recueil, résumé en connaissance de cause toutes les questions que soulève cette interminable composition. Il fallait un courage presque surhumain pour s'engager dans ce labyrinthe de récits amphigouriques et de mysticisme subtil, pagode au million de monstres et de clochetons, enfantée sur les débris d'une littérature déjà excessive par une nation en décadence. On se prend à regretter qu'un talent si fin et si pur ait épuisé ses efforts à nous faire connaître les Nonnus et les Plotin de l'Inde, quand les Homère et les Pindare en étaient encore presque inconnus. Mais avec un homme d'un jugement aussi sûr et d'une critique aussi supérieure, il y avait un grand avantage à ce que le triage se fit entre le bon et le mauvais grain, le commencement et la fin, l'inspiration originale et l'imitation délirante. Je n'oserais dire qu'Eugène Burnouf a le premier fait l'histoire claire et complète de la littérature de l'Inde ; mais je me rappelle le temps encore peu éloigné où ce qu'on racontait de ces poèmes, ce qu'on leur empruntait n'était qu'un mirage continu ; où le philosophe, l'historien, l'archéologue qui puisaient à cette source n'en rapportaient que désordre et confusion ; où tout espoir paraissait perdu

pour les hommes raisonnables de jamais faire pénétrer le flambeau de la chronologie dans ce labyrinthe inextricable.

La publication du *Baghāvata Pourana* coïncida avec les premiers travaux exécutés sur le texte des Védas; tandis que notre illustre compatriote faisait connaître au public le monument capital de l'époque la plus récente et la plus affectée de la poésie indienne, il poursuivait, dans des cours dont malheureusement la trace n'a pas été conservée, l'interprétation des monuments primitifs de la même littérature, interprétation presque aussi neuve et aussi difficile que l'avait été celle des textes Zends, et où il était soutenu par le résultat de ses études antérieures. C'est à dater de ce moment que la lumière a commencé à se faire dans ce cahos; je n'oublierai pas, pour mon propre compte, l'impression salutaire et rafraîchissante que j'éprouvai, lorsque la conversation si substantielle d'Eugène Burnouf commença à chasser de mon esprit la confusion et l'incertitude qu'y avaient jetées les travaux les plus récents de la science germanique sur les choses de l'Inde, et notamment l'ouvrage de Bohlen, *l'Inde ancienne*, prôné pendant un moment par toutes les trompettes de la renommée. Des hommes instruits à un degré à peu près égal peuvent avoir simultanément la même pensée, et je ne connais rien de plus difficile que de juger les questions de priorité, quand il ne s'agit que d'observations isolées; mais ce qui n'a pas d'équivalent, c'est le sentiment de la coordination, c'est le sage tempérament des théories et des faits, c'est la justesse de l'esprit qui surmonte et qui discipline la confusion des documents, et en cela il me semble impossible de méconnaître l'influence de Burnouf. Il y a des gens qui s'enivrent avec la science, et rien n'est si fréquent que cette sorte d'ivresse au delà du Rhin; dans les moments où la débauche est arrivée à son comble, qu'un convive dont la tête est plus forte et le sangfroid moins facile à troubler donne l'exemple de la raison, il n'aura pas besoin de mercuriale pour ramener les autres à leur bon sens, et souvent son influence sera d'autant plus forte qu'il aura plus soigneusement évité de la faire sentir.

Les premiers jalons de la chronologie indienne ont été, nous le croyons du moins, plantés par Eugène Burnouf: ses travaux sur les livres bouddhiques et la manière ingénieuse et probable dont il a déterminé l'époque du développement de cette doctrine dans le nord de l'Inde ont contribué surtout à établir une division tranchée entre

les monuments des temps anciens et ceux des temps modernes. Or, rien ne fait mieux voir de quelle trempe était le caractère de Burnouf, que la résolution qui lui fit ajouter ces nouvelles études à toutes celles qu'il avait jusqu'alors accumulées. Vers 1837, la Société asiatique de Paris reçut de M. Hogdson, résident anglais à la cour du Népal, les manuscrits des livres originaux de la doctrine bouddhique, qu'on n'avait connue jusqu'alors que par la littérature des pays où elle fut transportée plus tard. M. Hogdson, qui aurait pu doter de ces manuscrits son propre pays, les offrait cependant à la France comme au véritable centre de la culture intellectuelle en Europe. Aussitôt Eugène Burnouf releva le gant qui était jeté d'une manière si honorable à notre pays, et il entreprit de faire connaître la véritable source d'une religion qui, après s'être greffée sur le vieux fonds du Brahmanisme, a envahi la plus grande partie du continent asiatique, et est devenue la base d'une croyance encore aujourd'hui commune à deux cents millions d'hommes.

C'est ici, je l'avoue, que j'admire encore plus l'intrépidité de notre illustre compatriote. Le nihilisme de la doctrine de Bouddha est odieux, et la poésie des livres qui l'exposent est insipide. On n'a plus même la ressource de cette grandeur d'imagination qui brille jusques dans les fictions les plus rebattues du Brahmanisme. Mais l'ennui est un adversaire que Burnouf ne redoute pas; il lui importe peu que le nombre de ses lecteurs soit limité d'avance par la nature même du sujet qu'il a choisi; il a devant lui un des grands problèmes que présente l'esprit humain; ce problème ne peut être résolu qu'après une instruction approfondie du procès, et les pièces en main; et jamais magistrat instructeur ne s'est enfoncé dans les détours d'une procédure avec le sentiment du devoir qui a poussé Eugène Burnouf dans cet affreux néant du Bouddhisme. Aussi laisse-t-il le monument d'une persévérance et d'une clarté qui ne seront pas égalées: la plume est tombée de ses mains, lorsqu'il achevait la correction des épreuves de son second volume d'études et de traductions des livres bouddhiques.

Ce que je viens de dire à la hâte des grands travaux d'Eugène Burnouf, a déjà, je l'espère, répandu un jour satisfaisant sur ce caractère exceptionnel. On peut dire que jamais personne n'avait poussé plus loin les vertus du savant: il était l'ordre, la conscience, l'aménité en personne. Chose étrange, nul n'était plus propre par

la régularité de sa vie, par sa sûreté et la douceur de son commerce, à l'administration des choses scientifiques ; et il en a été presque constamment repoussé. La chaire du Collège de France était le seul point par lequel il pût se mettre en contact direct avec le public. Nommé maître de conférences à l'École normale en 1829, il en fut, pour ainsi dire, chassé en 1832¹, sous le prétexte qu'il donnait aux élèves trop d'idées scientifiques. Un ministre qui se targuait de son zèle pour les lettres, aima mieux supprimer la place de conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale, place illustrée par Abel de Rémusat et Sylvestre de Sacy, que de nommer Burnouf, appelé par le vœu du plus grand nombre des chefs de cet établissement. Il put du moins, pendant près de quinze ans, surveiller la typographie savante de l'Imprimerie royale ; et cet établissement gardera des traces ineffaçables des soins pleins d'intelligence et de dévouement qu'il y a consacrés.

Ce que j'ai dit du savant donne la mesure de l'homme privé. Nul n'a porté plus loin les vertus de la famille : après avoir été le fils le plus tendre et le plus respectueux, il devint le père le plus aimant, le plus attentif, le plus activement aimable ; il avait donné tout son cœur à une compagne digne de lui, et il a trouvé dans le bonheur domestique une ample compensation à ces déboires qui sont le cortège et l'apanage indispensables de la supériorité. Les consolations et les espérances de la religion sont venues mettre le comble à cette belle vie, à laquelle tout le monde rend aujourd'hui justice, parce qu'elle est terminée.

Ch. LENORMANT.

¹ La conférence de grammaire générale fut supprimée.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Nous avons inséré dans notre livraison du 10 mai dernier (p. 191 de ce vol.) un article de madame Anna Marie sur le nouvel ouvrage de M. Éd. de la Baume. Celui-ci, tout en se montrant touché des éloges qu'il recevait d'une plume aussi délicate, n'a pas vu sans émotion toutefois que quelques-unes de ses idées ne parussent pas « tout à fait orthodoxes » à l'auteur de *l'Ame exilée*. Nous croyons que M. de la Baume s'est exagéré la portée de cette critique. Non-seulement madame Anna Marie reconnaît elle-même « qu'il faut une grande compétence pour prononcer sur ces matières » ; mais encore il n'y aurait parmi nous aucun laïque qui se crût le droit de prononcer sur des questions d'orthodoxie. Nous ne demandons, d'ailleurs, pas mieux que de déférer au vœu exprimé par M. de la Baume, en déclarant en son nom que le livre intitulé : *Marie ou la destinée chrétienne de la femme*, a été soumis à l'examen d'ecclésiastiques très-compétents, et qu'ils en ont approuvé la publication.

Nous profitons des quelques lignes qui restent à notre disposition pour annoncer la quatrième édition des *Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique*, par M. l'abbé Gerbet, livre excellent et admirable, l'un des plus propres (nous le savons par expérience) à agir dans l'intérêt de la religion, sur l'esprit des personnes instruites et lettrées. L'illustre auteur y a joint des *Vues sur le dogme de la pénitence*, qui forment une partie inédite de sa publication¹.

Nous devons à notre collaborateur, M. l'abbé Darboy, une nouvelle version de *l'Imitation de Jésus-Christ*², accompagnée de réflexions tirées, pour la plupart, des meilleurs écrivains de la littérature catholique. Le beau et excellent volume donné par M. l'abbé Darboy, tiendra désormais un rang des plus distingués dans cette bibliothèque qu'a enfantée l'humble livre de *l'Imitation*.

Ch. LENORMANT.

¹ 1 vol. in-18 jésus. Chez Vaton. — ² 1 vol. in-8° jésus. Chez Belin-Leprieur et Morizot.

L'abondance des matières nous oblige de remettre à la prochaine livraison l'insertion d'une lettre très-importante que M. le vicomte de Bonald a bien voulu nous adresser.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

DU PROGRÈS

DANS

LES SIÈCLES DE DÉCADENCE

(FIN ⁴)



II

Jusqu'ici nous avons traité du progrès pour ainsi dire tout à notre aise, en embrassant ces grands espaces historiques où il est facile de choisir et de grouper à son gré les événements. Il faut maintenant nous réduire à un terrain plus étroit, descendre à une époque dont toutes les apparences semblent tournées contre nous. Je veux parler des temps écoulés depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à la fin du XIII^e siècle, jusqu'au moment qu'on a coutume de saluer comme le réveil de l'esprit humain.

S'il n'y avait dans l'homme qu'un bon principe, le progrès n'en serait que le développement calme et régulier. Mais il y a dans l'homme deux principes, l'un de perfection, l'autre de corruption ; dans la société deux puissances, la civilisation et la barbarie. Le progrès est donc une lutte ; cette lutte a des alternatives de défaite et de victoire. Toute grande période dans l'histoire part d'une ruine et finit par une conquête.

La première période où nous entrons commence à la plus formidable ruine qui fut jamais, celle de l'empire romain. On ne se représente pas assez la majesté de cet empire, quand il faisait la paix du monde par ses lois, l'éducation des peuples par ses écoles, l'orne-

⁴ Voir le *Correspondant*, t. XXX, p. 257.

ment des provinces par ce nombre infini de routes, d'aqueducs, de villes et de monuments dont il les avait couvertes. Sans doute l'avarice et la cruauté romaines vendaient cher ces bienfaits. Cependant l'opinion que les peuples avaient de Rome était si haute, que le bruit de sa chute alla effrayer, non-seulement les consulaires, les clarissimes retirés dans la paix de leurs villas, non-seulement les lettrés et les philosophes épris d'une civilisation où l'esprit humain avait porté toutes ses clartés, mais les chrétiens, les anachorètes au désert. Comment n'auraient-ils pas cru aux approches du dernier jour en voyant crouler l'empire qui, selon Tertullien, suspendait seul la fin des temps ? Au récit de cette effroyable nuit où Alaric entra dans Rome avec le fer et le feu, saint Jérôme frémit au fond de sa solitude de Bethléem ; il s'écrie : « Une rumeur terrible nous vient « d'Occident ; on raconte Rome assiégée, rachetée à prix d'or, as- « siégée de nouveau, afin qu'après les biens périssent aussi les « vies. Ma voix s'arrête et les sanglots étouffent les paroles que je « dicte. Elle est captive, la cité qui mit en captivité le monde :

« *Quis cladem illius noctis, quis talia fando*

« *Explicet, aut possit lacrymis æquare dolorem ?*

Cependant cette catastrophe, qui épouvantait toute la terre, n'étonna pas saint Augustin. Soit que ce beau génie fût moins retenu par les attaches du patriotisme antique, ou plutôt que l'amour l'élevât à des hauteurs plus sereines, il mesura d'un regard plus sûr la grandeur menaçante des événements. Au milieu des colères païennes qui reprochaient au Christianisme la chute de l'empire, Augustin écrit son livre de *la Cité de Dieu*, et remontant à l'origine des temps pour expliquer à la fois les destinées de Rome et du monde, il marque d'un trait lumineux cette loi chrétienne du progrès dont j'ai faiblement indiqué la trace. Au commencement des choses, deux amours ont bâti deux villes. L'amour de soi-même, poussé jusqu'au mépris de Dieu, a construit la cité de la terre ; l'amour de Dieu, poussé jusqu'au mépris de soi-même, a construit la cité du ciel. La cité de la terre est visible : elle est Babylone, elle est Rome ; elle peut périr. La cité du ciel est invisible, elle se confond pour un temps avec la cité de la terre ; mais elle ne périt pas sous les ruines de Babylone et de Rome. Elle grandit sans cesse, depuis la famille patriarcale jusqu'au peuple d'Israël et jusqu'à l'Église chrétienne.

L'Église s'accroît par les persécutions, s'éclaire par les hérésies, se fortifie par les tourmentes. Elle poursuit sur la terre le cours d'une semaine laborieuse dont elle célébrera le sabbat au ciel, non dans la stérilité d'un repos inactif, mais dans l'activité éternelle de l'intelligence et de l'amour.

Les temps qui suivent vont justifier saint Augustin. Au moment où l'empire est conquis, la civilisation chrétienne devient conquérante. Cette conquête dépasse toutes celles de l'antiquité, par la profondeur, la difficulté et l'étendue de ses desseins.

Et d'abord le Christianisme se proposait la conquête des consciences. Rome n'y avait jamais songé. Elle mettait la main de ses légions sur les terres conquises, la main de ses proconsuls sur les populations; elle ne s'occupait pas des âmes, ni de leurs destinées immortelles. Sans doute elle disciplinait les barbares, c'était beaucoup; elle les instruisait, c'était davantage: jamais elle n'eut la pensée de les convertir. Et comment l'eût-elle fait, si convertir c'est donner à la conscience purifiée le gouvernement des passions, et si le paganisme romain enchaînait la conscience au pied des passions divinisées? Au contraire, le Christianisme ne comptait pour rien la possession du sol et la soumission forcée des peuples. Il réclamait l'empire des intelligences et des volontés. A des esprits grossiers qui ne connaissaient que des dieux homicides et voluptueux, il fallait annoncer un dogme spirituel. A des hommes violents, il fallait donner une loi de mansuétude et de pardon. A des immolateurs de victimes humaines, il fallait proposer un culte contenu dans la prédication, la prière et le sacrifice non sanglant. Et ne dites pas que la nouveauté même d'une telle doctrine touchait nécessairement les cœurs, et que la parole savante du prêtre triomphait sans peine de ces ignorants. Rathböd, duc de Frise, pressé par saint Wulfram, s'étant fait décrire le paradis nouveau qu'on lui proposait au lieu de la Valhalla de ses ancêtres, finit par déclarer qu'il aimait mieux rejoindre ses ancêtres que d'aller avec une troupe de mendiants habiter le ciel des chrétiens.

Mais cette conquête des esprits devait être faite par l'esprit, et les armes, loin de la servir, ne pouvaient guère que la compromettre, comme il arriva plusieurs fois. Il lui fallait donc des instruments qui ne laissassent voir que la puissance de l'esprit, des instruments faibles et dédaignés, des femmes, des esclaves, des malades;

et c'est, en effet, par ces mains infirmes que s'accomplit la conversion des barbares. C'est Clotilde chez les Francs, Théodelinde chez les Lombards, Patrice que nous retrouverons en Irlande ; ce sont, enfin, deux absents, deux hommes qui restèrent en Italie, qui ne mirent pas le pied sur le territoire ennemi, et qui du fond de leur retraite conduisirent la conquête du Nord. L'un, saint Benoît, dans son désert du mont Cassin, forma les milices monastiques, les arma de l'obéissance et du travail. L'esprit dont il les anima, charitable et sensé, intrépide et persévérant, devait les pousser jusqu'au fond de la Germanie, au cœur de la Suède et de la Norwége, abattant les forêts, et les superstitions qui en faisaient à la fois le prestige et l'horreur. L'autre, saint Grégoire le Grand, durant douze ans de pontificat, put à peine quitter le lit trois heures par jour, et de ce lit de douleur il dirigeait la guerre de la civilisation contre la barbarie, réformait l'Église des Francs, réconciliait les Lombards et les Wisigoths ariens. Un jour, il se rappela que, passant sur le Forum, il y avait vu en vente des esclaves d'une grande beauté ; au dire des marchands, ces esclaves étaient des Angles. Par ses ordres, quarante missionnaires descendirent sur la terre des Angles : un siècle après, l'Angleterre était chrétienne.

Enfin, Rome, avec une sagesse admirable, s'était contentée d'un empire borné ; et le Christianisme, avec une confiance plus admirable encore, voulait un empire sans bornes. Assurément du haut des promontoires de la Grande-Bretagne, les généraux romains avaient pu découvrir la côte d'Irlande et la convoiter. Sans doute Probus, après avoir dévasté la Germanie jusqu'à l'Elbe, songeait à la réduire en province. La prudence du sénat arrêta ces agrandissements. Mais le Christianisme ne pouvait céder aux mêmes conseils. Un jeune Gaulois, nommé Patrice, enlevé par des pirates irlandais et vendu dans leur île, où il garda les troupeaux, réussit à s'enfuir, regagna la Gaule et s'enferma au monastère de Lérins. Quelques années après, il reparaisait en Irlande comme envoyé de la papauté ; à son tour, il enchaînait les peuples, mais avec la chaîne dorée de la parole et sous le joug léger de l'Évangile. Au bout de trente-trois ans, l'Irlande convertie mettait au service du Christianisme une race neuve, capable de tous les travaux et de tous les dévouements. La conversion de la Germanie, voulut plus de temps et plus d'efforts. Il fallut trois cents ans de prédication et de martyres pour reprendre d'abord les

anciens postes romains sur le Rhin et sur le Danube, pour enlever ensuite pied à pied la Thuringe, la Franconie et la Frise. A chaque siècle, les colonies chrétiennes se multiplient ; elles s'enfoncent dans des solitudes sans nom : à chaque siècle elles périssent sous un flot de païens, aussi épris de leurs faux dieux que de leur indépendance. La lutte se prolonge jusqu'à ce que saint Boniface constitue enfin la province ecclésiastique de Germanie. Il meurt en Frise de la main des Barbares, mais en pardonnant à ses meurtriers : les Romains avaient su mourir, et ce grand art les avait conduits à moitié chemin de la conquête du monde : les chrétiens seuls surent mourir sans vengeance, et cet art plus grand leur livra le monde entier.

Tel fut le progrès de la conquête chrétienne aux temps mérovingiens : il en faut voir les résultats. Ce qui m'étonne d'abord, c'est que l'Église, qui aima les Barbares jusqu'à mourir pour eux et par leurs mains, ne se détacha pourtant pas de la civilisation antique, c'est qu'elle en garda, en ranima les ruines. Cette fois encore, l'ordre surnaturel soutint l'ordre naturel, et lui communiqua la vie.

Premièrement le dogme sauva la science. En effet, le mythe païen aimait les ténèbres, il se plaisait dans l'ombre des initiations, il ne se discutait pas : le dogme chrétien aime la lumière, il se prêche sur les toits, il provoque la controverse. Saint Augustin avait dit : « Quand l'intelligence a trouvé Dieu, elle le cherche encore », et il ajoutait cette belle parole : « *Intellectum valde ama*, aimez à comprendre. » La vérité révélée voulut donc être comprise, et la philosophie recommença. La théologie fut longtemps maîtresse de brûler les écrits des philosophes païens. Que dis-je ? elle n'avait qu'à les laisser brûler par les Barbares. Au contraire, elle les conserva ; elle fit une œuvre sainte aux moines de copier les livres de Sénèque et de Cicéron. Saint Augustin, sous son manteau d'évêque, avait introduit Platon dans l'école. Boèce y fit entrer Aristote en traduisant l'*Introduction* de Porphyre, qui devint le texte principal de l'enseignement philosophique. Les Francs, les Irlandais, les Anglo-Saxons, les fils des pirates et des brûleurs de villes pâlirent sur cette question : « Si les genres et les espèces existent par eux-mêmes ou seulement dans l'intelligence ? » Cette question portait comme en germe toute la querelle des Réalistes et des Nominaux, toute la scolastique du moyen-âge, et pour mieux dire la philosophie de tous les temps.

Secondement, la loi religieuse sauva les institutions sociales. Les chrétiens professaient que Dieu avait laissé briller un reflet de sa justice dans la législation romaine ; ils croyaient apercevoir un merveilleux accord entre le droit de Rome et les institutions de Moïse, et c'est l'origine d'une compilation publiée vers la fin du V^e siècle : *Collatio legum Mosaicarum et Romanarum*. L'Église conserva donc le droit romain : elle en recueillit les plus sages dispositions dans le corps des lois ecclésiastiques ; elle le revendiqua comme le droit commun du clergé et des sujets romains sous la domination des Barbares ; elle le fit pénétrer chez les Barbares mêmes, comme on le voit dans les lois des Bavares, des Lombards, et principalement des Wisigoths. Mais de toutes les œuvres politiques où le clergé de ce temps mit la main, la plus grande fut la consécration de la royauté. La royauté sortait des forêts de la Germanie avec des traditions toutes païennes et des instincts sanguinaires. Le Christianisme lui jeta d'abord sur les épaules le manteau du magistrat romain et lui apprit à régner, non par la force, mais par la justice. Plus tard, et pour achever de la purifier, il lui donna le sacre des rois d'Israël. De ces chefs de guerre, il voulut faire des pasteurs de peuples, doux et pacifiques, et qui tempéneraient le règne même de la justice par la charité.

Troisièmement, le culte sauva les arts. Quand le culte chrétien sortit des catacombes et qu'il bâtit des églises, il les modela d'abord sur la forme des basiliques, c'est-à-dire des lieux où siégeaient les magistrats : l'antiquité n'avait rien de plus auguste. Il couvrit ensuite ces édifices de mosaïques, dont les traits ne rappellent plus l'harmonie et la juste proportion, mais souvent la grandeur et la simplicité de l'art grec. On voit les évêques, les moines civilisateurs de France et d'Angleterre attirer autour d'eux les plus excellents artistes d'Italie pour construire des basiliques à la manière des anciens, pour les animer de peintures et de vitraux. A ces églises déjà toutes vivantes, il fallait donner la parole. Il fallait que leur chant s'élevât comme une seule voix, et que le concert des lèvres exprimât le concert des âmes. C'est pourquoi s'ouvrirent les écoles de chant ecclésiastique, qui eurent leur modèle et leur règle dans l'école de Saint-Jean-de-Latran. Mais la musique, le septième des arts libéraux, selon l'enseignement de l'antiquité, suppose la connaissance de tous les autres. On n'y parvient qu'après avoir suivi jus-

qu'au bout les voies poudreuses du *trivium* et du *quadrivium*. Sur-tout, comment séparer le chant de la poésie? et comment fermer la porte de l'école ecclésiastique aux poètes, quand ils y seraient rentrés, cités à chaque page par saint Basile, saint Augustin, saint Jérôme? Quelques esprits sévères essayèrent bien d'arrêter Virgile au seuil; mais d'autres, plus complaisants, montrèrent que le doux chantre de Mantoue avait annoncé la venue du Messie. Sa quatrième églogue à la main, Virgile passa et fit passer avec lui tous les poètes classiques.

C'était peu d'avoir conservé l'antiquité : le Christianisme devait travailler pour l'avenir en recueillant ce qu'il y avait d'éléments féconds dans le chaos de la barbarie; car il n'existe pas d'ignorance si épaisse qui ne soit sillonnée de quelque lumière, ni de violence si indisciplinée qui ne reconnaisse quelque loi, ni de mœurs si triviales où ne se glisse quelque rayon d'inspiration poétique. Le Christianisme développa chez les Germains cette droiture d'intelligence qu'une fausse philosophie n'avait point gâtée. Il développa dans leurs mœurs, il consacra dans leurs lois ces deux beaux sentiments : le respect pour la dignité de l'homme et pour la faiblesse de la femme. Enfin, dans les chants guerriers où ces hommes sans lettres célébraient les actions de leurs ancêtres, on sentait assurément je ne sais quoi de plus inspiré que toutes les déclamations de la décadence latine. L'Église se garda bien de briser la harpe des bardes gallois et des scaldes germaniques; elle la purifia; elle y mit une corde de plus pour chanter Dieu, les saints, et les joies de la famille au foyer que le Christ a béni.

Le dernier effort de ce travail qui fait pénétrer la civilisation dans le monde barbare, qui rajeunit par la barbarie le monde civilisé, le terme glorieux où aboutit la première période du progrès chrétien, c'est Charlemagne.

Une seconde période s'ouvre ici; elle s'ouvre par une ruine et par la ruine d'une puissance chrétienne. Au premier abord, jamais chute ne parut plus désastreuse; car jamais empire ne parut plus nécessaire que celui de Charlemagne, ni mieux fondé. D'un côté, ce grand homme n'avait pas reçu vainement le titre d'avocat de l'Église qu'il couvrait de son glaive au dehors, et dont il faisait respecter les canons au dedans. D'un autre côté, il renouvelait la monarchie uni-

verselle des Césars et cette politique bienfaisante qui devait unir en un seul corps les nations pacifiées. Enfin l'école était dans le palais, et les lettrés se pressaient autour de ce conquérant qui avait mis la force au service de l'esprit. Cependant, un si bel ordre ne devait pas être de longue durée, et Charlemagne avant de mourir en pleura la fin. Il meurt en effet ; trente ans après, son empire croule au traité de Verdun, et ce grand édifice se partage en trois débris. Cependant les flottes des Normands viennent se jeter aux embouchures du Weser, du Rhin, de la Seine et de la Loire ; leurs bandes remontent ces fleuves, saccagent les monastères, jetant au même feu les riches copies de la Bible et les manuscrits d'Aristote et de Virgile. En même temps, les Hongrois, traînant avec eux l'arrière-ban des populations slaves, envahissent l'Allemagne, la Bourgogne et l'Italie. Ces frères des Huns passaient comme la tempête ; l'herbe foulée par leurs chevaux ne repoussait plus. A la vue de tant de maux, le monde se crut perdu, et pour la seconde fois pensa toucher à la fin des siècles. Le diacre Florus, de Lyon, chanta les terreurs de ses contemporains.

« Montagnes et collines, forêts et fleuves, et vous aussi rochers, et
 « vous, vallées profondes, pleurez la race des Francs... Un puissant
 « empire florissait sous un brillant diadème : il y avait un seul roi,
 « un seul peuple... Les citoyens vivaient en paix et les ennemis dans
 « l'épouvante. Le zèle des évêques rivalisait à donner aux peuples
 « de saintes règles dans des conciles fréquents. Les jeunes gens ap-
 « prenaient à connaître les livres divins ; les cœurs des enfants s'a-
 « breuvaient à la source des lettres... O fortuné, s'il eût connu son
 « bonheur, l'empire qui avait pour citadelle Rome et pour fondateur
 « le porte-clef du ciel ! Mais aujourd'hui, cette majesté tombée d'une
 « si grande hauteur est foulée sous les pieds de tous... Ah ! qui ne
 « reconnaît cet oracle évangélique et n'en redoute l'accomplissement :
 « Quand le fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve un
 « reste de foi sur la terre ? »

Au moment où tout semble perdu, tout va être sauvé. La Providence aime ces surprises, elle y montre la puissance de son gouvernement et la faiblesse des nôtres. D'abord les peuples qui semblaient déchaînés pour la destruction de l'Église vont la recruter et la défendre. Les invasions germaniques n'avaient pas assez renouvelé l'Europe romaine. Le nord-ouest de la France et le midi de l'Italie étaient trop peu pénétrés de ce limon qui pouvait seul rajeunir un sol épuisé. Les

Normands vinrent donc s'y jeter comme un flot, mais comme un flot régénérateur. Pendant que les monastères brûlaient, on voyait sortir de leurs ruines quelques religieux échappés au massacre, qui prêchaient les pirates, et qui souvent finissaient par les convertir. Les Normands entrèrent dans la civilisation chrétienne. Ils y apportèrent le génie des entreprises maritimes, le génie du gouvernement qu'ils montrèrent dans leurs conquêtes d'Angleterre et d'Italie, le génie de l'architecture, comme ils le firent voir en Sicile par les basiliques dorées de Palerme et de Montréal, en Normandie par ces tours abbatiales et ces flèches qui bordaient la Seine, depuis son embouchure jusqu'à Paris, et qui en faisaient l'avenue monumentale d'un peuple-roi. Un peu plus tard, les Hongrois et les Slaves tombaient encore tout couverts de sang aux pieds de saint Adalbert. Ces fléaux de Dieu en devinrent les serviteurs intelligents et libres. Ils apportèrent à la chrétienté le secours d'une épée invincible. Ils la couvrirent du côté de l'Orient contre la corruption byzantine et contre l'invasion musulmane. Alors, seulement, fut assurée l'indépendance de l'Occident.

En même temps, ce démembrement de l'empire qui arrachait les cris du diacre Florus, préparait de loin l'émancipation des nations modernes. La France, l'Allemagne et l'Italie commençaient. Il est vrai que la division de la monarchie, poussée jusqu'à l'infini, aboutit au morcellement féodal. Les vices de la féodalité sont assez connus. Elle eut du moins l'utilité d'attacher à la terre l'homme épris de la vie errante, amoureux des hasards. Elle l'y attacha par le double lien de la propriété et de la souveraineté. La seule propriété du sol n'aurait pas retenu ce fils de Barbare, qui lui préférerait de beaucoup les richesses mobiles, l'or, les belles armures, les troupeaux. Mais quand le seigneur devint à la fois propriétaire et souverain, maître du fief et de ceux qui l'habitaient, son orgueil fut touché ; il apprit à aimer sa terre et ses hommes, à les défendre, à combattre pour eux. L'habitude de tirer ainsi l'épée pour autrui élevait les caractères. L'Église s'en aperçut ; elle vit dans le dévouement féodal le remède aux maux de la féodalité. A cette société guerrière elle proposa un idéal héroïque, la chevalerie, qui fut le service armé de Dieu et des faibles. La féodalité divisait les hommes par le déchirement du territoire et par l'inégalité des droits. La chevalerie les unit par la fraternité des armes et par l'égalité des devoirs.

Ainsi la chrétienté grandissait et se donnait lentement une organisation qui lui permît de soutenir sa grandeur. Mais où trouver les loisirs de la pensée dans un âge de fer ? Qui se souciera de sauver les titres de l'esprit humain, quand les moines n'ont que le temps de charger sur leurs épaules les reliques des saints et de s'enfuir ? Plusieurs chroniques s'interrompent à l'invasion des Normands, et beaucoup d'églises rapportent à cette époque la perte de leurs diplômes et de leurs légendes.

Toutefois, deux îles de l'Occident avaient échappé à la souveraineté de Charlemagne. On s'étonne d'abord que la Grande-Bretagne et l'Irlande, si affaiblies par leurs guerres intestines, se soient soustraites à la domination d'un empire qui allait des bouches du Rhin à celles du Tibre, et de l'Èbre à la Theiss. Mais, en effet, dans cette décadence de l'empire carlovingien, il fallait qu'une société moins découragée offrît un refuge aux sciences et aux lettres. Pendant le IX^e siècle les monastères irlandais continuent de nourrir tout un peuple de théologiens, de savants, de disputeurs. De temps à autre, ils jettent leur trop plein sur la côte de France, où l'on voit arriver, selon l'expression d'un contemporain, des troupeaux de philosophes. Au milieu de ces philosophes sans nom paraît Jean Scot Érigène, célèbre jusqu'au scandale, hardi jusqu'à la témérité, érudit jusqu'à renouveler les doctrines d'Alexandrie, mais s'arrêtant au bord du panthéisme assez tôt pour conserver une incontestable influence sur les mystiques du moyen âge. D'autre côté, l'Angleterre, tandis qu'elle assistait de loin au déclin de la dynastie carlovingienne, inaugurait chez elle le règne d'Alfred-le-Grand. Ce jeune homme héroïque reconquiert le royaume de ses pères, et de cette main victorieuse qui vient de chasser les Danois, il rouvre les écoles. Lui-même, à trente-six ans, il se donne un maître ; il apprend la langue latine, il traduit le *Pastoral* de saint Grégoire, pour l'édification du clergé, la *Consolation* de Boëce et les *Histoires* de Paul Orose et de Bède, pour l'instruction de tous. Il s'efforce de hâter ainsi l'éducation de son peuple, « tremblant, comme il dit, « à la pensée des châtimens que les puissans et les lettrés en-
« courront dans ce monde et dans l'autre, s'ils n'ont su ni goûter
« la sagesse ni la faire goûter aux hommes. »

Pendant que le Nord s'éclairait de ces flambeaux, l'Allemagne entretenait aussi le feu sacré aux trois foyers monastiques de la Nou-

velle-Corbie, de Fulde et de Saint-Gall. Ces puissantes abbayes, défendues contre les Barbares par de fortes murailles, contre les mauvais princes par le respect public, enveloppaient dans leur enceinte des écoles, des bibliothèques, des ateliers de copistes, de peintres et de sculpteurs. Je m'arrête surtout à Saint-Gall, où je sens déjà comme un premier souffle de la Renaissance. Là, on ne se borne pas à transcrire par obéissance les livres des païens : on n'accueille pas les muses latines avec une curiosité inquiète et mêlée de remords. C'est peu d'honorer les anciens, on les aime avec cette passion intelligente qui rend la vie au passé. Les moines engagent de savantes disputes ; ils livrent à tout venant des combats de grammaire, des assauts de poésie ; il en est qui opinent au chapitre en vers de l'*Énéide*. Déjà les lettres latines ne suffisent plus à l'ardeur de ces hommes séparés du monde : il faut qu'ils pénètrent dans l'antiquité grecque, et une femme leur sert de guide. La chronique de Saint-Gall a conservé ce gracieux récit, qui n'ôte rien à la gravité des mœurs monastiques. On raconte que la princesse Hedwige, fiancée dans sa jeunesse à l'empereur d'Orient, avait appris la langue grecque. Mais cet engagement rompu, Hedwige avait donné sa main au landgrave de Souabe, qui la laissa bientôt veuve et libre de vivre dans la prière et dans l'étude. Elle prit donc sa demeure non loin de l'abbaye, et là elle se faisait instruire par un moine ancien et nourri de toutes les sciences de ce temps. Il arriva qu'un jour le vieillard se laissa accompagner par un jeune novice, et la landgravine ayant demandé quel caprice amenait cet enfant, celui-ci répondit en vers « qu'à peine latin, il voulait devenir grec. »

Esse velim græcus, cum vix sim, domina, latinus.

Le vers était mauvais, mais l'enfant était beau et docile. Hedwige le fit asseoir à ses pieds, et ce premier jour elle lui apprit une antienne de la liturgie byzantine. Elle lui continua ses soins jusqu'à ce qu'il entendit la langue de saint Jean Chrysostôme et qu'il pût l'enseigner aux autres. Voilà par quelle noble main les lettres grecques furent ramenées à Saint-Gall. Hedwige, satisfaite des leçons qu'elle avait reçues et données, combla de largesses la savante abbaye. On remarquait parmi ses présents une aube d'un travail merveilleux, où étaient brodées *les Noces de Mercure et de la Philologie*.

Les lettres ne périssaient donc pas. Elles languissaient dans les pays latins, en Italie, en Espagne, en France. Cependant l'enseignement s'y perpétue; et j'en trouve l'héritier glorieux dans un homme qui appartient à ces trois pays par sa naissance, son éducation et sa fortune : je veux parler de Gerbert, ce moine d'Aurillac, instruit, non chez les Arabes de Cordoue, comme on l'a cru, mais à l'école épiscopale de Vich, en Catalogne, et porté par l'admiration de ses contemporains jusque sur la chaire de saint Pierre. Cet homme illustre suffit pour défendre l'Europe méridionale du reproche de barbarie, et nous dispense de nommer les ouvriers moins connus qui travaillaient dans l'ombre, mais avec persévérance, à entretenir la chaîne de la tradition.

Il fallait assurément conserver la tradition, sans laquelle il n'y a pas de progrès, mais il fallait y ajouter. L'antiquité n'avait plus de formes assez variées, assez vivantes pour suffire au génie des temps nouveaux : les langues modernes devaient naître. Alfred, qui apprenait le latin à trente-six ans, savait à douze ans les chants héroïques des Anglo-Saxons. Il acheva de fixer cet idiome tout poétique, et par conséquent mobile, en l'écrivant en prose, en le forçant de traduire la pensée ferme et précise des anciens. En même temps les moines de Saint-Gall s'attachent à faire passer non-seulement les chants de l'Église, mais les *Catégories* d'Aristote, mais l'*Encyclopédie* de Martianus Capella, dans cette langue teutonique dont l'empereur Julien comparait les rudes accents aux cris des vautours. La croissance des langues néolatines devait être plus lente. Toutefois, dès le IX^e siècle, les traces de leur existence se multiplient. Le Concile de Tours prescrivait de prêcher en langue vulgaire. Il fut obéi : nous en avons la preuve dans une homélie récemment découverte et qu'on ne peut placer au dessous de l'an 1000. On y trouve un mélange de mots français et latins confondus dans une syntaxe barbare. De ce chaos où se débat le vieux prédicateur, sortira cependant la langue de Bossuet.

La civilisation doit donc vaincre, mais après avoir couru les derniers périls. Le plus grand de ces périls était dans l'Église, déshonorée à Rome par la profanation du Saint-Siège, envahie de tous côtés par les mœurs féodales qui changeaient les prélatures en fiefs et les évêques en vassaux. Il fallait donc que le salut vînt de l'Église et de la partie de l'Église où la vie spirituelle s'était surtout réfugiée :

ce fut une réforme monastique, celle de Cluny, qui décida de la destinée du monde. Un moine français appelé Odon, qui avait étudié à Paris, alla cacher son savoir et sa vertu dans un monastère, à quatre lieues de Mâcon, au fond d'une vallée silencieuse à peine troublée de temps en temps par les cris des chasseurs et les aboiements des chiens. Il y introduisit une observance austère, qui n'excluait ni la passion des lettres, ni le culte des arts, et dont l'ascendant finit par ranger sous le gouvernement de Cluny un nombre considérable de monastères en France, en Italie, en Angleterre. L'unité d'hierarchie, d'administration, de discipline, s'établissait dans les institutions monastiques pour se rétablir dans le reste de la société chrétienne quand le jour serait venu. Le jour vint. C'était la fête de Noël de l'année 1048. L'évêque Brunon, désigné par l'empereur Henri III pour remplir la chaire de saint Pierre, se rendait en Italie, et visitait en passant l'abbaye de Cluny. Un religieux italien nommé Hildebrand, le fils d'un charpentier, mais fixé à Cluny depuis quelques années par le zèle des réformes, osa se présenter au nouveau pontife et lui remontrer que la nomination de l'empereur ne pouvait conférer aucun droit dans le royaume spirituel du Christ. Il lui conseillait donc de poursuivre son voyage jusqu'à Rome, et là, dépouillant un titre sans force, de restituer au clergé et au peuple la liberté des élections. Ce que j'admire surtout, c'est que Brunon le crut, voulut l'emmener avec lui, et arrivé à Rome se remit à la discrétion du clergé et du peuple. Brunon fut élu pape, et Hildebrand, prenant place à côté du trône pontifical, montra déjà ce qu'il serait plus tard sous le nom de Grégoire VII.

Grégoire VII marque l'entrée d'une troisième période, qui commence encore par une défaite. On avait vu d'abord ce pontife, par la seule puissance de la parole, réduire l'empereur Henri IV, un homme charnel et sanguinaire, et tout chargé des malédictions de ses sujets, à venir au château de Canossa demander pénitence et pardon. Alors on avait pu croire la barbarie vaincue, et le monde prêt à subir les lois d'une théocratie qui risquait d'absorber le pouvoir temporel, mais qui devait ranimer la vie spirituelle dans tout l'Occident. Cependant, quelques années après, l'empereur Henri IV prenait Rome, intronisait un antipape à Saint-Jean-de-Latran : la force

avait le gouvernement des consciences. En même temps Grégoire VII mourait à Salerne, et voici ses dernières paroles : « J'ai aimé la justice et détesté l'iniquité; c'est pourquoi je meurs dans l'exil. » La chute semble plus effrayante que jamais; car on voit périr, non pas un empire, mais la pensée même qui pouvait régénérer les empires. Pourtant cette fois les chrétiens ne croient plus à la fin prochaine du monde. Un des évêques qui assistaient le pape mourant lui répondit : « Seigneur, vous ne pouvez pas mourir en « exil, puisque Dieu vous a donné la terre pour juridiction et les « nations en héritage. »

En effet du tombeau de Grégoire VII devait sortir le progrès chrétien du moyen âge, progrès trop connu, trop incontesté, trop éclairé par la science moderne, pour qu'il ne me suffise pas d'en marquer les principaux traits. La querelle du sacerdoce et de l'empire continue, toujours plus formidable à mesure que les deux puissances trouvent des représentants plus illustres : d'un côté Frédéric I, Frédéric II, aussi grands hommes de guerre qu'hommes d'État; d'un autre côté Alexandre III, Innocent III, Innocent IV, politiques consommés et prêtres héroïques. Après deux siècles de lutte, l'empire vaincu renonce à mettre la main sur le spirituel. En voulant rendre l'Église puissante, les Papes l'ont rendue libre; les deux pouvoirs se divisent, et, la force restant dans son domaine, la conscience est sauvée.

En même temps la papauté accomplit un second dessein de Grégoire VII. Elle arrache les peuples de l'Occident, où ils s'agitaient livrés à des combats éternels, sans justice et sans fruits. Elle les pousse en Orient, où, puisqu'il leur faut la guerre, elle leur donne la guerre sainte, justifiée par une cause toute divine, couronnée par la conquête du droit et de la liberté. En effet les peuples transportés loin de ce puissant empire d'Allemagne qui prétendait souveraineté sur eux, s'affranchissent de la vassalité et prennent possession de leur indépendance. Foucher de Chartres représente les croisés, Allemands et Français, Anglais et Italiens, vivant dans une fraternelle égalité. Les nations modernes gagnent leurs éperons en Palestine, et à l'unité visible de l'Empire succède l'unité morale de la République chrétienne.

Secondement la féodalité s'ébranle du même coup. Sous la bannière de la croix les roturiers combattent au même titre que les

nobles, à titre de soldats du Christ ; ils gagnent les mêmes indulgences, et s'ils meurent ils remportent les mêmes palmes du martyre. Les marchands de Gênes et de Venise plantent l'échelle aux murs des villes sarrazines ; ils mènent l'assaut, d'une main aussi ferme, d'un visage aussi fier que les barons de France. La féodalité eut beau se créer en Terre-Sainte des principautés et des marquisats, elle en revint meurtrie. Elle revint pour trouver en Europe trois luttes à soutenir : contre l'Église qui réprouvait les guerres privées, contre la royauté qui étendait chaque jour sa juridiction au préjudice des justices seigneuriales, enfin contre les communes qui faisaient leur avènement.

Les communes italiennes alliées de la papauté, associées à ses périls, avaient dû partager sa fortune. J'en trouve le premier exemple dans la commune de Milan, dont on ne sait pas assez la glorieuse histoire. En 1046, un noble, appelé Gui, avait obtenu à prix d'or l'archevêché de Milan, il y était soutenu par un clergé corrompu et par une aristocratie oppressive. Deux maîtres d'école, le prêtre Landulf et le diacre Ariald, entreprirent de relever le siège profané de saint Ambroise. Ils réunirent premièrement leurs disciples, et peu à peu tout le peuple, et leur firent jurer une ligue contre les simoniaques et les concubinaires. Au bruit de ces querelles, Rome s'émut. Pierre Damien, chargé comme légat du Pape de réformer l'Église de Milan, fit droit aux plaintes du peuple et réduisit l'archevêque et son clergé à signer une condamnation publique du concubinage et de la simonie. Quelque temps après, ces engagements étaient foulés aux pieds, et le diacre Ariald mourait de la main de ses ennemis. Mais il laissait un héritier de ses desseins, un homme de guerre, Harlembald, aimé de la multitude, aussi puissant par la parole que par l'épée, et qui, s'étant déclaré le champion de l'Église, avait reçu du Pape le gonfalon de saint Pierre. Harlembald rallia son parti découragé, en resserra les rangs par un nouveau serment communal, soutint contre les nobles une guerre opiniâtre, les jeta hors de la ville, et mourut enfin dans son triomphe, un jour qu'à la tête des siens, tenant à la main le gonfalon de saint Pierre, il repoussait un dernier assaut. Mais alors Grégoire VII était Pape, il acheva l'œuvre du diacre et du chevalier. La simonie et le concubinage furent vaincus, la noblesse réduite au partage des fonctions ; et la commune de Milan garda cette forte organisation plébéienne

qui, pendant deux cents ans, fit l'appui des Papes et l'inquiétude des empereurs.

Tandis que les villes de Lombardie et de Toscane se constituent en républiques et traitent d'égal à égal avec les rois, l'esprit communal passe les Alpes, le Rhin et les Pyrénées. Après les admirables travaux de M. Augustin Thierry, qu'est-il besoin de montrer comment l'esprit libérateur ravivait, ici les souvenirs de la municipalité romaine, là les traditions de la ghilde germanique ? S'il ne réussissait pas à rendre les villes souveraines, il les faisait entrer en partage de la souveraineté. Leurs députés prenaient place aux États généraux. Le dogme de l'égalité naturelle semé par le Christianisme produisait l'égalité politique.

Au milieu de ces luttes et de ces déchirements, il semble qu'il n'y avait point de place pour les lettres : jamais elles n'en eurent une plus grande et ne l'occupèrent avec plus d'éclat. Il n'est pas vrai que les lettres aiment toujours la paix. Les lettres aiment la guerre quand elle est civilisatrice, quand elle engage l'épée au service de l'intelligence ; quand elle met en présence, non-seulement des intérêts, mais des doctrines contraires ; quand, partagés entre ces doctrines, les esprits sont obligés de choisir, par conséquent de penser. Les siècles de Périclès et d'Auguste sortirent de Salamine et de Pharsale ; la querelle des investitures réveilla la scolastique. Grégoire VII voulant un clergé chaste, l'avait voulu savant. Au concile romain de 1078, il renouvela les canons qui instituaient auprès de toutes les églises épiscopales des chaires pour l'enseignement des arts libéraux.

On vit alors qu'il n'est pas facile d'asservir un peuple, comme quelques-uns le croient, en le mettant sous la garde des prêtres. Là où l'on a mis un prêtre, à la génération suivante on trouve un théologien, à la troisième le théologien engendre le philosophe, à la quatrième le philosophe engendre le publiciste, et le publiciste engendre la liberté. Ceux qui connaissent mal le moyen âge n'y aperçoivent qu'une longue nuit, où les prêtres veillent sur des troupeaux d'esclaves. Mais un de ces prêtres calomniés s'appelait Anselme, et une pensée le tourmentait, celle de trouver la plus courte preuve de l'existence de Dieu. Il suffit de cette pensée pour faire de lui un grand métaphysicien, pour lui susciter des disciples et des contradicteurs, pour commencer les controverses qui mettront aux prises Abélard

et saint Bernard et qui pousseront les esprits aux dernières témérités. Au milieu de ces orages et au-dessus, paraissent les deux anges de l'école, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure : ils semblent chargés; si la mort ne les arrêtaît, de poser la dernière pierre, l'un du dogmatisme, l'autre du mysticisme chrétien. Ces deux saints ne craignent pas d'énerver la théologie en reconnaissant la philosophie comme une science distincte ; ils n'ont pas pour la raison ces superbes dédains qu'on a trop affectés depuis. Du haut des vérités éternelles, ils ne méprisent pas les besoins du temps, il les embrassent d'une vue désintéressée, et saint Thomas écrit sur l'origine des lois, sur la part légitime de la démocratie dans les constitutions politiques, sur la tyrannie et l'insurrection, des pages dont la hardiesse a étonné les modernes. Jamais la pensée ne fut plus libre que dans ce temps qu'on a représenté comme l'esclavage de la pensée. C'était peu de la liberté, elle eut la puissance, elle eut ses universités dotées par les Papes et les empereurs, elle eut ses lois, ses magistratures, son peuple studieux et turbulent. Un historien de cette époque donne à la chrétienté trois capitales : « Rome, siège du sacerdoce ; Aix-la-Chapelle, siège de l'empire, et Paris, siège de l'école. »

Ainsi la vie coule pour ainsi dire à pleins bords dans la littérature savante ; mais elle ne ruisselle pas avec moins de fécondité, elle fleurit avec plus de grâce et de fraîcheur dans les langues vulgaires. Elle leur fait produire deux poésies : la première, commune à toutes les nations de l'Occident, bien qu'elle mûrisse d'abord en France comme dans sa terre natale : elle célèbre les héros qui sont le type de la vie chevaleresque, et le culte des femmes qui en fait le charme. La seconde est une poésie nationale, propre à chaque peuple dont elle conserve le génie et les traditions. L'Allemagne a les *Aventures des Nibelungen* encore toutes pénétrées d'instincts barbares et de souvenirs païens. On y voit de longues chevauchées à travers la forêt sans nom, des festins ensanglantés, les fils de la lumière aux prises avec ceux des ténèbres, et le héros vainqueur du dragon périssant à cause d'un trésor maudit et d'une femme déçue. Les brumes du Nord prêtent leur faveur à ces sombres fictions. Au contraire, le soleil du Midi échauffe et colore le poème du Cid : toute l'Espagne vit dans ce personnage, terrible aux infidèles, et récalcitrant à son roi, si religieux et si fier dans sa religion, que Dieu même le traite avec ménagement, et ne le retire de ce monde qu'a-

près l'avoir averti par l'apôtre saint Pierre. Mais c'est l'Italie qui choisit alors la meilleure part : elle a trouvé l'inspiration dans la sainteté. Cette terre, remuée par Grégoire VII, produit des mêmes sillons une double moisson de saints et d'artistes : d'un côté, saint Anselme, saint François, saint Thomas, saint Bonaventure, et autour de ces grandes âmes un nombre infini d'âmes tendres et ardentes; d'un autre côté toute une génération d'architectes et de peintres formés au tombeau de saint François, à leur tête Giotto. Le lien qui unit la foi et le génie ne fut jamais plus visible, et je ne m'étonne pas si l'épopée nationale de l'Italie doit être une épopée sacrée. Dante la conçut ainsi, et de ses méditations sortit ce poème patriotique et théologique, écrit pour un pays dont il remue toutes les passions, et pour la chrétienté dont il glorifie les croyances, un poème, enfin, tout retentissant des frémissements de la terre et des chants du ciel.

. *Poema sacro*
A cui ha posto mano e cielo e terra.

Et maintenant, s'il ne faut pas oublier les travaux plus humbles qui sont la condition du grand nombre, s'il faut parler de l'industrie et des biens terrestres, je reconnais que le moyen âge avait sur plusieurs points conservé, retrouvé, agrandi la richesse matérielle du monde ancien. On sait déjà comment les croisades rendirent aux Latins toutes les grandes voies commerciales que l'antiquité s'était ouvertes du côté du Levant, comment l'apostolat religieux les poussa plus loin et jusqu'aux extrémités de l'Asie. On a vu les moines recueillir les traditions de l'agriculture romaine, reconquérir pied à pied par le travail volontaire les terres abandonnées par l'oisiveté des esclaves, et porter les préceptes des Géorgiques sur les bords du Weser et de l'Elbe. Il resterait à montrer les vieilles villes sauvées de la fureur des Barbares, ou renaissant de leurs cendres, grâce au courage de leurs évêques, au respect, aux immunités qui entouraient la châtelle de leurs saints, d'un autre côté les villes nouvelles se multipliant autour des abbayes : car de même que toutes les puissances civilisatrices, l'Église aime à bâtir. Mais l'Église ne bâtit plus comme les Romains. Le Christianisme a pour ainsi dire retourné l'aspect des villes en même temps que les mœurs des hommes. Tout l'homme de l'antiquité était tourné vers le dehors ; il vivait sur la place pu-

blique ou dans l'atrium richement décoré où il recevait ses clients. Il négligeait le reste de sa maison. Les chambres étroites qui s'ouvraient sur le péristyle étaient bonnes pour les femmes, les enfants, les esclaves. Mais le Christianisme tourne le cœur de l'homme vers les joies intérieures; il lui fait trouver le bonheur à son foyer et embellir le lieu où il passe sa vie avec sa femme et ses enfants. De là ce luxe de boiseries, de tapisseries, de meubles richement sculptés qui faisait l'orgueil de nos ancêtres. Cependant, au premier abord, les villes modernes semblent le céder de beaucoup aux cités antiques. Les anciens faisaient leurs temples petits, mais les amphithéâtres étaient immenses, les bains magnifiques, les portiques et les colonnades innombrables. Au contraire, la ville chrétienne se groupe humblement autour de sa cathédrale où elle a mis tout son effort. Si elle y ajoute quelque autre monument, c'est le palais communal, l'école, l'hôpital. Les anciens bâtissaient pour le plaisir, et c'est en quoi il faut désespérer de les égaler jamais. Nos villes sont construites pour le travail, la douleur et la prière; et c'est à savoir souffrir, travailler et prier, que consiste l'éternelle supériorité des temps chrétiens.

Je m'arrête ici et je finis à Dante, digne de venir après Charlemagne, après Grégoire VII, de venir comme vainqueur, couronnant une époque de progrès, et comme vaincu, ouvrant une nouvelle époque de ruines. En effet, Dante, ce grand vainqueur qui mène le triomphe de la pensée au moyen âge, est aussi un grand vaincu, exilé par sa patrie qui lui refuse un tombeau, suivi par ce XIV^e siècle qui verra la chute des républiques italiennes, la France en feu, et l'école en déclin. Mais ni le XIV^e siècle, ni aucun autre ne prévaudra jamais contre le dessein de Dieu et contre la vocation de l'humanité.

Nous avons parcouru un espace de huit cents ans, c'est-à-dire une partie considérable des destinées humaines : les trois périodes que nous y avons reconnues commencent par autant de décadences. Mais chacune de ces décadences cache un progrès que le Christianisme assure, qui s'accomplit obscurément, sourdement, et pour ainsi dire par des voies souterraines jusqu'à ce qu'il se fasse jour et éclate enfin dans une plus juste économie de la société, dans une plus vive lumière des esprits. Arrivés au sommet du moyen âge, gardons-nous de croire que l'humanité n'ait plus qu'à descendre, si

ce n'est une courte pente pour remonter des cîmes plus hautes qui ne seront pas encore les dernières. Nous avons assez loué le moyen âge pour avouer maintenant ce qui manqua it à ces temps héroïques, mais pleins de souvenirs païens et de passions barbares. De là les périls de la foi qui n'eut jamais à livrer de combats plus terribles ; de là le désordre des mœurs, les emportements de la chair, le goût du sang et tout ce qui fit le désespoir des saints, des prédicateurs, des moralistes contemporains. Ces juges sévères ont vu surtout les vices de leur époque, et plusieurs ont ignoré le bien même dont ils étaient les ouvriers. Les scandales qui trompèrent de si grands esprits nous montrent que le moyen âge n'a pas achevé l'œuvre de la civilisation chrétienne, et de si grands esprits trompés nous apprennent, au milieu de notre décadence qui se voit trop, à ne pas désespérer du progrès que nous ne voyons pas. Venus en des jours mauvais, souvenons-nous que le Christianisme qui nous porte en a traversé de pires, et, comme Enée à ses compagnons découragés, disons que nous avons passé par trop d'épreuves pour n'attendre pas de Dieu la fin de celle-ci :

O passi graviora, dabit Deus his quoque finem.

A.-F. OZANAM.

RÉGIME PÉNITENTIAIRE

FONDÉ SUR LA CHARITÉ.

(1^{re} PARTIE.)

Notre société est en proie à de graves désordres. Depuis que la foi s'est affaiblie ou éteinte dans les esprits, le sensualisme a courbé vers la terre les affections de l'homme, créé à l'image de Dieu et pour Dieu. Le détachement, la patience, la résignation, le support mutuel, la charité, toutes ces vertus d'un autre âge, ont fait place, chez le pauvre comme chez le riche, chez l'ouvrier comme chez le maître, à une soif ardente de jouissances matérielles.

Et comment en serait-il autrement? L'instinct du bonheur existe également impérieux chez tous les hommes. Des doctrines trompeuses et accréditées l'ont placé dans les satisfactions des sens; n'est-il pas dès lors naturel que tous se précipitent avec une sorte de fureur vers cette conquête? On conçoit l'acceptation d'un malaise présent et passer quand il est la condition d'une félicité future, parfaite, permanente; mais on ne conçoit pas la résignation à la souffrance physique et aux douleurs morales de la part de celui qui croit voir à sa proximité les moyens de s'y soustraire, et dont l'âme, dégagée des terreurs et des espérances d'une autre vie, n'a plus à combiner qu'un calcul de prudence, sur lequel la passion du moment se fait aisément illusion.

Non, l'expérience journalière le prouve, dans une société égoïste, tourmentée par d'insatiables convoitises, et ayant répudié les promesses du ciel, l'homme, frustré de sa part dans les joies de la terre, n'en fait pas longtemps le sacrifice, surtout quand des exemples

provocateurs viennent incessamment irriter ses désirs, et quand il n'a lui-même, pour ainsi dire, qu'à étendre la main et à saisir cette part qui lui est refusée. L'impiété amène promptement l'oubli du devoir, les habitudes d'indolence et de mollesse, le crime.

Alors la société troublée déploie pour sa défense des rigueurs qu'elle croit salutaires ; les prisons se remplissent ; les condamnés vont y achever leur apprentissage de corruption ; ils en sortent, au bout de quelques années, plus pervers, plus dangereux qu'ils ne l'étaient en y entrant ; leur flot impur se répand dans nos villes, s'y grossit à vue d'œil, y jette l'inquiétude et le désordre.

La population moyenne des bagnes était de 7,200 individus ; elle va bientôt se confondre avec celle des maisons centrales qui est de 17,500. La durée moyenne de la détention se réduisant à cinq ans, à cause des condamnations correctionnelles, il devra, comme par le passé, sortir chaque année de ces établissements environ 5,000 criminels, souillés des vices les plus hideux, sans frein quelconque, sans ressources honnêtes, n'attendant en général leur subsistance que de nouveaux méfaits ; 5,000 ennemis de la société qu'ils semblent avoir prise en haine, pour se venger sur elle de l'horreur qu'ils lui inspirent et du juste châtement dont elle les a frappés.

Indépendamment des recrues que les prisons ne cessent de leur envoyer, ils ont un tact merveilleux pour découvrir et s'assimiler tous les éléments de désordre disséminés autour d'eux. Ainsi se forme, dans les grands centres de population, une armée d'hommes pervers dont la pensée n'enfante que de monstrueuses conceptions, et dont le bras est toujours prêt pour le crime.

C'est principalement à leur concours qu'il faut rapporter le succès des utopies communistes. Elles ne pouvaient manquer de trouver faveur parmi les condamnés libérés, dont elles légitiment les habitudes de spoliation, d'incendie, d'homicide ; qu'elles transforment en grands citoyens, en héros, à proportion de leur scélératesse. Ces premiers adeptes ont fait des prosélytes dans les tavernes, où ils passent leur vie avec la partie la moins laborieuse et la moins morale de la population. Poussant à leurs dernières conséquences des doctrines qui les rendaient fiers de leur infamie, ils ont fomenté des émeutes, des pillages, des massacres, comme pour préluder à un bouleversement universel, objet de leurs vœux.

Que fait cependant la société pour conjurer sa ruine ?

Frappée de stupeur et d'aveuglement, elle applique, à titre de remèdes, des mesures qui ne font qu'aggraver le mal.

La durée des peines qu'elle inflige ne la protège pas d'une manière efficace. Celle de la réclusion est de cinq à dix ans, celle des travaux forcés de cinq à vingt ans ; mais la mollesse de nos mœurs a bien plus de tendance à modérer qu'à aggraver la répression. D'un autre côté, une partie de la population des maisons centrales se compose d'individus condamnés pour simples délits à un emprisonnement de un à cinq ans ; aussi la durée moyenne des condamnations des trois catégories est-elle au-dessous de cinq ans.

Or, l'homme vicieux que ses passions et son indolence poussent dans la carrière du crime en sera-t-il détourné par la perspective d'une telle pénalité ? Ne sera-t-il pas, au contraire, rassuré et encouragé, d'un côté, par l'espoir d'y échapper, de l'autre, par la brièveté de la séquestration éventuelle ?

Après cela il faut songer que les scélérats les plus dangereux débent, en général, de bonne heure. La plupart subissent d'abord une courte détention et rentrent dans la société avant l'âge de trente ans, c'est-à-dire à une époque de la vie où l'énergie morale, en harmonie avec la force physique, a pris son entier développement. Si le libéré y rapporte des dispositions au crime, il aura, pour le commettre, de plus puissants moyens.

Tel sera indubitablement le résultat ordinaire d'une captivité dont la brièveté seule rendrait impossibles des tentatives sérieuses d'amélioration.

Mais si la durée de la peine est trop courte pour permettre de travailler efficacement à la réforme du détenu, elle est assez longue pour achever de le pervertir, comme va le démontrer l'indication des autres causes qui font du prétendu remède une aggravation du mal.

On réunit dans un petit nombre de maisons des multitudes d'hommes vicieux, ce qui rend à la fois l'administration difficile, la surveillance insuffisante, et ce qui met les criminels à portée de se connaître, de s'apprécier, de se concerter pour de nouveaux délits.

Une circonstance rend encore cette agglomération plus funeste ; c'est que la même prison renferme des hommes coupables à des degrés très-divers. Là s'organise par suite un enseignement mutuel du crime, dont la conséquence est l'inoculation générale de la science

des plus dépravés. Tous les détenus arrivent bientôt à ce niveau de dégradation.

A une époque encore très-récente, on rassemblait dans les mêmes édifices des condamnés des deux sexes, ce qui y développait une effroyable corruption. Nous n'insisterons pas sur ce rapprochement imprudent et provocateur, puisqu'il a cessé ; mais nous ferons observer qu'indépendamment des inconvénients déjà signalés, le contact d'une multitude de condamnés amène des excès monstrueux de libertinage. Si une déplorable réalité ne venait éclairer l'esprit sur ces mystères d'iniquités, on ne se ferait jamais une idée de l'empirement auquel l'homme peut être conduit par la vigueur de l'âge, par des habitudes antérieures de dépravation, et par la complète oblitération du sens moral.

D'un autre côté, l'administration des prisons s'appuie presque exclusivement sur l'intimidation. On parle souvent au condamné avec hauteur ; on le traite avec une sévérité brutale, quelquefois avec une dureté barbare. Il s'aigrit ; le tourment de la haine, la soif de la vengeance remplacent chez lui le besoin d'aimer et d'être aimé, qui survit, même dans une âme dépravée, au naufrage de toutes les autres qualités.

Au milieu de tels obstacles, les rares efforts qui auraient pour but l'amélioration du prisonnier sont rendus stériles, d'abord par le défaut de suite et d'ensemble, en second lieu par les sarcasmes de l'entourage, de sorte qu'il croupit presque fatalement dans une profonde ignorance morale, et que s'il se manifeste quelque velléité de retour au bien, il est sur-le-champ repoussé dans le bourbier du vice par les quolibets de ceux qui en ont fait leur élément, et qui sont pour les autres des objets d'émulation et d'admiration.

On peut donc proclamer sans hésitation que non-seulement le condamné ne s'améliore pas dans les maisons où il subit sa peine, mais que ce serait un véritable miracle s'il n'en sortait pas plus corrompu et plus dangereux qu'à son entrée.

Et comme si l'on avait eu en vue de le fixer nécessairement dans le crime et que l'on eût craint de n'en avoir pas encore assez fait pour l'y maintenir, on a complété toutes ces mesures par la surveillance de la police. Ainsi on signale le libéré au mépris, à la répulsion, à l'horreur de ses concitoyens ; on le courbe perpétuellement sous l'obsession de son ignominie ; on étouffe chez lui jusqu'à la

pensée d'en sortir, on le décourage, on le désespère, on le contraint à accepter avec une résignation farouche l'opprobre auquel on l'a voué : dès lors il ne peut plus avoir que des idées sinistres, rendues encore plus impitoyables par l'aiguillon du besoin. Si donc, par un prodige à peine croyable, ce malheureux avait échappé à la contagion des prisons, s'il était doué d'une fermeté assez héroïque pour avoir résisté à la tyrannique influence de ses anciens compagnons et pour vouloir sincèrement se relever de son abjection, il y est violemment repoussé par la société elle-même ; c'est elle qui semble vouloir qu'il reste criminel.

De bons esprits ont reconnu toute la gravité du mal et y cherchent depuis longtemps un remède. Nos philanthropes l'ont demandé à l'Angleterre, à l'Amérique, à la Suisse, à l'Allemagne ; mais, dirigés, il faut bien le reconnaître, par des vues purement humaines, et non par la charité que Jésus-Christ a apportée au monde pour en guérir toutes les plaies, ils ont matérialisé leurs idées dans les *privations*, l'*isolement* et la *déportation*. Quelques mots vont rendre sensible l'insuffisance ou les dangers de ces moyens, qui ont pour base commune la rigueur.

Il n'est pas rare d'entendre des personnes très-honnêtes et très-sensées s'indigner du bien-être des prisonniers, supérieur, disent-elles, à celui de l'ouvrier laborieux et irréprochable. Ces personnes ont oublié la fable pleine de sens intitulée *le Loup et le Chien*. Un loup d'une maigreur extrême voit un dogue dont il admire l'embonpoint, et il se laisse facilement persuader de l'accompagner pour devenir aussi gras que lui ; mais

Chemin faisant, il vit le cou du chien pelé.

« Qu'est-ce là ? lui dit-il. — Rien. — Quoi ! rien ? — Peu de chose.

— Mais encor ? — Le collier dont je suis attaché

De ce que vous voyez est peut-être la cause.

— Attaché ! dit le loup ; vous ne courez donc pas

Où vous voulez ? — Pas toujours ; mais qu'importe ?

— Il importe si bien que de tous vos repas

Je ne veux en aucune sorte,

Et ne voudrais pas même, à ce prix, un trésor. »

Cela dit, maître loup s'enfuit, et court encor.

Le loup avait raison ; la liberté est le premier des biens et le plus beau des privilèges. Partout où il y a esclavage, sous quelque forme

que ce soit, il y a malaise, agitation, courroux, révolte. Que l'on n'envie donc pas au pauvre détenu ce prétendu bien-être, toujours accompagné d'une indicible souffrance, la perte de la liberté.

Les hommes d'expérience savent d'ailleurs que le régime dont on s'indigne de voir jouir le prisonnier lui est absolument indispensable pour résister à l'action délétère d'une longue détention. Il est privé du grand air, du mouvement. Les journées entières, enseveli avec une troupe de malheureux comme lui dans des ateliers dont l'atmosphère est promptement viciée, il y respire à pleine poitrine des miasmes impurs. L'uniformité d'exercice auquel le soumet l'obligation de surveiller et de seconder le jeu d'une machine tue son intelligence et débilite son corps. Sous une pareille influence, nos ouvriers, même libres, s'étiolent, deviennent rachitiques et impropres au service militaire, comme le prouve l'énorme proportion de réformes dans les villes manufacturières, comparativement aux campagnes. Que sera-ce donc du détenu, qui n'a nulle joie, nul répit?

La nuit lui est encore, s'il se peut, plus meurtrière. Une multitude de couchettes remplissent un vaste dortoir, aux extrémités duquel sont de fétides baquets, destinés à recevoir toutes les immondices. Rien n'approche de la puanteur et de l'insalubrité d'un pareil séjour. Et cet horrible supplice se renouvelle toutes les nuits ! Certes, c'était bien assez de tortures, sans qu'il fallût s'ingénier pour en imaginer de nouvelles.

Si l'on entre une fois dans le système d'aggravation des rigueurs antérieurement imposées par la loi, où s'arrêtera-t-on ? L'un supprimera tel adoucissement. Un autre ne se bornera pas à faire disparaître les allègements et à se priver par là d'un moyen très-efficace de discipline, il trouvera le coucher, les vêtements trop commodes. Un troisième fera porter les réformes sur la quantité ou sur la qualité de la nourriture. L'arbitraire et le caprice prendront la place de la règle et varieront suivant les personnes, au risque de sanglantes perturbations ou d'une effroyable mortalité. Le résultat le plus infailible de cette conduite sera l'exaspération, non l'amélioration ; la volonté, temporairement comprimée sous l'action d'une sévérité excessive, sera comme le ressort fortement tendu, qui retourne avec d'autant plus d'énergie à sa position naturelle qu'il en avait été plus violemment écarté.

Comment a-t-on pu, depuis quelques années, se faire illusion au

point d'attendre une amélioration sérieuse de l'imposition du silence, de l'interdiction du tabac, de la suppression presque entière de la cantine? Pour obtenir un silence absolu, surtout pendant les récréations, il faudrait presque autant de gardiens que de détenus; sans quoi, les communications, à peine gênées, ne seront pas moins funestes qu'auparavant. L'interdiction du tabac ou d'autres objets analogues, n'améliore pas, elle affecte les organes sans changer le cœur; elle rend la pénalité plus sévère et non plus morale; en un mot, la suppression de la cantine, en deçà des excès, est à la fois illusoire et imprudente: illusoire, car la crainte de privations accessoires n'arrêtera certainement pas celui qui n'a pas été retenu par la perspective de la détention; imprudente, car la sagesse et la justice demanderaient que l'on offrît au prisonnier un bien-être immédiat comme la conséquence du travail, plutôt que de l'accoutumer à considérer avec aversion la fatigue comme un mal sans compensation.

La conséquence de ce système de privations avait été, comme on pouvait facilement le prévoir, de porter les criminels à préférer aux maisons centrales les bagnes, où elles étaient impraticables. Ainsi la loi provoquait, par une rigueur intempestive et vraiment immorale, à ajouter au crime des circonstances assez graves pour qu'il entraînaît les travaux forcés au lieu de la réclusion.

Il est des philanthropes qui croient possible de prévenir tous les inconvénients par l'isolement absolu. Évidemment, on arrête par là quelques-unes des conséquences les plus fâcheuses du régime actuel: l'enseignement mutuel du crime, les monstruosité du libertinage, les pactes entre détenus pour agir de concert à l'expiration de la peine. Ce sont là des avantages incontestables et immenses qu'il est essentiel d'obtenir; mais il n'est pas moins essentiel de modifier l'isolement, si l'on ne veut pas qu'il entraîne de grands maux. Par lui-même, il n'améliore pas; il ne corrige pas ce que les sentiments et les instincts ont de pervers. Les passions qui avaient conduit une première fois au crime subsistent et peuvent y pousser de nouveau. D'un autre côté, c'est un remède dangereux; car l'homme n'est pas né pour vivre seul. *Væ soli*, dit l'Écriture. Le coupable, livré à ses réflexions, sans qu'aucun objet extérieur vint l'en distraire, sans qu'une pensée religieuse en tempérât l'amertume, tomberait dans la démence, ou n'y échapperait que pour se pénétrer d'une haine fu-

rieuse contre l'ordre social, dont il subirait les rigoureuses exigences.

Je laisse de côté les dépenses énormes qu'entraînerait l'adoption d'un pareil système. On en a fait l'essai sur quelques points : *le logement de chaque détenu y coûte annuellement à l'État environ 600 francs.*

Une foule de personnes, considérant comme irrémédiables les maux inhérents à la détention, voudraient, à l'imitation de l'Angleterre, la déportation dans un pays lointain.

D'abord, nous ferons remarquer qu'il serait impossible de généraliser la déportation au point de la rendre efficace. L'Angleterre, où elle se pratique, n'est pas moins travaillée que nous par la plaie qu'il s'agit de guérir.

En fût-il autrement, comment se déterminer à plonger *forcément* et sans retour au sein du vice des malheureux qui voudraient le fuir, et que la Providence appelle au repentir tant qu'elle leur laisse la vie ? A la vérité, il existe un très-petit nombre d'hommes arrivés à une telle dépravation, qu'ils semblent désormais absolument rebelles à toute correction. Ceux-là se sont placés volontairement en dehors des lois de l'humanité ; ils se sont, pour ainsi dire, établis à demeure dans le crime. La déportation devient alors le seul moyen de protéger la société contre eux, et nous allons proposer de la leur appliquer ; mais conviendrait-il d'y soumettre en masse les condamnés, et de rendre impossible leur réhabilitation morale ?

A ces divers systèmes, fondés sur la rigueur, nous voudrions en substituer un qui repose sur le principe de la bienveillance et de la charité. Les écarts des condamnés ne nous font pas méconnaître leur céleste origine et leurs immortelles destinées ; en les jugeant sans passion, nous éprouvons pour eux beaucoup plus de pitié que d'éloignement.

Ne sont-ils pas, en effet, bien dignes d'intérêt, ou, si l'on veut, de commisération, ces infortunés qu'a frappés la justice humaine ? Nés, pour la plupart, au sein de l'indigence, étrangers aux douces joies de la famille, abandonnés de bonne heure, et quelquefois poussés au crime par des parents négligents ou corrupteurs, privés du bienfait de l'instruction, élevés dans l'éloignement de toute pratique religieuse, sinon dans une ignorance complète de Dieu, fascinés par le spectacle séducteur et enivrant des plaisirs du riche, pervertis par

nos doctrines et nos exemples, exposés aux entraînements des mauvaises compagnies, adonnés aux habitudes vicieuses qui en sont la conséquence, ils ont commis, je le suppose, une faute grave, mais une faute résultant des circonstances autant et plus que de leur perversité naturelle. Maintenant, les voilà condamnés à vivre dans une prison, en contact perpétuel avec la partie la plus dégradée de la société, frustrés de toute jouissance, soumis à un régime sévère, impitoyable ; et à leur sortie, humiliés, méprisés, repoussés, ils n'auront plus même la ressource d'un travail honnête pour vivre : certes on ne saurait trop les plaindre.

Nous les appelons malfaiteurs parce qu'ils ont cédé à l'aiguillon du besoin ou de la passion ; mais au lieu de nous croire estimables pour ne les avoir point imités, quand nous n'étions pas exposés aux mêmes tentations, rentrons sincèrement en nous et jetons un coup d'œil impartial sur le monde. Combien d'hommes honorés sont plus coupables que les condamnés ! Combien de personnes auxquelles la fraude, la rapacité, l'injustice ont frayé le chemin de la fortune, ne rencontrent sur leurs pas que politesses et sourires ! Combien de libertins, dont les débauches ont porté l'opprobre et le deuil dans les familles, n'en sont pas moins absous par un scandaleux préjugé, tandis qu'un pauvre journalier, poussé au vol par le besoin, sera châtié et flétri !

Soyons plus équitables, et, secouant le joug d'une opinion trompeuse, proclamons qu'ici le plus sévèrement puni n'est pas le plus criminel. Reconnaissons en lui notre semblable, un homme pétri comme nous de faiblesses, de misères, de corruption, un être intelligent et libre, susceptible comme nous de bien et de mal, un affligé à consoler, un ignorant à instruire, un frère à aimer et à réhabiliter ; loin de le fuir, allons le chercher avec un affectueux empressement ; versons dans son âme le baume des consolations religieuses, la paix et l'espérance ; tendons-lui une main amie pour l'aider à se relever ; encourageons ses efforts, récompensons ses progrès, réconcilions-le avec la société, préparons-y son retour, veillons avec une tendre sollicitude sur ses premiers pas quand il y sera rentré. Voilà, selon nous, l'esprit d'un bon régime pénitentiaire, d'un régime vraiment moralisateur ; c'est le régime chrétien dont nous allons essayer de tracer le tableau.

Mettons d'abord en fait, comme une vérité incontestable, démon-

trée par l'expérience, que le travail journalier d'un homme, et pour ne pas sortir de notre sujet, d'un détenu, suffit et au delà pour couvrir sa dépense de nourriture, d'entretien et de surveillance.

Cela posé, nous réduirons aux points suivants, les conditions d'un bon régime pénitentiaire :

- 1° Suppression des maisons centrales, aussi bien que des bagnes; multiplication des pénitenciers ;
- 2° Annexe d'une exploitation agricole à chaque pénitencier ; absence de concurrence à l'industrie libre ;
- 3° Longues peines , sans exposition ni surveillance , avec faculté pour le détenu, d'en réduire la durée en s'améliorant ;
- 4° Isolement partiel ;
- 5° Attribution de la surveillance et de l'administration à une corporation religieuse ;
- 6° Association de charité pour visiter les détenus ;
- 7° Institution de commissions de grâce auprès des pénitenciers ;
- 8° Remise d'un trousseau au condamné libéré , au moment de sa sortie ;
- 9° Organisation de travail pour les condamnés libérés ;
- 10° Patronage.

Reprenons et développons succinctement chacune de ces conditions.

I. Suppression des maisons centrales, aussi bien que des bagnes ; multiplication des pénitenciers. Nous mettons sur la même ligne, les bagnes et les maisons centrales, parce que les inconvénients de l'agglomération s'y trouvent également.

On pourrait ajouter, qu'au point de vue de la moralité, les distinctions sur lesquelles se fonde la différence des peines de la réclusion et des travaux forcés, ne sont pas toujours de nature à frapper bien vivement des hommes grossiers, comme le sont la plupart des malfaiteurs. Par exemple, ils pourront confondre, sous le rapport de la criminalité, le faux en écriture de commerce ou en écriture privée, art. 147 et 150 du Code pénal ; les coups et blessures avec préméditation ou sans préméditation, art. 309 et 310 ; le vol par un seul individu, ou par deux, avec ou sans escalade, art. 381, 385, 386.

Rappelons aussi que les bagnes, à la suppression desquels on travaille maintenant, avaient l'immense inconvénient d'éteindre, par

leur appareil extérieur et le mode de travail auquel ils soumettaient les détenus, jusqu'au dernier sentiment de pudeur, et qu'ils étaient l'objet d'une préférence immorale, parce que les privations imposées dans les maisons centrales ne pouvaient y être introduites.

On s'était probablement persuadé, dans le principe, que la nature du châtiment ne serait pas sans influence sur l'esprit des malfaiteurs, et cela serait arrivé, sans doute, s'il se fût agi d'une peine perpétuelle, comparativement à une peine temporaire; mais, lorsqu'il était question d'une détention de quelques années seulement, l'homme qui allait commettre un crime n'avait pas le moindre souci relativement au lieu de la captivité qui le menaçait, et à laquelle il comptait bien échapper; ou, s'il s'en préoccupait, nous répétons encore que c'était pour s'assurer éventuellement le bague.

Que l'on se contente donc de protéger la société en éloignant de son sein les criminels: le reste n'est que pure illusion, ou ne serait qu'une cruauté sans but.

On a vu que la population réunie des bagnes et des maisons centrales est, en moyenne, de 24,700 individus. Les femmes figurent dans cette somme pour un cinquième environ, ce qui réduirait le nombre des hommes à 19,760. Si l'on créait un pénitencier par arrondissement, on en aurait 363, dont la population moyenne serait de 55 hommes pour chacun.

Ce chiffre, nous l'admettons, en faisant remarquer qu'il nous serait permis de l'abaisser, car nous proposons de laisser tous les condamnés correctionnels subir leur peine dans les prisons actuelles, tandis qu'aujourd'hui, une partie sont envoyés dans les maisons centrales.

En indiquant le chiffre de la population moyenne des pénitenciers, nous n'ignorons pas que le classement des détenus par arrondissements amènerait d'énormes différences; qu'ainsi, les pénitenciers des départements de la Seine, du Rhône, de la Gironde, de la Seine-Inférieure, etc., auraient une population tout autrement nombreuse que ceux des départements des Basses-Alpes, des Pyrénées-Orientales, de la Creuse, etc. Mais ces différences ne sont d'aucune considération dans le plan que nous développons, parce que, là où sont les plus grandes villes, et par suite le plus grand nombre de criminels, là aussi se rencontrent les ressources les plus abondantes, soit pour le personnel, soit pour le matériel.

Quant aux femmes, elles sont aussi faciles à gouverner que les

hommes sont indociles, violents et dangereux. Elles pourraient, sans inconvénient sérieux, rester réunies, comme elle le sont maintenant, dans un petit nombre de maisons centrales, sous la surveillance de dames religieuses. La seule chose à laquelle on aurait à pourvoir, par rapport à elle, serait le travail, qui leur manque trop souvent, et que nous allons tâcher d'assurer. Néanmoins, l'avantage de laisser les condamnés dans leur pays, au milieu de leurs habitudes, et la corrélation que nous croyons utile d'établir entre les travaux des pénitenciers, nous font désirer la création d'un pénitencier de femmes au chef-lieu de chaque département. La population moyenne serait de 68 détenues. Il y a peu de villes qui n'eussent pas à leur disposition un local convenable, lequel servirait en même temps de maison de justice et de prison correctionnelle pour les femmes.

Avec une population moyenne de 55 individus, les pénitenciers d'hommes, placés dans les chefs-lieux d'arrondissements, se prêteraient à une action salutaire. Il serait facile de les administrer, d'y exercer une surveillance efficace, de connaître parfaitement le caractère, les ressources, les alliances, les relations de chaque détenu, et d'en tirer parti pour leur avantage.

L'installation d'un pénitencier par arrondissement aurait encore pour objet de faire détenir dans chaque localité les condamnés qui lui appartiendraient; les autres seraient renvoyés, pour subir leur peine, au lieu de leur domicile. Par là, on éliminerait un grand obstacle à l'amélioration, la bigarrure des caractères et des besoins moraux, résultant de la diversité des idées dominantes, des habitudes, de l'instruction, suivant le pays.

Ne serait-ce pas, d'ailleurs, un acte de justice que de laisser peser sur chaque département, le fardeau de ses propres misères, ce qui l'intéresserait plus directement à faire les sacrifices convenables pour en étouffer le germe ou pour y remédier, et réciproquement, de lui abandonner, à titre de compensation ou de dédommagement, le produit des travaux du pénitencier, en tant qu'il excéderait les besoins de la maison, d'après ce qui sera dit dans le paragraphe suivant?

Il serait aussi plus commode pour l'administration et plus avantageux pour le détenu, de n'avoir, dans le pénitencier, que les industries de la localité, surtout les industries les plus vulgaires. L'apprentissage se trouverait ainsi supprimé, et les prisonniers ne se-

raient plus jetés en dehors de leurs goûts, de leurs habitudes et de leur intérêt.

On peut croire encore, sans compter d'une manière générale sur ce résultat, que la perspective d'avoir à expier sa faute là où l'on est connu de tout le monde, où l'on a passé sa jeunesse, où l'on aura besoin de trouver, après la libération, des moyens d'existence, où l'on a ses camarades d'enfance, sa famille, pourra arrêter quelques hommes à l'entrée de la carrière du crime. Dans le cas où ils franchiraient ces obstacles, on y trouvera du moins quelques influences dont on pourra user au profit de l'amélioration.

Objectera-t-on la dépense? elle sera considérable, sans doute; néanmoins, si l'on charge dans chaque localité, une commission de trois hommes sages et prudents, parmi lesquels sera un bon maître maçon plutôt qu'un architecte, de rechercher et d'indiquer à l'administration les moyens de pourvoir le plus complètement et le plus économiquement possible à l'établissement d'un pénitencier; si l'on veut surtout s'abstenir de construire des palais quand de simples maisons seront plus convenables sous tous les rapports, on ne dépensera pas, en tout, y compris les frais d'appropriation intérieure, 70,000 fr. par pénitencier. La sûreté d'une maison de détention tient beaucoup moins à la multiplicité qu'à la nature des obstacles destinés à empêcher les évasions. Avec un mur d'enceinte suffisamment élevé et convenablement surveillé, on n'a pas besoin à l'intérieur d'un grand luxe de barreaux de fer, de gros verroux et de lourdes portes.

Ensuite nous espérons trouver un nouveau moyen de sécurité plus efficace que tous les autres dans la douceur du régime auquel nous proposons de soumettre les détenus, et dans la facilité avec laquelle ils pourront, comme on va le voir, recouvrer, au bout d'une période assez courte, leur liberté. S'ils la cherchaient de préférence dans une évasion périlleuse et incertaine, ou plutôt impossible, quand il leur suffira de la désirer sérieusement pour l'obtenir infailliblement et sans s'exposer à aucun risque, ce serait la compromettre de la manière la plus insensée et se condamner, même en cas de succès, à une sorte de séquestration perpétuelle, puisqu'il faudrait se tenir constamment caché pour échapper aux recherches de la police.



Il ne convient pas d'entrer ici dans les détails de construction et de distribution du pénitencier. Nous nous bornerons à dire que nous en avons dressé les plans et qu'il nous est démontré que la dépense serait inférieure au chiffre précédemment indiqué. Elle serait largement compensée, dans un avenir prochain, par une énorme réduction des frais de justice ; elle le serait, sous un rapport bien autrement important, par l'avantage de ne voir sortir désormais des pénitenciers que des hommes devenus honnêtes, après y être entrés criminels.

On voudra bien remarquer aussi que les dépenses qui laissent, comme il arriverait, l'argent dans le pays, n'appauvrissent pas ; elles déplacent seulement les capitaux ; elles les font circuler ; elles alimentent le travail et répandent l'aisance.

Nous ne discutons pas une autre objection, qui se présentera naturellement à l'esprit, la surcharge présumée devoir résulter pour l'État de l'administration de tous ces pénitenciers, par la raison que notre système tend, comme on va le voir, à l'exonérer entièrement de toute dépense à ce sujet.

Il ne faudrait pas que la détention correctionnelle vint compliquer l'administration des pénitenciers. En conséquence, les condamnés de cette catégorie devraient rester à subir leur peine dans les prisons actuelles, que nous avons débarrassées de la présence des femmes, et qui, par suite, conviendraient pour ce nouvel objet.

Comme ces maisons servent à la détention pour dettes et à l'emprisonnement préventif, à l'occasion duquel on est obligé d'employer tous les ménagements compatibles avec l'arrestation de personnes présumées innocentes jusqu'au jugement, que d'ailleurs la population, par ce motif même, s'y renouvelle presque incessamment, on ne peut songer à y introduire le régime pénitencier ; le mieux est de les laisser comme elles sont, sauf à y disposer quelques petits appartements pour les inculpés qui réclameraient l'isolement. Quant aux condamnés à la réclusion, ils devront être, immédiatement après la décision, transférés dans le pénitencier de leur arrondissement.

II. *Annexe d'une exploitation agricole.* Dans le système pénal maintenant pratiqué, tous les condamnés que reçoivent les maisons centrales sont livrés à l'industrie.

Cependant les deux tiers, et plus, de la population de la Franc

appartiennent aux campagnes ; et quoique la proportion dans la criminalité ne soit pas la même, parce que les campagnes sont moins corrompues que les villes, il n'en est pas moins certain que la majeure partie des détenus sont des hommes accoutumés aux travaux de l'agriculture. En dépit de leur aptitude, on les décline, on en fait des industriels, ce qui exige un long apprentissage. Il faut du temps pour triompher de leur maladresse. La vie sédentaire à laquelle ils sont désormais astreints, après avoir été habitués à exercer leurs forces au grand air, altère leur santé. En même temps, cette multitude de détenus fait une concurrence immorale et ruineuse au travail honnête, car ne pouvant rester oisifs, et n'ayant pas à pourvoir, au moyen de leur salaire, à leur nourriture, à leur entretien, à leur logement, ils trouvent un bénéfice clair dans une rétribution quelconque, dont le vil prix profite à des entrepreneurs et permet des réductions contre lesquelles les ouvriers libres ne sauraient lutter. Quand l'époque de la libération arrive, ils se répandent dans les villes, déjà surchargées d'une semblable population ; ils encombrant des industries où les bras surabondent ; les manufactures se remplissent de libérés, qui ne font que donner un nouvel aliment aux mauvaises passions dont elles sont souvent le foyer : tout cela est injuste et désastreux.

Combien ne serait-il pas préférable de laisser chacun dans son genre de vie : le paysan à l'agriculture, l'industriel à son métier ? S'il se fait un déclassement, ce doit être dans un sens tout contraire, car l'emploi de bras nouveaux dans les travaux des champs ne crée pas de concurrence nuisible. A la différence de l'industrie, qui vise au monopole et s'enrichit de la ruine des rivaux, l'agriculture ne connaît ni envahissement ni rivalité possible ; elle prospère sans spéculer sur le désastre de personne, et l'augmentation de ses produits tourne définitivement au profit de la classe indigente. C'est à la fois la plus salubre et la plus morale des occupations.

Appliquée avec prudence dans les pénitenciers, elle y assurerait constamment un travail dégagé de toute concurrence funeste pour le dehors ; elle leur procurerait, à des conditions avantageuses, tous les objets de première nécessité : le blé, les pommes de terre, les haricots, les légumes de toute espèce, la laine, le laitage, la viande, etc. ; elle détournerait la pensée du détenu des réflexions sinistres qui l'occupent ordinairement ; elle fatiguerait son corps au

profit de sa santé, de sa moralité, de son retour au bien : on ne doit donc pas hésiter à entrer dans cette voie, si elle est praticable.

Nous ne croyons pas non plus devoir consigner ici le résultat des recherches auxquelles nous nous sommes livré sur l'étendue de terrain qu'il conviendrait d'annexer à chaque pénitencier, et que nous fixons à quarante hectares, terme moyen ; sur les produits à cultiver ; sur le mode de culture qui, à notre point de vue, aurait pour but principal d'alimenter constamment le travail, plutôt que de produire au plus bas prix, ce qui nous débarrasse de certains instruments qui eussent été incommodes, etc. Ce sont là des accessoires faciles à régler.

On demandera sans doute où nous prendrons les quarante hectares de terre dont nous avons besoin ?

Nous répondrons : dans le lieu le plus convenable, c'est-à-dire le mieux approprié à l'établissement d'un pénitencier, sans nous préoccuper beaucoup de la qualité du sol, vu que le mode de culture et la masse des engrais suppléeront à la fertilité naturelle. On procéderait par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique. Les acquisitions se feraient pour le compte des départements, au taux moyen de 1,500 fr. à 2,000 fr. l'hectare, payables par annuités et productifs d'intérêts. Ces intérêts pourraient être servis par le pénitencier, au moyen de la vente de quelques produits, à moins que l'on ne préférât donner à ces produits une autre destination que nous allons expliquer, ce qui pourrait dépendre des circonstances locales.

Mais comment employer à des travaux extérieurs, en pleine campagne, des hommes condamnés à de longues peines et impatientes de recouvrer leur liberté ? n'est-ce pas s'exposer à de fréquentes évasions ou se mettre dans la nécessité de tenir sur pied une armée de surveillants ?

Voilà une objection dont on ne peut se dissimuler la gravité ; elle est telle que, sans l'immense avantage d'une exploitation agricole, nous reculerions devant l'idée d'un travail de ce genre ; mais il s'agit de la réforme radicale des prisonniers ; la pensée du but à atteindre doit inspirer de l'ardeur pour trouver une solution, si l'on est en présence de simples difficultés et non d'une impossibilité absolue.

Nous supprimerons encore, comme trop technique, l'indication des différentes mesures au moyen desquelles nous croyons pouvoir résoudre la difficulté.

L'ensemble de précautions que nous avons conçu rendra sans doute rares, et dans tous les cas inutiles, les tentatives d'évasion ; toutefois nous espérons trouver, comme nous l'avons déjà dit, un moyen plus efficace encore d'en détourner la pensée du prisonnier, dans la douceur du régime auquel nous le soumettrons, dans la facilité avec laquelle il pourra, s'il le veut, arriver promptement et légalement au terme de sa captivité, et dans les embarras de toute nature que la fuite entraînerait pour lui. Ces considérations vont ressortir d'elles-mêmes des explications subséquentes.

Tous les détenus ne seront pas des agriculteurs ; nous n'avons pas négligé de nous occuper des autres industries ; nous avons aussi trouvé le moyen d'entretenir constamment le travail dans les pénitenciers de femmes. Le but que nous nous sommes proposé a été d'abord cette alimentation constante du travail dans les pénitenciers des deux catégories, puis la satisfaction à tous les besoins des détenus, et la confection d'objets destinés à leur fournir, à leur sortie, des trousseaux dont nous allons parler plus tard.

Quand le produit du travail des pénitenciers, soit d'hommes, soit de femmes, dépasserait les besoins de ces maisons, tout l'excédant serait distribué aux indigents à titre de secours, par les soins de l'administration.

Par cet ensemble de moyens, on aurait résolu un grave problème, qui plus d'une fois a occasionné des désordres, celui de l'entretien du travail dans les maisons de détention, première condition de l'amélioration des prisonniers, sans concurrence funeste au travail du dehors.

III. *Longues peines.* Nous avons constaté que la brièveté des peines exclut jusqu'à la possibilité de l'amélioration. Pour que le détenu rentre sérieusement en lui-même et travaille avec ardeur et persévérance à se purger de ses mauvais instincts, à se pénétrer de la connaissance du bien et à le pratiquer, il faut d'abord lui créer un immense intérêt actuel qui le pousse dans cette nouvelle voie ; ensuite il convient de lui en faciliter, autant que possible, l'entrée. Or, quoi de plus propre à réaliser cette double condition que la condamnation à une longue détention, avec la perspective d'une sévérité sans allègement d'un côté, d'un bien-être immédiat et d'une prochaine liberté de l'autre ?

On commencera donc par tripler la durée actuelle des peines temporaires pour crime, et à plus forte raison l'on maintiendra les peines perpétuelles.

La suppression des bagnes ne laissera subsister qu'une pénalité uniforme quant à sa nature, la détention ; mais la distinction établie par nos lois dans la criminalité des actes subsistera au moyen de l'inégale durée des peines. Les faits punis aujourd'hui par une réclusion de cinq à dix ans le seront par une détention de quinze à trente ans ; ceux qui entraînent la peine de cinq à vingt ans de travaux forcés entraîneront une détention de quinze à soixante ans.

Le premier résultat de cette innovation devra être d'inspirer aux malfaiteurs une frayeur salutaire et d'arrêter les moins pervers dans une carrière désormais trop dangereuse ; le second, de faire disparaître, dans la perpétration des actions coupables, les circonstances aggravantes ; le troisième sera de retenir sous les verroux les condamnés les plus dangereux, tant qu'ils ne se seront pas améliorés et qu'ils n'offriront pas à la société de sérieuses garanties pour l'avenir, ou du moins de ne les rendre à la liberté que quand l'âge aura amorti chez eux la fougue des passions ; enfin un dernier résultat, plus précieux que tous les autres, sera l'amélioration de la plupart des détenus, qui se seront pliés, par une pratique longtemps prolongée, à des habitudes de régularité.

Mais l'aggravation apparente résultant de la prolongation de la peine se combine avec la faculté donnée au détenu de l'abréger et d'en obtenir la remise sous certaines conditions dépendantes de sa volonté. Ces conditions sont :

1° L'application constante du prisonnier à son travail, son zèle, ses progrès pendant tout le temps d'épreuve qui va être déterminé. Cette première condition est la base des deux autres, car elle ne donne pas lieu de craindre, comme celles-ci, l'hypocrisie. La dissimulation ne saurait faire un bon ouvrier ; il faut l'énergie de la volonté, l'exercice de l'intelligence, le déploiement des forces, l'acceptation de la contrainte et de la fatigue. L'homme qui aura su se rompre ainsi pendant plusieurs années à des soins pénibles et qui sera devenu un excellent ouvrier aura, à sa rentrée dans la société, des habitudes laborieuses qui lui feront un besoin du travail ; il possèdera des idées justes sur les bons résultats qu'il produit, et une

ressource assurée pour vivre désormais honnêtement, pourvu qu'il en ait la volonté.

2° L'appropriation des vérités religieuses et sociales, des sentiments probes et bienveillants dans lesquels il aura été entretenu pendant sa détention, comme on va l'expliquer. S'il n'était que bon ouvrier, les passions qui l'avaient égaré une première fois pourraient conserver sur lui leur empire et le livrer à la corruption qui prépare au crime. La religion l'en préservera, en lui montrant l'illusion des joies de la terre et en le soutenant dans ses luttes par la certitude du bonheur qui en sera le prix. On lui aura fait comprendre en même temps que la société est un échange de bons offices, et que le moyen le plus sûr d'y être heureux consiste à ne pas en troubler l'ordre, et à vivre avec ses semblables dans des rapports de bienveillance et de services mutuels. Il faudra donc qu'il puisse exposer avec simplicité les grandes vérités de la religion, les motifs qui doivent engager l'homme à ne s'écarter jamais d'une sévère probité, les dangers de la fainéantise, de l'ivrognerie, des mauvaises compagnies, de la dissipation, qu'il explique raisonnablement ses projets d'avenir.

3° L'absence de faute grave pendant la période d'épreuve. Une faute grave serait une sorte de protestation contre l'intention de s'améliorer. Toutefois, on aurait égard à la fragilité humaine et aux tristes antécédents du condamné. Il faudrait que le désordre fût extrême pour faire perdre au malheureux le bénéfice de tout le temps d'épreuve qu'il aurait déjà utilement accompli. En général, la répression se bornerait à une prolongation de l'épreuve et à l'interdiction plus ou moins étendue de la cantine.

Sous ces conditions, le détenu aurait droit, après une période d'épreuve dont la durée varierait suivant la nature de la condamnation, à une réduction ou à une remise de la peine.

Pour les crimes qui entraînent aujourd'hui la réclusion, l'épreuve durerait deux ans, à partir du jour où le prisonnier aurait commencé à marcher dans la voie de l'amélioration, ce qui serait laissé au jugement de la commission ci-après organisée. Pour les crimes entraînant la peine des travaux forcés à temps, l'épreuve serait de trois ans; pour les peines, même perpétuelles, et pour les cas de récidive, qui entraîneraient toujours le maximum de la peine, la porte ne serait pas fermée au repentir et à la bonne volonté, mais l'épreuve serait de six ans.

Dans notre pensée, il conviendrait très-rarement d'accorder après cette période de deux, de trois ou de six ans une remise entière de la peine ; une réduction nous semblerait préférable , et d'année en année, si l'amélioration se soutenait , de nouvelles réductions ou une entière remise seraient concédées ; cependant nous proposons de laisser à cet égard une entière latitude à la commission, dont la composition sera propre à inspirer pleine sécurité.

L'homme qui sera ainsi rendu à la liberté est régénéré : depuis plusieurs années, des habitudes régulières, des réflexions sérieuses, des rapports journaliers avec des gens honnêtes ont insensiblement changé son caractère ; la réforme a eu le temps de se consolider ; il peut maintenant rentrer dans la société sans aucun inconvénient pour elle ; on pourrait même dire qu'il lui offre plus de garanties qu'un paysan sortant de son village ; par conséquent il ne devra plus y rencontrer de répulsion. Toutefois, nous ne manquerons pas de pourvoir à l'éventualité contraire.

Dans notre système, l'exposition et la surveillance disparaissent : ces peines flétriraient et enfonceraient plus avant dans le crime l'homme que nous voulons réhabiliter.

La prolongation de la peine, commandée par une nécessité impérieuse, sera compensée par la douceur du régime. Sans vouloir suivre le détenu dans ses occupations, ses repas, ses distractions, nous dirons d'une manière générale que nous mettons l'homme de bonne volonté en possession du bien-être auquel peut aspirer un ouvrier honnête, sauf la liberté, dont il ne jouit qu'en espérance.

On objectera sans doute que la douceur du traitement et la perspective d'une prochaine libération seront un encouragement au crime. Une telle inquiétude est chimérique. Ceux que n'arrêterait pas la pensée d'une détention de quinze ans au moins, à défaut d'une réforme radicale, qui leur apparaîtra toujours comme un épouvantail, auraient été encore moins retenus par la réclusion actuelle ou les travaux forcés à temps. Quiconque a été à portée de voir de près les détenus, sait parfaitement que l'application, la sobriété, la régularité les contrarient plus qu'un régime habituellement sévère, mais favorable à l'indolence et laissant place à quelques excès ; ils seront beaucoup moins rassurés par la douceur qu'effrayés par l'ordre, qui, dans leur misérable état, leur est antipathique.

Supposera-t-on, dans un sens différent, que les jurés hésiteront à

condamner, à cause de la longueur de la peine? Ce serait faire injure à leur intelligence. Puisque le coupable peut, en devenant honnête, recouvrer la liberté; que rien ne sera négligé pour lui en inspirer le désir et lui en donner les moyens; qu'en attendant il jouira de tout le bien-être compatible avec la captivité et une sage économie, d'où viendrait la répugnance à le mettre dans une situation si avantageuse pour lui-même et pour la société?

Une objection plus sérieuse en apparence consisterait à dire que la prolongation de la détention occasionnera un surcroît de dépense et, au bout d'un certain temps, un encombrement de prisonniers.

Mais peut-on raisonnablement mettre en doute que la majeure partie des détenus, attirés par un régime aussi doux que leur état actuel est rigoureux, s'engageront avec empressement dans la voie de bien-être en même temps que d'amélioration qui leur sera ouverte, et au bout de laquelle ils apercevront, à peu de distance, la liberté? En voyant les précautions employées pour les y disposer et pour écarter d'eux tous les obstacles, on demeurera convaincu qu'ils travailleront avec ardeur et succès à y marcher, de sorte que l'extension apparente de la peine en amènera la restriction. On n'a donc à redouter ni surcharge pour le Trésor ni surabondance de population. Il est d'ailleurs démontré, comme nous l'avons déjà dit, que le travail d'un détenu suffit, et au delà, pour couvrir toute sa dépense.

ROGER,

*Professeur à la Faculté des lettres de Caen,
ancien juge d'instruction.*

(*La suite à un prochain numéro.*)

A M. le Rédacteur en Chef du CORRESPONDANT.

MONSIEUR ,

Il semble qu'il n'y a rien à objecter, ni à ajouter à ce que vous avez dit d'excellent sur l'emploi des auteurs profanes dans les études ; il ne resterait qu'à en profiter. Des écrivains distingués, des hommes graves, savants, pieux, pleins de zèle et d'expérience, vous ont admirablement secondé dans cette question. C'est donc une cause finie, et d'autant mieux, que Rome a parlé ; car elle parle par sa pratique constante, par ce qu'elle ne cesse d'autoriser.

L'Église a adopté pour son culte la langue latine ; elle a voulu qu'elle fût comme un lien et un moyen de communication entre les peuples divers qui sont dans son sein ; elle désire donc que cette langue soit cultivée avec soin ; qu'elle soit bien apprise, et qu'on y emploie les meilleures méthodes d'enseignement.

Quel danger pourrait-il y avoir à étudier, sous de *bons maîtres*, ce que les païens *ont écrit de bon* ? Toute la question consiste dans le choix des maîtres, dans leur zèle et leurs bonnes dispositions. Quand on ne mettrait entre les mains des enfants que l'Évangile seul, il y aurait mille fois plus d'inconvénients pour eux que dans Horace et Tite-Live, si ce livre sacré leur était expliqué par des professeurs athées ou rationalistes.

Il semble que Dieu même n'ait pas dédaigné d'approuver cette étude des auteurs profanes ; car un certain Elogius, professeur de rhétorique à Carthage, préparant un soir sa leçon du lendemain, et se trouvant fort embarrassé sur un passage de Cicéron qu'il devait expliquer et qu'il ne pouvait comprendre, Dieu permit que la nuit même saint Augustin, qui était alors à Milan, lui apparut en songe et lui en donnât l'explication. Saint Augustin qui rapporte ce fait

dans son livre *De curâ gerenda pro mortuis*, l'attribue au ministère des anges.

Il ne servirait de rien d'objecter que Dieu reprocha aussi à saint Jérôme dans un songe, d'étudier Cicéron, car ce grand docteur étant destiné à traduire les Livres saints, devait cesser sans doute d'employer son temps aux auteurs profanes, ou de s'y appliquer avec trop d'affection ; au lieu qu'Elogius, au contraire, était tenu par sa charge d'expliquer Cicéron à ses élèves et non d'interpréter les auteurs sacrés. Dieu veut l'ordre, et que chaque chose soit mise à sa place.

Je ne sais quelle connexité existe entre la question des auteurs profanes, et celle des nouveaux systèmes philosophiques, mais ceux qui se prononcent contre les anciennes études littéraires, sont aussi pour les idées nouvelles en philosophie. M. l'évêque d'Orléans a bien raison de le dire : « Les lettres périssent, la philosophie succombe, « le bon sens se perd, jusque dans l'éducation de la jeunesse ; par-
« tout on aperçoit des menaces de ruine. » *L'Univers*, journal excellent d'ailleurs, a pris dans toutes ces questions, et avec vivacité, le parti le plus inattendu.

Permettez-moi de répondre ici à quelques observations de ce journal, à l'occasion d'une lettre que j'avais adressée au R. P. Ventura. Ces observations touchent à certains points qu'il est important d'éclaircir, dans l'intérêt des saines doctrines philosophiques. *L'Univers* a fort élargi le cercle où je m'étais renfermé. Je ne discuterai pas les rapports qu'il croit découvrir, et que je ne saisis pas bien, entre le *cartésianisme* et le gallicanisme, le jansénisme et les questions du libre arbitre et de la grâce. Déjà M. de Lamennais avait dit que le système de Descartes et celui des jansénistes étaient *constamment parallèles*, mais cette assertion toute gratuite n'avait pas fait grande impression contre un philosophe pour lequel Fénelon avait, disait-il, *la plus haute estime*, et dont il adoptait la méthode philosophique sans y voir aucun inconvénient, quoiqu'il fût d'ailleurs assez clairvoyant.

Je croyais n'avoir rien avancé qui pût donner lieu à des réclamations, en soutenant contre le P. Ventura, que la *méthode* qu'il appelle *inquisitive*, ou qui prend son point de départ dans la raison, n'est pas *sans base* ni *sans résultat*, mais qu'elle est au contraire très-naturelle, très-bien fondée, et la seule même qu'il soit possible de

suivre en philosophie ; car, s'il est vrai, comme le dit Fénelon, que « la philosophie n'est que la raison, » il est évident qu'on ne peut y suivre que la raison seule. La raison est en effet la lumière que Dieu a donnée à l'homme pour le conduire, pour le diriger dans ses opérations intellectuelles et dans ses actions. Il doit donc, en la suivant, arriver à une *science certaine*, dans tout ce qui dépend de cette lumière.

Il serait facile de montrer par une multitude d'exemples que Descartes n'a pas eu d'autre *méthode* que tous les philosophes, les docteurs de l'Église, les scolastiques. Jamais on n'avait eu la pensée qu'il fallût se jeter de prime-abord dans l'ordre *surnaturel* comme le P. Ventura et *l'Univers* le voudraient. La philosophie est une science où l'on procède, dit Bossuet, par l'expérience et la raison, *via ac ratione*, pour me servir de ses propres paroles.

C'est par la seule lumière naturelle, et en y prenant un point de départ, que quelques philosophes païens dont parle saint Paul, s'élevèrent à la connaissance du vrai Dieu, *ducti naturalis lumine rationis*. Il est vrai que le P. Ventura voudrait que c'eût été aussi *par la tradition*, mais saint Paul n'en dit rien, ni saint Thomas non plus.

C'est aussi par sa raison individuelle, *ex me*, c'est en y prenant son point de départ, que David arriva à une connaissance merveilleuse des choses divines : *Mirabilis facta est scientia tua, ex me*.

Et ce n'est pas seulement quand on discute avec les incrédules qu'on peut agir ainsi, mais dans tous les cas, et lorsqu'on veut procéder en philosophie d'une manière exacte et méthodique. Il est difficile de comprendre la nécessité de la distinction que *l'Univers* établit entre la méthode de *discussion* et celle d'*invention*. Dans l'une et l'autre, c'est toujours la raison qui nous guide. On ne peut jamais partir que de ce qu'on connaît ; et, en philosophie on ne doit connaître, dit Fénelon, que ce qui est manifesté par la lumière naturelle, à moins de tout brouiller, et de confondre ce qui appartient à des ordres de vérité différents.

Foi et *science*, telle est la devise du P. Ventura ; ordre *surnaturel* et ordre *naturel*, est aussi celle de *l'Univers* : il y a accord parfait. *L'Univers* dit : « L'ordre naturel est *subordonné* à l'ordre surnaturel. » Le P. Ventura dit aussi : « L'opinion et la pratique des Pères et des docteurs de l'Église est de partir de l'ordre de *foi* pour « passer à l'ordre de *conception*. »

J'avoue que je ne connaissais dans cette opinion et cette pratique d'autres Pères et docteurs que les révérends Pères de l'*Avenir*. Mais leur pratique n'a pas été jugée très-praticable, car le clergé de France a condamné ceux qui osent dire que « l'ordre de la *science* a son fondement dans l'ordre de la *foi*. » Et l'autorité diocésaine de Strasbourg a obligé divers prêtres, avec l'approbation du Pape, de signer que « *la raison précède la foi*, et doit nous y conduire. »

Ainsi l'ordre *naturel* n'est pas subordonné à l'ordre *surnaturel*; ce qui *précède* ne peut être subordonné à ce qui *suit*, ce serait le monde renversé. L'homme n'est pas dans l'ordre *surnaturel*, mais dans l'ordre *naturel*; il doit donc pouvoir agir dans les limites de cet ordre, et suivre la lumière naturelle aussi longtemps qu'elle peut l'éclairer. Il est vrai qu'il ne tarde pas à sentir le besoin d'un secours *surnaturel* pour avancer davantage dans la recherche de la vérité; alors la foi vient offrir sa lumière; mais la raison précède tout et même la foi: *ipsa etiam ratio antecedit fidem*, dit saint Augustin.

La philosophie n'est donc pas, comme le dit l'*Univers*, « *la servante de la théologie*: » « Ce sont, dit saint Thomas, deux ordres de science distincts, qui ont chacun leurs principes à part: *per alia et alia principia traduntur*. L'un tire ses arguments des créatures considérées en elles-mêmes, et l'autre de la cause première, *non eodem ordine utroque doctrina procedit*. » La philosophie marche la première dans l'ordre de nos connaissances, et voilà pourquoi l'Église prescrit qu'un cours de philosophie précède celui de théologie; et que la science, fondée sur la raison, introduise à la science fondée sur la foi.

Ce n'est pas au *cartésianisme* qu'il faut attribuer les progrès du rationalisme, mais plutôt à tant d'attaques imprudentes et injustes contre les anciennes méthodes, qui ont fait retirer dans les collèges, des mains des élèves, ces cours de philosophie élémentaire si bien appropriés à leur âge, si méthodiquement rédigés, et qui fixaient les idées d'une manière naturelle, nette et précise, sur les questions importantes. Qu'a-t-on mis à la place? des théories vagues, insignifiantes, « de consentement commun, de traditions universelles, de raison générale, de principes généraux admis et garantis par l'humanité, » et autres nouveautés qui ne sont fondées sur rien, qui ne laissent dans l'esprit rien de solide, et qui puisse prémunir les jeunes gens contre ce *rationalisme* qui leur est présenté au

sortir du collège dans un enseignement prétendu supérieur, et dans une foule de mauvais livres.

« La méthode cartésienne, dit *l'Univers*, est radicalement fautive, « parce qu'elle suppose, dans le chrétien, que la raison est séparée « et indépendante de la foi. » Mais si, comme saint Thomas l'établit, la philosophie et la théologie sont enseignées par des principes différents : *Per alia et alia principia traduntur*, leur séparation est donc naturelle, et le cartésianisme en est très-innocent. Un concile de Latran, sous Léon X, a condamné ceux qui disent que « les raisons « humaines ne sont pas suffisantes pour démontrer, indépendamment « de la foi, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. » Ce n'est donc pas Descartes qui a imaginé cette indépendance de la raison à l'égard de la foi.

Quoi qu'on en dise, la *méthode* philosophique de Descartes, et son *doute* méthodique, sont irréprochables, et c'est sur *d'autres points* qu'on a pu justement l'attaquer. Sa *méthode* est celle des géomètres qui, d'un axiome, déduisent avec certitude une suite de vérités dont leur science se compose ; son *doute* est la situation d'esprit où l'on se trouve nécessairement à l'égard des vérités qu'on ignore et dont on veut s'instruire. « Quand on étudie, dit Bossuet, *on doute* d'a- « bord de tout ce que le maître de philosophie vous enseigne, jus- « qu'à ce qu'on y voie clair, » c'est-à-dire jusqu'à ce que nos idées *claires et distinctes* nous aient montré la vérité. Et voilà ce qu'a fait Descartes ; son doute fictif est aussi innocent que celui du géomètre qui commence par douter de toutes les propriétés de l'étendue pour arriver à les connaître avec certitude.

Il semble qu'on n'exalte aujourd'hui la foi que pour rabaisser et humilier la raison outre mesure. Et cependant, la raison est un don de Dieu qu'il n'est pas permis de mépriser ; elle distingue l'homme des animaux : elle lui a été donnée pour le conduire à la foi ou à la connaissance des moyens extérieurs dont Dieu se sert pour l'introduire dans nos âmes. Mais on se contient difficilement aujourd'hui dans de justes bornes, et pour éviter un excès on tombe dans un autre : *In vitium ducit culpa fuga*. Ainsi, on aura abusé des auteurs païens, et voilà qu'on veut les proscrire au hasard de compromettre les études. On aura abusé de la raison, et l'on veut bannir toute doctrine qui découle de la raison, au hasard d'ébranler les fondements même de la foi. Mais s'il faut rejeter tout ce dont on abuse,

que restera-t il ? car, comme on l'a très-bien dit, on n'abuse que de ce qui est bon, de même qu'on ne profane que ce qui est saint : *Decipimur specie recti*.

« Saint Thomas, dit le P. Ventura, a écrasé de toute la puissance « de son génie » non-seulement le rationalisme *absolu*, mais aussi « ce rationalisme *mitigé* qui reconnaît qu'il y a des vérités qui *sur-* « *passent la portée naturelle* de la raison, et dont la connaissance ne « peut lui venir que par *une lumière supérieure* ; qui n'accorde à la « raison qu'*une extension bornée*, la puissance de découvrir, *non pas* « *toutes*, mais seulement quelques vérités comme l'existence de « Dieu, la création du monde, une loi morale et l'immortalité de « l'âme. » Pour moi, j'oserais croire que ce n'est pas précisément ce que saint Thomas aurait écrasé ici. Un semblable *rationalisme*, si modéré, si sage, si naturel, n'aurait pu lui déplaire, et il aurait été fort étonné d'être souvent invoqué à l'appui de beaucoup d'idées qui n'étaient pas les siennes. Je ne rétracte pas l'éloge que j'ai fait des conférences du P. Ventura dans ma lettre ; mais je dois avouer que je ne connaissais presque pas les trois premières, qui sont toutes philosophiques. Il m'a paru depuis qu'elles laissaient quelque chose à désirer, et qu'elles devraient même être entièrement refondues dans un meilleur système de philosophie.

S'il y a un mauvais *rationalisme*, il y en a un bon aussi, et c'est ce que Bourdaloue tient à bien faire remarquer dans un de ses sermons. On ne l'accusera pas, je pense, comme *l'Univers* en a accusé le bon abbé d'Olivet, d'être *sous l'influence des études païennes*. « C'est, dit-il, une doctrine aussi pernicieuse qu'elle paraît religieuse dans « son principe, de croire que, depuis le péché de notre premier « père, tout est corrompu dans notre raison ; et c'est rendre l'homme « libertin, sous prétexte de l'humilier, de dire *qu'au défaut de la foi*, « il n'y a plus d'autre règle de sa conduite que la passion et l'er- « reur. Nous avons, *indépendamment de la foi*, une raison qui nous « gouverne, qui subsiste après le péché ; *une raison qui nous fait* « *connaître Dieu*, qui nous prescrit des devoirs, qui nous impose des « lois, qui nous assujettit à l'ordre. Elle a des lumières que toutes « nos passions ne peuvent éteindre, et qui nous éclairent parmi les « plus épaisses ténèbres. » N'est-ce pas là toute la philosophie *cartésienne*, laquelle prend son point de départ dans la raison ; et qui, indépendamment de la foi, cherche à nous faire connaître Dieu, une

loi, un ordre, des devoirs ; qui met l'ordre de *conception* avant l'ordre de *foi* ; l'ordre *naturel* avant l'ordre *surnaturel* ; qui ne *subordonne* pas le premier au second, comme font *l'Univers* et le P. Ventura ; mais aussi n'est-ce pas la justification de l'abbé d'Olivet touchant cette phrase prétendue *révoltante* et *païenne* que *l'Univers* lui reproche avec tant d'amertume ?

L'abbé d'Olivet a parlé comme Bourdaloue, comme on parlait au temps où régnaient les saines doctrines philosophiques. Quel mal y avait-il de faire remarquer aux enfants que si l'on trouvait de bonnes choses dans la morale des païens, c'est que tous les hommes ont « une âme, une conscience, une loi naturelle, d'où résultent des devoirs indépendamment de toute religion écrite ? » L'abbé d'Olivet ne prétendait pas faire de la morale des païens la base de l'enseignement des chrétiens, mais il disait qu'en dehors de toute *religion écrite* ou révélée, il y a *une loi* non révélée, mais *écrite* dans les cœurs : *Opus legis scriptum in cordibus*, laquelle seule nous impose des devoirs, comme saint Paul le déclare.

Aujourd'hui, l'exagération, l'amour de la nouveauté nous dominent. On voudrait du nouveau, *n'en fût-il plus au monde*. On croit beau de déclamer à tort et à travers contre Descartes, et contre les méthodes d'enseignement prétendues païennes, mais sanctionnées par l'expérience et la sagesse de nos pères ; mais ce qui est bon et vrai subsistera. La lumière finit toujours par se dégager des vapeurs malignes qui l'obscurcissent, et il sera aussi difficile de nous montrer un *ver rongeur* dans Descartes que dans Virgile ou Cicéron.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Vicomte V. DE BONALD.

A M. le Rédacteur en chef du CORRESPONDANT.

Paris, 1^{er} juin 1852.

MONSIEUR,

Permettez-moi de faire connaître aux lecteurs du *Correspondant* une lettre que je viens de recevoir de M. l'abbé Landriot. Comme elle exprime parfaitement mes sentiments sur un point que je n'ai pas encore eu occasion de traiter dans votre recueil, et qui d'ailleurs est fort important, il m'a semblé que je n'avais rien de mieux à faire que de réclamer pour elle la publicité.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon dévouement respectueux,

Ch. DANIEL S. J.

AU R. P. DANIEL, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La constante bienveillance avec laquelle les R. R. Pères de votre savante Société, et vous en particulier, m'avez soutenu dans la lutte sur les classiques païens, m'engage à vous soumettre quelques réflexions sur un point où l'on me semble dénaturer un peu l'état de la question.

Faut-il enseigner aux enfants la morale païenne, comme base de l'éducation, et simplement superposer la morale chrétienne? Je ne pense pas qu'aucun chrétien sérieux ait proposé cette doctrine. La morale doit être avant tout et toujours chrétienne, chrétienne dans sa base et dans son but : c'est un édifice complet dont une pensée surnaturelle a ordonné les sages proportions. Mais il n'en est pas moins vrai, qu'en dehors du Christianisme, la loi naturelle existe, que plusieurs vérités morales de cette loi naturelle ont été proclamées par les païens, ainsi que le reconnaissent les Pères et les théologiens de l'Église catholique; il n'en est pas moins vrai que, tout en laissant parfaitement chrétienne la morale enseignée aux enfants, on peut leur faire admirer, selon la méthode de saint Basile et de Bossuet, les vérités de détail renfermées dans les auteurs païens. Et pour peu qu'un maître ait d'intelligence et de sentiments chrétiens, il lui sera toujours facile de montrer la supériorité

théorique et pratique de la révélation. Saint Augustin, après avoir analysé les hauts faits de l'histoire romaine, les proposait aux chrétiens comme des exemples très-utiles pour les avertir de leurs devoirs : *Nobis proposita necessariae commotionis exempla* (*De civ. Dei*, l. V, c. 48). Donc on peut légitimement chercher chez les païens *autre chose que des mots, autre chose que du grec et du latin*, sans que l'éducation cesse un seul instant d'être chrétienne.

Je croyais d'ailleurs avoir prévenu cette méprise, en disant dans les *Recherches historiques* (p. 487) :

« Les classiques sont-ils réellement un moule païen dans l'éducation ? Est-ce avec les classiques *qu'on donne la forme à l'âme des enfants* ? Voyons comment les choses *se passent actuellement* dans les familles chrétiennes et dans les établissements religieux. Aussitôt que la tendre intelligence de l'enfant commence à s'éveiller, la mère l'initie aux premières vérités chrétiennes, avec ce tact et cette suavité de l'amour que Dieu a mis dans son cœur ; à ce premier enseignement de la mère succède celui du catéchisme, de l'histoire sainte et d'autres livres élémentaires en usage dans nos écoles primaires. A l'âge de huit à neuf ans, le jeune enfant entre dans une institution chrétienne pour commencer le cours de l'instruction secondaire. Là encore nous affirmons que, si la maison est dirigée par des maîtres vraiment chrétiens, ce n'est point avec les classiques païens *qu'on donne la forme à l'âme des enfants*, mais avec les leçons de catéchisme présentées sous une forme plus ou moins scientifique, selon le progrès des années et le développement de l'intelligence, avec les instructions chrétiennes et les autres pratiques du culte religieux. Les classiques forment l'esprit à la connaissance des langues grecque et latine, donnent la clef des belles littératures de l'antiquité, mais jamais, que nous sachions, il n'est venu à la pensée d'un maître chrétien de se servir des classiques comme d'un moule *pour l'être moral* de ses élèves. On peut bien, *à l'exemple de saint Augustin et de Bossuet*, faire admirer la vertu des païens : mais *le moule de l'âme* est tout dans l'ensemble des instructions et pratiques religieuses, en usage dans les petits séminaires et dans les collèges chrétiens. »

Veuillez agréer, mon révérend Père, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

L'abbé LANDRIOT,
chanoine d'Autun.

Autun, 31 mai 1852.

REVUE POLITIQUE.

Paris, le 24 juin 1852.

Depuis que notre dernière livraison a paru, la discussion relative à l'emploi des auteurs païens dans l'éducation chrétienne est entrée dans une phase extrêmement grave. Le mandement de Mgr l'évêque d'Orléans, *au sujet des attaques dirigées par certains journaux contre les instructions* que le docte prélat avait écrites pour la conduite de ses petits séminaires, a produit une sensation profonde, et le talent de premier ordre qui distingue l'écrivain contre lequel ce mandement était principalement dirigé n'a pu lui fournir une réponse (il le sentait bien lui-même) proportionnée à l'effet de la mesure dont il se trouvait atteint. Dans une question qui intéresse la religion, un laïque ne discute point librement contre un évêque, et d'ailleurs, ce n'est pas la discussion que Mgr l'évêque d'Orléans redoute et condamne, c'est le caractère de la polémique; aussi, sur ce terrain, l'éloquence armée des foudres spirituelles devient-elle véritablement terrible, et nous inspire-t-elle le plus sérieux retour sur nous-même.

On comprendra la réserve que nous croyons devoir nous imposer dans une circonstance aussi critique. La cause, éclairée d'une lumière si pure et si complète par Mgr l'évêque d'Orléans, est celle que nous avons embrassée dès le premier moment avec une vivacité qui n'était que proportionnée à la grandeur du danger. Pour faire comprendre à quel degré ce danger arrive, ne suffit-il pas d'envisager les conséquences extrêmes auxquelles la discussion a déjà conduit? J'admire le sangfroid des personnes qui considèrent comme un avantage pour la religion le retentissement d'un tel débat. A les en croire, il ne s'agirait que d'un tournoi dans lequel les passes d'armes se multiplient, jusqu'au moment où les juges du camp renvoient les combattants avec des compliments égaux pour leur bravoure réciproque. Un optimisme du même genre consiste à dire qu'on exa-

gère des deux parts, et que les adversaires finiront par se faire des concessions mutuelles. Mais c'est déjà un malheur qu'un tel débat ait pu se renouveler, comme si c'était la première fois qu'on s'aperçût dans l'Église que l'étude des auteurs païens peut présenter des inconvénients, comme si la question n'avait pas été reprise de siècle en siècle par les mêmes scrupules, et résolue par la même expérience et le même bon sens. Rien ne nous a semblé plus fâcheux, nous n'avons rien combattu avec plus d'énergie que l'épithète de novateurs appliquée aux esprits religieux de notre époque : c'est avec une pleine conviction que nous avons soutenu l'identité de nos doctrines avec celles que l'Église proclame et maintient depuis dix-huit siècles. Mais où en serions-nous, où en serait le Catholicisme français, si l'on voyait parmi nous pencher la balance en faveur d'une nouveauté vraiment frivole, tant elle méconnaît, tant elle ignore les leçons du passé !

Oui, nous sommes en effet bien neufs à la vie catholique : nous proclamons la nécessité de l'obéissance avec des airs de Spartacus ; nous n'avons pas assez d'anathèmes contre les mœurs et les idées de notre temps, et notre conduite comme notre langage est un reflet perpétuel de ces intempérances produites par le progrès du bien-être matériel. Sans doute à aucune époque les choses de la religion n'ont marché toutes seules ; mais du moins les discussions des autres âges ont-elles porté sur des problèmes vraiment formidables ; et combien ne nous en reste-t-il pas pour lesquels ce serait à peine assez que la réunion de toutes nos forces ? En amenant les hommes de bonne foi à reconnaître que l'action de l'Église n'a pas cessé d'être éclairée et salutaire pendant les siècles de son histoire, on n'a fait de nos jours que la moitié de la besogne : l'Église n'en est encore qu'au début de ses combats avec la science : quand on n'aura plus à la repousser par des fins de non-recevoir tirées de sa conduite, on portera plus haut les attaques, et c'est alors qu'il nous faudra bien être armés de toutes pièces, sans quoi nous serons responsables devant Dieu de toutes les âmes qui se perdront faute d'un dévouement suffisant, de la part des défenseurs de la religion, à des travaux ingrats et pénibles. Or, pour être prêts à conjurer ces nouveaux périls, le programme des études fondamentales ne saurait être ni trop ferme ni trop constant ; et c'est pourquoi les nouveautés qui tendent à le désorganiser n'ont point d'excuse suffisante dans la pureté presque banale des intentions.

Qu'on ne s'étonne donc pas du trouble dans lequel nous jette le langage de Mgr l'évêque d'Orléans. Nous n'éprouvons pas le malin

plaisir des adversaires, à reproduire un jugement formidable porté sur des écrivains catholiques ; et lorsque avec l'arme si attrayante de la polémique quotidienne, l'écueil est si proche pour des cœurs dévoués à la cause religieuse, il nous est impossible de ne pas reconnaître qu'il existe pour nous au moins une solidarité de périls. Ainsi donc, résolu à faire, pour ainsi dire, surabonder la lumière dans un sujet où les consciences scrupuleuses s'égarer si facilement, nous nous contenterons d'extraire du mandement de Mgr Dupanloup, les pages dans lesquelles le docte et éloquent prélat achève d'expliquer sa pensée sur l'emploi des auteurs païens, pensée qui se confond avec la pratique constante de l'Église depuis quinze siècles.

« Nous avons dit :

« Que vous pouviez conserver aux classiques profanes grecs et latins, dans les études de nos petits séminaires, la place que les plus saints prêtres, que les plus grands évêques, que saint Charles Borromée, que Bossuet, que toutes les plus savantes congrégations vouées à l'enseignement, que tous les maîtres les plus chrétiens et les plus sages de la jeunesse, depuis trois siècles, leur ont constamment assignée.

« Il y a ici, Messieurs, un mot dont on abuse étrangement, et qui est le fondement faux et calomnieux de cette controverse, c'est le mot : PAGANISME. Nous avons fait remarquer que, dans les auteurs anciens, tout n'est pas païen, et que c'est un étrange abus de mots que d'appeler païennes les beautés littéraires de l'ordre naturel. *Paganisme* et *nature* ne sont point synonymes ; et les *Géorgiques*, par exemple, cette admirable description de la nature visible, si l'on supprime quelques passages mythologiques, ne sont pas plus une poésie païenne qu'une étude de paysage n'est une peinture païenne, ou que le calcul différentiel de Leibnitz n'est une théorie protestante. On en peut dire autant des autres auteurs classiques expurgés et employés par les instituteurs religieux. Le débat, répétons-le, est principalement alimenté par cette perpétuelle et insoutenable confusion d'idées et de mots.

« Quand saint Thomas invoquait incessamment le nom d'Aristote, quand saint Augustin et tant d'autres Pères parlaient de Platon comme ils l'ont fait, évidemment ce n'est pas le paganisme qu'ils louaient dans ces philosophes, c'est le côté sain de leur philosophie. Qu'on y prenne garde : dans ces anathèmes aveugles lancés contre l'ordre naturel, contre la raison naturelle, contre la philosophie naturelle, contre la beauté littéraire naturelle, il y a plus de traces qu'on ne pense d'erreurs anciennes et modernes condamnées par l'Église, depuis les premiers gnostiques jusqu'à M. de Lamennais.

« Nous avons d'ailleurs ajouté que l'emploi des auteurs anciens ne devait pas être exclusif, comme il ne l'a en effet jamais été dans les mai-

sons d'éducation chrétiennes ; qu'il fallait y joindre, dans la mesure convenable, l'étude respectueuse des saints livres et l'explication des grands auteurs chrétiens grecs et latins.

« Dès 1850, dans une autre lettre que nous vous adressions, vous avez remarqué que nous indiquions des auteurs chrétiens pour toutes les classes : c'étaient l'*Évangile selon saint Luc, les Actes des Apôtres, les Extraits bibliques, Minutius Félix, Lactance, saint Léon le Grand, saint Jean Chrysostôme, saint Athanase, saint Jérôme, saint Cyprien, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile.*

« C'est encore à vous, Messieurs, que nous exprimions, dans cette première lettre, le vœu de voir introduire l'étude de l'*hébreu* dans nos classes de seconde et de rhétorique : nous allions jusqu'à vous dire que cette sainte langue *aurait des droits réels à devenir un des fondements de l'instruction publique* ; nous insistions, avec Fénelon, pour qu'en rhétorique et en seconde, on s'appliquât à faire comprendre aux enfants *l'incomparable beauté des saintes Écritures*, et nous indiquions les *Psalmes*, et des morceaux bien choisis dans les *Prophéties*.

« Et, si nous n'avons pas demandé d'appliquer vos enfants, dès le plus jeune âge, à la profonde et magnifique étude de l'Écriture sainte et des Pères, c'est que les trop jeunes enfants ne sont pas encore en état de pénétrer dans ces profondeurs, et d'atteindre à ces hauteurs. A peine si les élèves de seconde et de rhétorique en sont capables eux-mêmes : il faut pour cela qu'ils aient reçu, dans toutes leurs classes précédentes, l'éducation intellectuelle la plus forte et l'instruction philologique la plus sûre ; il faut surtout qu'ils aient parfaitement appris, *grammaticalement et à fond*, la langue vulgaire, la forme naturelle, le sens humain des mots grecs et latins, pour étudier, comprendre et admirer ensuite la transformation surnaturelle de ces mêmes mots, et les beautés d'un ordre supérieur et tout divin, que les saints livres et les saints Pères leur ont données.

« Nous avons dit, de plus, en ce qui concerne les auteurs profanes, *qu'il ne fallait négliger aucune des précautions nécessaires*, c'est-à-dire :

« Qu'il fallait sagement choisir ses auteurs ;

« Qu'il fallait n'employer que des éditions et des textes expurgés ;

« Qu'il fallait les accompagner de toutes les explications convenables ;

« Enfin qu'il fallait les enseigner chrétiennement.

« Nous avons même attaché tant d'importance à ce dernier point, que nous avons eu l'attention de vous recommander les savants traités du Père Thomassin sur la manière d'étudier et d'enseigner chrétiennement les poètes et les historiens du paganisme, le célèbre discours de saint Basile sur le même sujet, et ces beaux passages de Bossuet que nous avons cru devoir citer tout entiers.

« Quant à *la Renaissance*, nous en avons parlé pour signaler *ses excès* ; pour affirmer que saint Charles Borromée n'en avait pas été *complice* ; et, après avoir de nouveau condamné *les excès ridicules* de cette époque, *dans*

le mélange du sacré et du profane, et ses étranges aberrations, nous nous bornions à demander qu'au lieu d'envelopper dans un indistinct et si violent anathème la Renaissance tout entière, on voulût bien tenir quelque compte de tant de noms saints et illustres, de tant de souverains Pontifes, de tant d'évêques, de tant de prêtres, de tant de religieux vénérables, qui eurent une si incontestable et si décisive influence sur le grand mouvement des esprits, à cette époque. »

Après cette citation lumineuse, ne nous sera-t-il pas permis de recueillir encore ce témoignage honorable rendu à des efforts et à des combats dans lesquels nous nous estimions si heureux de rencontrer l'unanimité des écrivains catholiques ?

« ... Nous n'entendons pas, à Dieu ne plaise, faire tomber cette réprobation sur tant d'honorables écrivains, laïques ou ecclésiastiques, dignes de tous éloges, et dont la voix éloquente et la plume courageuse ont rendu et continueront de rendre à l'Église de Dieu de nobles services. Ces cœurs si élevés, ces esprits si fermes, ces hommes si dévoués, au jour du péril, sont les auxiliaires de l'épiscopat dans les combats du Seigneur ; jamais ils ne prétendirent se faire ses maîtres et ses guides. Pour moi, je n'oublierai jamais tout ce que j'ai vu en eux : cette unanimité si fidèle ; cette énergie si calme et si forte ; ce je ne sais quoi de magnanime et tout à la fois de modéré, de digne, d'exquis, jusque dans la plus grande ardeur de la résistance ou de l'attaque ! Je le dois avouer, ce doux souvenir repose en ce moment mon cœur et adoucit mes tristesses : ce me sera toujours une des plus chères et des plus honorables choses de ma vie, que d'avoir soutenu, avec de tels hommes, pour les libertés de l'Église, ces saintes et glorieuses luttes auxquelles la bénédiction de Dieu n'a pas manqué... »

Et nous-même, qui avons contesté l'extension donnée à l'une des propositions soutenues dans le livre sur *l'Éducation*, ne nous sentons-nous pas rassurés par cette phrase qui pose les limites d'une polémique légitime ?

« ... Ici, comme en tant d'autres matières, même fort graves, la controverse peut être permise, pourvu qu'on s'y maintienne dans les bornes de la sagesse et des convenances. En fait d'enseignement, il est bien des théories, des méthodes et des systèmes sur lesquels les avis peuvent être différents. Nous avons écrit nous-même un livre sur *l'Éducation* : on peut assurément le discuter et penser tout autrement que nous sur les questions que nous y avons traitées ; nous devons même ajouter que, parmi beaucoup trop d'éloges qui ont été donnés à ce livre, nous avons recueilli, avec empressement et reconnaissance, les critiques qui en ont été faites. »

C'est en méditant ce passage que nous nous sommes décidé à ne pas désertier le terrain de la discussion, et à continuer d'apporter notre témoignage personnel, tant que nous le croirons utile à l'éclaircissement de la vérité.

Ce qui m'a frappé dès le commencement du débat, c'est moins l'exagération des périls inhérents à l'explication des auteurs païens dans les classes, qu'un défaut très-marqué de respect pour les beautés littéraires de ces auteurs. La religion du goût m'a paru atteinte, et j'ai frémi en voyant ce zèle d'*iconoclaste* dans un prêtre haut placé dans l'Église de France. J'ignore comment ce mot d'*iconoclaste* a été jeté dans la querelle ; mais, puisqu'il a été prononcé, je tiens à en fixer le sens, contre ceux qui affectent de n'y rien comprendre, comme s'il ne pouvait y avoir d'autres *iconoclastes* que les sectaires qui détruisaient les saintes images consacrées par la religion. Nous n'avons rien ni de bon ni de sain dans notre éducation ou dans nos idées qui ne remonte au XVII^e siècle. C'est alors qu'il a été donné à la France, et à la France seule, d'atteindre à une grandeur littéraire qui n'a rien à envier aux plus belles époques de l'antiquité profane, et de donner à l'expression des vérités de la religion une perfection de langage où s'unit la supériorité intellectuelle et morale à la supériorité de l'art. Ce grand siècle de Louis XIV a eu conscience de lui-même : d'un seul bond il s'est reporté bien au delà de la Renaissance du siècle précédent ; il a traversé toutes les luttes du moyen âge et s'est renoué à ces siècles si mélancoliques et si grands où les génies sublimes de l'Église grecque et de l'Église latine bâtissaient la cité de Dieu sur les ruines du monde romain. Y trouvant l'aliment complet des idées, nos écrivains classiques sont entrés dans le sentiment même de la tristesse littéraire, si je puis m'exprimer ainsi, à laquelle étaient en proie les Pères du IV^e et du V^e siècles, lorsqu'ils comparaient les défauts de deux langues déjà corrompues par un trop long usage, avec le naturel et la fraîcheur des modèles du temps de Périclès et d'Auguste. Ces Pères qui voyaient les architectes de l'Église naissante arracher aux temples païens leurs colonnes et leurs chapiteaux, pour introduire l'ornement dans les basiliques consacrées à l'assemblée des fidèles, ne se faisaient pas de leurs procédés littéraires à eux-mêmes une idée différente de celle que leur inspiraient ces emprunts, et s'ils avaient vu à leur tour des écrivains en possession d'un idiome nouveau qu'ils pouvaient modeler à leur gré, imprimer le cachet d'une beauté suprême sous le rapport de l'art aux grandes pensées de la religion, ils auraient salué avec joie dans Bossuet ou dans Bourdaloue, le *Vir bonus dicendi*

peritus, que Cicéron avait pu définir sans le réaliser dans l'antiquité païenne.

Les grands hommes du XVII^e siècle, furent-ils atteints, comme on le prétend aujourd'hui, d'un injuste dédain pour les créations du moyen âge? Ce dédain, s'il a existé en effet, provenait-il d'un dangereux engouement pour les chefs-d'œuvre du paganisme? Est-ce pour nous un si grand avantage de ne pas partager cette erreur, et la proscription des auteurs païens, si spéciale pour les âmes chrétiennes, ne cache-t-elle pas une indifférence dangereuse à l'égard des modèles littéraires du siècle de Louis XIV? C'est ce qu'il faut éclaircir, au nom du goût, au nom de la raison, au nom de la religion elle-même.

Je suis loin de me contenter de la réflexion que font quelques personnes, que toute réaction amène son excès : depuis trois siècles, dit-on, l'œil s'était déshabitué des monuments du moyen âge, l'esprit avait perdu la saveur de ses beautés littéraires ; on a réagi contre ces injustices et ces oublis : donc, il est naturel qu'on immole à un nouveau culte ceux qui en avaient exalté un autre contre toute justice et toute modération. Mais ces considérations philosophiques vont mal à l'Église de Jésus-Christ, à laquelle la modération est aussi naturelle que l'ardeur des convictions : il me semble que je ne reconnaîtrais plus son caractère divin, si je la voyais tomber dans un excès, même en matière de goût : l'Église n'a pas besoin d'abuser de ce qui lui est avantageux, car elle ne combat qu'avec la conscience du droit et la certitude de la victoire.

Les règles du goût sont un des éléments de la vérité et un des auxiliaires de la morale. De même que nous avons dans la religion révélée, dans l'Évangile, dans la constitution et la discipline de l'Église, un point fixe auquel nous rattachons tous les efforts de la conscience et de la raison livrées à elles-mêmes, de même, dans le domaine de la littérature et de l'art, il existe des modèles empreints d'un caractère évident de supériorité, qui deviennent les types mêmes du sentiment, de l'équilibre et de l'harmonie, et dont la tradition non interrompue constitue pour la société moderne un patrimoine inappréciable. Et la foi elle-même y est plus intéressée qu'on ne croit : car, ainsi qu'on n'a cessé d'admirer l'ordre de la Providence qui avait disposé l'unité de la puissance romaine pour étendre et affermir le théâtre de la prédication des apôtres, il n'est pas un homme vraiment initié aux beautés de la littérature antique, qui ne reste émerveillé de ce qu'a fourni de ressources à l'éclaircissement logique des vérités de la religion le travail opéré sur le mécanisme

du langage par d'incomparables artistes. Quelle inconséquence pourtant dans les esprits de notre temps ! Les mêmes hommes que nous voyons pousser jusqu'à l'exagération la doctrine philosophique qui établit une relation intime et nécessaire entre la parole et la pensée, sont les premiers à s'imaginer que la vérité religieuse n'aura point à souffrir, quand, après avoir détruit l'autorité des règles, on aura abandonné le langage à tous les hasards de l'intelligence. Heureusement nos grands écrivains du XVII^e siècle n'ont pas été de cet avis ; ils ont fait comme Salomon, qui, voulant bâtir au Seigneur un temple magnifique, demanda à son voisin, le roi de Tyr, qui professait la religion chananéenne (et quelle religion !), le plus habile architecte de son temps et de son pays. Le temple est la figure de l'Église : l'Église a été bâtie pour les yeux et pour le goût par un autre Hiram, qui est le génie de la littérature classique des anciens. Toute la différence qui existe à cet égard entre nous et les écrivains catholiques du siècle de Louis XIV, c'est que ceux-ci, s'établissant sur un terrain nouveau, étaient plus disposés à repousser vivement ce qui pouvait contrarier leurs doctrines littéraires, tandis que nous autres, aux yeux de qui les chefs-d'œuvre de notre langue sont comme un roc inébranlable, nous nous abandonnons avec moins de scrupules à toutes les curiosités, à toutes les impartialités de jugement, qui, par la facilité que nous avons de parcourir les monuments des différents temps et des divers pays, élargissent notre point de vue, sans porter atteinte à sa fixité.

A ce sujet, qu'on me permette de réfuter un reproche qui n'a pas laissé de faire effet dans la discussion ; parce que nous partageons les convictions littéraires de quelques personnes auxquelles la foi religieuse fait défaut, on en conclut qu'il existe entre ces personnes et nous une complicité de paganisme, et que nous les aidons à saper l'édifice de la religion chrétienne. Est-ce donc à plaisir pourtant qu'on oublie quelle fut, au commencement de ce siècle, la nature du mouvement littéraire qui sauva la société ? En plein philosophisme, au sein même des saturnales de la pensée, des critiques dans lesquels la pureté du sentiment littéraire s'était conservée, analysaient encore et ne cessaient de maintenir au premier rang des ouvrages consacrés exclusivement à la démonstration et à la gloire de la religion catholique. Sans doute cette bizarre abstraction du sujet avait causé d'assez grandes déviations dans le goût ; c'est ce qui faisait sacrifier Bourdaloue à Massillon, et méconnaître à leur apparition la supériorité des sermons de Bossuet : mais croit-on que La Harpe aurait trouvé la porte de la religion aussi largement ouverte à son

repentir si, dès longtemps et malgré lui, le catholicisme n'eût dominé son imagination par la grandeur des modèles littéraires? Et comment le sentiment du beau eût-il ramené Châteaubriand à la religion, s'il n'eût été élevé à respecter les austères statues de nos orateurs et de nos poètes chrétiens à l'égal des plus séduisantes idoles de la littérature antique? Il est vrai que c'est aujourd'hui une mode de contester la grandeur du service rendu à la cause de Dieu par le *Génie du Christianisme*. Mais entre cette ingratitude pour un livre qui se retrouve en quelque sorte sous la marche de tous les autels relevés en France depuis le consulat, et la malédiction qu'on jette aux beautés littéraires de l'antiquité, il existe une frappante analogie. Il semble que quelques-uns de nos catholiques aient hâte de s'enrôler dans les rangs de la barbarie nouvelle : après le socialisme politique, on entreprend le socialisme littéraire. On commence à préférer ce qui frappe fort à ce qui frappe juste. Que si quelques esprits cultivés, choqués de ce qu'offre de brutal à certains égards cette croisade en sabots, restent en arrière, et malgré des tentatives qu'il aurait fallu cultiver avec soin et avec amour, se dégagent de toute solidarité avec le mouvement religieux actuel, on leur marche sur le corps, parce qu'on espère avoir bientôt le nombre pour soi, et appliquer au catholicisme les décisions du suffrage universel.

Erreur, erreur que tout cela! l'Église a toutes les prérogatives; elle seule peut satisfaire les plus délicats, tandis qu'elle embrasse et réchauffe dans son sein les plus faibles et les plus ignorants, et c'est pourquoi nous nous sommes préoccupés de si bonne heure du danger de voir l'Église abandonner les sentiers du goût, pour s'occuper exclusivement des œuvres de la foi. Disons-le avec une entière franchise : si, sous le rapport de l'éducation littéraire, l'Église gallicane du XIX^e siècle n'est pas tout à fait à la hauteur de sa mission, elle a son excuse dans la rareté des vocations au sein des classes aisées et dans l'immensité des labeurs du ministère; il est même extraordinaire qu'elle ait produit de tels orateurs et des écrivains si habiles. Nous n'en avons pas moins entendu constamment nos plus doctes prélats déplorer l'absence d'institutions qui, au sein du clergé, pussent, comme autrefois, dans chaque diocèse maintenir quelques esprits d'élite à la tête du mouvement littéraire et scientifique. Ce besoin n'a jamais été mieux senti; et s'il n'était question que de la bonne volonté qu'on y porte, nous serions sûrs de l'avenir. Mais la transition est extrêmement difficile, et rien ne le démontre plus clairement que la disposition qui se manifeste à faire fausse route, en mé-

connaissant, sous prétexte de paganisme, l'autorité des modèles classiques du XVII^e siècle.

Il y a trente ou trente-cinq ans, quelques esprits pénétrants se tournèrent vers l'étude des monuments du moyen âge; ils étaient revenus par la terrible expérience de deux invasions successives des illusions palingénésiques de la Révolution française; ils se sentaient portés à redemander au sol même de la patrie une gloire plus ancienne et plus solide; les bonnes et saines idées de la Restauration étendaient leur empire. On s'attacha à donner plus d'exactitude aux idées poétiques qui, dans le *Génie du Christianisme*, signalaient déjà les monuments chrétiens du moyen âge à l'admiration et à la sympathie des générations nouvelles. Cette réhabilitation de l'architecture romane et gothique produisit bientôt des effets plus considérables que ses auteurs ne s'y attendaient eux-mêmes. On commença à se dire que c'était pourtant une curieuse barbarie que celle qui avait produit de tels chefs-d'œuvre. La réhabilitation de l'histoire suivit bientôt celle de l'art, et peu à peu la France se sentit fière d'un passé trop longtemps méprisé. Ce fut en vain que les débris de la *Décade philosophique* protestèrent contre ce mouvement: nous nous souvenons du temps où M. de Jouy employait les restes de son inexplicable ascendant littéraire à fulminer dans *l'Hermite en Province* des imprécations contre les apologistes de la féodalité. La révolution de 1830, loin d'arrêter l'impulsion donnée vers les études du moyen âge, la rendit plus distincte et plus forte. On en vint à ce moment de succès où les imaginations inexpérimentées ne trouvèrent plus d'autre aliment et où les quêteurs de succès sentirent qu'il fallait voguer dans ces eaux pour arriver à la renommée.

C'est à ce moment qu'a commencé l'exploitation du moyen âge. En peu d'années, on a fait bien du chemin. Je connais un homme qui, rencontrant sur sa route un jeune artiste dont la carrière était entravée, et auquel il pouvait être utile, usa de sa passagère influence pour le faire envoyer à Rome, à la source des grandes inspirations. Le talent de son protégé s'y épanouit rapidement, et même un peu trop vite. Deux ans après son départ, il rapportait en France un ouvrage qui s'empara vivement de l'attention publique. Chez nous, il n'y a qu'un pas de l'approbation à l'engouement; le pauvre jeune homme se vit emporté tout d'un coup sur les ailes de la renommée. Son protecteur, cependant, s'inquiétait de l'effet inévitable de ces applaudissements sur une tête ardente et légère, et quand il entendait, à propos de son jeune ami, quelques louanges par trop ampoulées, il tombait dans une tristesse involontaire. « Je

ne vous comprends pas, lui dit un jour un de ces admirateurs éphémères ; vous êtes très-mal pour *** : je vous croyais pourtant de ses amis ! » Deux ans plus tard, l'ancien Mécène ramassait son protégé, tombé brusquement du char de la mode. A l'heure qu'il est, l'art du moyen âge est encore dans le ballon de *Notre-Dame de Paris*, et Dieu sait ce qu'il en adviendra, si l'on continue de s'abandonner à un tel guide.

Veut-on savoir ce que pensent de cette réaction ceux mêmes qui devraient s'en croire responsables, si jamais la vérité était comptable de l'erreur qui s'engendre à sa suite ? Il leur semble qu'on a réfléchi leurs idées dans un miroir infidèle et grossissant ; chacune des propositions qu'ils ont eu l'honneur de faire valoir les premiers, a subi une distorsion qui la défigure. Ils disaient : on n'a pas rendu justice à l'art du moyen âge, et pourtant le caractère en est profondément original ; l'inspiration en a été fréquemment sublime. — Écrivez, a dit le poète, qu'il n'y a eu d'art que dans le moyen âge, et que l'ogive est le plus grand effort de l'esprit humain. Les historiens disaient ensuite : Le génie des sociétés modernes a dû immensément à la féodalité. — Écrivez, que la féodalité a réalisé la perfection en fait d'institutions politiques. — Dans ce grand travail d'enfantement et de combats, disait-on encore, l'Église catholique a constamment guidé, soutenu, éclairé la marche de l'esprit humain. — Écrivez que la féodalité, le moyen âge, l'Église, c'est exactement la même chose, et que pour échapper à une dissolution universelle, il faut repasser sous la poterne d'un donjon.

Ce qu'il y a, pour un homme qui réfléchit et qui sait, de triste et de désespérant dans ces exagérations, c'est la légèreté qu'on y porte, c'est l'audace avec laquelle on se dispense d'apprendre ce dont on parle. Et c'est ainsi que j'arrive au souverain danger de notre époque, qui est l'aversion pour le travail.

Il est vrai que le travail est devenu plus difficile qu'autrefois, et que les esprits les plus robustes, les caractères les plus résolus succombent sous le fardeau de ce qu'il faut apprendre aujourd'hui. Quand le monde entier n'avait pas été mis, comme il l'est à présent, à la disposition de l'homme, on cultivait tranquillement un seul sillon ; et, grâce à la religion, grâce au soin que l'Église a pris de s'assimiler tout ce que la gentilité eut de pur et de sain, un cours d'études à la fois classiques et chrétiennes amenait à leur plein développement les facultés morales et intellectuelles de l'homme : mais de nos jours cet isolement n'est plus possible ; sans parler de l'impénétrable domaine des sciences mathématiques et naturelles, nous

avons en surcharge l'Orient tout entier, les littératures modernes et l'histoire qui s'entasse sans cesse, sans qu'aucun des éléments s'en égare. On conçoit qu'une telle accumulation surmonte les facultés de l'esprit et en altère la justesse; et c'est pourquoi il importe plus que jamais de trouver une boussole qui puisse servir de guide au milieu de cet océan sans limites. Cependant tout le monde n'a pas la légèreté paresseuse que je condamne; il est revenu quelques voyageurs intrépides de cette navigation autour du monde des idées, et ces voyageurs s'accordent à vous dire que l'Église a été tout aussi bien inspirée quand elle a recueilli l'héritage de l'antiquité classique que quand elle a propagé les vérités de la foi.

L'issue finale de cette querelle n'est donc pas ce qui m'effraie: je sais si bien où est la vérité, que je n'ai pas besoin de m'enquérir de ce que pense un chrétien sur ce sujet, quand il réunit les conditions, malheureusement de plus en plus rares, d'un jugement compétent sur la matière. Il en sera de ce trouble comme de tous ceux qui ont semblé pénétrer jusqu'au cœur même de l'Église; elle a une de ces constitutions qui, comme on le raconte de Milhrirate, repoussent l'action de toutes les substances délétères; mais je me sens humilié pour mon pays de tout ce qu'il faut dépenser de paroles pour mettre dans son jour une vérité d'une aussi éclatante évidence. Il y a quatre ans, les meilleurs esprits s'armaient de pied en cap, les académies suspendaient leurs travaux ordinaires pour défendre contre un Proudhon le principe de la famille et de la propriété, et c'était, à dire le vrai, une honte universelle, une honte qui rejaillissait sur les champions même de la vérité. Pour une question tout aussi claire, nous sommes en train de nous donner le même ridicule.

Ch. LENORMANT.

ERRATA.

Deux fautes assez graves se sont glissées dans la dernière livraison du *Correspondant*:

Page 271, ligne 20 (article de M. Ozanam), on a imprimé *Horace* au lieu de *Homère*.

Page 310, ligne 29, c'est moi qui, par une erreur de mémoire que je regrette, ai confondu *Auguste-Guillaume* de Schlegel, professeur à Bonn, avec son frère *Frédéric*, mort à Vienne, après s'être converti au catholicisme.

Ch. L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'ÉVANGILE DANS SON UNITÉ, *ou les quatre évangélistes réunis, sans addition, dans un même texte latin et français, selon l'ordre chronologique et topographique des faits qui composent la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, par Pierre LACHÈZE ¹.

Nous transcrivons dans son entier le titre de cet important ouvrage, parce qu'il en exprime clairement l'objet et le caractère. Fondre dans une narration unique et continue, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher, le quadruple récit des écrivains évangéliques, c'était une entreprise laborieuse, même après les nombreux travaux que la science et la piété chrétiennes ont déjà accumulés sur cette matière. Il y avait d'abord les difficultés de l'œuvre considérée en elle-même; et il n'est personne qui ne puisse comprendre, au moins d'une manière générale, tout ce qu'elle a dû exiger de soins, de patience et d'habitude de la part de son auteur. Il y avait en second lieu la difficulté non moins grande peut-être, et à coup sûr beaucoup plus délicate, de l'exactitude théologique; et il est aisé de se rendre compte de toutes les séductions qui peuvent faire dévier un écrivain, même à son insu, dans un travail de cette nature. L'approbation motivée de deux évêques, consignée en tête de l'ouvrage, est une garantie suffisante de l'orthodoxie dans laquelle M. Lachèze a su se maintenir; et tous ses lecteurs s'accorderont à dire qu'il a triomphé des difficultés purement littéraires, avec autant de bonheur que des difficultés doctrinales.

La méthode suivie par l'auteur, du reste, ne pouvait que le conduire à un résultat favorable. Observant avec le Père de Ligny que, des quatre évangélistes, saint Matthieu et saint Jean sont les seuls qui aient vu ce qu'ils racontent, et que les autres n'en ont été que les témoins auriculaires; reconnaissant de plus, avec le Père Lamy, que saint Marc et saint Luc ne se sont point astreints à l'ordre chronologique des faits; il prend pour fil directeur le récit des deux premiers. Toutes les fois que les

¹ Paris, Lecoffre, 29, rue du Vieux-Colombier. 1 vol. in-8°.

divins historiographes se répondent grammaticalement, il les fonde tous ensemble dans le même contexte, en ayant soin d'indiquer, par des signes d'une simplicité extrême, ce qui appartient à chacun d'eux. Lorsque la phrase inspirée se refuse à une telle alliance, au contraire, il se borne à l'intercaler mécaniquement dans le récit commun, mais en caractères beaucoup plus petits, de manière à le compléter sans l'entraver. Des notes nombreuses et étendues, à l'exactitude desquelles Mgr l'évêque de Meaux a bien voulu rendre hommage, viennent servir d'éclaircissements aux endroits obscurs ou difficiles; et des tables bien conçues, dont une première des livres et chapitres, une autre de correspondance pour les Évangiles de l'année, et une troisième présentant d'un même coup d'œil l'itinéraire de Notre Seigneur, la chronologie des faits évangéliques, et le double renvoi au texte de l'ouvrage et à celui de saint Marc et de saint Luc, couronnent dignement cet utile et intéressant travail.

Nous ferons cependant à l'auteur deux courtes observations, qui ne tombent du reste que sur les parties accessoires de son œuvre. D'abord, le lecteur est trop souvent obligé de chercher, dans l'examen du livre lui-même, des renseignements qui auraient trouvé leur place naturelle dans une introduction un peu plus complète. Nous croyons en outre que, dans un ouvrage de cette nature, la bibliographie des sources est d'une importance trop considérable pour qu'on puisse la reléguer dans de simples notes de critique, et ne la produire en quelque façon que sous les livrées de la controverse. Ce sont là des imperfections auxquelles il est facile de porter remède, et nous ne doutons pas que M. Lachèze ne les fasse disparaître entièrement dans une prochaine édition.

J.-A. SCHMIT.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

LANGUES CLASSIQUES



EMPLOI DES AUTEURS PROFANES ET DES PÈRES DANS L'ENSEIGNEMENT.

Dans toute controverse, les considérations générales ont leur danger : serrer de plus près qu'il soit possible le côté pratique des choses est presque toujours le meilleur moyen de s'entendre.

Quelle part doit-on faire aux auteurs païens dans l'enseignement des langues classiques ? Faut-il les en écarter absolument, comme le pensent les uns ? Doit-on les suivre, au contraire, à l'exclusion de tout auteur chrétien, comme le voudraient d'autres ? N'y a-t-il pas un moyen terme entre ces deux voies diversement, mais également exclusives ? S'il y en a un, quel est-il ? Voilà bien, si je ne me trompe, l'état présent du débat soulevé par *le Ver rongeur* de M. Gaume.

Plus d'une arrière-pensée, assurément, se mêle à cette polémique. Pour *le Journal des Débats*, il y a au fond de tout ceci une thèse rationaliste ; Mgr l'évêque de Montauban l'a pressenti tout de suite, et il en a fait bonne justice. Pour *la Gazette de France*, il y a une préoccupation gallicane ; on n'est pas fâché de surprendre en flagrant délit d'exagération, sur une question quelconque, les ultramontains de *l'Univers*.

Pour *le Correspondant*, il n'y a rien de tout cela. Nous tâchons d'être dans le vrai, bien certains d'être, à cette condition, dans les intérêts de la Religion, dans ceux de l'Église. C'est pourquoi nous croyons devoir reproduire, comme l'une des pièces les plus intéressantes du litige, le plan d'études adopté pour le petit séminaire de Dijon par feu Mgr Raillon, alors évêque de ce diocèse, décédé depuis archevêque d'Aix, plan confirmé pleinement par Mgr Rivet, aujourd'hui évêque de Dijon. Nous donnons ce plan d'études tel qu'il a été publié, en 1831, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, par M. l'abbé Foisset, que l'Église de France a perdu il y a dix ans. C'est

dire à quel point cette pièce est exempte des arrière-pensées et des préoccupations auxquelles nous faisons allusion tout à l'heure. Elle est, comme tout programme scolaire, surchargée de détails techniques ; mais elle a, par là même, l'avantage capital de faire sortir le débat des nuages des considérations générales, et de poser la question dans les termes les plus catégoriques. On peut n'être pas d'accord avec M. l'abbé Foisset sur tous les détails de son plan d'études ; mais de tout son travail ressort cette conclusion que, s'il reste quelque chose à faire (et nous n'en doutons pas) pour rendre l'enseignement plus profondément, plus intimement chrétien, Homère n'est point aussi incompatible qu'on l'a dit avec saint Jean Chrysostôme, et qu'on peut être à la fois très-bon helléniste, très-bon latiniste et très-bon catholique romain. *Quod erat demonstrandum.*

Nous cédon's la parole à l'abbé Foisset.

Ch. DOUNIOL.

L'auteur de cet article essaiera de dire comment il conçoit cette grande œuvre de l'éducation du clergé, principe et source de l'éducation sociale. Vues générales sur la première éducation des jeunes clercs ; plan sommaire d'études pour les petits séminaires, telle est sa tâche d'aujourd'hui.

Deux préceptes nous ont été donnés : Aimer Dieu, aimer l'homme en Dieu et pour Dieu : tout le chrétien, tout le prêtre est dans ce peu de mots.

Ainsi deux hommes dans le prêtre : l'homme de Dieu et l'homme de ses frères (ou, en d'autres termes, l'homme de la société).

Homme de Dieu, ce n'est point assez qu'il soit exact dans sa croyance, ponctuel dans les exercices de son état ; sa foi doit être autre chose qu'une œuvre de mémoire, sa piété autre chose qu'une habitude. A Dieu appartient son entendement, à Dieu son cœur, à Dieu ses prières, à Dieu tous les actes de sa vie.

Ministre d'un Dieu fait homme, il se doit aussi à ses frères. Il faut qu'il soit plein d'entrailles pour toutes leurs douleurs, plein d'une douce compassion pour leurs misères ; il faut qu'un parfum de charité s'exhale de tous ses discours, de toutes ses manières, qu'une instruction solide et variée lui permette de se faire tout à tous pour les gagner tous ; en un mot, il faut qu'il soit à la fois Vincent de Paul et François de Sales.

Voilà ce que c'est qu'un prêtre. Voilà quels prodigieux et saints modèles doivent inspirer et vivifier une éducation vraiment cléricale.

Loin donc du lévite enfant, loin de ses premiers pas vers l'autel cet esprit de gêne et de routine qui amortit la foi lors même qu'il ne l'éteint pas. Jeune élu du sanctuaire, qu'il croisse comme Samuel sous l'œil de Dieu ; mais qu'il se sente l'enfant du Seigneur, qu'il le craigne d'une crainte pleine d'amour, qu'il le prie avec toute l'effusion d'une âme vierge ; car il n'est point appelé, dit l'apôtre, à un esprit de servitude, mais à cet élan de tendresse qui est toujours prêt à crier : Mon père ! mon père !

Éclairez sa foi naissante ; faites-lui comprendre et goûter de bonne heure tout ce que la Religion a de grand, de généreux et de pur. Que d'habiles catéchistes fassent germer dans cette intelligence qui s'éveille une conviction ferme. Qu'il puisse toucher comme du doigt les solides fondements de notre créance. Agrandissez-en le développement avec l'âge ; car il est dans la jeunesse un temps de crise où l'entendement devient superbe et raisonneur, et malheur au maître qui livre son enfant sans défense au souffle meurtrier de l'orgueil exalté par la fougue des sens ! Malheur aussi, malheur à l'élève que ce double orage de l'esprit et du cœur a surpris sans autre préparation qu'une doctrine apprise et non identifiée avec tout son être, sans autre secours qu'une régularité passive, des pratiques serviles et mortes ! Osons le dire, s'il n'est déjà par avance heureux et fier de sa religion, tout adolescent que les passions et le doute viennent assaillir est une âme perdue !

Mais si cette épreuve le trouve sur ses gardes et armé de toutes pièces comme un soldat le matin d'une victoire, s'il se glorifie de ce qu'il croit, s'il se repose dans sa foi avec bonheur, qu'a-t-il humainement à craindre ? Le scepticisme ne saurait le vaincre ; notre élève en connaît d'avance le fort et le faible : tout sophisme qui n'étonne pas est un glaive sans tranchant. Un mauvais désir pourra traverser son esprit, mais comme la rame sillonne l'onde et sans y laisser de trace.

Ceci paraît un lieu commun, et pourtant l'application de ces idées est assez rare. Il est ordinaire d'attendre que les élèves soient of-

¹ Non enim accepistis spiritum servitutis iterum in timore, sed accepistis spiritum adoptionis filiorum in quo clamamus : Abba (Pater), *Épître aux Romains*, ch. VIII, v. 15.

ficiellement en philosophie pour les prémunir d'une manière sérieuse contre l'incrédulité. Trop souvent alors les preuves glissent sur une âme attiédie et distraite, et l'élève ne retient bien que les objections, toutes pour lui plus ou moins piquantes de nouveauté.

Quelquefois aussi la préparation que je réclame a lieu plutôt, mais d'une manière incomplète. Des instructions sont faites, mais circonscrites dans des généralités vagues et rebattues, ou dans des exhortations froides et impuissantes. Ailleurs, on démontre la religion sans l'inspirer; on fait pratiquer matériellement le culte, comme si un acte religieux sans amour n'était pas une forme vide de sens. Tant qu'il n'y a point adhésion vive, spontanée, durable, de l'intelligence à la vérité, tant que cette conviction ne se résout point en sentiments, ou que ces sentiments ne s'élancent point vers Dieu par la prière, il n'y a pas *foi*, dans la véritable acception du mot, et tant qu'il n'y a pas *foi*, il n'y a pas éducation cléricale ¹.

Que s'il m'était permis de descendre à quelques détails pratiques, je dirais que je ne conçois pas de catéchismes sans la démonstration plus ou moins développée des vérités chrétiennes, point de déve-

¹ Pardon si j'insiste. Mon frère touchait ici le point capital. Il s'agit de former un chrétien. Les uns pensent y réussir par le syllogisme et la controverse; les autres, en multipliant les exercices de piété. Ces deux moyens, fussent-ils combinés, sont insuffisants. Ce qui importe surtout, et pourtant ce qu'on néglige trop de FORMER, c'est LE SENS CHRÉTIEN, c'est le sentiment prompt et sûr de ce qui est ou non dans l'esprit chrétien, de ce qui est conforme à cet esprit et de ce qui s'y trouve contraire. Nous devons aimer Dieu, servir Dieu, non-seulement de tout notre cœur, mais de tout notre esprit, de toute notre intelligence, de toute notre âme: c'est là le grand commandement, a dit Jésus-Christ. L'enseignement de l'histoire, celui de la littérature doivent être tout empreints, je ne dis pas assez, tout imprégnés de christianisme. On ne doit jamais faire admirer l'antiquité, même dans Moïse, à plus forte raison dans Homère, sans faire sentir ce qui lui manque, et combien elle est inférieure à l'idéal chrétien, tel qu'il éclate dans saint Pierre, saint Paul, saint Jean, saint Étienne, saint Ignace d'Antioche, saint Athanase, saint Grégoire VII, saint Louis. Cela ne s'enseigne pas, à proprement parler, cela s'inspire. On en montre les exemplaires vivants en paroles et en action. On les fait admirer, on les fait aimer. Est-ce que les chevaliers ne sont pas supérieurs aux héros de l'Iliade, l'Andromaque de Racine à celle de Virgile, etc., etc. Ce point de vue n'a besoin que d'être indiqué; le lecteur le complète. Cela est passé à l'état de lieu commun, depuis le Génie du Christianisme. Mais cela ne saurait trop pénétrer dans l'ensemble et dans tous les détails de l'éducation chrétienne, dans la pratique assidue et quotidienne des maîtres chrétiens. Voilà ceux qu'il s'agit avant tout de former: CE SONT LES MAÎTRES. Je crains qu'on ne l'oublie trop en ce moment. Que sont les plus beaux programmes, s'ils restent sans application faute de maîtres compétents? Et quelle est la méthode assez vicieuse pour ne faire que du mal étant appliquée par un bon maître? (Note de M. Th. Foisset.)

loppements de ces vérités sans des exhortations chaleureuses ou de vives aspirations vers Dieu révélé à l'homme. Je dirais que, dans chaque classe, la Religion doit faire partie intégrante et essentielle de l'enseignement de chaque jour. C'est ainsi qu'en *septième* et en *sixième*, on développerait l'histoire de la Religion, d'après le *Catéchisme historique* de Fleury; en cinquième et en quatrième, d'après le *Catéchisme du diocèse*. Dans les hautes classes, l'*Abrégé des fondements de la foi*, par Aymé, servirait de texte à des leçons d'un puissant intérêt sur tout l'ensemble de la Révélation. Quelle semence plus féconde pour l'étude de la philosophie que ce cours complet de doctrine chrétienne, historique d'abord, dogmatique ensuite, puis en quelque sorte tout philosophique, selon les besoins et selon les forces de toutes les intelligences! A l'appui des explications familières du maître viendraient les lectures, dont l'attrayante variété couperait, à la grande joie des élèves, la monotonie des classes. Pour les enfants, ce serait tantôt un chapitre du récit de Moïse ou du Livre des Rois, tantôt quelques traits détachés des *Lettres édifiantes* ou de la *Vie des Saints*. Pour les adultes, on ferait un choix dans les livres poétiques de l'Écriture, dans les *Catéchèses* de saint Cyrille, dans le beau travail sur saint Mathieu, attribué à saint Jean Chrysostôme, enfin dans les *Méditations* de Bossuet sur *l'Évangile*, et dans ses sublimes *Élévations sur les Mystères*. Là, comme ailleurs, les progrès de chacun seraient constatés par des rédactions. Et pourquoi n'y aurait-il pas pour chaque classe un prix d'honneur, le prix de doctrine chrétienne?

Du reste, en soumettant ces brèves indications à ses frères, l'auteur du présent article n'a point la prétention de les épuiser. Fénelon, par exemple, pourrait figurer sur cette liste comme Bossuet. On a du pieux archevêque des histoires édifiantes tout à fait accessibles à l'intelligence des enfants. A la méditation des esprits plus avancés s'offrent les pages d'une clarté remarquable qu'on a publiées de lui sous le titre de *Lettres sur divers sujets de métaphysique et de religion*. Puis les *Paraphrases de Massillon* sur les *Psaumes*. Puis, comme ce n'est point seulement un chrétien que vous élevez, mais un prêtre, pourquoi ne pas lire au catéchisme des rhétoriciens le *Traité du sacerdoce*, de saint Chrysostôme, et le beau discours de saint Grégoire de Nazianze sur la dignité et sur les devoirs du *Pontife de Jésus-Christ*?

On pressent le lien de ces études avec celles des lettres humaines. Dans l'éducation ainsi conçue, tout est conséquent et harmonique. L'élève retrouve comme guides religieux, comme promoteurs de sa foi, les mêmes génies qu'il a admirés comme maîtres de la parole, comme les plus puissants d'entre les hommes par l'éloquence et par la pensée. Même et bien plus grande supériorité, à la fois religieuse et littéraire (qu'on veuille bien me pardonner ce terme, indigne de la divinité des Écritures), dans la sainte Bible. L'Ancien Testament surtout, à l'âge où l'imagination nous agite, est le livre des livres, le trésor des trésors. Il y a dans les prophètes et dans Job une impétuosité de sentiments, une magnificence d'images, comme, dans les Psaumes, des élans d'âme, auxquels on ne peut rien comparer nulle part. Tout le monde le dit, je le sais; mais peut-être ne s'attache-t-on pas assez à stimuler dans nos petits séminaires la conscience de ces ineffables beautés. Le pieux Hersan, et, après lui, le bon Rollin, n'ont point cru insulter à la majesté de la Religion en proposant le cantique de Moïse à l'admiration de leurs élèves. Il n'y aurait rien de profane à suivre un tel exemple, à faire ressortir, comme le grand Bossuet, la divine inspiration des livres saints, de l'infinie sublimité de leur langage. Sans doute il ne faudrait point faire œuvre de critique ou de pygmée en présence de ces monuments sacrés. Autant vaudrait, devant les Pyramides, chercher de l'œil et nombrer les rides que le temps a gravées sur ces masses colossales, debout depuis trois mille ans. C'est l'impression qui s'élève à leur aspect qu'il importe de faire partager, de rendre vivante et sensible à tous. Ce qu'il faudrait surtout faire goûter aux jeunes lévites, c'est le désintéressement de langage qui règne dans la Bible. Là, rien pour l'effet, tout pour la pensée. Là, point d'artiste, point d'écrivain, nul soin de la phrase, rien qui sente le métier, qui trahisse la préoccupation des suffrages du dehors. Une seule intention domine celui qui écrit, quel qu'il soit : c'est de rendre témoignage à Dieu. En quels termes? l'auteur ne sait; il laisse aller sa plume et se trouve sublime ou naïf, majestueux ou simple, sans y penser. *L'éloquence suit comme la servante*, ainsi que Bossuet l'a dit de saint Paul.

Je me vois ainsi conduit à parler des classes proprement dites.

Le ministre de Dieu (qui le nie?) doit être aussi l'homme de la société, et par conséquent un *homme instruit*, suivant l'acception du mot au temps où il vit.

N'oublions pas, toutefois, qu'avant tout cet homme instruit sera prêtre. Une tendance grave et religieuse doit donc présider à ses études classiques. *Tout pour Dieu*, voilà le principe et la fin de son éducation. Toute idolâtrie, toute adoration de la forme, quelque nom qui la décore, nature, éloquence, poésie, lui est interdite. Il n'admira jamais trop les dons de Dieu ; mais c'est à lui qu'il faut sans cesse en rapporter l'éclat et la gloire. Le culte du génie humain est un paganisme, le seul qui soit contagieux désormais. Qui n'a lu dans saint Jérôme ses austères remords pour avoir préféré la lecture de Cicéron à celle de la Bible, et cette vision où Jésus-Christ lui apparaît pour lui dire : « *Es-tu chrétien?... Non, tu n'es pas un chrétien; tu es un cicéronien!* » Pour ceux qui ont sondé les illusions de l'esprit humain, il n'y a pas d'exagération dans ces paroles.

Et qu'on ne s'y trompe point, ce n'est pas un contempteur des lettres profanes qui rappelle cet énergique anathème. Dans les études que l'on nomme classiques, il faut certes réserver une large part à l'antiquité païenne. On en jugera lorsque, dans un second article, je donnerai la liste raisonnée des auteurs que je voudrais voir partout dans les mains de nos enfants. Mais encore une fois l'admiration suffit ; l'adoration est de trop. L'enthousiasme est une belle et noble chose ; la superstition est une grande misère. Car ne croyez pas que celui qui se prosterne devant la parole de l'homme pour elle-même, soit par cela seul une âme d'élite. Il y a de l'étroit, du puéril dans tout ce qui est exclusif. Voyez plutôt ces beaux esprits du XVI^e siècle, qui, pour ne pas souiller leur latinité d'un mot étranger à Cicéron, appelaient la sainte Vierge *Dea immortalis*. C'est par des susceptibilités de ce genre que le plus mâle des orateurs, Tertullien, a été banni des rhétoriques ; c'est ainsi qu'on élève un mur entre le purisme des élèves et l'admirable néologisme de *l'Imitation de Jésus-Christ* et de la Vulgate. Certes, ou je me trompe fort, ou il faut avouer que les premières classes de grammaire une fois franchies, rien ne serait plus nécessaire que d'élever nos jeunes lévites au-dessus des scrupules sans nombre qui les saisissent en présence de tant de locutions que le siècle d'Auguste eût flétries. Le mot de l'énigme est simple. C'est qu'en effet la langue de saint Paul n'est pas et ne pouvait pas être celle de Sénèque, la langue de Tertullien celle de Pline le jeune. Écoutez : ce sont bien encore à peu près les mêmes sons, les mêmes désinences ; à tout prendre même, les

mots nouveaux sont en petit nombre. Mais une révolution s'accomplit dans les intelligences ; le paganisme et l'Évangile sont aux deux pôles : comment l'expression de ces deux pensées, comment leur génie grammatical seraient-ils identiques ? Prenez au hasard une épître du grand apôtre, traduisez-la en beau style cicéronien : n'est-il pas vrai que l'accent chrétien aura disparu ? La littérature romaine est une belle statue ; l'ensemble en est majestueux, les détails d'un fini admirable ; mais cette beauté si régulière est une beauté froide. Ceux qui prêchèrent la bonne nouvelle n'avaient que faire de formes si arrêtées. Leur éloquence nue, mais expansive et saisissante, dut rejeter loin d'elle les draperies qui paraient la vieille idole. Elle révéla au monde une vie nouvelle, une vie intérieure et profonde, plus qu'inconnue de ces hommes tout extérieurs, qui n'avaient d'émotions que celles du cirque ou celles du Forum. Il fallut bien que ces sentiments inconnus se créassent une langue ; la force d'expansion dont ils étaient doués fit éclater de partout celle que la littérature païenne avait polie : la statue reçut une âme ¹.

Voilà ce qu'il faut montrer de bonne heure aux élèves du sanctuaire ; d'où la nécessité d'introduire parmi leurs livres classiques les *Pères de l'Église*. N'en ayez pas honte devant eux. Ne faites aucune difficulté de reconnaître que les tours et les constructions qu'ils affectionnent sont souvent sans exemple dans les écrits antérieurs ; mais demandez si l'amour de Dieu, si la charité qui enflamme leurs discours avaient dans les temps antérieurs bien des modèles. Et après tout, aimerait-on mieux que les Pères fussent plus corrects, et que les hardiesses orientales de nos livres saints, leur magnificence d'images, leur richesse de coloris, leur onction, enfin, n'eussent point passé dans le langage chrétien ? Puis la diction d'un Tertullien, pour être autre que celle de Pline le jeune, lui est-elle véritablement inférieure ? Il faudrait voir, au contraire, si les réminiscences d'Horace n'ont pas glacé nos hymnographes, et si les chants de nos églises n'auraient pas gagné à rester plus fidèles aux inspirations des prophètes qu'à l'élégance lyrique des favoris d'Auguste.

Peu d'exemples suffiraient pour rendre frappantes de vérité ces considérations sur le néologisme chrétien, né de l'invasion subite de

¹ Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait point d'âme dans Homère, dans Sophocle, dans Virgile. Mais il y a bien une autre profondeur, une autre ÂME dans *la Bible* et dans les hommes de génie qu'elle a inspirés.

croyances neuves et puissantes dans une langue qui avait cessé d'être progressive. Quelques différences seraient à noter dans l'application de cette idée à l'idiome grec, bien plus riche, bien plus varié, bien plus souple surtout que l'idiome latin, bien plus façonné, dès les temps de Platon, à rendre toutes les nuances de la pensée philosophique la plus abstraite. Mais j'ai déjà trop oublié peut-être que je ne puis aujourd'hui qu'effleurer des aperçus généraux ; qu'il me suffise donc d'avoir indiqué celui-ci en passant.

Je parlais tout à l'heure des SS. Pères. C'est un monde tout entier que les travaux de ces hommes admirables. Ce monde, on ne saurait commencer trop tôt d'en faire le tour. Dès la *Troisième*, les Pères latins pourraient entrer dans le cadre des études. En marquer la série serait chose facile ; mais ici encore on me pardonnera de ne pas mettre un second article dans le premier. J'essaierai seulement de prévenir une objection. Il y a de la recherche dans la diction des Pères : ils portaient à cet égard le poids de leur siècle ; ils subissaient la loi des littératures épuisées, eux qui en créaient une pleine de sève et d'avenir. N'y aurait-il point péril pour le goût de l'élève, qui est à former encore, à faire trop tôt connaissance avec les Pères ? Ne vénérera-t-il pas les taches de leur style à l'égal de leur génie et de leur vertu ? Si l'élève n'était qu'un enfant, je l'avouerais, l'objection serait forte. Voilà pourquoi j'ai écarté les fragments des Pères jusqu'à la *Troisième*, jusqu'à la classe où les notions grammaticales de l'écolier sont complètes et fixées ; car, plus jeune, il n'aurait pu s'expliquer cette contradiction entre le rudiment et l'auteur sacré : il y aurait eu confusion dans ses idées. Pour l'élève adolescent, l'objection n'en est pas une. Je suppose que les fragments des Pères mis sous ses yeux seront bien choisis, que les pointes y seront rares. Est-il donc alors si difficile au maître de faire sentir le vice de diction dont il s'agit, et en même temps de l'expliquer sans nuire à l'autorité du modèle où se rencontre cette tache ?

J'ai dit aussi que je voulais former dans le prêtre un homme instruit, suivant l'acception du mot au temps où il vit.

Il y aura donc une place au petit séminaire, et une grande place, pour l'enseignement de l'histoire, des sciences mathématiques et physiques, de la philosophie. Mais, je demande pardon de le répéter une troisième fois, c'est l'esprit général de l'éducation cléricale qui fait l'objet de ce premier article. Le plan d'études viendra en son lieu et formera un article à part.

Un mot seulement sur l'abus qu'on pourrait faire, dans les hautes classes, de la littérature contemporaine.

Celui qui écrit ceci n'est point systématiquement ennemi de ce qu'à tort ou à droit on a de nos jours appelé le *romantique*. Il pense que tout un côté de cette littérature dérive d'un sentiment vif et vrai des beautés poétiques de la Bible. Il osera dire même que les hardiesses des novateurs (dont il est loin d'excuser les témérités) ont seules rendu possible, dans notre langue si timide, une traduction sentie de ce livre des livres; que la brusquerie de leurs transitions lyriques aide à suivre la rapidité du vol des prophètes, qui franchissent des abîmes d'un verset à l'autre. Mais aussi celui qui écrit est loin de tolérer qu'on transporte à la littérature qui nous environne cette idolâtrie qu'il réproouve pour la littérature antique. Que l'élève du sanctuaire comprenne et goûte tel chapitre de Walter Scott, telle page de lord Byron, telle œuvre de M. de Châteaubriand, c'est à merveille. Mais sa vocation présumée n'est point d'écrire des méditations ni des romans poétiques : il ne faut rien de frivole dans l'éducation du prêtre. Ce ne sont point des fleurs que l'Église lui demande, ce sont des fruits. Il faut éveiller son imagination sans doute, et voilà pourquoi j'insiste sur des lectures fréquentes de l'Écriture dans les catéchismes, sur la traduction habituelle de morceaux choisis dans la Bible même et dans les Pères; non point, on l'a vu, que je propose les Pères comme modèles de diction, mais bien comme modèles d'éloquence; car l'éloquence n'est pas dans les mots, et ces penseurs mâles et chaleureux en ont plus, à mon sens, que tel phrasier symétrique de l'antiquité.

C'en est assez sur les études. Notre tâche toutefois est-elle remplie? Non, certes.

Le caractère social du lévite est encore à former. Il est croyant; il est charitable; tous les éléments de la sociabilité sont en lui. Que tardez-vous à féconder ce germe, à faire verdier cette jeune plante, à faire éclore cette fleur?

Il ne suffira point au prêtre d'être au fond bienveillant et dévoué à ses frères. Il faudra qu'il soit affable à tous, et, dans ses relations obligées avec les classes polies, qu'il se montre poli à l'égal de tous. Qu'il sache bien que la froideur des manières, la rudesse des formes, le rendraient infiniment moins propre à procurer le salut des âmes, et qu'il accorde à ce motif sacré ce qu'il refuserait peut-être à l'exigence des mondains.

C'est ici surtout que la mission du maître est délicate. « Tout arbre naît sauvageon, et, s'il reste abandonné aux soins de la nature inférieure, si la main de l'homme ne vient modifier et diriger le travail de la nature dans l'arbre, il ne produira jamais que des fruits âpres et sauvages. L'homme aussi naît sauvageon. S'il reste abandonné à la nature inférieure, si la parole de la sagesse ne vient modifier et diriger le travail de la nature dans l'homme enfant, il ne produira, comme le jeune arbre, que des fruits âpres et sauvages ¹. »

Ce n'est pas tout. Il a été dit au prêtre : *Ite, docete omnes*. Il est la lumière du monde, le sel de la terre. Appelé à évangéliser un siècle qui se pique de tout savoir, il ne doit pas plus lui être inférieur en connaissances qu'en vertus. La carrière est ouverte : sept années sont données au jeune clerc pour la première moitié de sa tâche. Ces années seront pleines, car cette tâche est vaste. L'enseignement de trois langues, l'initiation à trois littératures (les plus riches qui aient éclairé le monde), l'étude approfondie de la Religion, de l'art d'écrire, de l'histoire, de la géographie, les éléments des mathématiques, voilà le cercle qui lui est tracé.

Pour parcourir ce cercle, les méthodes abondent. Notre dessein n'est pas de les comparer entre elles, et d'en discuter les mérites respectifs. Celle qui a prévalu a de nombreux défauts : nous ne les contestons pas ; nous ne les excuserons point. Mais elle a pour elle une longue expérience, des noms imposants, une pratique à peu près générale. Nous aimons mieux tirer de cette méthode tout le parti possible que d'en indiquer une autre qui sans doute aurait à son tour des côtés faibles, qui d'ailleurs resterait aux yeux du grand nombre un système, une utopie, et, par cela seul, demeurerait suspecte à la plupart de ceux pour lesquels nous écrivons ².

L'enseignement des langues mortes fait la base de l'instruction publique dans l'Europe civilisée. Mais, quoi qu'on en dise, cet enseignement n'est point exclusif. Un plan général d'éducation s'y rattache plus ou moins, celui-là même que nous énoncions tout à

¹ Ces paroles sont de M. Bautain.

² Autrement nous sommes à la merci des faiseurs d'expériences et nous tombons immédiatement dans la confusion, dans le chaos :

Non bene junctarum discordia semina rerum.

(Note de M. Th. Foisset.)

l'heure. Qu'il nous soit permis pour plus de clarté d'isoler les éléments dont ce plan général se compose.

Classes de grammaire.

Les langues grecque et latine sont presque également la langue de l'Église : elles ont été consacrées ensemble dans l'inscription mise sur la croix de Jésus-Christ : *Et erat scriptum hebraïce, GRÆCE ET LATINE* (JOANN. XIX, 20). C'est dans la première qu'ont été écrits la plupart des livres du Nouveau-Testament, fondement de notre foi, les actes monumentaux des premiers conciles, les ouvrages d'un saint Basile, d'un saint Grégoire de Nazianze, d'un saint Chrysostôme, modèles trop peu lus, source intarissable de l'éloquence chrétienne. A un tel idiome, on ne saurait accorder trop d'importance.

Peut-être ne serait-il pas déraisonnable d'ouvrir l'étude des langues par la grammaire grecque. La mémoire de l'enfant, si prompte à se charger de mots, ne serait pas plus rebutée par les trois déclinaisons helléniques, que par les cinq déclinaisons latines ; et ces éléments du moins seraient enseignés avec une grammaire bien faite, celle de M. Burnouf : le latin ensuite ne serait qu'un jeu.

Mais nous avons promis de ne pas trop fronder l'usage ; il paraîtra sans doute plus naturel de commencer par la langue la plus pauvre, non par la plus riche, par le dérivé, non par le primitif. C'est le contraire d'une étude scientifique, et il en résultera pour le grec l'irréparable désavantage d'être considéré comme chose surrogatoire, j'ai presque dit superflue ; idée qui ne saurait naître dans l'esprit de l'élève, à l'égard du latin, langue permanente de l'Église. Mais passons.

Nous recevons l'enfant des mains de sa mère, et nous épuisons d'abord avec lui les déclinaisons et conjugaisons latines, puis les principales règles de la syntaxe. Ici, pas de rudiment-modèle à indiquer¹ ; on dirait qu'en France aucun esprit distingué ne s'est voué à l'enseignement, tant les bons livres élémentaires y sont rares, aussi bien pour l'étude de la langue nationale que pour celle de l'idiome de Cicéron ! Il faut avant tout que l'élève conçoive bien le mécanisme de la formation des mots. Une fois familiarisé avec cette partie de la grammaire, il s'exercera à la traduction d'un auteur latin.

Nous n'accordons point ce nom aux opuscules classiques des XVII^e

¹ Ceci fut écrit avant la publication de la *Grammaire latine*, de Burnouf, supérieure, croyons-nous, à sa *Grammaire grecque*. (Note du Rédacteur en chef.)

et XVIII^e siècles¹, le latin y est trop ramené au génie des idiomes modernes.

L'unique moyen, selon nous, de bien apprendre une langue, est de l'aborder telle qu'elle est, d'en retenir la phraséologie en même temps que les mots.

Nos élèves débiteront donc par *Sulpice Sévère*, abrégiateur élégant de l'histoire sacrée. Expliqué par le maître d'abord, puis traduit sous ses yeux, cet écrivain sera en quelque sorte une introduction commune à l'étude de l'histoire et à celle du latin. Accessible aux intelligences moyennes, il les aguerrira soit à l'inversion, soit à l'ellipse, ces deux épouvantails de l'enfance ; et c'est alors seulement qu'on les exercera aux thèmes que nous conseillons de modeler tour à tour sur les règles de la syntaxe et sur le texte de l'auteur qui fait la matière habituelle de l'explication classique, afin de graver plus sûrement dans de jeunes esprits le tour et la structure de la phrase latine. Ajoutons que les thèmes adaptés aux règles grammaticales doivent être exclusivement anecdotiques. Qui ne garde pas rancune à ces banalités morales dont, sous le nom de thème (de rebutante mémoire), on a rassasié jusqu'au dégoût nos premières années d'étude ?

Voilà pour la *septième*.

Pour la traduction comme pour l'enseignement de la grammaire, on ne nous demandera pas de règles. Nous faisons un article de journal et non un livre. Et d'ailleurs n'a-t-on pas Rollin ? Comment ne point insister toutefois sur la négligence avec laquelle est traitée dans les collèges cette partie de l'explication qu'on nomme le *mot à mot* ? Le contraste du génie des langues anciennes et du génie de la nôtre est tout à fait perdu pour l'élève, si on ne s'attache à le faire ressortir par ce qu'aurait de barbare pour un Français la version littérale de la phrase grecque ou latine, si on ne laisse d'autre différence entre le *mot à mot* et le *bon français* (c'est encore une locution consacrée) que celle qui consiste à assembler des syllabes après les avoir épelées une à une, si surtout on donne à chaque mot tout d'abord la signification souvent exceptionnelle qu'il a dans la phrase traduite, sans faire remarquer son acception propre et primordiale, et sans si-

¹ On comprend que nous voulons parler des livres qui ont prévalu dans les classes, tels que *Epitome historiae sacræ* ou *Græcæ*, *De viris illustribus Romæ*, *Appendix de diis*, etc.

gnaler les extensions successives qu'elle a pu recevoir. Nous saisissons cette occasion pour recommander une fois pour toutes d'habituer l'élève à beaucoup réfléchir, à se rendre un compte rigoureux de tout ce qu'il fait, à résumer sans embarras ce qu'il aura une fois appris. Ce sera décupler ses progrès actuels et puissamment hâter pour l'avenir la maturité de son esprit.

Parvenu en *Sixième*, l'enfant ainsi formé se jouera avec l'opuscule tiré d'Erasmus, *Selectæ à veteri et à novo Testamento historiæ*. Il peut dès lors aborder *Justin*, et préluder de la sorte à la connaissance de l'histoire ancienne. La diction de Justin, naturelle parfois jusqu'à la négligence, mais presque toujours digne du siècle des Antonins, est beaucoup moins elliptique et partant d'une intelligence plus facile que *Cornelius Nepos*.

Il nous semble peu sage d'ajourner plus longtemps les premiers éléments du grec. C'est en *Sixième* donc que nous plaçons l'étude des formes régulières des mots déclinales et des verbes, dans cette langue, comme la traduction littérale de quelques versets de saint *Luc*, appropriés à ces notions préliminaires, et susceptibles d'en ménager l'application : car nous ne dissimulons pas notre aversion pour l'étude abstraite des langues, surtout dans le jeune âge : ce n'est pas nous qui renierons la maxime tant de fois citée : *longum per præcepta, breve per exemplum iter*.

En *Cinquième* se présentent *Cornelius Nepos*, biographe concis et généralement si pur des héros de l'antiquité grecque¹, le recueil latin intitulé *Selectæ à profanis scriptoribus historiæ*², et les histoires du Grec *Élien*, d'après le choix qu'en a publié M. Valatour³, qui les

¹ On n'entend pas trancher ici la question de savoir si les *Vies* que nous avons sous le nom de *Cornelius Nepos* sont de lui, ou si elle n'offrent qu'un abrégé de cette œuvre biographique par *Æmilius Drobis*, grammairien du siècle de Théodose.

² On s'est fort préoccupé récemment des dangers du *Selectæ à profanis*. Je crois qu'il n'est pas sans inconvénient en effet de ne montrer les païens que par leurs beaux côtés. Mais on peut dire toute la vérité, sauf en ce qui touche les mœurs. Plutarque et Cicéron offrent des traits nombreux pour la contre-partie.

(Note de M. Th. Foisset.)

³ Le choix des histoires d'Élien ne se trouve plus dans le commerce. Nous en appelons de tous nos vœux la réimpression en y joignant les deux dictionnaires placés par M. Valatour à la fin de son petit volume.

Il est encore deux excellents recueils de versions grecques que la seule difficulté de les intercaler dans le programme des différents cours, nous fait rejeter ici : celui de M. l'abbé d'Andrezelles, où l'on trouve distribués, par ordre de progres-

a disposées dans un ordre progressif adapté aux leçons de la grammaire. Ce dernier volume, plein de variété et d'intérêt, suffit à l'application et aux développements des principes de l'idiome hellénique, et nous le préférons de beaucoup à *Ésope*, si sec et d'une grécité si inférieure ¹.

Pour le latin nous conseillons la dictée de versions extraites de *Végèce (de Re militari)*, compilation précieuse qu'on peut appeler la clef de la partie militaire de l'histoire ancienne, où la guerre tient tant de place. Comme transition de la prose à la poésie, les apologues choisis de *Phèdre*, depuis si longtemps adoptés pour la *Cinquième*, doivent être le texte de leçons soignées sur les différences de la prose et de la phrase versifiée.

Ici se place la première étude de la prosodie qui doit être conduite jusqu'à la connaissance du rythme iambique, lequel présente moins de difficultés encore que les vers hexamètres et pentamètres. On pourra même s'exercer à tourner le distique, dont on trouvera d'heureux modèles dans les fables tirées des *Fastes* d'Ovide, qu'un bon *cinquième* peut entendre sans peine, et qui peuvent faire cortège aux iambes de Phèdre.

Avec la *Quatrième* finissent les études proprement grammaticales et le soin de calquer les thèmes sur le texte des auteurs qui font l'objet des explications quotidiennes. Les poètes marchent désormais de front avec les prosateurs. D'une part donc *Quinte-Curce*, *Velleïus*, *Florus*, et pour les dictées, des *Lettres familières* de Cicéron; de l'autre, un choix des *Métamorphoses* d'Ovide et quelques morceaux analogues, pris dans l'*Énéide* (l'épisode d'Achémenide et la rencontre des Harpies au III^e livre, celui de Cacus au VIII^e), rempliraient plus convenablement cette classe que les traités de *Senectute* et de *Officiis*, qui ont tant ennuyé notre enfance, et que, la *première Catilinaire* et les délicieuses *Églogues* de Virgile que nous sentions si peu. La correspondance de l'orateur romain entretiendrait et fortifierait dans les élèves le goût inappréciable du naturel.

Mais ce n'est point à Chompré, à son *Dictionnaire de la Fable*, si aride et si confus, que nous emprunterons des notions devenues sion, de longs et innombrables extraits de prose et de poésie, soit profanes soit religieuses; et l'ouvrage de M. Guérin, professeur au collège Sainte-Barbe, intitulé *les Historiens Grecs*; l'un et l'autre conviennent à toutes les classes.

¹ Ce que nous avons sous le nom d'*Ésope*, nous a été transmis par des moines des XIII^e et XIV^e siècles.

nécessaires sur la mythologie poétique. A défaut de dictées du professeur, il nous paraît mieux d'user d'un travail fort court jeté à la fin d'un choix classique des *Métamorphoses* par M. *Baillot*, mort professeur d'éloquence à la faculté des lettres de Dijon.

Ce n'est pas tout. Accoutumée à l'harmonie du vers virgilien et à la fluidité des distiques d'Ovide, l'oreille est devenue assez bon juge du rythme pour permettre de versifier en latin. Nous recommanderons à ce sujet le traité récemment publié par M. *Quicherat*. Disons néanmoins que l'ancienne université, les jésuites même, oublièrent trop que la composition poétique dans une langue morte n'a d'autre objet que de donner aux élèves un sentiment moins incomplet du mètre antique et des beautés du poète. Ce genre d'exercice ne saurait être que secondaire : lui assigner un autre rang serait un véritable abus.

Reste le grec. La première moitié de l'année, nous indiquerons *Lucien*. Quelque défectueux que soit le choix de ses *Dialogues* généralement admis dans les collèges, le piquant de quelques-uns, les phrases courtes et simples de tous les rendent préférables à des ouvrages plus graves, mais d'une phraséologie plus savante. Après Lucien viendrait *Xénophon*, dont l'atticisme plein de grâce et d'abandon et la limpidité toujours égale permettent de choisir comme au hasard entre la *Cyropédie* et l'*Anabase* (Retraite des dix mille). Enfin cette même année serait celle des thèmes grecs, si le problème de leur utilité, encore incertaine ou du moins fort controversée, était affirmativement résolu dans l'esprit du Chef de l'établissement. Le défaut d'espace nous défend tout débat sur cette question, tranchée en faveur des thèmes par un recueil catholique¹ : mais la réserve gardée par l'université ne nous empêche point d'adhérer, pour notre part, aux conclusions du *Mémorial*.

Humanités.

La *Troisième* commence une nouvelle ère d'études. L'élève s'échappe enfin des langes de la grammaire. *César*, dont la phrase serrée eût fatigué une intelligence trop jeune, devient alors un excellent modèle, d'une narration sévère et pleine de choses. Rien n'empêche que le maître ne signale en passant le contraste de ce style avec la brillante expansion des récits de *Quinte-Curce*. L'heure des

¹ *Mémorial catholique*, t. III, p. 197; avril 1825.

développements littéraires n'est point encore arrivée, mais des indications sont déjà permises. L'explication de *Cicéron* ne saurait se faire attendre plus longtemps. Parmi ses *Discours* nous désignerons ceux dont la composition tient une sorte de milieu entre l'histoire et la tribune : les *Verrines de Signis* et de *Suppliciis* sont deux admirables monuments de narration oratoire. Quant aux versions dictées, nous n'hésitons point à proposer des choix du livre de Columelle de *Re rustica*, dont la préface surtout est un des plus beaux morceaux d'éloquence que nous ait laissés l'antiquité. Pour la poésie, l'*Enéide* suffit : le deuxième chant en particulier serait une préparation de plus aux exercices narratifs qui occuperont la *Seconde*.

Il est temps de faire aussi connaissance avec la poésie grecque. Les *Gnomiques*, pourraient ouvrir le cours avec un des spirituels pamphlets de Lucien, *Timon*, *Charon*, ou *Le Coq*. Dans la seconde moitié de l'année, on s'élèverait jusqu'à *Homère*, dont les difficultés bien connues tiennent surtout à la physionomie insolite des formes et à la confusion des dialectes. En regard d'Homère se trouverait *Plutarque*, autre peintre admirable de la vie des héros. Nous ne parlons point d'*Isocrate* : le vide absolu de ses compositions, l'afféterie monotone de ses phrases symétriques sont inconciliables avec des études viriles.

Dans notre premier article, nous avons conseillé l'étude des *Saints Pères* dès la *Troisième*. Il suffira de dicter des fragments de *Lactance* (*de Morte persecutorum*), et quelques lettres, entre autres celles de *saint Jérôme* à la vierge Principia et à l'avocat Magnus ; celles de *saint Augustin* à Marcellin sur la Religion, à saint Hilaire sur la fuite dans la persécution ; celles enfin de *saint Bernard* aux Franconiens pour la croisade et à son parent Robert qui avait passé de Clairvaux à Cluny. J'y joindrais volontiers, en latin ou en grec, la lettre d'une éloquence surhumaine de *saint Ignace d'Antioche* aux Romains sur son martyre, si la sublimité de cet élan d'âme pouvait être dignement sentie par des enfants.

Nous avançons dans la carrière. La *Seconde* va mettre sous les yeux de l'élève avec de nouveaux modèles de narration (*Salluste*, *Tite-Live*), quelques-uns des inépuisables discours de M. Tullius. On choisira parmi les plus courts (les *Catilinaires*, *Pro Ligario*, les *Philippiques*) : les sujets politiques auront la préférence sur les sujets judiciaires. Il faut frapper et captiver l'élève, non le refroidir et

le fatiguer par les détails, souvent de peu d'intérêt, que nécessite la polémique du barreau. — En poésie, nous retrouvons l'*Énéide*, qu'on pourrait parcourir au lieu d'en voir un chant tout entier. Ce n'est plus la langue qu'il s'agit d'enseigner, c'est la littérature latine. Sous ce rapport, un choix fait dans tout le poëme (l'épisode d'Andromaque au III^e livre ; les reproches et la mort de Didon dans le IV^e ; au V^e les Jeux ; dans le VI^e la prédiction de la gloire de Rome et de la fin prématurée du jeune Marcellus ; l'épisode de Nisus et d'Euryale dans le IX^e ; au X^e la mort de Pallas ou de Mézence ; dans le XI^e Camille et le conseil tenu par Latinus, enfin la mort de Turnus qui termine le XII^e), en apprendrait plus sur l'épopée virgilienne que l'explication de deux chants complets. Pour les développements, les secours ne manqueront pas au professeur. Indiquons-lui toutefois les *Études sur Virgile* par M. Eichhoff. Les *Odes d'Horace* appartiennent, comme on sait, à la même division classique ; les *Satires* et les *Épîtres*, en général de moins facile accès, ne doivent être connues qu'en rhétorique. Inutile de noter ici en passant la nécessité de faire précéder et accompagner l'explication d'Horace par des exercices sur les divers rythmes qu'il emploie.

En grec, encore un chant de l'*Iliade*, encore une vie de *Plutarque*. *Saint Chrysostôme* à son tour nous offre, pour l'explication, des discours d'une médiocre étendue et dont l'éloquence toute religieuse ne le cède en rien à celle du *Père de la patrie*. L'allocution de Flavien à Théodose, le discours pour Eutrope, sont de ce nombre. Mais n'anticipons point : les Pères méritent des détails à part.

Rhétorique.

Dans un Petit-Séminaire plus qu'ailleurs, la Rhétorique doit être un vrai cours de littérature : les élèves n'en feront pas d'autre. Ici donc on doit donner beaucoup à la variété.

Certes, les exercices oratoires ont droit dans cette classe à quelque prééminence ; mais les sujets de pure imagination ne doivent point être négligés. Toutes les facultés, désormais adultes, doivent se développer avec ensemble, avec harmonie. C'est un vice capital de l'éducation des colléges, que cette exubérance de harangues imposées aux jeunes rhétoriciens, qui n'en fait que des déclamateurs plus ou moins enflés, plus ou moins vides. On ne réprovera jamais trop l'usage exorbitant que font les maîtres des deux recueils de

prose et de vers qui ont pour titre *Conciones*. Ou cette enfilade non interrompue de discours, sans lien entre eux, fatigue et rassasie comme les tableaux sans fin de nos musées, ou l'esprit en est faussé et se fait une habitude de style de ce qui ne doit être qu'un élan d'âme rare et déterminé par un but pressant. Si quelque chose a pu frapper dans le plan d'études que nous soumettons à nos frères, c'est le soin avec lequel nous avons tâché de prémunir le goût des élèves contre le faux coloris et la fausse chaleur. Dans chaque classe, nous avons placé un représentant de la simplicité et du naturel : Érasme, Justin, Phèdre, Cornélius, Élien, Lucien, Virgile, Plaute, Xénophon, César, Térence, Homère, Plutarque, Tite-Live même, quelque ornés que soient ses récits, en sont de vivants témoignages. Ne nous démentons point au terme de la course : n'oublions pas que notre mission n'est pas de former des rhéteurs, mais des ministres de vérité.

C'est dans cette intention qui nous est chère, qu'on s'est élevé, assez tard il est vrai, contre l'ordre généralement suivi dans les écoles, par lequel l'enseignement de la rhétorique précède celui de la logique. Nous pensons cependant, ainsi que l'a démontré M. Carl, directeur du petit-séminaire de Strasbourg¹, que cet ordre n'est autre que celui du développement naturel et spontané des facultés de l'homme : développement qui doit demeurer *libre* sous l'influence qui l'excite, le féconde et le fortifie. L'imagination est une fleur ; laissez-la éclore, car son temps est court. A l'âge où elle domine l'intelligence, vainement offririez-vous à l'adolescent les formes austères de l'enseignement philosophique. Pour avoir prise sur son âme, il faut lui parler nature, beauté, harmonie : le *Génie du Christianisme*, par exemple, sera son livre ; la religion un peu vague de l'auteur sera sa religion : en ce sens, eu égard à des lecteurs de cet âge, si près de l'âge du doute, on ne peut nier que M. de Châteaubriand n'ait bien mérité de la foi chrétienne².

Nous l'avons dit : cette disposition d'esprit doit être dirigée, non contrariée. Comment connaissons-nous la vocation d'un adolescent, si nous l'emboîtons dans une espèce de mécanique intellectuelle ?

¹ *Discours couronné par la Société littéraire de Chalons-sur-Marne, le 2 août 1824.*

² Ce n'est pas à dire qu'il faille s'en tenir là. C'est un péristyle. Si le maître doit faire sentir à l'élève le côté poétique de la liturgie, il l'introduit vraiment sans le temple, en attendant qu'ils pénètrent ensemble dans le sanctuaire.

(Note de M. Th. Foisset.)

L'imagination s'éveille en lui : aidons-en l'essor par une étude plus assidue et plus développée des poètes de l'antiquité. Les *Églogues de Virgile*, pleines de détails descriptifs d'une inimitable fraîcheur, ont enfin trouvé leur place, et les *Idylles de Théocrite* leur seront comparées avec un charme de développements infini. Les épisodes des *Géorgiques*, un peu froids pour celui que n'enivre point la désespérante perfection de cette poésie, viendront après les *Églogues* ; et nous ne verrions pas d'inconvénients à ce qu'on reprît, sous un point de vue purement littéraire, quelques-uns des morceaux de l'*Énéide*, déjà expliqués, et même les plus belles odes d'Horace : l'élève affranchi de toute la contention d'esprit dont il a eu besoin pour entendre matériellement le texte, n'en apprécierait que mieux la supériorité poétique de ces diverses compositions. Nous avons déjà indiqué les satires et les épîtres du lyrique latin. Il n'est pas permis d'ignorer son *Art poétique*, si respecté jusqu'à nos jours. Une ou deux *satires de Juvénal*, quelques dictées de *Lucrèce*, complèteraient cette revue du Parnasse latin.

Quant au grec, comment se séparer d'Homère ? *Sophocle* seul, si antique et si pur, peut entrer en lice après ce formidable athlète. Il faudrait savoir l'*OEdipe roi* par cœur.

En prose, nous avons Tacite, *Vie d'Agricola* et *Mœurs des Germains*. Bien que nous adhérons, en thèse générale, au plan de Bossuet, qui « faisait lire à M. le Dauphin chaque ouvrage de suite en « entier et comme tout d'une haleine, afin qu'il s'accoutumât peu à « peu à découvrir le but, l'ensemble et l'enchaînement de toutes « les parties d'un ouvrage, » nous ne saurions appliquer cette règle à un écrit aussi étendu que *les Annales* ou *les Histoires* de Tacite. En même temps, il nous est évident que ce grand modèle ne serait qu'imparfaitement connu, si l'on n'arrête un regard attentif sur de longs extraits de ses plus grandes compositions. On peut choisir à volonté dans Cicéron : la *Milonienne* elle-même, dont l'étendue eut effrayé le simple humaniste, ne saurait rebuter le rhétoricien. Le pendant obligé de l'orateur romain, *Démosthènes*, ne peut manquer non plus à nos études. Qui ne serait fier d'expliquer le discours *Pour la couronne*, ou quelqu'une des *Philippiques* ? Pour les dictées, on aurait *les écrits de Cicéron sur l'Art oratoire*, la fameuse lettre que lui adressa Brutus pour protester contre le pardon d'Octave, quelques pages de *Quintilien*, trop didactique pour qu'on lui emprunte

beaucoup, de magnifiques fragments de *Pline l'Ancien*, quelques lettres de son Neveu, des extraits de *Sénèque*, et du dialogue trop peu connu de Tacite, de *Causis corruptæ eloquentiæ*, la Correspondance récemment retrouvée à Rome de *Fronton* et de *Marc-Aurèle*, d'admirables morceaux de *Platon*, les plus belles harangues de *Thucydide*, puis les Pères grecs dont nous ne nous occuperons jamais assez¹.

Étude classique des Pères.

Redisons-le, deux hommes dans le jeune Lévitte comme dans le Prêtre : l'homme du sanctuaire et l'homme du dehors. Peut-être avons-nous assez fait pour le lettré, pour l'élève de la science profane ; pour l'élève de l'Église, il reste beaucoup à faire.

Nous ne recommencerons pas l'éloge des Pères ; leur immortalité n'a pas besoin de notre témoignage. Nous reconnaitrons sans détour que le siècle n'a pas de sympathie pour les monuments de leur zèle. Il nous paraît même indispensable de préparer l'esprit des élèves à leur rendre hommage par la lecture publique du beau fragment de M. Villemain sur *l'éloquence chrétienne au IV^e siècle*, et de son *Essai sur l'oraison funèbre*². Nous croyons savoir mieux que personne ce qui manque à ce double travail. Quand le fragment sur les Pères parut, l'auteur du présent article reprocha publiquement à M. Villemain d'avoir corrigé en présence de son auditoire de la Sorbonne ses impressions premières, toutes d'enthousiasme et d'admiration pour les temps d'éloquence et de vertu qu'il voulait peindre. Il accusa tout haut « cette imagination refroidie qui capitule avec je ne sais « quel public, ces étranges disparates qui altèrent le caractère primitif de la composition, ces restrictions, ces demi-phrases, froides « concessions à des préventions irrégulières, jetées après coup dans « des pages encore si vivement empreintes d'une sympathie long-temps sans mélange. » Néanmoins l'écrit qui a encouru ces critiques est un tableau vivant d'un siècle de foi. Nul n'a fait ressortir mieux les grands hommes d'une individualité si mâle, d'une conviction si ardente et si dévouée, qui en furent l'ornement et les oracles.

¹ Est-il besoin de dire que, pour les auteurs profanes surtout, il ne saurait être ici question que d'éditions expurgées ? Si l'on trouve que les Jésuites n'ont pas fait assez encore à cet égard, nul ne s'oppose à ce qu'on fasse mieux.

(Note de M. Th. Foisset.)

² Anciens et nouveaux Mélanges ; 4 vol. in-18.

Nul n'a su nous faire si bien assister à ces assemblées immenses où les prédicateurs de la *bonne nouvelle* remuaient les âmes engourdies dans un long abaissement avec toute la vigueur de la tribune antique et de bien plus merveilleux triomphes. Lors même que M. Villemain se retient d'admirer, il fera comprendre à nos élèves combien des ouvrages qui ont inspiré des pages si remarquables à un critique homme du monde doivent être sublimes et sacrées pour un lecteur chrétien.

On nous pardonnera d'avoir reculé devant l'engagement de classer par degrés de difficulté grammaticale les productions de si hauts génies. Pressé de dire vite et d'être bref, nous jetons dans une liste écourtée, incomplète, des indications qui, toutes sommaires qu'elles sont, nous permettent de dire avec le poète :

*Si quid novisti rectius istis
Candidus imperti; si non, his utere mecum.*

Pères grecs.

SAINT JUSTIN. — Nous signalerons dans sa *seconde apologie* le passage justement célèbre où il venge les chrétiens des accusations qui pesaient sur eux, et fait justice des infamies du paganisme.

SAINT ATHANASE. — Ses expositions de la foi offrent des épisodes qui sont des modèles précieux de narration. Son apologie à l'empereur Constance est un chef-d'œuvre d'art, de mesure, et de cette éloquence sobre et austère dont la simplicité pleine de grandeur rappelle involontairement un mot de Buffon qu'on a lu partout : *Le style, c'est l'homme même.*

SAINT BASILE LE GRAND. — Les nombreuses et brillantes descriptions de la nature semées dans son *Hexameron*; les trois homélies contre l'avarice et sur le bon emploi des richesses, supérieures à tout ce que la chaire a dit sur l'aumône; des homélies effrayantes de vérité contre la colère, l'envie, l'ivrognerie, et sur le mépris du monde; le panégyrique de saint Gordius; sa lettre admirable à une vierge tombée, celles à saint Ambroise (la LV^e), à Libanius (la CXLIX^e), à Nectaire sur la mort de son fils, toutes d'une aimable simplicité, d'une politesse exquise, d'une érudition sans pédantisme: enfin sa correspondance si gracieuse et si tendre avec saint Grégoire de Nazianze. — Le discours *sur la lecture des auteurs profanes* n'est point d'une intelligence aisée et doit être réservé pour la rhétorique.

SAINTE GRÉGOIRE DE NAZIANZE. — Plusieurs extraits du poëme sur sa vie : plaintes sur sa brouillerie avec saint Basile ; songe sur son Église d'Anastasia ; péroration. Poëme philosophique sur ses infortunes. Hymne à Dieu. Méditation poétique sur la nature humaine, pièce ravissante de tristesse et de rêverie¹. Discours en prose sur la dignité et les devoirs du sacerdoce. La première des invectives contre Julien, qui certes ne le cède point à celles de Cicéron contre Antoine ou Catilina. Le discours prononcé à son retour de l'exil, entraînant d'effusion et de charité, et dans lequel nous signalerons un éloquent portrait du philosophe chrétien. Les adieux à son peuple, la péroration surtout, dont le pathétique si noble n'a point été surpassé. Le panégyrique des Machabées ; l'éloge funèbre de Césaire, son frère ; ceux de saint Athanase et de saint Basile, où l'on distingue surtout encore la péroration ; et le célèbre dialogue entre le préfet Modeste et l'archevêque de Césarée. Enfin un choix de ses lettres pleines d'esprit, de délicatesse et de facilité, qu'on étudiera avec plus de goût et plus de succès, à l'aide la traduction qu'en a donnée un professeur de rhétorique, M. Genin².

SAINTE CHRYSOSTÔME. — Il faudrait l'indiquer tout entier. Que restet-il à dire à la louange de son *Traité du Sacerdoce* ; de celui *Sur la vie solitaire*, dont l'exorde est si brûlant d'enthousiasme ; des homélies sur la sédition d'Antioche qu'il ne faut pas confondre avec le discours de Flavien à Théodose ; des sermons sur l'aumône et sur la disgrâce d'Eutrope ? Nous y ajouterons le discours prononcé le jour de son ordination ; celui qui motiva son premier exil par ordre de l'impératrice Eudoxie ; la plupart enfin de ses panégyriques et de ses lettres, principalement celles qui s'adressent à Olympiade³.

Pères Latins.

TERTULLIEN. — L'*Apologétique* de cet auteur, que M. de Châteaubriand a si éloquemment nommé le Bossuet de l'Afrique, balance à lui seul, à

¹ T. II, p. 86.

² Lettres de saint Basile le Grand, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Chrysostôme. *Brochure* in-8°.

³ Depuis 1831, date de ces indications sommaires, divers travaux ont été faits pour rendre les Pères grecs accessibles à des écoliers. Nous citerons seulement les *Morceaux choisis des Pères de l'Église grecque*, publiés sous la direction de feu M. l'abbé Pouillet, en 1834. (Note de M. Th. Foisset.)

force d'énergie, la supériorité oratoire de l'Église grecque sur l'Église occidentale. Le traité des spectacles est resté hors de pair parmi les nombreux écrits que le même sujet a inspirés : les numéros xxix et xxx montrent Tertullien tout entier. C'est toujours la voix mâle et indignée qui s'élevait du milieu de Carthage contre Rome persécutrice. Cette voix est rude et sans art ; l'aspect des bûchers et des chevalets ne l'a point instruite à caresser l'oreille de ceux qui font couler le sang. Elle est émue pourtant, mais ce n'est pas de crainte.

SAINT CYPRIEN. — Il est plus pur et non moins chaleureux que Tertullien. Nous recommanderons sa fameuse lettre à Donat, si brillante d'images, et tant citée par Bossuet, son beau traité de *Lapsis*, et son éloquent développement de l'*Oraison dominicale*.

SAINT HILAIRE DE POITIERS. — Le dernier de ses livres contre Constance, étonnant de véhémence et de douleur ; l'exorde si vigoureux du discours contre Auxence.

SAINT AMBROISE. — Plusieurs fragments de son beau travail sur les psaumes ; les deux livres de *Jacobo et vita beata* ; celui de *Dignitate sacerdotis*, ses lettres contre Symmaque, dignement louées par M. Villemain, dans un écrit à part ¹ ; celle de Théodose après le massacre de Thessalonique, et le sermon de *Basilicis non tradendis*.

SAINT JÉRÔME. — Nous n'indiquerons que ses lettres, entre autres celles à Népotien sur la vie cléricale, à Paulin sur l'étude des saintes Écritures, et celle à Eustochium, qui contient une si poétique peinture de sa solitude. Aucune ne dépasse la portée d'un humaniste.

SAINT AUGUSTIN. — Plus philosophe et plus théologien qu'orateur, nul, selon la remarque de M. Villemain, n'a porté tant d'imagination dans la théologie, tant d'éloquence et même de sensibilité dans les questions les plus subtiles. Mais le nombre de ses écrits a quelque chose d'écrasant. Qu'il nous suffise de rappeler les passages de ses livres de la *Doctrine chrétienne* sur l'étude de l'éloquence sacrée et les saintes Écritures, son discours sur le jugement dernier et celui sur l'abus des agapes. La *Cité de Dieu* et les *Confessions* sont des chefs-d'œuvre inépuisables.

SAINT EPHREM. — Enfin, saint Ephrem ², le plus émouvant et le

¹ Voyez ses *Premiers mélanges*.

² Ephrem, diacre d'Edesse en Mésopotamie, a écrit en syriaque ; on peut le mettre au nombre des Pères grecs, parce que une partie de ses ouvrages a été traduite, dès le commencement, en grec.

moins connu des Pères grecs. Nous le rangeons à la suite des Latins, parce que le texte grec, bigarré d'ailleurs de locutions syriaques, est infiniment rare et qu'il n'est accessible qu'à travers l'écorce de la traduction latine. Le pathétique profond de sa pensée, la hardiesse orientale de son langage qui respire partout cette volupté de la tristesse, qu'il n'a été donné qu'au Christianisme de faire goûter au cœur de l'homme, en font, dans la bibliothèque des Pères, un écrivain à part. Nous signalerons ses méditations toutes poétiques sur la mort, ses élévations sur les mystères de l'essence divine (*adversus scrutatores*), son discours sur les ravages d'une épidémie, supérieur à tous les tableaux que l'antiquité profane a laissés de ce fléau, et cet autre discours d'une sublimité dramatique et entraînant, qui a fait surnommer ce Père, le *Prophète du Jugement dernier* ¹.

Lettres françaises.

On le voit, nous insistons sur les points controversés, sur les choses moins connues ou moins étudiées, sur ce qui fait lacune dans l'enseignement ordinaire ; nous courons sur ce qui est ressassé, incontestable, omettant à dessein des détails que chaque maître supplée sans peine.

Ainsi nous n'avons rien dit des exercices de mémoire, parce que les fables de Fénelon pour l'enfance, le poème de *la Religion* pour les classes de grammaire, puis un choix dans Boileau, J.-B. Rousseau, Lamartine, La Fontaine, enfin, *Polyeucte*, *Esther* ou *Athalie*, n'avaient pas besoin de nos recommandations. Les Jésuites composaient des pièces de théâtre et les faisaient jouer dans leurs collèges : les tragédies sacrées de Racine sont aussi morales que celles de ces Pères, et, comme œuvres poétiques, il est permis de leur accorder la préférence.

Ainsi encore nous serons très-bref sur les lettres françaises, que les instituteurs modernes caressent avec une prédilection trop exclusive pour nous laisser craindre que l'étude en soit négligée, même au séminaire.

Sans attribuer beaucoup d'influence à la didactique de l'art oratoire, sans mettre trop de prix à ces sortes de rudiments de haut

¹ Une étude plus approfondie des Pères appartient spécialement à la Théologie. Nous y reviendrons plus tard.

bord, connus sous le nom de *Rhétoriques* ou de *Poétiques*, il nous semble que les livres de ce genre ne doivent point être retirés des mains des élèves qui, sans leur secours, ne mettraient pas aisément ordre et netteté dans leurs idées littéraires. Toutes les divisions, celles des sciences comme celles des arts de l'esprit, sont arbitraires en ce sens qu'elles sont l'œuvre de l'homme, non de la nature : mais elles sont nécessaires à l'intelligence comme jalons et comme points de repos. D'un autre côté, les faits littéraires comme tous autres faits, impliquent l'idée de principes dont ils dérivent : on peut voir ces principes où ils ne sont point, mais ils n'en sont pas moins ; et, partant, l'existence d'une théorie en littérature, non comme règle mais comme explication des phénomènes connus, n'est point illusoire.

Nous nous abstenons néanmoins d'indiquer un choix parmi les livres dont nous venons de justifier le but. Aucun ne satisfait ; presque tous sont passables ; le Professeur décidera. Il aura fait assez s'il a persuadé à ses élèves que l'éloquence n'est point un parlage pompeux sur des choses vides. Pour cela il ne faut pas les enfermer dans l'antiquité, mais les tirer de l'ornière de l'amplification en les poussant dans le monde réel, dans l'histoire. Celle de l'Église et celle de l'époque moderne ne seront point promptement épuisées. Sur ce terrain les pensées ne manqueront pas, et l'originalité même ne se fera pas attendre.

Un seul mot sur la préparation à la chaire. Cette préparation ne peut être qu'éloignée : demanderait-on sérieusement la composition d'un sermon à qui n'a point passé par la Logique et la Morale ? Ce qu'il faut obtenir d'un rhétoricien, c'est que, dans l'appréciation des prédicateurs-modèles, il s'attache par-dessus tout à la pensée. Si Massillon lui fait dédaigner Bossuet sermonaire et fermer les œuvres de Bourdaloue, malheur à lui ! L'éloquence académique est la fille dégénérée, mais légitime, de l'auteur du *Petit carême*, et l'Église n'a pas besoin d'académiciens, il lui faut des apôtres. Massillon était un orateur admirable : ses imitateurs les plus brillants, Maury lui-même, ne sont que des hommes d'esprit ; un degré plus bas, il n'y a plus que des enfileurs de périodes.

Enseignement des Sciences.

Notre plan d'études mène de front la connaissance de trois gran-

des nations dans leur langue, dans leur littérature, et, comme on va le voir à l'instant, dans leur histoire. Restreint à ce triple objet, il est déjà si vaste qu'il semble ne pouvoir admettre aucune autre étude. Peut-être même le lecteur s'est-il étonné du nombre d'auteurs assignés à chaque classe ¹, et pourtant nous avons encore une place à demander pour un enseignement considéré comme capital au temps où nous vivons, celui des Mathématiques.

L'Université l'a mêlé aux Humanités et à la Rhétorique : l'expérience a protesté contre cet amalgame qui rompt l'unité des études. Une raison puissante l'a fait maintenir : c'est qu'en n'introduisant l'élève dans cette science qu'à l'âge où la rhétorique est communément terminée, il ne lui reste plus le temps d'atteindre à l'École polytechnique. Supérieur de séminaire, cette raison nous touche peu. Si l'on nous confie quelques sujets voués à cette carrière, qui empêche de leur ménager au sein de notre établissement, à des heures spéciales prises sur la récréation générale, des leçons particulières ?

Quoi qu'il en soit, notre mission à nous, ce n'est point de recruter l'École polytechnique, mais les rangs du sacerdoce. Et sous ce point de vue nous dirons qu'un développement prématuré de l'enseignement mathématique nous paraît incompatible avec celui que nous réclamons pour l'enseignement littéraire. Les sciences exactes n'ont rien qui ne refoule l'imagination sur elle-même. Je ne sache pas qu'elles nourrissent l'âme et qu'elles resserrent les liens de l'homme avec ses semblables. Les lettres, au contraire, élèvent le caractère, développent la sensibilité, donnent carrière à tous les sentiments naturels, et c'est à juste titre qu'on les a nommés *humanités*, parce qu'elles font de l'enfant une intelligence sociable et morale ; elles en font un homme.

S'il faut donc opter absolument, nous optons pour les lettres. Nous leur réservons la rhétorique tout entière ; et, comme il est juste pourtant que nos enfants ne soient point au-dessous des élèves d'une institution primaire, l'arithmétique leur sera enseignée dans toute son extension, en *troisième* et en *seconde*. Deux leçons par se-

¹ Inutile d'avertir qu'en désignant un si grand nombre d'auteurs et surtout de morceaux, il ne nous est pas venu à l'esprit qu'on pût épuiser dans une seule année ceux qui font le lot de chaque classe (trois historiens, par exemple, en *Quatrième*). Mais il n'est pas indifférent de pouvoir alterner.

maine suffisent. Elles se feraient les jours de congé, sans nuire en rien au cours ordinaire des études. C'est assez de l'arithmétique pour qui n'a pas la vocation des sciences exactes.

Parmi les connaissances scientifiques (deux mots qui peuvent s'unir sans tautologie), il en est une autre dont l'objet n'a rien d'aride et qu'on peut apprendre en riant : c'est la Botanique. Qui s'opposerait à ce que les élèves fissent provision de plantes et de fleurs dans les promenades communes pour consacrer l'heure du retour à la démonstration et au classement de ces végétaux sous la direction d'un maître? Nous voudrions qu'on y joignît quelques notions de la vertu médicale des simples : l'utilité s'en ferait bien précieusement sentir dans le ministère pastoral.

Histoire.

Au reste, nous ne l'avons point dissimulé, quelque élémentaires qu'elles soient, les sciences mêmes dont nous venons de parler sont une digression dans nos études. L'histoire, au contraire, en complète et en fortifie l'unité.

On a déjà pu pressentir la gradation de ce dernier enseignement : l'histoire sainte en *septième* ; dans la classe qui suit, l'histoire ancienne proprement dite ; en *cinquième*, l'histoire grecque ; en *quatrième*, l'histoire romaine jusqu'à la mort de Théodose ; le Moyen-Age en *troisième* ; puis l'histoire moderne scindée en deux grandes divisions avant et depuis Louis XIV. Dans cette dernière période, les matériaux abondent ; les détails sont infinis et il n'est guère permis de les ignorer. Deux ans ne sont pas trop pour s'en pénétrer, pour en acquérir une notion exacte et durable.

On aura remarqué l'accord de cet ordre tout chronologique d'enseignement avec celui des auteurs désignés comme classiques ¹.

La *Géographie* est inséparable de l'Histoire. Les éléments généraux en seront enseignés en *Sixième*. Puis chaque classe sera appelée à en faire l'application au théâtre des événements qui feront l'objet de tel ou tel cours. On aura soin de donner chaque année une ou deux leçons préliminaires sur les principales divisions géographiques qui devront rester dans la mémoire des élèves. Ainsi la carte

¹ La Vie d'Alexandre par Quinte-Curce en *Quatrième*, et les Commentaires de César en *Troisième*, sont comme un couronnement des deux histoires étudiées dans les années précédentes. De pareilles exceptions confirment la règle.

du monde connu des anciens, celle de la Grèce et de ses principales colonies, celle de l'empire romain, de l'Europe avant l'invasion des barbares, seraient autant de mappemondes successives qu'il faudrait connaître en gros avant d'apprendre l'histoire, pour suivre, après cela les faits sur la carte avec quelque fruit.

Quant à la méthode d'enseignement, celle des collèges de Paris nous paraît bonne. Dictier d'abord un *Précis* dont chaque mot porte le germe d'un développement oral plus ou moins étendu, consacrer deux demi-classes par semaines à cette leçon développée sur un texte appris par cœur, exiger des élèves (du moins à partir de la *Troisième*) une rédaction quelconque de cette leçon, revenir rapidement sur les défauts et les lacunes qui auront le plus frappé le professeur dans ces rédactions, se bien garder d'en dictier le *corrigé* (nous avons horreur des dictées de *corrigés*), voilà tout le secret. Il suffirait de prolonger d'une demi-heure par semaine la durée de chaque classe envahie pour moitié par l'histoire et de la placer la veille de chaque congé semi-hebdomadaire.

Peut-être nous sommera-t-on de justifier l'importance que nous assignons ici à l'enseignement historique? En vérité, nous ne demanderions pas mieux. Mais l'article qu'on vient de lire est déjà si long! Nous dirons seulement que *toute l'histoire est à refaire* : c'est la sentence portée contre nos historiens modernes par l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, comme par les auteurs de travaux historiques contemporains, croyants ou incrédules, allemands ou français. La propagation et même la conservation de la Foi sont à ce prix : tous les livres d'histoire les moins dangereux, ceux-là même que nous consentons à mettre dans les mains de nos enfants, sont infectés de préjugés contre le clergé en général, et surtout contre le siège suprême de l'unité catholique ! L'histoire seule, mais l'histoire enseignée largement, avec des développements dignes des hautes vérités dont elle est le plus irrécusable témoignage, peut faire sentir quel immense, quel infini bienfait a été la prédication de l'Évangile pour le genre humain.

L'abbé FOISSER.

MANUSCRITS DE BOSSUET

- I. — *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*, ouvrage de M^{me} de La Vallière, avec les corrections de Bossuet, publiées pour la première fois, d'après l'exemplaire annoté de la Bibliothèque du Louvre, par M. DAMAS HINARD.
- II. — *Études sur les Sermons de Bossuet*, d'après les manuscrits, par M. l'abbé Victor VAILLANT, ancien élève de l'École des Carmes.
-

I

Les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, écrites dans le monde et au courant de la plume, par madame de La Vallière, n'étaient pas destinées à la publicité. « Sa modestie et son humilité, dit l'auteur de *l'avertissement* placé en tête de la première édition des *Réflexions*, n'auraient jamais permis qu'on publiât ces saintes méditations, si elle en avait été avertie, et si elles ne lui avaient été *enlevées* par une dame de grande vertu¹. » On ne doit donc pas s'étonner, d'après cela, que l'exécution littéraire de ce petit livre, quoiqu'elle réponde assez bien, en général, au sentiment qui l'a inspiré, n'ait pas satisfait un homme tel que Bossuet. Dans une œuvre de piété, le choix des mots n'est pas sans importance; et, sans être puritain, on y doit exiger un langage plus sobre et plus épuré que celui du monde.

Malgré les qualités qui distinguent les *Réflexions*, il était nécessaire qu'une main plus exercée revît ce petit livre, écrit *au milieu du bruit du monde*, mais qui, nonobstant, avait été offert au public

¹ La reine Marie-Thérèse.

par les premiers éditeurs « comme le modèle de la plus parfaite pénitence. » Bossuet ne dédaigna pas de se charger de ce soin. La bibliothèque du Louvre conserve précieusement un exemplaire de la cinquième édition des *Réflexions*, publiée à Paris, chez Antoine Dezalliers, en 1688, et dont toutes les marges, en haut, en bas, sur les côtés, sont couvertes de corrections tracées à la main par l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle*. Longtemps ignorées, ces corrections marginales furent mises à profit en 1726 ; mais l'homme de lettres qui donna cette édition, jugea à propos d'ajouter aux corrections de Bossuet des corrections de sa façon, qui ont été reproduites dans toutes les éditions subséquentes. Celle de M. Hinard est donc la seule qui soit entièrement conforme au texte *illustré* par Bossuet. Le nouvel éditeur ne s'est pas borné à rétablir ce texte dans son intégrité, il a donné, à la fin de chaque chapitre, tous les passages de madame de La Vallière qui ont été raturés par le grand écrivain. Il eût été préférable, sans doute, de faire imprimer ces corrections *en regard*, afin que le lecteur pût comparer les deux textes des *Réflexions*, comme s'il avait sous les yeux l'exemplaire annoté par Bossuet ; mais c'eût été restreindre à un petit nombre d'amateurs de curiosités bibliographiques un ouvrage qui est à la fois un livre de piété et un excellent livre d'étude.

Les amis des lettres sérieuses, qui entretiennent un commerce assidu avec les immortels génies du XVII^e siècle, parviennent sans doute, à force d'étude, à connaître leurs procédés d'écrivains et l'idéal qu'ils poursuivent. Ici, c'est Bossuet lui-même qui nous enseigne, par des exemples multipliés, les règles du bon goût et du beau langage.

Le nouvel éditeur des *Réflexions* a divisé en plusieurs catégories les fautes de goût et de diction où madame de La Vallière retombe le plus fréquemment : exclamations multipliées, mots inutilement répétés, mignardises de langage, locutions usées par la conversation, termes savants ou techniques, ambitieuses alliances de mots, expressions qui rappellent le style précieux, etc. Chaque fois qu'une de ces fautes se révèle, Bossuet se montre d'une sévérité inflexible, *et toujours Bossuet a raison*, dit M. Hinard. Tous les hommes de goût seront de cet avis. Toutefois, l'un des critiques les plus distingués de ce temps-ci, a paru regretter que la plume sévère de Bossuet ait raturé certaines expressions de madame de La Vallière ; expressions

ou peu convenables ou peu mesurées , mais que les gens de goût, dit-on , « préféreront toujours à toutes les élégances de la rhétorique. » Par exemple, madame de La Vallière dit, en parlant d'une maladie où elle avait manqué mourir : « Pendant que votre justice, Seigneur ! me *tenait le poignard sur la gorge.* » Ici Bossuet efface. — N'est-ce pas d'une sévérité excessive ? s'est-on demandé.

Que le publiciste éminent qui s'est posé cette question me pardonne cet aveu, une pareille critique m'étonne de sa part. La justice de Dieu *tenant le poignard sur la gorge!* une telle expression , appliquée à Dieu, aurait choqué à juste titre un théologien moins exact et un écrivain moins délicat que Bossuet. J'avouerai que je n'admire pas davantage cette phrase qui a été trouvée digne de Fénelon :

« Faites, ô mon Dieu ! que par de continuels actes de foi, d'espérance, de charité, j'accoutume mon cœur à *devenir un oratoire,* où en tous lieux et à tous moments je vous prie. »

Ce style, me semble-t-il, rappelle beaucoup plus la *manière* de l'hôtel de Rambouillet que celle de saint François de Sales et de Fénelon.

— Mais, a-t-on ajouté, Bossuet n'a-t-il pas poussé la sévérité jusqu'à ce point d'effacer d'un crayon impitoyable ces mots qui peignent au vif, ces expressions qui révèlent l'excès de la passion dans l'excès de la contrition ?

Depuis que ces critiques ont été faites, j'ai relu avec la plus grande attention le texte primitif des *Réflexions* et le texte annoté par Bossuet, et je confesse que, malgré ma bonne volonté, il m'a été impossible de découvrir dans l'édition non corrigée ces traits passionnés, ces mots brûlants dont on a parlé. Dans l'une comme dans l'autre édition, en effet, madame de La Vallière se montre sous le même aspect : c'est toujours la femme modeste et touchante, restée fidèle à la pudeur même après sa chute, et dont les *sentiments divins*¹ ravissaient Bossuet et le faisaient *entrer dans le désir de se taire et de se cacher*².

En lisant, dans l'édition de M. Damas Hinard, les *prières chantées* de l'humble convertie, ce n'est pas, comme on l'a dit, à l'*austère carmélite arrivée à la fin de sa pénitence*, mais plutôt à la Madeleine, arrosant de ses larmes les pieds du Sauveur, que la pensée se reporte. Bossuet, en effet, a respecté jusqu'au scrupule et la pensée

¹ Lettre de Bossuet au maréchal de Bellefonds, 6 avril 1674. — ² *Ibid.*



et les sentiments de madame de La Vallière. Son unique but a été de rendre plus clair, plus rapide, moins *individuel*, un ouvrage pieux qui, nous le répétons, n'était pas destiné à la publicité. Le grand évêque de Meaux n'a point songé à substituer *au chant plaintif* de l'aimable pénitente les *élégances de la rhétorique*. En fait de tact et de délicatesse, Bossuet ne se montre pas moins *extraordinaire* que dans tout le reste ; et ce n'est qu'en un temps comme le nôtre, où le respect est devenu chose aussi rare que le bon goût, qu'on a pu se permettre d'appeler les corrections du grand écrivain « des corrections de maître d'école¹. »

Au surplus, l'un des critiques de ce temps-ci qui a le mieux su garder les traditions du grand siècle, M. de Sacy, a dit au vrai la cause des plaintes et des regrets qu'on a exprimés à propos des corrections de Bossuet :

« C'est que nous recherchons surtout dans les *Réflexions*, avec une curiosité toute profane, les *Mémoires du cœur de madame de La Vallière et ces mots qui atteignent la mystérieuse limite où le mysticisme touche au sensualisme*. »

Rien n'est plus vrai ; et voilà ce qui explique le mécontentement de madame de Sévigné, après avoir entendu prononcer par Bossuet le sermon de profession de sœur Louise de la Miséricorde. En vraie *Rabutin* qu'elle était, l'illustre *épistolière* s'était fait une idée tout autre de la manière dont le grand orateur traiterait son sujet : elle comptait que *sa curiosité profane* serait satisfaite. Trompée dans son attente, elle dut trouver, tout naturellement, que M. de Condom n'avait pas été *aussi divin* que d'ordinaire.

Les esprits élevés et délicats, les personnes pieuses qui liront, dans l'édition de M. Hinard, les *Réflexions* de madame de La Vallière, ne regretteront pas, nous en sommes sûr, que le crayon si sûr et si délicat du grand Évêque ait effacé quelques traits trop marqués et fondu quelques teintes, dans l'œuvre en quelque sorte improvisée de l'humble convertie.

II

Après avoir montré que la nouvelle édition des *Réflexions sur la*

¹ Voir *la Presse* du mois dernier.

miséricorde de Dieu se recommande doublement, comme lecture édifiante et comme étude littéraire, à l'attention des personnes qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse, nous demanderons à nos lecteurs la permission de leur indiquer un ouvrage d'un jeune prêtre de l'école des Carmes, qui est destiné à servir de complément à l'excellente publication de M. Damas Hinard. Les études de M. Victor Vaillant sur les sermons de Bossuet, d'après les manuscrits, seront lues avec le plus vif intérêt et avec un grand profit par tous ceux qui s'occupent de notre histoire littéraire au XVII^e siècle. L'auteur a divisé son livre en trois parties :

I. *Des éditions des Sermons de Bossuet.* — II. *De l'ordre chronologique de ces Sermons.* — III. *Du progrès de la langue et de la prédication, de 1650 à 1700.*

Le bénédictin, dom Déforis, le premier éditeur des Sermons de Bossuet, dans la préface de son édition publiée en 1772, se vantait de s'être appliqué à reproduire le texte original dans toute sa pureté :

« Le premier devoir d'un éditeur, disait-il, est de donner le texte de son auteur avec la dernière exactitude, de ne s'y permettre aucun changement, et de n'y rien insérer sans avertir le public de l'addition. »

Les éditeurs des œuvres complètes de Bossuet, publiées à Versailles en 1816, allèrent encore plus loin ; ils déclarèrent que leur collection ne serait pas digne de l'estime publique *si elle n'était faite sur les manuscrits originaux ou sur les éditions les meilleures et les plus correctes.*

De tels engagements, pris par des hommes aussi graves, avaient fait croire que l'édition de Versailles, « offrait, en effet, Bossuet, tout Bossuet, rien que Bossuet. » Mais les recherches de M. l'abbé Vaillant prouvent jusqu'à la dernière évidence que ces belles promesses n'ont pas été plus fidèlement remplies que celles de dom Déforis.

En comparant les manuscrits de sermons de Bossuet avec les imprimés, M. Vaillant n'a pas tardé à se convaincre que Déforis et ses successeurs se sont permis assez souvent d'altérer le texte du grand prédicateur par des corrections maladroitement faites, par des additions ou par des suppressions téméraires.

III

On sait que le cardinal de Bausset a divisé la vie de Bossuet en trois époques :

La première qui comprend les années de sa jeunesse , depuis 1652 jusqu'en 1658 ;

La seconde qui commence en 1659 et finit en 1669 ;

Enfin, la troisième qui renferme les années de son épiscopat, depuis 1670 jusqu'en 1704.

M. l'abbé Vaillant a adopté cette division, et il a partagé les sermons de Bossuet en trois classes, selon qu'ils appartiennent à l'une de ces trois époques.

Les manuscrits de Bossuet portent rarement une date ; aussi, pour établir avec quelque chance de succès la chronologie des sermons du grand évêque, a-t-il fallu se livrer à une étude longue et minutieuse. Le résultat de ce travail, M. Vaillant le reconnaît, ne répond pas complètement aux pénibles recherches qu'il a coûtées ; cela est incontestable ; mais, telle qu'elle est, la table chronologique de M. Vaillant permet de constater le progrès de l'art dans la prédication, pendant la période la plus importante de notre histoire littéraire.

En 1652, époque où Bossuet monta pour la première fois dans la chaire chrétienne, les prédicateurs ne se renfermaient pas, comme ils le firent plus tard, dans le domaine des vérités révélées. Ovide et Catulle, dit Labruyère, achevaient de décider des Testaments et venaient avec les Pandectes au secours de la veuve et des pupilles ; le sacré et le profane ne se quittaient pas, et saint Cyrille, Horace, saint Cyprien, Lucrèce, parlaient alternativement. Sans doute les Lingendes, les Senault, les Molinier avaient déjà fait de louables efforts pour rendre la prédication digne de la gravité de l'Évangile ; mais que de rhétorique, quel vain étalage d'érudition, que de futilités déparaient encore leurs sermons où Martial, Sénèque, Aristote, Platon étaient invoqués aussi souvent que saint Chrysostôme, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Pierre Damien, et où les citations grecques et latines ne laissaient plus de place, pour ainsi dire, aux mots français !

Bossuet, quoiqu'il eût fait chez les Jésuites de Dijon d'excellentes études classiques, et que, à quatorze ans, il récitât Homère et Virgile par cœur, comme la Bible, Bossuet se faisait une trop haute idée de

sa mission apostolique pour tomber dans ce travers. Il voulait que le prédicateur puisât toutes choses dans les saintes Écritures, *non-seulement pour fortifier, mais pour embellir son discours.*

« Ne vous persuadez pas, disait-il, après avoir cité les témoignages d'écrivains grecs et romains, ne vous persuadez pas que ce que je vous dis de leur sentiment soit pour appuyer ce que nous croyons par l'autorité des païens. A Dieu ne plaise que j'oublie si fort la dignité de cette chaire et la piété de cet auditoire, que de vouloir établir par des raisons et des autorités étrangères, ce qui nous est si manifestement enseigné par la sainte parole de Dieu et par la tradition ecclésiastique¹ ! »

Dans les sermons qu'il prêcha dans la suite, Bossuet se montra de plus en plus sévère dans le choix des témoignages que lui fournissait son érudition. Avait-il cité un vers de Virgile? Vite il s'empressait, pour parler son langage, de *l'effacer par un passage admirable d'un auteur sacré*². Une autre fois, ayant invoqué en chaire le témoignage de Platon : « Ne vous étonnez pas, disait-il, si je cite ce philosophe... le passage que j'ai à vous rapporter a été tant de fois cité par des chrétiens qu'il a cessé d'être profane en passant si souvent par des mains saintes³. »

Ces citations feront apprécier au vrai si Bossuet partageait l'enthousiasme idolâtrique des savants de la Renaissance pour l'antiquité païenne. Mais quoique ce grand homme ne plaçât pas Homère sur la même ligne qu'Isaïe, Platon au même rang que saint Augustin, on se tromperait étrangement si l'on supposait que l'évêque de Meaux se fit le moindre scrupule de s'approprier, en leur donnant une forme nouvelle, les belles et grandes pensées qu'il rencontrait dans les écrivains profanes. Il allait souvent, c'est lui qui nous le dit, *se réchauffer devant le soleil d'Homère*. Quels traits admirables ses souvenirs de Virgile ne lui inspirent-ils pas dans son premier sermon pour la conception de la sainte Vierge⁴! Dans un autre discours, cette parole sublime de saint Pierre sur notre Seigneur : « Il a passé en faisant le bien, » rappelle à l'orateur un mot de Pline dans le panégyrique de Trajan, et de cette source inépuisable de l'antiquité profane jaillit l'une des plus admirables comparaisons de l'immortel orateur :

¹ OEuvres, t. XII, p. 172. — ² *Ibid.*, t. XVI, p. 224. — ³ *Ibid.*, t. XIII, p. 270. — ⁴ T. XIII, p. 233.

« Il me souvient d'un petit mot de saint Pierre par lequel il dépeint fort bien le Seigneur à Corneille : *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes oppressos a diabolo*. O Dieu! les belles paroles et bien dignes de mon Sauveur! La belle éloquence du siècle, quand elle veut élever quelque valeureux capitaine, dit qu'il a parcouru les provinces *moins par ses pas que par ses victoires*. Les panégyriques sont pleins de semblables discours. Et qu'est-ce dire, à votre avis, que parcourir les provinces par des victoires? N'est-ce pas porter partout le carnage et la pillerie? Ah! que mon Sauveur a parcouru la Judée d'une manière plus aimable! Il l'a parcourue moins par ses pas que par ses bienfaits! »

Voilà ce que gagnaient Bossuet et ses illustres contemporains, Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine, à leur commerce assidu avec les anciens. L'antiquité profane leur était comme un héritage dont il se croyaient le droit d'user librement, comme une partie du riche dépôt de vérités que Dieu, dès le commencement du monde, a livrées aux hommes, et dont les générations qui se succèdent doivent profiter tour à tour.

Celui de tous les poètes français qui s'est le plus inspiré des anciens, sans rien perdre pourtant de son originalité, La Fontaine disait à Huet dans l'une de ses plus charmantes épîtres :

Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
 Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue,
 J'en use d'autre sorte, et, me laissant guider,
 Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
 On me verra toujours pratiquer cet usage.
 Mon imitation n'est point un esclavage :
 Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois
 Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.
 Si d'ailleurs quelque'endroit, plein chez eux d'excellence,
 Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
 Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
 Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité!

C'est parce qu'il s'était rendu *sien*, avec un génie incomparable, tout ce qu'il y a de beau, de grand, d'immortel dans les deux antiquités, et le style sublime des prophètes, et les accents brûlants de David, et les pensées divines et l'*auguste* simplicité de saint Paul, et l'éloquence austère et rude de Tertullien, et la science des grands maîtres de la théologie, saint Augustin, saint Ambroise, saint

Bernard, saint Thomas d'Aquin ; et les beautés et les délicatesses merveilleuses de la poésie et de l'art antiques ; en un mot, c'est parce qu'il avait compris, avec tous les grands hommes du grand siècle, que la perfection du génie des nations néo-latines est dans l'union de l'esprit antique et de l'esprit chrétien, que l'auteur des *Oraisons funèbres* et du *Discours sur l'histoire universelle* est devenu le plus grand des orateurs et des écrivains des temps anciens et modernes.

IV

Le cardinal de Bausset nous apprend que Bossuet recommença, pour l'éducation du dauphin, toutes les études de sa jeunesse. Homère, Virgile, Phèdre, Térence lui devinrent presque aussi familiers que les livres saints. Il faisait des vers grecs et latins, il composait des fables à la manière de Phèdre, où la plume d'un écrivain moderne se trahissait à peine. La lettre qu'il écrivit au Pape, pour lui soumettre son plan d'éducation pour M. le dauphin, cette lettre dont Mgr l'évêque d'Orléans faisait naguère un si bel éloge, est un morceau de latinité si forte, qu'à Rome même il excita l'admiration¹.

Le retour de Bossuet, après quarante ans, à l'étude des anciens dont les jésuites lui avaient appris, enfant, à goûter les beautés, exerça une influence réelle sur son talent. Ses premiers écrits, qui parurent avant les *Lettres provinciales*, étaient loin d'offrir cette perfection de style, cette noblesse de langage, cette beauté sans tache qui, après Pascal, distingue les chefs-d'œuvre du XVII^e siècle. Il disait, dans les sermons de sa jeunesse, *dextre* pour *droite*, *imbécillité du sang* pour *faiblesse du sang*, *impêtrer* pour *obtenir*, *bien-faire à quelqu'un* pour *faire du bien à quelqu'un*, *fuir de se montrer* pour *éviter de se montrer*, *distraindre* pour *séparer*, etc. Mais, à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, ces locutions ne reparaissent plus. Bossuet reprend ses sermons pour les prêcher de nouveau.

¹ Aujourd'hui on pousse l'exagération jusqu'à proscrire la bonne latinité dans laquelle a été écrit le saint concile de Trente. Dans un petit abrégé de la sainte Bible, publié chez le libraire Gaume, *ad usum studiosæ juventutis*, j'ai lu avec stupéfaction la note suivante, après ces lignes : « *Terra autem erat inanis et vacua et tenebræ erant super FACIEM abyssi* : »

« D'après les règles de la *latinité païenne* il faudrait *super facie* : mais le latin de l'Église a ses règles particulières. Saint Jérôme connaissait parfaitement les premières et c'est très-volontairement qu'il ne les a pas observées. »

Voilà où en sont nos nouveaux réformateurs ; ils ne savent même pas que *super FACIEM* n'a rien d'incorrect !

Persuadé que l'orateur sacré doit se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ, le grand orateur se conforme avec docilité, dirons-nous, à tous les changements qu'exigent le goût de ses auditeurs et les nouvelles lois du langage. Il retranche les locutions latines si fréquentes dans ses premiers sermons ; il efface les mots trop communs pour les remplacer par des termes plus nobles ; il n'oublie pas qu'il s'adresse « à des oreilles très-déliçates, » et, sans rechercher « les vains ornements de l'élocution, » il se garde de blesser les beaux-esprits qui l'écoutent et qui veulent qu'on leur annonce les vérités de la foi en un style pur et harmonieux.

Les manuscrits de Bossuet, couverts d'innombrables corrections, témoignent de l'exquise délicatesse de son goût et du soin extrême qu'il mettait dans le choix des tournures et des termes qu'il employait. C'est seulement de nos jours que les *démocrates* de la littérature, pleins de mépris pour les *Grecs et les Romains*, se sont figurés que le génie ne se doit soumettre à aucune règle et qu'il lui appartient de se créer à lui-même sa langue.

Dans son discours de réception à l'Académie française, Bossuet félicite cette compagnie de la sagesse avec laquelle elle a *réglé* les bizarreries de l'usage, *déterminé* l'emploi des mots, proscrit les termes *bas* et *affectés*, donné à la phrase de la régularité, de la vigueur et du nombre.

« L'usage est appelé avec raison le père des langues. Le droit de les établir aussi bien que de les régler n'a jamais été disputé à la multitude. Mais si cette liberté ne veut pas être contrainte, elle souffre toutefois d'être dirigée. Vous êtes, Messieurs, un conseil réglé et perpétuel, dont le crédit établi sur l'approbation publique peut réprimer les bizarreries de l'usage et tempérer les dérèglements de cet empire trop populaire. La justesse est devenue, par vos soins, le partage de notre langue qui ne peut plus rien endurer ni d'*affecté*, ni de *bas*. Si bien, qu'étant sortie du joug de l'enfance et de l'ardeur d'une jeunesse emportée, formée par l'expérience et réglée par le bon sens, elle semble avoir atteint la perfection qui donne la consistance. »

« Je sais bien le goût du collège, disait Malherbe, mais je m'arrête à celui du Louvre. » En suivant les sermons de Bossuet dans leur ordre chronologique, tel que l'a établi M. l'abbé Vaillant, on y voit les mots communs, les vieilles expressions condamnées par le goût

délicat de la cour du grand roi, tomber successivement comme les feuilles des bois :

Ut sylvæ foliis pronos mutantur in annos
Prima cadunt; ita verborum vetus interit ætas.

Dans un sermon sur la Passion, prêché entre les années 1652 à 1656, Bossuet disait de Notre-Seigneur :

« On le veut frapper à *coups de bâton*, il *tend le dos*... cette *face*, autrefois si majestueuse..., il la présente droite et immobile aux *crachats* de cette *canaille*... Venez, venez, *camarades*, dit cette soldatesque insolente, apportez cette *vieille casaque* d'écarlate... »

Plus tard, Bossuet refit ce sermon à deux reprises :

En 1661, il en retranche plusieurs expressions vulgaires, *coups de bâton*, *canaille*, etc.;

En 1662, prêchant devant le roi et la Cour, il n'en épargne plus aucune.

Il se rencontrera peut-être des littérateurs de l'école indépendante, qui regretteront l'énergie de ces locutions pittoresques. Mais les hommes de goût seront d'un avis différent. Est-ce que, chez Bossuet, la majesté du style ne s'allie pas admirablement à l'auguste simplicité que ce grand homme aimait tant dans saint Paul? Et n'est-ce pas même cette alliance de la grandeur et de la simplicité qui fait l'originalité du génie incomparable de Bossuet?

V

Le livre de M. Victor Vaillant, dont le brillant succès, nous l'espérons bien, décidera l'auteur à donner aux amis des lettres sérieuses une bonne édition des sermons de Bossuet, a déjà produit d'excellents résultats. En ces temps révolutionnaires où le romantisme avait envahi jusqu'à la chaire, on a relu, avec respect, les pages où le saint évêque s'élève avec tant d'énergie contre les prêtres qui avilissent la chaire *en y portant leur vanité comme sur un théâtre*.

Dans ses admirables sermons, que La Harpe, après Voltaire, a osé traiter de *médiocres*, et où, suivant nous, le génie du grand orateur se montre plus varié, plus nerveux, plus extraordinaire, que dans ses ouvrages les plus vantés, l'immortel prédicateur a tracé les règles que, depuis longtemps, il suivait lui-même :

« Saint Paul enseigne aux prédicateurs qu'ils doivent s'étudier non

à se faire renommer par leur éloquence, mais à se rendre recommandables à la conscience des hommes par la manifestation de la vérité... la conscience veut la vérité, et comme c'est à la conscience que parlent les prédicateurs, ils doivent rechercher non un brillant et un feu d'esprit qui égaille, ni une harmonie qui délecte, ni des mouvements qui chatouillent, mais des éclairs qui percent, un tonnerre qui émeuve, un foudre qui brise les cœurs. Et où trouveront-ils ces grandes choses, s'ils ne font luire la vérité et parler Jésus-Christ lui-même? »

C'est bien, en effet, la voix de Notre-Seigneur qu'on entend dans tous les sermons de Bossuet, qui fait luire la vérité et qui *brise les cœurs*. La vérité, disait l'évêque de Meaux, étant toujours la même, *indépendante et supérieure à l'esprit humain*, ne peut être que le Verbe de Dieu qui éclaire tout homme venant en ce monde. Prenant pour texte, dans l'un de ses plus remarquables sermons, une belle pensée de saint Augustin, qu'il transforme et qu'il agrandit par une sorte d'enfantement nouveau, Bossuet compare la parole divine à la sainte Eucharistie, et fait voir que la chaire et l'autel communiquent le même Dieu; que Jésus-Christ, pour nourrir et sanctifier à la fois notre âme et notre corps, s'est voilé sous les espèces du pain, et que, pour nourrir et sanctifier notre esprit, il se voile sous les apparences de la parole!

Nous le demandons aux imprudents novateurs qui appellent une *révolution* dans l'enseignement des langues classiques, et qui proscrivent l'antiquité profane jusque dans les ouvrages des Pères *qui ont conservé dans leur style des formes païennes*¹: ce grand Bossuet, qui avait fait, la plume à la main, une étude si approfondie de Démosthène et de Cicéron, avait-il puisé dans leur commerce quelque chose de l'enthousiasme idolâtrique des savants de la Renaissance²?

VI

Les études de M. Vaillant auront aussi contribué à faire justice d'un lieu commun de collège, qui a été reproduit, depuis le bon

¹ Saint Paul, cet ignorant en l'art de bien dire, serait aujourd'hui accusé de paganisme par ces fougueux adversaires de l'antiquité profane, car il cite mot à mot devant les Athéniens, un hémistiche du poète Aratus (*Act. apost.*, XVII, 28). Il cite aussi un vers d'une comédie de Menandre (I Corinth. XV, 53).

² Bossuet étudiait les écrivains profanes, non-seulement pour y apprendre l'art

Rollin ¹, par la plupart des critiques français, et qui est presque passé à l'état de vérité incontestable. On prétend « que les mots, l'art de les disposer, l'harmonie des sons, la *noblesse* ou la *vulgarité des expressions, rien n'importe à Bossuet*; qu'il a dans sa simplicité une sorte de rudesse qui semble braver le lecteur et *rejeter dédaigneusement tout ce qui plaît ou qui séduit* ². » — Bossuet, dit M. Nisard ³, « *est proprement sans art.* » — « J'admire, ajoute plus loin le même auteur, ce naturel, *ce manque d'art* auxquels les contemporains se méprirent, en sorte qu'on *s'aperçut à peine* de ces dix années de prédications de Bossuet, et que l'art exquis de Bourdaloue les fit oublier... Quand Bossuet avait à prêcher, il se recueillait quelques heures; puis, sortant tout à coup de cette méditation, plein de son sujet, et comme pressé par le flot de ses pensées, il écrivait à la hâte quelques lignes pour se diriger dans l'improvisation et s'y contenir, etc. ⁴ »

Il n'y a pas un cours de littérature moderne où il ne soit parlé de ce prétendu dédain de Bossuet pour l'harmonie des sons, pour la noblesse du style, pour l'art de disposer les mots. On a coutume, dans les chaires de rhétorique, d'appliquer à l'évêque de Meaux quelques-uns des traits par lesquels il a caractérisé l'éloquence de saint Paul, ce sublime *ignorant dans l'art de bien dire*, dont le style dur et irrégulier offense parfois les oreilles des délicats de la terre. Et, pourtant, on a déjà pu s'en convaincre par ce qui précède, ces assertions ne reposent sur aucun fondement. Sans doute, comme il le dit en plusieurs endroits de ses ouvrages, Bossuet pensait que les vains ornements de la rhétorique répugnent à la foi du chrétien, à la simplicité de l'orateur évangélique, et c'est à ce grand homme surtout que se peuvent appliquer ces paroles si délicates et en même temps si profondes de Fénelon, à propos de Démosthène : « Il se sert de sa parole, comme un homme modeste se sert de son habit pour se couvrir. » Mais n'est-ce pas se méprendre étrangement que de repré-

de bien dire, mais pour y découvrir les vues de Dieu pour l'établissement du Christianisme.

¹ « M. Bossuet, dit Rollin, écrit d'une manière toute différente de M. Fléchier. Peu occupé des grâces légères du discours, et quelquefois même *négligeant les règles gênantes de la pureté du langage*, il tend au grand, au sublime, au pathétique. »

² Article Bossuet dans la *Biographie universelle* de Michaud.

³ Nisard, *Histoire de la littérature française*, t. III, p. 275. — ⁴ *Ibid.*

senter comme *un ignorant dans l'art de bien dire*, l'homme qui charmait par son génie les raffinés de l'hôtel de Rambouillet, qui allait au théâtre entendre les pièces du grand Corneille pour s'y former à l'art de prononcer, et dont l'*éloquence divine*, comme parle madame de Sévigné, ravit et la ville et le Louvre, la première fois qu'il monta dans une chaire¹ ? Bossuet, demeurant à la Cour du grand roi, systématiquement étranger à l'art de bien dire ; Bossuet ayant en dédain la noblesse du style et *négligeant les règles gênantes de la pureté du langage* ! Mais, si cela était vrai, il ne mériterait point les éloges que vous prodiguez à son incomparable bon sens ! Aussi, en est-il du mépris de ce grand homme pour l'art et pour les règles, comme de la prétendue paresse de La Fontaine, le poète le plus naïf du XVII^e siècle sans contredit, mais qui n'arrivait au naturel qu'à force de travail. M. l'abbé Vaillant, qui a fait une étude si consciencieuse des manuscrits de Bossuet, y a constaté autant de *raures* que dans les manuscrits de l'immortel fabuliste.

On sait que, parmi les papiers du grand évêque, se trouvaient des notes écrites de sa main, où il donne, en philologue accompli, son opinion sur les mots, leur histoire, la diversité de leurs acceptions. Ainsi cette tête puissante, après avoir médité au pied de la croix sur la *connaissance de Dieu et de soi-même*, réfléchissait sur les règles de la grammaire avec autant d'ardeur que M. de Vaugelas lui-même ! Les corrections qu'à Bossuet a tracées de

¹ La *Muse historique* rapporte que Bossuet prononça devant la reine, en 1659, le panégyrique de saint Joseph :

L'abbé Bossuet, esprit rare,
Qu'aux plus éloquents on compare.
Mercredi, jour de saint Joseph,
Aux Carmélites, dans la nef,
Fit un sermon si mémorable
Qu'il passa pour incomparable !...

Soit pour quantité de passages
Tirés par lui des saintes pages ;
Soit qu'il fut savant, spécieux,
Moral, méthodique et pieux ;
Certes, tous ceux de l'audience
En admirèrent l'excellence, etc.

(*Muse historique*, l. X, année 1659.)

Le même recueil, en 1662, rend compte d'un discours de Bossuet si admirable que l'écrivain proclame qu'un évêché est la seule récompense digne du mérite d'un tel prédicateur :

Leurs Majestés, l'après-dinée
D'icelle très-sainte journée
Ouïrent un jeune docteur,
Admirable prédicateur,
Et qui, *dès son adolescence*,
Prêchait avec tant d'éloquence
Qu'il s'acquît partout grand renom ;
L'abbé Bossuet, c'est son nom,

Dont, certes, la doctrine exquise
Est digne de servir l'Église ;
Et le destin qui, dans ses mains,
Tient la fortune des humains,
Serait envers lui trop féroce,
S'il n'avait un jour mitre et crosse.
On voit peu de gens aujourd'hui
Le mériter si bien que lui.

(L. XIII, février 1662.)

sa main sur les marges de son exemplaire des *Réflexions* de madame de La Vallière, témoigneraient, s'il en était besoin, du prix que le grand écrivain attachait à la pureté et à la noblesse du style. Les hommes studieux, qui s'occupent d'histoire littéraire, ne compareraient pas sans intérêt le curieux vocabulaire placé à la fin des *Études sur les sermons de Bossuet*, avec l'excellent petit livre où M. Damas Hinard a si heureusement rétabli le texte de Bossuet. Ici et là, ce sont mêmes procédés d'écrivain, même délicatesse de goût. Les mots effacés dans les *Sermons* sont impitoyablement raturés dans les *Réflexions*.

En un temps où la bonne langue s'en va, comme s'exprimait il y a peu d'années l'un des éditeurs des *Pensées* de Pascal, il n'est pas sans utilité de recueillir pieusement les vestiges effacés des plus beaux monuments du grand langage du XVII^e siècle. Aussi ne saurait-on accorder trop d'encouragements aux écrivains pleins de conscience et de goût, qui, comme MM. Vaillant et Damas Hinard, essayent de ramener les hommes sérieux à l'étude « de cette seconde antiquité qu'on appelle le siècle de Louis XIV » et à laquelle la France doit le grand Bossuet, *ce seul génie qu'elle ait eu égal à son empire*, comme Sénèque l'a dit de Cicéron : *Illud ingenium quod solum populus romanus par Imperio suo habuit*¹.

Aurélien DE COURSON.

¹ Bossuet est l'un des hommes, assez rares au XVII^e siècle, qui réussirent à échapper complètement à la superstition à demi païenne du siècle précédent. A une époque où le moyen âge était l'objet d'un dédain si absurde, Bossuet étudiait avec délice saint Bernard et saint Thomas d'Aquin!

M. Nisard, dans son *Histoire de la littérature française*, reproche à Fénelon de penser avec les poètes païens, et de citer Horace d'abondance, comme Bossuet les Pères de l'Église. Il rappelle le sévère jugement de Bossuet sur le *Télémaque*.

Il y a peu de jours, un écrivain très-respectable imputait quasi à crime à Fénelon, ses nombreuses citations d'auteurs profanes, dans ses lettres au chevalier Destouches, cet esprit tout classique que le pieux archevêque s'efforçait de ramener à la religion en le prenant par son faible.

Cette sévérité outrée, nous le prouverons bientôt, reporte la pensée exactement à la grande controverse des jansénistes Arnaud et Saint-Cyran, armés de pied en cap contre Lamoignon Le Vayer, Sirmond et autres jésuites, qui ne refusaient pas quelque vertu aux païens.

RÉGIME PÉNITENTIAIRE

FONDÉ SUR LA CHARITÉ.

(FIN ¹)

IV. *Isolement partiel.* Autant l'isolement absolu nous paraît odieux et funeste, autant nous trouvons sage, utile, indispensable, l'isolement partiel et temporaire.

Pour travailler efficacement à l'amélioration du détenu, commençons par le mettre dans des conditions telles, qu'une bonne direction ait seule accès auprès de lui et qu'elle puisse agir librement, sans être contrariée et neutralisée par de mauvais conseils ou de pernicious exemples. La première chose à faire est de le dérober à l'atmosphère pestilentielle résultant du contact des prisonniers de toutes les catégories, qui entretient et développe les penchants vicieux, inspire à la sottise une sorte de déférence et d'admiration pour la scélératesse impudente, voue la vertu aux railleries et à la honte, rend le zèle et la bonne volonté stériles, si elle ne les décourage pas.

L'isolement de nuit serait pratiqué pendant toute la durée de la détention, au moyen de cellules de 2 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur, séparées par des intervalles d'environ 20 centimètres sur la rangée et de 60 centimètres entre les rangées ; par conséquent suffisant pour empêcher les communications. L'étendue du dortoir a été calculée dans cette prévision.

Pendant toute la première période d'épreuves, les détenus seraient également isolés le jour, en ce sens qu'ils ne pourraient se parler, quoique se voyant les uns les autres, sans qu'à l'instant les surveillants s'en aperçussent et y missent ordre. Ce mode d'isole-

¹ Voir *le Correspondant*, t. XXX, p. 341.

ment s'obtiendrait par les distances auxquelles les détenus seraient respectivement placés.

Nous ne trouvons nul inconvénient à ce que les prisonniers se voient, pourvu qu'ils ne se parlent pas. Cette vue ne leur apprend rien de plus que ce qu'ils sauraient à leur rentrée dans le monde, le fait de l'emprisonnement. Si cette connaissance occasionnait quelque danger, l'isolement absolu ne le préviendrait pas; il ne ferait que l'ajourner jusqu'au moment où ce danger deviendrait réalisable. Quel avantage en résulterait-il? aucun. D'un autre côté, dans notre système pénitentiaire, les détenus qui travailleraient à leur amélioration seraient toujours destinés à se voir pendant la seconde période d'épreuve, et en outre à se parler pendant la troisième période. A quoi donc servirait-il de les empêcher de se voir pendant la première?

On objectera peut-être l'incertitude de l'amélioration? Mais il ne faut pas oublier que le retour au bien est la condition indispensable de la mise en liberté; que, jusqu'à ce qu'il se produise, la détention continue, et que, dans cette dernière hypothèse, il est absolument indifférent que le prisonnier ait vu ou n'ait pas vu ses compagnons.

Quoique les détenus se voient, ils sont réellement isolés, puisqu'ils ne se parlent pas. Nous aurons soin de remplacer auprès d'eux le commerce pernicieux auquel nous venons de les soustraire par la société continuelle de leurs surveillants, et par des relations fréquentes avec des personnes recommandables, qui s'attacheront à dissiper les ténèbres de leur intelligence, à les instruire de leurs devoirs, à leur faire comprendre leurs véritables intérêts, à ranimer en eux les sentiments de droiture que les passions avaient étouffés.

Grâce à l'éloignement de toute cause extérieure de désordre, et aux leçons réitérées de religion, de probité, de sagesse que recevra le détenu, son esprit s'ouvrira doucement à des considérations qu'il n'avait jamais entrevues; la nouveauté de ces objets éveillera sa curiosité, fixera son attention et ses méditations; la bienveillance toute désintéressée de ses visiteurs le portera à les écouter. Lorsque ensuite il réfléchira que sa libération dépend en grande partie du soin avec lequel il s'appropriera leurs enseignements, et qu'en attendant sa position deviendra de plus en plus douce, il est permis d'espérer qu'il travaillera de bon cœur à sa régénération morale.

On vient de dire que la situation du détenu engagé dans la voie de l'amélioration s'adoucirait successivement en attendant sa libération. En effet, nous n'emploierons l'isolement de jour, tel qu'il vient d'être expliqué, que pendant la première période d'épreuve, après quoi le travail se ferait en commun, sous la surveillance d'un ou de plusieurs gardiens, d'abord avec silence absolu, ensuite avec permission de se livrer à des conversations décentes, à demi-voix, sans mystère.

C'est ainsi que nous ramènerions peu à peu le détenu à la société, que nous l'encouragerions sans cesse à persévérer dans ses bonnes intentions, que nous unirions fortement dans son esprit l'idée de bien-être à celle d'accomplissement du devoir.

La religion est notre grand moyen, ou, pour parler plus exactement, notre unique moyen d'amélioration. De même, en effet, qu'elle peut seule inspirer la complète abnégation, l'inaltérable patience, le zèle persévérant, le dévouement affectueux sans lesquels toute réforme sérieuse est impossible; de même qu'elle seule possède un langage assez éloquent et des promesses assez magnifiques pour persuader à des gens de bien de se vouer tout entiers à un emprisonnement perpétuel, loin des regards du monde, au milieu du rebut de la société, dans la pensée de ramener à Dieu quelques âmes égarées; de même aussi il n'y a qu'elle qui puisse donner au détenu l'énergie, la constance nécessaires pour résister à ses mauvais instincts, triompher de ses détestables habitudes, accepter sur la terre une vie de travail, de pénitence, d'humiliation, ne plus convoiter les enivremens des sens, trouver sa joie dans l'expiation, préférer au présent qui fuit l'avenir vers lequel se tournent désormais toutes ses espérances. Nous tiendrions donc à ce que les détenus assistassent aux offices le dimanche, et à une instruction religieuse à la chapelle un autre jour de la semaine.

Pour maintenir dans ces occasions l'isolement, on disposerait de petites loges ou cellules par rangées et en amphithéâtre, de manière que toutes fussent dirigées vers l'autel et en vue pour le prêtre et les surveillants, sans que les détenus pussent communiquer entre eux. Au-dessus de ces rangées de cellules seraient placés sur des bancs les détenus admis à la vie commune. Une cloison mobile ou un grand rideau permettrait d'isoler l'autel, afin de donner les leçons dans le même local et avec les mêmes dispositions.

L'isolement absolu de nuit et à la chapelle, aussi facile qu'import-

tant à établir, est le seul qui nous paraisse vraiment essentiel. Au lieu d'isoler les détenus pour les travaux et les repas, il suffira de faire observer rigoureusement le silence dans les ateliers et au réfectoire, ce que rendront désormais possible et aisé les nouveaux moyens de discipline fournis par notre régime pénitentiaire. On épargnera ainsi des constructions dispendieuses ; on rendra la surveillance plus sûre et l'action plus efficace. Le nombre moyen des ouvriers réunis dans un même atelier n'excédera pas douze ou quinze, et ils seront, comme nous l'avons dit, placés à une certaine distance les uns des autres. On pourra leur faire des lectures, leur adresser des conseils qui profiteront à tous. Quand les personnes charitables du dehors viendront visiter les détenus, rien n'empêchera que ceux-ci se rendent successivement au parloir, si on le juge utile.

Ce système, beaucoup plus simple que l'isolement absolu, est, à tous égards, préférable.

Les incorrigibles seront séparés des autres prisonniers ; mais nous n'entendrions pas les garder indéfiniment. La déportation nous semblerait aussi légitime par rapport à eux, après une obstination prolongée, qu'elle nous blesserait relativement aux détenus disposés à revenir au bien.

V. *Surveillance et administration.* Dans le système proposé, la surveillance n'aurait pas seulement pour but d'empêcher les évasions et de prévenir ou de réprimer les désordres, mais encore d'inculquer au détenu des vérités morales et religieuses, des sentiments honnêtes, de le mettre à portée de subvenir à ses besoins, de lui faire contracter de bonnes habitudes. L'application de ce système exige donc des hommes intelligents, charitables, dévoués ; il faudrait une congrégation religieuse, vouée à ce pénible et important ministère.

Cette corporation aurait seule la surveillance et l'administration des pénitenciers. Nous nous garderions bien de placer auprès d'elle une administration laïque, dont le concours ou le contrôle ne pourrait que nuire à la parfaite harmonie indispensable entre tous les employés de la maison.

Quand nous parlons d'harmonie, nous n'entendons pas seulement la soumission, l'obéissance, mais la communauté d'idées, de vues, de but, et, au besoin, le sacrifice complet et sincère du sentiment personnel du subordonné à la pensée du supérieur.

Si l'on plaçait à la tête du pénitencier un administrateur laïque, il est douteux que l'on trouvât une corporation religieuse prête à subir ses volontés et à s'exposer à des tiraillements presque inévitables. Dans le système actuel, où la force intervient partout, où il s'agit de contenir une nombreuse population incessamment agitée par des instincts de désordre, et d'appeler des entrepreneurs à concourir aux différents services, soit pour la nourriture ou pour le travail, on conçoit l'utilité, peut-être la nécessité d'une administration laïque; mais notre système de charité pratique réduisant la population et n'ayant plus d'entrepreneurs, ne réclame et n'admet que des hommes d'une douceur, d'une patience, d'un dévouement à toute épreuve, en un mot, des religieux.

Toute corporation religieuse ne conviendrait pas pour l'œuvre dont il s'agit; il faut des hommes non-seulement animés de l'esprit d'abnégation et de sacrifice, mais capables de surveiller et de diriger la pensée et le travail des détenus, des hommes spéciaux. On a voulu employer, dans quelques maisons centrales, les frères des écoles chrétiennes, si habiles à instruire l'enfance : on devait échouer; car, sans parler du mélange hétérogène de deux autorités mues par un principe différent, l'influence sur une masse d'hommes dépravés exigeait un autre apprentissage que la direction d'une jeunesse étourdie et pétulante, sans être corrompue.

Quoique la corporation dont nous proclamons la nécessité n'existe pas encore; on peut, sans crainte, procéder comme si elle était déjà créée. Jamais la religion catholique n'a fait défaut à aucune nécessité. Le jour où l'État aura annoncé l'intention de confier désormais la surveillance et l'amélioration des détenus aux soins d'un Institut religieux, et où il aura mis à la disposition de NN. SS. les Archevêques de Paris, de Lyon, de Bordeaux, de Tours, de Rouen ou de Cambrai, des édifices convenables pour un noviciat dont il ferait les frais, ce jour-là il se présentera certainement des ouvriers zélés et désintéressés.

Dans ces maisons de noviciat, en même temps que la piété des sujets serait entretenue par des instructions et des pratiques religieuses en harmonie avec leurs occupations futures, ils seraient mis au courant des habitudes des condamnés, et ils recevraient un enseignement agricole ou industriel, suivant leurs aptitudes et le genre de travaux à organiser dans les pénitenciers de la circonscription. On

y ménagerait un quartier pour recevoir les frères dont la santé, altérée au milieu de leur rude travail, aurait besoin d'un peu de repos, et, en outre, pour servir de retraite à ceux dont les forces s'y seraient consumées.

Le temps nécessaire pour la construction et l'appropriation des pénitenciers suffirait pour que les maisons de noviciat fussent en mesure de pourvoir à tous les besoins.

Nous n'avons pas à tracer ici un règlement détaillé pour les surveillants. Bornons-nous à indiquer d'une manière générale le but qu'ils devront s'efforcer d'atteindre, et la voie propre à y conduire.

Les hommes placés sous leur direction sont des êtres ignorants, vicieux, criminels, condamnés à passer en prison toute leur vie, ou la plus belle partie de leur vie, à moins qu'ils ne rachètent leur liberté en s'instruisant et en devenant des ouvriers laborieux, habiles et honnêtes. C'est cette liberté qu'il s'agit de leur faire recouvrer. Pour cela, il faut leur faciliter l'accomplissement des conditions auxquelles elle est subordonnée, les éclairer sur leurs devoirs envers Dieu et envers la société, leur rendre le vice odieux, les consoler, les encourager, les empêcher de se pervertir respectivement, les stimuler dans leur travail, leur parler avec douceur, intérêt et affection, leur faire de bonnes lectures, les mettre en communication avec des personnes estimables, leur prouver dans toutes les occasions que l'on voit en eux des frères dont on déplore les écarts et dont on désire ardemment le bonheur.

Ces témoignages d'affection chrétienne auront bientôt gagné la confiance du détenu. Les causes de ses égarements seront mises à découvert et combattues. Son cœur, flétri par les désordres de sa vie passée, par sa condamnation, par les sombres préoccupations de l'avenir, se ranimera au souffle de la charité; le repentir viendra purifier cette âme longtemps souillée et amènera à sa suite la consolation, l'espérance, une douce joie, que l'infortuné n'avait jamais connue, et qui multipliera ses forces pour achever heureusement la série des épreuves.

Les surveillants ne seront pas salariés. Ce n'est pas à prix d'argent que l'on pourrait obtenir le dévouement requis; Dieu, qui en est le principe, en est aussi la récompense. Au surplus, il sera pourvu à tous les besoins de ces hommes charitables, et quand l'âge ou les infirmités les auront mis hors d'état de continuer leur service, ils

trouveront, comme il a été dit, une retraite dans les maisons de noviciat, où leur expérience portera d'utiles leçons.

Il y aura un surveillant par 15 ou 20 détenus. L'un d'eux aura le titre et l'autorité de chef, ce qui ne l'empêchera pas de faire le même service que les autres. Chacun inspectera spécialement les travaux dans lesquels il sera le plus versé. Il devra noter très-exactement toutes les circonstances favorables ou défavorables qui se produiront dans la conduite, les discours, les progrès, la bonne ou mauvaise volonté du condamné, afin d'être en mesure d'offrir à la commission de grâce ci-après organisée un rapport complet et impartial qui la mette à portée de statuer équitablement.

Indépendamment de la garde des prisonniers, les surveillants étant chargés de les instruire, converseront avec eux, tantôt en leur adressant la parole à tous, tantôt en s'adressant à l'un ou à l'autre d'entre eux, tantôt en leur faisant des lectures, en leur donnant des leçons, en les interrogeant, etc.

Il résulte de tout ce qui précède, que les surveillants seront plutôt des instituteurs, des protecteurs, des amis, que des geôliers. Or, si les détenus n'apercevaient pas constamment auprès d'eux une force matérielle capable de réprimer les tentatives d'évasion, l'instinct de la liberté les porterait indubitablement à chercher tous les moyens de la recouvrer sans retard. Il est donc indispensable d'annexer à l'établissement un poste militaire, et cette mesure fait partie du système de précautions que nous n'avons fait qu'indiquer.

Chaque pénitencier aura un aumônier qui remplira les mêmes fonctions dans les diverses maisons de détention de la ville, et qui, tout en se consacrant d'une manière spéciale à l'instruction religieuse des prisonniers, secondera de son mieux, sous les autres rapports, l'action des surveillants, et s'attachera surtout à nourrir et à développer chez ces derniers l'esprit de foi, de zèle, de piété, de persévérance, sous l'impulsion duquel ils se sont voués à leurs pénibles fonctions.

VI. *Association de charité pour visiter les détenus.* Quoique la remise totale et exclusive de la surveillance à une corporation religieuse pût être considérée comme ayant suffisamment pourvu à l'instruction morale, nous attachons une extrême importance à une autre me-

sure, que nous croyons très-propre à conduire au même but, et en outre, à réconcilier les prisonniers avec la société, avant de les rétablir dans son sein. Nous voudrions que, dans chacune des villes où existerait un pénitencier, on favorisât la formation d'une association charitable, qui se proposât de visiter les détenus et de joindre ses efforts à ceux des surveillants pour l'amélioration de cette classe, trop longtemps négligée et sacrifiée.

L'association, constituée ou approuvée par le préfet ou le sous-préfet, pourrait toujours recevoir de nouveaux membres. Il serait bon qu'elle fût nombreuse, afin de rendre le service moins pénible et l'action plus générale.

Les associés multiplieront les visites autant que le permettront leurs affaires. Nous leur tiendrons le même langage qu'aux surveillants : s'ils veulent exercer une influence salutaire sur le cœur du prisonnier, lui inspirer l'horreur du vice, relever son intelligence et son courage, lui suggérer le désir et l'espoir de se réhabiliter par la pratique du bien, il faut commencer par s'en faire aimer. Ils y parviendront en lui montrant eux-mêmes une sincère affection.

Quand ils l'auront gagné par quelques petits services ou par de bonnes dispositions non équivoques, ils pourront l'interroger sur sa famille, sur sa première éducation, ses occupations, ses compagnies, etc. Après avoir reconnu le principe de ses écarts, on le plaindra ; on tâchera de rejeter en partie son malheur sur les circonstances au milieu desquelles il s'est trouvé ; on lui montrera l'enchaînement du résultat avec la cause ; on ne négligera rien pour le convaincre qu'il est possible et même facile de rentrer dans la bonne voie ; on la lui tracera nettement et on l'encouragera à y entrer.

Accoutumé à vivre au milieu de personnes grossières et indifférentes, incapable de comprendre par lui-même les motifs qui doivent porter l'homme au bien, avili à ses propres yeux par sa situation actuelle, il s'étonnera d'abord de voir des gens honnêtes s'approcher de lui, l'entretenir avec affabilité ; il pourra suspecter leurs prévenances ; mais quand il se sera convaincu par la simplicité et la franchise de leurs manières qu'ils ont uniquement en vue son avantage, il sera presque toujours frappé de leur dévouement, il les écouterà, il se livrera à eux, il se fera un plan de conduite d'après leurs conseils.

Quel changement s'opère en lui sous leur influence ! Jusque-là il

n'avait vu dans les hommes jouissant de quelque fortune que des objets de jalousie ou de haine : maintenant l'expérience lui a appris qu'il y a parmi eux des cœurs compatissants et aimants, il a trouvé dans leur commerce une aménité, un charme qu'il n'avait jamais rencontrés chez les compagnons de ses désordres ; il se dépouille donc de ses vieilles préventions ; le voilà réconcilié avec la classe aisée. Jadis, il ne voyait dans l'organisation sociale qu'un ensemble de mesures tyranniques, abusivement établies par un petit nombre d'hommes puissants, au mépris des justes réclamations de la multitude, une usurpation flagrante contre laquelle on avait le droit de protester par la révolte, une oppression inique à laquelle il fallait déclarer la guerre ; maintenant, instruit par une longue série d'entretiens avec des personnes plus éclairées que lui, il comprend que l'homme isolé serait faible, impuissant, malheureux ; que la société est son état normal et nécessaire ; qu'elle se fonde sur un échange de services où chacun trouve son avantage ; que la supériorité de richesse est le fruit de l'activité et de l'économie ; que d'ailleurs l'inégalité des fortunes est la condition du travail et la source du bien-être de tous ; que les attaques contre les personnes ou contre les propriétés tendent à la ruine de la société, en mettant à la place de la bienveillance et de la justice qui en sont les fondements l'antagonisme et l'iniquité qui la minent ; que si l'un dépouille son voisin, il donne à un autre le droit de le dépouiller lui-même ; qu'il résulterait de là des guerres acharnées et incessantes tout autrement intolérables que les différences dans la distribution des biens ; que la Providence a renfermé dans des limites fort étroites nos véritables besoins ; qu'enfin le témoignage d'une bonne conscience et les douces espérances de la religion apportent plus de bonheur que les satisfactions des sens. Quand il est pénétré de ces vérités, qui peuvent être développées de manière à devenir sensibles aux intelligences les plus épaisses, le voilà réconcilié avec la société. — Jadis, étranger à tous sentiments religieux, ne connaissant pas même Dieu ou ne prononçant ce nom adorable que pour le blasphémer, livré aux instincts de la matière, sans autre frein que la loi humaine, si faible contre les passions, il se portait naturellement à la paresse et au crime ; il y vivait comme dans son domaine. Maintenant, ses yeux se sont ouverts, il sent qu'un ouvrage suppose un ouvrier, et que la raison dont nous sommes doués, la structure du corps hu-

main, l'ordre des saisons, l'harmonie des mondes attestent une cause souverainement intelligente et toute-puissante ; que la conservation des êtres révèle une Providence attentive aux besoins de ses créatures ; que la vie est une épreuve, un voyage, un passage rapide pour nous conduire et nous préparer à une autre existence où le bien et le mal trouveront leur rétribution ; que celui qui cherche le bonheur dans les richesses, les honneurs, les plaisirs poursuit un fantôme ; que ces trompeuses illusions s'évanouissent promptement ; qu'après avoir offusqué l'âme et lui avoir fait perdre de vue ses immortelles destinées, elles ne lui laissent définitivement que la déception et les remords ; qu'au contraire l'obscurité, l'indigence, les privations la détachent de la terre et la soulèvent insensiblement vers le ciel. Grâce à ces divins enseignements, le voilà réconcilié avec sa condition, avec lui-même, avec la vertu ; désormais il a un point d'appui solide contre toutes les tentations.

Le contact fréquent des membres de l'association avec le détenu rétablira peu à peu les rapports de celui-ci avec le monde extérieur. En même temps, ils y prépareront son retour, en lui cherchant, plusieurs mois d'avance, une position, du travail pour le temps de sa sortie, en le faisant connaître, en le recommandant aux personnes capables de l'employer, en intéressant leur commisération, en triomphant de leurs répugnances.

Pour être bien renseignés sur le caractère des hommes à visiter, les sociétaires devront se concerter, dès le principe, avec les surveillants. Ils tiendront soigneusement un registre dans lequel chaque détenu aura sa feuille et sa notice.

Ils se réuniront au moins tous les mois, sinon plus fréquemment, afin de constater la situation morale, les progrès, les besoins du pénitencier, de régler les visites, et autant que possible, la direction à donner aux efforts. Le président assignera avec discrétion aux associés les détenus dont ils devront spécialement s'occuper.

Dans leurs visites, les membres pourront, comme les surveillants, s'adresser simultanément à une catégorie de prisonniers ou à des hommes isolés, qu'ils auront même la faculté d'appeler au parloir, s'ils le jugent à propos. Ils feront note exacte de toutes leurs observations, pour les communiquer à la société dans sa prochaine réunion. Là on décidera si elles méritent d'être consignées sur le registre qui vient d'être mentionné, dans lequel la société puisera les

éléments d'un rapport à faire en temps convenable à la commission de grâce.

L'association sera utile aux surveillants eux-mêmes, en leur apportant quelques distractions et un concours propre à les soutenir, à les pénétrer de plus en plus de l'importance de l'œuvre à laquelle ils se sont dévoués.

VII. *Commission de grâce.* La base de tout notre système exige une autorité constituée pour juger si les conditions d'améliorations ont été remplies. Nous placerons donc auprès de chaque pénitencier une commission de grâce ayant à sa tête le préfet ou le sous-préfet, et composée, en outre, du président du tribunal civil, du procureur de la République, du doyen des juges de paix, du maire, du président de l'association de charité, et du Frère directeur du pénitencier, lequel remplira les fonctions de secrétaire.

Cette commission visitera de temps en temps la maison, où sa présence et ses exhortations ne pourront manquer d'inspirer un redoublement de bonne volonté, de résignation et de courage.

Elle se réunira de trimestre en trimestre pour prendre communication des rapports des Frères surveillants et des visiteurs. Quand il y aura lieu, elle adressera au chef du gouvernement des demandes de grâce, qui devront être octroyées du moment que les conditions en progrès matériel et moral auront été remplies. Pour que le détenu travaille avec ardeur à se régénérer, il lui faut plus qu'une espérance ; il lui faut la certitude d'une réduction de peine.

Dans le cas où le progrès laisserait à désirer, mais où les efforts paraîtraient dignes d'encouragement, la commission réglerait sa proposition d'après les circonstances.

Il importe surtout que le temps d'épreuve ne soit pas abrégé, sans quoi l'habitude du bien n'aurait pas eu le temps de se consolider, et l'on s'exposerait à des récidives.

VIII. *Trousseau.* Dans le système actuel, le réclusionnaire est astreint à un travail dont le salaire se divise en trois parts : l'une reste à l'État, la seconde est versée au détenu pour se procurer quelques adoucissements ; la troisième est mise en réserve et forme une masse qu'il touche à sa sortie.

En prescrivant la formation de cette masse, l'administration avait

pour but de subvenir aux premiers besoins du libéré à sa rentrée dans le monde, de lui fournir les ressources nécessaires pour acheter des vêtements et pour lui laisser le temps de trouver de l'occupation.

Mais elle avait trop présumé du bon sens et de la prévoyance de cet être dégradé, que l'attrait du vice avait une première fois perdu, et qui, après plusieurs années de contact avec des misérables souvent plus pervers que lui, rapportait dans la société des penchants plus criminels que ceux auxquels il avait cédé, et une soif de jouissances matérielles surexcitée par une longue privation. On aurait dû prévoir qu'il s'y livrerait avec fureur, quand l'heure de la liberté aurait sonné pour lui, du moment que sa masse lui en donnerait les moyens.

C'est en effet ce qui arrive. A peine le libéré est-il sorti, qu'il rencontre sur le seuil de sa prison d'anciens compagnons de désordre ou de captivité, qui l'attendent pour se livrer avec lui, et à ses dépens, à tous les genres de débauche. Alors commence une effroyable orgie qui dure plusieurs jours, jusqu'à ce que la masse soit en grande partie dissipée. On appelle cela *faire la noce*. Le libéré, de plus en plus abruti par ces excès prolongés, par les convoitises qu'ils ont ranimées, par l'épuisement de ses ressources, par le besoin de tout, par la répulsion qu'il excite, par ses anciens méfaits, par les idées qui l'ont occupé pendant sa détention, redevient à la première occasion un criminel.

Au lieu de cette masse funeste qui expose le libéré à une séduction trop forte, nous mettons à sa disposition le fruit de son travail, au fur et à mesure qu'il s'y livre, et nous lui ménageons, en outre, pour l'époque de sa sortie, les éléments d'un bien-être durable dans un trousseau composé des objets de première nécessité pour lui meubler un cabinet et pour son usage personnel.

Outre cela, le visiteur aura, en général, trouvé du travail pour son protégé ; il aura arrêté l'appartement dans lequel seront déposés les objets composant le trousseau, de manière qu'à sa sortie, le libéré se trouvera immédiatement pourvu de tout ce qui constitue le bien-être d'un ouvrier, et il aura en perspective une existence comode tant qu'il voudra rester honnête, ce qui lui est désormais facile.

Presque tous les objets du trousseau auront été confectionnés dans les pénitenciers, dont ils contribueront à alimenter le travail ;

ils formeront pour le détenu un complément de salaire. Quant à ceux qu'il faudrait acheter, la vente de certains produits de l'exploitation y subviendra.

IX. *Travail pour les libérés.* Nous avons dit qu'habituellement le visiteur se sera assuré du travail pour l'homme dont il est le protecteur. Qui pourrait hésiter à employer cet homme, sorti honorablement des épreuves auxquelles nous l'avons soumis? Quelle garantie n'offre-t-il pas de probité, d'application, de moralité, d'exactitude? A une époque où les maîtres se plaignent unanimement des exigences, du défaut d'attachement et de zèle des domestiques, qui ne s'estimerait heureux d'en trouver un mûri par une dure expérience, formé à l'école du malheur, habile dans son travail, solidement imbu de tous les principes de religion qui engendrent et entretiennent la vertu? Il a connu le vice et ses funestes conséquences, et il l'a abjuré; depuis plusieurs années, il se conduit d'une manière irréprochable; pendant toute cette période, son esprit a été journellement nourri de doctrines salutaires; il a été l'objet de la sollicitude de personnes recommandables, qui continuent de lui porter un vif intérêt: tout cela lui assurera infailliblement de l'occupation.

Néanmoins si, contre toute raison et toute vraisemblance, l'ancien préjugé subsistait encore quelque temps, il ne faudrait pas exposer le libéré à en devenir victime et à retomber dans le désordre par une sorte de fatalité contre laquelle il est du devoir de l'administration de le protéger. Qu'alors au moins on lui fournisse les moyens de vivre honnêtement par son travail.

Afin de pourvoir à cette éventualité, nous proposerions d'établir à l'extérieur du pénitencier un atelier consacré aux mêmes industries que celui de l'intérieur, et avec la même destination. Au-dessus de l'atelier, il y aurait des chambres à coucher, meublées avec les trousseaux des libérés. Ceux-ci y recevraient la nourriture du pénitencier. Ils travailleraient à la tâche. Leur salaire serait le même que celui des détenus, sauf quelques avantages de plus qu'il conviendrait de leur accorder, puisqu'il n'y aurait plus à faire de réserve tacite pour un trousseau. Ils auraient la faculté de sortir en ville, mais sans abus, faute de quoi ils seraient renvoyés.

S'il s'agissait d'un agriculteur, ce qui est encore moins probable, il travaillerait avec les autres dans le pénitencier.

X. *Patronage.* La réforme du condamné, dans les conditions que nous avons développées, nous paraît offrir de sérieuses garanties de stabilité. Toutefois, c'est un convalescent qui, échappé à une grave maladie, a encore besoin de ménagements et d'appui. Il faut que la main amie qui a soutenu ses pas depuis qu'il a commencé à revenir à la santé continue de lui venir en aide, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus à craindre de rechute.

En conséquence, le membre de l'association charitable qui aura été spécialement chargé du détenu, le prendra encore sous son patronage après la libération. Plus que tout autre, il est en mesure d'exercer sur lui une influence salutaire. La confiance qu'il lui a depuis longtemps inspirée, la reconnaissance qui s'y est jointe depuis, la crainte de mécontenter son protecteur, le sentiment de l'intérêt dont il est l'objet, tout cela est de nature à maintenir fortement le libéré dans le sentier du bien. Le patron aura l'œil sur lui ; il le mandera de temps en temps ; il lui donnera des conseils, des avertissements, des encouragements ; il le mettra en rapport avec des gens estimables ; il l'entretiendra dans la pratique de ses devoirs religieux ; en un mot, il continuera d'être pour lui un bon génie, qui ne croira pouvoir se reposer qu'après avoir achevé son œuvre de réhabilitation.

Conclusion. Nous venons d'indiquer un ensemble de mesures propres à moraliser les détenus, à les ramener au bien, à prévenir les récidives, à rendre les grands crimes de plus en plus rares, à guérir radicalement l'une des plaies les plus dangereuses de la société. Pour réaliser ces biens inappréciables, il suffit d'une dépense d'argent, qu'auront bientôt couverte la suppression des frais occasionnés maintenant par les maisons de détention, et une réduction considérable sur les frais de justice.

L'entreprise est magnifique ; elle exige une volonté énergique et un grand cœur. Surtout pas de demi-mesures : le succès est à ce prix. Mais il est infailible, sans quoi il faudrait désespérer de l'humanité. Le penser serait une injure à Dieu ; le dire, un blasphème.

ROGER,

*Professeur à la Faculté des lettres de Caen,
ancien juge d'instruction.*

REVUE POLITIQUE.

***, le 8 juillet 1852.

On me pardonnera de n'adresser cette fois qu'un petit nombre de paroles aux abonnés du *Correspondant*. En réimprimant, d'après le vœu de M. Th. Foisset, le plan d'études rédigé par son frère pour les jeunes gens destinés au sacerdoce dans le diocèse de Dijon, nous faisons voir que rien ne s'accorde mieux que l'ancien système des études classiques avec une initiation progressive aux beautés de la littérature chrétienne. Pour le moment, c'est là tout ce que nous avons à répondre à ceux qui ne demandent qu'à détruire et à bouleverser. Il n'y a rien qui pèse plus aux hommes que le poids de l'expérience, et les plus jeunes ne sont pas toujours, à cet égard, les plus impatients.

D'ailleurs, puisque le débat a été transporté sur un terrain où nous n'avons pas le droit de le suivre, qu'on nous permette seulement d'écarter les idées qu'on y a fait intervenir contre toute espèce de vraisemblance et de raison. Nous avons, dès le début, placé la question controversée sous la protection du bon sens, du goût et de la science, mais on nous a bien mal compris quand on a cru que nous y faisons intervenir l'infailibilité de l'Église. Comment serions-nous tombés dans une faute de ce genre, après avoir toujours maintenu avec une attention scrupuleuse, la distinction des causes libres et de celles qui ne le sont pas ? Ce que nous avons dit, c'est qu'il serait étrange que l'Église, infailible en matière de foi, se fût constamment trompée, depuis trois siècles, sur quelque chose d'aussi intéressant pour la foi que l'objet des études. En nous exprimant de cette manière, nous voulions aider les personnes qui se lancent sans préparation suffisante dans l'examen d'une question aussi spéciale, à se prémunir contre leur propre témérité. Un homme sage qui rencontre une chose inquiétante pour son esprit, se sent disposé à interpréter ce qui l'étonne dans un sens favorable plutôt qu'à en exagérer l'inconvénient. Voici un exemple curieux de cette tendance louable qui passait tout à l'heure sous mes yeux, et dont je crois opportun de faire part à nos lecteurs.

Un ecclésiastique distingué du diocèse d'Autun, M. l'abbé de La Roque, descendant en ligne directe des deux Racine, vient, à l'aide de papiers de famille, de donner une notice très-bien faite sur Louis, l'auteur du *Poème de la Religion*. L'intérêt de cette notice m'a porté à relire ce poème, victime comme le fut son au-

teur de deux préventions contraires, méconnu d'abord par les philosophes comme entaché de piété, et accepté plus tard avec défiance, à cause de la tendance janséniste qui, à la fin de l'ouvrage, altère et glace la pensée d'abord si pure, si touchante, si élevée du poète. Un homme instruit dans les préventions des gens de lettres chrétiens à la fin du XVII^e siècle, un vrai rejeton de Port-Royal tel que fut Louis Racine, avait beau jeu pour blâmer la faveur que la Rome catholique n'a jamais cessé d'accorder à l'étude des auteurs païens, surtout quand il s'agissait des ornements mythologiques que Sannazar a introduits dans son poème *de Partu Virginis*, l'un des types les plus bizarres de l'esprit de la Renaissance; et en voyant l'approbation éclatante donnée à ce poème par deux Papes, il aurait pu être tenté d'opposer la sévérité évangélique qui respire dans son propre ouvrage à ces mélanges adultères, condamnables dans tous les temps, et déshonorés depuis par la plus infâme des parodies; et pourtant un sentiment exquis des convenances, que dis-je, une raison supérieure l'empêche de succomber à cette tentation: « C'est « ce mélange monstrueux qu'on condamne avec raison, dit-il, dans « le poème de Sannazar; on se rebute d'entendre les merveilles « saintes dans la bouche de Protée, le catalogue des Néréides qui « environnent Jésus-Christ lorsqu'il marche sur les eaux; et l'on « méprise les hommages que lui rend Neptune, lorsqu'à son aspect « il baisse son trident. Cependant ce poème qui coûta vingt ans de « travail à l'auteur, lui attira des brefs honorables de deux souve- « rains Pontifes, dans l'un desquels Léon X remercie la Providence, « qui a permis que l'Église trouvât un si grand défenseur que San- « nazar, dans un temps où elle était attaquée par tant d'ennemis. « Non qu'un Pape si éclairé pût approuver l'abus que le poète avait « fait des ornements de la fable, ni penser que le Jourdain parlant « de Jésus-Christ à ses Nymphes pût convertir les hérétiques et les « incrédules; mais parce qu'on a toujours senti combien il était « louable à un poète de consacrer son travail à des sujets utiles, et « surtout à la gloire de la religion ¹. »

Et remarquez qu'il n'y a pas une nuance d'ironie dans cette réflexion; la douceur, la modestie, la sincérité de L. Racine y auraient invinciblement répugné; mais c'était un homme d'une instruction profonde; il connaissait par expérience la diversité des aspects que les mêmes choses offrent aux hommes, dans tout ce qui se rapporte à l'imagination et à l'esprit, et cette expérience lui inspirait de l'indulgence et de la réserve, en le mettant en garde contre l'effet de ses propres opinions.

¹ Préface du *Poème de la Religion*.

Nous nous croyons donc en droit de conjurer les personnes qui soutiennent une thèse contraire à la nôtre dans la question controversée, de ne plus étayer leurs raisonnements et leurs objections, sur l'interprétation inexacte d'une pensée que nous maintenons tout entière, dans la forme et dans l'esprit où elle a été produite.

C'est assez dire que personne n'admet moins que nous, et le reproche d'ultramontanisme (si reproche il y a) que l'on adresse à nos adversaires, et la pensée gallicane que l'on croit démêler dans la défense des auteurs classiques. Cette controverse était commencée longtemps avant l'intervention de M. l'abbé Gaume; elle remonte à six années au moins; et, si nos lecteurs en ont conservé le souvenir, ils se rappelleront aussi que pour combattre une tendance dont nous démêlions déjà les funestes effets, nous nous appuyâmes tout d'abord sur la tradition romaine, opposant le beau latin de la chancellerie pontificale, lequel suppose dans ceux qui l'emploient une étude persévérante et passionnée des modèles classiques, à la pensée de confondre la supériorité morale et intellectuelle avec la supériorité littéraire. Aujourd'hui encore, ce que nous invoquons avant tout comme règle et comme boussole, c'est la sagesse romaine, c'est le bon sens de Rome, de même que dans l'histoire nous mettons la pensée et la conduite de Rome au-dessus de la cause égoïste des souverains, de même qu'en philosophie nous défendons la raison humaine à la suite des théologiens de Rome, de même que nous proclamons, comme une faveur signalée de la Providence, la victoire que la théologie morale de Rome, plus large, plus indulgente et plus profonde, a remportée sur les étroites préventions du jansénisme ou du gallicanisme, sa forme mitigée. Sur ces points si essentiels, on n'accusera pas, je pense, notre recueil d'avoir un seul instant faibli; et si l'on ne comprend pas qu'en défendant l'emploi des auteurs classiques nous combattons exactement pour la même cause, c'est qu'une des branches de ce vaste système échappe à l'appréciation de quelques-uns de ceux-mêmes qui le défendent dans son ensemble.

Au reste, la réserve ne nous serait pas commandée aujourd'hui par des actes d'une portée très-considérable, qu'il nous serait difficile de trouver la liberté d'esprit nécessaire pour reprendre une polémique dont le public sera fatigué, avant qu'on n'en ait épuisé les arguments. Une perte, qui touche l'auteur de ces lignes dans ses plus chères affections, vient aussi de frapper, on peut le dire, la plupart des catholiques français. On sait ce qu'une foi ardente, un amour passionné de l'Église, ont inspiré au vénérable docteur Récamier, en faveur de tous les membres de la milice sacrée qui ont pu

réclamer ses soins. Par l'alliance du génie médical avec des vertus chrétiennes dignes d'un âge de plus de dévouement et de plus de force que le nôtre, il était devenu, en quelque sorte, le médecin en chef du clergé de France. Tous les diocèses, toutes les congrégations, toutes les communautés, ont éprouvé les effets souvent merveilleux de sa charité inépuisable et de son talent inspiré. L'Église n'avait de rivaux, dans le cœur du docteur Récamier, que les royalistes et les pauvres : sous tous ces rapports à la fois, sa clientèle ressemblait à son âme, foyer d'autant plus expansif dans son action, que les convictions qui l'alimentaient y étaient plus concentrées.

Après n'avoir négligé aucune occasion de payer mon tribut aux hommes distingués par le caractère et le talent que la mort a successivement enlevés à mon affection, je dois un hommage plus exprès, plus développé encore à ce héros de bonté, dans l'amitié et les soins duquel tout ce qui me touche, tout ce que j'aime, a trouvé pendant plus d'un quart de siècle une source inépuisable de sentiments et de soins paternels. Plusieurs de ceux auxquels il appartient de faire connaître ce *soleil de la médecine qui vient de s'éteindre* (je me sers de l'expression d'un homme qui a droit d'en être cru sur parole), me disent qu'ayant eu l'occasion de voir et d'étudier le docteur Récamier dans un grand nombre de circonstances critiques et solennelles, je pourrai peut-être, plus exactement et plus complètement qu'un autre, rendre certains aspects de cette figure originale et puissante, et même il m'est, je crois, permis d'ajouter qu'en prenant l'engagement de raconter la vie du docteur Récamier et de peindre son caractère, je ne fais que déférer au vœu exprimé par sa digne compagne et par ses enfants.

Mais, après n'avoir cessé de dire depuis quelque temps, avec une insistance qui a dû choquer beaucoup de personnes, que, quand on se lance dans une discussion, il est bon de savoir ce dont on parle, j'aurais bien mauvaise grâce à m'en rapporter à mes propres forces, pour ébaucher une esquisse où la science médicale est nécessaire. J'attendrai donc que les disciples du saint et illustre docteur aient parlé; et ce n'est qu'après avoir étudié leurs travaux et en les prenant pour guides, en ce qui concerne l'appréciation de la science, du génie et de la méthode de ce grand praticien, que je pourrai, sans encourir le reproche d'une prétention déplacée, peindre ce que j'ai vu, rendre ce qu'admirait mon intelligence et ce qu'aimait mon cœur.

Ch. LENORMANT.

P. S. Absent de Paris depuis quelques jours, je trouve dans *l'Univers* du 6 une lettre de M. l'abbé de Cazalès, sur la question

des classiques païens. Je m'empresse de reproduire cette lettre, me contentant de faire observer que si, dès l'origine, on eût admis partout des explications aussi concluantes, le débat n'aurait pas pris d'aussi fâcheuses proportions.

Ch. L.

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DE *L'UNIVERS*.

« Kergré, ce 27 juin 1852.

« MONSIEUR,

« La querelle qui s'est engagée au sujet des études classiques a eu sans doute un grave inconvénient, celui de diviser les catholiques dans un moment où il leur est plus nécessaire que jamais de rester unis ; mais cet inconvénient n'aura pas été sans compensations, si elle a appelé l'attention publique sur des questions qu'il importe beaucoup de voir étudiées et approfondies, sinon complètement résolues. Quant au point particulier qui a été jusqu'ici l'objet principal de la controverse, ne pourrait-on se concilier sans que personne eût à abandonner ses opinions, au moins en ce qu'elles ont de fondamental ? Il me semble qu'en résumant les débats, on montrerait facilement qu'au fond les dissentiments ne sont pas si tranchés qu'ils paraissent l'être à la première vue. Des deux côtés on veut avant tout donner à la jeunesse un enseignement solidement chrétien ; on ne diffère que sur les moyens à prendre, et encore pourrait-on s'entendre là-dessus si on le voulait bien. Si d'un côté on blâme l'emploi des auteurs païens, on admet de l'autre que cet emploi ne doit pas être exclusif ¹, et l'on reconnaît que les maîtres qui en font usage doivent multiplier les explications et les commentaires pour en faire disparaître le danger. Si les défenseurs des classiques tiennent à sauver le bon goût et les saines traditions littéraires, leurs adversaires ne veulent pas assurément nous conduire à la barbarie, et ils ne font pas difficulté d'avouer qu'il faut savoir le grec et le latin, et les savoir aussi bien que possible : que deviendraient, en effet, les hautes études théologiques sans la connaissance approfondie de ces deux langues ? Ceci posé, on pourrait se faire des concessions mutuelles sur les questions de méthode ; car qui ne sait qu'en pareille matière tout dépend de la pratique, et que ce ne sont pas toujours les méthodes les plus satisfaisantes en théorie qui donnent les meilleurs résultats, mais celles qui sont appliquées par les maîtres les plus habiles et les plus consciencieux. Qu'on s'attache donc à former des maîtres chrétiens et instruits : le reste se fera, pour ainsi dire, de soi-même.

« Ce qui a le plus contribué à donner un caractère irritant à la controverse, c'est la manière dont a été apprécié le système d'enseignement suivi depuis trois siècles. En critiquant un système mis en pratique par les congrégations les plus vénérables et les plus illustres, on a semblé manquer de respect à l'Église elle-même et condamner ce qu'elle a permis, si ce n'est approuvé : on s'est peut-être laissé entraîner à quelques exagérations, ce qui est presque inévitable dans toute polémique. N'y aurait-il pas eu, n'y aurait-il pas encore moyen de parler à ces inconvénients, en laissant à peu près de côté toutes les digressions historiques et en

¹ Voir les écrits récents de Mgr l'évêque d'Orléans.

posant autrement la question ? Ne pourrait-on pas dire, par exemple, que même, en admettant que tout ce qui a été fait aux époques précédentes a été bien fait, il y a lieu néanmoins d'examiner si les grandes révolutions qui se sont succédé depuis soixante ans n'ont point amené dans l'état général de la société des changements assez considérables pour qu'on puisse soutenir que ce qui suffisait autrefois ne suffit plus aujourd'hui ? Réduite à ces termes, la thèse de la réforme de l'enseignement n'aurait plus rien, ce me semble, qui pût blesser personne.

J'ajouterai que c'est rétrécir cette question que de la renfermer en quelque sorte dans celle de l'emploi des auteurs païens, dont je ne méconnais pas l'importance, mais qui pourtant me paraît secondaire. Si l'emploi de ces auteurs n'a point empêché à d'autres époques d'élever chrétiennement la jeunesse, ce n'est pas lui, ou du moins lui seul, qu'il faut rendre responsable de ce qu'il y a de défectueux dans l'éducation des générations actuelles. Ce n'est pas un détail du système dominant qu'il faut considérer, c'est l'ensemble de ce système, et il faut le juger par ses fruits. Ainsi considéré, il ne peut satisfaire aucun des deux partis que la controverse actuelle a mis en présence : car si d'une part il est peu propre à faire des chrétiens, d'autre part il fait fort peu de latinistes et d'hellénistes, et il ne popularise guère plus la connaissance de l'antiquité classique qu'il ne favorise l'étude et la pratique du christianisme. Ne serait-il pas utile de constater ce double résultat et d'en examiner les causes ? Ces causes sont nombreuses et de diverse nature : la plupart ont été signalées par M. Lenormant dans un travail remarquable qui date déjà de plusieurs années¹, et auquel on n'a peut-être pas accordé toute l'attention qu'il méritait, parce qu'au moment où il a paru on était au plus fort de la lutte pour la liberté d'enseignement, ce qui ne permettait guère de s'occuper de questions qui paraissaient moins urgentes. On peut maintenant revenir avec profit sur ces questions, pourvu, je le répète, qu'on les embrasse dans leur ensemble et qu'on les éclaire les unes par les autres. Que n'y aurait-il pas à dire, par exemple, sur celle des limites de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire, et sur l'organisation de l'un et de l'autre dans notre pays ? Si la polémique sur les auteurs païens avait pour résultat de mettre ces questions à l'étude et d'amener une controverse plus large et plus compréhensible sur l'état général de l'enseignement en France et sur les moyens de l'améliorer, elle aurait rendu un véritable service.

« Je vous livre ces réflexions jetées à la hâte sur le papier : faites-en l'usage qu'il vous plaira. Si vous jugez qu'il y a quelque utilité à les publier, je ne m'y oppose pas.

« Agréé, etc.

L'abbé E. DE CAZALÈS. »

¹ *De l'enseignement des langues anciennes* (Correspondant. Numéros des 10 octobre, 10 et 25 novembre 1844, et 10 janvier 1845.)

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

PROGRÈS
DE
LA RELIGION MUSULMANE

DANS L'AFRIQUE CENTRALE



Tandis que les races indigènes des deux Amériques n'ont échappé à une ruine et à un anéantissement complet que par l'action bienfaisante du catholicisme, que ces peuplades s'éloignent et disparaissent devant l'influence funeste des nations protestantes, les tribus musulmanes ont su convertir des peuples divers et, se confondant avec eux, transformer pour ainsi dire leur nationalité. Cependant, la loi du prophète ne prescrit point l'amour du prochain, elle ordonne la guerre, elle autorise l'esclavage et commande l'oppression des peuples vaincus. L'homme, abandonné à lui-même, ne porte sur les faits historiques que des regards incertains ; le reflet des enseignements divins peut seul lui découvrir des lois générales et des aperçus nouveaux. Dans l'Orient, la configuration des lieux, les mœurs et les coutumes des différentes nations ont été adaptées à la réalisation des anciennes prophéties. Les considérations fondées sur cet état de choses donnent à l'étude des événements contemporains un intérêt inattendu ; elles nous guideront dans le résumé succinct que nous allons présenter des faits qui se produisent, depuis un petit nombre d'années, dans le centre de l'Afrique.

Les préceptes religieux promulgués par Mahomet et le caractère de ce législateur présentent une si grande conformité avec les antécédents et le génie des tribus arabes, qu'il semble que Dieu ait

voulu, par cette manifestation énergique de leurs facultés, les disposer à accomplir les destinées glorieuses annoncées à la postérité de Sem dont ils sont, sans contredit, une des branches les plus remarquables. Ismaël, fils légitime mais déshérité d'un patriarche saint et illustre, parmi les grands hommes du monde primitif, a été le père d'une nombreuse postérité. De lui sont sortis des peuples qui propagent au loin une civilisation farouche et incomplète, analogue aux idées que l'on se fait des instincts sauvages du fils de la femme bannie et étrangère. Ces peuples, glorieux de compter Abraham comme le premier auteur de leur race, ont conservé de précieux vestiges des traditions vénérables que ce grand homme avait transmises à ses descendants. Ils s'honorent par la pratique de vertus compatibles avec l'état de barbarie dans lequel ils vivent ; ils exercent souvent une hospitalité généreuse, élèvent des fondations pieuses et construisent des établissements de bienfaisance ; toutefois, malgré ces qualités, ils ne laissent point d'être sans pitié pour les vaincus et d'opprimer le sexe faible et désarmé que le christianisme seul a pu affranchir. Les empires qu'ils élèvent ont quelque chose de cette force désordonnée du torrent qui ravage les plaines au lieu de les féconder. Destinés à châtier les nations plutôt qu'à les civiliser, ils brisent, dispersent et détruisent tout ce qui se rencontre sur leur passage. On dirait qu'ils sont toujours campés dans les pays qu'ils gouvernent après les avoir conquis. Cette immensité du désert, ces plaines arides et sablonneuses, ce ciel d'airain, ces climats brûlants, s'allient bien avec la croyance fatale d'un Dieu unique, mais terrible, qui ne demande point l'amour de ses enfants ; avec cette dure obligation de la prière imposée par la force brutale, et enfin avec ces préceptes barbares qui ordonnent de souffrir, de combattre et de mourir pour étendre le règne de l'Alcoran. Quand les tribus idolâtres ne veulent point écouter la parole de vie, ni renoncer à des doctrines erronées et souvent atroces, elles sont livrées à ces peuples qui ont conservé une énergie et une vigueur toute particulière ; qualités qu'ils doivent à une religion qu'on peut regarder comme sainte et vénérable, quoique incomplète, en la comparant aux dogmes impurs du polythéisme. Ainsi se vérifie de nos jours la parole solennelle et prophétique de Noë, annonçant que Sem habiterait les tentes des enfants de Cham, et que Japhet, à son tour, étendrait au loin une domination aussi forte que durable.

Les Turcs et les Persans, peuples de race caucasienne, ont accepté les croyances des Arabes ; leur puissance brillante, mais éphémère, s'efface et disparaît après avoir brillé un petit nombre d'années ; tandis que, malgré des vicissitudes sans nombre, l'esprit de prosélytisme et la force de propagande persistent toujours chez les tribus guerrières qui gardent les villes saintes, la Mecque et Médine. Repoussés de l'Europe, refoulés en Asie par l'énergie croissante des nations occidentales, elles suivent le chemin indiqué dès l'origine et vont porter leurs prédications dans les régions inconnues de l'Afrique centrale. Au delà des colonies arabes proprement dites, se rencontrent les nombreuses tribus des Peulhs ou *Fellahs*, races mahométanes et mélangées. Leurs envahissements ont pris, depuis une cinquantaine d'années, de très-grands développements ; ne seraient-ils point destinés à préparer et précéder la domination plus stable des nations européennes ?

La marche des tribus sémitiques a dû être la même que celle que les peuples primitifs ont suivie. Pour connaître leurs tendances et se rendre compte des progrès qu'elles ont faits, il convient d'esquisser la physionomie physique des régions où elles se sont étendues. J'aurai en même temps une occasion toute naturelle de résumer les observations d'un voyageur arrivé récemment, qui a passé dix-huit mois dans l'intérieur du pays et a séjourné assez longtemps parmi les Peulhs de la Sénégambie ¹.

Quelle que soient les opinions que l'on énonce sur la manière dont la terre a été peuplée par les fils de Noé, on s'accorde généralement à croire que les descendants de Cham, en quittant l'Asie commencèrent par habiter les plaines fertiles de l'Éthiopie et de l'Égypte. Descendant au Nord le cours du Nil, suivant à l'Ouest les rivages de la mer, ils ont fondé des empires dont l'histoire n'a point gardé le souvenir. L'antique civilisation de l'Égypte et de l'Éthiopie, la prospérité commerciale de Carthage semblaient démentir la malédiction funeste qui pesait sur ces races condamnées. Mais bientôt Ézéchiël se leva pour signifier à la terre de Mesraïm qu'elle resterait à tout jamais soumise à des dominations étrangères et, malgré de glorieux efforts, la fortune de Carthage s'éclipsa rapidement devant le génie de Rome naissante. — L'Éthiopie, il est vrai, peuplée par des

¹ M. Hecquart, officier de spahis de l'escadron du Sénégal.

racés diverses, a conservé sa nationalité ; mais, dès l'origine, ses relations avec les Juifs lui donnèrent des notions plus exactes qu'aux autres peuples, sur la nature divine, et, autant qu'on peut former des conjectures, sur les choses du monde primitif, ce pays reçut des colonies de race sémitique qui se mêlèrent avec les indigènes. Plus tard, le christianisme fleurit dans ces royaumes régénérés ; c'est à cette religion qu'ils doivent, malgré leurs divisions perpétuelles, d'avoir conservé jusqu'ici une existence indépendante. Malheureusement, les influences orientales sont venues altérer les enseignements apostoliques ; aujourd'hui la religion de ce peuple, défigurée par l'hérésie, affaiblie par le schisme, se trouve sans force pour lutter contre l'invasion des doctrines musulmanes, que favorisent l'ignorance, la corruption des prêtres, les passions et les mauvaises mœurs des puissants. On peut craindre de voir se rompre le dernier lien qui les rattache aux nations européennes. Quelques rares missionnaires, pauvres et isolés, essaient avec une persévérance digne des plus grands éloges, de ranimer la foi endormie, et, en rapprochant de la chaire une et éternelle ces chrétientés chancelantes, de leur procurer les secours surnaturels qui peuvent seuls leur donner la vie.

Les régions de l'Afrique centrale ont été explorées par un grand nombre de voyageurs, et cependant elles sont encore fort peu connues. L'énergie et le dévouement ne manquaient point à ces hardis pionniers de la science ; mais des circonstances fatales, des traverses de plusieurs sortes ont contribué à rendre peu fructueuses des entreprises extrêmement pénibles. Il fallait se cacher souvent, rarement pouvait-on emporter quelques instruments, et plus rarement encore prendre des notes en toute liberté. Il est cependant quelques faits qui ressortent des récits divers, et que nous allons essayer de résumer.

Au pied des pentes méridionales de l'Atlas s'étend comme une mer de sable le grand désert de Sahara ; il s'approche des rives du Sénégal et du Niger, et au fond de la grande Syrte se montre à quelques lieues des bords de la Méditerranée. Lorsque l'on a dépassé Tunis, les terres rentrent brusquement, la direction des montagnes incline obliquement vers le sud-est. Leur hauteur diminue ; et elles jettent des rameaux qui entourent les terrains fertiles dont se compose le royaume du Fezan et se prolongent en collines peu élevées dans l'intérieur du pays. Sans cette faible interruption, les plaines de

sable montreraient leur aride uniformité depuis l'océan Atlantique jusqu'aux terres limoneuses que fertilisent les débordements du Nil. Dans l'est de ce grand fleuve s'élèvent de hautes montagnes granitiques, dirigées du nord vers le sud ; elles détachent vers l'ouest des contreforts en éventail qui produisent les cataractes du fleuve, et, en s'étendant, forment les vallées fertiles et tempérées de la Nubie et de l'Abyssinie.

La mer Rouge, comme une rivière gigantesque, se creuse un lit aussi large que profond au-delà de ces terrains accidentés. Les pitons élevés du Sinaï surplombent ses eaux ; mais à mesure que l'on entre en Arabie, les collines s'abaissent, leurs sommets s'arrondissent, et des champs d'un aspect rougeâtre nourrissent les caféiers dont le fruit est si renommé, et les arbres qui donnent des gommés odoriférantes. Dans les vallées, près des sources, des palmiers à dattes étendent leur bouquet jaunâtre au-dessus de leurs tiges élançées ; leurs fruits, précieux pour la nourriture des hommes et des animaux, composent, avec un peu d'orge et un peu de riz, les provisions restreintes des indigènes, dont les richesses consistent surtout en troupeaux. Ils possèdent en grand nombre des moutons à la chair délicate, des chevaux agiles et des chameaux, auxiliaires indispensables des habitants du désert. L'aridité du sol a augmenté les dispositions naturelles des habitants pour la vie errante et vagabonde. De tout temps et sans le moindre scrupule, ils ont rançonné les voyageurs et pillé leurs voisins quand ils étaient faibles et désarmés.

Un commerce assez étendu s'est établi de bonne heure entre les deux rives de la mer Rouge. La différence des climats et des productions occasionnées par l'élévation inégale du sol, a rendu les échanges utiles et même nécessaires. L'humeur voyageuse de l'Arabe lui a fait trouver un certain charme à franchir les hautes montagnes qu'il a devant lui ; marchant comme par instinct pendant de longues journées, il a visité l'Égypte, la Nubie et l'Abyssinie. Il a trouvé à échanger ses troupeaux, ses parfums, son café, contre des céréales indispensables pour sa nourriture. Ces courses ont fait connaître les routes, ont aidé les invasions des conquérants et répandu la religion musulmane qui se propage par le commerce, la ruse et la force des armes.

Les voyageurs intrépides qui ont essayé de remonter le Nil, en

suivant les caravanes de marchands, ont rencontré des rapides qui occasionnent de grands retards ; il faut traîner par terre les bateaux et les marchandises. Arrivés en Nubie, ils ont vu le fleuve se diviser en deux branches. Ils ont traversé des régions fertiles et accidentées, mais malsaines par suite de la paresse des habitants qui laissent obstruer les canaux par où devraient s'écouler les eaux abondantes dans ces vallons. Les terrains élevés s'avancent vers l'ouest et forcent les bras du fleuve à se courber dans ce sens. Peu à peu le sol change d'aspect, les cours d'eau plus nombreux deviennent moins importants, la ligne de démarcation du désert n'est plus déterminée avec précision ; les sables forment des dunes, de petites élévations, et se couvrent d'une végétation rabougrie. Les terres fertiles s'étendent et se retirent suivant l'abondance des sources. Cette disposition des lieux a rendu faciles les établissements successifs des tribus nomades et étrangères. Entre les déserts arides et les forêts vierges à la végétation exubérante, se rencontrent généralement des terrains favorables à la marche des peuplades barbares.

Au-delà des premières collines, les pentes des terres et la direction des rivières viennent converger vers un lac immense, le lac Tchad, superbe méditerranée de l'intérieur de l'Afrique. Des tribus arrivées de différents côtés ont établi leurs tentes et abreuvé leurs troupeaux sur les bords de ce superbe bassin. Pressées les unes contre les autres, refoulées par des invasions plus récentes, elles ont repris leur course vagabonde, et, franchissant de nouvelles crêtes, elles ont débouché dans les vallées fertiles qui s'ouvrent sur le célèbre Niger. Clapperton décrit, dans le récit de son voyage de 1823, un établissement assez considérable des Foulahs dans ces lieux et s'étend sur l'importance de Sakatou leur capitale. Une fois sur les rives du fleuve, la route principale de l'Afrique centrale s'ouvrait devant eux et il leur devenait facile d'atteindre les plateaux de la Sénégambie qui terminent cet immense bassin et où se trouvent les sources des principales rivières de cette partie du monde. On sait que ces plateaux, en se prolongeant, donnent naissance à la chaîne des Kongs ou des montagnes de la Lune. Elles suivent la direction du golfe de Guinée, et ouvrent par une profonde brèche un passage au Niger qui, après avoir coulé à l'ouest pendant longtemps, tourne brusquement au sud et vient se jeter dans le golfe du Benin par plusieurs embouchures. Ces montagnes, dont la direction intérieure n'est pas bien

connue, vont se réunir à la grande chaîne de l'Afrique méridionale, qui, semblable aux Cordilières, donne quelque ressemblance à cette partie du monde avec l'Amérique du sud qu'elle partage pourtant d'une manière un peu plus égale.

Les hauteurs qui entourent le lac Tchad lient cette immense chaîne avec les plateaux abyssiniens et circonscrivent sur les bords de l'océan Indien une région aride, peu fertile, le Soumal. Les Arabes, par des colonisations successives, en ont occupé les principaux ports et ont étendu leur domination sur le pays que gouverne d'une manière mal assurée l'imam de Mascate établi à Zanzibar. On n'y trouve qu'une seule rivière de quelque importance, le Demock, qui encore vient se perdre dans les sables avant d'arriver à la mer. Elle contourne l'Abyssinie dans le sud-est et sert au transport de quelques marchandises.

Les traditions des diverses peuplades qui toutes parlent de conquérants venus de l'Est, confirment cette marche des tribus envahissantes. Les Peulhs occupent Djenné et Tombouctou sur les bords du Niger, et menacent Segou, le dernier centre commercial resté indépendant. Cette ville, située aussi sur le fleuve, est habitée par des Bambaras, race ancienne dans le pays, qui cherche à se fortifier en s'appuyant sur notre alliance. Plus loin, une autre tribu des Peulhs est établie dans les hautes terres de la Sénégambie, dans le Fonta-Dialon ; une troisième s'est introduite sur les bords mêmes du Sénégal, dans le Bondou et presse les Bambaras du Kaarta qui malheureusement n'ont point avec les habitants du Segou, issus du même sang, des relations aussi bienveillantes que celles que conservent entre elles les diverses tribus musulmanes. On sait que le nord du fleuve appartient à des Mores, peuplades tenant beaucoup de l'Arabe, professant la religion musulmane, presque toujours en guerre avec les Européens et les idolâtres, et même souvent armées les unes contre les autres. Il reste encore quelques débris d'un peuple qui avait été puissant, les Yolofs ; refoulés par la conquête, ils n'ont pu conserver une existence indépendante, ont été obligés de venir s'établir dans nos possessions et de s'abriter sous notre protection. Ils peuvent, si nous savons en tirer parti, nous fournir des soldats indigènes, d'une bravoure reconnue, indispensables pour agir dans l'intérieur du pays, à cause de l'insalubrité du climat.

J'ai déjà parlé, dans un précédent article, de nos intérêts com-

merciaux et de la configuration des terres dans cette partie de l'Afrique⁴. Je me suis étendu sur l'utilité d'établir des relations entre Segou et le fort de Bakel que nous possédons dans le haut du fleuve. Cette position présente encore d'autres avantages ; elle nous permet de placer auprès des Bambaras un homme capable et intelligent. Cette nation est la seule qui soit encore capable de résister à l'ascendant des Peulhs et d'empêcher ces contrées d'être complètement envahies par les doctrines de l'Alcoran. Il y a deux cents ans, de vastes espaces, des peuples nombreux se trouvaient entre les Mores du Sénégal et les tribus musulmanes, à peine établies sur les pentes des plateaux abyssiniens ; aujourd'hui, ces barrières sont tombées ; le croissant domine le cours du Niger, il occupe les montagnes où se trouvent à la fois les sources de ce fleuve et les positions militaires qui commandent les côtes occidentales du continent africain. Parallèles au désert, ces peuplades ont envahi une étendue de terre extrêmement considérable et porteront dans l'ordre moral une aridité aussi grande que celle que ces sables produisent dans l'ordre physique.

Ne devrions-nous point profiter de l'expérience et des ressources que nous a procurées la conquête de l'Algérie pour former des troupes indigènes et organiser les nations idolâtres ? Des officiers qui auraient été employés dans les bureaux arabes et des cavaliers nés en Afrique, habitués à servir dans nos escadrons, ne pourraient-ils point être des instruments fort utiles ? Malheureusement, le fort de Baket est situé dans un endroit extrêmement insalubre pour les Européens. Il a été question de changer son emplacement ; mais il est fort difficile de décider si cette mesure remédiera d'une manière suffisante à ce fâcheux inconvénient. La politique du monde peut encore ici profiter du zèle et du dévouement des missionnaires et en retirer les plus précieux avantages. Pour peu qu'on leur fournisse des moyens d'action, ces pieux envoyés se hâteront de remonter le fleuve, d'explorer les lieux, d'observer les symptômes favorables et en travaillant à convertir les idolâtres, les mettront à même de résister à la conquête musulmane. On le sait, les barbares, livrés aux superstitions les plus atroces, peuvent être convertis et civilisés, l'histoire l'atteste, tandis que les mahométans ne changent jamais ; ils restent toujours des amis suspects ou des ennemis déclarés.

⁴ Voir le *Correspondant*, livraison du 25 septembre 1851, t. XXVIII, p. 737.

Sur les pentes méridionales des montagnes Kong se trouvent encore deux empires indigènes assez puissants, le royaume de Dahomey et celui des Achantis. Ce sont deux gouvernements despotiques et barbares, mais à des degrés différents. Le Dahomey, situé à l'est dans des terrains d'alluvion, entre la grande rivière Wolta et le Delta du Niger, se livre sans aucune retenue à la chasse et à la vente des esclaves. Tous les ans, après la saison des pluies, le roi envoie ses troupes entourer des villages voisins de ses états et tout à fait inoffensifs. On saisit les habitants et on les conduit enchaînés dans de vastes hangars où ils attendent des acheteurs. Ce pays, placé sur les bords de la mer, a les plus grandes facilités pour ce commerce odieux. Mais les marchands ne se présentant pas toujours en assez grand nombre, alors les dieux demandent des sacrifices et un acte de religion que le vulgaire trouve noble et vénérable, permet au despote barbare qui gouverne ce royaume de s'affranchir du soin de nourrir ses victimes. Ce prince recevrait cependant des missionnaires, pourvoierait à leur sûreté et aurait même pour eux certains égards ; les Portugais ont eu longtemps un prêtre dans un fort qu'ils occupent sur la côte ; mais ces ecclésiastiques ne seraient acceptés qu'à la condition de ne point blâmer la conduite des Européens mêlés dans le commerce des esclaves ; on leur demanderait peut-être de les admettre à la participation des sacrements. On sait combien la religion d'un grand nombre de Portugais et de Brésiliens est peu éclairée. Serait-il possible à ces ministres d'une religion sainte de ne point proclamer hautement ces prescriptions pontificales, si récentes et si solennelles, qui défendent de prendre pour l'objet d'un trafic criminel des hommes rachetés par le sang d'un Dieu ? Si le Brésil et l'Espagne parvenaient à empêcher l'introduction des esclaves dans leurs possessions, et que la traite vint à cesser, on pourrait espérer que des missionnaires produiraient de grands biens dans ce royaume dont l'accès n'est point aussi difficile qu'on pourrait se le figurer.

Les Achantis occupent un territoire plus éloigné de la mer et plus accidenté ; par suite il est moins chaud et moins malsain. La propriété est mieux garantie chez eux que chez leurs voisins, et l'industrie y a pris quelque développement. Les Anglais, établis entre la mer et ce royaume, ont noué des relations avec cet État et conclu avec lui un traité de commerce. Des méthodistes ont essayé d'aller s'établir chez ce peuple ; mais l'exemple récent de Madagascar prouve

que leurs efforts, louables sans doute, n'auront point de succès. Les envoyés catholiques peuvent seuls régénérer les nations sans avoir besoin de les assimiler à des peuples étrangers comme les mahométans. Au centre de la Côte-d'Or, des terres marécageuses renferment des lagunes et des rivières considérables. Nous avons établi à l'embouchure des deux principales, deux comptoirs, Grand-Bassam et Assim, qui deviendraient fort importants si le pays était moins malsain. Sous le soleil des tropiques, au milieu de terres fertiles et limoneuses, lorsque les eaux ne sont point dirigées avec soin, elles répandent au loin la fièvre et la désolation. Des négociants attirés par l'espoir du gain bravent le danger; des prêtres dévoués se présenteront sans aucun doute, et auront la même audace et un courage plus grand : car les premiers ne s'établissent qu'en passant et les seconds acceptent cette pénible résidence pour toute leur vie.

Un chef puissant, nommé *Amatifou*, qui a reconnu notre souveraineté, a construit une grande case et demande des missionnaires pour l'habiter; le territoire de ce chef s'étend jusqu'aux frontières du royaume des Achantis. Les dispositions des populations donnent lieu de concevoir de grandes espérances. En outre on trouverait probablement des occasions de réunir et de coordonner des renseignements précieux pour l'avenir. Déjà les chefs influents du pays consentent à ce que leurs enfants soient instruits par nos prêtres dans les sciences humaines et qu'ils soient nourris dans les principes du Christianisme; de saintes religieuses élèvent en même temps les filles de ces chefs. Comme à l'époque des invasions des barbares, peut-être la conversion des rois amènera-t-elle celle de leurs sujets et par suite la régénération de ces nations.

Les caravanes n'ont point le même itinéraire que celui qu'ont suivi les peuples conquérants. Les marchands du nord de l'Afrique traversent le désert et se rendent sur les bords du Niger. Il y a lieu de croire que les Mores établis sur la rive droite du Sénégal sont arrivés par cette voie; des Arabes se sont mêlés aux indigènes et ont été la souche des tribus existantes où prédominent les croyances et le sang des races sémitiques. Ces peuples conservent les coutumes guerrières et les instincts de pillage de leurs ancêtres. D'autres commerçants partent du royaume du Fezan, arrivent sur le lac Tchad et de là à Sakatou; leur voyage moins pénible se prolonge plus longtemps. Plus loin, en Égypte, des barques remontent le Nil et abor-

dent à Kartoum ; dans cette ville, les voyageurs se dispersent et vont chercher une protection précaire et incertaine auprès des chefs indigènes qu'ils connaissent par suite d'anciennes relations et qu'ils se rendent favorables avec des présents assez considérables. Partout, comme au moyen âge, le colporteur désarmé s'incline devant le seigneur féodal qui le dépouille souvent et le rançonne presque toujours. Au sud les arabes de Zanzibar font le commerce de la côte, et par la rivière Demock pénètrent dans l'intérieur du pays. Le commerce, je l'ai déjà dit, prépare les invasions et sert de véhicule à la propagande de l'Alcoran. Les négociants s'établissent dans les pays qu'ils fréquentent, y fondent des écoles, se mêlent à la population indigène et finissent par devenir prépondérants dans le gouvernement. A l'origine, les Peulhs s'étaient introduits comme gardiens de troupeaux et après une cinquantaine d'années se trouvaient les maîtres du pays. L'Abyssinie, avec ses pitons couverts de neige, peut, au milieu de ces invasions musulmanes, être comparée à un promontoire élevé qu'entourent les flots croissants de la marée montante. Mais la religion chrétienne est chancelante et menacée dans cet asile inviolable jusqu'ici. Dieu seul peut redonner la vie aux peuples déchus et rendre fructueux les travaux de ses apôtres, mais il veut souvent fournir aux puissances chrétiennes les moyens de concourir à la réalisation de ses desseins. Heureuses celles qui acceptent généreusement cette charge et savent se rendre dignes de cet honneur ! Deux choses pourraient être fort utiles aux missionnaires, la nomination, à Massouah, d'un consul capable et religieux, et l'établissement d'un nouveau poste à Kartoum. Il est à désirer que l'état de nos relations avec l'Égypte ne soit point un obstacle à la réalisation de ce projet.

On ne peut révoquer en doute que de grands événements ne se préparent dans la partie du monde que les enfants de Cham ont reçue en partage, et que des déplacements de peuples ne soient sur le point de s'opérer dans ces régions inconnues. La France a repris avec une force et une vigueur nouvelle l'œuvre inachevée de Pélage, et la domination arabe ne peut manquer d'être détruite dans le nord de l'Afrique. Que deviendront ces tribus errantes, ces nouveaux Abencerrages, qui n'ont jamais su faire plier leurs esprits indociles et habiter les pays gouvernés par les Chrétiens ? Iront-elles, renforçant les Mores de Sénégal, renverser des établissements que

nous serions impuissants à défendre? ou bien, retournant en Égypte, par où ils sont venus, essaieront-ils de fonder des empires nouveaux en Nubie et en Abyssinie. Plutôt si, fidèles aux traditions chrétiennes, nous savons préserver l'orient et l'occident de ces vastes contrées, ou verra ces peuples prendre la route du Fezan, arriver sur les bords du lac Tchad et, se répandant sur les pentes des Cordilières de cette partie du monde, venir aboutir aux collines abaissées où croissent les vins si renommés du cap de Bonne-Espérance. Elles se trouveront, comme dans l'Inde, en contact avec la race anglaise.

Sentinelles avancées du Christianisme et de la civilisation, la France a, comme dans le passé, de nobles et glorieuses destinées à accomplir. C'est ainsi qu'à travers les âges, dans ses fortunes diverses, elle a été grande dans l'histoire et respectée parmi les nations. Mais il devient nécessaire d'employer de nouveaux efforts, car il importe de prémunir et de défendre des pays divers : l'Abyssinie et le Sénégal. Dans cette dernière colonie si remplie d'avenir, il faudrait se hâter d'organiser des troupes indigènes, nombreuses et bien disciplinées; multiplier les postes fortifiés sur le fleuve; charger des hommes capables de tracer la route et de nouer des relations avec Segou; enfin grouper sous notre patronage, en les instruisant, les nations idolâtres qui nous entourent; aider, encourager les efforts des missionnaires; prendre exemple sur les musulmans, dont les progrès devraient à la fois éveiller nos susceptibilités, exciter notre zèle et notre émulation. Nos travaux ne seraient point sans nous procurer des avantages matériels dignes d'attention; ils nous ouvriraient une route par laquelle nous attirerions le plus grand commerce de l'Afrique : celui qui a lieu sur le Niger, à Segou, Djenné et Tombouctou. En suivant le cours du Sénégal, on rend le trajet des caravanes quatre fois moins long qu'en traversant le désert.

Il y a peu d'années, à l'autre extrémité du continent, des éventualités encore plus belles se présentaient devant nous : lorsque Méhémet-Ali gouvernait l'Égypte, et que l'ascendant des armes de l'Europe l'eut forcé de renoncer à ses projets d'agrandissement du côté de l'Asie, il se tourna vers la Nubie, qu'il acheva de conquérir, et il menaçait l'Abyssinie. Les peuples de ses royaumes chrétiens se tournèrent vers nous, comme autrefois les Polonais, les Maronites, comme le font toujours les faibles, les opprimés, les catholiques;

ils nous demandaient d'occuper un port sur la côte et de les couvrir de notre influence. Que d'avantages auraient procuré aux missions la réalisation de ces demandes ! Des craintes puérides, selon nous, arrêtaient le gouvernement de Louis-Philippe. La France n'a jamais rien à redouter quand elle suit les voies providentielles, dans lesquelles Dieu l'excite à marcher. Ces idées, que les croyants acceptent avec une conviction toute religieuse, ne pouvaient produire la même impression sur des esprits froids, sceptiques, indifférents. Ces hommes vains et présomptueux qui croient tout comprendre et tout embrasser, ne se corrigent point de leurs illusions, en voyant à chaque instant avorter leurs combinaisons les mieux arrangées. Nous paraissions aujourd'hui à la fois plus hardis, plus habiles et plus heureux. Le souvenir d'événements si récents ne peut être oublié. Un consul intelligent à Massouah et la présence de navires de guerre dans la mer Rouge, contribueront à faire respecter les missionnaires placés sous notre protection. Pour relever l'Abyssinie, il faudrait non-seulement des prêtres pieux, mais encore des colons européens qui, en se mêlant à ces races dégradées, viendraient les fortifier et les régénérer. Ces régions, où l'agriculture pourrait devenir si florissante, offriraient des ressources commerciales fort étendues. En attendant que des circonstances favorables permettent de réaliser une partie de ces projets, l'érection d'un consulat à Kartoum nous établirait à l'extrémité opposée de ce royaume et présenterait des avantages de plusieurs sortes.

Au milieu de la décadence de l'empire turc, l'Égypte, devenue le grand chemin des Indes, a acquis une immense importance. Mais la configuration de son sol et la nature de son climat, qui dévore ses habitants, l'ont toujours placée sous la dépendance des souverains des races belliqueuses qui habitent les montagnes de la Syrie ou de la Nubie. Dès l'origine, les premiers enseignements de l'histoire rappellent des invasions qui se sont renouvelées de tout temps. On ne peut se trouver établi en sûreté dans la vallée du Nil, qu'en acquérant la domination de l'une ou de l'autre de ces contrées accidentées et quelquefois de toutes les deux. Encore plus que toute autre province de l'empire ottoman, celle-ci ne peut se soutenir qu'en appelant les Européens pour diriger les administrations et développer son industrie. Un consul en Nubie protégerait les catholiques indigènes et aplanirait le chemin aux négociants étrangers.

Si le sultan, par suite des jalousies des puissances, doit conserver encore son sceptre affaibli, il ne pourra gouverner son empire qu'en affranchissant de plus en plus les chrétiens et en appelant à son aide des Européens intelligents et dévoués. Si, au contraire, la chute de cet empire doit amener des querelles sanglantes, l'Égypte et la Syrie, pommes de discorde, théâtre de rivalités nombreuses, sont destinées à supporter des maux inouïs. Nul ne saurait prévoir si ces belles contrées pourront retrouver quelque repos, en formant une principauté indépendante, ou bien si elles deviendraient le partage de l'un des États occidentaux qui aurait acquis une prépondérance difficile à conserver. En présence de ces éventualités, qui peuvent être éloignées, mais auxquelles doit se préparer une politique sage et prévoyante, il peut être pour nous du plus grand intérêt d'étendre notre influence, de protéger notre religion dans les terres de la Nubie et de la Haute-Égypte. N'avons-nous pas eu souvent à regretter d'avoir laissé amoindrir dans le Liban et dans la Palestine la considération dont le nom français était entouré?

On le voit, un champ immense est ouvert en Afrique aux efforts du gouvernement comme à ceux des congrégations de missions. Puissent ces deux puissances, dont les motifs sont si différents et les vues si diverses, concourir cependant, par des concessions mutuelles, au bien de l'humanité! Sans doute le gouvernement respectera des convictions qui peuvent seules inspirer les dévouements apostoliques, et les hommes de bien de tous les pays viendront en aide à des entreprises aussi saintes que désirables.

H. VIALETES.

L'INTENDANT.

(SUITE¹)

VI

L'étude de M. Joubert était composée de deux pièces. Nous ne parlerons que de la première, celle où le notaire avait coutume de recevoir ses rustiques clients. Elle était spacieuse, carrelée en briques usées, et d'une simplicité d'ameublement réellement primitive. On y voyait douze ou quinze chaises garnies en paille grossière, rangées circulairement devant une grande table en bois de sapin, où reposaient pêle-mêle, sous une épaisse couche de poussière, une montagne de papiers notariés. A quelques pieds de la cheminée, dont la glace absente était remplacée par des tarifs cloués sur la paroi, un poêle de faïence, à ce moment privé de son tuyau, servait de pupitre à cinq ou six in-folios qu'on avait descendus des tablettes qui garnissaient les quatre murs de la pièce. Ces tablettes étaient chargées de registres semblables rangés par ordre de date, et remontant à l'année 1450, époque où l'un des aïeux de M. Joubert, bailli de Montségur, était chargé des affaires de la contrée. Depuis lors, les tabellions avaient succédé aux baillis, et les notaires aux tabellions, sans que ces diverses charges fussent sorties de la même famille.

Le soleil venait à peine de paraître, et déjà un grand nombre de paysans, quelques-uns accompagnés de leurs femmes, tous suivis de leurs chiens, occupaient les chaises dont nous avons parlé, et formaient un grand cercle autour du bureau où M. Joubert prenait les notes nécessaires à la rédaction d'un acte dont un de ses grossiers

¹ Voir le *Correspondant*, t. XXIX, p. 472.

clients lui dictait les conditions souvent impossibles, et que le notaire devait discuter une à une avec lui. En face de M. Joubert, Raoul feuilletait le Code avec un soin minutieux, tandis que derrière lui, établi devant une petite table, un jeune clerc grossoyait l'expédition d'une assez grande pile d'actes. Outre les clients campagnards qui entouraient le notaire, on voyait dans un coin de l'étude une vieille femme accompagnée d'une jeune fille, toutes les deux établies à leur place comme des personnes qui s'attendent à être expédiées les dernières.

Lorsque l'homme qui voulait qu'on lui dressât un acte impossible fut à demi convaincu, car on ne saurait convaincre pleinement un homme de la campagne, le notaire, voyant survenir de nouveaux arrivants, envoya fermer la porte extérieure avec ordre de ne plus laisser monter personne.

« Il faut que je parte dans une couple d'heures, dit-il, et M. de Montségur devra s'absenter aussi. »

Cet avis donné, il pria Raoul de minuter quelques pièces d'après les notes qu'il lui fournit, tandis que lui-même continua à discuter avec ses visiteurs les affaires dont ils venaient l'entretenir, mais à tour de rôle et dans un ordre rigoureux. Souvent, quelque netteté qu'il mît dans ses explications, il devait les répéter vingt fois, non pas que le client fût privé d'intelligence, les paysans n'en manquent jamais quand il s'agit de leurs affaires, mais comme les raisons de l'homme public dérangent souvent leurs petits calculs, ils les lui faisaient répéter dans l'espoir qu'ils n'auraient pas bien entendu.

Le campagnard, en matière d'intérêt, est d'un égoïsme qu'on pourrait dire suprême. L'amour de la propriété est sa passion unique ; il ne reconnaît de supériorité réelle que dans la richesse territoriale : aussi est-ce vers ce but qu'il dirige toutes ses facultés. Acquérir un morceau de terre et l'arrondir ensuite successivement par de nouvelles acquisitions, constitue pour lui la grande affaire de la vie. Un bon journalier, dans nos contrées méridionales, gagne facilement de 18 à 30 fr. par semaine, suivant la saison. Qu'on ajoute à ce salaire le travail de sa femme et celui de ses enfants, et l'on verra que cet homme a les moyens d'entretenir sa famille dans le bien-être. Au lieu de cela, il la condamne aux plus rudes privations, se refusant à lui-même les choses de première nécessité, compromé-

tant sa santé, celle de ses enfants, pour entasser sou sur sou, écu sur écu, et arriver à la réalisation d'un petit capital, avec lequel il court chez le notaire pour acheter un morceau de terre, le plus souvent convoité depuis plusieurs années. Or, le lendemain, il recommence cette vie de sordide épargne, et ainsi jusqu'à la mort.

Pendant le notaire avait expédié tout son monde, à l'exception de la vieille paysanne dont nous avons parlé. Elle était âgée d'environ soixante-dix ans. Sa figure ridée et brunie ne manquait pas d'une certaine finesse ; son habillement était simple et même grossier, mais d'une excessive propreté. La jeune fille qui l'accompagnait avait l'air doux et bon.

« Eh bien, mère Ricard, dit M. Joubert en s'adressant à cette femme, quel bon vent vous ramène chez moi?... Auriez-vous par hasard l'envie de faire un nouveau testament ?

— Votre servante, monsieur Joubert ; c'est comme vous le dites pour un autre testament que je suis ici, sauf votre respect, mais pour le bon, cette fois.

— Vous voulez rire, mère Ricard, répondit le notaire réellement surpris ; quoi ! un nouveau testament !

— Je m'en vais vous expliquer cela, monsieur Joubert, et vous comprendrez. Voyez-vous, je suis une pauvre veuve qui vis seule avec ma nièce que voilà, une brave fille qui a bien soin de sa vieille tante, et qui mérite d'être récompensée ; mais j'ai trois neveux qui venaient chaque jour me menacer et me rudoyer. Quoi ! ils auraient voulu me dépouiller du peu de bien que j'ai (elle en avait pour 80,000 fr.), et ils maltraitaient cette pauvre enfant, pensant avec raison qu'elle serait mon héritière. Alors j'en pris un à part, le plus méchant, Tonin, et je lui dis qu'il eût à se tenir tranquille, que c'était à lui que je laisserais mon héritage, et un matin je vous l'amenai pour faire un testament en sa faveur. Huit jours après, je fis la même chose avec le second, et plus tard encore avec le troisième. Depuis lors, ils se tiennent coi et me laissent en paix. Mais comme vous m'avez dit que de tous les testaments qu'on fait, il n'y en a jamais qu'un seul de bon, qui est le dernier, je viens aujourd'hui faire celui-là. J'annule donc les autres et déclare que je lègue tous mes biens à ma nièce ici présente, Françoise-Marianne, fille de ma pauvre sœur (le bon Dieu ait son âme !) Marthe-Madeleine Rigaude. »

Le notaire applaudit en riant à la ruse de la mère Ricard et se hâta

de l'expédier ; après quoi, ayant envoyé en course le petit clerc, il resta seul avec Raoul.

M. Joubert avait une cinquantaine d'années. C'était un de ces hommes que la nature a faits probes, que l'éducation a faits actifs et que la pratique des affaires a rendus habiles. Donc la probité, l'activité et l'intelligence formaient ses trois qualités dominantes. D'ailleurs positif comme tous les hommes d'affaires, il était demeuré parfaitement étranger aux rêves de l'imagination et aux fantaisies de l'esprit. Conduire son étude avec ordre et discrétion, soigner les intérêts de ses clients comme les siens propres, simplifier, faciliter leurs transactions, et augmenter, s'il se pouvait, l'estime dont il était entouré, tel était le but constant de ses efforts. Il abandonnait d'ailleurs les soins de sa maison et l'éducation de ses deux filles à madame Joubert, femme de sens et d'esprit, qui s'acquittait à merveille de ce double devoir. M. Joubert avait assez de cœur pour être capable d'un grand dévouement. Être utile était chez lui un besoin instinctif, une chose toute simple, et devant laquelle il n'eût pas imaginé qu'on pût reculer. A cet égard, rien ne pouvait le refroidir ou l'arrêter. Il s'irritait contre les difficultés, les combattait à outrance, et comme le sang-froid ne l'abandonnait jamais, il finissait toujours par les vaincre. M. Joubert rendait ainsi les services les plus éminents sans paraître s'en douter.

Il était donc demeuré seul avec notre héros, dont il s'approcha, tenant un dossier à la main.

« Voici, lui dit-il, des papiers importants qui doivent être portés aujourd'hui même à Beauretrait ; vous serez assez obligeant pour vous charger de cette commission ? »

A ces mots, le jeune homme fit un mouvement.

« Ne pourriez-vous pas, répondit-il, m'en dispenser, monsieur ? Je suis allé une fois à Beauretrait, parce que vous en étiez empêché vous-même par une indisposition ; mais vous avez bien voulu me permettre de m'épargner à l'avenir un pareil devoir.

— C'est vrai, mon cher Raoul ; mais la circonstance est impérieuse, et vous ne me refuserez point ce second sacrifice. M. de Brèche s'était intéressé pour une somme considérable dans une fourniture d'armée. La mauvaise foi de ses associés le força de demander un règlement de compte qui lui fut refusé. Un procès s'ensuivit, et il vient de le gagner ; mais il est à craindre actuellement que le

ministère ne fasse des difficultés pour reconnaître sa créance : il faut donc qu'il parte sans retard pour Paris ; car sa présence pourra seule les faire disparaître. C'est ce qu'on m'a écrit en m'envoyant les pièces de cette affaire, qu'il importe à M. de Brèche de recevoir le plus tôt possible. Sa fille les lui expédiera à Valence, où il se trouve actuellement. »

A ces derniers mots, Raoul parut soulagé. Le notaire continua :

« Je vous eusse bien volontiers épargné cette corvée ; mais je suis attendu à Sérignan pour assister un de mes confrères dans une opération importante. L'heure est prise, et je dois me mettre en route à l'instant même.

— J'ai mauvaise grâce, je le sens, monsieur, à faire des observations pour une chose aussi simple ; mais, je vous le confesse, j'ai éprouvé une impression cruellement pénible avant-hier, en entrant dans cette maison qui fut la demeure de mes aïeux ; et puis, le ton de ce M. de Brèche, à travers l'affectation de sa politesse, a quelque chose d'irritant, et ses discours renferment une ironie si mal déguisée, que vingt fois j'ai été sur le point de lui rompre en visière.

— Et pourtant vous êtes resté à dîner chez lui.

— Je vous le jure, bien malgré moi. J'ai été surpris et comme enveloppé, et sans avoir accepté, je me suis trouvé dans l'impossibilité de me retirer.

— Pourquoi vous défendre, Raoul, d'une chose qui n'a rien de blâmable et que je vous aurais conseillée moi-même ?

— Vous m'auriez conseillé d'accepter l'invitation de M. de Brèche ?

— Certainement. Écoutez, Raoul : je ne condamne point votre répugnance à l'égard de M. de Brèche ; je dirai plus, elle est naturelle ; mais tâchez de la surmonter, croyez-moi, vous ferez bien. Le passé n'est plus en notre pouvoir ; l'avenir seul peut dépendre de nous. Je m'entends, ajouta M. Joubert après s'être tu un instant. Ne m'en demandez pas davantage à cette heure. Seulement allez à Beuretrait.

— Mais faut-il vous dire, monsieur, que cet homme semble prendre un secret plaisir à m'humilier ?

— Encore une fois, Raoul, soyez raisonnable et dominez vos sentiments.

— Si j'ajoutais, monsieur Joubert, que M. de Brèche un jour a

volé mon père, qui l'a fait chasser par ses gens, et que cet homme alors a eu l'indicible hardiesse de menacer mon père?

— Je le sais.

— Et vous trouvez tout naturel que je me prête à ses avances?

— Raoul, vous ne comprenez pas que plus cet homme a eu des torts envers votre famille, plus il se trouve engagé avec vous?

— Engagé à quoi?

— A vous restituer vos biens. M. de Brèche a une fille...

— Monsieur Joubert!

— Raoul, ne considéreriez-vous pas comme un devoir de rentrer dans l'héritage de vos pères, si un moyen honnête se présentait à vous? »

Raoul rougit et pâlit tour à tour.

« Pardon, mon ami, je vous parle en homme positif, je le sais, en homme d'affaires, en notaire, si vous voulez. Je veux bien toutefois me placer à votre point de vue. Vous prétendez rester fidèle à l'inflexible honneur : rien de mieux ; mais où voyez-vous que l'honneur ait à souffrir de tout ceci ? Là où la pensée reste pure, le cœur ne saurait cesser d'être innocent. On vous croira intéressé, pensez-vous ; eh bien, n'est-il pas permis, n'est-il pas honorable de l'être ainsi, de tenir à recouvrer son patrimoine ?

— Mais l'opinion de mademoiselle de Brèche? »

M. Joubert sourit.

« Croyez-moi, mon ami, l'opinion d'une jeune fille est toujours favorable à celui qui la recherche. Ainsi donc, vos scrupules tombent d'eux-mêmes. Voici les papiers en question. Vous direz à mademoiselle de Brèche qu'il est urgent qu'ils soient expédiés aujourd'hui même à son père. »

Raoul prit les papiers sans répondre. Au bout d'une heure il arrivait à Beaufort.

Ce fut Mariette qui le reçut.

« Monsieur le baron est absent, lui dit-elle ; mais mademoiselle est chez elle.

— Veuillez lui faire dire que je suis chargé par M. Joubert de lui remettre des papiers importants adressés à M. de Brèche. »

La soubrette s'éloigna. Un instant après, elle vint prier le jeune homme de la suivre, et le conduisit auprès de sa maîtresse. Agathe posa sur un guéridon un volume qu'au nom de Raoul elle s'était

hâtée d'ouvrir; puis elle se leva à demi, et après avoir salué le jeune homme, elle lui indiqua un fauteuil. Raoul lui tendit un paquet.

— Des papiers pour mon père? dit-elle. Il m'avait prévenue. Je dois les lui expédier. »

Elle sonna. Mariette parut.

« Qu'on dise à André de se préparer : il partira dans vingt minutes pour Valence. »

Raoul avait rempli sa mission; il ne lui restait plus qu'à sortir, et quelque charme qui l'enchaînât auprès de cette jeune fille, dont la singulière beauté eût captivé un cœur plus aguerri que le sien, il ne voyait aucune raison de prolonger sa visite. Il s'apprêtait donc à se retirer, lorsque celle-ci, levant sur lui son grand œil bleu, et souriant d'une manière charmante :

« Vous ne voulez pas attendre quelques minutes, monsieur, dit-elle, pour voir si je dis bien à mon père tout ce qu'il faut? »

Raoul inclina la tête et s'assit de nouveau, pendant qu'Agathe, s'approchant de son secrétaire, se mit à écrire à M. de Brèche.

Il fit alors un rapide examen de conscience, analysa avec une indigne puissance de volonté l'état de son âme, et arriva à cette conséquence attendue que s'il voyait souvent cette jeune fille il l'aimerait comme un fou. Il n'osa pas se dire que cela était plus qu'à demi fait. Les dernières paroles du notaire, qu'il se rappela en cet instant, amenèrent un grand trouble dans son esprit, et une subite rougeur sur son front; il se remit toutefois à temps, car Agathe avait fini sa lettre. Elle la lui présenta.

« Cet écrit est parfait de tout point, » dit Raoul, après en avoir parcouru le contenu.

Mariette vint annoncer qu'André était prêt. Agathe se hâta de cacher le paquet et le lui remit. A ce moment l'attention de Raoul fut captivée par un médaillon suspendu avec sa chaîne d'or à un des compartiments de l'élégant secrétaire. Mademoiselle de Brèche, qui s'en aperçut, s'empressa de le placer entre ses mains, en lui disant qu'Isabey ne pourrait faire mieux.

— Ce n'est point le travail de l'artiste qui m'a frappé, c'est le portrait lui-même.

— N'est-ce pas que ces traits sont bien beaux? dit avec entraînement la jeune fille.

— On ne saurait voir en effet plus de distinction. Oserai-je vous demander, mademoiselle, quel est celui que représente ce portrait ?

— Un parent que je n'ai jamais connu, répondit avec embarras mademoiselle de Brèche ; un oncle maternel, à ce qu'on m'a dit, mort à l'étranger pendant l'émigration.

— Ces traits me rappellent ceux d'un ancien ami de mon père, le vicomte de Villevieille, lequel avait un frère aîné qui mourut, lui aussi, à l'étranger, et dans les mêmes circonstances, à Coblentz, si je ne me trompe.

— C'est, je crois, à la même époque que vous eûtes le malheur de perdre monsieur votre père, dit avec timidité la jeune fille, et comme si elle avait craint de commettre une indiscretion.

— Oui, mademoiselle ; seulement mon père est mort en France, car lui n'approuvait pas l'émigration. Forcé de dérober sa tête à la hache révolutionnaire, il gagna la Vendée ; là du moins il put défendre sa vie et tomber sur un champ de bataille. Ah ! si au lieu d'émigrer, la noblesse de France s'était mise à la tête des honnêtes gens... Mais je vous parle là de choses bien sérieuses et bien tristes, dit tout à coup le jeune homme en s'interrompant.

— Elles sont intéressantes, monsieur ; j'aime à m'entretenir de cette funeste époque de notre histoire, à laquelle il paraît que ma famille n'est point restée étrangère, bien qu'on n'ait jamais voulu me donner d'explication sur ce sujet. Que pensez-vous, monsieur de Montségur, du temps qui a suivi et des guerres de l'Empire ?

— Cette période a été utile et glorieuse. D'abord Bonaparte a ramené l'ordre, cette condition de toute vie sociale : c'était un bien. Il a rétabli la religion ; il a étendu l'influence de notre patrie ; ses longues guerres ont eu du moins cet avantage qu'elles ont rapproché les nations. Elles servirent ensuite de glorieux interprètes à la pensée française, et complétèrent, si je puis dire, la Révolution dans ce qu'elle eut d'avouable, — et ce n'est pas sa grande part, — en faisant voir que l'illustration des armes ne saurait appartenir exclusivement à une époque et à une caste.

— C'est vous, monsieur le marquis qui parlez de la sorte ! Je vois avec plaisir que vous n'êtes pas exclusif.

— Ce serait être injuste. Je ferai mieux, j'avouerai que j'ai rougi de demeurer perdu dans ces campagnes, lorsque j'aurais pu, comme

tant d'autres, montrer à mon pays ce que vaut la vieille noblesse... Mais le devoir m'enchaînait auprès de ma mère... et pourtant...

— Vous avez encore des regrets ?

— Je vous ai dit que je me devais à ma mère, répéta le jeune homme avec un soupir.

— Oh ! monsieur, j'aurais été heureuse de vous remplacer auprès d'elle, dit avec un élan involontaire Agathe, qui rougit aussitôt démesurément.

— Merci, mademoiselle, répondit avec effusion Raoul, en adressant à la jeune fille un regard de reconnaissance et en lui tendant la main ; merci pour ce généreux sentiment !... Oh ! continuait-il avec entraînement, ma mère ne saura jamais la grandeur de mon sacrifice. Vous le dirai-je, tous les ans, lorsque le tambour battait dans nos campagnes pour appeler sous les drapeaux de nouveaux soldats, je me surprénais à maudire la loi qui m'exemptait du sort commun. Lorsque Henri Armand partit (c'est le fils d'un ancien soldat qui fut l'ami de mon père), eh bien ! à ce moment, j'aurais donné la moitié de ma vie pour pouvoir prendre sa place, et j'eus le courage de dire à ma mère qu'autrefois un Montségur ne restait pas timidement caché au fond d'un village quand on se battait ailleurs ; ma mère me répondit qu'autrefois un Montségur n'aurait pas abandonné sa mère, et je restai. »

On voit que la conversation avait pris un certain caractère de confiance et d'intimité. Cependant les jeunes gens passèrent à des sujets plus appropriés à leur âge et à leur situation. Ils parlèrent de musique ; mademoiselle de Brèche proposa au jeune homme de lui faire entendre les dernières partitions qu'elle avait reçues de Paris, et ils descendirent au rez-de-chaussée où était le piano. On passa ensuite de la musique à la poésie, et ici le texte dévia doucement et arriva par une pente insensible au grand, à l'éternel thème de la jeunesse, l'amour ; mais le mot ne fut pas prononcé. Seulement les plus charmantes théories furent développées, et tour à tour soutenues ou combattues avec chaleur.

« Une idée me vient, dit tout à coup mademoiselle de Brèche, de ce ton absolu d'enfant gâté qui lui était familier. Vous montez à cheval, monsieur de Montségur ?

— Un peu, répondit Raoul, grâce à ce brave Armand dont je vous parlais tout à l'heure. C'est à lui que je dois ce qu'il appelait

mon éducation de gentilhomme. Armand m'a appris à monter à cheval, à faire des armes, à tirer le pistolet; exercices qui, je l'avoue, me plaisent infiniment; mais je n'ai pas de cheval.

— J'en ai plusieurs moi, et j'en mets un à votre disposition. Nous sommes presque voisins, et entre voisins cela ne se refuse pas. D'ailleurs, quoique nous ne nous connaissions que depuis quelques jours, il me semble que nous sommes de vieilles connaissances. Cela ne vous paraît-il pas ainsi, à vous, monsieur ?

— Il est possible, à moi, que je vous ai toujours connue. C'est peut-être parce que souvent dans mes rêves j'ai vu une sœur semblable à vous, loyale, généreuse, bonne, et comme vous encore frémissant d'orgueil à l'idée de la gloire. Pardonnez-moi, mademoiselle, de vous parler ainsi.

— Il est donc convenu, dit précipitamment Agathe, qui ne voulut pas répondre à cette dernière phrase, que nous allons monter à cheval. Et la jeune fille se leva pour appeler quelqu'un; mais elle n'avait pas encore saisi le cordon de la sonnette que Mariette était là, comme si elle eût deviné le désir de sa maîtresse.

— Mariette, dit celle-ci, que l'on selle à l'instant deux chevaux. Le temps est magnifique pour monter à cheval, et M. de Montségur veut bien m'accompagner. »

Mariette courut faire exécuter les ordres de mademoiselle de Brèche.

Les chevaux furent amenés. L'un d'eux était un fort beau demi-sang, à la robe brune, avec trois étoiles blanches aux pieds, à l'encolure de cygne, et remarquable par l'épaisseur de sa queue, fièrement relevée en panache. Raoul était un fort habile écuyer. Après avoir tenu l'étrier à Agathe, il s'élança sur le cheval qu'on lui avait amené avec l'aisance d'un homme qui a une grande habitude de l'équitation. Sa monture se cabra d'abord, mais ayant bientôt reconnu la supériorité de son cavalier, elle se soumit au frein, et les jeunes gens disparurent ensemble, précédés par le joyeux Mascara, le chien favori de mademoiselle de Brèche, qui bondissait devant eux en aboyant.

Ils se dirigèrent, comme si un commun instinct les eût inspirés, du côté de la montagne, c'est-à-dire à l'opposé de Montségur, et comme s'ils eussent été encore conduits par une même pensée, ils mirent leurs chevaux au pas en atteignant un sentier ombragé, qui,

par les plus capricieux détours, conduisait au centre d'une solitude rocheuse, profonde, pittoresque et variée à l'infini.

Répéter les discours qu'échangèrent ces deux jeunes têtes serait chose impossible. Agathe se livra avec le plus gracieux abandon à sa nature pétulante et rêveuse ; Raoul, dont la gravité avait cédé au besoin de l'épanchement, se laissait aller de son côté au charme de ce dangereux tête-à-tête auquel son imagination prêtait d'ineffables délices. Son regard se reposait avec enivrement sur cette jeune fille dont la taille élancée se balançait sur ce cheval de race aux mouvements souples et rapides. Il contemplait son visage où l'œil découvrait je ne sais quoi de piquant et de suave, d'austère et de passionné qui lui donnait un étrange et charmant cachet d'originalité.

Leur promenade se fût prolongée indéfiniment si Montségur, qui songeait à sa mère, n'eût tourné les yeux vers l'horizon, où le soleil était près de se plonger. Mademoiselle de Brèche, qui avait suivi son regard, comprit sa pensée, et sans dire un seul mot, elle fit brusquement tourner bride à son cheval.

Lorsqu'ils furent revenus à Beaufort, la fille du baron dit à Raoul :

« Monsieur de Montségur, si vous vous en retournez à pied, vous ne serez pas avant une heure auprès de madame votre mère, qui doit vous attendre. Gardez votre cheval, et il ne vous faudra pas dix minutes ; un domestique ira le reprendre ce soir. »

Le jeune homme accueillit cette offre dictée par une si touchante attention. Il allait s'éloigner, lorsque Agathe ajouta :

« Maintenant, monsieur, que nous voilà de vieilles connaissances, me permettez-vous de vous dire au revoir ? » Et avec un mouvement plein de grâce, elle le salua de la main.

VII

Si nous sommes parvenus à reproduire avec quelque vérité la scène qu'on vient de lire, on n'aura pas eu de peine à voir le penchant mutuel que Raoul et Agathe éprouvent l'un pour l'autre, et qu'ils n'ont pas pris la peine de déguiser. C'étaient comme deux courants qui, roulant sur une même pente, ne tardent pas à confondre leurs eaux.

On sera peut-être étonné du peu de résistance que mademoiselle de Brèche opposait aux penchans de son cœur. Mais qu'on se rappelle le caractère de cette jeune fille et la position si parfaitement exceptionnelle qui lui avait été faite. Il y avait en elle un fond d'indépendance et de capricieuses volontés qu'elle eût soumises à la raison d'un père affectionné, mais auxquelles la sécheresse de M. de Brèche avait donné une force de résistance invincible. D'ailleurs, cet esprit d'indépendance mutine avait pu se développer sans inconvénient au milieu de la solitude absolue où M. de Brèche tenait sa fille ; car si on en excepte ses fermiers et quelquefois le notaire Joubert, il ne recevait aucune visite à Beauretrait.

Agathe était donc complètement abandonnée à elle-même ; c'est ainsi qu'elle n'avait pas même essayé de combattre le sentiment nouveau qui venait de se glisser dans son âme.

Quant à Raoul, ses livres lui avaient à peine fait connaître la théorie des passions ; cependant il avait été un instant effrayé de l'idée qu'il pouvait aimer mademoiselle de Brèche ; mais les dernières paroles du notaire, sans le convaincre pleinement, avaient affaibli ses scrupules, que la vue d'Agathe avait achevé de vaincre.

C'est ainsi que ces deux jeunes gens s'étaient livrés avec un abandon plein de charmes au bonheur d'être ensemble, de s'entretenir, et de se dire du regard ce qu'ils ne devaient pas tarder à s'avouer.

Après le départ de Raoul, Agathe était montée dans son appartement. Elle avait besoin de se recueillir ; elle fermait les yeux et croyait voir le jeune homme, et l'enfant écoutait alors avec attention. Effectivement, elle entendait des voix mystérieuses qui s'échappaient de son âme et lui disaient que son être n'était complet qu'à dater de ce jour. Puis elle prenait dans ses mains le médaillon qu'avait touché Raoul et l'embrassait avec ardeur.

Mariette vint lui dire qu'elle était servie.

Agathe, sans lui répondre, l'attira sur ses genoux et l'embrassa follement.

« Viendra-t-il demain ? demanda la camériste avec timidité.

— J'en suis sûre, quoiqu'il ne me l'ait pas dit.

— Comment ne viendrait-il pas, vous êtes si belle !

— Tu penses, Mariette?... En vérité, je suis contente alors d'être belle. »

Et prenant un petit air sérieux qui lui allait à ravir, elle ajouta :

« Toi aussi, tu es belle, Mariette.

— Oh ! moi, je n'en suis heureuse que parce que vous aimez ce qui est beau.

— Petite méchante ! comme si je n'aimais pas aussi ce qui est bon... Vois-tu, Mariette, je t'aime parce que tu es bonne et que tu m'es dévouée... et que tu m'aimes aussi... Hélas ! qui m'a aimé jusqu'aujourd'hui, si ce n'est toi, mon enfant ?

— Ma pauvre maîtresse ! il est vrai que M. le baron est bien indifférent... Il y en a tant d'autres qui seraient heureux et fiers d'une fille comme vous !

— Ne parlons pas de mon père ; il n'a pas le caractère expansif, mais il m'aime... je dois le croire... Tu connais la rigidité de son économie, eh bien ! tu vois de quel luxe il m'a entourée.

— Mais aussi de quelle solitude !...

— Que m'importe ? je suis libre ici... et puis, j'aime ma solitude, dans ce moment surtout... D'ailleurs, je ne suis jamais entièrement seule, puisque tu es auprès de moi.

— Merci de me compter pour quelque chose dans votre vie, moi pauvre fille abandonnée qui n'ai jamais connu ni ma mère ni mon père... Oh ! voyez-vous, quand je songe à ce délaissement, mon cœur se gonfle de tristesse, et je sens comme une main de plomb s'étendre sur ma poitrine. Je l'aurais pourtant bien aimée, ma mère ! Lorsque je vois de petits enfants jouer sous la treille de la maison paternelle, ou se chauffer l'hiver à la flamme joyeuse du sarment qui pétille dans le foyer commun, il me vient à l'âme d'immenses et amers regrets, et alors je voudrais être morte... Pardon, mademoiselle, de vous parler ainsi ; c'est le malheur qui me rend ingrate, car vous êtes bonne pour moi et me tenez lieu de famille... Vous êtes mon père, ma mère et ma sœur tout ensemble... N'est-ce pas que vous êtes ma sœur ? Je bénis tous les jours le ciel de m'avoir mise sur vos pas. Je fus placée auprès de vous comme une compagne qui devait apprendre à vous servir, et moi je ne sus apprendre qu'à vous aimer, et maintenant je sens que je vous aime à vous donner ma vie si vous me la demandiez.

— Je ne te demande, Mariette, que cette bonne et sainte amitié que tu m'as donnée et que je te rends si bien, mon enfant, dit Agathe en essuyant une perle humide qui roulait sur sa joue légèrement pâlie. Mais, reprit-elle, crois-tu être la seule qui aie des regrets ? Tu

n'as pas connu ta mère ; ai-je connu la mienne, moi?... Ma mère, mon Dieu ! qui est peut-être morte en me donnant le jour, car on ne m'en a jamais parlé, de ma mère, et quand je fais des questions à son sujet, mes questions demeurent toujours sans réponse!... Mais j'y pense, on m'a dit que ce tableau est le portrait d'un oncle maternel, c'est donc celui d'un frère de ma mère. Souvent un frère ressemble à sa sœur ; tu comprends, Mariette... et la jeune fille se mit à fondre en larmes.

— Mademoiselle, dit Mariette, avec une sorte d'autorité tendre, séchons nos pleurs, oublions nos regrets. Les regrets, voyez-vous, n'apportent de remèdes à rien ; il faut savoir les dominer. Qui vous dit, d'ailleurs, que l'avenir ne vous garde rien d'heureux ? »

La jeune fille n'osait pas exprimer toute sa pensée.

Agathe la comprit, et passant sa main sur son front comme pour en chasser les idées tristes :

« Vois-tu, chère Mariette, il est des moments où l'âme s'élançe vers le passé comme vers une patrie qu'on a perdue, et alors on est injuste. Tu as raison ; les regrets ne remédient à rien ; le passé, c'est la nuit, et lorsqu'on est sans flambeau pour l'éclairer, il ne faut pas y égarer son esprit. »

A peine au seuil de la vie, ces jeunes filles parlaient du passé avec crainte et amertume!...

A ce moment, une autre femme vint avertir de nouveau mademoiselle de Brèche qu'elle était servie.

« Je ne descendrai pas, répondit-elle. Qu'on me dresse un couvert ici. » Ce fut Mariette qui se chargea de ce soin.

Pendant ce temps Raoul était arrivé chez lui l'âme pleine de joies infinies. Au bruit que firent les pas du cheval, Toune accourut et laissa échapper une exclamation de surprise en reconnaissant son maître, qu'elle regarda d'un air ébahi sans songer à tenir la monture. Il fallut que Raoul lui ordonnât d'en prendre la bride.

« Eh bien, Toune, m'entendez-vous ? répéta le jeune homme à la servante, qui semblait clouée à sa place.

— Mon Dieu, monsieur Raoul, laissez-moi regarder ce beau cheval, et laissez-moi vous regarder aussi. Qu'est-ce que cela veut dire, Vierge Marie?... Vous auriez acheté cette monture?... Madame, pourtant, ne m'en avait rien dit... C'est égal, vous avez joliment bonne façon là-dessus ; mon saint bon Dieu, monsieur Raoul, que

vous avez donc bon air à cheval ! Il n'y a pas de risque que le maire, quand il monte son bardot gris, ou le sous-préfet de Nions, avec sa grande jument noire, puissent se comparer à vous !... »

La bonne fille n'aurait pas fini de sitôt, si Raoul ne l'eût encore interrompue :

« Toune, gardez vos réflexions pour vous, et faites ce que je vous dis. »

La servante se tut, prit le cheval par la bride, et se mit en devoir de l'emmenner, lorsque Raoul lui dit :

« Un homme de Beauretrait viendra tantôt réclamer ce cheval ; vous aurez soin de le lui remettre. »

A ce mot de Beauretrait, Toune ne put retenir une seconde exclamation sur un ton de surprise indescriptible.

« De Beauretrait, monsieur Raoul !

— Eh bien ! allez-vous recommencer ? » dit le jeune homme d'un air sévère.

Toune se contenta de répéter à demi-voix :

« De Beauretrait, Sainte Vierge ! de Beauretrait !... que signifie ceci ? » et elle emmena le cheval.

Raoul trouva sa mère dans son petit salon. Elle le reçut en souriant et se contenta de lui dire :

« Il est bien tard, Raoul !

— Allons souper, ma mère.

— Sais-tu que tu te déranges, mon ami ? » reprit-elle doucement.

Raoul répondit :

« Vous voyez que je suis tout disposé à devenir dissipé.

— Tu parais content, mon fils !

— C'est que vous êtes remplie d'indulgence pour moi, ma mère.

— Oh ! mon ami, je te dirai toujours : défie-toi de cet homme... et puis, défie-toi encore...

— De qui donc, ma mère ?

— Mais de toi-même, mon fils. »

Le jeune homme rougit d'abord ; mais habitué à n'avoir pas de secret pour sa mère, il lui ouvrit son âme tout entière, c'est-à-dire l'invincible penchant qui l'entraînait vers mademoiselle de Brèche.

« Je le savais, dit-elle, M. Joubert m'a parlé de tout cela ; il a cherché à me tranquilliser sans y parvenir entièrement.

— La bonne vieille amitié de M. Joubert mérite cependant que vous lui accordiez quelque confiance. »

Si mademoiselle de Brèche n'avait été que jolie, il est probable que le jeune homme serait parvenu à dominer sa passion naissante ; mais si peu qu'il eût l'expérience de ces sortes de choses, son instinct, ou, si l'on veut, cette vue intérieure qui, appliquée à certains objets, trompe si rarement, lui avait dévoilé tous les trésors que renfermait le cœur d'Agathe. Il n'avait donc pas la force de résister. Quant au résultat possible de cet amour... il fermait les yeux pour ne pas le voir. Il se disait, non sans quelque apparence de raison que, s'il était un explorateur des grandes mers, et qu'il eût découvert quelque côte nouvelle et enchantée, il n'hésiterait point à s'enfoncer dans ses vallées mystérieuses sans se préoccuper d'un danger inconnu et possible. Et puis, quel est le jeune homme capable de reculer devant les dangers d'une passion qu'il voit partagée ?...

« Après tout, se disait-il dans le plus profond de son âme, et si bas qu'à peine il s'entendait lui-même, après tout, je ne donnerais pas mon nom à son père... et quant à sa fortune, quoiqu'elle ait appartenu à ma famille, je n'en veux point... Dieu m'a donné l'intelligence, le courage et la volonté ! »

Et sans analyser davantage sa situation, son esprit se repliait en lui-même, et l'imagination aidant, il se perdait dans un monde d'adorables images. On dit que les amoureux dorment peu. Raoul fit mentir le proverbe.

Le soleil était levé depuis longtemps lorsqu'il se réveilla. Sa chambre donnait sur le jardin. Il sauta à bas de son lit et se mit à la fenêtre. Le murmure du ruisseau, mêlé au bruissement des feuilles et au babil des chardonnerets, formait un concert champêtre plein de charmes ; mille odeurs enivrantes étaient apportées par la brise du matin ; ces parfums et ce concert s'harmonisèrent délicieusement avec ses préoccupations et le jetèrent dans une rêverie pleine de charmes.

Après avoir déjeuné avec sa mère, heureuse de sa joie, il sortit. Ses pas se tournèrent instinctivement du côté de Beauretrait. Mais, arrivé à la hauteur du parc, il tourna le château pour n'être point aperçu de ses habitants, et prit un sentier peu frayé qui le conduisit à la vallée montagnaise qu'il avait parcourue la veille avec Agathe. Comme il allait s'y engager, il entendit les pas d'un cheval

et des aboiements connus. Son cœur battit violemment. Il ne s'était pas trompé : mademoiselle de Brèche arrivait au galop, précédée de Mascara lequel, suivant son habitude, bondissait en avant du cheval. Les deux jeunes gens avaient eu la même idée, et sans s'être dit un seul mot s'étaient donné rendez-vous dans le même lieu.

Mademoiselle de Brèche était accompagnée d'un domestique auquel elle fit mettre pied à terre, et, de la manière la plus naturelle du monde, elle invita Raoul à monter son cheval.

Comme la précédente, cette promenade fut remplie de ravissements.

Les deux jeunes gens se laissaient emporter par leurs rapides montures à travers les accidents d'un paysage agreste dont la solitude les enchantait. Tantôt ils s'élevaient par des sentiers presque impossibles, sur des cimes arides et nues; tantôt ils se perdaient délicieusement dans les profondeurs des vallons verdoyants; ils franchissaient les ravins creusés par les pluies torrentielles, couraient le long de leurs hautes berges et faisaient partir en riant les lièvres et lever les perdrix effrayées. Ils arrivèrent ainsi à un endroit où une saillie se détachait des flancs de la montagne comme une sorte de fortification naturelle à pente raide et tourmentée, laquelle, s'aplatisant à son sommet, figurait à l'œil une terrasse couverte d'arbustes. Là, parmi les bruyères odorantes et les genêts aux fleurs d'or, de magnifiques jets de cupidones doubles étalaient au soleil leurs pétales d'azur et leurs calices d'argent.

« Les belles fleurs! » s'écria tout à coup Agathe, qui venait d'apercevoir ce parterre aérien.

Au même instant le jeune homme poussait intrépidement son cheval sur le talus rapide. Mademoiselle de Brèche ne put retenir un cri. Elle venait de découvrir entre le point culminant du talus et les touffes de fleurs un profond ravin, qu'avait d'abord dissimulé à leurs yeux un épais buisson de capriers festonné de clématites. Arrivé à cet endroit, le cavalier ne se déconcerta point et lança son cheval. Soudain, une partie du bord opposé, miné par les eaux pluviales, s'écroura et ne laissa plus distinguer à la jeune fille tremblante qu'un nuage de poussière. Elle poussa un second cri, et allait s'élancer à son tour lorsque, la poussière s'étant dissipée, elle put voir Raoul qui cueillait tranquillement les fleurs azurées.

Le cheval avait fait un si puissant effort pour franchir le ravin, qu'arrivé de l'autre côté il s'était abattu des pieds de derrière, et le nouvel effort qu'il dut faire pour se relever, avait déterminé cette avalanche de sable qui aurait pu devenir si funeste au cavalier.

Le retour était impossible par le même endroit. L'éboulement avait élargi le ravin de manière à le rendre infranchissable. Il fallut donc songer à un autre chemin. Le seul qu'il y eut était une estacade de roche friable qui reliait, comme un isthme étroit, la plate-forme à la montagne, et s'étendait sur une longueur de plus de quatre-vingts mètres entre deux précipices menaçants. Agathe supplia Raoul de mettre pied à terre.

« Vous ne parlez pas sérieusement, » lui répondit-il, en dirigeant sa monture sur le passage dangereux. La respiration de la jeune fille s'arrêta, ses yeux eurent des éblouissements.

Raoul, électrisé par la présence d'Agathe, était d'ailleurs, nous l'avons dit, un habile cavalier, le noble animal qu'il montait comprit le danger du passage, et, comme s'il en eût mesuré l'étroit espace, il en suivit le milieu avec une admirable sagacité. Cependant, si légers que fussent ses pas, les bords friables du chemin s'éboulaient par moments et faisaient craindre une horrible catastrophe. La poitrine d'Agathe se crispait douloureusement ; mais la jeune fille retenait ses cris pour ne point effrayer le cheval. Elle ne tarda pas à pouvoir respirer librement ; l'isthme étroit était franchi, et au bout d'une minute, Raoul lui offrait un énorme bouquet de belles cupidones. Elle était encore pâle et le regardait d'une manière ineffable.

« Vous m'avez effrayée, dit-elle ; c'est la première fois de ma vie que j'ai eu peur. »

Et détachant une fleur du bouquet, elle la lui offrit.

« Vous l'avez méritée, dit-elle.

— Me permettez-vous de la porter toujours sur mon sein, en souvenir de vous? »

La jeune fille détourna la tête avec embarras sans répondre. Toutefois, elle se rassura peu à peu, et ramenant les yeux sur Raoul, elle les y arrêta avec une sérénité pleine de confiance.

Raoul lui prit la main sur laquelle il osa cette fois attacher ses lèvres.

Agathe, pour se donner une contenance, se mit à tourmenter son cheval qui se cabra. Le chien le harcelait en aboyant. On était entouré de ravins.

Raoul s'effraya.

« Au nom du ciel... Mademoiselle, pas d'imprudence !... »

Et un instant après, d'une voix timide :

« Je vous ai offensé, peut-être?... Alors, soyez généreuse et me pardonnez. »

Agathe tourna la tête de son côté, et Raoul vit le plus ravissant sourire qui ait jamais éclairé le visage d'une jeune fille.

« Merci, s'écria le jeune homme avec un accent de délirante joie, merci ! »

Agathe recommença à piquer son cheval pour avoir l'air d'être occupée, et elle resta plongée dans un invincible silence. Seulement, pour que son cavalier ne la crût pas irritée, elle tournait de temps en temps sur lui un suave regard.

Raoul était aussi tombé dans la rêverie. Tous les deux avaient mis leurs chevaux au pas, et ils marchaient silencieusement côte à côte.

Au bout d'un quart d'heure de cette taciturne promenade, le sentier qu'ils suivaient pénétrait dans le pli de la montagne, où il allait se perdre en inclinant sa pente. Ils se trouvèrent bientôt dans un petit vallon plein d'ombrage et de parfums. Un ruisseau tombant des hauteurs voisines y jetait son murmure et alimentait un petit lac bordé de peupliers aux feuilles mobiles et de saules sauvages aux branches incultes.

Au delà, le vallon se rétrécissait et laissait à peine distinguer le toit d'une chaumière enfouie sous l'ombre d'un massif de chataigniers et que trahissait une légère spirale de fumée blanche échappée de sa cheminée. Une chèvre suspendue sur une pointe de roche voisine de la chaumière animait seule la solitude agreste de ce paysage.

Les deux jeunes gens étaient sur les bords du bassin limpide à l'ombre des saules et des peupliers. Plus hardi sous le voile du feuillage qui lui dérobait le ciel, Raoul parvint à vaincre la timidité qui tenait sa langue enchaînée :

« Je vous aime, Agathe, dit-il d'une voix brisée par l'émotion. » Agathe tressaillit.

— Je vous aime, répéta-t-il avec plus de force, et je saurai vous mériter ! »

La jeune fille ne répondit point. Raoul continua :



« Mais j'ai besoin d'un mot de votre bouche, Agathe, d'un seul mot...

— Que faut-il donc vous dire, Monsieur? »

Cette réponse naïve déconcerta le jeune homme. Pourtant il se remit.

« Je vous dis que je vous aime, et vous n'avez rien à me répondre !

— Ne vous suffit-il pas, Monsieur, que j'entende cet aveu sans colère?

— Oh ! pardonnez-moi... voyez-vous, j'ai l'esprit troublé, je suis fou de bonheur ou plutôt il me semble que je rêve, et c'est pourquoi j'avais besoin qu'une parole de votre bouche vint me prouver que tout ceci c'est la réalité. Pardon encore et merci ! Oh ! maintenant je serai fort, et je vous en fais ici le serment, je saurai m'élever jusqu'à vous.

— N'êtes-vous pas déjà digne de moi, vous, monsieur de Montségur?

— A vos yeux, peut-être... mais aux yeux des autres? Songez Agathe, vous êtes riche...

— Ah ! Monsieur, si vous saviez le cas que je fais de la richesse ! Quoi ! faut-il que je sois responsable à vos yeux du hasard qui m'a fait naître riche?

— Mais le monde, mais votre père me feront un crime à moi d'être pauvre et d'oser prétendre à vous ; on calomnierait mes intentions.

— Moi, je les défendrai, Raoul !

— C'est que vous êtes généreuse et noble, vous !

— Généreuse, non ; mais juste. »

Ils étaient descendus de cheval, et assis sur un petit tertre qui dominait le petit lac aux eaux luisantes, ils brodèrent longtemps de douces et charmantes élégies.

Agathe se leva la première, Raoul la suivit. Ils remontèrent à cheval et sortirent lentement de cette pittoresque solitude, non sans se promettre d'y revenir souvent.

Ils eurent bientôt rejoint l'écuyer qui les attendait ; Raoul lui rendit son cheval ; puis saluant mademoiselle de Brèche avec toute la gravité que commandait la présence du domestique, il prit le chemin de Montségur l'âme inondée de bonheur, mais le front soucieux et

l'esprit préoccupé. Il songeait déjà aux moyens de s'ouvrir une carrière qui pût suppléer à son manque de fortune ; car il ne s'abusait point ; l'élément bourgeois tendait à envahir la société, et déjà commençait à se répandre le culte des intérêts matériels, cette lèpre affligeante des époques révolutionnaires ; comment pourrait-il donc espérer que son nom ou son titre pût paraître un équivalent aux immenses biens de mademoiselle de Brèche, dont le père était considéré comme l'homme le plus avide de la contrée ? D'ailleurs, pour se frayer une carrière et se créer une position, il fallait quitter Montségur, aller à Paris, abandonner sa mère... A cette idée une grande douleur l'oppressait. Toutefois, il se rassura par l'idée qu'un semblable projet demandait à être mûri ; que sa mère en comprendrait l'urgence, et qu'en attendant il verrait Agathe chaque jour.

Effectivement, à dater de ce jour, il s'en passa peu sans que les jeunes gens ne se réunissent dans la petite vallée du lac. Agathe s'y rendait souvent à pied, accompagnée de Mariette, dont le dévouement et la tendresse étaient devenus réellement passionnés, mais dont le front avait pâli, dont la physionomie, naguère si vive et si joyeuse, avait pris je ne sais quelle expression de grave tristesse, que la jeune fille s'efforçait de dissimuler aux yeux de sa maîtresse. Lorsque celle-ci, qu'elle ne pouvait pas toujours abuser, la questionnait à ce sujet, Mariette se mettait à sourire et lui baisait les mains en lui disant qu'elle n'avait jamais été plus heureuse. Si Agathe n'avait pas été si préoccupée elle-même et sous l'influence d'un sentiment qui l'absorbait tout entière, elle se serait aperçue qu'en lui souriant, Mariette devenait plus pâle, et qu'en l'assurant qu'elle était toujours heureuse, ses lèvres tremblaient ; mais elle désirait trop ce que lui disait la jeune fille pour ne pas se laisser persuader. Ainsi s'écoula l'automne. M. de Brèche était toujours absent.

Ch. DE SAINT-JULIEN.

(La suite à un prochain numéro.)

ETUDE

SUR LA MYSTIQUE DE GOERRES

(SUITE ¹)

Le fondement naturel du mysticisme nous est connu ; c'est l'homme, sa nature et ses facultés. Mais si l'homme est le terme inférieur de ce rapport mystérieux, Dieu en est le terme supérieur ; et par conséquent le mysticisme, en prenant terre sur cette rive étrangère, n'en communique pas moins avec les régions célestes, d'où il vient et où il va. Se jouant avec une merveilleuse facilité, entre la terre qu'il touche du pied et le ciel qu'il atteint du regard, il part de Dieu pour arriver à l'homme et retourner à Dieu, son point de départ et son point d'arrivée, son origine et sa fin. Donc, le fondement surnaturel du mysticisme, c'est Dieu ; et c'est dans la religion, au cœur même du christianisme, qu'il faut chercher le principe et la source de la vie mystique.

Or, il est évident que le mystère le plus profond de la doctrine chrétienne, est celui de la Trinité ; et dès lors c'est en lui que le mysticisme devrait trouver son modèle et sa base. Mais depuis la chute de l'homme, ce mystère est devenu inaccessible aux efforts de l'intelligence humaine, qui ne saurait y découvrir à la fois l'image et le fondement de la vie mystique. Comment celle-ci eût-elle pu jeter ses racines jusqu'en Dieu, dont l'homme restait séparé par une distance infinie ? Il fallait donc qu'un nouveau mystère, un mystère réparateur, rapprochant l'homme de Dieu, rendît possible l'union mystique de l'âme avec la divinité. Le mysticisme devait retrouver dans l'Incarnation du Verbe le suprême idéal dont il ne parvenait plus à lire les traits, ni à distinguer les formes dans la Trinité. En manifestant la vie cachée en Dieu, le Verbe incarné offrit en effet à l'âme mystique un modèle achevé, qu'elle pût réfléchir dans sa propre vie ; et par conséquent, l'Incarnation du Verbe est le fondement surnaturel du mysticisme chrétien.

Mais comment le mystère de l'Incarnation est-il le fondement sur-

¹ Voir *le Correspondant*, tome XXIX, page 742.

naturel de la vie mystique? Comment celle-ci peut-elle être le reflet de la vie de l'Homme-Dieu? C'est ce que Goerres établit avec cette largeur d'idées et cette élévation de langage qui conviennent si bien à la grandeur de son sujet. Il distingue dans le mystère de l'Incarnation trois phases successives, qui répondent à autant de moments principaux dans la vie mystique. D'abord l'élément incréé descend vers l'élément créé, et l'union personnelle des deux natures s'accomplit dans l'Incarnation; de même la première condition de la vie mystique, c'est la descente de l'Esprit-Saint dans l'âme, et l'union morale de Dieu avec l'homme par la grâce. L'Ascension du Verbe incarné, son retour vers les hauteurs d'où il était descendu, sa réunion avec le Père au sein de la gloire, termine cette carrière mystérieuse; le mysticisme aussi, à son plus haut période, vient aboutir à l'union suprême de l'âme avec Dieu. Mais si le premier et le dernier moment de la vie mystique répondent parfaitement au terme initial et au terme final de l'Incarnation, il faut que la même harmonie éclate dans les termes intermédiaires, pour que l'Incarnation puisse être envisagée en tout point comme le modèle et la base du mysticisme chrétien. Et de fait, le mystère permanent qui s'accomplit de la Naissance à l'Ascension du Verbe, est le type du mystère permanent qui se poursuit dans l'âme mystique, depuis sa renaissance spirituelle, jusqu'à son union définitive avec Dieu, but de ses efforts et terme de ses espérances. C'est ainsi que l'Incarnation du Verbe se réfléchit dans le mysticisme chrétien, qu'elle crée à son image, en lui communiquant un rayon de lumière surnaturelle et un souffle de vie divine.

Ce n'est point là une conception arbitraire, ou un vain caprice de l'imagination; c'est une vérité qui ressort de la nature intime du Christianisme. Nier le mysticisme chrétien, c'est nier la religion même qui le reconnaît et le suppose; nier la relation qui existe entre la vie du Sauveur et celle de l'âme mystique, c'est oublier que du Verbe incarné découle toute lumière, tout don parfait; et par conséquent, le mystère de l'Incarnation est en réalité le fondement surnaturel du mysticisme chrétien. L'union de la divinité avec l'humanité dans le sein de la Vierge, n'est-elle pas le modèle de l'acte mystique par lequel Dieu s'unit à l'âme dans le mystère de la grâce? Mais c'est dans le cours de sa vie, plus encore qu'à l'instant de sa naissance, que le Verbe incarné s'est révélé comme le type

de l'âme mystique. Qu'est-il, en effet, de plus conforme aux vues miraculeuses de l'extase, que cette intuition permanente, par laquelle l'Homme-Dieu voyait toutes choses dans leur essence la plus cachée, les effets dans leurs causes, les conséquences dans leurs principes, le passé et l'avenir dans l'immobilité du présent, l'espace tout entier comme ramassé sur un seul point? Et cette chaîne non interrompue de miracles, par lesquels le Sauveur prouvait l'empire absolu qu'il exerçait sur toute la création, ne se rattache-t-elle pas évidemment à cette série de faits merveilleux qui, d'âge en âge, signalèrent la vie de ses fidèles serviteurs? C'est donc au plus profond du Christianisme, dans le mystère même de l'Incarnation, que le mysticisme chrétien retrouve son origine, son milieu et sa fin.

Après avoir ainsi posé dans l'Incarnation du Verbe le fondement surnaturel du mysticisme chrétien, Dieu voulut qu'un acte solennel transmette aux hommes les dons célestes que son Fils venait leur communiquer. Car, loin d'en faire l'apanage exclusif de son humanité sainte, Jésus-Christ devait étendre ce privilège à tous ceux qui reproduiraient dans leur vie, au degré de la perfection, l'héroïsme de ses vertus. Or, pour que cette translation se fit d'une manière éclatante et digne de Dieu, il fallait que le genre humain fût initié aux voies mystiques, dans la personne des Apôtres, par l'action souveraine de l'Esprit-Saint. Le mysticisme chrétien, qui prenait son origine dans le dogme de l'Incarnation, devait entrer dans le domaine de l'histoire par le fait de la Pentecôte. Ce jour-là, en effet, il fit son apparition solennelle dans le monde, et dès lors, s'offrant aux yeux des peuples étonnés, il vint marquer sa place sur la scène de l'histoire. L'ordre surnaturel, voilé pour le reste des hommes, se découvrait à ces âmes privilégiées, dont l'œil mortel interrogeait ici-bas le mystère des cieux; pour elles, l'antique domination de l'homme sur les forces de la nature s'était en partie rétablie; et sur l'échelle mystérieuse qui unissait de nouveau la terre au ciel, des anges terrestres, revêtus de corps mortels, descendaient les degrés pour révéler aux hommes les secrets de Dieu, et, les remontant de nouveau, se consolaient avec Dieu du néant et de la malice des hommes. Le mysticisme était fondé: le miracle de la Pentecôte en devenait le fondement historique, comme le fondement dogmatique se trouvait dans le mystère de l'Incarnation.

Mais si le mysticisme chrétien prend son point de départ histo-

rique dans le fait miraculeux de la Pentecôte, comment s'est-il développé à travers les siècles chrétiens? Quelles formes a-t-il revêtues? Sous quelles causes extérieures a-t-il grandi? Quels phénomènes a-t-il produits, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral? C'est l'objet des études de Goerres dans le II^e livre de sa *Mystique*.

Le XI^e chapitre de la I^{re} Épître aux Corinthiens énumère les différentes branches du mysticisme chrétien, dont il peut être considéré comme le code et la règle. Saint Paul a soin de rattacher tous ces dons extraordinaires au grand fait de l'effusion générale du Saint-Esprit sur l'Église: « Pour ce qui est des dons spirituels, mes frères, « je ne veux pas vous laisser dans l'ignorance... Il y a bien diversité « de dons, mais il n'y a qu'un même Esprit. Il y a diversité de mi- « nistères, mais il n'y a qu'un même Seigneur. Il y a diversité d'opé- « rations, mais il n'y a qu'un même Dieu qui opère tout en tous. Or « les dons extérieurs de l'Esprit sont donnés à chacun pour l'utilité « de tous. L'un reçoit de l'Esprit le don de parler avec sagesse; un « autre reçoit du même Esprit le don de parler avec science; un « autre reçoit le don de la foi par le même Esprit; un autre reçoit « du même Esprit la grâce de guérir les maladies; un autre le don « des miracles; un autre le don de prophétie; un autre le don du « discernement des esprits; un autre le don de parler diverses lan- « gues; un autre le don de l'interprétation des langues. Or, c'est un « seul et même Esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à « chacun ses dons, selon qu'il lui plaît. » Saint Paul achève de re- tracer, au IV^e chapitre de la même lettre, le tableau des dons si variés qui forment la fleur du mysticisme chrétien.

La doctrine que l'Apôtre expose avec tant de force et de clarté n'est point une vaine théorie que l'expérience n'ait point confirmée; des faits sans nombre, consignés dans les récits les plus authentiques, prouvent, sans réplique, que la vie divine débordait en quelque sorte dans les premiers siècles du Christianisme. Parcourez les *Actes des Apôtres*, on y marche à travers les miracles; à chaque pas éclate un nouveau prodige. Aux visions de saint Pierre succèdent les ravissements de saint Paul, et les extases de saint Jean viennent clore cette suite de merveilles qui signalent les temps apostoliques. Mais ce n'est pas aux premiers disciples du Christ que devait s'arrêter cette effusion mystérieuse des dons de l'Esprit-Saint. Origène, Justin, saint Irénée, saint Grégoire de Nysse témoignent que les

phénomènes de l'ordre mystique continuèrent à se produire, après que le dernier Apôtre eut rejoint son maître dans les délices de l'extase éternelle. Cependant deux causes extérieures contribuèrent surtout au merveilleux développement du mysticisme chrétien : la solitude et le martyre.

Entre la mer Rouge et les sables de la Libye s'étend, depuis Syène jusqu'à Memphis, une longue vallée qui, resserrée entre deux chaînes de montagnes, finit par s'élargir et se prolonge, d'un côté vers Alexandrie, pour se perdre dans les oasis, tandis qu'elle atteint vers l'ouest, par delà Héliopolis, jusqu'à l'isthme de Suez. C'est dans cette vallée fameuse du Nil, sur cette terre antique de l'Égypte, terre de merveilles et de mystères, au fond de ces déserts qui s'avancent vers l'Arabie et vers la Palestine, que le mysticisme chrétien choisit un lieu de retraite pour s'adonner aux exercices de la vie contemplative. De même qu'autrefois le prophète Élie était venu chercher dans le désert de Jéricho un abri contre les persécutions de Jézabel, ainsi beaucoup d'âmes fatiguées du triste spectacle qu'offrait alors le vieux monde décrépité et chancelant, s'enfonçaient dans la solitude, pour y goûter une paix que la société ne pouvait leur donner. L'ancienne Égypte, toute préoccupée des choses de la terre, s'efforçait en vain de retenir la vie qui lui échappait malgré elle. En prêtant toutes les apparences de la vie aux momies dont elle peuplait ses pyramides sépulcrales, elle semblait vouloir s'enchaîner à ces cadavres embaumés, qu'un souffle faisait tomber en poudre. Les solitaires de la Thébaïde, au contraire, n'aspirant qu'aux biens du ciel, cherchaient à rompre successivement tous les liens qui les attachaient à la terre ; ou plutôt, transportant le ciel sur la terre, ils changeaient en paradis ces déserts, dont le reste des hommes fuyait les sombres horreurs ; et, de fait, la terre de Mesraïm sembla devenue un nouvel Éden, quand la vie toute céleste des anachorètes chrétiens eut rétabli le commerce intime qui existait dans le principe entre Dieu et les hommes.

Les dons extraordinaires de l'Esprit-Saint ne pouvaient manquer à ces généreux disciples du Christ, et le miracle de la Pentecôte dut se répéter pour eux dans toute sa plénitude. Qu'y a-t-il, en effet, de plus merveilleux que la vie des Paul, des Antoine, des Pacôme, des Macaire, des Arsène, et de tant d'autres, qui n'offrirent, dans leur longue carrière, qu'un tissu de faits miraculeux ? Jamais le mysti-

cisme chrétien ne parut avec plus d'éclat et de fécondité. De même qu'autrefois Dieu se promenait avec les premiers hommes, suivant l'expression pittoresque de l'Écriture, ainsi semblait-il converser familièrement avec ces hommes du désert qui faisaient revivre l'innocence et la simplicité du premier âge de l'humanité. Comment n'eussent-ils point acquis un pouvoir souverain sur les éléments de la nature, eux qui ramenaient dans toute sa perfection le règne de Dieu sur la terre ? Comment n'auraient-ils point triomphé des puissances des ténèbres, puisqu'ils effaçaient de leurs âmes jusqu'aux derniers vestiges du mal ? C'est en acquérant sur eux-mêmes un empire absolu qu'ils étendaient leur domination sur l'ordre extérieur : moins ils tenaient de la faiblesse humaine, plus ils participaient à la puissance divine. En rompant toute relation avec le reste des hommes, ils multipliaient leurs rapports avec Dieu, dont ils ressentaient d'autant plus l'influence qu'ils subissaient moins celle de la société. C'était là un avantage de la solitude, dont le silence perpétuel, concentrant toute l'activité de l'âme au dedans d'elle-même, fortifiait la vie de l'esprit en affaiblissant celle des sens ; tandis que, d'autre part, la règle sévère des anachorètes, affranchissant l'âme du joug de la matière, la rendait plus capable de recevoir les communications célestes. C'est ainsi que, sous le ciel de l'Orient, le mysticisme chrétien se développait dans la solitude du désert : sujet d'étonnement pour les païens et d'admiration pour les fidèles qui contemplaient dans ce spectacle le triomphe de leur foi.

La réalité de ces phénomènes merveilleux n'est pas moins certaine que leur variété ; et ce serait renoncer à maintenir la certitude historique sur un seul point, que de se refuser à l'évidence de témoignages si nombreux et si éclatants. C'est saint Jérôme qui raconte la vie de Paul l'ermite, d'après le récit de témoins oculaires ; c'est saint Athanase qui rapporte les actions de saint Antoine, son contemporain. C'est par les écrits de ces grands hommes que nous apprenons les guérisons subites, les lumières extraordinaires, les fréquentes extases, les prévisions surhumaines qui se rencontrent dans la vie des Pères du désert. Sans doute l'imagination a dû parfois embellir ces faits et la légende prendre sa place à côté de l'histoire : la solitude, embaumée par le parfum de tant de vertus, et transformée en un temple d'où s'échappaient sans cesse des cantiques nouveaux, prêtait si fort à l'exaltation des facultés de l'âme !

L'ignorance des causes naturelles qui modifient si souvent l'aspect de ces grandes scènes de la nature, les illusions d'optique si ordinaires dans ces contrées où le soleil plus ardent produit des effets merveilleux, devaient donner plus d'une fois les apparences du miracle à des accidents purement physiques. Si Mutius le solitaire sort de sa retraite pour arrêter le soleil prêt à se coucher, ne serait-ce pas qu'une puissante réfraction eût pris les couleurs d'un pareil prodige dans l'imagination de Bessarion, qui nous en a transmis le souvenir ? Si les frères de Palestine voient du rivage s'élever au-dessus de la mer des îles chimériques et des palais imaginaires, ou bien un lac immense se dérouler soudain devant eux pour répéter dans ses eaux des bouquets de dattiers et de sycomores, ne serait-ce pas le phénomène du mirage, que parfois leur esprit, uniquement occupé de l'ordre surnaturel, aurait pris pour une illusion de l'Esprit tentateur ? Et la légende elle-même, cette poésie mystique de l'histoire, n'est-ce pas un mirage continu, qui reflète les nuances et les formes des lieux qui l'ont vu naître ? Passant de cellule en cellule, le récit populaire devait porter l'empreinte des diverses contrées qu'il avait parcourues et recueillir sur son passage toutes les fleurs que de pieuses traditions y semaient à pleines mains. Voilà la légende et sa signification historique : loin de porter atteinte à la certitude du mysticisme chrétien dans le désert, elle l'augmente et la fortifie ; car, en se jouant avec tant d'assurance au milieu de ces faits surnaturels, elle ne fait qu'attester combien peu ils étaient rares à l'époque dont elle retrace le caractère et l'esprit.

Pendant que la religion chrétienne combattait ainsi le paganisme de la chair par le mysticisme ascétique, dans les solitudes de la Thébaïde, elle opposait aux violences de ses persécuteurs l'héroïsme de ses martyrs. Ce n'est plus loin du monde, dans les exercices de la vie contemplative, mais au plus fort de la mêlée, dans les combats de la vie active et sous les coups d'une société ennemie, que le Christianisme allait déployer sa merveilleuse énergie. Livré à un sombre désespoir, par l'effet des maximes stoïciennes, ou bien tombé en pourriture sous l'action dissolvante des doctrines épicuriennes, le paganisme avait fait alliance avec les empereurs romains pour arrêter les progrès du nouveau culte. La politique impériale avait répondu au cri de détresse de l'idolâtrie en péril. Après avoir bu à longs traits le sang des autres peuples, et s'être enivré de son propre

sang dans les fureurs des guerres civiles, le peuple romain, en qui les combats de gladiateurs avaient étouffé tout sentiment d'humanité, dut trouver ses délices à se baigner dans le sang des martyrs. On vit alors se produire sur la scène du monde un spectacle inconnu jusqu'alors dans les annales de l'histoire : « des milliers d'hommes embrasser une religion pour en être les martyrs, et craindre bien moins la cruauté des juges que leur compassion. » C'est pourquoi, Tertullien ajoutait, en s'adressant aux magistrats de l'empire : « A mesure que vous nous moissonnez, nous renaissions en plus grand nombre sous la faux du moissonneur. C'est une semence féconde que le sang des chrétiens ! »

Expression la plus élevée du sacrifice de l'homme à Dieu, le martyr chrétien, plus encore que le combat de la chair dans les solitudes du désert, devait être favorisé de grâces extraordinaires. Vaincu par la souffrance, le corps cédait facilement à l'empire de l'âme élevée au dessus d'elle-même, et la voix du sang s'éteignait promptement dans cette agonie suprême, où l'esprit, dégagé des liens de la matière, luttait seul de force et de courage avec les persécuteurs. Tandis que l'anachorète ne parvenait à délivrer l'âme des entraves du corps, qu'après une discipline longue et sévère, le martyr franchissait d'un pas la carrière qui le séparait du but ; une fois maîtresse d'elle-même, l'âme, après avoir résisté aux premiers tourments, entrait rapidement dans les voies mystiques, et alors les ravissements de l'extase tempéraient souvent l'ardeur des supplices, ou brisaient entièrement l'aiguillon de la douleur. Les païens, étonnés de cette constance invincible, ne savaient à quelle cause attribuer le changement subit qui s'opérait dans ces généreux athlètes. Ils ignoraient la force divine qui établissait les martyrs dans un ordre surnaturel, supérieur à toutes les conceptions humaines. Aussi restaient-ils stupéfaits à la vue d'un spectacle qui confondait leur rage en lassant leur patience.

Rien de plus surprenant, en effet, que les phénomènes mystiques qui se produisaient au supplice des martyrs. Tantôt, c'étaient les éléments de la nature qui semblaient respecter en eux une puissance invisible ; tantôt, c'étaient des visions prophétiques, qui ranimaient leur courage en adoucissant leurs peines, ou bien des apparitions qui venaient les consoler au milieu de leurs tourments. Les Actes des Martyrs n'attestent pas moins que les Vies des Pères du désert,

combien le mysticisme chrétien était fécond en merveilles dans ces siècles primitifs, où, plus rapproché de sa source, il semblait réunir plus d'éclat à plus de pureté. C'est ainsi qu'en partant du mystère de l'Incarnation et du miracle de la Pentecôte, il trouva, dans la solitude et dans le martyre, deux causes puissantes qui l'élevèrent rapidement au plus haut degré de splendeur et de perfection.

Mais si le martyre et la solitude faisaient éclater la puissante fécondité du mysticisme chrétien, il fallait également que la science, remontant des effets à leurs causes, réduisit en théorie les données de l'expérience, et fit naître à côté des merveilles du mysticisme pratique les lumières du mysticisme spéculatif. Cela était d'autant plus nécessaire que la philosophie païenne, ayant saisi le côté profondément mystique du Christianisme, avait imaginé un ascétisme philosophique, qui pût, au moyen des pratiques de la théurgie, élever ses adeptes jusqu'à l'union totale avec Dieu. Appelant à leur aide les mythes de la Perse, les oracles de la Chaldée et les rêveries de l'Inde, les néoplatoniciens revêtaient ces conceptions orientales des formes séduisantes que l'esprit hellénique mettait au service de leur activité. Le disciple de Plotin, de Jamblique et de Porphyre devait s'absorber dans la substance divine, comme le maître absorbait toutes les doctrines et tous les cultes de l'ancien monde dans l'abîme du panthéisme. C'était là une tendance mystique fortement prononcée et hautement avouée ; et ce n'est pas une preuve légère du génie de ces derniers représentants de la philosophie grecque, que d'avoir compris la nécessité d'opposer aux réalités vivantes du mysticisme chrétien, les apparences trompeuses du mysticisme païen.

Les défenseurs du Christianisme comprirent la portée de l'attaque, et dirigèrent tous leurs efforts contre la nouvelle philosophie. Les Pères de l'école chrétienne d'Alexandrie, s'attachant davantage à la partie métaphysique et spéculative de la religion, démontrèrent que la doctrine chrétienne dépasse en profondeur et en élévation tous les systèmes de la Grèce et de l'Orient. D'autres, moins hardis et plus positifs, comme les Pères de l'école d'Antioche et de l'école d'Édesse, relevèrent plutôt l'absurdité du néoplatonisme, en mettant à nu le ridicule de ses fables et l'incohérence de son tissu doctrinal. L'Occident tout entier suivit cette dernière voie, dans laquelle se signalèrent surtout les écrivains de l'Église de Carthage, et le mysticisme néoplatonicien, aux prises avec le génie synthétique des

uns et l'esprit analytique des autres, dut se dissoudre rapidement et tomber en ruines en face du Christianisme triomphant.

Cependant la lutte engagée entre la philosophie grecque et la doctrine chrétienne, devait également mettre en relief le côté mystique du Christianisme. Si, d'une part, elle faisait briller au grand jour la supériorité de la religion au point de vue du dogme et de l'histoire, elle ne devait pas moins servir à consolider le mysticisme chrétien sur le terrain de la science. C'est là, en effet, le sens et la portée des écrits de Denys l'Aréopagite qui, formant un traité complet de théologie mystique, jouirent d'une immense célébrité dans les premiers siècles de l'Église. Œuvre collective ou particulière, ces livres, à quelque époque qu'on les fasse remonter, n'en sont pas moins remarquables, parce qu'ils sont l'expression doctrinale du mysticisme chrétien, dont les phénomènes se répétaient si souvent dans cet âge fameux. Se rattachant à l'apôtre saint Paul et à la doctrine qu'il expose dans la première épître aux Corinthiens, ces ouvrages s'appuient sur les principes les plus sûrs pour développer les idées les plus élevées. Goerres les partage en trois classes, suivant qu'ils s'occupent de Dieu et de sa vie intime, ou qu'ils traitent de l'action extérieure de Dieu sur les créatures visibles et invisibles, ou bien qu'ils se rapportent à l'union définitive des hommes avec Dieu, leur fin dernière. Le livre de la *Hierarchie ecclésiastique* enseigne qu'il y a trois degrés à franchir pour arriver au terme des voies mystiques : celui de la purification, celui de l'illumination et celui de la consommation. L'auteur met à cette exposition toute la clarté et toute la netteté désirables. C'est ainsi que les écrits de Denys l'Aréopagite, assurèrent au mysticisme spéculatif une base scientifique, que les siècles suivants se chargèrent d'élargir et de fortifier.

C'était alors le moment où la société ancienne, s'affaissant sur elle-même, allait disparaître pour faire place à un monde nouveau. La vie se retirait peu à peu de ce grand corps, dont les efforts impuissants ne faisaient que différer la mort en prolongeant l'agonie. Rome s'en allait avec le paganisme qu'elle venait d'abriter sous les plis de la pourpre impériale, et le dernier des Césars semblait avoir emporté dans la tombe, avec les statues des dieux, les débris des faisceaux consulaires. Une tempête soudaine menaçait de changer la scène de l'histoire, comme autrefois le déluge avait renouvelé la face de la terre, en balayant jusqu'aux derniers vestiges d'une race

coupable ; rien, sinon l'Église, ne devait rester debout : elle seule allait se trouver en face de peuples nouveaux. Le Christianisme et la barbarie se rencontraient pour la première fois ; et après avoir fait éclater sa force de résistance dans trois siècles de lutttes contre une vieille société, l'Église allait essayer sur des nations jeunes, mais sauvages, sa vertu créatrice et sa puissance de transformation.

Or, il en est des peuples comme des individus : les uns et les autres franchissent à peu près les mêmes degrés dans le cours de leur existence. Donc, pour pénétrer au fond du mystère de la vie chrétienne, il fallait que la société nouvelle subît les mêmes phases que toute âme qui s'efforce d'arriver à l'union parfaite avec Dieu ; et, par conséquent, après s'être purifiée dans le baptême de l'épreuve, elle devait s'élever à la clarté des lumières divines jusqu'au sommet de l'échelle mystérieuse qui unit le ciel à la terre. Car c'est là le triple degré par lequel l'âme monte vers Dieu ; elle passe par l'épreuve qui la purifie, avant de recevoir le rayon du ciel qui doit, en l'attirant vers Dieu, consommer son union avec lui. Ainsi, la société nouvelle, qui succédait à l'ancien monde, devait traverser cette triple période, avant d'aboutir au terme que la Providence assignait à ses efforts. Telles furent, en effet, son histoire et sa vie.

L'invasion des barbares fut le baptême de sang qui rajeunit le vieux monde, en le purifiant et en le régénérant. Parti des forêts du Nord, des steppes de l'Orient ou des déserts du Sud, le flot soulevé par la main de Dieu, se répandit sur toute l'Europe, entraînant sur son passage les débris de la civilisation romaine. L'Occident parut un moment abîmé dans ce déluge universel qui étendait ses ravages à mesure qu'il gagnait du terrain. Or, que devint, au milieu de ce bouleversement général, le Christianisme, et avec lui la vie mystique qu'il avait créée dans le monde et dont les phénomènes merveilleux brillaient depuis trois siècles au sein du paganisme avec d'autant plus d'éclat que les ténèbres y étaient plus épaisses et la nuit plus profonde ?

Le Christianisme ne se démentit point en face des barbares, et la grande invasion, en ouvrant devant lui une ère de travaux et de combats, fut également pour lui le signal du triomphe. Non moins fécond en merveilles, au milieu des forêts de la Germanie, qu'autrefois dans les solitudes du Nil ou bien sous le glaive des persécuteurs, le mysticisme chrétien s'implanta rapidement sur la terre

d'Occident, comme il avait jeté ses racines dans le sol oriental. Benoît répète au Mont-Cassin les prodiges dont les déserts de la Thébaïde semblaient s'être réservé le secret. A sa voix, de nombreux disciples vont porter la règle du maître dans toutes les parties du monde connu, et l'effusion mystérieuse des dons de l'Esprit-Saint les suit sur toutes les plages et sous tous les climats. L'ordre de saint Benoît parut aux yeux du monde comme une arche tutélaire destinée à recueillir dans son sein tous ceux qui cherchaient, loin du naufrage, un abri contre les flots et un refuge contre la tempête.

Mais nulle part le mysticisme contemplatif ne poussa plus de fleurs et ne produisit plus de fruits qu'en Irlande. Située à l'extrémité du théâtre des invasions, la verte Érin avait trouvé contre les barbares, dans son éloignement même, un rempart qui déjà l'avait protégée contre les Romains. La vie religieuse, et avec elle le mysticisme contemplatif s'y réfugia comme dans un lieu sûr où l'Église semblait avoir établi ses quartiers d'hiver, jusqu'à ce que des temps meilleurs et un ciel plus serein lui permissent de faire ressentir à toute l'Europe sa bienfaisante chaleur. C'est de là, de cette île si fertile en saints, que devaient sortir des milliers d'apôtres pour initier les peuples au mystère de la vie surnaturelle, en offrant dans le cours de leur vie une série continue de faits miraculeux.

L'apostolat chrétien, qui, alors comme aux premiers jours de l'Église, devait ranger les peuples sous l'étendard de la foi, allait voir également les mêmes prodiges se renouveler en sa faveur. Il convenait, en effet, qu'un commerce plus intime avec Dieu répandît sur ces nouveaux missionnaires les lumières qui devaient jaillir de leur sein au milieu des nations barbares. Dieu n'y manqua point. Rien de plus merveilleux que les œuvres apostoliques de saint Boniface ou les visions prophétiques de saint Anscaire. Le miracle de la Pentecôte se continuait pour eux et pour tant d'autres qui travaillaient à leur suite à purifier la société nouvelle des erreurs anciennes, et à substituer au vieux levain de la corruption, un principe de vie surnaturelle et divine.

Ce n'était pas uniquement le mysticisme pratique qui se développait pendant cette terrible époque, où le monde chrétien, passant par le feu de l'épreuve, s'épurait au creuset des tribulations. A côté des phénomènes merveilleux qui se produisaient au milieu des douces de la vie contemplative, ou bien dans les travaux de la vie ac-

tive, la science continuait à élever l'édifice destiné à réunir toutes les parties du mysticisme spéculatif et théorique. En traduisant les œuvres de Denys l'Aréopagite, sur l'invitation du roi Charles le Chauve, Scot Erigène répandit dans l'Occident les doctrines mystiques, dont il se fit plus tard l'organe dans son propre ouvrage intitulé : *de la Division de la Nature*. Mais alors parut l'écueil que faisaient pressentir les livres de l'Aréopagite, et le panthéisme essaya de remplacer l'union mystique de l'âme avec Dieu par la confusion absolue du créateur et de la créature. Erigène ne sut point éviter cet écueil. En proclamant dès l'abord que la religion et la philosophie sont identiques, il ne devait point tarder à identifier l'homme avec Dieu ; c'est ce qu'il fit effectivement, lorsqu'il ne craignit point d'avancer que tout est Dieu, et que Dieu est tout. Aussi, plusieurs conciles condamnèrent-ils ses écrits. Néanmoins, sa science prodigieuse lui valut l'admiration de ses contemporains, qui louaient son génie en blâmant ses écarts. Et de fait, cet esprit pénétrant et élevé détermine avec une sagacité merveilleuse les divers degrés par lesquels l'âme s'élève jusqu'à l'union parfaite avec Dieu. Mais toujours le panthéisme vient s'offrir à ses yeux, comme un fantôme importun qu'il ne parvient pas à chasser de sa présence : image frappante de cette période de troubles et de confusion, où la science n'était pour les peuples encore au berceau qu'un instrument dangereux, qui trop souvent blessait les mains inhabiles qui s'en servaient.

Enfin le flot passa et l'orage se tut. L'invasion des barbares avait fait place à une période moins agitée, et les nations européennes cherchaient à l'envi, dans le calme de la paix, les moyens de s'organiser, pour rentrer dans un état plus stable et plus régulier. La terre parut entièrement renouvelée, quand les eaux se furent retirées et que la colombe eut apporté aux hommes le rameau d'olivier qui présageait la fin de leurs maux. Mais lors même que le fleuve fut rentré dans son lit, son cours n'en fut pas plus paisible et les vents continuèrent à rider sa surface. Sortie du chaos où l'avait plongée un moment l'invasion des barbares, l'Europe chrétienne travaillait lentement à dégager les éléments de vie qui pouvaient assurer sa puissance et sa durée. Le pontificat et l'empire, ces deux forces vitales de la société nouvelle, cherchaient dans une lutte ardente à régler leurs droits respectifs ; et tandis que l'État était en travail de sa constitution définitive, l'Église bannissait du sanctuaire

les désordres que les races barbares venaient d'y introduire. Bien qu'éloignée du but qu'elle doit atteindre, la société semble pressentir sa grandeur future ; elle s'éclaire de plus en plus sur sa véritable fin. Le mysticisme aussi dut prendre un nouvel essor, dans cet élan général des esprits vers les régions de la foi. Comme la société dont il portait l'empreinte et le caractère, il dut se personnifier alors dans quelque grande figure historique, qui réunit toute sa puissance, en exprimant tous ses traits. Ce personnage unique, expression la plus élevée de son siècle, aussi bien que du mysticisme chrétien, dans cette période de travail et de formation, c'est saint Bernard.

Ce grand homme acquit rapidement un empire absolu sur lui-même. En réduisant la vie des sens aux dernières limites de la nature, il franchit bientôt le premier degré qui conduit aux voies mystiques, et dès lors sa carrière ne fut marquée que par des prodiges. Il domptait les éléments physiques, comme il subjuguait le cœur des hommes. Le don des miracles lui semblait inné, tant il lui était naturel. Son voyage à travers l'Allemagne et l'Italie fut plutôt un triomphe qu'une course ordinaire : on eût dit le Sauveur parcourant la Galilée et la Judée et guérissant les infirmités dans le peuple. Sa vie tout entière fut un phénomène mystique, dont la durée ne diminua point l'éclat. Sa personne se refléchit dans ses écrits comme dans un miroir fidèle qui en reproduit l'image. On y ressent cette douce chaleur qui, pénétrant sa grande âme, s'échappait de son œil enflammé ; et le sourire qui animait ses lèvres inspirées, paraît se dépeindre dans ce langage si suave d'onction, qui, coulant de sa bouche, débordait sous sa plume. Qui mieux que Bernard aurait pu réunir dans sa vie toutes les merveilles du mysticisme pratique et dans ses ouvrages tous les mystères du mysticisme spéculatif ? Bien que célébrant avec enthousiasme, dans ses nombreux écrits, l'union mystique de l'âme avec Dieu, il sut éviter avec le plus grand soin l'écueil du panthéisme, contre lequel avait échoué le génie philosophique d'Érigène. Quelque intime que fût pour lui cette union de la volonté humaine avec la volonté divine, il se garda bien d'y voir jamais une union substantielle de l'âme avec la divinité. C'est ainsi qu'en renfermant sa doctrine dans les bornes de la vérité, il mérita de rester le type le plus pur et le plus achevé du mysticisme chrétien, dans cet âge intermédiaire qui devait élever la

société nouvelle, régénérée et purifiée, jusqu'au plus haut période de la vie surnaturelle et divine.

Le mysticisme chrétien parut, en effet, avoir atteint son apogée, lorsqu'il eut pénétré toutes les parties de l'édifice social, du sommet à la base, et que d'une extrémité à l'autre, il eut fécondé la terre d'Occident de sa sève vivifiante. Ce qu'il avait produit jusqu'alors dans l'individu, il l'étendit à toute la société qui offrit dans sa constitution même un phénomène mystique mille fois plus étonnant que l'union particulière de l'âme avec Dieu : l'union du pontificat et de l'empire dans l'harmonie d'un même corps social. L'empire était au pontificat, ce que la chair est à l'esprit, ce que l'homme extérieur est à l'homme intérieur ; et de même que l'homme arrive par le combat de l'esprit avec la chair à l'union mystique de l'âme avec Dieu, ainsi la société avait débuté par la lutte du pontificat et de l'empire avant d'aboutir à l'union suprême de l'un avec l'autre dans les hautes régions du pouvoir. Le couronnement de ses efforts ne devait pas être l'absorption du pontificat par l'empire, ni de l'empire par le pontificat ; comme aussi dans l'homme, l'union mystique n'absorbe jamais la personnalité dans le gouffre du panthéisme. Le beau idéal de la société ne pouvait être davantage la séparation complète et exclusive du pontificat et de l'empire ; de même que l'âme, arrivée au terme des voies mystiques, ne maudit point la matière, comme le dualisme manichéen. Mais l'empire, sans renoncer à la sphère d'activité qui lui est propre, devait s'unir au pontificat par les liens les plus étroits, comme l'âme s'unit à Dieu, sans se dépouiller de son libre-arbitre ni de sa personnalité. C'est ainsi qu'au moyen âge, le mysticisme chrétien sut imprimer dans l'organisation même de la société une image frappante du phénomène merveilleux qu'il produit dans les profondeurs de l'âme humaine.

Mais si le mysticisme chrétien brillait alors au centre même de la société nouvelle, il rayonnait également sur la circonférence, dont il éclairait tous les points de sa vive lumière. Il inspirait l'idée toute mystique des Croisades ; il unissait dans la chevalerie l'élément mystique à l'élément humain, par un code de lois moitié religieuses et moitié politiques. L'architecture lui élevait, dans ces magnifiques cathédrales, des monuments que la peinture et la sculpture venaient tour-à-tour enrichir de leurs chefs-d'œuvre symboliques ; la science créait dans la *Somme* de saint Thomas un vaste

ensemble dont l'élément mystique pénétrait les détails ; et dans *la Divine Comédie* de Dante, la poésie elle-même parut une vision qui recouvrait les plus hautes vérités morales sous les voiles de l'allégorie. Mais ni le symbolisme mystérieux des cathédrales du XIII^e siècle, ni le génie profondément mystique de Thomas d'Aquin, ni le poème allégorique d'Alighieri, cette triple expression de la poésie, de la science et de l'art au moyen-âge, ne révèlent le mysticisme chrétien, avec autant de force et de clarté que la vie de saint Dominique et de saint François d'Assise. Ce fut moins un commerce habituel avec les hommes qu'un rapport permanent avec Dieu ; ils conversaient dans le ciel plutôt qu'ils ne touchaient à la terre. S'échappant de leur sein comme d'une source abondante, le mysticisme chrétien parut s'épancher sur leurs nombreux disciples, pour faire resplendir en eux ses dons les plus éclatants, tandis que d'autre part la science lui prêtait ses formes les plus rigoureuses, sous la plume de saint Bonaventure, de Hugues et de Richard de Saint-Victor.

C'est ainsi que le mysticisme chrétien, prenant son assise dogmatique dans le mystère de l'Incarnation et son point de départ historique dans le miracle de la Pentecôte, avait fait son entrée solennelle dans le monde ; et là, ayant trouvé devant lui la solitude et le martyr, il se développa rapidement sous l'influence de ces deux causes extérieures ; puis enfin, mis en face d'un monde nouveau, que la Providence ouvrait à ses efforts, il suivit la société dans cette longue épreuve qui marqua ses premiers jours, grandit avec elle lorsque des jours meilleurs vinrent luire sur sa destinée, pour atteindre avec elle au plus haut degré de puissance et de splendeur.

Là s'arrête le tableau historique du mysticisme chrétien, dont Goerres a fait l'objet du deuxième livre de son ouvrage. Nous n'avons fait qu'esquisser rapidement un sujet que l'auteur a traité plus au long. Il n'a point jugé à propos d'étendre ce travail à l'époque moderne ; et nous l'en félicitons, car il est difficile de hasarder des vues générales sur des temps dont nous voyons le commencement sans prévoir la fin.

L'abbé E. FREPPEL.

MGR LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

SUR LA

QUESTION DES AUTEURS PAÏENS

Monseigneur le cardinal archevêque de Bordeaux vient d'adresser à Monseigneur l'évêque d'Orléans une excellente lettre sur la question tant débattue des auteurs païens. On a dit que cette lettre terminait le débat, et elle en serait digne par la parfaite raison dont elle est empreinte ; mais cet heureux résultat, nous le souhaitons plus que nous n'y avons confiance. Nos adversaires sont comme les Arabes : toute parole de paix leur semble un signe de détresse. Quoi qu'il en soit, nous tenons à prouver que *le Correspondant* accepte tout ce que Monseigneur l'archevêque de Bordeaux a dit sur la question.

Ch. LENORMANT.

Après vingt années de luttes, l'Église et la famille ont reconquis la liberté d'élever leurs enfants comme elles l'entendent. Nous nous sommes enfin trouvés en possession de ce droit si longtemps contesté. Je dis *nous*, Monseigneur, car il m'est permis de revendiquer ma faible part dans cette précieuse conquête.

Les hommes, pénétrés de l'importance des principes religieux, sans lesquels il ne peut y avoir de véritable éducation, devaient, avant tout, chercher si ces principes occupaient dans le système actuel de l'enseignement la place qui leur appartient, et, dans le cas contraire, s'efforcer de la leur restituer.

Telle est, en effet, la marche qui a été suivie, et je m'en réjouis, car on a rendu par là son véritable caractère à une lutte si longue et si vive ; on a démontré, aux yeux de tous, qu'en demandant la libre concurrence, le clergé était mu, non par un sentiment d'ambition jalouse et de rivalité inquiète, mais par le besoin d'améliorations que les familles chrétiennes réclamaient impérieusement.

Renfermé dans ces sages limites, l'esprit de réforme n'eût rencontré que des sympathies et des approbations ; mais à peine s'est-on mis à l'œuvre que l'exagération s'en est mêlée et que les hommes les plus désireux de faire une large part dans l'éducation à l'élément chrétien, ont reculé devant la responsabilité des mesures provoquées.

Comme vous, Monseigneur, j'en ai compris les dangers, et je reste convaincu que, la première émotion passée, la vérité seule triomphera.

La contradiction est de tous les temps. Les diverses opinions soulevées sur la question de l'enseignement ne sont pas nouvelles. Elles se sont produites, maintes fois, sans arrêter le progrès des sciences, sans troubler l'Église ni l'État.

En vérité, parce qu'il aura plu à quelques hommes sincères mais ardents de dire que, pour sauver la société, il faut revenir aux méthodes du moyen-âge, et presque bannir des écoles Homère et Virgile, Horace et Cicéron; parce qu'on fera peu de cas du XVII^e siècle, devons-nous craindre que de pareilles assertions produisent un schisme dans nos écoles? De quelque manière qu'on envisage la question, à qui persuadera-t-on que des évêques, en conservant les auteurs anciens dans leurs séminaires, travaillent à faire des païens de leurs jeunes lévites, ou que tel chef d'institution religieuse que nous pourrions nommer, rendra plus chrétiens ses élèves en rayant du cadre des études la littérature des siècles d'Auguste et de Périclès?

Ce sont des opinions qu'il suffit d'énoncer pour en apprécier la portée. On les pardonnera à l'entraînement de la discussion, auquel les meilleurs esprits résistent difficilement.

Toutefois, Monseigneur, il est bon que personne ne puisse arguer du silence de l'épiscopat, et l'autorité de votre parole est venue à temps pour combattre l'exagération des uns et enlever aux autres de nouveaux prétextes d'accusation contre l'Église, qui, depuis son origine et à travers tous les âges, s'est montrée la gardienne des saines études, la protectrice des sciences et des lettres.

Mais il est à désirer que cette polémique ne se prolonge pas; que la discussion, au lieu de s'égarer dans de stériles récriminations, s'attache au côté vrai des choses, et que les hommes pratiques préparent une solution qui concilie tous les intérêts et satisfasse toutes les exigences.

Je suis, en effet, persuadé, Monseigneur, qu'entre les partisans sérieux des deux opinions, tout dissentiment tend à s'effacer. On se prêtait de part et d'autre les pensées des partis extrêmes; on se combattait sur ces limites dernières, sans s'apercevoir qu'on poursuivait, en réalité, le même but, et qu'il était très-facile de s'entendre.

Je m'estimerais heureux si je pouvais contribuer à cet accord.

L'autorité que me donne une tendre prédilection pour la jeunesse et la sollicitude dont je n'ai cessé de l'entourer dans les différentes positions que la Providence m'a faites, m'assurent quelques titres pour intervenir et apporter une parole de conciliation dans ce débat, dont l'origine et les progrès tiennent à des considérations que je vais brièvement rappeler.

L'éducation doit former l'homme tout à la fois pour la cité des cieux et pour la cité de la terre.

Développer parallèlement ses facultés, c'est-à-dire en faire un élu pour le ciel, un citoyen pour la patrie, tel est le double but de l'éducation.

Ces idées tout élémentaires, vieilles comme le monde, éternelles comme la vérité, absolues dans leur nécessité, ont cependant été méconnues dans l'organisation de l'enseignement et dans quelques-uns des projets élaborés sur cette grande matière.

Les uns, ne tenant aucun compte des destinées du chrétien, n'ont songé qu'au développement des facultés les plus superficielles de l'enfant, pour en faire plus tard un littérateur, un artiste, un homme du monde, n'ignorant rien de ce qui peut être utile jusqu'à la tombe, mais s'inquiétant fort peu de ce qui nous attend au delà.

D'autres, préoccupés exclusivement de notre avenir immortel, ont semblé oublier que l'homme a une mission à remplir sur la terre, une part à prendre aux affaires d'ici-bas, et qu'il est obligé, pour devenir un instrument utile entre les mains de la Providence, de s'y préparer par l'étude des sciences et par des travaux d'un autre ordre.

De là, dans l'éducation, prédominance de l'élément purement naturel chez les uns, prédominance trop exclusive de l'élément religieux chez les autres.

De là, accusation d'obscurantisme, d'idées stationnaires ou rétrogrades de la part de ceux-ci; accusation de paganisme, de matérialisme, d'impiété de la part de ceux-là.

Il est certain que, depuis longtemps, la part faite dans l'éducation à l'influence religieuse a laissé trop à désirer, et que ce défaut a été la source des vices qui affligent la société. Il est certain encore que ce mal remonte très-haut et que le culte presque exclusif qu'à une certaine époque on rendait à la beauté des formes et de l'expression, porta une profonde atteinte à la direction chrétienne de l'éducation.

Aussi tous les bons esprits ont-ils fini par réagir contre cette influence trop mondaine, et par essayer un commencement de réforme indispensable.

Mais c'est ici qu'un zèle imprudent, outrepassant le but, a opposé à une exagération une exagération compromettante, a méconnu les temps, confondu les époques, et pour échapper au péril d'une éducation purement littéraire, a semblé vouloir la rendre uniquement religieuse, sans tenir compte des exigences de la vie civile, des besoins d'une société terrestre, politique, temporelle.

Ces prétentions ont été doublement regrettables, et parce qu'elles n'étaient pas fondées, et parce qu'elles étaient inopportunes. Elles sont venues troubler un travail lent, mais réel, qui s'opérait de toutes parts dans les maisons d'éducation ; elles ont provoqué des accusations toujours fâcheuses, alors même qu'elles sont ridicules, contre les véritables amis de la jeunesse chrétienne, au moment où ils cherchaient par de progressives réformes, par de prudentes améliorations, à concilier tous les intérêts, en conservant les grands écrivains de Rome et d'Athènes, en y joignant tout ce qui peut servir de modèle dans les auteurs sacrés.

Il est à remarquer, Monseigneur, que cette question des auteurs, qui n'était que secondaire, est devenue à elle seule tout le débat, lequel n'a fait que s'envenimer au milieu des textes et des autorités contradictoires. Il semble cependant que la distinction bien simple établie plus haut doive résoudre la question. S'agit-il de former le chrétien, d'élever, comme parle saint Paul, l'*homme intérieur* : où chercher la lumière, la science, la règle, si ce n'est dans les auteurs sacrés ? Qui donc peut demander aux païens le texte d'un enseignement religieux, d'une prédication évangélique ?

Mais s'agit-il, et c'est la seconde et indispensable partie d'une éducation complète, d'élever l'homme extérieur, l'homme de son temps, de son pays, d'orner son intelligence, de lui former le style et le goût : où chercher des maîtres et des modèles plus complets que dans les œuvres de Démosthènes et de Tacite, d'Homère et de Virgile, d'Hérodote et de Thucydide, de Tite-Live et de Cicéron ? A celui qui aurait la pensée de supprimer l'étude des lettres profanes, nous demanderions où il pourrait étudier la beauté et le génie des langues anciennes, ailleurs que chez ceux dont vingt siècles d'admiration ont proclamé la gloire. Que l'on y joigne, je le réclame hautement, l'étude comparée des auteurs sacrés, nous admirerons

le nombre et le mouvement dans saint Jean Chrysostôme ; l'élégance et l'onction dans saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Paulin de Bordeaux ; la suavité et la délicatesse dans saint Bernard ; le génie et la verve dans saint Augustin ; la vigueur dans saint Jérôme. Mais, prenons-y garde, en dehors de ce qui est doctrine, science théologique, idée philosophique, controverse, toutes choses au-dessus de la portée de la première jeunesse, nous trouverions avec peine dans les Pères latins les éléments du premier enseignement littéraire. Cependant quelques hommes versés dans la connaissance des chefs-d'œuvre chrétiens ont déjà cherché à résoudre ce problème ; ils nous trouveront disposés à applaudir aux succès de leurs efforts.

Si les auteurs païens, tels qu'on les met aux mains de la jeunesse, présentent encore aujourd'hui des passages dangereux pour les mœurs, la politique et la foi, quoi de plus facile, sans soulever de si grandes tempêtes, que d'être plus sévères qu'on ne l'a été jusqu'ici, que de retrancher un passage, une églogue, une ode, un livre même, si on le croit nécessaire ? L'Église ne recommande-t-elle pas les mêmes précautions pour les livres sacrés, et met-elle indifféremment entre les mains des fidèles tout l'Ancien-Testament ?

Que si la question se réduit en termes plus simples encore, s'il ne s'agit que d'apprendre aux enfants les éléments des langues grecque et latine dans tels auteurs ou dans tels autres, il me paraît indifférent qu'au défaut des auteurs sacrés, l'enfant apprenne les règles de la syntaxe dans les textes profanes : ni la grammaire ni la foi ne se trouvent en cause.

Non, ce n'est pas le choix des livres, ce n'est pas même celui des méthodes qui importe le plus. Le vrai danger, comme le vrai remède, est dans le choix des maîtres qui expliquent les livres et emploient les méthodes. Tout le monde le sait, et on l'oublie trop : le meilleur livre devient un instrument entre les mains d'un mauvais maître. La meilleure méthode reste stérile avec un professeur inhabile. Le maître sage, instruit et dévoué, trouve des perles dans Ennius et fait du procédé de Lancastré une excellente méthode d'enseignement. Expliqués, commentés par Bossuet, Fénelon, Rollin, Bourdaloue, les auteurs païens peuvent efficacement servir à former des générations fidèles et éclairées. Expliqués, interprétés par des maîtres incrédules, les Pères de l'Église, les livres sacrés eux-mêmes deviendraient peut-être des blasphèmes d'impiétés. A-t-on oublié la

Bible enfin expliquée de Voltaire et son histoire de l'établissement du Christianisme?

Gardons les auteurs païens pour tout ce qu'ils ont d'inoffensif et d'éloquent ; servons-nous des auteurs sacrés dans tout ce qu'ils ont de simple, de grand ou de sublime. Mais surtout, avant tout, choisissons les maîtres, formons des maîtres. C'est un art si difficile, si délicat, si complexe, que celui d'élever la jeunesse ! Les corporations religieuses consacraient, ainsi que l'Université, dix à douze ans à former un régent de logique ou de rhétorique, qui était arrivé du monde avec une expérience déjà longue et un savoir éprouvé. Renouons les traditions de la vieille pédagogie.

Il ne suffit pas d'être zélé, pieux, dévoué à ses devoirs, pour remplir la mission d'instituteur. Il faut un long apprentissage, des connaissances solides et variées.

Je veux le répéter encore, formons des maîtres. Que dans le silence, à l'ombre du sanctuaire, dans l'étude des textes sacrés et profanes, des sciences exactes et naturelles, se préparent de nombreuses et fortes générations de professeurs, dévorés de l'ambition du bien, du zèle de la science et du salut des âmes, et nous aurons mieux mérité de l'Église et de la société qu'en faisant redire à tous les échos de la presse quotidienne nos apparentes divisions.

Il est temps qu'elles cessent et ne détournent plus de leur voie pratique ceux qui ont pris à cœur la régénération sociale par l'éducation de la jeunesse.

Élever la jeunesse, c'est assurer l'avenir du pays. Apprendre aux enfants à servir Dieu et à fournir dignement la carrière qui leur sera marquée par la Providence, tel doit être le but de nos efforts, et celui-là reste au-dessus de toutes les contestations, de tous les doutes ; celui-là est uniquement nécessaire. *In necessariis unitas.*

Employons à l'atteindre tout ce que Dieu a mis à la disposition de l'homme, prenons toutes les voies légitimes, usons de toutes les méthodes raisonnables, servons-nous du profane et du sacré, du vrai partout où il se trouve, du beau de quelque part qu'il vienne ; laissons chacun libre dans ses moyens, pourvu qu'il tende à la même fin. *In dubiis libertas.*

Et parmi ces méthodes, au milieu de ces efforts variés et dans cette libre concurrence, restons unis par les liens de la charité, par une sincère et mutuelle indulgence, par un support vraiment chrétien. *In omnibus caritas.*

REVUE POLITIQUE.

***, le 23 juillet 1852.

Je ne crois pas qu'il y ait, en ce moment, un seul écrivain politique qui ne prenne la plume avec un sentiment profond de découragement. Nous portons la peine des fautes du plus grand nombre. On prétendait qu'à la presse appartenait désormais le gouvernement du monde; tout devait fléchir le genou devant cette puissance, et voici que les choses marchent d'un cours nouveau et inconnu, parce que la presse, à ce qu'il semble, a perdu le droit de dire les vérités qui, en d'autres temps, auraient paru les plus salutaires; ceux qui ont tant osé contre la presse se trouvent justifiés par le succès.

Ce découragement s'étend même à la politique étrangère; on n'a prêté généralement dans le public qu'une médiocre attention aux événements qui se sont accomplis dans les pays limitrophes de la France : les élections de la Belgique, les tentatives de réaction anti-révolutionnaire dans la Suisse, les progrès de la décomposition sociale dans le Piémont. Éole tient les vents renfermés dans leur prison; il y a quelqu'un dans le monde auquel il a remis le souffle des tempêtes enfermées dans un outre et retenues par un fil d'argent; et ce favori des Dieux voyage endormi, la tête appuyée sur ce coussin merveilleux, tandis qu'une brise favorable et constante enfle ses voiles.

Le résultat des élections partielles de la Belgique a forcé le ministère de MM. Rogier et Frère-Orban à la retraite. En Belgique, le catholicisme possède une puissance salutaire sur la marche des événements politiques, parce que, à l'époque de la formation de ce royaume, il a compris la nouveauté des temps au milieu desquels il se trouvait appelé à exercer son influence, et a fondé, sur les bases de la société moderne, la première école pratique où nous ayons vu les hommes religieux joindre les lumières aux bonnes intentions. On a prétendu que l'influence française avait agi sur le résultat des dernières élections belges, et il est vrai de dire que les principaux organes de l'opinion libérale chez nos voisins n'ont pas tenu un langage amical à l'égard du gouvernement français depuis six mois. Mais le mouvement électoral qui a réduit si notablement en Belgique le chiffre de la majorité ministérielle, était profondément parlementaire parce qu'il était catholique; c'est contre la pensée constitutionnelle de 1831, que se sont coalisées les diverses écoles du despotisme, renouvelant en cela le faux libéralisme des protestants du XVI^e siècle. La constitution belge, si profondément imprégnée de catholicisme, ne peut reprendre son ascendant sans

ruiner les espérances, de quelques natures qu'elles soient, qui se fondent sur la dissolution nationale; et j'aurais peine à comprendre la confusion qui attribuerait à une influence étrangère un mouvement qui n'est pas moins national que parlementaire : on conviendrait au moins qu'il doit y avoir quelqu'un de trompé en tout ceci, et certes ce ne sont pas les hommes religieux de la Belgique.

Ce qui fait le malheur du Piémont, c'est précisément l'absence de cet esprit nouveau, plus profondément ancré chez les Belges que n'est disposé à le croire l'inquiétude si naturelle de ceux qui ont contribué le plus à donner à leur pays ces convictions salutaires. Il y a quelques années, les gens de bien nous vantaient le despotisme éclairé de Charles-Albert; et nous mesurons aujourd'hui avec effroi le ravage produit dans une nation généreuse et éclairée par ces maximes de gouvernement si faciles et si simples, tant qu'il ne s'agit que d'épaissir une croûte de belle apparence sur un abîme qui se creuse chaque jour davantage. Lorsque la tempête qui devait mettre fin à cette trompeuse sécurité a soufflé sur l'Italie, elle n'a trouvé à Turin, comme à Gênes, comme à Chambéry même, que des esprits atrophiés par la suppression de la vie publique et incapables de suffire à des circonstances aussi nouvelles : d'une part, les badauds du libéralisme moderne, des hommes qui lisent La Chalotais comme un catéchisme politique et qui, pour ne pas se tromper dans les voies nouvelles, ont soin de remonter jusqu'à l'expérience qu'on avait en 1763; d'autre part, des hommes dignes de vénération et de sympathie et qui, pour les choses propres à la religion, se montrent d'une fidélité imperturbable, mais qui, dès qu'il s'agit des liens de l'Église avec la politique temporelle, tombent dans une erreur de chronologie comparable à celle de leurs adversaires, disposés qu'ils sont à considérer le XVII^e siècle comme un résumé de la sagesse humaine en matière de gouvernement : comme si, dans l'histoire du Catholicisme, ce n'était pas l'étroite alliance de l'Église avec le pouvoir absolu qui fût nouvelle : et, entre ces deux extrêmes, quelques esprits, seulement, trop isolés pour ne pas avoir déjà perdu la vertu la plus nécessaire à la vie d'action, c'est-à-dire l'espérance. Sans compter que ces querelles qui ruinent la foi et démoralisent le peuple ont lieu concurremment avec la suppression de toute indépendance politique, entre deux gouvernements dont l'un, s'il pouvait suivre sa pente naturelle, est assez autorisé par ses souvenirs, pour ne pas tenir plus de compte de la nationalité piémontaise que François I^{er}, Henri II et Richelieu, et dont l'autre a puisé le renouvellement de ses forces dans la défaite du Piémont et dans l'humiliation de l'Italie.

Je parlerais plus souvent et plus longuement de la Suisse, si nous

avons à lui offrir des vœux moins stériles que ceux qui réunissaient les catholiques français aux pieds des autels la veille de la déroute du Sonderbund. Ce n'est pas à dire que les éléments d'une régénération politique et sociale soient détruits en Suisse, et des faits considérables, la votation du canton de Berne en faveur de son gouvernement, l'assemblée de Poisieux, la majorité qui s'est prononcée dans le Valais pour la révision de la constitution, sont là pour témoigner que le bon sens et la justice sont loin d'accepter leur défaite : mais la Suisse souffre plus profondément qu'aucun autre pays d'une sorte de phénomène propre à notre temps, je veux dire la possibilité de durer dans le mal, quand on ne peut pas atteindre le bien. C'est ainsi que Genève et le pays de Vaud, après un éclat si disproportionné à leur importance matérielle, descendent chaque jour un degré de l'échelle intellectuelle, sans que le sentiment de la souffrance puisse être assez fort pour stimuler l'esprit public et détruire les antipathies réciproques des hommes dont l'union serait nécessaire pour empêcher la patrie des Ch. Bonnet, des Saussure et des Vinet, de devenir une nation de cabaretiers. Fribourg, Lucerne, le Valais, souffrent, à divers degrés, des tourments comparables à ceux des époques de violences ouvertes, et c'est pourquoi ces parties de la Suisse finiront par éprouver des allègements à leur sort. Mais qu'on ne croie pas qu'il puisse résulter de ces adoucissements, quand ils auront lieu, une véritable restauration sociale ; il suffira que les cantons dont je parle soient ramenés à la moyenne du pays, le repos dans l'abaissement, *otium sine dignitate*, pour que les symptômes de réaction perdent toute force et tout avenir.

L'Europe a le pouls faible et petit ; il n'y a que l'Angleterre qui offre le spectacle de la vie politique, mais il paraît que nous aurons toujours une peine extrême à apprendre à en profiter. Malgré tant de preuves sans cesse renouvelées, on a peine à comprendre la légèreté de l'esprit français, surtout quand il s'agit d'apprécier des circonstances extérieures à notre pays. N'avons-nous pas vu ces jours-ci les journaux les plus graves et les mieux informés s'en rapporter aux réclames électorales de certains confrères d'au-delà de la Manche, pour célébrer l'avènement d'une majorité libérale dans le nouveau Parlement ? Il était tout simple que les élections des villes et des bourgs qui ont lieu les premières donnassent aux choix de l'industrie et du commerce un certain ascendant, et que les feuilles libérales profitassent de ce commencement de succès pour enflammer le zèle des électeurs qui n'avaient pas encore voté ; et cependant on devait déjà s'apercevoir que les succès du début n'étaient pas assez généraux pour donner à lord John Russell l'espérance

d'une victoire sur lord Derby. Maintenant les élections des comtés, où se concentrent les forces vives de l'opinion territoriale, font, à mesure qu'on en connaît le résultat, pencher la balance dans l'autre sens, et l'on reconnaîtra bientôt qu'il n'y a pas, en Angleterre, d'autre ministère possible pour le moment, que celui auquel lord John Russell, abandonné de lord Palmerston, a cédé de si mauvaise grâce le timon des affaires.

Mais, dit-on à peu près unanimement, c'est la victoire du *free-trade* que les élections constatent. N'a-t-on pas vu les patrons du système de protection, lord Derby et M. d'Israëli, forcés de s'humilier sur les hustings, en reconnaissant à haute voix l'impossibilité de revenir désormais sur des lois à la malédiction desquelles ils doivent leur arrivée au pouvoir? Sans doute on ne fera pas revenir sur ses pas une nation qui, lorsque la propriété foncière était exclusivement favorisée, voyait toute une classe de prolétaires subir les horreurs du besoin, tandis que, depuis la ruine des anciennes prohibitions, on vit au delà du détroit aussi abondamment et à aussi bon marché qu'en aucun lieu du monde. Il faut convenir qu'à cet égard, les tories se sont fait d'assez grandes illusions; il ne leur paraissait pas impossible de rétablir un droit de quelques schillings sur le quarter de blé, ce qui aurait suffi pour rendre aux propriétaires une partie des revenus qu'ils ont cessé de toucher. Devant cette éventualité les membres de la ligue du *free-trade*, séparés par la victoire, ont paru prêts à se rejoindre, et cette démonstration a suffi pour faire rentrer jusqu'aux paroles dans le ventre des protectionnistes. Ce sont là, j'en conviens, des faits dont on aurait tort de ne pas tenir compte; mais il s'en faut que la signification du moment actuel s'y résume entièrement. Quand le commandant d'un vaisseau en péril se résout à jeter une batterie à la mer, ce n'est pas une raison pour croire qu'il cesse d'apprécier l'utilité de cette batterie, ni qu'il soit disposé à remettre le gouvernail entre les mains du pilote qui a précipité le bâtiment au milieu des écueils. Il y a maintenant deux nations en Angleterre, la nation agricole et la nation industrielle; celle-ci qui ne vit que d'une effrayante martingale de production, n'a pas une pensée durable qui lui soit propre; attirée vers les folies socialistes du continent, par une espèce de communauté d'embrigadement, elle obéit encore à l'autorité des vieilles mœurs qui la pressent de toutes parts. Elle a donc des passions redoutables, des forces dont il faut tenir compte, mais l'esprit de conduite lui manque, et ce n'est pas dans ses rangs que s'est réfugiée cette vieille expérience, ce flair politique qui fait la principale supériorité des Anglais.

De leur côté, les propriétaires et leurs clients comprennent bien qu'un siècle de fer a commencé pour les privilèges de la terre, et quelques regrets qu'ils en aient éprouvés, il leur a bien fallu renoncer au *statu quo* des vieilles institutions ; mais le sentiment conservateur s'est retrempé dans ces pertes mêmes, et comme leurs adversaires n'ont à offrir à la nation ni sécurité, ni accroissement de puissance, comme dans toutes les questions poursuivies par les whigs, on a constaté, contrairement aux traditions nationales, un entraînement irréflechí et un goût immodéré pour le changement, le discrédit moral des ministres libéraux a marché du même pas que leurs victoires matérielles, et l'impossibilité même de revenir sur l'effet de leurs expériences aventureuses est ce qui, pour de longues années, semble les exclure du pouvoir.

La garantie que lord Derby offre pour le moment à la vieille Angleterre, qui est toujours l'Angleterre véritable, c'est qu'avec lui du moins on se retiendra sur la pente, et qu'un état qui se sent si vieux aura la prudence de vivre de régime. Ces précautions n'empêcheront pas que de grands changements ne continuent à s'accomplir en Angleterre ; car le besoin du progrès matériel est passé dans le sang de tous nos voisins insulaires, et les tories sont trop éclairés pour croire qu'il y ait un avantage en faveur de l'esprit de conservation à garder les marchés aux bestiaux et les cimetières dans l'intérieur des villes. Mais du moins on s'apprêtera, par un redoublement de prudence, à soutenir le grand combat qui s'approche tous les jours, ce dernier combat où l'héritier des Russell en sera réduit à embrasser la politique de Cobbett, et où il s'agira de savoir, entre deux camps désormais bien tranchés, si le peuple le plus expérimenté de la terre en fait d'institutions libérales, se livrera, comme les autres, à toutes les folies de l'entraînement démocratique.

Maintenant, comment la passion religieuse, la recrudescence anticatholique se mêle-t-elle à ce mouvement ? Je voudrais d'abord conjurer les catholiques français de bien prendre garde à leurs paroles, de surveiller leurs actes, en se souvenant qu'ils sont responsables aux yeux du monde du sort de leurs coreligionnaires des autres pays, notamment de l'Angleterre. On a toujours partout les yeux ouverts sur notre conduite, et dès que nous donnons un prétexte à croire que les doctrines hostiles à la liberté politique sont au fond les nôtres, les adversaires de toute nature, qui se tiennent aux aguets, s'emparent avec avidité de ces motifs, si frivoles qu'ils puissent être, pour autoriser leurs propres préventions, et justifier des rigueurs contre la véritable Église. Je n'ignore pas qu'il suffirait des progrès admirables du catholicisme dans la Grande-Bretagne

pour expliquer les terreurs et le redoublement de haine des derniers temps. L'Angleterre est essentiellement protestante ; les ruines du catholicisme sont entrées pour une part si prépondérante dans l'édifice politique de ce pays, qu'on rencontre même, chez les plus zélés parmi les Anglais catholiques, une certaine crainte que leur patrie, en rentrant tout entière dans l'Église romaine, ne subisse une révolution politique qui lui fera perdre son injuste mais profitable ascendant sur le monde. C'était la confiante fatuité du protestantisme anglais qui lui avait fait croire qu'on pouvait sans inconvénient tendre la main à cette infime minorité. Quant aux Irlandais, ce n'est pas l'habitude à Londres de les craindre, et l'on y sait avec quelle facilité le sangfroid britannique vient à bout de cette pétulante étourderie : n'y en avait-il pas une dose bien forte jusque dans le génie d'O'Connell ?

Mais quand on a vu que la discussion et les mœurs tournaient au profit d'une Église méprisée, alors la crainte a ranimé la haine, et les whigs eux-mêmes, pour garder le pouvoir, ont offert en holocauste leurs propres concessions à la liberté religieuse. Quant aux amis de sir Robert Peel, il n'y avait pas une raison si proche pour renier leurs propres actes ; au moins, dans leur isolement actuel, conservent-ils l'honneur des principes, et à la distance qu'ils sont aujourd'hui du pouvoir, qui sait si cette générosité, si peu à la mode, ne leur sera plus tard comptée comme un titre à la confiance de la nation, quand la forteresse relevée à la hâte par lord Derby et par M. d'Israëli sera de nouveau démantelée ?

On conçoit donc que le *no popery* soit encore une fois devenu le mot d'ordre d'un bout à l'autre de l'Angleterre et que les whigs le répètent à l'envi des tories. C'est seulement dans les collèges de l'Irlande, bouleversée de nouveau par l'émeute, qu'il y a chance d'arborer encore avec succès les couleurs de la liberté religieuse. On sait ce qui est arrivé dans ce malheureux pays à la mort d'O'Connell ; la bannière catholique fut au moment d'être traînée dans la boue par cette nation écervelée ; les libéraux de la nouvelle école ne voulaient plus de l'intervention du clergé dans les affaires politiques, et ils allaient tout droit à une alliance insensée avec les insensés du continent. Le gouvernement de la métropole puisa une grande force dans ces folies ; il réprima la fantaisie révolutionnaire comme un tapage d'écoliers mutins, et il sut se montrer assez impitoyable envers O'Brien, pour faire sentir que la hache de 1798 était encore entre ses mains. C'est alors que le clergé catholique, sans lequel l'Irlande aurait été mille fois perdue, conçut la généreuse et salutaire pensée de dégager positivement la cause de l'Église de tout

alliage politique, et, puisqu'on la repoussait du camp libéral, de rallier au symbole religieux les masses souffrantes et opprimées de la patrie. Un succès extraordinaire vient de couronner cette entreprise qui, suivant les vues purement humaines, aurait paru bien téméraire. Au lieu de la phalange indisciplinée des députés de l'Irlande, dont la plupart n'étaient déjà plus catholiques que de nom, et qui se débattaient dans toutes les occasions décisives, on va voir apparaître dans le nouveau parlement un noyau moins nombreux, mais compacte et unanime, étroitement uni avec les catholiques anglais, ne laissant aucun prétexte au reproche de séparatisme, et offrant son appui tantôt à la minorité libérale, tantôt à la majorité ministérielle, en échange du respect de la conscience des catholiques.

On conçoit qu'un pareil résultat déconcerte les passions protestantes; encore une fois, il faut compter avec les catholiques, et cette nécessité perpétuelle de transaction est l'humiliation et le désespoir des hommes qui ne cessent de s'imaginer qu'aujourd'hui ou demain on arrachera l'Église catholique comme un vieil arbre dont la sève est desséchée. Cela n'aurait pas eu lieu, nous en convenons sans difficulté, si, à l'exemple de quelques prélats, amis de la paix et du gouvernement (ce qui se voit tous les jours dans des âmes vraiment religieuses), la majorité du clergé irlandais s'était laissé endormir par quelques avances intéressées; mais, grâce à Dieu, les évêques de l'Irlande n'ont pas encore quitté le chevet du peuple qu'ils consolent dans sa misère; ils savent, par une expérience de chaque jour où est le mal, et ils n'en cherchent pas le remède hors d'une énergie politique guidée par le sentiment du péril et bénie par le ciel.

L'avenir est inconnu : tout le monde ignore à quel jour la démocratie victorieuse entrera dans la place aujourd'hui défendue par la majorité conservatrice : mais le soin même que prend cette majorité d'ôter tout motif à l'Église de se confier en elle est précisément ce qui hâtera la défaite de l'aristocratie protestante; et, au jour de cette déroute définitive, la société anglaise, de même qu'en Amérique, n'aura plus d'autre ressource pour se maintenir que l'influence immédiate ou indirecte des institutions catholiques, qui, lorsqu'elles se déploient dans leur sainte liberté, sont les institutions conservatrices par excellence, sans mélange d'injustice et sans reproche d'oppression.

Ch. LENORMANT.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.



LES LETTRES DES PAPES

*Regesta Pontificum Romanorum ab condita Ecclesia ad annum post Chr.
Nat. MDCXCVIII. — Edid. Phil. JAFFÉ. Berolini, 1852.*

L'esprit de l'Église et la charité chrétienne expliquent seuls le phénomène de ces lettres sans nombre qui, depuis les apôtres jusqu'à nos derniers missionnaires, passent de main en main d'un bout du monde à l'autre. Toute l'Écriture Sainte, a dit un grand Pape, n'est-elle pas une lettre du Tout-Puissant à sa créature? De même, tout le Christianisme n'est-il pas semblable à l'Église de Corinthe, que saint Paul appelle si élégamment « une lettre écrite sur les tablettes du cœur, non point avec une encre corruptible, mais par le doigt du Christ et l'esprit du Dieu vivant ¹ ? »

L'abondance des documents épistolaires produits par le Christianisme fait un singulier contraste avec le peu de lettres qui nous viennent des Anciens, malgré le génie curieux et causeur de la Grèce, et malgré les relations des Romains avec le monde entier. La pénurie est plus grande encore dans l'antique Orient, qui a presque ignoré le commerce épistolaire.

Les chrétiens, au contraire, s'écrivent comme ils s'aiment. C'est bien la même famille à Rome comme à Antioche, à Lyon comme à Smyrne, aux premiers comme aux derniers temps. La fameuse lettre d'Abgar et sa réponse ouvre ce commerce traditionnel. Les apôtres, les martyrs continuent. La moitié des actes des saints et des conciles sont des lettres. C'est l'histoire et la législation de l'Église. La vie intime, l'esprit de foi, l'héroïsme de toutes les vertus, la grandeur

¹ 1 Cor., III, 2.

et la variété des caractères, la beauté même de ces improvisations familières et cette langue du cœur si expressive dans tous les idiomes; enfin, et surtout, la sublimité des doctrines chrétiennes, la plénitude de la tradition, la discipline et la constitution entière de l'Église sont tellement empreintes dans ces nombreux monuments épistolaires, que si tous les autres venaient à périr, il suffirait peut-être de cette immense correspondance pour restituer l'histoire, le symbole et la législation de l'Église.

Nous serions tentés de dire qu'il nous suffirait des *Lettres des Papes*. Conçoit-on bien toute l'importance de ce qu'on nomme les *Épîtres des souverains Pontifes (Regesta pontificum Romanorum)*? Depuis que nous compulsions la littérature chrétienne, plus d'une fois nous nous sommes arrêtés en nous demandant : Quel pouvait donc être le nombre et l'importance des lettres pontificales, éparses dans le monde depuis dix-huit siècles? Nous nous faisons cette demande, naguère encore, en achevant la revue attentive d'un livre de mille pages compactes, où l'érudition patiente d'un Allemand, M. Jaffé, a relaté ces lettres une à une, jusqu'à la fin du XII^e siècle; il y a là, en résumé, onze mille quatre-vingt-quatre pièces⁴; le recueil s'arrête à l'an 1198; et il ne comprend que ce qui est connu, un document imprimé. Mais ce qui a péri, et ce sont des séries entières, ce qui est encore inconnu, et toutes les archives recèlent quelques pièces, ce qui a pu échapper des pièces imprimées au laborieux compilateur est certainement plus considérable. Il suffit d'entendre nombrer huit cent quarante lettres de saint Grégoire le Grand, quatre cent cinquante-quatre de saint Grégoire VII, plus de six mille d'Innocent III, pour comprendre ce que c'est et quel prix vaut une suite complète des lettres d'un Pape. Or, il existait des séries semblables ou *Regesta* pour Honorius I, Grégoire II, Zacharie, Jean VIII, Etienne V, Alexandre II, Paschale II, Gélase II, Lucius II, Eugène III, Anastase IV, Adrien IV, Alexandre III. Le cardinal Deusdédit, au XII^e siècle, avait entre les mains toutes les épîtres tant débattues d'Honorius I. Au XIII^e siècle, Honorius III et Grégoire IX renvoient encore aux *Regestes* de leurs prédécesseurs. Il n'en reste plus que des pièces éparses et des traces aussi incontestables qu'affligeantes.

⁴ L'ouvrage semble contenir 10,749 pièces authentiques et 422 apocryphes ou douteuses. Mais 136 pièces sont intercalées, sous un chiffre doublé, dans les deux séries, deux numéros manquent, et 122 lettres d'anti-papes doivent être éliminées.

A partir d'Innocent III, les lacunes sont moins désolantes : car il y a encore dans les archives du Vatican une suite à peu près complète de bulles, brefs et diplômes, rangés par pontificat, et formant, jusqu'à saint Pie V, deux mille seize volumes in-folio. Conçoit-on une preuve plus matérielle et plus palpable de la suprématie du Saint-Siège et de l'universalité de sa juridiction ?

C'est pour cette raison, sans doute, qu'autant il y avait, aux âges de foi, de vénération filiale pour le plus humble rescrit du *Seigneur apostole*, ainsi qu'on l'appelait, autant, depuis trois siècles, un certain vandalisme intelligent s'acharne à détruire les monuments de la chancellerie romaine.

Nos pères estimaient la bonne venue d'une lettre apostolique à l'égal d'une visite aux tombeaux des apôtres. Ni démarches, ni dépenses ne coûtaient pour avoir une missive de Saint-Pierre. A chaque nouvel avènement, on recommençait les instances, pour obtenir l'ampliation des privilèges antérieurs. La signature du plus puissant prince, la bulle d'or d'un empereur ne sortait son plein effet qu'après la confirmation apostolique. C'était un événement que de recevoir et d'enregistrer ces bulles *gracieuses*, ces bulles *privilèges*, ces bulles *pancartes*, etc. On recherchait les formes les plus amples ou les plus splendides. On choisissait ou les derniers papyrus de l'Égypte, ou ces beaux vélins enluminés qui décorent quelques rares et riches cabinets. Chaque métropole, chaque abbaye avait ainsi à la longue son bullaire, reproduit trois et quatre fois en tête de tous les cartulaires, souvent en *fac-simile* d'une religieuse exactitude. Dans plusieurs abbayes, comme à Marchiennes, dont le magnifique cartulaire est heureusement conservé ¹, chaque pièce offrait en tête une vignette où, sur un fond d'or, apparaissait le pontife donnant *le salut et la bénédiction apostolique*. A Saint-Vaast, le bullaire était déposé sous le marchepied du grand autel. A Tours, la bulle d'Innocent III, qui, après trois cents ans de débats, consacra le droit métropolitain sur la Bretagne, fut gravée sur le plomb et appendue comme un trophée aux parois de la cathédrale. A Cluny, on conserva, depuis l'an 1245 jusqu'au dernier moment, une copie authentique des plus précieux privilèges du siège apostolique, con-

¹ Ce Cartulaire, qui appartient aux archives du département du Nord, à Lille, est sous la garde fidèle et intelligente de M. Leglay, qui continue si bien les honorables traditions des Godefroi et des anciens archivistes des Flandres-Françaises.

fiées à la garde de la grande abbaye, vidimées par Innocent IV, présentées au concile œcuménique de Lyon et revêtues des sceaux de quarante Pères de cette illustre assemblée. On dit que le même dépôt, et avec la même solennité, se fit à l'abbaye de Sion, en Valais, et dans un monastère d'Allemagne. Cluny garda son trésor. A la demande de Benoît XIII, le cardinal de La Rochefoucault a dû en transmettre une copie, destinée peut-être à la dernière édition du *Bullaire*; Rome avait perdu les originaux. Ce trésor a encore été vu et visité, par ordre du gouvernement français, en 1773. Depuis, la tempête a passé, et malgré d'actives investigations, il n'en pas été trouvé de traces ¹!

L'incurie des cinquante dernières années a certainement plus détruit que la violence des plus mauvais jours. Il a été longtemps d'usage, dans les archives, de jeter au rebut, sur le seul titre, tout ce qui venait de la chancellerie pontificale. *Ce n'est qu'une bulle*, disait-on; cela valait à peine le plomb brut qui pendait encore, vain témoignage d'authenticité. Il existe des collections uniquement composées de ces bulles de plomb, détachées des parchemins qu'on aura jetées au vent, nouvelle espèce de médailler, qui ne manquera pas d'avoir ses encans et ses monomanes ². Dans une ville de guerre, dont les magasins militaires sont remplis d'un immense amas de parchemins de tous les âges, c'était un usage, qui dure encore peut-être, que les soldats vissent périodiquement chaque semaine, prendre là leurs provisions de gargousses, en déchirant les bulles papales, pêle-mêle avec les diplômes des rois et princes, avec le chartrier des abbayes, avec les archives de toute la contrée.

Cependant la France est encore à cette heure, de tous les pays de

¹ Nous tenons la plupart de ces détails de M. Champollion Figeac, qui a eu l'obligeance de nous communiquer un *Précis historique, concernant un dépôt fait à l'abbaye de Cluny, en 1245, etc.*, et un *Rapport sur le grand Trésor des Chartres de l'abbaye de Cluny, par M. Lambert de Barrive, commissaire du gouvernement, en 1773*. Ces deux pièces nous ont permis de voir à distance, comme s'il subsistait encore, le chartrier de la grande tour de Cluny, que saint Odilon avait fondé, que l'illustre Péliisson avait mis en ordre et qui faisait l'admiration de tous les visiteurs.

² Une bulle perd immédiatement toute son authenticité, du moment que le plomb, marqué des figures des apôtres, en est détaché. Des archivistes, ne soupçonnant pas cette clause, n'ont rien imaginé de mieux, pour arranger commodément leurs pièces, que de mettre d'un côté les feuilles des bulles, et de l'autre les plombs soigneusement détachés.

la chrétienté, sauf peut-être l'Italie, à cause de Rome, la région la plus riche en pièces pontificales. S'il faut en croire des hommes renseignés à bonne source, le seul dépôt des anciennes *Archives du royaume* contient près de soixante mille bulles. Il y a peu de départements qui, par les cartulaires, les titres originaux, les copies vidimées, n'en possède de quatre à cinq cents. Ne serait-il point urgent que l'attention fût éveillée sur ces débris d'un si grand naufrage ?

Hors de France, en Angleterre, en Allemagne, dans tout le Nord, la dévastation dure depuis trois cents ans. Quand Luther brûlait la bulle de Léon X, il allumait un incendie qui a consumé des milliers de monuments historiques. Il faut maintenant que la science et le dévouement des Pertz et des Bethmann fassent deux ou trois fois le tour du monde lettré, fouillant toutes les bibliothèques, pénétrant jusqu'aux régions de l'islamisme, au Caire, à Damas, à Bagdad ; ils sont en route depuis vingt-cinq ans, peut-être pour retrouver à mille lieues ce qui était sous la main de leurs pères, au monastère du voisinage, à la porte du cabinet des savants auteurs du *Monumenta germania historica*.

L'Angleterre, peu avant la prétendue *agression papale*, a rendu, peut-être par un dessein particulier de la Providence, un singulier hommage à l'importance des archives pontificales. On nous permettra de reproduire, à ce sujet, un extrait d'un rapport que nous avons eu l'honneur d'adresser à M. le vicomte de Falloux, alors ministre de l'instruction publique et des cultes, et insérée depuis dans une publication du gouvernement ¹ :

« Sir James Graham, étant ministre secrétaire d'État, eut la pensée de faire copier, aux frais du gouvernement anglais, toutes les bulles et chartes des archives du Vatican qui concernent l'histoire de l'Angleterre. Le chevalier Bunsen, ambassadeur de la Prusse, et le savant antiquaire, M. William Hamilton, furent les intermédiaires. Le Saint-Siège, avec sa libéralité ordinaire, accéda noblement à cette demande, sous la seule clause de ne publier ces pièces qu'après un avis préalable ; précaution uniquement inspirée par les conservateurs des archives vaticanes, qui, malgré les soins mis à la transcription, n'ont pas jugé le travail suffisamment préparé pour le public. Le comte

¹ *Archives des Missions scientifiques et littéraires, publiées sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et des Cultes*, t. I, p. 494, sqq.

Marino Marini, principalement préposé à cette œuvre, partagea entre trois copistes, et en trois sections, les pièces concernant l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Ce triple corps diplomatique marche ainsi parallèlement d'Honorius III à Léon X. A partir de Henri VIII commencent de volumineux suppléments ou *miscellanea*, renfermant diverses pièces détachées qui arrivent jusqu'aux derniers Stuarts. Les textes ont été soigneusement collationnés tantôt avec les originaux, tantôt avec les formulaires inédits de Cenci, Marini et Berardi de Naples. Deux volumes d'*Indices* résument toutes les pièces, et l'objet de chacune d'elles y est exposé avec une concise élégance. La collection intégrale forme vingt-huit volumes in-folio. Partis de Rome en 1845 et déposés au *State paper office*, ces documents furent en deux fois, le 1^{er} mai et le 4 juillet, transférés, par ordre du Parlement, au Musée britannique, et placés dans les *Additionnal Mss.* aux numéros 15,351-15,400, sous ce titre véritablement romain :

MONUMENTA BRITANNICA.

Ex autographis Romanorum Pontificum deprompta

MARINUS MARINIUS

Conlegit, digessit, cum indice.

« Il y a, ce semble, dans ce simple titre, dicté à Rome, accepté à Londres, écrit en lettres d'or au Musée britannique, plus qu'un intérêt littéraire ; vingt ans plutôt, il en eût été autrement. Mais tel est le mouvement qui emporte toutes choses en des régions nouvelles, qu'à peine on s'étonne de voir les archives pontificales s'ouvrir librement au patriotisme anglais, et le travail des clercs et des prélats romains transmis par un ambassadeur luthérien, reçu par la secrétairerie d'État britannique, offert solennellement au Parlement des trois royaumes, et déposé, par ses ordres, au plus beau des musées nationaux. Ajouterai-je une circonstance plus imperceptible encore ? L'humble étude de ces monuments par l'un des derniers fils de saint Benoît, venant d'une petite abbaye, sous les auspices de la République française, consulter à Londres, les archives secrètes du Vatican ! »

Nous ne serions pas surpris que, même après les clameurs récentes contre l'agression papale, il se formât, avec l'agrément du gouvernement, un *club* littéraire ayant pour objet de publier ce Bul-

laire anglais déposé au Musée britannique. Déjà, rien n'a été épargné pour reproduire tout ce qui restait des bulles papales, dans les diverses éditions des *Fœdera de Rymer*, du *Monasticon anglicanum*, et des *Conciles d'Angleterre*. Notre vœu semble avoir été prévenu par les publications de la commission des *Records* et d'un grand nombre de sociétés historiques et littéraires de Londres, d'Édimbourg et de Dublin, qui ont déjà publié, avec autant de soin que d'élégance, plus de trente séries d'historiens et de chroniqueurs anglais. Toutefois, les pièces pontificales, éparses dans ces belles et volumineuses publications, ne sont que les rares débris échappés à une violente et longue persécution et aux incendies qui ont plusieurs fois dévoré les bibliothèques de Londres et les archives de Westminster. Des innombrables bulles qui, au XVI^e siècle, devaient couvrir les trois royaumes, il ne reste guère en titres originaux que ce qui est conservé au *Rolls-House* de Londres, l'un des plus considérables dépôts d'archives en Angleterre. L'habile et zélé directeur qui est à la tête de ce département, sir Francis Palgrave, a pu y rassembler quelques centaines de bulles, et entre autres celle de Clément VII qui confère à Henri VIII le titre de *défenseur de la foi*. Maintenant, grâce aux vingt-huit volumes déposés au British-Museum, on peut entrevoir le plan, l'ampleur et l'importance d'un Bullaire anglais, qui serait aisément, par voie de corollaire, une démonstration locale péremptoire de la suprématie romaine.

Le patriotisme anglais n'a pas seul eu le mérite de vaincre les préjugés de secte pour apprécier l'importance historique des archives pontificales. Il avait été précédé dans cette voie, non-seulement par les grands travaux de MM. Pertz, Bethmann et autres savants allemands; mais, ce qui surprendra peut-être nos lecteurs, la curiosité russe avait pris les devants sur tous les autres. Assez longtemps avant les démarches du gouvernement anglais, un noble et docte russe, M. Turgeneff, muni d'une commission semi-officielle, s'était présenté au comte Marino Marini, et avait été gracieusement admis à compulsier les archives secrètes du Vatican. Les trésors qu'il y trouva, enrichis par ses excursions à Turin, à Paris, à Londres, et dans toute l'Europe, furent présentés en 1837, une première fois, et une seconde fois, en 1839, « au très-clément empereur des Russes, » lequel donna des ordres pour former une *commission archéographique*, qui dirigeât l'impression de ces documents. Le pre-

mier volume a paru, en 1841, sous le titre : *Historica Russia monumenta* ¹, renfermant uniquement les titres provenant des archives du Vatican et des Bibliothèques romaines.

L'éditeur, dans une préface en latin et en russe, raconte l'origine et le plan de cette collection, et s'exprime ainsi au sujet des recherches faites à Rome :

« M. Turgeneff, aidé par un très-savant homme, le préfet des archives secrètes du Vatican, le comte Marino Marini, a extrait plus de quatre cents pièces de cet inépuisable trésor littéraire du monde entier, où sont déposées deux millions de ces lettres pontificales, communément appelées *bulles* ², avec une foule d'autres documents transmis par les chefs de Rome à toutes les cités, les relations des nonces et légats apostoliques, écrites sous toutes sortes de formes, des contrées par où ils ont passé, et constatant, par des témoignages oculaires et contemporains, ce qui se passait par le monde entier : inestimables monuments d'antiquités, qui appellent, ce semble, impatientement un homme studieux et laborieux, capable de les évoquer, pour ainsi dire de la tombe, et d'en faire jaillir une nouvelle lumière sur l'histoire des peuples européens ³. »

La pensée d'un Bullaire universel a souvent préoccupé les esprits, et les premières tentatives remontent à l'origine de la typographie.

A l'époque même où l'on préludait à cette grande découverte par les essais xylographiques, les premiers monuments qui paraissent avoir été confiés au nouvel art sont des bulles d'indulgence. On vient de démontrer que les débuts de l'imprimerie, à Mayence et à Bamberg, sont dus à un humble quêteur, chargé de promulguer une bulle d'indulgence de Nicolas V et de recueillir des aumônes pour sauver l'île de Chypre de l'invasion des Turcs. Mais, avant comme après la réforme, l'ingrate Allemagne, même dans l'intérêt de sa

¹ *Historica Russiae monumenta* ex antiquis exterarum gentium archivis et Bibliothecis deprompta ab A. J. Turgenewio, tom. I, scripta varia e secreto archivo Vaticano et aliis archivis et bibliothecis romanis continens, inde ab anno MLXXXV ad am. MDLXXXIV, Petropoli. Typis Eduardi Pratzii, 1841, 4°.

² Ubi *vicies centena millia* epistolarum pontificalium, quæ nunc vulgo *bullæ* vocantur, depositæ jacent, etc. Præf., p. 6.

³ Quæ ditissima antiquitatis monumenta studiosum ac laboris patientem virum, a quo e suo quasi sepulchro resuscitata in populorum Europæ historiam novam lucem effundant, etiam nunc magnopere desiderant. P. *Ibid.*

typographie, ne s'est guère préoccupée des bulles pontificales que pour les livrer à la dérision de ses savants¹.

La France est, après l'Italie, le pays chrétien qui a le plus fait pour sauver les monuments émanés de Rome. On lui doit, entre autres travaux, l'édition princeps des œuvres de saint Grégoire le Grand, doctement revue depuis par Denys de Sainte-Marthe. Le Jansénisme a même payé son tribut à saint Léon le Grand par l'édition de Quesnel, que les Ballerini ont perfectionnée. Sirmond a publié les lettres d'Alexandre III, et Baluze, en grande partie, celles d'Innocent III et des papes d'Avignon. Labbe et Cossart ont eu soin d'enregistrer, dans la collection des conciles, les constitutions pontificales, comme la plus haute expression du pouvoir législatif de l'Église². En même temps, dom Coustant, l'un des critiques les plus heureusement doués qu'ait produits la congrégation de Saint-Maur, entreprenait, sur toutes les épîtres et décrétales, un travail qui, bien qu'inachevé, est demeuré monumental et fait autorité, même pour la science protestante³. Mais ce qu'il a pu livrer au public

¹ Pour être rigoureusement juste, nous mentionnerons les collections de Vendelotin et de Cochée (*vide infra*), les *Lettres de Paul I*, éditées par Gretzer (Ingolstadt, 1613); celles de Léon III, par Conringius (Helmstadt, 1647); celles de Pie II (Nuremberg, 1481, etc.); le Bullaire de Clément XI, (à Francfort, en 1729); la réimpression de D. Coustant, par Schoenemann (en 1796). M. Jaffé ouvre peut-être une voie nouvelle à l'érudition allemande. MM. Pertz et Bethmann ont promis de comprendre dans leur belle collection, une sorte de *Bullaire allemand*, qui donnera sûrement pleine satisfaction à la science et à l'histoire.

² Parmi ses idées bizarres, le Père Hardouin a eu celle d'exclure de sa collection des conciles, à peu près toutes les épîtres des Papes, comme si Rome n'était pas le concile permanent de l'Église.

³ Il est curieux de voir ce qu'en dit Schoenemann, qui semble avoir voulu réparer les invectives exhalées contre les Papes dans ses autres ouvrages. Dans sa préface à la nouvelle édition de D. Coustant, il convient que les lettres des Papes ont une grande importance historique et canonique, et il exprime le vœu qu'on les rassemble en corps, et le regret que la chose soit à peu près impraticable, depuis que D. Coustant a succombé sous cette tâche, dès le début. Il continue ainsi l'éloge du docte bénédictin : « Ita quidem quæcumque in eo spectaverit, sive aciem et perspicaciam, qua mss. codicum origines exploravit, peritiamque qua varias collectionum canonum classes separavit, certoque caractere et luculenta descriptione distinxit... sive sagacitatem qua spuria non solum detexit, sed simul et causas fingendi aut fraudis deprehendit; sive denique judicium acre in lectionis varietate æstimanda, severitatem in expendendis rationibus chronologicis, rerumque omnium, quæ ad historiam, ritus, doctrinas et leges Ecclesiæ faciunt, promptam ubique atque semper expeditam copiam : hæc omnia, inquam, et alia recensere hic non vacat, ad talem perfecti exempli imaginem et ideam composita dixeris, qualem concipere aut assequi paucis, exprimere autem et ad effectum

s'arrête au point où commence le grand Bullaire, à saint Léon. Faisons des vœux pour qu'un jour ce travail soit repris et continué, et souhaitons surtout, qu'après un siècle et demi d'interruption, l'Église et le monde savant ne soient pas plus longtemps frustrés d'un second volume de ce grand ouvrage, qui, achevé, dit-on, et prêt pour l'impression, a été sauvé par le cardinal Fesch et déposé dans les riches portefeuilles du cardinal Angelo Maï.

Au XVIII^e siècle, ces travaux ont encore continué en France. Dom Martène et dom Durand ont publié douze cents lettres d'Urbain IV, de Clément IV, de Jean XXII, d'Innocent VI. Denis de Sainte-Marthe et ses collaborateurs, Dom Bouquet et ses continuateurs divers ont abondamment enrichi de pièces pontificales soit le *Gallie Christiana*, soit la collection des *Historiens de France*. En 1775, Laporte du Theil, poussé, ce semble, par la même pensée qui a conduit de nos jours les Anglais aux archives du Vatican, y pénétrait sous les auspices du gouvernement français, et en rapportait en grande partie les dix-sept mille pièces déposées sous son nom à la Bibliothèque nationale. Là se trouvaient entre autres un si grand nombre de lettres d'Innocent III, qu'on a pu ajouter un volume entier in-folio à la collection donnée par Baluze.

Nous aurions encore à tenir compte, comme publications françaises, d'un *Bullaire de Cluny*, de deux éditions du *Bullaire romain*, l'une à Rouen, l'autre à Lyon¹ ; des *Lettres* de Paul II, de Sylvestre II, de Boniface VIII, de deux éditions des *Brefs de Pie VI*, etc. Nous ne parlons pas des décrétales qui sont la source du droit ecclésiastique et dont les éditions françaises sont sans nombre.

Mais, même en épuisant les détails, nous serions loin de pouvoir le disputer à l'Italie, et surtout à Rome, à qui il appartenait de donner au monde et à la postérité les monuments de ses pontifes. Outre les Bullaires particuliers et partiels, publiés aux XVI^e et

perducere nescio an ulli, præter illum, liceat. » *Præf.*, p. 9, 10. Il est fâcheux, qu'après cet éloge si absolu, Schoenemann n'ait pas reproduit intégralement l'ouvrage de D. Coustant, et qu'il soit mort, comme lui, au milieu de son travail. D. Coustant avait deux volumes prêts pour l'impression ; l'un devait contenir la collection du faux Isidore, qui, à proprement parler, n'a pas encore été publiée. Schoenemann avait également préparé un second volume renfermant les *Épîtres de saint Léon*, selon l'édition des Ballerini.

¹ Cette édition a été mise à l'index, parce que, cédant aux préjugés gallicans, les éditeurs se sont permis de supprimer des pièces importantes.

XVII^e siècles, tels que le *Regeste de Nicolas I^{er}* (Rom., 1542), les *Lettres* de Pie IV, Pie V et Grégoire XIII (Flor., 1583-1586), le *Bullaire de Clément VIII* (Rom., 1603), les *Constitutions de Grégoire XV* (Rom., 1623), le *Bullaire d'Innocent XI* (Rom., 1697), un *Bullaire des Chartreux* (Rom., 1510), un premier recueil des *Privi- lèges des Franciscains* (Naples, 1635), le *Bullaire du Mont-Cassin* (2 vol. in-fol., Venise, 1670), celui des *Ermîtes de Saint-Augustin* (Rom., 1628), etc.; outre les nombreuses pièces publiées dans les *Annales*, de Baronius et de Wadding, dans les *Conciles*, dans l'*Italia sacra* d'Ughelli et le *Sicilia sacra* de Pirri (Palerme, 1644), il se fait depuis trois cents ans, dans la capitale du monde chrétien, avec une constance vraiment romaine, un grand travail trop peu remarqué, malgré ses proportions monumentales : c'est le *Bullaire romain*, parvenu en ce moment à quarante-cinq volumes in-folio.

Si l'on voulait remonter au berceau de cette entreprise, il faudrait démêler parmi les incunables du XV^e siècle un modeste recueil de neuf bulles qui eut six à sept éditions ; retrouver deux ou trois éditions très-rare de décrétales des premiers Papes ¹ ; puis descendre à l'an 1550, où déjà le recueil contient soixante bulles, prises de Jean XXII à Jules III. En 1559, ce nombre est triplé et monte à cent soixante, de Boniface VIII à Paul IV. Vingt ans plus tard, le cadre s'élargit de nouveau, de saint Grégoire VII à Grégoire XIII, et comprend sept cent vingt-trois bulles.

Sixte-Quint, qui a mis sa forte main à toutes les grandes choses, traça de son doigt vigoureux le plus vaste plan que le Bullaire ait jamais embrassé. D'une part, remontant jusqu'à l'origine de la papauté, il fit rassembler toutes les lettres pontificales mises en circu-

¹ Ce sont les collections de *Wendelstinus* (van del Stein?) et de *Cochlée*, dont nous aurons à parler plus tard. Le premier publia d'abord les lettres authentiques de la collection de Denys le Petit, dans l'ouvrage suivant : *Canones apostolorum, veterum conciliorum constitutiones, decreta Pontificum antiquiora de primatu Romanæ ecclesiæ ex tribus vetustissimis exemplaribus*, Mogunt., 1525. L'année suivante, il donnait un second recueil, plus rare que le précédent : *Epistolæ decretales veterum Pontificum longe ante concilium Nicænum promulgatæ a SS. martyribus Christi, sæviante adhuc imperatorum persecutione*. Le titre est sans lieu ni date, mais l'épître dédicatoire est datée de Francfort, en 1556, et signée de *Joannes Wendelstinus*. Cette collection diffère du Pseudo-Isidore. Jean Cochlée a donné à Cologne, en 1526 : *Epistolæ antiquissimæ ac sacris institutionibus plenæ Clementis, Anacleti et Evaristi Rom. Pontificum, item Dionysii Areopagitæ et Ignatii antiocheni martyrum christi*.

lation dans l'Église, depuis saint Clément jusqu'à saint Grégoire VII, et d'autre part, il fit prendre en sous-œuvre toute la dernière édition du Bullaire.

La première entreprise fut confiée au savant traducteur de Théodoret, le cardinal Antoine Caraffa, qui eut pour continuateur de ses travaux Antoine d'Aquin, de la famille de saint Thomas. Par leurs soins réunis, trois volumes in-folio de lettres pontificales parurent à Rome, en 1591, aux ides de novembre, *in ædibus populi romani*. Sixte V avait signé le privilège d'impression le 9 mai 1587. Cette publication est tellement rare, qu'elle n'est pas même mentionnée dans les livres spéciaux de bibliographie canonique ¹.

Ce fut encore sous les ordres de Sixte V qu'un savant jurisconsulte de Rome, Laertio Cherubini entreprit, en 1586, un nouveau Bullaire qui allait jusqu'à saint Léon le Grand, et contenait neuf cent vingt-deux pièces. Il s'arrêta, en remontant, où finissent les décrétales des anciens papes et ne s'attacha à reproduire que les actes pontificaux qui lui paraissaient revêtus de la forme canonique des bulles. Cette édition épuisée, Ange-Marie Cherubini, fils du précédent et moine du Mont-Cassin, en donna une seconde en 1634 ², laquelle fut reproduite et continuée, en 1669, par deux savants franciscains, les Pères Ange de Lantusca et Jean-Paul de Rome.

Nous ne pouvons omettre ici deux autres séries de travaux, entrepris en même temps à Rome, et qui devaient compléter l'encyclopédie du droit pontifical. Rien ne montre mieux l'ampleur des travaux que menait de front le XVI^e siècle, l'un des plus féconds en constructions de géant.

¹ Elle paraît avoir échappé à l'attention du docteur Philipps, qui a doctement enregistré toutes les sources du droit canonique, dans le 4^e volume de son *Kirchenrecht*, dont la traduction française va paraître incessamment. Schoenemann, dans la préface de son édition de D. Coustant, signale comme un événement pour l'Allemagne, l'arrivée d'un exemplaire envoyé d'Italie à la Bibliothèque royale de Goettingue; il décrit avec complaisance ces grandes marges, ce bon papier, ces beaux caractères qui caractérisaient alors les presses pontificales. D. Coustant en a publié l'épître dédicatoire et donné le sommaire. Le 1^{er} volume s'arrête à Pélagé II, le 2^e à Léon IV, le 3^e à saint Grégoire VII. Il fait remarquer que l'éditeur a eu soin de diviser le premier volume en deux sections distinctes, et de mettre à part, dans la première, toutes les fausses décrétales. D. Coustant avait suivi cet exemple en faisant un travail spécial sur la collection du faux Isidore.

² Un autre fils du même jurisconsulte, Flavio Cherubini, a publié l'un des meilleurs résumés du Bullaire : *Compendium Bullarii a Laertio Cherubino editi*. Lugd., 1624, 4^e, et 1638 in-8^o.

On sait que le corps du droit canonique se compose des *Décrets*, de Gratien, des *Décrétales* de Grégoire IX, du *Sextus liber*, publié par Boniface VIII, et des *Clémentines*, par Jean XXII; et qu'à partir de cette époque, existent en dehors de ces recueils, sous le nom d'*Extravagantes*, un grand nombre de constitutions apostoliques. Or, sur la fin du XVI^e siècle, on entreprit en même temps une recension du *Corpus juris*, et une vaste collection qui, sous le titre de *Septimus liber*, enrichirait le *Corpus du droit* de toutes les constitutions qui ne s'y trouvaient point encore comprises.

La recension commença par le décret de Gratien et fut heureusement terminée, après seize années de labeur (1566-1582) et la collaboration active de sept cardinaux, de quinze canonistes, en correspondance avec les universités, les prélats et les docteurs les plus renommés dans toute l'Église¹. La nouvelle édition du *Corpus juris* ainsi revu, parut par les ordres de Grégoire XIII, le quatrième jour des nones de juin, *in ædibus populi romani*.

Il y avait plus de difficultés à ramasser les autres éléments du droit pontifical et à les coordonner dans une seule collection qui eût pris place à la suite des précédentes et fût devenue comme elles un texte classique, livré à l'étude et aux commentaires des écoles, des canonistes et des jurisconsultes. L'œuvre fut courageusement abordée; elle devait renfermer, non-seulement les lettres pontificales postérieures au XIII^e siècle, mais les décrets des conciles de Florence et de Trente. Il est certain que l'ouvrage fut consommé et livré à l'impression, en 1592, et achevé en 1593, sous le titre de *Liber septimus decretalium*². On assure qu'il fut retiré et détruit, par respect pour la constitution *Benedictus* de Pie IV, qui défend de livrer les décrets du concile de Trente aux disputes des écoles.

Le XVI^e siècle n'a pas moins eu la gloire d'avoir élaboré, en ses

¹ On doit au P. Theiner la publication des pièces les plus importantes de la congrégation de *Emendatione decreti Gratiani*. Voir *Disquisitiones criticæ in præcipuas canonum et decretalium collectiones*, p. vii-xi, app. 7-37.

² Cet ouvrage est tellement rare que l'existence en a été contestée. Le doute n'est plus possible depuis les doctes renseignements que donne M. Philipps, d'après Rosshirt, *Rechtsgeschichte del Mittelalters*, vol. I, p. 371, ssq. Dans la préface de la nouvelle série du Bullaire, on parle d'un exemplaire qui a été vu et manié dans la bibliothèque de Mgr Mariano de Aquino. Mais on paraît avoir confondu cet ouvrage avec un Bullaire de Clément VIII, et altéré le véritable titre que l'on donne ainsi qu'il suit : *Clementis VIII, P. M. decretalium liber V* (lege VII?). *Romæ apud Paulum Bladum, 1592, et in fine 1593, fol.*

dernières années, la recension intégrale de toute la législation de l'Église.

Pour revenir au Bullaire, Antoine d'Aquin avait préparé comme supplément à son édition des *Lettres pontificales*, un *auctarium* considérable, demeuré inédit, légué par lui à Baronius, qui se félicite en plus d'un endroit d'y avoir puisé de précieux documents. D'autres furent mis au jour de toutes parts, après la dernière édition du Bullaire de Cherubini, en 1666. Les cinquante années qui suivirent furent extrêmement fécondes en recueils de pièces inédites. C'est l'ère des *Spicilèges*. La congrégation de Saint-Maur, pour sa part, donna coup sur coup cinq grandes collections, dont la dernière, l'*Amplissima collectio* de Dom Martène, fut la plus riche en lettres pontificales. D'autres congrégations et des savants illustres marchaient de front dans cette voie, non-seulement en France et en Italie, mais en Allemagne, en Autriche, en Angleterre. Fabricius, Leibniz, Grabe, donnaient la main à Muratori, Baluze, Cotelier ; les Bollandistes d'Anvers s'entendaient avec le dominicain Combefis, le prémontré Casimir Oudin, comme avec leurs confrères Sirmond, Labbe, Hardouin, Chifflet.

Ce commerce littéraire, qui n'a été vu qu'une fois sur une pareille échelle, finit par se concentrer à peu près dans l'Italie. Pendant que partout ailleurs l'affaissement des intelligences et des courages croissait à l'égal des progrès de la philosophie, l'Italie prenait et gardait d'une main ferme le sceptre de la science sacrée. On a trop peu remarqué la théologie savante de l'Italie au XVIII^e siècle. Ce ne serait pas nous écarter de notre objet, mais étendre démesurément cet article que de parcourir seulement et sommairement les publications qui peuvent être considérées comme les prolégomènes d'un Bullaire, les *Conciles*, les *Pères*, les grands *Canonistes*, les *Annales* de l'Église. Venise à elle seule nous fournirait près de deux cent volumes in-folio, représentant la somme de la tradition catholique. Milan, Florence, Bologne, Naples auraient leur contingent considérable. L'ardeur des villes secondaires étonne peut-être plus que la fécondité des grandes cités. Lucques édite en même temps les *Annales* et les *Actes* de Mabillon, les *Mélanges de Baluze* et un *Baronius* complet, en 42 volumes in-fol., avec notes, commentaires, continuation, et tout l'appareil d'une édition *variorum*, comme pour un ancien. Il sort en peu d'années de Vérone un saint

Hilaire (1730), un saint Jérôme (1735), un saint Paulin de Nole (1736), un saint Zénon (1740), un Rufin, malheureusement inachevé (1745); un Sulpice Sévère (1747), l'édition princeps de Ratier (1765). Brescia élève un monument littéraire à ses vieux évêques, saint Philastre, saint Gaudence, Rempert et Adelman. Verceil en fait autant pour Alton, l'honneur de son siège. Trente dévoue ses presses à saint Bonaventure; Bassano à saint Prosper; Urbino au ménologue de l'empereur Basile; Arezzo aux antiquités de Muratori; Padoue au bullaire des Hiéronymites.

Rome ne pouvait demeurer étrangère à cet hommage universel rendu par la science italienne à la tradition catholique. Elle avait donné l'impulsion et l'exemple par la belle édition de *saint Ephrem*, par la *Bibliothèque orientale* et les nombreuses publications des *Assemanni*¹; par le *martyrologe d'Adon*, par les *Analectes* de Mingarelli, d'Amaduzzi; par *l'Anastase des Blanchini* et celui de *Vignoli*; par la nouvelle édition des *Conciles d'Espagne* et de *plusieurs Pères*. Jusque dans les plus mauvaises années de ce siècle de déclin, à Rome, on lutte énergiquement contre l'abattement général. En 1784, Pie VI. par une collaboration publique, donne une splendide édition de *Saint Maxime de Turin*; *Saint Bruno d'Ast* paraissait en 1789; et le savant Arevalo publiait, de 1788 à 1805, *Sedulius, Dracontius, Prudence, Juvenus* et *Saint Isidore*. Luchi éditait *Fortunat* en 1788, et de Magistris, en cachant modestement son nom, donnait vers le même temps, avec le texte grec de *Daniel* selon les *Septantes*, les *OEuvres de saint Denys d'Alexandrie*, les *Actes des martyrs d'Ostie* et de vastes études sur saint Hippolyte de Porto.

Ce n'étaient toutefois que des œuvres de passage. Mais le travail éminemment romain, et qui ne subit aucune interruption au XVIII^e siècle, ce fut celui des Bullaires. Ainsi nous trouvons que Rome donna, en 1718, le *Bullaire des Carmélites* (2 vol. in-f°); en 1727, le *Bullaire de l'Église de Latran*; en 1728, celui de *Clément XI*; en 1729, celui des *Dominicains* (7 vol. in-fol.); en 1730, la collection des *Bulles de canonisation*, par le savant prélat Fontanini; en 1733, le *Bullaire des Chanoines réguliers de Saint-Sauveur* (2 vol. in-fol.); en 1740,

¹ Signalons entre autres : *Bibliotheca juris orientalis canonici et civilis*, 1762-1766, 5 vol. in-4°; l'une des plus rares publications de Joseph-Simon Assemani, et des plus importantes pour les sources du droit canonique. Une grande partie des exemplaires a péri dans un incendie, à l'exception des tom. III et V.

celui des *Capucins* (7 vol. in-fol.) ; en 1745, celui de la *Congrégation de la propagande*¹ ; en 1748, celui de la *Basilique vaticane* ; en 1759, le *Bullaire franciscain de Sbaratea* (2 vol. in-fol.).

On conçoit qu'au milieu de cet ensemble de travaux si étonnamment uniformes, un bullaire universel avait sa place providentielle et nécessaire. C'était la tour de David à élever en face de cette tour de Babylone, qui, en France, à la même époque, se dressait avec la prétention d'opposer à la Somme de la tradition chrétienne l'encyclopédie des sciences humaines. Rome prit les devants : de 1733 à 1762 parut le *Grand Bullaire*.

On se proposa de rassembler en un même corps les Bulles, les privilèges et les diplômes. Les décrétales furent exclues comme appartenant au corps du droit canonique et formant un ordre spécial de documents. L'ouvrage fut divisé en deux séries, simultanément imprimées. La première s'étendait de saint Léon à Clément X. Charles Cocquelines, appelé à diriger spécialement cette série, eut sur tous ses devanciers, depuis Laertio Cherubini, l'avantage précieux de pénétrer librement dans les archives secrètes du Vatican, qui lui fournirent nombre de pièces nouvelles, et de pouvoir collationner avec les originaux, corriger et compléter les bulles déjà connues.

On peut juger des richesses du nouveau recueil par les deux premiers tomes, qui comprennent huit cent quatre-vingt dix-neuf bulles réparties entre quatre-vingt-quatre pontificats. L'ancien bullaire n'a que huit bulles sur les trois cent quarante-trois du premier tome, et vingt-quatre seulement sur tout le reste. Malgré cet accroissement si notable, il est à regretter que le nouvel éditeur n'ait pas plus hardiment franchi les limites de l'ancien bullaire : on avait successivement remonté dans les éditions antérieures à Jean XXII, à Boniface VIII, à saint Grégoire VII, à saint Léon le Grand ; il restait, ce semble, à faire un nouveau pas, en allant jusqu'à saint Pierre, fallût-il aborder résolument l'épineuse question des fausses décrétales. C'était le plan de Sixte-Quint. Dom Coustant avait d'ailleurs assez sûrement frayé la voie de saint Pierre à saint Léon.

En partant de ce pontificat mémorable, n'eût-il pas été à désirer

¹ Ce Bullaire a été réimprimé en 1839, et notablement augmenté par les soins du docteur Cullen, depuis archevêque d'Armagh, alors directeur de l'imprimerie de la propagande.

qu'on publiât toutes les lettres connues des souverains pontifes, ou qu'on insérât au Bullaire au moins toutes celles qui étaient admises dans les collections des *Conciles*, et qui, indépendamment du *Décret de Gratien*, faisaient autorité dans l'enseignement et le gouvernement de l'Église. La distinction précise des Bulles, soit avec les décrétales, soit avec les brefs et les simples lettres, est si peu rigoureuse pour cette époque lointaine, que le Bullaire a lui-même recueilli plus d'une fois de simples privilèges monastiques et des lettres adressées à des personnes privées. Ainsi on regrette de ne trouver, dès le début, que dix-neuf lettres de saint Léon, et dix-neuf de saint Grégoire le Grand¹.

L'ouvrage de M. Jaffé, qui nous a entraîné dans cette étude, nous indique, en dehors des fausses décrétales, cent soixante-quinze pièces antérieures à saint Léon et qui manquent toutes au Bullaire. A partir de saint Léon jusqu'à Innocent III, le Bullaire a treize cent trente-sept constitutions apostoliques; les *Regesta* font le dénombrement, pour la même époque, de onze mille trente-six lettres émanées du Saint-Siège. Il est vrai que plusieurs ne sont connues que par une mention historique. Il ne serait pas moins utile, important, curieux de retrouver ces mentions dans un Bullaire, et d'avoir sous les yeux comme le *conspectus* de toute cette correspondance du Siège-Suprême avec le monde entier².

Mais reprenons la suite de la publication du Bullaire d'après le plan adopté, et qui a été exécuté avec une remarquable diligence. Les deux premiers tomes parurent en 1739, le troisième en 3 volumes, parut en 1740 et 1741; le quatrième en 4 volumes, en 1745,

¹ Nous revenons encore au protestant Schoenemann, pour exprimer avec lui et avec M. Hergeneff ou son éditeur russe, le vœu d'une collection universelle. « *Quantum autem intersit, ut eæ (SS. Pontificum epistolæ), si fieri possit, in unum quasi corpus collectæ et junctim per annos singulos dispositæ, adde illustratæ atque explicatæ habeantur, et illi intelligunt, qui hocce studium tantum e longinquo et solis oculis metiuntur.* »

² Il serait au moins à souhaiter que le Bullaire romain, réduit en sa forme actuelle, se rencontrât dans chacun de nos diocèses, soit à la Bibliothèque épiscopale, soit dans les grands Séminaires. Pour avoir une suite à peu près complète de tout le droit pontifical, il faudrait, ce semble, réunir la collection de Dom Cousstant, 1 vol. in-f°, le *Corpus juris* (édition de Turin, 1746, 2 vol. in-f°, ou de Halles, 1747, 2 vol. in-4°, ou de Leipsick, 1846), puis le Bullaire de Mainardi, celui de Benoît XIV, et la nouvelle série qui est en voie de continuation.

1746, 1747; le cinquième en 5 volumes, en 1751, 1753, 1754, 1756; le sixième en 6 volumes, en 1758, 1760, 1761, 1762. A partir de 1760 et du dix-septième volume, le nom du laborieux éditeur, Charles Cocquelines, cesse de paraître en tête de l'ouvrage. Il ne poussa point son travail au delà de celui de Laertio Cherubini. Son nom ne paraît nulle part dans la seconde série, qui sortait en même temps des presses de Mainardi. Ainsi le tome VII ou vingt-unième volume, qui ouvre cette série par le Bullaire de Clément X, parut en 1733; le VIII^e et le IX^e en 1734; le X^e en 1735; le XI^e et le XII^e en 1736; le XIII^e en 1738; le XIV^e en 1744¹.

Ce volume, le 28^e de la collection, clôt les deux séries imprimées par Jérôme Mainardi. Il y eut encore une série à part comprenant uniquement le Bullaire de Benoît XIV. Dès lors, commence par la suppression de la compagnie des Jésuites cette longue période de souffrances qui remplit à diverses reprises Rome et les souverains Pontifes de trop d'angoisses pour que le Bullaire n'en fût pas atteint. Il fallait même en désespérer, quand on en vint jusqu'à déplacer les archives du Vatican et à les faire voyager, à travers d'immenses périls, de Rome à Paris et de Paris à Rome. « Enfin, disent les nouveaux continuateurs avec la dignité de leur antique langage, la constance romaine l'emporta, par l'aide du Tout-Puissant, qui triompha de ses ennemis. Cette œuvre, traversée de tant de difficultés, commencée par Denys le Petit, sous le pontificat de saint Léon le Grand, la Providence en réserva l'accomplissement au très-saint Père Grégoire XVI... » qui n'eut pas, toutefois, la consolation prédite en si beaux termes².

En 1834, après soixante-dix ans d'interruption, la chrétienté apprit, au milieu de l'indifférence du monde érudit, trop peu précoc-

¹ *Bullarum, privilegiorum ac diplomatum Romanorum pontificum amplissima collectio, cui accessere pontificum omnium vitæ, notæ et indices opportunia.* A partir du 20^e volume, le titre change ainsi : *Bullarium romanum seu novissima et accuratissima collectio apostolicorum constitutionum ex autographis, quæ in secretiori Vaticanæ aliisque sedis apostolicæ scriniis asservantur, cum rubricis summariis, scholiis et indice quadruplici.* La nouvelle série a pris modestement et brièvement le titre de *Bullarii Romani continuatio.*

² « Sed Romana vicit constantia, numine adjuvante ac de hostibus triumphum agente. Rem itaque tantis difficultatibus obnoxiam a Dionysio exiguo inchoatam, Leone I Ecclesiam gubernante, Dei providentia perficiendam reservavit D. N. Gregorio XVI... » *Bullarii Romani continuatio*, t. I, præf., p. XIII.

cupé de cette nouvelle, que le grand Bullaire avait trouvé des continuateurs. Deux jurisconsultes, André Barberi et le comte Alexandre Spetia, protégés par un digne Mécène, le cardinal Odescalchi, aidés de tout l'appui du gouvernement pontifical, livraient le 33^e volume de cette collection aux presses de la chambre apostolique.

Ce I^{er} volume de la nouvelle série parut en 1835; le II^e, en 1837; le III^e, en 1838; le IV^e, en 1841; le V^e, en 1842. Un nouveau collaborateur, le jurisconsulte Rainaldo Segreti, remplace dès lors le comte Alexandre Spetia. Le VI^e et VII^e volumes ont été publiés en 1843; le VIII^e, en 1844; le IX^e et le X^e, en 1845; le XII^e, en 1846; le XIII^e, en 1849; le XIV^e et dernier, en 1850.

Cette collection forme en ce moment, en y comprenant le Bullaire de Benoît XIV, quarante-cinq volumes in-folio, et contient dix mille cinq cent soixante-sept lettres pontificales. Bien que dans un autre plan, que nous avons pris la liberté d'indiquer, ce nombre pût être doublé, cet ensemble, tel qu'il nous apparaît ici, n'en est pas moins imposant. De saint Léon le Grand à Pie VII, cent soixante-deux Pontifes se succèdent comme témoins infaillibles de la vérité, comme juges incorruptibles de la foi, comme maîtres, docteurs et pères de la chrétienté. « Qui pourrait, dit avec raison Charles Cocquelines, dans sa préface, méconnaître l'importance d'une pareille collection, non-seulement pour ceux qui ont à traiter du droit ecclésiastique, mais pour quiconque aime l'histoire de l'Église. Cette série de constitutions pontificales montre l'inébranlable perpétuité de tradition que l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les autres, maintient dans l'enseignement des dogmes de la foi; son zèle pour la discipline ecclésiastique... l'infatigable vigilance des Pontifes romains et leur sollicitude pour confirmer dans la foi leurs frères, pour ramener leurs enfants égarés dans la voie de la vérité, pour extirper les vices et les scandales qui, de temps en temps, pullulent dans le champ du Seigneur; enfin, pour propager la doctrine évangélique en envoyant les hérauts de la parole divine aux confins de l'Univers; là se voit la fondation de nouvelles Églises, l'union ou la disjonction des Églises déjà fondées, l'institution des ordres militaires, la confirmation des associations pieuses, la concession de leurs privilèges aux Églises ou aux abbayes; enfin, là sont amassés d'innombrables documents qui prouvent invinciblement que Rome a toujours exercé les droits de cette primauté, dont le singulier privilège a été octroyé

par le Seigneur Christ lui-même à saint Pierre et à ses successeurs¹. »

Nous ferons ressortir, dans un prochain article, quelques-unes de ces conséquences, en nous attachant plus particulièrement aux pièces qui sont étrangères, soit au Bullaire, soit aux collections des conciles, et que nous trouvons résumées dans l'ouvrage du savant Allemand. Nous indiquerons même dans cette recension, d'ailleurs si considérable et si consciencieuse, quelques lacunes qui peuvent n'être pas sans importance pour l'étude de la discipline ecclésiastique.

FR.-J.-B. PITRA,
de l'abbaye de Solesmes.

¹ *Bullarum, etc., amplissima collectio*, t. I, præfat., p. 1.

DE

QUELQUES SECTES MODERNES

1^{er} ARTICLE

LES SPIRITUALISTES D'AMÉRIQUE

Nous ne connaissons guères le protestantisme, en France, que par les grandes divisions historiques qui remontent au XVI^e siècle. Il y a des Luthériens, des Calvinistes, des Anglicans, et l'esprit saisit sans peine les différences entre ces sectes diverses; mais ce serait une grande erreur de croire qu'elles aient conservé jusqu'à nos jours le système défini par leurs fondateurs; la liberté d'examen dégrade sans cesse la doctrine et rend les derniers vestiges de la vérité de moins en moins saisissables. Dans les pays d'Europe, où la séparation d'avec Rome a été accomplie afin d'asservir le pouvoir spirituel au pouvoir temporel, l'action gouvernementale conserve encore au culte officiel une organisation imposante et une apparence de vie; mais il faut aller en Amérique pour juger ce que devient le protestantisme livré à lui-même, alors que la séparation complète de l'Église et de l'État lui ôte le pouvoir de persécuter les catholiques et les dissidents. L'arbre de la révolte a porté son fruit, et la liberté religieuse illimitée a dégénéré en une licence à laquelle l'État sera forcé de mettre un frein, s'il ne veut pas être bouleversé dans ce désordre des intelligences. Chaque jour voit éclore une secte nouvelle où le Christianisme n'existe plus même de nom; où la Bible, que jadis Luther se vantait de mettre en honneur, est rejetée comme un tissu de fables par ses descendants; où la pluralité et même la communauté des femmes sont prêchées ouvertement par de prétendus réformateurs. On se préoccupe surtout depuis peu, aux États-Unis, des progrès considérables d'une imposture nommée le *Spiritualisme*,

et nous croyons que nos lecteurs ne liront pas sans intérêt quelques détails sur ce sujet.

D'après le sens que les Américains donnent aujourd'hui à ce mot, le Spiritualisme n'est pas autre chose que la croyance à une communication perpétuelle entre les âmes des morts et celles des vivants. Cette communication ne s'établit pas toujours directement, c'est-à-dire que tous les hommes n'ont pas le pouvoir de recevoir les révélations de l'autre monde. Il serait trop difficile de prouver au vulgaire qu'il cause à volonté avec les Esprits ; mais on rencontre bien plus aisément des dupes, lorsqu'on se donne le rôle imposant d'un intermédiaire chargé d'interpréter le langage muet des prétendues apparitions. C'est ce qu'on appelle aux États-Unis un *Medium*, et l'industrie devient très-lucrative, grâce au nombre des dupes qui viennent consulter l'être privilégié sur leurs désirs, leurs affaires, leurs passions ou leurs regrets. On aperçoit aisément la relation qui existe avec les procédés ordinaires du somnambulisme, et c'est en effet la découverte du magnétisme animal qui a donné naissance à cette nouvelle imposture. Bien avant Mesmer, qui se fit connaître seulement en 1766, l'Allemagne se préoccupait de l'application de l'aimant au traitement d'une foule de maladies et à la connaissance d'une foule de secrets. Un savant de Suède, Swedenborg, fils d'un évêque de ce pays, usa sa vie en méditations et en expériences sur ce sujet au point d'en devenir maniaque ; et, en 1743, après un de ses accès où il s'imagina être enlevé au ciel, il se crut appelé à être à sa guise le restaurateur du Christianisme. Il ne se livra pas cependant à la prédication, et se contenta d'insérer dans de volumineux ouvrages philosophiques sa théorie, infaillible selon lui, pour arriver au salut. Elle consiste, d'après Swedenborg, à converser avec les Anges et les Esprits, en réglant sa conduite suivant leurs conseils. Dans *l'Arcane caelestia*, le philosophe suédois s'exprime en ces termes :

« J'ai causé avec un grand nombre de personnes après leur mort, « et ces communications se sont prolongées tantôt pendant des « mois, tantôt pendant une année entière. Les défunts me parlaient « d'une voix aussi claire et distincte, quoique intérieure, que « s'ils avaient été en vie. Nos discours ont souvent roulé sur l'état « de l'homme après sa mort, et les Esprits se sont montrés « très-étonnés de ce que nul vivant ne songe qu'il vivra en esprit

« après la vie du corps. C'est une continuation de l'existence ; d'un
« état d'obscurité, l'âme passe à un état de clairvoyance, et ceux
« qui ont la foi au Seigneur ont leurs visions de plus en plus lumi-
« neuses. »

Nous n'avions pas besoin, ce nous semble, de l'affirmation du rêveur scandinave pour savoir que l'âme survit au corps. Quant aux communications des vivants avec l'autre monde, il est évident que, si Dieu les permet, elles sont possibles ; mais Dieu les permet-il ? Toute la question est là, et du moment que ces manifestations, au lieu de produire du bien, développent le mal et propagent les germes de l'infidélité, c'est qu'il n'y a au fond du système qu'un tissu de supercheries ou une machination de l'Esprit malin.

Swedenborg mourut en 1772, sans avoir cherché à recruter des prosélytes ; mais, en 1783, un *meeting* de ses admirateurs était convoqué à Londres par annonce dans les journaux ; cinq personnes se présentaient et se formaient en société. Devenus plus nombreux, en 1787, ils décidèrent d'avoir un culte spécial et des ministres pour eux seuls. Ce culte d'ailleurs ne devait consister que dans l'audition de quelques discours, car toute espèce de sacrement en était bannie, ainsi que toute formule de prière. Il s'agissait principalement de s'isoler du monde extérieur et d'entrer en dialogue avec les Esprits. — Mais, quoique un certain nombre de congrégations de Swedenborgiens se soient formées aux États-Unis, leur programme est trop spéculatif pour séduire les masses populaires, et il fallait des moyens plus grossiers pour les entraîner. Ces moyens ont été trouvés tout récemment par des gens habiles à exploiter la crédulité publique. — En 1848, on commence à raconter qu'à Rochester, ville de l'État de New-York, deux jeunes filles, deux sœurs du nom de Fox, sont importunées par des bruits étranges qui éclatent autour d'elles à des intervalles irréguliers. Elles cherchent longtemps vainement à se rendre compte du phénomène, et enfin elles se persuadent que les âmes des défunts se manifestent à elles de cette manière. Ce sont comme les coups d'un marteau sur une porte, ou comme les claquements d'un fouet dans l'air, se répétant avec rapidité, de manière à former des groupes de sons, et c'est ce qui est connu actuellement en Amérique sous le nom de *Rochester Knockings*, ou de *Spiritual rappings*. Bientôt les jeunes personnes déclarent être en possession d'un vocabulaire pour interpréter ces

bruits mystérieux, ainsi que les danses de meubles qui ont lieu simultanément dans leur chambre. Ce sont les âmes de leurs parents défunts qui veulent entrer en relations avec les vivants; et il suffit de leur adresser la parole à haute voix, ils s'empressent de répondre par une série de coups dont chacun désigne une lettre ou un mot. Les demoiselles Fox ne tardent pas à ouvrir un bureau de consultation, où le public peut venir causer, par leur intermédiaire, avec les Esprits, et les journaux se remplissent de certificats et d'attestations de personnages graves, confessant qu'ils ont entendu les *Rappings*, et qu'après un examen scrupuleux des localités, ils ont acquis la conviction que ces bruits n'étaient causés par aucun moyen matériel. Des ministres protestants, complices ou promoteurs de ces manifestations, s'empressent de se proclamer convaincus et d'ériger en secte nouvelle le pouvoir surnaturel de leurs dociles instruments. Pour expliquer de tels phénomènes, ils établissent que l'esprit de l'homme, dans de certaines conditions anormales, peut exercer une influence incontestable sur l'électricité de l'atmosphère, et ils concluent de là que l'esprit, séparé du corps, doit régir l'électricité de l'air, l'air lui-même et la puissance de la gravitation. Les *Knockings* seraient donc des vibrations de l'atmosphère produites par la volonté des Esprits.

Dans une des nombreuses brochures publiées pour développer cette croyance, le révérend Hammond affirme que jusqu'en février 1850, il n'avait ajouté aucune foi à ce qu'il avait entendu dire sur ce sujet; mais qu'à cette époque, étant en méditation avec les sœurs Fox, il se mit à entonner un psaume. Tout à coup il vit la table s'agiter et danser en mesure avec le chant. Une main transparente, ressemblant à une ombre, se présenta devant son visage, lui tira une mèche de cheveux, lui tapa sur les genoux et s'appuya sur ses épaules. Tous les meubles, y compris un piano, prirent bientôt part à la danse, un rouet posé sur une armoire se mit à tourner avec rapidité, pendant que retentissait partout dans la chambre un cliquetis de bruits extraordinaires. — Un autre ministre raconte qu'étant venu visiter les *Mediums* dans des dispositions très-sceptiques, il ne tarda pas à entendre les détonations qui indiquent la présence des Esprits; et qu'étant entré en conversation avec eux, il obtint cette réponse à coups redoublés: « Nous sommes les Esprits « des défunts. Nous entrons dans le monde des Esprits au moment

« même où nous quittons les corps. Les uns sont bons, les autres
 « mauvais. Les mauvais continuent à être mauvais et les bons à
 « être bons, et nous progressons dans chacun de ces sens. — Les
 « Vivants conversent-ils avec les mauvais Esprits? demande le ques-
 « tionneur? — Oui. — Est-on exposé à être induit à mal de cette
 « manière? — Oui. — Comment pouvons-nous distinguer les bons
 « des mauvais? — Vous devez les mettre à l'épreuve, ne pas y
 « ajouter foi s'ils vous conseillent du mal, et converser seulement
 « avec les Esprits des personnes en qui vous aviez pleine confiance
 « de leur vivant.— Vous paraissez doué de beaucoup d'intelligence.
 « Quelle est votre mission? — De faire du bien au genre humain
 « en portant à sa connaissance d'importantes vérités. — Pourquoi
 « bornez-vous vos communications aux demoiselles Fox, et par une
 « méthode si ennuyeuse? — Il ne nous en est pas permis davantage.
 « Nous sommes sous le contrôle d'un pouvoir plus élevé. — Serez-
 « vous toujours entravés de la sorte? — Il nous sera bientôt permis
 « de parler à différentes personnes. Le public n'y est pas encore
 « préparé. »

Grâce au retentissement que ces récits ont eu dans la presse, et à la crédulité prodigieuse des Américains, le public a bientôt été préparé à voir se multiplier les intermédiaires avec le monde des Esprits, et chaque ville a vu surgir un ou plusieurs *Mediums*, dont le commerce est devenu très-lucratif. Mais, malgré la concurrence, les filles de Rochester sont restées les autorités les plus respectables, les grandes prêtresses du culte nouveau, et elles ont voyagé plusieurs fois sur toute la surface des États-Unis; s'arrêtant dans chaque ville pour y donner des consultations non gratuites sur les maladies de l'âme et du corps. Plusieurs fois à New-York nous avons trouvé glissées sous notre porte, ou reçu dans la rue d'un personnage mystérieux, des cartes donnant l'adresse de quelqu'un de ces docteurs spiritualistes, et voici la traduction exacte de l'une d'elles :

« DOCTEUR BARNES. *Un Medium.*

« Investigations spiritualistes, au n° 134, sixième avenue. Ceux
 « qui désirent trouver qui est leur ange gardien, ont maintenant
 « cette occasion pour 5 francs.

« De 9 heures du matin à 10 heures du soir.

« Le docteur Barnes ne restera à New-York que peu de jours.

« *Nota bene.* Il examinera toute maladie et prescrira pour la « guérison. »

Cette criminelle superstition a fait des progrès déplorables en Amérique, et elle préoccupe vivement la presse politique qui s'effraie de la démoralisation et des dangers dont elle menace le pays. Il faut en excepter les journaux socialistes, qui, voyant dans le succès d'une pareille supercherie la ruine de toute religion positive, affectent d'y ajouter foi et propagent dans leurs colonnes les récits les plus fabuleux. C'est que les *Spiritualistes* cachent sous ces pratiques d'un mysticisme grossier l'indifférence religieuse ou même la plus complète impiété. Les Esprits ont dit aux demoiselles Fox que la Bible était un tissu d'impostures, que toutes les religions étaient fausses, et que les hommes devaient procéder à un partage égalitaire des propriétés. Dès lors, comment ne pas s'empressez de rejeter le témoignage de la Bible quand on possède le témoignage bien autrement authentique de ces jeunes inspirées. Les meneurs de la démagogie socialiste se servent donc de cette superstition comme d'un instrument précieux pour inoculer dans les masses le venin de leurs fatales doctrines. Le peuple se désorientait et s'ennuierait des raisonnements abstraits de la philosophie et d'une franche impiété ; mais il se laisse prendre à un fanatisme qui parle à ses yeux et qui satisfait son appétit de crédulité ; et c'est ainsi que le protestantisme, après avoir éteint la foi dans l'homme, le livre sans défense à toutes les aberrations des faux prophètes.

New-York possède un journal socialiste, *la Tribune*, rédigée avec un remarquable talent par Horace Greeley, l'ami de Cabet et de Considérant. Cette feuille a une publicité de plus de trente mille exemplaires et exerce une influence prépondérante sur les ouvriers des grandes villes dont il provoque la soif du gain et dont il dirige les mouvements, les *grèves*, les associations, les conciliabules. *La Tribune*, qui professe pour toutes les religions un mépris philosophique, entretient au contraire une tendresse significative pour les *Rochester-Rappings*, et elle reproduit les histoires apocryphes de toutes les variétés de manifestations des Esprits. Son numéro du 18 juin contient deux nouvelles anecdotes phénoménales sur ce sujet, et dans un article de fond, le rédacteur leur donne l'authen-

ticité de faits incontestables, racontant avoir été témoin lui-même de cette danse de tables qui paraît être le mode le plus fréquent par lequel les âmes des défunts font connaître leur présence.

« Deux personnes, ajoute *la Tribune*, pesant l'une plus de cent livres et l'autre cent cinquante, s'assirent l'une après l'autre sur la table (une table simple, commune, d'un usage journalier, dans une maison étrangère où le *Medium* n'avait jamais été auparavant). Nous vîmes d'abord le meuble s'agiter, puis décrire horizontalement un demi-cercle, puis se dresser sur deux pieds d'un côté et rester ainsi une minute en pleine vue de tous, puis se dresser sur les deux autres pieds en répétant cet exercice à plusieurs reprises. Enfin la table, sur laquelle était toujours assise une dame pesant plus de cent livres, se mit à se balancer de droite et de gauche comme un berceau d'enfant, les pieds se levant à trois ou quatre pouces de terre, jusqu'à ce que tous les spectateurs s'étaient déclarés satisfaits et convaincus, le mouvement cessa et la séance fut levée. »

La secte possède en outre des journaux spéciaux dont les Ames des défunts sont les principaux collaborateurs. Le plus répandu est le *Spiritual Telegraph* qui se publie à New-York et qui se donne pour rédacteurs les personnages les plus célèbres..... de leur vivant. C'est là une méthode précieuse, sinon pour avoir de bons articles, du moins pour ne pas se ruiner en droits d'auteurs. Nous connaissons encore le *Spiritual Messenger*, la *Crisis*, et enfin une revue mensuelle, le *Shekinah* qui reçoit de nombreuses communications mystiques du juge Edmunds, lequel occupe le poste le plus élevé de la magistrature de l'État de New-York. Dans le numéro de juin, nous voyons plusieurs *fac simile* de griffonnages indéchiffrables qui feraient honneur à la calligraphie d'un enfant de cinq ans : c'est la reproduction des caractères des Esprits, tracés sans doute par l'ombre d'une plume taillée par l'ombre d'un canif. Ces invisibles écrivains ne se refusent aucun genre : article de fond, poésie, psaumes, musique, nouvelles, faits divers ; et dans le numéro du 26 juin du *Spiritual Telegraph*, nous lisons une longue appréciation du monde à venir intitulée : « *Expérience après la mort, par un Esprit.* » Selon cette révélation, l'Âme aurait à séjourner successivement dans sept sphères diverses avant d'arriver à la plénitude du bonheur, et le temps d'épreuves dans chaque sphère serait gradué selon le degré

d'imperfection du défunt. Ce système n'a pas même le mérite de l'invention, et le prétendu voyage de Mahomet au septième ciel offre de grands rapports avec la théorie actuelle des Spiritualistes. Seulement ces derniers se donnent dans la première sphère de purification des jouissances qui auraient peu séduit le matérialisme des musulmans : elles consistent à apprendre la botanique et la géologie pendant six heures par jour, et l'on conviendra que la perspective des houris offre plus d'attraits au profane vulgaire. L'article se termine par ces lignes : « Le lecteur ne perdra pas de vue que le « *Medium*, par l'intermédiaire duquel ce récit a été écrit, est une « jeune personne de seize ans, appartenant à une famille distinguée, « ayant reçu une éducation remarquable, et au-dessus de tout soup-
« çon en ce qui regarde le désir de tromper. Mais l'illusion aurait été « impossible, en eût-elle eu l'intention. Le bras du *Medium* était « mis en mouvement indépendamment, sinon en dépit de sa volonté, « et elle était amenée forcément à écrire, sans même voir la page et « sans avoir aucun moyen de connaître ce qu'elle avait écrit. »

Dans le numéro précédent du même journal, nous remarquons une autre vision qui fait comprendre jusqu'à un certain point l'es-
pèce de panthéisme existant au fond de ces superstitions à l'usage du peuple. Nous demandons encore à traduire ce paragraphe :

LES QUATRE PÉRIODES DE LA VIE HUMAINE :

« Dans la nuit du 22 mai 1852, M. E. P. Fowler a été brusquement « réveillé de son sommeil par les Esprits et sommé d'écrire ce qui « allait lui être dicté. Il s'est levé de son lit afin d'obéir à l'ordre de « ses visiteurs mystérieux, et il a trouvé sur la table le tableau dont « nous donnons ci-dessous copie. Après l'avoir examiné pendant « quelques instants, il se préparait à le déposer pour chercher du « papier blanc, lorsque les Esprits lui ont commandé d'écrire au « haut même de la feuille contenant le tableau. Il a obéi, et voici ce « qui lui a été dicté :

« Il y a plusieurs degrés dans l'échelle de la progression, et, lors-
« que vous en avez monté un, ne brisez pas celui au-dessous de
« vous, car vous laisseriez un vide que votre prochain qui vous suit
« ne pourrait franchir ; mais plutôt prêtez votre aide pour faciliter
« l'ascension aux autres. L'enfance doit devenir jeunesse avant d'ar-
« river à l'âge mûr, ce qui n'est pas moins vrai de la vie spirituelle

« que de l'existence physique. Ne méprisez pas le bien dans le passé
 « à cause du mieux du présent, et sachez que le dernier est le fruit
 « du premier. »

Maturité.	Age du monothéisme.	<table border="0"> <tr> <td>Spirituel.</td> <td>{ Dieu, la source ou la fontaine de la nature.</td> </tr> <tr> <td>Matériel.</td> <td>{ Forme supérieure ou panthéisme. Loi de la nature.</td> </tr> </table>	Spirituel.	{ Dieu, la source ou la fontaine de la nature.	Matériel.	{ Forme supérieure ou panthéisme. Loi de la nature.	
Spirituel.	{ Dieu, la source ou la fontaine de la nature.						
Matériel.	{ Forme supérieure ou panthéisme. Loi de la nature.						
Jeunesse.	Age du dualisme.	<table border="0"> <tr> <td>Dieu.</td> <td>{ Père.</td> <td rowspan="2">} Forme supérieure ou anthropomorphisme.</td> </tr> <tr> <td>Diab. </td> <td>{ Fils. St-Esprit.</td> </tr> </table>	Dieu.	{ Père.	} Forme supérieure ou anthropomorphisme.	Diab.	{ Fils. St-Esprit.
Dieu.	{ Père.	} Forme supérieure ou anthropomorphisme.					
Diab.	{ Fils. St-Esprit.						
Adolescence.	Age du polythéisme.	<table border="0"> <tr> <td>Spirituel.</td> <td> Anthropomorphisme.</td> </tr> <tr> <td>Matériel.</td> <td>{ Terre. Océan. Ciel, etc. } Enfants de l'âge de Saturne.</td> </tr> </table>	Spirituel.	Anthropomorphisme.	Matériel.	{ Terre. Océan. Ciel, etc. } Enfants de l'âge de Saturne.	
Spirituel.	Anthropomorphisme.						
Matériel.	{ Terre. Océan. Ciel, etc. } Enfants de l'âge de Saturne.						
Enfance.	Age du fétichisme.	<table border="0"> <tr> <td>Soleil. Lune. Étoiles.</td> <td>} Culte purement matériel.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>La forme primitive ou inférieure du panthéisme.</td> </tr> </table>	Soleil. Lune. Étoiles.	} Culte purement matériel.		La forme primitive ou inférieure du panthéisme.	
Soleil. Lune. Étoiles.	} Culte purement matériel.						
	La forme primitive ou inférieure du panthéisme.						
Vie.		22 mai 1852.					

En outre de ce prosélytisme entrepris par la presse, par des consultations, et par des expériences de somnambulisme, de prestidigitation ou de magie, la prédication vient donner son appui pour donner le vertige aux masses populaires, et c'est surtout par des discours pleins d'une dangereuse exaltation que les visionnaires voient leurs adeptes se multiplier sur toute la surface des États-Unis ; des imposteurs prêchent à l'heure qu'il est cette doctrine, et l'un des plus persuasifs est le révérend Scott qui s'est fait entendre très-récemment à New-York. Il y racontait que saint Paul lui était apparu pour lui annoncer le prochain accomplissement d'un grand changement dans le monde. La guerre cesserait, et la création entière jouirait d'un complet repos. Saint Paul l'exhorta à prêcher cette doctrine et lui remit à l'appui un certificat signé du nom de cent décédés illustres, entre autres Washington et Franklin, tous recomman-

dant la paix avec instances. Les Esprits, après cette apparition, le conduisirent de ville en ville et lui ordonnèrent enfin de s'arrêter sur une montagne où Dieu serait plus près de lui, et où l'influence du magnétisme extérieur n'agirait plus pour contrecarrer l'action des Esprits. Le révérend Scott était accompagné de douze disciples dans ce long et périlleux pèlerinage, et, après avoir acheté une ferme à l'endroit révélé par la vision, il y a passé l'hiver en communication constante avec les Esprits. Maintenant sa mission est de venir dans les grandes villes pour déterminer le peuple à le suivre; et c'est seulement au milieu de la solitude de la montagne qu'on pourra se flatter de réaliser la communion parfaite avec l'autre vie. — Et qu'on ne croie pas que ces prédications réussissent uniquement au milieu des classes illettrées; il ne s'agit pas de prophètes trouvant seulement des dupes dans leur village, comme Vintras ou le dieu Digonnet. Le Spiritualisme s'inocule dans toutes les classes de la société, et la presse entière se préoccupe de ses progrès. A New-York une conférence présidée par le juge Edmunds tient des séances chaque semaine et compte parmi ses membres des personnes très-haut placées dans l'industrie et le commerce de la ville. Dans le Wisconsin, la plupart des ministres baptistes proclament du haut de la chaire que leurs sermons ne sont pas faits par eux, mais que les Esprits parlent par leur bouche. Ils condamnent toutes les religions existantes et disent que l'homme doit se laisser guider uniquement par les manifestations de l'autre monde. Dans l'Ohio un révérend Abby Warner est poursuivi en justice pour avoir troublé le service dans un temple de la secte épiscopale par des *Rappings* désordonnés. On l'accuse d'être lui-même l'auteur de ce vacarme, mais il *prouve* que les Esprits ont sonné les cloches, joué de l'orgue et renversé les bancs, en outre de leurs exercices habituels; et il est acquitté, ce qui donne un grand élan au mouvement des modernes mystiques. — Mais c'est surtout au berceau du puritanisme en Amérique, dans les États de Massachussets, Rhode-Island, Connecticut, considérés comme les plus *éclairés*, que le fanatisme des spiritualistes réussit le plus à s'étendre. L'erreur de Calvin n'a été qu'une première étape sur le chemin de l'infidélité. Les presbytériens d'autrefois sont devenus de nos jours unitaires, ne croyant plus à la divinité de Jésus-Christ; et maintenant ils se perdent dans la vague d'une superstition panthéistique et manichéenne. On lit à ce sujet, dans le

Boston Pilot du 1^{er} juin, l'un des journaux catholiques les plus influents des États-Unis :

« Cette fourberie s'est tellement répandue dans la nouvelle Angleterre, que nous trouverions difficilement un village qui n'en soit infecté. Dans beaucoup de petites villes plusieurs familles sont possédées, le *Medium* entre les esprits errants et les pauvres têtes fêlées de ce bas monde étant quelque femme à imagination vive ou quelque jeune fille que sa mère a prostituée à ce commerce coupable. La plupart des *Mediums* qui sont parfois endormis du sommeil mesmérique, avant de partir à la recherche des esprits, deviennent hagards, idiots, fous ou stupides, et il en est de même de beaucoup de leurs dupes. Il ne se passe pas de semaine où nous n'apprenions que quelqu'un de ces malheureux s'est détruit par un suicide ou est entré dans la maison des fous. Tous les *Mediums* donnent des signes non équivoques d'un désordre anormal dans leurs facultés mentales; et chez certains d'entre eux on découvre des indications d'une possession véritable par le démon. Le mal se répand avec rapidité et il produira d'ici à peu d'années d'affreux résultats. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette maladie intellectuelle gagne du terrain seulement parmi les protestants. Les catholiques, même les plus ignorants, ont pour habitude de comparer ces phénomènes aux principes du catéchisme et d'éprouver s'ils sont admissibles d'après ces principes. Aussi nos coreligionnaires résistent partout à la fourberie et s'en moquent avec mépris. En général les jeunes servantes irlandaises se comportent noblement dans cette circonstance, et elles rient de l'ignorance et de la superstition de leurs maîtres crédules. Très-peu d'entre elles ont pu être persuadées d'entrer même dans la chambre où ces momeries sont pratiquées ou d'échanger des compliments avec les Esprits, et il est encore plus rare qu'elles aient consenti à devenir *Mediums*. Le protestantisme est essentiellement superstitieux de sa nature et peu intellectuel; il n'a pas de principe à lui pour juger les choses correctement. Quelques protestants raisonnant sur des principes catholiques rejettent la fourberie, et plusieurs congrégations calvinistes l'ont combattue de toutes leurs forces, parce que les Esprits déclarent qu'il n'y a pas d'enfer, et surtout parce que leur troupeau délaisse le temple pour aller à la chasse des Esprits. Mais cette opposition a été vaine, et nous

« connaissons plusieurs congrégations où le ministre s'étant aventuré
 « à prêcher contre les *Rappings*, les laïques, spiritualistes pour la
 « plupart, lui ont déclaré que ce n'était pas son affaire de prêcher
 « contre aucune théorie en pratique approuvée par eux-mêmes, et
 « qu'il eût à chercher ailleurs son pain quotidien. »

Ce n'est pas là le seul témoignage que nous ayons des désordres causés dans les intelligences par ces rêveries mystiques, et les journaux des États-Unis rapportent sans cesse des cas de suicide ou de folie amenés par le commerce illicite avec les esprits. Nous traduisons au hasard les deux paragraphes suivants, au milieu de plusieurs autres que nous avons extraits cette année de la presse de New-York. On lit dans le *Courrier and Inquirer* du 10 mai dernier :

« Six personnes ont été admises, dans le mois d'avril, à l'hôpital
 « des fous de l'État d'Indiana, la seule cause de la perte de leurs
 « facultés étant attribuée aux *Spirit Rappings*. »

Et dans le *Herald* du 30 avril, nous lisons : « M. Junius Alcott, un
 « citoyen respectable d'Utica, s'est donné volontairement la mort
 « aux chutes d'Oriskany, en se précipitant, le 26 de ce mois, dans
 « une roue de moulin qui l'a instantanément broyé et mutilé d'une
 « manière affreuse. La fin horrible de ce malheureux est un com-
 « mentaire saisissant des effets de ce moderne charlatanisme qui
 « s'est développé partout sous le nom de *Spiritual Rappings*, et qui
 « a été la seule cause du dérangement du cerveau de M. Alcott et
 « du suicide qui en a été la suite. »

Enfin, une autre fatale conséquence de ces criminelles superstitions est racontée en ces termes par le *Courrier and Inquirer* du 18 juin :

« Chaque jour nous trouvons dans les journaux des exemples de
 « l'horrible influence que la doctrine impie et ridicule des *Chocs*
 « *Spirituels* exerce sur des hommes et des femmes parfaitement
 « sains d'intelligence sur tout autre sujet. Le fait suivant est rap-
 « porté par le *Saint-Louis Despatch* du 26 mai :

« Un *gentleman*, demeurant dans l'État d'Illinois et bien connu
 « dans cette ville, a une famille de fils et de filles qui ne sont déjà
 « plus dans l'enfance et jouissent d'une position respectable et con-
 « sidérée. Il y a quelques années, il avait perdu sa femme, et, con-
 « servant un pieux souvenir de l'amour et des vertus de sa compagne,
 « il n'avait jamais songé à se remarier. Pendant la durée de leur

« union ils avaient été parfaitement heureux, ils paraissaient même
 « n'avoir pas eu leur part dans la somme de contrariétés qui sont
 « l'accompagnement de la vie conjugale, et jamais l'ombre d'un
 « soupçon ne s'était attachée au nom vénéré de sa femme. Mais voilà
 « que cette réputation intacte et la mémoire de ce bonheur ont été
 « violemment détruites par la diabolique jonglerie d'un *Medium* qui
 « prétend avoir reçu d'un esprit la confiance qu'elle, la fidèle
 « épouse, au souvenir révééré, avait été infidèle à son mari pendant
 « tout le cours de son existence, et que les enfants, du premier au
 « dernier, étaient tous illégitimes. N'est-ce pas horrible? Mais ce
 « n'est pas encore tout : dominé par la persuasion qu'une agence
 « spirituelle est infaillible, cet homme a déshérité ses enfants, et a
 « arraché de son cœur toute affection pour eux. Ainsi la mémoire
 « d'une femme est flétrie, le nom des enfants déshonoré pour leur
 « vie entière, le foyer paternel désolé, les derniers jours d'un père
 « empoisonnés par la douleur et l'isolement ; sur quel témoignage?
 « Sur *rien*. »

Du reste, ce n'est pas seulement cette nouvelle erreur qui prédispose les hommes à la folie, et par conséquent au suicide. Notre observation nous a appris à généraliser cette tendance au protestantisme tout entier, et surtout à la classe des ministres de l'hérésie. Il n'existe pas aux États-Unis de statistique qui donne la proportion des pasteurs dans le nombre des aliénés ou des suicidés ; mais nous avons cherché à y suppléer, pour notre propre instruction, par un relevé de tous les cas de mort volontaire que nous lisons dans la presse quotidienne, et nous trouvons que les ministres ou les femmes de ministres composent le tiers du chiffre total des suicides. Ce résultat ne nous étonne pas. Nous nous sentons disposé à admettre une certaine franchise d'erreur chez les laïques, pour lesquels l'hérésie a fait partie de l'héritage paternel et possède, à défaut d'autres titres, l'authenticité d'une longue suite d'années d'existence. L'éducation religieuse, qui n'a consisté qu'à inspirer la haine du Catholicisme ; les habitudes d'enfance, le sentiment de famille, les préjugés qui s'y puisent doivent inspirer un certain degré de confiance dans la vérité d'une religion transmise de génération en génération ; et si le citoyen de la nation la plus méprisante n'est pas le moins accessible au patriotisme, on peut charitablement supposer que la



secte la plus éloignée du Catholicisme possède des adhérents de bonne foi. Chez les laïques, l'instruction religieuse est nulle, et la conscience peut dormir plus ou moins longtemps tranquille sans être troublée. Mais il n'en est pas de même des ministres dont l'étude a été la lecture constante des livres saints et des premiers Pères, pour y chercher de nouveaux arguments contre Rome et la véritable Église. Comme de cette étude approfondie ressort inévitablement, pour celui qui l'entreprend, l'accomplissement de toutes les prophéties par la venue de Jésus-Christ, l'établissement de tous les Sacraments, la suprématie du siège de Pierre et la filiation apostolique des souverains Pontifes, le théologien protestant ne peut manquer de voir la lumière, mais il peut y fermer les yeux par mille motifs humains. Nous croyons donc fermement qu'il y a bien peu de ministres de l'hérésie de bonne foi, et nous avons puisé cette conviction dans un long séjour au milieu de pays protestants, dans nos conversations avec de nombreux missionnaires pénétrés de la même pensée, dans les aveux qui nous ont été faits par des pasteurs convertis, devenus des prêtres exemplaires, et confessant que, de longues années avant de s'être armés d'assez de courage pour faire leur abjuration, ils savaient être dans une fausse voie pour le salut. Nous en avons la preuve dans le masque fâcheux de bénoite hypocrisie qui recouvre les traits composés de ces *honnêtes gens vêtus de noir*, et qui les fait si souvent ressembler à un type unique d'imposture et de *tartuferie*. Si deux augures ne pouvaient pas se regarder sans rire, nous considérons cet adage comme encore plus vrai de deux ministres protestants, et celui qui a été témoin d'un prêche, qui a entendu le ton théâtral des prières, qui a vu les airs langoureux et les yeux levés au ciel de ces révérends en cravate blanche, qui a écouté ce même et unique sermon stéréotypé depuis Luther, et servant, depuis lors, à alimenter toutes les chaires de l'erreur par une série de mensonges sciemment débités sur notre culte, nos croyances et nos cérémonies; celui-là ne peut manquer de plaindre de toute son âme l'acteur qui joue son rôle de si mauvaise grâce, sans être le moins du monde pénétré de son sujet.

Cependant la conscience parle parfois et reproche au malheureux ministre son imposture. Le remords fait entendre sa voix; mais comment se décider à briser la carrière où l'on est attaché par tant d'intérêts! On s'est fait ministre comme on se serait fait épicier ou

notaire, pour gagner sa vie ; on n'a pas de fortune, mais on a femme et enfants, et si l'on se faisait catholique on serait réduit à la misère. On est trop âgé pour tenter une autre profession, pour devenir marchand ou soldat ; et, d'ailleurs, les études de toute la vie rendent très-impropre à tout autre métier qu'à celui que l'on désirerait quitter. Un pasteur converti, que les liens de famille laissent libre, ne tarde pas à embrasser le sacerdoce. De plus, tandis que le prêtre catholique est dirigé et limité dans ses pensées par le principe d'autorité, le ministre, dont le doute est le principe le plus positif, est sans cesse lancé par le libre examen dans les spéculations ardues et les divagations nébuleuses. Rien n'est plus fatigant pour le cerveau ; et de deux choses l'une, ou la foi crée en lui le remords, ou l'intempérance de la raison tue en lui la foi. Dans l'un et l'autre cas, le désespoir peut entraîner au crime, tandis que chez nos prêtres le suicide est inouï, parce que le cœur, parfois entraîné par les passions, conserve encore une foi trop vive pour réagir autrement qu'en faisant naître la contrition. Chez les ministres protestants, la destruction de soi-même est une fin déplorable qu'il nous a été donné fréquemment de constater.

Cette misère qui attend le ministre, s'il se convertit, nous a souvent fait penser à une belle œuvre : une association de secours et de patronage, pour donner des places et subvenir aux besoins des pasteurs qui abandonnent de lucratives paroisses. On ne saurait croire combien de ministres anglicans et épiscopaux, catholiques de cœur, restent hors du giron de l'Église par unique raison pécuniaire ; mais nous sentons tout ce qu'il y a de délicat dans ce projet qui pourrait être interprété comme une prime offerte à la conversion ; nous comprenons qu'il pourrait même retenir dans l'erreur, par amour-propre, certaines natures susceptibles ; et c'est parmi cette brillante phalange d'anciens ministres anglais et américains, devenus l'ornement du sacerdoce, qu'une association mutuelle de ce genre pourrait être établie pour l'assistance fraternelle de leurs amis, dont ils connaissent les sentiments, les désirs et les faiblesses.

Cette digression nous a éloigné de notre sujet, et nous dirons en terminant que le magnétisme proprement dit, avec ses passes et son sommeil clairvoyant, s'est trouvé vite distancé par un système de communication avec le monde immatériel, système plus simple dans sa pratique et plus ambitieux dans ses conclusions. Le somnambu-

lisme d'Amérique ne se borne donc plus, comme en France, à déplacer le sens de la vue ou à soulager des maladies imaginaires. Il fait actuellement cause commune avec le Spiritualisme ; il est considéré comme l'une des formes de la nouvelle religion destinée à absorber toutes les autres ; et ceci montre la suprême prudence du Saint-Siège, se refusant à approuver le magnétisme le plus inoffensif en apparence. Le protestantisme ramène au paganisme, et la superstition qui nous occupe n'en est pas le symptôme le moins significatif. Le règne des Sybilles, des Pythonisses, des Augures et des Oracles semble renaître, et les Américains n'ont plus le droit de révoquer en doute les conférences de Numa avec la nymphe Égérie. Le Catholicisme enseigne cependant à l'homme tout ce qui est nécessaire et licite pour satisfaire son instinct du merveilleux. Ne savons-nous pas que chacun de nous a près de lui son Ange gardien, chargé d'écarter de nous les mauvaises pensées, de nous en inspirer de bonnes et de combattre sans cesse les tentations que nous présente le Démon. La Foi nous dit qu'il y a plusieurs demeures dans la maison du Père Céleste ; mais, dans nos aspirations vers le bonheur qui nous y attend, nous ne faisons pas consister nos jouissances de la vie future à apprendre la botanique ou la géologie. L'Église nous enseigne que les plus grands saints ont pu être favorisés de visions, d'extases, de communications directes avec Dieu ou avec sa glorieuse mère ; mais elle nous présente ces manifestations surnaturelles comme de très-rares exceptions, et elle se réserve d'en examiner les caractères, pour déterminer, dans son infaillible autorité, si le prodige a pour auteur Dieu ou Satan. Les *Spiritual rappings*, nouvel instrument pour saper la religion, ne sauraient laisser aucun doute sur leur origine réprouvée, et pour les condamner il suffit de rappeler ce commandement exprès du Deutéronome : « Prenez garde de vous laisser aller à imiter les « abominations des Gentils. Que personne parmi vous ne consulte « les devins ou n'observe les songes ni les présages ; qu'il n'y ait « aucun sorcier, aucun enchanteur, ni personne qui consulte les « Esprits ou demande aux morts la vérité. Car le Seigneur a toutes « ces pratiques en horreur. »

Henry de COURCY.

VIE D'ÉTIENNE LANGTON

Nous avons déjà donné dans ce recueil quelques échantillons de la manière dont certains écrivains puséistes, n'ayant pas encore fait ce pas décisif du retour à l'unité que plusieurs d'entre eux ont accompli depuis, jugeaient le passé de l'Église et les saints personnages de l'antiquité catholique. Nous croyons devoir offrir encore aux lecteurs du *Correspondant* de nouveaux fragments des mêmes publications, qui, si nous ne nous trompons, ne seront pas sans intérêt pour eux. Ils ne font pas double emploi avec les précédents ; car, bien qu'animés du même esprit, ils ne présentent pas exactement le même caractère. Dans la *Vie de saint Wilfrid*, on a vu le puséisme se complaire particulièrement à mettre en relief ce type de sainteté que le catholicisme possède lui seul, à faire ressortir son étroite connexité avec un tendre et filial dévouement envers le Saint-Siège, avec une résistance inflexible aux maximes du monde et aux prétentions de la puissance civile, avec les pratiques les plus décriées par le rationalisme et par l'hérésie. Dans la *Vie d'Etienne Langton*¹, on le verra surtout défendre contre les accusations protestantes, gallicanes et philosophiques, l'intervention de la papauté au moyen âge dans les affaires d'État, et ces mesures de rigueur contre les souverains, signalées pendant si longtemps comme des actes d'intolérance et de flagrantes usurpations de pouvoir, et que naguère encore les catholiques eux-mêmes se croyaient obligés de désavouer humblement

¹ Archevêque de Cantorbéry au commencement du XIII^e siècle. Quoiqu'il n'ait jamais été canonisé ni révééré comme saint, les auteurs des *Lives of the English Saints* ont jugé, sans doute, que le grand rôle qu'il avait joué dans l'Église d'Angleterre devait lui faire obtenir une place dans leur collection.

comme un tribut payé par la faiblesse humaine à la barbarie et à l'ignorance des siècles passés.

En reproduisant avec toute la fidélité possible les considérations élevées et profondes que notre auteur oppose aux vieilles préventions encore enracinées dans un si grand nombre d'esprits, nous n'entendons pas, il est presque inutile de le dire, sortir de notre simple et modeste rôle de traducteur. Entrer en lice pour notre propre compte, sans être muni de cette armure de toutes pièces que des études approfondies et tout à fait spéciales peuvent seules fournir, ce serait de notre part trop de témérité. Nous n'ajouterons donc aux textes que nous livrons à l'appréciation des lecteurs qu'une seule remarque faite, ce nous semble, pour frapper ceux-là mêmes dont ils heurteraient le plus rudement les opinions.

Lorsqu'en regard des jugements formulés par l'école du XVIII^e siècle, et adoptés de confiance par une partie de nos contemporains, on ne rencontre que des apologies écrites par des catholiques *quand même*, on est naturellement conduit à les tenir pour suspects. On se dit, avec une certaine apparence de vérité, que ces hommes qui voient dans l'Église la seule autorité irréfragable sur terre, qui lui ont voué toute leur vénération et tout leur amour, doivent se persuader avec une peine infinie que, même sur les points que ne concerne pas directement son infailibilité dogmatique, elle ait jamais erré dans la théorie ou dans l'application, et que plutôt que d'en venir là ils se laissent entraîner sans s'en rendre bien compte jusqu'à dénaturer l'histoire pour l'accommoder bon gré, malgré, aux susceptibilités de leur orthodoxie. Ici, rien de pareil : ce sont des dissidents, des enfants du schisme, élevés dans la haine de Rome, engagés au service d'une de ses plus fières rivales. Ils ont dépouillé, il est vrai, la plus grande partie des préjugés qu'on leur avait inspirés contre elle, mais ils n'en sont pas encore à la reconnaître pour leur mère et à se jeter dans ses bras. Autre circonstance à noter ! Les dispositions favorables qu'ils ont conçues à son égard ne leur sont pas venues tout à coup par une de ces illuminations soudaines, dons merveilleux de la grâce pour le chrétien, effets bizarres de l'imagination pour le libre penseur qui d'un tel point de départ ne doit s'attendre à voir dériver que fanatisme et aveuglement volontaire : ce n'est point en s'*abêtissant*, ce n'est point en se jetant avec violence hors des voies du raisonne-

ment pour échapper aux angoisses du doute qu'ils sont devenus ce qu'ils sont ; non, ils ont suivi avec une patience infatigable le chemin long et laborieux de l'étude, et c'est ce chemin qui les a amenés jusqu'à la frontière du catholicisme qu'ils hésitent encore à franchir. Certes, s'il y eut jamais une situation intellectuelle qu'on pût réputer exempte d'entraînement et de parti pris, c'est celle-là ; et lorsqu'on voit de tels hommes se prononcer avec une conviction aussi énergique que fortement motivée contre les détracteurs du Saint-Siège, il y a là tout au moins matière à réflexions sérieuses et à plus ample informé.

A toutes les époques, Dieu a suscité de ces sortes de témoins à son Église. Ainsi les Juifs pour écarter des chrétiens le soupçon de falsification des Écritures ; ainsi les Samaritains pour contrôler à leur tour les textes produits par les Juifs ; ainsi les schismatiques d'Orient pour attester l'antiquité des dogmes et des pratiques qualifiés par les hérétiques du XVI^e siècle d'inventions romaines. Les Puséistes et quelques savants protestants d'Allemagne ont été appelés de nos jours à rendre un semblable service à la vérité, et la vérité en a déjà récompensé plusieurs en se révélant à eux dans toute sa plénitude. Daigne la miséricorde divine multiplier les fruits de ce mystérieux travail et hâter le jour à jamais béni où les peuples, cherchant enfin le terme de leurs malheureuses dissensions à la vraie source de l'unité, il n'y aura plus, dans cette Europe aujourd'hui si divisée, qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur !

E. DE FONTETTE.

Situation respective de l'Église et de l'État, en Angleterre, sous les successeurs de Guillaume-le-Conquérant.

L'Église et la royauté, à cette époque, semblent deux idées qui s'excluent mutuellement, et l'on a peine à s'expliquer comment le Catholicisme a pu coexister, dans une même société, à la souveraineté d'un prince normand ou d'un Plantagenet. Ces deux puissances tendaient réciproquement à se détruire, et une alternative de succès maintenait seule l'équilibre entre elles. L'Église protestait, négociait, se soumettait, se sécularisait elle-même, en quelque sorte.

et paraissait pour un temps avoir identifié ses lois avec celles du monde. Le roi se complaisait alors dans son triomphe ; mais plus l'Église céda, plus il exigeait d'elle, jusqu'à ce qu'enfin ses prétentions vinsent à toucher quelque point capital de la constitution catholique. Alors venait une persécution ; un confesseur ou un martyr était suscité d'en haut ; le feu spirituel se rallumait, et l'Église regagnait le terrain qu'elle avait perdu. La guerre que les puissances païennes avaient faite à la doctrine des apôtres, les pouvoirs féodaux la continuaient contre le gouvernement fondé par eux. Le seul martyr qu'ait eu l'Angleterre depuis la conquête jusqu'à la réformation périt pour cette cause, dont les vicissitudes forment tout le sujet de l'histoire ecclésiastique en Angleterre, la cause de l'indépendance du pouvoir spirituel.

L'opposition est rendue plus frappante par le caractère personnel des souverains d'alors. Les annales de toutes les nations chrétiennes ne nous offrent pas, à l'exception peut-être des premiers Mérovingiens, une pareille dynastie de tyrans. La violence, la rapine, la cruauté, la débauche remplissaient habituellement leurs journées. Point de passion indomptée, point de vice honteux, opprobre de l'humanité, qu'ils n'eussent en partage. Arracher des yeux, couper des mains et des pieds, tels étaient leurs passe-temps. D'une stature élevée, d'une force remarquable, le regard farouche, l'œil injecté de sang, indice des excès de table dont s'alimentait un embonpoint excessif, on eût dit, à voir un de ces monarques, d'un animal féroce rôdant au milieu des hommes pour assouvir sur eux ses sanglants caprices, vivante incarnation de l'esprit du mal. On connaît la plaisanterie d'un roi de France sur l'énorme corpulence de Guillaume le Conquérant. Lors des funérailles de ce prince, la bière se trouva trop étroite, et le cadavre creva dans les efforts qu'on fit pour l'y introduire. Quand Baudouin de Flandre lui refusa la main de sa fille Mathilde, Guillaume força l'entrée de la chambre de la princesse, la saisit par les cheveux, la traîna jusqu'à la porte et la foula aux pieds. Les débauches de Guillaume-le-Roux sont de celles qu'on ne peut pas même indiquer, et auxquelles on n'osait se livrer que dans l'obscurité la plus profonde ; car l'histoire rapporte, à la louange de Henri 1^{er}, qu'il rétablit l'usage des lumières à la cour. Henri 1^{er} et Jean avancèrent leurs jours par des actes de glotonnerie. Il n'a fallu qu'un léger effort d'imagination au romancier pour se repré-

senter Richard se repaissant joyeusement du crâne d'un Sarrasin.

An hot head bring me before ;
Eat there of fast I shall
As it were a tender chick ¹.

Depuis leur premier établissement dans les Gaules, la plupart des ducs normands avaient été bâtards.

Ce qui aggravait les conséquences de tant de vices, c'est que nos rois n'étaient point, comme les premiers empereurs romains, enfermés dans leurs palais, entourés et contenus par l'étiquette d'une cour civilisée. Les débauches frénétiques de Commode et de Caligula, les voluptés plus raffinées de Néron, occupaient assez ces monstres pour absorber leur pensée et leur énergie ². Le roi normand, au contraire, gouvernait ses États aussi bien de fait que de nom ; il était lui-même son premier ministre et avait l'œil à tout, personnes et choses. Sa tyrannie s'exerçait, non sur des esclaves et des favoris de palais, mais sur ses sujets les plus recommandables ; ses idées sensuelles et ses passions brutales s'appliquaient aux plus hauts intérêts de la politique et de la religion. Tous ces princes furent de grands hommes et s'employèrent à de grandes choses : la perversité avait revêtu en eux une enveloppe vraiment royale.

Théorie de l'interdit fulminé par le Saint-Siège contre les États des princes rebelles à l'Église.

Aux yeux de ceux qui lisent l'histoire avec des préventions hostiles à l'Église, un interdit doit paraître la forme la plus audacieuse de la tyrannie spirituelle ; mais ceux-là repoussent en fait toute application réelle du pouvoir de lier et de délier dans les cieux. Mais même des chrétiens catholiques de nos jours, pour qui la puissance conférée à l'Église de livrer ses sujets rebelles à Satan pour le châtiement de leurs corps ³, est un article de la foi vivante dans leurs cœurs et régulatrice de leurs actions, n'en frémissent pas moins à la

¹ Apportez-moi une tête encore chaude ; j'en mangerai aussi volontiers que si c'était un poulet bien tendre.

² « C'avait été dans les plus mauvais temps la consolation des Romains, que chez les empereurs la vertu était active et le vice indolent. » (GIBBON, chap. VI.)

³ L'auteur fait évidemment allusion ici au passage de saint Paul relatif à l'incestueux de Corinthe, 1^{re} Ép. aux Cor., § 5. (Note du traducteur.)

pensée d'un usage si violent de cette puissance, et ne peuvent se défendre d'une secrète aversion pour une mesure qui leur paraît dure et cruelle. Prononcer un interdit, c'est, disent-ils, confondre l'innocent avec le coupable ; bien plus, laisser échapper le coupable pour frapper des milliers d'innocents. Allons plus loin encore : au point de vue de la ferme conviction qu'avaient les siècles dont il s'agit de l'efficacité réelle de l'absolution et de l'excommunication, si l'interdit n'était pas entièrement conforme aux règles de la justice et de la miséricorde, celui qui le lançait se jouait indignement de l'autorité qu'il croyait tenir de Jésus-Christ. Aussi plusieurs historiens parlent-ils des Papes du XII^e et du XIII^e siècle comme de despotes ambitieux qui, dans leurs luttes pour la suprématie contre les puissances séculières, ne tenaient pas plus de compte des âmes de leur milice spirituelle que Napoléon de la vie de ses soldats. Avec qui se fait de pareilles idées, nous ne nous mettons point en frais d'arguments ; mais au chrétien docile qui aime l'Église et ses pratiques d'autrefois, et qui éprouve de l'embarras à concilier l'interdit avec la tendresse de cette bonne mère pour les petits du troupeau de Jésus-Christ, à celui-là, nous pouvons suggérer les considérations suivantes.

L'interdit était, en ce temps-là, une mesure d'indulgence : c'était, au point de vue surnaturel, un appel à la Providence ; au point de vue humain, un appel à tous les sentiments généreux d'un cœur royal. Car on ne doutait pas alors que le magistrat aussi bien que le peuple, le gouvernant à l'égal du gouverné, ne fût soumis à la loi, uniforme pour tous, de Jésus-Christ. On n'imaginait pas qu'il y eût une règle morale pour le prince, une autre pour le sujet. Celui-là était aussi bien exposé que celui-ci au péché et à l'erreur ; et il n'y aurait pas eu quelqu'un pour avertir, pour réprimander, pour rappeler dans les voies de la vérité le premier comme le second ? Le monarque, à qui des devoirs plus étendus, de plus lourdes responsabilités faisaient courir de plus grands risques de chute spirituelle qu'à personne, aurait-il donc été le seal chrétien privé du préservatif de la confession ou du remède miséricordieux de la pénitence ? La loi de Dieu, la loi de l'Église considèrent le péché en lui-même, non la personne du pécheur ; les distinctions tirées du rang qu'on occupe dans le monde ne sont point à l'usage de la juridiction spirituelle. Un prince en devenant chrétien, en entrant dans la société

chrétienne, se soumet à toutes ses règles non moins que le simple particulier, et le pouvoir chargé de faire observer ces règles est obligé de les maintenir à son égard comme à l'égard de tout autre. Comme elles sont précisément telles qu'elles doivent être pour faire atteindre à l'Église le but de son institution, le salut des âmes de ses membres, il est dans leur nature de n'admettre aucune exception, mais d'être universelles et permanentes. La soumission du prince à la discipline spirituelle, tenant à l'essence même de cette discipline, ne saurait être modifiée par la circonstance que l'Église aurait obtenu une place et une portion de pouvoir dans l'État. Les rois, par cela seul qu'ils sont chrétiens, demeurent sujets au péché, à la correction spirituelle, à l'excommunication, à la réconciliation par la pénitence après l'établissement temporel de l'Église, comme ils l'étaient auparavant.

Mais la constitution sociale du moyen âge admettait quelque chose de plus.

La puissance suprême, dans chaque État, est souveraine et sans appel dans les limites de son territoire ; mais en dehors de ces limites, elle tombe sous le contrôle d'une plus haute autorité, celle du droit international. Ce n'est pas là une vaine théorie ; c'est un fait attesté par l'histoire universelle, un fait des âges féodaux aussi bien que de l'Europe moderne. A tous les degrés de l'échelle féodale, le seigneur, maître absolu dans son domaine, rencontrait des pairs sitôt qu'il en franchissait les bornes, et de même au sommet, le prince trouvait des égaux dans d'autres princes avec qui il était obligé d'avoir des relations, envers qui, par conséquent, il avait des devoirs. Partout où il y a un système d'États en rapport entre eux (et c'est ce qui existe nécessairement toujours, excepté dans le cas unique de la monarchie universelle), l'établissement de l'Église serait bien imparfait, s'il ne la constituait que parallèlement à la puissance intérieure qui régit chaque peuple, sans lui donner aussi une position analogue à l'égard du pouvoir extérieur, qui étend son action sur tous. Ce n'est pas assez que la loi nationale admette l'Église comme élément constitutif de tel État particulier ; il faut encore que la loi internationale la reconnaisse pour une partie intégrante du système général des États. Les devoirs des princes envers leurs sujets sont consacrés par le Christianisme ; il doit en être de même des devoirs réciproques des princes entre eux. Maintenant, comme au moyen

âge, la chrétienté forme un ensemble et reconnaît une loi commune. Seulement, depuis la naissance du protestantisme, le droit international est basé sur la morale et garanti par l'opinion publique, tandis qu'auparavant il reposait sur l'Évangile et avait pour sanction le pouvoir des clefs. Aujourd'hui, il est mis sous la sauvegarde de confédérations et d'alliances qui, en tant qu'êtres collectifs, ne relèvent, encore une fois, que de l'opinion. Alors, il avait pour défenseur un Pontife chrétien, tenu en conscience et devant Dieu d'agir conformément à une loi ecclésiastique bien connue et bien définie. Les deux systèmes s'accordent à admettre, en dernier ressort, l'intervention d'une force armée pour obtenir la soumission ou pour punir l'infraction flagrante à la loi commune. Ils diffèrent dans le choix du juge suprême, que nous cherchons parmi les cours intéressées dans le débat, que nos aïeux demandaient à une réunion d'évêques dégagés par position de tout intérêt personnel. Or, de même qu'ils regardaient comme une obligation, pour le pouvoir temporel de chaque État, de donner force aux sentences de l'Église contre la résistance des particuliers, de même ils reconnaissaient à la chrétienté tout entière le droit et le devoir de faire exécuter ces mêmes sentences contre les princes rebelles à leur autorité. Comme l'hérétique obstiné était réputé hors la loi de son pays, ainsi le prince excommunié était hors la loi internationale, et ses peuples souffraient des coups dirigés contre lui par le glaive spirituel, comme ils souffrent de nos jours, dans les cas analogues, de ceux qui lui sont portés par les armes matérielles, soit en répandant leur sang pour lui sur le champ de bataille, soit en subissant par sa faute les désastres de l'invasion.

C'était une conséquence de l'établissement de l'Église que ses sentences dussent entraîner des pénalités temporelles. Ces sentences atteignaient tout péché, qu'il eût été commis par un paysan ou par un roi ; mais la peine temporelle qu'elles appelaient sur les coupables était appropriée à la situation de chacun. Ici se présentait une distinction importante : un particulier, soit baron, soit chevalier, soit d'un rang inférieur, s'il refusait obstinément la satisfaction due pour son crime, était immédiatement excommunié ; mais les princes, investis par Dieu du pouvoir civil pour l'avantage de leurs sujets, ne s'offraient pas seuls aux coups de la justice sociale ; d'autres intérêts étaient intimement liés aux leurs. Ni la nation, ni le prince, ne sauraient pécher, c'est la sainte Écriture qui nous l'enseigne, sans se

charger mutuellement de la responsabilité de leurs fautes. Les crimes de David et d'Abimélech furent punis, non sur eux-mêmes, mais sur leurs peuples ¹.

Le péché du souverain étant donc plus funeste qu'un autre, puisque les conséquences n'en devaient pas peser sur lui seul, il convenait de faire plus d'efforts pour l'amener à repentance, de lui accorder plus de temps et de différer la sentence définitive, dans l'espoir de triompher de sa résistance par des moyens plus doux. C'est ainsi qu'en faisant précéder l'excommunication de sa personne par l'interdit du royaume ou de la province qu'il gouvernait, l'Église faisait acte de miséricorde plutôt que de rigueur ; elle aimait mieux affliger le corps que d'écraser la tête ; elle excitait le peuple à adresser à Dieu des prières unanimes pour qu'il changeât le cœur du roi ; elle en appelait aux sentiments généreux du prince lui-même qui, comme père de ses sujets, ne devait pas avoir le courage de prolonger leurs maux par son endurcissement. C'est pourquoi, durant l'interdit, le jeûne était prescrit ainsi que tous les signes extérieurs du deuil. Les chrétiens fidèles et soumis s'interposaient de la sorte entre Dieu et le rebelle, et la cité pouvait être épargnée en considération des dix justes qu'elle se trouverait compter dans son sein.

L'imperfection humaine se glissait souvent, il est vrai, dans la mise en action de cette théorie. Des cardinaux étaient gagnés, des papes intimidés ou trompés par leurs légats, des légats se laissaient séduire par les faux dehors d'une déférence affectée de la part des souverains. Mais toutes les précautions possibles étaient prises contre ces abus. A tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique (instituée sur le modèle de la hiérarchie céleste ²), le supérieur avait le pouvoir d'arrêter l'exercice par l'inférieur du droit d'excommunication, et les appels successifs, d'abord au métropolitain et finalement à Rome où toute affaire était soumise aux investigations les plus patientes et les plus complètes, formaient un ensemble de moyens de contrôle réciproque combiné de façon à prévenir les effets du ca-

¹ « *Quidquid delirant reges, etc.* » C'est un dogme de la religion naturelle elle-même. Alexandre, empereur de Russie, lors de l'inondation qui dévasta Saint-Pétersbourg, en 1824, parcourut la foule des victimes en s'écriant : « Mes enfants, à vous souffrez à cause de moi. Oui, ce sont mes péchés que Dieu punit sur vous. » (HURTER, I, 378.)

² « *Ad instar cœlestis curiæ.* »

price et de la légèreté. Et pourtant ce pouvoir, organisé avec tant de sagesse, pouvait encore, dans la main des méchants, être prostitué au service des intérêts personnels. C'était une arme spirituelle qu'employaient l'un contre l'autre des prélats ennemis. Au lieu d'en limiter l'usage au cas d'obstination dans l'hérésie ou d'endurcissement dans le péché mortel, on y avait recours à propos du moindre différend entre l'Église et le prince. On l'employait trop souvent à défendre les propriétés temporelles de l'Église en la personne de ses ministres ⁴.

**Sentence de déposition contre Jean-sans-Terre. —
Justification de cette sentence en fait et en droit.**

L'excommunication durait déjà depuis trois ans, et Jean s'en mettait encore peu en peine. Il y avait une dernière mesure à prendre contre lui, et Innocent lui avait donné assez de temps avant d'y avoir recours. Gardons-nous de croire qu'il hésitât par indécision ou par peur. La lenteur à appliquer le châtiment est un trait particulier du gouvernement pontifical, trait qui ne ressort jamais plus que sous les papes le plus en état de punir. Ils déploient une patience vraiment divine, digne du plus élevé de tous les pouvoirs, de celui qui représente ce juste juge qui est « fort et patient, et qui se laisse « insulter chaque jour sans exercer sa vengeance. » Ils agissent comme en tremblant d'une crainte religieuse à la pensée que ce qu'ils font sera ratifié dans le ciel.

A la fin de l'année 1212, les évêques de Londres et d'Ely accompagnèrent l'archevêque à Rome, et représentèrent fortement au Saint-Siège l'état de désolation et de ruine spirituelle où était arrivé le royaume. Ce n'étaient pas seulement les souffrances de tant d'innocents, ecclésiastiques et laïques, l'affliction d'une portion importante de l'Église universelle qui appelaient hautement le secours du père et du gardien de cette Église; il y avait encore là un scandale public pour la chrétienté tout entière, un exemple pernicieux pour les autres princes, une offense intolérable pour toutes les nations chrétiennes. L'Angleterre devenait presque un pays païen; le Chris-

⁴ Nous n'avons pas cru devoir omettre ces dernières phrases, afin de montrer que l'auteur ne porte pas dans ses appréciations cet esprit de système qui prétend tout défendre et n'admet pas l'abus de ce qu'il a une fois déclaré bon en principe. (*Note du traducteur.*)

tianisme y était proscrit avec ceux qui le prêchaient; on y violait jusqu'aux notions communes de justice, d'humanité et de droit; et de tous ces maux l'unique cause était le roi Jean.

Sur cet exposé intervint une sentence solennelle du Saint-Siège qui déclara ce prince déchu du trône d'Angleterre, et autorisa le Pape à lui donner un successeur plus digne que lui de s'y asseoir.

La déposition d'un souverain à cause de son mauvais gouvernement est toujours une mesure violente, et la déposition de Jean eût-elle eu en sa faveur le concours unanime de la nation anglaise et l'approbation de tous les princes chrétiens, n'en était pas moins une révolution. Les révolutions, en général, sont en dehors de toutes les lois; mais celle-ci était aussi légale que possible et sanctionnée par le seul pouvoir qui pût se dire compétent. Le Pape était alors reconnu pour l'exécuteur de la loi commune des nations. Rien de plus familier pour nous que des attributions analogues exercées sans contradiction par les conciles laïques de l'Europe moderne, et la génération actuelle a vu une assemblée de diplomates disposer des provinces et des peuples, prononcer la déchéance de tel monarque, le remplacer par tel autre avec un *laisser-aller* sans bornes et une autorité sans appel. Au temps dont nous écrivons l'histoire, on n'avait jamais entendu parler d'une monarchie de droit divin; on eût été plutôt porté à croire avec Grégoire VII que « l'empire avait été insti-
« tué par le diable, tandis que le sacerdoce venait de Dieu. » Mais Jean ne pouvait pas même invoquer le droit héréditaire, il n'était qu'un usurpateur heureux; et ceux qui regardent comme justifiée par la nécessité des circonstances la révolution de 1688, doivent tenir la nation pour fondée en 1213 à appeler au trône une petite fille d'Henri II à la place d'un prince qui détruisait les lois et la religion du pays.

Tel est le côté politique de la question exposé en langage moderne. Mais il est incontestable qu'Innocent III en fulminant, et la chrétienté en accueillant la sentence de déposition, l'envisageaient d'un point de vue plus élevé: celui de l'obligation réputée sacrée à cette époque, de défendre, même par le glaive, s'il était nécessaire, le Christianisme contre ses oppresseurs, soit infidèles, soit hérétiques. « Parce que tu as rejeté la parole du Seigneur, le Seigneur à son tour
« t'a rejeté et dépouillé du droit de régner sur Israël¹. » D'après ces

¹ I Sam., XV, 23.

principes, la guerre contre Jean devint une croisade, et tous les privilèges des croisés furent concédés à ceux qui y prendraient part.

Ce qui s'était passé depuis six ans suffisait certes pour faire considérer ce prince comme pire qu'un infidèle. Mais un fait qui ne fut pas généralement connu de son temps ni même bien des années après, c'est qu'il avait formellement offert de renoncer à la foi chrétienne. Des doutes ont été élevés sur la vérité de cette histoire à raison de ce qu'elle a été intercalée après coup dans la vieille chronique de saint Alban ; mais des critiques ont établi son authenticité par des preuves de leur ressort, et toutes les probabilités intrinsèques viennent à l'appui. Plantagenet, Angevin, fils d'une princesse de Guienne, toutes les sympathies de Jean devaient être pour le midi de l'Europe, ce territoire en litige entre les croyances où un christianisme dégénéré avait cessé de lutter contre un mahométisme et un judaïsme d'aussi bonne composition que lui. L'esprit méridional était alors entièrement dépourvu de cette fermeté dans la foi qui caractérisait l'Europe du Nord. Quand Philippe-Auguste s'écriait dans un moment de désespoir : « Heureux Saladin ! qui n'a pas un Pape pour « se mêler de ses affaires ! » nous ne voyons, et nous avons raison de ne voir là qu'un accès passager d'impatience et de ressentiment ; mais l'ambassade de Jean à l'Émir-el-mounemim est un acte beaucoup plus réfléchi. Il ne s'agissait pas seulement, comme dans l'alliance de François I^{er} avec Soliman le Magnifique, qui froissa pourtant si vivement le sentiment religieux de la chrétienté, de conclure une ligue purement politique, dans laquelle les deux parties, en vue de leurs intérêts réciproques, consentent à oublier la différence de religion. Le Sarrasin faisait alors de rapides conquêtes en Espagne, et Jean aurait été bien aise d'avoir l'appui d'un bras vigoureux, que ce bras appartint au Christ ou à Mahomet. Mais ce qui était plus rapide encore que les progrès de l'épée infidèle, c'étaient ceux que les doctrines religieuses de l'Orient, sinon précisément celles de l'Islam, faisaient silencieusement dans ces contrées, et de telles nouveautés flattaient le penchant secret du monarque anglais à joindre au libertinage de conduite le libertinage d'opinion. Cette tendance dut être pour beaucoup dans sa prédilection pour ses sujets du Poitou et de la Guienne. Avec eux, il se sentait en famille ; ils saisissaient toute la portée de maint sarcasme contre le clergé dont le sel eût été perdu pour un auditeur anglais. Et combien, à ce point de vue, est

significatif le soin que prit plus tard le légat Nicolas d'obliger le roi à donner des ordres exprès au sénéchal de Gascogne pour l'extirpation de l'hérésie dans cette province !

Rien n'est plus pénible pour un historien que cet air d'apologie que donne à ses réflexions la nécessité d'expliquer les faits des temps passés. Il ne faut pas avoir de préventions en faveur du Catholicisme, il suffit de n'en avoir pas contre lui pour reconnaître que les actes des Papes de la nature de celui dont nous nous occupons, n'étaient pas des usurpations téméraires et ambitieuses, mais les conséquences naturelles, inévitables, de l'existence publique attribuée au christianisme dans la société. Parler ainsi qu'on l'a fait de la déposition et de la soumission de Jean comme « de quelque chose d'extraordinaire, » c'est tout simplement altérer la vérité de l'histoire. Non-seulement ce qui se passa en cette circonstance avait autant de précédents que le comportait la nature même du fait ; mais c'était l'application légitime et rationnelle au cas particulier des principes généraux de l'Église que tous les catholiques admettent, et qui ont cessé d'être mis en action sous ce rapport, uniquement parce que la *chretienté* a cessé d'exister. En effet, nos sentiments sur cette question ne sont qu'une branche de la grande hérésie morale des temps modernes. Le pouvoir, suivant la doctrine actuelle, est basé sur la loi morale. Tout pouvoir qui méprise cette loi, ou qui veut s'en affranchir, abdique de fait, devient un être nuisible à une société dont la morale est la base et doit être renversé par elle. Or, autrefois l'Europe s'entendait aussi bien sur ce qu'était le christianisme qu'elle s'entend aujourd'hui sur ce qu'est la morale. Et n'aperçoit-on pas déjà des symptômes avant-coureurs d'une troisième Babel destinée à briser ce dernier lien entre les peuples ?

Translation solennelle des reliques de saint Thomas de Cantorbéry. — Synode d'Osney, base du droit canonique en Angleterre.

Notre histoire finit naturellement à la mort du Pape et du roi dont le différend en est le véritable sujet. L'archevêque de Cantorbéry leur survécut douze ans ; nous rapporterons brièvement les deux actions par lesquelles il illustra cette période calme et pacifique de sa vie.

La première fut la translation du corps de saint Thomas Becket. Il était éminemment convenable qu'elle fût accomplie par un successeur du saint qui joignît à l'honneur d'occuper son siège celui d'avoir marché sur ses traces et souffert pour la cause qu'avait consacrée son martyre. Depuis cinquante ans, le tombeau de saint Thomas de Cantorbéry était le principal canal par lequel la miséricorde divine daignait se communiquer à la nation anglaise. Il était devenu, grâce à la multitude de cures merveilleuses qui s'y opéraient, ce qu'avait été un siècle auparavant celui de saint Edouard, le centre de la vénération dont on entourait les reliques des saints. Proscrit durant sa vie, méprisé, traité légèrement par ses amis eux-mêmes, mort comme un traître et un rebelle ou quelque chose de pis encore, il avait reçu à la hâte dans une voûte obscure de la crypte de sa cathédrale une sépulture sans honneur, destinée seulement à préserver son corps des outrages de ses ennemis. Là il devait être oublié, ou si sa mémoire ne périssait pas entièrement, elle devait être noyée dans le vaste océan des souvenirs historiques, et ne réveiller que l'idée d'un homme n'ayant ni plus fait ni plus souffert que beaucoup d'autres. Il fallait une sentence du ciel pour faire connaître que sa vie avait été immolée à Dieu même, et que le sacrifice avait été agréé du Très-Haut. Et cette sentence fut rendue dans la forme la moins équivoque de toutes, sous le sceau visible et palpable des miracles. C'est à l'humble religieux et au pauvre dénué de toute ressource, c'est au chrétien obscur et opprimé, mais fidèle et obéissant dans le fond de son cœur, que Dieu dispense le secours et la guérison par l'entremise des reliques de ses saints. Ce n'est ni la canonisation, ni la translation du corps qui fait connaître les mérites du défunt; l'Église ne fait par là que sceller et ratifier une sentence déjà prononcée par la voix commune des fidèles. Mais les miracles tendent naturellement à enfanter d'autres miracles; car un miracle étant la coopération de la puissance de Dieu avec la foi de l'homme, plus les prières des croyants se portent particulièrement vers telle relique, plus doit se manifester la vertu secrète qu'elle contient.

C'est ainsi que chaque jour des prodiges nouveaux éclataient à Cantorbéry; le cri général de l'Église avait obligé le Pape (Alexandre III) à canoniser saint Thomas, et maintenant ce même cri invitait l'archevêque à donner à ces ossements, qui opéraient tant de

merveilles, un lieu de repos plus honorable que le sombre et humide souterrain où ils étaient demeurés jusqu'alors. Sa propre piété le portait à entourer leur translation de toute la magnificence possible. Ce projet fut annoncé au public deux ans à l'avance. Honorius III, dans une bulle solennelle, exhorta « les Anglais de toute condition à vivre dans un parfait accord entre eux, mutuellement unis par les liens de la charité, à purifier leur conscience de tout péché, et à s'appliquer tellement à la pratique des bonnes œuvres que, lorsque le jour de la cérémonie serait venu, ils fussent en état de rendre à leur saint martyr des honneurs dignes de lui. » Ce jour fut fixé au mardi 7 juillet, en mémoire de ce que c'était un mardi que saint Thomas avait souffert pour la vérité. On remarqua dans le temps que, par une coïncidence providentielle ¹, c'était le 7 juillet que le corps de son meurtrier, Henri II, délaissé par ses serviteurs, avait été porté par des étrangers à Fontevault. A la Pentecôte précédente, Langton avait présidé au couronnement d'un roi de la terre, Henri III; maintenant il prêtait son ministère au triomphe d'un prince de la cour céleste, puissant auprès de Dieu. Jamais encore l'Angleterre n'avait vu une telle multitude rassemblée sur un même point; de l'extrémité des comtés les plus lointains, de tous les coins de la chrétienté étaient accourues des personnes de tout sexe et de tout rang, abbés, prieurs, ecclésiastiques et barons. Vingt-quatre évêques étaient présents; ce fut l'archevêque de Reims qui dit la messe. Les saintes reliques furent transférées de leur cercueil de pierre, sans ornements, dans une magnifique chapelle derrière le maître-autel. Erasme, qui les visita, plus par curiosité que par dévotion, sous l'épiscopat de Warham, décrit minutieusement la position qu'elles occupaient à cette époque. Elles ne pouvaient être montrées que par le prieur en personne; un étui en bois, soulevé au moyen d'une poulie, laissait à découvert un coffre ou cercueil d'or qui contenait le précieux dépôt, et tous les assistants se mettaient aussitôt à genoux; mais les ossements eux-mêmes n'étaient point exposés au regard. « D'inestimables richesses ornaient le coffre : l'or était la plus vile des matières qui y fussent employées. On voyait briller et étinceler à l'entour les pierres précieuses les plus rares et de la plus grande dimension; quelques-unes excédant la grosseur d'un œuf d'oie. Le prieur, avec une baguette blanche, désignait parti-

¹ « *Deo procurante.* » (Sermons d'Ét. Langton.)

« culièrement chacune d'elles en en faisant connaître la valeur, ainsi
 « que le nom de celui qui l'avait donnée. Les plus riches étaient dues
 « à la munificence des princes ¹. »

Pour bien recevoir la foule immense des pèlerins attirés par la cérémonie, on employa toutes les ressources dont l'archevêque pouvait disposer. Les maisons de ville et de campagne, à Cantorbéry et aux environs, leur ouvrirent leurs portes ; le vin coulait à grands flots pour eux dans tous les quartiers de la cité : des mesures étaient prises pour qu'ils fussent, à partir de Londres, défrayés de tout sur la route, eux et leurs montures. « Et si tous les efforts de Langton
 « ne suffirent pas à pourvoir à tous les besoins de tant de monde,
 « ils montrèrent du moins, dit un chroniqueur², son bon et généreux
 « vouloir. » Son hospitalité princière n'était pas seulement, en effet, telle que la comportaient ses facultés ; elle les excédait tellement que ni sous lui, ni sous ses trois premiers successeurs, les revenus du siège de Cantorbéry ne purent combler le déficit créé dans cette occasion.

Le second acte de ce prélat que nous devons mentionner, c'est la tenue, en 1222, du synode d'Osney, qu'il présida, et dans lequel furent faits, très-probablement d'après ses vues, de nombreux canons pour le meilleur gouvernement de l'Église d'Angleterre. Comme la Grande Charte est le premier des statuts du royaume, de même les constitutions d'Osney sont les plus anciens canons provinciaux encore reconnus pour obligatoires dans nos cours ecclésiastiques, et elles forment ainsi la première assise de ce vaste édifice du droit canonique qui, alors même que toutes les autres institutions religieuses ont été étourdiment détruites ou remaniées, est resté debout, parce qu'on a senti l'impossibilité d'en tirer parti autrement : semblables à ces vieilles tours féodales si solidement construites qu'on a dû renoncer à les abattre, parce que les frais de démolition auraient excédé la valeur des matériaux.

¹ *Peregrinatio Relig. ergo.* — ² Waverl.

CAUSES SECRÈTES

DE LA

CHUTE DE CHARLES LE TÊMÉRAIRE

Avant la Révolution française, je ne sais s'il y a eu, depuis quatre siècles, en France et au dehors, un plus grave événement que la chute de Charles le Téméraire et de la maison de Bourgogne.

En France, c'est la fin du moyen âge et le commencement de l'histoire moderne. *C'est la fin du moyen âge*, et qui ne sent, en effet, que la grande féodalité est blessée à mort dans la personne de Charles ? Une fois encore (à la mort de Louis XI) les tronçons du serpent tenteront de se rejoindre, mais c'en est fait désormais, il leur manque une tête. *C'est le commencement de l'histoire moderne*, car c'est la transition de l'ère féodale à l'ère monarchique ; de la dislocation, de l'éparpillement à la concentration du pouvoir ; des mœurs chevaleresques aux mœurs modernes. C'est aussi l'avènement de la diplomatie, c'est-à-dire, après tout, du règne de l'intelligence se substituant au règne de la force.

Au dehors, la chute de Charles le Téméraire est le principe de toutes les grandes guerres qui ont ensanglanté l'Europe, depuis la bataille de Fornoue jusqu'à celle de Fontenoy. De là date ce long antagonisme de la maison d'Autriche et de la maison de France qui remplit toute l'histoire moderne : « L'héritière de Bourgogne épouse Maximilien d'Autriche, et dans ce contrat de mariage, a dit Joseph de Maistre, il est écrit que les hommes s'égorgeront pendant trois siècles de la Baltique à la Méditerranée ¹. »

Il vaut la peine, si je ne me trompe, d'étudier à fond les causes vraies d'un événement aussi considérable.

La loi de l'univers est : « Malheur aux vaincus ! »

On a cru jusqu'à nos jours que la justice avait triomphé en 1477 ; que Charles avait en quelque sorte provoqué sa propre ruine en offensant gratuitement les Suisses et en leur refusant toute satisfac-

¹ *Considérations sur la France*, chap. III.

tion. Mais voici que, du sein même de l'antique Helvétie, des voix se sont élevées contre cette accusation trois fois séculaire. Chose remarquable ! la Suisse allemande, la Suisse qui avait vaincu à Grandson et à Morat, a réclamé la première en faveur de Charles de Bourgogne. La Suisse romande n'a pas fait attendre sa protestation ; sa voix a retenti à Dijon même, en 1839, dans un recueil dont je n'ai pas le droit de faire l'éloge¹. Cependant la loyauté helvétique poursuivait ses recherches réparatrices. Berne y apportait son tribut comme Lausanne ; on suivait un à un, dans tous leurs plis et replis, les fils croisés des négociations de Louis XI, de Charles, de Sigismond d'Autriche et de la Confédération helvétique ; on en retrouvait les traces officielles dans des archives longtemps inexplo- rées ; on publiait les rapports transmis jour par jour à Galéas Sforza, duc de Milan, par l'ambassadeur qu'il entretenait auprès du duc de Bourgogne. Enfin, après dix ans d'études persévérantes, on arrivait à cette conclusion que, dans le récit de cette lutte suprême contre les Suisses, Charles avait été calomnié par l'histoire.

On n'attend pas de moi que je songe à résumer ici toutes ces recherches, ces documents, ces correspondances diplomatiques, ces dix années de minutieux et patients travaux. Je voudrais pourtant en dire assez pour en justifier la conclusion devant les lecteurs du *Correspondant*, et je n'en désespère pas tout à fait.

A l'avènement de Louis XI, la lutte commencée au XII^e siècle entre la monarchie et la féodalité se personnifie ; elle a tous les caractères d'une haine intime et individuelle ; elle devient un duel à outrance entre Louis de France et Charles de Bourgogne.

Charles, né à Dijon, le 10 novembre 1433, n'était assurément pas un homme vulgaire. Prince chevalereux, toujours l'épée au poing, puissant joûteur, puissant archer, lutteur vigoureux, chasseur intrépide, en tout et partout infatigable ; se levant tous les jours avant toute sa cour ou toute son armée ; au camp se couchant le dernier et toujours vêtu ; d'une sobriété exemplaire ; exempt de toute faiblesse pour les femmes ; naturellement droit, sévère, exact, bon justicier, jusqu'à faire au besoin *forte et roide justice*, comme parle Olivier de la Marche ; gardien vigilant de l'ordre dans ses États et de la discipline dans les camps, et pourtant aimant le soldat, soignant lui-même les blessés ; homme de guerre remarquable, le premier de son temps pour les détails du métier et pour les règlements militaires.

Et qu'on ne se le représente pas comme un homme tout d'une pièce, bardé de fer et ne sachant que se battre. Ce rude personnage aimait la musique avec passion. Il possédait pour son temps l'art de la composition, et l'un de ses historiens nous apprend qu'il fit lui-même le *chant de plusieurs chansons bien notées*. Il parlait cinq langues vivantes, il entendait bien le latin, il se faisait lire chaque jour l'histoire romaine durant deux heures. « Quoiqu'il n'aimât ni

² *Les Deux Bourgognes*, tomes IX et X.

« les bals, ni les festins, ni la société des femmes, il y tenait bien « sa place dans l'occasion. » Fidèle à la magnificence de sa maison, dans les solennités il portait un habillement dont les pierreries valaient plus de 100,000 florins d'or. « Nul prince ne le passa (dit Comines, son ennemi) à nourrir *grandes gens* et à les tenir bien réglés, car il eut une grande *et triomphale* cour sur tous les ducs du monde. »

Mais ce n'en était pas moins une nature inégale et disproportionnée. Charles avait eu en héritage une grande puissance et il en respirait tout l'orgueil : il avait l'enthousiasme et l'émulation des grandes choses, l'ardeur de courage qui les fait entreprendre, la constance qui les mène à fin ; mais il lui manquait une intelligence égale à la hauteur et à l'étendue de ses desseins. L'éclat de ses premières armes l'éblouit tout d'abord ; un long bonheur acheva de l'égarer. « Il ourdissoit des entreprises, dit Paradin, que trente vies d'hommes n'eussent scieu *tixtre* (tisser), et plus il estoit embrouillé, plus il s'embrouilloit. » Son courage finit par devenir une ardeur aveugle, sa constance de l'opiniâtreté. « Le malheur qui aurait dû « l'éclairer ne fit que l'endurcir ; il ne céda point, dit Jean de « Muller, il tomba. »

Dieu, qui aime à confondre les calculs humains, permit que tout cet orgueil et toute cette puissance fussent brisés par quelques pâtres de la Haute-Allemagne, comme on disait alors, par ceux qui, précisément à partir de cet événement, ont été connus en Europe sous le nom de Suisses.

Ce nom désignait quelques milliers d'hommes concentrés dans les petits cantons de Schwitz, d'Uri, d'Unterwald, de Zug, de Glaris, et dans les cantons plus peuplés de Lucerne, de Zurich et de Berne : c'était là en ce temps toute la Suisse, et Berne, dès lors, en était la tête.

Alliés de Philippe le Bon, *les Suisses vécurent en paix avec la Bourgogne, jusqu'au jour* où l'archiduc Sigismond d'Autriche, prince dissipateur et besoigneux, emprunta de Charles le Téméraire 80,000 florins d'or, et pour garantie de cette somme lui vendit à réméré tous les domaines de la vieille maison de Habsbourg, dans la Haute-Alsace et dans la Forêt-Noire. Les prodigalités de Sigismond rendaient le rachat peu probable. Devenu ainsi le maître des deux rives du Rhin au-dessous et au-dessus de Bâle, presque jusqu'à Schaffouse, Charles confia le gouvernement de ces contrées à un homme du pays, qu'il ne connaissait que par son intrépidité guerrière, au trop fameux Pierre de Hagenbach. C'était là un choix malheureux. Homme de violence et de rapine, à qui le commandement était nouveau, Hagenbach rançonna les villes, humilia les évêques, les abbés, les nobles ; il fut prodigue, surtout envers Berne, de ces menaces et de ces insolences plus difficiles à pardonner que des brigandages et même des cruautés.

Le premier effet de cette odieuse conduite fut de jeter les Suisses dans les bras de la France (1470).

Dès 1451, ils avaient recherché l'alliance de Charles VII. Louis XI, qui, lorsqu'il était dauphin, avait éprouvé la pesanteur de leurs piques à la bataille de Saint-Jacques (1444), renouvela cette al-

liance (1463), et la cultiva entre toutes autres. Il s'était attaché par des liens secrets un homme nouveau, Nicolas de Diessbach, dont la popularité croissante balançait et menaçait à Berne le vieil ascendant des anciennes maisons patriciennes.

Sur ces entrefaites, Mulhouse, ville alliée de la Confédération helvétique, vit ses revenus saisis par Hagenbach pour je ne sais quelles dettes de ses habitants envers les sujets alsaciens du duc de Bourgogne. Berne s'entremet aussitôt. Charles visitait alors pour la première fois ses nouvelles possessions d'Alsace, avec le désir hautement proclamé de ne point leur laisser regretter la domination autrichienne. Il fit lever provisoirement le séquestre mis par Hagenbach sur les revenus de Mulhouse ; mais, dans sa réponse à la ville de Berne (31 décembre 1473), il se plaint déjà de ce que les Suisses machinent en secret contre lui avec son ennemi le roi de France. Le duc était bien informé : au moment où il écrivait, Nicolas de Diessbach, au nom de Berne et de toute la Confédération, concluait avec Louis XI une alliance *offensive* contre la Bourgogne ; Louis promettait de l'argent, et Diessbach des soldats (10 janvier 1474).

C'est sans doute en apprenant ces nouvelles que Charles, bienveillant d'abord pour les envoyés de Berne, quoique l'un d'eux (Scharnachthal) fût chambellan du roi, leur fit dire de le suivre à Dijon, d'où il les laissa, dit-on, partir sans réponse. Néanmoins, qu'on ne l'oublie pas, le 6 mars 1474, il députait en toute diligence en Suisse des hommes qui avaient la confiance du pays, pour désavouer Hagenbach et promettre la *punition des abus*. C'est ici que vont se montrer à découvert l'état réel des choses en Alsace, et la vraie disposition des esprits dans les huit cantons. Lucerne reçut bien l'ambassade ducale. Schwitz se chargea d'écrire à Glaris en faveur de l'union bourguignonne. Les envoyés de Charles furent accueillis d'Uri avec respect, de Zug avec cordialité, de Zurich avec distinction. « Le commerce va mieux, dit Unterwald aux envoyés de Bourgogne, le commerce va mieux *et la sûreté règne* DEPUIS QUE VOTRE SEIGNEUR GOUVERNE LES PAYS VOISINS. » La réponse de Berne, bien qu'empreinte d'un juste ressentiment contre Hagenbach, ne fut guère moins satisfaisante.

Cependant les Suisses, dirigés à leur insu par des meneurs vendus à Louis XI, et sans apprécier la portée de ce qu'on leur faisait faire, venaient de conclure avec les évêques, les seigneurs et les villes d'Alsace, une ligue peu rassurante pour les intérêts bourguignons. La haine de Hagenbach, exploitée par la diplomatie française, allait opérer un bien autre prodige. Le 30 mars 1474, après cent cinquante-neuf ans d'inimitié nationale contre la domination autrichienne, trente ans à peine après la bataille de Saint-Jacques, où Louis, dauphin de France, et Sigismond d'Autriche avaient répandu comme l'eau le sang des Suisses, la Confédération helvétique se réconciliait solennellement avec ce même Sigismond, sous la garantie de ce même dauphin devenu roi ; et à l'instant les villes d'Alsace s'engageaient à fournir à l'archiduc de quoi retirer ses domaines des mains du duc de Bourgogne. Le contrecoup ne se fit pas attendre. Huit

jours après, un soulèvement éclate, et, condamné par un tribunal improvisé, où deux Bernois et deux Lucernois siégeaient au rang des juges, Hagenbach est décapité.

De quel droit ? à quel titre ? Évidemment le grand bailli du duc de Bourgogne n'était responsable qu'envers son maître (qui offrait de le punir, on l'a vu) : comment eût-il été justiciable des bourgeois de Bâle, de Strasbourg, et surtout de Berne ? Ils étaient ses ennemis ; il se trouvait leur prisonnier de guerre, encore qu'il eût été pris ailleurs que sur le champ de bataille ; en aucun cas, certes, ils ne pouvaient être ses juges.

Or, en ce moment même, après avoir fait droit à quelques griefs des Suisses, Charles, ignorant quel sang venait d'être versé en Alsace, leur écrivait de ne pas sacrifier, malgré lui, à une amitié nouvelle, un vieil ami qui ne deviendrait leur ennemi que si on l'y forçait. De quel côté, dès lors, se trouvait l'agression ? Et quelle ne dut pas être l'indignation du duc en apprenant le meurtre juridique de Hagenbach ?

Il n'éclata point toutefois contre la Suisse, mais contre Sigismond seulement et contre l'Alsace. Étienne de Hagenbach, pour venger son frère, mit le Sundgau à feu et à sang. Alors, au mépris de la médiation d'Yolande de France, régente de Savoie, l'avoyer de Berne, le principal pensionnaire de Louis XI, Diessbach, sans y être suffisamment autorisé par la Confédération, déclare officiellement la guerre au duc au nom de la Suisse tout entière. « Berne ! Berne ! » s'écria Charles en recevant la lettre de défi. Il ne proféra point d'autres paroles.

Les événements se précipitaient. Même avant la déclaration de guerre, Berne s'était jeté sur le pays de Vaud, qui appartenait à la maison de Savoie, fidèle, on vient de le voir, à l'alliance de Charles. Après la déclaration, les Suisses inondent le comté de Bourgogne, alors dégarni de troupes : Charles s'obstinait au siège de Neuss, près de Cologne, forteresse devant laquelle il perdit onze mois. Les Suisses en profitèrent pour prendre partout l'offensive. Douze mille Bourguignons, rassemblés en toute hâte, furent battus à Héricourt par dix-huit mille Confédérés. Vainement la régente de Savoie s'entremet encore et remontre que Charles n'est point en guerre avec la Suisse, mais avec Sigismond seul. Pour toute réponse, les agresseurs continuent la guerre de Bourgogne et en soulèvent une autre contre la Savoie. Pontarlier est surpris par les Bernois ; trois villes, douze châteaux forts sont enlevés au duc. Quarante-six places du pays de Vaud tombent au pouvoir des Suisses. Le Bas-Valais est à jamais perdu pour la Savoie.

Que faisait pendant ce temps le terrible duc de Bourgogne ? Il signait avec Louis XI une trêve dans laquelle les Suisses étaient compris. René, duc de Lorraine, l'était aussi ; mais ses capitaines continuèrent les hostilités contre la Bourgogne, et par représailles Charles s'empara de la Lorraine.

Le croira-t-on ? Le duc, maître de Nancy, en paix avec la France et avec l'empereur, se prêtait encore à des négociations avec les Suisses ; mais les Confédérés (leurs chroniques contemporaines l'attestent) refusèrent fièrement de traiter avec lui.

Le gant donc était jeté. Le 19 février 1476, Charles campait au-dessus de Grandson. Il y trouva la trahison et la honte.

Loin de tomber néanmoins dans l'abattement que lui prête M. de Barante, Charles déploya au contraire une activité si prodigieuse, qu'en moins de dix jours il se trouva de rechef à la tête d'une armée considérable, avec laquelle il vint prendre position sur les hauteurs qui dominent Lausanne. Mais il y tomba malade de fatigue, et de là une inaction de trois semaines qui donna aux Suisses le temps de rassembler leurs forces. Le 11 juin, le duc était devant Morat, héroïquement défendu par son ancien compagnon d'armes à la journée de Monthéry, le brave Adrien de Bubenbergh. Le 22 juin, tout était perdu, fors l'honneur ; et, sur le champ d'extermination où ils venaient de vaincre, les Suisses élevaient l'ossuaire de Morat, triste monument de la boucherie faite ce jour-là par un peuple qui ne voulait pas de prisonniers.

Après ce désastre, Charles ne s'abandonna point encore lui-même. Il ne pensa plus qu'à défendre la Lorraine, seul point de communication entre ses États du Nord et son comté de Bourgogne. Les députés de cette dernière province furent convoqués à Salins. Le duc les harangua en personne durant deux heures : le pays épuisé lui offrit trois mille hommes. En même temps Charles écrivait dans les termes les plus vifs aux États de ses provinces des Pays-Bas, mais il n'en obtenait guère que des conseils. Il offrit une dernière fois la paix aux Suisses, mais Louis XI insistait auprès d'eux pour l'anéantissement entier de Charles, et les Confédérés refusèrent de traiter avant que le duc eût évacué la Lorraine. Le théâtre de la guerre fut ainsi transporté dans ce pays. On sait le reste.

Et maintenant l'histoire a-t-elle le droit de dire avec M. de Barante, « que, même sans Louis XI, la démence de Charles devait amener sa ruine, puisqu'il avait bien pu amener toutes choses au point de périr par la main des Suisses, ses anciens et fidèles alliés ? »

Non, l'histoire n'en a pas le droit.

L'histoire dira que Hagenbach fut un grand coupable, mais que ses déportements, après tout, n'étaient point une offense envers la Suisse ; que ses propos étaient insultants pour Berne, mais qu'on ne fait pas la guerre pour des propos ; que Charles, d'ailleurs, avait offert aux Suisses la réparation de leurs griefs en un temps où, des huit cantons, un seul à peine, Berne, s'était plaint de Hagenbach.

L'histoire dira que, sans attendre l'effet des promesses de Charles, Berne et Lucerne trempèrent dans l'assassinat juridique du grand bailli du duc de Bourgogne, et que, malgré l'énormité du fait, le duc n'en tira pas la moindre vengeance immédiate contre les Suisses.

L'histoire dira qu'après s'être fait ainsi justice à elle-même, la Confédération n'avait plus même un prétexte pour déclarer la guerre à la Bourgogne ; que pourtant elle s'est engagée dans cette guerre, à regret, il est vrai, mais fatalement entraînée par Berne, à qui la direction des affaires était abandonnée avec une confiance aveugle ; et que cette levée de boucliers n'a d'autre explication véritable que

Por de Louis XI et l'habileté avec laquelle ses créatures avaient envenimé de longue main, dans l'opinion de leurs concitoyens, tout ce qui avait trait à Hagenbach et au duc de Bourgogne. C'est ainsi que la lettre de Charles, du 31 décembre 1473, avait été cachée au peuple suisse. C'est ainsi qu'on avait dissimulé à ce peuple loyal le traité secret conclu par Diessbach avec Louis XI le 10 janvier 1474. C'est ainsi que le même Diessbach prit sur lui en quelque sorte de brusquer la déclaration de guerre du 26 octobre de la même année. Or, dès 1464, Diessbach acceptait le titre de chambellan de Louis XI. En 1473, il était devenu le pensionnaire du roi. En 1474, au mois de juin, quatre mois avant la déclaration de guerre, sa pension était quadruplée par lettres-patentes du monarque. Et cette vénalité de Diessbach n'était pas un fait isolé. Nous avons la liste des hommes d'État de la Suisse qui avaient accepté les dons du roi; nous avons le chiffre authentique de chaque pension; nous avons le tarif des consciences helvétiques sous Louis XI. L'avoyer de Lucerne, le bourgmestre de Zurich, les landammans d'Uri, de Schwitz, d'Unterwald, de Zug, les principaux citoyens de ces cantons, de Berne surtout, y figurent tous, chacun selon l'état de sa fortune, dit Muller, ou suivant la mesure de sa cupidité.

L'histoire dira aussi que Charles a laissé écouler quinze mois entre la déclaration de guerre des Confédérés et le jour où il a marché en personne contre la Suisse. Elle dira que, durant ces quinze mois, il avait tout enduré de la part des Confédérés : la défaite de ses armées, l'invasion et la dévastation de ses États, le spoliation de ses alliés et de ses serviteurs. Elle dira enfin, qu'avant et depuis Grandson, les Suisses n'ont cessé d'être sollicités à la paix par la régente de Savoie, par le légat du Saint-Siège, par l'empereur, par le duc lui-même, et que jusqu'à la fin ils ont été sourds à toute autre voix que celle du roi de France.

Voilà ce que dira l'histoire.

Et pourtant n'accusons pas la Providence. Bien que Charles n'eût pas dû périr par la main des Suisses, sa chute ne fut pas imméritée. Tous les contemporains ont vu là, comme M. de Barante, un grand exemple des justices que Dieu sait faire, même dès cette vie; tous y ont vu le légitime châtement d'un orgueil, « qui tout attribuoit, dit Comines, à son sens, à sa vertu, et non à Dieu. »

La ruine de Charles, d'ailleurs, n'expiait point seulement ses propres fautes, mais celles de toute sa maison. Les ducs de Bourgogne de la branche de Valois avaient oublié de qui ils étaient issus; ils avaient oublié à beaucoup d'égards qu'ils étaient des princes français. Ils avaient conspiré, dans la personne de Jean sans Peur, avec la populace de Paris, contre l'autorité royale; dans la personne de Philippe le Bon, contre leur propre sang, avec les Anglais; dans la personne de Charles le Téméraire, avec les Anglais encore, contre le légitime ascendant de la souveraineté monarchique et contre l'unité territoriale du royaume. Devenus, par nos malheurs publics, les maîtres de la Picardie, et plantant ainsi leur bannière presque aux portes de Paris, les ducs de Bourgogne étaient un immense obstacle

à l'accomplissement des destinées providentielles de la France. C'est par là que Charles avait mérité de succomber, et c'est par là qu'il succomba.

Th. FOISSET.

POST-SCRIPTUM.

Notre ami et collaborateur, M. Th. Foisset, nous communique un morceau d'histoire qu'il a lu récemment à une séance publique de l'Académie de Dijon, et dont nous nous empressons d'enrichir notre recueil. Il s'agit d'une question grave, et qui dépasse de beaucoup les limites d'une question provinciale : à l'aide de documents nouveaux, M. Foisset est parvenu à atténuer les torts de Charles le Téméraire envers les Suisses, et surtout à prouver que ceux-ci n'avaient pas agi avec le désintéressement et l'héroïsme d'intentions qui leur ont été généreusement prêtés jusqu'à cette heure. Plût à Dieu que des recueils comme le nôtre fussent presque exclusivement remplis de dissertations de ce genre : plût à Dieu que l'esprit de nos contemporains s'habitât enfin à se sevrer des généralités déclamatoires qui les nourrissent d'une creuse et impuissante rhétorique !

Pour échapper à cette maladie universelle, un des meilleurs moyens sans doute serait de recourir aux études qui ont pour objet l'éclaircissement de nos histoires locales. Depuis douze ans que, par devoir et dans une position presque officielle, l'auteur de ces lignes suit pas à pas cet heureux mouvement dans toute la France, il n'a pu s'empêcher d'être frappé de l'obstacle que met à un bon résultat le défaut si répandu de fortes études littéraires. Il aurait voulu souvent avoir à offrir un modèle tel qu'en fournit la plume vraiment classique de M. Foisset. C'est ainsi seulement qu'on peut mettre de l'ordre et de la méthode dans le chaos des origines, et qu'une saine philosophie vient en aide à une ardeur presque toujours inculte et mal réglée. C'est ainsi qu'on apprend à faire la part du général et celle du particulier, tellement qu'à propos de la discussion d'un fait dont l'intérêt semble d'abord assez restreint, le lecteur se prend à regretter que les auteurs des histoires générales n'aient pas réglé leurs jugements sur quelques-unes de ces appréciations isolées.

Un autre écueil que M. Foisset a parfaitement évité, est celui des regrets inutiles et des conclusions injustes qui en sont la conséquence. Avec un autre écrivain, le sujet traité par notre docte et ingénieux collaborateur serait devenu facilement l'occasion d'une guerre civile entre la Bourgogne et la Lorraine ; car, si les Dijonnais répugnent à laisser tomber de tout son poids la condamnation de l'histoire sur la tête de Charles le Téméraire, à Nancy l'on se montre envers et contre tous aussi batailleur que le lendemain de la bataille où le malheureux duc reçut le châtement de son ambition ;

et des hommes qui ne souffrent pas qu'on essaie l'apologie de la grande politique de Richelieu, seraient tout prêts, par souvenir d'une antique alliance, à jurer que Léonidas doit rendre des points aux héros de Grandson et de Morat.

Grâce à l'admirable bon sens de M. Foisset, nous ne verrons point ces extrémités ; il a parfaitement caractérisé, dans l'épilogue de son récit, l'expiation qui attendait la seconde maison de Bourgogne aux frontières de la Suisse ; et, quelque légitime regret qu'il éprouve à voir Dijon, comme nos autres villes historiques, déchue de son rang d'indépendance, on ne le voit pas méconnaître l'œuvre providentielle de l'unité française, en l'honneur d'un passé qui avait bien ses ombres et ses tristesses.

S'il en était besoin, je pourrais lui venir en aide ; il ne me serait pas difficile de démontrer à sa suite que Charles *le Téméraire* (surnom qui montre de la part des contemporains peu de confiance dans le bon jugement de ce prince), reçut à Morat et devant Nancy la peine d'une ambition extravagante et qui aurait eu des conséquences fatales pour toute l'Europe. On ne se trompait pas, en effet, sur les causes de l'obstination qui le fit s'acharner pendant onze mois au siège de Neuss : et le projet qu'il avait alors conçu de se faire proclamer roi d'Allemagne n'est pas de ceux que l'on puisse contester aujourd'hui. Il y avait donc un intérêt commun de tous les peuples du Continent à empêcher un triomphe qui troublait les relations de tous les États, et, en donnant satisfaction à une convoitise démesurée, tendait à créer entre la France et l'Empire une puissance bâtarde, sans homogénéité, par conséquent sans un génie qui lui fût propre, véritable vampire de deux des principaux appuis de la civilisation chrétienne.

Quant à moi, rien ne m'a jamais paru plus immoral et plus dangereux que cet accroissement des ducs de Bourgogne, qui se faisait aux dépens de la maison même dont ils étaient issus. Vainement, dira-t-on, qu'ils suivaient, en s'agrandissant de cette manière, le génie de la féodalité. La féodalité, excusable dans son principe et admirable par quelques-uns de ses effets, changea de caractère dans les régions supérieures du pouvoir, quand les familles qui, à l'origine, soutenaient la rivalité contre la maison royale, eurent disparu de la lutte. Les grands feudataires ne furent plus dès lors que des membres mêmes de cette maison qui abusaient de leurs apanages pour fomenter des discordes intérieures ; il résulta de cette ingratitude étourdie des révolutions funestes auxquelles la France doit peut-être d'avoir perdu le rang extraordinaire qu'elle avait conquis à la fin du XIII^e siècle.

On peut donc trouver des motifs légitimes à l'alliance de Louis XI et des Suisses, et, quant à nous, il ne nous semble pas qu'il y ait rien d'extraordinaire à ce que ces derniers se soient alors rapprochés de l'empereur Sigismond, malgré leurs précédents griefs contre la maison d'Autriche. Que l'oppression s'exerçât sur eux directement ou par procuracion, elle n'en était pas moins atroce, et du moment que le chef de l'empire, au lieu d'un maître direct, n'était plus qu'un souverain éloigné, dont les droits honorifiques n'enlevaient

presque rien à l'indépendance locale, il était dans les traditions et dans les principes de la vieille Europe de préférer cette grandeur inoffensive au contact d'un conquérant plus proche et plus rude.

Reste la question des pensions de Louis XI, et ces révélations d'une vénalité à peu près générale qui ternit le blason républicain de la Suisse, à une époque de glorieux souvenirs. Cependant, ne se choque-t-on pas un peu trop particulièrement de ces rapports du roi de France avec ses fidèles alliés? Sans doute, quand on n'a pas, comme M. Foisset, le préservatif d'une rare instruction, et qu'on ne voit le moyen âge qu'à travers des *déclamations* plus ou moins religieuses, si des faits de ce genre viennent à apparaître isolément, on est tenté de regarder ceux dont quelque hasard vient à révéler les faiblesses, comme des coupables exceptionnels. Mais, à parler, l'histoire à la main, ce fut un triste siècle que le XV^e de notre ère, et je ne vois pas trop ce qu'il a gagné à préparer Luther, au lieu d'enfanter une révolution religieuse qu'une dissolution effrayante faisait fermenter depuis plusieurs siècles. S'il est vrai de dire que jamais prince n'osa en fait de corruption plus que Louis XI, on doit convenir également qu'à aucune époque un pareil système ne rencontra des esprits plus disposés à le subir. On dirait même que le prestige de la royauté aidait à ces avilissantes transactions. Les dons d'un roi de France semblaient une conséquence directe de son amitié, et la fierté rétrospective des Suisses ne put empêcher que leurs ancêtres ne se soient sentis bien petits et bien besoigneux, en comparaison d'un si grand prince.

Ce *post-scriptum*, que je me hasarde à joindre au beau travail de M. Foisset, servira aujourd'hui de *Revue politique*; les lecteurs du *Correspondant* me le pardonneront. On ne dit rien, quand on a trop à dire; il y a des moments dans la vie des peuples où s'amassent des trésors de réflexions; et, pour mon compte, je n'ai jamais tant pensé que depuis six mois. O expérience! que tu serais belle, si tu pouvais servir à quelque chose!

Ch. LENORMANT.

NOTE

De Mgr l'Évêque d'Orléans, adressée à M. le
Directeur de l'AMI DE LA RELIGION.

Un journal annonce que la déclaration épiscopale, relative au journalisme et aux classiques, ne tardera pas à paraître.

Ce journal a été sans doute mal informé. La déclaration, les noms des vénérables signataires, ainsi que la plupart des lettres écrites au sujet de cette affaire, n'ont et ne peuvent avoir, jusqu'à ce jour, qu'un caractère confidentiel.

Ce qu'on publierait serait nécessairement inexact et incomplet.

Des noms qui devraient s'y trouver ne s'y trouveraient pas; il y aurait tel nom qui ne devrait pas être considéré comme signataire d'une déclaration rendue *publique*; et la publication d'un très-grand nombre d'autres lettres et adhésions importantes est matériellement impossible, puisqu'elles sont en ma seule possession.

Il est surtout des choses et des circonstances où la force est et demeure dans la modération.

Ce qui devait être fait a été fait; ce qui est connu de cette affaire suffit: ceux qui devaient s'entendre se sont entendus; ceux qui avaient besoin d'être avertis l'ont été: peu importe que d'autres le sachent ou l'ignorent aujourd'hui.

Qu'on médite, avec le respect qui leur est dû, les sages et fortes paroles de plusieurs vénérables prélats, qui ont récemment écrit touchant cette affaire; il y a là des leçons salutaires pour tous, des explications et des conseils qui ne seront perdus pour aucun de ceux qui savent lire et comprendre.

Que si, par tous ces graves avertissements, la sévérité nécessaire des uns et l'indulgente bonté des autres n'obtenaient pas toujours la souveraine influence qui leur a été promise, nous avons du moins lieu d'espérer que nous ne verrons plus se reproduire les torts et les fautes dont nous avons eu tous à gémir.

Il serait donc inutile en ce moment de donner un nouveau prétexte

à la contradiction des langues, et un aliment à la polémique irritée des journaux

L'éclat d'une plus grande publicité n'est pas nécessaire ici, pour apprendre au monde qu'il y a un terrain de ferme doctrine, de sagesse sobre et d'autorité supérieure, en dehors et au-dessus de toutes les nuances possibles des opinions libres, sur lequel l'épiscopat se rencontre toujours, et, profondément et invariablement uni à son chef suprême, ne peut jamais être divisé.

C'est contre quoi les esprits méchants ou emportés ne pourront jamais prévaloir ; c'est sur quoi des chrétiens catholiques ne pourraient essayer de donner le change ou de jeter des nuages, sans se rendre coupables des plus déplorables illusions, responsables peut-être des plus grands maux, et sans blesser profondément le Cœur de Celui qui *déteste et maudit la discorde entre les frères*.

Il peut y avoir ailleurs des partis et des excès : il n'y en a point parmi nous ; les évêques n'ont de goût que pour l'union dans la vérité, dans la modération, dans la paix et dans un accord filial, et toujours soumis à Celui que Jésus-Christ, en quittant la terre, a mis au centre de son Église pour y tenir tout uni dans la foi, dans l'obéissance et dans l'amour.

Pour nous, nous ne cesserons d'élever, avec confiance, nos mains et les vœux de notre cœur vers le Prince de la paix, pour le supplier de maintenir toujours entière en l'Église, qui est son royaume sur la terre, cette pacifique et touchante unanimité qui la fait belle autant que forte, et qui, dans ces temps de trouble et de confusion, sera plus que jamais notre gloire singulière, en même temps que la leçon du monde. Malheur à ceux qui diminueraient cette divine et si nécessaire unanimité ! Elle ne sera jamais troublée, si tous, dans ce corps admirable et si merveilleusement ordonné de l'Église, savent fidèlement se tenir en la place que Jésus-Christ leur a marquée, et qui est, pour les uns, celle de l'autorité ; pour les autres, celle de l'obéissance ; et, pour tous, celle de la charité et du respect.

† FÉLIX, évêque d'Orléans.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

LETTRE A M. CH. LENORMANT

RÉDACTEUR EN CHEF DU CORRESPONDANT

SUR LA

SUPPRESSION DE L'ESCLAVAGE

PAR LE CHRISTIANISME

MONSIEUR,

Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, l'année dernière¹, au sujet des doctrines professées par l'économie politique moderne, j'ai avancé, contrairement aux assertions de M. Michel Chevalier, que le progrès de l'industrie et l'invention des machines n'avaient contribué en rien à la suppression de l'esclavage antique, et j'ai ajouté qu'au Christianisme seul revenait tout entier l'honneur de cette suppression.

La première de ces propositions a paru incontestable à toutes les personnes qui ont bien voulu m'exprimer leur opinion sur ce point. Il leur a semblé certain, en présence des innombrables phalanges de travailleurs qu'emploie l'industrie moderne, que si l'esclavage avait eu pour raison d'être la nécessité du travail manuel de l'homme, il subsisterait encore par tout l'univers. Il s'est maintenu longtemps dans les colonies, alors que l'industrie y était aussi florissante que dans la métropole; et on le rencontre aux États-Unis, au sein de provinces qui ne le cèdent point à leurs rivales dans la connaissance et dans l'emploi des machines.

La seconde proposition a paru moins évidente : on distingue entre le Christianisme et les chrétiens. On admet bien, ce qui en effet n'est plus aujourd'hui contesté par aucun esprit sérieux, que la

¹ Voir le *Correspondant* du 10 juin 1851.



suppression de l'esclavage a pu être une conséquence éloignée des principes d'égalité devant Dieu et de fraternité entre les hommes, proclamés par le Christianisme ; mais cette conséquence n'était point aperçue, dit-on, des premiers chrétiens. Dès lors on ne saurait leur en faire honneur. Elle était même si loin de leur pensée qu'on lit dans saint Pierre ce texte fameux : « *Servi, subditi estote in omni timore dominis*, esclaves, soyez humblement soumis à vos maîtres » ; et dans saint Paul, cet autre texte trois fois répété : « *Servi, obedite per omnia dominis*, esclaves, obéissez en tout aux maîtres. »

Je viens vous demander de nouveau, Monsieur, la bienveillante hospitalité du *Correspondant*, pour les réponses que j'ai faites à mes contradicteurs. Plusieurs d'entre eux les ont trouvées concluantes : tous ont pensé qu'elles étaient de nature à faire mieux connaître et mieux apprécier l'influence sociale du Christianisme. Je vous les livre donc, tout incomplètes qu'elles soient. Il y aurait un livre à faire sur ce sujet ; je n'ai ni le loisir, ni le talent nécessaires. Peut-être, si vous voulez bien accueillir les quelques pages que je vous adresse, inspireront-elles à l'un de vos lecteurs le désir d'étudier à son tour le même sujet, de l'approfondir et de le féconder par une plume brillante et une solide érudition. En attendant, permettez-moi d'établir brièvement que les chrétiens, et je dis les premiers chrétiens, ont beaucoup plus fait pour la suppression de l'esclavage antique qu'on ne le pense communément. Je crois même qu'on peut avancer sans témérité que ç'a été là une des causes principales des longues et sanglantes persécutions qu'ils ont subies pendant trois siècles.

Je m'empresse de reconnaître que ni saint Pierre, ni saint Paul, ni aucun pape, évêque ou chrétien des premiers siècles, n'a parlé d'abolir l'esclavage par bref ou par décret. M. de Champagny, dans une très-belle page que *le Correspondant* nous a fait lire l'an passé¹, a parfaitement expliqué pourquoi. C'eût été faire à la civilisation ancienne une déclaration de guerre formelle, directe, insensée ; c'eût été donner le signal de luttes sanglantes et d'épouvantables catastrophes. Appeler d'ailleurs à la liberté les esclaves, vingt fois plus nombreux que les maîtres, c'était les appeler à l'empire. Or, avant de leur donner l'empire, il fallait les rendre dignes de l'exer-

¹ Voir le numéro du 10 juillet 1851, p. 407 à 408.

cer. Il fallait, comme l'a dit excellemment M. de Champagny, *former en eux les consciences*, puis affranchir ces consciences une par une, deux par deux, et conquérir ainsi lentement pour la société *une base nouvelle qui pût remplacer l'esclavage*, cette base des sociétés antiques.

Ces idées sont on ne peut plus justes. Mais comment former la conscience de l'esclave? On ne forme la conscience de l'homme qu'en éclairant son intelligence, qu'en redressant, en exerçant, en fortifiant sa volonté. Comment redresser, exercer, fortifier la volonté d'un homme dont la première condition d'existence, Aristote l'a dit, est de n'avoir pas de volonté. L'esclave n'était qu'un instrument dans la main du maître; il devait lui obéir en tout et pour tout: « Je suis à toi, use donc de moi comme tu l'entendras, pour ta commodité et pour ton plaisir », dit un esclave dans Plaute. « Ce qu'ordonne le maître n'est jamais honteux », écrit Horace. « Le maître, ajoute Ménandre, est, pour l'esclave, la cité, l'asile, la loi, l'arbitre absolu du juste et de l'injuste. » Il semble donc qu'on tourne dans un cercle vicieux. Pour supprimer utilement l'esclavage, il faut nécessairement former la conscience de l'esclave, j'en suis d'accord; mais pour former la conscience de l'esclave, il paraît non moins nécessaire de supprimer d'abord l'esclavage.

C'est ce que le Christianisme a fait. Dès le premier jour de son existence, il a supprimé l'esclavage dans la mesure où cela était nécessaire pour former les consciences. Ce qui en restait, quand les consciences ont été formées, a disparu naturellement. Le nom, il est vrai, s'en est conservé longtemps. Mais qu'importe le nom, quand la chose n'est plus? Saint Pierre et saint Paul parlent des esclaves; ils les engagent à obéir docilement aux maîtres, je le reconnais; mais, et c'est à quoi on ne réfléchit pas assez, ils mettent des conditions à cette obéissance et à cette docilité. Or, ces conditions ne conduisent pas seulement, par une conséquence éloignée de plusieurs siècles, à la suppression de l'esclavage dans le monde entier, elles sont encore immédiatement, pour les maîtres et les esclaves qui les acceptent, la suppression de presque tout l'esclavage.

Je ne parle pas seulement ici, Monsieur, des prescriptions générales par lesquelles, à chaque pas, les apôtres recommandent la charité à tous les fidèles, ni de cet esprit d'angélique douceur qui respire, par exemple, dans la lettre où saint Paul prie Philémon d'accueillir Onésime, non plus comme un esclave, mais comme un

frère très-aimé : *Jam non ut servum, sed pro servo carissimum fratrem.* Je parle de prescriptions spéciales et positives, recevant une exécution journalière, prescriptions à l'influence desquelles il semble que n'aient pas fait attention jusqu'ici les écrivains qui ont traité cette grande question de l'esclavage, et dont il faut tenir compte cependant, si l'on veut savoir à quoi s'en tenir sur la prétendue consécration donnée, par les premiers apôtres, à la servitude antique.

En tête de la législation chrétienne existe un texte infiniment remarquable, que M. Wallon a pris pour épigraphe du savant ouvrage qu'il a publié récemment sur *l'Histoire de l'esclavage dans l'antiquité* : « *Non est Judæus, neque Græcus; non est servus, neque liber: non est masculus, neque femina. Omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.* Il n'y a plus de Grec, ni de Juif, de libre ni d'esclave, d'homme ni de femme; tous vous n'êtes qu'une seule âme en Jésus-Christ. » Ce texte domine en effet toute la question de l'esclavage. Ce n'est pas, comme quelques-uns l'ont cru, qu'il en annonce positivement la suppression. Saint Paul ne songe pas plus ici à supprimer l'esclavage qu'à faire disparaître les nationalités ou les sexes. Il fait mieux, il proclame l'existence d'une loi nouvelle, applicable à tous les hommes, sans distinction de nationalités, de castes ni de sexes, loi divine qui a pour code l'Évangile, et pour interprète, dans le monde entier, l'Église. Tertullien, parlant au nom de tous les chrétiens, libres ou esclaves, disait plus tard dans le même sens : « *Unam omnium rempublicam agnoscimus, mundum.* Nous reconnaissons pour tous les hommes une seule république : le monde. » On aurait tort de ne voir là que de simples figures de rhétorique, un sujet de déclamations banales comme nous en avons si souvent entendu de nos jours. L'unité et la fraternité du genre humain sont des vérités qui, grâce au Christianisme, ont pris corps et se sont réalisées dans la pratique. Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a pas seulement apporté dans le monde un culte nouveau, une morale nouvelle, il y a jeté les fondements d'une nouvelle société. L'Église, cette république universelle, *una omnium respublica*, a sa constitution et ses lois qui obligent tous les hommes, à quelque nation, à quelque classe, à quelque sexe qu'ils appartiennent; elle a su, dans tous les temps, défendre cette constitution, maintenir et appliquer ces lois. Dès l'origine donc, par cette seule déclaration de saint Paul, qu'il n'y a plus de Grec ni de

Juif, de libre ni d'esclave, d'homme ni de femme, que Dieu ne fait point acception de personnes¹, que ses lois sont applicables à tous, on put entrevoir que la civilisation antique, qui avait mis le barbare, l'esclave et la femme en dehors de la loi commune, allait recevoir des modifications profondes.

Entrons dans le détail et voyons, en ce qui concerne l'esclave, quelques-unes de ces modifications.

Un des premiers articles du grand code chrétien, obligatoire pour tous les hommes indistinctement, est celui qui consacre la sanctification du dimanche. Or, au point de vue politique, qu'est-ce, pour l'esclave, que la sanctification du dimanche? C'est la suppression de l'esclavage un jour par semaine.

Le paganisme avait ses jours de repos et ses fêtes. Les lois religieuses de Rome ordonnaient qu'alors on laissât reposer les bœufs; mais les mulets et les esclaves ne se reposaient pas. « Les dieux n'ont cure des esclaves, » dit Macrobe. Tout au plus permettait-on à l'esclave, chargé de la direction d'une ferme, de suspendre des couronnes au foyer, pour honorer le dieu Lare et appeler sur les terres une abondante récolte. Il n'appartenait qu'au maître de prier et de sacrifier pour toute la maison. Caton, dans son ouvrage d'économie rurale, engage fortement les cultivateurs à ne point laisser leurs esclaves inutiles pendant les jours de fête, et à leur faire, ces jours-là, « nettoyer les anciennes fosses, paver le grand chemin, couper les ronces, bêcher le jardin, ôter des prés les mauvaises herbes, arracher les épines, broyer les blés, curer les réservoirs. » Il était passé en proverbe, dans l'antiquité, qu'il ne doit point y avoir de repos pour l'esclave : *non est otium servis*. Il n'avait point d'âme : la Grèce l'appelait un corps, *σῶμα*, Rome une chose, *res*. Ce n'était qu'un outil (un outil marchant tout seul, celui-là) dont on pouvait se servir sans relâche et sans scrupule jusqu'à ce qu'il fût usé. Une seule fois par an son travail cessait, pendant les saturnales. Encore ces fêtes seraient-elles tombées si, comme le fait observer M. Wallon, elles n'avaient intéressé que les esclaves; mais elles plaisaient au peuple, à cause des désordres auxquels il pouvait s'y livrer.

Ce fut donc, dans toute la force du terme, une *bonne nouvelle*,

¹ Non enim est acceptio personarum apud Deum.

Evangelium, pour l'esclave, quand il entendit répéter autour de lui ce commandement des livres saints, applicable à tous les hommes, sans distinction de races, de castes ni de sexes : « Souvenez-vous, dit le Seigneur, de sanctifier le jour du sabbat. — Vous travaillerez pendant six jours et vous y ferez tous vos ouvrages, mais le septième jour est celui du sabbat, c'est-à-dire le jour du repos du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez aucune œuvre servile en ce jour-là, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni votre bœuf, ni votre âne, ni toutes vos bêtes, ni l'étranger qui est au milieu de vous, afin que votre serviteur et votre servante se reposent comme vous. » L'expression, *œuvre servile*, s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et nous la lisons encore dans les catéchismes destinés aux fidèles ; mais aujourd'hui il faut nous en expliquer la signification. Ce n'était pas nécessaire à Rome, et l'esclave, je suppose, trouvait cette expression très-claire et bien douce. Il semble en effet que la loi du repos du dimanche ait été faite spécialement pour lui. On n'interdit point à l'homme libre de se livrer à ses travaux, qui consistaient d'ordinaire à gouverner ses affaires ou celles de l'État, et à cultiver la philosophie. Le travail d'esclave, *opus servile*, est seul proscrit. Il fallait donner aux hommes voués à ce travail un intervalle de repos et de loisir : repos pour réparer les forces du corps ; loisir pour *former la conscience*, en nourrissant l'âme des enseignements de la foi nouvelle. Et quels enseignements ! Je me figure l'esclave agenouillé à côté de son maître, dans ces assemblées fraternelles des premiers chrétiens, dont Pline parle dans sa lettre à Trajan, et redisant cette prière divine dont le premier mot, *Notre Père*, est, comme on l'a si souvent remarqué, une solennelle profession de foi en l'origine commune et en la fraternité des hommes ; je me le figure écoutant saint Paul parler de l'égalité des âmes en Jésus-Christ qui les a toutes arrachées à la servitude ; entendant saint Pierre le féliciter de ce que lui et ses frères, qui n'étaient pas même du peuple, sont maintenant le peuple même de Dieu¹ ; apprenant de saint Augustin « qu'on ne doit pas posséder son esclave comme on possède son cheval ou sa bourse, que l'esclave est un homme et qu'il faut l'aimer comme soi-même ; » je me le figure récitant ce passage du cinquième Psaume de la pénitence, si merveilleusement appli-

¹ Qui aliquando non populus, nunc autem populus Dei.

cable à sa propre situation et à celle du monde lors de l'avènement du Christianisme : « Le peuple nouveau qui se forme bénira le Seigneur, — parce que, des hauteurs sacrées du ciel, le Seigneur a abaissé ses regards vers la terre, — pour écouter la plainte des captifs, pour délivrer les fils de ceux qui furent tués, — afin qu'ils proclament son nom dans Sion et ses louanges dans Jérusalem, — au jour où les nations s'y réuniront en une seule, avec les rois, pour servir le Seigneur ¹. » — Et je me demande par quel prodige de parti pris on a pu dire que le Christianisme n'a rien fait pour l'abolition de la servitude antique. Que ceux qui hésitent encore à admettre, à cet égard l'existence de son action directe et civilisatrice, veuillent bien méditer sérieusement sur ce fait incontestable : l'institution d'un jour par semaine de repos et d'enseignement pour l'esclave; qu'ils méditent sur toutes les conséquences qui devaient nécessairement en découler, la doctrine chrétienne étant donnée. Ils se convaincront que cette seule institution portait un coup mortel à l'esclavage.

On lit, dans les *Constitutions apostoliques*, un texte fort curieux et que je regarde comme très-ancien, moins peut-être à cause des noms de saint Pierre et saint Paul qui se lisent en tête, qu'à cause de la mention de l'observance simultanée du sabbat et du dimanche, observance qui indique une époque de transition entre les usages de la synagogue et ceux de l'Église chrétienne. Le voici tel que je le trouve dans les notes de l'ouvrage de M. Wallon : « Moi Paul, et moi Pierre, nous arrêtons : que les esclaves travaillent cinq jours; que le jour du sabbat et le dimanche ils se reposent dans l'Église, pour l'enseignement de la foi; le samedi, à cause de la création, le dimanche, à cause de la résurrection; qu'ils se reposent toute la grande semaine et la semaine suivante, parce que la première est la semaine de la passion, la seconde celle de la résurrection, et qu'il faut leur enseigner qui a souffert et a ressuscité, et qui a permis cette passion et cette résurrection; que l'Ascension soit un jour de fête, parce que c'est le terme du séjour de Jésus-Christ dans ce monde, etc., etc. » Si ce texte remonte, comme je le crois, à la plus haute antiquité chré-

¹ Populus qui creabitur laudabit Dominum, quia prospexit de excelso sancto suo, Dominus de cœlo in terram aspexit, — ut audiret gemitus compeditorum et solveret filios interemptorum; — ut aununtiet in Sion nomen Domini, et laudem ejus in Jerusalem; — in conveniendo populos in unum, et reges, ut servient Domino. (*Psaume 101.*)

tienne, il faudrait reconnaître que, dès l'origine, le Christianisme a aboli l'esclavage, non pas un jour, mais deux jours par semaine, sans compter les fêtes. C'était le tiers de l'année rendu aux esclaves. En vérité, Monsieur, si quelqu'un de nos amis avait le temps, qui me manque, de revoir les sources de l'histoire ecclésiastique et de compiler les textes, que de découvertes précieuses il y pourrait faire au sujet de l'esclavage ! L'enseignement public est si bien dirigé de nos jours, que nous sommes d'une ignorance fabuleuse sur des points de la plus haute importance ; l'histoire que nous connaissons le moins est précisément celle qui devait nous intéresser le plus, l'histoire de la transformation du monde par le Christianisme.

En terminant son beau *Traité de l'influence du Christianisme sur le droit civil des Romains*, M. Troplong signale ce mal déjà ancien : « Le christianisme, dit-il, est trop peu étudié et trop peu compris ¹. La philosophie chrétienne, si claire, si simple, si entraînant, est cependant moins connue des lettrés et des gens du monde que celle de beaucoup de rêveurs de l'antiquité. Elle est toutefois la base de notre existence sociale ; elle alimente la racine de notre droit, et nous vivons plus encore par elle que par les idées échappées à la ruine du monde grec et du monde romain. » Non-seulement on n'étudie pas le christianisme, mais souvent on le défigure à plaisir, selon le préjugé du moment. Les uns se plaignent qu'il n'ait rien fait contre l'esclavage ; d'autres, en lisant la constitution apostolique que je viens de citer, trouveront qu'il a trop fait. Un chômage de deux jours par semaine, plus les fêtes ! Quel beau jeu pour le savetier de La Fontaine ! Et pourtant, deux jours et plus employés toutes les semaines à former la conscience de l'esclave, ce n'était pas trop : la besogne était difficile, ingrate et longue. Quand les générations nouvelles devenues, chrétiennes et libres, ont pu obtenir, par la saine éducation de l'enfance et par le bon emploi de leurs loisirs, une connaissance facile des enseignements de la foi, l'Église a réduit à un seul jour le repos hebdomadaire. Elle a même permis de supprimer le chômage obligé de la plupart de ses fêtes, pour des populations qui se trouvaient, croyaient-elles, suffisamment éclairées, et qui, par conséquent, n'ayant pas besoin de cet intervalle de repos pour apprendre à connaître leurs devoirs, désiraient le consacrer à

¹ Les paroles soulignées sont de M. Cousin, *Leçons de philosophie*, t. I, p. 54.

des travaux qui pussent accroître leur bien-être matériel. Ces populations feront bien d'y prendre garde ; elles connaissent parfaitement le chemin des champs ou de l'atelier, mais elles oublient le chemin de l'église, et lui préfèrent souvent celui du cabaret. Absorbées par la poursuite exclusive du bien-être matériel, elles ne voient pas qu'elles descendent tous les jours vers les abîmes d'ignorance et d'anarchie morale d'où le christianisme les avait tirées. A la lueur d'événements récents, nous avons pu juger avec quelle effrayante vitesse nous glissons sur cette pente : il est temps d'enrayer. Nous savons que le monde a été sauvé une première fois par le christianisme : ne poussons pas trop loin la contre-expérience qu'il ne peut être sauvé *que* par lui.

Ainsi, Monsieur, dès l'origine de la prédication chrétienne, voici l'esclave averti que son maître et lui ont un père commun qui est aux cieux, qu'il existe une loi universelle, obligatoire pour tous les hommes sans distinction, et une autorité chargée d'enseigner et d'appliquer cette loi. Ses travaux sont suspendus un jour, ou même deux, par semaine, pour qu'il puisse se rendre au temple, à côté du maître, y adorer le même Dieu, y entendre le même Évangile et recevoir l'explication de la loi commune.

Or, parmi les articles fondamentaux de cette loi, il en est deux, *non occides, non fornicabis*, que Dieu lui-même avait pris soin de promulguer dans les cinquième et sixième commandements du Sinaï, et que les apôtres rappelaient aux maîtres et aux esclaves, avec tous les corollaires que pouvaient imaginer la mansuétude et la chasteté chrétiennes. En donnant une religion à l'esclave, en lui faisant sanctifier le dimanche, l'Église avait commencé d'affranchir son âme ; en défendant le meurtre et la fornication, elle commençait d'affranchir son corps. Mais au prix de quelles luttes, et que de martyrs !

L'antiquité avait donné au maître tout pouvoir sur le corps de l'esclave. Il est nécessaire de rappeler ce fait, pour apprécier pleinement l'influence du christianisme et mesurer la grandeur des combats qu'il a soutenus contre l'esclavage. Nos études classiques nous ont farci la tête de maximes superbes, tirées des auteurs anciens, sur les dieux, sur la justice, sur le devoir, sur la liberté, et nous trouvons quelquefois les écrivains catholiques bien sévères dans leurs jugements sur un temps où l'on disait de si belles choses. Nous

oublions que toutes ces maximes concernaient seulement les hommes libres, mais que l'immense majorité du genre humain n'avait d'autre devoir que d'obéir au maître, et que, pour elle, il n'existait ni dieux, ni justice, ni liberté. — « Qu'on mette cet esclave en croix ! — Mais de quel crime est-il coupable ?... De grâce, un instant de sursis : il s'agit de la mort d'un homme ! — Imbécile ! est-ce que l'esclave est un homme ! Il n'a rien fait, soit !... qu'on le mette en croix, je le veux, je l'ordonne ; j'ai pour raison ma volonté. »

« *Hoc volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas* ¹. »

Voilà le droit du maître dans l'antiquité : il est impossible de l'exprimer plus énergiquement. « Pour lui, disait plus tard Salvien, tuer son esclave, c'est un droit, non un crime ². »

Je disais tout à l'heure que l'esclave était un instrument dont on pouvait, contrairement à la loi de Dieu qui ordonne le repos du septième jour, se servir sans relâche jusqu'à ce qu'il fût usé. On pouvait donc aussi, contrairement au précepte : *tu ne tueras point*, le briser quand on le voulait. Cette fantaisie n'était même pas toujours très-coûteuse. Dans ses guerres d'Asie, Lucullus avait fait tant de prisonniers qu'on les vendait trois francs pièce. A pareil prix, l'affranchi Vedius Pollion ne risquait pas de se ruiner en les faisant manger par ses murènes. Si l'esclave voulait échapper à cette tyrannie, des lois féroces l'y ramenaient. On le condamnait, pour s'être enfui, à être jeté dans un puits, à périr dans un four ; on le faisait mourir sur une fourche, sur une croix ; on le brûlait dans une robe de poix. *Quot servi, tot hostes*, disait le proverbe : autant d'esclaves, autant d'ennemis. Aussi, à Rome, une terrible loi des suspects était-elle suspendue sur leur tête : toutes les fois qu'un maître avait péri de mort violente, on tuait tous les esclaves qui se trouvaient dans la maison. Sous Néron, quatre cents esclaves du même maître furent ainsi exécutés ensemble.

Les mœurs étaient encore plus féroces que les lois. Au moins celles-ci avaient spécifié les cas où le supplice devait être appliqué. Les mœurs n'avaient posé de bornes au pouvoir du maître que son caprice ou son intérêt. Eros, esclave d'Octave, s'étant permis, en mer, de faire rôtir et de manger une caille à laquelle son maître

¹ Juvénal, satire VI.

² Illi, cum occidunt servulos suos, jus putant esse, non crimen.

tenait beaucoup, le très-clément Auguste le fit crucifier au mât de son vaisseau. Ce trait de folle colère me paraît cependant moins odieux que le flegme de l'économiste Caton : « Vendez, dit-il aux agriculteurs auxquels il veut bien donner les conseils de sa vieille expérience, vendez les vieux bœufs, le bétail maladif, les vieux charriots, les vieilles ferrailles, l'esclave vieux, l'esclave malade, vendez, débarrassez-vous. » Je ne sais où j'ai lu qu'il y avait, dans le Tibre, une île où Caton et ses pareils faisaient porter leurs esclaves trop malades ou trop vieux pour qu'on pût s'en défaire sur le marché. Ces malheureux mouraient abandonnés dans cette voirie. Si le *noir animal* avait été inventé de son temps, ce Caton aurait fait abattre ses esclaves inutiles pour tirer parti de leurs os.

Cette cruauté, ce mépris de la vie de l'esclave a eu son expression suprême et publique sur les théâtres et dans les cirques : sur les théâtres, où l'on représentait, dans une terrible réalité, les malheurs du jeune Atys, Hercule sur son bûcher, Prométhée déchiré par un vautour (il était plus difficile de se procurer un vautour docile qu'un esclave); dans les cirques, où l'on faisait combattre les gladiateurs. Le bon, l'excellent Trajan, donnait pour spectacle au peuple dix mille gladiateurs en une seule fois. On comprend qu'il persécutât les chrétiens, pour qui c'était un devoir de se refuser à combattre et à voir combattre, estimant, dit Athénagore, qu'il n'y a guère de différence entre se plaire à voir un meurtre et le commettre.

Il serait difficile de s'expliquer comment, à une époque donnée de la vie du genre humain, il a pu se trouver tant d'hommes destinés et disposés à mourir pour le plaisir des autres, si l'on ne savait d'abord que ces hommes étaient presque tous des esclaves soumis au bon plaisir du maître, ensuite que l'on avait réussi à créer parmi eux une sorte de point d'honneur, analogue à celui qui se retrouve dans les passe d'armes à fer émoulu de la chevalerie et dans les duels modernes qui, la plupart du temps, ont pour cause les blessures d'un amour-propre païen. J'ai toujours été extrêmement frappé du serment que le marchand de gladiateurs, *negotiator familiaris gladiatoria*, comme l'appellent les inscriptions, faisait prêter à ses esclaves, soit à son profit, soit au profit du maître qui les achetait : « Sur la demande d'Eumolpus, nous nous engageons par serment à braver le feu, les chaînes, les verges et la mort par le fer; nous jurons de faire tout ce qu'Eumolpus nous commandera, enchaî-

nant religieusement à la volonté du maître, comme de loyaux gladiateurs, nos corps et nos vies. » Je ne m'étonne pas que des hommes capables de prêter et de tenir un pareil serment, aient mis une sorte d'orgueil à défiler devant l'empereur, en lui disant : « César, ceux qui vont mourir te saluent. » Il y a, dans l'exploitation de l'homme par l'homme, comme on dirait de nos jours, poussée à ce point, une conception grandiose et infernale qui ne pouvait être ruinée que par des adversaires divins.

Mais le maître n'avait pas seulement dans sa main la vie de l'esclave. Son pouvoir, je l'ai dit, ne connaissait pas de bornes. Les spectacles publics où les gladiateurs mouraient pour son plaisir, n'étaient rien auprès des orgies privées où femmes, enfants, adolescents, lui sacrifiaient leur honneur. Je ne voudrais pas m'appesantir sur ce point : il faut pourtant l'indiquer. C'est un des principaux champs de bataille du christianisme contre l'esclavage.

Un avocat romain, Hatérius, a peint d'un mot l'état de l'esclave sous ce rapport. « L'impudicité, dit-il, est un crime dans l'ingénu, un devoir dans l'affranchi, une nécessité dans l'esclave. » A plusieurs siècles de distance, Salvien répète ces derniers mots. On connaît le passage de Plaute où un père de famille couronne les conseils qu'il donne à son fils par les deux vers suivants :

*Dùm tete abstineas nuptâ, viduâ, virgine,
Juventute, et pueris liberis, ama quid lubet.*

M. de Maistre, en citant ces vers dans son livre *Du Pape*, fait observer que « la masse immense des esclaves n'est qu'une proie livrée à la lubricité des maîtres extrêmement inférieurs en nombre. » « Si je voulais faire le procès à l'antiquité, ajoute-t-il, sur l'article capital de la morale, je citerais surtout ce qu'elle a loué. Ainsi, par exemple, dans le dessein de déprimer les philosophes, je ne voudrais point mettre Socrate à la torture pour lui faire dire ses secrets, ni m'asseoir à la porte de Laïs pour écrire les noms de ceux qui entrent. J'aimerais mieux citer l'éloge dont cette *vertueuse* antiquité honora Zénon ; παιδαρίοις ἔχρητο ΣΙΑΝΙΩΣ ¹. » Je n'ai pas l'intention de faire ici le procès à l'antiquité, je veux constater seulement que

¹ *Du Pape*, p. 466; édition de 1819. Dans les éditions récentes de cet ouvrage capital de M. de Maistre, on a fait disparaître, je ne sais pourquoi, ce passage et beaucoup d'autres.

les enfants dont Zénon se servait *rarement* étaient des esclaves. Ceux qui voudraient connaître dans quel abîme de dégradation devaient nécessairement tomber ces infortunés, pourront lire l'acte d'accusation que saint Paul a dressé contre la corruption antique, dans le premier chapitre de sa lettre aux Romains. J'en ai assez dit pour mon sujet ; je ferai seulement observer que la jeune esclave ne servait pas seulement aux plaisirs du maître, mais que, pour flatter l'amour-propre de ce dernier ou pour lui procurer un gain, elle pouvait être obligée de s'abandonner à autrui. On la prêtait à ses hôtes¹. On la louait : un consulaire, Mamecius Scaurus, vivait de ce trafic infâme. Le droit du maître était si clair et si incontestable à cet égard que, pour y soustraire l'esclave qu'on voulait vendre, il fallait insérer dans le contrat la réserve expresse que l'acheteur ne la prostituerait pas. Encore la loi romaine refusa-t-elle longtemps sa sanction à cette clause restrictive, et Vespasien fut-il obligé de faire un décret pour déclarer que, dans le cas où l'acquéreur n'exécuterait pas l'obligation qu'on lui avait imposée, l'esclave deviendrait libre.

Or, Monsieur, pour être juste envers le christianisme sur la grande question de l'esclavage, il faut se le représenter faisant irruption au milieu de la société païenne, avec ce double cri : *non occides, non fornicabis*, imposant ces deux commandements à l'esclave comme au maître, recommandant, il est vrai, au premier, la soumission, la docilité, la patience, dans les détails et les épreuves ordinaires de la vie, mais le plaçant en état d'insurrection permanente contre les effroyables abus dont l'orgueil et la volupté, ayant les lois pour complices, l'avaient rendu victime. On s'explique alors tant de sanglantes persécutions ! Quand l'homme jouit de droits pareils à ceux du maître dans l'antiquité, il ne les abandonne pas aisément. Ces droits paraissaient d'autant plus sacrés au citoyen romain qu'ils étaient la source presque intarissable de ses richesses et de ses plaisirs. Aussi les a-t-il défendus pied à pied pendant trois siècles : défense implacable, mais désespérée, car Dieu même combattait pour abolir l'esclavage.

Les efforts du Christianisme pour préserver la vie et l'honneur de l'esclave sont tellement visibles, les écrits des Pères sont si pleins d'anathèmes contre les spectacles et les autres corruptions

¹ *Eà nocte mecum illa hospitis jussu fuit.*

du paganisme, qu'il a bien fallu reconnaître que, par là, l'esclavage devait être, sinon détruit, au moins singulièrement adouci. Mais c'est à peu près la seule concession qu'on ait faite à la thèse que je soutiens. Encore l'accompagne-t-on de plus d'une restriction. Ainsi on ne manque jamais de faire marcher de pair le Christianisme et la philosophie, l'Évangile et Épictète, Sénèque et Tertullien. Parce qu'on trouve dans les écrits des philosophes de magnifiques passages contre les cruautés des amphithéâtres, on en conclut qu'ils ont contribué pour leur bonne part à l'adoucissement de l'esclavage. C'est même une question de savoir s'ils n'ont pas devancé à cet égard les Pères de l'Église ; s'il ne faut pas les mettre au même rang que les apôtres ; si Sénèque a pu, ou non, s'inspirer de saint Paul. M. Troplong lui-même ne s'est pas défendu entièrement de ce préjugé. En signalant les causes qui introduisirent, dans le droit romain, des modifications au droit absolu des maîtres, il met presque sur la même ligne la religion chrétienne et la philosophie¹. J'avoue que je ne fais pas cette concession à la philosophie antique. Dans la grande transformation qu'a subie le monde à l'avènement du Christianisme, tout me paraît divin.

Parmi les philosophes, les stoïciens se sont montrés les plus rapprochés des idées chrétiennes. Sénèque, Épictète, Marc-Aurèle, avaient une noble idée de l'âme humaine. On retrouve dans leurs écrits une foule de passages qui ne dépareraient point les écrits de nos docteurs. Qu'ils aient été un simple écho de l'Évangile, ou qu'ils aient rappelé les traditions d'une révélation première, vieille comme le monde et dont les traces ne s'étaient jamais entièrement perdues, ils n'en ont pas moins mis en relief la sublime dignité de l'homme moral. Cependant, leurs théories élevées n'ont rien produit, dans la pratique, contre l'esclavage. Ils sont restés étouffés sous la pression de cette institution. Et non-seulement ils l'ont subie, acceptée, mais, chose étrange, chaque sentence, par laquelle ils proclament la liberté morale de l'homme, est en même temps un coup de marteau qui rive les fers de l'esclave. « La liberté, dit Épictète, ne consiste point à jouir des objets désirés, mais à ne point former de désirs. » Assurément, les esclaves qui professaient une semblable doctrine ne devaient guère causer d'inquiétude

¹ *De l'influence du Christianisme sur le droit civil des Romains*, p. 150 à 153.

aux maîtres. « Le corps, dit Sénèque, est ce que la fortune a livré au maître ; c'est ce qui s'achète et se vend ; mais la partie intérieure de l'homme brave les effets de la mancipation : tout ce qui vient de là est libre. » *Si le corps est esclave, l'âme est libre*, avait dit avant lui Sophocle ¹. Voici qui est encore assez tranquilisant pour le maître. L'âme ne pouvant communiquer avec le monde extérieur que par l'intermédiaire du corps et par les cinq portes des sens, qui sont la pleine propriété du maître, celui-ci peut se rassurer sur les effets de la liberté intérieure que les stoïciens laissent à l'esclave ; cette liberté ne lui fera jamais grand tort.

Aux esclaves que cette vie et cette liberté toute intérieure, toute spirituelle ne contentait pas, à ceux qui auraient voulu se servir de leurs sens pour manifester à l'extérieur leurs pensées, à ceux qui se plaignaient des souffrances que l'on faisait endurer à leur corps, et qui se souciaient peu de jouer le rôle de gladiateurs ou de se prostituer, la philosophie stoïcienne ouvrait une issue, une seule : le suicide. Sénèque, évoquant le souvenir de ce jeune Spartiate qui s'était brisé la tête contre un mur plutôt que d'accomplir un acte servile, s'écrie : *Tam prope libertas et servit aliquis!* « La liberté est si près, et il y a des esclaves ! »

La doctrine des stoïciens, au sujet de l'esclavage, se résumait donc, dans la pratique, à ceci : pour l'âme, la liberté ; pour le corps, l'obéissance ou le suicide. L'esclavage n'avait rien à craindre de cette doctrine. Rome pouvait laisser la philosophie s'élever impunément contre les combats de gladiateurs et la mort de tant d'hommes donnée en spectacle : la raison humaine n'était pas de taille à réprimer les écarts du cœur humain. Cette œuvre était réservée à une foi surnaturelle et divine, non pas à une foi se renfermant, comme la philosophie stoïcienne, dans la partie intérieure de l'âme, mais à une foi manifestée à l'extérieur, pleine de vie et d'action.

Quand Tertullien appelle les amphithéâtres des *arènes de sang et d'impiété publique*, il ne fait, à la vérité, que reproduire, avec plus d'énergie peut-être, les anathèmes déjà lancés par la philosophie, que celle-ci ait été ou non l'écho des premières prédications chré-

¹ Εἰ σώμα δούλον, ἀλλ' ὁ νοῦς ἐλεύθερος. — Sénèque dit dans un autre endroit : « Corpora obnoxia sunt et adscripta dominis : mens quidem sui juris. » Il n'y a pas à se méprendre sur la pensée du philosophe, il se sert du langage des jurisconsultes pour l'exprimer.

tiennes. Mais à côté de Tertullien, et bien au dessus de lui, il y a l'Église, avec ses lois, sa foi, ses martyrs... En même temps qu'elle disait à l'esclave, comme le stoïcisme, que son âme était libre, *Christus liberavit vos*, l'Église n'admettait pour le corps, à la différence du stoïcisme, ni l'obéissance absolue ni le suicide; elle avait tracé autour de l'esclave comme autour de l'homme libre un cercle d'impérieux devoirs, et, prévoyant le cas où le commandement de l'empereur ou du maître serait contraire à ces devoirs, elle avait dit : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. » Il en était résulté que l'homme libre refusait son âme au culte de l'empereur, et que l'esclave refusait son corps aux plaisirs du maître. Voilà la vraie cause de l'affranchissement du monde. Ce ne sont pas les discours de Sénèque, ce ne sont pas même les Apologétiques de Tertullien qui ont ébranlé sur ses bases la servitude antique, ce sont Félicité, Perpétue, Agathe, Blandine et tant d'autres; c'est le moine Télémaque qui a porté le coup de grâce aux spectacles de gladiateurs. Nous faisons trop d'honneur aux productions des orateurs et des écrivains : ce n'est pas sur les discours ni sur les écrits des hommes que Dieu fonde et bâtit les sociétés, c'est sur leur conduite. Tertullien est supérieur à Sénèque, parce qu'en écrivant Sénèque ne courait aucun risque, tandis que Tertullien jouait sa vie; mais les martyrs sont supérieurs à Tertullien : ils ont payé la rançon de l'esclave avec leur sang. Pour moi, si j'admire les œuvres de ces grands génies qui ont élevé contre les corruptions de leur temps une voix qui retentit encore à travers les siècles, j'admire bien davantage tant d'obscurs martyrs, dont les noms sont la plupart perdus, mais dont les ossements peuplent les catacombes, et qui sont morts dans d'atroces tourments, ô Sparte chrétienne ! pour obéir à tes lois.

M. Ozanam, dans le travail sur *le Paganisme au V^e siècle*, publié dernièrement par *le Correspondant*, rappelait l'épisode de Symmaque se désolant parce que vingt-neuf Saxons, qu'il tenait en réserve pour les jeux qu'il devait donner à l'occasion de la questure de son jeune fils, s'étaient, le jour même où ils devaient combattre, étranglés de leurs propres mains. Ces esclaves saxons étaient de véritables stoïciens. Supposez-les chrétiens, placez-les à l'époque de Trajan, car du temps de Symmaque, s'ils eussent été chrétiens, on n'aurait pas souffert qu'ils combattissent comme gladiateurs, et voyez-les rangés en bataille dans l'arène, mais également éloignés

de l'obéissance et du suicide, refuser simplement de lever les uns contre les autres le fer dont leurs mains sont armées, il me semble voir les Césars impatients se lever. Il me semble entendre le peuple tout entier pousser le cri fameux : « Les chrétiens aux bêtes ! » Représailles de l'antiquité païenne qui prendra, malgré eux, sous une autre forme, le spectacle qu'ils refusent de lui donner volontairement.

Aussi, Monsieur, je ne pense pas m'être trop avancé en disant qu'une des causes principales des longues et sanglantes persécutions subies par l'Église, était précisément ce qu'elle avait fait pour la suppression de l'esclavage. Quand, à la fin du IV^e siècle de l'ère chrétienne, Symmaque, un pontife, un représentant du paganisme modéré, appelle en vain à son secours Socrate et toute sa philosophie, pour se consoler du suicide de ses esclaves saxons, et maudit les mains impies de ces désespérés¹, il n'est pas étonnant que, trois siècles auparavant, à l'apogée de sa puissance, la population romaine, avide de spectacles, ait si souvent envoyé à la mort ces chrétiens, libres ou esclaves, qui avaient pris à tâche de s'insurger contre ses plaisirs.

On peut lire, dans les *Actes des Apôtres*, l'histoire d'une jeune fille esclave qui procurait de grands profits à ses maîtres en faisant le métier de devineresse. Saint Paul ayant chassé l'esprit qui l'inspirait, et peut-être l'ayant elle-même convertie, tout espoir de gain avait disparu en même temps pour les maîtres. Ceux-ci, furieux, soulèvent les habitants de Philippipe contre Paul et Silas, qui sont saisis, battus de verges et emprisonnés. Si une ville entière prenait ainsi fait et cause pour un maître lésé dans les profits qu'il retirait d'une esclave d'où le démon de la divination avait été chassé, que devait-ce être quand les apôtres chassaient le démon de la vaine gloire et convertissaient les gladiateurs ? Que devait-ce être quand ils chassaient le démon de la volupté, et qu'après avoir disputé au maître la vie dans l'esclave, ils lui disputaient encore la beauté ? On ne pouvait pas beaucoup tarder à voir succéder aux verges et à la prison, les chevalets, les croix et les bûchers.

Je crois, Monsieur, qu'on ne saurait trop s'arrêter à ce point de vue, lorsqu'on veut se rendre sérieusement compte de ce qui a été

¹ Impias manus desperatæ gentis.

fait pour l'esclave par les premiers chrétiens. Je vais quelquefois jusqu'à douter qu'ils eussent été persécutés, s'ils ne se fussent adressés qu'aux hommes libres. La violence des persécutions s'explique surtout à mes yeux parce que le Christianisme réformait l'esclavage, immédiatement, par des lois positives qui bouleversaient complètement le droit romain et les idées anciennes sur le pouvoir des maîtres. Pour que nous lisions, dans les *Actes des Martyrs*, des récits comme ceux où l'on nous montre sainte Agathe, sainte Colombe et tant d'autres vierges de race libre, sacrifiées parce qu'elles se refusaient aux désirs des proconsuls, il avait fallu dans l'Empire un ébranlement profond et qui motivât ces excès. Rome n'avait pas tellement perdu le souvenir, récemment ravivé par Tite-Live, de Lucrece et de Virginie, qu'elle eût aisément laissé se renouveler les mêmes attentats. Mais les femmes de race libre avaient fait cause commune avec les esclaves; on avait vu des descendantes de Fabius et de Paul Émile, Fabiola et Paula, traiter ces malheureux comme des frères et des sœurs⁴; elles leur avaient enseigné les préceptes chrétiens, et leur avaient appris à résister aux maîtres quand la loi chrétienne le voulait. On connaît l'histoire de sainte Potamienne, jeune esclave appartenant à un maître païen : elle refuse de céder à ses sollicitations; il pouvait la tuer, il préfère la dénoncer au juge comme chrétienne. « Va, lui dit le juge, va, obéis à la volonté de ton maître. — A Dieu ne plaise, s'écrie la jeune fille, qu'il y ait un juge assez inique pour me commander d'obéir à la luxure et à l'intempérance. » On lui donne le choix entre les supplices; elle demande à être plongée lentement dans la poix bouillante, où son agonie dura trois heures. Ce juge était inique, sans doute, aux yeux de la vierge martyre et du Christianisme dont elle suivait les lois : aux yeux de la loi romaine et du droit commun de l'antiquité, ce juge était juste. La philosophie l'avait d'avance absous : le corps est au maître, l'âme seule est libre, avaient dit Sophocle, Sénèque, Epictète. Potamienne n'avait pas, légalement, le droit de se soustraire aux désirs du maître. Nous que le Christianisme a formés, une semblable législation nous révolte; mais elle n'avait rien de révoltant pour les imaginations païennes. Quand Tertullien se plaignait éloquemment qu'on eût exposé des esclaves chrétiennes dans des

⁴ De servis et ancillis in fratres sororesque mutaverat.

lieux infâmes, ses plaintes ne produisaient pas plus d'effet sur les Romains que les nôtres n'en produiraient sur les Turcs, si nous leur parlions des esclaves exposées sur les marchés ou renfermées dans les harems de l'Orient. J'imagine qu'il ne ferait pas bon, pour une esclave de l'un des sérails de Constantinople, de se refuser à subir le sort qu'on lui a destiné en l'achetant et la payant à beaux deniers comptants. Il en était de même à Rome, et les femmes de naissance libre qui soutenaient de leurs paroles et de leurs exemples cette prétention inouïe des esclaves à garder la chasteté, durent être enveloppées dans la même proscription. Pendant quelque temps, le titre de citoyen romain fut une sauvegarde pour ceux d'entre les chrétiens qui le portaient. Mais quand on vit la profondeur de cette conjuration chrétienne, quand on reconnut bien ses conséquences, quand il fut démontré que le mot de saint Paul, *il n'y a plus de libre ni d'esclave*, se réalisait dans la pratique, alors, malgré les recommandations éloqu岸tes et publiques adressées par les chefs des apôtres aux esclaves pour les engager à obéir docilement aux maîtres, on comprit combien les conditions de l'obéissance étaient changées, on comprit que si le nom d'esclave restait, en réalité il n'y avait plus d'esclavage; et la société antique rassembla toutes ses forces pour repousser et écraser les doctrines qui venaient la bouleverser de fond en comble. C'est ce qui explique, pour le dire en passant, pourquoi le Christianisme a compté parmi ses persécuteurs, non-seulement les Tibère et les Néron, mais Titus, mais Trajan, mais Marc-Aurèle. Ces empereurs, ces philosophes trouvaient, comme Pline le Jeune, qu'il n'y avait rien à reprocher aux chrétiens, rien, sinon qu'ils renversaient l'Empire, et ils les traitaient en conséquence.

J'ai connu un prêtre qui, appelé un jour à la tête d'une des paroisses les plus importantes des Antilles françaises, fut bientôt embarqué sans cérémonie sur un navire en partance pour la France, parce qu'il s'était mis en tête d'accomplir, malgré le gouverneur, deux choses monstrueuses : 1° ranger les enfants par rang de taille, sans distinction de couleur, pour la première communion ; 2° préparer et admettre à la première communion les jeunes filles esclaves dès l'âge de douze ans. Avant lui, jamais les noirs ne s'étaient assis à la Table Sainte à côté des blancs, et les femmes esclaves n'y étaient point admises avant l'âge de quarante-cinq ans, de peur, disait-on, qu'étant entièrement à la discrétion de leurs maîtres, elles ne fus-

sent exposées à profaner le sacrement. C'est l'histoire des premiers temps du Christianisme. Seulement, comme dans ces temps-là, il ne s'agissait pas d'une petite île où l'on voulait introduire de trop justes réformes, mais d'un empire qui couvrait le monde, et qu'il n'y avait pas possibilité d'embarquer les réformateurs, on les tuait. Du plus au moins, c'est toujours la même marche : on persécute les apôtres, parce qu'en convertissant l'homme, ils l'affranchissent.

Je sais bien tout ce qui manque aux développements qui précèdent. Je crois cependant en avoir assez dit pour faire voir comment le Christianisme, dès l'origine, a procédé pour affranchir l'âme et le corps de l'esclave. Remarquons d'ailleurs que ses lois n'étaient point dépourvues de toute sanction ; l'Église avait des pénitences publiques pour ceux qui les transgressaient. M. de Châteaubriand a présenté, sous la forme de la fiction, le tableau d'une de ces expiations. Rome païenne n'eût point vu de crime dans l'action d'Eudore, quoique Velléda fût libre. Elle n'y eût vu rien que de permis, si Velléda eût été esclave. Rome chrétienne pesait dans la même balance l'outrage fait à la femme, qu'elle fût romaine ou barbare, esclave ou libre, et les rigueurs de ses pénitences n'épargnaient personne.

Mais ce n'est pas tout. Après avoir relevé dans l'esclave la dignité de l'âme et celle du corps, après lui avoir appris à les faire respecter par le maître et lui avoir ainsi rendu, en ce qui était essentiel, la possession de soi-même, le Christianisme lui a donné la possession de sa femme et de ses enfants ; il a créé pour lui la famille. C'est un fait que je n'ai vu encore remarqué nulle part, et dont cependant les conséquences furent incalculables. Permettez-moi, Monsieur, de m'y arrêter un instant, car, à mon sens, le chef-d'œuvre du Christianisme pour l'affranchissement de l'esclave a été l'institution du sacrement de mariage.

L'esclave des temps anciens n'avait point de famille, puisqu'il ne connaissait ni le mariage, ni la paternité. Je ne parle pas de l'union et de la paternité matérielles : il pouvait avoir des petits. Dans certains cas même, on encourageait sa fécondité, comme on encourageait celle des brebis ; c'était une source de revenus pour le maître, témoin celui à qui, au dire de Pétrone, il naissait chaque jour, sur ses domaines, trente garçons et quarante filles. Mais cette union de

l'intelligence et du cœur, ce droit sublime, par où Dieu nous associe à son pouvoir créateur, de former des âmes et de faire des hommes, union et droit qui sont la véritable essence et le but divin du mariage et de la paternité, l'esclave ne les connaissait pas. On pouvait lui accorder les rapports des deux sexes comme une faveur, les lui imposer comme une source de gain, jamais comme un droit, jamais comme un précédent qui pût donner au mari le moindre pouvoir sur sa femme, au père et à la mère la moindre action sur leurs enfants. Caton spéculait là-dessus. Il permettait une sorte de mariage entre ses esclaves des champs, moyennant finance : c'était un des revenus de ses fermes. Mais ces unions n'avaient d'autre sanction que la volonté du maître. Sur un signe de lui, elles cessaient. Il pouvait vendre séparément, à qui bon lui semblait, chacun des membres de cette prétendue famille. Esclaves par la naissance ou par la conquête, achetés ou captifs, tous étaient soumis à la même loi. Hécube pleure ses enfants vendus dans les îles de Samos, de Lemnos et d'Imbros, et Polyxène entrevoit avec terreur le moment « où un vil esclave viendra, malgré elle, profaner sa couche enviée jadis par les rois. » Dans la langue du droit romain, les expressions : *Connubium*, *matrimonium*, *justæ nuptiæ*, ne s'appliquent qu'aux hommes libres. En parlant des esclaves, le jurisconsulte Ulpien prononce ces seuls mots : *Cum servis nullum est connubium*. Du libre à l'esclave, il n'y a point de mariage ; c'est l'impossible, on ne s'y arrête pas. D'esclave à esclave, l'union s'appelle *contubernium*. Il y a des lois sévères contre l'adultère qui viole le *connubium* : il n'y en a point pour celui qui viole le *contubernium*¹. Je n'ai pas besoin de m'appesantir sur ce qui résultait d'une législation semblable. La famille n'existait pour l'esclave que suivant le gré du maître. Là où le maître n'exerçait pas une police sévère, comme Caton, c'était le règne de la promiscuité et une corruption sans frein. J'aurais de terribles textes à produire sur ce sujet. Un de nos amis me faisait lire, il y a quelques mois, dans une comédie latine du V^e siècle, le monologue d'un esclave qui raconte l'emploi de ses nuits, quand le maître dort et que les esclaves veillent. Je m'abstiens de citer. Quelle que soit d'ailleurs l'effrayante énergie de ces textes, ils me paraissent moins concluants que les monuments funéraires où l'autorité publi-

¹ *Servi ob violatum contubernium adulterii crimine accusari non possunt. (Loi de Dioclétien de l'an 290.)*

que a laissé inscrire, à la face du ciel, les témoignages suivants : *Felicitati — Subunus et Primus — Conservæ et contubernali B. M. — Anthusia — Vixit annos XVIII — Menses III — Dies V — Thallassus et Jonicus — Conjugi bene merenti — posuerunt*. Les inscriptions où des esclaves, connus seulement par leur numéro d'ordre ou par le nom de leur pays d'origine, indiquent naïvement qu'ils vivaient en commun avec leur compagne d'esclavage décédée, peignent suffisamment l'opinion de l'antiquité à l'endroit de la famille et du mariage des esclaves. Je n'ai pas besoin d'en dire davantage.

Or, il faut se figurer, ici encore, le Christianisme apparaissant au sein de la société païenne avec ses deux principes fondamentaux de l'unité et de l'indissolubilité du mariage, les déclarant applicables à tous les hommes sans distinction, et les maintenant envers et contre tous, avec cette fermeté, cette persévérance, cette ténacité, dont l'histoire offre mille exemples, et dont les derniers donnés, en Prusse ou ailleurs, ne sont ni les moins honorables, ni les moins éclatants. Il faut se représenter l'Église annonçant qu'elle a reçu le pouvoir de bénir l'union conjugale, qu'elle ne fait point acception de personnes, que les noces consacrées sont justes pour les esclaves comme pour les hommes libres, le lien indissoluble, et qu'il n'appartient à personne de séparer ce que Dieu même a uni. Il faut se la représenter disant aux époux, même aux esclaves, qu'après avoir donné l'être à des créatures faites, comme eux-mêmes, à l'image de Dieu, c'est pour eux un devoir et un droit de communiquer à leurs enfants la foi et l'espérance qu'ils ont reçue, de développer, de fortifier ces jeunes intelligences, de produire enfin, sur l'arbre sacré de la famille, cette floraison merveilleuse des âmes que Dieu vit en créant le premier homme.

Qu'il en ait été ainsi, Monsieur, que l'Église ait exercé une véritable juridiction sur le mariage des fidèles, sous l'empire même des lois païennes, avant d'être assez forte pour faire passer ses principes dans le droit romain, il suffit, pour s'en convaincre, de relire ce texte de Tertullien, cité par M. Troplong : « L'Église prépare le mariage et en dresse le contrat, l'oblation des prières le confirme, la bénédiction en devient le sceau, Dieu le ratifie. Deux fidèles portent le même joug ; ils ne sont qu'une même chair, qu'un même esprit ; ils prient ensemble, ils jeûnent ensemble ; ils sont ensemble

à l'Église, à la table de Dieu, dans les traverses et dans la paix. »

Que cette juridiction se soit étendue à l'esclave, c'est ce qui ne peut faire l'objet d'un doute, en présence du texte de saint Paul et de tous les textes des Pères sur l'égalité des hommes devant la loi de Dieu. Au Canon de la messe, après la consécration, quand le prêtre prie Dieu de l'admettre, avec les fidèles qui l'entourent, dans la société des saints, il nomme plusieurs de ces saints à la société desquels il aspire. Or, parmi les noms de femme qu'il prononce, le premier est celui d'une esclave mariée, sainte Félicité. Cette esclave, enceinte au moment où elle fut emprisonnée, avait épousé, suivant toute apparence, Révocatus, esclave du même maître qu'elle, catéchumène et martyr comme elle. Elle subit le même supplice que Pèrpetue, de noble naissance, mariée aussi et mère, et saint Augustin, les associant dans un même panégyrique, les loue de s'être toutes deux montrées dignes du nom d'épouses¹. S'il fallait d'autres preuves, je citerais saint Jean Chrysostôme reprochant à une femme de frapper son esclave du même sexe. « Cependant, répond cette femme, si elle se dérange ? — Marie-la ; ôte-lui les occasions de tomber, » reprend le saint. On fait retrouver dans la législation romaine, de Constantin à Justinien, des traces de la conduite de l'Église à l'égard du mariage des esclaves, et de l'on ferait voir par quelle suite de persévérants efforts elle força enfin la loi civile de reconnaître, à la bénédiction nuptiale, une égale valeur et pour les esclaves et pour les hommes libres. Mais ce serait toute une thèse dans laquelle je ne puis entrer. Ce que j'ai dit suffit à mon but.

Tout le monde peut comprendre facilement, Monsieur, quelles conséquences devait avoir l'institution du mariage chrétien, un et indissoluble, appliqué à l'esclave des temps anciens. Il en résultait évidemment pour lui une modification profonde dans les conditions de l'esclavage. Avoir une compagne dont le maître ne peut plus désormais vous séparer, posséder sur ses enfants les droits sacrés du père, vivre sous l'empire des lois douces et chastes de l'Évangile, avoir toutes les semaines un ou plusieurs jours de repos pendant lequel, accompagné de sa femme, entouré de ses enfants, on se rend au temple pour y prier Dieu et y apprendre ses devoirs, ce n'est plus l'esclavage ; c'est déjà, pour les esclaves employés à la maison,

¹ *Istæ tantarum virtutum atque meritorum, non solum fœminæ verum etiam mulieres fuerunt.*

la domesticité, et, pour les esclaves affectés à l'exploitation des fonds ruraux, le colonat ou le servage.

On s'est étonné, l'année dernière, de l'ardeur avec laquelle les nègres esclaves de l'île de Cuba ont défendu cette colonie espagnole contre les entreprises de Lopez et de ses compagnons des États-Unis. On ignorait que, grâce à l'application, encore imparfaite sans doute, des lois chrétiennes, ces nègres ont un Dieu, une femme, des enfants. Ils comprennent le progrès qu'ils ont fait, et, comparant leur situation à celle de beaucoup d'esclaves du continent américain, ils craindraient de reculer en changeant de maîtres.

En Chine, l'esclavage existe ; mais il est à peine sensible, au rapport de tous les voyageurs. On se rend aisément raison de ce fait remarquable, quand on sait que, d'après le code pénal chinois, empêcher un esclave de se marier compte pour cent fautes, et l'empêcher de se racheter pour cinquante seulement. Elle a bien raison, la loi chinoise : permettre le mariage à l'esclave, c'est lui faire un cadeau plus grand que de lui donner la liberté. Il est vrai que l'un n'empêche pas l'autre. Mais combien la liberté est moins dangereuse pour l'individu et pour la société, quand l'esclave y arrive entouré déjà des devoirs qu'impose la famille et revêtu des droits qu'elle donne !

C'est un problème qui a préoccupé beaucoup les historiens et qui n'est pas encore résolu, que celui de savoir comment s'est opérée la transition de l'esclavage au servage. « Ce fut, dit M. Guizot, un immense changement dans l'état de la société, surtout dans son avenir. Quand et comment il s'opéra au sein du monde romain, je ne le sais pas, et personne, je crois, ne l'a découvert ; mais, au commencement du V^e siècle, ce pas était fait. » M. Guizot émet ensuite trois conjectures, qui lui paraissent pouvoir rendre raison de ce grand changement. M. Wallon, son successeur actuel dans la chaire d'histoire moderne à la Sorbonne, a traité depuis la même question : elle a été également l'objet des études de M. de Savigny, en Allemagne. J'avoue qu'aucune des conjectures, fort diverses d'ailleurs, émises dans leurs écrits, ne m'a pleinement satisfait. Peut-être ces lignes passeront-elles sous les yeux de M. Guizot qui vous honore de son amitié, Monsieur, et sous ceux de M. Wallon. Quoique sans titre pour appeler leur attention sur ce vaste sujet, j'ose cependant les prier d'appliquer de nouveau, l'un, sa haute intelligence, l'autre,

sa patiente érudition, à l'examen de cette grande question, en se demandant quelle influence a pu et dû avoir sur le sort de l'esclave l'institution du mariage chrétien. Je me persuade qu'il sera facile à leur science profonde d'établir, d'une manière incontestable, que cette institution, jointe aux autres lois chrétiennes, est la cause principale de la transformation de l'esclave en serf.

Elle rendit d'abord à peu près impossible pour les petites fortunes, la possession d'un esclave. La réponse de saint Jean Chrysostôme : « Si ton esclave se dérange, marie-la, » était bonne pour les riches, qui pouvaient nourrir chez eux le mari, la femme et les enfants. Pour les fortunes médiocres, elle n'était pas admissible. Aussi, je ne suis pas surpris de l'embarras de ce moine d'Orient du XI^e siècle, Basile, qui, après avoir consulté son métropolitain, Nicéas, archevêque de Thessalonique, au sujet de maîtres qu'il a entendus en confession, et qui refusaient de marier leurs esclaves, craignant qu'il n'en résultât pour ceux-ci l'affranchissement, lui demande ce qu'il doit répondre aux maîtres qui n'ont qu'un esclave, homme ou femme, et qui n'ont pas le moyen de lui acheter un époux ¹. J'ignore la réponse du métropolitain d'Orient. Mais je ne doute pas qu'en Occident, où, sous l'influence plus directe de la papauté et des évêques, le Christianisme avait pris, dès les premiers siècles, un tout autre empire, cette question n'ait été résolue en faveur de l'esclave et n'ait singulièrement facilité les affranchissements.

Pour les possesseurs de grandes fortunes, pour le maître à qui saint Jean Chrysostôme pouvait dire : « Tu comptes tant et tant d'arpents de terre, dix, vingt maisons et davantage, autant de bains, mille et deux mille esclaves; et moi, je te dis que, si tu perds le royaume de Dieu, tu ne vaux pas pour moi trois oboles; » pour ceux-là, le mariage des esclaves ne présentait pas les mêmes difficultés. Mais voyez le résultat immédiat : voilà une propriété frappée de dépréciation. Un esclave marié ne peut plus se vendre qu'avec sa compagne — *que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni*; — il ne convient donc qu'à un nombre restreint d'acheteurs. De plus, cet esclave est incommode à la maison de ville. Où sont les maîtres qui possèdent, à la ville, d'assez vastes hôtels pour y loger, sans s'imposer mille embarras, des familles entières de serviteurs, — songez,

¹ M. Wallon; note 97 du tome III, p. 550.

je vous prie, aux lois de l'Église sur la fécondité des mariages.—Alors, l'esclave et sa famille sont employés à la campagne, sur les fonds ruraux, où ils coûtent moins à entretenir et où ils rendent plus de services. Ses fils et ses filles, devenus grands, vont servir le maître à la ville, jusqu'à ce qu'ils se marient à leur tour, et c'est ainsi qu'on peut voir poindre le servage et la domesticité.

Ces chrétiens d'ailleurs, possesseurs de vastes domaines et de nombreux serviteurs, avaient un devoir à remplir vis-à-vis de leurs esclaves convertis : ils étaient obligés en conscience de prendre les mesures nécessaires pour les conserver à la foi qu'ils avaient embrassée. Après avoir, suivant les conseils des évêques, bâti des chapelles pour l'usage des esclaves ou des colons qui cultivaient leurs domaines ¹, peut-on supposer qu'ils ne prissent aucune précaution pour empêcher qu'après eux leur ouvrage, si laborieusement édifié, ne tombât entre des mains païennes qui le détruiraient ? Et puisque, sous Vespasien, on savait bien vendre des femmes esclaves, à la condition qu'elles ne seraient pas prostituées, qui empêchait, surtout depuis Constantin, de vendre ou de léguer ses domaines, à la condition expresse que les esclaves qui les cultivaient n'en seraient point distraits, que leur mariage serait respecté, que les chapelles seraient conservées, que les lois de l'Église continueraient d'y être obéies ?

Je ne doute pas un instant qu'il en ait été ainsi, et j'en trouve une preuve dans ce qui se passa au milieu des désastres des IV^e et V^e siècles. Le sort des esclaves était alors tellement changé, qu'on vit une foule d'hommes libres se donner aux puissants et devenir leurs serfs, *servi*, car le serf, c'est l'esclave, mais l'esclave déjà à moitié conquis par le Christianisme sur la législation antique. Aussi, quand Salvien déplore que ses contemporains en soient réduits à de telles extrémités, il ne se plaint pas qu'en renonçant à leur liberté, ils se soient fait une condition pire sous le rapport religieux ; il se plaint seulement qu'ils aient abandonné la libre disposition d'eux-mêmes, la vieille et noble indépendance du citoyen. C'est surtout la fierté des vieux romains qui se révolte en lui. Plus tard, quand la misère fut moins générale, les hommes libres, que les circonstances obligeaient à se mettre dans la dépendance des grands, ne prirent plus le nom ou l'état de serfs, mais celui de *conditionales*. Ils entrèrent en condi-

¹ Saint Jean Chrysostôme reproche quelque part à certains maîtres de penser plutôt à bâtir des granges pour leurs récoltes que des chapelles pour leurs colons.

tion, comme on le dit encore, aujourd'hui que le servage lui-même est aboli, de ceux qui vont servir les autres. *Servir*, le mot est encore usité ; mais on *sert* en faisant ses *conditions*. A qui le doivent-ils, l'homme et la femme du peuple de nos jours, de pouvoir servir en faisant leurs conditions ? Au Christianisme, à l'Église, qui, la première, les a stipulées pour eux : qui, en les appelant, alors qu'ils étaient esclaves, au repos du dimanche, à la chasteté, au mariage, à la paternité, à la famille, leur a créé des devoirs, heureux devoirs ! qui sont la première source de leurs droits. Aussi, malheur aux classes pauvres si, oubliées de ces devoirs sacrés, elle croyaient pouvoir, en les foulant aux pieds, accroître leur liberté ! Non-seulement elles ne parviendraient pas à conquérir une liberté plus grande, mais elles perdraient celle que le Christianisme leur a obtenue au prix du sang de ses martyrs.

Ce ne pouvait être, en effet, qu'après avoir replacé l'esclave dans les conditions premières et fondamentales de l'existence sociale, après lui avoir rendu Dieu, la famille, l'intelligence de sa dignité morale et le respect de soi-même ; c'était alors seulement, qu'on pouvait lui rendre la propriété de son corps, qui est la liberté proprement dite, et la propriété des objets extérieurs, qui grandit et rend la liberté féconde. Ce progrès s'est accompli dès le moyen âge, pour une partie des populations européennes ; il s'accomplit tous les jours pour les autres. A chaque chose son temps. L'affranchissement complet et définitif dut être exceptionnel pendant les premiers siècles. Il y avait un préliminaire à accomplir, *les consciences à former*, comme je l'ai dit en commençant. Point de conscience, point de liberté politique et civile ; la liberté ne cesse d'être dangereuse qu'au degré où commence la conscience ; aussi, quand les nations perdent leur conscience, elles courent à l'anarchie ou au despotisme. Cependant, dès les premiers siècles, et à mesure que les consciences se formaient, des exemples célèbres montrèrent où conduisaient réellement les doctrines de l'Église. On vit dès lors des chrétiens affranchir leurs esclaves par milliers. On cite Hermès, préfet de Rome et martyr, qui, un jour de Pâques, avait affranchi 1,250 esclaves ; Ovinus, dans les Gaules, 5,000 ; Mélanie la Jeune, 8,000. Si saint Grégoire de Nazianze n'affranchit, par son testament, qu'une partie des siens, il faut croire que ceux qu'il léguait à de nouveaux maîtres

avaient encore besoin de la tutelle des mains chrétiennes, entre lesquelles il les remettait. L'esclave qui se faisait prêtre, ou qui entraît dans la vie religieuse, devenait libre : Justinien a consacré cet usage par une loi. Ce fut une coutume touchante, également consacrée plus tard par une loi, que tout esclave, tenu sur les fonts sacrés par son maître, par la femme ou le fils de son maître, reçût, avec le baptême, la liberté.

Si cette lettre n'était déjà trop longue, je dirais un mot de l'influence qu'a dû avoir, sur le pécule de l'esclave, le précepte chrétien qui défend de s'approprier le bien d'autrui. Le maître, pour encourager l'esclave et stimuler son zèle, lui permettait souvent de garder une partie des produits de son industrie, et de se former ainsi, à la longue, un pécule à l'aide duquel il pouvait se racheter ou se procurer quelques plaisirs. C'était sur leur pécule que les esclaves de Caton payaient la faculté d'avoir une compagne temporaire. Le maître y trouvait un triple bénéfice : d'abord il était mieux servi ; ensuite, lorsque l'esclave se rachetait, le prix du rachat permettait de se procurer un nouvel esclave plus jeune et plus robuste ; enfin l'esclave racheté était tenu à toutes les obligations de l'affranchi, qui n'étaient pas sans importance. Cependant le pécule restait, en droit, la propriété du maître ; l'esclave n'en pouvait disposer sans sa permission, et il arrivait souvent que, des maîtres sans parole et sans cœur, *absque fœdere, sine misericordia*⁴, s'emparaient de ces épargnes sacrées. « Quant à moi, dit l'empereur Léon, je les désapprouve et je ne les imiterai point à l'égard de mes esclaves ; je leur concède, au contraire, le pouvoir d'user pleinement de leurs biens. Que désormais et à jamais les esclaves du prince soient vraiment maîtres de ce qu'ils possèdent et que rien ne les empêche d'en disposer comme ils le veulent, soit qu'ils continuent à jouir de la vie, soit qu'ils sentent approcher l'heure de la mort. » Cette création de la propriété pour l'esclave est tout ce qu'on peut imaginer de plus contraire au vieux droit romain ; elle est uniquement due à l'inspiration chrétienne.

Mais je m'arrête, en exprimant de nouveau le vœu que ce magnifique sujet trouve un digne interprète. Ce serait vraiment un beau livre celui qui, commençant l'histoire de l'esclave au moment où le

⁴ Saint Paul. Épître aux Romains, ch. I^{er}.

Christianisme s'est emparé de lui, nous ferait le récit de ses transformations successives et nous montrerait la liberté et la civilisation modernes reposant sur la base fondamentale de notre législation religieuse. Peut-être les hommes qui croient pouvoir se passer aujourd'hui du Christianisme pour refaire le monde, y trouveraient-ils des arguments qui leur ouvriraient les yeux sur leur folie. On rêve le bonheur dans l'ordre politique et civil, on le place dans la possession de la liberté, dans la jouissance paisible des biens matériels. Ce rêve est permis, sans doute ; mais je défie bien de le réaliser pour les masses, pour la majorité, pour le genre humain, autrement que par la pratique sérieuse et générale des lois chrétiennes. Que de fois cependant j'ai entendu des hommes instruits, des professeurs, des magistrats, reprocher à notre Église sa ténacité à maintenir ses lois contre les lois humaines ¹ ! Hélas ! sans cette ténacité, combien d'entre nous

¹ Voici un fait que j'ai depuis longtemps sur le cœur et que je veux vous raconter, dût cette note dépasser les proportions ordinaires, parce qu'il fait toucher du doigt le point où conduisent les belles idées de ceux qui parlent sans cesse des empiétements de l'Église et qui voudraient subordonner la loi religieuse à la loi civile.

Au mois de juin de l'année dernière, j'avais l'honneur d'un entretien avec l'un des vénérables évêques du centre de la France. Je venais de traverser une partie de son diocèse, et j'avais pu apprécier les dispositions de la population ; j'exprimais au prélat mon étonnement de ce qu'un peuple qui paraissait encore, en grande majorité, si attaché à la foi de ses pères et si plein de respect pour ses prêtres, fût cependant gangrené, comme on dit, de socialisme. Je n'oublierai jamais la réponse qui me fut faite : « Oui, Monsieur, ce peuple est bon, mais il a été trompé ; je voudrais l'éclairer, mais je n'y parviendrai pas, si Dieu n'y met spécialement la main. Ce qu'il y a d'effrayant dans la situation, ce qui me navre et me donne le plus à craindre pour un avenir prochain, ce ne sont pas les prédications par lesquelles on surexcite actuellement ce peuple, c'est que ceux-là même contre qui ces prédications sont dirigées ont paralysé d'avance mon action pacificatrice. Il y a quelque temps, dans une de mes tournées diocésaines, j'arrivai à un village assez important, où je fus reçu et fêté avec le plus touchant empressement. Toute la population s'était rendue à l'Église, à l'exception de quelques personnes riches. Après les offices, je voulus me trouver au milieu de ces braves gens, les remercier, causer familièrement avec eux. Dans leur joie, ils laissèrent parler leur cœur et voir leurs préoccupations : — N'est-ce pas, Monseigneur, me disaient-ils, n'est-ce pas que ce sont les rouges qui sont les bons ? Tenez, Monseigneur, aujourd'hui vous nous avez vus tous à l'Église ; mais vous n'y avez pas vu M. un tel ni M. un tel ? » et ils citaient les noms de personnes riches et autrefois influentes, ayant leur demeure et leurs propriétés dans la localité ou aux environs. « Ils n'y viennent pas, eux ; vous voyez bien, Monseigneur, que ce sont les rouges qui sont les bons. » — Je les louai de leur présence à l'église, de leur bonne volonté, mais je leur dis qu'il y avait aussi des hommes de bien parmi ceux qu'ils regardaient comme leurs adversaires, et, répondant aux secrètes préoccupations de leur cœur, j'ajoutai douce-

seraient encore esclaves ! Comment ne voit-on pas que le Christianisme est le *substratum* de nos sociétés européennes ; que tous les prétendus principes qu'on a voulu introduire en défiance de lui, au-dessus de lui, contre lui, dans le gouvernement des affaires humaines, sont autant de germes de mort ; et que, si nous ne voulons pas périr, il faut, à l'exemple du monde ancien, nous rattacher à cette société morale qui est, suivant l'expression de M. Troplong, la racine de notre société civile, à cette Église catholique, dont les lois ne connaissent point de nationalités, point de castes, point de sexes, seule république universelle, comme dit Tertullien, qui a su créer des multitudes d'âmes, véritablement sœurs, égales et libres !

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués,

F. LALLIER.

ment que, quand bien même ceux-ci ne seraient pas aussi bons qu'eux, ce ne serait pas une raison pour vouloir partager leurs biens. — Cependant, interrompit l'un d'eux, cependant, Monseigneur, si c'était la loi ? — Il me fallut alors leur rap-peler les commandements de Dieu : *Le bien d'autrui tu ne prendras*, et leur expliquer comment la loi humaine ne peut jamais prévaloir contre la loi divine. Hélas ! les ai-je convaincus ? Pourrai-je lutter avec fruit contre ces passions funestes qui trouvent leur aliment précisément dans les doctrines professées par les hommes que l'on veut dépouiller ? Que de riches qui ont appris au peuple à mépriser la loi divine, qui lui ont enseigné que la loi humaine était tout, que le Pape, le chef vénéré de notre Église, le gardien de notre code divin, était un souverain étranger, que c'était lui, le peuple, qui était le souverain ! Ils voulaient se faire de cette souveraineté un point d'appui pour leur ambition. Ah ! leurs exemples et leur logique se tournent aujourd'hui contre eux ; le peuple souverain veut faire la loi à sa guise, et j'ai bien peur que, pour punir les grands et les riches, Dieu ne les condamne à subir cette loi et à récolter les fruits qu'ils ont semés. »

L'INTENDANT.

(2^e PARTIE¹)

I

Qui n'aurait vu M. de Brèche qu'à Beaufort, avec ses fermiers et parmi ses travaux agricoles, l'aurait pris, comme nous l'avons dit, pour un de ces riches propriétaires campagnards dont l'unique souci est d'arrondir leurs domaines et d'augmenter leurs capitaux. On était d'ailleurs forcé de reconnaître qu'il avait le commerce facile, une certaine bonhomie de manières, et qu'il portait sans trop de peine le titre de bon voisin.

Mais pour qui l'aurait examiné en dehors de ces mœurs rustiques, M. de Brèche aurait paru sous un tout autre jour, et le propriétaire aux habitudes simples, le campagnard bonhomme aurait laissé voir un vieillard plein d'orgueil, d'astuce et de ténacité. Tout cela était d'ailleurs exprimé par une physionomie, si l'on peut dire, en dessous, et un regard d'une fixité et d'une dureté insupportables. A la réception des papiers que sa fille lui avait expédiés à Valence, M. de Brèche s'enferma dans sa chambre, les examina longtemps. Après quoi, l'air résolu et la prunelle étincelante sous ses épais sourcils grisonnants, il commanda une voiture de poste. Cet homme, sordide par tempérament, savait être, quand il le fallait, large comme un grand seigneur. Le troisième jour il arrivait à Paris. Il apprit bientôt ce dont il n'avait d'ailleurs jamais douté, savoir qu'il lui faudrait dépenser beaucoup de temps et de démarches pour parvenir à faire reconnaître par le gouvernement la créance d'une somme considérable pour des fournitures faites à l'armée, ainsi que

¹ Voir *le Correspondant*, t. XXX, p. 463.

nous l'a appris M. Joubert. Toutefois, cette affaire n'était pas la seule qui eût déterminé le baron de Brèche à faire le voyage de Paris.

Nous le retrouvons six semaines après son arrivée, c'est-à-dire vers la fin d'octobre, à la porte d'un ministère d'où il sortait la figure rayonnante. Nous apprendrons bientôt la cause de cette jubilation. Suivons, pour le moment, le père d'Agathe dans une petite rue solitaire du quartier Saint-Honoré, à la hauteur du rond-point des Champs-Élysées, sur lesquels elle débouchait. Il était monté dans un fiacre qui s'arrêta devant une maison d'apparence propre, mais morne et solitaire. On aurait pu la croire effectivement déserte au laps de temps qui s'écoula avant qu'on vînt ouvrir à M. de Brèche. Enfin, une vieille femme tira le cordon et s'avança ensuite sur le seuil de la porte, pour examiner le visiteur qui venait de sonner. Après l'avoir reconnu, sa figure ridée s'éclaircit, et elle s'empressa de l'introduire, en lui disant avec une sorte de mystère que M. Cervier l'attendait. Alors, le propriétaire de Beauretrait traversa une cour spacieuse, plantée d'une allée de vieux marronniers, dont les feuilles jonchaient mélancoliquement le sol; il se dirigea vers la porte vitrée d'une sorte de vestibule en homme qui connaissait parfaitement les lieux. La vieille servante avait toutes les peines du monde à le suivre; cependant elle l'atteignit comme il montait les premières marches d'un large escalier en pierres usées, mais d'une excessive propreté.

— Permettez, monsieur Vincent, dit-elle, permettez, M. Cervier m'a ordonné de vous annoncer et je dois exécuter ses ordres. »

Elle passa donc devant. M. de Brèche la suivit. Arrivés au premier étage, ils traversèrent une longue galerie voûtée, nue et sonore. De là ils passèrent dans une grande salle tendue en vieux Gobelins, représentant des scènes de l'histoire ancienne et meublée de quelques vieux fauteuils en bois sculpté et recouverts de velours d'Utrecht. Ici la vieille pria le baron de l'attendre un instant, et disparut par une porte dérobée. Si celui-ci avait été moins préoccupé de l'affaire qui l'avait amené là, et qu'il fût venu pour la première fois dans cette maison, il aurait à coup sûr examiné curieusement la pièce dans laquelle on venait de le laisser; mais M. de Brèche se mit à l'arpenter les mains derrière le dos, en homme qui songe fort peu à l'histoire ancienne. Au bout de cinq minutes, la servante avait reparu et l'invitait à la suivre. La porte masquée par laquelle elle le fit

passer en déguisait une seconde qui était en chêne et solidement garnie de barres de fer. Elle donnait sur un cabinet meublé à l'antique et tout garni d'échos.

« Entrez, Vincent, » dit une petite voix grêle qui paraissait sortir de derrière un bureau colossal vers lequel M. de Brèche se dirigea. Il se trouva bientôt en présence d'un petit vieillard perdu dans la profondeur d'un immense fauteuil placé devant le bureau.

Le vieillard avait la figure ombragée par un volumineux garde-vue en taffetas vert qui en voilait les traits, lesquels, malgré leurs rides, indiquaient une grande puissance de caractère. Il était courbé sur un monceau de papiers dont il semblait opérer le dépouillement avec la plus minutieuse attention. A côté du bureau dont le cuir disparaissait littéralement sous leurs feuilles éparses, une sorte de secrétaire à compartiments complétait l'ameublement de cette pièce dont les murs étaient tapissés de vieilles cartes géographiques entourées de personnages mythologiques représentant les quatre parties du monde.

A l'entrée de M. de Brèche, le petit vieillard releva son garde-vue sur son front, et s'adressant à son visiteur :

« Je vous attendais, Vincent, dit-il; la lettre est là... et ouvrant le meuble mystérieux qui laissa voir aussitôt différents casiers tous gorgés de papiers, il en tira une lettre qu'il montra à M. de Brèche.

Celui-ci tendit la main.

« Avant tout, dit le vieillard, en posant le papier devant lui, parlez-moi de vos démarches, Vincent?

— Tout va pour le mieux. Je sors de chez le ministre, il est parfaitement disposé. Les renseignements ont été favorables; ce soir même on lui présentera le rapport qu'il signera. »

Jean Cervier secoua la tête.

« S'il travaille avec le roi avant cette signature, je crains bien qu'elle ne soit indéfiniment ajournée.

— Vous oubliez donc, Jean, de quel intérêt il est pour son excellence de me faire rembourser cette somme sur laquelle mes droits sont clairs et incontestables.

— Je ne les révoque pas le moins du monde en doute; mais il est question de fournitures, et le roi est à cet égard, comme l'empereur, d'une défiance excessive.



— Mais vous ne me parliez pas ainsi quand je suis arrivé ; c'est vous qui avez dirigé mes démarches, qui m'avez recommandé au ministre.

— C'est pour cela qu'il m'est permis de vous dire qu'il est urgent que le ministre se hâte... Quand doit-il signer ?

— Je vous l'ai dit : ce soir, après le conseil.

— Il faut qu'il signe avant.

-- Mais c'est impossible s'il n'a pas reçu le rapport.

— Le rapport est là, et vous le lui porterez vous-même, continua le vieillard. Le duc tiendra à faire triompher la justice et l'impartialité du gouvernement du roi en reconnaissant la légitimité des réclamations d'un honnête homme, créancier de l'État pour la somme de huit cent mille francs, inscrits au département de la guerre. Mais d'un autre côté, il doit présenter au conseil l'inacceptabilité de la réclamation de la maison Bosc et compagnie qui se prétend créancière de l'État, au même titre, pour la somme énorme de quatre millions. Lisez. » Et il mit sous les yeux de de Brèche une pièce qu'il prit dans un dossier posé devant lui.

« Il faut que le ministre ait connaissance de cette demande en même temps qu'il recevra le rapport de votre affaire, et cela avant le conseil. Vous comprenez que le refus des 4 millions fait naturellement passer les huit cent mille francs. »

Le baron se leva.

« Attendez donc, dit l'autre ; il n'est pas deux heures, le conseil ne se réunit qu'à huit heures et demie ; le ministre dîne à six ; il suffit de vous présenter chez lui à cinq ; vous serez porteur des papiers qui vous concernent et de la demande de la maison Bosc. Vincent, reprit Cervier après une pose, voici une affaire qui m'a donné bien du mal, et il n'a pas fallu moins que notre vieille amitié pour que je ne me rebutasse pas. Tout cela coûte beaucoup, et les protections sont chères.

— Est-ce que la délégation de cent mille francs que je vous ai passée ne suffirait pas ? fit de Brèche d'un air inquiet.

— Ce n'est pas ce que je veux dire. Les hauts employés sont intègres et ne reçoivent rien ; mais j'ai des prêts considérables à faire... Ces messieurs prennent ma bourse pour une caisse de receveur général.

— Aussi pouvez-vous vous flatter de les gouverner tous.

— Taisez-vous ; s'ils allaient s'imaginer que j'ai quelque influence sur eux, ils ne m'emprunteraient plus rien ; car enfin ils m'aident, il faut que j'en convienne, à gagner ma pauvre vie, et j'ai fait quelques bons profits à la dernière bourse, grâce à leurs avis. »

L'ex-procureur Jean Cervier, principal banquier de la cour, venait de trahir le secret de sa fortune, qui s'élevait à un chiffre prodigieux. Lorsque la Restauration eut ramené en France tous les grands seigneurs obérés qui avaient partagé l'exil de la famille royale, il sut à propos leur ouvrir sa bourse, et par des avances qui se montaient actuellement à 15 ou 1,800,000 francs, se les attacher fortement. Comme ce fut parmi eux que le roi choisit ses premiers ministres, Jean Cervier se trouva naturellement leur banquier et en merveilleuse position d'être initié à des secrets qui lui firent réaliser des bénéfices considérables en agiotage de bourse. Le duc d'Essac, président du conseil, dont la fortune était dérangée ou qui, pour parler plus exactement, s'était complètement ruiné à l'étranger, se trouvait dans l'impossibilité de fournir à la dépense de sa maison actuelle, que sa haute position autant que son propre goût rendait excessivement pesante, sans parler de son fils, lieutenant aux gardes du corps, tombé à sa charge par suite des plus exorbitantes folies. Or, le vieux Cervier s'était trouvé là fort à propos pour servir de providence au ministre auquel il avait fait de grandes avances ; mais il ne s'était pas trompé dans ses calculs : en aventurant quelques centaines de mille francs, il était parvenu à se faire une situation qui le rendait à peu près maître de toutes les grandes opérations financières du gouvernement. L'ex-procureur avait recommandé son ami de Brèche au duc d'Essac, en le lui présentant comme un gentilhomme du Poitou, baron de l'empire, et insinuant qu'il avait une fille unique, laquelle hériterait d'une fortune royale, sans compter la dot, qui ne pouvait s'élever à moins de 12 ou 1,800,000 francs, et que mademoiselle de Brèche pouvait être un parti fort sortable pour M. le comte Charles d'Essac, son fils.

Effectivement, le ministre avait prêté l'oreille aux discours du vieillard, lesquels ne tardèrent pas à être suivis d'une négociation positive. Mais avant que cette affaire se terminât, le duc devait appuyer deux demandes de M. de Brèche : la première, c'était la réclamation touchant la créance des fournitures ; la deuxième avait pour but d'obtenir la confirmation du titre de baron que lui avait accordé la

cour impériale de Vienne, en récompense de sa belle conduite envers le comte Gaspard de Villevieille, colonel dans l'armée de Condé, et mort à Coblenz en 1801.

Or, M. d'Essac n'avait pas eu de peine à obtenir du roi cette confirmation, et le matin même, le vieillard en avait reçu la nouvelle au ministère, d'où nous l'avons vu sortir rayonnant de joie.

Quant à la créance, c'était une affaire plus difficile à terminer, vu la quantité de réclamations de cette nature, contre lesquelles le roi s'était formellement prononcé, sans parler de l'état des finances qui menaçait de nécessiter un nouvel emprunt, déjà autorisé par les chambres. Mais le duc d'Essac, qui savait que ces 800,000 francs serviraient à compléter la dot de mademoiselle de Brèche, en avait fait en quelque sorte sa propre affaire, et il espérait ce jour-là même emporter la signature du roi.

Cependant Jean Cervier avait complètement quitté son garde-vue et nettoyé le verre de ses lunettes, lesquelles décoraient le plus vaste nez qui jamais ait servi de base à paire de lunettes ; après quoi, prenant devant lui la lettre qu'il avait déjà montrée à de Brèche, et que l'importance des objets dont il venait d'être question avait un instant fait perdre de vue à celui-ci :

« Vincent, dit-il, en dépliant le papier, c'est la lettre de Coblenz. »

De Brèche rapprocha, par un mouvement instinctif, sa chaise du bureau, et sa figure, s'amoindrissant outre mesure, exprima une attention pleine d'inquiétude. Le vieillard reprit :

« Les nouvelles qu'on me mande ne sont pas précisément celles que vous attendiez ; cependant elles ne sont pas mauvaises. »

Le baron étendit de nouveau la main pour prendre la lettre.

« Elle est en allemand, dit Cervier.

— Alors, traduisez-la moi.

— Mais d'abord, j'ai besoin de certaines explications pour la bien comprendre moi-même. Après la mort du vicomte de Villevieille, vous ne sortîtes pas de la famille et passâtes au frère du défunt, dont vous dirigeâtes les biens et que vous accompagnâtes dans l'émigration.

— C'est-à-dire qu'après lui avoir facilité les moyens de sortir de France, et avoir mis quelque ordre dans ses affaires, j'allai le rejoindre.

— J'entends; vous achetâtes la terre de Villevieille et quelques autres domaines qu'il possédait dans le Poitou. »

M. de Brèche éprouva évidemment un moment de malaise.

« Excellente affaire, Vincent, excellente affaire! ajouta l'ex-procureur en manière de réflexion; plus de cent mille francs de rente en bien-fonds.

— Vous pensez bien, dit l'autre complètement décontenancé, que si le comte avait laissé des héritiers...

— Qu'auriez-vous fait? une sottise? je vous en crois incapable, Brèche. Vous avez acheté ces biens avec la monnaie d'alors... Ce n'était pas votre faute si trois millions en assignats ne valaient pas dix mille francs en espèce. Les terres sont bien à vous. Donc, vous allâtes rejoindre le comte, auquel vous portâtes, je crois, de l'argent, dont il avait grand besoin. Ce doit être à cette époque qu'il sollicita pour vous ce titre de baron, que le roi vient de ratifier. Le comte mourut en 1801, me marque-t-on...

— En 1801.

— C'est ici que je ne comprends plus. On dit que vous portâtes alors plainte contre un certain Pierre Lombard, valet de chambre de M. de Villevieille, lequel Pierre Lombard, dans le désordre si naturel qui accompagna la mort du comte, aurait fait disparaître une cassette vous appartenant.

— Cela est cependant fort net : Lombard avait pris la fuite en emportant le coffret.

— Mais alors pourquoi, après que vous eûtes quitté Coblenz, se présenta-t-il chez le magistrat porteur d'une lettre de vous, qui le déclarait innocent du vol dont vous l'aviez accusé, par l'excellente raison, disiez-vous, que vous aviez retrouvé votre cassette? »

De Brèche paraissait être au supplice. Cervier continua sans avoir l'air de s'apercevoir de la torture qu'il lui infligeait :

« Voici ce qu'on me marque : Lombard quitta Coblenz après avoir prouvé son innocence au moyen de votre lettre; mais il ne tarda pas à être enveloppé dans un enrôlement forcé... il fut incorporé dans un régiment autrichien, et depuis, on n'en a plus entendu parler. »

Le baron respira.

« Mais il me semble, dit-il, qu'il doit être, sinon facile, du moins possible de s'assurer officiellement du sort de cet homme? »

— D'abord on ignore dans quel régiment il fut envoyé, et puis, songez à l'immensité de paperasses qu'il faudrait remuer pour découvrir un nom perdu au milieu de tant de milliers d'autres. Comme je vous l'ai dit, maître David n'a rien épargné. Il faudrait aller vous-même faire une tentative, à moins que vous n'aimiez mieux vous adresser au duc pour qu'il sollicite auprès des autorités autrichiennes une enquête officielle ; mais je pense qu'il serait plus sage de ne pas l'immiscer dans cette affaire...

— Vous avez raison ; et quant à moi, il est impossible que je m'absente dans ce moment.

— Je comprends cela. Voyons, Vincent, soyez franc avec moi, ajouta le petit vieillard en regardant par dessus ses lunettes la figure troublée de M. de Brèche. Cette cassette d'abord dérobée, puis retrouvée, et en définitive disparue, renfermait certains papiers dont la découverte inattendue pourrait vous désobliger. Rien de plus naturel ; à la suite d'une révolution comme celle que nous avons traversée, on a toujours quelques secrets qu'on n'est pas fâché de garder pour soi.

— Que penseriez-vous, Jean ?

— Vincent, nous sommes de vieux amis et nous nous connaissons ; vous n'avez qu'un tort, et je vous l'ai toujours reproché, celui de n'être pas avec moi aussi confiant que je l'ai toujours été avec vous. Eh bien, quoi ! une révolution se fait toujours au profit de quelqu'un, autrement je n'en comprendrais pas la nécessité. Avant la nôtre, j'étais un chétif procureur, noircissant force papier timbré pour arriver à de très-maigres profits, dont on me faisait un crime encore. La révolution m'a permis, comme à vous, de payer avec une quinzaine de mille livres, deux ou trois millions de bonnes terres avec leurs fermes et châteaux ; seulement, j'ai revendu ces biens en temps opportun et me suis mis dans les affaires de finance, où, grâce au ciel, mes intérêts n'ont pas périclité. Je n'ai pas d'ambition, moi, vous le savez ; je ne demande que de continuer à gagner ainsi ma pauvre vie. Vous, c'est différent : quand vous avez été riche, vous avez voulu devenir gentilhomme. Chacun son goût : vous avez gardé les terres ; vous en avez même acheté d'autres en Provence, et c'est là que vous vivez. Vous faites bien ; là, le baron de Brèche n'a pas à craindre des mémoires trop fidèles... Mais enfin, pour en revenir à ce petit coffre, que vous importe sa disparition, puisque celui qui

en a probablement surpris le secret a disparu lui-même depuis tantôt quinze ans. Et d'ailleurs, quels papiers si importants?... Attendez, si je creuse bien dans ma mémoire... oui, c'est cela : j'ai entendu dire dans le temps, qu'en achetant les biens du comte de Villevieille, vous aviez fait à ce dernier une déclaration sous seing-privé... comme qui dirait une contre-lettre à son profit ; ce dont quelques personnes, toujours si j'ai bonne mémoire, vous faisaient le plus grand honneur.

— Une sottise, dit de Brèche... Enfin, vous comprenez, Jean, que je tienne à m'assurer de ce titre, s'il existe encore, bien qu'en définitive le comte de Villevieille n'ait pas laissé d'héritiers.

— Détrompez-vous, Vincent ; on laisse toujours des héritiers quand on laisse un héritage ; ils sortiraient plutôt de dessous terre. Mais vous n'avez rien de pareil à craindre, puisque vous êtes légalement propriétaire des biens de la famille de Villevieille, et les renseignements que nous avons reçus doivent vous rassurer pleinement.

— J'aurais mieux aimé qu'ils m'annonçassent la découverte de Lombard ou qu'ils me donnassent la certitude de sa mort.

— Je sais que vous êtes comme moi, vous n'accordez de créance parfaite qu'à ce que vous palpez. Toutefois, mon vieux compère, il faut accorder quelque chose à la force des probabilités. Que diable ! aussi, comment voulez-vous, par exemple, que des papiers insignifiants pour tout autre que vous, et restés au delà du Rhin, se soient conservés tout exprès pendant quinze ans de guerres et de bouleversements de toute espèce, et qu'un pauvre diable de soldat ait traversé sain et sauf vingt champs de batailles pour le seul plaisir de venir comme un fantôme vous menacer un matin avec ces chiffons... qui pourrissent sans doute dans quelque coin ou que les flammes ont dévorés depuis longtemps. J'écrirai néanmoins de nouveau à maître David pour qu'il ait l'œil ouvert sur ce qui pourrait advenir de cette affaire. Soyez donc sans inquiétude. »

De Brèche ne répondit pas, mais il ferma les yeux comme pour se recueillir ; après quoi se levant et prenant son chapeau :

« Donnez-moi le rapport, Jean, et la demande de la maison Bosc ; je vais chez le ministre. Aussitôt que j'aurai sa signature, nous reprendrons l'affaire du mariage.

— Vincent, dit le vieillard, comme l'autre allait sortir ; monsieur

le baron, fit-il en se reprenant avec malice, et laissant voir trois ou quatre dents longues et jaunes, dont l'exhibition pouvait simuler un sourire, seriez-vous disposé à gagner quelque petite somme ? »

Brèche le regarda.

« Une excellente opération, Vincent, reprit sérieusement Cervier. Réalisez le plus d'argent possible. Le nouvel emprunt ne tardera pas à être mis en adjudication, et il se fera à d'excellentes conditions.

— Ce que vous me dites là est certain ?

— Croyez-moi, voyez votre agent de change et vendez tout ce que vous pourrez. Voici les bordereaux de ce que j'ai fait hier. »

C'était une vente de 300,000 fr. de rente 5 pour 100.

Le baron se leva de nouveau.

« Je me sauve, dit-il ; à revoir, Cervier, et à bientôt, car j'ai à vous demander des renseignements sur le fils du duc.

— Voyons, encore un moment, lui dit le banquier. Asseyez-vous là. L'heure de la Bourse est passée, et il n'est pas encore temps d'aller chez le ministre. »

Le père d'Agathe s'assit de rechef et les deux vieillards se mirent à parler de la brillante alliance qui se présentait pour mademoiselle de Brèche.

« Vous comprenez, disait Jean Cervier, que ce mariage une fois fait, vous pouvez aspirer à tout (car vous êtes ambitieux, Vincent!), oui, à tout, puisque moi, ajouta le vieillard avec une vanité mal déguisée, moi qui n'ai en définitive que le mince droit de quelques petits services pécuniaires rendus, je pouvais, si je l'avais voulu, devenir directeur de la Banque de France. J'ai vu le moment où l'on allait m'offrir le portefeuille des finances.

— Et ce n'est pas ce que le roi aurait fait de plus mal, ni vous en l'acceptant.

— Vous n'y songez pas, Vincent... me créer des envieux, me faire des ennemis ! accepter l'embarras et la responsabilité des affaires du royaume qui m'eussent empêché de m'occuper des miennes ! Quelque sot ! Je vous l'ai déjà dit, je ne suis pas ambitieux, aussi ai-je tout refusé, alléguant mon âge et ma santé. Seulement j'ai dit que si ma faible expérience pouvait leur être utile, je serais heureux et fier de la mettre à leur service. Ils m'ont pris au mot et j'ai là dix dossiers ministériels.

— Cela prouve que le président du conseil sait vous apprécier. A ce propos, Jean, vous connaissez son fils ?

— Un peu ; c'est un très-bel officier aux gardes, de vingt-huit à trente ans. Des manières de grand seigneur, avec un bel avenir et de magnifiques espérances.

— Dans tous les cas, ce mariage ne saurait se faire avant quelques mois. Il faut préparer Agathe, et il est, je pense, important que M. d'Essac vienne la voir à Beauretrait ; à moins que je n'amène ma fille à Paris... Mais, réflexion faite, il vaut mieux que le comte fasse le voyage du Midi... Nous tâcherons après cela de bâcler rondement l'affaire.

— Cette alliance vous portera au pinacle ; le comte d'Essac appartient aux premières maisons de France ; son père a toute la confiance du roi.

— C'est un parti fort honorable pour Agathe, je l'avoue ; mais, mon cher Jean, convenez aussi que cet honneur me coûtera un peu cher. »

A ce moment deux petits coups retentirent contre la porte du cabinet, et la servante, que nous avons déjà vue, montra sa tête ridée.

« M. le duc d'Essac ! » dit-elle.

Le duc entra.

« Mon cher monsieur Cervier, fit-il au maître de la maison, il faut avoir sérieusement envie de vous parler pour venir vous chercher dans ce désert. »

M. de Brèche allait se retirer ; le duc le retint.

« M. le baron, lui dit-il avec un sourire aimable, vous n'êtes pas de trop ici. Votre discrétion m'est connue, et ce serait faire offense à M. Cervier que de se défier de vous. »

De Brèche salua. Le duc reprit :

« Messieurs, je sors de chez le roi ; il s'agit d'une grande opération. Sa Majesté s'est décidée à faire soumissionner soixante-quinze millions de l'emprunt voté par les Chambres. »

L'ancien procureur demeurait immobile, et de Brèche, qui avait les yeux fixés sur lui, imitait sa réserve.

M. d'Essac continua :

« Le roi doit soumettre ce soir cette affaire au conseil, et je voudrais avoir quelques données sur les offres que nous pouvons attendre

de messieurs de la finance. C'est sur quoi, mon cher Cervier, je viens vous demander votre opinion.

— Quant à notre réclamation, monsieur de Brèche, ajouta-t-il en s'adressant à ce dernier, il n'y faut plus songer avant la conclusion de l'emprunt ; mais ceci n'est qu'un retard. »

La figure du baron, qui s'était un instant assombrie, revenant presque aussitôt à son état naturel :

« Nous attendrons, monsieur le duc, et ceci pourra nous donner le temps d'aviser à d'autres affaires.

— Ceci nous renvoie à deux mois, répondit l'excellence.

— Si l'emprunt est trop hâté, dit à ce moment Cervier, il aura peine à trouver des preneurs à soixante-trois.

— Allons donc ! répondit le duc, la moitié du milliard dû aux alliés est payée ; depuis six mois, les rentes montent à chaque bourse : le cinq pour cent s'est fait hier à soixante-sept.

— Soixante-huit, excellence.

— Eh bien ! vous voyez donc...

— J'ai fait vendre tout ce que j'avais à ce prix.

— Vous croyez donc à une baisse ?

— J'en suis sûr ; si l'emprunt est publié demain, après-demain les fonds publics tombent de cinq francs.

— Cependant il est nécessaire. »

De Brèche paraissait absorbé ; il prit la parole tout à coup.

« Si le gouvernement donnait certains délais pour le versement, on pourrait peut-être s'engager pour une partie à soixante-cinq. »

L'ex-procureur le regarda.

« Vous comprenez, messieurs, l'importance qu'il y a à être sûr de tout le placement à un prix raisonnable avant de s'avancer ; l'opposition aurait trop beau jeu.

— Monsieur le duc, dit le rusé Cervier, M. de Brèche a dit soixante-cinq ; c'est trop cher : le dernier emprunt ne s'est fait qu'à soixante-quatre.

— Mais les circonstances ont changé depuis.

— Eh bien, accordez-nous le temps de nous reconnaître... huit jours, par exemple.

— C'est bien long... si cependant le secret était religieusement observé... »

Cervier sourit ; de Brèche également. Ces deux hommes avaient

l'air de se demander si c'était bien à eux qu'on demandait un secret qu'il était de leur intérêt de garder.

« A huit jours donc, messieurs, dit le duc, et cette affaire du gouvernement terminée, monsieur de Brèche, nous nous occuperons des nôtres. »

Ayant dit ces mots, il se leva, salua les deux amis d'un geste plein de distinction, et quitta le cabinet avant que l'ex-procureur fût parvenu à sortir de son fauteuil. Quand les deux vieillards furent demeurés seuls :

« Eh bien, dit Cervier, voilà une opération, Vincent, qui va nous faire gagner quelques écus; mais nous ne pouvons plus nous en charger seuls. Nous la proposerons à la maison Lévi de Francfort, qui sera bien aise de nous seconder. Vous qui êtes ingambe, vous allez partir dans deux heures pour Francfort; dans cinq jours, vous pouvez être de retour, et il nous en restera trois pour nous entendre. Maintenant, voyons à régulariser tout ceci, et asseyons les bases sur lesquelles nous pouvons traiter avec la maison allemande. »

Ch. DE SAINT-JULIEN.

(*La suite à un prochain numéro.*)



VOYAGES

DE LIMA A PARA A TRAVERS LES ANDES

(*Narrative of a journey from Lima to Para across the Andes, by MM. SMITH and LOWE.*)

II ⁴

Avec leur énergique résolution, MM. Smith et Lowe surmontaient cependant tous les obstacles de leur aventureux trajet et se rapprochaient de la Pachitea. Déjà ils se réjouissaient à l'idée de s'embarquer bientôt sur cette rivière, de la remonter jusqu'à l'Ucayali, de signaler à l'Europe et même au Pérou une voie de communication toute nouvelle, dans une région inexplorée. Pure et louable ambition de voyageur qui, en se flattant de l'honneur d'achever une entreprise difficile, d'attacher son nom à une découverte, pense avec joie que le chemin qu'il entr'ouvre est comme un champ qu'il défricherait, un champ d'exploration utile à la science, utile au bien-être d'un grand nombre d'hommes, plus utile encore quelque jour aux populations futures.

Mais en poursuivant bravement leur projet, les deux officiers anglais avaient compté sans les soldats qui leur étaient adjoints, sans les muletiers et les bateliers qui aidaient à leur marche. A leur arrivée à Pozuza, siège d'une mission fondée en 1790 et maintenant abandonnée, une sombre inquiétude commença à se manifester parmi leurs timides compagnons. Ils se voyaient sur les bords de la rivière qui conduit aux districts habités par des tribus de sauvages. Déjà ils prétendaient avoir aperçu, le soir dans l'ombre, quelques figures sinistres ; ils se communiquaient à voix basse leurs observations et se disaient leur anxiété. Bientôt une demi-douzaine

⁴ Voir *le Correspondant*, t. XXX, p. 273.

d'entre eux, ne pouvant se résoudre à l'idée d'entrer dans un pays signalé comme un pays d'anthropophages, prirent la fuite. La peur est contagieuse comme un grand nombre de maladies physiques et d'affections morales. Les plus poltrons ayant donné l'exemple de la désertion, les autres le suivirent. En vain MM. Smith et Lowe employèrent tous les moyens possibles de persuasion pour retenir les fugitifs; ni promesses, ni menaces ne purent les arrêter. Les deux pauvres voyageurs se virent sur le sol de Pozuza complètement abandonnés, et ne retrouvèrent des guides, des muletiers qu'à la condition de rebrousser chemin et de retourner à Huanuco. Forcés d'abandonner le beau plan qu'ils s'étaient tracé, ils se consolèrent cependant par la pensée d'y revenir par un lointain détour, de rejoindre la Pachitea en sens inverse en remontant l'Ucayali. Ils rentrèrent à Huanuco avec cet espoir, employèrent ce qui leur restait d'argent à équiper des bateaux pour descendre la rivière de Hualлага. Sur ces bateaux longs et étroits, il fallait qu'ils embarquassent la famille et le ménage de leurs rameurs, le chien et le chat, la poêle à frire et la jatte en terre, mobilier de la maison. Mais ils n'eurent qu'à se louer de la patience et de l'activité de ces gens qui leur imposaient un tel surcroît de cargaison.

Le cours en général placide et régulier de l'Huallaga est interrompu, à certains intervalles, par des rapides qu'on appelle des *malpasos*. Là, comme dans les *portages* de l'Amérique du nord, il faut enlever du bateau tout ce qu'il renferme et le porter par terre, souvent à une assez longue distance pour le remettre à flot au-delà de la cascade. Les bons Indous accomplissaient cette tâche pénible avec une parfaite résignation, et, dès qu'elle était finie, reprenaient gaiement l'aviron en mâchant du coca.

Par ses rapides resserrés ordinairement entre deux murailles de rocs, par les collines et les montagnes dont elle baigne le pied, par les vastes plaines où elle serpente capricieusement, la rivière de Huallaga offre aux regards une variété continuelle d'images austères ou riantes et de sites pittoresques. Puis la riche nature des Tropiques y étale toute la splendeur de ses dons avec le pur attrait de sa beauté virginale. Des arbres gigantesques s'élèvent sur les bords du fleuve, des réseaux de lianes et de fleurs s'enlacent à leur tige, se déroulent sur leurs branches et flottent sur les eaux en longues guirlandes, répandant dans les airs par leurs feuilles odorantes, par

leur large calice, un arôme balsamique. Sur ces lianes, dans ces bois, au sein des solitudes profondes que l'homme n'a point encore soumises à son empire, du matin au soir tout tressaille, tout palpite, l'oreille perçoit de tout côté le bruissement de la vie : cris aigus des singes, sautillant de rameau en rameau, bourdonnement des insectes, sifflement des perroquets, soupirs harmonieux d'une myriade d'oiseaux à qui le ciel a donné à la fois le plumage étincelant et la mélodie. Un de ces oiseaux est remarquable entre tous par les touchantes modulations de ses accords plaintifs. On l'appelle *l'alma perdida* (l'âme perdue), douce image des pauvres âmes perdues dans le tourbillon du monde qu'on ne distingue qu'à leur mélancolie.

Les bords de cette belle rivière, si aisément navigable et arrosant une terre si fertile, sont en grande partie déserts ; on n'y trouve que de loin en loin quelque pauvre village d'Indiens groupés autour de l'église qui est leur point de ralliement, autour du prêtre qu'ils nomment leur père.

Les missionnaires avaient commencé à jeter çà et là les germes de plusieurs autres établissements. Les révolutions péruviennes ont paralysé ces généreuses entreprises. Les révolutions ont même obligé les apôtres de l'Évangile à abandonner des communautés qui étaient en voie de prospérité. Depuis 1815, pas une nouvelle chapelle n'a été bâtie sur le bord de l'Huallaga, et quelques-unes de celles qui s'ouvraient là jadis à des congrégations d'Indiens convertis sont tombées en ruines.

A Sarayacu, où MM. Smith et Lowe arrivèrent après avoir passé sur l'Huallaga plus de deux mois, il reste encore une mission qui devait avoir une immense importance, la mission de la Pampa del Sacramento. Soutenue par un gouvernement intelligent, elle pouvait s'étendre au loin parmi des peuplades indomptées, ouvrir à l'agriculture, au commerce, à l'industrie une riche contrée, mais elle a été privée de tout appui et ne subsiste que par le secours des quelques milliers d'Indiens qu'elle a convertis.

La Pampa del Sacramento s'étend sur un espace de cent milles de longueur et de quarante à cinquante de largeur, entre l'Ucayali, le Maragnon et la Pachitea. On dit qu'il n'existe pas dans les deux Amériques un territoire plus fertile, dans une plus avantageuse situation. Elle est sillonnée par plusieurs rivières, navigables en toute saison, qui se rejoignent aux affluents du Maragnon. Son climat res-

semble, dit M. Smith, à celui de Madère, et son sol, en grande partie inexploré, est d'une admirable fertilité. Il produit en quelque sorte de lui-même ou par le plus léger travail, le café, la canne à sucre, le coton. Les habitants de Sarayacu en tirent en outre de la gomme, de la résine, de l'indigo, de la salsepareille et les plus beaux bois de luxe ou de construction.

Ce magnifique domaine, ce jardin de la nature, comme l'appelle M. Smith, n'est habité que par des tribus d'Indiens sauvages qui ignorent jusqu'aux morales habitudes du travail agricole, et vivent principalement du produit de leur chasse et de leur pêche. Ce sont les Setebos, les Manos, les Shipebos, et les Cashibos, dont on redoute la férocité. Ces peuplades, armées de massues, de longs arcs et de longues flèches empoisonnées, sont presque constamment en guerre les unes avec les autres. La guerre est leur joie, la force physique leur orgueil. Le père Plaza, de Sarayacu, pénétra un jour au sein d'une de ces peuplades, et son courage d'apôtre y fut mis à une rude épreuve. On le conduisit dans un village, on le plaça en face d'une rangée d'hommes qui prirent leurs arcs et dirigèrent leurs flèches contre sa poitrine. Puis, à un signal bruyant, ils firent semblant de tirer à la fois sur lui, mais retinrent leurs flèches dans leurs mains. La fermeté de son attitude lui sauva la vie. Cependant, les sauvages non contents de ce premier essai, se rapprochèrent de lui avec leurs armes, et déchargèrent leurs flèches, mais en les faisant tomber à ses pieds. Puis, voyant qu'il n'avait manifesté aucune crainte, ils le prirent dans leurs bras, en proclamant à haute voix sa vaillance, et lui offrirent leur affreuse liqueur de masata et se mirent à danser autour de lui. Malgré le respect qu'il leur avait inspiré par sa mâle attitude, le vénérable missionnaire ne parvint point à les convertir. Tous sont encore plongés dans un état de barbarie dont on trouverait à peine un exemple parmi les rudes tribus de l'Amérique de l'Ouest. Les Cashibos ont de plus que leurs voisins des voluptés de cannibales qui épouvantent à juste titre les Péruviens. Il paraît qu'ils se font la grâce de ne point se manger entre eux, mais le corps d'un étranger, ou le corps d'un ennemi leur procure un agréable festin. Le père Plaza avait amené dans son couvent un petit Cashibo qu'il espérait élever. Un matin, il l'aperçut, l'œil étincelant d'un désir féroce, tirant un couteau de sa ceinture pour tuer un de ses jeunes compagnons. — Quelle horreur !

s'écria le prêtre, en le saisissant par le bras. Comment as-tu pu concevoir une si effroyable pensée? — Comment! répond sans s'émouvoir l'enfant de la Pampa; mais ce garçon-là doit être très-bon à manger.

Quoique les enseignements du christianisme n'aient pu pénétrer au sein de ces tribus, ils ont peu à peu détaché de l'une et de l'autre environ deux mille néophytes qui sont venus s'établir à Sarayacu et y forment autour de l'église une pacifique communauté. En 1804, il n'y avait eu là qu'un faible essai de colonisation. Ce fut le père Plaza qui y bâtit une église, un couvent, et traça le plan de la ville qui, peu à peu, s'est élevée sur les bords de l'Ucayali. L'église, construite à l'aide d'un intelligent jésuite, le père Mariana, est d'un style élégant; le couvent est large et solide. Mais la ville ne se compose que de cabanes faites avec des rameaux d'arbres. Elle se divise en plusieurs quartiers dont chacun porte le nom de la tribu à laquelle il est spécialement affecté. Des vases en terre, des calebasses, des arcs et des lances, quelques sièges en bois grossièrement taillés, des pièces d'écorce qu'on étend le soir sur une plate-forme en guise de matelas et des moustiquaires forment tout l'ameublement de ces pauvres cabanes. Quoique les Indiens de Sarayacu soient respectueusement soumis à l'autorité du prêtre et aux pratiques du christianisme, ils ont conservé en grande partie leur caractère primitif et les habitudes de leurs peuplades. Ils se marient dès l'âge de douze ou quinze ans, et la femme reste à l'égard de son mari dans un état constant de servitude. Le mari consacre son temps à la pêche ou à la chasse, toute autre occupation lui semblant indigne de sa force virile. La femme, dès le matin, lui prépare son déjeuner, puis veille aux soins de son ménage, va puiser de l'eau, amasse ses provisions, et dès qu'elle a pourvu aux besoins journaliers de son souverain maître et de ses enfants, file ou tisse du coton pour leur façonner des vêtements. Dans les fêtes qui sont fréquentes et où on s'enivre d'une façon formidable, les femmes sont perpétuellement occupées à remplir la coupe des hommes qui siègent avec une dignité princière sur des bancs. Ils sont en général d'une taille moyenne, prestes et gracieux dans leur démarche. Ils ont la main menue, le pied petit, les yeux noirs, les traits réguliers. N'était leur laide coutume de se teindre les dents en bleu avec le suc d'une plante, ils auraient, pour la plupart une figure très-agréable à voir.

La ville indienne de Sarayacu, fondée par l'Église est régie par l'Église. Le curé de la paroisse en est le maître dans les actes religieux comme dans les choses temporelles. Le soin de maintenir le bon ordre dans la communauté et d'y rendre la justice est confié à un fonctionnaire qui a le titre de gouverneur et à douze alcades, mais c'est le prêtre qui nomme lui-même ces magistrats ; c'est à lui qu'on soumet tous les cas difficiles ; c'est à sa sentence que chacun en appelle dans les questions qui présentent quelque importance. Chaque matin le gouverneur se présente devant lui avec son bâton, signe de sa dignité, lui baise humblement la main et discute avec lui les affaires du moment. Ainsi subsiste sur les confins de la sauvage Pampa, un petit État isolé dans l'immense territoire de la république péruvienne, une sorte de dictature théocratique, une image des congrégations formées par les jésuites dans le Paraguay, et MM. Smith et Lowe, malgré leur protestantisme, n'ont point été choqués de ce régime catholique ; tout au contraire, ils se sont plu à louer la nature franche, ouverte, expansive des habitants de Sarayacu, l'ordre établi dans leur rustique cité, et ils ont vu avec émotion les témoignages de respect et d'affection dont ils entourent leur curé.

Chaque jour, de bonne heure, les Indiens, avant de se rendre à leurs travaux, assistent à la messe. Le dimanche le prêtre leur fait un sermon qu'ils écoutent avec recueillement ; ils se plaisent à lui offrir les produits de leur chasse et de leur pêche, les fruits de leur récolte. Ces dîmes volontaires sont un de ses principaux moyens de subsistance.

Le père Plaza, qui régissait la mission de Sarayacu quand MM. Smith et Lowe y arrivèrent et qui les reçut avec une cordiale affabilité, leur dit qu'il était là depuis trente ans, et que, depuis neuf ans, il n'avait pas reçu le moindre secours du gouvernement, ni la moindre nouvelle de Lima. Pour pouvoir se maintenir dans cet étrange abandon, pour subvenir à l'entretien de son église et aux frais d'administration de sa petite cité, il a été obligé de se livrer à des entreprises de commerce. Il envoie sur les frontières du Brésil, à Tabatinga et à San-Pablo, des étoffes tissées par les Indiens, de la salsepareille et de l'huile de tortue. Cette dernière denrée est pour les habitants un fructueux objet d'exportation. Les bords de l'Ucayali sont peuplés d'une quantité de grosses tortues qui déposent dans le sable une

innombrable quantité d'œufs¹. Quoiqu'elles aient grand soin de recouvrir la place où elles ont fait leur ponte et de l'aplanir à sa surface de façon à ce qu'on ne puisse la reconnaître, les Indiens finissent par en découvrir au moins une grande partie, broient les œufs dans de l'eau, et en extraient une huile qu'ils emploient dans leurs aliments et dans leur éclairage.

Quand MM. Smith et Lowe annoncèrent au père Plaza le projet qu'ils avaient formé de remonter à la Pachitea par l'Ucayali, le vénérable missionnaire leva les mains au ciel et s'écria qu'après sa longue carrière, il mourrait content s'il pouvait voir enfin des chrétiens traverser la Pampa, et porter un premier germe de civilisation parmi les Cashibos. Mais ce pieux espoir s'éteignit dans son cœur quand il fallut en venir aux moyens de le réaliser. Les deux Anglais avaient dans le cours de leur voyage à peu près épuisé leurs ressources pécuniaires, et le pauvre prêtre était complètement hors d'état de les aider. Pour se procurer l'argent nécessaire à une longue et difficile exploration, pour équiper des bateaux, acheter des provisions, armer une escorte, il fallait recourir à Lima ou à Para, c'est-à-dire se résigner à attendre pendant un temps indéfini un secours incertain.

Après avoir retourné en tous sens cette grave question, MM. Smith et Lowe furent, à leur grand regret, forcés de l'abandonner. Avec le peu qui leur restait, avec l'appui du Père Plaza, ils s'embarquèrent sur l'Ucayali, descendirent le Maragnon et arrivèrent à Para huit mois après leur départ de la capitale du Pérou.

Ainsi échoua par l'indifférence ou la pénurie du gouvernement péruvien une entreprise qui pouvait avoir pour lui-même les résultats les plus désirables et qui nous eût fait connaître une des plus belles parties de l'Amérique. Le voyage tronqué de MM. Smith et Lowe n'en est pas moins une œuvre très-louable, pleine de faits curieux, d'images poétiques et d'épisodes intéressants.

X. MARMIER.

¹ Chaque tortue pond environ 250 œufs.

ENCORE UN MOT

SUR

LA QUESTION DES CLASSIQUES

Notre ami et collaborateur, M. Th. Foisset, espère convaincre les adversaires de l'étude des classiques païens ; il écrit des lettres pleines de raison, de patience et de charité ; il ne voit pas l'énormité du parti pris, ou plutôt il ne consent pas à la voir : que je voudrais être en état d'imiter cette grande preuve de Christianisme pratique ! Mais je ne saurais : la question tient trop à mes entrailles, et le sentiment du mal qui se fait me domine malgré moi.

J'ai déjà cité ce mot si naïf et si vrai du bon Ballanche : *on ne se dispute bien, que quand on est du même avis* ; aussi quel intérêt n'y a-t-il pas alors à éplucher les nuances et à fixer les dissentiments ! Mais, quand on se sent séparé par un abîme, quand les paroles dures viennent involontairement au bout de la plume, alors le cœur se serre et on laisse passer sur sa tête ces nuées de phrases qui se succèdent sans prouver autre chose que l'impossibilité de bien parler des choses qu'on n'a apprises que de la seconde main.

M. Foisset, dont la vertu me surpasse, se fait un devoir de tout lire pour se maintenir au courant de la question : quant à moi, je ne lis plus grand'chose, excepté ce que M. Foisset veut bien écrire, et j'y apprend que, dans le camp opposé, c'est une chose dont on se vante que l'identité de la question des classiques païens avec la réhabilitation de l'architecture ogivale et l'établissement de l'unité liturgique en France ¹. Je n'avais donc pas si mal touché le vif du problème, ainsi que quelques-uns de nos amis me l'ont dit, avec un désir passionné d'amener la paix, comme on en

¹ Voyez l'excellente lettre de M. Foisset, dans *l'Univers* du jeudi 19 août.

éprouve quand la paix est devenue impossible. J'avais marqué nettement la source de l'erreur qui entraîne aujourd'hui tant d'esprits sincères, et l'expérience prouve, ce me semble, qu'on a eu tort dans cette circonstance de me faire un scrupule de ma vivacité.

Non pas, il est vrai, que j'admets plus que M. Foisset le rapport de la question liturgique avec celle de l'architecture ogivale : je ne suis pas même fâché de l'occasion qui se présente de m'expliquer, ou plutôt d'expliquer l'attitude du *Correspondant* sur le premier point. Comme on s'est fort occupé depuis quelque temps des avantages et des inconvénients de la presse religieuse, il n'est pas hors de propos de dire positivement comment nous entendons l'intervention des gens de lettres, et surtout des laïques, dans les questions qui sont exclusivement du domaine de l'Église. Si c'est un sujet de douleur pour une âme chrétienne que d'avoir longtemps séjourné dans une vie de doute et d'incertitudes, il y a du moins cet avantage à ce que le retour étant parfaitement raisonné, on a une perception lucide des motifs de sa soumission. On sait ce qu'on a fait en implorant le joug de la religion, et l'obéissance n'admet pas de restriction sur les points essentiels. J'oserais dire à ce sujet que ce qu'il y a de moins discutable, ce sont les commandements de l'Église et tout ce qui tient à sa discipline. Quand je suis revenu à Dieu, j'ai pris des *Heures* de Paris, parce que c'était le livre de mon diocèse ; il s'en faut que l'aliment spirituel m'y ait manqué, et ce n'est pas, je l'avoue, sans une certaine contrariété que je quitterais ces offices auxquels je tiens par quelques-uns des plus précieux souvenirs de ma vie. Je n'en dis pas moins, avec les hommes éminents qui poursuivent l'établissement de l'unité liturgique en France : *Ecce quam bonum habitare, fratres, in unum* ; et surtout je m'en rapporte entièrement aux évêques. Je ne crois pas qu'un recueil, même religieux, ait le droit de s'interposer dans des dissentiments d'un ordre si élevé, s'il en existe, et qu'on vienne me demander avis sur ce point, je ne conseillerais pas autre chose qu'un respect profond, de la part des fidèles, pour les décisions, soit partielles, soit générales, qui peuvent être prises dans une matière si nettement réservée à l'autorité compétente.

Après avoir exposé les motifs de l'abstention du chrétien, je dirai aussi quelques-uns de ceux qui servent de guide à l'homme dont la prétention personnelle se dérobe derrière le mot de Socrate : *je sais que je ne sais rien*. C'est ici même l'occasion d'avertir les gens du monde d'une confusion d'idées à laquelle ils se laissent perpétuellement aller. Autre chose est d'apprendre d'une science ou d'une ques-

tion ce qu'il faut pour en comprendre les parties essentielles et en exposer avec exactitude, quand le besoin s'en présente, les principales idées, autre chose est d'entrer pleinement dans une étude et d'acquiescer le droit d'affirmer pour ce qui s'y rapporte. Sous un certain point de vue, nous sommes tous des ouvriers ; et tant que nous n'avons pas appris un métier, petit ou grand, je doute que nous soyons en état de bien juger de celui des autres. Rien, au contraire, ne porte plus à respecter les convictions fondées sur une expérience professionnelle, que le sentiment de l'usurpation que les autres commettent, quand ils empiètent sur les droits de notre profession. Or, le scrupule dont je parle, est un de ceux que j'éprouve au plus haut degré : je ne me permets pas d'avoir autre chose que des idées très-générales sur les points étrangers aux travaux de toute ma vie. Si j'avais voulu connaître à fond la question liturgique, je sais bien comment il aurait fallu m'y prendre ; mais, à cette condition même, je doute que j'y eusse pleinement réussi ; car il ne suffit pas de vouloir apprendre : il faut aussi le pouvoir, et nous n'atteignons jamais, tous tant que nous sommes, que l'écorce des choses auxquelles une aptitude particulière ne nous a pas destinés. Comme curieux, je demande donc qu'on m'instruise sur la question liturgique ; comme fidèle, je me soumetts à présent et d'avance à tout ce que l'Église ordonne ou ordonnera.

Mais voici qu'on touche un terrain où le droit que le prêtre n'a plus qu'en partie, c'est moi qui le gagne. Il faut bien dire que le clergé n'est à peu près pour rien dans le mouvement qui a remis en faveur l'architecture du moyen âge. Il y a quarante ans, je ne crois pas qu'une personne étrangère à la pratique des arts, eût osé parler de nos cathédrales autrement que par des appréciations vagues et poétiques comme on en trouve dans le *Génie du Christianisme*. Quelques écrivains anglais, presque tous protestants, plus zélés encore que judicieux, employèrent à l'histoire des monuments religieux de leur pays, les loisirs que leur faisait le blocus continental ; aussitôt après la paix, ils se jetèrent, comme des affamés, sur les Églises du continent ; c'est ainsi que s'établirent les premiers rapports entre ces passionnés *moyenagistes* et quelques hommes instruits de nos provinces, particulièrement de la Normandie. Paris ne vint qu'ensuite, et ne produisit d'abord que des phrases assez bien tournées et des planches qui ressemblaient un peu aux *Belles infidèles* de Perrot d'Ablancourt.

Je parle d'une époque très-reculée, de 1820 par exemple, où des évêques de ce temps-ci étaient encore aux bras de leurs nourrices,

et où l'auteur de ces lignes (qui ne se croit pourtant pas si vieux), enflammé par les débuts d'une étude pleine d'attrait et de nouveauté, trouvait au fond du Cotentin, et à quelques lieues de la cathédrale de Coutances, dans le cabinet du vénérable M. de Gerville (à qui Dieu puisse donner encore longue vie et prospérité!) une bibliothèque tout entière d'ouvrages anglais sur les églises du moyen âge, dont pas un n'était encore entré dans nos dépôts publics. C'était aussi à la même époque (je ne dois pas me tromper beaucoup de date) que l'Allemagne, exagérant son mouvement patriotique de 1815, ne se faisait pas faute d'usurper notre propre gloire, si ridiculement négligée et gaspillée par nos devanciers, pour s'en faire une architecture nationale, *altdeutsche Baukunst*, et déjà l'idée systématique, à peine ébauchée par les Anglais, prenait sous la plume de M. Boisserée, ces formes ingénieusement calculées, qui ont fait illusion à tant de personnes. Je n'oublierai jamais qu'ayant étudié très-consciencieusement, dans le beau volume de la *Cathédrale de Cologne*, les règles de l'architecture ogivale, et voulant en faire l'application aux magnifiques églises de la Normandie, je trouvais autant d'exceptions à ces règles que de monuments sur mon chemin, d'où je conclus prématurément (*proh Deus!*) que la fixation des principes de l'architecture ogivale est une pierre philosophale qu'on chercherait éternellement sans arriver à la découvrir.

Je le répète, ce mouvement plus ou moins passionné, plus ou moins judicieux, s'accomplissait complètement en dehors du clergé, et quand, après la révolution de 1830, quelques laïques qui ne comptaient pas encore au nombre des catholiques fervents, s'occupèrent de donner une forme administrative à la surveillance et à la réparation des monuments du moyen âge, Dieu sait les obstacles qu'ils rencontrèrent d'abord dans l'application de leurs idées, de la part de ceux mêmes qui semblaient le plus intéressés au succès d'une telle entreprise. Je parle ici d'après des souvenirs personnels, et sur des choses dont je puis dire, en latin du moins, dans cette langue qui brave la modestie, *quorum pars magna fui*. Aussi puis-je rappeler la joie qu'éprouvèrent ces croisés de l'architecture du moyen âge quand ils virent un vénérable prélat, un saint plein d'esprit et de cœur, Mgr Devie, évêque de Belley, celui-là même qui vient de mourir en laissant un testament spirituel digne des temps apostoliques, instituer dans son séminaire un cours d'architecture religieuse, et publier à l'usage de son clergé, un *manuel* rempli de bons conseils, d'indications précieuses et surtout d'admirables intentions.

Une fois que l'initiation était commencée, il s'agissait de savoir

par qui elle serait achevée. Je ne veux pas introduire de noms propres dans la querelle : il me suffira de dire que les auteurs du mouvement restèrent à peu près étrangers à cette initiation ; et en effet la chose ne pouvait guère se passer autrement. Celui qui sait est toujours plus froid que celui qui cherche à savoir ; et d'ailleurs quand on a conçu le premier une idée, elle vient d'ordinaire prendre place au milieu d'autres notions qui la règlent et la déterminent ; tandis qu'une idée d'emprunt introduite dans un esprit en friche s'étend et se perd dans le vague de son nouveau domaine. J'ai connu un excellent homme dont l'influence administrative fut considérable pendant un temps, et qui, dans l'innocence de sa première éducation, soumettait les cathédrales du moyen âge à toutes les expérimentations classiques que les adeptes du *Vignole français* pouvaient lui suggérer ; cependant le mouvement contraire finit par l'envahir et la lumière se fit tout à coup dans son esprit. Saul foudroyé sur le chemin de Damas ne se retourna pas avec plus de précipitation contre ses anciennes idoles ; le digne administrateur dont je parle, et qui n'était pas un saint Paul, se rua dès lors en projets gigantesques dans le sens de sa conversion ; il ne parlait de rien moins que de rétablir une *grande imagerie* de cinquante pieds de haut dans le chœur de Notre-Dame ; il dépassait tout le monde, il sonnait le tocsin contre ceux qui ne marchaient pas si vite ; il avait des extases, des délires, des invectives à faire fuir tout le monde ; et pour moi, je cours encore.

En général, nous renouvelons la première scène de *Polyeucte* ; et si l'on s'en rapporte à l'Église, c'était Néarque dont la prudence avait raison. Ceux qui ont vu commencer l'exploitation du moyen âge, ne se sont pas mépris sur le motif qui porta des esprits, très-peu disposés d'ailleurs en faveur de la religion, à s'emparer de cette bannière arborée par d'autres dans une intention toute différente. J'ai déjà tâché, dans plus d'une circonstance et même sous le coup des ateliers nationaux, de démontrer que la vraie définition du socialisme, c'est l'horreur du travail. Sans doute, rien ne donne une plus haute idée du travail que l'ardeur et la persévérance des artistes du moyen âge : ils n'avaient pour guide qu'un petit nombre de pratiques traditionnelles ; les écoles avaient péri dans le grand naufrage, et le peu de livres qui devaient surnager étaient encore enfouis dans les bibliothèques. Animés d'un sentiment vrai, puissant et nouveau, ils tiraient tout de leur propre fonds, et quand on les suit pas à pas dans leurs productions, on reste presque toujours confondu des ressources originales et inspirées que leur génie a tiré de leur inexpé-

rience même ; on leur sait gré alors, non d'avoir méprisé les règles, mais de ne les avoir pas connues.

Cependant, dans tous les temps et surtout dans le nôtre, il y a des hommes qui rôdent en quête de procédés pour abrégier le travail et se dispenser de l'apprentissage. Voyez pour l'architecture ; si l'on suit la route classique, on a des années entières à consumer dans des préparations ingrates, et l'on n'arrive pas au but, quand on ne sait joindre à un dessin délicat et expérimenté des connaissances approfondies de mécanique et de stéréotomie, comme en possédaient les auteurs des époques savantes dont les monuments servent de modèle. Avec le moyen âge qui dispense à peu près de toutes ces précautions, on se trouve immédiatement au beau milieu de l'inspiration, et tandis que ceux qui joignent la réflexion au savoir s'arrêtent devant le problème presque insoluble qui consisterait à renouveler, dans un temps de connaissances sûres et développées, un genre de beauté qui tire de sa naïveté peut-être son plus grand charme, d'autres moins instruits et moins scrupuleux se jettent à corps perdu dans la singerie, sorte de déception qui n'est pas plus respectable, parce qu'elle se sert d'objets vraiment inspirés par la religion, que ne l'était la manie qui portait les Grecs dégénérés à simuler des figures éginétiques, ou les Romains, las du souple et du noble de la grande école, à renouveler la raideur et l'exagération anatomique des Étrusques.

Car c'est là ce qu'apprennent les études classiques ; il y a des retours et des goûts qui se retrouvent chez tous les peuples, indépendamment de la religion. Nouvelle application de cette question de l'ordre naturel, que nous défendons aussi bien dans le domaine de l'art et de la littérature que dans celui de la philosophie, contre l'excès d'une réaction que l'Église surveille avec vigilance du haut de son auguste tribunal. Je ne conseille à personne, surtout à aucun de ceux qui se piquent d'écrire, de lire les auteurs classiques, grecs ou latins, dans les traductions ; je dirai même qu'il y aurait moins d'inconvénients à ne pas les lire du tout : cependant, même alors qu'on se pique de ne pas aborder de front la difficulté des langues mortes, on peut savoir que la critique littéraire n'est pas née d'hier, et que Cicéron, Quintilien, Tacite en ont laissé des modèles qui ont passé jusqu'ici pour avoir quelque valeur : c'est surtout Cicéron qu'il est de mode de prendre à parti comme un Asiatique sans idées et sans mesure, et chez lequel on trouve pourtant des remarques d'une étonnante justesse, sur la marche parallèle des arts et de l'éloquence. Si l'on prenait la peine de lire le dialogue des *Orateurs illus-*

tres, même dans une médiocre traduction (il n'y en a pas de bonne, car les meilleurs interprètes, ne connaissant pas l'objet de l'art, ne pouvaient en savoir la langue), on y trouverait une histoire qui ressemble exactement à celle des littératures et des arts chez les modernes, et l'on reconnaîtrait qu'il y a dans l'âge où naît chaque écrivain ou chaque artiste, quelque chose de fatal qui lui donne certaines qualités ou le condamne à certains défauts, indépendamment de son génie, et j'oserais même ajouter de sa conscience, de ses lumières et de sa vertu.

Ceux-là le reconnaissent eux-mêmes, malgré eux, qui condamnent les Pères de la grande époque du IV^e et du V^e siècle, comme encore trop embarrassés dans les liens de l'éducation classique ; il leur faut pour modèles des hommes naïfs, par l'effet non de leurs idées, mais de la barbarie qui les entourait, et ils ne font pas réflexion, que l'attrait qui porte les générations raffinées comme la nôtre vers les temps où l'on en était revenu à balbutier sa langue maternelle, tient en grande partie au cadre et au contraste, tellement, que si on supprime ces conditions, il ne reste bien souvent, par rapport à l'art, que l'inexpérience et l'imperfection. C'est un paradoxe insoutenable, je suis fâché de le dire, que l'idée de la création d'une langue nouvelle pour des idées nouvelles, et en même temps c'est un blasphème contre le génie des plus grands de ceux qu'on voudrait établir d'autorité dans nos écoles, à la place des modèles littéraires qu'ils avaient eux-mêmes suivis.

Chose singulière ! l'homme a sans cesse la tentation de réformer l'ordre de la Providence. Dieu a voulu que l'art du langage fût longtemps à se polir au service d'idées imparfaites, et par conséquent plus faciles à exprimer que les idées abruptes de la religion. Quand la loi nouvelle s'est répandue dans le monde, elle a trouvé à sa disposition des instruments admirablement perfectionnés, et ces dépouilles d'Égypte lui ont servi à se soutenir au milieu des déserts d'un monde corrompu. Avec l'immensité de ses richesses spirituelles, l'Église n'a point éprouvé cet embarras qui fait qu'on dissimule sa reconnaissance ; elle a trouvé bon qu'on fût en littérature de la religion d'Homère et de Démosthène, pourvu que le miel recueilli sur ces fleurs impérissables par des abeilles industrieuses entrât comme un parfum dans le culte du vrai Dieu : et c'est ainsi que les chrétiens les plus humbles et les plus soumis, placés par leur éducation sur les limites du monde antérieur et du monde nouveau, se sont transmis d'âge en âge cette expérience du bien et du mal, qui est la loi du combat pour notre nature déchue.

Cependant Garo ne cesse pas d'en remontrer à son curé :

C'est dommage, Garo, que tu n'es pas entré
 Au conseil de celui que prêche ton curé,
 Tout en eût été mieux...

Et c'est pourquoi l'on condamne le passé et l'on envahit le présent. En vérité, nous n'y pouvons rien, pas plus qu'aucun de ceux qui ont voulu arrêter les peuples sur le penchant de la décadence. On se paye de scrupules, mais au fond c'est une idée de nivellement qui domine ; il faut donc reconnaître en ceci, je crois pouvoir le répéter, un des nouveaux aspects de la maladie universelle ; mais combien n'est-il point douloureux pour ceux qui voyent grandir le mal et qui en comprennent l'origine, d'être obligé d'avouer qu'une partie du clergé de France s'associe, par des motifs de conscience, à une entreprise dont la religion a tout à redouter !

On conviendra que nous sommes dans des circonstances où il n'est pas commode de dire tout ce qu'on pense : mais, au moins, n'est-il pas défendu de rappeler ce qu'on a dit à une autre époque, afin de mettre les lecteurs à même de juger jusqu'à quel point ce qui se tente actuellement est contraire aux idées qu'on a soutenues avec la plus ardente conviction. Je n'étais point à la distribution des prix du lycée Napoléon, et j'ignore si M. de Quatrefage, qui passe pour connaître les mollusques, a le droit de se défendre d'avoir dit qu'il faisait grâce à l'enseignement littéraire : mais, pour mon compte, je ne connais pas de forme plus saillante et plus odieuse de l'envie démocratique que la passion avec laquelle naturalistes et mathématiciens se jettent sur la culture des lettres, afin d'éteindre dans la destruction le reproche que les lettres ne cessent de leur faire de laisser leur âme en friche, et de ne posséder aucun préservatif contre la fausseté de l'esprit. Les hommes religieux savent bien que cet acharnement, plus ou moins habilement dissimulé, contre l'enseignement littéraire a sa source dans l'orgueil du matérialisme ; ils ont, avec les modèles classiques, un précieux auxiliaire qui, dans le combat qu'ils livrent contre le néant de la science humaine, ne leur fera jamais défaut, à la condition que la religion conserve la suprématie du commandement, et c'est dans un moment où l'on ne saurait montrer trop de soin à rassembler les ressources du passé pour résister à la nouvelle barbarie, qu'une partie des soldats de la bonne cause est mise en suspicion, et qu'on propose d'égorger la moitié de l'armée, de peur qu'il ne se rencontre quelques traîtres dans ses rangs.

Le reproche qu'on est le moins en droit d'adresser à l'auteur de ces lignes, est celui d'avoir manqué de prévoyance. A une époque où il semblait que l'enseignement classique de l'Université était au-dessus de toute atteinte, il a compris que cette puissance était factice, et voyant compromettre, par mille causes qu'il serait trop long de rappeler ici, une des portions les plus importantes de l'héritage du passé, il s'est efforcé de la mettre sous la protection de la seule institution qui eût un intérêt évident à la conservation du système. Gardienne naturelle du domaine de l'intelligence contre les assauts du matérialisme, c'était à l'Église qu'il appartenait, que dis-je ? c'est à l'Église qu'il appartient de donner asile à un genre de culture qui empêche l'homme de descendre au-dessous de ces belles machines qu'il compose. Mais que peut une parole qui n'a pour elle que l'expérience, les lumières et une intention droite ? Cela ne fouette pas le sang comme les paradoxes ; et c'est ainsi que, depuis Proudhon jusqu'à des hommes très-respectables d'ailleurs, et que je ne veux pas nommer en si mauvaise compagnie, on voit, à mesure que le jour baisse dans notre malheureux pays, s'élever de sinistres comètes, qui ont du moins le privilège de concentrer sur elles les regards. On ferait un beau livre sur la corruption du succès.

Ch. LENORMANT.

P. S. Je reçois en achevant de corriger cette épreuve l'ouvrage d'un nouvel auxiliaire de la bonne cause, M. l'abbé Charles Martin, ancien professeur à l'École des Carmes de Paris. Ce livre qui a pour titre : *De l'usage des Auteurs profanes dans l'Enseignement Chrétien*¹ apporte à une discussion qu'on jugerait épuisée, des choses neuves, et notamment un jugement sur la Renaissance, emprunté à l'illustre Mœhler, le Mœhler de la Symbolique. Il y a là de quoi confondre tous les lieux communs qu'on débite à ce sujet.

Ch. L.

¹ Paris, chez Charles Doumiol. 1 vol. in-8°. Prix : 2 fr. 50 c.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Histoire de Paris et de ses monuments, par Eugène DE LA GOURNERIE¹.

Les lecteurs du *Correspondant* n'ont pas oublié M. de la Gournerie, quoi qu'il ait pu faire pour se faire oublier, et le silence de cette parole élégante et facile, au milieu du silence général que tant de voix chéries se sont imposé depuis quelques années, était une de nos peines. Ce livre-ci, envoyé du fond de la province, à notre pauvre capitale que l'on veut bien se rappeler encore, peut passer pour un souvenir d'un ami obscur. M. de la Gournerie nous reparaît du Paris de sa jeunesse, comme d'un rêve sur lequel on revient après bien des années et que le temps et le regret ne laissent pas que d'embellir.

Ce livre, du reste, n'est ni un itinéraire ni une histoire. Les itinéraires dans Paris se trouvent partout, et constituent une branche toute spéciale de littérature, s'il faut les appeler ainsi, dont notre ami n'avait pas à se mêler. L'histoire de Paris ferait un gros livre, qui est encore à faire, comme le sont et le seront tous les gros livres du monde. M. de la Gournerie trace rapidement les annales de cette vieille capitale contre laquelle la France a murmuré toujours et par laquelle elle s'est laissé mener toujours. Puis il prend un à un chacun de ses grands monuments, en fait l'histoire, en décrit l'aspect, en montre les phases, rappelle les événements qui s'y sont passés. Il n'a pas la prétention de tout dire. Il a fait un gros volume; il y aurait eu de quoi en faire dix. Son livre ne sera ni celui de l'archéologue et du savant, ni celui du touriste ignorant, indifférent, ennuyé. Mais le visiteur curieux sans être savant, mais le jeune provincial qui vient passer quelques années à Paris, et qui veut comprendre un peu l'âme de cette grande cité dont trop souvent il ne connaît que les vices, trouveront dans le livre de M. de la Gournerie abondance d'indications, d'appréciations, de souvenirs.

Ils y trouveront surtout ce sentiment de foi chrétienne qui amène à considérer sous un point de vue tout autre, et les événements de l'histoire et les œuvres de l'art. M. de la Gournerie travaille pour sa part à cette double restauration, inachevée encore quoique commencée, et de notre art chrétien et de notre histoire catholique. Le règne du beau dans les monuments ne date pas pour lui de Leveau et de Mansard, pas plus que le régime du vrai ne date de Rousseau et de Voltaire, le

¹ 4 vol. in-8°. Tours, Mame, 1852.

règne du bon dè Bailly et de Mirabeau. Il ne voit pas sans regret s'en aller le Paris du moyen âge, et la rue de Rivoli indéfiniment prolongée ne le console pas de Saint-Benoît qui a disparu, de Sainte-Opportune qui est tombée sous le marteau. Du reste, cette rage de destruction ne date pas d'hier : l'insouciance des souvenirs, l'irréligion du passé, est un vieux défaut des têtes françaises. On a autant et plus détruit avant 1789 que depuis.

C'est un curieux contraste à ce sujet que celui de Paris et de Londres : l'un plein de vieux souvenirs et qui ne travaille qu'à les effacer ; l'autre, ville toute nouvelle et qui cultive avec amour les rares et insignifiants vestiges d'antiquité qui peuvent se rencontrer dans son sein. Ce que l'incendie a fait à Londres en une fois, malgré les hommes et à leur grand regret, nous travaillons depuis trois ou quatre siècles à le faire à Paris, à l'aide du pic et du cordeau. Londres, rebâtie en 1666, sera bientôt une ville antique comparée à nous. François I^{er} balayait, sans l'ombre d'un scrupule, cette grosse tour du Louvre, ce vieux noyau de la monarchie, à cause de laquelle, comme disaient les titres jusqu'en 1789, toutes les seigneuries du royaume rendaient hommage au roi. Et Londres étaye, soutient, replâtre infatigablement sa vieille tour, son seul reste d'antiquité, pleine cependant des tristes souvenirs de rois assassinés et de grands seigneurs mis à mort. Si les vieux murs ont été détruits à Londres par le feu, elle garde au moins les vieux noms, et la nomenclature souvent bizarre de ses rues atteste une antiquité bien supérieure à celle des maisons qui les bordent. Nous, quand nous n'avons pas la joie de démolir, nous nous donnons au moins la consolation de débaptiser. Nos vieilles rues n'ont pas toutes disparues ; mais leurs noms disparaissent. Nous affublons de noms de grands hommes ou soi-disant tels les ruelles et les sentiers dont les noms vulgaires rappellent la vie intime de nos pères. Ceux-ci nous scandalisent par leur étrangeté ; la rue du *Grand-Hurleur*, celle du *Puits-qui-Parle*, celle des *Mauvaises-Paroles*, sont des dénominations en vérité fort indécentes : le nom de quelque grand orateur des temps modernes les remplacerait avec avantage.

L'histoire d'une capitale n'est pas toujours celle du pays ; mais l'histoire de Paris est celle de la France. M. de la Gournerie se trouvait donc, au point de vue historique, en face d'un champ immense qu'il a eu la sagesse de ne pas parcourir en entier. Il y avait là sans doute une difficulté du sujet qu'il était impossible d'éviter complètement. Faites donc l'histoire de Paris et tâchez que les luttes des Bourguignons et des Armagnacs, que la Ligue, que la Fronde, que les révolutions de notre siècle, ne nous apparaissent pas dans toute leur grandeur. Démélez le point de vue parisien du point de vue français : cela est impossible. Il en résultait

nécessairement, surtout dans un livre d'une étendue restreinte comme celui de M. de la Gournerie, un certain écourtement de l'histoire, une fragmentation des événements qui ne laisse pas de produire un peu de fatigue. Que voulez-vous ? ce n'est pas le livre du Parisien et de l'homme sédentaire, c'est le livre de l'étranger et du voyageur ; il représente cette fluctuation du voyage qui nous porte d'un souvenir à l'autre, d'un ordre d'idées à un ordre d'idées tout différent, des monuments d'un siècle à ceux des siècles les plus distants, selon les hasards de la route, selon les caprices du marbre ou de la pierre. On disait de César : Il a écrit du même cœur qu'il a guerroyé. *Eo animo scripsit quo bellavit.* Nous pouvons dire de M. de la Gournerie : *Eo animo scripsit quo peregrinatus est.* Il a écrit du même cœur qu'il a voyagé.

FR. DE CHAMPAGNY.

L'Abbaye d'Anchin (1079-1792), par E.-A. ESCALIER¹.

Au fond d'une des plus tranquilles maisons de la seule rue un peu vivante qui soit peut-être dans la paisible ville de Douai, se cache une retraite tout ornée de ces meubles, de ces vitraux, de ces armes, de ces tableaux que nous ont légués les XV^e et XVI^e siècles. Parmi ces objets, il en est un, au-dessus de la large et profonde cheminée, qui attire tout d'abord les regards et absorbe l'attention du visiteur ; c'est un tableau à compartiments, ou tableau peint sur deux faces, haut de six pieds et demi environ, et occupant en largeur un espace de onze pieds et demi, ce qui donne, pour les deux faces, vingt-deux pieds de peinture, exécutée avec une beauté, une fraîcheur, une vivacité de coloris et une recherche minutieuse qui en font dans ce genre un chef-d'œuvre unique. Nous ne pouvons en hasarder ici la description, qui serait beaucoup trop longue pour la place qui nous est accordée (voir dans l'ouvrage, page 244 et suiv., et la planche). En effet, ainsi que l'écrit avec raison M. Escalier (p. 245) : « Il faudrait faire un livre tout entier, si l'on « voulait décrire ce prodigieux tableau, rappeler les innombrables détails d'architecture, décrire tous les groupes, dire tous les épisodes, « toutes les merveilles qui le remplissent. » Nous ajouterons seulement que, comparaison faite avec les ouvrages authentiques et connus comme étant de Jean Hemmelinck, le peintre de Maximilien I^{er}, les hommes compétents s'accordent à attribuer ce tableau à ce grand artiste.

C'est par suite d'une de ces bonnes fortunes qui n'arrivent guère

¹ Lille, imprimerie et librairie de Lefort ; Paris, librairie de B. Duprat et Didron. 1852, grand in-8^o de XII-518 pages, avec planchés.

qu'aux chercheurs expérimentés, que cette œuvre magnifique est parvenue par fragments aux mains de son possesseur actuel. Celui-ci, homme d'étude et de science, a voulu savoir quelle était l'origine de son trésor : quelques détails précis de la peinture, de fines conjectures, bientôt appuyées sur d'heureuses découvertes, ont conduit à cette conclusion qu'il avait appartenu à l'abbaye d'Anchin, opulent et célèbre monastère qui florissait jadis aux environs de Douai. Les recherches faites dans le but de retrouver l'histoire de ce tableau ont, petit à petit, séduit et si bien entraîné leur auteur que, fouillant avec une ardeur sans cesse renaissante et toujours soutenue ce qui pouvait rester des archives de la vieille abbaye, il est arrivé à rendre la vie à ses annales, et à montrer dans son existence intime, dans son action bienfaisante, éclairée, protectrice, un des établissements religieux les plus importants de la Flandre. — C'est à la fin du XI^e siècle (1079) que remonte la fondation du monastère d'Anchin (*Aquicinctum*, environné d'eau), sous l'invocation du Sauveur, de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints. Bientôt rattaché à l'ordre des Bénédictins, il répandit au loin un parfum de religion et de bonne renommée ; et, sous la conduite de pieux et vénérables abbés, dont quelques-uns apportaient une rare intelligence dans l'administration des biens de ce monde, il s'éleva à un grand état de splendeur et de prospérité. Quarante et un abbés, de 1079 à 1647, furent placés par l'élection à la tête du couvent. En 1681, le cardinal César d'Estrées, désigné depuis 1670 par Louis XIV, commence la série, assez courte d'ailleurs, des abbés commandataires, parmi lesquels figurent le cardinal de Polignac, le prince de Modène, le cardinal d'York, qui fut le quarante-septième et dernier abbé. — L'espace nous manque pour faire connaître, même par de simples aperçus, tout ce que renferme d'intéressant l'ouvrage que nous annonçons ; mais nous nous permettrons d'indiquer comme méritant une attention particulière : le naïf récit de l'origine, de la fondation et des premiers temps du monastère. — Les deux chapitres (VI, VII) relatifs à Gossuin, septième abbé d'Anchin, qui fut un des prélats les plus éminents de son siècle (1113-1165), qui eut Abailard sous sa direction, assista en 1148 avec saint Bernard au concile de Rheims présidé par le pape Eugène III, conquit l'amitié de cet auguste pontife, et, après une vie toute sainte, fut jugé digne de la canonisation. — De curieux et tout nouveaux détails sur les travaux et les procédés des écrivains et des peintres en miniature des XII^e et XIII^e siècles (ch. VII), détails accompagnés de la description de nombreuses peintures qui embellissent de riches manuscrits d'Anchin déposés actuellement dans la bibliothèque de Douai : plusieurs des noms de ces habiles et patients religieux, sont arrachés à l'obscurité où les avaient plongés et leur modeste et surtout les sept siècles accu-

mulés sur leurs œuvres, et ils reprennent dans la grande et brillante famille des vrais artistes la place qui leur appartient à juste titre. — Enfin des notions historiques sur l'Université instituée en 1561 à Douai par Philippe II (ch. XXVI *et passim*), sur le collège fondé dans la même ville par les abbés d'Anchin, et qui fut l'objet de leur constante sollicitude.

L'histoire de l'abbaye d'Anchin résout, ce nous semble, un problème souvent posé, à savoir l'union de la science et de l'art. Dans ce livre brille l'amour de ce qui est vrai, de ce qui est bon, de ce qui est beau. Il semble avoir été médité sous les arcades d'un cloître, écrit dans le calme silencieux d'une cellule. Le style en est simple, clair, harmonieux, souvent empreint d'une foi sincère. Au demeurant, nous ne saurions mieux terminer qu'en disant quelle appréciation a faite de cet ouvrage un juge dont la compétence sera pour tous hors de contestation. Voici ce qu'en a écrit M. Guizot dans une lettre que l'auteur considère comme une des plus précieuses récompenses de son labeur :

« Je n'ai pas voulu vous remercier avant d'avoir lu votre ouvrage. Je ne puis souffrir de parler légèrement des travaux sérieux et consciencieux, le vôtre mérite bien ces noms-là. Il n'est pas seulement plein de recherches originales et neuves. On y rencontre, ce qui est encore plus rare que les recherches originales, un sentiment vif et vrai de l'état social et que vous peignez, et de l'esprit des mœurs qui y dominaient ; par là votre histoire de l'abbaye d'Anchin est autre chose que de l'érudition ; c'est de l'histoire vivante où les hommes ressuscitent au milieu des faits que vous racontez. Je vous félicite, monsieur, d'avoir mené à bien un tel travail. »

Nous n'ajouterons plus qu'un mot : les planches, représentant tantôt quelques-unes des lettres les plus curieuses des manuscrits décrits au chap. VII, tantôt quelques-uns des objets les plus riches du trésor de l'abbaye, et surtout celle où, par une ingénieuse combinaison, se trouve figuré avec ses volets le tableau d'Hemmelinck, sont rendues avec un soin consciencieux et une finesse de crayon tout à fait remarquable.

Aug. CAHIER,

Conseiller à la Cour d'appel de Douai.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

DE LA GUERRE D'AFRIQUE

CAUSES DE CETTE GUERRE. — DÉBUTS D'ADD-EL-KADER.
— SES TRAITÉS. — SON GOUVERNEMENT.

(1^{er} ARTICLE.)



I

Peu de personnes en France raisonnent d'une manière juste sur la guerre d'Afrique ; le fait est qu'à travers tous les bulletins qui remplissent périodiquement les colonnes du *Moniteur*, il est assez difficile de s'en faire une idée exacte. On y voit beaucoup de gloire pour l'armée, un héroïsme et un courage dignes des plus honorables récompenses ; on apprécie plus que jamais, en ces temps malheureux, l'avantage de troupes bien aguerries ; enfin, l'on bénit la Providence d'avoir doté la France, à propos de l'Algérie, de tant de bons généraux. C'est, à coup sûr, notre meilleure sauvegarde au milieu des passions révolutionnaires déchaînées. Mais lorsqu'on jette ses regards vers le passé, on n'en gémit pas moins sur le sang versé et sur les millions enfouis ; lorsqu'on songe à l'avenir, on s'effraie du fardeau et l'on maudit la conquête que l'honneur national empêche de répudier. On demande quand finira cette guerre d'Afrique, si du moins elle peut finir. On demande si d'un moment à l'autre elle ne doit pas recommencer plus intense que jamais. On demande si, après de nouveaux sacrifices, il ne faudra pas, de guerre lasse, un jour tout abandonner ?

Cette question de la guerre d'Afrique s'est souvent produite à la tribune législative. Nos généraux africains, dont l'épée pèse un peu

dans la balance, n'entendent, pas plus aujourd'hui qu'autrefois, se laisser arracher le grand domaine de l'Algérie au profit des colons et des légistes. Ils invoquent la guerre et les indigènes pour prouver qu'eux seuls doivent régner en ce pays et écarter les prétentions contraires.

Il est temps cependant d'en finir avec cette incessante question. Mais, pour la traiter convenablement, il faut reprendre les choses d'un peu haut et dérouler le grand tableau de notre conquête. Sur l'ensemble des faits, il sera plus facile de porter un jugement éclairé. Du reste, nous laisserons parler le plus possible nos généraux et les Arabes eux-mêmes. Nous reproduirons les récits et les observations de ceux qui ont fait la guerre ; ce témoignage ne sera pas récusable et assiera bien toutes les convictions.

On sait que la première lutte que nous avons eue à soutenir a été contre les Turcs. Dix-huit mille hommes de milices suffisaient aux deys pour leur assurer la domination de toute l'Algérie. Leur gouvernement, brutal dans sa forme, ne manquait pas d'une certaine habileté politique. Lorsqu'ils vinrent s'établir sur la côte septentrionale de l'Afrique, les Turcs, quoique musulmans, se convainquirent bientôt que, quelles que fussent leur force et leur audace, ils ne viendraient à bout de ces populations guerrières qu'en les divisant ; et, pour les diviser, ils instituèrent ce qu'ils appelaient les *Maghzen*. Le maghzen n'était autre chose qu'une portion du peuple vaincu, appelé à exploiter, avec le vainqueur, le fruit de la conquête. Il était exempt d'impôts et jouissait d'une certaine autorité sur les tribus. Ces maghzen étaient souvent pris parmi des familles importantes de races berbères. Par eux, les deys maintenaient facilement les populations arabes, mais ils se gardaient bien d'aller attaquer les Kabyles.

Après la prise d'Alger, Hussein-Dey donna en partant quelques conseils au général de Bourmont, pour le gouvernement des différents peuples au milieu desquels il le laissait. « Débarrassez-vous, lui dit-il, des janissaires turcs : accoutumés à commander, ils ne consentiront jamais à vivre dans l'ordre et la soumission... Pour ce qui est des Kabyles, ils n'ont jamais aimé les étrangers ; évitez une guerre générale contre cette population aussi guerrière que nombreuse ; vous n'en tireriez aucun avantage. »

Ces conseils furent suivis à l'égard des Turcs ; presque tous de-

mandèrent à quitter l'Algérie et on leur en facilita les moyens. Malheureusement, nous ne mîmes personne à leur place. Nous songions peu alors aux indigènes de l'intérieur : nous n'avions d'autre ambition que de nous retrancher dans les villes du littoral. Les Arabes en profitèrent pour reprendre leur indépendance. Ils se firent plus que jamais la guerre entre eux ; ils la firent aux Kabyles, à toutes ces populations de races berbères, groupées dans les montagnes du Tell ou dans les oasis du désert ; tellement que toutes les relations commerciales du centre s'interrompirent et que toutes les caravanes prirent la route de Tunis et du Maroc, au lieu de celle d'Alger, la plus ancienne et la plus directe.

Cet état de choses eût pu durer ; mais tout d'un coup surgit Abd-el-Kader. Il comprit, pour l'islamisme, le péril de l'invasion française. Les chrétiens avaient mis le pied sur le boulevard le plus inexpugnable des disciples du Prophète. Après une trêve de plusieurs siècles, les rôles avaient changé ; les descendants des croisés étaient devenus agresseurs. Abd-el-Kader prêcha donc la guerre sainte ; il se mit à la tête des tribus nomades et chercha à constituer une nation arabe pour l'opposer à la nation française. Cette tâche n'était pas facile ; de nombreux obstacles étaient à vaincre, et le génie du jeune héros s'y fût brisé du premier coup, sans l'appui que nous lui avons prêté, sans les fautes que notre inexpérience nous fit commettre. Nous avons fait remarquer précédemment que le territoire de l'Algérie est partagé entre deux races bien différentes, entre deux races de tout temps ennemies, les Kabyles et les Arabes. Les uns occupent principalement les montagnes, les autres les plaines. Dans les pays de montagnes, dans tout le Jurjura, les Kabyles sont les maîtres. Dans les plaines du Tell, les Arabes dominent : la race berbère y est abâtardie. On la retrouve homogène et prépondérante dans tout le Sahara ; fortifiée dans ses fertiles oasis, elle a su se préserver du brigandage des Arabes nomades d'alentour.

Les Kabyles et toutes les populations de race berbère étaient pour nous des alliés naturels ; dans l'origine, on en a vu même un certain nombre s'unir spontanément à nous pour faire la guerre aux Arabes. C'était, en effet, une opinion accréditée chez eux que leurs pères étaient chrétiens avant de se faire musulmans ; aussi, lorsque pour la première fois, après leur soumission à la France, ils marchèrent avec nous au combat, les Arabes ennemis les insultaient en leur

disant : « Chiens de chrétiens ! vous êtes bien dignes de votre origine ; infidèles, fils d'infidèles ! » La plupart de ces populations n'ont conservé qu'un souvenir confus de leur origine. Cependant il en est qui prétendent que leurs pères, non musulmans, occupaient une grande partie du Tell et même du Sahel. Arzew, colonie kabyle de la côte, dès notre arrivée en Algérie, rechercha notre amitié et fournit à la garnison tout ce qu'elle put lui procurer. En 1832, une députation du grand désert se présenta aux portes d'Alger pour implorer l'assistance du duc de Rovigo, général en chef, contre le bey de Constantine, le seul ennemi redoutable d'alors. L'année suivante, une alliance offensive et défensive contre cet ennemi commun fut proposée par le prince de Tugurth et beaucoup d'autres chefs du désert ; mais les tergiversations du gouvernement rendirent infructueuses ces offres de services, d'un prix inestimable, et nous privèrent de nombreux auxiliaires.

Ce fut une très-grande faute de ne tenir aucun compte de cette antipathie des anciennes races berbères et romaines contre les Arabes, tandis que nous eussions pu, au contraire, nous ménager des intelligences dans l'intérieur du pays. Sans doute, cette faute fut involontaire. Nous ne connaissions pas, en commençant la guerre, l'origine des différentes populations qui couvraient le sol algérien. Mais lorsque les Turcs vinrent s'y établir, ils n'en savaient pas plus que nous, et, sans avoir fait d'étude sur les races indigènes, ils comprirent que pour régner il fallait diviser.

Malgré Ahmet-bey, la province de Constantine, peuplée en grande partie de Kabyles, restait assez tranquille. C'est à l'ouest d'Alger que se trouvaient groupées les plus puissantes tribus arabes : la province d'Oran devait donc être naturellement le théâtre des plus grandes luttes, et il était plus facile que partout ailleurs d'y exciter le fanatisme musulman. Or Abd-el-Kader était originaire de cette province.

Son père, depuis l'âge le plus tendre, l'avait préparé au rôle qu'il devait jouer. Il lui avait fait faire plusieurs pèlerinages à la Mecque et l'avait conduit jusqu'aux bords de l'Euphrate. Le grand marabout de Bagdad lui avait prédit ses futures destinées et la fin du règne des Turcs. De bonne heure initié à une vie rude et pénible, il passait la plus grande partie des nuits à étudier le Coran ; les esprits célestes venaient souvent l'honorer de leurs visites. Il n'en fallait pas davan-

tage pour l'accréditer dans l'esprit crédule des Arabes. En 1832, à la suite d'une vision du marabout d'Éghris, Abd-el-Kader fut proclamé sultan et fit son entrée triomphale à Mascara. De là il écrivit à toutes les tribus pour leur faire part de son élévation ; mais trois seulement consentirent à se ranger sous sa domination ; les tribus, sous l'influence de chefs déjà illustres, rejetèrent bien loin ses prétentions. Sa valeur guerrière ne tarda pas à se montrer dans les combats de tribus à tribus. Lorsqu'il eut uni une troupe suffisante de cavaliers, il entra en campagne et vint harceler la garnison d'Oran. La première fois qu'il se mesura avec les Français, il parut aux Arabes un héros protégé de Dieu. Il s'y trouva comme assailli d'un essaim de balles ; pas une ne l'atteignit ; dès lors il fut réputé invulnérable. Abd-el-Kader crut bientôt pouvoir se hasarder contre les Kabyles du Riou ; il y échoua ; il se tourna alors contre un caïd du voisinage, qui était accusé de vendre des chevaux aux chrétiens. Il fut plus heureux dans cette expédition. Il y fit une capture de quatre mille chevaux et fit périr dans les supplices l'impie caïd. Il se retourna ensuite contre Arzew, cette colonie kabyle qui avait si bien accueilli nos troupes, et fit étrangler son chef, l'indigne pourvoyeur des chrétiens. Beaucoup d'individus venaient déjà approvisionner nos marchés : il leur défendit d'avoir aucun rapport avec les Français et menaça les contrevenants de ses razzias. Bientôt les Arabes s'émurent au bruit de sa sagesse, et de la manière impartiale et sévère dont il rendait la justice. Ils le considéraient comme un homme envoyé de Dieu pour assurer leur triomphe contre les chrétiens, et plaçaient en lui toutes leurs espérances. « Néanmoins, dit le général « Daumas¹, Abd-el-Kader se fût épuisé en longs efforts avant de réa-
« liser ces vagues promesses de l'opinion publique, s'il n'avait su
« trouver dans ses ennemis mêmes les artisans de sa force. Il en jeta
« les bases réelles par son traité avec le général Desmichels, qui
« commandait les Français à Oran. Ce fut là le chef-d'œuvre de sa
« politique et le triomphe le plus complet de l'astuce barbare sur
« l'ignorance civilisée. » Par suite des défenses faites par Abd-el-Kader à ses coreligionnaires, le général Desmichels, voyant qu'Oran souffrait de la disette, fit faire secrètement à Abd-el-Kader des ouvertures de paix. Ce dernier en avait grand besoin pour constituer sa

¹ *La Grande Kabylie*, page 160.

puissance ; néanmoins il répondit que sa religion lui défendait de demander la paix aux chrétiens, mais qu'elle ne lui interdisait pas de l'accorder. Le 26 février 1834, après bien des discussions, le traité fut définitivement signé.

Nous transcrivons en entier cet acte important, car il est la première consécration de l'autorité d'Abd-el-Kader, consécration impolitique qui nous a valu quatorze années de guerre.

Abd-el-Kader n'était encore qu'un marabout courageux, dont l'autorité toute morale n'était acceptée que par quelques tribus, mais on ne lui reconnaissait aucune souveraineté. Le sultan du Maroc pour les Arabes, comme le sultan de Constantinople pour les Turcs, étaient les deux seuls princes légitimes. Le *Khattib*, cette prière que le *Khattib* prononce le vendredi dans la mosquée principale, ne se disait qu'en leur nom ; on ne voyait que leur nom sur les monnaies courantes.

Voici le traité du général Desmichels :

Le général commandant les troupes françaises dans la province d'Oran et l'émir Abd-el-Kader ont arrêté les conditions suivantes :

« Art. 1^{er}. A dater de ce jour, les hostilités entre les Arabes et les Français cesseront. Le général commandant les troupes françaises et l'émir ne négligeront rien pour faire régner l'union et l'amitié qui doivent exister entre deux peuples que Dieu a destinés à vivre sous la même domination, et à cet effet des représentants de l'émir résideront à Oran, Mostaganem et Arzew ; de même que, pour prévenir toute collision entre les Français et les Arabes, des officiers français résideront à Mascara.

« Art. 2. La religion et les usages musulmans seront respectés et protégés.

« Art. 3. Les prisonniers seront immédiatement rendus de part et d'autre.

« Art. 4. La liberté du commerce sera pleine et entière.

« Art. 5. Les militaires de l'armée française qui abandonneront leurs drapeaux seront ramenés par les Arabes ; de même, les mal-fauteurs arabes qui, pour se soustraire à un châtement mérité, fuiraient leurs tribus et viendraient chercher un refuge auprès des Français, seront immédiatement remis aux représentants de l'émir résidant dans les trois villes maritimes occupées par les Français.

« Art. 6. Tout Européen qui serait dans le cas de voyager dans

l'intérieur, sera muni d'un passeport, visé par le représentant de l'émir à Oran et approuvé par le général commandant. »

On voit que, d'après ce traité, Abd-el-Kader était reconnu comme émir, c'est-à-dire comme prince. La France lui envoyait des agents consulaires dans sa capitale de Mascara, et lui, émir, pour faire respecter la religion et les usages musulmans, avait ses représentants à Oran, Mostaganem et Arzew, les seules villes où les autorités françaises fussent maintenues. La position de la France, dans ces villes, était même moins bonne que dans les pays étrangers, et nous ne les occupions plus que pour enlever aux Français la liberté du commerce au profit du nouvel émir. En effet, le traité ci-dessus avait seul été envoyé en France et avait un caractère officiel ; mais les contractants avaient signé, en outre, des articles secrets qui réglaient ainsi qu'il suit les relations commerciales et politiques :

« 1° Les Arabes auront la liberté de vendre et d'acheter de la poudre, des armes, du soufre, enfin tout ce qui concerne la guerre.

« 2° Le commerce de la Merza (Arzew) sera sous le gouvernement du prince des croyants, comme par le passé, et pour toutes les affaires. Les cargaisons ne se feront pas autre part que dans ce port. Quant à Mostaganem et Oran, ils ne recevront que les marchandises nécessaires aux besoins de leurs habitants, et personne ne pourra s'y opposer. Ceux qui désirent charger des marchandises devront se rendre à la Merza.

« 3° Le général nous rendra tous les déserteurs et les fera enchaîner. Il ne recevra pas non plus les criminels. Le général commandant à Alger n'aura pas de pouvoir sur les musulmans qui viendront auprès de lui avec le consentement de leurs chefs.

« 4° On ne pourra empêcher un musulman de retourner chez lui quand il le voudra. »

La position qui nous était faite par cette dernière convention n'était pas tenable et déconcerta tous les négociants qui étaient établis dans nos villes ; à Oran et à Mostaganem, il leur était complètement interdit de commercer avec les indigènes, et à Arzew, ils ne pouvaient le faire que par leur intermédiaire. Les Arabes devaient livrer leurs denrées à l'oukil de l'émir, moyennant des prix fixés par lui ; l'oukil revendait ensuite aux marchands européens, à des prix exorbitants. L'empereur de Chine n'aurait pas eu de pareilles prétentions sur le commerce. On ne tarda pas à se plaindre ; mais le général Des-

Michels, lié par ses conventions, répondait par des paroles évasives. Abd-el-Kader avait beau jeu de s'organiser et de faire ses approvisionnements de munitions. Toutefois, peu s'en est fallu que l'édifice de sa puissance ne vînt à s'écrouler dès le début : de toutes parts s'élevèrent des compétiteurs jaloux de sa fortune rapide. Mustapha-ben-Ismaël, qui avait été agha sous les Turcs, ne pouvait consentir à se soumettre à un pâtre, fils de pâtre ; d'autres, déjà accoutumés au brigandage, voyaient avec peine la paix se consolider. Plusieurs de ces chefs, pour s'assurer notre appui, proposaient au général Desmichels de se reconnaître sujets de la France, et s'engageaient, moyennant quelques subsides, à renverser Abd-el-Kader. Mais la France était liée par son traité, et le général crut bien faire en envoyant des forces dans l'intérieur pour faire respecter l'autorité reconnue du nouvel émir. Ainsi soutenu, Abd-el-Kader n'eut qu'à se présenter pour vaincre. Il ne s'arrêta pas en si beau chemin. Après s'être assuré de Tlemcen qui, avec sa garnison turque, avait penché pour notre cause, il se dirigea du côté d'Alger, il franchit le Cheliff et se fit ouvrir les portes de Milianah. Déjà ses émissaires s'étaient emparés de Médéah ; les chefs indigènes que nous avons installés après notre occupation, se trouvant tout-à-fait abandonnés par la France, avaient été obligés de céder.

Bientôt, par suite des délibérations d'une commission d'enquête, qui s'était réunie au Luxembourg, sous la présidence du duc Decazes, il fut décidé en principe que l'honneur et l'intérêt de la patrie commandaient de conserver ces possessions dans le nord de l'Afrique et de maintenir les droits de la France à la souveraineté de l'ancienne régence. A la place du commandant en chef de l'armée française en Afrique, on envoya le général Drouet d'Erlon en qualité de gouverneur-général. Abd-el-Kader s'empressa d'accréditer un chargé d'affaires près le nouveau gouverneur ; de son côté celui-ci lui envoya un officier d'état-major, dont l'émir tira habilement avantage auprès des chefs arabes ; c'était un otage, ou bien un ambassadeur chargé de lui apporter la soumission du sultan des Français. Déjà il se faisait donner ce titre de sultan depuis les frontières du Maroc jusqu'à la Kabylie. Le besoin d'ordre et d'un gouvernement régulier depuis longtemps tourmentait les populations. A défaut de la France, dont on invoquait en vain l'intervention, c'était au représentant de la nationalité arabe que les indigènes allaient demander justice ou se-

cours. Le nouveau gouverneur ne savait pas les conventions additionnelles du traité du général Desmichels. Cependant les négociants français renouvelant leurs plaintes contre le monopole que l'émir exerçait à Arzew, il eut une explication avec le juif Ben-Dzau, chargé d'affaires de ce dernier. Celui-ci répondit que son maître était autorisé à agir ainsi, et pour preuve, exhiba l'original du traité secret. En présence d'un pareil acte, le gouverneur s'empessa de demander le rappel de notre négociateur et envoya à Oran le général Trézel. La position du commandant français y était devenue assez mauvaise, par suite des fautes du général Desmichels, et il ne faut pas s'étonner des revers qu'éprouva bientôt le général Trézel et de cette malheureuse attaque des gorges de la Macta, où Abd-el-Kader, avec huit ou dix mille cavaliers, enveloppa une petite colonne d'environ deux mille hommes, sortie pour protéger des tribus alliées de la France.

Nous arrivons à une époque importante, car c'est à cette époque que commence véritablement la grande lutte de la France contre Abd-el-Kader. Pour bien faire connaître la situation, nous ne croyons mieux faire que de transcrire quelques fragments d'une note qui, nous le croyons, a été rédigée par un officier attaché au brave général Trézel.

« A peine installé dans son nouveau poste, le général Trézel comprit qu'il était de l'intérêt de la France que de grandes modifications fussent apportées dans les rapports du chef de la division avec Abd-el-Kader.

« Depuis longtemps le chef arabe avait levé le masque, enhardi qu'il était par les imprudentes concessions faites à son ambition insatiable.

« L'aveuglement était arrivé à un point tel, que l'émir, ayant été battu à Amier, sur le territoire des Beni-Amer, par le vénérable Mustapha-ben-Ismaël, sa défaite avait été publiquement célébrée à Oran par des salves d'artillerie, comme une éclatante victoire ; puis l'échec étant devenu de notoriété publique, la garnison d'Oran était sortie de ses murs pour faire dans la plaine une démonstration qui relevait, auprès des Arabes surpris, le crédit de leur sultan.

« Des armes même, provenant de nos arsenaux, lui avaient été fournies en cette occasion, afin de réparer les pertes qu'il avait éprouvées.

« On conçoit qu'il n'en fallait pas tant pour qu'Abd-el-Kader eût bientôt oublié le rôle subalterne de khalifa du roi des Français, qu'on avait voulu, disait-on, seulement lui conférer.

« Ainsi, il tranchait déjà du souverain indépendant et absolu, quand arriva le général Trézel.

« Abd-el-Kader eut bientôt mesuré l'homme qu'il allait désormais avoir pour adversaire, et, désespérant de rencontrer en lui le puéril engouement et la crédulité naïve qui avaient jusqu'alors si bien servi ses projets, il essaya, en homme habile, de tourner la difficulté.

« Une spéculation, encouragée par lui, s'organisa entre les juifs d'Oran et des négociants de Gibraltar ; c'était, disait-il, pour l'exploitation du commerce des grains de l'embouchure du Rio-Salado, où de grandes exportations avaient eu lieu en 1830. Mais le but réel était la contrebande des armes et des munitions de guerre dont il avait besoin pour organiser sa puissance contre nous.

« Cette manœuvre fut découverte par un de nos plus braves et plus fidèles chefs indigènes, Ismaël-Oulid-el-Kadi, neveu du général Mustapha-ben-Ismaël. Le général Trézel, informé de l'état des choses, provoqua une interdiction commerciale sur ce point.

« Abd-el-Kader ne se déconcerta pas ; battu à Oran, il tourna ses efforts contre Alger, et, grâce à ses amis, un brick sarde ou napolitain, monté par un de ses agents, le fameux Bzen-Dau, entra quelques jours après chargé de poudre dans la baie d'Oran. Il y fut capturé, malgré son sauf-conduit, par ordre du commandant de la division.

« Ce fut à la suite de cette capture, que, partagé entre les rapports de son lieutenant et les réclamations de l'émir, le gouverneur de l'époque prit le parti de se rendre à Oran pour juger du véritable état des choses.

« Il y reçut cette fameuse lettre dans laquelle Abd-el-Kader lui écrivait : « Je me félicite de te savoir *dans mon royaume*. » Cette expression seule était la meilleure justification de la conduite du général Trézel.

« Sur ces entrefaites, une circonstance, tout insignifiante qu'elle eût paru d'abord, vint sérieusement compliquer les rapports de la France avec le chef des Arabes. Sous l'impulsion et avec le concours de deux de ses amis (l'un ingénieur, l'autre notaire à Oran), Ismaël-Oulid-el-Kadi, que nous avons déjà cité à propos de la contrebande

faite dans l'ouest, avait consenti à recevoir dans son douar, à Andalous, auprès d'Oran, deux cultivateurs français, les sieurs Landsman et Michel, avec qui il avait formé une association ayant pour objet la création et l'exploitation de grandes cultures potagères. Ses amis avaient aussi voulu essayer d'introduire les procédés agricoles français parmi les Arabes.

« Cet essai réussit ; déjà plusieurs indigènes, à l'exemple d'Ismaël, cherchaient à se procurer des colons particuliers. En janvier 1835 avaient eu lieu les premiers défrichements.

« Ben-Yago, consu d'Abd-el-Kader à Oran, informa son maître de ce qui se passait. L'émir, craignant la contagion de l'exemple, et prenant aussi ombrage de la bienveillance bien connue du général Trézel pour les principaux chefs du Hakhraz, crut devoir intimer l'ordre aux Douars et aux Smélas d'interner sans retard et de rompre tous rapports avec les chrétiens.

« Un chaouch fut même adressé par lui à Ismaël, pour lui porter l'ordre d'abandonner son entreprise et de renvoyer ses associés européens.

« Ismaël consulta ses amis français, et, sur leur avis, protesta ; et comptant au besoin sur l'autorité de la France, dédaigna les menaces des gens de l'émir.

« Le lendemain de cette manifestation, un goum, commandé par l'agha Mazari (oncle d'Ismaël), cernait son douar, le chargeait lui-même de chaînes et l'emmenait à Mascara, où il eût sans doute payé de sa tête sa résistance, s'il n'eût été délivré en route.

« Ce fut à l'occasion de cette audacieuse entreprise, et sur les instances des principaux des douars accourus tout tremblants pour leurs familles et leurs troupeaux, que le général Trézel crut devoir intervenir.

« Immédiatement mise en marche, la garnison d'Oran fut assez heureuse pour atteindre le goum de Mazarii et briser les fers d'Ismaël. Ainsi engagée, la question ne pouvait être vidée que par les armes. Elle le fut sans succès, mais non sans gloire pour nous.

« Pour quiconque, à cette époque, étudiait le pays sur les lieux, l'affaire de la Macta fit plutôt gagner que perdre du terrain à la domination française.

« Les Arabes, après le premier enivrement de la victoire, calculèrent leurs pertes. Leurs masses compactes n'avaient eu que diffi-

lement raison d'une poignée d'hommes ; la victoire n'avait tenu qu'à un moment de panique de quelques étrangers. Elle allait d'ailleurs entraîner de nouvelles luttes dont la seule pensée frappait d'épouvante les plus audacieux.

« Depuis l'affaire de la Macta, en ce qui concerne le général Trézel, ce sentiment est devenu un souvenir populaire qui subsiste encore. Il n'est point d'Arabe, dans l'ouest, qui ne connaisse El-Ama (le borgne), et n'en parle avec une crainte respectueuse.

« Un pareil témoignage, rendu par des ennemis, ne saurait être suspect. »

Malgré tout, le général Trézel fut obligé de résigner son commandement. La déroute de la Macta, la mort du colonel Oudinot dans un autre engagement qui l'avait précédé de quelques jours, eurent un fâcheux retentissement en France. On s'indignait qu'un brave général, avec deux mille cinq cents hommes, eut à soutenir tout le poids de la guerre, tandis que le gouverneur-général en avait près de vingt mille sous la main. On s'indignait qu'après cinq ans de domination et des luttes continuelles, nous n'eussions fait que perdre du terrain. Quelques semaines après la conquête d'Alger, l'armée française avait franchi l'Atlas, planté son drapeau à Médéah, et maintenant Blidah reconnaissait l'autorité d'Abd-el-Kader. D'un autre côté, la commission d'Afrique s'était prononcée; le ministère, pour ne pas se mettre en opposition avec elle, avait proclamé du haut de la tribune, que la France n'abandonnerait jamais sa colonie. Pour donner satisfaction à l'opinion publique, le gouvernement renvoya en Afrique le maréchal Clausel. Il en avait été rappelé, dans l'origine, parce qu'on l'avait trouvé trop entreprenant; son retour prouva qu'on voulait adopter un nouveau système et venger tout d'abord l'honneur compromis de la France. Aussitôt que le maréchal Clausel eut fait aux environs d'Alger les évolutions nécessaires pour y rétablir notre autorité, il reçut l'ordre, à la fin de l'année 1835, de concentrer ses forces à Oran, où vint le joindre le duc d'Orléans. L'armée expéditionnaire s'empara bientôt de Mascara et de Tlemcen. Mais à peine était-elle partie, qu'Abd-el-Kader recommença à guerroyer dans la province d'Oran. Pour éviter un nouvel échec, on envoya contre lui le général Bugeaud, avec six mille hommes de troupes. Il s'acquitta convenablement de cette première mission et revint au bout de quelques mois. C'est alors que le maréchal Clausel, se con-

fiant trop au jeune Yousouf, qu'il s'était mis en tête de faire bey de Constantine, entreprit, à l'entrée de l'hiver, la première expédition de Constantine, malgré l'exiguité des ressources dont il pouvait disposer. La France eut encore là un échec à supporter; mais la retraite de Constantine n'en sera pas moins une des plus belles pages de son histoire. Le maréchal Clausel ne s'y montra pas au-dessous de sa réputation, et le chef de bataillon Changarnier, au lieu d'y faire, comme on aurait pu croire, sa dernière campagne, y révéla des talents militaires qui, en quelques années, l'ont placé à la tête de l'armée.

Il n'en fallait pas tant pour ranimer le courage d'Abd-el-Kader et exciter le fanatisme musulman. Aussi, le gouvernement, sans laisser au maréchal Clausel le temps de s'expliquer, s'empressa-t-il d'envoyer en Afrique de nouveaux généraux pour y venger l'honneur de nos armes. Le général de Damrémont fut nommé gouverneur-général, et le général Bugeaud fut dépêché à Oran, près d'Abd-el-Kader, avec mission spéciale de recommencer la guerre contre lui, s'il ne pouvait l'amener à un traité de paix convenable. L'autorité du général Bugeaud, quoique vaguement définie, n'en était pas moins assez large et, de fait, le rendait indépendant du gouverneur-général; il n'en profita que pour faire le traité de la Tafna, par lequel, dans l'article 2, la France se réservait: dans *la province d'Oran*, Mostaganem, Mazagran et leurs territoires, Oran, Arzew, plus un territoire ainsi délimité, à l'est, par la rivière de la Macta et le marais d'où elle sort; au sud, une ligne partant du marais ci-dessus mentionné, passant par le bord sud du lac Sebgha et se prolongeant jusqu'à l'Oued-Malah (Rio-Salado), dans la direction de Sidi-Saïd, et de cette rivière jusqu'à la mer; de manière à ce que tout le terrain compris dans ce périmètre fût territoire français: dans *la province d'Alger*, Alger, le Sahel, la plaine de la Mitidja, bornée à l'est jusqu'à l'Oued-Khadra et au delà; au sud, par la première crête de la première chaîne du petit Atlas jusqu'à la Chiffa, en y comprenant Blidah et son territoire; à l'ouest, par la Chiffa, jusqu'au coude de Mazagran, et delà par une ligne droite jusqu'à la mer, renfermant Coléah et son territoire, de manière encore à ce que tout le terrain dans ce périmètre fût territoire français.

Nous ne reproduirons pas les autres dispositions de ce traité, qui n'est que le tome II de celui du général Desmichels.

Le traité du général Bugeaud fut à juste titre considéré par nos généraux comme une œuvre désastreuse ; on l'accueillit, en France, avec un profond sentiment de répulsion. Qu'il nous suffise de reproduire ici les observations que le général de Damrémont adressait à cet égard au ministère ; elles auront plus d'autorité que celles que nous pourrions faire.

« Cette convention, disait-il, rend l'émir souverain de fait, de toute l'ancienne régence d'Alger, moins la province de Constantine et l'espace étroit qu'il lui a plu de nous laisser sur le littoral autour d'Alger et d'Oran. Elle le rend souverain indépendant, puisqu'il est affranchi de tout tribut, que les criminels des deux territoires sont rendus réciproquement, que les droits relatifs à la monnaie et à la prière ne sont pas réservés, et qu'il entretiendra des agents diplomatiques chez nous, comme nous en entretiendrons chez lui. Et c'est lorsqu'on a réuni à Oran quinze mille hommes de bonnes troupes, bien commandées, abondamment pourvues de toutes choses, lorsque des dépenses considérables ont été faites, lorsqu'une guerre terrible, une guerre d'extermination a été annoncée avec éclat, que, sans sortir l'épée du fourreau, au moment où tout était prêt pour que la campagne s'ouvrit avec vigueur à Oran comme à Alger ; c'est alors, dis-je, que tout à coup on apprend la conclusion d'un traité plus favorable à l'émir, que s'il avait remporté les plus brillants avantages, que si notre armée avait essayé les plus honteux revers. Il y a peu de jours que l'on ne voulait permettre, sous aucun prétexte, à Abd-el-Kader de sortir de la province d'Oran, et voilà que, d'un seul trait de plume, on lui cède la province de Tittery, Cherchell, et une partie de la Mitidja, et tout le territoire de la province d'Alger, qui se trouve hors des limites qu'il nous a fixées, et sur lequel il n'avait encore ni autorité ni prétention. Enfin, on abandonne sans pitié des alliés qui se sont compromis pour nous et qui paieront de leur tête leur dévouement !

« Si j'examine la délimitation qui résulte de l'art. 2, je vois que, dans la province d'Oran, Mostaganem et Mazagran resteront séparés d'Oran et d'Arzew, c'est-à-dire qu'ils seront en état constant de blocus. Puisqu'on gardait ces deux villes, il était naturel de les lier à la zone que nous conservons ; pour cet effet, au lieu de se borner à la Macta, il fallait garder les montagnes au-dessous de cette rivière, qui s'étendent le long de la mer, et leurs versants

dans la plaine, et ne s'arrêter qu'à l'embouchure du Chéelif. Cette extension valait mieux que le Rio-Salado et ses environs.

« Dans la province d'Alger, la délimitation est plus défectueuse encore. Qu'est-ce qu'une limite comme la Chiffa, qui, les trois quarts de l'année, n'a pas d'eau, qu'on peut franchir partout, et dont la rive opposée est habitée par la population la plus pillarde et la plus turbulente de la régence? Pourquoi ne pas garder au moins toute la Mitidja? Pourquoi en abandonner une des parties les plus riches, sans avantage et sans nécessité?

« Enfin, quelle est la garantie de ce traité? Quel gage Abd-el-Kader donne-t-il à la France de son désir d'en observer les conditions, de sa sincérité et de sa bonne foi? Aucun. Le général Bugeaud le dit lui-même, « l'exécution du traité ne repose que sur le caractère religieux et moral de l'émir. » C'est la première fois, sans doute, qu'une pareille garantie fait partie d'une convention diplomatique. Mais alors comment serons-nous à l'abri d'une rupture imprévue, d'une invasion subite et générale qui ruinerait nos colons, et coûterait la vie à un grand nombre d'entre eux? »

Comment se fait-il que le général Bugeaud qui, plus tard, devait être le conquérant de l'Afrique, ait pu signer un si déplorable traité? On concevrait plutôt qu'il fût l'œuvre du général de Damrémont. Ce général était envoyé en Afrique pour réparer l'insuccès de la dernière expédition de Constantine; sa principale préoccupation était donc naturellement du côté de Constantine, et il devait chercher à se mettre promptement en mesure d'en opérer la conquête. La paix devait plus lui sourire qu'au général Bugeaud, dont elle rendait les services militaires inutiles pour le moment. Abd-el-Kader, en homme habile, le comprit ainsi; il resta sourd aux premières propositions qui lui vinrent du général Bugeaud, et pensant avoir meilleur parti du général de Damrémont, il lui fit faire des ouvertures; c'était d'ailleurs un moyen de mettre la mésintelligence entre les chefs français, politique qu'il avait toujours cherché à suivre. Il y réussit assez bien, le nouveau gouverneur-général accueillit bien ses ouvertures, mais le général Bugeaud fut très-piqué de voir un autre aller sur ses brisées, et pour avoir l'honneur de signer un traité, il se montra plus conciliant que le général de Damrémont. Quand on voit ensuite avec quelle persistance le négociateur du traité de la Tafna a poursuivi le chef arabe, il semble

vraiment qu'il n'ait voulu grandir et fortifier son antagoniste que pour se ménager de plus éclatants triomphes. La France a profité du reflet de cette gloire; mais, en définitive, si les choses eussent été menées plus simplement, il y aurait eu moins de mécomptes pour tous; la métropole serait mieux disposée pour sa colonie et les choses seraient plus avancées.

Le général de Damrémont profita du traité de la Tafna pour faire la seconde expédition de Constantine et renverser le seul vassal de l'ancien dey d'Alger qui fût encore debout; le sort de la guerre réserva au général Vallée l'honneur de la victoire. Aussitôt après la prise de Constantine, les tribus voisines, en grande partie Kabyles, vinrent nous faire leur soumission; la puissance d'Ahmet-bey, fut complètement ruinée au-dehors comme au-dedans; il errait fugitif dans les montagnes, et les populations tournaient vers nous leurs espérances.

De son côté, Abd-el-Kader ne perdit pas de temps pour s'organiser dans ses nouveaux états, et faire accepter depuis les frontières du Maroc jusqu'à celles de Tunis le titre d'*Emir-el-moumenin*, de prince des croyants, que la France venait de lui décerner. Il envoya de tous côtés des émissaires pour faire reconnaître son autorité, menaçant d'une juste répression les tribus qui refuseraient de se soumettre et de payer l'impôt. Pour en imposer davantage, il faisait même des espèces de bulletins de ses expéditions dans l'intérieur, qu'il envoyait sous forme de circulaire à tous ses représentants; en voici une qu'il adressait en 1837 à son consul d'Oran :

« Louange à Dieu vivant et éternel, qui n'a jamais besoin de repos ni de sommeil !

« Au meilleur et au plus cher de nos amis, l'excellent, le vertueux Hadji-el-Habib-el-Mohour, oukil à Oran; que Dieu l'aide sans cesse et lui accorde sa bénédiction et sa miséricorde ! Salut à lui.

« Vous savez déjà que nous étions partis pour le pays de Djiafara, avec des troupes nombreuses que Dieu a prises sous sa protection. A peine étions-nous arrivés sur le territoire de ces tribus que, sans avoir eu le temps de se défendre, les habitants sont venus, humbles et suppliants, nous offrir des chevaux pour nous faire agréer leur soumission. Nous avons campé pendant deux jours au milieu de ces Arabes, et nous leur avons imposé une contribution de cent bons che-

vaux, qu'ils devront remettre au khalifat Sidi-Hadji-Moustapha. Après avoir pris des otages, nous avons ordonné au khalifat de camper avec ses cavaliers dans le pays de Djiafara, et nous sommes partis avec notre armée, à qui le secours du ciel est assuré.

« Nous nous sommes dirigés du côté de Sahara, vers le territoire des Ouled-Hiâd et des Ouled-Aïad, chez qui les Arabes El-Arbaa, les Beni-Lagouat, les Ainmadi, les Beni-Mzab et toutes les tribus de l'intérieur du Sahara, ont l'habitude de venir acheter des grains. Partis de Haoud le jeudi matin, nous avons marché toute la journée, jusqu'à huit heures du soir (aêchia), et nous avons campé près d'un rocher pour faire reposer nos troupes. Le vendredi, après la prière de l'aurore (fadjer), nous avons monté à cheval, et nous nous sommes dirigés vers Mahamut, du côté du Sahara, sans que les habitants aient pu seulement soupçonner notre arrivée. A midi, notre armée est entrée sur le territoire de tribus considérables, qui, attaquées à l'improviste, n'ont pu nous opposer la moindre résistance. Aussi, lorsque nous avons ordonné à nos troupes de cesser le pillage et de respecter les femmes, les Arabes ont rendu hommage à ce grand acte de clémence. Depuis midi jusqu'au premier tiers de la nuit, nous avons marché au milieu de tribus qui, humbles et tremblantes, venaient nous présenter des chevaux, marque de soumission !

« A minuit, nous avons fait camper nos troupes dans le pays de Cersou, et le samedi matin nous sommes entrés sur le territoire des Ouled-Akrad, qui sont des Arabes du Sahara. Nous leur avons ordonné de nous payer un tribut équivalant à la dîme de leurs biens pendant les cinq années qui viennent de s'écouler. Ils ont accepté ces conditions.

« Après l'aêchia du samedi, nous nous sommes placés entre les Arabes du Sahara et le territoire des Ouled-Aïad, pour empêcher ces derniers de nous échapper. Le lendemain, nous leur avons envoyé, dès le matin, une lettre bienveillante revêtue de notre sceau, et ils sont aussitôt venus vers nous suppliants et pleins de crainte. Nous leur avons donné l'assurance que nous les traiterions avec bonté, et nous leur avons imposé un tribut équivalant à la dîme de leurs biens pendant les cinq années qui viennent de s'écouler. Nous leurs avons demandé le compte des biens des Arabes du Sahara ; et nous avons appris qu'il s'élève à plus de douze mille

chameaux ; nous en avons exigé douze cents, qui nous ont été livrés sur-le-champ.

« Écrit par l'ordre du prince des croyants (Emir-el-Moumenin) à son serviteur, à Oran, Hadji-el-Habib-ben-Hadji-Mouhammed, que Dieu lui accorde sa protection dans ce monde et dans l'autre !

« Louange à Dieu ! (Ceci est un *post-scriptum*.) Les Ouled-Aïad nous ont payé d'autres contributions, et nous avons pris les principaux d'entre eux comme otages. Nous nous sommes ensuite portés avec nos troupes au sud de Ouansiris, auprès de Médyah. Le khalifa de ce pays est venu à nous avec ses cavaliers et s'est réuni à notre armée. Les Arabes nous ont payé les mêmes impôts que les autres.

« Cette ghazia (expédition) est devenue fameuse parmi les habitants de cette partie de l'Afrique. »

Dans les lettres de ce genre qu'il adressait à ses subordonnés, Abd-el-Kader avait toujours soin, pour mieux les encourager, de leur présenter les choses sous l'aspect le plus favorable à sa cause. Il ne faut pas croire cependant que sa marche fût partout aussi triomphale et surtout qu'il trouvât beaucoup de sympathie dans les pays où il ne se présentait pas à la tête d'une armée. Il avait institué partout des khalifas ; il jugea convenable d'en envoyer un dans le pays kabyle voisin d'Alger. Malheureusement El-Hadj-Ali-Oueld-Si-Sâadi, son premier envoyé, fut tourné publiquement en ridicule lorsqu'il exhiba ses titres.

Après la prise de Constantine, cette dernière tentative ne donna pas moins quelques inquiétudes et fit regretter la manière dont le traité de la Tafna fixait les limites des possessions françaises autour d'Alger. Le traité indiquait au midi la chaîne du petit Atlas, à l'Ouest la Chiffa, à l'Est l'Oued-Khadra, rivière à l'extrémité de la Mitidja. Il était bien évident qu'il n'y avait pas moyen de cette façon de communiquer par terre avec la province de Constantine, dont les habitants venaient d'accepter si facilement notre domination ; c'était chose plus regrettable encore que le défaut de communication dans l'ouest, entre Oran et Mostaganem. On se mit donc à chicaner sur le mot *au delà*, qui se trouvait intercalé sans signification dans l'article 2, après la rivière Khadra : on n'avait d'abord songé qu'à la moitié de la Mitidja, et maintenant on élevait ses prétentions bien au delà de l'Atlas. Abd-el-Kader protesta contre cette interprétation forcée ; mais la paix lui profitait déjà trop pour y renoncer

aussitôt, et il envoya à Paris son secrétaire intime Sid-Mouloud-Ben-Arrach, avec des présents pour Louis-Philippe. Les ministres s'étant récusés dans cette affaire, l'envoyé extraordinaire de l'émir fut renvoyé au gouverneur général, avec qui il signait, le 4 juillet 1839, une convention par laquelle la France, dans la province d'Alger, conservait tout le territoire au delà de l'Isser, à l'entrée de la Kabylie, jusqu'au Biban, de manière à posséder au nord et à l'est tous les abords de la route d'Alger à Constantine, et au sud le fort Hamza qui la protège. Dans la province d'Oran, cette convention nous réservait le droit de passage sur la route d'Arzew à Mostaganem. La convention, dans l'intérêt de notre commerce, astreignait en outre l'émir à se fournir à Alger des armes, de la poudre, du soufre et du plomb dont il aurait besoin ; mais le gouverneur général devait les lui livrer au prix de fabrication et sans aucune augmentation de prix pour le transport par mer de Toulon en Afrique. On ne pouvait être plus large en affaires avec un homme qui, sans doute pour le moment, n'était pas notre ennemi, mais qui n'en restait pas moins notre antagoniste.

Les difficultés étant réglées, Abd-el-Kader continua de s'organiser. Pour parer à toutes les éventualités, il avait eu l'idée de faire une ligne de places fortes au centre du pays arabe. En cas d'invasion française, ses richesses et ses munitions étaient à l'abri de la rapacité de ses sujets indisciplinés, et il offrait un refuge aux populations qu'il entraînerait à sa suite. Il fonda ainsi Bogher, au sud de Médéah ; Thara, au sud de Milianah ; Saïda, au sud de Mascara ; Tafraoum, au sud de Tlemcen ; mais sa création la plus importante fut Tak'dim ; il en fit le siège principal de son État, la fortifia de son mieux et y déposa ses grands approvisionnements. Il était déjà à la tête d'une force imposante, le contingent des tribus s'élevait à 73,000 hommes. Son armée régulière se composait de 4,400 fantassins, 920 cavaliers, 140 canoniers ; il avait 12 pièces de campagne et 29 pièces de siège. Il eût été dommage de ne point profiter d'une position aussi brillante, et pendant qu'il était encore en paix avec nous, son génie conquérant le poussa vers le Sahara. Mais là les Arabes nomades n'étaient plus prépondérants. Il se trouvait en présence de la race berbère, qui eût plus volontiers accepté notre domination que la sienne. Voici ce qui est raconté à cet égard dans l'intéressant ouvrage du *Sahara algérien* :

« Aïn-Mad'i affranchie, par l'énergie des Tedjini, était indépendante et tranquille, lorsqu'en 1838, Abd-el-Kader, qui songeait déjà à reprendre la guerre contre nous, voulut s'en emparer, pour y mettre à l'abri sa famille, ses trésors, ses objets les plus précieux et ses munitions, au cas où nous viendrions à lui enlever les établissements qu'il avait créés sur la lisière du désert. Aïn-Mad'i devait être sa ligne extrême de défense, son dernier quartier de ravitaillement.

« Mouloud-Ben-A'rach, envoyé de l'émir en France, ne lui avait pas dissimulé que la reprise des hostilités entre nous et lui devenait inévitable, s'il persistait dans les voies ambitieuses où il était entré. L'occupation d'Aïn-Mad'i fut dès lors résolue ; cependant Abd-el-Kader, sentant qu'il ne pouvait pas, sans se déconsidérer aux yeux des siens, chasser ainsi brutalement un chérif qui ne lui avait donné aucun sujet de plainte, et dont les ancêtres étaient au pouvoir depuis si longtemps, prit, pour attaquer T'edjini, le prétexte qu'il ne s'était point rendu à un rassemblement de guerre contre les chrétiens, auquel tous les chefs mahométans avaient été convoqués.

« Il réunit donc un corps d'armée, composé d'infanterie, de cavaliers réguliers, de quelques pièces de canon, et sur l'assurance qui lui fut donnée qu'un seul assaut suffirait pour emporter la place, il vint y mettre le siège.

« Tous les K'sour et toutes les tribus voisines, que rattachaient à Tedjini sa réputation de bravoure, ses titres de chérif et de Marabout, se déclarèrent en sa faveur. Prévenu à temps, il approvisionne sa ville de bois, de blé, de dattes, etc., et pour ne pas se charger de bouches inutiles, il s'y renferme avec trois cent cinquante hommes seulement, mais les meilleurs tireurs du désert.

« Le siège dura huit mois, Abd-el-Kader dévasta tous les jardins, coupa les eaux, canonna, mina et bombardait la place, promit des récompenses à ceux de ses soldats qui voudraient s'inscrire pour monter à l'assaut ; tout fut inutile. Les tireurs de Tedjini faisaient des prodiges ; leur adresse avait tellement effrayé les assaillants que pas un n'osait plus se montrer à portée. « Tous leurs coups vont dans l'œil, » disait-on. M. le colonel Dumas, alors consul de France à Mascara, assure, en effet, y avoir vu rapporter beaucoup de soldats de l'émir, blessés à la tête.

« Il y allait cependant de l'honneur d'Abd-el-Kader d'entrer dans la place, et ce qu'il ne pouvait obtenir par la force, il l'obtint par l'adresse. Une ambassade de marabout, conduite par son beau-frère Sid-el-Hadj-Moustapha-ben-T'ami, khalifa de Mascara, fut envoyée à Tedjini pour traiter d'un accommodement.

« Abd-el-Kader, lui exposèrent-ils, a juré d'aller faire sa prière dans la mosquée d'Aïn-Mad'i ; dans quelle déconsidération tomberait donc l'islamisme, si celui qui s'en est déclaré le soutien contre les Français ne pouvait pas accomplir un vœu sacré, et cela par l'opiniâtreté d'un homme, chérif et marabout. »

« Le pieux et trop confiant Tedjini, cédant à ces considérations religieuses, de discussions en concessions, conclut enfin ce traité :

« Tedjini évacuera la ville et se retirera à El-Ar'ouat, et pour que sa sortie ne soit point inquiétée, l'émir portera son camp à Sidi-Bou-Zid ; il prêtera ses chameaux et ses mulets pour le transport des effets de Tedjini et de sa suite ; le fils de Tedjini restera en otage entre les mains de l'émir jusqu'au retour des bêtes de charge. La famille de Ben-Salem rentrera à El-Ar'ouat ; on lui rendra ses biens et elle reprendra sa part dans le gouvernement. Après cinq jours seulement de séjour dans la ville, l'émir l'évacuera, et Tedjini pourra y rentrer et y reprendre le commandement. »

« Les bases de ce traité hypocrite furent acceptées et leur exécution jurée sur le Coran ; mais une fois dans Aïn-Mad'i, Abd-el-Kader en fit abattre les murs et ruiner les maisons ; celle de Tedjini, où il s'était logée, fut seule épargnée. Cette trahison souleva contre lui toutes les populations du désert ; chaque jour ses convois étaient attaqués et leurs escortes massacrées ; la position n'était plus tenable. Pressé d'ailleurs par les événements, il évacua la ville, en proclamant bien haut sa victoire, et en ordonnant à tous les vrais croyants de s'en réjouir, sous peine de la tête. »

Le général Daumas ajoute dans le même ouvrage :

« Les germes d'irritation qu'Abd-el-Kader a laissés dans le désert, et particulièrement chez les Beni-Mzab, les ont à jamais éloignés de lui, et disposés peut-être à établir avec nous des relations sur lesquelles ils pourraient compter un jour, en cas d'une nouvelle incursion de l'émir dans le Sud. Quand Abd-el-Kader faisait le siège d'Aïn-Mad'i, il écrivit aux Beni-Mzab, pour leur ordonner de reconnaître son gouvernement, et de se soumettre à lui ; car, ajoutait-il,

Dieu m'a donné la victoire, il m'a choisi ; tous les musulmans doivent me reconnaître. Il terminait en menaçant, s'ils ne se soumettaient pas, de faire couper la tête à tout Mzabit qui tomberait entre ses mains.

« Les Beni-Mzab lui répondirent :

« Nous ne sortirons pas du chemin qu'ont suivi nos ancêtres ; nos
« voyageurs, nos commerçants te paieront, dans les pays qu'ils
« traverseront, les droits ou tributs qu'ils payaient aux Turcs, mais
« nous ne te livrerons jamais nos villes ; et le jour où tu viendras,
« avec tes canons et tes bataillons, nous abattons les remparts de
« nos villes, nous te le jurons, pour que rien ne sépare les poitrines
« de nos jeunes gens des poitrines de tes soldats ; tu nous menaces
« de nous priver des grains du Tell ; mais nous avons pour vingt
« ans de provision de poudre et de dattes, et nous récoltons ce qu'il
« nous faut à peu près de blé pour vivre. Tu nous menaces de faire
« mettre à mort tous les Beni-Mzab qui habitent les villes ; tue-les,
« si tu veux, que nous importe ! Ceux qui ont quitté notre pays ne
« sont plus de nous ; fais plus, écorche-les ; et si tu manques de sel
« pour conserver leurs peaux, nous t'en enverrons en quantité.

« Tout ce que tu as dans les mains, apporte-le. »

« Abd-el-Kader fut violemment irrité de cette réponse noblement orgueilleuse, mais il dissimula son ressentiment jusqu'à son retour à Tak'dim. Une fois dans le centre de son gouvernement, il donna l'ordre d'incarcérer immédiatement tous les Beni-Mzab qui se trouvaient à Médéah, Milianah, T'aza, Bog'ar, Maskara, Tak'dim, etc. Les motifs qu'il donnait de cette mesure arbitraire étaient que les Beni-Mzab avaient envoyé des secours à Tedjini, pendant le siège d'Aïn-Mad'i ; qu'ils avaient des intelligences suivies avec les chrétiens d'Alger et d'Oran, enfin qu'ils n'étaient que des musulmans schismatiques.

« Il n'osa pourtant pas pousser plus loin une vengeance dont le véritable motif, si bien déguisé qu'il fût, n'était point inconnu, et il se vit contraint par l'opinion publique de rendre la liberté à ses prisonniers ; ce qu'il ne fit toutefois qu'après les avoir frappés d'une amende qui les réduisit tous à la mendicité. »

Abd-el-Kader ne borna pas ses tentatives de conquêtes au Sahara ; dès le début de son règne il avait songé à la Grande Kabylie ; les montagnes du Jurjura étaient pour lui un refuge bien plus précieux que

les oasis du désert ; de là il pouvait d'un moment à l'autre fondre sur Alger et venir nous attaquer au centre de notre domination. Nous avons vu de quelle façon les Kabyles accueillirent d'abord son premier émissaire. L'émir ne pouvait accepter sans colère un pareil affront. Dès 1838 il vint en personne venger son prétendu khalifa, et punir les soi-disant serviteurs des chrétiens. Il eut soin toutefois de s'en prendre à une tribu voisine de la plaine, autrefois alliée aux Turcs et sans racine profonde dans la Kabylie, de peur d'y exciter un soulèvement général.

L'année suivante, Abd-el-Kader pénétra plus avant dans la montagne, mais suivi seulement d'une centaine de cavaliers et sans prétentions hostiles. Arrivé au milieu des Kabyles, il leur demanda où étaient les chefs qui les commandaient. « Nous n'avons pas de chefs « étrangers à notre nation, lui répondirent-ils ; nos chefs sont tirés « d'entre nous ; nous obéissons aux âmines et aux marabouts. » Les âmines vinrent alors le saluer, et il leur demanda quel était celui qui, chez eux, réunissait à lui seul la volonté de tous ; ils lui répondirent : « Nous n'avons personne qui réunisse la volonté de tous ; mais « c'est chez nous, dans les âmines, élus par le peuple, que se con- « centre la volonté générale.

« — S'il en est ainsi, reprit Abd-el-Kader, je recommande aux « âmines d'être bien avec mon khalifa, de le servir et d'obéir à ses « ordres.

« — Nous ne demandons pas mieux que de vivre en bonne intel- « ligence avec votre khalifa, répliquèrent les âmines ; mais qu'il ne « nous parle jamais d'impôts, comme il l'a déjà fait dans les plaines : « car nos ancêtres n'en ont jamais payé, et nous voulons suivre leur « chemin.

« — Vous donnerez au moins la zaccat et l'achour, ajouta l'émir ; « ces contributions sont d'origine divine.

« — Oui, nous donnerons la zaccat et l'achour prescrits par la loi « religieuse, crièrent les Kabyles en s'animant ; mais nos zaouïas « les recueilleront, et nos pauvres en profiteront : telle est notre « habitude. »

Après cette scène étrange, la diffa fut apportée. L'émir refusa d'y toucher avant de savoir si les Kabyles persistaient ou non dans leurs résolutions ; il leur parla donc encore d'impôts, mais les âmi-

nes l'interrompirent : « Vous vous êtes annoncé chez nous en qualité de pèlerin, et nous vous avons offert la *diffa*. Cessez ce langage dont vous pourriez mal vous trouver ; sachez bien que si vous nous étiez venu comme *maghzen*, au lieu de *couscoussou blanc*, nous vous aurions rassasié de *couscoussou noir* (de poudre). »

Au bout de quelques jours, Abd-el-Kader ne se sentant plus en sûreté, s'empressa de rebrousser chemin. Il partit subitement, poursuivi sur sa route par les imprécations des montagnards.

« Tel fut, dit le général Daumas dans son ouvrage sur la grande Kabylie, l'accueil qu'Abd-el-Kader, aux plus beaux jours de sa puissance, reçut dans les montagnes de la haute Kabylie. Certes, il était encore bien éloigné d'y asseoir son autorité absolue, celui qui, sur un frivole soupçon, courait ainsi danger de mort et se voyait réduit à la fuite la plus précipitée. A part cet incident d'ailleurs, il n'avait pu prononcer en aucun lieu le mot d'impôt sans soulever immédiatement un orage ; et ceci renfermait la condamnation sans appel de toutes ses espérances antérieures. »

Quelques semaines plus tard, le duc d'Orléans, parti de Constantine à la tête d'une petite division d'environ 3,000 hommes, traversait par delà les montagnes de Jurjura le fameux passage des *Portes-de-Fer*, que les Turcs eux-mêmes n'avaient jamais osé franchir. A la première nouvelle de l'arrivée du prince, les habitants du pays étaient accourus dans le camp pour y apporter des provisions de toute espèce, des raisins, de l'orge, de la paille. Leurs chefs étaient venus faire leur soumission, recevoir le burnous d'investiture, et promettre de servir fidèlement la France. Plusieurs d'entre eux s'étaient offerts pour servir de guides à l'armée. Pendant qu'elle s'avancait à travers ces gorges étroites, les Kabyles, perchés sur les hauteurs, sortaient de leurs beaux villages et regardaient nos troupes défilér. On les menaça de tout détruire s'ils prenaient les armes. « Ces menaces, répondirent-ils d'une voix commune, sont inutiles ; aucun de nous n'est mal disposé pour les Français. » Et ils s'empressèrent d'offrir, pour les soldats comme pour les officiers, des denrées et des fruits de toute espèce. Ainsi, ces populations pacifiques qui naguère avaient repoussé avec tant d'énergie les prétentions d'Abd-el-Kader, ne nous firent aucune opposition. Au contraire, elles nous considérèrent comme des libérateurs et se mirent à poursuivre

Ben-Salem, le khalifa de l'émir, qui venait de les rançonner. L'arrivée des chrétiens l'avait troublé; les Kabyles, enhardis, lui tuèrent du monde et reprirent peu à peu tout ce qui leur avait été enlevé.

Ben-Salem, irrité d'un échec dont la colonne française était la cause involontaire, donna ordre à tous les Arabes sous sa dépendance d'attaquer les chrétiens. Ils avancèrent en effet, et firent quelques démonstrations hostiles, qui furent facilement repoussées. Le khalifa n'ignorait pas le traité de paix qu'Abd-el-Kader avait fait avec nous; son premier moment d'humeur passé, il craignait d'encourir le blâme de son maître, pour avoir insulté des alliés qui traversaient son territoire sans y causer aucun dommage; il lui envoya donc aussitôt le récit de l'affaire, attendant la réponse avec anxiété. Mais Abd-el-Kader qui depuis longtemps cherchait à exciter un soulèvement général, fut au contraire enchanté de cette petite échauffourée. Il écrivit à son khalifa :

« La rupture vient des chrétiens! Votre ennemi est devant vous, « retrouvez comme il faut vos vêtements, et préparez-vous aux « combats. De toutes parts, le signal de la guerre sainte est donné; « vous êtes l'homme de ces contrées. Je vous ai placé là pour en « fermer l'issue.

« Gardez de vous laisser troubler; serrez votre ceinture et soyez « prêt à tout. Grandissez-vous à la hauteur des événements; apprenez surtout la patience; que les vicissitudes humaines vous trouvent impassible. Ce sont des épreuves: Dieu les envoie; elles sont « attachées au destin de tout bon musulman qui s'engage à mourir « pour sa foi.

« La victoire, s'il plaît à Dieu, couronnera notre persévérance. « Salut! »

Voilà donc la paix rompue et le commencement de la grande lutte entre les Arabes et les Français. On était à la fin de 1839. De tous côtés, Abd-el-Kader donna le signal de la guerre. Bientôt l'on vit toutes ces tribus qui exerçaient leurs brigandages sur les populations sédentaires de l'intérieur, se tourner contre nous avec plus d'acharnement que jamais, et venir bouleverser nos premiers essais de colonisation sur la côte. La Mitidja fut envahie comme le territoire réservé de la province d'Oran. C'est alors qu'eut lieu, aux environs de Mostaganem, cette héroïque défense de Mazagan, où une troupe

de braves tint tête , pendant plusieurs jours , à une multitude d'ennemis.

Il n'y avait pas de milieu à prendre ; ou il fallait abandonner notre conquête, ou bien dominer complètement les fanatiques disciples de Mahomet, qui nous cernaient de toutes parts. La conquête complète du pays fut décidée en principe ; les expéditions commencèrent et elles se poursuivirent avec intrépidité , grâce au maréchal Bugeaud. — La tâche était difficile ; comment prendre un ennemi insaisissable, qui n'avait que des campements , qui , au jour de la guerre, emportait tout avec lui pour revenir le lendemain ? Il n'y avait d'autres moyens que de l'attaquer avec ensemble , que de chercher à le ruiner, à l'affamer sur tous les points.

LOUIS DE BAUDICOUR.

(La suite à un prochain numéro.)

L'INTENDANT.

(2^e PARTIE¹)

II

A quelques mois de là, l'emprunt était opéré sans difficulté, et les soumissionnaires, qui avaient obtenu d'excellentes conditions, purent réaliser d'immenses bénéfices. Il est inutile d'ajouter que de Brèche sut montrer dans cette négociation une entente parfaite des affaires, et une acuité d'intelligence qui mit en défaut toute la ruse des juifs de Francfort.

Comme le lui avait promis le ministre, sa créance sur l'État fut reconnue, et il eut plusieurs conférences avec le duc touchant le mariage projeté d'Agathe avec le fils de ce dernier, le comte d'Essac, jeune homme très-vain de son nom, très-fier de la position de son père, et d'appartenir lui-même à une arme privilégiée dont les officiers étaient tous gentilshommes. Nous avons dit qu'il était lieutenant aux gardes. M. Charles d'Essac était à cette époque l'un des héros cités des coulisses de l'Opéra ; il avait dévoré 60,000 francs de rentes avec les plus célèbres de ces dames, pour lesquelles il avait, en outre, donné et reçu plus d'un coup d'épée. D'une figure régulière et assez distinguée, il était fort bien fait et d'une taille qui portait admirablement l'uniforme des gardes du corps. Fidèle à certains souvenirs historiques du dernier siècle, il s'appliquait à faire revivre le plus dignement possible les traditions du Palais-Royal ; d'ailleurs plein de loyauté, de franchise et de générosité de cœur. Son plus grand travers était de considérer ces qualités comme un attribut spécial de la noblesse.

Un matin, le duc, qui venait d'avoir une conférence décisive avec M. de Brèche, lui fit dire qu'il désirait l'entretenir. Le jeune homme

¹ Voir le *Correspondant*, t. XXX, p. 619.

se fit attendre un quart d'heure, et s'excusa ensuite dans les formes les plus convenables. D'ailleurs, il restait debout devant son père, suivant l'ancien usage. Celui-ci lui montra un fauteuil, et lorsque le jeune homme y eut pris place :

« Charles, lui dit le duc, j'ai à vous parler de choses sérieuses, et je commencerai sans préambule. Nous sommes ruinés ou peu s'en faut; vous devez le savoir. Les bontés du roi ne sauraient seules nous soutenir; il faut encore avoir recours aux emprunts; mais ces sources sont sur le point de se tarir. Vos besoins sont énormes; les biens de votre mère sont écrasés d'hypothèques. J'ai moi-même des obligations effrayantes, contractées pour vous; ma maison me coûte annuellement cent cinquante mille francs. Je pourrais y subvenir sans peine en ajoutant soixante mille francs à mon traitement de ministre, mais il vous en faut autant à vous seul. Chaque jour des réclamations considérables me sont adressées à votre endroit. Cela ne saurait durer davantage; il faut songer à prendre un parti.

— Je vous assure, monsieur le duc, que je ne m'attendais pas au sermon que vous venez de me faire, et je vous en remercie; mais dans la supposition que les choses soient aussi désespérées que vous le croyez, faites-moi l'honneur de me dire quel serait le genre de parti auquel vous pensez qu'il serait bon de s'arrêter?

— Il n'y en a qu'un seul pour un homme sage.

— Mais enfin est-il nécessaire que je le connaisse.

— Monsieur, il faut régulariser sa position, changer de vie, se marier...

— Voici une conclusion peu consolante.

— Vous ne me laissez pas achever : se marier, dis-je, mais à une héritière.

— Mon père, si nous sommes ruinés, comme je viens de l'entendre de votre bouche, je ne vois guère à la cour d'héritière sur qui il soit permis de fonder des espérances. Encore est-il permis, en se mariant, de désirer que sa femme soit présentable, et les filles que j'y vois, malgré l'antiquité de leur race et la haute faveur dont les honore Madame la Dauphine, vous en conviendrez, le sont fort peu.

— Il ne s'agit d'aucune d'elles.

— Ah! vous avez donc un parti à me proposer?

— Cela vous étonne?

— C'est qu'en dehors des familles que j'ai désignées, je n'en vois

guère qui soient assez riches, et d'assez vieille maison surtout, pour être recherchées par celle d'Essac.

— Charles, j'aime vos scrupules. Il ne faut pas toutefois les pousser à l'exagération, et si une femme jeune, et qu'on dit jolie, fille d'un gentilhomme, il est vrai, de noblesse assez fraîche, mais enfin gentilhomme et titré, vous apportait une dot de quinze cent mille francs en espèces, des terres en Poitou pour la même valeur, avec l'espérance d'hériter un jour de quatre ou cinq millions au moins, trouveriez-vous que ce serait trop déroger? »

Le jeune homme restait immobile sous le coup de cette opulente énumération.

« Eh bien ! Charles, vous ne répondez pas !

— Je réponds, Monsieur, que si cela était ainsi, l'engrais ne serait pas à dédaigner pour nos terres. »

Le duc sourit.

« Ainsi donc vous acceptez ?

— C'est-à-dire que je ne refuse pas. Il est juste néanmoins que je voie l'héritière et sache son nom.

— Dix-neuf ans, jolie et de l'esprit ; une de Brèche.

— Une de?...

— Brèche.

— Je ne connais pas.

— Noblesse de province, du Poitou, je crois, habitant actuellement la Provence, du côté de Grignan, au château de Beauretrait.

— Tout aussi inconnu. N'importe, Monsieur ; comme vous le dites, il faut en finir. Aussi bien je suis fatigué de mes créanciers.

— C'est pourquoi vous me les envoyez tous ?

— Je vous proteste, mon père, que je ne vous envoie que les plus intraitables.

— Vous ne savez pas, Charles, où peut vous conduire un pareil désordre. Le roi, à qui certains bruits en sont arrivés, m'a laissé voir plus d'une fois, par des allusions fort claires, qu'il était peu satisfait de vous.

— Sa Majesté n'est pas indulgente ; elle ne devrait pas ignorer cependant que je ne manque jamais la messe ; et pour ce qui est de certaines galanteries, je voudrais bien savoir si M. le comte d'Artois, aujourd'hui notre gracieux souverain, ne s'en est jamais permis.

— Assez sur ce sujet, Monsieur, le Roi et Madame la Dauphine blâment votre conduite. Ils prétendent, et ils ont raison, que nous sommes dans un siècle où un d'Essac doit un autre exemple au pays et à la noblesse ; mais Sa Majesté et Son Altesse Royale vous rendront leurs bonnes grâces, si vous vous amendez. Je leur ai touché quelques mots du mariage dont je viens de vous entretenir, et le roi, en considération des grands avantages de fortune qui l'accompagnent, daigne l'approuver.

— Eh bien, je l'approuve aussi, moi, à une condition pourtant, c'est que la petite de Brèche sera supportable.

— On la dit fort jolie. D'ailleurs, vous l'avez entendu : quinze cent mille francs de dot ; sans compter une terre de la même valeur et, plus tard, quatre ou cinq millions. Or, avec cette dot, vous pouvez dégrever les biens de votre mère, payer vos dettes, et rester avec cent mille francs de rentes. C'est ce que je possédais avant la Révolution.

— Mon père, je vous en donne ma parole, l'héritière des de Brèche, fût-elle louche comme mademoiselle de Sirey, sèche comme mademoiselle de Bouillon et stupide comme mademoiselle de Ronsac, elle deviendra comtesse d'Essac.

— S'il faut en croire le baron, vous n'avez rien de semblable à craindre.

— D'ailleurs, Monsieur, la comtesse d'Essac aura son appartement, et la présence de ma femme ne me sera pas indéfiniment imposée. »

Le duc sourit de nouveau.

« Voilà, Charles, des principes qui ne sont plus à l'ordre du jour. Vous êtes trop ignorant des choses nouvelles ; vous oubliez que nous sommes en 18.. ; qu'en rentrant en France, où le ciel a permis que le trône national et légitime fût rétabli, nous avons trouvé une bourgeoisie jalouse et exigeante, à laquelle on a reconnu des droits, et qui en est fière ; une chambre basse est là qui les soutient ; une presse malintentionnée scrute notre conduite et la calomnie ; vous ignorez que vous-même, gentilhomme, fils de ministre, officier des gardes du corps, vous avez été plus d'une fois le sujet d'articles violents que la censure n'a pu qu'adoucir ; vous oubliez enfin que la noblesse se trouve aujourd'hui dans la nécessité d'adopter certains côtés de la bourgeoisie.

— Serait-ce par la raison, Monsieur, que la bourgeoisie se donne tant de peine pour imiter certains côtés de la noblesse ?

— Charles, le persiflage est ici hors de saison. En deux mots, les mœurs du siècle de Louis XV sont devenues impossibles, ou plutôt dangereuses. Laissons les bourgeois nous imiter, s'ils peuvent, et rions d'eux s'ils nous imitent mal ; c'est notre droit, mais ne craignons pas d'être bourgeois à l'endroit du mariage... Ayons de la morale.

— Le grand mot de la cour !... et pourtant... mais je me tais. Vous vous fâcheriez encore, et je veux vous épargner la peine de me faire un nouveau sermon. Il est donc bien entendu que madame la comtesse d'Essac sera entourée de toutes sortes de respects conjugaux ; le Roi et la Dauphine seront satisfaits ; seulement si les choses sont avancées au point que vous dites, il me tarde de connaître mademoiselle de Brèche. Pourrai-je lui être présenté bientôt ?

— Il faudra pour cela faire le voyage de Provence où elle se trouve comme je vous l'ai dit. M. de Brèche, qui est à Paris, sera charmé de vous voir. Il partira ensuite pour prévenir sa fille, et vous pourrez vous mettre en route vous-même à votre convenance.

— En attendant, monsieur le duc, vous me rendriez un signalé service, si vous pouviez m'avancer un millier de louis. J'en perdis hier cinq cents au vicomte d'Estouville, et je suis dans le dénûment le plus complet.

— Vous voyez, Charles, la nécessité de mettre fin à une pareille existence.

— J'en ai toutes les envies du monde ; c'est pourquoi je veux la solder. Eh bien ! Monsieur, puis-je compter sur votre obligeance ?

— Vous aurez vos mille louis...

— J'ai toujours eu raison de dire que le ciel m'a donné pour père le gentilhomme le mieux né de France et de Navarre. »

III

Cinq mois s'étaient écoulés depuis que M. de Brèche était parti de Beauretrait, et ses lettres, d'ailleurs fort rares, ne parlaient point encore de son retour. L'amour d'Agathe et de Raoul n'était plus un mystère dans le pays, et personne ne doutait que ce ne fût un mariage arrangé par les soins de M. Joubert. De là mille discours et

commentaires touchant cette alliance ! que les uns considéraient comme une dérogation inqualifiable, tandis que les autres n'y voyaient qu'un acte de politique habile et sage. Dans tout cela, il n'était pas le moins du monde question des qualités aimables d'Agathe ; et si l'on parlait de Raoul, ce n'était que pour relever la noblesse de sa race. Nous connaissons la façon de penser du notaire ; il était même parvenu à vaincre les répugnances de la marquise qui avait fini par comprendre que mademoiselle de Brèche ne devait pas être responsable des torts de son père ; qu'au bout du compte, c'était une charmante personne, et que s'il y avait quelque chose à dire sur son origine, les conditions de sa fortune ramenaient un certain équilibre, en ce sens que ce mariage rendrait à la famille de Montségur son ancienne splendeur.

Cependant les jeunes gens se voyaient journellement, et désormais leurs cœurs n'avaient plus rien à s'apprendre. Le printemps, toujours précoce dans cette belle partie de la France, commençait à émailler les campagnes de ses premières fleurs et à remplir les airs de ses premiers parfums.

Nous connaissons la retraite champêtre au fond de laquelle Agathe et Raoul avaient laissé échapper le secret de leurs âmes. Elle était plus que jamais remplie de fraîcheur, de mystère et de charme. Jamais le petit lac n'avait eu des eaux plus brillantes. C'était sur ses rives que les deux jeunes gens venaient se livrer à ces intimes entretiens que les amants éterniseraient si quelque chose pouvait s'éterniser ici-bas. Quelquefois c'étaient de longues et silencieuses rêveries, plus délicieuses encore que les plus doux entretiens. Souvent ils marchaient côte à côte, perdus dans une mutuelle contemplation du paysage qui les entourait, lorsqu'un jour, Raoul, comme fatigué de cette muette admiration, rompit tout à coup le silence par un cri échappé au trop plein de son cœur :

« Agathe, vous êtes belle ! » dit-il.

Agathe tressaillit :

« Je vous croirais un flatteur, répondait-elle, si je vous aimais moins. »

Et elle lui tendit la main.

Parfois un fou découragement se peignait sur le front du jeune homme.

« Je ne serai jamais assez digne de vous ! » disait-il.

Elle, secouant sa tête charmante :

« C'est donc à une pauvre fille, monsieur, répondait-elle avec une capricieuse ironie, de rappeler le marquis de Montségur à lui-même? Vous ne serez jamais digne de moi, Raoul! Vous m'aimez donc moins que je vous aime ?

— Oh ! pardon, Agathe. Mais voyez-vous, quand je vous regarde, quand je vous écoute, quand j'embrasse avec les yeux et le cœur toutes vos perfections, alors tant d'amour me reflue à l'âme, qu'en reportant les yeux sur moi, je me trouve indigne de vous. Et puis lui dit-il un jour, l'idée de votre père me fait peur ; oui, Agathe, peur. Si je l'ai bien compris, M. de Brèche est un homme positif ; les intérêts matériels sont à ses yeux les seuls importants ; ensuite, je vous l'ai déjà avoué, il y a eu entre mon père et le vôtre des discussions qui ont provoqué de la part du mien des procédés dont M. de Brèche a eu peut-être à se plaindre. »

Agathe releva la tête.

« Je pense, Raoul, qu'entre deux hommes d'honneur, il n'a rien pu se passer qui n'ait eu une solution honorable. Quant aux ressentiments qu'a pu garder mon père, ils ne doivent pas vous préoccuper. M. de Brèche est froid et réservé, je le sais ; mais il m'aime, et il aura souci de mon bonheur ; je n'en veux pas douter ; il aura, du moins, j'en suis sûre, quelque égard pour ma volonté. Quant à vos autres scrupules, je les comprends, et vous devez les avoir. Il vous faut une position. Eh bien, Raoul, vous saurez la conquérir. Vous m'avez parlé de plusieurs amis de votre famille, aujourd'hui en faveur à la cour, d'un ami intime de votre père. Raoul, ajouta la jeune fille avec une exaltation concentrée, le bonheur vaut bien qu'on fasse quelque chose pour l'obtenir : craindriez-vous de ne pas remporter un prix que vous devez partager avec moi ? »

Raoul lui répondit :

« Je réussirai, Agathe, ou je mourrai à la peine.

— Songez, au moins, que dans tout ceci, vous n'aurez point à vous inquiéter de fortune ; il ne s'agit que d'une position qui légitime aux yeux du monde, aux yeux de mon père, une recherche qui sans cela pourrait n'être pas comprise.

— Vous n'oublierez pas ma mère, pendant mon absence ?

— Fiez-vous à mon cœur. Madame Joubert me présentera à ma-



dame la marquise de Montségur. J'irai la voir souvent, nous parlerons de vous, elle me donnera de vos nouvelles ; je serai ainsi au courant de votre vie et saurai que vous pensez toujours à moi. »

L'entretien se prolongea longtemps sur ce ton d'intime confiance, où se bâtissait l'édifice d'un bonheur à venir avec cette naïveté de conviction si ordinaire à la jeunesse. Agathe s'appuyait sur le bras de Raoul. Ils marchaient dans un petit sentier qui suivait les méandres d'un capricieux ruisseau. C'était vers l'endroit où le vallon se rétrécissait dans la direction de la châtaigneraie, dont un magnifique buisson d'aubépine, déjà verdoyant, semblait vouloir défendre les approches.

Les deux jeunes gens s'arrêtèrent tout à coup. Un gémissement étouffé venait de se faire entendre derrière les feuilles odorantes. Raoul se précipita, et en écartant les branches de l'arbuste, il put voir une robe de femme disparaître en flottant dans l'ombre des châtaigniers.

« C'est quelque gardeuse de troupeaux que notre présence aura surprise, dit le jeune homme.

— Il me semble qu'alors elle n'aurait pas ainsi pris la fuite, répondit Agathe.

— Les enfants de la montagne sont sauvages, et nous aurons effrayé celle-ci. »

Cet incident ne les occupa pas davantage, et revenant à eux-mêmes, ils l'eurent bientôt oublié. Leurs chevaux les attendaient, comme d'ordinaire, à l'entrée des collines, sous la garde de l'écuyer et de Mascara.

Ils avaient regagné Beuretrait, et Raoul allait se retirer, lorsque les femmes d'Agathe accoururent lui dire que Mariette venait de se trouver mal, et qu'on avait dû la mettre au lit. Mademoiselle de Brèche courut aussitôt auprès d'elle, et Raoul attendit pour savoir l'état de la jeune fille. Au bout de quelques instants, Agathe reparaisait.

« Ce n'est rien, dit-elle ; une émotion un peu vive, et voilà tout. Mariette traversait le jardin ; en passant devant le vieux pavillon, elle a failli mettre le pied sur une couleuvre et a cru que le reptile la poursuivait. Vous pouvez monter la voir ; elle se trouve beaucoup mieux. »

Montségur ne fut pas de cet avis en voyant les traits altérés de la

camériste. Elle semblait minée par une fièvre intérieure. Ses yeux, naguère si calmes, étaient entourés d'une auréole violacée et semblaient s'être agrandis pour laisser voir un feu sombre et profond. Ses joues avaient perdu leur gracieux éclat ; une pâleur mortelle en avait pris la place. Ses cheveux, qui en ce moment inondaient ses épaules de leurs flots d'ébène, faisaient ressortir plus vivement la blancheur souffrante de ses traits amaigris. Cette figure jeune et pâle, belle et ravagée, ce front toujours pur sous l'empreinte de la douleur, auraient pu faire croire à quelque rêve de Murillo réalisé dans une admirable création.

Ni Agathe ni Raoul n'avaient remarqué jusque-là un si prodigieux changement. Il faut dire que la jeune fille s'efforçait de le déguiser sous une apparence de gaieté admirablement jouée. Son affection pour sa maîtresse semblait s'en être accrue. Souvent Agathe l'avait surprise les yeux fixés sur elle avec une indicible expression de tendresse, où il eût été cependant possible de distinguer un sentiment de souffrance vainement combattu. Alors deux grosses larmes jaillissaient des paupières de l'enfant, qui s'élançait au cou de mademoiselle de Brèche en lui disant qu'elle n'aimerait jamais qu'elle seule au monde.

Lorsque Raoul entra dans la chambre de la malade, celle-ci fit un mouvement comme si elle eût voulu éviter la vue du jeune homme.

Montségur s'en aperçut. Toutefois il s'approcha.

« Vous êtes donc fâchée de me voir, Mariette ? dit-il. Ce serait mal, car je partage à votre égard les sentiments de mademoiselle de Brèche. »

Mariette fixa sur lui ses deux grands yeux brûlants avec une expression de reconnaissance, et comme il lui avait tendu la main, elle voulut la porter à sa bouche.

« Que faites-vous, Mariette ? c'est une poignée de main que je veux de vous, une bonne et cordiale poignée de main. Pardonnez-moi d'avoir supposé que vous ne vouliez pas me voir.

— Demandez à mademoiselle Agathe, monsieur Raoul, si votre vue m'est pénible, dit de sa plus douce voix la malade ; elle sait qu'après elle, c'est vous... »

Des larmes arrêtaient sa voix.

« Eh bien, tranquillisez-vous, chère enfant, et à l'avenir n'ayez

plus peur des couleuvres : ces animaux sont tout à fait inoffensifs. »

Mariette sourit en secouant la tête.

Raoul allait sortir. Il revint près du lit de la jeune fille.

« Mariette, dit-il, n'avez-vous rien à faire dire au pauvre Henri, qui vous aime comme un fou ?

— Assurez M. Armand de toute ma reconnaissance.

— C'est quelque chose que la reconnaissance, mais il est des cas où c'est quelque chose de bien froid.

— Que puis-je répondre, monsieur Raoul?... je serais désolée de faire de la peine au capitaine Armand.

— Serait-ce, dit Raoul, parce que Henri est revenu de l'armée le visage traversé d'un grand coup de sabre ? Cela n'embellit pas ses traits, j'en conviens, mais cela les ennoblit. Savez-vous qu'il a reçu cette blessure sur une batterie de canon, dont il s'est emparé à la tête de quelques braves, et que son sang a marqué sur sa poitrine la place où rayonne actuellement la croix d'honneur ! Je donnerais dix ans de ma vie, jeune fille, pour avoir le visage et la poitrine ainsi décorés ! »

Mademoiselle de Brèche sourit au jeune homme. Mariette répondit :

« Je sais que cette cicatrice honore votre ami ; sa figure n'en est que plus noble. Dites-lui que je l'estime, que sa recherche me flatte... que je ne la repousse pas... seulement, je me trouve bien jeune encore... »

— J'espère, chère Mariette, que la constance et le caractère du capitaine Armand te désarmeront un jour, dit Agathe.

— N'est-ce pas, que vous lui permettrez d'espérer ? ajouta Raoul.

— Heureux, dit l'enfant, ceux qui peuvent espérer !... Eh bien ! oui, dites à M. Armand d'attendre et d'espérer.

— Merci, merci pour lui, répondit avec effusion Montségur. Allez, Armand est un bien noble cœur. Il vous aime, et je vous en félicite, car vous pourrez lever la tête avec fierté à côté de lui. »

Mariette souffrait, et Raoul sortit. Il était à peine au bout de la grande avenue, qu'il aperçut un militaire venant à sa rencontre. C'était Henri Armand, le fils de l'ancien mousquetaire, le compagnon d'enfance de Raoul, et son ami. Il lui avait voué le même attachement que son père avait eu jadis pour le marquis.

Henri Armand avait été pris par la conscription encore dans l'a-

dolescence : il avait fait toutes les campagnes d'Allemagne, s'était trouvé sur vingt champs de bataille ; sergent à Eylau, il avait gagné un énorme coup de sabre sur le visage en s'emparant, avec quelques hommes de bonne volonté, d'une batterie ennemie, dont la prise importait au succès de la journée. L'empereur, au regard duquel rien n'échappait, envoya immédiatement la croix au *sous-lieutenant* Armand ; et, à deux ans de là, le jeune officier avait successivement gagné, toujours sur le champ de bataille, le grade de lieutenant et celui de capitaine. La fatale expédition de Russie arriva. Il dut à une grave blessure de ne pouvoir en faire partie. Au retour de l'île d'Elbe, il courut se ranger sous son ancien drapeau, reçut un éclat de mitraille à Waterloo, et, mis à la retraite, à la seconde Restauration, il était rentré dans ses foyers depuis quelques mois. Les rapports que Raoul entretenait avec Beauretrait lui avaient fourni l'occasion de voir Mariette, il en était devenu éperdument amoureux. La jeune fille ayant reçu froidement ses avances, Armand, sans renoncer à son amour, dut se tenir dans une certaine réserve ; mais il en confia le secret à Raoul. On vient de voir comment celui-ci sut en faire usage. Dès qu'il eut aperçu le militaire, il doubla le pas :

« Espère, mon brave Henri, lui cria-t-il.

— Vrai, monsieur Raoul ? fit celui-ci dont la figure balafrée s'illumina soudainement.

— Tu veux donc que je te dise : *Monsieur le capitaine ?*

— Eh bien ! Raoul, reprit Armand.

— A la bonne heure. Vrai, cher capitaine, espère ; c'est elle-même qui m'a chargé de te le dire. Mais, un peu de patience, c'est un oiseau effarouché qu'il faut apprivoiser. Elle a à peine seize ans, et à cet âge le mariage peut effrayer une jeune fille.

— Je comprends. Eh bien, comme je m'appelle Henri Armand le Balafré, j'attendrai, fallût-il attendre toute ma vie.

— Ce serait un peu long ; espérons qu'on ne poussera pas ta patience jusque-là. »

Et les deux jeunes gens, se prenant par le bras, gagnèrent en causant le village de Montségur,

Ch. DE SAINT-JULIEN.

(La suite à un prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE

DE LA

QUESTION DES CLASSIQUES PAÏENS

Il faut bien aujourd'hui que je quitte la place aux défenseurs de la cause des classiques. La déplorable persistance de nos adversaires aura du moins eu l'avantage de pousser à éclaircir un sujet qui pouvait présenter quelques incertitudes, les personnes les plus intelligentes et les plus expérimentées que l'Église de France renferme dans son sein. C'est un motif d'espoir à mettre en regard des symptômes de décadence dont je parlais dans la dernière livraison du *Correspondant*. Nous avons à peine eu le temps, il y a quinze jours, d'annoncer un écrit très-estimable de M. l'abbé Martin, jeune prêtre qui s'est formé à l'enseignement dans la maison d'études ecclésiastiques des Carmes : la même école a fourni un second champion, M. l'abbé Leblanc, dont, éloigné de Paris en ce moment, je regrette de ne pas connaître l'ouvrage publié par la maison Périsse¹. De son côté, M. l'abbé Landriot rentre dans la lice avec l'autorité la plus grande que puisse donner la science unie à la conviction. Si nous n'eussions été prévenus par l'*Ami de la Religion*, nous userions plus largement de la permission qui nous a été donnée de choisir quelques citations dans les premières feuilles de l'*Examen des lettres de M. l'abbé Gaume sur le paganisme dans l'éducation*². C'est pour nous un regret de ne pouvoir mettre à profit les parties de l'*Introduction* qui démontrent l'intention formelle de M. l'abbé Gaume de substituer absolument ce qu'il appelle les classiques chrétiens aux classiques païens dans le cours des études littéraires : car ce polé-

¹ C'est une thèse de doctorat soutenue avec éclat devant la Faculté des lettres. L'auteur l'a publiée sous ce titre : *Essai historique et critique sur l'étude et l'enseignement des lettres profanes dans les premiers siècles de l'Église*. Dans une note placée à la suite de l'introduction, l'auteur reconnaît les obligations qu'il a eues dans la composition de son travail aux *Recherches historiques*, de M. l'abbé Landriot, et aux articles publiés par le R. P. Daniel dans le *Correspondant*.

² Paris, chez Douniol et Lecoffre, libraires.

miste et ses partisans n'oublient pas le procédé en usage à d'autres époques, et qui consiste à dissimuler son opinion, quand on craint qu'elle n'effarouche des personnes importantes à gagner. Il faudrait suivre aussi le docte chanoine d'Autun dans sa réfutation du *double latin* de M. Gaume et dans son examen du prétendu paganisme des premiers Pères. Mais voici du moins sa *préface* qui indique avec une netteté parfaite, et la position prise par l'auteur, et l'intention dans laquelle est conçu son nouvel écrit.

Une grave discussion, dont quelques personnes n'ont peut-être pas compris immédiatement toute la portée, s'est élevée dans l'Église de France. Les traditions littéraires de l'Église catholique ont été attaquées avec une telle continuité de violence, que Mgr l'évêque d'Orléans a cru devoir rompre le silence, et élever une voix forte de la triple autorité d'un caractère sacré, d'un talent qui nous rappelle le siècle de Louis XIV, et de l'expérience d'une belle vie, en partie dépensée au sein de la jeunesse chrétienne.

On a dit : A quoi bon cette discussion ? c'est une affaire de grec et de latin, et d'ailleurs les luttes sont toujours fâcheuses.

Ceux qui ont suivi sérieusement le débat commencent à comprendre qu'il ne s'agit pas d'une simple discussion de grec et de latin, qu'ici la question pédagogique est accessoire, et qu'en face de la thèse et des tendances manifestes du *Ver rongeur*, il s'agit de savoir si l'Église doit renier tout un passé de gloire ; si, comme l'affirme M. Gaume (*Lettres*, p. 142), l'esprit de la tradition catholique *a toujours été antipathique à l'étude des auteurs païens*, c'est-à-dire à l'étude des sciences humaines, puisque, pendant quinze siècles, les anciens formaient la base des *études séculières, secularis scientia*, comme parlent les auteurs ecclésiastiques.

Les luttes sont fâcheuses ; c'est vrai. Mais qui a excité cette lutte ? Tranquilles possesseurs de méthodes léguées par nos pères, et disposés à admettre les améliorations raisonnables, nous sommes tout à coup accusés *d'avoir coulé les générations dans le moule du paganisme, d'avoir formé des générations païennes* (*Ver rongeur*, p. 28), *d'avoir à peu près mis l'Évangile de côté dans l'éducation publique* (p. 392-393) ; nous sommes accusés, en termes au moins équivalents, d'être les corrupteurs de la jeunesse chrétienne depuis trois siècles, et il ne serait pas permis de nous défendre ! Nous devrions nous confesser corrupteurs pour donner raison au *Ver rongeur* ! Nous ne croyons pas devoir pousser l'abnégation jusqu'à ce point, surtout lorsqu'il s'agit des intérêts de l'Église, attaquée dans ses évêques, dans ses séminaires, dans ses ordres religieux.

M. l'abbé Gaume a cru devoir adresser à Mgr l'évêque d'Orléans une série de *Lettres*, qui sont une nouvelle édition du *Ver rongeur*. Excité par des conseils et des encouragements que je dois respecter, je soumettrai au public mes observations sur l'opuscule de M. Gaume ; mes convictions restent les mêmes, et la lecture des *Lettres sur le Paganisme* n'a fait que les fortifier. Les nouveaux textes empruntés par M. Gaume à l'histoire ecclésiastique peuvent impressionner les personnes qui n'ont point les originaux entre les mains. J'espère démontrer que, fidèle aux traditions du *Ver rongeur*, mon honorable contradicteur fait dans ses traductions des *contre-sens* vraiment impardonnables, mutilé les passages et présente comme favorables à ses idées des auteurs qui leur sont complètement opposés. Il serait très-utile, en certaines circonstances, d'étudier les sages préceptes que nous a légués le *grand siècle* sur la manière de traduire le grec et le latin.

L'opinion émise dans le *Ver rongeur* et développée dans les *Lettres* a de chauds partisans, même parmi ceux qui n'ont jamais lu ces ouvrages ; mais il me semble que les approbateurs ne s'entendent pas du tout sur l'application, et se séparent de la *doctrine primitive* : il y a à cet égard des nuances et même des contradictions d'idées qui se fractionnent à l'infini ; quelquefois les pensées principales de M. Gaume sont complètement rejetées ou subissent des modifications essentielles : il me serait facile d'en citer des exemples. Je pourrais même parler de tel journal religieux qui, le 23 juillet 1851, a complètement approuvé le *Ver rongeur* ; le 4 janvier 1852, l'a loué avec

restriction; le 18 janvier, s'est rétracté et a proclamé l'étude des classiques païens *une nécessité et partant un devoir*, et qui enfin, dernièrement, a repris la thèse de M. Gaume contre Mgr l'évêque d'Orléans; je ne puis qu'admirer ces prodigieuses métamorphoses. Je dois donc prévenir le public que mes nouvelles réflexions s'adressent aux deux livres de M. Gaume, *le Ver rongeur* et les *Lettres sur le Paganisme, tels qu'il ont été imprimés*; c'est le seul moyen de combattre sérieusement et de choisir pour la lutte un terrain fixe et circonscrit à l'avance.

Dans mes premières *Observations sur le Ver rongeur*, j'avais répondu à M. Gaume, sans relever toutes les conséquences de ses erreurs, aussi clairement que je le ferai dans cet ouvrage. La persistance dans une voie que je crois déplorable et les graves intérêts de la religion m'imposent aujourd'hui l'obligation de dire la vérité avec toute la franchise du devoir; j'espère aussi le faire avec le calme de la raison. C'est moins que jamais une question personnelle qui s'agit, et le débat a pris de graves et solennelles proportions, qui ne permettent plus à personne de le confondre avec une querelle particulière ou indifférente.

On nous a signalé, avec M. Lenormant et le R. P. Daniel, comme ayant entrepris « une des plus mauvaises œuvres que puisse faire en ce moment un chrétien¹. » Jusqu'à nouvel ordre, nous considérerons notre œuvre comme excellente; car, sous plusieurs rapports, c'est la défense de l'Église contre des attaques injustes et compromettantes². Et maintenant, soldat d'une cause où commandent tant d'illustres chefs, nous sommes moins que jamais disposé à regretter les premiers combats.

Cet ouvrage sera loin d'épuiser la question; il restera certainement beaucoup de choses à dire; mais ces simples observations contribueront peut-être à éclairer *une des plus graves affaires que l'Église, en France, ait eues depuis longtemps.* (Mand. de Mgr d'Orléans, p. 23.)

Qu'il me soit permis d'extraire ensuite de l'*Introduction* une perle précieuse que M. l'abbé Landriot a eu le bonheur de pouvoir y enchaîner. Nous avons déjà, pour nous rassurer dans notre manière de voir, l'opinion des Jésuites et des Bénédictins. L'extrait d'une lettre du R. P. Lacordaire permet d'y joindre celle des enfants de Saint-Dominique, parlant par la bouche de leur éloquent provincial. J'avoue, pour mon compte, que j'envie ce bonheur d'expression qui permet de résumer en plusieurs lignes exquises et frappantes, tout ce que nous autres, qui ne sommes pas princes de la parole, nous délayons en longs arguments et en preuves surabondantes.

Mon opinion est que l'étude des auteurs grecs et latins, avec les précautions usitées, est nécessaire à la formation du goût, et qu'elle n'a point les dangers que l'on y voit. Pour peu qu'une éducation chrétienne soit unie à l'enseignement classique, elle détruit aisément les fausses idées que les jeunes gens pourraient recevoir de l'antiquité païenne, et je crois que nos générations sont corrompues par la lecture des modernes beaucoup plus que par celle des anciens. Dieu, ce semble, avait prédestiné les Grecs et les Romains à être avec les Juifs, mais sous d'autres rapports, les préparateurs du Christianisme; et j'ai toujours été frappé que l'inscription mise sur la croix fût

¹ M. Bonnetty (*Ann. de Phil. chr.*, nov. 1851).

² « L'Église de J.-C. est ici en cause, et c'est une grande témérité de blâmer ce que cette gardienne si vigilante de la vérité et des bonnes mœurs n'a jamais censuré, qu'elle a, au contraire, honoré, protégé et soutenu avec zèle par des faveurs et des établissements sans nombre. Si un *Ver rongeur* s'était attaqué à cette fille du ciel, elle l'aurait promptement écrasé : car saint Paul nous la représente comme une vierge divine qui n'a ni tache ni ride. Et les vers dévastateurs ne font sentir leurs piqures mortelles qu'au corps d'un Antiochus et d'un impie » (Mgr l'évêque de Chartres, 25 juillet 1852).

en cette triple langue, que la tradition de l'Eglise a conservée dans l'usage des chrétiens. Les Grecs et les Romains sont les seuls peuples du monde profane à qui la divine providence ait permis d'agir sur l'Eglise, et je pense que ça été par un dessein exprès, que l'on méconnaîtrait en se séparant de leur littérature. Sans doute des abus peuvent se glisser là; des maux peuvent en résulter; mais s'il fallait détruire tout ce qui engendre des maux et des abus, il ne resterait rien debout sur la terre, pas même la religion.

M. l'abbé Landriot ajoute à ces paroles une réflexion aussi judicieuse qu'érudite :

On dirait que le R. P. Lacordaire, lorsqu'il parle de l'inscription du Calvaire, avait sous les yeux ces paroles de saint Isidore de Séville : « Tres autem sunt linguæ sacræ : hebræa, græca, latina, quæ toto orbe maxime excellent. His namque tribus linguis super crucem Domini à Pilato fuit causa ejus scripta. » (*Etymol.*, l. 9, c. I.)

La question controversée est si vaste, qu'on ne saurait prendre trop de soin pour en éclairer l'un après l'autre les principaux aspects. J'attache du prix à ce qu'on voie bien le côté janséniste du système outré que nous combattons. On va lire une partie de ce que M. l'abbé Landriot dit à ce sujet :

Le mot de Jansénisme a été lancé dans la question, et je ne le retire pas. Certes, je n'ai jamais eu la pensée de croire que nos honorables adversaires fussent des Jansénistes; mais je continue à penser avec de vénérables évêques, avec de savants religieux et de graves théologiens, que M. Gaume et ses défenseurs se sont servis de principes Jansénistes pour appuyer leur thèse. Par une logique familière aux partisans du *Ver rongeur*, on s'est contenté de jeter quelques paroles ironiques sur la question : on a parlé de *sel attique*, de *plaisanteries*; on a réclamé des *adversaires sérieux*. Eh bien! parlons sérieusement.

Qu'a dit M. Gaume? « Pendant trois mille ans, le monde vécut sous la domination de la chair, et le monde eut une langue, une littérature, une poésie, expression fidèle du principe dans lequel il s'était transformé, pour lequel seul il vivait, qu'il poursuivait partout, qu'il aimait en tout, qu'il adorait avec passion sous toutes les formes. Devenu chair, le monde parlait le langage de la chair et de ses trois grandes concupiscences : orgueil, cupidité, volupté. Essentiellement sensualiste, sa littérature et sa poésie revêtirent forcément, suivant l'inspiration souveraine de la chair et de ses trois puissances, des formes dures, hautaines, froides, hypocrites, mais le plus souvent élégantes et voluptueuses, soit pour cacher la honte du fond, soit pour donner des attraits nouveaux à l'idole, aux pieds de laquelle tous les cœurs désiraient secrètement de se voir enchaînés (*V. R.*, p. 124-125.)

Que pense M. Gaume des classiques païens? « C'est le paganisme : le paganisme n'est que la nature corrompue qui ne mourra entièrement qu'avec le dernier fils d'Adam : c'est le naturalisme et le sensualisme : c'est la religion des sens, l'adoration de la matière, la religion de la haine universelle; et c'est le paganisme qui instruit nos enfants! Aussi, sous une pareille influence, que peut devenir l'esprit chrétien? Hélas! il s'affaiblit, il s'éteint. L'ordre surnaturel a disparu, le naturalisme seul reste; l'homme devient ce que l'éducation le fait : il devient chair, il devient païen (*Lettres*, p. 8-19-104; *Ver rongeur*, p. 162, 258-260). — Aussi, expurgés ou non, les auteurs païens seront toujours funestes : les corrections, les expurgations, les suppressions ne changeront rien à l'esprit païen qui respire nécessairement, inévitablement dans les ouvrages païens. » (*L.*, p. 29; *V. R.*, p. 263-264; *Lettre à la Revue de l'inst. publ.*)

Jamais nous n'avons suspecté l'orthodoxie des sentiments et des pensées de M. Gaume; mais il nous permettra de croire que ses paroles, dans leur sens naturel et grammatical, n'auraient pas été désavouées par le P. Quesnel.

Après le *Ver rongeur*, M. l'abbé d'Alzon est venu, et s'est posé cette question : *Qu'est-ce que la morale des païens?* et il a répondu : *Un amas de vains mots, quand elle n'est pas la source de tout vice* (*Revue de l'enseig. chrét.*, p. 10). La proposition était au moins singulière; admettons qu'elle fût susceptible d'ex-

plications qui lui auraient rendu un sens raisonnable. M. Roux-Lavergne est entré en lice avec sa violence habituelle, et a proclamé hautement que la proposition de M. d'Alzon *était vraie dans toute sa rigueur* (*Univers*, 6 janvier). Quelques jours après, continuant ses campagnes contre les classiques, il a écrit les lignes suivantes :

« Ce qui est foncièrement païen dans le paganisme, c'est la notion de Dieu, c'est la religion, la morale, la métaphysique, la psychologie, la politique et l'esthétique : ce qui est païen, c'est la science de la vie dans ce qu'elle a de capital et de prédominant ; ce qui est païen, c'est la conception du vrai, du bien et du beau, laquelle se trouve viciée dans ses principes constitutifs, et ne peut dès lors engendrer ni de règle sûre pour conduire théoriquement le goût, ni d'œuvre capable d'être pour lui une lumière et un criterium pratiques. »

« Il en résultera que le vrai, le bon et le beau n'apparaîtront jamais à l'esprit et au cœur sans un mélange qui les corrompt plus ou moins. *L'ignorance de Dieu et du précepte de la charité sera que ce qu'il y a de plus noble, de plus pur, de plus beau dans la vertu, l'immolation de soi-même, sera le fruit d'un instinct aveugle, impuissant à montrer autre chose que le mal moral dans l'homme ou dans Dieu ; dans l'homme, lorsqu'il bravera avec un orgueil indomptable la douleur et la mort ; dans Dieu, lorsque l'homme se présentera comme une victime généreuse et résignée de l'incorruptible destin* » (*Univers* du 12 janvier).

« *Qu'on y prenne garde ! chez les païens, tout amour est aveugle, et ce n'est pas Cupidon qui l'est le plus, car il connaît sa mère, la Vénus physique. L'amour moral ignore la sienne, la souveraine amabilité de Dieu. Si l'instinct et la sympathie lui en découvrent quelque vif et puissant reflet dans le ciel et sur la terre de la patrie, dans le sourire d'un fils, dans la joie d'un père ou d'une épouse, plus il s'élève, plus il s'épure, plus il s'exalte, et plus il est aveugle. Il l'a été jusqu'au jour où s'est révélé aux nations Celui qui a dit à son apôtre : « Philippe, celui qui me voit voit aussi mon père. »*

« *La triple lumière qui éclairait l'amour, dans la société païenne, le même Évangéliste nous l'a dit : c'était « la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie* (*Univers* du 12 janvier). »

Rapprochons simplement ce qui précède des propositions réprouvées par la théologie, ou même formellement condamnées par le Saint-Siège.

Il ne peut sortir de l'homme déchu, que des choses condamnables.

La constance de Socrate, la chasteté de Xénocrate, la tempérance de Zénon ne doivent pas être considérées comme de vraies vertus, mais comme des vices (Propos. de Mélancthon).

Les vertus des philosophes sont des vices (Propos. condamnée dans Baïus).

Tout amour de la créature raisonnable est ou une passion vicieuse, ou la charité surnaturelle que met en nous l'Esprit-Saint (Propos. condamnée dans Baïus).

L'âme qui a perdu Dieu et sa grâce, n'a plus qu'une impuissance générale pour toute bonne œuvre (Propos. condamnée dans le P. Quesnel).

La volonté qui n'est pas prévenue par la grâce n'a de lumières que pour errer ; elle est capable de tout mal et incapable de tout bien (Propos. condamnée dans le P. Quesnel).

Sans la grâce, tout amour ne peut opérer que notre condamnation (Propos. condamnée dans le P. Quesnel).

Toute connaissance de Dieu, même naturelle, même chez les philosophes païens, ne peut venir que de Dieu, et ne produit, sans la grâce, que présomption, vanité et opposition à Dieu lui-même, au lieu de produire des sentiments d'adoration, de gratitude et d'amour (Propos. condamnée dans le P. Quesnel).

Quand l'amour de Dieu ne règne plus dans le cœur des pécheurs, il est nécessaire que la passion charnelle le remplace et corrompe toutes ses actions (Propos. condamnée dans le P. Quesnel).

Que pouvons-nous être sans la lumière de la foi, sinon ténèbres et aberrations ? (Propos. condamnée dans le P. Quesnel).

De même qu'il n'y a point de péché sans l'amour de nous-mêmes, il n'y a point de bonne œuvre sans l'amour de Dieu (Propos. condamnée dans le P. Quesnel).

M. Roux-Lavergne nous devait quelques explications ; il nous les a don-

nées, le 30 janvier, en affirmant que les principes de morale, dans le christianisme et dans la philosophie, sont *on ne peut plus différents*; qu'ils sont bons, dans le premier cas, et *mauvais* dans le second. — Or, un principe *mauvais* corrompt tous les actes : donc le païen, qui ne connaissait pas le principe surnaturel, agissait nécessairement sous l'influence d'un principe *mauvais*, et ne pouvait faire aucun acte qui ne fût corrompu, au moins en partie; donc il ne pouvait faire aucun acte moralement bon. M. Roux-Lavergne semble ne pas s'effrayer de la conséquence; car, dit-il, « il en résulte que le vrai, le bon et le beau n'apparaîtront *jamais* à l'esprit et au cœur sans un mélange qui les corrompt plus ou moins » (*Univers* du 12 janvier).

Résumons ici la pensée de M. Roux-Lavergne, et comparons-la aux propositions condamnées dans Baïus et le P. Quesnel.

D'après M. Roux-Lavergne, il y a deux principes de nos actes : le principe chrétien et le principe des philosophes. Le premier est *bon* et l'autre est *mauvais*; donc toutes les vertus des philosophes sont des vices, comme corrompues par un principe mauvais : c'est une proposition condamnée dans Baïus; — donc tous les sentiments humains qui ne sont pas dirigés par un principe surnaturel, sont vicieux; et c'est une proposition condamnée dans le P. Quesnel. — Nous pourrions continuer le parallèle, mais cela suffit pour faire apprécier les affirmations de M. Roux-Lavergne, quand il s'écrie : « *que les propositions hérétiques condamnées par l'Église n'ont pas le moindre rapport avec la doctrine exposée par lui* » (*Univers* du 30 janvier).

Nous bornerons là nos réflexions.

Enfin, c'est une partie capitale du nouvel écrit de M. l'abbé Landriot que le chapitre dans lequel il justifie, par l'autorité irréfragable des Pères de l'Église, le plan suivi pendant dix-huit siècles dans les écoles catholiques, et qui consiste, indépendamment du catéchisme et de l'instruction religieuse qui ne sont pas en question, à faire précéder l'étude de l'Écriture-Sainte et des Pères de celle des auteurs considérés jusqu'à ce jour comme les véritables classiques. Je n'ignore pas que l'amour de la paix, et même quelques-uns de ces scrupules suscités, comme toujours, dans les âmes pures par une polémique exagérée, ont fait croire qu'il y avait sur ce dernier point une concession à faire, et qu'en effet c'était bien le moins que la Vulgate marchât de pair avec Cicéron, et le *Christus Patiens* avec les tragédies d'Euripide. Mais j'ai déjà dit bien nettement ma façon de penser à ce sujet à ceux de nos amis qui sont venus me proposer, comme une transaction utile, cette cotte mal taillée, et j'aime à voir M. l'abbé Landriot, dont l'opinion, au point de vue religieux, a tout le poids qui manque à la mienne, ne pas faiblir sur un point qui importe plus à l'Église catholique que ne semblent le croire quelques-uns des chefs les plus illustres de sa hiérarchie. Ce chapitre est long dans le nouvel écrit, et on a besoin de l'enchaînement de toutes les preuves qu'il contient. Je me contente d'en extraire une citation accablante de saint Grégoire le Grand lui-même, ce prétendu créateur du *nouveau latin*. Il est vraiment piquant que ce coup d'assommoir vienne d'une main dans laquelle on prétendait placer la foudre qui devait nous anéantir.

Je donne d'abord fidèlement le texte latin du commentaire sur *le*

premier livre des Rois, l. V. 3, et j'y joins une version un peu plus littérale que celle de M. l'abbé Landriot :

A nonnullorum cordibus discendi desiderium maligni spiritus tollunt : ut et sæcularia nesciant, et ad sublimitatem spiritalium non pertingant. Bene ergo dicitur : *Caverant Philistin ne forte facerent Hebræi gladium, et lanceam.* Aperte quidem dæmones sciunt, quia dum sæcularibus litteris instruimur, in spiritalibus adjuvamus... Hanc quippe sæcularem scientiam omnipotens Deus in plano anteposuit, ut nobis ascendendi gradum faceret, qui nos ad divinæ Scripturæ altitudinem levare debuisset. Idcirco eam præmittere voluit, ut in ipsa nos instrueret ad spiritalia transire. Unde et Moyses, qui nobis divinorum eloquiorum principia edidit, non prius divina didicit, sed ut capere, vel exprimere divina posset, in omni Ægyptiorum scientia rudem animum informavit... Sed ejusdem sacri eloquii profunditatem penetrare ignari sæcularis scientiæ non valemus.

« C'est le démon qui ôte du cœur de certaines personnes le désir
 « de s'instruire, afin que l'ignorance des choses du siècle nous mette
 « hors d'état d'atteindre à la sublimité des spirituelles. L'Écriture a
 « bien raison quand elle dit : *les Philistins avaient pris soin que les*
 « *Hebreux ne se fissent ni glaive ni lance.* Qui sait mieux que le
 « démon de quel secours la connaissance des lettres humaines nous
 « est pour l'intelligence de la littérature sacrée?... Aussi, Dieu
 « a-t-il mis cette science du siècle la première à notre portée, afin
 « de nous en faire comme un degré pour nous élever à la hauteur
 « de la divine Écriture. Et c'est ainsi que cette science nous est of-
 « ferte comme une transition nécessaire aux choses spirituelles.
 « Moïse, auquel nous devons le commencement de la parole sacrée,
 « avait-il appris d'abord ce qui se rapporte à Dieu? Non, car pour
 « comprendre et exprimer ces idées sublimes, il avait demandé à la
 « science égyptienne d'exercer et d'étendre son esprit... Et nous-
 « même, quand la science du siècle nous fait défaut, il nous est im-
 « possible de pénétrer dans la profondeur de l'Écriture-Sainte. »

J'ai reçu du R. P. Cahours une faveur du même genre que celle dont je viens de tirer parti. Il va bientôt paraître de ce vénérable et spirituel Jésuite, une brochure sur *les études classiques et les études professionnelles*. Nous n'avons pas besoin de dire que le R. P. Cahours a maintenu la belle et consolante position que sa Société a prise dans le débat actuel. Si jamais les Jésuites ont dit : *Sint ut sunt, aut non sint*, je suis loin de leur en faire un reproche. Ils ont, Dieu merci ! un passé littéraire qui ne permet à aucun d'eux la moindre apparence d'hésitation. Mais en embrassant dans son travail, la question des *études professionnelles*, le R. P. Cahours élargit le terrain de la discussion actuelle, qui n'est ni plus ni moins que la question de tout l'avenir de la société française. A la fin de mon dernier article, je me suis efforcé de faire honte à des prêtres et à des catholiques de l'at-

teinte qu'ils portent au *palladium* des études classiques. La longue citation que j'emprunte à la première partie de la brochure du R. P. Cahours, fera mieux comprendre que des réflexions aussi fugitives, la solidarité qui existe entre l'Église catholique et l'éducation classique telle que cette Église l'a donnée jusqu'à présent dans ses écoles.

Ch. LENORMANT.

P. S. Ne nous pressons pas trop : voici peut-être de quoi trancher le débat. Un respectable ecclésiastique, correspondant de l'*Univers* (7 septembre) a découvert dans le Concile de Trente, au chapitre de l'*Index*, un texte qu'il fait imprimer avec une progression de majuscules tout à fait digne de la *Presse* : *Antiqui vero, AB ETHNICIS CONSCRIPTI, propter sermonis elegantiam et proprietatem, permittuntur; NULLA TAMEN RATIONE PUERIS PRÆLEGENDA ERUNT.* « Quant aux auteurs anciens, OUVRAGE DES PAYENS, ON LES PERMET, à cause de l'élégance et de la propriété du langage ; mais, sous aucun prétexte, ON NE DOIT LES LAISSER LIRE AUX ENFANTS. » Et en effet, c'est là la thèse de M. l'abbé Gaume. Comment se fait-il que tant d'éminents prélats, de doctes ecclésiastiques aient ignoré ce texte victorieux ? Distinguons pourtant. Après avoir interdit absolument la possession et la lecture des livres écrits dans les temps modernes qui traitent *ex professo* des choses lascives et obscènes, le saint concile ne frappe pas de la même proscription les ouvrages du même genre écrits par les anciens ; il reconnaît l'utilité qu'on en tire, *sous le rapport de l'élégance du langage et de la propriété des termes.* Le danger évident de pareilles lectures, même pour des hommes faits, cède devant l'intérêt littéraire : ainsi je puis avoir chez moi des livres infâmes, ou remplis d'infamies, un Catulle, un Martial, un Pétrone ; et si je fais profession d'enseigner les belles-lettres, il peut y avoir un avantage pour la vérité et la religion à ce que j'en fasse la lecture et l'étude ; c'est le Concile de Trente qui me le dit ; seulement, je deviens infâme autant que ces auteurs dangereux, si je les laisse lire à des enfants. — Oh ! la belle découverte, et pour laquelle il fallait mettre en jeu tous les artifices de la typographie ! On se demande combien de temps durera cette incroyable gageure.

L'EXPÉRIENCE DU PASSÉ.

La question des études professionnelles n'est pas neuve. Voilà plus de quatre-vingts ans qu'elle s'agite ; et nous ne craignons pas d'affirmer que jus-

qu'ici les ennemis du Catholicisme l'ont beaucoup mieux comprise que ses amis. L'histoire va le montrer. Nous verrons le philosophisme du dix-huitième siècle, dans son plan d'attaque contre le Catholicisme, frapper d'une main les études classiques, et de l'autre protéger le développement des études mathématiques et professionnelles; bannir le latin des séminaires après l'avoir banni des collèges; méditer la régénération de la France par l'oubli des langues anciennes, puis par l'oubli de l'ancienne langue française elle-même, parce que pour *révolutionner* l'esprit de la nation il fallait *révolutionner* le langage de ses traditions religieuses.

Ce tableau de la guerre faite au Catholicisme par l'anéantissement des études classiques et par le développement simultané des études professionnelles ne démontrera pas sans doute que ses ennemis eurent, dès le principe, l'intelligence complète du pouvoir de leur manœuvre. Il suffira de trouver dans les premiers plans l'instinct des derniers; dans le zèle de d'Alembert, qui commença l'attaque, le mauvais vouloir de Michel Lepelletier, qui l'achèvera.

Le premier avait compris que faire la guerre au latin était la faire à la théologie; que la géométrie était la meilleure des logiques pour mener à l'incrédulité; qu'appliquer la France aux études industrielles était préparer le règne du matérialisme. Mais il faudra trente années d'expérience et de succès pour que Henri Bancal puisse dire à la Convention délibérant sur l'éducation nationale : « Les grandes villes ont été les asiles des sciences et des arts. C'est dans leur sein que la philosophie a forgé les foudres qui ont renversé les trônes de la tyrannie et de la superstition¹. Citoyens législateurs, le système d'éducation que vous voulez établir est une véritable déclaration de guerre à l'imposture et à la superstition, qui gouvernent encore le monde... Il est bon que les dépôts des arts et des sciences soient conservés dans les chefs lieux de département, comme d'éternels arsenaux où se forgeront des armes contre le mensonge; mais c'est dans les campagnes que vous devez voir le jeu et l'effet de vos canons²; » et ces canons seront des instituteurs élémentaires, *dignes de la nature et de la liberté, chargés de faire pénétrer les arts utiles et les arts agréables jusque dans les hameaux et les lieux les plus déserts, de ramener la France à la nature et à la raison, de remplacer les curés, malgré tout le bien que peut faire aux hommes simples de nos campagnes un bon curé philosophe³.* »

Dans cette histoire de la guerre faite au Catholicisme par l'exagération des études professionnelles, par la substitution des écoles spéciales aux gymnases littéraires, je prie mes lecteurs de ne pas se méprendre sur ma pensée. Je ne veux déprécier ni les sciences exactes ni leurs applications aux arts et à l'industrie : ce serait méconnaître leur gloire et leurs services, qui sont incontestables. Mon but est simplement de montrer comment marchèrent de front et de concert la haine de l'Eglise et le matérialisme né du développement immodéré de l'industrie; comment les ennemis du Catholicisme et de la civilisation voulurent et méditèrent la ruine de la Religion et de la société. Nous n'aurons pas besoin d'exagérer leurs prévisions pour apprécier la valeur de leurs coups. Que leur portée ait été plus ou moins calculée d'avance, l'expérience du passé sera toujours menaçante, et nous ne verrons pas sans préoccupation partir du même coup ce premier mot d'ordre, *moins de latin*, donné en 1765, et ce second prononcé en 1793, répété par le socialisme de 1848, *plus de latin, pour décaholiciser le royaume*.

1. — Le premier coup porté aux études classiques date des arrêts qui, à la fin du siècle dernier, fermèrent tout-à-coup en Europe plus de la moitié des collèges catholiques; et l'on sait assez si la philosophie qui les dicta rêvait le triomphe du Catholicisme. Mais il ne faut pas toujours interpréter les intentions par les faits : à l'histoire des faits joignons donc, dès le début, celle des intentions, et prenons-la dans les écrits des premiers réformateurs de l'enseignement classique au profit de l'enseignement professionnel. La tactique de 1793 est en germe dans celle de 1762.

Laissons de côté le procès fait à l'Institut des Jésuites par les Parlements; notre thèse est indépendante de cette cause. Il n'en est pas de même du procès fait par les géomètres à l'enseignement classique de la Compagnie de

¹ *Discours et projet de décret sur l'éducation nationale*, le 24 décembre 1792, par Henri Bancal, page 6. (Paris, imp. nationale, 1792.)

² *Ibid.*, pages 21 et 22. — ³ *Ibid.*, pages 17, 18-22.

Jésus et de l'Université d'alors. Que reprocha-t-on aux collèges supprimés en 1762 ? D'avoir trop cultivé le latin ; et ce reproche trouva tant de sympathie dans une nation qui marchait à la décadence des lettres, qu'il retentit encore aujourd'hui. Tant il est vrai que le XIX^e siècle est l'héritier du XVIII^e, et non du grand siècle qui ne trouva pas que Corneille et Bossuet avaient appris trop de latin aux collèges des Jésuites : que Port-Royal avait nui à la langue de Racine en lui faisant lire et méditer les tragiques de la Grèce dans leur langue. Quand les préjugés tiennent à une passion, ils ne s'éteignent qu'avec elle.

Un des hérauts d'alors, chargé de faire l'opinion publique en proclamant celle de la philosophie, d'Alembert, fut le premier à essayer l'effet de cet anathème qui frappait l'enseignement classique pour attaquer l'enseignement catholique : « Pourquoi, disait-il, passer six ans à apprendre tant bien que mal une langue morte ? Je suis bien éloigné de désapprouver l'étude d'une langue dans laquelle les Horace et les Tacite ont écrit : cette étude est absolument nécessaire pour connaître leurs admirables ouvrages ; mais je crois qu'on devrait se borner à les entendre, et que le temps qu'on emploie à composer en latin est un temps perdu. Ce temps serait beaucoup mieux employé à apprendre par principe sa propre langue, qu'on ignore toujours au sortir du collège, et qu'on ignore au point de parler très-mal. Une bonne grammaire française serait tout à la fois une excellente logique et une excellente métaphysique, et vaudrait bien les rhapsodies qu'on lui substitue... Quelque estime que j'aie pour quelques-uns de nos humanistes modernes, je les plains d'être forcés de se donner tant de peine pour parler fort élégamment une autre langue que la leur.... Pourquoi, comme l'a remarqué un auteur moderne (et cet auteur était d'Alembert lui-même), pourquoi tel corps qui a produit une nuée de versificateurs latins, n'a-t-il pas produit un seul poète français qu'on puisse lire ? Concluons de ces réflexions que les compositions latines sont sujettes à de grands inconvénients, et qu'on ferait beaucoup mieux d'y substituer des compositions françaises.... J'ai entendu quelquefois, ajoutait-il, regretter les thèses qu'on soutenait autrefois en grec ; j'ai bien plus de regret qu'on ne les soutenue pas en français : on serait obligé de parler raison ou de se taire ².... »

D'Alembert ne voulait donc plus de thèmes latins, de vers latins, de thèses grecques ni latines. Et pourquoi cette guerre au latin, abritée derrière des raisons que nous ne discuterons pas ici, parce qu'elles n'étaient pas ses raisons principales ? C'est que le latin était la langue de l'Église et des traditions antiques, et qu'attaquer le latin et ses maîtres était attaquer la théologie scolastique, écrite et parlée en latin.

En effet, dans son discours sur la destruction des Jésuites en France, publié en 1765, il avait dit : « Il faut avouer que parmi les sciences et les arts (qui leur ont donné des Pétau et des Bourda'oue), deux genres ont été faibles chez eux : la poésie française et la philosophie.... J'entends la philosophie véritable ; car la scolastique n'en est que la lie et le rebut. Lorsqu'on parcourt, dans la vaste Bibliothèque du Roi, la première salle, immense par son étendue, et qu'on la trouve destinée, dans sa plus grande partie, à la collection sans nombre des commentateurs visionnaires de l'Écriture, des écrivains polémiques sur les questions les plus vides de sens, de théologiens sco-

¹ Voyez Sabatier de Castres rapportant les réflexions de d'Alembert sur l'éducation publique, dans son *Dictionnaire de littérature*, article *Éducation littéraire*.

² D'Alembert répond lui-même, ailleurs, à cette objection qu'il s'est faite, et qu'on a si souvent répétée après lui. « La poésie française, dit-il, demande une finesse de tact et de goût qui ne peut s'acquérir qu'en fréquentant le monde beaucoup plus qu'un religieux ne doit se le permettre. » Cette raison suffirait à la justification de professeurs accusés d'avoir fait trop de vers latins et trop peu de vers français. D'Alembert en donne une seconde, qui de la cause des Jésuites fait celle de toutes les universités. « Quand on demandera, dit-il, pourquoi les Jésuites n'ont point eu de poètes français, il faudra demander pourquoi les universités n'en ont pas eu davantage. » Ce philosophe aurait dû ajouter que les universités et la Compagnie de Jésus avaient autre chose à faire que des vers français ; que leurs professeurs, tout entiers à l'enseignement classique, base du goût, ne se croyaient obligés qu'à former le goût de leurs élèves ; que Racine et Voltaire, en sortant de la rhétorique de Port-Royal et de Louis-le-Grand, avaient appris à faire des vers français en lisant et imitant Euripide, Virgile et Horace. (*Destruction des Jésuites en France*, pages 44 et 45. 1765.)

lastiques de toute espèce, enfin de tant d'ouvrages d'où il n'y a pas à tirer une seule page de vérité, peut-on s'empêcher de s'écrier avec douleur : *Ut quid perditio hac?*¹... Comment est-il possible que la même espèce d'*êtres* qui a inventé l'art d'écrire, l'arithmétique, l'astronomie, l'algèbre, la chimie, l'horlogerie, la fabrique des étoffes, tant de choses enfin dignes d'admiration dans les arts mécaniques et libéraux, ait inventé la philosophie et la théologie scolastiques² ! »

Pour cet ennemi de la théologie et du latin, la *Somme* latine de saint Thomas, les Controverses latines de Bellarmin, les Commentaires latins de Cornelius à Lapidé étaient des *bagatelles sacrées, des objets frivoles et absurdes*³. Que voulait-il mettre à la place ? On le verra dans la conclusion de son plan d'études : « On bornerait, dit-il, la logique à quelques lignes ; la métaphysique à un abrégé de Locke ; la morale purement philosophique aux ouvrages de Sénèque et d'Épictète ; la morale chrétienne aux Commandements de Dieu, au sermon de Jésus-Christ sur la montagne⁴. »

Ainsi, moins de latin, moins de logique, moins de catéchisme : était-ce pour décharger les études et les abrégéer ? Non, il voulait, au contraire, qu'elles fussent plus longues et plus chargées, mais chargées de géométrie, qui, *de toutes les logiques*, à son avis, *est la meilleure* ; mais chargées de beaux-arts et de musique, *étude si propre pour adoucir les mœurs*. Ce plan d'études, disait-il en finissant, irait, je l'avoue, à multiplier les maîtres et le temps de l'éducation ; mais les enfants sont plus capables d'application et d'intelligence qu'on ne le croit communément..... Si, par exemple, on leur apprenait de bonne heure la géométrie, je ne doute point que les prodiges et les talents précoces en ce genre ne fussent plus fréquents⁵.

Telle fut l'origine de ces études encyclopédiques où l'on devait tout apprendre et ne rien savoir que superficiellement, charlatanisme que la France subit jusqu'à Napoléon restaurateur des anciennes études ; qu'elle vint d'essayer une seconde fois sous le règne de Louis-Philippe ; qu'un nouveau législateur a compris, et nous invite à combattre.

Chose bien remarquable et qu'on nous semble ne pas avoir assez considérée, le système d'enseignement secondaire, dont notre baccalauréat ès-lettres, petite encyclopédie des connaissances humaines, était le couronnement, portait au front la date, le nom, le caractère de l'Encyclopédie et de ses auteurs. D'Alembert a fait la préface de l'un comme de l'autre. Le *Dictionnaire encyclopédique*, en trente-cinq volumes in-folio, est résumé dans le *Manuel des aspirants au baccalauréat*, qui, dans un in-dix-huit de sept cents pages, contenait toute l'histoire des peuples anciens et modernes, la géographie de toutes les contrées du globe, la philosophie et l'histoire de la pensée de tous les philosophes, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie et les sciences physiques. Il y a cinquante ans qu'on a reconnu que toutes les têtes réunies des philosophes auteurs de la collection pyramidale n'avaient abouti qu'à un avortement ; et nous commençons à peine à bien comprendre qu'une petite tête de seize à dix-huit ans est trop étroite pour enfermer cette pyramide qui, chaque année, augmente ! Les auteurs de l'Encyclopédie menèrent la France à 1793, et les auteurs de nos classes encyclopédiques l'ont menée à 1848. Toute tête gonflée outre mesure, ne fût-ce que de vent, est une tête aventureuse. Qu'est-ce qu'une tête qu'on a gonflé d'erreurs, de rêves philosophiques, de doutes, de mépris des vérités et des traditions anciennes, sans y laisser de place ni pour la logique ni pour le catéchisme ?

Le programme de d'Alembert fut adopté peu à peu. Les professeurs de l'abbaye royale de Sorèze furent des premiers à l'essayer ; et dans leur collège encyclopédique commencèrent les classes sans latin. « Quoi ! s'écriait, en 1777, un professeur de l'Université de Paris, quoi, des écoliers dans un collège pour y apprendre tout autre chose que du latin ! et dans un collège de Bénédictins ! Eux qui se sont toujours distingués par l'étude des langues savantes ! La langue latine est la langue de la Religion⁶ ! » Dieu nous garde

¹ Ce sont les paroles de Judas que d'Alembert s'approprie ; a-t-il pensé à l'à-propos de la citation ? (S. Matth., XXVI, 8 ; S. Jean, XII, 4.)

² Pages 44, 46, 91 et 92. — ³ Page 92.

⁴ Dict. de Sabatier, déjà cité. — ⁵ Dict. de Sabatier, déjà cité.

⁶ *Lettre d'un professeur émérite de l'Université de Paris... sur l'éducation publique au sujet des exercices de l'abbaye royale de Sorèze.* (Bruxelles, 1777.) Ce curieux in-8°, de 542 pages, est plein de souvenirs classiques de son époque.

d'outrager par ce souvenir la gloire littéraire d'un Ordre voué aux travaux des antiquités ecclésiastiques, et qui se réveille à Solesmes avec ses grandes traditions oubliées à Sorèze. Il fallait que la guerre au latin fût bien avancée, en 1777, pour avoir essayé la conquête d'une abbaye de Bénédictins : c'est tout ce que nous voulions dire.

Il résulte clairement de ce que nous avons rapporté que le plan de d'Alembert et de son école anti-chrétienne fut de diminuer l'étude du latin pour augmenter l'étude des mathématiques; de diminuer l'étude de la logique et du catéchisme, de diminuer le nombre des théologiens scolastiques, c'est-à-dire catholiques, pour couvrir la France d'algébristes, de géomètres, de mécaniciens, d'horlogers et de tisserands. La seconde phase de la guerre faite aux études classiques va nous révéler plus clairement l'intention des réformateurs : l'expérience éclairera leur tactique, enhardira leurs aveux.

II. — Le premier coup porté au latin date de la suppression des ordres religieux; le second datera de la suppression du clergé. On avait ridiculisé les vers latins, et les églises ne retentirent plus d'hymnes latines. On avait attaqué le latin des colléges, on va le bannir des séminaires. On avait trouvé que la grammaire latine nuisait à la grammaire française, et la grammaire française sera fermée après la grammaire latine. La chute littéraire de la France suivra de près celle du catholicisme. Mais comme on pourrait supposer, et comme on a dit en effet, que la Patrie et l'Église furent entraînées à cet abîme par la fatalité des événements, et non par l'intention des réformateurs, il faut que l'histoire des intentions précède ici l'histoire des événements.

Pourquoi d'Alembert et l'Encyclopédie avaient-ils fait la guerre au latin? Ils avaient à peine osé le dire : Condorcet le déclarera, vingt années plus tard, avec cette franchise que donne la joie d'un triomphe assuré. Dans son projet de réforme littéraire des 20 et 24 avril 1792, il s'exprimait ainsi : « On pourra trouver la langue latine négligée... Puisqu'il faut tout dire, puisque tous les préjugés doivent aujourd'hui disparaître, l'étude longue, approfondie des langues des anciens, étude qui nécessiterait la lecture des livres qu'ils nous ont laissés, serait peut-être plus nuisible qu'utile. Nous cherchons dans l'éducation à faire connaître des vérités, et ces livres sont remplis d'erreurs : nous cherchons à former la raison, et ces livres peuvent l'égarer ¹. »

Ainsi, dans la pensée de ce philosophe législateur et de la commission dont il était l'organe, il fallait rompre avec le latin pour rompre avec les traditions anciennes; et dans la bouche de ce disciple de Voltaire, on sait ce que cela signifie.

Henri Bancal, dans son discours du 24 décembre de la même année, discours que nous avons déjà cité, parla plus ouvertement. Il avait une telle terreur des langues anciennes, que le mot de *lycée* le choquait. « Ce mot est grec, disait-il, et je préférerais celui d'écoles centrales. » Il voulait moins de latin encore que Condorcet, ou plutôt il ne voulait plus d'études classiques, afin de détruire l'enseignement religieux, qui mêle les idées du ciel avec celles de la terre, et qui empoisonne la raison humaine et universelle par de funestes superstitions. « Citoyens législateurs, s'écria-t-il, le système d'éducation que vous voulez établir est une véritable déclaration de guerre à l'imposture et à la superstition, qui gouvernent encore le monde... Je propose le projet de décret suivant : Il ne sera enseigné dans les écoles aucune des connaissances ayant trait à une autre vie ². » Ainsi, dans l'enseignement classique, il avait peur même de l'enfer de Virgile.

De conséquence en conséquence, ces réformateurs, après avoir proscrit les anciennes matières de l'enseignement, furent amenés à proscrire l'enseignement lui-même; car instruire, disaient-ils, c'est donner des connaissances anciennes; c'est mettre l'élève dans la dangereuse nécessité de recevoir et de prendre les croyances et la philosophie de leurs pères, ce fut la pensée de Daunou et surtout d'Alexandre Deleyre, qui voulait que chaque enfant *inventât sa morale*, afin d'en faire une nouvelle à la France.

Voyons maintenant avec quelle rapidité disparurent les études classiques,

¹ Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique, etc. pages 18 et 19. (Paris, 1792.)

² Discours et projet de décret sur l'éducation nationale, etc., pages 5 et 6, 21 et 26. (Paris, 1792.)

que l'on anéantissait, par la peur des connaissances traditionnelles, des idées anciennes et des superstitions religieuses.

Un premier projet fut rédigé, je crois, par Desrenaudes et présenté, en 1791, au nom du comité de constitution par un évêque apostat, M. de Talleyrand. Le latin fut banni, dans les collèges, des cours de rhétorique et de logique réunis, et, dans les séminaires, de l'enseignement de la théologie, réduit à deux années. C'était, dans la religieuse philosophie de l'ancien évêque d'Autun, pour rendre aux études sacerdotales leur onction évangélique, qui disparaissait sous la sécheresse des discussions, pour rendre indulgents les élèves du sacerdoce en leur ôtant d'anciennes et vicieuses méthodes, où ils apprenaient longuement à devenir de vains et dangereux disputeurs; c'était pour leur laisser le temps d'étudier les règles de l'arpentage et du toisé, les connaissances des simples et quelques principes d'hygiène ¹.

Dans le plan de Condorcet, qui parut l'année suivante, 1792, la langue latine reçut un nouvel échec, et plus rude.

Il y aura, disait-il, cinq degrés d'instruction, *des écoles primaires, des écoles secondaires, des instituts, des lycées, et une société nationale des sciences et des arts*, appartenant à tout l'empire, dont elle dirigera l'enseignement. L'étude du latin commençait au troisième degré; et dans les instituts, sur quinze professeurs, il n'y en avait qu'un pour la langue latine. Au quatrième degré, dans les neuf lycées ouverts dans neuf villes privilégiées, on ne comptait qu'un professeur de latin pour trente-huit s'occupant de sciences et d'arts; et dans la société nationale, composée de trois cent quatre-vingt-huit membres, quarante-huit seulement devaient donner leurs soins à la grammaire, à la critique, aux langues, à l'éloquence et à la poésie ².

Huit mois après, Henri Bancal trouvait le plan d'études de Condorcet trop haut de trois degrés: il n'en voulait que deux, des écoles élémentaires, et des écoles centrales pour les mathématiques, l'agriculture, l'histoire naturelle, la chimie et la chirurgie. Il avait horreur des études classiques.

« Plus on a cultivé dans une ville, disait-il, les connaissances humaines, plus aussi les prêtres ont fait des efforts en faveur de la superstition. Je montrerais de nos jours, en Angleterre, Cambridge, dont la population n'est guère que de dix mille âmes, ayant quatorze collèges et un aussi grand nombre d'églises ³.

Daunou, en 93, ne parle plus du latin, qu'on n'enseignait plus: il veut un petit nombre d'écoles publiques, « 1^o de l'art de conserver et de rétablir la santé, 2^o de l'art social, 3^o de l'art militaire, 4^o des arts mécaniques, 5^o des beaux-arts, 6^o enfin de l'art d'enseigner, où l'on s'attacherait surtout à l'analyse des sensations, des idées et des signes; et chaque établissement de ce sixième genre aura pour dépendance une école de sourds-muets afin d'étudier les opérations de l'âme et de prendre la nature sur le fait. » Cependant, homme instruit lui-même, dans ce remaniement des connaissances, il admettait, comme étude auxiliaire, les langues et les antiquités ⁴. La même année, 2 juillet, Lequinio disait: « Quant à la littérature, il me semble absolument inutile de s'en occuper. Au reste, ajoutait-il, je ne m'oppose pas à ce que des professeurs s'établissent et vendent leurs connaissances à ceux qui voudront les acheter ⁵. » Ne nous étonnons point de cette indulgence, de cette modération de langage: il n'y a plus rien à détruire. Le latin a été écrasé sous les ruines des collèges; mais que de choses ensevelies en trois ans avec lui!

Barrère et l'abbé Grégoire ont demandé qu'on régénérât la langue française elle-même, qu'on la *révolutionnât*, et voilà que Barrère s'effraie: « Il y a quatre ans, dit-il, que les législateurs tourmentent leur génie pour fonder une école nationale, pour ouvrir des écoles primaires... Qu'ont-ils obtenu? Qu'ont-ils établi? Rien encore. Les collèges... sont heureusement fermés, mais aucun établissement ne les a remplacés. » voilà aussi que Fourcroy, mêlant l'ironie à la douleur, s'écrie du haut de la tribune: « Faut-il vous dire que, même à la porte de vos séances, on met partout des fautes d'ortho-

¹ Rapport sur l'instruction publique, pages 38-40; *Projet de décret, écoles de district*, art. 8, *écoles de département*, art. 2.

² *Projets de décret*, titres IV, V et VI. — ³ *Discours* déjà cité, pages 5 et 8.

⁴ *Essai sur l'instruction publique*, pages 40 et 41. (Paris, 1795.)

⁵ *Plan proposé à l'Assemblée Nationale*, pages 6 et 7.

graphe : *on n'apprend plus à lire et à écrire*¹. » Lakanal avait fait fermer les collèges où Condorcet avait eu la faiblesse de laisser apprendre encore un peu de latin ; et voici que Lakanal s'écrie de son siège : « Je demande que Grégoire ait la parole sur les dégradations des monuments des arts. Vous apprendrez avec indignation qu'on est allé jusqu'à mettre les scellés sur des ménageries. » La parole est donc à l'abbé Grégoire, qui, après avoir péroré pendant plusieurs heures, obtient un décret qui recommande ces monuments des arts à la surveillance des bons citoyens².

Mais les études professionnelles, les établissements de mathématiques, de physique, de chimie, pour lesquels tant de sacrifices avaient été généreusement faits, où en sont-ils ?

L'enseignement de Condorcet était à cinq degrés en 1792, au mois d'avril ; celui de Bancal fut à deux degrés, au mois de décembre de la même année, en recommandant toutefois de donner presque tout aux écoles élémentaires, qui devaient ramener l'homme à la simplicité de la nature. En 93, Michel Lepelletier, dans son plan *divin*, rêvant la sainte égalité, pour les intelligences comme pour les fortunes, réduisit l'enseignement à un degré où il jetait pêle-mêle les enfants des deux sexes, dès l'âge de cinq ans. A la place de la science, il mit le travail des mains. Là les jeunes filles, suivant le vœu de Lakanal, « étaient surtout instruites à coudre et à tricoter. Les garçons de préférence devaient être exercés à travailler la terre, employés dans les manufactures ou bien conduits sur les grands chemins pour y ramasser des cailloux³. »

Il faut citer quelques fragments de ce décret qui couronna les efforts de ces démolisseurs de collèges et d'églises⁴ :

« Durant le cours de l'éducation nationale, le temps des enfants sera partagé entre l'étude, le travail des mains et les exercices de la gymnastique.

« Les garçons apprendront à lire, écrire, compter, et il leur sera donné les premières notions du mesurage et de l'arpentage.

« Leur mémoire sera cultivée et développée ; on leur fera apprendre par cœur quelques chants civiques et le récit des traits les plus frappants de l'histoire des peuples libres et de celle de la révolution française.

« Ils recevront aussi des notions de la constitution de leur pays, de la morale universelle et de l'économie rurale et domestique.

« Les filles apprendront à lire, à écrire, à compter.

« Leur mémoire sera cultivée par l'étude des chants civiques et de quelques traits de l'histoire propres à développer les vertus de leur sexe.

« Elles recevront aussi des notions de morale et d'économie domestique et rurale.

« La principale partie de la journée sera employée par les enfants de l'un et de l'autre sexe au travail des mains.

« Les garçons seront employés à des travaux analogues à leur âge, soit à ramasser, à répandre des matériaux sur les routes⁵, soit dans les ateliers des manufactures qui se trouveraient à portée des maisons d'éducation nationale, soit à des ouvrages qui pourraient s'exécuter dans l'intérieur de la maison : tous seront exercés à travailler la terre.

« Les filles apprendront à filer, à coudre et à blanchir ; elles pourront être employées dans les ateliers des manufactures qui seront voisines, ou à des ouvrages qui pourront être exécutés dans l'intérieur de la maison d'éducation »

Je n'aurais pas rempli ma tâche si je ne montrais ici comment les patrons des études mathématiques et professionnelles, de programme en programme, arrivèrent à celui de Lepelletier.

Le plan de d'Alembert, qui ouvrit la marche, fut : moins de latin dans les collèges, beaucoup de géométrie.

Le plan de Bancal fut, vingt ans après : plus d'études classiques, plus de

¹ *Le génie de la révolution considéré dans l'éducation*, par Fabri, tome I, pages 80, 90, 116 et 117. (Paris, 1817.) — ² *Ibid.*, page 118.

³ *Le génie de la révolution considéré dans l'éducation*, tome I, pages 48-51.

⁴ *Plan d'éducation nationale de Michel Lepelletier, présenté à la Convention par Maximilien Robespierre, au nom de la commission d'instruction publique, imprimé par ordre de la Convention nationale* (art. 10-11) ; pages 44 et 45, art. 10, 11 12 et 15.

⁵ Robespierre qui modifia le plan de Lepelletier, retrancha cette mention du travail sur les chemins, dans son *projet de décret sur l'instruction publique*, lu à la Convention, le 29 juillet 1793.

lycées, c'est un mot grec ; tout pour les études mathématiques et industrielles.

Le plan de Talleyrand fut : plus de latin, même en théologie ; les élèves du sacerdoce étudieront l'arpentage, la botanique et quelques principes d'hygiène pour le bien-être de leurs futurs paroissiens.

Le plan de Michel Lepelletier fut la dernière conséquence : tout aux arts mécaniques et à l'industrie ; les collèges seront dans les manufactures.

Robespierre, qui commenta et fit valoir avec enthousiasme ce dernier programme, que le génie de l'humanité, dit-il, semble avoir tracé, laissa échapper une sentence qui formule admirablement la tendance des études industrielles au matérialisme d'une nation. Après avoir parlé des avantages d'une éducation faite dans les ateliers et dans les champs, il s'écria : « Quiconque a vu des lieux où fleurit l'industrie sait qu'on connaît l'art d'employer fort utilement des enfants de huit ans et au-dessus... Tout consiste à établir un ordre sage et à bien monter la machine ¹. »

Ainsi, la France littéraire, devenue successivement géomètre, physicienne, chimiste, industrielle, finit par être exploitée, organisée comme une vaste manufacture travaillant au bien-être physique commun, et, pour assurer son bonheur et sa gloire, il ne s'agit plus que de *monter cette machine*.

Dans cette guerre faite à l'intelligence humaine, qui chaque année, chaque mois, emporta quelqu'une de ses connaissances, qui remplaça d'abord les études classiques et littéraires par les études scientifiques, puis les études scientifiques par leurs applications industrielles, nous n'avons prétendu montrer qu'une tendance du compas à la charrue, des mathématiques à l'industrie, des sciences aux corps qu'elles calculent et mesurent. La poésie et l'éloquence élèvent au ciel ; l'industrie incline vers la terre, et c'est l'industrie qui fait les trois quarts des vocations aux études scientifiques et professionnelles. Comme sciences abstraites, la géométrie et l'algèbre font oublier l'Évangile et la morale, la révélation et l'histoire ; comme sciences appliquées, elles ne font penser qu'à la matière.

Il faut cependant reconnaître autre chose que le triomphe des études professionnelles sur les études classiques, pour expliquer la rapidité du mouvement qui précipita la France du programme de d'Alembert à celui de Michel Lepelletier. La haine des belles-lettres et du latin n'y aurait certainement pas suffi ; la haine de la religion y contribua, et dans cette grande œuvre de démolition on vit que ces deux haines étaient sœurs.

R. P. CAHOURS, S. J.

¹ *Projet de décret cité, page 28.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

*Chefs-d'œuvre de l'Éloquence et de la Poésie française; recueillis et publiés par M. Léon FEUGÈRE*¹.

M. Léon Feugère n'est pas inconnu des lecteurs du *Correspondant*; ils ont pu apprécier, dans un récent travail sur *Sainte-Marthe*, l'érudition étendue et saine, le goût sûr et épuré, la connaissance approfondie des origines du langage français qui distinguent M. Feugère, et qui lui ont plus d'une fois mérité les suffrages et les récompenses de l'Académie. Le commentateur consciencieux de Pasquier et de la Boétie est un de ces gardiens sévères de la langue, que notre siècle, qui a tant de côtés de ressemblance avec le premier siècle de la décadence romaine, voit en trop petit nombre veiller sur le dépôt sacré de nos trésors littéraires, en écartant les barbares et en tirant de temps à autre quelque joyau précieux qu'ils montrent à la foule ignorante et oublieuse, pour lui rappeler, par les brillants et nobles débris, les grandes destinées de son passé et le haut caractère de son génie.

M. Feugère s'était jusqu'ici plus particulièrement appliqué à la recherche des richesses méconnues du XVI^e siècle. Il semble aujourd'hui avoir senti le besoin de se ranimer et de nous raviver nous-mêmes par la contemplation d'œuvres plus accomplies. Après le temps d'anarchie que nous venons de traverser, pendant lequel la langue, livrée aux tribuns des carrefours et aux orateurs des assemblées, commençait déjà à être déchirée en lambeaux, elle est bien venue à se faire entendre, la voix des fermes, calmes et grands esprits du XVII^e siècle; et c'est pour nous presque un livre nouveau qu'un livre où l'on ne rencontre que des pensées droites, de généreux sentiments, des inspirations élevées, exprimés dans le langage le plus correct et le plus parfait.

Tel est le recueil publié par M. Feugère. Il se distingue des autres recueils de ce genre par plusieurs innovations: d'abord, par l'étendue des morceaux; M. Feugère ne s'est pas contenté de citer des passages de quelques lignes, de deux pages au plus, excellents en eux-mêmes, mais sans suite et sans ensemble; il donne des fragments complets, qui

¹ Deux volumes in-12. Chez J. Delalain.

permettent aux jeunes gens et aux jeunes littérateurs, non-seulement d'apprécier les qualités du style, mais d'étudier la composition, l'arrangement, l'ordre et le mouvement de la pensée. Dans la prose, par exemple, c'est une démonstration, un livre de la *Méthode* de Descartes ; dans la poésie, des scènes entières, plusieurs passages des divers actes, dont il a soin de combler les lacunes par une analyse courte et substantielle, qui met le lecteur au courant de toute la pièce, et le fait juger de sa marche, de son action, de la suite des caractères. Il faut bien l'avouer, la critique, de notre temps, a ouvert un horizon plus large ; elle ne s'est pas réduite à l'analyse, elle a embrassé l'ensemble, cherché l'esprit qui inspire l'œuvre ; et quand, absorbée par cette préoccupation féconde, elle ne néglige pas l'examen des détails, elle est vraiment la critique philosophique, utile à l'écrivain et au lecteur ; elle devient une partie de l'art lui-même, elle nourrit, elle élève, elle purifie.

M. Feugère ne s'en est pas tenu aux auteurs d'une réputation incontestée et, pour ainsi dire, vulgaire ; on trouve dans son recueil des fragments d'hommes, devenus presque inédits, dont on sait les noms, dont on fait l'éloge à un moment donné, mais dont on se garde bien d'ouvrir un volume. Qui lit Balzac aujourd'hui ? qui Arnault ? qui même Nicole ou Mézeray ? Combien de fois représente-t-on, par an, au Théâtre-Français, *le Rhadamiste* de Crébillon ou le *Wenceslas* de Rotrou ? Quelqu'un, depuis vingt ans, a-t-il bien lu *la Henriade* en entier ? On gagne ainsi de connaître de très-beaux passages empruntés à des hommes ou à des ouvrages d'ailleurs incomplets, perdus dans de gros tomes, et qui, isolés, mis en saillie, sont appréciés à leur véritable mesure et justement admirés.

Il y a plus : M. Feugère a le caractère particulier à notre siècle, la généralisation ; il a touché à tout ; la lecture des œuvres modernes l'a préservé de l'esprit d'exclusion ; son goût est sain et sévère, mais sans préjugés. C'est ce qui lui a donné l'audace de reproduire des passages d'autres hommes incorrects, mais d'un génie vigoureux et pittoresque : Retz, Saint-Simon. On les délaissait, il y a quelques années ; les professeurs connaissaient bien leurs qualités ; mais, effrayés de leur laisser aller de grand seigneur, ils avaient peur que les jeunes gens ne fussent trop séduits par les hardiesses et les brutalités de langage qu'ils se permettent en leur course emportée. M. Feugère a remédié à ce grave inconvénient par des notes nombreuses, où il relève et indique avec fermeté les défauts à éviter. Sur l'écueil est placé un signal, autour duquel il faut tourner ; on peut suivre alors ces audacieux navigateurs dans leurs explorations de côtes inconnues, et l'on se sent à la fois étonné, animé et charmé par cette allure de langue animée,

franche, primesautière et leste, qui porte si nettement le caractère du génie français.

Une addition non moins importante est celle de notices sur les auteurs, en peu de mots, mais suffisantes, sobres, bien appropriées et d'une critique saine. Excellent grammairien et bibliographe instruit, M. Feugère appuie ses jugements sur celui des critiques les plus estimés, et, en citant les sources, les meilleures éditions et les traités spéciaux, il est à la fois un prudent conseiller pour le présent et un guide sûr et exact pour les travaux de l'avenir.

Enfin, M. Feugère n'a pas, comme ses devanciers, divisé ses fragments par *genres*, portraits, narrations, dialogues, etc. ; l'ordre chronologique dans lequel sont placés ses extraits est en quelque sorte un moyen de refaire l'histoire littéraire. De Balzac à Mirabeau, on suit les variations et les progrès de la langue, ferme, logique, mais un peu rude et incorrecte dans la première moitié du XVII^e siècle ; assouplie, forte et éloquente, parfaite sous Pascal, Bossuet et Fénelon ; claire, brillante, arme de combat sous Voltaire et Rousseau ; de Malherbe à André Chénier, la poésie apparaît naïve, rude, concise, encore embarrassée avec Corneille et Rotrou ; harmonieuse, pleine et solide avec Racine et Boileau ; spirituelle, fine et dégagée, mais décolorée avec Voltaire ; se retrem-pant enfin aux sources de la Grèce, pressentant l'image, et déjà penchant vers le culte de la nature, dans les vers teints de soleil du jeune Chénier.

Il a bien fait, d'ailleurs, de s'en tenir aux XVII^e et XVIII^e siècles : plus que jamais, nous avons besoin d'être rappelés au respect de la langue ; les jeunes gens, comme l'a fort bien dit ici même M. Lenormant, sont assez naturellement incités à lire les œuvres contemporaines, et il appartient à ceux qui ont vu l'influence des bonnes études et des modèles antiques sur nos grands écrivains, de représenter à notre examen et à nos méditations ces mêmes écrivains devenus nos anciens à nous. Ce sont eux qui ont le plus approché de la source, qui ont le mieux gardé les traditions. Les beautés supérieures, les qualités simples et vraies se trouvent aux origines des littératures ; les sociétés qui naissent n'apprécient pas, ne connaissent pas, ne comprennent pas les qualités secondaires ; elles ne sont touchées que des premières : Homère n'a point de recherche, il ne s'amuse pas aux détails ; les grands poètes anciens sont comme les patriarches : on les voit de loin majestueux, calmes, sévères et inspirés.

On ne saurait trop le dire, du reste, il y a, chez les hommes instruits, chez les gens de lettres même, que dis-je ? bien plus encore chez les gens de lettres, un oubli, un abandon, une ignorance des chefs-d'œuvre les plus connus de notre langue, qui dépasse tout ce que l'on avait

encore vu. Autrefois, tous les hommes de lettres savaient très-bien le latin, plusieurs le grec ; il semblait que l'on ne pût prétendre au titre d'homme de lettres sans cette érudition première. Aujourd'hui, il ne faut pas demander si l'on sait le latin, si on connaît la littérature grecque et latine, si on en peut citer les beaux passages, si on sait leur faire des emprunts féconds, de ces emprunts qui rendent à gros intérêts ; ce serait trop exiger. On ignore même les chefs-d'œuvre de notre langue ; on a lu, on en a appris quelques fragments par cœur au collège ; on n'y revient plus, on connaît tout ce qui paraît, on est au courant de la littérature facile de romans ou de théâtre ; on a oublié complètement nos anciens. Combien y a-t-il d'hommes qui pensent, comme Montesquieu, qu'il est inutile de lire les livres nouveaux, tant qu'ils en ont d'excellents à connaître des temps passés ?

Ce ne serait encore qu'un demi-mal, si on ne faisait que les oublier ; mais on les dédaigne et on les dénigre. Le public ne sait pas jusqu'à quel point est porté cet ignorant dédain. On entend des jeunes gens qui ont déjà produit plusieurs volumes juger nos grands hommes avec le plus parfait mépris, sans pouvoir appuyer leur jugement sur la connaissance de leurs œuvres. Lorsque M. de Lamartine produisit, naguère, dans *le Conseiller du Peuple*, une appréciation si étrange de La Fontaine, où il trouva surtout faveur, ce fut parmi les gens de lettres ; il ne s'éleva pas une protestation énergique et indignée en faveur d'un des pères de notre littérature ; on ne se donna pas la peine de rouvrir le livre, et le vague souvenir de l'ennui que l'enfant avait eu en apprenant *les Fables*, fut le motif déterminant de l'homme fait.

Aussi, est-ce avec reconnaissance que nous accueillons ces morceaux choisis. M. Léon Feugère a cru peut-être ne travailler que pour les élèves des collèges ; nous espérons que son recueil sera utile à un public plus étendu et plus cultivé. Quand on prend de tels livres, on s'isole un moment du bruit étourdissant des feuilles quotidiennes et des œuvres improvisées ; en se retrouvant au sein de cette excellente compagnie, avec ces honnêtes gens qui pensent sainement, qui parlent avec correction, pureté, élégance, on éprouve une jouissance rafraîchissante, comme, au sortir de la ville tumultueuse et enfumée, au milieu des champs silencieux, sous l'épaisseur des feuilles vertes des bois, on relève la tête dans un air sain, calme et fortifiant.

Eugène LOUDUN.

Histoire universelle de l'Église catholique, par M. l'abbé ROHRBACHER.
— Deuxième édition, revue et corrigée par l'auteur ; t. IV ¹.

JÉSUS-CHRIST, c'est le nom que M. l'abbé Rohrbacher a inscrit en tête de son XXIII^e livre.

Jésus-Christ réunit dans sa personne cette double prérogative, qu'étant à la fois Dieu et victime, il explique aussi en même temps et le bien et le mal. Le bien est dans la nature des choses, comme Dieu lui-même ; et si, pour rendre compte du premier, il faut remonter jusqu'au second, cette opération cependant, si étendue qu'elle puisse être, ne fait que mouvoir l'esprit humain sur sa ligne habituelle : mais le mal, qui est par essence un hors-d'œuvre, un obstacle, une contradiction, ne se résout point aussi facilement dans l'ordre commun. Sans doute le mal a son principe dans la liberté, qui vient de Dieu ; mais la liberté elle-même, considérée à ce point de vue, est un scandale pour la raison. Sans doute encore, le mal se purifie indirectement par l'expiation ; mais de ce que l'homme peut rompre la trame divine, il ne s'ensuit nullement qu'il puisse la renouer : il suffit d'un Érostrate pour brûler le temple de Dieu ; mais Dieu seul peut rebâtir ce qu'il a construit lui seul ; toute autre main que la sienne, alors même qu'autre il pourrait y avoir, ferait *deux* avec lui ; et il n'y a point de dualité dans l'univers.

Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, et, comme tel, réparant et pouvant seul réparer dans sa personne l'unité brisée de la création, nous apparaît ainsi comme la pierre angulaire de la science et de l'histoire. En lui les deux Testaments se donnent la main et se complètent mutuellement : quiconque rejette le premier, comme le gnostique, n'a que le couronnement de l'édifice ; quiconque rejette le second, comme le juif, n'en a que les premières assises ; quiconque les rejette l'un et l'autre, comme le gentil, enlève du même coup, à la philosophie son point d'appui, à l'humanité son histoire, à la Providence ses annales.

Cette corrélation des deux Testaments se révèle dans toute la suite de l'Évangile, comme nous l'avons vue se révéler dans toute la suite des livres prophétiques. Il n'y a pas un seul détail de la vie du Christ qui n'ait été annoncé et figuré d'avance dans la vie du peuple précurseur ; il n'y a pas une seule de ces prophéties et de ces figures qui n'ait reçu dans le Christ son accomplissement et sa réalisation. Ainsi, dans l'Évangile, tout nous renvoie aux prophètes, comme, dans les prophètes, tout nous adressait à l'Évangile ; la disposition des choses est la même,

¹ Paris, Gaume frères, libraires, rue Cassette, 4.

seulement le point de vue est interverti : là, c'était l'ombre qui appelait la réalité ; ici, c'est la réalité qui éclaire toutes les ombres.

Mais ce côté de la croix qui regarde le passé, quelque important que soit son rôle dans l'économie générale de la religion, n'est cependant ni le seul, ni le principal. Il y a aussi dans la croix un côté qui regarde l'avenir, et ce côté, il importe de le considérer aussi, il importe de le considérer surtout. Si l'Évangile a ses racines dans la Bible, en effet ; si le Christ est sorti de Moïse comme la fleur sort de la plante, l'Évangile, à son tour, a posé les fondements du monde nouveau, et le Christ a engendré à son image l'humanité régénérée, Église, société, famille, individu, dans la vie du temps et dans celle qui est au delà. C'est donc ici qu'il faut venir étudier la raison d'être et la constitution vraie de toutes ces choses ; c'est à cette règle suprême qu'il faut mesurer les hommes et les doctrines, pour en déterminer la nature et la portée, et les estimer à leur juste valeur.

Or, ce qui frappe tout d'abord à une lecture suivie de l'Évangile, c'est ceci : le Christ, qui a fondé ou rétabli tous les droits, n'a jamais parlé de droit, ni quant à l'expression, ni quant au sens ; cette pierre, sur laquelle on a fait porter tant de modernes constructions, n'est entrée nulle part dans l'édifice du Christianisme ; et il n'est pas besoin d'autre témoignage, sans doute, pour rayer de la succession évangélique toutes ces écoles de révolutions, qui s'en proclament si impudemment les héritières.

Le droit, c'est le côté égoïste, hostile, insociable de l'existence humaine : le droit est représentatif des individualités ; il en est en quelque sorte le condiment et la sauvegarde ; et, comme tel, il est aussi réel, aussi légitime, aussi nécessaire que ces individualités mêmes. Mais ses effets ne sauraient être en opposition avec sa nature ; destiné à faire contrepoids à l'action sociale et à empêcher l'absorption de l'individu par la communauté, il ne peut en aucune manière, ni venir en aide à cette action, ni servir de lien à cette communauté ; et si nous voulions lui chercher des analogues dans l'ordre matériel, nous dirions qu'il correspond dans l'humanité à cette force de répulsion et d'isolement, qui, dans la nature physique, lutte et se combine avec la force contraire d'attraction et de centralisation, et assure à chaque molécule, à chaque corps, à chaque monde, son mouvement particulier, au milieu du mouvement général d'ensemble.

Il n'y a pour toute association libre qu'un seul principe constitutif possible, et ce principe, c'est le devoir.

Le devoir a les plus grandes analogies avec le droit, en ce sens qu'il exprime les mêmes rapports ; mais il les exprime dans l'ordre inverse, et les effets des deux principes sont aussi opposés que leurs points de

vue. Il n'y a point d'égoïsme dans le devoir, car il implique à un certain degré le don de soi-même ; il n'y a point d'hostilité dans le devoir, car là où il y a don, il ne saurait y avoir empiétement, et là où il n'y a pas empiétement, il ne saurait y avoir lutte ; il n'y a point d'insociabilité dans le devoir, car il contient d'une manière essentielle les deux éléments constitutifs de toute société, c'est-à-dire le respect du droit d'autrui, qui en est le côté négatif, et le sacrifice du droit personnel, qui est le côté véritablement positif et fécondant. Ainsi, contrairement au droit qui exalte l'individu aux dépens de la communauté, le devoir exalte la communauté aux dépens de l'individu ; et il nous apparaît au sein de l'humanité comme la force attractive par excellence et l'agent indispensable de la vie sociale.

Chose remarquable, en effet, le devoir qui semble l'ennemi du droit, en est cependant le conservateur et le gardien. Là où le droit est seul en présence de lui-même, il y a lutte permanente et nécessaire ; et comme partout où il y a lutte c'est le règne de la force, le droit se détruirait ainsi de ses propres mains. Qu'on suppose une société, ne fût-ce que de deux personnes, établie sur le seul principe des droits réciproques : il y aura infailliblement raideur, frottement, rupture, ou si la rupture est impossible, oppression du plus faible par le plus fort, et souffrance pour tous les deux. Au contraire, au droit substituez le devoir : toute rivalité disparaît aussitôt ; la force se lie les mains à elle-même ; la faiblesse remonte à son niveau légitime, et les droits de chacun s'enveloppent dans une habitude de sécurité si parfaite, qu'ils cessent en quelque sorte de faire songer à eux. Nous n'avons de droits envers les autres, en effet, qu'autant que les autres ont des devoirs envers nous ; de même qu'ils n'ont de droits envers nous qu'autant que nous avons des devoirs envers eux. Lors donc que la loi est accomplie d'une part, la justice est nécessairement garantie de l'autre ; et telle est la force de corrélation de ces deux termes, qu'il n'est pas rare de les entendre parler la même langue. L'apôtre, parfois, se trouve être à l'unisson avec le clubiste, et le clubiste avec l'apôtre. La légèreté s'en étonne, la réflexion se l'explique : tous deux courent en effet la même carrière, mais dans des directions opposées ; le premier gourmande le riche, l'autre excite le pauvre ; le premier prêche le devoir, l'autre proclame le droit ; le premier enfin édifie, le second démolit ; et c'est ainsi que pour un apôtre ce n'est pas trop que d'être un saint, et que pour un démagogue il suffit d'être le dernier des misérables.

Il y a d'ailleurs dans la théorie du droit un vice radical, qui met en échec, non plus seulement, comme tout à l'heure, les droits du faible, mais encore ceux mêmes du fort. Considéré d'une manière absolue, en effet, le droit implique la jouissance : de la théorie de l'un on passe

presque sans transition à la théorie de l'autre ; et toujours est-il qu'en fait, les parties intéressées n'ont jamais distingué entre les deux choses. Ainsi le pouvoir est une jouissance, la richesse une jouissance, le talent une jouissance. Nous ne dirons pas qu'il y a dans ce système quelque chose de profondément immoral, puisqu'on peut en tirer, en principe, la justification de tous les abus ; mais il n'est personne qui ne voie combien le droit, ainsi envisagé, devient une chose précaire, anormale, impossible. La théorie de la jouissance, en effet, appelle comme corollaire nécessaire la théorie de l'égalité : égalité immédiatement exigible aux yeux de ceux qui ne connaissent que la vie présente, égalité souverainement juste aux yeux de ceux mêmes qui ne voient dans ce monde qu'un lieu d'épreuve et de passage. Aussi, lorsque dans ces derniers temps la lutte s'engagea sur le terrain des doctrines entre les hommes de la jouissance et les hommes de l'anarchie, le mal se révéla tout à coup dans toute sa profondeur : la vérité, égarée dans une fausse route, balbutia comme un enfant surpris en faute ; l'erreur, au contraire, étala toute l'assurance de la victoire ; et l'on vit ce qui se reproduira toujours en pareil cas, c'est-à-dire le droit d'un côté et la logique de l'autre.

Dans le système du devoir, au contraire, l'idée du droit implique celle du sacrifice. Le droit, considéré dans chaque individu en particulier, n'est plus qu'un moyen remis entre nos mains pour arriver à l'accomplissement d'un devoir ; la puissance, la richesse, le talent, au lieu d'être un instrument de jouissance, deviennent une vocation, un ministère, un sacerdoce ; et le droit du faible et le droit du fort se trouvent ainsi fondés, à titres égaux, sur la base la plus solide qu'il y ait en ce monde, c'est-à-dire la conscience. Et il faut remarquer ici qu'en sanctifiant de la sorte le principe du droit, le Christianisme cependant n'en garantit en aucune façon l'abus ; et mieux encore, l'abus s'en trouve évidemment condamné par la raison même qui en protège le principe. Or, avec l'immortalité de l'idée païenne disparaît nécessairement aussi le scandale des inégalités individuelles et sociales. Tout droit s'absorbant dans le devoir, en effet, comme le moyen va se perdre dans le but ; la somme de l'un étant toujours dans un équilibre parfait avec la somme de l'autre, comme la puissance de l'instrument avec celle de l'effet à produire ; et le premier n'étant en quelque sorte que la mesure du second ; les inégalités de conditions cessent d'être autre chose que des différences de fonctions ; la multitude des privilèges, qu'une accumulation de charges ; l'accroissement des honneurs, qu'un accroissement de services ; et le chef suprême de la grande famille chrétienne, le plus exalté de tous les enfants d'Adam, peut s'intituler, sans figure, le Serviteur des Serviteurs de Dieu. Ce changement de caractère, ce-

pendant, n'altère en rien la dignité du pouvoir. Le système révolutionnaire a fait des chefs des nations les commis de la multitude; le Christianisme a été mieux inspiré : tout en faisant d'eux les serviteurs du peuple, il a rattaché leur commission à Dieu lui-même. L'homme, en effet, ne peut avoir de droits directs sur l'homme, ni, par conséquent, de devoirs directs envers l'homme : tout droit sort directement de Dieu, et tout devoir se reporte directement à Dieu; ni l'un ni l'autre n'arrive à l'homme que par réflexion et en sous-ordre. Ainsi la supériorité, sous quelque forme qu'elle se présente, se trouve placée hors de toute atteinte, en même temps que dépouillée de tout ce qu'elle pourrait avoir de blessant : tout se fait *par* le fort, mais tout se fait *pour* le faible; la souveraineté de l'un, comme principe *agissant*, a pour contrepoids la souveraineté de l'autre, comme principe *aboutissant*; et par là se résout le problème, si compliqué en apparence, de l'égalité dans la hiérarchie et de la hiérarchie dans l'égalité.

« Si l'on vous frappe sur la joue droite, dit le Christ prêchant sur la montagne, présentez encore la gauche. » Voilà l'abandon du droit ou l'esprit de douceur. « Nous ne le pouvons pas ! » répondent Pierre et Jean, à la synagogue qui veut leur imposer silence : voilà le sentiment du devoir ou l'esprit de force. Ce sont ces deux principes combinés qui ont affranchi la faiblesse, assis et humanisé la puissance.

Le Christianisme, en préconisant le devoir, a donc prévenu tous les frottements, en même temps qu'il a découvert la source de toute vraie jouissance, c'est-à-dire le sentiment d'un sacrifice accompli : chacun sait d'ailleurs comment il a complété son œuvre en répandant partout l'huile de la charité, et mieux encore, en faisant de tous les hommes, réellement et substantiellement, un seul corps par la communion eucharistique. Mais ce sont là des questions qui dépassent peut-être la portée d'une plume laïque, et l'espace nous manque pour transcrire les belles pages que M. Rohrbacher leur a consacrées.

C'est peut-être ici, en effet, le caractère le plus saillant de l'œuvre de Jésus-Christ. Il a conçu, et il a réalisé; il a conçu admirablement, et il a réalisé plus admirablement encore. Si le Christianisme était resté à l'état de pure conception, son auteur serait encore incomparablement au-dessus des représentants les plus élevés de la pensée humaine; mais le Christianisme est passé à l'état de réalité complète; au signe de la science, qui le fait briller au sommet de toutes les philosophies, il joint le signe de la force, qui le constitue en dehors de toutes les philosophies; et il y a ici quelque chose de si particulièrement distinctif, un témoignage qui couronne et embrasse si parfaitement tous les autres témoignages, que les défenseurs de la vérité se sont toujours plu à le développer d'une manière toute spéciale, comme offrant en quelque sorte

l'essence et le résumé de tout le reste. C'est ce que M. l'abbé Rohrbacher appelle, dans son langage pittoresque, *l'histoire naturelle du Christianisme* ; autrement, à raisonner d'après deux faits bien notoires, quelle est la manière la plus naturelle d'expliquer le Christianisme et son histoire ? Et il n'a pas craint de consacrer au développement de son thème un livre tout entier ¹. Le premier de ces deux faits, c'est Jésus-Christ ; le second, c'est la société chrétienne : le premier nous est attesté par le témoignage réuni des chrétiens, des juifs, des païens ; le second, par le témoignage de nos propres yeux : le premier, enfin, est la cause, le second est l'effet. Or, entre ces deux termes, considérés au point de vue anti-chrétien, il y a, « non-seulement une opposition inconciliable, mais un abîme d'absurdité et de contradiction ² ; » et il fait merveilleusement ressortir toute la profondeur de cet abîme. D'une part, Jésus-Christ est un Juif, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus vil aux yeux des Grecs et des Romains ; et ce Juif est un crucifié, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus méprisable aux yeux des Juifs eux-mêmes. D'une autre part, la société chrétienne réalise, dans sa doctrine, dans sa constitution, dans son gouvernement, dans sa morale, dans son enseignement, tout ce que l'élite de la philosophie antique a rêvé de plus parfait, tout ce que les traditions des peuples ont balbutié de plus mystérieux et de plus profond ; elle fait plus, elle accomplit à pleine mesure, dans chacune de ces sphères, ce que l'utopiste le plus hardi n'avait jamais osé imaginer, ce que les doctrines religieuses les plus puissantes n'avaient jamais entrevu. Et cet édifice de la société chrétienne, bien différent des philosophies, « qui ne bâtissent que des ruines ³, » le Christ, après l'avoir construit, l'a conservé intact, entier, immuable, toujours vivant et toujours grandissant, en dépit de tous les genres d'attaques et de tous les genres d'ennemis ; n'employant pour se faire des disciples d'autres armes que la conviction, ne se servant pour résister à ses adversaires que du bouclier de la justice, de la patience et de la vérité. Mais nous ne pouvons donner ici en quelque sorte que les titres de chapitres de ce vaste et riche tableau : le lecteur trouvera dans l'ouvrage même les preuves à côté des assertions, les témoins à côté des faits ; et il conclura avec l'auteur que « la manière la plus naturelle d'expliquer le Christianisme et son histoire, ou plutôt la seule manière naturelle, la seule qui soit conforme à la nature des choses, la seule qui réponde à l'idée de cause et d'effet, la seule qui satisfasse aux lois du raisonnement, c'est celle que nous raconte l'Évangile, celle que nous avons vue et que nous verrons ; c'est que le Christ a été annoncé par

¹ *Histoire universelle de l'Église catholique*, t. IV, p. 117-120. — ² Liv. XXIV. —

³ *Ibid.*, p. 261.

les prophètes ; c'est que le Christ a fait des miracles ; c'est que le Christ est Dieu ! »

Sur cette pierre angulaire du Christ, *les apôtres fondent l'Eglise* : c'est l'objet du xxv^e livre. Et l'Eglise commence à peine sa nouvelle existence, que déjà se manifeste, d'une manière éclatante, son double caractère de réparation et d'universalité : les langues, divisées à Babel, se retrouvent miraculeusement à la Pentecôte ; et les Gentils, éloignés du bercail depuis les jours d'Abraham, voient se rouvrir pour eux la maison du père de famille. En même temps, on peut observer dans leur germe, et suivre dans leurs développements, les principes de la hiérarchie catholique tout entière : la primauté de Pierre ², l'établissement du Saint-Siège à Rome ³, le droit métropolitain ⁴, les évêques ⁵, les prêtres ⁶, les diacres ⁷. Les splendeurs du dogme nouveau se déroulent avec autant de sûreté que d'abondance dans les admirables épîtres de Pierre, de Paul, de Jacques-le-Mineur, de Jude, de Jean ; et les merveilles de sa morale dans la vie de ses premiers croyants, et dans le tableau le plus fidèle peut-être qui en ait jamais été tracé, la lettre à Diognète ⁸. La liturgie elle-même fait remonter ses formules jusqu'au premier évêque de Jérusalem ; l'apostolat trouve son modèle le plus élevé dans celui qui a mérité d'être appelé l'apôtre par excellence ; et les martyrs des siècles postérieurs n'offrent rien de plus sublime que cette première phalange de héros, qui s'ouvre à Étienne le Diacre pour aboutir à Pierre, le pontife suprême.

Cependant, l'Eglise une fois constituée, le rôle de la synagogue prenait nécessairement fin. Le peuple juif était l'héritier direct de la promesse ; et s'il n'avait répudié volontairement l'honneur de sa vocation, Israël serait resté le centre du bercail, et la synagogue se serait transfigurée pacifiquement dans l'Eglise, pour y jouir à jamais des prérogatives attachées à sa primogéniture. Mais le parjure de la nation choisie renversait de fond en comble tous ces plans de miséricorde : le sceptre, obstinément refusé par la race d'Abraham, devait être donné à la race étrangère ; et la primauté, dédaignée par Jérusalem, la capitale des croyants, transportée à une autre cité, à Rome, la capitale des gentils. La synagogue elle-même devait être brisée, comme on brise le moule une fois la statue coulée ; et elle ne devait point l'être par une autre puissance que celle-là même qui était appelée à prendre sa place et à lui succéder dans l'héritage de la promesse. *Les Romains détruisent Jérusalem* ⁹ : et parce qu'il était dans la destinée de cette ville extraordinaire

¹ *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, p. 441. — ² *Ibid.*, p. 262.

³ *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, p. 273, 322-324. — ⁴ *Ibid.*, p. 295, 438. — ⁵ *Ibid.*, p. 418. — ⁶ *Ibid.*, p. 418. — ⁷ *Ibid.*, p. 418. — *Ibid.*, p. 282. — ⁸ *Ibid.*, p. 441. — ⁹ *Ibid.*, liv. XXVI.

de figurer toujours, dans ses désastres comme dans ses triomphes, les réalités consolantes ou terribles de l'ordre supérieur, les horreurs du siège de Titus réveilleront encore, après dix-huit cents ans, même dans les esprits les plus distraits, le souvenir des horreurs de l'enfer ; la dispersion des victimes sur tous les points du globe rappellera la division profonde et inguérissable qui dévore le royaume de Satan ; et la persistance indestructible de ce peuple dévoué, à travers toutes les circonstances imaginables de brisement ou d'absorption, deviendra pour le monde entier comme une vivante image de la malheureuse éternité.

Mais l'instrument des vengeances sera brisé à son tour, ou plutôt, il dépouillera sa forme première pour prendre une forme nouvelle, en harmonie avec des destinées plus hautes. La Rome païenne, après avoir broyé sous sa dent tous les vieux empires, et enseveli dans ses vastes entrailles tous les peuples connus, fera place à la Rome chrétienne, qui étendra sa domination pacifique jusqu'aux extrémités du monde, et abritera tout le genre humain sous la croix du divin conquérant ; l'unité matérielle de la force, échafaudage nécessaire d'une unité supérieure, s'écroulera pièce à pièce, à mesure que s'achèvera l'édifice ; et les Césars s'en iront, refoulés par une puissance surnaturelle, devant l'invasion silencieuse, mais irrésistible, des pontifes chrétiens. Aussi, à peine Jérusalem a-t-elle succombé sous les coups de Titus, que *saint Jean prédit la chute et le démembrement de l'empire des Romains*¹. Nous assisterons, dans les volumes qui vont suivre, à cet immense renouvellement ; mais nous ne voulons point quitter celui-ci sans recommander à nos lecteurs les pages intéressantes² dans lesquelles M. Rohrbacher, s'emparant du travail si remarquable de M. l'abbé Faillon, rétablit dans leur vérité première les origines chrétiennes de notre vieille Gaule : il fut un temps où les critiques *refaisaient* l'histoire avec le même bonheur que les architectes *corrigeaient* les monuments. Heureux qui peut réparer les retouches maladroites des architectes ou des critiques !

J.-A. SCHMIT.

¹ *Histoire universelle de l'Église catholique*, liv. XXVI. — ² *Ibid.*, p. 476-485.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

JACQUES CŒUR ⁽¹⁾

ÉTUDE HISTORIQUE

(FRAGMENTS)



I

La ville de Bourges présentait au XV^e siècle et même longtemps après, un aspect bien autrement pittoresque que celui sous lequel elle s'offre aujourd'hui aux regards des voyageurs qu'y attirent sa merveilleuse cathédrale, l'hôtel de Jacques Cœur et quelques anciennes maisons que le temps, le feu et les révolutions ont respectées. Plus de quarante églises, couvents et monastères étaient alors disséminés dans l'enceinte de la ville, et, de tous les côtés, s'élançaient dans les airs, à de prodigieuses hauteurs, des clochers, des flèches que dominaient les tours de l'église cathédrale de Saint-Étienne. A peu de distance de cette église, qui est restée le plus beau des monuments religieux de la France, s'élevait une Sainte-Chapelle, commencée en 1400 aux frais de Jean, duc de Berry, chapelle beaucoup plus riche que celle de Paris elle-même. Consacrée le 18 avril 1405, la Sainte-Chapelle de Bourges avait été dotée par son fondateur d'une prodigieuse quantité de bijoux, d'objets d'or et d'argent, de reliques, de pierreries, de peintures, de livres et d'or-

¹ Ce travail, dont nous publierons seulement quelques extraits, à cause de son étendue, paraîtra vers la fin de l'année, sous ce titre : *Jacques Cœur et Charles VII, ou la France au XV^e siècle*, avec portrait, gravures et pièces justificatives.

Outre les développements qui ne tiennent pas directement à la biographie de Jacques Cœur, nous croyons devoir supprimer aussi les nombreuses indications des documents manuscrits ou imprimés qui servent de base au récit. On trouvera ces indications dans l'ouvrage.

nements de toutes sortes. Après Saint-Étienne et la Sainte-Chapelle, les églises de Saint-Ursin, de Notre-Dame-des-Sables, de Saint-Aoustrillet, de Montermoyer, de Saint-Pierre-le-Puellin, se faisaient encore admirer. Un monument d'une nature toute différente attirait aussi les regards par ses formes imposantes et ses dépendances ; c'était la grosse tour, fortification imprenable sans le secours d'une formidable artillerie. Construite, à ce que l'on croyait, vers le V^e siècle, elle était entourée de courtines dont cinq tours sveltes, élancées, garnies de meurtrières, de la base au sommet, occupaient les positions les plus importantes.

- « Bourges, cité par deça des Itales,
- « Est des Gaules, l'une des principales.
- « Son fonds est mis par nature en défense
- « Droict au milieu de l'empire de France,
- « Bien équipée et garnie de rempars,
- « D'eau, de fossés et murs de quatre pars..... »

Les privilèges dont jouissaient, au XV^e siècle, le chapitre de Saint-Étienne et la commune de Bourges étaient, comme on peut le penser, proportionnés à leur importance respective. L'église de Saint-Étienne ne reconnaissait pas la juridiction archiépiscopale et relevait immédiatement de celle du Saint-Siège. Par lettres royales qui remontaient à 1174, non-seulement l'enceinte du cloître de Saint-Étienne était affranchie de toute juridiction laïque, mais le doyen, les chanoines et le chapitre, exerçaient par leurs bailli, lieutenant et officiers, la haute, moyenne et basse justice sur tous les individus logés dans l'enceinte du cloître.

De leur côté, les bourgeois, qu'une charte de 1145 appelait *barons de Bourges*, dirigeaient exclusivement les affaires intérieures de la ville, et déléguaient, à cet effet, leurs pouvoirs à quatre prud'hommes. On connaît les attributions diverses et très-étendues des baillis au XV^e siècle. Celui de Rouen avait le commandement des milices bourgeoises et souvent même de corps d'armée ; il jugeait les affaires civiles et criminelles, et, une fois par semaine, tenait les assises aux halles de la ville ; il faisait proclamer les impôts et en surveillait la rentrée ; enfin, il présidait les grandes assemblées de l'hôtel de ville et intervenait dans les affaires commerciales ainsi que dans les questions de voirie. Le bailli du Berry et le prévôt de Bourges étaient bien chargés de l'instruction des causes tant civiles que criminelles

dans la circonscription de la commune, mais le jugement de ces causes appartenait aux prud'hommes, à moins toutefois qu'ils ne préférassent se dessaisir, en faveur du bailli ou de son prévôt, des affaires civiles ; car, ceux-ci n'avaient pas le droit de juger en matière criminelle. En 1437, Charles VII affranchit les bourgeois de Bourges du droit de francs-fiefs et nouveaux acquêts, et leur conféra le privilège d'acquérir, sans craindre d'en être dépossédés, les fiefs, seigneuries et biens nobles. Les lettres de concession étaient motivées sur ce que les habitants de Bourges avaient généreusement exposé leur vie et leur fortune pour amener la réduction des villes voisines. « En laquelle notre ville de Bourges, disait Charles VII, « premièrement que en autres villes et cités des marches de par « deça, Nous retraismes et y fusmes grandement et notablement « receus, et Nous firent lesdits Bourgeois et Habitans pleine obéis- « sance comme à leur seigneur naturel, seul fils et héritier de nostre « dit feu seigneur et père, en donnant exemple à nos autres sujets « de Poitou et Auvergne. »

Enfin, et bien qu'aucun document contemporain ne fasse connaître le chiffre de la population de Bourges au XV^e siècle, ses sept mille cinq cents maisons et les neuf mille cinq cents familles qui les habitaient, permettent de l'évaluer à près de soixante mille âmes. Placée au centre de la France et mieux protégée, par suite, que toutes les autres parties du royaume, contre les invasions et les conséquences des guerres qu'elles entraînent, cette population était active et adonnée à l'industrie, principalement à celle des laines et à la fabrication des draps. Ceux-ci étaient même si estimés que, dans les contrats de mariage de la province, il était stipulé que la future serait vêtue de drap du Berry. « Bourges, dit un écrivain du XVI^e siècle, forte cité et marchande, spécialement de draperie, laquelle se fait audit lieu. » Deux foires importantes qui s'y tenaient en juin et en octobre, et qui duraient chacune sept jours, amenaient à Bourges un grand concours de Français et d'étrangers.

C'est dans cette ville, au milieu de ce XV^e siècle si fécond en grands événements et si agité, quelques années après l'apparition de Jeanne d'Arc, cette noble fille du peuple, qu'un homme du peuple aussi, Jacques Cœur, fils d'un simple marchand, a marqué son empreinte et laissé de son passage des traces qui, loin de s'effacer avec les siècles, semblent, au contraire, malgré une faute qui fait

tache dans sa vie, devoir tirer un nouvel intérêt de l'étude approfondie de l'époque où il a vécu.

Les contemporains et les compatriotes de Jacques Cœur n'ont constaté ni le lieu, ni l'époque précise de sa naissance ; mais il résulte du témoignage même de ses enfants, qu'il est né à Bourges. « Ledit Jacques Cœur, disaient ceux-ci dans une des nombreuses réclamations qu'ils élevèrent après son procès, estoit bourgeois de laditte ville, et natif en icelle. » Son père, Pierre Cœur, était, à ce que l'on suppose, originaire de Saint-Pourçain, petite ville du Bourbonnais, et l'un des plus riches marchands pelletiers de Bourges où il s'était établi. Un historien moderne a trouvé, il est vrai, dans les registres du Trésor des chartes des lettres de rémission rendues, en 1374, en faveur d'un Jehan Cœur, monnoyer à la monnaie de Paris, qui avait pris part à une rixe entre les gens de la maison du roi et les bouchers. D'autres ont dit, enfin, mais sans en donner aucune preuve, que Jacques Cœur était originaire de Montpellier et fils d'un orfèvre du pays.

A peu de distance du palais et de la Sainte-Chapelle de Bourges, au coin de la rue des Armuriers et de celle du Tambourin d'Argent, s'élevait, au XV^e siècle, une maison appartenant à Pierre Cœur, et dans laquelle, il est probable, qu'est né Jacques Cœur, bien qu'une tradition locale place le lieu de sa naissance dans une autre partie de la ville, aux bords de l'Yèvre. Comment se passa l'enfance du jeune Cœur ? Suivant toutes les apparences, il ne suivit pas longtemps les cours de l'Université de Bourges, et son père l'initia de bonne heure à la vie des affaires. Jacques Cœur avait un frère, Nicolas, qui entra dans les ordres, et une sœur qui épousa Jean Bouchetel, originaire de Reims et secrétaire du roi Charles VI. Un ancien valet de chambre du duc Jean, devenu depuis prévôt de Bourges, Lambert de Lodderpap ou Léodepart, qui avait épousé Jeanne Rousard, fille du maître de la monnaie de Bourges, demeurait « juxte la maison de feu Pierre Cœur, » dit un document contemporain. Vers 1418, Jacques Cœur épousa Marie de Léodepart, fille du prévôt, et s'allia ainsi à une famille déjà marquante du pays.

La fabrication et l'administration des monnaies étaient, sous l'ancienne monarchie, si compliquées, et donnaient lieu à des procès tellement nombreux, qu'on avait institué, pour cet objet, une juridiction spéciale qui a été maintenue jusqu'à la Révolution de 1789.

Au XV^e siècle, une ordonnance, qui remontait à 1211, assurait aux ouvriers des monnaies de très-beaux privilèges, tels que l'exemption, par tout le royaume, de *taille, d'ost et de chevauchée*. La même ordonnance portait que nul ne verrait travailler les ouvriers, ni ne travaillerait avec eux, s'il n'était leur frère, leur fils ou leur neveu. Enfin, si quelqu'un, étranger à la monnaie, frappait un de ces ouvriers, il était tenu *de venir nud à eux et de se mettre à leur miséricorde*. Les ouvriers des monnaies ne pouvaient, d'ailleurs, être cités que devant le maître des monnaies, si ce n'est dans les trois cas de meurtre, de rapt et d'incendie.

La première fois qu'on voit figurer officiellement le nom de Jacques Cœur dans l'histoire de son temps, c'est, il faut le dire, à l'occasion d'un procès fâcheux qu'il eut à subir devant cette juridiction, et auquel donnèrent lieu, en 1429, des infractions aux règlements concernant la fabrication des monnaies. Des lettres de rémission, accordées le 6 décembre 1429, par Charles VII, constatent qu'en 1420, un certain Ravaut le Danois quitta la ville de Rouen, où l'invasion anglaise avait ruiné son commerce, et proposa de se charger de la fabrication des monnaies à Bourges, à Orléans, à Saint-Pourçain et à Poitiers; ses offres furent agréées. En 1427, ne pouvant, avec ses propres ressources, tenir tous ses engagements, Ravaut le Danois forma à Bourges où, en raison de la situation où se trouvait le royaume, la fabrication des monnaies était, sans nul doute, la plus importante, une association avec Jacques Cœur et un changeur de la ville, nommé Pierre Godart. Or, Jacques Cœur aurait, à ce qu'il paraît, fait affiner jusqu'à trois cents marcs d'argent au-dessous du titre fixé, « auquel affinage, « disent les lettres de rémission, ledit Jacques a peu avoir proffit « de six à sept vingt escus. » Ravaut le Danois reconnaissait bien ce qu'il y avait eu d'irrégulier dans quelques-unes des opérations qui lui étaient reprochées, ainsi qu'à ses associés, mais il s'excusait sur l'obligation où il s'était trouvé de faire face aux demandes continues que les gens du roi lui adressaient; il était prêt, d'ailleurs, à faire restitution, selon ses facultés, de la somme à laquelle il serait taxé. En considération des services qu'il en avait reçus, Charles VII commua la peine et se contenta d'une amende de mille écus d'or payés comptant, et dont Jacques Cœur supporta sans doute une part. L'arrêt portait que, moyennant cette amende, Ravaut le Danois et

ses facteurs ne pourraient plus être *travaillés ni molestés* pour les faits dont il s'agit.

Il n'existe aucune trace certaine de la résolution que dut prendre Jacques Cœur après cette condamnation; on peut croire, toutefois, que, dès ce moment, il tourna ses vues vers le commerce. Celui du Levant offrait, au XIV^e et au XV^e siècle, un moyen de fortune presque assuré aux Européens qui avaient l'énergie et les capitaux indispensables pour l'entreprendre. C'est celui auquel se livra Jacques Cœur.

Un écuyer du duc de Bourgogne qui avait entrepris, en 1432, le voyage de la Terre-Sainte, a laissé, de son pèlerinage, une curieuse relation, dans laquelle on lit ce qui suit : « Et quand nous fusmes
« venus à Damas, nous y trouvâmes plusieurs marchans françois,
« venissiens, génois, florentins et catalans, entre lesquels y avoit ung
« françois nommé Jacques Cœur qui depuis a heu grant autorité en
« France, et a esté argentier du Roy; lequel nous dist que la galée
« de Narbonne qui estoit allée en Alexandrie devoit revenir à Baruth.
« Et estoient lesdits marchans françois allez pour acheter aucunes
« marchandises et denrées, comme especes et autres choses pour
« mettre sur ladite grosse galée. »

Une grosse galère faisait donc, en 1432, le voyage entre Beyruth et Narbonne. Évidemment, Jacques Cœur était un de ces marchands dont elle devait transporter les achats en France. C'était, sans doute, outre les productions du pays, telles que la noix de Galle, la laine, la soie, le poil de chèvre, des étoffes et des tapis fabriqués dans la Turcomanie et la Caramanie. En échange de ces marchandises, les Français fournissaient à la Turquie et à l'Égypte, du fer, des bois de toutes espèces, de l'étain, du plomb, du cuivre, des draps légers et des objets de menue quincaillerie. Ils y transportaient aussi, mais contrairement aux lois, car l'exportation des matières d'or ou d'argent constituait alors un grave délit, des monnaies françaises, toujours fort recherchées dans les Échelles du Levant.

Jamais peut-être les relations de ces contrées avec l'Europe n'avaient été plus actives, et, si l'on en juge par les richesses que quelques villes y avaient gagnées, ce commerce n'a pu que décroître depuis. Un pèlerin de Florence qui visita les principaux ports du Levant, en 1384, en a laissé une description qui donne une haute idée de la splendeur qu'ils devaient avoir à cette époque. Les chrétiens, qui en faisaient la fortune, y étaient néanmoins soumis à des

vexations innombrables et bien souvent humiliantes. Ainsi, à peine le navire où ce pèlerin avait pris passage fut-il entré dans le port qu'une barque égyptienne vint à eux. Aussitôt une vingtaine de douaniers et de noirs qu'elle transportait montèrent à bord et enlevèrent *la voile et le gouvernail*, afin d'empêcher le navire de repartir avant que les passagers eussent acquitté le tribut d'un ducat par tête, ainsi que les droits de transit qui étaient dus au Soudan. On dit aux passagers, pour les consoler, que cela se pratiquait ainsi non-seulement à Alexandrie, mais à Aden et sur toute la côte de Barbarie. Comme la ville de Florence n'avait pas encore, en 1384, de consul à Alexandrie, le consul de France, qui portait le titre de *consul des Français et des pèlerins*, prit les pèlerins florentins sous sa protection et leur donna un logement dans sa maison. Alexandrie comptait alors soixante dix mille âmes. Lorsque les pèlerins de Florence voulurent se rendre au Caire, ils s'embarquèrent sur le canal du Nil, qui était encore en bon état, et sur les bords duquel s'élevaient de nombreuses maisons de plaisance, entourées de jardins et de vergers qui fournissaient des cédrats, des dattes, des oranges. Le delta du Nil était couvert de plantations de sucre. Une multitude de bateaux chargés de marchandises, et conduits en partie par des femmes, sillonnaient le fleuve, se dirigeant sur Rosette et Alexandrie.

Une activité non moins grande régnait d'ailleurs au Caire. Boulak, qui sert de port à cette ville, comptait dans ses eaux autant de navires que Gènes et Venise. De nombreux joailliers étalaient des pierres précieuses et des perles d'un grand prix dans leurs boutiques situées sur une place, vis-à-vis le château du Soudan. Parmi les chrétiens qui habitaient la ville, et le nombre en était considérable, il y avait des Grecs, des Nubiens, des Géorgiens, des Éthiopiens et des Arméniens, mais fort peu de Latins. On comptait en outre, au Caire seulement, vingt-cinq mille chrétiens renégats. La population de cette ville devait être, à la vérité, prodigieuse, car le pèlerin de Florence estima qu'elle était supérieure à celle de la Toscane. Faute de demeure, cent mille individus couchaient, lui dit-on, en plein air. Une foule de cuisiniers étaient occupés nuit et jour à servir les passants sur les rues et places publiques; des milliers de chameaux transportaient l'eau du Nil dans les maisons, et dix mille coursiers étaient toujours à la disposition des Sarrasins qui voulaient faire des excursions. La ville possédait des entrepôts considérables de sucre et

d'épiceries où l'Europe entière venait s'approvisionner. C'était là sa principale richesse. Le luxe de la toilette des femmes était poussé à un point qui étonna les Italiens eux-mêmes. Elles portaient des chaus-sures ornées d'or, d'argent, de pierreries, de perles, et s'enveloppaient de drap fin et de toiles d'Alexandrie, de telle sorte qu'on ne voyait que leurs yeux. Dès cette époque, de fréquentes révolutions amenaient à la tête du gouvernement des familles nouvelles ; mais déjà la milice des Mameloucks disposait en quelque sorte du pouvoir. A chaque trei-zième lune, les chrétiens et les juifs payaient au Soudan un tribut d'un ducat. Le pèlerin florentin rapporte en outre que la ville de Damas lui parut immense, qu'il en vit partir pour la Mecque une caravane composée de vingt mille personnes, que chaque métier avait son quartier ou bazar, que, de père en fils, les mêmes familles se livraient à la même industrie, ce qui donnait aux produits des fabriques de la ville une grande supériorité ; enfin, que les essences de roses et les confitures y étaient alors particulièrement renommées.

De son côté, l'écuyer du duc de Bourgogne qui vit Jacques Cœur à Damas, raconte que cette ville, bien qu'elle eût été saccagée et réduite en cendres au commencement du XV^e siècle, par Tamerlan, comptait, trente ans après, plus de cent mille habitants. Un entrepôt, sur les murs duquel des fleurs de lis étaient sculptées, et qui avait été fondé, suivant toutes les apparences, par un Français, recevait toutes les marchandises précieuses. Cependant, les chrétiens étaient à Damas l'objet d'une profonde aversion et, chaque soir, on les enfermait dans leurs maisons. Il en était de même à Alexandrie, sous prétexte que l'on craignait qu'ils ne profitassent de la nuit pour s'emparer du gouvernement. Indépendamment de cette ville, Rosette et Damiette sur la Méditerranée, Suez sur la mer Rouge, étaient les ports principaux de l'Égypte ; mais, vers 1430, Alexandrie perdait chaque jour de son ancienne prospérité et tout le mouvement de la ville s'était retiré dans le quartier voisin du port, où les chrétiens avaient leurs établissements. A Beyruth, bien que cette ville fût en même temps l'entrepôt des marchandises de Damas et des soies du Liban, la décadence était également sensible. Jaffa, l'ancienne Joppé, était grandement déchue de sa splendeur passée, et un voyageur la trouva, en 1422, *bien déroquée*.

La plus riche et la plus florissante de toutes les villes de l'Orient était, notamment au XIV^e siècle, Famagouste, capitale de l'île de

Chypre. Un prêtre allemand, Rodolphe de Saxe, qui la visita en 1341, en se rendant à Jérusalem, raconte que ni Venise ni Constantinople ne lui étaient seulement comparables. Une foule de Grecs, d'Arméniens, d'Arabes, de Turcs, d'Éthiopiens, de Syriens, de Juifs, y couroyaient sur le port les marchands arrivés de la Vénétie, de l'Allemagne, de la Ligurie et des Deux-Siciles, du Languedoc, de la Flandre et de l'Aragon.

« Il y a dans ce pays de Chypre, écrivait Rodolphe de Saxe à
 « l'évêque de Paderborn, les plus généreux et les plus riches sei-
 « gneurs de la chrétienté. Une fortune de 3,000 florins annuels n'est
 « pas plus estimée ici qu'un revenu de 3 marcs chez nous. Mais les
 « Chypriotes dissipent tous leurs biens dans les chasses, les tournois
 « et les plaisirs. Le comte de Jaffa, que j'ai connu, entretient plus
 « de cinq cents chiens pour la chasse. Les marchands de Chypre ont
 « aussi acquis d'immenses richesses ; et cela n'est pas étonnant, car
 « leur île est la dernière des chrétiens vers l'Orient ; de sorte que
 « tous les navires et toutes les marchandises, de quelque rivage qu'ils
 « soient partis, sont obligés de s'arrêter en Chypre. De plus, les pè-
 « lerins de tous les pays qui veulent aller outre-mer, doivent des-
 « cendre d'abord en cette île. De sorte que l'on peut y savoir, à tous
 « les instants de la journée, depuis le lever jusques au coucher du
 « soleil, par les lettres ou les étrangers qui y viennent incessamment,
 « les nouvelles et les bruits des contrées les plus éloignées. Aussi
 « les Chypriotes ont-ils des écoles particulières pour apprendre tous
 « les idiomes connus.

« Quant à la ville de Famagouste, c'est une des plus riches cités
 « qui existent. Ses habitants vivent dans l'opulence. L'un d'eux,
 « en mariant sa fille, lui donna, pour sa coiffure seule, des bijoux
 « qui valaient plus que toutes les parures de la reine de France en-
 « semble, au dire des chevaliers français venus avec nous en Chypre.
 « Un marchand de Famagouste vendit un jour au sultan d'Égypte,
 « pour le sceptre royal, une pomme d'or enrichie de quatre pierres
 « précieuses : une escarboucle, une émeraude, un saphir et une
 « perle. Ce joyau coûta 60,000 florins ; quelque temps après la vente,
 « le marchand voulut le racheter et en offrit 100,000 florins, mais
 « le sultan les refusa...

« Il y a dans telle boutique que ce soit de Famagouste plus de
 « bois d'aloës que cinq chars n'en pourraient porter. Je ne dis rien

« des épiceries, elles sont aussi communes dans cette ville et s'y vendent en aussi grande quantité que le pain.

« Pour les pierres précieuses, les draps d'or et les autres objets de luxe, je ne sais que vous dire, on ne me croirait pas dans notre pays de Saxe.

« Il y a aussi à Famagouste une infinité de courtisanes ; elles s'y sont fait des fortunes considérables, et beaucoup d'entre elles possèdent plus de 100,000 florins ; mais je n'ose vous parler davantage des richesses de ces infortunées. »

En échange de ses vins, du sucre en poudre, de l'indigo, du savon, des cotons bruts et filés, de la soie et des autres marchandises auxquelles l'île de Chypre servait d'entrepôt, les galères flamandes et françaises l'approvisionnaient des draps de Bruxelles, Malines, Louvain, Bruges, Gand, Toulouse, Narbonne, Carcassonne, Béziers, Perpignan, Bagnols, Amiens, et des couvertures, alors très-renommées, de Provins.

Cependant cette grande prospérité de l'île de Chypre n'avait nullement porté atteinte à celle de Venise. Loin de là ; car la fortune des nations est solidaire et la richesse des unes ne fait qu'ajouter à celle des autres. Malgré l'infériorité de sa position, relativement aux autres grandes villes du littoral italien, malgré les luttes qu'elle avait eu à livrer pour conquérir le sol même où elle était assise, Venise offrit, pendant plusieurs siècles, l'exemple d'une persistance de volonté rare chez les nations plus encore peut-être que chez les individus, et des avantages qui en résultent. Les deux plus anciennes industries de Venise, celles qui la rendirent pendant longtemps maîtresse de la Méditerranée, étaient la construction des galères et la vente du sel. Successivement elle s'appropriâ le filage du coton et la fabrication des draps et des camelots. Ses soies brochées d'or, ses damas, ses velours n'avaient pas de rivalité à craindre au XV^e siècle. A la vérité, la République prenait d'étranges précautions pour conserver le monopole de son industrie. L'article 26 des statuts de l'Inquisition d'État était ainsi conçu : « Si quelque ouvrier ou artiste transporte son art en pays étranger, au détriment de la République, il lui sera envoyé l'ordre de revenir ; s'il n'obéit pas, on mettra en prison les personnes qui lui appartiennent de plus près, afin de le déterminer à l'obéissance par l'intérêt qu'il leur porte ; s'il revient, le passé lui sera pardonné et on lui procurera un établisse-

« ment à Venise; si, malgré l'emprisonnement de ses parents, il
« s'obstine à vouloir demeurer chez l'étranger, *on chargera quelque*
« *émissaire de le tuer*, et, après sa mort, ses parents seront mis en
« liberté. »

C'est à Venise, en 1429, que parut le premier recueil des procédés employés pour la teinture. Deux rues entières étaient spécialement habitées par des armuriers, qui étaient les plus renommés de l'Europe; là se fabriquaient ces lances, ces cottes de mailles, ces épées, ces arcs, ces casques, ces boucliers, ces armes de toute espèce enfin, que les Vénitiens, au grand scandale de la chrétienté, expédiaient aux Sarrasins. Dans d'autres quartiers, on épurait la cire, qui, nulle part ailleurs, soit que cela tint à l'habileté des ouvriers ou à la qualité des eaux, n'atteignait le même degré de blancheur, et dont la République fournissait le monde chrétien. Plus loin, se façonnaient ces objets d'orfèvrerie dont la délicatesse du travail doublait le prix et que toutes les nations recherchaient. Il n'était pas jusqu'aux drogues médicinales de l'Orient, qui, travaillées par les pharmaciens de Venise, ne décuplassent de valeur. Est-il besoin de rappeler ces admirables cristaux aux formes si élégantes, aux couleurs si limpides, les glaces que la France a mis des siècles à égaler, les cuirs dorés? Quant aux perles de Venise, elles sont, au dire des voyageurs, restées la monnaie courante des peuples de la Nubie.

Les expéditions maritimes des Vénitiens avaient un caractère de régularité et en même temps de puissance dont il est impossible de ne pas être frappé. Tous les ans, sept escadres composées de navires loués par la République à des compagnies, mettaient à la voile pour la Romanie, Tana, Trébisonde, Chypre, l'Arménie, la Syrie, l'Égypte, la Barbarie, l'Angleterre et la Flandre. D'après une chronique contemporaine, il partit de Venise, en 1433, une escadre pour les ports de Romanie, une autre pour Beyrouth, une troisième pour Alexandrie, une quatrième pour la Barbarie, une cinquième pour la Flandre. Une sixième transporta des pèlerins en Syrie; enfin, une septième se rendit à Aigues-Mortes. Tandis qu'en France les commerçants étaient considérés et traités avec dédain par la noblesse, tombant dans l'excès contraire, la république de Venise avait décidé que les galères faisant partie des escadres commerciales ne pourraient être commandées que par des nobles. Chacune de ces escadres se composait de huit à dix navires. Celle qui était destinée

pour la Flandre, passait le détroit de Gibraltar, longeait les côtes de l'Espagne, du Portugal, de la France et se rendait d'abord en Angleterre ; il lui était interdit de faire aucun chargement en route et de rien vendre en allant, sinon des marchandises sorties du port de Venise. Mais, au retour, les navires pouvaient prendre des marchandises et les débiter où ils voulaient. Afin de pouvoir lutter avec les pays qui fabriquaient mieux et à meilleur marché certaines étoffes, Venise admettait sans droits, ou à des droits très-modérés, les objets qui devaient être échangés plus tard contre des marchandises asiatiques. D'ailleurs, son système commercial abondait en prohibitions et en entraves dirigées contre les étrangers. Après avoir essayé des droits différentiels, la République décida qu'on ne pourrait débarquer ailleurs qu'à Venise les marchandises du Levant destinées pour des pays étrangers, ou celles de ces pays destinées pour le Levant ; les lieux soumis à la domination vénitienne n'étaient pas même l'objet d'une exception. Un décret de 1272 contenait d'ailleurs une obligation qui mérite d'être signalée : « Dans aucun cas, y est-il dit, le marchand ne pourra rapporter et introduire à Venise de l'or et de l'argent monnayés ou des lettres de change, sous peine de la perte du quart. » Sans nul doute, la liberté eût mieux valu ; mais ne faut-il pas admirer cette profonde sagacité de l'oligarchie vénitienne comprenant, dès le XIII^e siècle, que l'importation de marchandises ou de matières premières, source assurée de nouveaux bénéfices, était préférable à celle de l'or ?

La prospérité de leur commerce devait naturellement suggérer aux Vénitiens l'idée d'un établissement destiné à simplifier les opérations financières : telle fut l'origine de la banque qu'ils fondèrent au XII^e siècle, devançant ainsi de près de trois cents ans celle qui fut plus tard établie à Gênes, sous le nom d'Office de Saint-Georges. En 1246, le pape Innocent IV déposait à la banque de Venise, deux mille cinq cents marcs d'argent pour un bourgeois de Francfort. On ne s'étonnera pas qu'au milieu de tant de sources de richesses, les finances de la République fussent dans un état florissant. Un document qui remonte à l'année 1420 établit que son revenu net s'élevait à un million de ducats. La population, déterminée par le cadastre, atteignait alors le chiffre de cent quatre-vingt-treize mille habitants. Le seul arsenal de Venise occupait seize mille ouvriers et trente-six mille marins. A la même époque, il y avait dans le Conseil

un parti qui, à l'instigation des Florentins, cherchait à l'entraîner dans une guerre à laquelle le doge Mocenigo était opposé. Dans plusieurs discours qui ont été conservés, Mocenigo déroule avec un juste orgueil au sénat le brillant tableau des affaires de la république, montrant ainsi ce que les citoyens auraient à souffrir de la guerre :

« Toutes les semaines, disait-il, il nous arrive de Milan dix-sept à dix-huit mille ducats ; de Monza, mille ; de Côme, trois mille ; de Tortone et de Novarre, deux mille ; de Pavie, autant ; de Crémone et de Parme, autant ; de Bergame, quinze cents. Tous les banquiers déclarent que le Milanais a tous les ans seize cent mille ducats à nous solder. Tortone et Novarre achètent par an six mille pièces de draps ; Pavie, trois mille ; Milan, quatre mille ; Crémone, quarante mille ; Côme, douze mille ; Monza, six mille ; Brescia, cinq mille ; Bergame, dix mille ; Parme, quatre mille ; en tout, quatre-vingt-quatorze mille pièces. Ces villes nous envoient en outre de l'or fin pour quinze cent cinquante huit mille sequins. Nous faisons avec la Lombardie un commerce de vingt-huit millions de ducats. Les Lombards achètent de nous, tous les ans, cinq mille milliers de coton, vingt mille quintaux de fil, quatre mille milliers de laine de Catalogne et autant de France ; des étoffes d'or et de soie pour deux cent cinquante mille ducats ; trois mille charges de poivre, quatre cents fardes de cannelle, deux cents milliers de gingembre, pour quatre-vingt-quinze mille ducats de sucre ; autres marchandises pour coudre et broder, trente mille ducats ; quatre mille milliers de bois de teinture ; grains et plantes de teinture, cinquante mille ducats ; savons, deux cent cinquante mille ducats ; esclaves, trente mille. Je ne compte pas le produit des sels. Considérez combien de vaisseaux le recouvrement de ces marchandises entretient en activité, soit pour les porter en Lombardie, soit pour aller les chercher en Syrie, en Romanie, en Catalogne, en Flandre, en Chypre, en Sicile, sur tous les points du monde. Venise gagne deux et demi à trois pour cent sur le fret. Voyez combien de gens vivent de ce mouvement : courtiers, ouvriers, matelots, des milliers de familles, et enfin, les marchands dont le bénéfice ne s'élève pas à moins de six cent mille ducats. Sachez que tous les ans, Vérone prend deux cents pièces d'étoffes d'or, d'argent et de soie ; Vicence, cent vingt ; Padoue, deux cents ; Trévisé, cent vingt ; le Frioul, cinquante ; Feltre et Bellune, douze ;

« que vous fournissez à ces divers pays quatre cents charges de
 « poivre, cent vingt fardes de cannelle, cent milliers de gingembre,
 « cent milliers de sucre, et deux cents pains de cire par an. Flo-
 « rence vous envoie des marchandises pour la valeur de seize mille
 « sequins, et trois cent cinquante mille en espèces, pour lesquelles
 « elle reçoit des laines d'Espagne et de France, des grains, des soies,
 « de l'or et de l'argent filés, de la cire, du sucre et des bijoux. Enfin,
 « le commerce de Venise met en circulation, tous les ans, dix mil-
 « lions de sequins. Vous êtes les seuls, disait le doge en terminant,
 « à qui la terre et la mer soient également ouvertes. Vous êtes le
 « canal de toutes les richesses; vous approvisionnez le monde entier;
 « tout l'univers s'intéresse à votre prospérité; tout l'or du monde
 « arrive chez vous. »

Pendant que Gênes, qui avait pourtant établi, en 1407, sa fameuse banque *Saint-Georges*, perdait peu à peu de ses forces dans sa lutte acharnée avec Venise et avec la Catalogne, mais principalement dans les déchirements de ses factions intérieures; pendant que, non loin de là, Pise, dont les entreprises maritimes avaient, au XIII^e siècle, jeté un si vif éclat dans la Méditerranée, disparaissait de la scène commerciale, Florence, son heureuse rivale, après s'être longtemps bornée à la fabrication de la draperie, venait d'acquérir, tout-à-coup, une importance considérable par la cession que la république de Gênes lui avait faite, en 1421, du port de Livourne. Au commerce des laines, des draps et des soieries, qu'ils avaient fait jusqu'alors, les Florentins joignirent celui de la banque et du change, où on les accusait, au surplus, de faire des bénéfices exagérés. Bientôt, il n'y eut plus en Italie, en Espagne, en Portugal, en France, en Angleterre et en Flandre, une place où les commerçants de Florence n'eussent des comptoirs. A l'exemple de Venise, des expéditions florentines sillonnèrent tous les ans la Méditerranée, la mer Noire et l'Océan. On a vu la description un peu pompeuse, mais fidèle, sans doute, des ressources commerciales et manufacturières de Venise. D'après un auteur florentin du XV^e siècle, les lainages et draperies de Florence l'emportaient de beaucoup sur les produits similaires de Venise. « On sait cela, ajoutait-il, à la cour de Rome, à celle de Naples, en Sicile, à Constantinople, à Pétra, à Scio, à Bursa, à Gallipoli, à Salonique, à Andrinople, et partout où les Florentins envoient leurs draps, ils ont des banques, des factoreries et des consulats. Quant aux soieries et aux

« brocarts d'or et d'argent , nous en faisons et en ferons toujours
« plus que votre Venise , Gênes et Lucques ensemble. Demandez-le
« à vos marchands qui fréquentent Marseille , Avignon , Lyon, Ge-
« nève, Bruges, Anvers et Londres ; partout ils trouvent de fortes
« banques, des bourses magnifiques , des négociants respectables,
« des fondes, des églises et des consulats appartenant aux Florentins.
« Informez-vous des banques des Médicis, des Pazzi, des Capponi,
« des Buondelmonti, des Corsini, des Falconieri, des Portinari, et
« de tant d'autres maisons dont les noms rempliraient des pages.
« Dans ces établissements, ce n'est pas de merceries, de quincaille-
« ries, de fil à coudre, de franges, de chapelets, de verroteries que l'on
« fait trafic : on y débite des ducats, des brocarts et de la draperie.
« Quand vous autres, Vénitiens, allez chercher des épices, des cotons
« et de la cire, à Alexandrie, vous êtes obligés de les acheter à du-
« cats comptants. En échange de ces marchandises , les Florentins
« donnent leurs draps et autres tissus. »

Ainsi se trahissait la jalousie des républiques italiennes, cette ja-
lousie qui devait toutes les perdre successivement les unes par les
autres. Suivant toutes les apparences, Jacques Cœur visita, soit
en allant dans le Levant, soit à son retour, ces villes fameuses, Ve-
nise, Gênes, Florence, dont l'industrie, l'activité et les richesses de-
vaient à bon droit paraître en quelque sorte fabuleuses à nos
modestes marchands. Rien, il est vrai, ne constate que la grosse
Galère de Narbonne soit revenue par Livourne et Gênes, mais il est
permis de le supposer. Une de ces villes, Florence, devait surtout
offrir un attrait particulier à la curiosité du marchand de Bourges.
Il y avait là, en effet, en 1432, à l'époque du voyage de Jacques
Cœur dans le Levant, un de ces hommes rares qui, pacifiquement,
par leur travail et sans causer une seule larme, illustrent à jamais
leur patrie en l'enrichissant et remplissent le monde du bruit de leur
nom. On a dit que Jean de Médicis devait sa fortune à d'heureuses
spéculations sur les charbons. Né en 1389, Cosme, son fils, était, en
1432, chef d'un puissant parti, et marchait, en flattant le peuple, il
est vrai, à cette espèce de souveraineté qui est restée l'apanage de sa
famille pendant plusieurs siècles. C'était, au dire de ses historiens,
un homme habile et prudent, mais généreux, plein de fermeté et de
franchise. Sa fortune, que la banque et le commerce vivifiaient, n'au-
rait, dit-on, jamais dépassé deux cent cinquante mille florins d'or.

Il dépensait annuellement la cinquième partie de ses revenus à encourager les lettres et les arts, l'étude de la philosophie platonicienne, à fonder des bibliothèques, à faire construire des palais magnifiques, dont le luxe contrastait avec la noble simplicité de ses manières, à doter sa ville natale et plusieurs autres de temples, et Jérusalem d'un hospice. Pénétrés de reconnaissance, les concitoyens de Cosme de Médicis lui décernèrent, de son vivant, le titre de *Père de la patrie*.

Vers l'époque où Jacques Cœur accomplissait son voyage dans le Levant, les comtes de Provence étaient en hostilité avec les rois d'Aragon. Cet état de choses datait même de loin. Aussi, la prospérité de Marseille, loin de s'accroître, éprouvait des vicissitudes que trahissait l'élévation du taux de l'intérêt, dont le chiffre ordinaire dépassait alors vingt pour cent. Or, cette élévation, comme cela a lieu quelquefois, n'avait pas alors pour cause l'abondance, mais l'incertitude des affaires. A la vérité, Marseille était en même temps ce qu'elle est redevenue depuis, une ville industrielle ; mais, les expéditions maritimes s'arrêtant, tout souffrait à la fois. Déjà, au XIII^e siècle, elle fabriquait des armes d'après les procédés de l'Orient ; et, à l'imitation de Venise, une rue entière, celle des Fabres, était le siège de cette industrie. Elle fabriquait aussi des draps et des bonnets. Ses savonneries étaient déjà renommées. Les marchandises qui donnaient lieu aux transactions les plus nombreuses étaient, indépendamment des armes, des draps et des savons, les soieries, les pelleteries, les épices et la cire, dont l'usage, considérable à cette époque, attestait l'abandon où était tombée la culture de l'olivier. Loin de partager les funestes préjugés des Français du Nord contre le commerce, les sujets, mêmes les plus nobles, des comtes de Provence, ne dédaignaient pas de se mêler de trafic. Les chefs de plusieurs grandes familles locales, les de Montolieu, les de Candole, prenaient la qualité de nobles et marchands, *nobilis et mercator*. Vers 1460, l'un des principaux facteurs et le beau-frère de Jacques Cœur, Jean de Village, qui avait, on le verra plus loin, fondé à Marseille un grand établissement commercial où il s'était enrichi, était seigneur de Lançon, en Provence, viguier de Marseille, capitaine-général de la mer, conseiller et maître d'hôtel de René, roi de Sicile, et chambellan du duc de Calabre.

A quelque distance de Marseille et sur la route de Barcelonne, dont

la prospérité égalait à cette époque, si elle ne la surpassait, celle de Gênes, sa rivale implacable, s'élevait, sur le même littoral, une ville où se concentrait alors presque tout le commerce extérieur de la France. Bâtie à près de deux lieues dans les terres, Montpellier, dont le nom est destiné à offrir un éternel sujet de controverse aux étymologistes, était reliée à la mer par un étang et par la petite rivière du Lez, à l'embouchure de laquelle se trouvait le port de Lattes. Un juif espagnol, Benjamin de Tudèle, qui le visita au XII^e siècle, l'a décrit comme il suit : « Le port de Lattes est beau
« et bien commode, et le port Sarrasin contribue à sa gloire. Les
« chrétiens et les mahométans y abordent des Algarbes, de la Lom-
« bardie, du royaume de la Grande-Rome, d'Égypte, de la terre
« d'Israël, de la Grèce, de la Gaule, de l'Espagne, de l'Angleterre ;
« mesme les Indes et l'Éthiopie, qui commercent d'antiquité avec Lis-
« bourne et Marseille, y paraissent quelquefois, et fort souvent des
« marchands de la Grande-Arménie et de la Perse la plus reculée.

L'organisation municipale et commerciale de Montpellier favorisait, du reste, autant que sa position géographique, l'esprit entreprenant de sa population. En 1393, six consuls, nommés tous les ans, administraient la ville et jugeaient les contestations commerciales. Cinquante-trois ans plus tard, en 1246, les consuls de Montpellier députèrent un de leurs collègues, Étienne Lobet, à Constantinople, « pour mieux régler, disait la délibération, la négociation du
« Levant et pour accommoder quelques différends de nos trafi-
« queurs. » Le serment que prêta, à cette occasion, Étienne Lobet, peint tout à la fois les caractères et les mœurs du temps. « Moy,
« Estienne Lobet, consentant à l'élection qui a été faite de ma per-
« sonne, du mandement et à la réquisition de messieurs les consuls
« de Montpellier, je reçois l'office de ce nouveau consulat, à l'honneur
« de Dieu et pour la commodité des marchands et de toute la société
« de Montpellier et de France, et je jure sur les saints Évangiles de Dieu
« que je touche corporellement que je me comporterai dans les fonc-
« tions de ma charge en homme de bien et loyal marchand, et chef
« des marchands, et que, de toutes mes puissances, je procurerai
« l'honneur et l'avantage de mes compagnons et associés, sans faire
« rien dans la fraude, mais tout dans la bonne foy. Ainsi me soit
« Dieu en ayde. »

Dans les environs, deux villes, Narbonne et Aiguesmortes, eurent,

à diverses époques, une grande importance commerciale; néanmoins, les principaux établissements, les comptoirs étrangers étaient à Montpellier, qui avait aussi des foires célèbres, où le Languedoc, le Gévaudan, le Rouergue, l'Auvergne, vendaient leurs draps aux Vénitiens, aux Florentins, aux Génois. La ville de Montpellier jouissait aussi de deux privilèges considérables, bien que tout à fait différents. En 1254, saint Louis l'avait dotée d'un tribunal dit du *petit Scel*, dont la juridiction s'étendait à tout le royaume et même à l'étranger. La justice de ce tribunal était en même temps plus prompte et moins dispendieuse que celle des établissements ordinaires, et l'on se figure les avantages qu'y trouvait le commerce auquel la lenteur des procédures est particulièrement nuisible. L'autre privilège consistait dans la faculté que le pape Urbain V avait, en 1367, accordée à la ville de Montpellier de commercer, sans encourir les censures ecclésiastiques, avec les Sarrasins, à Alexandrie, et dans les autres ports soumis à la domination du Soudan. Urbain V avait déclaré d'ailleurs qu'il « n'accordait cette permission que pour « un seul navire, chaque année, sur les six appartenant à la ville de « Montpellier, et sous la condition expresse qu'il ne serait chargé « de marchandises que des seuls habitants de cette ville, et qu'il ne « porterait aux infidèles ni armes, ni fer, ni bois pour la construction « des vaisseaux, ni en général rien qui fût capable de nuire au bien « et à l'avantage de la chrétienté. »

Tandis que les documents du temps font connaître quelle était, au XV^e siècle, la population de Venise et de Florence, aucune indication de ce genre ne nous a été laissée sur celles de Marseille, de Montpellier, et même de Paris, à la même époque. Les historiens locaux constatent que, déjà, au XII^e siècle, Montpellier était appelée *la populeuse*. « Toute la ville, dit Froissart, étoit de grande recouvrance « pour le fait de la marchandise par mer et par terre. » Au XVI^e siècle, François I^{er} aurait dit à Charles-Quint : « Paris n'est pas une « ville, mais un monde. Tolose, Lyon, Bourdeaux et Rouan sont bien « estimables; mais Montpellier les surpasse. » On a vu que Bourges, avec ses quarante églises, pouvait compter, vers le milieu du XV^e siècle, environ soixante mille habitants. On peut, ce semble, à défaut d'autres indices, conclure des données qui précèdent et des soixante-cinq églises que renferma Montpellier, au moment de sa plus grande splendeur, que sa population, aujourd'hui réduite à trente-sept mille

âmes, dut atteindre, à cette époque, un chiffre peut-être trois fois plus élevé.

C'est dans cette ville, et au milieu des circonstances commerciales dont nous venons de présenter l'esquisse, que Jacques Cœur établit, vers 1432, sans doute au retour du voyage qu'il avait fait dans le Levant, le centre de ses opérations. Ces circonstances étaient, on a pu en juger, des plus favorables. D'une part, les républiques italiennes, emportées par leur jalousie habituelle, se livraient à des guerres incessantes ; et, deux d'entre elles, Florence et Gênes, notamment la dernière, étaient en proie aux factions intestines. D'un autre côté, la plus dangereuse rivale de Montpellier, Marseille, n'appartenant pas encore à la France, ne faisait qu'une partie des échanges que réclamaient les besoins des populations méridionales. Affaiblie, d'ailleurs, par les luttes malheureuses que soutenait la maison d'Anjou pour recouvrer le royaume de Naples, elle était, de plus, à cette époque, hors d'état de lutter avec les Catalans, ses redoutables voisins, qui faisaient à sa marine une guerre acharnée. Enfin, les facilités accordées par Urbain V à la ville de Montpellier pour le commerce du Levant, constituaient, en faveur de cette ville, un privilège, qui, habilement exploité, pouvait avoir les plus heureuses conséquences. Aucun document ne fait connaître les ressources avec lesquelles Jacques Cœur entreprit les opérations qui devaient le rendre célèbre. On n'a pas non plus le détail des développements successifs qu'il y donna. Mais si les particularités de cette organisation commerciale, la plus grande sans contredit dont l'histoire ait conservé la trace, manquent, on verra du moins se dérouler successivement les preuves de la prodigieuse fortune de l'illustre commerçant, et l'on jugera, par l'importance des résultats, de l'activité, de l'intelligence, on peut même dire du génie qu'il dut déployer.

II

. Pendant que, grâce à l'administration réparatrice de Charles VII, la France se relevait peu à peu de ses ruines, Jacques Cœur, chargé tout à la fois de la fabrication des monnaies à Paris et à Bourges, et entretenant, avec les ports du Levant et de l'Italie, des relations dont chaque année voyait sans doute s'accroître l'importance, posait les bases d'une immense fortune. En outre, lorsque la perception des

impôts fut enfin redevenue régulière, et que le roi put appliquer aux dépenses de sa maison une partie des revenus du domaine si longtemps absorbé, et au delà, par les frais de la guerre, il rétablit la charge d'argentier et en confia les fonctions à Jacques Cœur, qui y trouva sans doute la source de nouveaux profits. Ces fonctions ne conféraient pas, d'ailleurs, comme l'ont pensé quelques historiens, la direction des finances publiques. Les attributions de l'argentier consistaient à recevoir tous les ans, des trésoriers généraux, une certaine somme affectée aux dépenses de la maison royale, et d'en faire connaître l'emploi à la Chambre des comptes. Un des prédécesseurs de Jacques Cœur dans ces fonctions, ne touchait même, au XIV^e siècle, que quatre cents livres pour ses gages ; mais, indépendamment d'autres avantages qui y étaient peut-être attachés, la charge d'argentier procurait à Jacques Cœur celui de vivre à la cour, et le mettait sans doute à même d'obtenir, pour son commerce avec le Levant, des facilités, des privilèges, dont il ne manquait pas de tirer profit. Il est à croire, en outre, que Charles VII avait quelquefois recours aux richesses de son argentier pour faire face à des dépenses urgentes. Reconnaisant des services qu'il en avait reçus, « tant en sa charge d'argentier qu'autrement, et en considération de « ses mérites, » il lui accorda, au mois d'avril 1440, des lettres d'anoblissement, ainsi qu'à Marie de Léodepart, sa femme, et à leurs enfants.

De leur côté, les compatriotes de Jacques Cœur s'adressaient à lui pour faire sanctionner par le gouvernement les mesures qu'ils croyaient utiles à leur contrée. On a vu que la fabrication de la draperie avait été fort en honneur à Bourges, antérieurement au XV^e siècle. Plus tard, les fabricants de Rouen surpassèrent ceux du Berry. Pour combattre cette rivalité redoutable, les fabricants de Bourges crurent qu'il suffirait de soumettre leurs statuts à une révision rigoureuse. Au mois de juillet 1443, Charles VII chargea quelques personnes, au nombre desquelles figuraient l'archevêque de Vienne et Jacques Cœur, de préparer de nouveaux statuts pour la draperie de Bourges. Le roi espérait ainsi « accroître en biens temporels sa ville « de Bourges, qui est située et assise loing de port de mer, et de « grosse rivière ou fleuve portant grand navire et qui, à l'occasion « des guerres, étoit dépeuplée et désolée. » La commission se rendit à Bourges, entendit les maîtres drapiers, et rédigea des statuts où

toutes les parties de la fabrication étaient réglées, les méthodes de teinture déterminées, et qui semblent avoir servi de modèle aux statuts analogues du XVII^e siècle. Mais on ne supplée pas par des règlements au désavantage des lieux ; et, bien que les statuts nouveaux portassent défense de vendre dans le Berry les draperies de Normandie, la draperie de Bourges ne se releva pas de son infériorité.

Un contemporain de Jacques Cœur a laissé de lui le portrait suivant : « C'était, dit-il, un homme sans littérature, mais d'un esprit « infini, et très-ouvert, très-industrieux pour tout ce qui concernait les affaires. Le premier en France, dans le XV^e siècle, il fit « construire et équipa des navires qui transportèrent en Afrique et « en Orient des draps et autres marchandises du royaume. A leur « retour, ses navires rapportaient de l'Égypte et du Levant diverses « étoffes de soie et toutes sortes d'épices. Arrivés en France, quelques-uns de ces navires remontaient le Rhône, tandis que d'autres « allaient approvisionner la Catalogne et les provinces voisines, disputant ainsi aux Vénitiens, aux Génois et aux Catalans une branche de trafic qu'ils avaient seuls exploitée jusqu'alors. C'est ainsi « qu'il acquit, par son industrie et par ses opérations maritimes, « des richesses prodigieuses. »

Pour suivre et surveiller ces opérations, Jacques Cœur avait des représentants dans diverses villes de l'intérieur et dans toutes celles où abordaient ses navires. Suivant un contemporain, il ne comptait pas moins de trois cents facteurs ou employés. Les principaux étaient Jean de Village, qui avait épousé Perrette Cœur, nièce de l'argentier, et Guillaume de Varye. Jean de Village représentait Jacques Cœur à Marseille, où celui-ci avait acheté une belle maison, ainsi que des droits de bourgeoisie et des franchises qui lui permettaient de faire, avec exemption de taxes auxquelles étaient soumis les étrangers, des expéditions importantes.

En même temps, Jacques Cœur avait obtenu de Charles VII pour son commerce, tant en France qu'à l'extérieur, des facilités et des privilèges qui provoquaient la jalousie des autres marchands. Ceux-ci se plaignaient de « ne pouvoir rien gagner à cause *d'icelui Jacquet.* » D'après un écrivain du temps, il faisait vendre « à l'hostel du roy, « toutes sortes de marchandises de quoy corps d'homme pouvoit « s'imaginer. » Ces marchandises étaient principalement des draps de soie, du velours, des fourrures, des armes. Un fragment de l'in-

ventaire de ses papiers fournit, à ce sujet, des renseignements authentiques. Diverses obligations dont cet inventaire donne le détail constataient qu'il lui était dû, en 1451 :

Par le sire de Chabannes, le prix non spécifié d'une brigandine de velours sur velours ;

Par un varlet de fourrure du roy, le prix de 30 aunes de chanevay, pour faire trois paillasses ;

Par le roi, pour présent fait à messire Hugues de Villefranche, chevalier, le prix de 12 aunes de velours plein noir ;

Par le roi, le prix de deux harnois complets à armes, dont il a fait présent à Guillaume Gouppil, et à Jean Debroc, écuyers.

En même temps, Jacques Cœur faisait vendre diverses marchandises dans les pays étrangers. Ainsi l'on voit, dans un document officiel que, pendant les trêves avec l'Angleterre, c'est-à-dire de 1444 à 1448, Guillaume de Varye avait envoyé, dans le pays, « pour les besongnes de Jacques Cœur avec certains maîtres, draps d'or et autres choses, pour les vendre audit pays. »

Jusqu'à cette époque, la France n'avait entretenu avec le Levant que des relations sans importance. Grâce à Jacques Cœur, elle allait enfin être appelée à partager désormais, avec les Génois et les Vénitiens, les bénéfices que ce commerce procurait. A la vérité, par suite de l'avidité des agents du Soudan et des préjugés de son gouvernement contre les Francs, ces relations étaient alors soumises à des vicissitudes sans cesse renaissantes et fréquemment interrompues par les exigences des autorités musulmanes. Les Vénitiens eux-mêmes furent, en 1442, les victimes de cette intolérance ; on ne sait sous quel prétexte le Soudan les chassa de ses États et confisqua leurs biens. Quelque temps après, il est vrai, l'interdit qui les avait frappés fut levé par l'intervention des facteurs de Jacques Cœur. Dans le but sans doute d'épargner pour l'avenir de semblables avanies à la France, Jacques Cœur profita de son influence sur Charles VII pour le décider à envoyer au Soudan d'Égypte un ambassadeur muni de quelques présents, et il obtint que cette mission fût confiée à Jean de Village. Un chroniqueur contemporain a reproduit la lettre suivante que celui-ci, de retour de sa mission, remit au roi de la part du Soudan.

« Ton ambassadeur, homme d'honneur, gentilhomme, lequel tu nommes Jean Village, est venu à la mienne Porte sainte, et m'a présenté tes lettres avec le présent que tu m'as mandé, et je l'ay

« receu, et ce que tu m'as escript que tu veulx de moy je l'ay fait.
 « Et sy ay fait une paix à tous tes marchands pour tous mes pays
 « et ports de la marine, ainsy que ton ambassadeur m'a sceu de-
 « mander.. et sy mande à tous les seigneurs de mes terres, et par
 « spécial au seigneur d'Alexandrie, qu'il fasse bonne compaignie à
 « tous les marchands de ta terre, et sur tous les aultres ayant liberté
 « en mon pays, et qu'il leur soit fait honneur et plaisir, et quand
 « sera venu le consul de ton pays, il sera à la faveur des aultres con-
 « saux bien haut..... Sy te mande par ledit ambassadeur un présent,
 « c'est à sçavoir du baume fin de nostre sainte vigne, un bel lié-
 « part, trois escuelles de porcelaine de Sinan (Chine), un plat de
 « porcelaine de Sinan, deux grands plats ouvrés de porcelaine, deux
 « bouquets de porcelaine, un lavoire-ès-mains et un garde-à-manger
 « de porcelaine ouvré; une jatte de fin gingembre vert, une jatte de
 « noyaux d'amandes, une jatte de poivre vert, des amandes et cin-
 « quante livres de nostre fin bamouguet, un quintal de sucre fin.
 « Dieu te mène à bon sauvement, Charles, roy de France. »

La mission de Jean de Village avait donc été couronnée d'un succès complet, car il avait obtenu notamment, et c'était alors un point important, que les consuls français seraient désormais traités dans les états du Soudan sur le pied de ceux des nations les plus favorisées. Ainsi, Jacques Cœur fonda, par cette mission, décidée sans aucun doute sur sa demande, l'influence française dans le Levant; et si cette influence fut d'abord particulièrement utile à ses intérêts; si, par la suite, elle fut souvent attaquée, elle n'en a pas moins été pendant plusieurs siècles un des titres d'honneur de la France, et, pour le commerce, une occasion continuelle de bénéfices. En même temps, les agents qu'il entretenait dans le Levant se rendaient utiles aux chevaliers de Malte pour lesquels il négocierent en 1445 un traité avec le soudan d'Égypte. Grâce aux sauf-conduits qu'il avait pour le commerce de son maître, un de ces agents transporta à Alexandrie un représentant de l'Ordre. Plus tard enfin, le 8 février 1446, le grand-maître de l'Ordre enjoignait par une bulle à deux de ses receveurs en Provence, de payer à Jacques Cœur les frais qui lui étaient dus pour ce voyage et pour le transport d'un grand nombre d'esclaves chrétiens et de prisonniers qu'il avait ramenés d'Alexandrie.

Indépendamment du commerce qu'il faisait avec le Levant, des étoffes, des armures et des denrées étrangères de toutes sortes, dont

il fournissait le roi, la cour, et dont il avait des entrepôts à Marseille, à Montpellier, à Bourges et dans les principales villes du royaume, Jacques Cœur avait été amené, en sa qualité de maître des monnaies de Paris et de Bourges, à exploiter diverses mines d'argent, de plomb et de cuivre, situées aux environs de Tarare et de Lyon. Une ordonnance de 1415, renouvelée en 1437, portait que la dixième partie du produit net des mines appartenait au roi, à l'exclusion des seigneurs qui avaient voulu se l'attribuer. Les mines dont Jacques Cœur avait entrepris l'exploitation, étaient 1^o celles de Saint-Pierre-la-Pallu, dans le territoire du bourg de Saint-Bel, à trois lieues de Lyon, et à une demi-lieue de la grand'route du Bourbonnais ; ces mines contenaient un peu d'argent, du fer, du kis et beaucoup de pyrites ; 2^o celles de Cheissy, à très-peu de distance de Saint-Bel, contenant du cuivre ; 3^o enfin, celles de Jos-sur-Tarare, à cinq lieues de Lyon, où l'on trouvait un peu d'argent, mais principalement du plomb. La plupart de ces mines paraissaient avoir été autrefois exploitées par les Romains ; celle de Jos-sur-Tarare avait même, disait-on, donné de l'or, mais d'un titre assez bas et d'une extraction difficile, ce qui l'avait fait abandonner. Des contemporains de Jacques Cœur ont supposé que l'exploitation de ces mines avaient été l'origine de ses grands biens. On ajoutait, que « sans le bail de la monnoie, il « n'en eust tiré si grand prouffit. » Des pièces authentiques permettent aujourd'hui de réduire à leur juste valeur ces évaluations. Après la condamnation de Jacques Cœur, le roi s'empara des mines de son argentier et les mit en régie. Or, les comptes qui ont été conservés de cette gestion, depuis le 1^{er} février 1454 jusqu'au dernier jour de février 1455, constatent que, pendant ces treize mois, la recette, tant de l'argent, du plomb et du cuivre, que de diverses dépendances des mines, s'était élevée à 16,563 livres, sans compter environ 2,000 quintaux de plomb, et que les dépenses d'exploitation et de réparations avaient excédé les recettes de près de 2,200 livres. Enfin, l'exploitation de ces mines ayant été, après cet essai, confiée à un fermier, dans l'espoir sans doute que l'on arriverait à de plus heureux résultats, celui-ci renonça bientôt après à son bail, et l'on fut obligé de pourvoir à son remplacement.

Ce n'est donc point aux mines du Lyonnais que Jacques Cœur fut redevable de sa fortune ; tout porte à croire au contraire que s'il ne les avait pas abandonnées lui-même, c'est à cause de l'espèce de

prestige qui s'attachait à cette exploitation. Peut-être se flattait-il de l'espoir, ordinaire en pareil cas, d'arriver à des résultats plus fructueux. D'un autre côté, l'ordre qui se raffermissait de jour en jour, la prospérité renaissante des campagnes, l'augmentation de la richesse et celle de la population, qui en était la suite, permettaient sans doute à Jacques Cœur d'étendre chaque année ses spéculations ; et, dans cet immense mouvement d'affaires, la perte que lui occasionnaient probablement les mines du Lyonnais était un fait inaperçu ou tout au moins sans conséquence.

Cependant, la faveur dont jouissait l'argentier de Charles VII allait toujours en augmentant, et, chaque année, on le voyait intervenir davantage dans la direction des diverses branches de l'administration publique. On possède la copie d'une ordonnance de paiement de la somme de cent livres tournois à un inspecteur chargé « par le « commandement de Jacques Cœur, conseiller et argentier du roy, de « faire les visitations et estimations des sels qui estoient tant ès salins « que ès boutiques du Languedoc et atteindre les faultes, abus et lar- « recins qu'on disoit estre sur lesdits greniers, afin de y donner ordre « et provision. » Déjà, au mois de juin 1444, Charles VII chargeait son argentier de procéder, conjointement avec Pierre Dumoulin, archevêque de Toulouse, et Jean d'Étampes, trésorier et maître des requêtes, à l'installation du nouveau parlement du Languedoc. La même année, au mois de septembre, Jacques Cœur figurait, avec Tanneguy-Duchâtel, au nombre des commissaires chargés de présider, au nom du roi, les États généraux de cette province. Les commissaires demandaient aux États une aide ou *don gratuit* de 200,000 livres ; les députés des États alléguèrent la misère du pays, misère causée tant par la sécheresse que par les ravages des gens d'armes du bâtard d'Armagnac, et ils parvinrent à faire accepter 160,000 livres. Une fois l'imposition votée, Jacques Cœur fut commis pour en faire la répartition dans le diocèse de Magalonne, et, d'après un acte autographe que l'on a conservé, les États lui allouèrent pour ce soin une indemnité de 300 livres. Depuis cette époque jusqu'au jour de sa disgrâce, Jacques Cœur fit chaque année partie des commissaires du roi près les États du Languedoc. En 1445, il était en outre désigné avec l'archevêque de Reims, le président du parlement de Toulouse et plusieurs autres pour juger un différend que le comte Mathieu de Foix avait avec la noblesse et les peuples du Cominges. L'année suivante, les États généraux du Languedoc

réunis à Montpellier votèrent un don gratuit de 170,000 livres, non sans protester, suivant l'usage, en se fondant sur la détresse du pays. Les États faisaient observer qu'ils avaient payé au roi depuis six ans, pour les tailles ou *fogaiges*, 1,250,000 livres, sans compter l'impôt de l'équivalent et du grenier à sel. Le don gratuit de l'année 1448 fut fixé à 150,000 livres, « tant pour la descharge du logement des « 500 lances et des francs archers que la province estoit obligée d'en- « tretenir, que pour les autres besoins de l'État. » L'année d'après, les États accordèrent une somme égale, « plus 7,000 livres aux gens « du Grand-Conseil pour avoir aidé à obtenir l'abolition générale que « naguère le roi avait accordée au Languedoc et 4,000 livres à Jacques « Cœur, argentier du roy, pour les dépenses par lui faites pour en- « tretenir le fait de la marchandise, par le moyen des galères, navires « et autres fustes... » Au mois de janvier 1450, les États renouvelèrent l'aide de 170,000 livres pour le roi, l'indemnité de 6,000 livres pour les gens du Grand-Conseil, et celle de 4,000 livres pour Jacques Cœur, « pour le dédommager des dépenses qu'il avait faites à l'armée « pour la conquête de la Normandie. » Enfin, en 1451, les États votèrent 120,000 livres pour le roi, 1,000 livres pour Jean d'Étampes, évêque de Carcassonne, « *général, ordonné par le roy, au gouverne- « ment de toutes ses finances, tant en Languedoc comme en Languedoil;* « 400 livres à l'archevêque de Toulouse, pour avoir présidé l'assem- « blée, et 4,000 livres à Jacques Cœur. »

De son côté, Charles VII n'oubliait pas son commissaire près les États du Languedoc. Le reçu suivant, signé de Jacques Cœur, et portant la date de 1450 en donnera la preuve :

« Je reconnois avoir reçu de M^e Estienne Petit, receveur général « des finances du Languedoc, la somme de VII^e LXII livres tournois, « qui m'a esté allouée par le roy, sur le rôle de la distribution de ses « finances, pour estre plus honorablement à son service. »

Une autre fois, dans une répartition d'un fonds de six mille écus d'or, répartition dans laquelle Charles VII retint trois mille écus pour lui, Jacques Cœur figure pour une somme de six cents écus, tandis que le parlement n'y est porté que pour deux cents écus. Un seul de tous ceux qui y participèrent eut six cents écus comme Jacques Cœur ; ce fut l'évêque de Carcassonne, son ami le plus dévoué.

Ainsi, tous les honneurs arrivaient alors comme à l'envi à Jacques Cœur. A toutes les époques, lorsqu'un homme est parvenu à une cer-

taine élévation au-dessus de ses contemporains , tout conspire pour le faire croire partout indispensable, et pour l'écraser en quelque sorte sous sa fortune. On a vu que Jacques Cœur faisait, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, un commerce immense qui occupait trois cents commis ; ses navires sillonnaient la Méditerranée ; les mines d'argent, de plomb et de cuivre qu'il possédait dans le Lyonnais réclamaient ses soins ; il avait fait établir une papeterie ; il était maître des monnaies à Bourges et à Paris, argentier et conseiller du roi. Chaque année, enfin, celui-ci le nommait un de ses commissaires aux États du Languedoc. En 1446, Charles VII le désigna, en outre, pour faire partie, avec l'archevêque de Reims, Saint-Vallier et Tanneguy-Duchatel, prévôt de Paris et sénéchal de Provence, d'une ambassade chargée de se rendre à Gênes et d'opérer l'annexion de cette ville à la France.

La république de Gênes était alors et depuis longtemps travaillée par des guerres intestines ; plusieurs fois déjà, les partis qui s'y disputaient le pouvoir avaient fait appel à la France. En 1444, les Adorno, d'un côté, les Campofregoso, de l'autre, étaient les factions dominantes. Craignant de ne pouvoir l'emporter, avec leurs seules ressources, ces derniers signèrent un traité par lequel ils s'engageaient à livrer Gênes à Charles VII. Deux ans après, ils s'unirent aux Doria, armèrent cinq vaisseaux, et vinrent à Marseille réclamer l'exécution du traité. L'ambassade dont Jacques Cœur faisait partie avait pour mission d'aider Janus de Campofregoso à chasser les Adorno de Gênes, et d'opérer ensuite la réunion des deux pays. Mais, à peine Campofregoso se fut-il emparé de la ville, avec l'appui des troupes françaises, qu'il déclara, dit un chroniqueur, que « *le pays et la ville, il avoit conquis à l'espée, et à l'espée les garderoit contre tous.* » Vainement les ambassadeurs se rendirent à Nice, et de Nice devant Gênes même, pour le sommer de tenir sa parole. N'ayant rien pu en obtenir, ils revinrent à Marseille, et de là à Bourges, où se trouvait Charles VII. Cependant, Jacques Cœur était entré et continua de rester en relations avec Janus de Campofregoso. On en a la preuve par une lettre que celui-ci lui écrivit de Gênes le 25 septembre 1447, et par laquelle, répondant à une dépêche qu'il avait reçue de l'argentier, il le remerciait des longs détails qu'elle contenait sur les affaires du moment. Cette réponse constate que Jacques Cœur avait eu pour but, en écrivant à Campofregoso, de l'amener à

livrer Gênes à la France, conformément aux engagements pris en 1444. Mais, tout en protestant de son dévouement absolu à Charles VII, Campofregoso s'abstint de traiter cette question. Il terminait en priant Jacques Cœur de lui écrire fréquemment et longuement.

Une mission plus délicate fut, en 1447, confiée à Jacques Cœur. Un schisme profond divisait alors l'Église depuis sept ans. Deux papes avaient été nommés. L'un d'eux était cet Amédée, ancien duc de Savoie qui, ayant abdicqué en faveur de ses fils, s'était retiré sur les bords du lac de Genève, avec six seigneurs de sa cour, à Ripaille, où ils formèrent comme une communauté d'ermites. Cette résolution donna lieu, on le sait, à beaucoup de commentaires mal fondés. Quelque temps après, le concile réuni à Bâle élut pape Amédée de Savoie qui prit le nom de Félix V.

Craignant que le mal ne devint irrémédiable, s'il se prolongeait davantage, Charles VII envoya l'archevêque de Reims, l'évêque de Carcassonne, messire Robert Thibault, maître en théologie, et Jacques Cœur, tous conseillers du roi, en ambassade auprès de messieurs de Savoie, pour les exhorter, disent les instructions données aux ambassadeurs français, « à se désister et départir du chemin qu'ils « tiennent touchant le fait du papal, et à quérir moyens convenables pour eulx mettre en bonne voye et obéissance envers Dieu et « l'Église... »

Les ambassadeurs de Charles VII avaient pour mission de soumettre à la maison de Savoie les propositions suivantes : 1° Toutes les procédures faites par les deux partis, l'un contre l'autre, seraient considérées comme non avenues ; 2° Eugène IV serait reconnu comme le vrai pape ; 3° en cédant le pontificat, Amédée obtiendrait le plus haut rang qu'on pourrait lui accorder dans l'Église, et ceux qui avaient embrassé son parti auraient part à l'accommodement par les dignités et les honneurs qui leur seraient conférés.

L'ambassade, dont Jacques Cœur faisait partie, remplit heureusement l'objet de sa mission. A dater de cette époque, Amédée parut disposé à abandonner ses prétentions à la tiare. Mais, sur ces entrefaites, Eugène IV était mort et avait été remplacé par Nicolas V. Celui-ci, voulant tout d'abord frapper un grand coup, s'empressa de déclarer Amédée et ses adhérents déchus de leurs États, et de les donner à la France, qui n'eut garde de les accepter. Prévoyant, à ce début, que les difficultés viendraient désormais du nouveau pape,

Charles VII lui envoya une ambassade composée de Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, d'Élie de Pompadour, évêque d'Alet, de Gui Bernard, archidiacre de Tours, de Thomas de Courcelles, docteur en théologie, de Tanneguy-Duchâtel et de Jacques Cœur,

Les ambassadeurs se mirent en route au mois d'avril 1448, à l'exception de Tanneguy-Duchâtel et de Jacques Cœur, qui les rejoignirent d'ailleurs au mois de juillet suivant. Ceux-ci partirent de Marseille avec onze barques ou navires chargés de vivres et ravitaillèrent, chemin faisant, la ville et le château de Final qui tenaient toujours pour le roi. Charles VII espérait que le traité de 1444, concernant l'annexion de Gênes à la France, finirait par recevoir son exécution, et il attachait, par suite, le plus grand prix à la conservation de Final. Tanneguy-Duchâtel et Jacques Cœur se dirigèrent ensuite, avec trois navires seulement, sur Civita-Vecchia. L'ambassade fit son entrée à Rome d'une manière solennelle et avec le plus grand éclat. Plus de trois cents chevaux, richement caparaçonnés et harnachés, figuraient dans le cortège. « Il n'y avoit pour lors « homme vivant, a dit un chroniqueur, qui oncques eust vu entrer « à Rome si honorable ambassade, ny en si grande magnificence, « ny qui eust ouy parler de pareille compagnie, ce qui tournoit au « grand honneur du roy et de son royaume. » L'auteur de de la chronique rimée du règne de Charles VII, parle comme il suit de cette cérémonie :

« L'on ne vid entrée si pompeuse
 « Des François comme ceste-là,
 « Ne despençe si oultrageuse
 « Comme l'on fist ça et delà. »

Enfin, Nicolas V lui-même écrivit, le 5 août 1448, à Charles VII, que ceux-là même, qui habitaient Rome depuis soixante ans, ne se souvenaient pas d'avoir jamais vu une ambassade aussi nombreuse et composée d'hommes aussi illustres. Peu de jours après son arrivée à Rome, Jacques Cœur y avait été atteint de la fièvre. Aussitôt, Nicolas V le fit transporter dans son palais de Saint-Pierre, et donna des ordres pour qu'il y fût l'objet des soins les plus attentifs. Il lui accorda, en outre, comme l'avait déjà fait Eugène IV, l'autorisation de faire le commerce avec les infidèles.

Des ambassadeurs du roi d'Angleterre avaient précédé ceux de Charles VII à Rome. Ayant échoué dans leurs démarches auprès de Nicolas V, ils s'étaient retirés à Viterbe pour y attendre le résultat des tentatives de l'ambassade française. La mission de celle-ci était, d'ailleurs, difficile. En effet, Félix V mettait à sa renonciation au pontificat des conditions exorbitantes. Il voulait préalablement faire trois bulles qui auraient pour objet, la première de rétablir tous les ecclésiastiques qu'Eugène IV et Nicolas V avaient déposés ou privés de leurs biens à l'occasion du schisme; la deuxième de lever toutes les excommunications qu'il avait lui-même publiées contre les personnes, communautés et villes qui avaient suivi l'obédience d'Eugène et de Nicolas; la troisième de confirmer tout ce qu'il avait fait pendant son pontificat. Il devait ensuite se déposer volontairement entre les mains d'un concile général qui élirait Nicolas V. Une fois déposé, Amédée serait cardinal, évêque, légat et vicaire perpétuel du Saint-Siège dans toutes les terres du duc de Savoie; il aurait, dans l'église romaine, la première place après le pape; si jamais il paraissait devant Sa Sainteté, elle se lèverait de son siège pour le recevoir et le baiserait à la bouche, sans exiger de lui d'autres marques de respect et de soumission; il conserverait l'habit et les ornements du pontificat, excepté l'anneau du pêcheur, le dais et la croix sur sa chaussure.

Quelques-unes de ces conditions n'avaient pas obtenu l'assentiment de Charles VII. Nicolas V, de son côté, refusa d'abord d'y adhérer. Néanmoins, les ambassadeurs français l'y décidèrent. L'année suivante, au mois d'avril, Félix transféra le concile de Bâle, qui l'avait élu, à Lausanne, et s'y déposa solennellement, suivant ce qui avait été arrêté. Dès ce moment, Nicolas V fut reconnu pape par toute la chrétienté, et le schisme cessa, après avoir duré neuf ans. En annonçant à la Chambre des comptes, par une lettre de Lausanne du 20 avril 1449, la conclusion de cette grande affaire, Jacques Juvénal des Ursins, évêque de Poitiers, exprimait l'avis qu'il conviendrait de rendre grâce à Dieu de l'entière pacification de l'Église. Cela eut lieu peu de temps après. « Le jedy au soir, 15^e jour de « may 1449, dit à ce sujet un chroniqueur, par l'ordonnance des « prévosts, des marchands et eschevins de la ville de Paris, furent « faites réjouissances et festes par tous les carrefours, et autres plu- « sieurs lieux en la ville de Paris. Et le lendemain, furent faites pro-

« cessions générales à Nostre-Dame, et d'illec allèrent à Saint-Victor
« remercier Dieu. »

Les historiens sont unanimes pour rendre hommage à la prudence et à l'habileté consommée dont le gouvernement de Charles VII fit preuve dans cette grave question. Un prélat contemporain a constaté l'heureuse influence de ce prince dans les longues négociations que suscitérent, sous son règne, les affaires de la religion⁴. Un autre historien du temps a pleinement confirmé ce témoignage : « Pour
« laquelle paix conduire et mener à bonne fin, dit-il à ce sujet, le
« très-chrestien roy de France et les siens travaillèrent grandement.
« Et à ce faire, pour y parvenir, il employa grandes finances ; par-
« tant, il en est digne de très-grande louange et récompense. »

Ainsi se trouvait heureusement accomplie l'œuvre importante à laquelle Jacques Cœur avait été appelé à coopérer.

PIERRE CLÉMENT.

⁴ Amelgard (Thomas-Bazin, évêque de Lisieux) : « *Ad extinguendum schismatum, tanquam catholicus et christianissimus princeps laborabat, etc.* »

(La suite au prochain numéro.)

L'INTENDANT.

(2^e PARTIE¹)

IV

Trois personnes étaient réunies en conseil intime dans le petit salon de la marquise : cette dame, le notaire Joubert et Raoul. Il était question des projets relatifs à ce dernier.

Nous savons que madame de Montségur s'était enfin laissé persuader par le notaire de la nécessité d'une alliance qui rendrait à son fils l'héritage de ses pères ; elle avait également compris que Raoul devait aller avant tout chercher une situation à Paris. Le retour des Bourbons était un événement qui devait favoriser un jeune homme intelligent, appartenant à l'une des plus anciennes familles de France, et qui trouverait à la cour de nombreux amis de son père. Madame de Montségur cita une foule de noms, parmi lesquels les plus illustres du royaume.

« Alors, Raoul peut partir, » dit M. Joubert.

A ces mots, les yeux de la digne dame se remplirent de larmes.

« Puisqu'il le faut, répondit-elle, je ne m'y oppose pas. Je sens que M. Joubert a raison. Ce n'est qu'avec une position acquise que Raoul peut demander la main d'une fille riche, quoique de ses biens à lui. Mais, comme vous le dites, cette pauvre enfant est innocente de tout cela.

— C'est donc convenu, reprit le notaire. Je suis sûr de M. de Brèche. Sa vanité sera flattée. D'ailleurs, à certaines paroles qu'il a laissées échapper dans le temps, j'ai cru comprendre que le vieillard avait quelque arrière-pensée de légitimer sa fortune par une bonne alliance, et je suis certain, je vous le répète, que mes démarches, de la discrétion desquelles je n'ai pas besoin de vous assurer, seront reçues avec empressement.

— Mais vous n'en ferez aucune avant que je me sois ouvert une carrière.

— Cela est parfaitement entendu.

— Et vous, ma mère, vous ne serez point abandonnée ; indépendamment de nos bons amis, au milieu desquels je vous laisserai, madame Joubert vous présentera quelqu'un qui aura pour vous un respect plein de tendresse, et qui vous parlera de votre fils.

— Oui, mon ami, qu'on me l'amène ; d'après ce que tu m'en as dit, je la recevrai comme une fille. »

Puis, redevenant triste :

« Et ce départ ? fit-elle en hésitant.

— Il ne doit pas être différé, reprit le notaire. Je donnerai à Raoul

¹ Voir le *Correspondant*, t. XXX, p. 667.



une lettre pour M. Eugène Perrinet, un de mes confrères. M. Perrinet est chargé des affaires de plusieurs personnages influents. Mes rapports avec lui me donnent le droit d'en attendre pour Raoul une réception et un bon vouloir qui ne seront point stériles. Ainsi donc, bonne espérance ! De mon côté, je réglerai ici les grands intérêts, et le ciel fera le reste. Mais il faut que Raoul parte d'ici à huit jours au plus tard. »

Cette petite scène de famille se passait à l'issue du dîner de madame de Montségur, c'est-à-dire à l'heure où le jeune homme avait l'habitude de se rendre à Beaufort. On peut imaginer si elle lui parut longue. Heureusement on vint demander M. Joubert, qui y mit fin en se retirant, et Raoul, après avoir donné encore quelques minutes à sa mère, gagna le chemin qu'il avait coutume de prendre chaque jour. Il marchait à peine depuis un quart d'heure, lorsqu'il vit sortir d'une oseraie qui bordait en cet endroit le lit d'une petite rivière, une jeune fille belle et pâle que, dans sa préoccupation, il ne reconnut pas d'abord. Cette jeune fille vint se placer devant lui, et Raoul, obligé de s'arrêter, reconnut Mariette.

« Vous, Mariette, dit le jeune gentilhomme étonné, et où allez-vous ainsi à travers les champs ? »

— Je ne vais nulle part. Je vous attendais.

— Moi ?

— Vous-même, monsieur ; mais ne restons point au bord du chemin ; » et elle entra dans l'oseraie. Raoul la suivit. La jeune fille était évidemment sous l'empire d'une grande exaltation.

« Je suis ici pour vous, monsieur de Montségur, et de la part de mademoiselle Agathe. Voici d'abord une lettre d'elle.

— Une lettre d'Agathe ? »

Mariette lui tendit d'une main tremblante une enveloppe satinée. Raoul en brisa le cachet, non sans une grande agitation. Il lut ces mots :

« Mon père vient d'arriver : vous ne pouvez plus venir à Beaufort ; cependant il faut que je vous parle, il le faut absolument. « Mariette vous dira ce que vous avez à faire ; suivez de point en point les instructions qu'elle vous donnera. »

Raoul pâlit.

« Que s'est-il donc passé à Beaufort ? demanda-t-il à la camériste d'Agathe.

— Quelque chose d'inexplicable, répondit celle-ci. M. de Brèche est arrivé ce matin. A peine descendu de voiture, il a fait demander Mademoiselle. Elle était au jardin : il est allé l'attendre dans son boudoir. Mademoiselle a été le rejoindre. Au bout d'une heure, le baron redescendait, la figure bouleversée et le regard menaçant. Alors sa fille m'a appelée ; mais lui m'a retenue sous le prétexte de me faire débarrasser je ne sais combien de caisses de chiffons. Ce n'est qu'après deux heures passées à ce fastidieux travail, auquel il a assisté lui-même, qu'il m'a permis de rejoindre ma maîtresse. J'ai trouvé Mademoiselle triste, mais résolue. « Mon père veut briser

mon existence, m'a-t-elle dit ; il n'en a pas le droit : je lutterai, s'il le faut ; ma volonté sera aussi forte que la sienne. C'est l'heure où Raoul se prépare à venir, a-t-elle ajouté, cours au-devant de lui, Mariette, et lui remets cette lettre. Mademoiselle a ajouté :

— Quand la nuit sera venue, qu'il se trouve sous les grands platanes du parc, près de la petite porte abandonnée qui communique à ta chambre ; tu iras le prendre et le feras monter, car il faut absolument que je lui parle. »

— J'y serai, dit Raoul attéré. Mais savez-vous, Mariette, ce que cela signifie !

— Je ne sais rien, si ce n'est que M. de Brèche est un bien méchant homme. »

Raoul avait pris la main de l'enfant qu'il tenait dans sa main glacée ; il ne s'aperçut point qu'elle était brûlante. Mariette le regardait dans ce moment avec une douceur extrême. Lui, par un geste rapide, porta cette main à ses lèvres :

« Tiens, dit-il, c'est pour elle. »

La jeune fille laissa échapper un cri et s'enfuit.

Demeuré seul, Raoul, en proie à une anxiété douloureuse, se creusa péniblement l'esprit pour arriver à une explication possible de ce qui avait pu se passer à Beauretrait ; il entassait les hypothèses les plus extravagantes, sans s'arrêter à la plus simple de toutes, à savoir que, dans un orgueil de parvenu, M. de Brèche avait formé d'autres projets pour sa fille... Mais alors que devenait l'opinion du notaire?... Or, la confiance de Raoul à M. Joubert était telle, qu'il lui était impossible d'admettre comme probable toute supposition qui l'aurait affaibli. C'est pourquoi sa perplexité demeurait la même.

Cependant à mesure que le moment approchait où le jour devait se faire pour lui dans ce mystère, son cœur s'apaisait et s'armait de fermeté. Il avait longtemps erré dans la campagne. Le soleil avait disparu derrière l'horizon lorsqu'il se rapprocha de Beauretrait ; il y arriva avec les premières ombres de la nuit, gagna le parc et se posta à l'endroit qui lui avait été désigné.

Mariette le guettait. Elle s'approcha vivement de lui, le prit par la main et l'entraîna sans proférer une parole. La porte indiquée par Agathe se ferma sur eux. Ils montèrent un escalier de service abandonné depuis longtemps, et Raoul se trouva bientôt dans une petite chambre proprette où brûlait une de ces lampes de cuivre à forme antique, en usage dans le pays, dont la flamme répandait autour d'elle une clarté douteuse et mélancolique.

« C'est ici, dit Mariette ; asseyez-vous, Monsieur, ajouta-t-elle en lui avançant une chaise de jonc. »

Raoul s'était laissé conduire en imitant le mutisme de son guide. Il lui semblait être sous l'empire d'un rêve. Il regardait la jeune fille comme on ferait d'une apparition surnaturelle dont on révoquerait en doute la présence. Cette jeune fille, belle d'une merveilleuse beauté, soumise en ce moment à une excitation fébrile qui donnait à sa physionomie un éclat étrange, pouvait en effet faire croire à une de ces figures surhumaines qu'aime quelquefois à créer l'imagination ardente des poètes ou des romanciers.

Mariette, de son côté, restait comme enchaînée devant Raoul. Elle le regardait en silence, immobile, éperdue, croyant rêver aussi, et, dans l'intensité de sa préoccupation, avait presque oublié le rôle qui lui était échu dans le drame domestique dont sa chambre devait être le théâtre. Elle eut besoin de faire un immense effort sur elle-même pour y revenir ; mais, au moment où elle allait prévenir sa maîtresse de la présence de Raoul, la porte s'ouvrit et M. de Brèche se montra.

Nous n'essaierons pas de reproduire l'effet de cette brusque apparition sur les deux personnages de cette scène. Raoul frémit et se leva : Mariette voulut fuir ; M. de Brèche la retint par le bras.

« Ce que j'ai à dire à Monsieur vous intéresse trop, petite, pour que vous ne restiez pas ici ; » et il la força de s'asseoir. L'enfant ne répondit pas ; elle tremblait convulsivement, et son regard, qu'il eût été permis de croire égaré, se promenait de Raoul à M. de Brèche, et s'arrêtait ensuite avec une indicible expression de terreur, sur la porte qui conduisait à l'appartement d'Agathe.

M. de Brèche avait la physionomie parfaitement calme. Seulement sa prunelle laissait échapper d'étranges rayons dirigés sur le jeune homme, qu'il tint un moment vaincu sous son regard. Mais bientôt, revenu de cette surprise et révolté de l'insolence de ce regard, Raoul le fit à son tour baisser sous l'empire du sien.

Cette scène muette ne pouvait se prolonger longtemps sans devenir ridicule. Le vieillard le sentit, et il prit la parole :

« J'aurais mauvaise grâce, Monsieur le marquis, dit-il, à vous demander ce que vous venez faire ici, en vous y trouvant à cette heure seul avec Mademoiselle. Mais, Monsieur, on ne vient point impunément chez moi pour suborner les servantes.

— Monsieur ! s'écria Raoul, ému d'indignation et de colère.

— Est-ce que, par hasard, les apparences m'abuseraient, Monsieur le marquis ? Parlez ; je serai bien aise, je vous assure, d'être détrompé.

— Je n'ai qu'un mot à vous dire. Mademoiselle est innocente.

— Je m'y attendais. Mais me ferez-vous l'honneur de m'expliquer alors, poursuivit-il avec un inexorable sangfroid, pourquoi je la trouve avec vous, haletante et accablée, et pourquoi je vous trouve vous-même, Monsieur, plein de trouble et d'embarras ? Vous avez sans doute d'excellentes raisons à donner ; voyons, Monsieur, je serai bien aise de les connaître. »

La position était inextricable ; Mariette le comprit, et prenant brusquement la parole :

« Et si M. de Montségur était ici pour moi, s'il m'aimait, ne suis-je pas ma maîtresse ? »

— Ni vous, petite, ni M. le marquis, n'avez le droit de déshonorer ma maison en la prenant pour le lieu de vos rendez-vous.

— Monsieur de Brèche, dit Raoul, qui luttait péniblement avec la situation extrême où il se sentait engagé, n'abusez point, croyez-moi, d'un avantage que le hasard vous donne sur une jeune fille innocente, je vous le répète, et sur un jeune homme qui n'est pas venu vous chercher.

— Pour cela je le sais, monsieur, ce n'est point moi que vous ve-

niez chercher ici ; mais encore une fois, que faisiez-vous chez moi, à cette heure, à mon insu, dans la chambre de cette jeune fille ?

— Et depuis quand un de Brèche ose-t-il s'arroger le droit d'interroger un Montségur ?

— Ce ton, monsieur, est par trop mélodramatique et déplacé ici, répondit froidement le baron, mais d'une voix altérée qui démentait ce calme. La situation est parfaitement nette. Cette fille vous a donné rendez-vous dans sa chambre ; vous vous y êtes rendu ; je vous y ai surpris, vous y êtes encore. Elle est innocente, dites-vous, je veux le croire, puisque vous l'affirmez ; mais elle est du moins très-imprudente, et vous ne niez point, monsieur le marquis, que vous n'ayez fort compromis sa réputation. Or, vous êtes trop bon gentilhomme, c'est-à-dire trop jaloux de l'honneur des dames, pour que vous ne vous empressiez pas de réparer le tort fait par vous à celui de Mademoiselle, et vous savez qu'il ne vous reste pour cela d'autre moyen que le mariage. »

Mariette regardait Raoul d'un air effaré, et fit un geste de refus.

Raoul dit :

« Soyez sans inquiétude, monsieur, sur ce qui peut me convenir de faire, et n'oubliez pas surtout que c'est là une question tout à fait étrangère à M. de Brèche.

— Ainsi vous refusez... mais attendez ; je ne prétends pas que vous épousiez une femme sans le sou. Mariette sera dotée. Sa maîtresse reconnaîtra ses services, et je lui promets en son nom *cinquante mille francs*, sans compter le trousseau.

— Monsieur, dit Raoul en pâissant, et toutefois avec un certain calme, puisque c'est M. de Brèche qui prétend doter la fiancée du marquis de Montségur, il est un chiffre peut-être auquel il devrait porter cette dot... dix mille louis par exemple?... »

Les traits du baron se contractèrent. Mariette s'écria :

« Mais personne ici n'a le droit de disposer de ma main, personne, entendez-vous... répéta-t-elle en regardant M. de Brèche.

— Alors je te chasse, toi, qui déshonore ma maison, et je chasse aussi ton amant, qui s'y est furtivement introduit... »

Raoul fit un pas en avant et s'arrêta devant M. de Brèche qui recula. Mais au même instant une porte s'ouvrit, et mademoiselle de Brèche parut. Mariette courut à elle en sanglotant. Raoul demeura immobile, et se contenta de dire au vieillard en lui montrant sa fille :

« Remerciez-la.

— Mon père, dit Agathe d'une voix brève et impérieuse, ce que vous venez de faire est mal ; ce que vous avez dit est faux ; M. de Montségur n'est pas l'amant de Mariette, c'est moi qu'il aime et il ne m'aime pas sans retour, vous le savez ; je vous déclare donc ici, mon père, et je vous jure sur ce portrait comme sur ce que j'ai de plus sacré (elle venait de tirer de son sein le médaillon qu'on connaît) que mon cœur ne changera jamais...

— Agathe, vous prétendez en vain me donner le change. Je connais votre faiblesse pour cette impudente, dit le baron en désignant Mariette ; vous ne la sauverez pas.

— Vous en croirez peut-être un écrit, dit-elle en tendant la main à Raoul.

— On ne m'abuse point par de ridicules comédies...

— Raoul, de grâce, mon billet, » fit Agathe en s'adressant au jeune homme qui le lui rendit.

Le vieillard le déchira sans le lire.

« Fadaïses ! dit-il. D'ailleurs vos romanesques folies ne sauraient changer ma volonté ; que Monsieur sorte et cette fille aussi !

— Je sors, Monsieur, dit Raoul en lançant à M. de Brèche un regard qu'il parvint à rendre calme, et, en sortant, je dépose aux pieds de votre fille une vengeance dont elle saura apprécier le sacrifice. »

Agathe lui donna la main.

« Raoul, dit-elle, on veut me marier à un autre, après m'avoir permis de vous recevoir, car M. de Brèche était instruit de vos visites, de nos promenades, de notre amour, qu'il approuvait. Mais il connaît mal sa fille, s'il a supposé qu'elle fût capable de se prêter à une aussi lâche trahison. Rassurez-vous donc et recevez ici ma parole que cette main ne sera jamais à un autre. Quant à toi, Mariette, tu resteras avec moi, ou bien nous partirons ensemble. »

Ayant dit ces mots, elle prit un flambeau et éclaira elle-même Raoul qui sortit par le même escalier dérobé. Lorsqu'elle rentra, le vieillard avait disparu ; elle trouva Mariette évanouie.

Ch. DE SAINT-JULIEN.

(La suite à un prochain numéro.)

LETRE A M. LESCOEUR

DOCTEUR EN SORBONNE

SUR LA CORRESPONDANCE DE LEIBNIZ ET DE BOSSUET

RELATIVE A LA RÉUNION DES CATHOLIQUES ET DES
PROTESTANTS EN ALLEMAGNE,
ET SUR LE *SYSTEMA THEOLOGICUM*.

Puisque vous ne pouvez, mon cher ami, occupé que vous êtes de soins plus graves, revoir votre thèse latine⁴ sur la correspondance de Leibniz et de Bossuet, et sur le *Systema theologicum*, et que vous me priez de vous en dire mon avis et surtout de ne pas épargner mes critiques, je vais, avec une entière franchise, vous faire quelques objections tendant à modifier le jugement que vous portez sur la conduite de Leibniz en cette affaire. Si j'ai bien compris votre thèse elle a deux parties principales : l'une a pour objet les rapports de Leibniz et de Bossuet, expliqués et commentés par leurs correspondances, et précédés de l'histoire, sous forme d'introduction, des négociations religieuses entamées entre la cour de Vienne et celle de Hanovre ; l'autre veut restituer à une œuvre posthume de Leibniz, le *Systema theologicum*, le caractère d'un testament religieux et presque d'une conversion de l'auteur au catholicisme. A

⁴ M. Lescœur est aussi l'auteur d'une thèse écrite en français, et qui a pour titre : *la Théodicée chrétienne d'après les Pères de l'Église*. On comprend l'intérêt qui s'attache à un travail de ce genre, en ce moment où la section de philosophie de l'Académie des sciences morales a mis au concours l'examen critique des Théodicées. En effet, l'idée même d'une Théodicée soulève les plus difficiles problèmes de la philosophie ; c'est une sentence d'acquiescement portée par l'homme sur Dieu dans la question du mal dans le monde. L'homme a-t-il droit de porter cette sentence ? En vertu de quelle loi, de quelle science, de quelles facultés à lui propres peut-il la porter ? En un mot, le jugement sur Dieu est-il dans les attributions légales de la raison ? Nous engageons nos lecteurs à lire la réponse à ces redoutables problèmes dans le livre de M. Lescœur. Cartésien dans les sévères limites du dogme, il est resté le disciple fervent des Pères de l'Église. Son livre, pensé avec sagesse, écrit avec chaleur, est au nombre de ceux que l'Église peut recommander dans ses écoles. Il se trouve chez Charles Douniol, libraire, rue c'Tournon, 29, au bureau du *Correspondant*.

chacune de ces parties s'adresse non pas une critique, mais une simple observation. A la première, en effet, ne peut-on pas objecter que vous avez, sans le vouloir et avec les meilleures intentions, un peu dénaturé le caractère de la correspondance de Leibniz avec Bossuet, en n'y voyant rien à reprendre, rien à condamner chez Leibniz. A la seconde, que vous excédez la mesure des conjectures permises, en faisant du *Systema theologicum*, c'est-à-dire d'une analyse dogmatique et raisonnée de la religion, l'élan mystique d'un philosophe qui se convertit. En un mot votre première partie est une protestation contre cette phrase du cardinal de Beausset, jugeant, lui aussi, la correspondance de Leibniz et de Bossuet, et prétendant que Leibniz a plus nui qu'aidé à la paix de l'Église en Allemagne; que ses subtilités métaphysiques ont embrouillé les questions au lieu de les résoudre, qu'il n'a pas rendu justice à la hauteur de vue et à la noblesse d'intention de son adversaire. J'avoue que ce jugement du cardinal de Beausset, un peu dur dans la forme, me paraît au fond l'exacte appréciation des faits, et qu'il est difficile de revenir sur la sentence qu'il a portée. Dans la seconde partie, au contraire, vous réagissez avec raison contre les tendances de la critique protestante qui veut à toute force réduire le *Systema theologicum* à n'être qu'une œuvre sans portée et tout à fait indigne de son auteur. Mais ne tombez-vous pas vous-même dans l'excès opposé, en faisant d'un projet d'exposition de foi un acte de conversion et la preuve de la catholicité de l'auteur? Telles sont les deux observations principales que m'a suggérées la lecture de votre thèse. Je vous dois de les justifier toutes deux, et c'est ce que je vais essayer de faire, dans l'intérêt même de l'excellent travail que vous comptez offrir au public.

Il y a, comme vous le voyez, une question préliminaire que j'écarte, c'est la question des rapports de Leibniz avec Spinola, évêque de Neustatt, qui se rattache plus particulièrement à l'histoire documentaire des négociations religieuses entre les cours de Vienne et de Brunswick¹. Tous ceux qui lisent encore Bossuet savent qu'il ne fut pas le premier à paraître sur la scène dans cette affaire de la pacification religieuse en Allemagne, entreprise par l'empereur d'Autriche, mais qu'il y fut précédé par Spinola, évêque de Thina, plus connu sous le nom d'évêque de Neustatt, accrédité par la cour de Vienne auprès de la maison de Brunswick. Le prince protestant Ernest-Auguste de Brunswick Hanovre, auquel s'adressa particulièrement l'empereur, avait à le ménager en vue d'intérêts sérieux et de calculs d'ambition tout politiques. L'envoyé de Vienne, Spinola, qui, par suite de ces négociations, entreprit de fréquents voyages à la cour de ce prince, y fut donc toujours reçu avec de grands égards, souvent même accueilli avec faveur. C'est là ce qui vous a trompé sur l'esprit d'Ernest-Auguste et les véritables intentions de sa femme, la

¹ Il en est de même de Molanus, abbé de Lockum, qui, du côté des protestants, conduisit toute la bonne et saine partie des controverses théologiques, et dont Bossuet parut toujours faire une estime particulière. Nous ne dirons rien de lui ni de ses œuvres théologiques. Il y a tout un volume de Bossuet employé à les réfuter.

princesse Sophie, la protectrice et l'amie de Leibniz. En lui confiant le soin d'entretenir Spinola et de discuter avec lui les bases d'un arrangement religieux, sans jamais s'engager d'une manière définitive, ces princes avaient fait à Leibniz une position fautive, mais qu'il fut obligé d'accepter et de soutenir plus longtemps qu'il n'aurait voulu et que la dignité du philosophe n'eût exigé. Si Leibniz entra comme politique dans les vues de son maître, il est à croire que, comme philosophe, il eut souvent regret de s'y être laissé entraîner. Ne suivons donc pas Leibniz sur un terrain où lui-même ne se sentait pas à l'aise. Leibniz, et, depuis, plusieurs écrivains protestants, assez mécontents du rôle qu'il avait joué dans toutes ces négociations, ont eu l'idée de rejeter les torts sur l'évêque de Neustatt qui n'en pouvait mais et qui mourut à la peine sans avancer d'un pas. On s'est plaint de sa médiocrité, de son insuffisance de méthode, de son esprit peu philosophique et de l'indignité d'un pareil négociateur en présence de Leibniz, et l'on négligeait, par un calcul facile à comprendre, de nous montrer les fils secrets qui dirigeaient la politique d'Ernest-Auguste et faisaient agir le conseiller d'État dans Leibniz au détriment du philosophe, je veux dire ce besoin de ménager l'empereur, dans des vues d'agrandissement politique, mais aussi le désir d'éviter les grands changements et de ne point brusquer les choses dans l'intérêt de mariages projetés et de successions éventuelles. C'est là qu'est le nœud de toute l'intrigue; il ne faut jamais oublier, en lisant l'histoire de ces négociations, que cette branche protestante de la maison de Brunswick, dont Leibniz servait les intérêts, que ces petits princes de Hanovre seront appelés au trône d'Angleterre, et que la haine du papisme sera leur meilleure recommandation et une des conditions de leur avènement à la couronne. Ce seul fait explique bien des choses, mais nous dispense, comme je vous l'ai dit, de suivre Leibniz dans ses rapports avec Spinola. Le philosophe, en effet, n'a qu'à perdre dans tous ces petits intérêts où il se trouve compromis comme chargé d'affaires de la cour de Hanovre, et cette étude toute philosophique n'a pas pour but de refaire l'histoire de ces négociations souvent interrompues, souvent reprises avec des phases très-diverses, mais assurément sans intérêt. Arrivons donc à Bossuet, et, sans plus parler de l'évêque de Neustatt qu'on juge indigne de ses coups, voyons Leibniz aux prises avec un plus noble adversaire.

Bossuet paraît, et dès lors Leibniz a trouvé son maître en religion. C'est là ce que je voudrais bien vous faire sentir, car nous différons d'avis sur ce point; vous croyez à un mutuel attrait de Leibniz et de Bossuet, attrait bien naturel sans doute entre deux beaux génies, mais qui n'existe malheureusement pas dans cette rencontre; il y a plutôt répugnance des deux parts, répugnance de Leibniz à subir le joug de l'évêque catholique, parlant au nom de l'Église, répugnance de Bossuet à traiter en pure perte avec un protestant qu'il ne convaincra pas, et qui, par position, doit être peu désireux de se convertir. En voulez-vous les preuves? Leibniz, dès le 19 juillet 1691, dans une lettre à madame de Brinon (c'était tout au début de sa correspondance avec Bossuet), fait une excursion sur le terrain des

catholiques et les accuse de schisme, retournant contre eux le reproche qu'on adressait si souvent à ses coreligionnaires, et se fondant sur ce que les obstacles viennent de la part des catholiques. De telles dispositions ne laissent guère d'espérance, et l'on dirait que Leibniz prenait d'avance ses sûretés contre Bossuet.

Bossuet, de son côté, n'était que médiocrement touché des ouvertures qu'on lui fit ; ce génie pratique et qui allait à l'utile, semble éprouver quelques regrets à s'engager dans de vaines disputes, et nous tenons à rappeler que les premiers pas furent faits par Leibniz dès 1683.

Quand, en septembre 1691, madame de Brinon, à l'instigation de Leibniz, le remet sur ce sujet, il répond : « Je me souviens bien que madame la duchesse de Hanovre m'a fait l'honneur de m'envoyer autrefois les articles qui avaient été arrêtés avec M. l'évêque de Neustatt. Mais, comme cette affaire ne me parut pas avoir de la suite, j'avoue que j'ai laissé échapper ces papiers de dessous mes yeux, et que je ne sais plus où les retrouver. » Et laissant pressentir dès le début qu'on ne l'entamera pas sur le dogme, il donne la règle de toute sa controverse future, qui est de se relâcher selon le temps sur les articles de discipline, jamais sur les points de doctrine définie, ni en particulier sur celle qui l'a été par le concile de Trente. Dans les matières de foi, Bossuet était évêque avant tout ; membre d'une hiérarchie, dépositaire de l'autorité, il n'entendait laisser refaire le catholicisme par personne, pas même par Leibniz.

— On n'a donc à recourir ici, mon cher ami, pour rendre compte des victoires de Bossuet, au point de vue moral et logique, ni à la supériorité du génie, ni à l'érudition, ni à la perspicacité, ni à l'autorité plus grande de Bossuet. Leibniz le disputait à M. de Meaux sur tous ces points ; en un seul il lui était inférieur, cette fois du moins : la droiture d'intention et la netteté de position. Tantôt Leibniz, qui méprisait tant Spinola, revient à sa méthode artificielle et naguère discréditée par lui, et alors Bossuet l'accable au nom de la raison tout autant que de la foi ; tantôt Leibniz le tire par son manteau d'évêque sur le terrain de la philosophie. Il voudrait bien transporter la question dans le domaine subjectif d'une controverse théologique et savante, ou même d'une négociation diplomatique. Bossuet lui oppose l'objectivité de l'Église, dont il est l'organe accrédité. Leibniz écrit-il, le 8 janvier 1692, qu'on s'est approché des rives de la Bidassoa (allusion à la paix des Pyrénées) pour passer bientôt dans l'île des Conférences ; ou bien lui fait-il remarquer qu'il y a quelque différence entre des avocats qui plaident et des médiateurs qui négocient, Bossuet répond, le 12 août, que les affaires de la religion ne veulent pas être traitées comme celles du monde, que l'on arrange par voie de transaction, parce que les hommes en sont les maîtres ; mais que les affaires de foi dépendent de la révélation. Il ne servirait donc à rien de faire le modéré mal à propos ; la véritable modération consiste à dire ce qu'on croit être la vérité sur l'état des choses. Et dans une autre du 27 : « La véritable simplicité de la doctrine chrétienne consiste à toujours se déterminer, en ce qui regarde la foi, par ce fait certain : hier on croyait ainsi ; donc encore

aujourd'hui il faut croire de même. Donc à présent, vous croirez de même ou vous demeurerez séparé de la tige de la société chrétienne. » Leibniz, après cela, entasse-t-il les difficultés touchant le concile de Trente, et semble-t-il vouloir passer au crible les décisions souveraines de l'Église. « A quoi bon ? reprend Bossuet. Vos difficultés sur la transsubstantiation, la suprématie du pape, le sacrifice de la messe, l'intercession des saints, sont résolues par l'Église et les conciles. C'est à vous de trouver un remède à ces désordres, à ces contradictions dont vous vous plaignez, ou de renoncer à l'expédient de la réunion que vous proposez. »

Puis, quand, en 1694, il reconnaît qu'on n'avance pas du côté des protestants et qu'on ne veut pas avancer, il rompt le premier la correspondance, qu'il croit inutile. Leibniz se flattait donc quand il écrivait, le 16 juillet 1694, dans une lettre retrouvée dans les archives de Wolfenbützel : « M. l'évêque de Meaux m'a écrit et fait écrire par madame de Brinon, qu'il s'expliquerait sur la dernière possibilité faisable de leur part aussitôt qu'il aurait eu la réponse de M. Molanus. Mais nous ne voulons pas nous expliquer davantage sur le détail jusqu'à ce que nous sachions que M. de Meaux veut convenir de principes avec nous, comme M. l'évêque de Neustatt a déjà fait. Cela l'embarrasse un peu, car il croyait tout tirer de nous en demeurant dans ses réserves ordinaires. Nous verrons ce que tout cela produira, et s'il ne se résoudra enfin à faire quelque pas considérable comme il nous fait espérer obscurément. »

Après une interruption de cinq ans, ce fut Leibniz qui, cette fois au service du duc Antoine Ulrich, prince néophyte, et pour rompre une dernière lance, renoua les relations sans nouveau résultat, sinon que Bossuet cette fois eut le dernier mot. Leibniz ne répliqua rien à ses soixante-deux raisons en faveur du concile de Trente. Bossuet mourut ensuite, en avril 1704, et je ne sais pas qu'il se soit jamais glorifié de cette victoire stérile, lui qui n'aimait que les conquêtes fructueuses.

On le voit, pour combattre Bossuet avec succès, Leibniz avait déterré les armes du protestantisme. Bossuet s'attachant au point de vue irénique (*ειρήνη*, la paix) en émoussait le tranchant. Quelque science historique et critique que Leibniz déployât contre le concile de Trente, Bossuet n'en paraissait pas ému. Il répondait alors : « Pourquoi voulez-vous venir à nous ? Vous supposez, vous, catholiques, nous dit-on dans votre parti, que vous êtes toute l'Église. — Oui, nous le supposons, répondrai-je ; ailleurs nous l'avons prouvé, mais pour l'instant il suffit de le supposer, puisque nous avons affaire à des personnes qui veulent venir à nous, sans nous obliger à nous départir de nos principes. »

Tel apparaît Bossuet, dominant le débat, tenant d'une main le livre de l'*Exposition de la foi catholique* (a-t-on des doutes ? qu'on le lise), s'appuyant de l'autre sur le désir de la paix ou le procédé irénique : *res irénica*. Veut-on venir à nous ? qu'on fasse les premiers pas. Le tort de Leibniz fut de revenir sans cesse sur l'exposition de Bossuet, de vouloir la refaire. Elle était faite et bien faite. A quoi bon la recommencer ? Voyez, en effet, Leibniz dans ses let-

tres à Arnaud, ne demander d'abord que la possibilité des dogmes ; bientôt il veut les preuves : c'est un chercheur, Bossuet se détourne. Leibniz ne rendit pas pleine et entière justice à son illustre adversaire, qui ne fut certes jamais son ennemi. Avec Pélisson, avec Arnaud même, nous en avons les preuves, il avait gardé une certaine supériorité ; on venait à lui, il avait su diriger le débat, en sortir avec honneur. En Bossuet, au contraire, il trouva un de ces adversaires qui ne se laissent point surprendre, qui ne se laissent point entamer et qui, sur un bon terrain, sont toujours invincibles. Bossuet d'ailleurs qui, avec un tact exquis et dès le début, avait pénétré Leibniz, seul de ses adversaires catholiques, ne lui fit pas la moindre ouverture de conversion et garda de la sorte tous ses avantages durant tout le débat. Bossuet n'avait pas été au devant de Leibniz ; il parut même toujours un peu étonné que Leibniz eût porté en France cette question toute allemande, et qui regardait Vienne et Rome bien plus que Paris. On sent aussi quelquefois à le lire quelque importunité d'avoir à satisfaire la curiosité de ces grandes princesses sur des sujets aussi graves. « Vos grandes princesses m'excuseront, » lui écrit-il le 28 août. Cela dit, il traite leurs coreligionnaires d'*opiniâtres*, *pervicaces*. Le mot restera, il résume toute la controverse.

Aussi surprend-on quelque acrimonie dans la vaste correspondance de Leibniz, quand il se remet sur ces souvenirs malheureux. M. de Meaux le prenait de trop haut avec lui, il n'avait pas le tour obligeant de M. Pélisson, etc., etc. Je vous recommande sur ce point la lettre à Thomas Burnet, du 14 décembre 1705, et celle à Basnage de Beauval, du 19 février 1706, vous y trouverez le mot de *fierté choquante* appliqué à M. de Meaux, et bien d'autres. Il insinue même que Bossuet a voulu le convertir, ce qui est faux. Enfin, vous connaissez son épigramme aux docteurs anti-comédiens, dont Bossuet était le chef :

Sévères directeurs des hommes,
Savez-vous qu'au siècle où nous sommes,
Un Molière édifie autant que vos leçons ?

Vous le voyez, mon cher ami, il est difficile d'absoudre entièrement Leibniz : et M. de Beausset, quoique déjà bien loin, a fait preuve de critique en exprimant cette opinion qu'il avait plutôt nui qu'aidé à l'œuvre de la pacification religieuse.

Leibniz se flattait donc, quand il parlait des rives de la Bidassoa et de l'île des Conférences : il ne fut ni Mazarin, ni don Luis de Haro ; une affaire manquée fut toujours une triste gloire pour qui se pique d'être diplomate. La politique de Bossuet, en cette rencontre, est à celle de Leibniz ce qu'était la politique si nette et si tranchée de Louis XIV à celle si souvent embrouillée des petits princes d'Allemagne.

Quant à rechercher à travers ces phases malheureuses, de négociations mal terminées, la trace d'une doctrine ou seulement d'une opinion philosophique de Leibniz ; quant à y démêler le plan d'une méthode originale de réunion, c'est affaire à ceux qui se piquent de

tout expliquer. Molanus avait une telle méthode ; il l'a donnée sous ce titre : *Methodus reducendæ unionis inter romanenses et protestantes*. Quant à Leibniz, il avait d'autres soins ; il était entré dans un labyrinthe à la suite de ses maîtres politiques ; il en sortit comme il put, assez mal, s'entend.

Reste le *Systema theologicum*, document précieux, le plus important de tous, à votre sens et au mien ; mais il faut y toucher avec réserve, je dirai presque avec scrupule. Le *Systema theologicum* est un ouvrage posthume très-diversement jugé, et il se mêle à la question de ses origines de singulières obscurités qu'il faut, dans l'intérêt même de la vérité, avoir le courage d'éclaircir. Catholiques et protestants ont beaucoup écrit sur la question de savoir quelle était la date, l'origine, le but et surtout la valeur de ce livre. Parmi les théologiens catholiques, vous connaissez le P. Tabaraud (*Histoire critique des projets pour la réunion des communions chrétiennes*), l'abbé Émery, premier éditeur du *Systema theologicum*, 1819, l'abbé Lacroix, qui l'a publié de nouveau en 1845, et dont l'édition est enrichie d'une introduction par M. Albert de Broglie. Il faut y joindre M. de La Mennais qui s'en est également occupé. Vous avez donc surtout consulté la France ; c'était votre droit et le nôtre à tous, puisque par droit de conquête, l'original enlevé par ordre à la bibliothèque de Hanovre, vint à Paris sur la réquisition du cardinal Fesch, et fut recueilli dans sa succession par l'abbé Lacroix. Permettez-moi cependant de vous transporter un moment en Allemagne où la curiosité ne fut pas moins excitée et la discussion tout aussi suivie, et de vous faire ainsi connaître le procès tel qu'il demeure instruit outre Rhin, procès d'ailleurs dont il est toujours vrai de dire : *Adhuc sub judice lis est*.

Voici venir d'abord M. Guhraner, savant leibnizien, mais *professeur protestant*. M. Guhraner connaît Leibniz à fond. Après Dutens et Erdman, il a su, par des recherches couronnées de succès, nous restituer deux volumes entiers de Leibniz, dans son édition des *Deutsche Schriften*, et, ce qui vaut mieux, nous le faire connaître et aimer dans l'excellente biographie qu'il en a donnée. Mais M. Guhraner est protestant, et à ce titre il se méfie du *Systema theologicum*. Ne nous en plaignons pas : nous devons à cette méfiance de curieuses recherches, qui paraissent même avoir fixé l'opinion d'un de vos juges, M. Cousin. Examinons cependant : M. Cousin, qui paraît d'avis de suivre le professeur leibnizien sur ce point, à savoir : que le *Systema theologicum* manque d'à-propos philosophique, l'a combattu dans le *Journal des Savants* sur cet autre, à savoir : si Leibniz était cartésien ? C'est un exemple et une leçon dont il faut savoir profiter.

Vous vous rappelez, mon cher ami, ce moment où Leibniz inquiet, préoccupé, laissait paraître ses méfiances vraies ou calculées à l'égard de Spinola, et percer son désespoir apparent ou motivé dans une lettre à Seckendorf. C'était en 1684. Bientôt les difficultés augmentèrent ; et Leibniz se trouva précisément, sur la question religieuse, dans le plus grand embarras. Ce serait alors, s'il faut en croire

M. Guhraner, que Leibniz se serait vu forcé de recourir aux expédients.

Accusation d'autant plus accablante, comme vous allez voir, qu'elle ruinerait la seule gloire dont les catholiques bien intentionnés faisaient honneur à Leibniz dans ses controverses religieuses, depuis la découverte du *Systema theologicum* ! Bizarre fortune des livres des philosophes et de la pensée humaine ! Ce document, inconnu jusqu'en 1819 en France, que l'abbé Lacroix publia avec un zèle pieux, que vous-même, mon cher ami, n'avez pu lire sans en être touché, dont on s'accordait à faire comme une sorte de rétractation et le testament religieux de Leibniz mourant, viendrait aujourd'hui, à la suite de nouvelles recherches, témoigner presque contre son auteur, et mettre en doute au moins sa bonne foi. Ainsi l'impitoyable critique de ses compatriotes, assurément plus dure envers lui-même qu'envers nous, prétend ruiner toutes nos pieuses conjectures sur Leibniz, et nous faire toucher au doigt l'expédient d'un homme poussé à bout, là où nous nous plaisions à reconnaître le témoignage consolant d'une opinion de conscience. Les preuves, ou du moins les essais de preuves à l'appui de cette nouvelle conjecture, sont quelques projets de lettres (*Entwürfe*) ou brouillons également posthumes et que M. Guhraner a publiés. Je les cite comme d'une incontestable authenticité. Ai-je besoin d'ajouter que je fais dès à présent mes réserves quant aux conséquences qu'on en tire.

Les voici tout au long :

« Ce que Votre Altesse Sérénissime réplique dans sa lettre à ce que j'avais écrit touchant la transsubstantiation, me fait connaître combien il est difficile de satisfaire même les personnes les plus équitables et les plus éclaircies, quand on n'entre pas tout-à-fait à point nommé dans leurs sentiments et pensées. Souvent de très-bonnes pensées ont été empêchées, parce que des personnes bien intentionnées et qui avaient en même but, se sentirent contraires en ce qu'ils n'étaient pas d'accord sur les moyens dont il se fallait servir, quoique ces moyens, en effet, fussent bons et compatibles entre eux.

« La même chose arrive ici touchant le point de la paix de l'Église. Votre Altesse Sérénissime s'étant appliquée à l'établir sur l'antiquité et sur la méthode compendieuse de l'autorité d'une Église visible, ne semble point approuver qu'on entre dans le détail des controverses, et me reproche que je m'éloigne par là des vrais principes.

« Pour moi je peux dire d'avoir étudié l'antiquité et d'estimer infiniment une tradition de l'Église catholique ; j'ai cru néanmoins qu'il serait important, non pas en effet pour tout le monde, mais pour ceux qui y semblent propres, d'y joindre une discussion exacte des matières, pour n'avoir rien à se reprocher et pour agir avec toute la sincérité et toute l'exactitude possible, sans déguisement et sans dissimulation. »

Telle est la teneur de la première lettre qui accuse un dessein, entre Leibniz et l'auguste personnage auquel il s'adresse, sur les moyens et la méthode pour arriver à la paix de l'Église.

La seconde lettre est beaucoup plus importante, je la recommande à toute votre attention.

« J'ai eu l'honneur, écrit-il, de connaître ce M. Arnaud quand j'étais à Paris; il avait aussi la bonté de faire quelque estime de moi, et, quand je partis de Paris pour me rendre à Hanovre, il me donna une lettre pour un capucin d'Iss qui lui avait demandé quelque chose touchant la créance des Grecs, en matière de transsubstantiation, où il avait mis à ma louange des expressions qui m'auraient empêché de porter ces lettres si je les avais lues; mais je ne l'appris qu'à Hanovre, que M. Arnaud avait écrit qu'il ne me manquait que la vraie religion pour être véritablement un des grands hommes de ce siècle; mais comme je n'ai jamais affecté une grande réputation et que j'ai plutôt tâché de couvrir mon nom quand j'ai publié quelque chose, comme lorsque le livre de *Cesarinus Furstenerius* fut imprimé par ordre du feu prince, il n'a jamais aussi tenu à moi d'être du côté de la vérité. Et ce qui m'avait le plus détourné des sentiments de l'Église romaine, c'était (car à présent je ne parle pas de la pratique) principalement les difficultés qui se trouvaient dans la transsubstantiation et les démonstrations que je crois d'avoir sur les matières approchantes de la grâce. J'ai toujours tâché de me satisfaire, et peu s'en faut que je n'aie pas réussi entièrement, mais les matières demandant des méditations exactes sur la partie la plus profonde des métaphysiques, la facilité qu'il y a de se tromper là-dessus avant que d'avoir rangé ces raisonnements d'une manière rigoureuse à la façon d'un calcul, m'empêchent de former un jugement définitif. M. Arnaud qui entend parfaitement la philosophie moderne et qui paraît cartésien n'a jamais osé toucher cette corde ou répondre aux difficultés presque invincibles qui semblent combattre la transsubstantiation, peut-être parce qu'il croyait que son explication serait condamnée quand elle paraîtrait.

« De sorte que voici comme je crois qu'il faudrait faire pour aller sûrement en ces matières, savoir : il faudrait qu'un homme méditatif, qui n'est pas éloigné de la réunion, composât une exposition de la foi un peu plus particularisée que celle de M. de Condom, où il tâcherait de s'expliquer le plus exactement et le plus sincèrement possible sur les articles disputés, évitant les équivoques et les termes de la chicane scolastique, et ne parlant que par des expressions naturelles, et il soumettrait cette explication au jugement de quelques évêques des plus modérés (du parti de l'Église romaine), et, pour les faire juger d'autant plus favorablement, il ne demanderait point s'ils sont de son sentiment, mais seulement s'ils tiennent son sentiment pour tolérable dans leur église. Votre Altesse Sérénissime me dira : Il ne faut pas tant de façons, et on peut être de la communion de Rome sans entrer dans ce détail. Je réponds *distinguendo* : Une personne qui n'a pas approfondi ces matières et n'a pas dessein de les approfondir, est aisée à satisfaire; mais celui qui a médité sur les choses doit aller sincèrement, et s'il soupçonne que certains de ses sentiments pourraient être condamnés, il se doit expliquer de bonne heure, autrement il se pourrait exposer à des conjectures fâcheuses, si quelque jour on le voulait faire avouer des choses qu'il ne saurait approuver, ce qui arriva à Galilée qu'on força à abjurer le mouvement de la terre.

« Personne ne pourrait en ceci faire obtenir, sous sa main, une approbation de cette nature, que Votre Altesse Sérénissime, et pour mieux dresser une telle exposition il faudrait la concilier avec Votre Altesse même.

« Mais, soit que cela réussisse ou non, celui qui fait le bien pour n'être point dans le schisme est en effet dans l'Église, au moins *in foro interno*, suivant l'expression de Votre Altesse Sérénissime, que je trouve excellente. Je crois cependant que l'approbation des évêques suffirait, et que celle de Rome ne serait point si nécessaire peut-être pourtant qu'on le pourrait espérer, si on s'y prenait comme il faut, et je sais qu'il y a des personnes à Rome qui y pourraient servir ; mais on ne saurait espérer quelque chose de cette nature sans une grande application. Je ne sais si Votre Altesse Sérénissime a vu Mgr l'évêque de Tina, autrement ce Père Royan qui a été dans nos cours il n'y a pas longtemps pour proposer des voies d'accommodement en matière de religion, et ce qu'elle en juge.

« Il me semble que Votre Altesse Sérénissime n'a pas pris mon sens touchant ce que j'avais écrit à l'égard d'une exposition raisonnable des matières de foi qui fissent voir qu'il n'y a pas de contradiction. Cela ne déroge point à l'autorité d'une tradition perpétuelle de l'Église romaine, car ceux qui tiennent que quelques dogmes de l'Église romaine impliquent contradiction, tiendront aussi que l'Église ne les a point enseignés et se croiront en droit de donner aux passages de la Sainte-Écriture et des saints Pères une explication qui, selon eux, évite l'absurdité, outre que les Pères parlent souvent assez obscurément et assez variablement sur les articles qui n'étaient point agités de leur temps, par exemple saint Augustin. »

Telle est cette fameuse lettre, lettre capitale, en effet, dont la pensée peut se résumer en une phrase : Refaire l'exposition de M. de Condom à un point de vue plus philosophique, se servir de cette exposition, *in propria causa*, pour obtenir un brevet de catholicité des évêques de France. Muni de ce fil conducteur, M. Guhraner se demande, parmi les ouvrages théologiques de Leibniz, auquel se rapporte logiquement ce concept d'une exposition de foi. Et il en trouve un qui y répond de point en point. C'est en effet une exposition des dogmes catholiques discutés philosophiquement, mais avec une telle mesure que les catholiques y ont vu comme le témoignage de la catholicité de l'auteur ; et, en second lieu, ce n'est qu'un projet qui n'est pas encore prêt à voir le jour, comme Leibniz semble l'indiquer lui-même dans sa lettre. Comment ne pas reconnaître à ces traits le *Systema theologicum*, ou pour l'appeler du nom même que Leibniz paraît donner à la conception première qu'il en a : *Projet d'une exposition de foi* ? Ainsi raisonne M. Guhraner, et je ne fais aucune difficulté d'avouer que jusqu'ici tout se réunit pour donner gain de cause à sa conjecture savante. C'est la seule qui se défende par des témoignages ; à ce titre, on doit la préférer à toute autre : *In historia testimonius nitendum*, a dit Leibniz.

Mais M. Guhraner ne s'en tient pas là, et voyez comme la critique s'égaré quand elle se laisse guider par l'esprit de parti ; il ne suffit

pas à M. Guhraner d'avoir retrouvé dans la pensée de Leibniz le plan et le premier projet de cette exposition, et, par d'habiles calculs, d'en avoir approximativement fixé la date entre 1684 et 1686. M. Guhraner est protestant, et il est prévenu contre le *Systema theologicum*, je vous l'ai déjà dit; d'autre part il sait le rôle assez médiocre que Leibniz a joué dans les négociations religieuses de la cour de Hanovre. Ce rôle de chargé d'affaires aux ordres du duc Ernest-Auguste, qui compromettait souvent la dignité du philosophe, c'est là le côté faible de Leibniz : le *Systema theologicum* ne s'y rattache-t-il pas? N'est-il pas une œuvre de parti plus ou moins habilement déguisée sous le voile de l'anonyme, et de sentiments que l'auteur n'avait pas? un piège tendu à la bonne foi des évêques catholiques pour faire manquer l'affaire de la réunion, ou du moins pour donner l'avantage aux protestants et narguer le papisme? Là dessus M. Guhraner s'échauffe; il se met à l'œuvre; les preuves manquent, il est vrai; mais ces deux lettres sans date ni suscription, retrouvées tout à point, ne sont-elles pas un témoignage accablant contre Leibniz? A qui s'adressent-elles en effet? Quel est cet auguste personnage que Leibniz traite d'Altesse Sérénissime, auprès duquel il s'excuse d'être en désaccord avec lui sur certains points de doctrine, à qui il propose enfin son expédient pour la réunion en termes formels, vers la fin de ce factum si compromettant pour sa gloire?

C'est le duc *Ernest-Auguste* à n'en point douter, répond M. Guhraner. A lui seul pouvaient s'adresser de pareilles confidences; lui seul était le maître dans sa sagesse d'en accepter ou d'en repousser la solidarité, car il avait seul la haute main dans les négociations religieuses entamées à sa cour et dans l'enceinte même de son palais. Et voilà qu'on retrouve à propos les preuves d'une absence qu'aurait faite le duc à cette époque, pour motiver cette correspondance entre Leibniz et son maître, assurément fort inutile, quand le duc résidait à Hanovre. Il est vrai qu'on n'a pas la moindre lettre du duc en réponse à Leibniz où il y ait un mot de tout ceci. Il est vrai encore que l'histoire documentaire des négociations religieuses, auxquelles on rattache le *Systema theologicum*, garde un silence obstiné sur ce projet d'une exposition de foi soumise par Leibniz à la sanction du duc; ce qui pourrait paraître du moins étrange. Pourquoi ce silence? se demande M. Guhraner. Pourquoi Leibniz, qui parle de son projet dans la lettre citée, n'en parle-t-il plus jamais depuis? Pourquoi enfin l'écrit même est-il inachevé et dans les conditions d'un ouvrage qui n'est pas encore prêt à voir le jour? pourquoi? C'est que le duc, bien loin de goûter les pensées de Leibniz, aurait vu là un fait grave et de nature à compromettre sa réputation de loyauté; qu'il en aurait même fait des reproches à Leibniz, et que celui-ci, s'il avait exécuté ou seulement préparé le plan de son exposition, dut la remettre en portefeuille, n'en plus parler, et chercher même à la faire oublier.

Pures conjectures, cette fois, et qui ne supportent pas même l'épreuve du bon sens, qui attestent d'ailleurs une singulière préoccupation chez le biographe allemand. En effet, ne vous semble-t-il pas,

comme à moi, que si l'histoire documentaire de Hanovre se tait, il y a de ce silence une explication bien simple, mais à laquelle M. Guhraner n'a point songé : c'est que le *Systema theologicum* n'ayant aucunement trait à cette histoire, elle ne pouvait ni ne devait en parler. Et puis n'avez-vous pas été comme moi frappé d'une réflexion? on produit une lettre sans date ni suscription : pourquoi y met-on telle adresse plutôt que telle autre? Je ne connais pas pour ma part d'homme qui ait plus écrit que Leibniz, et à de plus grands personnages, sur des sujets plus divers. Sans sortir d'Allemagne, je pourrais citer parmi ses correspondants des princes à qui conviennent parfaitement ces mots d'Altesse Sérénissime. Si donc on se décide pour telle altesse et non pour telle autre, il faut expliquer ses motifs; sans cela j'ai le droit de dire : cette lettre ne paraît point aller à sa véritable adresse. Pour s'assurer que M. Guhraner lui fait faire fausse route, il suffit de la relire. Je n'en citerai qu'une ligne. Leibniz, vers la fin de cette lettre, écrit à son auguste correspondant : « Je ne sais si Votre Altesse Sérénissime a vu monsieur l'évêque de Tina, autrement ce père Royan, qui a été dans nos cours il n'y a pas longtemps pour proposer des voies d'accommodement en matière de religion, et ce qu'elle en juge. » C'est de Spinola qu'il s'agit. Leibniz en parlerait-il ainsi au duc Ernest-Auguste dans une lettre concernant l'affaire de la réunion que le duc traitait avec Spinola en personne et dans son propre palais. « Je ne sais si Votre Altesse a vu ce père Royan... et ce qu'elle en juge. » Assurément Leibniz savait que le duc Ernest-Auguste avait vu le père Royan, et ce qu'il en jugeait. Il le savait mieux que tout autre, puisque, selon M. Guhraner, le prétendu mécontentement du duc contre Leibniz venait précisément de ce que celui-ci contrecarrait Spinola dans l'affaire de la pacification religieuse.

Je ne relèverai pas ce qui précède : le duc Ernest-Auguste, chef protestant, mis en demeure par Leibniz de faire des démarches à Rome, et d'être son collaborateur dans le projet d'une exposition de foi; ce même duc pressant Leibniz de se convertir en ces termes : « Votre Altesse Sérénissime me dira qu'il ne faut pas tant de façons, et on peut être de la communion de Rome, etc. »

Quel est donc ce duc Ernest-Auguste? Est-ce celui-là même dont nous avons rapporté les tendances protestantes? ou bien ne se serait-il pas, sous la main de M. Guhraner, changé en la personne de quelque zélé défenseur du catholicisme, de ce landgrave Ernest de Hessen-Rheinfels, par exemple, qui s'occupait presque exclusivement de matières théologiques et de propagande religieuse? Et remarquez bien, mon cher ami, que ceci n'est point une simple conjecture, mais une conviction sérieuse reposant sur des faits, et qu'il est temps d'opposer aux opinions erronées de M. Guhraner. Le *Systema theologicum* et la lettre qui l'annonce vont à l'adresse du landgrave catholique de Hesse, et non à celle du duc protestant Ernest-Auguste. L'idée même de cette exposition de foi est venue à Leibniz dans sa correspondance avec le landgrave Ernest, au sujet de la question toute personnelle et secrète de sa conversion. Telle est ma conviction désormais arrêtée, et que je

voudrais vous faire partager, en vous indiquant les motifs que j'ai de croire ainsi.

La chose mérite examen

Si le *Systema theologicum* est, comme le veut M. Guhraner, un piège tendu par Leibniz à Spinola ou à tout autre, et repoussé par le duc Ernest-Auguste dans l'affaire de la réunion, et n'est que cela, l'ouvrage tombe et doit être entièrement négligé. Leibniz ne pensait pas un mot de ce qu'il écrit. Si, au contraire, même sous la forme cauteleuse annoncée dans la lettre que vous savez, et qui d'ailleurs était dans ses habitudes diplomatiques, c'est une exposition de foi personnelle, dont la pensée première lui est venue au sujet d'une question de conscience, dans une discussion philosophique, par exemple des bases de sa conversion, provoquée par sa correspondance avec un ou plusieurs catholiques, son témoignage, même enveloppé de diplomatie, est toujours recevable, et son œuvre reste comme l'expression approximative de ses opinions philosophiques sur les dogmes de l'Église.

Que si, donc, nous avons une correspondance volumineuse et suivie, avec dates et suscriptions cette fois, de Leibniz et du landgrave, de Hessen-Rheinfels; que si cette correspondance se trouve concorder exactement par le temps, l'ordre et le développement des sujets qu'on y traite, avec la fameuse lettre de M. Guhraner, à tel point que chaque phrase de cette lettre se trouve commentée, développée, expliquée, combattue ou justifiée, soit par d'autres lettres de Leibniz sur des sujets analogues, soit par les réponses du landgrave; que si, enfin, l'idée-mère d'une exposition de foi s'y retrouve reproduite dans une lettre de la main de Leibniz, avec une date et une adresse certaines; que si, d'ailleurs, tout l'ensemble de cette correspondance témoigne de la bonne foi des parties, il faudra bien avouer qu'il n'y a plus de procès et que la question est jugée. Or, cette correspondance existe; elle remplit deux volumes édités par Ch. Von Rommel, Francfort, 1846. M. Guhraner lui-même y a puisé des renseignements curieux sur Leibniz, et l'on se demande comment il n'a pas saisi le lien commun qui rattache ces expressions, multiples mais identiques, d'une même pensée, échappées à la plume de Leibniz. Quelques citations suffiront pour rendre sensible le rapport dont nous parlons. Le landgrave Ernest avait entrepris de convertir Leibniz. Il lui avait adressé dans ce but, à la fin de l'année 1683, un écrit français, avec ce titre : *Svegliarino al mio tanto carissimo quanto capacissimo signore Leibniz*. Leibniz, évitant de se prononcer, le landgrave revient à la charge en ces termes : « Oh ! mon bon monsieur Leibniz, on n'est pas catholique à moitié. On reconnaît la véritable mère, parce qu'elle aime mieux perdre que de laisser couper en deux son enfant. » Leibniz crut devoir répondre à ces demandes pressantes; dans une première lettre, du 1^{er} janvier 1684, il dit qu'on peut être dans la communion intérieure de l'Église sans être dans la communion extérieure, tant qu'on ne voit pas de jour à accepter celle-ci, crainte de manquer de sincérité. Il cite (et l'exemple qu'il choisit est d'une parfaite analogie avec celui de Galilée, dont il s'autorisait dans la lettre citée plus haut); il cite l'exemple

de Copernic, qui pouvait se trouver, quoiqu'en désaccord avec le pape, sur le fond même des principes d'astronomie, obligé de dissimuler ses opinions, de peur d'être condamné par l'Église. De même, ajoute-t-il, il a des opinions philosophiques dont il croit avoir la démonstration et qu'il lui serait impossible de modifier. Or, ces opinions sont désapprouvées par l'Église et y seraient infailliblement censurées. Elles sont fondamentales en philosophie.

Allusion directe à ce qu'il disait plus haut, des difficultés qui se trouvaient dans la transsubstantiation et sur l'article de la grâce, dans leurs rapports avec l'harmonie préétablie et la détermination dans toutes les créatures.

Pour entrer dans l'Église, il lui faudrait donc laisser la meilleure part de son bagage philosophique à la porte, et il ne peut s'y décider, dans l'intérêt même de la vérité.

Ainsi parle Leibniz, dans sa lettre au landgrave, et, pour se faire mieux entendre, il cite l'exemple des jansénistes, dont le maître, Arnaud, allait, par suite des indiscretions échappées au landgrave et par son entremise, entrer dans un commerce suivi avec Leibniz.

Leibniz, vous le savez, n'avait point oublié que M. Arnaud avait écrit qu'il ne lui manquait que la vraie religion pour être véritablement un des grands hommes de ce siècle. Il s'en souvint dans la lettre dont nous restituons le véritable caractère, et vous vous rappelez que toute la première page est sur le compte d'Arnaud, et sur la réserve qu'il est obligé de garder lui-même dans les matières de foi, tant il est difficile d'échapper à la censure des théologiens : passage où Leibniz faisait preuve d'une grande finesse et d'un tact exquis. Il connaissait le landgrave ; il s'est plaint plus d'une fois de ce zèle indiscret qui manquait de le compromettre. Aussi, dans toute cette page, respire une réserve diplomatique, comme si Leibniz avait su d'avance qu'Arnaud devait être consulté et qu'il eût voulu prendre ses sûretés avec lui, en lui prouvant qu'il n'est pas si facile qu'on croit de ne pas encourir les condamnations de l'Église, puisque lui-même, qui se piquait de convertir les autres, était persécuté, chassé de France et censuré.

Leibniz ne se trompait pas ; ses lettres étaient communiquées à Arnaud par le landgrave. Nous en avons la preuve dans une lettre d'Arnaud, du 2 mars 1684, où il répond au landgrave Ernest, qu'il ne comprend pas Leibniz et ses tergiversations. Il finit en ouvrant l'avis que si Leibniz veut réellement se convertir, il n'a qu'à venir en Hollande, où M. de Castorie recevra son abjuration. Mais ce n'était pas là le compte de Leibniz ; on devenait trop pressant, et d'ailleurs, s'il voulait se rapprocher de l'Église, c'était pour y entrer avec armes et bagages. Leibniz, dans sa réponse au landgrave, s'en tient donc à ce qu'il a dit, et plaisante sur quelques phrases de la lettre où Arnaud parlait des tourments de sa conscience et des combats qui devaient l'assiéger, quand il était, au contraire, dans la paix d'esprit la plus complète et dans le repos qui suit l'accomplissement d'un devoir et d'un parti pris.

Toute cette correspondance, si sincère, si philosophique, si pleine d'aveux et de pensées, est de 1684. Elle compose en tout un enchai-

nement logique, dont le *Systema theologicum* est le principal anneau. Elle en fixe irrévocablement la date et l'adresse. Si jamais, dans la correspondance de Leibniz, il y eut une liasse à laquelle se rapportent les brouillons que vous savez, c'est évidemment à celle sur le dos de laquelle est écrit : *Leibniz et le landgrave de Hesse*, où ils viennent se classer à leur place avec toutes les autres lettres. Si jamais dans la vie de Leibniz il y eut une phase philosophique et religieuse où il ait discuté, analysé, balancé la possibilité et la convenance de sa conversion, c'est dans ces deux années, 1683 et 1684. Pour le *Systema theologicum* en particulier, nous avons une date certaine, non plus dans un brouillon posthume, mais dans une lettre authentique et suscrite, de mars 1684, adressée au landgrave Ernest, toujours sur le même sujet, celui qui l'occupe, qui l'absorbe presque en ce moment.

Dans cette lettre, en réponse à celle où le landgrave le pressait, l'épée dans les reins, de se convertir, Leibniz, mis en demeure de dire oui, et qui ne veut pas dire non, propose le seul et dernier moyen qu'il ait trouvé de tout concilier, le moyen de satisfaire l'instinct catholique sans sacrifier le philosophe. Ce moyen, quel est-il ? C'est une adresse innocente (le mot est de lui), précisément celle dont il nous entretient si longuement dans la première lettre : à savoir : « Composer un écrit sur quelques-uns des points controversés (ces points nous sont connus, la transsubstantiation et la grâce, entre autres), et faire présenter cet écrit à l'examen de théologiens modérés ; mais, surtout, que personne ne sût que l'auteur n'était pas catholique. »

Vous comprenez maintenant comment ce qui serait une monstrueuse supercherie dans le système de M. Guhraner, n'est, au point de vue de Leibniz, qu'une adresse innocente. Ce philosophe, pressé de se convertir et vraiment digne d'entrer dans l'Église, ne veut pas sacrifier la pensée de sa vie entière : il se sent attiré vers le catholicisme, mais il craint pour sa philosophie. Il avait tort de craindre, sans doute, mais enfin il craignait ; et sa tendresse pour cette philosophie, qui est en effet son principal titre de gloire, le fait recourir à cette adresse innocente qui cachait bien un compromis de conscience, mais qui attestait du moins le désir de concilier la raison et la foi. Son raisonnement, bien loin d'être machiavélique, était presque naïf. « Si je pouvais paraître bon catholique sans rien abandonner de ma philosophie », se dit-il, et alors il cherche, et, après avoir cherché, il s'arrête à ce moyen vraiment insuffisant, mais qu'il trouve excellent : faire une exposition de foi bien détaillée et bien complète, *plus complète que celle de M. de Condom*. Notez bien ce trait, N'est-ce pas toujours le Leibniz rêvant une prière plus complète que le Pater, qui veut aujourd'hui une exposition de foi plus achevée que celle de Bossuet, où sa philosophie puisse entrer en arrangement avec le dogme ? De la sorte, de deux choses l'une : Ou les évêques consultés s'y tromperont, et alors toute sa philosophie se trouvera justifiée de tout soupçon d'hérésie (ce à quoi Leibniz tenait singulièrement), et par conséquent toute naturelle ; il aura son brevet de catholicité. Philosophie orthodoxe par la grâce des évêques de

France, que peuvent lui demander de plus le landgrave et Arnaud lui-même? Ou bien les évêques refuseront leur adhésion : et alors restera ce point : « Celui qui fait le bien, pour n'être point dans le schisme, est en effet dans l'Église, au moins, *in foro interno*, suivant le mot heureux de Son Altesse. » Mot qui, pour le dire ici, appartient à la langue mystique que parlait le landgrave de Hesse, et se trouve plusieurs fois répété dans ses lettres, ce qui est comme un nouveau cachet mis sur cette correspondance.

Leibniz, une fois ce parti pris, se tint tranquille ; mais Arnaud, très-vraisemblablement consulté par le landgrave, vit bien qu'une telle adresse, tout innocente que la crut Leibniz, n'allait pas à moins qu'à compromettre ceux qui l'auraient autorisée, et était d'ailleurs inadmissible au point de vue de la foi. Nous avons en effet la preuve que le landgrave n'a point goûté cette pensée de Leibniz, et qu'il n'a pas voulu y donner de suite. Leibniz en prit philosophiquement son parti. Il laissa le *Systema theologicum* dormir parmi ses papiers, jusqu'à ce que, sorti de sa poussière, il soit venu témoigner que l'auteur de la *Théodicée*, même en restant protestant, avait, par la force même de sa philosophie et à un bien plus haut degré que ses coreligionnaires, l'essence de la catholicité. C'est ce que vous résumez avec esprit dans ce mot plein de justesse : « *Puseistam dicas*, vous diriez un Puseyste. »

Quoi qu'il en soit, Leibniz avait mis le signet. Et l'on peut dire du *Systema theologicum*, s'arrêtant à une virgule, ce qu'on a dit des *Pensées de Pascal*, si souvent tronquées : « *Pendent opera interrupta.* » En vain le landgrave reviendra à la charge ; en vain Arnaud écrira qu'il ne peut deviner quelles sont les opinions philosophiques auxquelles Leibniz craint d'être obligé de renoncer en se faisant catholique ; que, pour ce qui regarde la censure des théologiens, cela ne devait point arrêter un laïque qui n'avait rien à redouter de ce côté : « Pourquoi donc ne pas faire franchement la première démarche indispensable, et s'en remettre à Dieu de tout le reste ? » Leibniz répondra : « Que s'en remettre à Dieu, suivant le conseil de M. Arnaud, cela ne saurait empêcher les embarras intérieurs et extérieurs qu'il prévoit par la suite. » A la voie de transaction qu'il propose, on veut substituer celle d'une abjuration. Dans cette abjuration, Leibniz voit sa philosophie compromise. Dès lors, son parti est pris, et, disons-le, pris irrévocablement : c'est de rester dans son Église, non pas qu'il la croie meilleure, mais il la croit *suffisante* ; le mot est de lui. Telle est la règle à laquelle il soumettra désormais toute sa conduite religieuse. Elle paraît, comme vous voyez, empruntée à son grand principe de la *raison suffisante*.

Et c'est ici, mon cher ami, qu'après avoir combattu les tendances de la critique protestante, vous me permettez de faire la part de ceux qui, dans un zèle pieux, mais trop ardent¹, ont vu dans le *Systema theologicum* le testament religieux de Leibniz. Vous savez maintenant quelle est sa date ; elle suffit pour faire tomber toute conjecture de ce genre. Le *Systema theologicum* prouve autant, mais

¹ M. de Lamennais est de ce nombre : ne l'oublions pas.

il ne saurait prouver plus que la correspondance avec le landgrave et avec Arnaud, à laquelle il se rattache. Il ne saurait détruire les résultats certains auxquels arrive son biographe allemand par l'étude de documents authentiques précieux sur la seconde moitié de sa carrière.

J'explique cette expression : Leibniz est né le 3 juillet 1646, il est mort le 14 novembre 1716. A l'époque où nous sommes de sa vie (vers 1684), il avait trente-huit ans. C'est la fin de la première période. Cette période est marquée par d'importants travaux théologiques, entre autres, celui-ci : *Demonstratio possibilitatis mysteriorum Eucharistiae*, 1671. On pourrait citer aussi : *Methodus nova jurisprudentiæ*, et même l'opuscule : *De arte combinatoria*. Cette période est couronnée par le *Systema theologicum* qui ferme l'ère des projets de conversion, et par la correspondance avec Arnaud, sous le couvert du landgrave Ernest de Hessen-Rheinfels, correspondance qui nous donne la clef de l'ouvrage et la preuve de l'insuccès final. Le landgrave, qui n'avait plaint ni son temps ni sa peine, qui avait employé l'attrait de ses œuvres mystiques et le talent d'Arnaud, dépité de se voir repoussé, s'en vengea, quand il n'eut plus d'espoir, dans un écrit presque satirique, intitulé : *de Trifolio Lutherano*, où il rappelle le mot de saint Jérôme sur Rufin, pour l'appliquer au philosophe hanovrien : *Quisquis est, noster non est*. Ce landgrave un peu brouillon, comme vous avez pu voir, mais non sans esprit, et animé des meilleures intentions, jette les plus grandes lumières sur toute cette période intermédiaire des rapports de Leibniz et d'Arnaud. Il disparaît de la scène quand il n'y a plus d'espoir, précisément quand Bossuet va paraître.

Au point de vue religieux, la dernière période de la vie de Leibniz (1691-1716) porte un caractère certain : c'est le rejet de toutes les ouvertures tendant à conversion, et l'impossibilité complète d'un testament religieux de Leibniz qui puisse y trouver sa place, sauf toutefois les *Essais de théodicée*, ouvrage assurément bien digne d'attirer à Leibniz mourant la miséricorde et la bonté de Dieu dont il a si magnifiquement défendu la cause.

Je donnerai quelques preuves, quoiqu'à regret, pour bien fixer les termes définitifs dans lesquels doit rester la question du *Systema theologicum*.

Leibniz, fatigué des affaires qui l'accablent à Hanovre, part pour Rome, en passant par Vienne. Nous y voyons, en 1689, son nom inscrit sur la liste des étrangers qui visitèrent la ville éternelle, entre deux bénédictins français, Mabillon, 1686, et Montfaucon, 1698. Leibniz y est-il attiré par quelque secret désir de conversion ? Nous le voyons bien à la vérité descendre aux catacombes, en compagnie du célèbre antiquaire Fabretti, y discuter le sang des martyrs, emporter même un fragment de verre rouge de ce sang précieux pour le soumettre à l'analyse chimique, et témoigner d'ailleurs le plus grand respect pour la sainteté du lieu. En sort-il catholique ? Nullement. Leibniz voyage dans un but scientifique, la plume à la main, l'œil aux in-folio, et s'il remporte de Rome un regret, c'est assurément de quitter la Vaticane. Il la quitta cependant, plutôt que de se

convertir. Encore un document peu connu, et d'autant plus considérable que Leibniz motive le refus qu'il fait de se convertir pour aller à Paris, sur celui qu'il a fait aux offres qui lui venaient de Rome, c'est une lettre à l'abbé Thorel :

« Quant à ce que vous me dites, Monsieur, que ce Père (Verjus) a dessein de m'enlever à Hanovre pour me mettre à la bibliothèque du roi, c'est de quoi je n'avais jamais ouï parler. Vous savez qu'il y aurait une condition qui rend la chose impossible. Pour vous le faire juger, Monsieur, je n'ai qu'à vous dire que je me suis excusé de la garde de la bibliothèque du Vatican, dont on passe souvent au cardinalat, comme le cardinal Noris vient de faire. Mais tout cela soit dit entre nous, car je n'aime pas à me vanter, quoique j'aie en main de quoi prouver ce que j'avance. »

Même réponse à M. le comte de Viviers, qui lui avait fait des offres de service et paraissait mieux posé que tout autre pour le recommander à la cour, dont il était, au dire même de Leibniz, l'un des ornements.

Même réponse enfin au père Tournemine, et ces lettres sont de 1715, c'est-à-dire d'une année seulement antérieures à la mort de Leibniz et d'une époque où il était presque en disgrâce à Hanovre. Le Père Tournemine les rappelle dans le *Journal des Savants*, de 1732, et c'est à quoi le président Bouhier réplique dans sa correspondance inédite. « Permettez-moi, Monsieur, de remarquer à cette occasion que le Père Tournemine cache les lettres de M. Leibniz, parce qu'elles contiennent les raisons qui l'empêchaient de se ranger à l'église romaine, quoiqu'il eût des idées à quelques égards plus douces que le reste des protestants. J'ai une anecdote là-dessus, que vous verrez, s'il plaît à Dieu, dans le recueil des lettres que je prépare. »

Vous le voyez, il y a là plus que des présomptions cette fois, et d'ingénieuses conjectures ne sauraient prévaloir contre des faits formellement attestés. Laissons donc de côté toute allusion à un testament religieux de Leibniz, et contentons-nous des résultats certains de la critique ¹. A savoir :

1° Le projet d'une exposition philosophique de foi religieuse réalisé par Leibniz d'une manière incomplète, mais certaine, dans ce qu'on est convenu d'appeler le *Systema theologicum*.

2° La date de cet écrit fixé à 1684, par de sûrs indices historiques

¹ C'est le tort de M. A. de Broglie, tort assurément bien racheté par l'excellente Introduction qu'il a donnée au *Systema theologicum*, de juger les mérites philosophiques et théologiques de l'œuvre, sans tenir compte des circonstances de polémique et de diplomatie qui se mêlent à ces origines et imposent au critique une grande réserve. — Cette réserve prudente a été suivie par quelques catholiques d'Allemagne. Dans le journal allemand ou *Revue de philosophie et de théologie*, publié par MM. Braun et Achterfeldt, à Bonn (1843), nous trouvons un examen de l'ouvrage dont nous traduisons le passage suivant : « Des raisons importantes, écrit l'auteur, nous défendraient d'imposer le *Systema theologicum*, comme le testament religieux de Leibniz, fût-ce même notre conviction. Le susdit ouvrage, présentant évidemment un côté diplomatique, ne doit être abordé qu'avec la plus grande réserve, du moment qu'il s'agit d'en tirer des conclusions par rapport à la conversion de Leibniz. »

tirés de l'ouvrage même et de la correspondance qui s'y rapporte ;

3° La filiation légitime de cet ouvrage, constatée par toute la correspondance religieuse de Leibniz avec le landgrave de Hessen-Rheinfels, qui lui restitue son véritable caractère ;

4° Les précautions diplomatiques dont s'est entouré l'auteur, et l'*Innocente adresse* dont il comptait se servir pour obtenir par là une sorte de *brevet de catholicité* ;

5° Une présomption que Leibniz a pu avoir l'idée d'appliquer cet écrit à la cause protestante, en refaisant l'exposition de Bossuet à l'usage des protestants.

Nous repoussons, au contraire, cette conjecture qui ferait du *Systema theologicum* une pure curiosité historique, sans aucune valeur philosophique et bonne à consulter seulement comme preuve à l'appui des faiblesses et des tergiversations de Leibniz, dans l'affaire de la pacification religieuse.

Et cette autre qui en fait le testament religieux de Leibniz, et comme une secrète rétractation du protestantisme.

Nous les repoussons, parce que l'une est au-dessous et que l'autre est au-dessus de la vérité, et que Leibniz pourrait dire avec raison, en s'appliquant le vers d'un contemporain, qu'il ne mérite

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

A. FOUCHER DE CAREIL.

REVUE POLITIQUE.

***, le 23 septembre 1852.

Il vient de mourir en Angleterre un homme dont le nom ne périra pas, et qui, jusqu'à un âge très-avancé, avait conservé le rare privilège d'être compté pour beaucoup dans les destinées de son pays. Homme de guerre pendant trente ans, après avoir couronné sa carrière par une victoire gigantesque, il resta trente-sept autres années l'épée à la main, sans que l'occasion se présentât une seule fois de prouver s'il avait conservé ce qu'on pourrait appeler la verdeur de son talent; du reste personnage de grand et de bon conseil, et qui résumait remarquablement cette habileté prudente que les Anglais ont coutume de porter dans les affaires publiques.

Le duc de Wellington n'est pas un de ces hommes dont il soit permis de parler en France d'une manière tout à fait impartiale; mais il nous importe moins de savoir ce qu'on en dira chez nous, que de comprendre ce qu'il était pour ses compatriotes : et d'abord, n'ayons pas la puérilité de leur contester la grande idée qu'ils avaient de ce général. Il y a quelques années, on pouvait douter encore si les faveurs de la fortune n'avaient pas été pour beaucoup dans sa renommée; mais la publication de sa correspondance militaire vint jeter un grand jour sur son genre de supériorité : on vit clairement que du moins chez lui la prévoyance et le sang-froid n'étaient pas une chose ordinaire, et l'on comprit le dessein qu'avait eu la Providence en renvoyant en Europe cette nature méthodique au moment où s'ébranlait le prestige conquis par quinze années de victoires fabuleuses.

Si l'on réfléchit après cela que l'astre du duc de Wellington se leva sur l'Angleterre au moment suprême d'une longue lutte où ce peuple n'avait pas appris à prendre confiance dans la supériorité de ses armées de terre; si l'on se souvient qu'il fallait alors qu'une nation si prépondérante sur la mer, remontât à un siècle en arrière

pour se rappeler qu'elle avait joué un grand rôle dans les guerres du continent ; si l'on se représente en imagination Arthur Wellesley, succédant au prestige de Nelson, et Waterloo venant compléter Trafalgar, on trouvera toute simple la fierté offensante dont cette figure de héros devint dès lors le prétexte, non-seulement à notre égard, mais envers le monde entier. Ce fut le sujet d'une récapitulation de succès, laquelle, à partir de ce moment, s'empara des imaginations britanniques. De même que, dans mon enfance, on croyait les armées françaises absolument invincibles, et chaque conscrit destiné à faire mordre la poussière à vingt ou trente ennemis, de même chaque citoyen d'Albion cessa de douter qu'il y eut au monde d'autres guerriers, ainsi que d'autres marins, d'autres commerçants, d'autres industriels que ses compatriotes et lui. Cette réunion de toutes les prééminences qui ne s'était jamais vue au même degré, s'éclairait d'un certain jour douteux reflété par le protestantisme. On s'était persuadé en France, sous l'Empire, que les armées envahissantes du conquérant portaient à tous les peuples la civilisation sur leurs ailes, et l'on se rappelle de quel œil étaient considérés ces conspirateurs de Madrid, indignes de la clémence qui pardonnait leurs attentats. Les Anglais à leur tour, maîtres incontestés des mers, et n'ayant plus de rivaux à redouter sur le continent, conçurent la pensée d'une propagande universelle qui noierait dans un Christianisme régénéré les restes d'une religion idolâtre et corrompue.

Ces illusions qui succédaient à d'autres illusions, se personnifièrent en Wellington. J'ignore s'il dut à sa naissance irlandaise cette flamme qui manque ordinairement aux Anglais. Son grand-père, le comte de Mornington, jouit dans son pays d'une sorte de renommée qu'on ignore sur le continent : c'est le premier des compositeurs de musique nationale ; on lui doit les meilleurs *glees*, sorte de mélodies qui ressemblent à ce que sont en poésie les vieilles ballades anglaises. Il fallait bien qu'il y eut chez Arthur Wellesley quelque étincelle de cette poésie sans laquelle on n'accomplit pas de grandes choses ; mais, à coup sûr, il le cachait bien ; car jamais homme n'a passé plus exactement sur ses excentricités le niveau de la convenance. Les Anglais veulent avoir des généraux, mais ils ne les aiment pas ; l'uniforme leur semble une chose puérite ; ils n'ont pas plus de goût pour les décorations que pour les plumets. Avec cette disposition, ils avaient trouvé leur idéal dans ce vieillard que je vis un jour à la chambre des Lords, immobile sur son banc, la redingote croisée sur la poitrine et le chapeau rabattu sur les yeux. Toutes les fantaisies d'art qui ont passé par la tête des

Anglais, à propos du duc de Wellington, leur ont mal réussi : la fonte du colosse de Monte-Cavallo, qu'on a coulée en son honneur, n'est qu'un modèle de pendule à grands points ; il n'y a pas de troisième basse engagée pour jouer le Commandeur dans *Don Juan* qui n'ait meilleure grâce sur son cheval que la figure équestre du héros plantée au sommet de l'arc de triomphe d'Hyde-Park's Corner, et qu'on croirait occupée, comme un grand *policeman*, à faire ranger les voitures ; c'est une dérision de la fortune, une *Némésis*, comme diraient les Français, s'ils parlaient allemand, que l'impuissance des Anglais à convertir les richesses dont ils disposent en une œuvre d'art d'un mérite ordinaire. Aussi, la masse de la nation n'attache-t-elle aucun prix à ces importations avortées ; la tête et la tournure du duc de Wellington, passées dans le domaine de la caricature, lui plaisent bien davantage ; elle adore cet idéal grotesque tel que l'a réalisé le spirituel crayon d'H. B. ¹ ; et le duc par excellence, *the Duke*, ainsi fagotté, est en possession de faire bondir de joie et de fierté le cœur de tout véritable Anglais. Je n'ai vu Nelson représenté en Angleterre d'une manière qui m'ait frappé que dans une abominable figure de cire logée dans un coin de l'église de Westminster. A présent que le duc est mort, on habillera un autre mannequin en Wellington, et ce sera son apothéose.

Un des attributs de l'imperturbable sang-froid du duc de Wellington consistait à se prendre au sérieux autant qu'il est possible à créature humaine de le faire, et à trouver une espèce de modestie dans cette imperturbable confiance en lui-même. Quelqu'un, qui le connaissait bien, me disait qu'au moment où il s'agissait de marier la reine Victoria, si on était venu dire à brûle-pourpoint au duc de Wellington : « La reine vous attend pour vous épouser, » il eût pris sa canne et son chapeau, sans l'ombre de trouble et d'étonnement pour une fortune si imprévue. Il avait, comme ses compatriotes, un immense orgueil et point de vanité, et c'est pour cela encore qu'il ne choquait jamais leur admiration.

J'eus une fois l'occasion de voir de près le duc de Wellington et de l'entendre causer. Quand il entra dans le salon, on aurait dit un cadavre galvanisé ; il mit plusieurs minutes à traverser la pièce ; il se calait, en quelque sorte, à chaque pas, comme s'il allait tomber, mais, en définitive, il avançait toujours, sachant bien qu'on attendrait

¹ Prononcez *Etch-Bi* ; c'est sous ce nom qu'on connaît l'auteur des meilleures caricatures politiques qui aient paru en Angleterre depuis vingt ans.

qu'il fût arrivé. Et sa conversation était de même : c'est le seul homme, peut-être, qui se soit fait un moyen d'influence des lenteurs de la paralysie ; toutes ses paroles arrachées avec peine à un organe détraqué tombaient l'une après l'autre, avec une incroyable parcimonie, dans des oreilles avides et disposées à la patience ; je profitais admirablement de cette prononciation posée, si rare en Angleterre, et je ne perdais pas une de ses phrases : il parlait avec un singulier dédain des souverains du continent avec lesquels il avait eu des rapports : *Those kings must be governed*, disait-il. « Ces rois ont besoin d'être gouvernés. » Je n'ai point oublié cette sentence anglaise tombée d'une telle bouche.

Quelque disposés que fussent les Anglais à s'admirer eux-mêmes dans la personne du duc de Wellington, la place que tenait ce personnage dans le parti tory l'exposait aux attaques de l'opinion populaire. Il y eut un jour où l'émeute se dirigea vers sa résidence d'Aspley-House et lança ses pierres dans les carreaux de cette demeure bâtie par la nation. Le duc s'émut fort peu de cet outrage, mais il défendit qu'on remit ces vitres atteintes par la sédition. Elles sont encore à l'heure qu'il est telles que la *mob* les a laissées, et la leçon subsiste, parce qu'elle fut suffisante. Depuis ce moment, nul n'a osé porter atteinte au respect universel dont l'homme de Waterloo était l'objet. Mieux que personne, il a couvert la retraite de l'aristocratie, toutes les fois que cette retraite est devenue nécessaire ; cette nécessité n'avait pas d'interprète plus sûr que lui : il marquait le jour où l'on devait céder sur une mesure importante, et jamais personne n'a osé réclamer contre ses décisions, quoiqu'elles pussent coûter aux intérêts et à l'orgueil. Comparaison étrange et qui pourtant, je crois, peint bien les deux peuples : quand Louis XIV, dans l'enivrement de ses succès et de ses scandales, imposait même aux honnêtes gens le respect de l'adultère royal, le peuple savait qu'il existait au fond du palais de Versailles une victime touchante dont la fierté naturelle s'usait par l'affection ; le peuple attribuait le bonheur du roi aux prières de la reine ; et, quand cette lampe de charité et de résignation se fut éteinte, il pensa que la reine avait emporté avec elle toute la fortune du conquérant. Les Anglais semblent avoir attaché une idée pareille à l'existence du duc de Wellington : il avait supporté avec un sang-froid inaltérable les coups portés à la vieille Angleterre depuis vingt ans, et il en suspendait les conséquences ; il était le *virum quem*, non celui qui arrête la sédition, mais celui qui la prévient.

Depuis qu'il avait donné à ses compatriotes une si belle idée de

leur prééminence universelle, cette confiance a reçu plus d'un échec, et je ne voudrais que l'effet de cette foudroyante exposition, où la France s'est révélée comme une rivale si redoutable, sur le terrain même où les Anglais se seraient le moins attendu à être surpassés, pour expliquer l'ébranlement qui s'est opéré dans ces cervelles si sûres d'elles-mêmes. Aujourd'hui, la Grande-Bretagne cesse de croire même au fossé qui l'entoure ; la navigation à vapeur qu'elle a contribué à perfectionner, lui suscite des dangers dont elle ne peut mesurer l'étendue ; désormais, plus de blocus du continent possible, et il ne faut plus d'invincible *Armada* pour amener un nouvel Hastings. En même temps, la vieille constitution tombe en poussière, et ce pays, qui avait des principes, ne se soutient plus que par des habitudes. La politique y vit désormais au jour le jour, l'aristocratie diminue, les instincts populaires sentent croître leur force, et la révolution, qui travaille tout le monde chrétien, en s'insinuant dans les tissus du corps social, au lieu d'en briser l'enveloppe, n'en devient que plus sûrement maîtresse du sujet qu'elle envahit.

Le duc de Wellington aurait donc pu dire en mourant comme Mirabeau : « J'emporte le deuil de la monarchie : les factions s'en disputeront les lambeaux » ; mais il paraît qu'il n'a rien dit ; il a consulté son médecin et a rendu compte de l'état de sa digestion. Il est mort avec aussi peu de cérémonie que le plus obscur des *gentlemen*, et ce congé solennel que les grands hommes prennent de la vie, en présence de Dieu, a été refusé à la dignité de son existence. Peut-être en eût-il été autrement, s'il eût moins longtemps survécu au conseil prépondérant qu'il donna, par politique sans doute, mais enfin qu'il donna, pour que le Parlement consentît à l'émancipation des catholiques. Malheureusement pour lui, dans ces derniers temps, le naturel anglais avait repris le dessus ; il partageait l'aigreur protestante contre le progrès des catholiques, et son avis, dit-on, n'a pas été étranger aux mesures de rigueur que les whigs et les tories ont pris de concert contre l'envahissement du papisme. Cet homme de fer ou plutôt cet homme de bois, était animé de sentiments religieux dans une dose assez notable : il avait un frère membre du clergé anglican, dont la conduite n'était pas édifiante ; il ne consentit jamais à ce qu'on en fit un évêque : le révérend Wellesley est mort simple révérend.

Les lecteurs du *Correspondant* me sauront peut-être gré, d'avoir, en l'honneur du fameux duc, fait trêve à la querelle des classiques. Si l'on veut de bonnes lectures sur ce sujet, on n'en manque pas. Sans parler des lettres si incisives de notre ami M. Foisset, les per-

sonnes qui veulent sincèrement s'éclairer ont à leur disposition l'*Examen critique des lettres de M. l'abbé Gaume*, par M. l'abbé Landriot, volume de cinq cents pages, petit texte¹, d'une érudition bien drue; le livre du R. P. Cahours, *des Études classiques et des Études professionnelles*², où, en défendant le système suivi depuis trois siècles, le docte et élégant Jésuite combat, *pro aris et focis*, ce qui nous plaît; et enfin l'œuvre du vrai pacificateur, si la paix est possible, c'est-à-dire l'écrit que M. l'abbé de Valroger a composé pour le comité de l'enseignement libre, et qui a pour titre : *du Christianisme et du Paganisme dans l'enseignement*³, écrit qui achève de mettre la prétendue réforme dans une minorité digne de la méditation sérieuse, sincère et chrétienne de ceux qui en souffrent.

On racontait ces jours-ci, à propos d'un aventurier du journalisme qui vient de mourir, qu'il avait établi ce principe : *Le journal ne se rétracte jamais*. Dieu veuille, et nous l'en prions de toute notre âme, que ce principe ne soit jamais à l'usage d'aucun de ceux qui partagent avec nous le pain de vie !

Ch. LENORMANT.

¹ Chez Ch. Douniol. — ² Chez madame veuve Poussielgue-Rusand.

³ Chez Lecoffre.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

TABLE DES MATIÈRES

DU XXX^e VOLUME.

MM.		PAGES.
ANNA-MARIE.	Bulletin bibliographique.....	191
BAUDICOUR (L. DE).	Des Indigènes de l'Algérie.....	152, 193
—	De la guerre d'Afrique. — Causes de cette guerre. — Débuts d'Abd-el-Kader. — Ses traités. — Son gouvernement.....	641
BARANTE (DE).	Excès du fanatisme irrégieux.....	65
BONALD (V. DE).	Lettre à M. le rédacteur en chef du <i>Correspondant</i> .	362
CAHIER.	Bulletin bibliographique.....	638
CHAMPAGNY (F. DE).	<i>Sur l'opinion du docteur Itard, relative aux facultés intellectuelles des sourds-muets</i> , par M. Ferdinand Berthier.....	12
—	Bulletin bibliographique.....	636
CLÉMENT (PIERRE).	Jacques Cœur ; études historiques (fragments)...	705
COURCY (H. DE).	De quelques sectes modernes. Les spiritualistes d'A- mérique.....	533
COURSON (A. DE).	Histoire littéraire. — Manuscrits de Bossuet....	414
DANIEL (CH). S. J.	Des études classiques dans la société chrétienne.	129, 283
DONNET (FERD.).	Deuxième lettre à Mgr. l'évêque d'Orléans.....	500
FOISSET.	Lettre à M. le rédacteur en chef du <i>Correspondant</i> .	246
—	Causes secrètes de la chute de Charles le Témé- raire.....	565
FOISSET (l'abbé).	Livres classiques. Emploi des auteurs profanes et des Pères dans l'enseignement.....	385
FONTETTE (E. DE).	Publications puséistes. Vie d'Étienne Langton....	549
FOUCHER DE CAREIL.	Lettre à M. Lescœur sur la correspondance de Leibniz et de Bossuet.....	742
FREPPEL (l'abbé E.).	Étude sur la mystique de Goerres (2 ^e article)....	484
GALLIER (A. DE).	Le Parlement de Francfort et ses relations diplo- matiques avec la République Française (fin)....	1

	MM.	PAGES.
LALLIER (F.)	Lettre à M. Lenormant, sur la suppression de l'esclavage par le Christianisme.....	577
LANDRIOT (l'abbé).	Lettre au R. P. Daniel, de la compagnie de Jésus.	369
LENORMANT (Ch.)	Eugène Burnouf.....	307
—	Encore un mot sur la question des classiques....	627
—	Bibliographie de la question de classiques païens..	678
—	Revue politique. 52, 118, 171, 232, 320, 371, 443, 506,	761
LOUDUN (EUGÈNE).	<i>Des principes de la Révolution française</i> , par M. Albert Du Boys.....	409
—	Bulletin bibliographique.....	693
MARMIER (X.)	Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud.....	145
—	Voyages. De Lima à Para à travers les Indes..	273, 620
NÈVE (F.)	Les Pourânas; étude sur les derniers monuments de la littérature sanscrite.....	37, 96, 219
OZANAM (A.-F.)	Du progrès dans les siècles de décadence....	257, 321
PITRA (FR. J.-B.)	Les lettres des Papes.....	513
ROGER.	Régime pénitentiaire fondé sur la charité....	341, 429
S.-JULIEN (CH. DE).	L'intendant, nouvelle.....	463, 607, 667, 736
SCHMIT (J.-A.)	Bulletin bibliographique.....	383, 697
VIALETES (H.)	Progrès de la religion musulmane dans l'Afrique centrale.....	440
VILLEMARQUÉ (DE LA)	Le poëte des Bretons.....	24, 84
WILSON (E.)	Bulletin bibliographique.....	126

GETTY CENTER LINRARY



